HAL
archives-ouvertes.fr

Les arrière-pays des cités phéniciennes à l'époque héllénistique, IVe siècle - IIe siècle ap. J.-C : approches historiques et spatiales d'une aire géoculturelle

Élodie Guillon

▶ **To cite this version:**

Élodie Guillon. Les arrière-pays des cités phéniciennes à l'époque héllénistique, IVe siècle - IIe siècle ap. J.-C : approches historiques et spatiales d'une aire géoculturelle. Archéologie et Préhistoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2013. Français. <NNT : 2013TOU20104>. <tel-00991865>

HAL Id: tel-00991865
https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00991865

Submitted on 16 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Toulouse

THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Présentée et soutenue par :
Élodie GUILLON
le 8 novembre 2013

Titre :

Les arrière-pays des cités phéniciennes à l'époque hellénistique,
IVe – Ier siècles av. J.-C.
Approches historiques et spatiales d'une aire géoculturelle.

École doctorale et discipline ou spécialité :
ED TESC : Sciences de l'Antiquité

Unité de recherche :
PLH-Erasme et GEODE

Directeur(s) de Thèse :

Corinne BONNET et Jean-Michel CAROZZA

Jury :

Corinne BONNET, Professeur, Université Toulouse 2 Le Mirail
Jean-Michel CAROZZA, Maître de Conférences HDR, Université Marc Bloch, Strasbourg
Pierre GARMY, Conservateur du Patrimoine HDR, Centre archéologique de Lattes
Carlos GOMEZ BELLARD, Professeur, Université de Valence
Maurice SARTRE, Professeur émérite, Université François Rabelais, Tours

Thèse présentée en vue de l'obtention du
Doctorat de l'Université de Toulouse

Délivré par l'Université de Toulouse-Le Mirail

École doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (TESC)
Sciences de l'Antiquité
PLH-ERASME – GEODE

Élodie GUILLON
Sous la direction de Corinne BONNET et de Jean-Michel CAROZZA

LES ARRIÈRE-PAYS DES CITÉS PHÉNICIENNES. IV^{E} – I^{ER} SIÈCLES AV. J.-C. APPROCHES HISTORIQUES ET SPATIALES D'UNE AIRE GÉOCULTURELLE

Soutenue le 8 novembre 2013

Devant un jury composé de :

Corinne BONNET, Professeur, Université Toulouse II – Le Mirail (Co-directrice)
Jean-Michel CAROZZA, Maître de Conférences HDR, Université de Strasbourg (Co-directeur)
Pierre GARMY, Conservateur du Patrimoine HDR, Centre archéologique de Lattes (Rapporteur)
Carlos GÓMEZ BELLARD, Professeur, Université de Valence (Examinateur)
Maurice SARTRE, Professeur émérite, Université de Tours (Rapporteur)

Remerciements

Cette recherche est une aventure personnelle, mais elle n'aurait pu aboutir sans le soutien ni l'aide généreuse d'un certain nombre de personnes que je tiens à remercier

Mes premières pensées vont vers mes directeurs de recherche, Corinne Bonnet et Jean-Michel Carozza. Il y a six ans, Corinne Bonnet me présentait le monde des Phéniciens qui m'accompagnerait dès lors pour le Master et le Doctorat. Cette étude doit beaucoup aux échanges avec Corinne Bonnet, à ses vastes connaissances, sa grande disponibilité et son écoute bienveillante. Jean-Michel Carozza s'est joint à nous lors de l'élaboration du projet de thèse. Je le remercie d'avoir guidé mes recherches en géographie ; je le remercie également pour ses conseils avisés, ses compétences et son enseignement de la patience, en particulier face à des outils techniques récalcitrants.

Merci à l'équipe PLH-ERASME de m'avoir accueillie et offert des conditions de travail remarquables. Au cœur d'une véritable émulation scientifique, la convivialité n'a par ailleurs jamais cessé d'être présente. Merci à l'équipe GEODE pour son accueil et sa curiosité scientifique qui m'a permis d'étudier d'un regard nouveau la Phénicie hellénistique. Un merci tout particulier à Philippe Marengo, pour sa grande disponibilité et son savoir-faire indispensable dans les affres de l'administration.

Je sais gré également à la Région Midi-Pyrénées et au PRES Université de Toulouse, qui m'ont donné, grâce au contrat doctoral, les moyens matériels de travailler dans d'excellentes conditions. Je tiens également à remercier l'IFPO et son réseau doctoral qui m'ont accordé des bourses d'étude pour deux séjours au Liban et un en Syrie. La découverte de ces pays et de leurs sites archéologiques dans leur environnement a été une étape essentielle dans ma réflexion.

C'est dans les riches bibliothèques de Beyrouth et de Damas, fréquentées si assidument, que j'ai constitué mon corpus et commencé la rédaction. Un grand merci à Marie Harfouche et Youmna Ghabra-Medda pour les aller-retour incessants que je leur ai fait faire dans les réserves, pour leur accueil et le café. Je remercie également Frédéric Alpi, Anis Chaaya, Isabelle Mermet, Daniel Meyer, Boris Richard et Basile Khoury qui ont pris très à cœur leur rôle de guide du Liban. Les discussions animées que nous avons partagées en chemin ont développé mes connaissances du Proche-Orient ancien et contemporain, et m'ont aidée à préciser mes raisonnements. Je remercie encore Helen Sader qui m'a accueillie à

l'Université américaine de Beyrouth et fait connaître la ville. Je pense enfin à Ingrid, qui m'a fait découvrir un autre Liban.

J'ai également une pensée pour les doctorants et jeunes docteurs de PLH-ERASME, de GEODE et de l'IFPO avec qui j'ai partagé les bons moments comme ceux de doute. Je remercie tout particulièrement Anthony, Guillaume R., Jessica, Morgane, Camille, Laure, Matthieu et Lise pour leurs relectures patientes et attentives. Merci à Mathieu, Antoine, Thomas, Priscilla, Claire-Gaëlle, François et Sandya qui m'ont accompagnée pendant ces quelques années de travail.

À mes proches, qui m'ont toujours entourée de leur bienveillance ; à mes parents qui m'ont soutenue et encouragée dans cette voie ; à mes sœurs, pour leur aide, leur franchise et leur tendresse; à Fabrice, pour la création des *magic networks* et des graphes de toutes sortes, mais surtout pour sa présence, même depuis l'Afrique, et pour ses mots justes, tant dans l'enthousiasme que dans l'incertitude.

À tous, je dédie ce travail, en témoignage de ma profonde gratitude.

En 1885 paraît le troisième volume d'un ouvrage qui fait date en histoire, la grande synthèse consacrée à l'histoire de l'art de la Méditerranée antique de G. Perrot (1832-1914) et C. Chipiez (1835-1901)[1]. Ce volume, dédié à la Phénicie et à Chypre, s'ouvre sur la civilisation phénicienne et se conclut, après analyse de différentes productions artistiques, sur leur rôle historique. Parmi les quelque mille pages consacrées aux Phéniciens, nous pouvons lire que pour « faire revivre ces hommes de Tyr ou de Sidon, nous les représenter tels qu'ils étaient pendant ces sept ou huit siècles où ils ont été maîtres des eaux de la Méditerranée, c'est encore aux Grecs, c'est à Homère et à Hérodote qu'il faut demander les traits et les couleurs de ce tableau ; c'est là que nous comprenons comment ces marins et ces négociants s'étaient rendus nécessaires aux peuples à demi sauvages de l'Europe… »[2].

Ces quelques lignes rassemblent les éléments fondamentaux de la représentation traditionnelle des Phéniciens : Tyr et Sidon, la mer Méditerranée et les Grecs. G. Perrot et C. Chipiez reprennent donc à leur compte une tradition antique, provenant des écrits grecs, dès l'épopée homérique, faisant des Phéniciens des hommes de la mer, des marins intrépides et astucieux. Malgré la progression des connaissances et le développement de l'archéologie, l'utilisation de cette représentation grecque des Phéniciens a valu pour fait historique, jusque dans les ouvrages de S. Moscati (1922-1997), fondateur des études phéniciennes

[1] PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*. L'ouvrage compte huit volumes, parus entre 1882 et 1914, consacrés à l'Égypte, l'Assyrie, la Perse, le Proche-Orient, l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie. Le volume III, consacré à la Phénicie et Chypre, paraît en 1885.
[2] PERROT et CHIPIEZ 1885 : 885.

contemporaines[3]. Le lien entre les Phéniciens et la mer est souligné si souvent, dans ses aspects diasporiques, commerciaux et culturels, que notre recherche pourrait sembler aller à contre-courant de la tendance naturelle des études phéniciennes. Pourtant, après avoir lu la littérature antique comme les travaux scientifiques modernes, nous pouvons légitimement nous interroger : l'espace de vie des Phéniciens est-il purement et simplement la Méditerranée ? Que représente au juste, dans leur conception de l'espace, leur terre d'origine, la Phénicie ?

Bien souvent la Phénicie apparaît comme un point de départ de la grande aventure méditerranéenne, comme un port d'origine. Déjà Ezéchiel faisait de l'île de Tyr un navire, aux couleurs chatoyantes, tournant le dos au continent pour voguer en Méditerranée[4]. Cependant, dans les travaux modernes, nous ne pouvons nier une récente réévaluation de la place de l'espace terrestre dans l'étude des sociétés anciennes. Il a désormais l'attention qu'il mérite, non plus en tant que cadre, ou décor de l'histoire, mais comme composante structurante du monde méditerranéen ancien.

1.- L'espace des sociétés anciennes, un objet d'étude à part entière

« L'Espace est un mythe », affirmait F. Toulze dans un article consacré à une étude de l'espace romain, « Centre et périphérie à Rome »[5]. Un tel parti pris paraît surprenant de prime abord. L'auteur sait pourtant convaincre : tout comme le mythe, affirme-t-elle, l'espace est « langage structurant, organisateur et explicatif du monde, au sens où il constitue un système global de représentations où s'éclairent le pouvoir, la société, la famille, l'individu, les valeurs nationales, le cosmos. Cet espace mythique des Anciens est scientifique : il permet d'ordonner le discontinu, d'harmoniser, de classifier le monde humain »[6]. Ainsi, tout comme le mythe, l'espace est un véritable objet d'étude, complexe et instructif pour la connaissance des sociétés anciennes. Dans la suite de l'article, l'auteur propose des clés de lecture de la société romaine, en établissant des correspondances entre les différents lieux de Rome et l'ensemble

[3] La plupart des découvertes archéologiques se font alors en mer et sur le littoral méditerranéen, ce qui semble confirmer la vision grecque d'un peuple de marin. L'exploration de l'arrière-pays, avec l'idée qu'il puisse être occupé par des Phéniciens, est beaucoup plus récente.

[4] *Ez*. 27, 3-25.

[5] TOULZE 2003 : 87-118. L'espace comme un signifiant est également abordé par R. Barthes dans un chapitre de *L'aventure sémiologique :* « Sémiologie et Urbanisme ». Sa définition d'une carte du monde comme un langage et sa description de l'Athènes du VI^{e} siècle, structurée autour d'un centre privilégié, font écho à l'approche de F. Toulze. Voir BARTHES 1985 : 261-271.

[6] TOULZE 2003 : 88.

des « représentations mentales » romaines, pour saisir « l'osmose entre une topographie vécue et une topographie dite, entre une pratique des lieux et le discours général et multiple de la société romaine »[7]. Autrement dit, F. Toulze met en lumière le fait que l'espace, et plus encore son utilisation, est un champ d'expression des sociétés, au même titre que le discours et l'écrit.

Sa démonstration fonctionne, de façon convaincante, à propos de la figure du cercle. Rome se voit comme le centre du monde, imaginé alors comme un cercle, et cela se traduit dans l'organisation de la ville. F. Toulze analyse particulièrement la place des temples : dans le *pœmerium*, les temples des divinités traditionnelles rappellent la force des coutumes et des valeurs romaines ; les collines périphériques de l'Aventin et du Capitole accueillent également des divinités majeures, notamment la triade capitoline (Jupiter, Junon et Minerve), montrant ainsi que Rome porte son regard ailleurs que sur elle-même, vers le monde qui l'entoure ; à l'extérieur de la ville, le champ de Mars semble circonscrire la guerre spatialement, en dehors de l'espace habité[8], même si la guerre est institutionnalisée sous César et Auguste[9]. Par l'évocation de ces quelques cas, le travail de F. Toulze sur l'espace romain met en relief le rapport dialectique qui existe entre la représentation de l'espace et son expérience concrète.

Ne serait-il pas envisageable d'appliquer le même type d'approche au cas des Phéniciens ? *A fortiori* en l'absence de textes littéraires, leurs pratiques spatiales, c'est-à-dire leurs façons d'organiser les cités, de construire les paysages religieux, d'administrer les territoires, seraient une manière de discourir, une fenêtre sur la société, la pensée et les conceptions phéniciennes du rapport de l'homme à l'espace. Cette notion suggère dès lors une approche nouvelle, assez inédite, de la société des Phéniciens.

À défaut de documentation textuelle directe et de travaux menés à l'échelle de la Phénicie[10], nous avons commencé l'enquête par une tentative de définition de l'espace et nous

[7] TOULZE 2003 : 88.

[8] TOULZE 2003 : 107-110 (pour la conception romaine du monde et de Rome), 100 (pour les cultes traditionnels, en opposition avec les nouveaux cultes, accueillis mais avec précaution, à la périphérie), 91-94 (pour les divinités du Capitole et de l'Aventin) et 94-96 (sur la place de la guerre).

[9] Ils instituent, en effet, le culte de Mars – et celui de Vénus Génitrix – ancêtre des fondateurs.

[10] Une étude a été menée sur l'agglomération de Beyrouth hellénistique, grâce aux résultats des grandes fouilles archéologiques des années 1990. N. Boksmati analyse la topographie de la ville tout en posant la question de l'identité de cette dernière, phénicienne ou hellénisée. Cependant, la perspective n'est pas la même que celle de F. Toulze et se place plus volontiers dans la thématique du *Continuity and Change* développée pour la période hellénistique. Voir BOKSMATI 2009 : 131-140.

avons retenu celle que donnent les géographes R. Brunet, R. Ferras et H. Théry dans leur ouvrage *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*[11]. Pour eux, l'espace est une étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction au sens large, c'est-à-dire afin de se nourrir et de s'abriter, dans toute la complexité des actes sociaux. L'espace accueille donc l'ensemble des lieux et des relations sociales. Il incorpore des héritages et des mémoires « naturelles » et « artificielles » ; il est animé par des acteurs, que sont les individus, les collectivités territoriales ou encore les États ; il obéit à des lois, des règles d'organisation et de différenciation qui, quand bien même elles sont parfois universelles, s'expriment de manière plus ou moins singulière selon les systèmes sociaux. En un mot, R. Brunet, R. Ferras et H. Théry proposent de voir l'espace et son organisation comme un produit social, un outil de pérennisation de la vie en société, et de production dont la performativité peut être appréciée, notamment, à l'aune de la division spatiale du travail et des interconnexions entre les lieux[12]. Cette définition, en raison de son caractère général, nous a semblé pouvoir s'appliquer au cas phénicien. Elle ne s'éloigne pas trop des définitions données par F. Toulze, dont l'approche et le questionnement historiens, interrogeant « le mode de spatialisation spécifique au système culturel romain, les processus qui mènent la société romaine, comme toute société, à organiser et structurer son espace »[13], sont proches des nôtres. Cette définition, enfin, rejoint les idées développées par R. White et son équipe de chercheurs à Stanford travaillant sur la *Spatial History* : l'espace, en tant qu'objet d'étude, est un produit humain, organisé et complexe, à la fois objet et représentation, produit social et intellectuel[14].

Si notre étude s'intéresse à l'espace phénicien comme produit social, elle comporte deux niveaux, deux échelles. Le premier est consacré à la Phénicie dans son intégralité, que nous souhaitons définir comme une aire géoculturelle. L'adjectif géoculturel, terme récent, se rapporte aux données culturelles inscrites dans l'espace. Le concept d'aire géoculturelle renvoie ainsi à l'idée de sphères d'interactions humaines à fondement linguistique et culturel sans pour autant être délimitées par des frontières territoriales fixes[15]. Il a été créé pour illustrer un facteur souvent négligé, mais bien réel dans les échanges : le poids de la culture. Appliqué avec succès à la Francophonie, la Lusophonie ou l'Hispanophonie par exemple,

[11] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005.
[12] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 193.
[13] TOULZE 2003 : 87.
[14] WHITE 2010 : 1-2.
[15] PAIVA RENESTO 2010.

l'idée d'aire géoculturelle peut être adoptée pour traiter de la zone proche-orientale que nous appelons Phénicie : nous pouvons, en effet, la considérer comme une zone d'interactions entre les différentes cités, qui partagent une langue commune, le phénicien – même s'il existe, comme pour le grec, des variantes dialectales –, et qui affichent certaines affinités culturelles, comme la composition et la structure des panthéons, les pratiques artistiques et divers aspects de la culture matérielle.

Le second, et principal, niveau d'étude concerne les cités et leur territoire en tant que divisions ou unités de l'espace phénicien. Les problèmes de définition de la Phénicie, en effet, contrastent avec le caractère concret des cités, ces communautés humaines soigneusement organisées et délimitées spatialement. Les chances de mieux comprendre la société phénicienne sont donc bien plus grandes en menant une étude à l'échelle des cités qu'elles ne le sont à l'échelle de la Phénicie, concept d'origine grecque dont le référent géographique est difficile à saisir puisqu'il est fluctuant : sans frontière, sans unité politique, la Phénicie est le regard des Grecs porté sur cette zone du Proche-Orient.

2.- Une histoire de mots : la définition de l'objet d'étude

L'espace antique est un vaste champ d'analyse historique, tout comme le mythe, pour reprendre la comparaison de F. Toulze. Nous y rattachons de nombreux mots et expressions souvent polysémiques, au nombre desquels le terme *paysage*, dont la définition varie selon les disciplines[16]. Dans le cas de notre étude, trois termes se sont avérés fondamentaux : ceux d'*espace*, de *territoire* et d'*arrière-pays*. Convoqués de façon récurrente tout au long de notre enquête, ils représentent trois dimensions d'étude, à la fois proches et différentes. La première notion, l'*espace*, a été précédemment définie ; nous n'y reviendrons pas[17]. Nous l'utiliserons uniquement pour désigner la Phénicie dans son ensemble, à moins que, ponctuellement, nous ne précisions qu'il s'agisse de l'espace des cités, des ports, etc. L'espace n'induit pas, en effet, de notion d'appropriation, contrairement à celle de territoire. En ce sens, il se prête particulièrement bien au cas phénicien, puisqu'aucun Phénicien ne s'est jamais désigné comme membre d'une nation phénicienne ou d'une quelconque structure fédérale

[16] Les historiens utilisent volontiers *paysage* au sens d'espace (CHOUQUER et FAVORY 1991 : 9-22, ANTOINE 2000 : 11-13 ou ALCOCK, GATES et REMPEL 2004 : 456), alors que les géographes lui donnent un sens plus précis, d'apparence, de représentation. Ils tendent même à s'opposer au sens que lui donnent les historiens. Voir BRUNET, FERRAS et THÉRY 2004 : 373.

[17] Voir p. 14.

phénicienne[18]. Ce n'est que dans le regard des Grecs que cet espace forme une unité. C'est dans un sens similaire, et selon une acception volontairement souple, que nous employons l'expression d'*aire géoculturelle*.

Espace et aire géoculturelle constituent la première dimension de notre objet d'étude, tandis que le *territoire* incarne la deuxième. Ce terme désigne en quelque sorte une subdivision de l'espace que s'est appropriée un groupe humain[19]. Le groupe en question a le sentiment ou la conscience de s'être emparé de cette portion d'espace et, à ce titre, borne, défend et organise son territoire. L'autorité politique reconnue par le groupe a la charge de garantir l'intégrité du territoire, ainsi que sa mise en valeur, par la construction de voies de communication par exemple. La notion de territoire comprend ainsi de multiples aspects, à la fois juridiques, sociaux, culturels et même affectifs. Nous parlerons donc d'espace phénicien, mais nous étudierons le territoire d'une cité phénicienne. Les Phéniciens, en effet, se reconnaissent comme habitants d'une cité, c'est-à-dire comme Tyriens, Sidoniens, ou Arwadiens par exemple, même lorsqu'ils quittaient leur cité d'origine, à l'image des Sidoniens du Pirée ou des Tyriens de Délos[20]. L'attachement à cette appartenance montre l'importance du territoire d'origine dans la construction de l'identité des individus. Cette même adéquation identité-territoire était d'ailleurs reconnue par l'administration de l'Empire perse qui accordait une certaine autonomie à ces communautés civiques, c'est-à-dire à des groupes humains structurés politiquement et attachés à une terre[21].

La distinction entre le territoire et l'*arrière-pays*, dans le cas des cités portuaires phéniciennes, est parfois malaisée. L'arrière-pays est un terme complexe, dont nous n'utiliserons ici que le sens le plus neutre[22], celui d'aire d'approvisionnement (ou de desserte)

[18] Les Hellènes avaient bien davantage la conscience d'appartenir à un même ensemble culturel (les concours panhelléniques, tenus dès l'époque archaïque, en sont une manifestation), tout en conservant précieusement l'autonomie politique de leurs cités. C'est peut-être à travers ce filtre grec que Diodore (XVI, 41. 1) pense voir dans Tripoli un conseil pan-phénicien, jamais attesté par aucun document endogène par ailleurs.

[19] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2004 : 193-195. Pour l'unité culturelle grecque, voir Hérodote VIII, 144, au sujet de *to hellènikon.*

[20] BASLEZ et BRIQUEL-CHATONNET 1991 : 229-240 (pour les Sidoniens) et YON 2011 : 44-48 (pour les Tyriens). Pour les textes, voir *KAI* 60 pour les Sidoniens du Pirée et *ID* 1519 pour les Tyriens de Délos.

[21] BRIANT 1996 : 88 et 404. Les communautés sont l'équivalent d'*ethnos* dans les sources grecques et de *dahyu* dans les sources perses.

[22] Il existe une autre définition, à laquelle nous ne nous référons absolument pas, celle de l'arrière-pays comme « localisation idéologico-géographique qui désigne une sorte de complément spatial en forme de faire-valoir pour qui n'en est pas, arrière par rapport à l'avant, se doublant généralement d'un haut par rapport à un bas, d'une périphérie (ruralisante) par rapport à un centre (généralement urbain). Tout ce qui est arrière, *ad retro*, est à la fois vieillot et dépassé dans le temps et lointain et réduit dans l'espace. À l'écart, dépeuplé, difficile d'accès, relégué, l'arrière-pays est le complément indispensable du plat pays ou du bas-pays auquel il renvoie implicitement, étant souvent en cours de reconquête postérieure par le tourisme... Plus qu'une position

des ports. C'est ce qui, dans le pays ou la région du port, communique directement avec lui, est ravitaillé par lui ou lui procure des produits d'exportation[23]. Nous avons souhaité garder ce terme, puisque notre étude porte sur un espace en contact étroit avec le littoral et les grands ports de transit. En Phénicie, s'immisce toutefois, dans les échanges entre les ports et l'arrière-pays, un (en)jeu de domination politique. Par conséquent, nous utiliserons les termes comme arrière-pays ou territoire pour l'espace des cités, non comme de parfaits synonymes, mais pour souligner l'aspect économique ou l'aspect politique que nous prenons en compte dans la discussion.

L'ensemble de ces termes permet de cerner notre objet d'étude, mais aussi d'éviter, dans une certaine mesure, le clivage ville/campagne, urbain/rural. L'étude des interactions entre la ville et le milieu rural est de toute évidence pertinente dans le cadre d'une étude de territoire, mais elle doit se faire de manière judicieuse, à l'échelle de chaque grande agglomération phénicienne, et non pas seulement en considérant le cœur urbain de la cité, dans une opposition, inopérante en Phénicie, entre *asty* et *chôra*. L'emploi de la notion d'arrière-pays, ou de celle de territoire, permet de prendre en compte toute la diversité de l'espace soumis à la cité, de sorte que les interactions rural/urbain deviennent alors une des composantes de l'ensemble des relations qui font vivre le territoire. Nous avons également voulu limiter l'usage des qualificatifs rural et urbain dans la définition des agglomérations du corpus. Nous avons préféré une typologie plus neutre, dont nous expliquons la construction ci-dessous, afin d'éviter le « fatras classificatoire inextricable et surtout inopérant […] des "presque villes", des "agglomérations semi urbaines", "des agglomérations rurales", des bourgs, des villages, etc., autant d'approximations dont [P. Garmy] a dénoncé maintes fois le caractère réducteur, mécaniste »[24].

3.- L'émergence d'un objet d'étude : du paysage phénicien au territoire des cités phéniciennes

Si les chercheurs n'ont jamais nié le fait que les cités possédaient un territoire, en revanche ils ont tardé à l'étudier pour lui-même. S'intéresser aux interrelations entre les agglomérations et leur territoire n'est pas anodin dans une zone d'étude où, pendant

relative, un état». Voir BRUNET FERRAS et THÉRY 2004 : 45. Les auteurs précisent alors qu'arrière-pays n'est à employer, dans ce cas, qu'en toute conscience de ce qu'il véhicule.

[23] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2004 : 45. On trouve aussi la forme anglaise du mot : *hinterland*.

[24] GARMY 2012 : 20.

longtemps, l'existence d'une campagne phénicienne a été réfutée. Cela tient essentiellement au fait que, jusque dans les années 1980, la Phénicie, comme espace, était trop souvent appréhendée à l'aune de la description que donne Thucydide, au V^e^ siècle av. J-C.[25], de l'implantation d'établissements phéniciens en Sicile. On en a déduit que l'espace phénicien était composé de trois éléments : la mer, la montagne et les petits établissements urbains. De cette description est né un concept moderne, celui de *paysage phénicien*. Englobant les trois critères évoqués par l'historien grec, il était censé caractériser tous les établissements phéniciens, depuis les côtes du Proche-Orient jusqu'au détroit de Gibraltar. Les Phéniciens auraient en effet choisi, partout où ils se rendaient, des lieux d'implantation analogues à leur paysage d'origine[26] et n'auraient ainsi vécu que dans des villes, accrochées à flanc de montagne ou de colline et donnant accès à la mer.

Les progrès dans la connaissance des espaces phéniciens d'Orient et d'Occident ont rendu ce concept obsolète[27]. Nous ne nous attarderons guère sur le paysage phénicien dans notre enquête, tout simplement parce que le paysage n'est qu'une représentation moderne autant qu'antique, c'est-à-dire « un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins. Certains […] éléments n'ont pas attendu l'humanité pour exister ; mais s'ils composent un paysage, c'est à la condition qu'on les regarde. […] ces représentations sont extrêmement variables selon les sociétés et selon les personnes, selon les cultures et les modes de vie »[28]. Cette représentation, qui trouve son origine chez un historien grec, nous en apprend davantage sur les perceptions gréco-romaines de leurs voisins méditerranéens que sur l'espace phénicien antique. Chez les chercheurs contemporains, avant que l'occupation de l'espace ne devienne un objet d'étude, elle a surtout servi à opposer Grecs et Phéniciens dans leur rapport à l'espace. Si le concept a eu le mérite de donner un ancrage terrestre aux prétendus marins intrépides hérités d'Homère, il s'est ensuite révélé être un frein à la naissance d'une véritable recherche spatiale phénicienne.

L'occupation de l'espace ayant vocation à renseigner l'historien sur une société donnée, l'image des villes-ports phéniciennes « qui se jettent à la mer »[29] a entretenu l'idée d'une préférence impérieuse des Phéniciens pour la Méditerranée. Parallèlement, l'aspect

[25] Thucydide VI, 2.6.
[26] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 67-68 et 74-77. La première édition est de 1988.
[27] Voir, notamment CARAYON 2009 : 689-690, sur la diversité des contextes d'implantation des ports phéniciens et puniques.
[28] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 373.
[29] HERM 1996 : 77 (première édition en 1976).

urbain du paysage phénicien a pris une ampleur telle pour les chercheurs qu'ils n'ont pu envisager, pendant longtemps, des terres attachées aux cités et le développement d'activités agricoles. Déjà sous la plume d'E. Renan, le territoire des cités phéniciennes est qualifié de « banlieue étroite » [30]. Le choix de ce mot est particulièrement révélateur d'une certaine perception de l'espace phénicien. L'image a perduré jusqu'au XX[e] siècle, tant et si bien que les recherches sur les ressources des Phéniciens ne portent que sur des activités « urbaines » ou « maritimes », parmi lesquelles l'artisanat, le commerce et la navigation tiennent le devant de la scène[31]. L'agriculture semble presque étrangère au monde phénicien et punique. La plupart du temps, cette absence, inconcevable dans d'autres sociétés, grecque et romaine en particulier, a été justifiée en invoquant le fait qu'en Orient, les cités phéniciennes étaient très limitées dans leur extension en raison de la présence des royaumes syriens à l'intérieur des terres[32], alors qu'en Occident, les Phéniciens, obnubilés par le commerce, n'auraient même pas cherché à contrôler un territoire autour de leurs fondations[33]. Même Carthage n'aurait développé une agriculture qu'au moment de son essor, à partir du V[e] siècle av. J.-C., et surtout une fois son autonomie politique vis-à-vis de la Phénicie acquise[34]. L'idée d'une Phénicie côtière est si bien ancrée dans les esprits que, lorsque les fouilleurs de Tell[35] Anafa évoquent l'arrière-pays des cités phéniciennes, ils emploient ce terme non pour désigner le territoire même des cités, mais leur zone d'approvisionnement, comme si l'on avait affaire à des villes exclusivement portuaires, sans véritable ancrage continental[36].

Une autre caractéristique majeure du paysage phénicien qui a influencé la perception de l'espace, est la présence des montagnes, avançant parfois jusqu'au bord de la mer et

---

[30] RENAN 1864 : 836.

[31] Pour ne prendre que quelques exemples, en 1967 paraît un ouvrage consacré au Levant, intitulé *Le Levant et la mer, histoire et commerce*. Ce titre seul donne un aperçu de l'orientation scientifique des chercheurs lorsqu'ils abordent la zone du Proche-Orient antique : on y trouve la mer et le commerce. Les Phéniciens font d'ailleurs l'objet de deux chapitres, un mentionnant la production des ivoires et l'autre l'expansion en Méditerranée. Voir CULICAN 1967 : 5-6 (table des matières). Parmi les ouvrages de synthèse consacrés aux Phéniciens, bien souvent le titre souligne le lien des Phéniciens à la mer et aux activités marchandes : *Les Phéniciens marins des trois continents* (BAURAIN et BONNET 1992) ou *Les Phéniciens, l'antique royaume de la pourpre*, mettant ainsi l'accent sur un domaine artisanal certes réputé, mais pas exclusivement phénicien (HERM 1996). Enfin, dans le catalogue d'exposition *I Fenici* de Venise, la première partie de l'ouvrage, « La civilisation des Phéniciens », est largement consacrée au rapport des Phéniciens avec la mer (p. 20-22, 47-56 et 84-100) ; la troisième partie « Le monde de l'art » (p. 306-579) est entièrement dédiée aux diverses productions artisanales phéniciennes. Voir MOSCATI 1997a : Sommaire.

[32] MOSCATI 1997a : 22.

[33] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 74 et 86-96.

[34] LIPIŃSKI 1992 : 9.

[35] Le terme de *tell* a plusieurs orthographes différentes selon les publications (tell, tel, tall, tal). Nous avons choisi celui de *tell*.

[36] HERBERT 1994 : 12, 18 et 48.

devenant un obstacle aux communications terrestres[37]. Le morcellement géographique qui en découle serait responsable de la fragmentation politique de la Phénicie en de petits États autonomes : les cités[38]. L'image d'un espace découpé entre plusieurs unités politiques ne communiquant pas entre elles se traduit concrètement dans les publications qui n'affrontent pas le thème de l'emprise territoriale en général, mais qui proposent plutôt des inventaires, plus ou moins développés[39], de sites archéologiques connus. Le caractère lacunaire de la documentation n'est pas le seul responsable de cette appréhension de l'espace comme un chapelet de sites ; nous y percevons une vision biaisée de l'espace phénicien.

Bien que nous puissions reconnaître dans le concept de « paysage phénicien » une tentative de caractérisation de l'espace, force est de constater qu'il se réduit à un simple cadre excessivement rigide, et qu'il ne fait nullement émerger un objet d'étude à part entière[40]. Le déterminisme géographique est certes fort, dans l'espace phénicien, avec la mer et la montagne, mais il ne scelle pas pour autant un destin exclusivement maritime. Dans les années 1990, un mouvement se dessine au sein des études phéniciennes, qui part d'un bilan des recherches menées depuis les années 1950 et propose de nouvelles problématiques. La place de l'espace dans l'équation phénicienne commence alors à gagner en importance.

En 1995, la contribution de J.-F. Salles[41] dans le grand ouvrage de synthèse édité par V. Krings, *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche*, marque une rupture dans la définition traditionnelle de la Phénicie. L'auteur propose en effet que l'espace phénicien ne soit plus seulement considéré comme un arrière-plan, un port d'où l'on part, mais qu'il soit enfin conçu comme un sujet de recherche à part entière au sein des études phéniciennes. Il constate nécessairement le manque de données concrètes sur l'étendue de la Phénicie et la subjectivité des choix qui président à sa définition par les Anciens et par les Modernes. Pour la première fois, il remet en question la définition traditionnelle de la

[37] MOSCATI 1997d : 20. L'auteur décrit la Phénicie comme « une bande côtière plus ou moins large selon l'avancée des montagnes : ici une cinquantaine de kilomètres, là un peu moins, *jusqu'à se confondre avec la mer quand les promontoires montagneux s'avancent juste au-dessus d'elle* » (nous soulignons).

[38] LIPIŃSKI 1992 : 350 et MOSCATI S. 1997 : 20. La même idée a souvent servi d'explication au morcellement politique de la Grèce ancienne. Voir OSBORNE 2012 : 24-26.

[39] LIPIŃSKI 1992 : 350, avec la carte p. 349, GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 74, ainsi que CIASCA 1997 : 170-184.

[40] Le cas de J.-P. Rey-Coquais, qui mène une étude sur le territoire d'Arwad dans les années 1970, fait alors figure d'exception. Nous y revenons plus bas. Voir p. 260.

[41] SALLES 1995 : 553-582.

Phénicie et invite les chercheurs à s'emparer de cette question. S'il ne résout pas la question de la délimitation du pays des Phéniciens, il ouvre utilement la voie à des approches scientifiques nouvelles. Plutôt que de parler de la Phénicie comme un tout, comme un espace donné, il invite les chercheurs à tenter de comprendre les cités phéniciennes quant à leur fonctionnement spécifique et leur emprise territoriale propre. En d'autres termes, l'article de J.-F. Salles ouvre la voie à des approches micro-régionales de l'histoire phénicienne.

Les grandes synthèses parues sur Arwad et Sidon en fournissent deux exemples[42]. Dans le cas de la cité septentrionale, J.-P. Rey-Coquais fait figure de précurseur avec la publication, dès 1974, d'une étude sur Arwad dans ses rapports avec le territoire, la pérée[43]. L'historien s'appuie sur des sources archéologiques et surtout littéraires, qu'il a collectées et traduites, ainsi que sur une précédente recherche sur l'étendue du territoire arwadien, effectuée par H. Seyrig en 1964, à partir du matériel numismatique. Plus récemment, le dossier a été repris et amplifié par F. Duyrat. Ces études se sont avérées innovantes dans leur manière de procéder : partant des sources traditionnelles de l'historien, elles abordent une grande variété de problèmes historiques dont celui de l'organisation du territoire. Ce dernier est désormais vu comme une entité cohérente, rattaché à la cité et occupé par différentes agglomérations interconnectées. Elles sont encore présentées une à une, mais une réflexion sur les relations qu'elles tissent entre elles est ébauchée.

Pour Sidon, en 1989, 2004 et 2005, J. Elayi a fait paraître des études sur la cité à l'époque achéménide[44]. Le propos de l'auteur y est essentiellement politique, mais elle propose systématiquement un bilan des ressources – notamment agricoles – de Sidon, afin de mieux comprendre la politique économique de la cité. Pour la Sidon hellénistique, il a fallu attendre la thèse de C. Apicella, en 2002, qui a proposé une grande synthèse historique inédite sur la cité méridionale, en se montrant attentive à son emprise territoriale. Elle aussi convoque toutes les sources disponibles, archéologiques, épigraphiques, numismatiques et littéraires pour aboutir à des conclusions essentiellement d'ordre économique et politique. Une fois encore, l'auteur a engagé une réflexion sur la cité dans son environnement et a questionné l'interaction entre les Sidoniens et leur territoire autour des thèmes de la mise en valeur, de l'exploitation agricole et des circulations.

[42] Tyr dans une moindre mesure. L'article d'A. LEMAIRE en 1991 n'a jamais servi de fondement à une étude plus globale, à la manière de celles que nous citons ici.
[43] Littéralement, le territoire au-delà. Il s'agit du territoire continental de la cité insulaire.
[44] ELAYI 1989, ELAYI 2004 et ELAYI 2005.

Dans la même perspective d'un renouvellement des échelles de réflexion sur l'espace phénicien, un programme de prospections archéologiques s'est mis en place en Syrie et au Liban pour réfléchir au fonctionnement de microrégions, telles le massif libanais, la plaine du Akkar, ou encore le sud de la Béqaa. La première région concernée fut celle du Akkar, prospectée par J. Sapin dès la fin des années 1980. D'autres phases d'exploration ont suivi, après la guerre du Liban, à la fin des années 1990 et dans les années 2000[45]. L'arrière-pays giblite a également été prospecté dans les années 1990, puis de 1999 à 2005[46]. Notons également d'importants projets de prospection archéologique dans la vallée de la Béqaa, à partir des années 2000[47], bien que la réflexion sur l'occupation de la vallée ait été initiée par C. Ghadban dès les années 1980[48].

Ces prospections ont en commun d'appartenir à de plus vastes projets archéologiques qui visent tous à mieux connaître un ensemble régional et les circuits de communication qui relient cet ensemble à d'autres et facilitent les circulations entre les établissements qui y sont implantés. Ces programmes de recherche s'appuient sur le renouvellement des pratiques archéologiques et en particulier de la prospection : à partir des années 1980, les archéologues ont en effet cherché à transformer cette méthode traditionnelle, destinée au repérage des sites à fouiller, en outil efficace pour la connaissance du contexte des sites et de leur insertion dans des réseaux[49]. Ainsi, ces différents programmes ont renouvelé les problématiques et les approches concernant le peuplement des zones concernées[50] et abouti à des fouilles ponctuelles. Bien que ces travaux s'inscrivent souvent dans une perspective archéologique et cherchent à obtenir une stratigraphie et l'évolution de l'occupation d'un site, la question de

[45] Les résultats des prospections dans les années 2000 n'ont pas toujours été publiés. Nous pouvons tout de même citer les travaux de J. Sapin, SAPIN 1980 et SAPIN 1989, ainsi que ceux de K. Bartl, BARTL 1998-99 : 169-179 et BARTL 2007-08 : 130-140.

[46] MONCHAMBERT et DALIX à paraître (pour les années 1990) et ALIQUOT 2006 : 125-135 (pour le programme de 1999-2005).

[47] Notamment à la suite de la reprise des fouilles au tell Kamid el-Loz. Voir HEINZ *et al*. 2001 : 5-91 et KULEMANN OSSEN *et al*. 2007-8 : 168-181.

[48] GHADBAN 1981 : 143-75, GHADBAN 1987 : 217-239, et HOŠEK 2011.

[49] FERDIÈRE et ZADORA RIO 1986 : 11. Le renouvellement de la prospection et des méthodes archéologiques en France a été influencé par la *New Archaeology* américaine et par l'école britannique de la *Landscape Archaeology*. Voir aussi CHOUQUER et FAVORY 1991 : 9-22 sur l'ensemble des nouvelles approches spatiales en archéologie, ainsi que ALCOCK, GATES et REMPEL 2004 : 456, sur la naissance de la prospection archéologique moderne en Méditerranée. Voir aussi BRUNET 2007 : 31-33, sur la revalorisation de la prospection en Grèce. Voir enfin COMPATANGELO-SOUSSIGNAN *et al*. 2008 : 13. Malgré un retard de la France dans le domaine de la modernisation des pratiques archéologiques, les auteurs constatent un renouvellement certain de l'arsenal méthodologique et du dialogue interdisciplinaire.

[50] En particulier pour des époques antérieures, comme l'âge du Bronze et les périodes préhistoriques. Voir, par exemple, SANLAVILLE *et al.* 1994 : 5-19.

l'inscription des sites concernés dans des réseaux politiques et d'échanges est abordée dans les travaux les plus récents.

L'espace est donc passé, suite à des réorientations scientifiques, du statut d'arrière-plan des cités à celui d'objet d'étude à part entière. Il revêt essentiellement deux dimensions, dont la première est politique : les chercheurs réfléchissent sur les frontières, le statut des sites et les conflits géopolitiques. La seconde dimension est essentiellement économique et culturelle, et comprend un ensemble de recherches sur les circulations, les réseaux, les échanges commerciaux, les transmissions culturelles. Si les informations tirées des études que nous venons d'évoquer ont été précieuses et même indispensables dans la construction de notre propre enquête, les objectifs poursuivis ici ne sont pas les mêmes. Partis d'informations historiques, les chercheurs se sont ensuite questionnés sur l'espace des Anciens. Notre chemin se dessine en sens inverse. Nous souhaitons saisir ce que nous pouvons de l'espace phénicien grâce aux données archéologiques, comprendre cet espace et en tirer des informations de type historique. En effet, notre travail vise à comprendre quels rapports le cœur urbain de la cité entretient avec son arrière-pays, selon quelles dynamiques et quelles organisations. Nous chercherons également à comprendre comment sont impliquées les agglomérations de l'arrière-pays dans les réseaux d'échange, à échelle locale, micro-régionale, ou régionale. Le moment est venu, dans cette présentation, de définir plus précisément le cadre historique de notre recherche, puis les paramètres de notre démarche, ainsi que les stratégies d'enquête.

4.- D'Alexandre à Pompée, le choix de la période hellénistique

Le choix de la période hellénistique, comme cadre chronologique de cette étude, s'est fait dans la continuité des recherches de Master pour différentes raisons d'ordre scientifique. D'une part, le dossier d'Oumm el Amed, site occupé essentiellement pendant les quelques trois siècles considérés, avait déjà montré, lors du Master 1, tout le potentiel d'un réexamen attentif d'un corpus archéologique, même ancien[51]. D'autre part, l'extension du questionnement appliqué à ce corpus à une dizaine d'autres *corpora*, provenant par exemple

[51] GUILLON 2008a. Le mémoire de Master 1, intitulé *Oumm el Amed : un village phénicien à l'époque hellénistique, entre hellénisation et tradition*, avait pour objectif le réexamen du corpus archéologique publié par M. Dunand et R. Duru, (DUNAND et DURU 1962) à la lumière des avancées scientifiques depuis les années 1940 (années de la fouille).

de Tell Anafa, de Tell Kazel et de Kamid el-Loz[52], a ouvert des pistes de réflexion sur les réseaux et sur le fonctionnement des sites entre eux[53], qui ont nécessité de se concentrer à nouveau sur un corpus hellénistique, avec une approche plus dynamique, présentée dans la première partie de notre étude.

Ce choix de l'époque hellénistique est d'autant plus légitime que cette période a fait l'objet d'une profonde réévaluation scientifique depuis peu, entraînant l'émergence d'intéressantes perspectives de recherche. Si, en 1978, C. Préaux posait déjà la question du bien fondé et de la cohérence de ce découpage historique[54], il a fallu attendre encore quelques années avant que les historiens et les archéologues ne reviennent sur une lecture de l'époque adoptée dès le XIX^e^ siècle, qui fondait l'ensemble de ses interprétations sur une vision unilatérale de la dynamique entre Grecs et Proche-Orientaux.

Au cours du XIX^e^ siècle, en effet, J. G. Droysen (1808-1884) invente la période hellénistique, avec sa notion d'*Hellenismus*[55]. Pour la première fois, un historien abandonne la théorie qui y voit la longue décadence de la Grèce – et même d'Athènes – classique pour proposer une autre grille d'interprétation[56]. Le fait caractéristique de la période serait, selon lui, la fusion de la culture grecque avec les cultures orientales, initiée et encouragée par Alexandre[57]. L'idée de la fusion est rapidement abandonnée, mais toute l'attention des historiens postérieurs reste concentrée sur les rapports culturels qu'entretiennent les Gréco-Macédoniens et les habitants du Proche-Orient. Rapidement, en lien avec l'expansion coloniale européenne, ils sont interprétés au miroir du colonialisme. Les parallèles s'établissent avec aisance entre les colons européens et les troupes gréco-macédoniennes, Alexandre en tête, ainsi qu'entre les Africains, ou les Asiatiques, et les barbares de l'Antiquité[58]. L'ensemble des peuples colonisés par Alexandre intègrent la catégorie générique d'Orientaux, dans le cadre du processus, initié dès le XVIII^e^ siècle, de construction intellectuelle d'un Orient autre, éloigné et destiné à être dominé par les Européens issus d'un

[52] Nous avons pris ces trois exemples qui ont été fouillés assez récemment, jusqu'à aujourd'hui pour Kazel (les fouilles se sont arrêtées en 2011 en raison des troubles en Syrie) et Kamid el-Loz.
[53] GUILLON 2009. Voir notamment la conclusion, p. 239-245. L'analyse du mobilier de douze sites archéologiques avait laissé entrevoir une image dynamique des arrière-pays phéniciens.
[54] PRÉAUX 2003 (1^ère^ éd. 1978) : 5. L'auteur se demande si « cette époque constitue […] une entité historique qu'on puisse caractériser par un ou plusieurs phénomènes tenus pour déterminants ».
[55] *L'Histoire de l'Hellénisme*, dans laquelle il développe sa théorie de la fusion, paraît en 1877-1878, mais il s'agit, en fait, de la réunion de trois volumes parus entre 1833 et 1843.
[56] CABANES 1995 : 9 ou BASLEZ 2004 : 16 (sur l'invention de la période hellénistique).
[57] PRÉAUX 2003 : 5.
[58] BRIANT 1982 : 183.

Occident progressiste et plus évolué[59]. L'époque hellénistique est lue, en parallèle, comme le moment où les Grecs apportent la civilisation à l'Orient, avec l'urbanisation, la fondation de cités et la diffusion de la langue, de la philosophie et des savoirs[60].

Dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, la décolonisation, le mouvement tiers-mondiste et le marxisme invitent à revoir la lecture de l'époque hellénistique, sans pourtant remettre en question la dichotomie Grecs/Orientaux. Désormais, on parle d'acculturation, de déculturation et surtout de contre-acculturation et de résistance culturelle[61]. Toutefois, à partir des années 1980, la chute de l'URSS, l'émergence de nouveaux pays et le processus de réflexion et d'institutionnalisation du multiculturalisme Outre-Atlantique[62] font éclater la vision d'un monde bipolaire et émerger, dans le même temps, celle d'un monde pluriel, multipolaire, pluriculturel. Cela a permis aux historiens de réfléchir à d'autres manières d'appréhender l'époque hellénistique, en s'inspirant de l'anthropologie et de l'ethnologie, et en tentant de dépasser le précédent schéma binaire, peu opérationnel pour analyser un corpus de données toujours plus ample[63]. Les travaux de recherche portent alors toujours, en premier lieu, sur les rapports culturels, envisagés en termes d'échanges, d'influences, de bricolages identitaires. Le travail de redéfinition des notions et des approches aboutit, dans le même temps, à éviter l'emploi des concepts connotés d'*hellénisation* ou d'*acculturation*, et à en privilégier d'autres, comme le *transfert culturel*[64], plus souple, plus riche et facilement adaptable à l'hétérogénéité des situations et des contextes hellénistiques.

Parallèlement, les chercheurs œuvraient pour mettre fin à ce que P. Cabanes nomme « l'histoire en cloche »[65], c'est-à-dire une approche qui considérait chaque époque comme une

[59] SAID 2005 : 13-19.
[60] BASLEZ 2004 : 16.
[61] Voir, par exemple, BASTIDE 1998, sur l'ensemble des relations développées par deux groupes en contact, l'un dominant et l'autre dominé. Voir également WAELKENS, POBLOME et VYNCKE 2010 : 19-23.
[62] CAZEMAJOU et MARTIN 1983 : 7-21. La déségrégation scolaire, à partir de 1954, et la naissance d'une réflexion sur l'ethnicité, connotée positivement à partir des années 1960 (l'*ethnic pride*) ont été un des moteurs de l'élaboration de la pensée du multiculturalisme. Voir également LACORNE 1997 : 9-16 (pour une brève présentation de la réflexion américaine sur le multiculturalisme) et 20 (pour une définition du multiculturalisme).
[63] BRULÉ 2003 : 9.
[64] Elaboré vers 1985 par M. Espagne et M. Werner, pour parler des relations franco-allemandes, il a été rapidement repris par les antiquisants. Voir COUVENHES et LEGRAS 2006 : 5-8. Sa grande plasticité permet d'englober l'ensemble des notions connues des historiens, qui font débat, comme celles d'acculturation, d'hybridation, de syncrétisme ou encore d'hellénisation, afin de les dépasser. Plus qu'un dogme ou qu'une doctrine, ses inventeurs l'ont pensé comme une méthode couvrant un vaste champ d'investigation : les objets déplacés dans l'espace pour le transfert, les chemins empruntés, le contexte de départ et d'accueil, etc.
[65] CABANES 2005 : I.

unité autonome, avec une phase de gestation, un apogée et une phase de déclin. Or, avec le développement de thématiques se rapportant à la dialectique *Continuity and Change*[66], les chercheurs regardent désormais les périodes dans leurs interactions et connexions temporelles. En ce qui concerne l'époque hellénistique, c'est le développement des études achéménides, depuis une trentaine d'années[67], qui a aidé à changer le point de vue scientifique : la période hellénistique n'est plus vue comme une rupture, mais comme un moment historique avec ses héritages, ses évolutions et ses innovations. De ce point de vue, la collection *Persika*, fondée par P. Briant, est un exemple parlant de ce renouvellement. Elle offre des travaux tant sur l'époque perse que sur les débuts de la période hellénistique au Proche-Orient. Son premier numéro, conçu comme un bilan des avancées scientifiques, se distingue également par la place qu'il fait aux études régionales[68].

Celles-ci, dont nous avons vu qu'elles étaient actuellement en plein développement, représentent en effet un axe indispensable aux études achéménides. Pour la Phénicie, la revue et série *Transeuphratène* réunit les résultats de recherches pluridisciplinaires sur la province éponyme de l'Empire perse[69]. Les contributions proposées, qui font souvent le lien avec l'époque hellénistique, proposent d'intéressants comparants pour nos propres études ; plusieurs d'entre elles nous ont d'ailleurs servi dans l'analyse du territoire d'Arwad, en Phénicie du Nord[70].

Pour l'ensemble de ces raisons, et en particulier parce que notre recherche soulève, elle aussi, la question des changements survenus à l'époque hellénistique, par le biais d'une étude territoriale, la délimitation conventionnelle de cette période, de la mort d'Alexandre à Babylone en 323 av. J.-C. jusqu'à l'arrivée de Pompée en Orient en 66 av. J.-C., ou l'avènement d'Auguste en 30 av. J.-C., ne peut convenir. Nous lui avons préféré un cadre chronologique plus souple, intégrant les années 340-320 av. J.-C., qui permet de prendre en compte la Phénicie dans son contexte achéménide, du moins pour les dernières décennies de

[66] BRIANT et JOANNÈS 2006 : 11.

[67] Les *Achaemenid Workshops*, qui réunissent l'ensemble des spécialistes du monde achéménide, ont débuté en 1983, à l'initiative de H. Sancisi-Weerdenburg et A. Kuhrt. Le dernier a eu lieu en 1990 à Ann Harbor. Ces rencontres internationales ont marqué un véritable tournant pour un domaine d'étude laissé longtemps partiellement en friche en impulsant une dynamique ensuite entretenue par différents colloques, dont deux ont eu lieu au Collège de France en 2003 et 2004. Voir BRIANT et BOUCHARLAT 2005, ainsi que BRIANT et JOANNÈS 2006.

[68] BRIANT 2001b : 5.

[69] http://transeuphratene.com/index.php/fr/transeuphratene.html (dernière visite le 21 juin 2013). La présentation de la Série sur son site internet résume parfaitement les objectifs.

[70] Voir SAPIN 1989 : 21-54 (sur l'existence d'un domaine royal près de la pérée) ou encore ELAYI et HAYKAL 1996 (sur les usages funéraires des Phéniciens du Nord).

celui-ci. Comment, en effet, comprendre les changements sans point de comparaison ? Quant à la fin de l'époque hellénistique, si nous avons choisi de considérer l'intervention de Pompée comme une borne, dans la mesure où elle permet la mise en place, au Proche-Orient, d'une logique territoriale et politique différente[71], nous estimons qu'elle s'étend jusqu'au milieu du I^er^ siècle av. J.-C. Des données plus anciennes seront cependant également prises en compte, pour l'éclairage qu'elles peuvent fournir. Ainsi, nous avons recensé des céramiques importées d'Attique sur certains sites archéologiques datant du début du IV^e^ siècle[72]. Comme nous en trouvons également de la fin du IV^e^ siècle, cela permet de travailler sur l'hypothèse du maintien des circuits d'échanges traditionnels, même après la conquête d'Alexandre. De la même manière, des informations concernant les productions agricoles romaines ont été utilisées dans notre analyse, sans pour autant remettre en question la nature spécifique de chaque contexte[73].

Le choix de l'époque hellénistique s'est donc imposé avec l'ambition d'aboutir à une nouvelle lecture du territoire phénicien durant cette période, au sens large. Pourtant, *a priori*, *Phénicie* et *hellénistique* sonnaient comme deux termes antithétiques. Longtemps, en effet, les historiens ont considéré l'arrivée d'Alexandre en 333 av. J.-C. et l'entrée des cités phéniciennes dans le giron gréco-macédonien comme le terme de l'histoire phénicienne[74]. C'est une fois encore le développement des études régionales qui a fait émerger un tout autre tableau que celui d'une culture phénicienne diluée dans un hellénisme triomphant. Les débats portant sur la scène historiée de la tribune du sanctuaire d'Eshmoun à Sidon[75] montrent bien à quel point la Phénicie hellénistique est un cas complexe où se joue, plus qu'une confrontation culturelle gréco-phénicienne, une rencontre à paramètres multiples, politiques, économiques, territoriaux et culturels. Le colloque international sur la Phénicie hellénistique, tenu à Toulouse[76] en février 2013 prouve que nous sommes encore loin d'avoir complètement

[71] SARTRE 2001 : 449-451.
[72] Par exemple à Oumm el Amed, Akko, Dor ou Cheikh Zenad. Voir, dans les Annexes, le tableau attributaire de la période 1, p.659.
[73] Voir chapitre 3, 63.
[74] BAURAIN 1986 : 7-28. L'auteur aborde les significations chronologique et géographique du terme « phénicien ». Selon lui, la thèse de la rupture (du I^er^ millénaire comme du IV^e^ siècle) qui bornerait l'époque phénicienne n'est pas soutenable. Ni pendant cette période, ni avant, ni après, les habitants de la région ne se sont reconnus comme des Phéniciens. Selon l'auteur, ce sont les auteurs grecs qui sont « *responsables de la mise en évidence d'une réalité phénicienne* » (p. 21, en italique dans le texte). Les propos de l'auteur sont confortés par les découvertes archéologiques des années ultérieures.
[75] STUCKY et MATHYS 2000 : 142. Voir aussi APICELLA 2006 : 144-151, pour un bilan des hypothèses d'interprétation et des débats autour de la tribune d'Eshmoun.
[76] Actes à paraître dans *Topoi*.

exploité l'ensemble des pistes de recherche portant sur cette région dans le contexte de la domination grecque.

La conclusion du colloque, proposée par M. Sartre, a d'ailleurs judicieusement souligné les difficultés d'exploitation de la documentation, lacunaires et d'accès malaisé, notamment en raison du contexte géopolitique actuel. Par conséquent, ce que nous proposons dans cette étude, ce n'est pas de renouveler les données, mais bien d'exploiter celles dont nous disposons, anciennes et récentes, dans une autre perspective, inspirée par des études déjà menées ou en cours de réalisation, tout autour de la Méditerranée.

5.- Période hellénistique et périodisation de notre enquête

Comme les sources archéologiques sont datées ou datables, au moins de manière approximative, nous avons pu définir des périodes d'analyse plus courtes que les trois siècles de l'époque hellénistique. Différents réseaux ont ainsi pu être modélisés[77]. Nous avons donc divisé le cadre chronologique de l'étude en trois grands moments. Ce découpage a été dicté par l'état du corpus et par de grands événements géopolitiques qui ont pu avoir un impact sur l'organisation territoriale des cités. Le premier moment s'étend du IV^e^ siècle à la fin du III^e^ siècle av. J.-C. Il correspond à la mise en place des royaumes hellénistiques. Cette période est celle où l'héritage achéménide est certainement le plus prégnant, puisque la construction des États hellénistiques se fait à partir du patrimoine de l'époque précédente, notamment en termes d'organisation territoriale. Nous le voyons clairement avec Alexandre, qui s'appuie sur les cadres administratifs de la période achéménide[78] ou encore avec les Lagides, qui mettent habilement à profit une structure étatique ayant fait ses preuves à l'époque précédente[79]. Quant aux premiers Séleucides, même s'ils mettent en place une administration nouvelle, ils ne remettent pas en cause l'intégrité territoriale et l'autonomie politique de plupart des communautés[80] autrefois reconnues par les Achéménides, comme la cité d'Arwad[81].

[77] Les interprétations que nous en avons tirées, en revanche, tiennent compte de toutes les nuances de datation enregistrées dans le corpus.
[78] SARTRE 2001 : 85.
[79] VAN COMPERNOLLE 2003 : 39.
[80] Par communauté, il faut entendre des unités associant une organisation humaine avec un territoire précis. Ces communautés peuvent être des dynastes, des cités, des sanctuaires ou des *ethnè* (comme celle des Juifs).
[81] SEYRIG 1964 : 21 (pour le cas d'Arwad) et VIRGILIO 2003 : 140-146, ainsi que CAPDETREY 2007 : 220 (pour l'attitude des Séleucides vis-à-vis des cités phéniciennes).

Le deuxième temps que nous avons délimité couvre le II^e^ siècle av. J.-C. L'ensemble de l'espace phénicien est alors intégré au royaume séleucide après la conquête d'Antiochos III vers 200 av. J.-C. Nous savons que cette intégration est progressive, car les Séleucides souhaitent réussir l'intégration de cette région riche et stratégique pour le royaume. Ils ne bouleversent donc pas les anciennes structures ptolémaïques. La conservation des titres, et probablement des charges, des hauts fonctionnaires dirigeant la Phénicie en est une preuve[82]. Les cités phéniciennes, tout comme sous les Lagides, conservent une certaine autonomie, mais il est possible que le nouveau dialogue qu'elles entretiennent avec un pouvoir central différent ait modifié leur configuration territoriale[83].

Le dernier temps débute à la fin du II^e^ siècle, lorsque les cités phéniciennes regagnent leur indépendance. Elles prennent, à ce moment, leurs distances vis-à-vis du pouvoir central, ce qui se traduit, notamment, par la naissance d'ères autonomes dont nous trouvons la trace sur les monnaies[84]. Elles possèdent alors pleinement leur territoire, sans obligation envers une dynastie séleucide sur le déclin. Elles peuvent, *a priori* en toute liberté, développer des échanges avec de nouveaux partenaires, ou les renforcer avec des associés traditionnels. La Galilée et la Judée pourraient sembler des partenaires de choix. Pourtant, alors que les cités phéniciennes s'affirment comme des États locaux indépendants, d'autres entités apparaissent : les tyrans locaux comme Zoïlos, qui dirige plusieurs cités de la côte palestinienne, et surtout les puissances montantes hasmonéenne et ituréenne sont autant de nouveaux acteurs sur la scène politique régionale. La question est donc de comprendre la place des cités dans cette nouvelle donne géopolitique et d'analyser, dans un second temps, l'impact d'une redistribution des cartes politiques sur la configuration territoriale des cités.

Cela aboutit à la modélisation de trois réseaux différents. Nous nous sommes ainsi demandé si les réseaux étaient influencés par les changements politiques ou bien s'ils suivaient d'autres logiques, comme celles des réseaux de distribution qui ne s'arrêtent pas aux nouvelles frontières nées des événements politiques, ainsi qu'en témoigne la distribution des *ESA*, ces céramiques produites dans quelques centres seulement, que nous commençons à

[82] CAPDETREY 2007 : 275 et 325-326.
[83] Nous pensons, par exemple au développement de nouvelles productions pour d'autres débouchés, à de nouveaux circuits de circulation et donc de distribution des biens, etc.
[84] SARTRE 2001 : 379-380.

identifier, et qui sont exportées dans toute l'aire proche-orientale[85]. Il est évident que les réseaux ne se modifient pas brutalement à chaque moment, mais il ne nous a pas semblé souhaitable, compte tenu du caractère fragmentaire de la documentation, de multiplier les constructions de réseaux et donc les phases d'analyse. L'objectif poursuivi est bien de déterminer les grandes tendances de l'organisation territoriale phénicienne sur le long terme de l'époque hellénistique.

6.- Les études spatiales pluridisciplinaires, des exemples à suivre pour la Phénicie

Dans cette optique, nous avons travaillé en nous intéressant aux différentes recherches qui envisagent l'espace et l'analysent comme une des composantes des sociétés anciennes. Les études puniques constituent, sur ce plan, un premier modèle scientifique fécond. Contrairement aux études phéniciennes, elles ont en effet développé assez tôt une tradition d'étude spatiale, principalement centrée sur la campagne et les arrière-pays du monde punique. Dès 1979, au premier Congrès international des études phéniciennes et puniques, B. S. J. Isserlin dressait un bilan des recherches en cours sur ce thème[86] et surtout des perspectives qu'elles ouvraient pour une meilleure connaissance des Phéniciens et des Puniques. En un mot, il mettait en place les principes des futurs travaux développés en Sardaigne, à Ibiza, en Andalousie et en Afrique du Nord : la nécessité de réfléchir à un programme de recherche cohérent[87], de développer la prospection archéologique déjà remarquée pour ses résultats encourageants[88], d'avoir recours à des outils comme la modélisation[89].

En 1995, lors du quatrième Congrès international des études phéniciennes et puniques, trois communications montrent une évolution par rapport à l'état des recherches dénoncé par B. S. J. Isserlin[90]. Toutefois, les avancées qu'elles présentent ne concernent que le domaine punique ou le domaine phénicien de l'expansion. À cette date, il est clair que les études spatiales puniques évoluent de manière indépendante, très certainement en raison d'une

[85] ELAIGNE 2007 : 113-123. L'auteur présente les grands ateliers dont les productions céramiques ont été retrouvées à Beyrouth. L'identification se fait par diverses analyses physico-chimiques de la pâte et du vernis, ainsi que par des considérations de style.
[86] ISSERLIN 1983 : 157-163. B. S. J. Isserlin évoquait, par exemple, les travaux de F. Barreca en Sardaigne, sur lesquels nous revenons au Chapitre 1, p. 91.
[87] ISSERLIN 1983 : 163.
[88] ISSERLIN 1983 : 162.
[89] ISSERLIN 1983 : 161.
[90] GÓMEZ BELLARD 2000 : 353-359, MOREL 1995 : 411-423 et FERCHIOU 1995 : 435-445.

documentation plus abondante et surtout plus accessible[91]. Tout d'abord, C. Gómez Bellard regrette que la communication de B. S. J. Isserlin n'ait pas suscité plus de réponses auprès des historiens et des archéologues, car elle posait l'hypothèse de l'existence d'une véritable colonisation agricole phénicienne et punique[92]. Selon lui, le retard considérable des connaissances sur l'occupation du sol dans le monde phénico-punique provient de l'utilisation privilégiée des sources classiques et du manque d'investigations sur le terrain[93]. L'étude qu'il présente, après avoir formulé ces constats, apparaît aujourd'hui comme un travail précurseur des grands projets de recherche sur les arrière-pays phénico-puniques. À Ibiza, à partir de 1982, suite à des découvertes ponctuelles[94], les archéologues ont en effet mis en place un grand programme de fouilles et de prospections. Les premières conclusions font apparaître la dimension diachronique de cette problématique, en prenant en compte l'évolution du peuplement de l'île.

J.-P. Morel, à son tour, aborde la question de l'occupation du sol par les Phéniciens et les Puniques, et plus particulièrement celle de l'agriculture. Il souligne, comme B. S. J. Isserlin et C. Gómez Bellard, l'apport de l'archéologie, en particulier celui de l'étude des amphores, contenants privilégiés des produits agricoles. En écho à la communication de B. S. J. Isserlin, il évoque également la question de la colonisation agricole en Sardaigne (où les travaux archéologiques sont déjà avancés)[95] et conclut que le problème agraire existe bien dans le monde punique – et phénicien de l'expansion – et qu'il prend un « singulier intérêt »[96], compte tenu de la progression des données en Méditerranée occidentale. La dernière communication concernant les arrière-pays puniques est celle de N. Ferchiou, sur le paysage préromain en Tunisie. L'auteur y présente la variété et la complexité du territoire préromain[97]. L'intérêt de l'étude réside dans l'établissement d'une typologie des sites archéologiques identifiés lors de prospections[98]. Pour cela, N. Ferchiou utilise une méthode qualitative : elle note la présence – ou l'absence – de certains éléments qu'elle a sélectionnés auparavant selon

[91] À cette date, la guerre du Liban vient seulement de s'achever. Les recherches archéologiques, hors du centre de Beyrouth, ne reprennent toutefois que quelques années plus tard.
[92] GÓMEZ BELLARD 2000 : 353-359. Cette hypothèse est rappelée p. 353.
[93] GÓMEZ BELLARD 2000 : 353. La comparaison est faite avec le monde grec, pour lequel se multipliaient déjà les prospections, les fouilles de sites ruraux et les œuvres de synthèse.
[94] GÓMEZ BELLARD 2008 : 48-52.
[95] MOREL 2000 : 417-418.
[96] MOREL 2000 : 422-423.
[97] FERCHIOU 1995.
[98] L'absence de fouilles est une des limites que l'auteur de manque pas de commenter. FERCHIOU 2000 : 437.

leur pertinence pour son étude, comme les fortifications[99]. Elle peut ainsi caractériser l'occupation d'aires géographiques déterminées et étudier l'évolution du peuplement, en termes d'intensité et de types d'activités.

L'année 2008 est marquée par une publication d'envergure qui illustre le plein développement des études spatiales puniques. P. Van Dommelen et C. Gómez Bellard proposent, en effet, une synthèse collective intitulée *Rural Landscapes of the Punic World*[100]. Résolument pluridisciplinaire, bien que l'archéologie y occupe une grande place, cette synthèse fait le point sur les recherches et leurs résultats pour chacune des grandes aires puniques : Afrique du Nord, péninsule Ibérique[101], Ibiza, Malte et Sicile, Sardaigne[102]. Les données archéologiques, provenant de fouilles anciennes ou d'opérations archéologiques récentes, sont replacées et interprétées dans leur contexte géographique et historique. La définition de l'espace s'est ainsi complexifiée ; les auteurs n'ont pas seulement cherché des limites au domaine punique, ils ont essayé d'en comprendre le fonctionnement, la cohérence, au niveau local comme régional[103]. Les sites sont classés selon leur importance relative dans la région considérée, mais aussi selon les ressemblances qu'ils présentent avec ceux d'autres aires géographiques. L'ensemble des contributions développe également une réflexion sur le fonctionnement des sites entre eux, sur les réseaux de distribution et d'exportation des produits agricoles. Plus qu'un bilan des recherches, cette grande synthèse propose un travail conceptuel de définition des arrière-pays puniques : multiples et complexes, ils sont parfaitement intégrés à l'espace ouest-méditerranéen, plus vaste. Ils n'appartiennent pas à un

[99] FERCHIOU 2000 : 436 et 439 (un schéma typologique y illustre le propos de l'auteur).

[100] VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008.

[101] Pour la Péninsule Ibérique paraît, en 2008 également, un long article de J. L. López Castro, détaillant plus amplement les dernières recherches menées dans la région, étendues au monde phénicien de l'expansion : nombre de sites pris en compte, construction de la typologie, répartition des sites. Les chercheurs ont également fait appel à des analyses archéobotaniques pour identifier différents lieux de production. En plus des conclusions qui figurent dans la synthèse collective *Rural Landscapes*, J. L. López Castro pose une autre hypothèse, selon laquelle les Phéniciens, puis les Puniques auraient eu le contrôle et organisé la défense de leur production. Voir LÓPEZ CASTRO 2008b : 149-182.

[102] Un compte rendu de l'ouvrage est disponible dans la *Bryn Mawr Classical Review*. Voir GUILLON 2008b.

[103] En 2013 est paru une synthèse sur la Sardaigne entre le IV^e^ et le I^er^ siècle av. J.-C., reprenant ces principes, mais dont l'objectif est d'analyser les questions de territoire essentiellement du point de vue des rapports entretenus entre les zones urbaines et rurales des sites phénico-puniques entre Mettant en garde contre la trop grande focalisation sur les élites, les chercheurs impliqués dans le projet font un état général des connaissances tirées des recherches anciennes, des fouilles archéologiques et des prospections organisées dans les espaces ruraux. Ils en tirent des conclusions sur les types d'établissements et les réseaux d'échanges, et comparent les résultats avec ceux obtenus pour la Sicile et l'Andalousie. La perspective est proche de la synthèse proposée dans VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, mais l'échelle de travail permet de plus amples développements. Voir ROPPA 2013. L'étude est un autre point de comparaison pertinent pour la nôtre, par son thème de recherche et par sa méthode développée à partir de la reprise d'un corpus hétéroclite.

« empire carthaginois », mais à une sphère, connectée par ses multiples ports, sur laquelle Carthage exerce une hégémonie bien plus subtile que la domination politico-militaire qu'on lui prêtait.

Si les études spatiales puniques constituent un référent pour notre recherche, nous nous sommes également tournée vers les études rurales grecques, dont C. Gómez Bellard soulignait, déjà en 1995, la richesse[104]. Le même constat est fait, un an plus tôt, par M.-C. Amouretti : les années 1980 ont vu se multiplier les études spatiales, à partir des sources littéraires, rééditées, des sources archéologiques et épigraphiques en constante augmentation, ainsi que des sources papyrologiques hellénistiques[105]. L'ensemble de ces travaux a abouti à des résultats extrêmement variés : la prise en compte de la diversité du paysage rural grec, avec des phases de prise et de déprise ; la mise en évidence d'éléments anthropiques influant sur l'occupation du sol, comme l'érosion des sols, la fondation et le développement de cités[106] ; l'émergence de nouveaux problèmes sur la propriété foncière, l'habitat rural, les réseaux routiers, les relations de voisinages entre les sites ruraux ; l'exploitation du sol, les productions et les outils, etc.[107]

Les études grecques consacrées à l'espace montrent une évolution entre le moment de la découverte du potentiel de cet objet d'étude, dont M.-C. Amouretti se fait l'écho, et les travaux plus récents ; cette évolution se lit notamment dans le vocabulaire. En 1994, M.-C. Amouretti évoque le foisonnement des travaux, des sources et de leurs résultats sous le chapeau « l'agriculture de la Grèce antique »[108]. Ainsi, au départ, le terme d'études rurales est un terme générique couvrant une palette de recherches variées, alors qu'aujourd'hui, nous distinguons l'étude de l'occupation du territoire, celle de l'agriculture, celle du rapport *asty*/*chôra*[109] ; depuis la prise en compte de l'espace rural, déclencheur des études spatiales, l'objet s'est progressivement complexifié en intégrant des paramètres toujours plus nombreux. En 2007, L. Foxhall publie une étude sur la culture des olives en Grèce, *Olive Cultivation in*

[104] GÓMEZ BELLARD 2000 : 353.
[105] AMOURETTI 1994 : 70-76.
[106] AMOURETTI 1994 : 77-78. Voir aussi BRUNET 2007: 31-33.
[107] AMOURETTI 1994 : 78-92.
[108] AMOURETTI 1994 : 69.
[109] Un cas particulièrement développé est celui de Rhodes, qui présente un dossier épigraphique fourni ainsi que des vestiges archéologiques. Voir, récemment, PIMOUGET-PEDARROS 2003 : 217-246. L'auteur met en évidence un espace polarisé, un réseau de petites villes et de villages, occupant et structurant la campagne.

Ancient Greece. Seeking the Ancient Economy[110]. Partant d'une recherche agraire, elle en vient à considérer le réseau de production dans son ensemble, dont elle étudie les aspects sociaux et économiques. Récemment, une étude des fortifications en Érétrie par S. Fachard[111] donne lieu à l'établissement des grandes caractéristiques d'occupation du territoire érétrien : des districts recoupant des terroirs. L'auteur rapproche ses conclusions du concept des *microecologie*s développé par N. Purcell et P. Horden[112]. En Érétrie, les terroirs se distinguent parfaitement, tout en étant reliés par un système de voies de communication efficace. Il envisage également une dimension diachronique en s'intéressant à la question des frontières érétriennes qui ont largement évolué au cours de l'Antiquité.

Les études spatiales grecques puis puniques ont donc connu un développement spectaculaire depuis les années 1980-1990 et ont montré tout l'intérêt de la prise en compte de l'espace en tant qu'objet d'étude. De nouvelles problématiques ont émergé tandis que d'autres ont été enrichies de paramètres supplémentaires. À ce titre, nous nous sommes inspirée des travaux mentionnés ci-dessus afin d'établir nos propres questionnements et objectifs. Loin d'avoir transposé mécaniquement au domaine phénicien les problématiques grecques, puniques et phéniciennes occidentales, nous nous en sommes servi comme d'une base de réflexion, nourrie progressivement de notre connaissance du contexte historique et topographique[113] des sites archéologiques sélectionnés dans notre corpus. Cela dit, le corpus phénicien s'est avéré plus maigre et disparate que les *corpora* puniques et surtout grecs. Nous nous sommes, par conséquent, tournée vers des approches couplant l'archéologie avec la géographie, qui visent à pallier cette contrainte, dans une démarche relevant de ce qu'on appelle traditionnellement l'histoire du paysage. Ce courant scientifique, qui fait un usage particulier du terme de paysage[114], propose en fait une méthodologie similaire à ce que nous avons nommé les études spatiales. Nous préférerons d'ailleurs cette expression au mot paysage, très critiqué en France dans les années 1970, en raison de sa polysémie allant « jusqu'à la cacophonie », comme le souligne A. Antoine, dans un ouvrage intitulé *Le*

[110] FOXHALL 2007.
[111] FACHARD 2012.
[112] PURCELL et HORDEN 2000 : 80. Les *microecologies* désignent des terroirs et des paysages à petite échelle, variant selon les régions, et même à l'intérieur de ces dernières.
[113] Deux séjours au Liban et un séjour en Syrie, grâce à l'Institut Français du Proche-Orient m'ont donné la possibilité de me rendre sur une bonne partie des sites.
[114] ANTOINE 2000 : 12-13.

paysage de l'historien[115]. Le même auteur souligne que les historiens ont beaucoup à emprunter aux géographes dans l'étude de l'espace, en raison de la maîtrise de la description qu'ils montrent, des échelles multiples auxquelles ils travaillent et des analyses systématiques qu'ils savent développer. La même année, G. Chouquer, pionnier des études spatiales antiques en France et fondateur de la discipline hybride qu'est l'archéogéographie[116], revient lui aussi sur l'intérêt de se tourner vers la géographie, et surtout de mettre l'espace au centre des études anciennes, pour permettre, selon lui, de dépasser le cadre disciplinaire et parvenir à une meilleure connaissance de problèmes d'ordre historique[117].

Le domaine de la géographie étant vaste, nous nous sommes intéressée plus particulièrement aux travaux sur l'occupation de l'espace. Parmi ces derniers, deux ont retenu notre attention, celui d'O. Tal en Palestine achéménide[118] et celui d'une équipe d'archéologues et de géographes en Lodévois (France) antique et médiéval[119]. Les deux projets ont fait appel à un modèle géographique, le modèle gravitaire, pour expliquer l'implantation et les interactions de différentes agglomérations antiques. Ce modèle permet de mettre en valeur la centralité et l'accessibilité des agglomérations considérées, avant de définir les relations qui s'établissent entre elles. Si le sens de ces relations est exprimé grâce au modèle, leur caractérisation – les types et l'intensité des échanges notamment – revient aux archéologues, qui examinent la documentation selon leur connaissance du contexte historique. Les interprétations qu'ils proposent envisagent à la fois l'organisation synchronique des territoires considérés, mais aussi son évolution au fil du temps. Les chercheurs se sont en outre intéressés aux acteurs de l'organisation territoriale, les Palestiniens, les Phéniciens et les Perses dans le premier cas, et les Gaulois et les Romains dans le second ; ces recherches ont permis d'émettre des hypothèses sur le rôle et l'importance de chacun des acteurs dans la construction de leurs espaces. Face à de tels résultats, nous mesurons toute la signification du propos de G. Chouquer : mettre l'espace au centre d'une étude ne signifie pas se désintéresser des populations mais, au contraire, tenter d'en comprendre le fonctionnement global (économique, social, politique ou encore cultuel), grâce au lien fort qu'elles entretiennent avec leur environnement occupé, modelé et exploité en fonction d'objectifs et de contraintes.

[115] ANTOINE 2000 : 11.
[116] http://www.archeogeographie.org/index.php?rub=presentation/archeos/chouquer/cv (dernière consultation le 3 juillet 2013).
[117] CHOUQUER 2000 : 112.
[118] TAL 1999 : 207-210 et TAL 2005 : 71-96.
[119] GARMY *et al*. 2005a : 83-100, GARMY *et al*. 2005b : 1-12 et NUNINGER *et al*. 2006 : 2-28.

Pour compléter notre éventail méthodologique et conceptuel, nous nous sommes aussi tournée vers l'ouvrage de N Purcell et P. Horden paru en 2000, *The Corrupting Sea*[120]. Les auteurs développent une réflexion pluridisciplinaire, à une échelle supra régionale, celle de la Méditerranée. Tout comme dans le domaine de l'histoire du paysage, ils examinent la relation entre l'homme et son environnement, ainsi que les réponses que l'homme trouve face aux caprices de son environnement, afin de subvenir à ses besoins et de se déplacer. Trois grandes idées nous intéressent particulièrement ici : celle de la connectivité[121], celle des microrégions et des *microecologie*s, et enfin celle du kaléidoscope méditerranéen.

La première est définie comme une stratégie humaine, en Méditerranée, pour éviter les risques, l'incertitude[122] : villes et villages sont ainsi en contact pour échanger des biens et des produits agricoles pour pallier leur manque de certains types de ressources. La Méditerranée fonctionne alors comme une matrice de connectivité qui comprend un maillage, les routes, et des nœuds, comme les ports[123]. Les Phéniciens, décrits traditionnellement comme les grands commerçants de l'espace méditerranéen trouvent alors toute leur place dans cette matrice en tant qu'intermédiaires, mais reste à savoir s'ils la trouvent comme habitants de la Phénicie ou comme marins : comment leur espace, comment les territoires des cités s'intègrent-ils dans cette matrice ?

L'autre idée importante développée par N. Purcell et P. Horden est celle d'une Méditerranée fragmentée, entre des microrégions et des *microecologie*s[124], dessinées par les reliefs, les conditions climatiques et les terroirs. La Méditerranée serait donc un espace ambivalent, à la fois lieu de contacts humains et lieu de fragmentation spatiale. Ces microrégions n'ont pas de taille standard et peuvent évoluer. Elles sont constituées, selon les cas, d'une seule ou de plusieurs *microecologies*. Elles sont surtout susceptibles d'évoluer. Lorsque S. Fachard analyse le territoire de la cité d'Érétrie, c'est d'ailleurs à cette idée qu'il se réfère : la cité est une entité politique regroupant différents terroirs qui entrent pourtant en contact grâce à un réseau de communication particulièrement développé[125]. Pour la Phénicie,

[120] PURCELL et HORDEN 2000. Voir également le compte rendu de l'ouvrage proposé par A. D'Hautcourt, D'HAUTCOURT 2001 : 219-223.
[121] PURCELL et HORDEN 2000 : 123-172 (un chapitre complet est dédié à l'explicitation de ce concept).
[122] PURCELL et HORDEN 2000 : 392.
[123] PURCELL et HORDEN 2000 : 393-400.
[124] PURCELL et HORDEN 2000 : 53-54 puis 54-88 (pour la présentation de quatre exemples illustrant leur propos).
[125] FACHARD 2012 : 76.

N. Purcell et P. Horden présente le cas de la vallée de la Béqaa[126]. Pour eux, il s'agit d'une de ces microrégions méditerranéennes, qui présente une unité géographique et une diversité écologique, malgré son morcellement politique. Ce cas particulier pose donc la question de savoir si les cités phéniciennes s'organisent comme celle d'Érétrie, par le regroupement de plusieurs *microecologies*[127] et si le partage de zones comme la Béqaa se fait selon des considérations écologiques, pour un équilibre des ressources. La question est intéressante du point de vue du développement des réseaux de communication dans les cités et entre les cités. Les Phéniciens se sont-ils uniquement organisés selon des ressources primaires conditionnées par les *microecologies* ou ont-ils apporté des réponses originales en termes d'occupation de l'espace ?

Cela nous amène à considérer la troisième et dernière idée que nous avons retenue de N. Purcell et P. Horden, celle du kaléidoscope[128]. Plus que l'idée de fragmentation, le kaléidoscope représente la diversité et la possibilité d'évolution de chaque micro-entité. Il évoque de façon très juste la Méditerranée. Une, comme l'image finale que fournit le kaléidoscope, cette mer se constitue d'une multitude d'éléments plus petits, connectés entre eux, tout comme chaque élément du kaléidoscope participe au dessin final. Ce dernier change selon les mouvements de l'appareil tubulaire : cela nous rappelle l'insistance de N. Purcell et P. Horden à défaire l'image d'une Méditerranée figée pour en proposer une vision plus dynamique, laissant toute la place aux réponses des acteurs à leur environnement. Dans le cas des Phéniciens, il faudra donc nous défaire de certains modèles, grecs en particulier, très prégnants dans l'interprétation des territoires des cités. Nous tenterons plutôt de trouver les éléments locaux qui les organisent et les structurent.

Les trois directions de recherche que nous avons retenues pour comprendre les enjeux d'une étude spatiale telle que la nôtre ont permis d'établir des questionnements spécifiques sur l'espace phénicien et les territoires des cités à l'époque hellénistique. Les premiers concernent l'organisation générale de l'espace phénicien. Nous tâcherons d'identifier les ensembles régionaux tirés du modèle géographique et de voir s'ils recoupent ceux que nous avons délimités grâce à l'analyse des données historiques et archéologiques. Puis nous nous demanderons quels sont les pôles, ou les « nœuds » pour reprendre l'expression de N. Purcell et P. Horden, qui animent ces réseaux régionaux. Sont-ce les ports côtiers uniquement ? Les

[126] PURCELL et HORDEN 2000 : 54-60.
[127] Nous désignons par là un assemblage de terroirs et de paysages.
[128] PURCELL et HORDEN 2000 : 122.

villes ? Nous nous interrogerons également sur la nature des liens tissés entre les différentes agglomérations, à savoir les liens de dépendances, de complémentarités et les hiérarchies locales. Dans un dernier temps, nous regarderons l'image finale produite par l'ensemble des pistes de recherche pour analyser les identités, les bricolages et les influences politiques, culturelles et religieuses à l'œuvre dans le modelage des territoires phéniciens.

7.- Enjeux et méthodes de l'étude de l'espace phénicien

Malgré notre effort de définition et de délimitation de l'objet de notre enquête, force est de constater que l'étude de l'occupation de l'espace reste un vaste domaine qui englobe trois thématiques principales : les conceptions de l'espace dans les sociétés anciennes, les délimitations de l'espace (les frontières, les formes de bornages) et les relations dans l'espace (échanges, réseaux d'habitats, systèmes de sites)[129]. Le corpus ne permet pas d'en faire le tour. Ainsi, nous n'étudierons pas les deux premières thématiques en détail, pour nous concentrer sur la dernière.

La conception de l'espace chez les Phéniciens, en effet, ne nous est accessible que par les vestiges archéologiques qu'ils nous ont laissés, à défaut d'une production littéraire. Contrairement à des études menées dans les cités grecques ou à Rome, nous ne disposons d'aucun travail de référence sur le sujet. La Phénicie est une création des Grecs et des Latins ; ce que nous en savons reflète donc davantage les conceptions grecques et romaines de l'espace que celles des Phéniciens. Pour autant, chaque cité côtière organise son territoire. Nous pourrons donc nous poser la question, à l'issue de l'analyse, des caractéristiques d'une éventuelle conception phénicienne de l'espace. Est-elle originale au point de pouvoir se nommer « phénicienne »[130] ou bien est-elle analogue à ce que l'on connaît pour les cités grecques de l'époque hellénistique ?

La conception de l'espace, qu'elle soit phénicienne ou non, implique la question des limites de cet espace. Or, les sources phéniciennes ne nous permettent pas de les connaître. Les limites qui sont attribuées à la Phénicie sont donc affaire de point de vue, dès l'Antiquité et jusqu'à nos jours. Il en va de même pour celles des cités. Si nous rejoignons S. Fachard sur

[129] CHOUQUER 2000 : 112.

[130] Par « phénicienne », nous entendons ici « phénicienne du Proche-Orient ». Nous n'aborderons pas, dans la présente étude, la conception phénicienne de l'espace en Méditerranée, car le contact des Phéniciens et des indigènes des différentes régions où ils se sont installés a certainement entrainé des processus de transformation de leur culture, de leurs perceptions.

le fait que l'étude de ce problème est indispensable[131], nous ne nous appesantirons pas pour autant sur la question, faute de données. Nous ne connaissons pas, en effet, pour l'époque hellénistique, la situation de Tripoli et de Beyrouth, qui aurait pu nous aider à marquer des frontières entre les différentes cités que nous étudions. Les limites orientales sont encore très mal connues. En un mot, les frontières que nous fixons pour les cités phéniciennes sont plus des suppositions que des faits avérés.

Ce sont ces raisons qui nous ont conduite à privilégier l'étude des réseaux, c'est-à-dire des ensembles formés par des lieux et des chemins qui les relient[132]. Elle ne demande pas une connaissance exhaustive des sites occupant l'espace, ce qui aurait été impossible au regard de l'état de notre corpus. Elle part de la supposition raisonnable que des sites archéologiques proches ont fonctionné ensemble à une certaine époque. Enfin, elle permet d'aborder différentes questions, celle des échanges, celle de l'exploitation de la terre et de la circulation des produits qui en résulte, et bien évidemment celle du rapport du cœur urbain de la cité à son arrière-pays.

Notre étude est donc une enquête qui vise à identifier des réseaux d'habitats qui ont pu être liés, à l'époque hellénistique, par des relations impliquant des complémentarités, des échanges et des hiérarchies. Cette enquête se veut également un atelier d'expérimentation qui, grâce à la mise en œuvre de méthodes pluridisciplinaires déjà utilisées avec de bons résultats sur d'autres *corpora* régionaux, cherche à éclairer le corpus phénicien sous un angle nouveau. Notre recherche se veut, en conséquence, un apport méthodologique destiné à enrichir une information de départ lacunaire et disparate. La principale difficulté réside alors, comme le font remarquer L. Carozza, J.-M. Carozza et A. Burens-Carozza dans une étude concernant le peuplement de la vallée de l'Hérault mettant en œuvre la même procédure que la nôtre, dans le fait de passer d'un cadre physique, appréhendé par des observations ponctuelles (les fouilles et les prospections, les découvertes archéologiques fortuites), à la représentation d'un réseau, image virtuelle d'une réalité sociale[133]. Cette image doit être dynamique, pour montrer les évolutions du territoire figuré sous la forme d'un réseau d'agglomérations interconnectées.

[131] FACHARD 2012 : 77 *sqq*.
[132] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 430.
[133] CAROZZA, CAROZZA et BURENS-CAROZZA 2008 : 203.

Nous souhaitons, en fin de compte, suivre quelques-uns des objectifs du groupe de chercheurs de Stanford travaillant sur le projet de la *Spatial History*[134] : mettre en œuvre une recherche pluridisciplinaire pour créer ce qu'il nomme les *visualizations*, qui dépassent la catégorie des cartes, schémas ou image, qui ne sont pas des illustrations, mais des représentations de l'espace ; utiliser les outils informatiques, en particulier les bases de données et les systèmes d'information géographique ; ne pas envisager les changements, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux comme des faits historiques remplissant un cadre géographique, mais bien liés, d'une façon ou d'une autre au territoire où ils se produisent et à ses modes de structuration[135].

Un premier axe concerne par conséquent la contextualisation scientifique et méthodologique de notre recherche. Bien que les outils soient nouveaux, notre enquête reste profondément enracinée dans le domaine phénicien et est évidemment tributaire de ses avancées, comme de ses biais. C'est pour cette raison que nous entamons notre propos avec les temps forts du développement des études phéniciennes, depuis le déchiffrement de l'écriture et la compréhension de la langue des Phéniciens jusqu'aux progrès récents des études rurales puniques. Aborder la question des études phéniciennes, c'est aussi aborder celle des recherches archéologiques, premières pourvoyeuses de données sur la Phénicie. Fondement de notre enquête, nous présentons l'ensemble des traitements auxquels nous les avons soumises dans un deuxième chapitre, depuis la construction du corpus jusqu'aux résultats des processus typologiques et spatiaux. Nous avons souhaité ici présenter dans le détail la méthodologie, en raison de son caractère innovant pour les études phéniciennes, même si elle peut faire valoir d'intéressants parallèles scientifiques en France et au Proche-Orient. Les enjeux, les limites et la mise en œuvre techniques y sont donc abordés successivement.

La mise en place d'un modèle d'organisation du territoire n'est pas le but visé par notre enquête. Son interprétation nécessite un arrière-plan historique et culturel, inscrivant l'évolution de la Phénicie dans son contexte régional et celle des cités à une échelle plus locale. Brosser un tableau, avec le plus de nuances possibles nous permet ainsi de caractériser,

[134] WHITE 2010 : 1-6.

[135] L'obtention d'un contrat doctoral au PRES Université de Toulouse imposait une recherche pluridisciplinaire. L'approche géographique que nous avons choisi et dont nous donnons ici les grandes directions nous a semblé la plus féconde, notamment parce que des groupes de travail comme ceux de la *Spatial History*, ou encore de la *New Archaeology*, de la *Landscape History* ou des études rurales, avaient déjà jeté des ponts entre le domaine historique et le domaine géographique, regroupés dans l'étude des espaces anciens.

dans un dernier axe, les relations que nous aurons identifiées lors de l'interprétation du modèle.

Le dernier temps de notre parcours livre les résultats des expérimentations que nous avons menées ainsi que leur analyse. Nous avons cherché à savoir si l'information produite était pertinente dans le cadre de problématiques historiques. Nous avons également profité de cette étape pour dresser concrètement le bilan scientifique et méthodologique de l'utilisation de démarches et de réflexions empruntées aux géographes. Cet état des lieux nécessaire nous a permis, enfin, de confronter nos hypothèses, tirées de l'interprétation de notre modèle, aux hypothèses émises par les historiens et les archéologues spécialistes de la région, notamment à propos de la configuration des territoires des cités, de la régionalisation des échanges, des changements dans l'équilibre des territoires.

8.- La composition du corpus

L'ensemble de la démarche repose, comme nous venons de le voir, sur des sources archéologiques ou provenant de fouilles archéologiques (monnaies et inscriptions). Le choix de privilégier ce type de sources s'est imposé de lui-même. On ne dispose pas, en effet, pour la Phénicie, de sources écrites de première main. Des auteurs comme Philon de Byblos, un contemporain d'Hadrien, affirment s'inspirer de textes phéniciens ; or nous savons aujourd'hui que Philon exploite également, voire surtout les écrits d'autres auteurs, grecs en particulier, ainsi que ceux des érudits compilateurs. En un mot, il s'agit d'une œuvre composite, dont les sources, même si elles sont probablement bien phéniciennes, ont nécessairement été marquées par les contextes de réception antérieurs au II^{e} siècle ap. J.-C.[136] Qui plus est, les sources phéniciennes ne nous auraient peut-être pas plus renseigné sur les questions spatiales ; l'œuvre de Philon, par exemple, concerne essentiellement la mythologie phénicienne[137]. Un autre auteur d'époque romaine, quoiqu'antérieur à Philon, Flavius Josèphe, affirme également avoir consulté des archives tyriennes, mais il est impossible de retrouver une matière première à coup sûr phénicienne dans ses œuvres[138].

[136] RIBICHINI 1986 : 43, BAURAIN et BONNET 1992 : 202-203, ainsi que KRINGS 1995 : 33-34 et BONNET 2010 : 123-124 et 125-127 (sur la présentation du « dossier » Philon de Byblos).
[137] RIBICHINI 1986 : 41-52.
[138] KRINGS 1995 : 31-34 (pour un état général des sources littéraires phéniciennes).

Face à ce que les chercheurs nomment le « naufrage »[139] de la littérature phénicienne, les seules sources dont nous disposons sont des sources écrites gréco-romaines, hébraïques et judaïques, ou proche-orientales. Les premières, rédigées dans un contexte de forte concurrence commerciale en Méditerranée ou de conflit ouvert, en Sicile notamment, sont par conséquent tributaires des jugements des Grecs et des Romains sur leurs rivaux. Outre le fait qu'elles contiennent peu d'informations sur l'organisation territoriale phénicienne, elles sont à prendre avec précaution, étant donné que les informations livrées ont été passées au filtre interprétatif grec ou romain[140]. Il en va de même pour les sources bibliques, dont les auteurs considèrent les Phéniciens comme leurs voisins païens et impies. Judéo-centrées, elles accordent peu de place aux problèmes autres que ceux de nature religieuse[141]. Quant aux sources proche-orientales, ce sont essentiellement des chroniques, qui mentionnent les cités phéniciennes parmi d'autres entités politiques, généralement pour le tribut qu'elles apportent, aux rois assyriens comme aux Grands Rois achéménides. L'ensemble de ces sources reste, malgré ces considérations, une base de réflexion et d'information ; c'est pourquoi elles sont régulièrement convoquées, tout en gardant à l'esprit qu'elles ne sont pas, pour la plupart, issues de l'époque hellénistique.

Les sources archéologiques présentent alors le double avantage d'être datées de l'époque hellénistique et spatialisées. Elles renseignent sur divers sujets : les techniques de construction, la culture matérielle et les habitudes de consommation qui sont autant d'angles d'approches pour étudier les réseaux et les échanges. La base de données relationnelle qui les regroupe permet à la fois de les présenter et de les questionner différemment. Pour ces raisons, elles ont un poids plus important dans cette étude.

Les sources archéologiques ont été découvertes, ou rattachées, dans le cas des monnaies, à des sites, terme que nous définissons comme tout lieu, ou groupes de sites physiques où sont préservées des preuves d'activités humaines passées[142]. Il peut donc s'agir de vestiges en tous genres, d'une route à un site d'extraction minière, d'une ville entière à un four de potier. Dans notre étude, l'ensemble des sites archéologiques se compose

[139] BONNET 2010 : 124.
[140] Une présentation de l'ensemble des sources classiques et bibliques, ainsi que des stéréotypes qu'elles véhiculent est faite dans MAZZA 1997 : 628-653.
[141] Si elles décrivent les rapports cordiaux entretenus entre les rois Hiram de Tyr et Salomon (1 *Ch*. 1, 52-53 et 1 *Rois* 7, 13-14), elles relatent également des conflits, d'origine religieuse, comme lorsque Jézabel, princesse de Sidon et femme du roi juif Achab, amène avec elle, à la cour, les prêtres de Baal, divinité qu'elle adore (1 *Rois* 16, 29-34).
[142] Voir Chapitre 1 p. 101.

d'établissements humains, c'est-à-dire d'installations d'habitat permanentes, de toutes dimensions[143]. En effet, sur tous les sites des traces d'occupation domestique ont été découvertes. Nous comptons également dans cette catégorie les sanctuaires : même si leur vocation première était religieuse, ils se trouvaient toujours à côté de quelques habitations : à Baetocécé, un village jouxte le sanctuaire[144], à Oumm el Amed, les temples sont insérés dans la trame urbaine[145]. À Kharayeb, aucune habitation n'a été identifiée, mais l'état de conservation des vestiges architecturaux[146] ne permet aucune conclusion définitive sur l'absence d'habitat.

Le terme d'agglomération se prête mieux encore à la qualification des sites archéologiques du corpus, puisqu'il est employé pour désigner le processus de concentration de constructions, d'activités ou de population sur un espace restreint et le résultat de ce processus[147]. L'ensemble du corpus répond également à cette dénomination. Dans le cas spécifique de notre étude, puisque nous avons démontré que cela ne nuit pas au sens de notre propos, nous emploierons les termes de sites, d'établissements ou d'agglomérations pour désigner les cinquante-trois sites archéologiques du corpus.

[143] PUMAIN *et al*. 2006 : 111.
[144] Voir, dans les Annexes, la fiche de Baetocécé, p.578.
[145] Voir, dans les Annexes, la fiche d'Oumm el Amed, p. 604.
[146] Voir, dans les Annexes, la fiche de Kharayeb, p. 596.
[147] PUMAIN *et a*l. 2006 : 6. Aujourd'hui, la définition d'agglomération est souvent statistique (avec des valeurs de surface, de population, etc.), bien que certains pays s'y soustraient, comme l'Allemagne (p. 7-9). Dans notre cas, il est évident que nous gardons la définition la plus générale d'agglomération.

Première Partie
La découverte des Phéniciens : anciennes et nouvelles études sur un peuple méditerranéen

Chapitre 1.- La découverte des Phéniciens de S. Bochart à nos jours : entre préjugés et avancées scientifiques

Lors de sa mission de Phénicie (octobre 1860-octobre 1861), E. Renan a parcouru le Liban et la Syrie, ouvrant de grands chantiers archéologiques avec l'aide de l'armée française à la recherche du passé phénicien de la région. E. Renan a surtout porté attention aux cités côtières et aux sites archéologiques proches (notamment Arwad, Amrit, Byblos, Saïda, Tyr, Oumm el Amed), mais il s'est également aventuré à l'intérieur des terres, essentiellement en Syrie et au Liban Nord[1]. Il en brosse un tableau misérable et conclut que les parties montagneuses, contrairement aux côtes, sont restées vides d'occupation[2]. On retrouve plus loin, dans sa conclusion générale, la même idée d'une Phénicie entièrement tournée vers la mer :

« La Phénicie ne fut pas un pays ; ce fut une série de ports, avec une banlieue assez étroite. Ces villes, situées à dix ou douze lieues l'une de l'autre, furent le centre d'une vie toute municipale comme les villes grecques. La civilisation phénicienne ne rayonna pas dans les montagnes et eut peu d'action sur la population de la Syrie. Avant la domination grecque, le Liban, la Cœlésyrie et la Syrie furent des pays complètement arriérés. Les routes quelque peu praticables de ces régions sont l'ouvrage des Romains (les inscriptions nous l'apprennent) ; même les routes romaines, celles du fleuve Chien par exemple, n'ont jamais pu livrer passage à des véhicules. Le chameau fut toujours dans l'intérieur le grand moyen de transport ; or, le chameau, cet ennemi mortel de la civilisation, rend la route carrossable inutile, et en amène la destruction. Le Liban, chez Strabon, nous apparaît comme tout entier livré aux brigands […] »[3].

Outre la vision maritime de la Phénicie, perçue comme « une série de ports », nous trouvons dans ces quelques lignes l'ensemble des éléments forts qui structurent, de l'Antiquité aux époques modernes et contemporaines, la représentation et la réception d'un peuple pour ainsi dire muet, les Phéniciens. Ces derniers, par leur silence, qui contraste fortement avec le concert des sources émanant de leurs voisins, sont difficilement saisissables : si leur

[1] RENAN 1864 : 19-151.
[2] RENAN 1864 : 114-115.
[3] RENAN 1864 : 836-837.

« civilisation » (et le mot pose problème, nous y reviendrons) rayonne, ce n'est pas chez eux au Proche-Orient, espace « barbare », traversé uniquement par le chameau, « ennemi » de la civilisation ; s'ils ressemblent aux Grecs dans leur fonctionnement politique – la vie « toute municipale » –, ce ne sont pas des Grecs pour autant, car avant la venue de ces derniers et des Romains, leur pays reste un espace « arriéré ». La contradiction, l'ambivalence des jugements et la faiblesse des connaissances à leur propos ont marqué, et marquent peut-être encore, l'historiographie relative à la Phénicie.

Cet état de fait est probablement le résultat d'une naissance tardive des études phéniciennes proprement dites, qui ont emprunté un « parcours sinueux, avec des accélérations soudaines mais aussi des temps morts, voire des retours en arrière »[4]. Trois temps forts structurent ce parcours :

- les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, qui ont permis l'émergence d'une certaine identité phénicienne au moment où les érudits cherchent à comprendre, expliquer et commenter une Antiquité perçue comme l'origine de la civilisation ;

- la mission de Phénicie d'E. Renan au XIX^{e} siècle, qui met au jour les premiers vestiges phéniciens, dans un contexte de structuration institutionnelle de la discipline archéologique, d'une part, et, d'autre part, de forte concurrence intellectuelle et politique des États européens, qui se manifeste notamment sur le terrain proche-oriental ;

- la seconde moitié du XX^{e} siècle enfin, qui, sous l'égide de S. Moscati, voit se construire un véritable domaine académique traitant de la civilisation phénicienne, dans sa dimension méditerranéenne.

Dans ce rapide survol du développement des études phéniciennes, la Phénicie, en tant que territoire, est à peine évoquée. L'intérêt premier, d'un point de vue chronologique, porté à la langue phénicienne pourrait être une cause de cette absence, pourtant paradoxale à une époque (XVIII^{e}-première moitié du XX^{e} siècle) où les Européens portent un grand intérêt à la géographie et cherchent à « faire du territoire » notamment par le biais de la colonisation[5]. Le contexte de réception des résultats de la Mission de Phénicie pourrait aussi être une raison de désintérêt pour la question de la territorialisation : lors des trois temps forts signalés, les

[4] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 13.
[5] DETIENNE 2009 : 20 et 25.

débats politiques sont passionnés autour des questions d'identité – nationale et européenne –, d'hégémonie politique et économique du monde. Les Phéniciens se trouvent comme pris à parti, tour à tour marchands arrogants à la manière anglo-saxonne, adversaires des Grecs comme les Ottomans plus tard, Sémites cruels sacrifiant des enfants. Dans les contextes, antiques comme modernes, où les concepts d'autochtonie et d'altérité se trouvent exacerbés, comment les Phéniciens sont-ils perçus ? Comment les représentations que l'on a d'eux se sont-elles construites et de quelles manières ont-elles été utilisées ? Quelles ont été les étapes de fondation d'un domaine académique, celui des études phéniciennes ?

Pour revenir à notre point de départ et aux propos d'E. Renan, on peut s'interroger sur la dimension méditerranéenne de la Phénicie. Soulignée par les Anciens et amplifiée par les Modernes, elle a intéressé les chercheurs de manière presque exclusive et dans des optiques renouvelées selon les époques (le commerce, la diaspora, la chronologie des fondations, les liens avec les colonies…). Aujourd'hui, et de façon presque paradoxale, c'est grâce aux études méditerranéennes que s'est révélée en Phénicie une autre dimension, cette fois terrestre. De nouveaux outils méthodologiques ainsi qu'un renouvellement de l'arsenal des questions relatives aux arrière-pays des espaces méditerranéens ont fourni de nouvelles pistes de recherche pour la Phénicie. Dans un tel contexte, dans quelle mesure les recherches phéniciennes apparaissent-elles comme innovantes ? Sont-elles pourvoyeuses de ferments débouchant sur de nouvelles problématiques, alors que se développent un peu partout des études sur le territoire et les campagnes puniques en Méditerranée occidentale ? Les deux dimensions, proche-orientale/terrestre et méditerranéenne/maritime, avec lesquelles interagissent les Phéniciens, sans s'exclure, se complètent-elles pour autant ?

Dans un parcours chronologique, nous proposons ici de présenter les différentes étapes de l'émergence et du développement des études phéniciennes en nous interrogeant à chaque fois sur les problèmes de représentation, d'identité et de territoire liés aux Phéniciens. Nous nous intéresserons également aux contextes modernes qui ont contribué à des innovations ou au contraire aux travers méthodologiques qui ont marqué ce domaine d'étude.

I.- L'émergence d'une civilisation phénicienne, de la découverte de la langue à celle du territoire

S. Bochart le premier projette les Phéniciens sur la scène de l'Histoire[6]. Avant lui, les Phéniciens sont encore des personnages homériques dont on ignore presque tout hormis quelques aspects de civilisation « cristallisés dans des lieux communs »[7] initiés par Homère et entretenus par toute une tradition classique. Commerçants rusés, marins intrépides, habiles artisans, mais aussi voisins idolâtres des Juifs, tels sont les qualificatifs qui leur sont appliqués dans les sources classiques et bibliques. Comment ces *topoi* sont-ils parvenus à s'intégrer dans le domaine des savoirs, voire à tenir lieu de discours historique longtemps pris pour une connaissance avérée et bien fondée sur les Phéniciens ?

1.- La naissance des études phéniciennes suite à l'émergence d'une identité phénicienne

Les études phéniciennes sont à vrai dire un domaine récent de la recherche historique. Nous nous intéressons ici à leurs premiers pas dans le monde scientifique, conditionnés par la prégnance des sources classiques chez les savants modernes. Au même moment, l'Europe est en mutation, s'étend hors de ses frontières, tandis qu'à l'intérieur commencent à poindre les questions d'origine et d'identité découlant de la rencontre avec l'Autre. Les Phéniciens, en raison de leur silence et de leur image ambivalente intéressent encore peu les historiens et le grand public. Pourtant, la redécouverte et la reconstruction par les milieux savants d'une Grèce antique idéalisée, contribuent à l'émergence, en contrepoint, d'une image négative de la Phénicie, dans un contexte qui voit l'antisémitisme traditionnel se transformer en un antisémitisme racial.

1.1.- Images et représentations des Phéniciens de l'Antiquité au XVII^{e} siècle

S. Moscati, dans un volume entièrement consacré aux Phéniciens, pose d'emblée une question fondamentale : « Qui étaient les Phéniciens ? »[8]. De nombreux spécialistes, depuis lors, ont fait écho à cette interrogation, comme C. Bonnet et C. Baurain qui qualifient les

[6] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 13.
[7] MAZZA 1997 : 132
[8] MOSCATI 1997b : 17. La même question se retrouve dans différents ouvrages dont AUBET 2001 : 6.

Phéniciens, dans leur introduction, du « plus mystérieux »[9] des peuples de l'Antiquité. Si les historiens des XX^e^ et XXI^e^ siècles se posent encore la question de l'identité des Phéniciens, c'est parce que les termes de « Phéniciens » et de « Phénicie » proviennent du grec *Phoinikes* et *Phoinikè*, formés sur le terme *phoinix* qui évoque la couleur rouge[10]. Que ce soit en lien avec la couleur de leur peau ou par référence à la pourpre, dont ils étaient de grands producteurs, les Phéniciens sont pour ainsi dire une invention des Grecs[11]. Le terme de Phénicie apparaît après celui de Phéniciens, pour désigner le lieu d'origine des marins et marchands croisés par les Grecs tout autour de la Méditerranée[12]. Les Phéniciens eux-mêmes ne se désignent jamais comme tels, mais comme Tyriens, Sidoniens, Giblites, etc. Au Proche-Orient, on ne trouve pas non plus d'équivalent exact à *Phénicie* ou *Phéniciens,* les termes de *Canaan* et de *Cananéen* ayant une acception plus large. Les annales assyriennes et babyloniennes mentionnent un pays de Canaan[13], mais également les royaumes phéniciens qu'ils identifient comme des unités politiques et non comme une entité ethnique. Les archives perses citent également les divers royaumes, dans des listes où ils figurent de façon indifférenciée avec d'autres cités et royaumes proche-orientaux[14].

Dans les sources bibliques, où apparaissent les termes de *Canaan* et *Cananéen*, la plupart du temps, les cités phéniciennes sont mentionnées une par une, en particulier Tyr et Sidon[15] qui entretiennent d'étroites relations avec les Israélites[16]. Les Phéniciens apparaissent dans ces textes comme des idolâtres qui introduisent des cultes étrangers, notamment celui de Baal[17]. Leurs richesses, leur arrogance supposée et leur adoration de « faux dieux » leur valent les menaces de plusieurs prophètes, le texte le plus célèbre étant celui d'Ezéchiel[18], datant probablement des années 580 av. J.-C.[19], qui compare Tyr à un navire. La prophétie,

[9] BAURAIN et BONNET 1992 : 5. C'est aussi l'avis de J.-F. Salles, voir SALLES 1995 : 553.
[10] BAURAIN et BONNET 1992 : 14-15.
[11] BAURAIN et BONNET 1992 : 11.
[12] AUBET 2001 : 6.
[13] La mention d'un terme interprété comme le nom de Canaan dans les archives akkadiennes de Nuzi, datées du XV^e^ siècle av. J.-C., *kinaḫḫu*, désignant également une teinture, a poussé le rapprochement entre *Phoinix*, signifiant à la fois *Phénicien* et *rouge,* et *Kinaḫḫu*, qui signifierait *Canaan* et *pourpre*. Cependant, le sens véritable du terme akkadien et la couleur de la teinture qu'il désigne ne sont pas connus avec certitude. Une des explications les plus vraisemblables sur le sens de Canaan est celle de R. de Vaux, qui en fait la province asiatique de l'Égypte au Nouvel Empire que les Israéliens ont conquise et dont ils ont repris le nom. Voir DE VAUX 1968 : 23-30. L'assimilation de la Phénicie avec Canaan est beaucoup plus tardive.
[14] XELLA 1995a : 51-56 et VON DONGEN 2010 : 478.
[15] BAURAIN et BONNET 1992 : 50-52, ainsi que XELLA 1995b : 66-72.
[16] Pour les relations entre les royaumes de Tyr et d'Israël, voir 1 *Rois* 5-13. Pour le mariage de la princesse sidonienne Jézabel avec Achab, 1 *Rois* 16-18. Voir XELLA 1995b : 66-71.
[17] 1 *Rois* 16, 31-32.
[18] *Ez*. 26-28. Sur le contexte historique et les motivations du prophète, voir RIBICHINI 2004 : 94-95.
[19] KŒNIG 1954 : 90-91.

construite en deux temps, décrit d'abord les splendeurs du navire, dans un tourbillon de couleurs, de matériaux précieux et de provenances exotiques, faisant écho au réseau commercial tyrien extrêmement étendu ; dans un second temps, le navire sombre et le champ lexical de la douleur et du deuil crée un fort contraste avec la première partie[20]. Les Phéniciens sont pourtant appréciés pour leur savoir-faire par les habitants des royaumes de Juda et de Samarie, et participent à la construction du Temple à Jérusalem[21]. Ce sont également des partenaires commerciaux de premier ordre, en particulier à Tyr. Matériaux de construction et produits alimentaires sont l'objet d'un important trafic dès le X^e^ siècle[22]. À partir du V^e^ siècle av. J.-C., la présence de Phéniciens semble attestée[23] et les cités phéniciennes ont étendu leur emprise sur la côte palestinienne, renforçant des contacts et des échanges déjà anciens[24]. Juifs et Phéniciens se côtoient dans ces régions depuis l'âge du Fer et les premiers donnent dès lors des seconds une image ambivalente : appréciés pour leur artisanat, en particulier dans le domaine du bois et des ivoires, les Phéniciens sont pourtant dénigrés par les textes bibliques qui ne manquent pas de souligner leurs défauts et leurs vices, leur promettant par la même occasion un châtiment divin.

Les sources classiques construisent une représentation tout aussi ambivalente des Phéniciens, soulignant, comme dans la Bible, leurs qualités d'artisans et de commerçants, mais leur attribuant un comportement « barbare » marqué du sceau de la ruse et de l'impiété. Cette dernière est dénoncée au travers de la description de différentes pratiques, dont la pire est sans conteste le sacrifice d'enfants[25]. Dès Homère est mise en place une vision des Phéniciens oscillant entre l'éloge et le mépris, une représentation stéréotypée en matière de

[20] Pour une traduction complète voir GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 148-151, avec une introduction qui précise le contexte de la prophétie.

[21] *Esd.* 1, 1-4 et 3, 7.

[22] 1 *Rois* 5, 24-25. Des *pithoi* israélites des IX^e^ et VIII^e^ siècles trouvés à Tyr sont également un autre témoignage de ces échanges. Sur le sarcophage d'Eshmunazor II (musée du Louvre, AO 4806), le texte (*KAI* 14, *TSSI* III, 28) souligne l'importance agricole des territoires accordés à la cité (les « puissantes terres à blé dans la plaine du Sharon », traduction : ELAYI 1990a : 32) insistant une fois de plus sur ces denrées qui transitaient entre la Palestine et les royaumes phéniciens.

[23] *Ne*. 13, 16 (sur des commerçants tyriens à Jérusalem) et 2 *M*. 4, 21-22 (sur l'expansion phénicienne jusqu'à Jaffa). L'archéologie livre également des traces d'occupation phénicienne sur de nombreux sites archéologiques côtiers palestiniens, comme Atlit (LINDER 1967 : 25-29 ou LIPIŃSKI 1992 : 49), la Tour de Straton (AVI YONAH 1975-78 : 270-271, STERN 1993 : 270-291) ou encore Dor (LIPIŃSKI 1992 : 134-135).

[24] BRIQUEL-CHATONNET 1992 : 4 (sur l'origine des relations entre les deux zones) et 344-349 (sur les vestiges dits phéniciens).

[25] Les textes bibliques décrivent un sacrifice où des enfants seraient passés par le feu (2 *Rois* 23, 10 ainsi que *Jr.* 7, 31-32 ; 19, 5-6). À leur suite, les sources classiques évoquent le sacrifice d'enfants à Carthage, en faisant remonter l'origine de cette pratique jugée impie aux Phéniciens (Platon *Rép*., 337a – rapportant Clytarque, historien grec du IV^e^ siècle –, Diodore XX, 14 et Plutarque *De superstit*., 13).

portrait moral, reflet de la conception classique de l'altérité et de la dualité civilisation/barbarie. Les poèmes homériques constituant un héritage culturel et identitaire extrêmement fort, la vision des Phéniciens traverse ensuite l'ensemble de la littérature classique jusqu'aux Romains[26]. La liste des éléments qui caractérisent ce peuple y est pourtant réduite : ce sont de fins artisans, selon l'*Iliade*[27], et des marins dignes d'admiration, selon l'*Odyssée*[28]. Ce sont aussi des marchands voleurs et trompeurs, sans scrupules, allant jusqu'à se livrer au commerce des esclaves[29]. Nous pouvons déjà lire de façon sous-jacente un ensemble de jugements moraux qui sont explicités dans la littérature classique, en lien avec les comportements décrits par Homère : avidité, fourberie, tromperie, parjure, etc. Les mêmes comportements sont par ricochet imputés aux Carthaginois et expliqués par le lien de parenté qui les unit aux Phéniciens. Les Puniques sont, plus que leurs ancêtres, accusés de sacrifier leurs enfants, paroxysme de la cruauté et de la barbarie[30].

Ces opinions grecques et romaines ont été formulées dans un contexte de concurrence économique et/ou territoriale, voire de conflit militaire avec les Phéniciens[31]. L'adversaire/ennemi est ou valorisé, accroissant alors le prestige de la victoire, ou bien dénigré, justifiant dans ce cas le combat. Les conceptions classiques ont pourtant trouvé un formidable écho dans un contexte très différent, celui de l'Europe moderne.

La même ambivalence caractérise, en effet, le jugement sur les Phéniciens des historiens et des philosophes, fins connaisseurs des sources antiques, de la Renaissance au XIX^{e} siècle au moins. L'admiration que manifestent les Lumières[32] n'empêche pas la formulation de critiques liées au fait qu'ils sont des Sémites, comme les Juifs que la plupart des milieux intellectuels méprisent ou rejettent. Ainsi les Phéniciens sont tantôt d'incroyables marins et commerçants, créateurs d'échanges et de contacts, véritables passeurs de culture entre les peuples, comparés aux Anglais ou aux Hollandais[33], tantôt des êtres cruels et fourbes,

[26] L'ensemble des sources est mentionné dans RIBICHINI 1995 : 73-83.
[27] Homère, *Iliade* VI, 288-295.
[28] Homère, *Odyssée* XIII, 271-286.
[29] Homère, *Odyssée* XIV, 287-300.
[30] MAZZA 1997 : 642-653 (pour un récapitulatif de l'ensemble des préjugés à l'égard des Phéniciens et des Puniques) et BERNAL 1996 : 430-432 (sur la réception de *Salammbô* de Flaubert et la question de la cruauté punique).
[31] MAZZA 1997 : 630-631 et AUBET 2001 : 3.
[32] Nous prenons le sens le plus commun de ce terme qui désigne un mouvement culturel et intellectuel en Europe de l'Ouest ainsi que dans des régions de culture européenne comme les États-Unis d'Amérique ou la partie occidentale de la Russie au XVIII^{e} siècle.
[33] BRIANT 2012 : 301 et surtout 377-380.

à l'image de ce que seraient tous les Sémites et particulièrement les Juifs[34]. La méconnaissance des Phéniciens, due à un retard des recherches archéologiques au Proche-Orient, comparativement à d'autres aires d'étude, renforce la tendance à parler du rôle des Phéniciens et de leur rayonnement sans jamais vraiment approfondir les traits constitutifs de leur culture.

La grande absente de l'ensemble de ces discussions, est la Phénicie en tant qu'espace, en tant que terre des Phéniciens. Si elle est très peu évoquée c'est parce que les Grecs la méconnaissent et peinent à en donner une définition claire[35] ; seul Hérodote a fait le voyage et s'est rendu dans les cités phéniciennes, notamment à Tyr dont il décrit le temple de Melqart[36]. La plupart du temps, ce sont d'ailleurs les cités, et non la Phénicie en général qui sont évoquées par les sources. Ces cités sont perçues comme des ports, des accès à la Méditerranée. Ezéchiel n'est pas le seul à décrire Tyr, établissement effectivement insulaire, comme « implantée » en mer. Les Assyriens, sur le revêtement des portes de Balawat[37] la représentent entourée d'eau, avec un navire qui quitte la cité[38]. Ils ont également laissé d'autres témoignages de leur perception des cités entre terre et mer, notamment sur Arwad/Arados[39]. Quant aux sources classiques, elles mentionnent surtout les cités comme point de départ de l'expansion phénicienne en Méditerranée et comme fondatrices de différentes « colonies » dont la plus célèbre est Carthage[40]. Les différentes sources antiques ont transmis l'image d'un peuple pour ainsi dire sans terre, dont le territoire serait en quelque sorte la mer.

Lorsque la culture phénicienne commence à émerger concrètement, aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, l'ensemble du mobilier archéologique et du matériel épigraphique lié aux Phéniciens provient de la Méditerranée, et non pas de Phénicie. Cet état de fait, qui cesse lorsqu'E. Renan se rend au Proche-Orient (1860-1861), valide l'idée d'un territoire phénicien maritime et méditerranéen. La Phénicie n'est évoquée que pour souligner le contraste entre sa

[34] BERNAL 1996 : 57.
[35] AUBET 2001 : 9.
[36] Hérodote II, 44.
[37] Balawat est un site archéologique situé au nord de l'Iraq correspondant à l'ancienne ville d'Imgur-Enlil. Outre quelques bâtiments, les archéologues y ont découvert des plaques de bronze gravées et martelées, représentant différentes scènes des campagnes assyriennes. Elles proviennent des portes du palais d'Assurnasirpal II (883-859) et de Salmanasar III (858-824) ainsi que des portes d'un temple.
[38] LIPIŃSKI 1992 : 64 (avec la bibliographie associée).
[39] *ANET* : 274-301. Voir aussi ELAYI 1990b : 96.
[40] MOSCATI 1997d : 47-48 (sur l'intérêt des Anciens pour l'expansion phénicienne) ainsi que LIPIŃSKI 1992 : 182-183, 264 et 489 (sur les traditions littéraires liées aux fondations les plus anciennes, Gadès, Lixus et Utique).

faible étendue et le grand rayonnement de ses entreprises. Elle est alors comparée à la Hollande ou l'Angleterre qui voient, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, leur empire maritime croître et se renforcer[41]. Au XIX^e^ siècle, on commence à percevoir la Phénicie différemment : intégrée à la catégorie générique, d'« Orient », elle est définie comme un territoire imaginaire, immobile et immuable, identique à ce qu'il était dans l'Antiquité. Autrement dit, la Phénicie est alors passée au filtre de l'orientalisme, cette « manière de s'arranger avec l'Orient fondée sur la place particulière que celui-ci tient dans l'expérience de l'Europe occidentale »[42]. C'est cette coloration orientaliste que l'on retrouve dans la conclusion d'E. Renan précédemment citée[43].

Dès l'Antiquité se sont créés autour des Phéniciens des *topoi* littéraires qui, par le truchement de la Bible et des textes anciens, sont parvenus jusqu'à l'époque moderne. Presque uniquement liés à la mer, les Phéniciens semblent systématiquement destinés à quitter la Phénicie à la conquête de la Méditerranée. Comme le souligne J.-F. Salles, la Phénicie est alors (et peut-être encore) *terra incognita*[44]. Pourtant, à l'époque moderne, alors que les Phéniciens sont utilisés comme *exempla* dans le cadre des débats sur l'identité des nations ou sur le rôle du grand commerce maritime, naissent les premières études scientifiques sur les Phéniciens, en partant de leur langue.

1.2.- Les précurseurs des études phéniciennes

Les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles voient la naissance des études phéniciennes. Trois grands précurseurs entreprennent de déchiffrer le phénicien, ouvrant ainsi une voie vers la découverte de la culture phénicienne, avant que les archéologues ne viennent apporter des arguments matériels. Quelle place est dévolue à la Phénicie, en tant que territoire occupé, organisé et mis en valeur par les Phéniciens, dans ces premières études ?

S. Bochart (1599-1667) est un hébraïsant et un pasteur de l'Église réformée française[45]. Érudit, il s'intéresse à la géographie sacrée. Il consacre un ouvrage monumental à

[41] BRIANT 2012 : 377 (pour la Hollande) et BERNAL 1996 : 424-425 (pour l'Angleterre).
[42] SAID 2005 : 13.
[43] RENAN 1864 : 837. Voir p. 3.
[44] SALLES 1995 : 553.
[45] Une présentation de S. Bochart est donnée par DELCOR 1991 : 21.

l'étude de la Table des Peuples dans le livre de la Genèse[46] et à la région de Canaan où les Phéniciens sont implantés[47]. Il est le premier à présenter une étude cohérente de la langue phénicienne. Il porte son attention aux lettres phéniciennes (de l'alphabet) et entend prouver qu'elles ont été transmises aux Grecs[48]. Ses recherches toponymiques englobent les fondations méditerranéennes[49]. Sa réflexion s'est faite à partir des textes bibliques, par une approche étymologique des toponymes hébraïques, reposant sur les grandes similitudes entre le phénicien et l'hébreu. Cette démarche constitue une innovation méthodologique dans l'étude des Phéniciens. Elle s'inscrit dans un contexte où les érudits cherchent à déchiffrer, expliquer et vérifier les documents historiques sans plus se satisfaire du sens donné par leurs prédécesseurs, Anciens ou Modernes[50]. Il faut cependant attendre le siècle suivant pour que d'autres recherches viennent compléter les quelques connaissances que l'on possède sur les Phéniciens et permettent surtout de sortir du creuset biblique.

L'abbé J.-J. Barthélémy (1716-1795) est le deuxième précurseur des études phéniciennes. Avant de devenir garde du Cabinet des Médailles du roi, il apprend à Marseille le grec et l'hébreu[51]. Il met progressivement au point une méthode de déchiffrement d'anciens alphabets, fondée sur l'étude d'inscriptions bilingues[52]. Il déchiffre le palmyrénien, puis, en 1758, il propose une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous le titre de « Réflexions sur quelques monuments phéniciens et sur les alphabets qui en résultent ». Il propose alors un déchiffrement de l'alphabet phénicien, à partir d'une inscription bilingue gréco-phénicienne de Malte[53], complétée par des légendes phéniciennes de monnaies de Tyr et de Sidon, ainsi que par des inscriptions trouvées à Kition par R. Pococke en 1738[54]. Outre le fait que l'abbé Barthélémy donne une impulsion décisive aux

[46] *Gn*. 10.
[47] BOCHART S., *Geographia Sacra seu Phaleg et Chanaan*, Caen, 1646, puis Leiden et Utrecht, 1662.
[48] DELCOR 1991 : 21-24.
[49] Si de nombreux résultats sont corrects, certains font parfois appel à de fausses étymologies ouvrant la voie au « pan-phénicisme » du XIX[e] siècle. Voir LIPIŃSKI 1992 : 75 et 304.
[50] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 14.
[51] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 14.
[52] Site officiel de la Bibliothèque Nationale de France, et plus particulièrement les notices biographiques concernant l'abbé Barthélémy sur http://www.bnf.fr/documents/directeurs_medailles.pdf (p. 3. Mis en ligne en 2005) et http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/lesecritures/phenicie/04.htm (notice de F. Briquel-Chatonnet) Dernière consultation le 15 février 2013.
[53] *CIS* I, 122 et 122 bis (*KAI* 61, *TSSI* III, 21-22). L'inscription est conservée au Louvre (AO 1848). Une notice est disponible sur le site du Louvre, www.louvre.fr/oeuvre-notices/cippe-de-malte (dernière consultation le 5 novembre 2012). L'inscription bilingue de Malte, découverte au XVII[e] siècle, n'avait jusqu'alors pas suscité l'intérêt des chercheurs.
[54] LIPIŃSKI 1992 : 67. Sur le travail, les documents et la démarche de l'abbé Barthélémy, voir aussi DELCOR 1991 : 25-26.

études phéniciennes, c'est sa méthode qui est remarquable : détaché des textes littéraires, il a rassemblé un corpus d'inscriptions presque un siècle avant la création du *Corpus Insciptionum Semiticarum*. Son corpus émane directement des Phéniciens et non des sources parlant des Phéniciens, ce qui est une innovation cruciale, même si les inscriptions ne proviennent pas de Phénicie mais de Malte et de Chypre, qui furent très tôt occupées par des installations phéniciennes.

Ce n'est qu'en 1837 qu'un exégète, philologue et épigraphiste allemand, W. Gesenius (1786-1842), utilise les travaux de l'abbé Barthélémy et publie une première grammaire de phénicien. Très tôt intéressé par le phénicien et le punique, il a publié plusieurs articles[55] avant de créer cet instrument de travail indispensable aux spécialistes pour lire les inscriptions qu'ils continuent de trouver régulièrement tout autour de la Méditerranée[56]. De ses recherches comme de celles de ses prédécesseurs se dégage progressivement une identité linguistique phénicienne, dont les travaux soulignent la spécificité vis-à-vis de langues mieux connues comme l'hébreu. Le travail mené sur les inscriptions montre également la volonté de certains savants de rassembler l'ensemble des matériaux pour ordonner les connaissances et les étendre. Encore une fois, cependant, la mère-patrie phénicienne est laissée pour compte, en raison d'un retard des recherches archéologiques. Il faut attendre 1855 pour que la découverte du sarcophage d'Eshmunazor, à Sidon, par les autorités turques, éveille les curiosités[57], puis qu'E. Renan se rende au Proche-Orient pour étudier le territoire des cités phéniciennes. L'irrégularité notoire entre des temps de latence et des temps forts de découverte et de progrès dans les connaissances phéniciennes s'explique en partie par le contexte de réception de ces études. L'Europe des Lumières, puis de la Révolution industrielle s'est passionnée pour l'Antiquité, et dans une moindre mesure pour les Phéniciens, qu'elle a eu tendance à reconstruire au miroir du présent[58].

1.3.- Le contexte de réception des premières études phéniciennes

[55] L'ensemble de ses publications en rapport avec les études phéniciennes est donné dans LIPIŃSKI 1992 : 187.
[56] Il a réuni un corpus de tout ce qui était conservé de l'écriture et de la langue phénicienne, intitulé les *Monumenta*. Voir DELCOR 1991 : 27.
[57] Le sarcophage est actuellement conservé au musée du Louvre AO 4806. Voir la notice sur le site officiel, http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/sarcophage-deshmounazor-ii-roi-de-sidon (dernière consultation le 5 novembre 2012).
[58] PAYEN 2005 : 42-48 (sur le fonctionnement de l'analogie entre passé et présent chez les Historiens du XIX^{e} siècle).

Au XVIII[e] siècle, les travaux de l'abbé Barthélémy et de W. Gesenius favorisent une avancée concrète des études phéniciennes. À cette époque, les réseaux de savants européens, déjà bien constitués, jouent un rôle primordial dans la circulation des idées et la diffusion du savoir[59]. Trois éléments liés à ces réseaux semblent conditionner la réception des Phéniciens et les progrès timides des études phéniciennes : l'antisémitisme des milieux intellectuels, l'apparition d'un proto-orientalisme et la redécouverte de la Grèce antique à travers le prisme esthétique de J. J. Winckelmann (1717-1768).

Si les connaissances sur les Phéniciens se sont développées, l'image renvoyée par les sources classiques est encore prégnante. L'ambivalence de la représentation des Phéniciens semble faire en outre écho à celle des Juifs, l'antisémitisme étant une réalité chez les intellectuels des Lumières[60], comme Voltaire (1694-1778) ou Spinoza (1632-1677) [61]. Il s'agit d'un antisémitisme lié à la religion si bien que Voltaire critique de façon tout aussi virulente l'obscurantisme catholique. Dans le même temps, ces philosophes militent pour l'obtention des droits civiques pour les Juifs, en distinguant des Juifs intégrés et d'autres traditionnalistes. Le courant des Lumières a ainsi participé à un double processus : l'émancipation des Juifs, accélérée en France par la Révolution, et, parallèlement, l'apparition de l'antisémitisme moderne qui imprègne les études phéniciennes[62]. Outre-Manche, la réception des Phéniciens est tout aussi ambiguë, mais repose sur des fondements différents. Exilés jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, les Juifs ont ensuite joué un rôle primordial dans le développement de l'économie et de l'expansion britanniques. L'Angleterre est perçue comme une nouvelle Jérusalem, terre d'accueil pour une communauté participant activement au développement du pays[63]. Les Anglais développent, dans ce contexte, des sentiments aussi bien philosémites qu'antisémites. Les Phéniciens bénéficient surtout des premiers.

L'antisémitisme traditionnel perdure au XVIII[e] siècle, malgré une profonde remise en cause des dogmes et des pratiques religieuses catholiques, affaiblis par une intense réflexion théologique. Cet antisémitisme est porté par les prémices d'une pensée identitaire européenne, une pensée de l'autre et de la différence dans un contexte de forte expansion des États

[59] BRIANT 2012 : 196-200. L'auteur remarque surtout le rôle de l'Allemagne, à la confluence des réseaux, anglo-saxons et français.
[60] LAQUEUR 2010 : 99-120.
[61] LAQUEUR 2010 : 99-100. Spinoza est Juif, mais il est aussi un héritier du cartésianisme qui a pris ses distances vis-à-vis de toutes pratiques religieuses. Sans abandonner une réflexion théologique, il s'attaque aux récits bibliques qu'il juge sans fondement. Voir DOYON 2002 : 4.
[62] LAQUEUR 2010 : 100.
[63] BERNAL 1996 : 411.

d'Europe de l'Ouest, par le biais du commerce en Amérique et avec l'Inde. En outre, face à un Empire ottoman qui avance en Europe encore au XVI^e^ siècle et auquel les Européens se trouvent constamment confrontés en Méditerranée jusqu'au XIX^e^ siècle, se construit peu à peu une identité européenne, un « nous » familier contre un « eux » étranger[64]. E. Said englobe ce processus identitaire dans ce qu'il nomme l'*orientalisme*, caractéristique du XIX^e^ siècle[65]. P. Briant rappelle pourtant que les discours du XVIII^e^ siècle traitant des conquêtes d'Alexandre contiennent déjà, en germes, les principes de l'orientalisme : la conquête bénéfique de l'Asie par Alexandre, l'immobilisme de l'Orient, incapable de se restructurer par lui-même, autant de propositions qui nourrissent le discours expansionniste européen et les jugements formulés à l'encontre de l'empire ottoman, espace oriental par antonomase. Il nomme ce courant *proto-orientalisme* ou *orientalisme* des Lumières[66].

L'ensemble de ces discours marque les études sur les Phéniciens, qui ne sont pas Européens et appartiennent à l'Orient. Pourtant, l'ensemble de la communauté savante, à la suite des Grecs de l'Antiquité, leur reconnaît un rôle dans le développement culturel de l'Europe, avec la diffusion de l'alphabet en particulier. Au XIX^e^ siècle, en revanche, les Phéniciens intègrent pour un long moment les catégories d'*Orient* et de *Sémite* qui leur valent une aversion profonde chez les savants qui nient tout apport phénicien à l'« Occident ». Ces oscillations sont favorisées par l'absence pour ainsi dire totale de littérature phénicienne. Cette donnée fait des Phéniciens un peuple presque sans écriture, à une époque où se dessine la partition entre les sociétés anciennes qui écrivent et celles, primitives, qui n'ont pas d'écriture. Les premières, essentiellement les sociétés dites classiques, sont reconnues et ont une histoire ; les secondes, en revanche, sont jugées comme sans civilisation et sans histoire, et leur étude, passablement méprisée par les historiens, est laissée aux futurs anthropologues et ethnologues[67]. En définitive, les premières études phéniciennes naissent dans un contexte défavorable pour les Phéniciens, qui ralentit la diffusion des nouvelles connaissances et favorise, au contraire, la pérennité de l'image traditionnelle, héritée des sources classiques et alimentée par l'antisémitisme, une vision conforme à celle d'un Orient antithèse de l'Europe, comme semblait le montrer simultanément la redécouverte de la Grèce antique.

[64] SAID 2005 : 19.
[65] SAID 2005 : 15.
[66] BRIANT 2012 : 560-562.
[67] DETIENNE 2009 : 15.

Si la Grèce antique a aujourd'hui un statut clairement établi dans l'ordre des savoirs, il n'en est rien au XVIII[e] siècle. Au même titre que la Phénicie ou l'Égypte, elle est une partie de l'Antiquité, liée à la question des origines soulevée dès le XVII[e] siècle[68]. Beaucoup d'éléments conjoncturels, dont le recul de l'apprentissage du grec et un faible intérêt des Antiquisants pour la Grèce, ne laissent alors en rien présager la « révolution » de J. J. Winckelmann (1717-1768), historien, historien de l'art et archéologue allemand[69]. Ce dernier, en séjour à Rome, met au point dès 1750 un nouveau paradigme, la Grèce ancienne. L'axiome majeur en est l'imitation préconisée des Grecs. En un mot, J. J. Winckelmann opère un double déplacement dans la doctrine traditionnelle du domaine antiquisant, à la fois géographique, de Rome vers la Grèce, et méthodologique, depuis l'étude des arts en général vers les arts plastiques en particulier[70]. Le premier, il étudie une ample documentation artistique dans une perspective historique[71]. Par le biais de regroupements stylistiques entre différentes œuvres, il établit une périodisation spécifiquement grecque. À une période où fleurissent les premiers catalogues de collections privées et de musées[72], il va bien au-delà d'une présentation des œuvres et propose une véritable théorie historique, en croisant savoir philosophique, savoir technique (il fréquente peintres et sculpteurs) et étude stylistique[73]. Il en vient finalement à définir un art grec, le seul à conduire au Beau[74]. En d'autres termes, bien que l'art existât avant les Grecs, ils sont les seuls à le mener à la perfection. L'ensemble de ses théories est exposé dans son *Histoire de l'art dans l'Antiquité*[75] parue en 1764.

Après l'assassinat de J. J. Winckelmann en 1768, une deuxième édition de cet immense ouvrage paraît à titre posthume en 1776. C'est de cette édition que découle la grande majorité des traductions qui circulèrent ensuite partout en Europe. Ces dernières ne sont pas toujours fidèles au propos original et tendent parfois à caricaturer les idées de l'auteur[76]. Quoiqu'il en soit, la construction de l'art grec en un système cohérent connaît une immense postérité tant en histoire de l'art, dont J. J. Winckelmann est reconnu comme le fondateur, que

[68] DÉCULTOT 2000 : 122-124. À cette époque, les premières découvertes archéologiques font se questionner les intellectuels sur la véracité de la Bible comme source historique et récit des origines. Si l'on étudie l'Homme dès la Renaissance, les questions de la datation de l'origine du monde, de celle des civilisations anciennes n'apparaissent que plus tard.
[69] DÉCULTOT 2000 : 127-132.
[70] DÉCULTOT 2000 : 81-82.
[71] GALLO 2005 : 12-13.
[72] GALLO 2005 : 12.
[73] GALLO 2005 : 18.
[74] GALLO 2005 : 15 et DÉCULTOT 2000 : 121.
[75] La traduction française de 2005 est ici utilisée.
[76] GALLO 2005 : 25. La traduction française « pirate » de 1766 en est l'exemple.

dans le domaine politique : la France révolutionnaire reprend ses idées pour faire de la Grèce antique un modèle. Les Grecs deviennent ainsi les inventeurs de la Liberté et de la Démocratie[77]. C'est ce que M. Detienne nomme « la démocratie tombée du ciel »[78] : une démocratie inventée un jour en Grèce, ou plutôt à Athènes, s'insérant ensuite dans une histoire linéaire passant de la Grèce aux États-Unis et en France, lors des Révolutions, et enfin à nos sociétés modernes. La reprise des idées de J. J. Winckelmann dans le domaine politique n'en est, dans les années 1790, qu'au commencement. À partir de là, les Grecs, avec leur goût de l'Universel et la pensée rationnelle, deviennent peu à peu « nos Grecs »[79].

D'autres aspects de l'œuvre de J. J. Winckelmann sont repris à la manière du thème de la liberté et de la démocratie. L'auteur développe, en effet, des idées déterministes. Il distingue en particulier trois déterminismes essentiels intervenant dans la création artistique : le système politique (que nous venons d'évoquer), le déterminisme climatique et enfin l'hérédité ethnique. De son point de vue, l'art grec a atteint la perfection grâce à la réunion des trois : un système politique idéal, la démocratie, un climat qui n'appelle pas à la langueur et un peuple prédisposé à la création[80]. J. J. Winckelmann reconnaît également une « qualité autarcique »[81] à l'art grec, c'est-à-dire la faculté d'avoir évolué sans métissage, qu'il juge nuisible à la perfection. Un pas est franchi au siècle suivant lorsque l'on fait d'une définition culturelle une définition raciale ; tout devient affaire de race et non plus de culture ou d'art. Les propos de J. J. Winckelmann trouvent alors un formidable écho dans les théories raciales et expansionnistes de l'Europe du XIX^{e} siècle.

Le XVIII^{e} siècle porte en germe l'ensemble des courants de pensée qui marquent les études phéniciennes au XIX^{e} siècle, en particulier l'antisémitisme et l'orientalisme. C'est également le siècle de la révolution historiographique initiée par J. J. Winckelmann. La Grèce devient un modèle, une matrice ; les Grecs deviennent un enjeu majeur au cœur de l'histoire de l'Occident[82]. Face à eux, les Phéniciens tout juste (re)découverts n'ont presque pas d'écriture, ils n'ont pas la démocratie, ils n'ont pas davantage le « génie » grec.

[77] POMMIER 2003 : 18 ainsi que DÉCULTOT 2000 : 188-189.
[78] DETIENNE 2009 : 143 et 146.
[79] DETIENNE 2009 : 17.
[80] DÉCULTOT 2000 : 162-164.
[81] DÉCULTOT 2000 : 166.
[82] DETIENNE 2009 : 7.

J. J. Winckelmann le constate : il ne reste rien de leur art, quasiment aucun vestige[83]. Ces théories s'épanouissent pleinement à partir de la fin du XVIII[e] siècle, grâce à un contexte européen en pleine mutation. L'immigration juive en Europe de l'Ouest, provoquée par la transformation des sociétés européennes du centre et de l'Est[84], ainsi que l'émergence des États-nations entraînent une réflexion dans les milieux savants et particulièrement chez les historiens sur les notions d'altérité, d'identité et d'autochtonie, dans le cadre de la construction des histoires nationales et du grand bricolage identitaire qui en résulte.

L'Antiquité est prise à parti, comme un miroir du présent, car les historiens affectionnent le raisonnement analogique, qui soulève alors moins de difficultés épistémologiques qu'aujourd'hui[85]. Ainsi les Grecs, qui ont écrit et pensé avec des concepts que nous utilisons encore aujourd'hui, sont perçus comme « nous », alors que les Phéniciens franchissent presque définitivement la frontière et deviennent, comme l'ensemble de l'Orient, « eux », les étrangers, mis à distance. C'est pourtant à cette époque que les études phéniciennes connaissent un regain d'activité, grâce à la mission d'E. Renan. Ses maigres résultats et l'antisémitisme affiché du savant ne favorisent cependant pas un développement spectaculaire de ce domaine de recherche. Au début du XIX[e] siècle, paraît un ouvrage, rédigé par A. H. L. Heeren (1760-1842), *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*. Ce professeur d'histoire a étudié auparavant la théologie et la philosophie. Ses recherches portent sur l'histoire des transports, qu'il étudie sur de vastes périodes. Les Phéniciens tiennent une place importante dans cet ouvrage, critique et mesuré, qui témoigne d'une certaine sérénité idéologique[86]. Après lui, c'est sur le mode de la comparaison et de l'affrontement que les Phéniciens sont étudiés.

2.- La redécouverte de la Phénicie et des Phéniciens

Le XIX[e] siècle est une période ambivalente pour les études phéniciennes : si les progrès dans la connaissance des Phéniciens et de la Phénicie sont indéniables, grâce à la mission d'exploration d'E. Renan au Proche-Orient, ces nouveaux apports n'entraînent pas d'avancées marquantes dans la mesure où la production scientifique de ce siècle continue à recourir à d'anciens arguments ou aux images d'Épinal des Phéniciens tirées de la littérature

[83] WINCKELMANN 2005 : 151.
[84] LAQUEUR 2010 : 92-93.
[85] PAYEN 2005 : 25.
[86] HEEREN A. H. L. 1830 (il s'agit de la traduction de la quatrième édition).

des Anciens. Pour quelles raisons, malgré des avancées archéologiques évidentes, l'étude des Phéniciens en reste-t-elle à des stéréotypes et des débats vieux de plusieurs siècles ?

2.1.- La mission d'E. Renan en Phénicie (1860-1861)

E. Renan (1823-1892), figure matricielle des études phéniciennes, se destinait initialement à la prêtrise, ce qui lui permit d'accéder à des études supérieures[87]. Élève brillant, il quitte la Bretagne pour le séminaire de Saint-Nicolas-du Chardonnet à Paris où il passe trois ans. C'est à ce moment qu'apparaissent ses premiers doutes, qui le conduisent plus tard à une rupture avec le catholicisme[88]. Il passe ensuite au séminaire d'Issy, où il étudie la philosophie, puis au séminaire de Saint-Sulpice. Il commence alors à étudier la théologie, l'hébreu et l'allemand. Parallèlement, l'étude de la Bible lui donne envie de mieux connaître ce texte grâce à une étude laïque, pour comprendre les contradictions qu'il y a relevées, c'est-à-dire de l'envisager non comme la parole de Dieu, mais comme un livre écrit par des hommes[89]. Il quitte l'Église en 1845. Pour prétendre à une carrière universitaire, il passe l'agrégation de philosophie en 1848, tout en complétant sa formation d'orientaliste au Collège de France[90]. Entre 1847 et 1856, ayant achevé ses apprentissages, il travaille successivement pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et la Bibliothèque nationale. Il construit son modèle d'histoire, qu'il voit désormais comme une étude minutieuse des documents et des sources[91]. Docteur en 1852, il est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1856.

À partir des années 1860, il commence le grand projet d'une *Histoire des origines du Christianisme*[92]. Décidé à combler le retard de la France par rapport à l'Allemagne dans le domaine des études sémitiques, il s'intéresse également aux Phéniciens. Sa fréquentation des salons parisiens lui permet de se faire remarquer d'Hortense Cornu[93], dont le rôle dans le développement de l'archéologie en France est décisif[94]. En 1860, elle parvient à convaincre Napoléon III de monter une expédition scientifique en parallèle de la mission militaire

[87] DUPONT-SOMMER 1973 : 603-604.
[88] GRAN-AYMERICH 2007 : 1102.
[89] LAURENS 2012 : « Ernest Renan ».
[90] GRAN-AYMERICH 2007 : 1103.
[91] GRAN-AYMERICH 2007 : 1103.
[92] Cette histoire comprend sept tomes, publiés entre 1863 (*Vie de Jésus*) et 1883 (*Marc Aurèle*). L'ensemble des enquêtes (commencées lors de son voyage en Palestine lors de la mission de Phénicie) et de la rédaction lui prennent vingt-cinq ans. Voir DUPONT-SOMMER 1973 : 612-613.
[93] Hortense Cornu (1812-1875) est la sœur de lait de Napoléon III.
[94] GRAN-AYMERICH 2007 : 1103.

française s'apprêtant à partir au Liban pour arrêter les massacres de Chrétiens par les Druses[95]. E. Renan embarque alors pour le Proche-Orient avec sa sœur Henriette, convaincu de la nécessité d'une campagne d'exploration et de fouilles archéologiques en Phénicie, et persuadé que cette terre recèle des pièces aussi importantes que le sarcophage d'Eshmunazor découvert cinq ans plus tôt[96]. Il insiste surtout, dans l'introduction de son ouvrage *Mission de Phénicie*, paru en 1864, sur l'absence d'inscriptions phéniciennes provenant de Phénicie même, alors que plusieurs ont été découvertes en Méditerranée, à Chypre par exemple[97].

L'opération menée au Liban, alliant à l'armée un corps scientifique, se veut préparée sur le modèle de la campagne d'Égypte dirigée par Napoléon I[er] (1798-1801)[98]. En Égypte comme au Liban, les parallèles avec l'expédition d'Alexandre le Grand se mettent rapidement en place[99] : tout comme les Macédoniens, les Français sont éclairés et, au-delà des objectifs militaires, ils sont soucieux de préserver et de valoriser le patrimoine et l'héritage culturel de la région. L'image d'une France protectrice et cultivée est séduisante, la réalité politique est autre : la France participe aux jeux européens d'affrontements et d'alliances complexes sur la scène du Proche-Orient, qui visent à assurer une présence stratégique dans un empire ottoman affaibli[100].

E. Renan arrive ainsi à Beyrouth en 1860 et profite de la présence de l'armée française pour mener un projet titanesque : un an d'exploration et de fouilles archéologiques dans

---

[95] E. Renan souligne l'heureuse « coïncidence » de ses projets et de la mission militaire. Voir RENAN 1864 : 1 et 2. Voir aussi BONNET 2012 : « 1. La mission de Phénicie : motivations, conditions, résultats ».

[96] GRAN-AYMERICH 2007 : 1104.

[97] RENAN 1864 : 1.

[98] LAURENS 2012 : « Ernest Renan ». Un parallèle se met en place. La France « eu la gloire de faire sortir l'antique Égypte du sol où elle était enfouie. Napoléon III lui fera valoir le titre d'avoir retrouvé la Phénicie ». Pourtant, dans les faits, les missions sont extrêmement différentes. En Égypte, ce sont de jeunes ingénieurs qui prennent la place traditionnellement dévolue aux antiquaires, dont les pratiques et le sens du détail sont jugés ridicules depuis l'avènement du raisonnement par les Lumières. Ces ingénieurs s'occupent de la description des vestiges antiques, inventant la pratique des relevés systématiques. Leur précision est alors une grande innovation cependant que leurs commentaires font « de la terre des pharaons le réceptacle d'une sagesse plus proche de la *Flûte enchantée* de Mozart que d'un savoir vraiment scientifique » (LAURENS 2012 : « La naissance de l'archéologie scientifique »). En 1822, le déchiffrement des hiéroglyphes par J.-F. Champollion change la donne : désormais c'est le triomphe de la philologie qui permet l'accès à des langues (et donc des cultures) jusque-là inconnues ou méconnues. E. Renan fait partie de ces philologues. Il a déjà beaucoup étudié les Phéniciens avant l'expédition, et malgré son avis souvent dépréciatif sur ce peuple, il souligne constamment la nécessité d'une recherche de terrain, pouvant fournir des documents épigraphiques précieux. C'est également pour lui une occasion de connaître la Judée, car il réfléchit déjà à son *Histoire des origines du christianisme* (BONNET 2012 : « 1. La mission de Phénicie : motivations, conditions, résultats »). Ainsi, bien que le parallèle soit tracé entre les deux missions, les contextes, les objectifs et les résultats en sont bien différents (LAURENS 2012 : « La Phénicie »).

[99] BRIANT 2012 : 544-550.

[100] GELIN 2002 : 17.

quatre régions qu'il juge les « quatre centres principaux de la civilisation phénicienne »[101], à savoir Arwad, avec Tartous et Amrit, Byblos, Sidon et Tyr. L'emploi du terme « civilisation » montre qu'il part du présupposé qu'il existe une identité phénicienne, laquelle a émergé depuis peu dans le paysage scientifique moderne, comme nous l'avons vu ci-dessus. La motivation majeure de Renan est la recherche d'inscriptions et non la (re)connaissance du territoire phénicien. L'exploration des régions environnant les sites fouillés, ainsi que son séjour en Palestine[102] révèlent tout de même son intérêt pour l'espace phénicien, conçu comme une « grande Phénicie », à la manière d'Hérodote et de Strabon[103].

La mission d'E. Renan marque une première évolution des pratiques archéologiques vers plus de professionnalisme[104] (descriptions précises, plans, sondages, relevés, dessins, souci de la chronologie et de la topographie des sites…), sans toutefois rompre avec la tradition des voyageurs en Orient des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. E. Renan fait appel à des collaborateurs compétents et expérimentés comme l'architecte M. Thobois[105], auteur du volume de planches de la *Mission de Phénicie*[106]. En plus d'un journal de fouilles, E. Renan envoie au moins deux rapports à l'empereur[107], car il conçoit sa mission comme un projet scientifique, rigoureux, bien différent d'un récit de voyage[108]. L'exploration systématique de l'environnement des sites fouillés marque également l'amorce d'une nouvelle orientation des recherches archéologiques et les prémices d'une prise en compte du contexte d'implantation des établissements anciens. Pourtant, face à la modernité de cette démarche, subsistent des pratiques héritées des siècles précédents : le savant laisse la direction de certains chantiers à des assistants rencontrés directement au Liban, qui n'ont en fait de formation qu'un certain goût pour le patrimoine levantin[109]. Ce sont des Français érudits, curieux d'archéologie et

[101] RENAN 1864 : 3.
[102] RENAN 1864 : 3.
[103] Hérodote VII, 89 et IV, 38 ; Strabon XVI, 2.12-21.
[104] E. Renan parle d'ailleurs de compte rendu « scientifique » de sa mission. Voir RENAN 1864 : 16. Sur la constitution de l'archéologie comme science, voir aussi YON 1995 : 91-93 et GRAN-AYMERICH 1998 : 253-260 (pour l'exemple du Proche-Orient) et 263-264 (pour une synthèse).
[105] RENAN 1864 : 10.
[106] RENAN 1864.
[107] RENAN 1864 : 5 et 9.
[108] CASSAS 1799 et DE VOGÜÉ 1855 pour la Phénicie.
[109] RENAN 1864 : 4-6, 13 et 15. Il nomme, outre ses collaborateurs expérimentés, des voyageurs, des gradés de l'armée française, des membres du clergé maronite et d'autres encore. Tous ces hommes n'ont aucune formation de type historique, épigraphique ou archéologique. Dans le cas de l'archéologie, les professionnels comme les amateurs n'ont encore aucune idée de ce qu'est la stratigraphie, mais les premiers sont tout de même plus aptes à reconnaître des bâtiments, à identifier du mobilier ou à diriger des explorations. D'ailleurs, E. Renan veille à ce que les chantiers ouverts sans lui soient menés sous la direction de proches collaborateurs antiquisants.

d'antiquités, comme le médecin et botaniste C. Gaillardot[110]. Les fouilles ne sont pas menées par des ouvriers, mais par les soldats français mis à disposition. La répétition du terme « beau »[111] dès l'introduction de la *Mission de Phénicie* montre par ailleurs que ces fouilles visent la mise au jour de *beaux* objets et de *beaux* monuments davantage que l'étude complète d'un site archéologique comme on l'envisage aujourd'hui.

Un certain romantisme caractérise également la publication des résultats de la mission dans laquelle figurent notamment des éléments biographiques sans lien direct avec le contenu scientifique[112] ; c'est ainsi que nous apprenons que la sœur d'E. Renan le suit dans sa mission, qu'elle décède au Liban, que certains collaborateurs sont tombés malades, que d'autres sont extrêmement fatigués[113]. En plus des résultats, le récit de la *Mission de Phénicie* montre l'engagement personnel du savant, ses opinions et jugements de valeur, ainsi que ses doutes et ses questionnements. L'introduction insiste sur la pénibilité de l'entreprise[114] et donne de la mission une image ambivalente ; les résultats semblent décevants malgré l'ampleur des efforts d'E. Renan et de son équipe[115]. Dès lors, que retenir de ce voyage d'une année, mené par une personnalité charismatique du monde scientifique, qui a couvert la Palestine, tout le Liban et une partie de la Syrie, qui a mis en branle l'archéologie européenne en Syro-Palestine et qui a valorisé tout un réseau d'érudits français expatriés ? Quels sont les résultats de la mission, autre que celui, immédiat, de l'enrichissement des collections du musée du Louvre ?

2.2.- Les résultats de la mission d'E. Renan en Phénicie

Les résultats de la mission de Phénicie, malgré l'investissement personnel d'E. Renan, n'ont pas eu le retentissement de la campagne d'Égypte ou de la découverte de Khorsabad par P.-E. Botta[116]. Pourtant, compte tenu de la maigreur du corpus archéologique phénicien avant la mission, cette entreprise représente une avancée spectaculaire dans le domaine des études phéniciennes ainsi que dans celui de l'archéologie française au Proche-Orient. Le premier

[110] LAURENS 2012 : « L'organisation de la mission ».
[111] RENAN 1864 : 9 et 10.
[112] BONNET 2012 : « 2. La Phénicie, entre Jérusalem et Athènes ».
[113] RENAN 1864 : 10-12.
[114] RENAN 1864 : 15. Voir aussi LAURENS 2012 : « L'organisation de la Mission ».
[115] RENAN 1864 : 15. Voir également, sur la conclusion de la mission, relativement dépréciative, LAURENS 2012 : « La Phénicie entre deux miracles ».
[116] 1843-1844. P.-E. Botta profite de son mandat de consul à Mossoul pour explorer les anciennes Mésopotamie et Assyrie. GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 17.

résultat est le rapatriement des objets découverts lors des fouilles[117], désormais conservés au Louvre[118]. Le second est une grande publication qui voit rapidement le jour[119], illustrée par tout un volume de planches, représentant les paysages comme les monuments dans le détail. Il s'agit donc d'un outil précieux, encore utilisé aujourd'hui[120]. Grâce à cette expédition, un territoire est désormais associé aux Phéniciens, au sens physique du terme : l'espace des cités a été parcouru, prospecté, fouillé pour la première fois depuis l'apparition des « études phéniciennes » ; les cités ne sont plus uniquement des ports. Ce premier pas dans la découverte des arrière-pays est cependant limité et a donc peu de conséquences, si ce n'est de manière sporadique, avec les fouilles d'Oumm el Amed par exemple, dont le chantier est rouvert en 1923 par E. de Lorey, puis en 1941 par M. Dunand[121]. La description des arrière-pays phéniciens proposée par E. Renan, contrastant violemment avec l'image des cités phéniciennes prestigieuses, a été entretenue par toute une littérature scientifique postérieure, ce qui n'a certainement pas favorisé la découverte du territoire phénicien dans son ensemble[122].

La mission de Phénicie a, en revanche, permis la mise sur pied d'un projet de grande envergure tant intellectuelle et scientifique que logistique : la publication du *Corpus Insciptionum Semiticarum* (*CIS*). L'initiative d'E. Renan est soumise en 1867 au vote de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[123]. Bien que peu de documents nous renseignent sur les directives et les objectifs liés à cette création, nous nous devons de souligner son intérêt : les découvertes du Liban de l'année 1860-1861 ont mis en évidence la nécessité de créer un recueil actualisé des inscriptions sémitiques, le seul existant étant celui de W. Gesenius, constitué un siècle auparavant[124]. Or, en 1867, l'Académie de Berlin lançait le projet d'un corpus des inscriptions grecques (*CIG*) et d'un autre pour les inscriptions latines (*CIL*). Dans un contexte de forte concurrence intellectuelle et politique franco-allemande, le *CIS* est donc une réponse à cette initiative[125], en même temps qu'elle dépasse largement cette visée : le *CIS* propose, en effet, une transcription, une traduction et un commentaire pour chaque inscription. C'est donc un instrument de travail complet et performant qui se poursuit

[117] RENAN 1864 : 9.
[118] GUBEL 2002.
[119] RENAN 1864.
[120] LAURENS 2012 : « Le texte ».
[121] DUNAND et DURU 1962 : 5-7 (avec le récit des fouilles d'E. de Lorey, non publiées).
[122] RENAN 1864 : 6, 8 et 14.
[123] BRIQUEL-CHATONNET et FAUVEAUD-BRASSAUD 2008 : 215.
[124] BRIQUEL-CHATONNET et FAUVEAUD-BRASSAUD 2008 : 217.
[125] BRIQUEL-CHATONNET et FAUVEAUD-BRASSAUD 2008 : 227.

aujourd'hui encore, à l'initiative de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le projet d'E. Renan s'inscrit dans une perspective d'excellence et de rayonnement de la science française, mettant en œuvre des outils innovants comme la photographie[126]. Du point de vue scientifique, la mission de 1860-1861 marque donc une avancée concrète et significative des études phéniciennes[127].

Cette mission est également couronnée de succès sur le plan politique. Elle a en effet prouvé l'efficacité du réseau français implanté au Proche-Orient. Outre les particuliers, ce sont les diplomates français qui se sont intéressés à la mission et qui ont apporté leur aide à l'entreprise d'E. Renan[128]. C'est alors l'époque des « consuls-archéologues »[129] européens qui lient leur activité diplomatique à des actions culturelles au sens large. Dans un tel contexte, la place de la France est pourtant particulière, puisque, outre le réseau des diplomates en poste, les Académies et les Écoles supérieures, soutenues financièrement par l'État, jouent également un rôle important dans la promotion des entreprises archéologiques[130]. La mission de Phénicie en est un exemple : ordonnée par l'Empereur, elle est soutenue par un réseau sur place et fait l'objet de rapports à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont E. Renan est membre depuis 1856. Les travaux que ce dernier initie sont menés par l'armée, préfigurant le rôle de cette dernière dans la préservation du patrimoine syro-libanais au début du Mandat français (1920-1943)[131]. La mission de 1860-1861 est en quelque sorte le prélude, le test des modes d'action que la France au Proche-Orient mettra en place après la Première Guerre mondiale[132]. À l'époque de la mission d'E. Renan, la France est un des modèles à suivre en Europe ; la mission de Phénicie est donc une importante vitrine et sa réussite est sans doute plus décisive dans le domaine politique que dans le domaine scientifique où, malgré les résultats, au demeurant décevants de l'aveu d'E. Renan lui-même, on n'enregistre pas de progrès substantiels dans la reconstruction du cadre historique relatif aux Phéniciens.

Il n'en demeure pas moins que la mission d'E. Renan en Phénicie en 1860-1861 constitue une étape cruciale tant pour les études phéniciennes que pour la politique culturelle

[126] BRIQUEL-CHATONNET et FAUVEAUD-BRASSAUD 2008 : 228. Voir aussi BONNET 2012 : « 2. La Phénicie, entre Jérusalem et Athènes ».
[127] LAURENS 2012 : « Les apports de la mission en Phénicie ».
[128] RENAN 1864 : 5.
[129] GOTTWALES 2006.
[130] GOTTWALES 2006.
[131] GELIN 2002 : 19. Voir par exemple l'exploration de Cheikh Zenad, entreprise par l'armée française dans BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926.
[132] DUPONT-SOMMER 1973 : 611 ainsi que GRAN-AYMERICH 1998 : 360-361.

française à l'étranger[133]. Elle met en place des jalons pour le futur mandat français au Proche-Orient. Dans le même temps, elle crée une émulation scientifique autour des Phéniciens et des études phéniciennes qui connaissent alors un regain d'intérêt sans précédent[134]. Si la défaite de 1870 face aux Prussiens explique en partie le climat intellectuel de l'après-mission, il faut bien admettre que des considérations idéologiques prirent rapidement le pas sur le désir de connaissances.

2.3.- Phénicomanie et phénicophobie : la réception des nouvelles découvertes

Le contexte intellectuel du XIX[e] siècle est marqué par une réflexion historique fortement idéologisée. Le monde est pensé sur un mode binaire opposant l'Orient et l'Europe, les races inférieures et les races supérieures, les Sémites et – voire contre – les Aryens. Il en va de même dans le domaine des études phéniciennes : les savants ne débattent pas de points de civilisation, ils sont désormais « pour » les Phéniciens ou « contre » eux[135]. D'un même corpus de textes et d'objets, on tire des conclusions radicalement opposées, et chacune sans concession. Les Phéniciens sont partout ou bien c'est à peine s'ils ont existé. On peut alors se demander pourquoi les Phéniciens nourrissent des débats aussi virulents et quels apports on est en droit de retenir de ceux-ci.

En 1841 paraît le premier volume d'une grande synthèse sur les Phéniciens de F.-C. Movers (1806-1856), un professeur d'exégèse biblique à la faculté de Théologie catholique de Breslau, intitulée *Untersuchungen über die Religion der Phönizier, mit Rücksicht auf die verwandten Götterdienste der heidnischen Israeliten, der Carthager, Syrer, Babylonier und Aegypter* [136]. Ce volume traite de la religion des Phéniciens, alors que les suivants s'attachent à la politique, aux implantations méditerranéennes, au commerce et à la navigation. Comme chez S. Bochart, la plupart des étymologies avancées, pour expliquer et situer l'expansion phénicienne en Méditerranée, sont douteuses. F.-C. Movers est ainsi le premier à être accusé par ses contemporains de *phénicomanie*, c'est-à-dire de « voir des Phéniciens partout »[137], de surestimer l'ampleur, l'étendue spatiale et temporelle de la diaspora

[133] CIASCA 1997b : 25.
[134] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 :18-20.
[135] PERROT et CHIPIEZ 1885 : 889.
[136] MOVERS 1841.
[137] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 16.

phénicienne en Méditerranée, ainsi que le rôle des Phéniciens dans l'histoire méditerranéenne[138]. L'ensemble de ces reproches est également lié à une autre idée, en quelque sorte concurrente de la phénicomanie, celle d'un « miracle grec ». L'expression est celle d'E. Renan, en visite sur l'acropole d'Athènes[139] et connaît ensuite un grand succès auprès des savants qui voient en les Grecs les inventeurs de la pensée conceptuelle, de l'esthétisme, des valeurs perçues comme les fondements de l'Occident[140]. Dans ce modèle, il est donc évident que la Phénicie n'a pas de place.

La phénicomanie traverse pourtant le siècle, alimentée par des découvertes archéologiques en Europe, en Asie et en Afrique. En France, l'abbé Bargès pense prouver la présence de colonies phéniciennes dans le Midi, dont on sait aujourd'hui qu'elles n'ont jamais existé[141] ; il se fonde pour cela sur le Tarif dit de Marseille qui est en fait originaire de Carthage[142]. D'autres initiatives pour prouver la présence phénicienne en Méditerranée voient le jour, mais c'est surtout le grand ouvrage de V. Bérard (1864-1931) qui illustre et marque ce courant historiographique. Helléniste de formation, il est un grand connaisseur d'Homère, dont il traduit d'ailleurs l'*Odyssée* en 1924. En 1902-1903, il publie, en lien avec ce texte, *Les Phéniciens et l'Odyssée*[143], où il tente, par le truchement des textes classiques, de retrouver des paysages homériques pour valider la thèse d'une Méditerranée phénicienne que l'épopée laisserait entrevoir[144]. Dans ce but, pour retrouver les lieux fréquentés par Ulysse, il parcourt les rivages méditerranéens avec son propre bateau, suivant les éléments d'indication figurant dans l'*Odyssée*[145]. Pour lui, les textes et la toponymie ancienne convergent vers la même hypothèse, celle d'une thalassocratie phénicienne en Méditerranée, antérieure à l'époque d'Homère[146]. Certains titres de chapitres, tels « Homère, disciple des Phéniciens », « La

[138] AUBET 2001 : 198. Dans LANCEL 1992 : 15, l'auteur reproche aux Phénicomanes « une excessive confiance en la primauté des entreprises orientales ».
[139] RENAN 1883 : 60. Voir, à ce sujet, LAURENS 2012 : « La Phénicie entre deux miracles » et BONNET 2012 : « 1. La mission de Phénicie : motivations, conditions, résultats ».
[140] GRAN-AYMERICH 1998 : 16. Sur le « miracle grec », voir également GERNET 1983 : 21, 59, 112, 221, 260, 360. L'auteur tient compte de l'originalité de la Grèce antique, en remettant toujours en cause la notion de miracle. Pour comprendre sa démarche, voir DI DONATO, dans GERNET 1983 : 403 et 417. Voir enfin FEDI 2000 : 157-160.
[141] BARGÈS 1878.
[142] *CIS* I, 165.
[143] BÉRARD 1902-03.
[144] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 22. La même idée est formulée par l'auteur lui-même, dans le premier volume, BÉRARD 1902-03 : 591 (I) ainsi que 557-562 (II).
[145] BÉRARD 1902-03 : 544-546 (II). V. Bérard est d'ailleurs inspiré par H. Schliemann (1822-1890), archéologue allemand rendu célèbre par la découverte de Troie et Mycènes. Lui aussi, lors de ses fouilles, a « suivi » le texte homérique.
[146] BÉRARD 1902-03 : 305 (I) et 572-574 (II).

Béotie phénicienne » ou encore « Sidoniens et Marseillais »[147] montrent sa tendance à voir partout une « couche de la Méditerranée phénicienne »[148]. À l'époque de sa publication, l'œuvre se place clairement à contre-courant de la production scientifique d'alors, qui contredisait l'hypothèse d'une prééminence phénicienne en Méditerranée. Aujourd'hui, on souligne plutôt la naïveté de l'œuvre, « celle de croire qu'il était possible de suivre Bochart et ses observations toponymiques sans les vérifier par des documents épigraphiques et archéologiques »[149]. Plus que de la naïveté, le parti pris de V. Bérard de ne pas faire appel à l'archéologie tient d'un engagement contre ceux qu'il nomme les archéologues, qu'il qualifie d'« inventeurs de civilisation », d'« éditeurs de curiosité », qui procèdent non pas par bon sens et par science, mais par « affirmations sentimentales »[150].

Ses prises de position virulentes visent l'archéologie de son temps, qui s'érige alors en science positive[151], ainsi que les archéologues et historiens qui utilisent cette discipline et ses résultats en les mettant au service de leurs objectifs idéologiques. Dans le cas des Phéniciens, si l'archéologie du XIX^{e} siècle n'est pas à même de démontrer l'antériorité des navigations phéniciennes en Méditerranée par rapport aux navigations grecques, ce vide, cette absence de « preuves » est erronément utilisée, selon V. Bérard, par les phénicophobes qui visent à nier toute primauté ou toute influence culturelle des Phéniciens en Méditerranée, rejetée dans le domaine de la légende[152].

Les phénicophobes, S. Reinach et J. Beloch en tête, fondent leur raisonnement sur les découvertes d'H. Schliemann (1874) et d'A. Evans (1894), que V. Bérard juge « douteu[ses] »[153]. Aux yeux de ces savants, la Grèce a désormais une préhistoire et il n'est nul besoin de recourir à des influences culturelles extérieures, comme celles des Phéniciens[154]. S. Reinach milite également pour une reconsidération de l'apport culturel oriental à l'ensemble des cultures méditerranéennes, qu'il souhaite minorer, et pour la revendication des

[147] BÉRARD 1902-03 : 3, 225 et 366 (II).
[148] BÉRARD 1902-03 : 591 (I).
[149] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 22.
[150] BÉRARD 1902-03 : 22 (I).
[151] GOTTWALES 2006. Voir aussi GRAN-AYMERICH 1998 : 61.
[152] BÉRARD 1902-03 : 305-306 (I).
[153] BÉRARD 1902-03 : 305 (I).
[154] BERNAL 1996 : 443 ainsi que 438-440 : les découvertes ne sont pas immédiatement acceptées comme étant grecques, car elles sont très différentes de ce que l'on connaît alors du style archaïque et classique. Elles sont donc prises, dans un premier temps, comme une preuve de l'influence de l'Orient sur la Grèce, via le commerce phénicien. Sur ce sujet voir également GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 18. Le changement de contexte moderne implique une modification de l'interprétation des découvertes d'H. Schliemann.

droits de l'Europe contre les prétentions de l'Asie[155]. La formule incisive de cette revendication a fait oublier la volonté première de S. Reinach, celle de revaloriser l'apport culturel « européen » pour recréer un équilibre avec des thèses plus anciennes, diffusionnistes, qui attribuaient à l'Égypte et au Proche-Orient le statut de berceau de la civilisation[156]. La redécouverte de la préhistoire et de l'histoire préromaine en Europe occidentale change en effet radicalement la donne et permet à l'Occident d'avoir des racines locales plutôt qu'orientales, au temps de la fabrique des histoires nationales[157].

La phénicophobie, tout comme le rejet d'une influence culturelle orientale sur la Grèce et l'Europe, est le produit de différents discours historiques[158], l'orientalisme et l'hellénisme en particulier, tous teintés de racisme et intégrés à la construction d'une identité européenne reposant sur un imaginaire historique[159]. L'orientalisme, déjà présent en germe dans les discours historiques du siècle précédent[160], s'épanouit pleinement au XIX^{e} siècle, nourri des réflexions européennes sur la notion de progrès[161]. L'Europe se pense comme le continent du changement, de l'évolution et du progrès. Naît ainsi un sentiment de supériorité, accentué par l'expansion coloniale qui devient au XIX^{e} siècle un impérialisme triomphant[162]. Les nations européennes manifestent à l'égard des territoires et des populations qu'elles dominent un intérêt mais aussi un mépris certains, jugeant les indigènes incapables d'analyser leur propre culture[163]. L'orientalisme est un discours à deux dimensions, l'une universitaire, qui comprend l'ensemble des études sur l'Orient[164], et l'autre, imaginaire, remontant à l'Antiquité[165]. Les deux domaines fonctionnent toutefois ensemble, et se nourrissent l'un de l'autre dans un

[155] REINACH 1893. Sur S. Reinach voir également GRAN-AYMERICH 1998 : 475-476.
[156] BERNAL 1996 : 201-232.
[157] GRAN-AYMERICH 1998 : 148-154.
[158] AUBET 2001 : 198.
[159] DETIENNE 2009 : 17.
[160] Voir p. 59.
[161] Cette notion intègre la nouvelle image que se fait l'Europe d'elle-même, dans un contexte politique (le recul de l'Empire ottoman en Europe), économique et intellectuel différent. L'ancienneté et la stabilité que les savants accordaient à certaines sociétés comme les anciens Égyptiens ne sont plus vues comme une qualité mais comme une stagnation. Sur ce point, voir BERNAL 1996 : 243-247.
[162] BERNAL 1996 : 243.
[163] BERNAL 1996 : 290.
[164] SAID 2005 : 66-67. L'orientalisme repose sur une unité culturelle et linguistique supposée de l'Orient. Les domaines sont artificiellement construits et leur cohérence procède des efforts des chercheurs qui s'y consacrent.
[165] SAID 2005 : 72-74.

perpétuel mouvement dialectique[166], confortant la représentation d'un Orient inférieur et arriéré, comparé à un Occident fort et progressiste. L'image de l'Orient ainsi créée, qui passe pour être l'Orient « réel » en Europe, est celle d'un monde à la gloire surannée, un monde immobile, déprécié, incapable de veiller sur son propre héritage culturel[167].

Ces conceptions ont facilité les comparaisons entre Orientaux d'hier et Orientaux du XIX^e^ siècle. Dans les ouvrages d'histoire, les uns valent fréquemment les autres puisqu'ils ne peuvent échapper aux déterminismes raciaux et environnementaux[168]. Les Phéniciens sont ainsi liés aux Juifs, car tous sont sémites et proviennent de la même région proche-orientale[169]. Comme les sources sont peu nombreuses sur les premiers, on analyse leur culture et leur identité à l'aune de préjugés antisémites modernes. Ils deviennent donc des « mulâtres », des « hybrides stériles, parasites, non créatifs »[170]. Les analyses sont sans appel : leur culture est composite, sans originalité[171]. Les historiens de l'art les rejettent dans le domaine de l'artisanat ou de l'imitation[172], tout en s'émerveillant cependant devant un peuple « industrieux ». Même leur langue est attaquée. Comme l'hébreu, elle serait incapable d'exprimer les abstractions et serait donc impropre à la spéculation intellectuelle[173]. Les Phéniciens, jadis au cœur d'une représentation ambivalente, sont présentés sous un jour totalement négatif : il s'agit d'un peuple qui a certes rendu des services[174], mais qui manque cruellement de génie et qui n'a donc rien légué à l'humanité[175]. Les historiens antisémites dominant la production scientifique du XIX^e^ siècle, il s'en trouve peu pour contester un tel point de vue et, quand W. Helbig écrit que « les malheureux Phéniciens sont devenus l'objet de la profonde antipathie de plusieurs

[166] SAID 2005 : 15. Voir aussi, sur ce mouvement dialectique au cours de la mission en Phénicie d'E. Renan, BONNET 2012 : « 1. La mission de Phénicie : motivations, conditions, résultats ».

[167] MARKOE 2000 : 11 (sur la grande continuité de l'histoire de Carthage avec la Phénicie et la perduration de traditions pendant plus de mille deux-cents ans) et 115 (sur les traditions religieuses qui perdurent telles quelles tout le premier millénaire).

[168] MOSCATI 1983 : 5-22. L'auteur introduit dans un ouvrage traitant des Phéniciens et des Arabe en Méditerranée, la colonisation phénicienne, la colonisation punique et l'expansion arabe. S'il insiste sur les particularités des trois phases, il rappelle aussi qu'elles ont été perçues comme des événements similaires, comme une invasion de l'Orient en Occident malgré des siècles d'écart et des contextes forts différents.

[169] PERROT et CHIPIEZ 1885 : 886.

[170] BERNAL 1996 : 413. Deux chapitres sont consacrés aux Phéniciens et à la volte-face historiographique des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, p. 409-478.

[171] BERNAL 1996 : 410.

[172] PERROT et CHIPIEZ 1885 : 666, 883 ou encore 885. RAWLINSON 1889 : 180-181. BABELON 1888 : 6. Dans ce dernier cas, E. Babelon refuse la notion d'art également pour les Juifs, les Carthaginois, les Perses, les Hétéens. Selon lui, seuls existent les arts égyptien et assyrien.

[173] BERNAL 1996 : 418 citant RENAN 1855.

[174] BABELON 1888 : 299 (sur le rôle de passeurs des Phéniciens).

[175] PERROT et CHIPIEZ 1885 : 896 ainsi que BABELON 1888 : 7-8 (sur le terme de *génie*, réservé aux Grecs) et 252 (sur le manque de génie des Phéniciens).

savants que l'on serait presque tenté de mettre en rapport avec le mouvement antisémite de nos jours »[176], il passe presque pour un original.

Beaucoup de savants considèrent alors l'histoire comme un perpétuel affrontement entre les Sémites qu'ils décrient et une race supérieure, les Aryens, représentés par les Grecs, puis les Romains, et enfin, les Européens. L'histoire est donc linéaire[177], opposant de tout temps le bloc Orient au bloc Occident[178]. Si l'influence culturelle de l'Orient ne peut être niée, l'idée d'un mélange racial est rejetée. Les théories de J. J. Winckelmann[179] sont transposées dans le champ des études sur les races et les qualités stylistiques de la Grèce ancienne sont rattachées à la pureté de la race[180]. L'influence culturelle de la Grèce, préfiguration de celle de l'Occident sur l'Orient est en revanche bien acceptée et comparée à la mission civilisatrice que l'Europe expansionniste et colonialiste s'est attribuée[181]. Ce parallèle repose sur le concept d'hellénisation, c'est-à-dire sur l'idée d'un processus culturel voyant les Barbares/indigènes abandonner leur culture d'origine pour adhérer à une culture supérieure grecque/européenne. Ce concept provient du détournement des idées de J. G. Droysen (1808-1884), inventeur de l'époque hellénistique dans les années 1870[182]. J. G. Droysen désignait l'ensemble de cette période du terme d'*Hellenismus*[183], issu d'un terme grec (*hellènismos*) attesté dans la *Septante*[184] pour désigner les Juifs se comportant à la grecque (parlant grec, fréquentant le gymnase, etc.). Aux yeux de J. G. Droysen, l' « hellénisme » est le fruit d'un processus de « fusion »[185], dont le fondement est d'abord linguistique. Chez l'homme « hellénistique » issu de ce processus, la composante culturelle grecque est dominante et il importe peu qu'un individu soit d'origine grecque ou orientale[186]. Dévoyé par les colonisateurs en quête de légitimité[187], l'*Hellenismus* droysénien devient « hellénisation »,

[176] HELBIG 1896 : 1.
[177] Voir p. 61.
[178] SAID 2005 : 13-15.
[179] DÉCULTOT 2000 : 168.
[180] BURY 1900 : 77.
[181] BRIANT 1982. Réunion de différents articles, l'ouvrage comporte plusieurs analyses sur les liens entre les conquêtes d'Alexandre et la colonisation européenne, par exemple « Impérialismes antiques et idéologie coloniale dans la France contemporaine : Alexandre le Grand, modèle colonial ». Voir notamment p. 281-290 et p. 318-329.
[182] Paru en 1877-1878 en Allemagne, issu de la réunion de trois volumes parus entre 1833 et 1843, son ouvrage *Geschichte des Hellenismus* est traduit l'année suivante en France par *Histoire de l'Hellénisme*. Pour une édition complète du texte voir DROYSEN 2005.
[183] PAYEN 2005 : 13.
[184] 2 *M*. 4, 12-20.
[185] En allemand, *verschmelzung*. C'est le mot clé de la définition de l'*hellenismus* chez J. G. Droysen.
[186] PAYEN 2005 : 11, 14 et 39.
[187] BRIANT 1982 : 284-285 et 293.

c'est-à-dire acculturation[188] d'une population jugée inférieure, asiatique ou africaine, adoptant « la » seule civilisation, celle des Grecs. Non seulement les Phéniciens voient leur rôle réduit dans l'histoire méditerranéenne, mais ils finissent même par adopter la culture hellénique, « disparaissant »[189] ainsi de la scène historique après Alexandre le Grand[190].

Si les XVIII^{e} et XIX^{e} siècles sont ceux de l'invention des Phéniciens, dans le sens où ces derniers n'ont plus été confinés aux seules citations homériques et ont été étudiés pour eux-mêmes grâce à des avancées linguistiques et archéologiques significatives, les Phéniciens restent pourtant, jusqu'au début du XX^{e} siècle, enlisés dans des représentations approximatives ou intégrés dans une vision raciale et téléologique de l'histoire[191]. Au-delà de la question de leur identité, les débats portent essentiellement sur leur rôle et surtout sur leur influence potentielle sur la Grèce. Cumulant les images d'Orientaux et de Sémites dans un contexte moderne intolérant et impérialiste, leur sort est rapidement réglé face à la Grèce ancienne érigée en origine et en championne de « la » civilisation par excellence, matrice de l'Europe. Même les experts sémitisants comme E. Renan sont de grandes figures de l'antisémitisme moderne, un peu comme s'ils avaient eu peur d'être accusés de trop de sympathie envers leur objet d'étude[192]. La situation empire encore dans les années 1920 et 1930[193], avec la montée spectaculaire de l'antisémitisme dans toutes les couches de la société européenne[194]. Dans la sphère savante, « il n'était plus tolérable qu'un 'chercheur' suggérât que des influences égyptiennes ou phéniciennes non négligeables s'étaient exercées sur la formation de la Grèce. Quiconque osait le faire se voyait expulsé de la communauté universitaire […] ou du moins catalogué comme un "cinglé" »[195].

Il faut attendre l'après-guerre pour que le racisme et l'antisémitisme soient profondément remis en question. La réintégration des Juifs dans la société et dans les milieux

[188] BASTIDE 1998 : 46.
[189] BABELON 1888 : 315. Il emploie l'expression plus forte encore : « les anciennes civilisations de l'Orient ont cessé de vivre ».
[190] RAWLINSON 1889 : 537. On trouve encore cette idée dans de nombreux ouvrages récents : GUBEL et CARLO 1986 : 25, BUNNENS 1995 : 235, KRINGS 1995 : 165, 568, 596 et 631, ainsi que GATIER 2005 : 106-109.
[191] SAID 2005 : 72-73.
[192] BERNAL 1996 : 419. Voir également, sur E. Renan, LAURENS 2012 : « Ernest Renan ».
[193] Voir, en exemple AUTRAN 1920, notamment son introduction, VI-XII. Elle est le reflet des courants de pensée orientaliste, raciste, déterministe et antisémite du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle.
[194] BERNAL 1996 : 464-478.
[195] BERNAL 1996 : 478.

universitaires a joué un rôle dans la réhabilitation des Phéniciens et des Cananéens dans l'histoire méditerranéenne[196]. Les questionnements s'en sont trouvés modifiés, les angles d'approche également : S. Mazzarino (1916-1987) conseille dès 1947 de ne pas se demander si les Phéniciens avaient exercé ou non une thalassocratie, mais d'essayer d'éviter les questions abstraites et de tenter de saisir le type de rapports que les Phéniciens ont entretenu avec le monde méditerranéen[197]. Dans ce nouveau paysage scientifique, une figure se détache particulièrement, celle de S. Moscati (1922-1997), qui participe de manière énergique au mouvement de réhabilitation des Phéniciens et qui travaille à partir des années 1950 à la construction d'un véritable domaine académique consacré aux études phéniciennes. S'appuyant sur des découvertes archéologiques de plus en plus nombreuses, qu'il ne cesse du reste d'encourager, il donne une nouvelle impulsion aux études sémitiques tout en les canalisant dans certaines voies qu'il conviendra de préciser. Quel est donc le nouveau visage des études phéniciennes après 1950 ? Quels sont les nouveaux thèmes ou les nouvelles directions de recherche privilégiés par S. Moscati et la génération de chercheurs qui se rattache à son magistère ? Vers quelles méthodes et quels questionnements les recherches phéniciennes s'orientent-elles dans la seconde moitié du XX^{e} siècle ?

3.- Le développement des études phéniciennes durant l'« ère Moscati »

Après 1945, les études phéniciennes prennent progressivement un tout autre visage que celui d'avant-guerre. Le renouvellement des problématiques et des méthodologies joue pour beaucoup dans cette transformation. Cette phase est intimement liée à l'œuvre d'un homme, Sabatino Moscati, qui consacre sa carrière à regrouper les données disponibles sur les Phéniciens, à les actualiser et surtout à les faire connaître du grand public. Il crée une véritable école en Italie, avec de nombreux disciples, et met sur pied un réseau international pour promouvoir le domaine phénicien et punique. Nous nous intéressons ici à ses actions concrètes qui ont développé ce domaine d'étude. Quels sont les nouveaux questionnements qui émergent alors à propos des Phéniciens et dans quelle mesure intègrent-ils la question de la configuration des territoires phéniciens et puniques ?

3.1.- Sabatino Moscati et les études phéniciennes

[196] BERNAL 1996 : 480-483.
[197] MAZZARINO 1947, cité dans GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 24.

Dans une allocution prononcée devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1997, C. Nicolet rend hommage à S. Moscati, qu'il qualifie de « maître incontesté des études phéniciennes »[198]. Il rappelle également sa bibliographie impressionnante[199], consacrée essentiellement, mais pas exclusivement aux Phéniciens[200]. La vision de C. Nicolet est largement partagée par ses confrères. Pour la comprendre, nous avons retracé le parcours suivi par S. Moscati depuis sa formation initiale d'arabisant, en nous demandant comment il avait construit ou reconstruit les études phéniciennes.

Initialement formé dans le domaine des langues arabiques, S. Moscati élargit rapidement son champ de recherche aux langues et cultures sémitiques en général[201]. En 1949, il publie son premier ouvrage de synthèse, *Storia e civiltà dei Semiti*[202], qui préfigure les œuvres de grande diffusion qu'il multipliera dans la suite de sa carrière. Dès 1954, il devient professeur, à l'Université de Rome, en charge de la chaire de philologie sémitique, d'hébreu et de langues sémitiques comparées. Le monde sémitique est donc au cœur de ses recherches, centrées avant tout sur la langue et les inscriptions. Le grand tournant de sa carrière se situe en 1960, lorsqu'il prend la direction conjointe (avec Y. Aharoni) des fouilles archéologiques de Ramat Rahel en Israël. Désormais l'archéologie et l'art[203] occuperont une place importante dans ses travaux. S. Moscati est l'un des premiers à aborder le fait artistique avec une méthodologie moderne. En 1963, il s'oriente définitivement vers les études phéniciennes et trois ans plus tard il publie une première synthèse consacrée à ce peuple, *Il mondo dei Fenici*[204]. Soucieux de la diffusion des connaissances[205], il fonde et prend la direction de la *Rivista di Studi Fenici* (dont le premier numéro paraît en 1973) et initie un peu plus tard, en 1986, la revue *Archeo* destinée au grand public. Il devient également membre de différents Instituts et Académies, en Italie comme à l'étranger[206]. Il en profite pour ouvrir de nombreux

198 NICOLET 1997 : 788.
199 NICOLET 1997 : 789.
200 Voir l' *Enciclopedia Italiana di scienze, lettere ed arti* également connue comme l' *Enciclopedia Treccani* en ligne, http://www.treccani.it/enciclopedia/moscati_(Enciclopedia_Italiana)/ (dernière consultation le 6 décembre 2012).
201 Les informations sur le parcours de S. Moscati proviennent de *l'Enciclopedia Trecani*, de GRAN-AYMERICH 2001 : 476-477 et d'une série d'hommages parus lors du décès du chercheur, dont GNOLI 1997 : 428-433, BRIZZI 1997 : 215-221, AMADI GUZZO 1998 : 306-310 et, plus tard XELLA 2007 : 123-127.
202 MOSCATI 1949.
203 Il intègre le comité directeur de l'*Enciclopedia Universale dell'Art*e pour l'aire proche-orientale.
204 MOSCATI 1966.
205 MOSCATI 1971 : 11-12.
206 Il est directeur de l'Istituto di studi del Vicino Oriente à Rome, ainsi que du Centro di studi fenici e punici du Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR) ; il est membre de l'Accademia Nazionale dei Lincei, de l'Institut

chantiers archéologiques tout autour de la Méditerranée, en Sardaigne, sa zone d'étude de prédilection, mais également en Sicile, en Tunisie et en Syrie. Il promeut les premiers Congrès internationaux des études phéniciennes et puniques à partir de 1979 et organise en 1988 une des premières grandes expositions consacrées aux Phéniciens au Palazzo Grassi de Venise[207].

S. Moscati a ainsi fait preuve pendant une trentaine d'années d'une énergie inépuisable, au service des études phéniciennes[208]. Il a constitué, aidé dans toutes ses entreprises par une large équipe de disciples, un réseau européen et international dans une volonté de coopération scientifique dont témoignent également les Congrès internationaux. Il a ouvert la voie à une étude globale de la civilisation phénicienne, en intégrant les données archéologiques dans une perspective historique. Le premier, il a construit un véritable domaine académique de recherche voué à l'étude de la civilisation phénicienne, reconnu par les plus hautes instances italiennes comme le Consiglio Nazionale delle Ricerche[209]. Au-delà de la reconnaissance par ses pairs, il a toujours cherché à diffuser le savoir, que ce soit par ses ouvrages de synthèse ou par l'organisation de l'exposition *I Fenici*, en 1988 à Venise. C. Nicolet qualifie cette évolution des études phéniciennes de « spectaculaire »[210]. La volonté et l'énergie que S. Moscati a mises au service de ces études ne procèdent pas seulement d'une ambition personnelle, mais aussi du désir de réhabilitation pour une culture qui a énormément souffert de l'antisémitisme et qui est encore attaquée après-guerre avec les mêmes arguments racistes qu'au XIX^{e} siècle[211].

Le mépris envers les Phéniciens s'exprime en effet encore dans les années 1960. Le racisme et l'antisémitisme ont pourtant été condamnés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais les préjudices raciaux restent encore, dans les faits, de redoutables obstacles tant sociaux qu'intellectuels[212]. Les Juifs ont été heureusement réintégrés aux sociétés européennes et aux cercles universitaires et intellectuels, pesant ainsi sur les réflexions, les

archéologique allemand et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour ne citer que quelques prestigieuses institutions.

[207] MOSCATI 1988.

[208] XELLA 2007 : 123.

[209] NIEMEYER 1995 : 250. L'auteur est plus pessimiste et estime que cette reconnaissance n'a pas dépassé les frontières de l'Italie.

[210] NICOLET 1997 : 789.

[211] S. Moscati a lui-même souffert des lois raciales et a dû être caché au Vatican pendant la guerre. http://www.treccani.it/enciclopedia/sabatino-moscati_%28Dizionario-Biografico%29/ (dernière consultation le 3 avril 2013).

[212] BERNAL 1996 : 481 et 491.

recherches et les modes d'approche des sociétés anciennes. La fondation d'Israël en 1948 a cependant provoqué un certain repli de la communauté juive savante, la plupart des chercheurs ayant alors choisi de restreindre leur zone d'étude à la seule Palestine, non sans visées nationalistes. L'antisémitisme prend donc un nouveau visage. Plus souterrain, il s'attaque essentiellement aux Phéniciens, les chercheurs juifs étant soucieux de souligner les différences, davantage que les points communs, entre les Israélites et leurs voisins cananéens dont les Phéniciens[213].

Revient alors sur le devant de la scène le débat relatif à l'influence phénicienne sur la culture grecque, c'est-à-dire le mirage d'un miracle grec. Comme au XIX^e^ siècle, les influences phéniciennes ont tendance à être niées ou minorées : dans un premier temps, la date de la transmission de l'alphabet est abaissée, et l'expansion phénicienne revue à la baisse[214]. Puis, face à la réalité des découvertes archéologiques prouvant les contacts entre Proche-Orient et Égée dès l'âge du Bronze, plusieurs chercheurs imaginent que ce sont les Hellènes qui ont initié ces échanges[215]. Suite à la fracture intellectuelle entraînée par le conflit de 1939-1945, la vision des Grecs comme un peuple particulier, porteur d'une culture unique et presque autarcique, a perduré[216]. Malgré les protestations d'historiens comme M. C. Astour, qui publie une grande synthèse sur les liens entre la Phénicie et la Grèce sous le titre d'*Hellenosemitica*[217], il faut attendre les années 1980 pour que les cadres universitaires commencent à envisager la possibilité d'un rôle des Phéniciens dans la construction de la culture grecque.

On comprend mieux désormais les propos extrêmement éloquents des confrères de S. Moscati à son décès en 1997. Ils ont tous reconnu l'immense force de travail qu'il avait fallu au chercheur pour faire émerger un domaine d'étude sur un peuple dont l'historiographie faisait peu de cas. Les origines juives de S. Moscati ont sans doute joué un rôle dans cette démarche de réhabilitation (tout comme celles de M. C. Astour), ce qui prouverait encore une fois le poids extrêmement fort des orientations idéologiques[218]. Cela dit, à la génération suivante, les études phéniciennes gagnent leur autonomie et se développent dans des milieux divers, sans lien avec le creuset juif. Le fait que les études phéniciennes soient, dans les

[213] BERNAL 1996 : 495-496.
[214] HARDEN 1962 : 59-61.
[215] BERNAL 1996 : 488.
[216] DETIENNE 2009 : 7-8.
[217] ASTOUR 1967.
[218] SALLES 1995 : 560.

années 1960-1970, si liées à un seul homme pose tout de même problème : quelle vision de son objet d'étude a-t-il développée ? Dans quelle mesure les orientations de S. Moscati ont-elles conditionné le développement ultérieur des études phéniciennes ?

3.2.- Développement et orientation des études phéniciennes selon S. Moscati

S. Moscati ne s'est pas contenté de publier de grandes synthèses des données nouvellement acquises sur les Phéniciens, il s'est aussi questionné sur les fondements et la portée de leur culture, sur le rayonnement de leur civilisation selon les conseils de S. Mazzarino, en tentant de saisir les rapports qu'avaient pu entretenir les Phéniciens avec le monde méditerranéen[219]. Pour cela, il a traité un ensemble de thèmes susceptibles de contribuer à la définition d'une identité phénicienne : la religion, la politique, l'économie et le commerce, la culture matérielle, l'art et l'artisanat, la langue et l'écriture, la navigation et l'expansion en Méditerranée. Parmi ces différents axes de recherche, certains ont été privilégiés et repris par toute une génération de chercheurs.

Un des thèmes les plus importants des recherches de S. Moscati est le phénicien, en tant que langue mais également en tant que système d'écriture. Dans les grandes synthèses qu'il propose dans les années 1970, le vocabulaire employé pour évoquer l'alphabet est extrêmement laudatif : S. Moscati juge qu'il s'agit du « titre de gloire » des Phéniciens et affirme qu'il n'y a aucun doute sur le fait que ce sont les Phéniciens qui « apprirent aux Grecs » l'écriture alphabétique[220]. Dans l'avant-propos d'une autre de ses publications, A. Parrot écrit que les Phéniciens sont même les « inventeurs »[221] de l'alphabet ; nous leur « devons »[222] ce dernier. Il conclut ainsi son propos : « Ne discutons pas à l'infini. C'est aux Phéniciens que l'on accorde la palme de l'invention »[223]. Les textes de S. Moscati comme de ses collaborateurs suggèrent ainsi l'idée d'une dette de nos sociétés actuelles envers les Phéniciens, ce qui apparaît comme le premier pas vers une réhabilitation. Le ton quelque peu injonctif d'A. Parrot semble faire écho aux détracteurs des dernières années qui avaient du mal à accepter cet état de fait[224]. Ainsi, non sans émulation à l'égard du domaine grec,

[219] Voir p. 76.
[220] MOSCATI 1971 : 129.
[221] MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 (nouvelle édition du texte de 1975) : 25.
[222] MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 : 23.
[223] MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 : 25.
[224] Voir p. 79.

S. Moscati rappelle que si nous « devons » la philosophie ou le théâtre aux Grecs, il ne faut pas omettre de rendre hommage aux Phéniciens pour l'alphabet.

S. Moscati privilégie également le domaine de l'art phénicien. Il s'agit pour ainsi dire d'une révolution, car c'est à peine si, avant lui, les savants admettaient l'existence d'un art phénicien. Le terme d'artisanat était préféré[225]. Très tôt S. Moscati milite pour faire admettre l'« autonomie d'un véritable art phénicien » et consacre à cet effet différents chapitres dans ses synthèses[226] et même un ouvrage entier, avec A. Parrot et M. Chéhab, dans la collection « L'univers des formes » consacrée à l'art antique[227]. C'est la fin de l'image d'Épinal qui faisait de l'art phénicien un art « composite », « sans originalité », voire un non-art[228] ; c'est désormais un art « qui avait réussi à assimiler et à fournir une élégante et harmonieuse synthèse »[229] des influences extérieures. Ce peuple jugé auparavant « besogneux » ou « industrieux » accède au statut de créatif au même titre que les Grecs ou les Égyptiens. Les recherches de S. Moscati sur l'art phénicien sont évidemment stimulées par les nouvelles découvertes, extrêmement nombreuses, d'objets et de monuments phéniciens tout autour de la Méditerranée, mais on perçoit malgré tout la volonté de valoriser, de réhabiliter un domaine qui avait beaucoup souffert dans l'historiographie du XIX^{e} et même du XX^{e} siècle.

S. Moscati s'applique aussi à fixer les limites tant chronologiques que spatiales du domaine phénicien et punique. Selon lui, l'histoire phénicienne proprement dite court du XII^{e} siècle au IV^{e} siècle av. J.-C., entre l'invasion des Peuples de la Mer et celle d'Alexandre[230]. Ces limites, qui vont devenir une sorte de vulgate, se justifient par le fait qu'auparavant il n'existe pas d'inscriptions en langue phénicienne et, qu'après Alexandre, la Phénicie perdrait son identité, désormais diluée dans un « hellénisme triomphant »[231]. En réalité les avancées des recherches archéologiques ont conduit à relativiser la rupture représentée par l'épisode dit des Peuples de la Mer et à souligner, au contraire, la grande

[225] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 7. On trouve encore cette idée, dans LANCEL 1992 : 51, avec l'expression de « civilisation artisanale et commerçante des Sémites ».
[226] MOSCATI 1971 : 73-118. Voir également la table des matières de MOSCATI 1997a : une partie entière est consacrée à l'art, divisée en plusieurs chapitres sur des spécialités phéniciennes (coupes, œufs, bijoux, glyptique, sculpture, etc.).
[227] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 7.
[228] Voir p. 73. Voir également DE VOGÜÉ cité dans MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 : 32.
[229] MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 : 30-33.
[230] MOSCATI 1971 : 27 ainsi que MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 : 32.
[231] MOSCATI 1971 : 51, BONDÍ 1997 : 46, MOSCATI PARROT et CHÉHAB 2007 : 155 et 162, GERARD 2010 : 28 et 61. Pour le problème de l'historiographie hellénistique, voir BRIANT et JOANNÈS 2006 : 11-15. Cette chronologie correspond globalement aux datations des sources dites directes, c'est-à-dire des inscriptions en phénicien et en punique, voir AMADI GUZZO 1995 : 19-25.

continuité culturelle entre les II^e^ et I^er^ millénaires av. J.-C[232]. De même, la notion d'hellénisation est très discutée, depuis quelques années[233] et l'empire d'Alexandre apparaît à bien des égards comme l'héritier de l'empire achéménide. Si les réflexions sur la problématique du *continuity and change* entre l'Empire perse et les royaumes hellénistiques ont commencé dans les années 1980[234], elles ont pris de l'envergure récemment, grâce à une mise en commun de la documentation et à l'étude de *corpora* couvrant une période de quelques dizaines d'années à cheval sur les deux époques[235]. Cette périodisation qui définit les études phéniciennes persiste pourtant aujourd'hui encore, de manière conventionnelle, quoique de nombreux chercheurs soulignent désormais son inadéquation[236].

De la même manière, la limitation géographique de la Phénicie proposée par S. Moscati s'est imposée durant toute la seconde moitié du XX^e^ siècle. Ainsi, l'expression consacrée de « bande côtière »[237] , déjà employée par E. Renan dans les années 1860, connaît une grande postérité et finit par être la caractéristique majeure du paysage phénicien, en Orient comme en Occident, entre mer et montagne[238]. Cette bande se retrouve limitée par la Méditerranée à l'ouest et les monts Liban à l'est, frontière et domaine des dieux ou des brigands selon les auteurs[239], dont seules les premières hauteurs sont exploitées pour le bois[240]. Au nord elle s'arrête ver Soukas et au Sud vers le Mont Carmel. Cette représentation de l'espace phénicien commence à peine à être remise en cause ; notre propre recherche s'inscrit dans ce courant récent qui vise à repenser le territoire phénicien sans se focaliser exclusivement sur le littoral.

S. Moscati justifie son découpage par le fait que plus au Nord ou plus au Sud il n'y a pas d'établissement présentant des caractéristiques phéniciennes, c'est-à-dire d'établissements qui regroupent les éléments de ce qu'il définit comme une identité phénicienne : des objets et une architecture dits phéniciens, des inscriptions en phénicien, une localisation dans une zone

[232] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 12.
[233] SARTRE 2001 : 267-269.
[234] BRIANT 1982 : 291-330.
[235] BRIANT et JOANNÈS 2006 : 11-14.
[236] SALLES 1995 : 553.
[237] MOSCATI 1971 : 14 , MOSCATI 1997c : 20 et MOSCATI PARROT et CHÉHAB 2007 : 188.
[238] MOSCATI 1971 : 14 et 23. Pour E. Renan, voir p. 47. Sur le paysage phénicien voir BARAMKI 1961 : 1, HARDEN 1962 : 27 et 30-36, HERM 1996 : 166-167, GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 67-78 ainsi que LANCEL 1992 : 24 ; enfin, AUBET 2001 : 13 et 85.
[239] RENAN 1864 : 837 (pour les brigands), SALLES 1995 : 570 et LIPIŃSKI 1992 : 258-259.
[240] DE VAUMAS 1960 : 294.

phénicienne[241]. Or, les recherches menées par E. Stern à Dor, plus au Sud, ont révélé une culture matérielle identique à celle des centres phéniciens[242]. Pour la limite orientale, S. Moscati pense que la formation d'États syriens et araméens a empêché l'expansion phénicienne vers l'Est[243]. Ainsi, si le concept de paysage phénicien fait l'objet de nombreuses études, la notion d'arrière-pays[244], quant à elle, est complètement étrangère au domaine des études phéniciennes. Quant à l'exploitation de la « bande côtière » phénicienne, S. Moscati l'aborde peu, faute de données : la Phénicie est une terre fertile dont la plus grande richesse est la forêt, exploitée depuis le début du I^er^ millénaire[245]. Son diagnostic d'une Phénicie prospère n'est guère approfondi, si ce n'est dans les colonies d'Occident, où les données sont plus abondantes[246].

Le dernier thème privilégié par S. Moscati, lié à l'étroitesse de la Phénicie, est celui de l'expansion en Méditerranée[247]. Tout le vocabulaire concourt à donner une vision maritime de la Phénicie et à privilégier une image des Phéniciens en tant que marins « hardis »[248]. S. Moscati identifie plusieurs causes à cette expansion : l'étroitesse du territoire ne pouvant subvenir à une population dense, la coupure de la Phénicie de l'arrière-pays tenu par des royaumes syriens et araméens, le commerce florissant. D'autres travaux de recherche que ceux de S. Moscati abordent l'expansion phénicienne et leur synthèse en donne une image ambivalente : pour certains, qui reprennent partiellement les hypothèses de S. Moscati, l'expansion est le résultat d'une conjoncture favorable, liée à la chute des thalassocraties égéennes[249] et à la bonne économie des cités ; pour d'autres, l'expansion résulte d'une pression politique et économique pesant sur les cités, combinée à une crise climatique[250]. Dans les deux hypothèses, le lien des Phéniciens avec la Méditerranée est souligné, voire amplifié jusqu'à être qualifié de « naturel »[251]. Les Phéniciens seraient ainsi partis à la conquête de la Méditerranée pour trouver de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés commerciaux après que l'invasion des Peuples de la mer aurait désorganisé les circuits de la

[241] SALLES 1995 : 563. L'auteur montre bien que ce raisonnement tourne en rond sans évacuer les difficultés à définir, limiter et justifier une identité phénicienne ou une zone géographique phénicienne.
[242] STERN 1995.
[243] MOSCATI 1971 : 19-25.
[244] MOSCATI 1997c : 22.
[245] MOSCATI 1971 : 19-25 et MOSCATI 1997c : 22.
[246] ISSERLIN 1983.
[247] MOSCATI 1971 : 23 et MOSCATI 1995 : 7.
[248] MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007 : 25.
[249] FANTAR 1995 : 22.
[250] BARAMKI 1961 : 1, MOSCATI 1995 : 9.
[251] BARAMKI 1961 : 116 et GERARD 2010 : 16.

fin de l'âge du Bronze. Un des problèmes majeurs liés à cette expansion phénicienne est celui de la chronologie. S. Moscati prône l'antériorité de la navigation phénicienne sur la navigation grecque et bat en brèche l'argument archéologique de l'absence de preuve en faveur des Phéniciens, avancé pendant des siècles[252]. Il s'agit pour S. Moscati de réévaluer le rôle des Phéniciens dans l'histoire de la Méditerranée. Pour cela, il crée le concept de « pré-colonisation » qui désigne une phase durant laquelle les Phéniciens fréquenteraient les routes méditerranéennes dans des objectifs purement commerciaux, sans volonté d'installation[253]. La « pré-colonisation » permet ainsi d'expliquer l'absence de vestiges archéologiques phéniciens importants en Méditerranée avant le VIII^{e} siècle et de conserver l'idée d'une antériorité de la navigation phénicienne sur la navigation grecque. Elle se fonde sur les quelques objets phéniciens trouvés çà et là en Méditerranée[254], ainsi que sur l'exemple des Mycéniens qui auraient « précédé » les Grecs de l'âge classique en Méditerranée.

Au final, S. Moscati développe une vision presque exclusivement méditerranéenne de la Phénicie. Il n'ignore pas ses liens avec l'Orient, notamment avec la Mésopotamie ou la Perse, mais il privilégie le champ de recherche occidental[255]. Cela se traduit, dans ses publications, par la présence marquée de données en provenance des colonies d'Occident[256]. Ce choix scientifique s'explique, d'une part, par la volonté du chercheur de faire de l'archéologie punique une archéologie nationale en Italie[257] et, d'autre part, par le contexte des recherches : alors que les chantiers se multiplient à l'Ouest, le Liban entre dès 1975 dans une guerre civile d'une vingtaine d'années. Il tient peut-être également à la persistance, au XX^{e} siècle, d'un courant orientaliste, qui, dans la continuité de l'orientalisme du XIX^{e} siècle fait de l'Orient un ensemble cohérent, suranné et immobile[258]. Quoi qu'il en soit, les études phéniciennes, sous l'impulsion de S. Moscati, connaissent un développement exceptionnel.

---

[252] MOSCATI 1971 : 138-139.

[253] MOSCATI 1971 : 147, MOSCATI 1995 : 8 et MOSCATI 1997d : 47-48 (sur l'émergence du concept et sa signification).

[254] MOSCATI 1997d : 48.

[255] MOSCATI PARROT et CHÉHAB 2007 : 46.

[256] MOSCATI 1971 ainsi que MOSCATI PARROT et CHÉHAB 2007 sont constitués en deux parties, suivant la partition Orient/Occident. Dans MOSCATI 1997a, la partie traitant les grandes aires phéniciennes présente la métropole en une quinzaine de pages, les zones occidentales représentant le reste de la partie (près d'une centaine de pages).

[257] http://www.treccani.it/enciclopedia/sabatino-moscati_%28Dizionario-Biografico%29/ (dernière consultation le 3 avril 2013). S. Moscati soutient le même concept d'archéologie nationale à l'égard des Celtes, auxquels il consacre une exposition à Venise en 1991 (Voir MOSCATI 1991b). Voir également MOSCATI 1983 : 22. À propos des rapports entre Orient (en particulier les Phéniciens et les Arabes) et Occident, l'auteur affirme que les deux entités géographiques ne peuvent s'ignorer et que les deux font partie intégrante de l'histoire d'Italie.

[258] SAID 2005 : 66.

Dans le même temps, des manques apparaissent, comme le silence de S. Moscati et de ses successeurs sur les questions agricoles ou sur l'exploitation des ressources du territoire. D'une manière générale, tandis que les Grecs en Méditerranée « font » du territoire, les Phéniciens seraient adeptes d'un modèle occupationnel « léger » du type « comptoir », ce qui renforce l'idée que seule la mer les intéresse[259]. Ces manques deviennent progressivement des carences, car les idées que développe S. Moscati fixent les cadres des études phéniciennes et sont difficiles à transgresser tant son autorité est grande. On peut donc s'interroger sur le développement des études phéniciennes par la génération de chercheurs qui a suivi S. Moscati, ainsi que sur la volonté, ou la possibilité, pour cette génération, d'enrichir ou de réviser les idées du fondateur des études phéniciennes contemporaines.

[259] AUBET 2001 : 347-348 ainsi que NIEMEYER 1995 : 249.

II.- L'étude de l'expansion phénicienne : vers un renouvellement des problématiques de recherche

Les idées développées par S. Moscati à propos des Phéniciens ont, pendant une trentaine d'années, permis l'émergence d'un domaine de la recherche méditerranéenne, tout en produisant assez rapidement des cadres plutôt rigides pour ce même domaine. S. Moscati, en dessinant des axes forts de recherche et en consolidant son autorité académique, au plan national et international, a durablement marqué de son empreinte les études phéniciennes. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'intérêt croissant porté aux données territoriales et à la spatialisation des mouvements coloniaux permet d'amorcer un tournant. Nous pouvons alors nous demander pourquoi la plupart des chercheurs ont favorisé, dans un premier temps, l'étude du commerce et du phénomène de l'expansion au détriment d'une appréhension approfondie et nuancée du cadre spatio-temporel des établissements métropolitains.

La guerre du Liban, en premier lieu, interdit, pendant deux décennies, toute étude du territoire de la métropole ; comme pour compenser, se déclenchait au même moment un engouement pour Carthage, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979 et dont les fouilles internationales ont débuté en 1972, sous l'égide de cette même organisation[260]. La réhabilitation des Phéniciens, encore inachevée dans les années 1960, joue aussi comme un frein. Les chercheurs ont donc tardé à s'intéresser à d'autres axes de recherche que ceux qui ont permis la reconnaissance de la culture phénicienne en tant que composante essentielle de l'histoire méditerranéenne.

1.- La fracture Est-Ouest de la zone d'études phéniciennes

Tandis que les espaces proprement phéniciens ne sont pas accessibles, d'autres zones, comme la côte tunisienne, bénéficient de toutes les attentions en raison d'un contexte particulièrement propice à la recherche archéologique. Ce déséquilibre a très probablement eu des conséquences sur l'appréhension de la question territoriale qui nous intéresse au premier chef.

[260] ENNABLI 1987 : 407-438. Avant d'entamer le bilan des fouilles internationales, l'auteur reprend l'historique des explorations menées sur le site depuis le XIX^{e} siècle (408-409).

1.1.- La fermeture du Liban comme zone d'étude

En 1975, au Liban, éclate un conflit civil envenimé par le jeu politique des États voisins et de diverses formations politico-militaires[261]. Il s'étend sur une trentaine d'années, ponctuées d'espoirs de paix et surtout de phases extrêmement violentes[262]. Les conséquences sont catastrophiques à tous points de vue[263], y compris pour le patrimoine, dans un pays où « la *survie à n'importe quel prix* laisse peu de place aux considérations culturelles »[264]. Les activités archéologiques jusque-là florissantes, tant sous le mandat français qu'après l'indépendance, sont gelées pendant toute la durée du conflit, à part peut-être à Arqa où chaque trêve a été l'occasion de recommencer l'exploration du tell[265]. Outre les chantiers de fouilles ouverts ou programmés, c'est le Musée National de Beyrouth qui souffre le plus de la guerre, lui qui était considéré comme l'un des plus riches du Moyen-Orient, en raison de la valeur de ses collections, toujours enrichies grâce au lien organique avec la Direction Générale des Antiquités (DGA), qui l'approvisionne continuellement[266]. Situé sur la ligne de démarcation de Beyrouth, il subit malheureusement les assauts des milices ennemies ainsi que les pillages. Malgré les efforts déployés pour protéger les collections, ainsi que la documentation, le bilan dressé en 1991 montre l'ampleur des dégâts[267] : destruction des bâtiments, détérioration des œuvres et disparition d'équipements spécialisés et de documentation scientifique.

En dehors du Musée National, les sites archéologiques subissent également les effets de la guerre. La plupart sont inaccessibles et ce n'est qu'en 1991 qu'un état des lieux est dressé : environnement défiguré, tells partiellement détruits par les chars et les obus, matériel archéologique disparu. Les sites du sud du pays ne sont accessibles qu'en 1995, le Sud Liban ayant été déclaré zone de sécurité sous contrôle militaire[268]. Les fouilles clandestines, qui se sont multipliées, sont les principales responsables de la détérioration des sites[269]. Elles permettent à de nombreux Libanais de survivre et abreuvent les collections privées. L'État

[261] BOURGEY 1985 : 10 et NASR 1990: §3 et §5-8.
[262] BOURGEY 1985 : 2.
[263] BOURGEY 1985: 36-37 et NASR 1990: §15 et §24.
[264] HAKIMIAN 2000 : 1035.
[265] THALMANN 1991 : 21.
[266] HAKIMIAN 2000 : 1035.
[267] HAKIMIAN 2000 : 1035-1036.
[268] NASR 1990 : §6.
[269] STUCKY et MATHYS 2000 : 127-128 (pour l'exemple du patrimoine de Bostan ech-Cheikh).

libanais est absolument impuissant et ne parvient pas à protéger son patrimoine[270]. La guerre a en outre porté un coup fatal à la Direction Générale des Antiquités. Au début des années 1990 l'état de la DGA est catastrophique : en plus d'un bilan matériel (tant des œuvres conservées que des locaux et des outils) déplorable, elle est dépouillée de ses cadres et ne compte plus qu'un directeur et trois archéologues contractuels.

La guerre du Liban a causé un lourd préjudice à l'archéologie levantine, mais a également contribué à donner aux études phéniciennes une orientation particulière. L'accès à la métropole étant interdit, les chercheurs n'ont pas eu d'autres choix que de privilégier des aires d'étude plus accessibles pour continuer leurs travaux, en particulier celles de la Méditerranée occidentale[271], à commencer par Carthage. Les connaissances sur la culture phénicienne d'Orient restent à leur niveau des années 1960, tandis que la masse documentaire concernant l'expansion phénicienne croît de manière exponentielle. Cet état de fait participe à la fois à la cristallisation de stéréotypes – tels que la perception du territoire phénicien comme une bande côtière ou celle des cités « rejetées » vers la mer sous la pression des États voisins[272] – ainsi qu'à une plus fine connaissance des territoires méditerranéens où sont implantés les Phéniciens.

1.2.- Le cas particulier de Carthage

Le site de Carthage, connu depuis des siècles, a été exploré depuis le début du XIX^{e} siècle[273]. C. Beulé (1826-1874), membre de l'Institut de France[274], en commence l'exploration archéologique en 1859[275]. Après son décès en 1874, le père A. L. Delattre (1850-1932), commandité par le cardinal Lavigerie[276], reprend les fouilles officielles[277]. Ces premières fouilles, comme ailleurs en Afrique du Nord, s'intéressent essentiellement aux nécropoles et parfois aux sanctuaires[278]. Ainsi, à Carthage, le tracé de l'ensemble des nécropoles qui enserrent l'espace urbain proprement dit est connu dès avant la Première

[270] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 7. Voir également SADER 2006: 29.
[271] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 8. La situation à Chypre est également complexe à partir de l'année 1974, quand l'île est coupée en deux.
[272] MOSCATI 1997a : quatrième de couverture.
[273] LANCEL 1992 : 459-464 et FANTAR 1995 : 10-12.
[274] C. Beulé est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1860 et devient secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts en 1862.
[275] LIPIŃSKI 1992 : 71.
[276] FANTAR 1995 : 14.
[277] LIPIŃSKI 1992 : 128. Les résultats sont publiés dans les *CRAI*.
[278] FENTRESS et DOCTER 2008 : 102.

Guerre mondiale. D'autres recherches sont menées ailleurs sur le site et aboutissent à la mise au jour d'éléments importants, comme une fontaine et un sanctuaire par L. Carton en 1916[279]. En 1922, une autre découverte d'importance est faite : l'emplacement du *tophet*. Les fouilles sont souvent interrompues et reprises, peu publiées, mais le *tophet* suscite tout au long du siècle de vifs débats sur sa véritable nature et sur la place du sacrifice humain dans l'Antiquité[280]. Il faut attendre 1972 pour que l'habitat du site de Carthage bénéficie d'une fouille systématique, grâce à l'UNESCO[281]. Les connaissances progressent alors de manière spectaculaire ; c'est également l'occasion d'explorer à nouveau les ports[282].

Si le site est identifié et fouillé très tôt, l'apport des résultats des explorations archéologiques aux études phéniciennes n'est, dans un premier temps, pas évident. Ils nourrissent certes l'écriture de *Salammbô*, en 1862, par G. Flaubert (1821-1880), qui, bien que n'étant pas un ouvrage scientifique, s'appuie sur un matériau historique issu de recherches assidues. Cette fresque carthaginoise marque profondément son temps, y compris les cercles universitaires orientalisants[283]. L'insistance de Flaubert sur Moloch et le rite de sacrifice des enfants, qu'il dépeint de façon pittoresque, fournit des arguments aux historiens antisémites de son temps[284]. La découverte du *tophet* en 1922 relance ensuite le débat sur la pratique du sacrifice humain à Carthage. La redécouverte de Carthage finit par polariser toutes les attentions sur la « moralité » des Carthaginois, que l'on relie à celle des Phéniciens, et sur l'existence d'un empire punique auquel Flaubert fait allusion par le biais des mercenaires étrangers qui occupent une place importante dans son intrigue. C'est la dimension méditerranéenne de Carthage qui est privilégiée, en écho à la vision d'une Phénicie maritime très tôt promue. Le grand oublié de la majeure partie des études est l'environnement de Carthage et le territoire dans lequel elle s'est intégrée en tant que cité nouvellement fondée. Cela tient en partie à l'intérêt initial porté aux nécropoles[285], qui font émerger une culture matérielle, donc une prétendue identité punique, occultant totalement bien d'autres aspects du monde carthaginois. De même, dans le reste de la zone punique, les premiers chantiers ont concerné presque exclusivement les nécropoles sans que la question de l'espace et de son organisation soit véritablement abordée.

[279] LIPIŃSKI 1992 : 93.
[280] LIPIŃSKI 1992 : 93. Voir aussi LANCEL 1992 : 268-273.
[281] FANTAR 1995 : 21.
[282] LIPIŃSKI 1992 : 94.
[283] BERNAL 1996 : 429-434.
[284] Voir, dans ce même chapitre, la partie I. 2.3.
[285] FENTRESS et DOCTER 2008 : 102.

La particularité du cas de Carthage, comme objet d'étude, réside dans un paradoxe : alors que la campagne n'est pas intégrée aux objets d'étude des archéologues, l'agriculture carthaginoise (et punique en général) éveille, elle, la curiosité. Elle est même appréhendée par le biais d'une opposition par rapport aux pratiques commerciales des Phéniciens : les Phéniciens naviguent et commercent, les Puniques naviguent et cultivent[286]. Les chercheurs utilisent les textes classiques en guise de preuve, sans trop se soucier du fait qu'ils sont le fruit d'une construction littéraire romaine et non le résultat d'une observation directe du territoire de Carthage[287]. Fille de la métropole phénicienne, dont elle se démarque par son agriculture, Carthage serait donc une puissance terrienne dont l'étude du territoire est pourtant négligée[288].

1.3.- L'explosion des recherches dans la zone d'influence punique

Malte, la Sicile, la Sardaigne, Ibiza, la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord forment, à partir du V^{e} siècle av. J.-C., une sphère où Carthage exerce son influence artistique, économique et politique. Avant le V^{e} siècle, l'ensemble de la zone accueille des comptoirs commerciaux phéniciens. C'est pour étudier cette première implantation phénicienne que les archéologues ont commencé à entreprendre des fouilles dans ces régions[289]. Nous nous interrogeons donc sur les facteurs qui, à partir des années 1970, permettent de développer les recherches sur les Phéniciens d'Occident.

Nous pouvons identifier deux types de facteurs concourant à une véritable explosion des recherches sur les Phéniciens en Méditerranée occidentale. Le premier est d'ordre global et dépasse le seul domaine des études phéniciennes. Il s'agit du classement du site de Carthage au patrimoine mondial de l'UNESCO[290]. Il s'agit également d'un contexte politique favorable, avec une relative stabilité au Maghreb et surtout une ouverture de l'Espagne aux échanges internationaux. Les provinces espagnoles, qui ont acquis une large autonomie,

[286] VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008 : 1. Voir aussi MOSCATI 1971 : 119 et 237-242. La séparation entre Phéniciens et Carthaginois n'est pas aussi tranchée, les seconds héritant, pour S. Moscati, des traditions agricoles des premiers. Cependant c'est l'étroitesse du domaine cultivable qui est vue comme un frein au développement de l'agriculture phénicienne. Les Phéniciens ont donc été « contraints » de commercer, alors que les Puniques peuvent, plus tard, développer leur talents de cultivateurs.

[287] KRINGS 2008 : 41.

[288] MOSCATI 1971 : 324-325.

[289] LANCEL 1995: 109-110. L'auteur établit également un bilan des recherches dans la zone d'influence punique, p. 111-118.

[290] http://whc.unesco.org/en/list/37. Dernière consultation le 6 décembre 2012. L'UNESCO justifie ce choix par un certain nombre de critères exposés sur le site officiel.

lancent de vastes programmes de recherche archéologique. Le Portugal multiplie à son tour les campagnes de fouilles[291]. L'autre élément est la redynamisation de l'archéologie méditerranéenne grâce à des « surintendances » locales ou régionales, tenues par des personnalités dynamiques comme J. Fernández à Ibiza[292] ou F. Barreca en Sardaigne[293]. Dans ce dernier cas, les travaux menés par F. Barreca ont bénéficié d'une grande diffusion scientifique grâce à S. Moscati[294]. Outre des fouilles traditionnelles menées dans les principaux centres phéniciens, les archéologues mènent des recherches sur les contacts avec les populations locales. En Sicile et sur le continent italien, c'est tout un monde d'échanges impliquant les élites locales (étrusco-italiques, sicanes, sicules, élymes, etc.) qui est mis au jour ; en Andalousie, la culture tartessienne est reconnue[295]. La question des relations entre les Phéniciens et les indigènes intéresse de plus en plus et elle en amène finalement une autre : celle du territoire, de sa gestion et de sa délimitation, progressivement étudiées à partir de la fin des années 1970[296]. Cette évolution, liée à celle de l'archéologie, est également possible grâce à un changement d'attitude de la communauté scientifique : la présence des Phéniciens en Méditerranée prend corps et est de moins en moins niée ou minorée[297]. Les chercheurs peuvent ainsi ouvrir de nouvelles perspectives de travail au-delà des thèmes initialement développés par S. Moscati (qui ne sont pas pour autant abandonnés).

Ainsi les zones touchées par la colonisation phénicienne sont-elles une mine exceptionnelle d'informations sur l'histoire régionale et méditerranéenne ainsi que sur les contacts culturels entre des sociétés très différentes. Elles ont été sporadiquement explorées par les archéologues depuis le début du XX^{e} siècle avant de devenir l'objet de recherches archéologiques systématiques (prospections et fouilles) à partir des années 1980[298]. Si, au départ, ce sont surtout les nécropoles et les sites importants qui ont été fouillés, procurant

[291] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 8.
[292] GÓMEZ BELLARD 2008 : 52.
[293] VAN DOMMELEN et FINOCCHI 2008 : 162-164. Pour l'exemple de Sulcis, voir OGGIANO et BOTTO 2012 : 151.
[294] VAN DOMMELEN et FINOCCHI 2008 : 164.
[295] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 15-16. Voir également SPANÒ GIAMMELLARO, SPATAFORA et VAN DOMMELEN 2008 : 133.
[296] SPANÒ GIAMMELLARO, SPATAFORA et VAN DOMMELEN 2008 : 133-141.
[297] Voir p. 79.
[298] GÓMEZ BELLARD 2008 : 48-52 (pour Ibiza), SPANÒ GIAMMELLARO, SPATAFORA et VAN DOMMELEN 2008 : 133-141 (pour la Sicile et Malte), VAN DOMMELEN et FINOCCHI 2008 : 162-167 (pour la Sardaigne) et LÓPEZ CASTRO 2008a : 78 et 82-89 (pour la péninsule Ibérique).

essentiellement des traces de la culture matérielle[299], le champ d'étude s'est progressivement élargi pour intégrer l'architecture des vivants, ainsi que des établissements plus modestes. Alors que l'expansion phénicienne est mieux comprise, une identité punique de type relationnel (et non essentialiste) émerge et se précise en même temps, dans sa chronologie comme dans ses contours culturels. Carthage concentre encore une grande partie de l'attention, mais quelques projets voient également le jour au Maroc et en Algérie[300]. Parallèlement à ces avancées scientifiques, l'étude de la métropole phénicienne reste au point mort, paralysée par le conflit libanais.

Si les études phéniciennes prennent en compte ces trois zones – la Phénicie, Carthage, la Méditerranée occidentale –, elles les articulent autour de l'expansion phénicienne : la métropole est perçue avant tout comme le point de départ de ce phénomène, faute de données suffisantes pour préciser les contours du territoire phénicien en tant que tel, Carthage est la tête de pont de l'« empire punique », tandis que les îles et côtes occidentales sont pour l'essentiel des comptoirs commerciaux et des points de rencontre entre les Phéniciens de la diaspora et les diverses populations indigènes. Cette dernière piste se révèle extrêmement féconde dans la mesure où elle permet l'identification et l'analyse du phénomène orientalisant, ainsi que l'amorce d'une prise en compte de la dimension territoriale des établissements phéniciens. Les hypothèses formulées initialement par S. Moscati, sur les causes, la chronologie, les modes d'action et les résultats de l'expansion, finissent donc par évoluer et par déboucher sur de nouvelles approches, qui tendent cependant à canoniser la partition des études phéniciennes entre Méditerranée orientale et Méditerranée occidentale.

2.- Les études phéniciennes après S. Moscati

Les grandes tendances de la recherche phénicienne sont, en fin de compte, le fruit d'un parcours sinueux entamé au XIX^{e} siècle. Si les chercheurs de la seconde moitié du XX^{e} siècle, à commencer par S. Moscati, se sont employés à réhabiliter l'image et la place des Phéniciens dans l'histoire, ils sont restés tributaires d'une vision méditerranéo-centrée, héritée du siècle précédent. Cette vision exclut, pour ainsi dire, les problématiques liées au contexte spatial de la métropole, au rapport à la terre et à l'ancrage territorial des agglomérations phéniciennes

[299] GÓMEZ BELLARD 2008 : 48-51 (pour Ibiza) et VAN DOMMELEN et FINOCCHI 2008 : 162 (pour la Sardaigne).
[300] FENTRESS et DOCTER 2008 : 104.

nés de l'expansion. Il est cependant nécessaire d'établir un bilan de la maigre littérature dédiée à ces questions avant de constater un certain renouveau des études phéniciennes, dans les années 1990, déclenché justement par un besoin de prendre la donnée spatiale en considération.

2.1.- Bilan sur la place du territoire et des questions agraires dans les études phéniciennes

Les études phéniciennes se sont développées de manière spectaculaire, mais à travers certains biais que nous venons de mettre en avant ; en particulier, comme le souligne V. Krings, elles restent ancrées dans une vision extrêmement « méditerranéo-centriste » des Phéniciens « largement conditionnée par l'image d'une civilisation de commerçants des mers »[301]. Même si l'idée d'un paysage phénicien, qui rattache ces marins à une terre, se développe, J.-P. Morel rappelle au début des années 1980, à juste titre, que les Phéniciens sont les grands oubliés de l'histoire agraire[302]. Pas une ligne n'est d'ailleurs consacrée à l'agriculture dans le catalogue *I Fenici*, publié à l'occasion de l'exposition du même nom[303] et dirigé par S. Moscati, alors qu'il vise à proposer une synthèse de l'ensemble des connaissances sur les mondes phénicien et punique.

De nombreuses études abordent pourtant l'agriculture et vantent sa qualité, tout en soulignant la petitesse du territoire phénicien et la primauté accordée au commerce dans les systèmes économiques des cités[304]. C'est donc l'image d'une agriculture florissante mais insuffisante qui est dessinée uniquement à partir de sources littéraires[305]. Le plus souvent, d'ailleurs, le tableau de l'agriculture phénicienne est brossé seulement avec des exemples puniques[306]. L'étude de l'agriculture à Carthage est en effet plus développée, mais de la même manière, à partir de sources exclusivement littéraires et exogènes[307]. L'héritage phénicien est invoqué pour rendre compte de la maîtrise agricole, le plus souvent au détour d'une formule toute faite et non d'un argumentaire développé[308]. Enfin, de manière systématique, les

[301] KRINGS 1995 : préface.
[302] MOREL 1983 : 411.
[303] Voir p. 30.
[304] BONDÌ 1995 : 276 et BARTOLONI 1995 : 359.
[305] HARDEN 1962 : 25, SARKIS 1980 : 151-159, LIPIŃSKI 1992 : 9, FANTAR 1995 : 58 (sur l'héritage phénicien à Carthage) ainsi que AUBET 2001 : 16.
[306] HARDEN 1962 : 138-140.
[307] KRINGS 2008 : 28-41. L'ensemble des textes latins y est rassemblé et commenté. Voir également LIPIŃSKI 1992 : 10, NIEMEYER 1995 : 263 (même s'il souligne en même temps la position maritime de Carthage) et GERARD 2010 : 10.
[308] SARKIS 1980 : 151 ou FANTAR 1995 : 58.

ouvrages citent Magon, comme preuve du savoir-faire agricole punique[309]. La confusion, la distanciation ou au contraire le rapprochement des Phéniciens et des Puniques, sur ce thème de l'agriculture comme sur d'autres, montrent que l'identité punique, dont les contours se sont précisés depuis peu, est alors encore fragile[310].

Entre 1960 et 1990, l'archéologie prend une place primordiale, non plus seulement pour prouver l'absence ou la présence des Phéniciens en Méditerranée, mais pour analyser la chronologie et leurs modes d'implantation, ainsi que le développement des établissements. Le domaine de recherche que S. Moscati a « pratiquement inventé »[311] a gagné en cohérence et en légitimité pendant les trente années qu'il a passées à le promouvoir. S'il est resté comme figé sur certaines positions, l'apport de l'archéologie à la fin de son « ère » permet d'initier des nouveautés méthodologiques et problématiques, comme l'introduction de la question de l'ancrage territorial phénicien.

2.2.- Les années 1990 ou l'heure du bilan pour les études phéniciennes et puniques

À l'issue d'une trentaine d'années d'études intensives des Phéniciens, les chercheurs ressentent le besoin d'un bilan sur les progrès effectués et les perspectives d'avenir[312]. La fin de la guerre au Liban et la disparition de S. Moscati, en 1997 permettent un renouveau bienvenu de ce domaine d'études[313]. Ainsi, la nécessité de ne pas étudier systématiquement le monde phénicien en fonction du monde punique finit par s'imposer[314]. La situation au Liban, confronté à l'après-guerre et à une mauvaise gestion et organisation de l'archéologie, n'est pas étrangère à cette évolution. La structure de la DGA n'ayant pas été modifiée, les recherches archéologiques retombent en effet dans les travers d'avant-guerre (insuffisance des publications, recherche de l'objet plutôt que fouille archéologique, etc.), bien que le grand chantier de Beyrouth et les publications des résultats des recherches à Akzib laissent entrevoir

[309] MOSCATI 1971 : 119 et LANCEL 1992 : 294-300. Voir surtout KRINGS 2008 : 24. Magon est cité pour prouver le développement d'une pratique agricole carthaginoise et punique, mais l'auteur qualifie cette démarche ainsi, « The Illusive Mirror : Mago the agronomist ».
[310] MOSCATI 1971 : 325 et MOSCATI 1995 : 1. Pour l'auteur, les deux cultures n'en forment encore qu'une à « l'unité fondamentale ».
[311] BONNET et KRINGS 2006 : 37 et XELLA 2007 : 123.
[312] KRINGS 1995 : XVII-XIX ainsi que BONNET et KRINGS 2006 : 38.
[313] BONNET et KRINGS 2006 : 39. Voir aussi XELLA 2007 : 125.
[314] BONNET et KRINGS 2006 : 39. Les auteurs parlent d'une sorte de « ligne Maginot ».

une possibilité de renouveau[315]. Par ailleurs, la tendance à la spécialisation est encouragée par l'augmentation importante des données de toutes natures (archéologique, numismatique, iconographique, linguistique…)[316], même si elle véhicule parallèlement un risque de cloisonnement. Libérés de la nécessité d'englober d'un même regard la Phénicie et Carthage, les chercheurs ouvrent de nouveaux chantiers ; ainsi, à Carthage, différents spécialistes se sont associés pour observer les modifications de la ligne de côte et ses implications sur les sites archéologiques voisins[317]. C'est d'ailleurs une démarche semblable qu'H. Sader appelle de ses vœux pour la Phénicie[318].

La chronologie phénicienne bénéficie aussi du nouveau climat qui permet de questionner la vulgate inspirée des travaux de S. Moscati. Si la relecture de la période hellénistique est très récente, en revanche l'idée d'une continuité entre le II^e^ et le I^er^ millénaire au Proche-Orient se fait sentir avec de plus en plus de force avant même les années 1990[319]. La fouille de Kamid el-Loz, dans la vallée de la Béqaa induit une réflexion sur la périodisation, c'est-à-dire sur ce que C. Bonnet et V. Krings qualifient d' « ancrage chronologique du concept de Phénicie »[320]. Selon ces auteurs, le concept de Phénicie a également besoin d'un ancrage territorial bien pensé : l'accroissement des études consacrées aux établissements phéniciens restitués dans leur contexte a en effet ouvert de nouvelles questions que le recours exclusif aux textes conduisait à négliger ou ignorer, comme celles de l'agriculture, de l'exploitation et de la limitation des territoires, de la circulation des personnes et des biens ... Ces axes de recherche ne sont pas totalement inédits, mais, pour la première fois, ils permettent de jeter un regard critique sur les Phéniciens « marins » par excellence et de s'intéresser à la terre sur laquelle ils vivaient et dont ils vivaient.

La prise en compte de la dimension terrestre des établissements phéniciens s'explique par la conjonction de différents facteurs. Si l'évolution des études phéniciennes en est un, les modes récents d'analyse de la colonisation grecque en sont un autre[321]. Dans des aires de recherche comme la Sicile, où les deux cultures sont en effet présentes côte à côte, les

[315] SADER 2006 : 30.
[316] BONNET et KRINGS 2006 : 44.
[317] FANTAR 1995 : 34.
[318] SADER 2006 : 33.
[319] BRIQUEL-CHATONNET 2007 : 12. Voir aussi XELLA 2007 : 126.
[320] BONNET et KRINGS 2006 : 46.
[321] SPANÒ GIAMMELLARO, SPATAFORA et VAN DOMMELEN 2008 : 133. Voir aussi l'introduction d'une étude sur Nora dans OGGIANO 2009 : 417. L'auteur rappelle que la lecture des cités phéniciennes occidentales s'est longtemps faite comme une variante des *polis* grecques. Cela a à la fois stimulé les recherches et limité l'analyse des établissements phéniciens.

questions du rapport au territoire, des relations entre étrangers/colons et indigènes se posent à la fois pour les Grecs et pour les Phéniciens. Or, du côté de l'archéologie grecque, on a depuis longtemps intégré la question du territoire et développé des modèles d'analyse et d'interprétation efficaces. Les études grecques et les études phéniciennes ne sont plus dans une relation de rivalité, sur le plan scientifique ; les premières forment bien, dans l'archéologie des années 1990-2000, un nouveau moteur et même un modèle pour les études phéniciennes.

Les cadres dessinés par S. Moscati au début des années 1960 ne sont pas balayés pour autant : on étudie toujours davantage l'expansion et les zones « colonisées » que la métropole, car les données concernant les activités marchandes et marines sont plus riches que les données relatives aux activités agricoles. Cependant, ces cadres sont élargis, assouplis, mis en débat. Si le lien existant entre les cultures phéniciennes et puniques est reconnu, l'inaltérable unité affichée par S. Moscati s'est étiolée, sous le coup de la spécialisation des chercheurs qui a permis le développement autonome de chacun des deux domaines, sans toujours sacrifier à la logique « phénico-punique ».

Même si des ouvrages fantaisistes sans fondement méthodologique sont encore consacrés aux Phéniciens[322], l'idée s'est imposée qu'il faut prendre en compte « dans notre démarche d'historien de la civilisation phénico-punique les présupposés culturels et méthodologiques qui en accompagnent le cheminement et en déterminent les résultats »[323]. Les Phéniciens ne sont décidément pas tous des commerçants ; nombreux sont ceux, parmi eux, qui sont des agriculteurs, des éleveurs, des artisans. L'image d'Épinal a eu la vie longue, mais elle est aujourd'hui enfin dépassée[324]. La prise en compte de l'environnement, des paysages et de l'espace représente du reste une évolution importante des études anciennes ces dernières années. Voyons à présent comment les études phéniciennes ont trouvé leur place dans cette tendance et quels résultats en sont issus.

[322] Voir notamment CHAMI 1967 et plus récemment GERARD 2010.
[323] BONNET et KRINGS 2006 : 47.
[324] LÓPEZ CASTRO 2008a : 78.

III.- L'environnement et les questions agraires dans les études puniques et phéniciennes

La prise en compte des questions territoriales et agraires dans les études phéniciennes et puniques n'est pas un phénomène scientifique isolé. Divers mouvements sont nés, aux États-Unis et en Europe, pour faire reconnaître le paysage et le territoire comme de véritables objets d'étude, dont la compréhension est indispensable pour appréhender le rapport des hommes à leur environnement aux différentes périodes historiques dont l'Antiquité. Ces mouvements sont bien souvent nés de la volonté de *faire autrement* de la recherche de la part de certains chercheurs. Trois de ces mouvements nous intéressent particulièrement ici, en raison de la proximité ou de l'influence directe qu'ils ont eues sur les innovations thématiques et méthodologiques des études phéniciennes : les différentes écoles liées aux études rurales, la *New Archaeology* américaine et les grandes synthèses sur la Méditerranée, initiées par F. Braudel avec *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*[325] et qui ont trouvé un écho plus récent dans l'ouvrage de N. Purcell et H. Peregrine, *The Corrupting Sea : a study of Mediterranean history*[326]. Nous les présentons ici brièvement, en relevant les éléments qui nous semblent essentiels, avant de conclure sur l'influence qu'ils ont eue sur les études phéniciennes.

1.- Les études rurales ou l'introduction de la campagne dans les recherches historiques

Si nous entendons, par études rurales, l'intérêt des scientifiques porté à la campagne, alors ces dernières sont anciennes. En revanche, si nous prenons les études rurales comme des recherches structurées, menées sur la campagne définie comme n'importe quel autre objet d'étude avec des problématiques spécifiques, alors ces études sont finalement relativement récentes, importées d'Angleterre. Il n'est pas inintéressant pour autant de présenter les précurseurs de ces études et les problèmes posés par leurs travaux avant d'évoquer ces nouvelles tendances de la recherche nées dans les années 1960.

[325] BRAUDEL 1990 (1ère édition 1949).
[326] PURCELL et HORDEN 2000.

1.1.- Les prémices et les limites des études rurales

Alors que, depuis quelques années, les chercheurs soulignent le fait que « parler des structures rurales dans le monde antique méditerranéen revient à parler du monde antique tout court »[327], en réalité les études concernant l'environnement des Anciens sont encore peu nombreuses et inéquitablement réparties selon les zones géographiques. Cet environnement a d'abord été réduit à la campagne, la *chôra* grecque notamment, et son rapport avec la ville. Puis le domaine a été élargi à l'étude du paysage avant de prendre également en compte la notion de territoire.

Dès le XVIII[e] siècle, des géographes s'intéressent à la question des rapports villes-campagnes[328], suivis par des historiens et des ethnographes, qui sont certes inspirés des premiers, mais qui travaillent dans des optiques bien différentes : ce siècle, comme le suivant, est celui des folkloristes. Ces derniers travaillent à la manière des ethnographes, mais dans leur pays, en récoltant des données sur les paysans, leurs villages, leurs coutumes, etc. Le développement des préoccupations folkloristes va alors de pair avec celui de l'ethnographie. La curiosité, fondée sur la perception de l'altérité, est la même à propos des indigènes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique[329] que des paysans des campagnes européennes reculées, considérés comme différents et moins évolués. L'idée est celle de la survivance, en milieu rural, de traditions remontant à la nuit des temps[330]. Elle reflète la volonté de saisir un monde en train de disparaître, suite à la révolution industrielle. Dans ce contexte, de grandes figures comme N. D. Fustel de Coulanges (1830-1889), en France[331], ou M. Weber (1864-1920), en Allemagne, publient des enquêtes rurales, qui sont des analyses prenant en compte les hommes, leur lien à la terre, mais aussi leurs structures sociales et leur lien avec l'extérieur. C'est aussi le contexte que choisissent certains historiens pour s'occuper de l'Antiquité et des questions agraires, en particulier chez les Grecs et les Romains pour lesquels les *corpora* documentaires sont les mieux fournis.

---

[327] DOUKELLIS et MENDON 1994 : 5.
[328] BAUD, BOURGEAT et BRAS 1995 : 33.
[329] PICARD 1891 : 328-329. Ce n'est qu'un exemple de cette curiosité portée aux peuples et coutumes étrangères, en particulier ceux considérés comme moins développés que les Européens.
[330] SCHMITT 2004, qui représente un bon exemple pour comprendre le folklorisme en France, présenté par J.-P. ALBERT, lors d'une intervention le 15 octobre 2008 à l'Université Toulouse II – Le Mirail intitulée *Introduction à l'anthropologie historique*.
[331] DAVIES 2005 : 385-406, en part. 388.

Ces historiens sont des précurseurs et leur héritage scientifique n'est reconnu parfois que dans les années 1990, comme pour P. Guiraud (1850-1907) en France[332]. Élève de N. D. Fustel de Coulanges[333], il a fait de l'interrelation entre la propriété foncière et la société en général un thème central de son travail. Il publie en 1893 un ouvrage intitulé *La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine*[334]. Il s'agit de la première véritable analyse systématique des données rurales, doublée de dimensions géo-économique et sociologique[335]. Dans sa lignée, en 1921, W. Heitland (1847-1935) publie *Agricola. A study of agriculture and rustic life in the Graeco-Roman world in the point of view of labor*[336]. S'élevant contre certaines idées socialistes, il affirme, comme P. Guiraud, que la vie rurale et l'exploitation agricole sont les bases de la société antique. Outre le fait de proposer sa propre analyse du monde rural, il préfigure les futurs débats du XX^e^ siècle, tels celui des primitivistes et des modernistes à propos de l'économie grecque[337]. Un autre historien, A. Zimmern (1879-1957), publie, en Angleterre en 1911, *The Greek Commonwealth, politics and economics in fifth-century Athens*[338], préfigurant des auteurs comme M. I. Finley : pour les deux savants, la société gréco-romaine est majoritairement rurale et pratique une agriculture de consommation plutôt que commerciale.

Outre les historiens, les archéologues s'intéressent également aux espaces ruraux, dès le XIX^e^ siècle. C'est particulièrement vrai au Proche-Orient, où les grands voyageurs sillonnent les campagnes à la recherche de vestiges archéologiques[339]. Dans le cas de la Syrie, ce n'est pas moins d'une quinzaine d'historiens qui nous aident, par leurs comptes rendus[340], à mieux connaître le paysage antique[341]. Cependant, ces contributions sont souvent peu scientifiques, faites d'observations sur des vestiges encore apparents. Il faut attendre bien plus tard, au cours du XX^e^ siècle, pour voir apparaître une vraie dimension scientifique dans

[332] DAVIES 2005 : 389. Voir également BRESSON 2000 : 109.
[333] P. Guiraud est également professeur d'histoire grecque à Douai et Toulouse avant de devenir maître de conférences à l'École normale supérieure puis chargé de cours à la Sorbonne.
[334] GUIRAUD 1893.
[335] DAVIES 2005 : 389.
[336] HEITLAND 1921.
[337] TRAN 2007 : 16-19. Les primitivistes imaginent une production et une consommation des richesses dans une sphère fermée, la maisonnée. Ils minimisent l'importance de l'échange, contrairement aux modernistes qui pensent que la colonisation grecque a ouvert un vaste horizon économique et qui vont jusqu'à parler de grande industrie et de consommation de masse.
[338] ZIMMERN 1911.
[339] YON 1995 : 89-90.
[340] Un exemple intéressant est celui de l'Anglais W. J. Bankes qui a parcouru la Syrie en observant les villages. Ses travaux, qui viennent juste d'être redécouverts, sont de surcroît riches en documents graphiques. Voir FAURIAT-SARTRE 2004.
[341] CLAUSS-BALTY 2008 : 45.

l'exploration des territoires, ruraux en particulier, notamment dans le travail de G. Tchalenko en Syrie du Nord, lancé dès les années 1930[342] ou avec la mission américaine fouillant, depuis plusieurs dizaines d'années, le village d'Umm al-Jimal dans le Hauran jordanien[343]. Toutefois, ces contributions restent ponctuelles et ne font pas l'objet d'une synthèse. L'archéologie ne tient donc qu'un petit rôle dans la connaissance des campagnes jusqu'au milieu du XX^{e} siècle au moins, alors que les principales découvertes lui sont actuellement dues.

Les études les plus anciennes s'appuient beaucoup, par conséquent, sur les textes et l'épigraphie. Pour la Grèce[344], ces sources sont relativement abondantes, tout comme pour Rome[345], avec toutefois une différence majeure : si dans les deux cas, une partie des sources se constitue de poésie, les autres textes romains se fondent en général sur une expérience pratique de gestionnaire et de chef d'exploitation, alors que les écrits grecs proviennent surtout d'hommes de science et de philosophes. Jusqu'à la moitié du XX^{e} siècle, les historiens se sont contentés d'une analyse de ces différentes sources écrites pour l'étude du monde rural et de l'environnement des communautés antiques, sans confrontation avec les données archéologiques. Ils ont procédé à une « virtual exclusion of archaeological material »[346], ce qui ne peut aboutir qu'à une vision déformée des zones rurales antiques. Une autre limite évidente vient de la disparité de la documentation écrite autour de la Méditerranée : les espaces ayant fourni peu de documentation ont été pendant longtemps les moins étudiés, comme c'est le cas pour la Phénicie.

La dimension rurale des études classiques ne représente donc pas une réponse faite sur le tard aux préoccupations environnementales des trois dernières décennies, pas plus qu'un

[342] TCHALENKO 1953-58.
[343] CLAUSS-BALTY 2008 : 47.
[344] Hésiode, *Les travaux et les jours*, et plus particulièrement v. 427-435 et v. 458-472, ainsi que Xénophon, *L'Économique*, pour les conseils de gestion de la maisonnée surtout.
[345] Caton l'Ancien ou le Censeur est l'auteur du traité *De l'agriculture*, Varron d'un traité d'agronomie, *Économie rurale*, ouvrage comprenant trois parties : *agri cultura* sur l'agriculture, *pastio agrestis* ou *pecuaria* sur l'élevage et *pastio villatica* concernant les élevages dans l'enceinte de la villa, en milieu clos, d'animaux destinés au luxe de la table (aussi variés que lièvres, escargots, faisans, etc.), Pline l'Ancien d'une *Histoire naturelle*, une encyclopédie de trente-sept volumes dont certains contiennent des indications sur l'agriculture y compris gauloise, Palladius de l'ouvrage *De l'agriculture*, plus tardif (IV^{e} siècle ap. J.-C.) où il développe un calendrier agraire et donne de multiples précisions.
[346] DAVIES 2005 : 405.

intérêt pour un sujet « à la mode »[347]. Ce qui fait que les précurseurs sont peu connus, c'est que leurs ouvrages ont en général alimenté de plus vastes débats, sans être mis en valeur pour leur apport scientifique propre. En effet, la préoccupation historienne pour les campagnes est d'abord à mettre en lien avec les débats politiques du XIX^{e} siècle et les préoccupations de la société contemporaine face aux changements profonds induits par la révolution industrielle, puis avec les grands débats politiques du XX^{e} siècle (socialisme/capitalisme ou primitivisme/modernisme). Un tournant s'amorce dans la seconde moitié du XX^{e} siècle, grâce à différentes écoles qui renouvellent les questions d'environnement, de ruralité et de paysage.

1.2.- Le développement des études rurales en Méditerranée

Un des premiers courants à l'origine du renouveau des études rurales est l'école anglo-saxonne de la *landscape archaeology* et de la *landscape history*. Ces deux courants visent à mieux connaître le paysage et à promouvoir les différentes approches que l'on peut en faire. *Landscape History* est aussi le nom d'une société et du journal qu'elle fait paraître depuis 1979. La société est créée la même année « with the aim of advancing public education by promoting the study of the landscape in all its aspects »[348]. La *landscape archaeology*, qui évolue en parallèle, associe le même schéma théorique à une méthode mise en place pour l'étude des traces matérielles de peuplements anciens dans leur interaction avec leur propre environnement social et naturel. Leur rôle dans le développement des études rurales a été pluriel, avec l'objectif commun de stimuler la recherche et de mettre en valeur l'impact et l'étendue de la présence humaine pour mieux saisir ses rapports avec son environnement. Pour cela, des notions traditionnelles comme celles de « site » ont été discutées. Dans ce cas, la notion a été étendue pour prendre en compte tous les types de structure marquant une présence humaine (habitat, mais également routes, aqueducs, etc.). Des méthodes anciennes, telles que la prospection pédestre, ont été remises en question. La prospection est devenue systématique, et utilise plus largement des outils comme les clichés photographiques aériens et des nouvelles techniques, en particulier le GPS et les SIG[349]. Ce type de prospection ne vise plus à découvrir un site pour le fouiller, mais à collecter systématiquement des données sur un

[347] DAVIES 2005 : 389.
[348] Site web officiel de l'association *Landscape History*, www.landscapestudies.com (dernière consultation le 10 janvier 2013).
[349] GPS : *Global Positioning System* (système de localisation par satellite) et SIG : Système d'Information Géographique.

espace délimité et/ou sur un thème préétabli (documents épigraphiques, traces de parcellaires, habitat, etc.)[350].

Bien que ces deux courants de pensée soient les plus importants dans le renouvellement de l'approche de la campagne antique, en France s'est aussi développé son équivalent : les *Études rurales*. Il s'agit, en premier lieu, d'une revue publiée à partir de 1961 par le Laboratoire d'anthropologie sociale[351]. Là encore, la pluridisciplinarité, nécessaire à toute synthèse sur le monde rural, antique ou non, est prônée. D'ailleurs, les objectifs de la revue sont d'explorer la ruralité à travers les territoires, mais aussi « les activités, les genres de vie, les organisations politiques, les représentations, les croyances, les héritages et les perspectives »[352], autrement dit à travers tous les aspects possibles des espaces et des hommes qui lui sont liés. Un autre axe d'*Études rurales* consiste à mettre en lumière l'interpénétration du rural et de l'urbain à travers le réseau des relations complexes tissées entre les communautés et leur environnement.

Ainsi, sous l'impulsion de nouveaux courants scientifiques, prônant la pluridisciplinarité au service d'une meilleure connaissance des paysages, de l'environnement et des espaces ruraux, les études sur les campagnes connaissent un certain renouveau et un changement d'orientation, notamment pour l'Antiquité. L'épigraphie et les textes, bien qu'essentiels, ne constituent plus la seule source des études rurales. En archéologie rurale, il n'est plus question non plus de considérer seulement un site ou une liste de sites : les archéologues et historiens disposent désormais d'un panel beaucoup plus riche et varié de données de fouilles et de prospection ou encore de données d'autres disciplines, mises au service d'une meilleure connaissance des environnements passés : palynologie, carpologie, dendrochronologie, etc. Désormais, les études rurales sont bien plus complètes en intégrant des problématiques sur l'occupation des sols, l'organisation des communautés, la mise en valeur de territoires, etc., avec des perspectives diachronique et synchronique. L'ensemble des

[350] Voir, par exemple, les prospections effectuées dans la région d'Ashkelon en Israël. STAGER, SCHLOEN et MASTER 2008 : 21-57.

[351] Ce laboratoire relève du Centre National de Recherche Scientifique, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du Collège de France. Il est fondé en 1960 par Claude Lévi-Strauss alors titulaire de la chaire d'Anthropologie sociale du Collège de France. Il a aujourd'hui une vocation généraliste et concerne la plupart des régions du globe. Ces informations sont tirées du site web officiel du Laboratoire d'anthropologie sociale, http://las.ehess.fr (dernière consultation le 10 janvier 2013).

[352] Ces données viennent de la présentation de la revue, sur le site web officiel d'Études Rurales : http://etudesrurales.revues.org (dernière consultation le 10 janvier 2013).

principes des études rurales dépasse en fait l'objet d'étude de la campagne et touche à celui du territoire, c'est-à-dire d'un espace qu'une communauté humaine s'est approprié, dans ses différentes dimensions urbaine, rurale, côtière. Nombreux sont les principes partagés avec la *New Archaeology*, mouvement outre-Atlantique des années 1960-1970.

2.- La *New Archaeology* américaine, une modernisation de l'archéologie traditionnelle

École, révolution ou dérive scientiste, la *New Archeology* connaît une réception et une diffusion mouvementées, où son caractère polémique est souvent souligné au détriment de ses propositions. Après en avoir présenté les grands principes, on pourra s'interroger sur les éléments de la *New Archaeology* qui, malgré un faible retentissement en dehors des États-Unis, préfigurent les tendances actuelles de la recherche archéologique, notamment en Méditerranée.

2.1.- Naissance et réception de la New Archaeology *aux États-Unis*

Dans les années 1960 et au début des années 1970, aux États-Unis en particulier, beaucoup de disciplines des sciences humaines, dont l'archéologie, connaissent une remise en question de leurs principes fondateurs. Ces mouvements de « fronde » sont menés par des chercheurs qui ne se satisfont plus des pratiques traditionnelles de leurs collègues[353]. C'est le cas en géographie, où naît la *New Geography* dont l'objectif est de définir le rôle de l'espace et non plus de simplement le décrire. Conceptualisation et modélisation deviennent ses maîtres mots, sur des thèmes jusque-là délaissés par les géographes traditionnels : les villes, le développement industriel et surtout les interactions spatiales[354]. Géographie quantitative, elle a une influence déterminante dans la structuration de la *New Archaeology*, qui s'élève, à la même période, contre les archéologues qui pratiquent une discipline jugée trop descriptive et rétrograde. Un des fondateurs de la *New Archaeology*, D. Clarke, constate que les données archéologiques augmentent de façon exponentielle, sans qu'elles permettent de mieux comprendre le passé, alors que la documentation archéologique constitue une source de

[353] JONHSON 1999 : 20-21.

[354] Pour un historique de l'évolution de la discipline, voir http://epigeo.voila.net/newgeo.htm (dernière consultation le 15 février 2013). La *New Geography* arrive en France à la fin des années 1970. R. Brunet devient alors le chef de file de la nouvelle géographie française qui, comme son modèle outre-Atlantique, souhaite moderniser la discipline, sur des fondements plus scientifiques. Voir BRUNET 1997. L'auteur y fait un bilan des évolutions et des projets portés par la géographie depuis 50 ans. Voir également BRUNET 2000 : 21 (sur les conditions de la naissance de la nouvelle géographie).

premier plan pour la compréhension de nombreuses sociétés. Les *New Archaeologists* diagnostiquent donc, dans leur domaine, une stagnation des idées dans un contexte de recherche pollué par des méthodes du siècle passé qualifiées de pratiques d'antiquaires[355].

À cause de la dimension polémiste inscrite dans son projet, la *New Archaeology* est aussitôt accusée de caricaturer l'archéologie traditionnelle, de ne pas rendre justice aux précédents travaux et aux avancées obtenues grâce aux méthodes conventionnelles[356]. Certains de ses principes ont, en outre, évolué depuis leur définition originale ou bien ils ont été mal compris. La *New Archeology* s'est vue taxée, en conséquence, de courant évolutionniste et positiviste. En réalité, bien qu'elle se réclame des sciences positives[357], dans le sens de disciplines rigoureuses, autocritiques et utilisant un système de raisonnement hypothético-déductif et des expérimentations, la *New Archaeology* n'adhère pas, à l'origine, au positivisme logique ou néo-positivisme[358]. De la même manière, si elle pose l'évolution comme un phénomène qui touche chaque société, et qui permet de les comparer entre elles à certains stades (introduction d'une technologie particulière, par exemple), la *New Archaeology* n'en déduit pas une hiérarchie évolutionniste. Comme toute « révolution » épistémologique, toutefois, les débats, dérives et ruptures ont marqué l'histoire de ce courant[359], et l'ont fait évoluer dans des directions parfois bien différentes de ses fondements.

La volonté polémique des « frondeurs » et l'incompréhension des archéologues traditionnels ont limité la réception des nouvelles idées, en particulier en Grande-Bretagne et en Europe, où les contextes scientifiques et institutionnels ne se prêtaient pas toujours, en outre, à l'application des principes proposés par D. Clarke et ses collègues[360]. Les critiques de la *New Archaeology* sont pourtant fondées, la plupart du temps, et ses propositions représentent une ouverture intéressante de la discipline à d'autres sciences humaines et à des méthodes encore peu classiques dans les années 1960 et 1970. Nous remarquons d'ailleurs certains points communs avec les écoles d'études rurales, dans leurs grands principes.

2.2.- Les grands principes de la New Archaeology

[355] PHILLIPS et WILLEY 1953 : 615.
[356] JONHSON 1999 : 20 et 27.
[357] Le mouvement des Annales se réclame également du positivisme, ou du moins d'un certain positivisme, dans le sens où il souhaite se donner des fondements scientifiques. Voir LE GOFF 2005 : 12-13.
[358] JONHSON 1999 : 36-42.
[359] JONHSON 1999 : 30. Le courant est devenu aujourd'hui le *processualisme*, en rapport avec l'intérêt des « *New Archaeologists* » pour l'explication des processus culturels.
[360] JONHSON 1999 : 28.

En réaction à ce qu'elle considérait comme une faible intellectualisation de la discipline[361], la *New Archaeology* a cherché à théoriser l'archéologie, à la doter d'outils conceptuels et techniques dans le but d'améliorer la connaissance du passé et de l'humain en général[362].

Pour cela, les archéologues choisissent de créer une terminologie et des critères de classement et d'analyse de la documentation archéologiques clairs ; autrement dit, ils explicitent leurs choix, leurs catégories et les biais de la documentation et de la réflexion[363]. Les critères qu'ils adoptent sont également, et volontairement, peu nombreux, afin qu'ils restent pertinents, efficients et surtout généralisables. C'est là ce qui constitue, selon les tenants de la *New Archaeology*, l'originalité de cette nouvelle approche. Alors que les archéologues traditionnels tendent à particulariser leurs découvertes, à en souligner les différences, les premiers optent pour la création d'outils théoriques rigoureux, mais assez généraux pour englober l'ensemble des découvertes de tout site archéologique. C'est le seul moyen, expliquent-ils, d'intégrer ces découvertes à une analyse des sociétés du passé[364]. Par exemple, L. R. Binford propose de classer les artefacts selon la fonction qu'ils devaient occuper dans leur contexte primaire. Il distingue trois grandes catégories, dont celle des *ideo-technic*, c'est-à-dire des objets qui fournissent du sens et du symbole, qui donnent au milieu symbolique une nécessité, en tant que participant fonctionnel du système social[365]. La création d'une telle catégorie permet ainsi de comparer des figures de divinités ou encore des symboles de clans dont les archéologues n'avaient souligné, jusqu'alors, que les caractéristiques propres à chacun, liées au groupe qui les a produits. De ce point de vue, le changement d'angle d'approche est radical. Les *New Archaeologists* prennent également en compte des paramètres qui tenaient peu de place jusqu'alors dans la réflexion.

Parmi ces derniers, l'espace devient une donnée essentielle pour la compréhension des sociétés anciennes. Plusieurs catégories et concepts d'analyse sont alors empruntés à la géographie[366]. L'espace retrouve également sa place dans l'analyse archéologique grâce au principe de variabilité. Inspiré du domaine des statistiques, ce principe fait référence à la

[361] PHILLIPS et WILLEY 1953 : 615.
[362] Les objectifs de ce courant sont liés au contexte de développement de l'archéologie aux États-Unis, où cette dernière, contrairement à l'Europe, appartient à la même structure universitaire que l'anthropologie. La question de la connaissance de l'humain, plus que de celle du passé en général, est fondamentale.
[363] JONHSON 1999 : 26.
[364] PHILLIPS et WILLEY 1953 : 631, ainsi que BINFORD 1962 : 224.
[365] BINFORD 1962 : 219-220
[366] PHILLIPS et WILLEY 1953 : 618.

nécessité de connaître différents sites d'occupation d'une société, y compris les plus modestes, pour tenter de la comprendre. Il s'oppose en cela à une tendance des archéologues traditionnels à ne fouiller que les « grands » sites, en d'autres termes les sites les plus riches et prestigieux[367]. Cette volonté de comprendre le passé en passant par l'exploration de plusieurs sites, plutôt que par celle du site principal, procède aussi de la pensée en système, particulièrement développée par L. R. Binford. La pensée systémique est une théorie qui veut qu'un artefact ou un élément archéologique ne peut se comprendre seul, en lui-même (avec des explications qualifiées d'« historiques »[368]) ; il ne peut l'être que dans le système écologique global qui l'a produit. Cette pensée en système représente, pour ses théoriciens, une perspective inédite pour les archéologues : celle de saisir le passé sans devoir en connaître intimement tous les éléments, mais en en étudiant quelques-uns qui, replacés dans leur contexte global, donneront du sens à l'ensemble des découvertes archéologiques[369]. Dans les faits, cela se traduit par un appel croissant, sur les chantiers de fouilles, à des spécialités et à des outils de plus en plus nombreux, destinés à appréhender les contextes des groupes humains étudiés : la dendrochronologie, les diagrammes polliniques puis la palynologie, l'analyse au carbone 14, l'appel à l'informatique pour la mise en œuvre d'études statistiques ou de modèles numériques. Rapidement se pose donc le problème très concret de la spécialisation des archéologues et, en amont, celui de leur formation dans les différentes institutions.

La *New Archaeology* propose en fait une méthode simple : une mise en commun de données de natures très différentes, encadrées par une armature conceptuelle solide, accessible et efficiente. Elle ne cherche plus à observer les processus de transformation des sociétés anciennes, mais à en expliquer les rouages. Elle souhaite comparer les sociétés, proposer et tester des hypothèses à leur sujet, grâce à une terminologie et à des outils définis à l'avance. Pourtant, en 2009, P. Garmy fait un constat similaire à celui des années 1960 : la profusion et le peu de clarté des nombreuses typologies, souvent arbitraires, des archéologues, freinent l'analyse des données[370]. Malgré un certain bon sens, il semble que la *New Archaeology* n'ait pas réussi à se faire entendre des archéologues « conventionnels » et que l'on cherche

[367] JONHSON 1999 : 26-27.
[368] BINFORD 1962 : 218.
[369] JONHSON 1999 : 22-24 et 68-72.
[370] GARMY 2012 : 194-195.

aujourd'hui des solutions non plus au sein de la discipline, mais dans d'autres domaines voisins, comme celui de la géographie[371].

Notons toutefois que ce courant scientifique protestataire ressemble à d'autres mouvements européens, comme la *landscape history*. La volonté de pluridisciplinarité, celle de prendre en compte un site archéologique dans son environnement, de comprendre l'humain dans ses rapports à l'espace sont des thèmes développés des deux côtés de l'Atlantique, à des moments similaires. Outre ces ressemblances, la *New Archaeology* s'est également trouvé des affinités qu'elle explicite avec d'autres écoles comme celle française des Annales[372]. Outre un intérêt commun pour les processus, ou comme le dit F. Braudel, pour la longue durée, ces mouvements partagent un esprit contestataire et militent pour les mêmes objectifs : une meilleure connaissance du passé qui passe non par l'histoire factuelle mais, d'une part, par celle des phénomènes, des processus culturels et, d'autre part, par le décloisonnement des disciplines des sciences humaines, associé à l'emploi de méthodes quantitatives et sérielles.

3.- Les études méditerranéennes, des *Annales* à Oxford

En 1929 L. Febvre (1878-1956) et M. Bloch (1886-1944) fondent une revue scientifique, les *Annales d'histoire économique et sociale*. La postérité des *Annales* est sans précédent ; parallèlement à la revue se construit un courant de pensée, l'École des Annales, portée par L. Febvre, puis par F. Braudel (1902-1985). À la manière de la *New Archaeology* américaine, cette école cherche à secouer les institutions historiques et à remettre en cause les méthodes traditionnelles d'écriture de l'histoire[373]. Après avoir présenté les grands principes de l'École des Annales, nous verrons comment ils ont été mis en œuvre dans un ouvrage fondamental des études méditerranéennes, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* de F. Braudel, et dans quelle mesure cet ouvrage, relayé plus tard par les travaux de chercheurs de l'Université d'Oxford, N. Purcell et P. Horden, a pu inspirer un

[371] Voir ; à propos du recours aux disciplines extérieures ; BATTINI 2010 : 3-19. La critique est cinglante et inspirée des anciens reproches adressés à la *New Archaeology*. Pour L. Battini, la scientificité recherchée par l'archéologie ne peut se trouver ailleurs, mais bien plutôt dans la discipline même. Si l'auteur démontre fort bien les problèmes des modèles importés d'autres disciplines (notamment l'anthropologie ou l'ethno-archéologie), elle omet de mentionner les avancées produites par de telles démarches, et notamment l'ouverture de l'archéologie à l'environnement et aux liens homme-espace.

[372] JONHSON 1999 : 25.

[373] LE GOFF 2005 : 8-9.

renouvellement des problématiques de recherche en histoire et notamment dans les études méditerranéennes.

3.1.- Les principes

Dans un contexte d'entre-deux-guerres, aux certitudes ébranlées par le conflit de 1914-1918[374], L. Febvre et M. Bloch créent la revue des *Annales*. La discipline historique connaît alors une crise, liée à la remise en question des notions de continuité et de progrès, qui fait dire à beaucoup que « faire de l'histoire, c'est perdre son temps »[375]. Pour L. Febvre, comme pour M. Bloch, c'est le signe qu'il faut changer les pratiques : ne plus raconter l'histoire mais comprendre, analyser, problématiser l'histoire[376]. Cette dernière est recentrée, dans le mouvement des Annales, autour de l'humain et du social, plutôt qu'autour des faits[377]. Pour L. Febvre, la « faillite de l'histoire » traditionnelle ouvre un grand chantier de reconstruction de la discipline, qui doit cette fois travailler de concert avec les autres sciences humaines et sociales[378], afin de progresser dans la connaissance du passé[379]. En 1950, lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, F. Braudel rappelle encore ces principes. La nouvelle « crise générale de l'époque » ouverte par la Seconde Guerre mondiale touche l'histoire dont les concepts traditionnels, déjà ébranlés lors des années 1930, continuent de « [craquer] tous à la fois (…) sous le poids [des] réflexions » de ses contemporains[380]. Le mouvement des Annales initié vingt ans auparavant marque définitivement les sciences sociales en proposant de nouvelles voies d'exploration du passé et de nouvelles méthodes.

En 1933, toutefois, l'École des Annales n'en est qu'à ses premiers pas ; si L. Febvre entre au Collège de France, ce qui consacre, en quelque sorte la pertinence de son approche, M. Bloch, qui propose un audacieux projet d'histoire comparée des sociétés européennes, y est, en revanche, refusé à deux reprises[381]. Il continue toutefois à développer le comparatisme (emprunté aux études linguistiques) ainsi que l'interdisciplinarité dans ses recherches[382].

---

[374] BLOCH 2005 : 38.
[375] FEBVRE 1992 : 25. Voir également BLOCH 2005 : 41-42.
[376] BLOCH 2005 : 124-135.
[377] FEBVRE 1992 : 12.
[378] FEBVRE 1992 : 9-11.
[379] On retrouve exactement la même idée une vingtaine d'années plus tard chez les défenseurs de la *New Archaeology*.
[380] BRAUDEL 1997 : 97-98.
[381] En 1928 et en 1934-35.
[382] BLOCH 2005 : 75-78 et 80. Ces quelques pages soulignent la diversité des matériaux de l'histoire que tout bon historien doit, à son sens, prendre en compte.

L. Febvre pousse, quant à lui, à la collaboration des sciences de l'humain qui peut seule aboutir à des résultats, au contraire, selon lui, d'une trop grande spécialisation disciplinaire qui tend au cloisonnement des savoirs[383]. Érigés en bannières, le *social* et l'*humain*, dans leur globalité et leur complexité, nécessitent de reconsidérer les angles d'étude, certes d'un point de vue disciplinaire, mais également d'un point de vue méthodologique : les seuls textes ne suffisent plus aux historiens[384], il leur faut d'autres matériaux, de toutes sortes, pour écrire l'histoire : données démographiques, statistiques, linguistiques, archéologiques ou encore palynologiques. Toujours dans la perspective d'écrire une histoire globale, l'ensemble de ces données est questionné dans une perspective spatio-temporelle plus large que celle jusqu'alors considérée par l'histoire événementielle. Plus qu'à la chronologie, en effet, l'intérêt des historiens des Annales est porté aux structures, aux processus, aux mutations sociales, aux phénomènes économiques inscrits dans le temps long. De la même manière, ces historiens prennent en compte l'espace dans lequel se développent les sociétés plutôt que des lieux particuliers.

L'ensemble de ces principes – la prise en compte de l'espace, le temps long, l'histoire totale[385] – se retrouve mis en œuvre dans un ouvrage fondamental tant pour l'École des Annales que pour les disciplines des sciences humaines en France, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, de F. Braudel. Professeur d'histoire en Algérie (1923-1932), puis nommé à l'université de Sao Paulo, il rencontre L. Febvre en 1937 sur le bateau qui le ramène d'Amérique. De cette rencontre naît une collaboration intellectuelle fructueuse : mobilisé en 1938 et fait prisonnier en 1940, c'est pendant sa détention dans un camp allemand que F. Braudel rédige l'essentiel de sa thèse, *La Méditerranée*, relue par L. Febvre[386].

3.2.- La Méditerranée sous l'œil de F. Braudel

C'est lors de son séjour algérien que F. Braudel découvre la Méditerranée, qui devient rapidement son sujet d'étude pour les trente années suivantes. De la publication de sa thèse,

[383] FEBVRE 1992 : 59. Voir également LE GOFF 2005 : 20 et 22.
[384] FEBVRE 1992 : 2-3.
[385] LE GOFF 2005 : 16.
[386] AYMARD 1996 : I-II. F. Braudel reconnaît d'ailleurs sa dette dans la préface de la seconde édition, BRAUDEL 1990: 16.

en 1949, dérivent et sa carrière personnelle[387] et sa grande influence sur toute une génération d'historiens. Parti d'un sujet alors classique de thèse, sur Philippe II d'Espagne (1527-1598) et son temps, F. Braudel étend rapidement son champ de recherche et, adoptant les principes des Annales, dépasse largement le cadre événementiel du XVI^{e} siècle pour prendre en compte l'ensemble du contexte de cette période : l'espace, les hommes, les cultures, les processus sociaux et culturels à l'œuvre en Méditerranée. À l'instar de ses maîtres, en effet, il critique vivement l'histoire événementielle et milite, dès ses jeunes années, pour une histoire profonde, une histoire des hommes dans ses réalités collectives qui dialoguerait sur un pied d'égalité avec les autres « sciences sociales » ou « sciences du social »[388]. La réflexion de F. Braudel, développée lors de sa captivité, lui permet une certaine maturation du sujet, mais surtout de sa structuration et de ses objectifs. On y retrouve ainsi l'essentiel des grands thèmes que développe ensuite F. Braudel : le temps long ou la longue durée, l'importance de la donnée spatiale et géographique, l'exigence et la rigueur historiques, le dialogue nécessaire entre les sciences de l'homme[389].

Parti de l'Espagne de Philippe II, F. Braudel se confronte rapidement à une difficulté : l'absence de toute documentation concernant ce qu'il nomme le « milieu »[390]. Alors poussé à élargir son horizon documentaire, il en vient à redéfinir son objet d'étude principal, la Méditerranée, dont les contours historiques sont bien plus complexes à dessiner que ceux de la Méditerranée des océanographes ou des géologues[391]. L'introduction de la dimension géographique de la Méditerranée n'est pas anodine, car selon F. Braudel, aucune réalité ne peut se soustraire à la place qu'elle tient sur terre, à l'espace dans lequel elle s'inscrit ; « [s]ituer les faits à étudier, voilà même la première démarche de toute recherche sociale sérieuse »[392]. Sans céder au déterminisme géographique, d'ailleurs battu en brèche par L. Febvre, F. Braudel estime que la géographie, dans le dialogue des différentes sciences sociales qu'il juge nécessaire, permet de « mieux voir »[393] et de faire dialoguer le spatial et le social. F. Braudel définit la Méditerranée également selon trois temporalités différentes, qui

[387] Élu au Collège de France en 1949, il devient ensuite Président du jury de l'agrégation d'histoire, président de l'Ecole des Hautes Etudes, fondateur et administrateur de la Maison des Sciences de l'Homme et directeur des *Annales* à la mort de L. Febvre. *Docteur honoris causa* d'une vingtaine d'universités, il est élu en 1984 à l'Académie française.
[388] BRAUDEL 1997 : 56.
[389] AYMARD 1997 : V.
[390] BRAUDEL 1990 : 21 ainsi que BRAUDEL 1997 : 272.
[391] BRAUDEL 1997 : 269.
[392] BRAUDEL 1997 : 56.
[393] BRAUDEL 1997 : 59.

structurent son ouvrage : une histoire quasi-immobile, qui représenterait les rapports entre les sociétés et l'environnement ; une histoire sociale, celle des processus de mutation des différentes sociétés et enfin, en surface, une histoire événementielle, la plus bruyante et oscillante[394].

C'est en explicitant l'ensemble des paramètres que F. Braudel, pour la première fois, définit la Méditerranée comme un objet d'étude. La procédure est alors novatrice, de la même manière que certains historiens se sont rendus compte dans les années 1960-1970 que le paysage qu'on évoquait souvent en histoire pouvait être un objet d'étude à part entière[395]. La Méditerranée de F. Braudel comporte énormément de dimensions, y compris celle de l'imaginaire qui a toujours tenu une grande place dans l'historiographie méditerranéenne[396]. Dans sa dimension concrète, la mer intérieure est définie comme « diversité (…), non pas une mer, mais un complexe, une succession de mers »[397], c'est-à-dire qu'elle se compose de petites unités isolées les unes des autres, mais reliées par des ponts : la diversité travaille à double sens, dans celui d'une préservation de l'originalité de ses composantes en même temps que dans celui d'une grande unité de ces dernières[398].

L'ouvrage de F. Braudel s'ouvre sur un inventaire intitulé « La part du milieu » qui souligne les éléments unificateurs de la Méditerranée comme ses différences. Parmi l'ensemble des éléments qu'il relève – et qui sont susceptibles de nous intéresser pour la Phénicie – on notera les montagnes, qu'il perçoit comme un squelette de la région, une unité architecturale. Toutefois, elles ne limitent pas, à son avis, l'espace méditerranéen : elles s'ouvrent au contraire aux routes et aux cultures du littoral, ou inversement, car ce sont les premiers lieux habités, les plaines du bassin méditerranéen étant souvent infestées par la malaria[399]. C'est là un point de vue nouveau, qui s'oppose à la vision des montagnes comme frontière ou domaine seulement habité par les divinités[400]. Parallèlement, F. Braudel rappelle la pauvreté des ressources maritimes en Méditerranée et, par conséquent, l'impossibilité de vivre uniquement de la mer pour toutes les sociétés installées sur les rivages méditerranéens[401]. F. Braudel passe ainsi en revue un ensemble géographique, historique et

[394] BRAUDEL 1997 : 273-275.
[395] Voir p. 101.
[396] BRAUDEL 1996 : 29 et 447.
[397] BRAUDEL 1996 : 449.
[398] BRAUDEL 1997 : 79 et BRAUDEL 1996 : 449.
[399] BRAUDEL 1990 : 23-38.
[400] Voir p. 82.
[401] BRAUDEL 1990 : 126-127.

social ; il en élargit les marges et insiste sur ses dimensions paradoxales, à la fois unes et plurielles. Cette nouvelle façon de faire de l'histoire, dans la droite ligne de l'école des Annales, trouve un écho dans la *New Archaeology* et, en Europe, dans les études rurales. Ces nouvelles tendances fixent, certes, des objectifs peut-être plus construits ou mieux définis, mais dans les grands principes, elles suivent les objectifs d'un L. Febvre ou d'un M. Bloch : la pluridisciplinarité, la rigueur méthodologique et la prise en compte d'un tout (qu'il soit système, environnement ou processus) pour une meilleure connaissance du passé.

De toutes les dimensions que F. Braudel introduit dans son étude, c'est la longue durée qui marque le plus les chercheurs, même si l'historien déplore le peu de réactivité de certains de ses collègues. Pris comme référence, ce n'est pourtant qu'en 2000 que son travail trouve un vrai répondant, et même un enrichissement. Il sert alors, en effet, de point de départ à une nouvelle étude sur la Méditerranée, celle de P. Horden et de N. Purcell. Tout comme leur prédécesseur, ces chercheurs décident de prendre la Méditerranée comme objet d'étude dans sa globalité, en élargissant le cadre spatial.

3.3.- The Corrupting Sea *: une autre « histoire totale » de la Méditerranée*

Avec la parution de *The Corrupting Sea*, l'école anglo-saxonne est encore une fois à la pointe des nouvelles perspectives scientifiques sur les thèmes de la campagne, du paysage et de l'espace. Venus à la Méditerranée presque « par hasard »[402], N. Purcell et P. Horden ont posé à leur objet d'étude des questions extrêmement simples, tirées de la lecture de F. Braudel : les résultats qu'il avait obtenus se rapportaient au XVI^{e} siècle, mais pouvaient-ils s'élargir à toute la période médiévale et même antique ? De quoi pouvait alors se composer l'unité méditerranéenne ? Quels pouvaient être les genres de continuité traversant l'histoire de la Méditerranée[403] ? Après avoir exposé leur idée de travail initiale, les deux historiens clarifient leurs objectifs : ils ne veulent pas faire d'histoire dans la Méditerranée, mais bien faire de l'histoire de la Méditerranée, ce qui suppose une compréhension globale, contextuelle et interactionnelle de l'objet d'étude[404]. En cela, N. Purcell et P. Horden intègrent les principes des Annales ou des études rurales sur la connaissance du tout, dans sa complexité.

[402] PURCELL et HORDEN 2000 : 1.
[403] PURCELL et HORDEN 2000 : 1.
[404] PURCELL et HORDEN 2000 : 7.

Leur ouvrage débute d'ailleurs par un travail de redéfinition de l'objet d'étude Méditerranée, en tant que réalité géographique dès l'Antiquité, alors même que les Anciens ne disposaient pas des moyens techniques qui nous permettent aujourd'hui de visualiser cette mer intérieure dans son entier, dans son unité[405]. Parallèlement, N. Purcell et P. Horden tiennent compte de l'extrême diversité méditerranéenne, qui avait même fait dire à O. Bismarck (1815-1898) qu'elle n'avait pas de légitimité géographique[406]. Reprenant un constat de F. Braudel[407] sur le poids de l'imagination lorsque l'on parle de la Méditerranée, les deux historiens rappellent également tous les éléments qui ont fait de la Méditerranée un espace rêvé, inventé ou fantasmé[408]. Ils en viennent à déduire deux grandes théories dans les études méditerranéennes : l'une, dite écologiste, souligne la diversité des milieux et les éléments diviseurs ; l'autre, interactionniste, souligne au contraire le potentiel unificateur de la Méditerranée comme zone de contacts et d'échanges. Ces deux dimensions étaient d'ailleurs mentionnées par F. Braudel[409]. À partir de ces différents constats, N. Purcell et P. Horden développent ainsi leur propre vision de la Méditerranée, à la fois proche de celle de F. Braudel et plus complexe. Pour les auteurs anglo-saxons, la Méditerranée est un kaléidoscope, qui tient ensemble un grand nombre de petits ensembles, qu'ils nomment les *microecologies*s, grâce à un système d'interactions et de connexions complexe[410]. Sans parler de temps long, ou de processus, les auteurs voient une permanence de certains schémas, même s'ils considèrent aussi qu'il existe une diversité des rythmes des réponses de l'homme à son environnement physique, provenant de multiples facteurs[411]. N. Purcell et P. Horden proposent ainsi une redéfinition du cadre théorique de réflexion à propos de l'histoire de la Méditerranée[412].

L'ouvrage se veut une histoire *de* la Méditerranée[413], et présente donc un nombre considérable d'études, de réflexions théoriques et de présentations d'exemples concrets[414], en

[405] PURCELL et HORDEN 2000 : 7-13.
[406] PURCELL et HORDEN 2000 : 15.
[407] BRAUDEL 1996 : 447 et AYMARD 1996 : 29.
[408] PURCELL et HORDEN 2000 : 26-49.
[409] Voir p. 111.
[410] PURCELL et HORDEN 2000 : 122 et 343. Leur théorie est développée p. 121-122 (sur la toile d'interactions) ainsi que p. 51 et suivantes (sur les *microecologies*).
[411] PURCELL et HORDEN 2000 : 400.
[412] PURCELL et HORDEN 2000 : 294 (sur l'inadéquation des approches scientifiques actuelles de la Méditerranée).
[413] PURCELL et HORDEN 2000 : 7. Ils opposent cette histoire *de* la Méditerranée à une histoire *dans* la Méditerranée, nécessairement moins complète.
[414] Le principe de *microecologies* est expliqué au moyen de quatre exemples, dont celui de la vallée de la Béqaa, au Liban (PURCELL et HORDEN 2000 : 53-59).

étant structuré par les deux notions fortes de *micro* (région, écologie, etc.) et de *connectivité*[415]. Sont ainsi passés au crible de la réflexion les villes et grands pôles du kaléidoscope méditerranéen[416], mais aussi les ressources de type agricole, sylvicole et du marais, les métaux, ou encore les textiles et l'ensemble des marchandises qui font l'objet d'échanges à grande distance[417]. À chaque étape, le bilan des connaissances précède une réflexion théorique et conceptualisée qui dépasse les cadres traditionnels des recherches sur la Méditerranée : plutôt que de penser en termes de région, de taille de site ou d'époque, il s'agit de raisonner en termes de rythmes, d'adaptation, de redistribution, de perception humaine[418]. Le cas des stéréotypes, appliqués aux hommes, est un exemple parmi d'autres, illustrant le propos des auteurs[419] : traditionnellement, les hommes sont désignés comme des agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs, etc. Pour les auteurs, c'est oublier qu'il existe des relations sociales en lien avec la production, et surtout une relation de travail entre les différents acteurs. La bipartition de ces derniers entre la catégorie de ceux qui peuvent prendre des décisions (par exemple les propriétaires de domaines) et la catégorie de ceux qui obéissent est une mésestimation de la complexité des réponses des producteurs à une situation donnée.

On a particulièrement retenu quelques pistes de recherche pouvant s'appliquer à notre domaine d'étude phénicien. L'une d'elles concerne les villes, ou même les cités, l'*hinterland* et les rapports qu'ils entretiennent. Pour les auteurs, il faut rejeter le modèle de la ville comme centre consommateur et privilégier, pour l'Antiquité, le modèle *Rus in Urbe* qui n'oppose pas radicalement ville et campagne, mais où les deux se mêlent de façon pragmatique : des cultivateurs peuvent vivre en ville, pour des raisons de proximité de leur exploitation et des paysans peuvent habiter dans un habitat groupé et fortifié si la situation politique l'exige[420]. Un tel constat oblige par conséquent à repenser le rapport du rural et de l'urbain, conditionné par notre vision contemporaine qui sépare fortement les deux. L'*hinterland* est également vu

[415] Un chapitre lui est entièrement consacré, même si la notion est récurrente dans tout l'ouvrage. Voir PURCELL et HORDEN 2000 : 123-172.
[416] PURCELL et HORDEN 2000 : 89-122.
[417] PURCELL et HORDEN 2000 : 195-209 (*cash crops*), 182-186 (forêt), 186-190 (marais), 344-351 (métaux), 352-363 (textiles).
[418] L'humain est bien le centre de l'étude et une partie du travail de recherche s'est fait sur la perception sensorielle, en particulier visuelle, de l'environnement méditerranéen, qui conditionne son contrôle et sa structuration. Voir PURCELL et HORDEN 2000 : 124-125.
[419] PURCELL et HORDEN 2000 : 270-278. Ce constat se rapproche de celui de F. Braudel, sur l'oubli de la complexité de la situation. Ce dernier rappelle, en effet, que ce n'est pas parce qu'un peuple s'est établi en bord de mer qu'il est un peuple de marins. C'est oublier la pauvreté des ressources méditerranéennes, et la diversité des productions de la terre (agriculture, élevage, ressources minières, etc.). Voir BRAUDEL 1990 : 126-127.
[420] PURCELL et HORDEN 2000 : 108.

non pas comme un espace qui aurait sa géométrie et ses limites fixes, mais comme un espace dispersé, changeant et fragmenté[421]. Il est donc intéressant de garder cette proposition en tête lors de l'examen des arrière-pays phéniciens, qui appartiennent évidemment à cette norme méditerranéenne. Quant à la relation entre *hinterland* et ville, N. Purcell et P. Horden rappellent que l'essentiel est le processus par lequel les *microecologies* (qui constituent l'*hinterland*) interagissent et non les présumées distinctions entre une sorte d'établissement et une autre, ou entre une période et une autre[422]. Cela nous amène donc à considérer chaque situation concrètement et, en ce qui nous concerne, chaque cité phénicienne et non, dans un premier temps, la Phénicie en général. Cela ouvre également une réflexion sur le principe de continuité : si les auteurs constatent une récurrence de certains schémas, ils ne les attribuent pas à la seule géographie de la région (ce qu'aurait tendance à faire la notion braudelienne de temps long[423]).

4.- Les développements les plus récents

Au final *The Corrupting Sea* offre un arsenal méthodologique et conceptuel dont nous pouvons tirer parti pour les études phéniciennes et notamment celles du territoire. Ce genre d'études globales, que l'ouvrage partage avec *La Méditerranée* de F. Braudel, n'a pas créé, au sens propre, de révolution dans le domaine des études phéniciennes. Des travaux, comme *Rural Landscapes of the Punic World*, de P. Van Dommelen et C. Gómez Bellard[424], reflètent toutefois les nouveaux modes de penser et de pratiquer les recherches en Méditerranée sur des thèmes chers aux études rurales et à la *New Archaeology* américaine et proches des idées de F. Braudel comme de N. Purcell et P. Horden (sur la manière d'envisager l'objet d'étude ou de poser les problématiques). L'espace punique, terrain d'étude de P. Van Dommelen et C. Gómez Bellard, a été étudié dès les années 1980, voire même 1970, en raison de l'importante documentation tant archéologique et épigraphique que littéraire. Rapidement, l'ampleur de la documentation et du projet de son étude sous forme d'une comparaison régionale (englobant l'Afrique du Nord, l'Andalousie, Ibiza, la Sicile et Malte ainsi que la Sardaigne) fait prendre conscience aux auteurs qu'une contribution des spécialistes de chaque région est indispensable.

[421] PURCELL et HORDEN 2000 : 112.
[422] PURCELL et HORDEN 2000 : 121-122.
[423] BRAUDEL 1990 : 21.
[424] VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008.

Après la présentation approfondie, par P. Van Dommelen et C. Gómez Bellard de leur sujet d'étude dans ses aspects chronologiques, géographiques et terminologiques, chaque spécialiste développe un argumentaire essentiellement de nature archéologique. Dans un dernier temps, la conclusion récapitule les objectifs et les résultats du groupe de chercheurs : elle insiste sur les aspects communs des paysages ruraux puniques tout en ne dissimulant pas les variations et adaptations locales et régionales. La conclusion souligne également le fait que le monde rural est connecté, étant donné qu'il est intégré au monde punique qui, lui-même, participe au monde méditerranéen occidental. Tout en rappelant que les hypothèses avancées au cours de l'ouvrage sont bien fondées sur des données concrètes (archéologiques, topographiques, historiques), l'ouvrage se rallie explicitement à N. Purcell et P. Horden et à leur concept de « connectivité » qui semble parfaitement correspondre aux paysages ruraux puniques.

Récemment aussi, en 2007, paraissait, également dans le domaine des études rurales, l'ouvrage de L. Foxhall, *Olive Cultivation in ancient Greece : seeking the ancient economy*[425]. Sans doute moins exhaustif que l'étude précédemment présentée, il montre cependant les mêmes qualités de synthèse et de diversité des approches. Au-delà de la culture de l'olivier, ce sont les aspects culturels et socio-économiques qui lui sont liés que L. Foxhall étudie, suivant encore une fois un précepte énoncé dans *The Corrupting Sea*, qui préconise de ne pas séparer la production des relations sociales qu'elle implique[426]. L. Foxhall appartient à une tradition des recherches rurales en Grèce, ancienne et dynamique. Malheureusement les disparités régionales sont fortes et dans le cas de la Phénicie, ce genre d'étude en est encore à l'état embryonnaire, malgré le développement des missions archéologiques sur de petits établissements ruraux comme Yanouh, Chhîm ou Niha. Des travaux sur les paysages, comme ceux de R. Harfouche, parus en 2007 sous le titre d'*Histoire des paysages méditerranéens terrassés : aménagements et agriculture*, sont également stimulants[427].

Après des débuts chaotiques, les études phéniciennes prennent leur essor au XIX^{e} siècle, grâce à la figure emblématique d'E. Renan. Elles ne se construisent en domaine académique qu'un siècle plus tard, environ, sous l'impulsion d'une autre grande figure de la

[425] FOXHALL 2007.
[426] Voir p. 114.
[427] HARFOUCHE 2007.

recherche, S. Moscati. Malgré cela, elles n'ont jamais vraiment pu, avant les années 1990, se départir du fort bagage idéologique qui les a accompagnées depuis leur naissance. Dominées par les grandes figures, les études phéniciennes ont été marquées, et même façonnées, dans leurs grandes orientations, par ces dernières. La situation géopolitique au XX^{e} siècle, ainsi que le développement de l'archéologie dans certaines régions de la Méditerranée ont renforcé ces principales orientations : étude de la diaspora en Méditerranée, du commerce à longue distance, de l'hégémonie de Carthage, etc. La terre, l'implantation des cités, l'exploitation du territoire environnant restent des sujets peu traités, presque inconnus. Si l'on reproche aux études phéniciennes d'être méditerranéo-centrées, oubliant la donnée spatiale terrestre, c'est pourtant de la Méditerranée qu'émergent de nouveaux questionnements historiques et archéologiques qui vont progressivement gagner les études puniques puis, dans une moindre mesure, phéniciennes. Désormais, outre les problématiques traditionnelles, on s'intéresse aux arrière-pays, aux façons phéniciennes (et puniques) d'occuper l'espace. La disparité régionale n'a pas, pour autant, disparu : les zones de l'expansion phénicienne sont encore, pour diverses raisons, les plus étudiées. Pour la métropole, on en est encore au stade de l'essai, de l'expérimentation, avec l'avantage de pouvoir regarder ce qui s'est fait ailleurs, selon quels questionnements et avec quelles méthodologies.

Cette étude s'inscrit parfaitement dans ce courant de renouveau des études phéniciennes, dont elle souhaite conserver la rigueur, les méthodes historiennes et les problématiques essentielles. Elle s'appuie pourtant en partie sur un outil nouveau, dont l'application suit le conseil de F. Braudel sur la géographie : l'utiliser pour mieux voir[428]. Elle met en œuvre, en effet, un modèle géographique, défini et expliqué au chapitre suivant. Cet outil est un support, une aide à la réflexion qui ne s'y substitue jamais. Il a permis de prendre en compte chaque petite unité, les cités phéniciennes, sans jamais perdre de vue le fait qu'elles sont liées entre elles, en plus des relations qu'elles nouent chacune avec leur territoire. Sans aller jusqu'à l'idée de système, qui inclut une dimension diachronique dans sa définition géographique, cet outil nous aide à travailler sur la notion de réseaux, en mettant ainsi en œuvre le principe de variabilité de la *New Archaeology* : prendre en compte la diversité des sites retrouvés par les archéologues (et pas simplement les sites principaux) pour mieux connaître une situation du passé. Cette étude n'a pas la prétention d'obtenir ce résultat, mais l'intention de proposer une autre approche, un autre angle d'étude de la Phénicie. Le

[428] Voir p. 110.

chapitre suivant montre donc la démarche de l'étude – qui s'appuie sur un corpus de sources non exhaustif, qui représente, en réalité, un état de la recherche au Proche-Orient – afin d'en expliciter la méthodologie et d'en présenter les outils.

Chapitre 2.- Parcours méthodologique en Phénicie, du rapport de fouilles au réseau modélisé

La question des arrière-pays des cités phéniciennes, vaste et hétérogène, comprend aussi bien les aspects de l'organisation, des liens avec le cœur urbain de la cité, que des rapports à l'extérieur de la cité, à échelle régionale voire suprarégionale. Pour tenter une approche régionale, qui allie une perspective traditionnelle de recherche historique et une analyse géographique fondée sur un corpus essentiellement archéologique, il a fallu trouver des outils adaptés à la taille de la documentation et aux problématiques soulevées : la question de la polarisation des territoires vers l'espace portuaire de la cité, ou celui, plus étendu, du littoral (des ports de la cité) ; la polarisation opposée ou associée à une structuration de l'arrière-pays autour de quelques agglomérations majeures, relais politiques et économiques des cités ou encore la recherche d'influences allogènes dans les dynamiques d'organisation des cités phéniciennes.

Ce chapitre est donc destiné à présenter et expliquer les traitements auxquels nous avons soumis notre vaste corpus documentaire. Ils ont été la base d'hypothèses de travail et ont apporté des pistes de recherche sur les différentes problématiques évoquées. L'ensemble des traitements qui sont proposés fait partie d'une démarche relativement nouvelle, mais qui a déjà fait ses preuves dans d'autres études menées en France[1]. Jamais mise en œuvre dans un espace phénicien, cette démarche a pourtant retenu notre attention, en raison des parallèles qui pouvaient être établis entre les *corpora* régionaux initialement traités et le nôtre.

Pour toutes ces raisons, le présent chapitre s'ouvre sur une explication de la méthodologie, afin de circonscrire clairement les objectifs, les enjeux, mais également les limites de ces approches. Une fois les grandes lignes de la démarche établies, il est nécessaire d'en présenter la matière : le corpus archéologique. Comme tout corpus, il a nécessité des choix, tant dans la saisie des données que dans leur présentation. Nous insisterons donc sur sa

[1] NUNINGER *et al.* 2006 : 1-28 et GARMY 2012 : 205-297. Voir également l'étude de CAROZZA, CAROZZA et BURRENS-CAROZZA 2008 : 203-230. L'étude porte sur la moyenne vallée de l'Hérault au Néolithique et aborde aussi les questions de l'occupation d'un territoire.

construction plutôt que sur sa description[2]. Les traitements auxquels a été soumis le corpus sont ensuite expliqués, par étapes, avec les méthodes employées et les objectifs poursuivis[3].

[2] Pour les sites archéologiques, voir, dans les Annexes, la partie I. Présentation des sites archéologiques du corpus archéologique. Pour l'ensemble du corpus, voir la base de données sur le CD-Rom.

[3] Le chapitre s'attachant à décrire la méthodologie, il a été décidé de ne pas présenter les résultats ici. Ces derniers sont introduits et commentés dans le Chapitre 6, I., pour le traitement typologique et dans le même chapitre, II, pour le traitement spatial.

I.- Objectifs, intérêt et limites de la proposition d'un modèle géographique pour la Phénicie

Polysémiques, les termes de « modélisation » et de « modèle » couvrent un champ de mise en pratique aussi diversifié que leur champ sémantique. Par conséquent, nous avons tâché ici de préciser et de situer notre démarche méthodologique. Notre point de départ est la méthode utilisée par des archéologues et des géographes dans plusieurs projets d'étude menés notamment dans le sud de la France. Après en avoir présenté les grandes lignes et les résultats, nous en viendrons à définir nos propres objectifs pour la région phénicienne, ainsi que les limites, essentiellement imposées par la documentation archéologique.

1.- Les objectifs poursuivis

La démarche méthodologique proposée ici est encore inédite pour la région proche-orientale ; elle a été progressivement élaborée en fonction du corpus et de buts qu'il semblait possible d'atteindre, au regard des résultats de quelques travaux similaires effectués en France. Quels sont les objectifs poursuivis et comment ont-ils été élaborés ?

1.1.- Quelques études pionnières[4]

Entre 1997 et 2003, dans le Languedoc oriental et dans le Lodévois (à une centaine de kilomètres à l'ouest de la première zone d'étude), dans le cadre d'un PCR[5], des archéologues ont collaboré avec des géographes pour la mise au point d'une méthode visant à identifier des réseaux d'habitat, c'est-à-dire des ensembles d'agglomérations et d'établissements qui ont pu être liés, à un certain moment, par des relations impliquant des complémentarités, des dépendances et des échanges[6]. Les problématiques de recherche, adaptées à chacun des cas, se rejoignent tout de même sur un point : la volonté de comprendre le peuplement d'une zone

[4] Les études que nous présentons ici trouvent leur origine dans le projet européen ARCHEOMEDES, né en 1992 et dirigé par S. Van Der Leuw. Le programme est destiné à éclairer les causes des dégradations des terres et sa manifestation extrême, la désertification. Or, comme il a été bien compris que ces effets résultent de longues évolutions, le programme fait appel aux disciplines archéologiques et paléo-environnementales pour éclairer le présent (et réciproquement). Pluridisciplinaires, les équipes se sont intéressées à l'occupation et l'exploitation des territoires par les sociétés anciennes. Voir FAVORY *et al*. 1998.

[5] Projet Collectif de Recherche. Ici le PCR, du Ministère de la Culture, s'intitulait : *Lodève et son territoire du II^e^ âge du Fer à la fin du Moyen-Âge : réseaux, structures de peuplement, occupation du sol*.

[6] NUNINGER *et al*. 2001 : 2.

définie, de passer d'une vision ponctuelle (le site) à une organisation synchronique et diachronique du territoire. Dans la première région, les chercheurs ont étudié des réseaux locaux gallo-romains et médiévaux avant d'étendre leurs recherches à des réseaux protohistoriques. Dans le Lodévois, le point de départ est autre, car les chercheurs se sont concentrés sur une entité géopolitique stable dans le temps et bien attestée : l'évêché médiéval de Lodève, héritier des frontières de la cité antique.

Dans tous les cas, le principe est identique : les chercheurs ont soumis leur ensemble documentaire archéologique, obtenu par une compilation de données anciennes, des fouilles et surtout des prospections[7], à un traitement statistique (ACP ou analyse des composantes principales, et CAH ou classification ascendante hiérarchique[8]). Ils ont également proposé une hiérarchisation de l'ensemble des sites archéologiques, en prenant essentiellement en compte la surface de ces derniers[9]. Ils ont ainsi pu classer l'ensemble de leurs sites en fonction de leur importance relative supposée et de leur type d'occupation. L'application d'une modélisation géographique de type gravitaire[10], leur a permis d'obtenir des réseaux de fonctionnement, constitués de pôles[11] et d'établissements de niveau secondaire en situation de dépendance par rapport aux premiers ; les réseaux ont ensuite été analysés suivant des problématiques établies selon chaque période chronologique.

En termes de résultats, la démarche leur a permis de mieux comprendre et caractériser les structurations de l'espace languedocien au second âge du Fer jusqu'au I^{er} siècle de notre ère, et même d'étendre leur méthode à d'autres *corpora*, afin d'avoir une vision des différentes phases de peuplement de la région au fil du temps, à une échelle régionale et micro-régionale[12]. La prise en compte du corpus protohistorique a permis aux chercheurs de saisir les modes d'organisation spatiale avant l'arrivée des Romains et ainsi dépasser le schéma explicatif qui veut que le peuplement de la région change sous impulsion romaine[13]. Dans le cas de la troisième expérience, les chercheurs ont pu émettre des hypothèses sur les

[7] NUNINGEN *et al*.2006 : 5, 10-11, 16 et 18, ainsi que GARMY 2012 : 233-238.
[8] NUNINGER *et al*. 2006 : 5-6 et 29. Les deux procédures sont explicitées ci-dessous. Voir p. 156à 170.
[9] NUNINGEN *et al.* 2006 : 6, 10 et 19 et GARMY 2012 : 237.
[10] Nous en donnons la définition p. 130.
[11] PUMAIN et al. 2006 : 224. « Pour les géographes, ce terme est synonyme de centre et désigne un lieu attractif vers lequel converge les flux. »
[12] NUNINGER *et al*. 2006 : 9.
[13] NUNINGER *et al*. 2006 : 10.

logiques spatiales et territoriales de l'évêché : un caractère multipolaire, et une capitale, Lodève, en marge, concurrencée par les autres pôles de son territoire[14].

En un mot, ces trois expériences montrent un enrichissement notable d'une information de départ hétéroclite et peu fournie. Les perspectives se sont élargies, en considérant la dimension diachronique de ces espaces, en créant de nouvelles hypothèses de travail et en motivant le développement de recherches complémentaires sur certains des lieux impliqués dans les réseaux ou sur les interactions et phénomènes d'échanges[15].

Dans le cas de notre étude, le corpus archéologique, point de départ des recherches, ressemble fortement à la documentation utilisée dans ces exemples : lacunaire, il comprend des informations inégales, tirées de prospections, d'explorations comme de fouilles minutieuses. Les postulats de départ sont également identiques : les établissements retenus ont fonctionné ensemble, durant les siècles hellénistiques ; ils n'avaient pas tous la même importance ; ils se structuraient donc en réseaux autour de pôles principaux. Enfin, les inconnues sont semblables : les frontières des cités phéniciennes ne sont pas clairement définies, le statut de chaque établissement n'est pas déterminé. Si notre démarche s'inspire des trois expériences présentées, elle n'en suit pas pour autant chaque étape de manière identique.

1.2.- Les objectifs généraux

Notre étude comporte quatre étapes principales : la sélection de la documentation, la création d'une base de données, le traitement typologique des sites, lui-même en deux temps, et le traitement spatial des sites, découpé en trois phases. Avant d'en entamer le descriptif précis, il est nécessaire d'expliciter brièvement les attendus de notre étude. Les objectifs généraux, premièrement, peuvent se résumer selon les trois points suivants.

Dans un premier temps nous nous sommes appliquée à définir, comme dans les recherches en Languedoc et Lodévois, des réseaux d'établissements, formés par l'ensemble des sites archéologiques du corpus, qui incluent des liens d'échanges et de dépendance. Il s'agit donc d'une étude territoriale différente de toutes celles qui ont pu être menées, notamment en Phénicie du Nord, et qui ne s'attarde pas sur les frontières ou l'étendue des

[14] NUNINGER *et al*. 2006 : 23.
[15] NUNINGER *et al*. 2006 : 24.

territoires dans le détail ; l'approche choisie est plus dynamique, car elle s'appuie sur les témoins concrets des flux d'échanges dans les cités (le mobilier) et considère les sites non pas indépendamment, mais dans leur appartenance à des réseaux.

Un deuxième objectif a été la prise en compte de la dimension temporelle des réseaux ainsi définis. Les trois siècles hellénistiques, en effet, ont été le théâtre d'une série de changements géopolitiques importants pour la région et les cités phéniciennes. Leurs territoires s'en sont trouvés modifiés, parfois très fortement. Nous avons donc veillé à prendre en considération le contexte, à tester des hypothèses de travail à dimension diachronique, et à observer attentivement les capacités de résilience et/ou les ruptures qui ont pu affecter les réseaux pendant cette période.

Ces éléments conduisent à établir un dernier objectif, celui de tester le modèle très souvent avancé, celui de l'arrivée des Gréco-Macédoniens au Proche-Orient, avec Alexandre, comme moteur des différents changements territoriaux, culturels, économiques ou politiques. Cette interprétation vaut, certes, pour expliquer le déplacement des frontières ou les politiques monétaires, par exemple, mais ne suffit pas à justifier toutes les évolutions que connaissent alors les cités phéniciennes, de la même manière que l'arrivée des Romains dans le sud de la Gaule n'a pas suffi à justifier l'ensemble des logiques spatiales identifiées en Languedoc oriental. Les réseaux montrent, en effet, une inertie qui leur est propre. Les invariants environnementaux et les héritages de toutes natures en sont une cause, mais il faut également prendre en compte des déterminants humains, comme les résiliences sociales et politiques.

1.3.- Les objectifs méthodologiques

Outre les grandes directions d'ordre scientifique, il a également fallu établir des objectifs méthodologiques. Le premier réside dans la proposition d'une démarche d'étude, pour renouveler l'approche du corpus phénicien. Nous espérons, de cette manière, faire ressortir de nouvelles informations qui viendront enrichir la réflexion menée sur les territoires phéniciens, dynamisée depuis quelques années[16].

Proposer une approche systématisée de notre corpus, c'est-à-dire poser exactement les mêmes questions à l'ensemble de la documentation, selon les mêmes étapes et présenter les résultats chaque fois de façon similaire, devrait permettre le classement et la confrontation des

[16] Voir Chapitre 1, p. 115.

données. Le problème des études menées jusqu'alors, est qu'elles ne concernent souvent qu'un site. Lorsque des comparaisons sont proposées, c'est avec des sites proches, bien publiés. Ici l'objectif est de prendre plusieurs critères et de comparer, pour chacun d'eux, l'ensemble du corpus. Nous espérons ainsi avoir des parallèles plus complets et fournis entre des sites, voire entre des systèmes spatiaux régionaux.

En proposant cette démarche méthodologique, nous souhaitons finalement donner du dynamisme à notre étude, en considérant les réseaux à différents moments et leurs évolutions au cours de la période hellénistique. Avant de présenter nos outils issus des démarches et des méthodes de la géographie, choisis pour leur pertinence vis-à-vis de nos sources et de nos objectifs, il est nécessaire de dire un mot des limites de cette étude, afin d'en cerner définitivement les attendus.

2.- Les limites de notre démarche méthodologique

La mise en œuvre d'une nouvelle approche ne permet pas de passer outre un certain nombre de difficultés et de limites, inhérentes au corpus documentaire de base. Il faut tout d'abord prendre en considération que nous ne travaillons que sur un échantillon de sites archéologiques[17]. Cet échantillon n'est pas complet, car il ne tient pas compte de tous les sites potentiels dans l'aire géographique considérée[18]. Nous ne pouvons affirmer, en outre, que notre corpus est représentatif de la réalité phénicienne hellénistique, puisqu'il dépend de la documentation accessible (publiée) et non d'un échantillonnage au sens statistique de sites de différentes tailles et de différents types. Outre le nombre de sites, il faut considérer la surface sur laquelle ils ont été fouillés[19]. Elle va du simple sondage, à Daruk, Arab al-Mulk/Paltos ou Jablé/Gabala à plusieurs dizaines de mètres carrés, à Dor ou Akko (avec plusieurs chantiers ouverts). La dissemblance des surfaces de fouilles se répercute logiquement sur la précision des images que nous nous faisons des sites archéologiques et donc sur leur interprétation historique.

[17] BADAWI 2009 : 5-6. Les recherches récentes ont recensé au moins soixante sites archéologiques dans la plaine de Jablé. Voir aussi DUSSAUD 1927. Les six cartes présentent plusieurs centaines de sites archéologiques. En comparaison, le corpus de 53 sites apparaît bien comme un échantillon de travail.

[18] Voir p. 138.

[19] La date, la fréquence et la qualité des opérations entrent également en compte, en plus de la surface fouillée. Voir, dans les Annexes, p.655 et 657.

L'hétérogénéité des données de fouilles est un autre biais important dans notre enquête. Les méthodes de fouille, d'une part, mais aussi les comptes rendus, d'autre part, sont en effet plus ou moins détaillés et ne s'attardent parfois que sur certains types de structure ou de mobilier. Le désintérêt des chercheurs pour l'époque hellénistique, pendant longtemps, a également été un frein à la publication des données de cette période. Citons deux exemples antithétiques : le site de Sarafand/Sarepta, fouillé par J. B. Pritchard et celui d'Anafa, fouillé par S. C. Herbert. Dans le premier cas, le chercheur passe sous silence toutes les découvertes hellénistiques et, après les données romaines, aborde directement l'âge du Fer. Pour lui, l'époque hellénistique est déjà connue grâce aux fouilles d'Oumm el Amed et il n'est nul besoin d'y revenir[20]. Dans le second exemple, les données des fouilles d'Anafa ont été publiées en détail, pour toutes les périodes représentées (perse, hellénistique et romaine). Les hypothèses historiques, fondées sur les données archéologiques sont également développées, en particulier pour l'époque hellénistique, extrêmement bien attestée sur le tell.

Une autre difficulté se pose : la validation des hypothèses de travail. Dans les essais précédemment présentées, une fois les résultats du traitement spatial obtenus, les chercheurs ont confirmé/infirmé leurs résultats grâce à la vérification des terroirs, des conditions hydrographiques ou encore de la maîtrise visuelle du territoire[21]. Si certaines de ces méthodes restent très théoriques et sujettes à discussion, elles ajoutent à la complexité des approches mises en œuvre. Pour diverses raisons, incluant le contexte géopolitique actuel, nous ne pourrons nous livrer à de telles vérifications. Les hypothèses que nous proposerons ne pourront être validées que par des recherches postérieures de terrain et de nouvelles fouilles archéologiques[22].

Le dernier problème majeur concerne la dimension diachronique de l'étude. Le classement des sites intervient à trois temps de leur histoire hellénistique : de la fin du IV^{e} jusqu'au III^{e} siècle, lorsque l'espace phénicien est coupé entre les royaumes lagide et séleucide et que l'héritage achéménide est sans doute le plus prégnant ; au II^{e} siècle, lorsque

[20] PRITCHARD 1978 : 10. Il s'agit toutefois du cas le plus extrême et bien souvent, même si l'époque hellénistique suscite peu d'intérêt auprès des fouilleurs, les comptes rendus permettent de nous donner une idée des découvertes. Voir, par exemple, THALMANN 1978, pour Arqa.

[21] NUNINGER *et al.* 2006 : 5, 24 et 29.

[22] D'autres études, introduisant également une approche géographique, ont procédé de la sorte. Par exemple, B. Geyer, dans son étude du mode d'appropriation de l'espace dans des zones arides par les sociétés du Proche-Orient, annonce que, dans les années à venir, la poursuite des investigations sur le terrain, qu'il juge indispensable, sera la seule « à même [d']apporter les données brutes susceptibles de conforter ou d'infirmer [les] hypothèses, d'en formuler de nouvelles ». Voir GEYER 1999 : 150.

les cités phéniciennes sont toutes intégrées à l'État séleucide et, enfin, de la fin du II^e^ au milieu du I^er^ siècle, quand les cités profitent du déclin de l'autorité séleucide pour gagner leur indépendance politique. Le choix d'éclairer ces moments tient principalement au fait qu'ils sont facilement délimités par des événements historiques (la montée de Darius sur le trône, la cinquième guerre de Syrie, le monnayage autonome des cités phéniciennes) et est également contraint par l'état de la documentation. Ce choix comporte un défaut majeur : il donne l'illusion que le temps s'arrête, que l'évolution des territoires des cités peut se découper en phases successives, alors qu'en réalité cette évolution est probablement plus fluide et graduelle. Le fait de s'arrêter sur ces trois moments devrait permettre d'esquisser les grands changements sur les territoires des cités, sans prétendre les dénombrer ou les étudier dans le détail. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous privilégierons l'expression *réseau* de sites plutôt que *système* de sites[23].

Par une approche différente de celles traditionnellement développées en histoire, les outils géographiques proposent des pistes qui permettent de passer outre le manque de données. Nous en comptons deux principaux : les modèles géographiques, support intellectuel des hypothèses de travail et de leur formalisation, et le SIG, ou système d'information géographique, qui représente la composante technique de nos recherches.

3.- Intérêt et enjeux des outils employés

Les outils que nous avons mis en œuvre ont encore été peu utilisés dans le domaine des études phéniciennes. En effet, malgré un « air de famille »[24] entre l'archéologie et la géographie, il faut attendre les années 1960 au Royaume-Uni et 1970 en France pour que les deux disciplines collaborent au-delà de l'expertise ponctuelle habituelle. Malgré des préoccupations communes avec la géographie, autour des questions de territoire et d'environnement, l'archéologie a tardé à adopter les outils géographiques apparus dans les années 1970-1980. Cela est sans doute lié aux débats qu'ont suscités ces outils dans leur propre domaine. La défiance des géographes français à l'égard de la théorisation de leur champ d'étude – souvent confondue avec le positivisme scientifique – et l'intérêt pour le

[23] GARMY 2012 : 185. « […] l'analyse systémique prend en compte le processus dynamique à la fois spatial et temporel, à l'œuvre dans l'évolution ou la transformation du réseau de villes et celle de la structure interne de chacune, en lien avec celle des autres, quand l'étude du réseau fixe plutôt un instantané, un état arrêté à un moment donné de cette histoire évolutive pour une approche structurale et formelle des relations entre les villes. »

[24] GENTELLE 1995 : 204.

particulier, l'exception et la singularité de leurs cas d'étude ont longtemps freiné la conception théorique de la géographie, faisant obstacle dans le même temps au développement de la modélisation de l'espace et à l'utilisation de modèles[25]. En conséquence, l'utilisation des nouveaux outils de modélisation tels les SIG, a longtemps pâti de ces préjugés non seulement en géographie, mais également parmi les archéologues ; la plupart du temps, ils en ont limité la pratique à l'édition de *pretty maps*.[26]

Il nous a semblé nécessaire de présenter ici les outils géographiques, car, aujourd'hui, avec la démocratisation des outils informatiques de plus en plus performants ainsi que le développement de l'archéologie spatiale et environnementale, les modèles géographiques sont de plus en plus acceptés et sollicités pour des analyses archéologiques. Voyons maintenant ce que sont la modélisation et les SIG, ainsi que leurs apports dans le domaine historique plus général, afin de comprendre, d'une part, l'affirmation de certains archéologues selon laquelle « Today it would be inconceivable to work with spatial data without using GIS »[27] et, d'autre part, l'intérêt plus particulier qu'ils ont dans le cadre de notre étude.

3.1.- Intérêt de la modélisation

« La modélisation est l'art, ou la science, de produire des modèles au sens fort, et de hisser au rang de modèle des observations rassemblées, c'est-à-dire d'identifier les éléments majeurs et les relations les plus assurées, qui expriment ou bien la structure d'un objet particulier ou bien la structure commune à des objets d'une même classe »[28]. Autrement dit, la modélisation est une construction théorique schématique du fonctionnement d'un processus à partir de données empiriques[29]. Le terme modèle est quant à lui polysémique. Dérivé du *model* anglo-saxon, il implique l'idée de représentation lorsqu'il est substantif, d'idéal quand il est adjectif et, employé comme verbe, il signifie « faire voir ». Le modèle – géographique – doit alors être entendu comme une représentation idéalisée de la réalité afin d'en faire apparaître certaines propriétés – spatiales – intrinsèques[30]. En français, il est à la fois une représentation

[25] FISHER 1999 : 7 et 9 ; l'idée que la modélisation elle-même serait liée au mouvement positiviste a également contribué à sa sous exploitation. L'absence de la modélisation dans les programmes d'enseignement universitaire a entretenu cette méconnaissance. Encore aujourd'hui, l'utilisation de modèles provoque défiance et critique. Voir BATTINI 2010 : 3-19.
[26] FISHER 1999 : 8.
[27] BAENA PREYSLER *et al*. 1999 : 133.
[28] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 334.
[29] GARMY 2012 : 191 et DURAND-DASTÈS 1995 : 293-294.
[30] GARMY 2012 : 190-191.

simplifiée de la réalité et une norme à suivre. C'est probablement cette pluralité de sens qui a généré de la confusion et, pendant longtemps, la défiance du monde des sciences humaines à l'égard de la modélisation et des modèles[31].

La modélisation est plus complexe que la cartographie. Les deux peuvent produire une carte, qui est un modèle, une représentation simplifiée et interprétée de la réalité, mais la modélisation implique en plus une vision théorique de la géographie[32], sans qu'elle soit une théorie pour autant[33] ; ses vertus ne sont pas normatives, mais bien spéculatives[34]. Le caractère simplificateur qu'on lui attribue n'est qu'une étape nécessaire pour saisir l'essentiel, les structures et les organisations principales, pour pouvoir ensuite raisonner, complexifier et débattre[35]. C'est en effet la complexité de la réalité qui rend utile le recours à des outils conceptuels, les modèles. Le terme d'outil est à souligner, puisque la modélisation aide à la réflexion, mais ne la remplace en aucun cas. Si nous parlons ici d'un modèle cartographique, il en existe également d'autres sortes, mathématiques et discursives[36]. La modélisation aide, en fait, à conceptualiser la réalité dans de nombreux domaines, dont la philosophie et l'histoire, qui en font un grand usage[37].

La création d'un modèle repose, en effet, sur un mouvement dialectique entre ce dernier et la réalité, ici ce que nous connaissons de la Phénicie hellénistique. Le mouvement débouche sur l'enrichissement du premier et sur une meilleure compréhension de la seconde : à partir d'observations de la réalité, un modèle initial est construit. Vient ensuite la phase de simulation, au cours de laquelle nous injectons des données empiriques au modèle. Les simulations menées aboutissent à une validation du modèle, tout en mettant en lumière des cas particuliers, des spécificités liées au terrain. Enfin, il est toujours possible de modifier le modèle initial et de le soumettre à de nouvelles expérimentations pour mieux approcher ce que nous pensons être la réalité[38]. La modélisation, à travers différentes étapes, aboutit à des

[31]PUMAIN *et al*. 2006 : 189. Sur la définition du modèle, voir également BRUNET 2000 : 22.
[32]BRUNET 1997 : 215.
[33]DURAND-DASTÈS 1995 : 294.
[34]BRUNET 1997 : 197. Voir également BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 334, « Elle a pour vertu de permettre le raisonnement scientifique, notamment dans ses formes hypothético-déductives, ainsi que la confrontation des analyses de chercheurs différents, la vérification ou la réfutation des assertions, et certaines formes de quasi-expérimentation ».
[35]BRUNET 1997 : 241.
[36] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 334.
[37] BRUNET 2000 : 22-23.
[38] Voir Figure 1. Les étapes de la modélisation., tirée de DURAND-DASTÈS 1995 : 300 (fig. 29).

résultats qui sont des éléments à expliquer, confirmer et développer, des pistes de recherches, des hypothèses nouvelles.

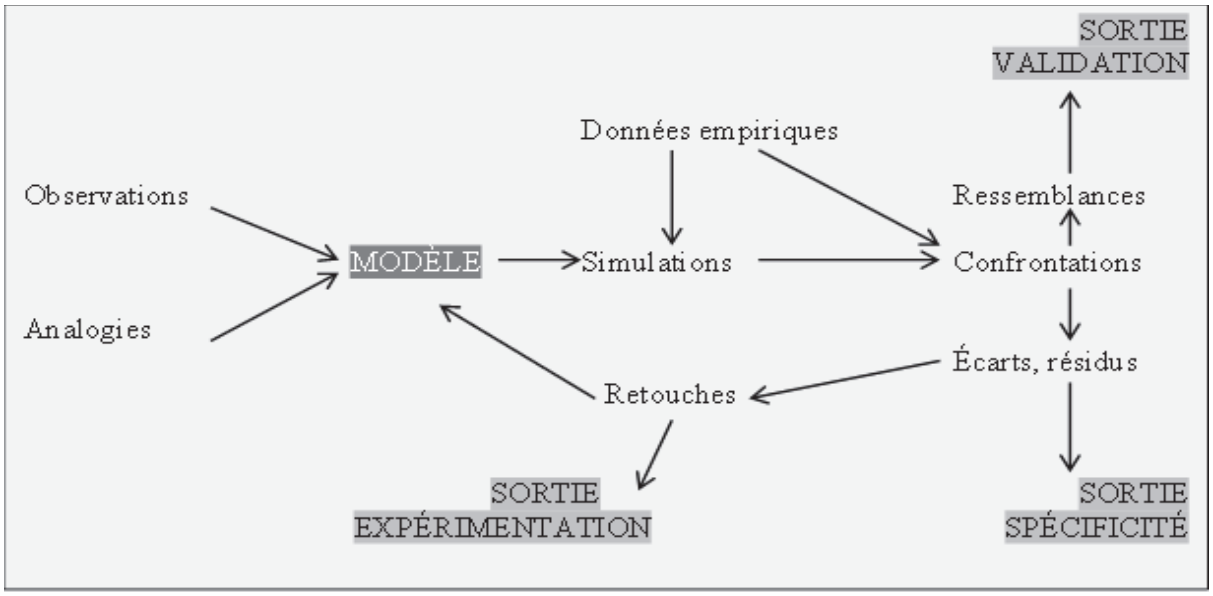

Figure 1. Les étapes de la modélisation.

C'est là tout l'avantage de la modélisation dans notre étude. D'une grande souplesse, l'outil peut être constamment adapté, et enrichi de nouvelles données, afin d'être affiné, amélioré voire réfuté. Qui plus est, nous n'avons pas besoin, pour mettre en œuvre un modèle, de beaucoup de données de départ. Puisqu'il s'agit d'une représentation de la réalité, c'est-à-dire une proposition stimulant ensuite des hypothèses de travail interprétatives, le modèle se prête particulièrement bien au cas de la Phénicie hellénistique.

La modélisation est une conceptualisation, qui nécessite un langage et des instruments concrets pour être mise en œuvre. Le SIG en est un. Rassembler les connaissances que nous possédons du territoire phénicien, les géolocaliser pour les intégrer dans un SIG est une démarche nouvelle, ou plus exactement une proposition d'atelier[39], dans lequel nous allons pouvoir bricoler, tenter et essayer des modèles d'organisation et de réseaux, voire des systèmes de sites pour parvenir à comprendre les arrière-pays à l'époque hellénistique.

3.2.- Intérêt du SIG

[39] GARMY 2012 : 205.

Le SIG ou « système d'information géographique » est un outil qui permet de gérer des données géographiques[40]. Une définition complète en est donnée par D. Pumain : « [le SIG] se matérialise concrètement sous la forme d'un instrument informatisé de stockage, d'analyse et de communication d'informations localisées. Il est généralement organisé en couches d'informations se référant chacune à une thématique particulière ou à un mode d'acquisition des données ou à une forme d'enregistrement. L'ensemble du système contient des bases de données géocodées, des logiciels permettant la mise au jour de ces bases et les calculs destinés à combiner des couches d'informations différentes et les traitements d'analyse spatiale ainsi que les matériels et les logiciels permettant la représentation cartographique »[41]. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble reliant la sémantique de l'objet à la géographie de l'objet rassemblant quatre grandes fonctions de base : la saisie des données géographiques, leur gestion, leur exploitation (avec l'analyse spatiale) et leur édition, sans oublier celle de leur traitement sous diverses formes[42].

Les SIG sont nés de la rencontre de différents outils et initiatives dans les années 1960 et 1970. À cette époque se développent la cartographie et le dessin assistés par ordinateur (cartographie dite automatique ou CAO et DAO[43]), ainsi que des bases de données urbaines, souvent grâce à des initiatives locales. Dans la décennie suivante, des projets SIG voient le jour dans de grandes agglomérations, dans un contexte de réflexion sur l'aménagement du territoire et la décentralisation des compétences de l'État vers les communautés territoriales. Dans les années 1990, les SIG évoluent de façon spectaculaire, supportés par le développement de la micro-informatique, des interfaces graphiques et des périphériques associés. Les coûts diminuent, les performances augmentent et l'accès à ce type de technologie se démocratise[44]. Les projets incluant des SIG se diversifient selon ce que les acteurs décident d'en faire ; ils ne sont plus l'apanage de l'étude et de la gestion urbaine, et leur statut d'outil d'aide à la décision (des pouvoirs locaux) [45] s'élargit à celui de support à la réflexion scientifique dans divers domaines[46].

[40] PORNON 1992 : 24.
[41] PUMAIN *et al*. 2006 : 265. Voir également, pour une définition complète BAILLY *et al.* 2001 : 279.
[42] PORNON 1992 : 27-29.
[43] PORNON 1992 : 22.
[44] ROCHE 2000 : 17-24.
[45] PORNON 1992 : 155.
[46] WHEATLEY et GILLINGS 2002 : 1.

Les SIG ont ainsi participé à l'évolution de la réflexion géographique[47], opérée en exact parallèle à l'évolution informatique, vers une plus grande théorisation et donc une utilisation accrue de la modélisation spatiale[48]. Dans le même temps, l'intérêt des archéologues pour les dimensions territoriales et environnementales – le contexte – des sites qu'ils fouillent prend une place croissante dans leur approche de terrain et la formulation de leurs problématiques de recherches. L'archéologie dite spatiale, l'archéologie du territoire et l'archéologie de l'environnement se développent et forment des ponts solides avec la géographie avec laquelle elles partagent l'étude de l'environnement culturel et non culturel (ou « naturel ») des communautés[49] et donc les dimensions historiques et naturalistes[50]. Une fois la dimension géographique de leur discipline acceptée par les archéologues, ces derniers ont procédé à une « assimilation raisonnée des vertus heuristiques de la démarche et des moyens opératoires »[51] en provenance de ce champ disciplinaire ; les SIG ont ainsi intégré le panel des outils archéologiques.

Ils ont d'abord facilité, voire accéléré les recherches[52], puis ils ont modifié l'approche des archéologues de la documentation et des problématiques qui sont les leurs. Si auparavant les archéologues et historiens introduisaient souvent la question de l'espace en fin de raisonnement, pour illustrer et/ou confirmer celui-ci[53], favorisant ainsi la « schématisation routinière des classifications archéologiques »[54], les utilisateurs des SIG tentent aujourd'hui d'ouvrir le questionnement et d'appréhender, depuis le début, le site dans son environnement, dans son espace. Les préhistoriens et les protohistoriens, les premiers, ont vu les apports de l'utilisation des SIG dans des problématiques d'implantation et de diffusion de l'habitat, de l'occupation et du contrôle d'un territoire. Pour l'Antiquité et les périodes dites historiques, les SIG peinent encore à trouver leur place. Pourtant, P. Garmy rappelle que les cités antiques

[47] Sur l'évolution de la réflexion, ses étapes et les concepts développés, voir PUMAIN 2003.
[48] BAILLY *et al*. 2001 : 270-280 et plus particulièrement 277.
[49] GENTELLE 1995 : 212-213.
[50] Sur la dimension historique de la géographie, voir notamment les définitions d'espace et de paysage dans BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 193 et 373.
[51] GARMY 2012 : 193. Voir également, sur l'adoption des SIG en archéologie, GILLINGS et MATTINGLY 1999 : 2 ainsi que BAENA PREYSLER *et al*. 1999 : 137.
[52] WITCHER 1999 : 19.
[53] FISHER 1999 : 8. Beaucoup de travaux mettaient en œuvre des SIG, une fois les sites étudiés, pour concevoir uniquement des modèles prédictifs d'emplacement des sites. L'analyse spatiale des sites entre eux est absente de ces études.
[54] FAVORY et RAYNAUD 2000: 225, puis 225-230.

sont à la fois des villes « capitales » et des territoires géopolitiques[55]. La dimension spatiale y est donc incontournable[56].

Un SIG, en faisant le lien entre l'information, la localisation (voire la temporalité[57]), est capable de produire une image complexe et structurée des territoires (passés ou présents) et de leurs dynamiques. C'est précisément cette capacité que nous entendons mettre à profit dans l'étude des arrière-pays des cités phéniciennes pour étudier les sites dans leur environnement, soumis par ailleurs à des puissances étrangères qui tentent de s'approprier dans le même temps l'espace proche-oriental. Pour cela, nous avons choisi le logiciel ArcGIS. Il s'agit en fait d'un ensemble de logiciels d'information géographique développé par la société états-unienne ESRI[58]. Cette dernière travaille sur ArcGIS depuis plus de trente ans et propose actuellement sa dixième version. Elle permet aux utilisateurs de collaborer et de partager l'information géographique[59]. ArcGIS est un des logiciels d'information géographique les plus utilisés dans le monde par les secteurs publics et privés, en raison de son interface relativement simple et de ses capacités d'import/export des données.

L'emploi d'ArcGIS induit une réflexion à plusieurs niveaux, à partir des données archéologiques recueillies au préalable. La géolocalisation des sites permet tout d'abord de les visualiser dans leur espace[60], c'est-à-dire de les étudier comme les composantes d'un ensemble de lieux et de relations entre ces lieux, composantes qui vivent et se développent sur un territoire. Dans le cas de l'espace phénicien, nous pouvons affirmer que celui-ci est structuré en différents territoires, ceux des cités. Le terme de territoire induit l'appropriation[61] d'un lieu par une communauté, ici représentée par chaque cité phénicienne[62]. L'espace phénicien est également structuré par du mouvement, des flux[63] : de mobilier, d'êtres humains, d'idées et de pratiques socio-culturelles[64]. C'est ce que l'on nomme l'interaction spatiale[65], qui se réfère généralement à des relations entretenues entre des unités spatiales, ici les divers sites phéniciens et les cœurs urbains des cités. Cette notion induit une hypothèse

[55] GARMY 2012 : 300.
[56] WHEATLEY et GILLINGS 2002 : 3. La plupart des données archéologiques sont des données spatialisées.
[57] Cette dernière dimension est encore mal prise en compte par les SIG.
[58] *Environmental Systems Research Institute, Inc*.
[59] Site officiel d'ESRI, http://www.esri.com/ (dernière visite le 22 octobre 2012).
[60] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 180.
[61] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 180.
[62] Voir p. 15 *sqq*.
[63] Les flux sont des mesures agrégées de déplacement. PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010b : 5.
[64] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010b : 9-13.
[65] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010b : 207.

selon laquelle « ce qui se passe ou est dans un lieu n'est pas indifférent à ce qui est ou se produit dans d'autres lieux[66] ».Ce sont ces trois niveaux géographiques, espace, territoire[67] et réseaux – c'est-à-dire l'explicitation des relations entre les unités spatiales[68] – qui vont structurer notre analyse des arrière-pays phéniciens.

La notion d'espace induit la continuité ; le territoire est le découpage en maille de l'espace géographique et le réseau, enfin, se définie comme ce qui relie les mailles entre elles. Le réseau est donc connecté aux sites implantés dans le territoire[69]. Le terme de réseau implique deux idées, deux représentations spatiales : le « réseau comme filet »[70], souvent désigné par le maillage ou l'armature, qui couvre et encadre le territoire ; le « réseau comme dimensionnement qui donne la taille relative et l'espacement des sites sur un territoire donné »[71]. L'utilisation d'ArcGIS permet de réfléchir sur ces deux représentations du réseau, grâce, d'une part, au calcul de la distance entre les sites et, d'autre part, à l'injection d'informations tirées de la base de données présentée ci-après[72].

C'est à présent à cette dernière que nous nous intéressons, ainsi qu'aux différentes procédures qui ont abouti à la construction du corpus, depuis la sélection des sites archéologiques jusqu'à l'obtention du modèle de fonctionnement des cités.

[66] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010b : 5. C'est également le présupposé historique de départ : un changement politique majeur aurait un impact sur les Phéniciens et donc sur l'espace auquel ils sont liés.
[67] Voir p. 15 *sqq*.
[68] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 103.
[69] GARMY 2012 : 178.
[70] PUMAIN 1994 cité par GARMY 2012 : 184.
[71] PUMAIN 1994 cité par GARMY 2012 : 184. C'est l'idée du réseau la plus difficile à étudier, puisqu'elle implique beaucoup de paramètres. L'étude propose ici une simple approche de ce réseau comme dimensionnement.
[72] Voir p. 141.

II.- Constitution et utilisation typologique du corpus

Si nous regardons les cartes établies par R. Dussaud au début du XX^{e} siècle, nous constatons que le nombre de sites archéologiques dans les arrière-pays des cités phéniciennes dépassent les 53 sites que nous avons dénombrés dans notre corpus[73]. Depuis le passage du chercheur, pourtant, certains, en particulier ceux signalés par des vestiges en surface, ont disparu, sous le passage des engins agricoles ou de terrassement, sous les bombes de la guerre du Liban ou encore par l'action des pilleurs. D'autres ont été fouillés, sans découverte hellénistique ou sans que les résultats soient publiés ou sans que le matériel soit retrouvé après la fin de la guerre. Lorsque nous avons commencé à rassembler la documentation, il a fallu faire des choix, inclure des sites et en exclure d'autres, en un mot, construire le corpus. Nous expliquons ici quels ont été les critères de sélection, ainsi que ceux d'enregistrement des données.

Une fois cette étape franchie, notre but a été de convertir cette masse de données en informations, c'est-à-dire de transformer ces éléments bruts en leur associant une sémantique, pour les rendre utiles et significatifs dans le cadre de notre raisonnement. À partir du corpus, l'idée est de proposer une description des différentes opérations appliquées au corpus, en commençant par le traitement typologique des données. Les aspects techniques et les buts recherchés sont donc présentés ci-dessous[74], avant d'en venir, dans la troisième partie du chapitre, au traitement spatial administré en parallèle.

1.- La constitution du corpus

Avant toute chose, devant la masse de données hétéroclites et disparates disponible sur des arrière-pays au Proche-Orient, il a fallu constituer un corpus de sites et de matériel archéologique, démarche qui s'est nourrie des recherches conduites dans le cadre d'un mémoire de Master[75]. Dans un premier temps, les données ont été recueillies grâce à l'établissement d'une liste d'éléments vérifiés pour chaque site (localisation des sites, type d'exploration, matériel archéologique…), élaborée pour pallier les difficultés et aléas de la

[73] DUSSAUD 1927 : cartes I, III, V, VII.
[74] Les résultats sont présentés et commentés au Chapitre 5, parties I et II.
[75] GUILLON 2009.

conservation des données au Proche-Orient et de l'accès à la documentation. Dans un deuxième temps, il a fallu réfléchir à l'organisation, la mise en valeur et l'utilisation de ces données, qui passaient, en toute logique, par la conception d'une base de données.

1.1.- Le choix des sites

Entre 1895 et 1901, R. Dussaud (1868-1958) a parcouru son terrain d'étude, le Proche-Orient. De cette expérience, complétée par une recherche bibliographique extrêmement précise et complète, il a tiré un ouvrage qui reste aujourd'hui d'une grande utilité : *Topographie de la Syrie antique et médiévale*[76]. Sa consultation approfondie a constitué une première étape de notre recherche ; une liste de plusieurs centaines de sites potentiellement liés aux territoires des cités phéniciennes a été établie. À partir de cette liste, un tri a été ensuite opéré, selon des critères conservés tout au long de la recherche :

- la localisation du site dans les limites conventionnellement fixées par la communauté scientifique pour les cités phéniciennes, limites établies principalement grâce à des études menées sur le territoire arwadien, tyrien et sidonien[77] ;
- l'existence de données historiques ou archéologiques sur le site ;
- l'existence d'une publication au moins partielle des explorations ou fouilles qui y ont été menées ;
- la présence d'au moins un niveau daté de l'époque hellénistique.

Loin de prétendre à l'exhaustivité, comme nous l'avons souligné précédemment, ce corpus se veut plutôt un échantillon, suffisamment riche pour être analysé et pour réagir à différents traitements informatiques. Les facteurs d'ordre archéologique que nous avons évoqués à propos des limites de notre étude[78] pèsent sur les conditions et la constitution des publications et par conséquent sur celles du rassemblement de notre documentation. Le corpus accuse donc une grande inégalité quantitative et qualitative de la documentation. Sur les 53 sites retenus, nous en comptons 40 qui ont été explorés, mais seulement 32 qui ont été

[76] DUSSAUD 1927.
[77] REY-COQUAIS 1974 et DUYRAT 2005 pour Arwad, APICELLA 2002 pour Sidon et LEMAIRE 1987 pour Tyr.
[78] Voir p. 127.

fouillés – souvent très partiellement, parfois sur une surface importante – et qui ont été publiés, ce qui représente un peu plus de la moitié du corpus[79].

L'ensemble des notices, articles, comptes rendus et monographies dont nous disposons a tout de même permis de récolter un riche assemblage de matériel archéologique divers[80] (structures bâties, céramique commune et d'importation, monnaies, mobilier de verre, de métal, de pierre, représentations figurées en relief et ronde-bosse, inscriptions en cinq langues, etc.). Diversité, quantité et hétérogénéité des données ont été les trois éléments plaidant en faveur de la création d'une base de données. Désormais, il ne s'agissait plus simplement de constituer un groupe de données, mais bien de construire une certaine cohérence et une certaine harmonie de présentation du corpus afin de pouvoir en exploiter les différents aspects.

Base de données :	
SITES	53
STRUCTURES	187
MOBILIER	2585
ICONO.	753
INSCRIPT.	399
TOTAL	**3977**

Figure 2. Nombre d'enregistrements par champ dans la base de données.

1.2.- Les choix d'enregistrement

La première étape dans l'enregistrement a été la création de la structure de la base de données qui a ensuite guidé le classement puis l'utilisation des données que l'on y a stockées. L'information est entrée dans des tables, c'est-à-dire des tableaux dont les lignes ou enregistrements correspondent à des entités ou individus ; chaque colonne correspond à un champ, c'est-à-dire à une propriété de ces individus. Des tables, simples, ont donc été choisies, chacune regroupant un type de données : « sites », « structures », « mobilier »,

[79] Voir, dans les Annexes, p. 655.
[80] Figure 2. Nombre d'enregistrements par champ dans la base de données.

« iconographie » et « inscription »[81]. Ainsi, toute découverte archéologique, du temple à l'anse d'amphore, est enregistrée dans la base, en étant référencée dans la table correspondante. Chaque table est détaillée en différents champs. Dans la table *sites*, par exemple, les champs *nom*, *nom antique*, *pays actuel*, *recherche archéologique*, *CR/publication principal(e)* et *territoire supposé*, permettent de définir précisément le site considéré et les études qui s'y rapportent. Diviser l'information en catégories simples permet d'harmoniser la présentation des données. C'est également un moyen de les classer pour les rendre plus maniables et plus facilement consultables par la suite.

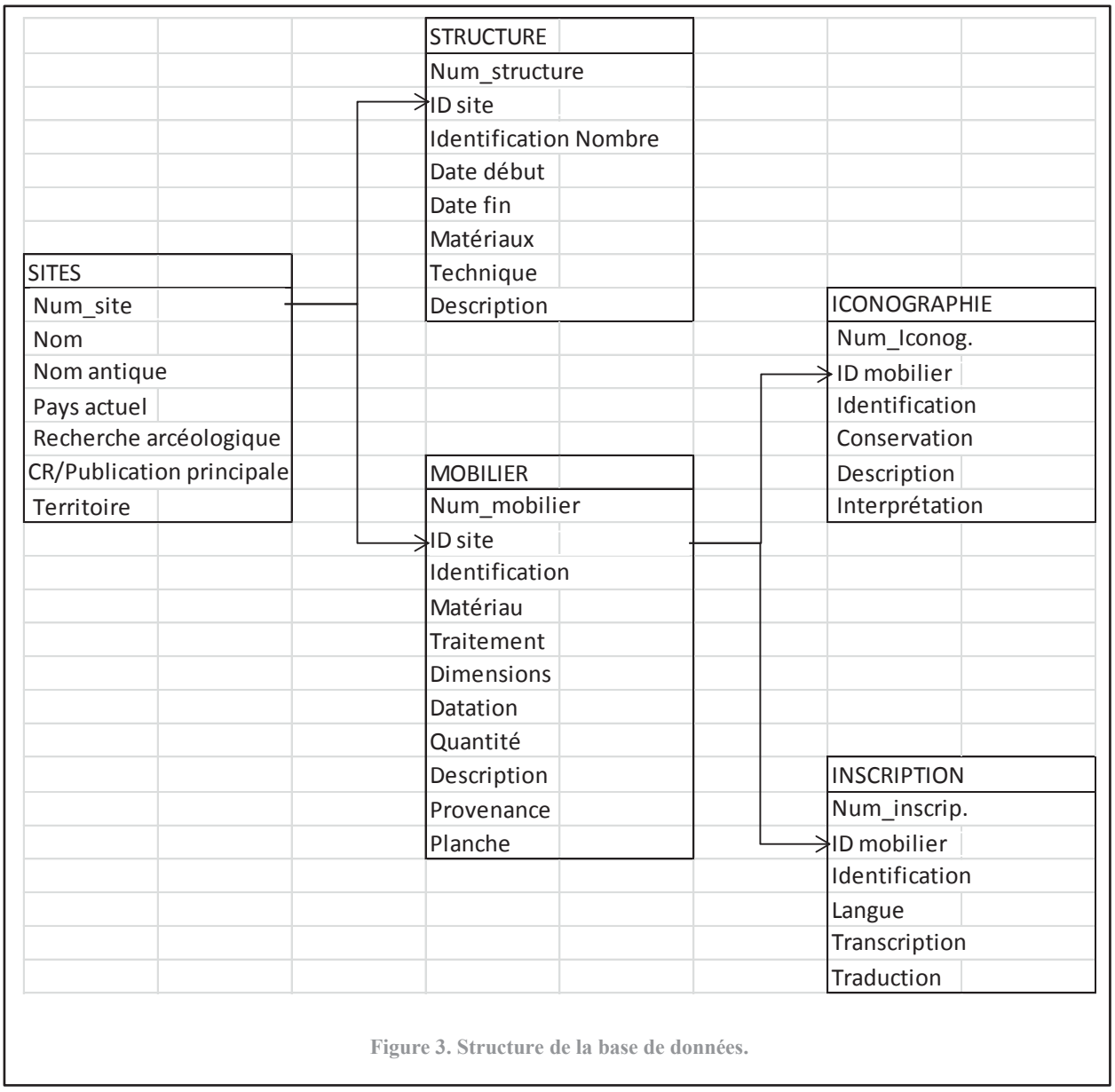

Figure 3. Structure de la base de données.

[81] Figure 3. Structure de la base de données.

La structure générale de la base n'est pas conforme à celle que l'on retrouve traditionnellement dans les études archéologiques[82]. Cette dissemblance est le résultat de la diversité des pratiques de fouilles, allant du sondage à la fouille stratigraphique actuelle, qui ne définissent pas du tout les niveaux d'occupation de la même façon : couches, niveaux et unités stratigraphiques ne recoupent pas la même réalité sur le terrain. Il est donc impossible de créer une table qui aurait pu augmenter la précision du contexte de découverte des structures et des objets. Pour ces derniers, hormis pour le site d'Anafa[83], où les chercheurs les ont quantifiés précisément et exhaustivement (recourant aux calculs statistiques), la plupart du temps leur quantité n'est exprimée que par le biais d'appréciations vagues des fouilleurs : peu, fréquent, grande quantité, etc. Les dimensions des objets ne sont pas toujours mentionnées. Nous observons, enfin, une grande disparité entre l'attention moindre portée aux productions locales, bien souvent délaissées, et celle accordée aux importations, étudiées plus minutieusement[84].

La phase d'enregistrement est par conséquent une phase où s'opèrent des choix qui pèsent sur la présentation et l'expression des données. Ces choix sont absolument nécessaires pour parvenir ensuite à créer des requêtes, autrement dit des recherches, sur une catégorie d'objets ou de structures, sur la répartition spatiale ou chronologique d'un type de matériel. Sans dénaturer le corpus, il a fallu le modeler et l'homogénéiser pour les besoins de l'enquête. La productivité d'une telle démarche repose sur le modèle de la base de données, dit relationnel. Autrement dit grâce à cet outil, les données enregistrées, ou les cases du tableau, peuvent être mises en relation, consultées et croisées.

1.3.- La base de données relationnelle

La base de données est un ensemble de données structurées, stockées sur des supports informatiques. Ces données sont gérées par des SGBD ou Systèmes de Gestion de Bases de Données, qui sont un ensemble de logiciels responsables de la création, de la manipulation et

[82] La base est constituée des tables suivantes : « site » contient « unité stratigraphique » contient « Structure » contient « mobilier ».
[83] HERBERT 1994-97.
[84] BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 pour Cheikh Zenad, DUNAND et DURU 1962, pour Oumm el Amed, THALMANN 1978 pour Arqa sont trois exemples dans lesquels la céramique commune est moins étudiée que la céramique d'importation pour des raisons d'intérêt mais aussi d'une méconnaissance des productions locales.

de la maintenance de la base de données. Le modèle relationnel a été inventé dans les années 1970[85] et amélioré dans les années 1980, pour apporter plus de possibilités aux utilisateurs. Dans ce modèle, où les données sont représentées sous forme de valeurs dans des tables, l'attention est portée sur les relations qui existent entre les données. Elles assurent le maintien de la cohérence et de l'intégrité des données, empêchant, par exemple, que deux objets aient la même référence (par la définition de « contraintes d'intégrité ») ou que deux utilisateurs puissent modifier en même temps un même objet (par la définition de droits d'accès pour les différents utilisateurs et de différentes procédures de sécurité).

Le choix d'un tel outil pour la présente étude modifie la relation aux données, la rendant plus dynamique : à tout moment, en effet, une information peut être modifiée, actualisée, supprimée. La redondance est évitée par le choix des tables, des champs et des liens définis au préalable. La consultation est rapide, mais nécessite la création de requêtes intelligibles pour l'outil. Les conséquences méthodologiques sont obvies, puisque la réflexion commence dès le rassemblement des données. Ici, les relations qui ont été construites entre les différentes tables de la base de données peuvent s'exprimer ainsi : *site* contient *structure* et *site* contient *mobilier* ; *mobilier* supporte *iconographie* et/ou *inscription*. Sur le schéma ces relations sont représentées par les segments qui relient les différentes tables. Elles sont rendues possibles par l'existence d'un identifiant numérique unique arbitraire, signalé ID, pour chaque objet enregistré, rappelé dans tous les enregistrements liés à l'objet. Dans la table *iconographie*, pour prendre un exemple concret, le premier enregistrement est une représentation d'Isis, numérotée 1[86]. Cette représentation se trouve sur un *mobilier*, en l'occurrence un poids, d'identifiant 58, trouvé sur le site d'Oumm el Amed, *site* d'identifiant 10[87].

Iconographie

Num_Icono	ID mobilier	Identification	Conservation	Description	Interprétation
1	58	RDP	Très bonne	Dr : proue de navire avec un personnage dessus, tenant une voile. Rev : ancre munie de son jas, terminé par une patte à chaque extrémité. Caducée au milieu	Face 1,Isis Phraria. Face 2, signe de Tanit

Figure 4. Extrait de la table "Iconographie", enregistrement n°1.

[85] http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/base_de_donn%C3%A9es/185906 (dernière consultation le 14 novembre 2012).
[86] Voir Figure 4. Extrait de la table "Iconographie", enregistrement n°1.
[87] Les identifiants des sites sont attribués par le logiciel, selon l'ordre dans lequel nous les avons enregistrés.

Une fois que les données sont enregistrées, pour chercher des informations autrement qu'en lisant le contenu de chaque table, il est nécessaire d'employer un langage informatique de recherche particulier, le SQL, *Standard Query Language*. Ce dernier permet de consulter l'ensemble ou une partie seulement de la documentation, selon les problématiques étudiées[88]. L'exemple qui suit montre la formulation d'une recherche dans la base, le résultat, ainsi que les conclusions que nous pouvons en tirer.

Nous cherchons à connaître, sur l'ensemble de la zone étudiée, l'importance des vestiges de nature cultuelle. Nous interrogeons alors la base de données, selon cette question simple : quels sont les sites qui contiennent une structure de type « édifice cultuel » ? Elle s'exprime ainsi en langage *SQL* :

```
SELECT Sites.Nom, Sites.[Nom antique], Sites.Territoire, Structures.Identification,
Structures.[date début], Structures.[date fin].
FROM Sites INNER JOIN Structures ON Sites.Num_Site = Structures.[ID site]
WHERE (((Structures.Identification) Like "*cultuel*"));
```

SELECT définit les champs affichés qui apparaîtront dans le résultat ; FROM indique les tables où l'on va rechercher l'information ainsi que leur contrainte relationnelle ; WHERE exprime les conditions de la recherche : les structures comprenant le terme « cultuel » dans leur identification. Onze sites répondent à ces critères[89], soit à peine plus de 20 % du corpus. C'est peu pour envisager une étude globale de la structuration territoriale religieuse phénicienne. Au regard des résultats, examinés à la lueur des connaissances que nous avons par ailleurs des sites, des questions se posent toutefois. L'absence d'Hosn Soleiman/Baetocécé ne doit pas surprendre : le site n'a pas été fouillé et n'a donc livré aucune structure d'époque hellénistique à ce jour, même si l'inscription romaine d'époque impériale[90] fait allusion au passé hellénistique du sanctuaire. La présence d'édifices cultuels à Amrit/Marathos, Akko, Dor et Jaffa ne surprend pas : il est évident que les grandes villes et cités disposent de sanctuaires à leur mesure. En revanche, celle d'édifices cultuels,

[88] Pour chaque requête, on cherche à avoir des résultats suffisamment nombreux afin de procéder à des comparaisons et des études d'ordre statistique. La discrimination fine des résultats nous revient donc, grâce à la connaissance du corpus, dépassant celle des données de la base.

[89] Voir Figure 5. Résultat de la requête sur la présence d'édifices cultuels sur les sites. Voir aussi, dans la base de données, la requête « Chp2Edcultuels ».

[90] *IGLS* VII 4028.

quelquefois de grandes dimensions[91], à Sianu, Soukas, Kharayeb, Oumm el Amed et Michal, c'est-à-dire sur de petits sites, donne à réfléchir sur le rôle de ce type de structures dans les arrière-pays : marquent-ils des lieux saints/de pèlerinage ? Des frontières ? Sont-ils des relais du culte officiel, comme ces temples construits par les rois de Sidon dans le district de « Sidon-campagne »[92] ? La question se pose également pour les sanctuaires de Yanouh et Chhîm, des sites apparemment isolés en montagne.

Cet exemple de requête SQL montre la facilité et la rapidité de consultation des données ; ici les édifices cultuels apparaissent de façon quasi immédiate parmi les 183 structures référencées dans notre base. Cette requête aboutit à des pistes de recherche, elle n'est pas un résultat en soi. Elle ne remplace pas non plus la connaissance du chercheur sur le corpus, qui aide à l'interprétation et à la contextualisation des résultats, comme ici avec la prise en compte du cas d'Hosn Soleiman/Baetocécé et de la localisation géographique de certains sanctuaires, qui aident à poser des questions sur les rôles des lieux religieux. Enfin, une seule requête ne suffit pas à construire un raisonnement hypothético-déductif. La multiplication et le croisement des requêtes sont le seul moyen, en effet, de réfléchir sur l'importance relative des sites, en partant du postulat selon lequel plus un établissement présente d'infrastructures différentes – et d'activités qui leur sont liées, cultuelle, politique, économique, judiciaire, artisanale – plus le site est important[93].

Des requêtes concernant le mobilier archéologique sont aussi intéressantes à formuler. Elles concernent des types ou des formes de céramiques, précis, ou des faciès céramiques de sites. Nous obtenons ainsi des indices sur la provenance des vases (pour les types), sur leur utilisation (pour les formes), mais également sur le niveau de vie des habitants, grâce au niveau de qualité et de diversité des faciès. Ces derniers, dans une perspective diachronique, renseignent également sur l'évolution des échanges commerciaux et des pratiques culinaires[94]. Ce n'est pas tant la base de données que la matière première, la céramique, qui permet ce genre de recherches. Depuis quelques années, en effet, nous assistons à de grands progrès dans la classification, la datation et l'identification des ateliers de fabrication par les

[91] Figure 5. Résultat de la requête sur la présence d'édifices cultuels sur les sites.
[92] *KAI* 14, lignes 15 à 18, *CIS* I, 4 lignes 5 à 8 et XELLA et ZAMORA 2004 : 288, lignes 4 à 8. Voir Chapitre 4, p. 280.
[93] GARMY 2012 : 143.
[94] Voir, au Chapitre 6, p. 515.

céramologues[95]. La base de données apporte simplement une facilité d'accès, une rapidité de consultation et de comparaison des données qui donnent aux recherches une meilleure vue d'ensemble des sources et, par conséquent, une plus grande force d'analyse.

Chp2Edcultuels

Nom	Identification	date début	date fin	description
Amrit	Edifice cultuel	400	100	Ma'abed. Vaste cour évidée dans le rocher pour être de plain-pied avec la vallée du Nahr Amrit sur laquelle ouvre le 4e côté. Les 3 autres bordés d'un trottoir rocheux de 5 m de large, couverts par des portiques. Bassin en contrebas entourant un naos
Amrit	Edifices cultuels	400	100 ?	Type égyptien. Proche de la source aux Serpents
Sianu	Edifice cultuel	200	100	Fondations de 3,20 m de profondeur soutenant un très grand édifice. Tranchée pour les fondations d'une enceinte. Technique des murs à caissons
Kharayeb	Edifice cultuel	320	20	Cour entourée au moins sur 2 côtés de salles rectangulaires. Blocs posés de champ ou par groupe de 3, dans le sens du mur, chaque groupe séparé par un bloc de champ. Blocs des fondations posés couchés ou de champ
Oumm el 'Amed	Edifice cultuel	500 - 400 ?	1 - 100	Cella au milieu d'une cour dallée entourée de portiques à mur de fond aveugle, de salles et d'une salle hypostyle. Autel monumental devant la cella. Diverses entrées
Oumm el 'Amed	Edifice cultuel	500 - 400 ?	1 - 100	Cella au milieu d'une cour dallée entourée de 2 portiques dont un double, de constructions périphériques dont une chapelle. Plusieurs entrées
Akko	Edifice cultuel	323	100 ap.	Temple hellénistique, renseigné par une dédicace en grec à Zeus Sôter
Dor	Edifices cultuels	500	?	Dans le secteur ouest, grand sanctuaire, voire district religieux à au moins 2 temples dont 1 de 80 m de long, le plus grand découvert dans la région. Niveau conservé romain, mais construit sur 2 temples plus anciens. Mur de téménos, podium
Dor	Edifice cultuel	323	?	Ne restent que les fondations, taillées dans la roche et peu du bâtiment. Daté par le mobilier dont les monnaies. Sous une église byzantine
Soukas	Edifice cultuel	600	69	Grand bâtiment ayant subi différentes modifications : agrandissement en 380, reconstructions plus modestes en 140 et 117. Différents sols superposés. Techniques identiques à chaque phase de modification. Largement perturbé par structures postérieures
Jaffa	Edifice cultuel	323	66	Autel de 2,4 m² construit dans une petite salle de 3,9 x 5,3 m. Structure religieuse connue à la même période à Chypre
Chhîm	Edifice cultuel ?	400 - 200	1 - 100	La présence d'un sanctuaire du Ier s. et de mobilier cultuel plus ancien laisse penser qu'il a pu succéder à un sanctuaire plus ancien
Yanouh	Edifice cultuel	150 - 100	100 - 200	Bâtiment barlong à plate-forme, de 7,20 sur 5,70 m, précédée d'un escalier sur son long côté sud. Parement extérieur en appareil trapézoïdal pseudo-isodome. Gros blocs de fondation débordants. Parallèle à Tell Dan
Michal	Edifices cultuels	600 ?	1	Deux temples dont un à ciel ouvert, respectivement sis sur les collines nord et nord-est

Figure 5. Résultat de la requête sur la présence d'édifices cultuels sur les sites.

[95] SARTRE 2001 : 225-228, avec bibliographie (pour une synthèse générale sur la céramique hellénistique) et ELAIGNE 2007 : 107-142 (sur le cas d'étude très récent du corpu bérytain du site BEY002).

Ordonner et rendre aisément accessibles des données éparses s'est avéré primordial pour avoir une idée d'ensemble du corpus à notre disposition. Après l'étape de l'enregistrement et de la classification, nous avons pu mettre en œuvre la première étape du traitement du corpus, à savoir la création d'une typologie. Pour cela, nous avons extrait un certain nombre d'attributs de la documentation pour les soumettre à différentes analyses.

2.- Les tableaux attributaires

Cette étape est un premier pas vers le classement de l'ensemble des sites en groupes, selon des niveaux d'affinités qu'ils partagent. Classement n'induit cependant pas détermination d'une spécialisation. Les sites fouillés sont multifonctionnels, et il serait sans doute réducteur, dans notre démarche d'étude globale des territoires, de les limiter à une fonction qualifiée de « prioritaire »[96], du type ville, forteresse ou centre artisanal, par exemple. P. Garmy, dans son ouvrage sur les *Villes, Réseaux et systèmes de villes*, met d'ailleurs en garde contre les typologies traditionnelles en archéologie, qui représentent à ses yeux des classifications *a priori*, n'ouvrant que trop peu de pistes pour l'analyse d'un réseau de sites, d'un territoire dans son ensemble[97]. ; les catégories des archéologues ont, certes, le mérite de mettre de l'ordre dans une documentation abondante, mais elles possèdent trois défauts majeurs : elles tendent à considérer les sites isolément, en gommant les interactivités des réseaux auxquels ils appartiennent ; elles privilégient souvent une seule fonction du site (la fonction « prioritaire »), ce qui devient plus problématique au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie urbaine ; enfin, elles sont régulièrement surdéterminées par l'emploi d'un vocable moderne difficilement opératoire pour une période antique[98].

Une classification mise au point dans le cadre d'une recherche sur les villes françaises avait proposé de distribuer les sites étudiés en quatre classes, définies par l'emprise territoriale exercée : locale, micro-régionale, macro-régionale et suprarégionale (« nationale »)[99]. Il serait sans doute fructueux de pouvoir, dans une étude de l'espace, ordonner tous les sites archéologiques de cette manière. Les éléments sont cependant trop peu nombreux pour

[96] GARMY 2012 : 143.
[97] GARMY 2012 : 194-195.
[98] Les termes de « presque-ville », « agglomération urbaine/rurale » ou de bourgs, village, etc. sont à manier avec précaution, puisqu'ils renvoient souvent à des présupposés contemporains. P. Garmy les juge « inopérant[s] » (GARMY 2012 : 20).
[99] GARMY 2012 : 141, faisant référence à DUFAY 2001.

adopter un tel classement pour notre corpus[100]. Nous avons donc fait le choix de mobiliser différents descripteurs, tirés du corpus, pour comparer les sites entre eux. Toute la difficulté réside dans le choix de ces descripteurs, compte tenu des lacunes du corpus documentaire et de l'inégale qualité des publications[101]. Par conséquent, dix à douze descripteurs, que nous nommerons attributs, ont été convoqués selon les périodes. Ils proviennent de l'ensemble de la documentation, textuelle, numismatique et archéologique à notre disposition.

Dans le cas d'autres études ayant recours à un traitement typologique et hiérarchique de la documentation, sont pris en compte, la plupart du temps, la surface des sites archéologiques[102], mais aussi le statut présumé du site (grâce aux découvertes faites dans les nécropoles), la qualité et des matériaux retrouvés et du mobilier, éventuellement la durée d'occupation[103]. Non seulement les chercheurs indiquent la présence ou l'absence de ces descripteurs, mais ils disposent encore d'une échelle de notation allant de 1 (faible – qualité, quantité, etc.) à 4 (fort). Au vu de notre propre corpus, il est inenvisageable de mettre en place un tel dispositif. Seuls quelques sites ont bénéficié d'une prospection étendue et donc d'une évaluation de leur surface, comme Arqa, Cheikh Zenad ou Hirbet Asqalan/Ascalon[104]. Quant au statut présumé, il est souvent difficile de s'en faire une idée, car les nécropoles sont la plupart du temps peu étudiées en raison des conditions de conservation[105] ou de difficultés techniques[106]. Les comptes rendus anciens, en outre, ne portent guère d'intérêt à la céramique locale et n'utilisent évidemment pas les classifications actuelles : quantités et descriptions sont donc sommairement évoquées[107]. Enfin, nous ne disposons pour certains sites que de brèves mentions dans des périodiques, ou de comptes rendus inachevés, les fouilles ayant été souvent interrompues par la guerre du Liban[108].

---

[100] Pour seul exemple, le « petit » site de Cheikh Zenad décrit dans BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 : 193-194 serait en fait un site majeur de la région selon les nouvelles études. Voir BARTL 2007-08 : 134-137.

[101] Sur ce sujet, voir GARMY 2012 : 196.

[102] NUNINGER *et al.* 2006 : 6, 10 et 16.

[103] NUNINGER *et al.* 2006 : 6 et 10 ainsi que GARMY 2012 : 199.

[104] THALMANN 2000 : 9, BARTL 2007-08 : 134-135 et STAGER, SCHLOEN et MASTER 2008 : 21-57, en particulier 37-39 pour la période hellénistique.

[105] À Jiyeh/Porphyréon, la nécropole a été détruite, sans avoir pu être étudiée. Des fragments de parois peintes laissaient présager une assez riche nécropole. Voir WALISZEWSKI 2004 : 422 ainsi que WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 9 et 40.

[106] À Oumm el Amed, les fouilleurs n'ont pas eu le temps de s'attarder sur la fouille des nécropoles. Voir DUNAND et DURU 1962 : 85-87.

[107] BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 : 193-208. Pour poursuivre avec l'exemple de Cheikh Zenad, le compte rendu de fouille mentionne simplement des « poteries ».

[108] SALAMÉ-SARKIS 1973 : 100, pour Ardé/Ardata et SAIDAH 1975 : 52 et 57, pour Khan Khaldé.

2.1.- Le choix des descripteurs

Les descripteurs sélectionnés concernent, par conséquent, tous les sites et font sens pour l'ensemble du corpus : la mention dans les sources classiques, la présence de fortifications, de bâtiments publics, d'un port construit (par opposition aux ports naturels, comme les grèves et les petites criques), d'une zone dite « industrielle »[109], d'édifices cultuels et d'un atelier monétaire. Au sein du mobilier retrouvé, nous avons sélectionné la céramique à vernis noir, les *unguentaria*, les « assiettes à poisson », les amphores rhodiennes, les bols à reliefs appelés également bols mégariens et enfin, la céramique de type *ESA*.

Quand nous remplissons la colonne *Sources* du tableau, cela signifie que le site est mentionné dans une source textuelle biblique ou classique[110]. Ces sources abordent très peu la question du territoire des cités phéniciennes. La mention d'un site autre que le cœur urbain de la cité s'explique donc généralement par son importance, qu'elle soit politique, démographique ou stratégique. Les sites qui font exception, comme Soukas, apparaissent dans le *Périple* du Pseudo-Scylax, paragraphe 104, datant du IV^{e} siècle av. J.-C. ou dans des itinéraires, comme l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, écrit en 333[111] ; ils ne sont vraisemblablement mentionnés que parce qu'ils constituent des points de repère pour des marins navigant près des côtes ou pour des pèlerins se rendant en Palestine.

Les attributs suivants sont les infrastructures sur les sites. Les premières sont les fortifications (colonne *Fortif.*). Érigées pour défendre les sites vitaux des cités, comme les cœurs urbains de Sidon, Tyr ou Dor, par exemple, elles défendent également des sites stratégiques, pouvant servir à la protection des habitants des environs, comme à la surveillance des terres aux alentours. Les sites, tel Kazel/Simyra, qualifiés d'*oppidum* ou de

[109] Le terme « industriel » est une qualification donnée, par les archéologues, aux zones de production artisanale intensive et à grande échelle qu'ils ont découvertes sur des sites comme Dor ou Amrit/Marathos.

[110] Pour Arwad et son territoire, l'ensemble des sources antiques pouvant apporter des informations est regroupé dans REY-COQUAIS 1974 : 2-44. Voir également, pour le cas particulier d'Arqa, STARCKY 1971-72 : 103. Les sources sont la plupart du temps bien postérieures à l'époque hellénistique, mais elles mentionnent des sites « phéniciens » soit en lien avec l'histoire événementielle de la région (la conquête d'Alexandre ou l'arrivée de Pompée en Phénicie) soit avec la description d'itinéraires.

[111] MARAVAL 2002 : 11. Le texte est ensuite traduit (p. 14-41). Le passage concernant la côte phénicienne est traduit p. 27-28.

chôrion[112], des termes latin et grec qui peuvent aussi bien dire le caractère rural que le caractère fortifié d'un site – l'un n'excluant d'ailleurs pas l'autre – montrent que les fortifications ne sont pas synonymes, en archéologie, de la découverte d'une capitale régionale. Mariamîn/Mariammè, Massyaf ou encore Sigôn, des fondations arwadiennes destinées à marquer la frontière orientale du territoire ainsi qu'à surveiller les routes commerciales menant à la côte, sont situées en hauteur, et ont parfois vue jusqu'à la plaine de l'Oronte. La logique voudrait que ces sites stratégiques de défense et de surveillance soient fortifiés, mais en l'absence d'étude archéologique, nous ne pouvons pas fermement le confirmer.

La présence de bâtiments publics (colonne *Bât. Public*) correspondrait à des sites importants, *a priori*, dans la vie politique, administrative et économique de la cité. Cet attribut peut sembler paradoxal, dans la mesure où l'on a longtemps affirmé que les sites phéniciens ne disposaient pas d'espace public, au sens d'espace de la cité servant au débat public[113]. C'est d'ailleurs le cas à Oumm el Amed, à Chhîm ou à Keisan, c'est-à-dire pour de petits établissements. En revanche, des établissements comme Amrit, Dor ou Jaffa disposent de places publiques et d'édifices de spectacle dès la période hellénistique. Nous intègrerons dans cette catégorie, en effet, tout type de bâtiments administratifs ainsi que les théâtres, les hippodromes ou les stades qui sont des édifices liés à la cité et à sa vie publique. Dans le cas de Tripoli, la question de la présence de telles infrastructures se pose ; plusieurs sources littéraires mentionnent, en effet, un conseil pan-phénicien[114] et une source biblique nous livre une longue liste de fonctionnaires achéménides en poste à Tripoli[115]. S'il faut être prudent dans l'interprétation des données fournies, dans un cas comme dans l'autre, il semblerait que Tripoli dispose d'infrastructures importantes pouvant accueillir le personnel politique achéménide comme phénicien, quelle que soit sa qualification exacte. Pourtant, nous ne marquons pas la présence de tels bâtiments dans les tableaux attributaires. Même si nous ne pouvons concevoir des cités dépourvues d'infrastructure pour accueillir les dirigeants ou les

[112] *Stadiasme* 129, à propos de Soukas et peut-être de Baniyas/Balanée et Pline V, 78, à propos de Simyra. Dans Pline V, 79, Qarnum/Carné, Baniyas/Balanée, Arab al-Mulk/Paltos et Jablé/Gabala sont également qualifiées d'*oppida*. Pomponius Mela utilise le même terme pour Batroun/Botrys.

[113] GRAS, ROUILLARD et TEIXIDOR 1995 : 78-86 et plus particulièrement 81. Les auteurs, s'ils remarquent son absence, ne définissent pas l'espace public. Ils semblent cependant faire une comparaison implicite avec des cités de la sphère hellénique ou romaine, qui sont dotées d'une agora ou d'un forum, siège d'activités multiples, dont des débats politiques entre les citoyens. Pour une définition précise de l'espace public, voir LÉVY et LUSSAULT 2003 : 333-340.

[114] Diodore XVI, 41.

[115] *Esd.* 4, 8.

organes judiciaires par exemple, nous devons nous en tenir au corpus, comme dans le cas des fortifications des postes frontières d'Arwad. La lacune, évidente, pourra être comblée par des découvertes ultérieures.

Vient ensuite le port construit. S'il est manifeste que les ports constituent un groupe particulier, il faut distinguer les ports naturels des ports construits. Presque chaque établissement côtier dispose d'une crique ou d'une grève abritée pouvant servir à des activités maritimes (pêche, cabotage, etc.). C'est notamment le cas de Paltos, Baniyas ou encore Akzib[116]. Ces ports n'ont rien à voir avec ceux qui sont conçus et aménagés pour des activités maritimes, commerciales et militaires[117]. La plupart du temps, ils sont protégés par des môles naturels, semi-artificiels ou construits au large. Des quais, plus ou moins longs, permettent à des navires de taille conséquente d'aborder. Certains comprennent aussi des bassins artificiels et, dans le cas de Dor, un chantier naval[118]. Dans le cas de Cheikh Zenad et d'Oumm el Amed, des aménagements ont été mentionnés par E. Gubel[119] et E. Renan[120]. Comme aucune description précise n'a été faite et qu'ils ont aujourd'hui disparu, une fois encore, nous ne pouvons affirmer qu'il s'agissait de ports construits, d'autant plus que même sur des sites modestes comme Tabbat al-Hammam, les vestiges de ce type de port sont assez remarquables[121].

La liste des attributs comprend également la présence de zones dites industrielles, c'est-à-dire des zones dans la cité dévolues à la production artisanale à grande échelle : tissage, fabrication de pourpre, de céramique, tannerie, travail du métal, atelier, etc. Le terme « industrielles » est un anachronisme, d'où le recours aux guillemets, mais il est nécessaire pour distinguer la production à grande échelle de la production artisanale domestique ou d'échelle locale. Il n'est pas de commune mesure, en effet, entre les huileries d'Oumm el Amed et de Chhîm, et les grandes presses à olives découvertes à

[116] CARAYON 2008 : 242-244, 244-245 et 315-316.
[117] CARAYON 2008 : 236-351. L'ensemble des sites portuaires de notre enquête a été étudié. Tous les aménagements côtiers y sont recensés. Un important bilan est dressé à propos du port de Tyr, déjà bien étudié chez POIDEBARD 1937 : 355-368 et 1939, ainsi que FROST 1971 : 103-111.
[118] STERN 1993 : 371 et STERN 1994 : 222.
[119] Dans LIPIŃSKI 1992 : 103. Les vestiges disparaissent ensuite et les archéologues, lors de nouvelles recherches dans les années 2000 ne mentionnent que des ports naturels. Voir BARTL 2007-08 : 135.
[120] RENAN 1863 : 749. Au contraire, M. Dunand, lorsqu'il fouille le site, n'évoque aucun vestige de ce type.
[121] BRAIDWOOD 1940 : 203-208.

Sarafand/Sarepta[122]. De telles zones supposent également des bâtiments de stockage pour entreposer les produits en attendant la vente. Peu de zones ont assurément été identifiées comme « industrielles ». Elles appartiennent toutes à des agglomérations portuaires, qui sont aussi des pôles économiques importants : Amrit, Jiyeh/Porphyréon, Sarafand/Sarepta et Dor. Y sont produits de la céramique, mais également de l'huile, de la pourpre et des objets de métal. Celle de Sarafand est la plus exhaustivement fouillée : des fours, mais aussi des moules de joailliers ont été découverts. D'autres sites, comme Hirbet Asqalan/Ascalon, Jaffa, ou encore Qarnum/Carné puis Tartous/Antarados seraient à même, en tant que ports importants, d'accueillir de telles zones de production[123]. L'absence de fouille ou la limitation des aires de recherche ne permettent toutefois aucune vérification de cette hypothèse.

D'autres infrastructures, comme les édifices cultuels, font partie de la liste des attributs des sites (colonne *Éd. Cult*.). Cette appellation est volontairement large afin d'englober différents types de structures dédiées aux divinités. Le seul critère retenu est celui de la taille de ces édifices : seuls sont donc pris en compte des sanctuaires civiques, c'est-à-dire relevant de cultes officiels rendus aux divinités de la cité. Les petits édifices ou les structures religieuses relevant du culte privé, en effet, sont bien moins parlantes pour caractériser un site, puisqu'elles sont légion dans l'Antiquité, en Phénicie comme ailleurs. Ce sont donc la taille des sanctuaires ou les inscriptions qui leur sont liées qui nous orientent, ainsi que leur localisation, en dehors des murs du cœur urbain arwadien, sidonien et tyrien. Nous avons ainsi retenu le sanctuaire d'Amrit qui, bien que moins monumental qu'à l'époque précédente, est encore très fréquenté ; celui de Sianu, pour ses dimensions dépassant largement les besoins des habitants du tell ; Hosn Soleiman/Baetocécé, pour sa taille et son rayonnement religieux, Kharayeb Yanouh et Michal, pour leur localisation, Oumm el Amed, Dor et Hirbet Asqalan/Ascalon pour leur importance. D'autres sites devaient également avoir ce genre d'édifices religieux, comme Khane/Orthosie et Qarnum/Carné sur les monnaies desquels figure une divinité tutélaire, mais, au risque de nous répéter, nous nous en tiendrons au corpus archéologique.

[122] Les huileries des villages, même si elles sont nombreuses, ne forment pas de zone « industrielle » . Les huileries de Sarafand appartiennent, au contraire, à une zone entièrement dédiée à la production artisanale, où ont été retrouvés pas moins de 30 fours, ainsi qu'une fosse-dépotoir de 50 mètres sur 20.

[123] Les exemples de Beyrouth et Sarafand montrent que de telles zones de production à grande échelle jouxtent souvent les espaces portuaires pour des raisons pratiques : accès facilités aux matières premières importées ou extraites de la mer et débouchés pour la vente à proximité.

La dernière des infrastructures considérées est l'atelier monétaire. Jamais retrouvés *in situ* dans ces régions, les ateliers sont toutefois identifiables grâce à l'étude de leurs émissions monétaires. La présence d'un atelier numismatique sur un site n'est jamais anodine : elle suppose une capacité à développer les infrastructures nécessaires à la frappe des monnaies ainsi que la présence d'un organe décisionnel décidant de la politique monétaire à mener (programme iconographique, marquage des émissions, etc.). Autrement dit, la présence d'un atelier monétaire caractérise des sites d'une certaine importance politique et économique dans le territoire, voire dotés d'un certain degré d'autonomie au sein même des territoires arwadien, sidonien et tyrien.

Tous les sites n'ont cependant pas livré de structures architecturales ou en ont fourni dans un état si fragmentaire que l'interprétation est impossible[124]. Les sites ont toutefois livré du mobilier, qui peut également servir à décrire le type d'occupation du site. Nous n'avons choisi, pour la démarche typologique, que quelques types de céramiques, caractéristiques de l'époque hellénistique. Nous avons écarté les productions locales non vernissées, comme les marmites ou les bols, car elles sont si courantes qu'elles n'apporteraient rien à la caractérisation des sites. Les productions choisies sont, la plupart du temps des importations qui ont ensuite été imitées sur place. Ce ne sont que des formes ouvertes, destinées au service et à la consommation des aliments, non à leur préparation. Les productions choisies sont trop courantes pour témoigner d'un quelconque statut social, *a fortiori* à partir du moment où elles sont imitées dans des ateliers locaux et donc plus largement accessibles. Elles ne sont pas pour autant présentes sur tous les sites. Elles témoignent aussi d'une certaine accessibilité des sites, d'une intégration aux réseaux commerciaux. D'un point de vue diachronique, nous pouvons également juger d'une évolution du site, en fonction de l'apparition ou de l'absence de certains types de vaisselle, car les réseaux de distribution évoluent et tous les sites n'ont pas montré la même capacité à s'intégrer aux nouveaux circuits d'échanges.

Par ordre chronologique, nous considérons en premier lieu la présence de céramique à vernis noir (colonne *CVN*). D'origine essentiellement attique, ces vases sont reconnaissables au vernis noir brillant qui les recouvre. La plupart des céramiques à vernis noir sont importées

[124] Par exemple à Jiyeh/Porphyréon, où les structures faisaient corps avec le sable. Voir SAIDAH 1977 : 68, figure 77. Un autre exemple est celui de Kazel/Simyra, où les structures hellénistiques ont été perturbées par les niveaux plus récents. Voir BADRE *et al*. 1994 : 261.

à la fin de la période perse[125], mais on les trouve encore, souvent dans des proportions moindres, au début de l'époque hellénistique. Avec le temps, le vernis noir est plutôt remplacé par un vernis brun-rouge de moins bonne qualité. Les importations diminuent pour laisser place à des imitations fabriquées dans des ateliers locaux ou régionaux[126]. Ces céramiques se retrouvent partout, en Phénicie, mais aussi en Syrie[127].

Un autre attribut important, parmi le mobilier des sites, est l'assiette dite à poisson (colonne *Assiettes*). Bols vernissés à dépression centrale et bord recourbé, leur profil, ainsi que leur taille, évoluent au fil des siècles. La forme provient initialement du monde hellénique, mais dès le III^{e} siècle, elle est fabriquée en Syrie et intègre le répertoire traditionnel, inondant véritablement les sites syro-palestiniens. Les premiers exemplaires sont en général d'une technique plus soignée, tout comme dans le cas du vernis noir des céramiques présentées précédemment. De la même façon que ces dernières, elles ne donnent pas d'indication sur le statut du site, bien que cette assiette ne soit pas à classer parmi les céramiques communes ; elle indique, en revanche une ouverture à des circuits régionaux.

Une autre forme vernissée, le bol dit mégarien ou bol à reliefs, fait partie des attributs destinés à caractériser les sites. Sa dénomination première vient de la découverte d'une série de bols, à Mégare, tous vernissés et au décor en relief. Ils sont moulés. Leur décor représente des motifs végétaux et floraux (palme, rinceaux, rosettes) ou figurés, souvent séparés en plusieurs registres par des lignes de perles, d'oves, ou faites à la roulette. Le vernis varie du noir au rouge, selon les ateliers de fabrication. La forme est, en effet, fabriquée aussi bien en Ionie qu'à Chypre. Sa popularité en fait une des formes du répertoire des *ESA*. Nous les retrouvons en majorité sur des sites secondaires, comme Oumm el Amed, Keisan, Kazel/Simyra ou encore Arab al-Mulk/Paltos.

Les *ESA*, littéralement *Eastern Sigillata* A, sont des céramiques à vernis brillant rouge ou orangé dont la provenance méditerranéenne orientale ne fait plus aucun doute, même si les débats continuent quant à la localisation exacte des ateliers[128]. Aucun four, ni moule, ni déchet

[125] ELAYI 1988 : 25-30.
[126] SARTRE 2001 : 225-226 (sur l'évolution générale des profils au Proche-Orient), THALMANN 1978 : 56 (pour l'exemple d'Arqa) et ELAIGNE 2007 : 110 (pour Beyrouth).
[127] SARTRE 2001 : 225-226. L'auteur donne l'exemple de trois sites, Doura, Samarie et Hama, qui présentent une évolution similaire dans leur corpus céramique : les céramiques à vernis noir, ensuite imitées avec un vernis tirant sur le rouge, avant le changement radical : la création des *ESA* au milieu du II^{e} siècle.
[128] SATRE 2001 : 226. *ESA* est d'ailleurs une appellation récente. Cette céramique a également été appelée pergaménienne ou samienne, en raison de l'origine supposée de sa fabrication.

n'ont, en effet, été retrouvés. Leur production, à partir du milieu du II^e^ siècle, marque autant une innovation typologique que technologique[129], et correspond à un véritable tournant puisque ces céramiques font complètement disparaître toutes les productions locales, qui imitaient souvent un répertoire régional et/ou inspiré attique. La grande diffusion qu'elles connaissent entraîne la standardisation des formes, même dans les ateliers éloignés. Ce ne sont que des formes ouvertes, servant au service de table. Sur les sites du corpus, les formes sont caractéristiques de périodes de production allant du II^e^ siècle av. J.-C. au I^er^ siècle ap. J.-C. Malgré cette diffusion des *ESA* qui gagne tout le Proche-Orient, elles ne sont pas présentes sur tous les sites du corpus, pas même sur les plus importants, comme à Amrit. Certains sites n'en présentent également qu'au I^er^ siècle, comme Jablé/Gabala.

Les *unguentaria*, que nous retrouvons à partir du III^e^ siècle sont des vases à parfums et à cosmétiques. Deux profils sont caractéristiques de l'époque hellénistique : les plus anciens sont globulaires ; ils sont progressivement remplacés par des vases fusiformes, plus élancés. Caractéristique de tout le Proche-Orient, la forme est finalement moins intéressante que son contenant. Les produits cosmétiques ne sont pas, en effet, accessibles à tous, ni utilisés dans n'importe quel contexte. Nous en trouvons essentiellement dans de grandes agglomérations, mais aussi dans des sites bien plus petits comme Oumm el Amed, Chhîm et Yanouh.

Comme les *unguentaria*, les amphores rhodiennes sont intéressantes pour leur contenu : un vin importé. Elles sont exportées dans toute la Méditerranée orientale à partir du III^e^ siècle. Elles sont aisément identifiables à leur pâte, le profil de leurs anses et enfin à leur timbre. Rectangulaire ou rond, il comporte le nom du magistrat éponyme de l'année en cours dans la cité de Rhodes et/ou le nom du fabricant. Il peut être orné de différents signes, comme la rose, le caducée ou le foudre[130]. Le II^e^ siècle montre une croissance spectaculaire des importations de vin rhodien sur les sites syro-palestiniens. Ces amphores sont présentes dans de grandes agglomérations portuaires, en Phénicie du Nord et sur la côte palestinienne, mais également dans des sites continentaux beaucoup plus petits comme Anafa et Kamid el-Loz. Bien qu'il ne soit pas réputé comme un grand vin dans l'Antiquité, le vin rhodien n'est pas pour autant un produit tout-venant. L'hypothèse selon laquelle les consommateurs de ce vin seraient des Grecs, expatriés au Proche-Orient[131] et celle qui fait de la consommation de vin une des preuves de l'hellénisation des populations indigènes sont aujourd'hui abandonnées,

[129] ELAIGNE 2007 : 116.
[130] Une étude précise des timbres est menée dans FINKIELSZTEJN 2001.
[131] BRIEND et HUMBERT 1980 : 243.

car la région n'a pas connu d'implantation de colonies et est, d'autre part, elle-même productrice de vin[132]. L'ouverture au marché rhodien est cependant incontestable et pose des questions sur les dynamiques commerciales en Méditerranée orientale.

2.2.- La construction des tableaux attributaires

Après avoir choisi les descripteurs, nous les présentons dans un tableau attributaire[133]. Ces tableaux à double entrée rendent rapidement lisibles les résultats des recherches effectuées sur la présence ou l'absence des attributs sur chacun des sites. L'impossibilité de quantifier le mobilier et les structures bâties sur chaque site archéologique, à cause des lacunes des comptes rendus de fouille, nous a privée d'une approche quantitative. Nous avons donc opté pour une méthode d'inventaire semi-quantitative : seule la présence-absence est relevée, notée en mode binaire, la présence valant 1 et l'absence 0.

Nous avons construit trois tableaux attributaires, correspondant aux trois moments de l'époque hellénistique précédemment définis[134]. Dans chacun des tableaux, nous avons regroupé les sites présentant les mêmes attributs, de manière à ce que nous puissions déjà entrevoir de possibles points de concordance entre eux. Cependant, ce sont les procédures mathématiques de l'ACP et de la CAH qui aident à formuler de véritables interprétations des données.

3.- Statistiques et classification appliquées au corpus

Pouvant prendre en compte des données de nature hétérogène, de domaines variés, l'ACP et la CAH sont des outils déjà éprouvés par les sciences humaines et sociales dont la géographie. Nous avons choisi d'en présenter le principe et les objectifs, illustrés par plusieurs exemples, sans les détails des calculs mathématiques[135] ; l'essentiel est de comprendre la portée et les avantages que représentent de tels outils pour notre étude.

---

[132] LIPIŃSKI 1992 : 492.
[133] Voir, dans les Annexes, les tableaux attributaires, p.659 *sqq*.
[134] Voir p. 28.
[135] Le calcul mathématique de l'ACP suit les principes du calcul dit matriciel. On a choisi de ne pas le présenter, car de nombreux documents, concis et bien expliqués, sont aisément disponibles. Voir, par exemple, BACCINI 2010 : 5-14 et BEAUGUITTE 2013 : 88-95, et en particulier 89 (explication de la méthode). Pour la CAH, voir CARPENTIER 2005. Ce maître de conférences en Informatique travaille dans le domaine des

ACP et CAH ont été effectuées grâce au logiciel TANAGRA, développé par l'Université de Lyon[136]. Il s'agit d'un logiciel de *data mining*[137] destiné à l'enseignement et la recherche. Il utilise une série de méthodes d'exploration de données, provenant de la statistique exploratoire, de l'analyse de données, de l'apprentissage automatique et des bases de données.

3.1.- L'ACP

L'ACP, c'est-à-dire l'Analyse en Composantes Principales est une méthode appartenant à la famille de l'analyse des données et à l'ensemble plus global de la statistique multivariée. Énoncée pour la première fois par le mathématicien K. Pearson (1857-1936)[138], qui cherchait à synthétiser l'information contenue dans un ensemble de variables, la méthode de l'ACP est de nouveau développée, puis formalisée, dans les années 1930 par le mathématicien et statisticien américain H. Hotelling (1895-1973)[139]. Depuis, l'ACP a de multiples applications, notamment en sciences humaines, économiques et sociales, en particulier en géographie. Elle présente deux grands intérêts, la décorrélation des données et leur réduction. Pour les expliciter et les comprendre, nous partons de deux exemples. Le premier explique la réduction, le suivant, plus complexe, illustre la décorrélation[140] des données, puis leur réduction.

Notre premier exemple est celui de l'analyse de la position d'un ensemble de points géographiques. Nous prenons comme point de départ des sites du corpus. Le premier tableau (figure 6) représente leurs coordonnées géographiques. Il est à deux colonnes, celle des coordonnées *Est* et celle des coordonnées *Nord*, que l'on nomme *variables* dans une analyse mathématique comme l'ACP. Chaque variable représente une *dimension* de l'information.

---

sciences humaines et sociales. Les cours qu'il propose sur les méthodes telles que la CAH sont très accessibles.

[136] Une description détaillée du logiciel est disponible dans RAKOTOMALALA 2005 : 70-85.

[137] RAKOTOMALALA 2005 : 70 Également appelé « exploration des données », le *data mining* est un ensemble de méthodes et de techniques permettant d'extraire des informations à partir d'une grande masse de données, d'y observer des corrélations. Voir http://www.univ-paris1.fr/diplomes/master-droit-du-numerique/bibliotheque-numerique-du-droit-de-ladministration-electronique/tic/informatique/data-mining/data-mining-definition/ (dernière visite le 13 juillet 2013). L'Université Paris I - Panthéon Sorbonne en donne une définition plus complète.

[138] Pour une biographie de K. Pearson, voir YULE *et al.* 1936 : 72.

[139] Pour une biographie de H. Hotelling : http://www-history.mcs.st-andrews.ac.uk/Biographies/Hotelling.html (dernière visite le 31 mai 2013).

[140] La décorrélation des données est l'action de supprimer leur corrélation. La corrélation des données est la liaison entre deux variables (corrélation simple) ou plus (corrélation multiple) telle que les variations de leurs valeurs soient toujours de même sens (corrélation positive) ou de sens opposé (corrélation négative).

	Est (m)	Nord (m)
Akzib	696 250,929	3 658 584,976
Akko	695 920,199	3 644 495,885
Keisan	701 211,876	3 639 336,500
Khirbet	702 667,087	3 638 939,624
Abu H.	692 414,463	3 628 938,354
Regev	695 854,053	3 626 424,807
Ma'amer	696 515,513	3 623 117,509
Atlit	684 080,071	3 618 156,561
Dor	682 426,422	3 609 888,316
Mevorakh	682 810,069	3 601 132,574
Qaisariya	678 365,060	3 594 465,061

Figure 6. Coordonnées géographiques de quelques sites du corpus.

Nous pouvons ajouter d'autres dimensions à l'information. Si nous ajoutons l'altitude, nous obtenons une information à trois dimensions (figure 7).

	Est (m)	Nord (m)	Alt. (m)
Akzib	696 250,929	3 658 584,976	14
Akko	695 920,199	3 644 495,885	15
Keisan	701 211,876	3 639 336,500	31
Khirbet	702 667,087	3 638 939,624	20
Abu H.	692 414,463	3 628 938,354	25
Regev	695 854,053	3 626 424,807	18
Ma'amer	696 515,513	3 623 117,509	24
Atlit	684 080,071	3 618 156,561	5
Dor	682 426,422	3 609 888,316	7
Mevorakh	682 810,069	3 601 132,574	11
Qaisariya	678 365,060	3 594 465,061	12

Figure 7. Coordonnées géographiques et altitude de quelques sites du corpus.

De la même manière, nous pourrions ajouter d'autres variables comme la température moyenne annuelle de chaque site, sa superficie, sa population, etc. ; nous aurions ainsi une information à quatre, cinq, six, … *n* dimensions. Les tableaux attributaires que nous avons

présentés précédemment contiennent onze variables pour le III^{e} siècle, douze pour le II^{e} siècle et dix pour le I^{er} siècle. L'information qu'ils contiennent comprend ainsi dix à douze dimensions selon la période considérée.

Plus les dimensions sont nombreuses, plus il est difficile de se représenter l'information du fait de sa complexité. Le cerveau humain, en effet, ne se représente aisément que les objets en deux dimensions – qu'il est possible de dessiner sur une feuille de papier – et ceux en trois dimensions – puisque nous vivons dans un espace en trois dimensions. Le principe de l'ACP est donc de créer de nouvelles variables qui portent et résument davantage d'information. En sélectionnant les plus significatives parmi ces nouvelles variables, nous rendons l'information plus lisible et nous pouvons l'interpréter. Dans notre cas, nous aimerions passer des dix à douze dimensions à seulement deux ou trois. La question se pose, dès lors, de savoir quoi enlever et comment l'enlever. Une réduction des dimensions suppose, en effet, une perte d'information. L'ACP rend cette perte minimale et quantifiable.

Repartons de notre exemple des sites. Nous cherchons à comparer (visuellement) l'éloignement des sites considérés. L'objectif est de montrer qu'en redéfinissant l'information contenue par trois variables en deux puis une, notre analyse de la position géographique de points ne s'en trouve pas altérée.

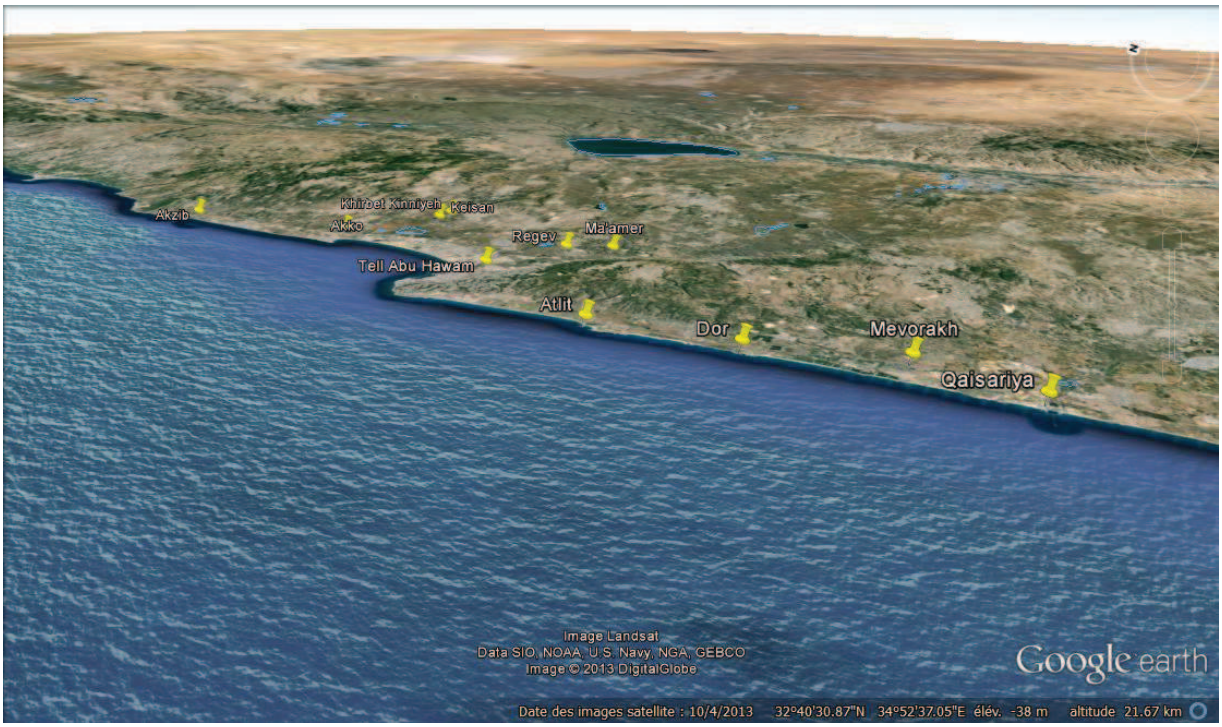

Figure 8. Représentation des sites en trois dimensions.

La représentation de l'information, sur la figure 8 , ainsi que les valeurs numériques du tableau, nous permettent de voir aussitôt que les altitudes des sites varient peu. Il est donc possible de réduire l'information à deux dimensions, celles des coordonnées *Est* et *Nord*, en supprimant la variable *Altitude* qui paraît peu pertinente ici pour déterminer la position des sites.

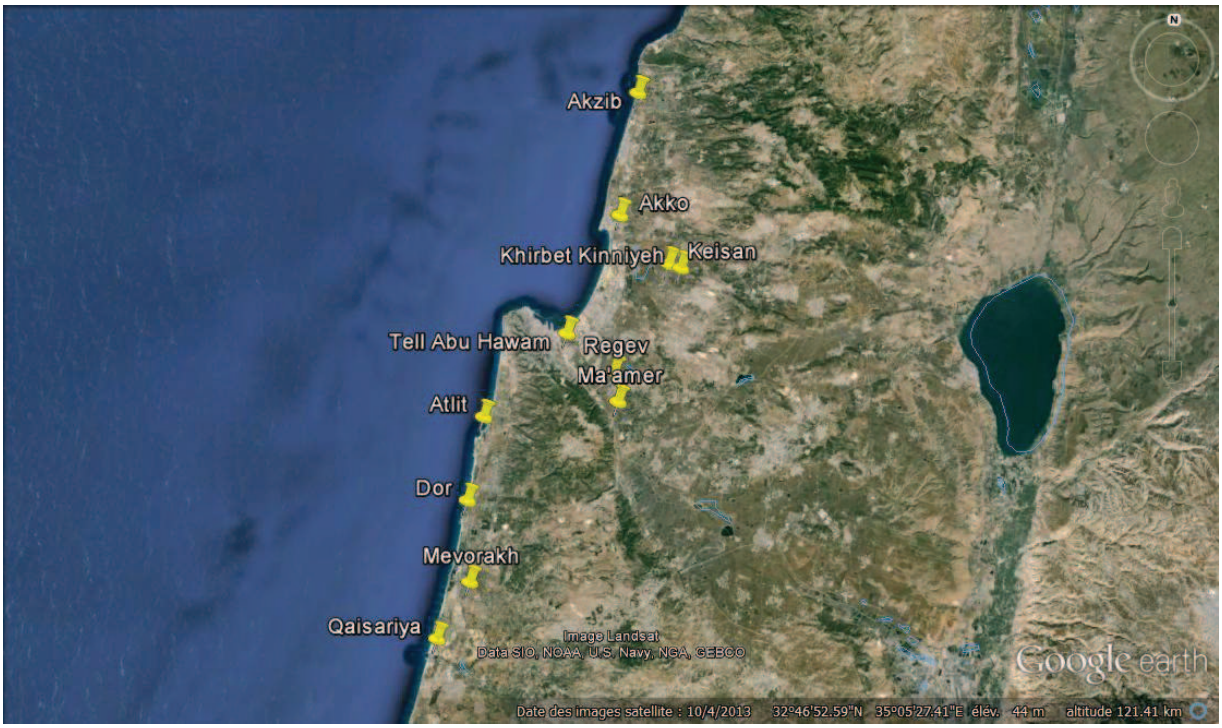

Figure 9. Représentation des sites en deux dimensions (sans l'altitude).

Sur la figure 9, nous avons donc réduit l'information à deux dimensions, tout en n'en perdant qu'un minimum : nous parvenons encore à lire la position des sites et à voir leur éloignement les uns par rapport aux autres.

Tout n'est pas aussi simple, toutefois, et la réduction des dimensions ne se fait pas toujours par la seule soustraction d'une variable.

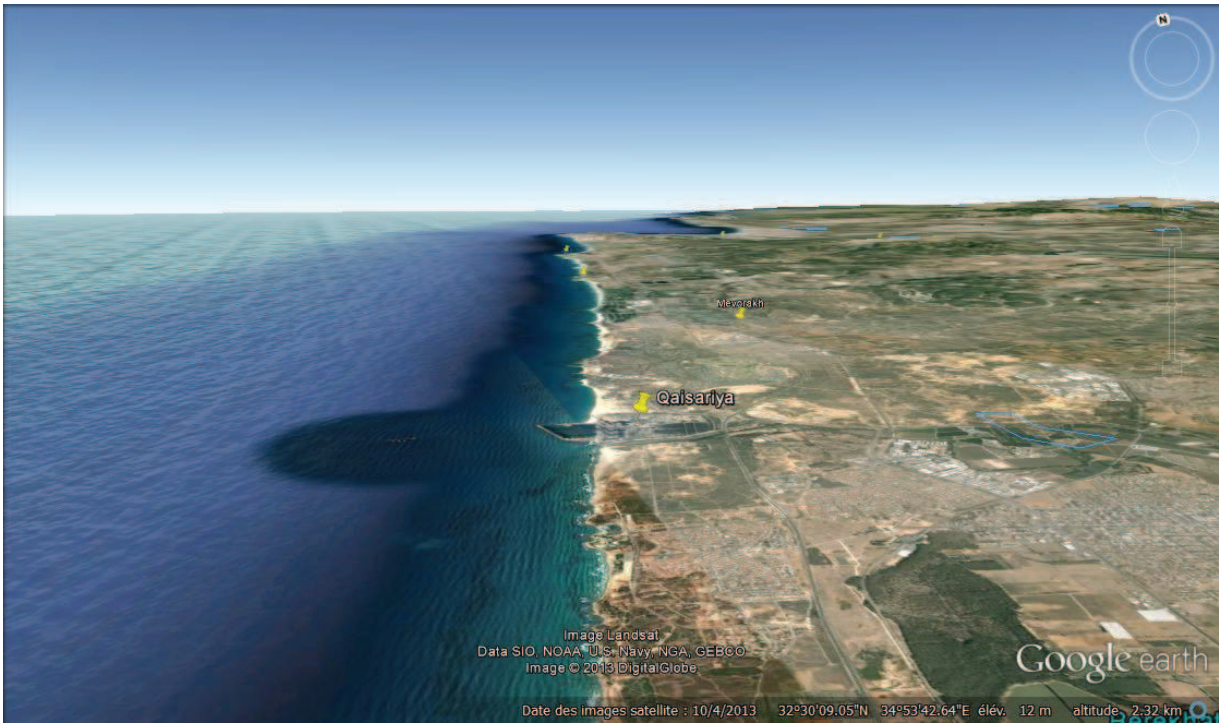

Figure 10. Représentation des sites en deux dimensions (coordonnée Est et altitude).

Sur la figure 10, nous avons souhaité montrer l'impact d'un (mauvais) choix de réduction d'information qui ne se base pas sur une perte minimisée : nous avons volontairement supprimé la coordonnée Nord. Dans ce cas, notre perception de l'éloignement des sites entre eux s'en trouve très altérée.

À partir de l'information représentée sur la figure 9, nous souhaitons maintenant réduire l'information à une dimension. Il semble évident, à la lumière de l'exemple précédent, que la réduction de deux à une seule dimension ne peut simplement se restreindre à la suppression d'une des variables existantes. L'ACP nous permet alors de créer une nouvelle variable par association des autres variables que l'on nomme *combinaison linéaire*. Dans notre cas, la combinaison linéaire des variables *coordonnée Est* et *coordonnée Nord* donne la position des sites sur l'axe du front de mer. Cette nouvelle variable est une *composante principale* de notre tableau.

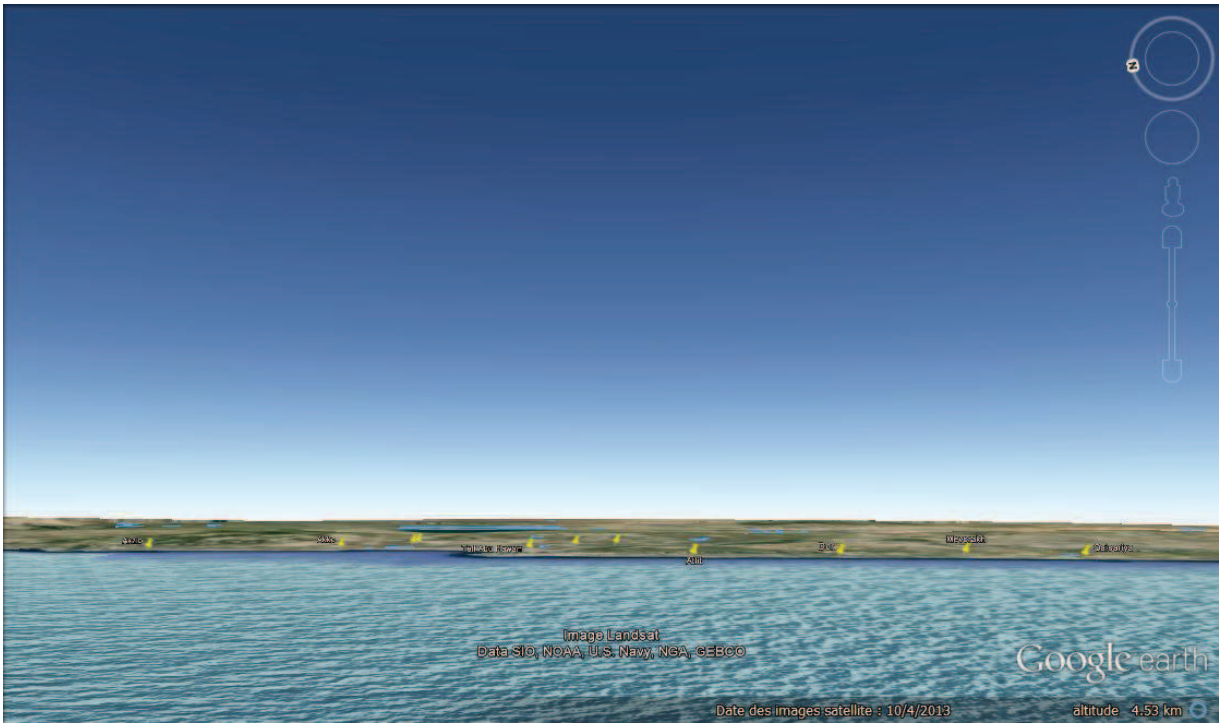

Figure 11. Représentation des sites en une seule dimension.

Sur la figure 11, résultat graphique de l'ACP, l'information ne possède plus qu'une dimension (comme si les sites étaient placés sur un même axe), mais qui rend compte de leur éloignement les uns vis-à-vis des autres. Nous avons certes perdu une partie de l'information, mais nous parvenons tout de même à l'interpréter car la perte de l'information a été minimisée avec l'ACP.

Avec ce premier exemple, nous comprenons la notion de dimension, ainsi qu'un des principes de l'ACP : la réduction des dimensions de l'information, notamment grâce à la création de composantes principales. Dans un cas général, l'information est réduite à trois, voire deux dimensions, et devient aisément interprétable. Dans notre étude, les variables du tableau attributaire sont nombreuses et surtout moins concrètes que celles de ce premier exemple. Nous avons choisi en conséquence, de développer un second exemple pour compléter l'explication de l'ACP, à partir de données non physiques.

Dans cet exemple, nous nous intéressons aux résultats d'élèves d'un collège λ[141]. Le proviseur souhaite les analyser dans quatre matières, le français, les mathématiques, la physique et l'anglais. La simple observation de la moyenne et de l'écart-type ne suffit pas à analyser les résultats des élèves. C'est ici que l'ACP présente tout son intérêt.

Noms	MATH	FRAN	PHYS	ANGL	MOYENNE GÉNÉRALE
Jean	6	5	6	5.5	5.625
Alan	8	8	8	8	8
Annie	6	11	7	9.5	8.375
Monique	14.5	15.5	14.5	15	14.875
Didier	14	12	14	12.5	13.125
Andrea	11	5.5	10	7	8.375
Pierre	5.5	14	7	11.5	9.5
Bridget	13	7	12.5	8	10.125
Evelyne	9	12.5	9.5	12	10.75

Figure 12. Tableau des notes des élèves du collège λ.

L'ACP donne, dans un premier temps, quatre nouvelles variables, décorrélées et fictives, appelées *composantes principales* ou *axes principaux*[142]. Ces variables sont construites artificiellement à partir des données initiales et ne prendront sens que par notre interprétation. Dans un second temps, l'ACP donne le score de chaque élève pour chaque composante principale. Nous pourrions imaginer ces facteurs comme de nouvelles matières fictives dans lesquelles chacun des élèves a obtenu une note. Le proviseur conserve seulement les deux axes qui sont les plus significatifs, c'est-à-dire, au sens statistique, les axes de plus grande variance[143], afin de représenter les données en deux dimensions et de les interpréter. Il obtient deux graphes.

Le premier est appelé *cercle des corrélations* (figure 13). Les axes 1 et 2 sont les composantes principales. Les variables *français*, *anglais*, *mathématiques* et *physique* y sont

[141] Cet exemple est tiré de BACCINI 2010 : 6-10. Pour les notes, voir
Figure 12. Tableau des notes des élèves du collège λ.
[142] Ces deux termes sont synonymes. Nous mentionnons également le terme d'axe, car nous travaillons sur des représentations graphiques.
[143] La variance est la mesure de la dispersion des données.

représentées, selon des nouvelles coordonnées que l'ACP leur a attribué dans le repère formé par les composantes principales. Les vecteurs montrent le sens qu'elles prennent sur celles-ci.

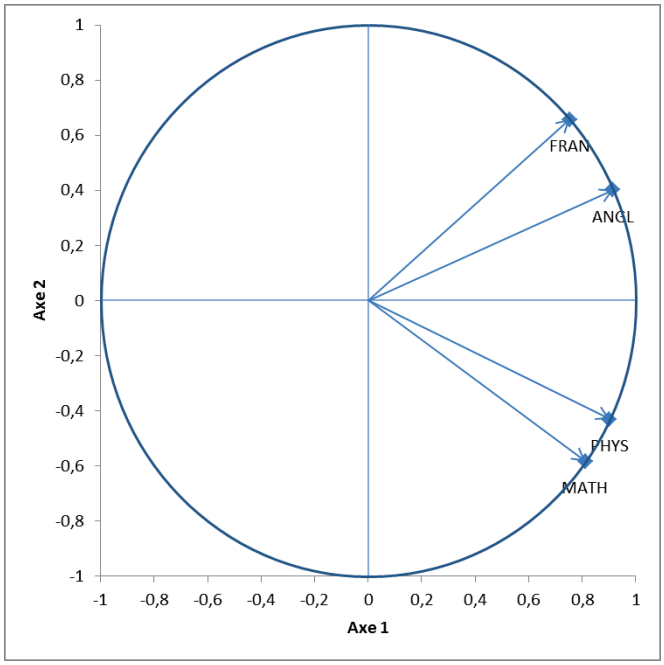

Figure 13. Graphe 1 : Cercle des corrélations avec les axes principaux (1 et2).

Nous y voyons une nette différentiation entre ce que nous appellerons les matières scientifiques (mathématiques et physique) et littéraires (français et anglais). Le premier axe (Axe 1) porte l'information de la moyenne. Si l'élève a un score de 0 sur cet axe il a une moyenne générale égale à celle de la classe ; si son score est positif ; il est au-dessus de la moyenne générale de classe, et inversement. Le score sur le deuxième axe (Axe 2) détermine si l'élève est plutôt scientifique ou littéraire ; si son score est 0, il a un profil équilibré ; si son score est positif sur cet axe, il est plutôt littéraire, alors que s'il est négatif, il est plutôt scientifique.

Noms	PCA_1_Axis_	PCA_1_Axis_
Jean	-2,65E+00	-3,29E-01
Alan	-1,17E+00	-8,12E-02
Annie	-9,79E-01	1,10E+00
Monique	3,15E+00	1,88E-01
Didier	2,08E+00	-5,97E-01
Andrea	-8,87E-01	-1,41E+00
Pierre	-3,03E-01	1,96E+00
Bridget	2,14E-01	-1,69E+00
Evelyne	5,44E-01	8,59E-01

Figure 14. Score des élèves dans les composantes principales.

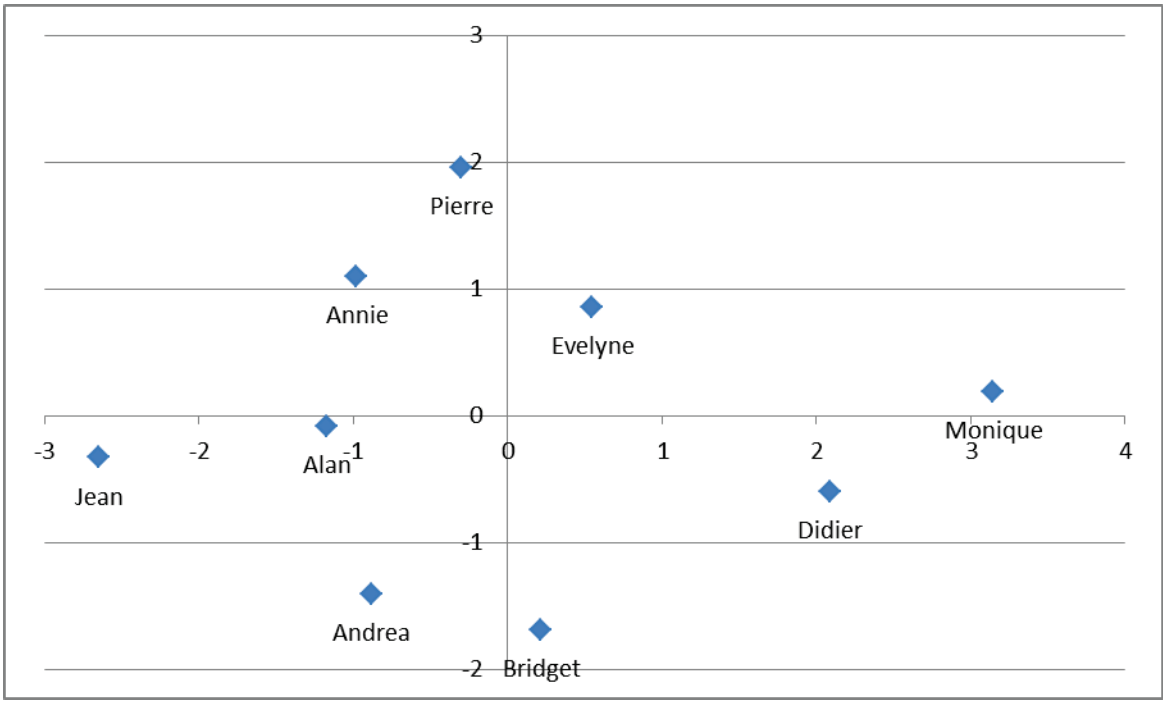

Figure 15. Projection des individus (élèves) dans l'espace des composantes principales.

Dans le deuxième graphe (figure 15), est représenté le score des élèves suivant chaque axe (figure 14). Nous pouvons donc interpréter les profils des différents élèves, ce qui aurait été fastidieux, voire impossible, sans cette méthode de l'ACP. Par exemple, Monique a un score positif sur l'axe 1 et légèrement supérieur à 0 sur l'axe 2. Il s'agit d'une bonne élève, avec une moyenne bien supérieure à la moyenne générale, et qui a un profil relativement

équilibré. Bridget, en comparaison, a une moyenne plus faible et une préférence pour les matières dites scientifiques. Le tableau des notes confirme cette interprétation[144].

La présentation de ces deux exemples permet de saisir les objectifs de l'ACP : obtenir une intuition rapide des effets conjoints d'un grand nombre de variables. Cette méthode se prête donc parfaitement à notre étude, et à la dizaine de variables que nous soumettons à l'analyse. Nous l'avons couplée avec une procédure de classification, la CAH, qui nous a aidée à dessiner des groupes typologiques au sein du corpus, à partir des résultats de l'ACP.

3.2.- La CAH

La CAH ou Classification Ascendante Hiérarchique est une procédure de classification appliquée à un ensemble d'individus[145], représenté ici par notre corpus de sites. La CAH calcule la distance entre les individus, étant entendu que nous prenons ici la distance comme mesure d'éloignement entre des individus. Cet éloignement peut être d'ordre géographique, en mètres parcourus ou en temps de parcours, par exemple, mais aussi de tous types de données mesurées, tels un ensemble de notes scolaires, un ensemble d'échantillons quantifiées de mobilier archéologique, etc. La classification est dite ascendante, car elle part des observations individuelles, c'est-à-dire d'une situation où tous les individus sont seuls dans une classe ; elle est dite hiérarchique, car elle produit des classes ou des groupes de plus en plus vastes incluant des sous-groupes en leur sein.

[144] Figure 12. Tableau des notes des élèves du collège λ.

[145] Voir la Figure 16. Application d'une CAH à un groupe de données ABCDEF. La CAH est un procédé « visuel ». Dans la première illustration, on voit les données non classées et on devine, à l'œil, lesquelles sont les plus proches entre elles. La deuxième illustration représente la procédure d'agrégation des individus dans des groupes de plus en plus grands.

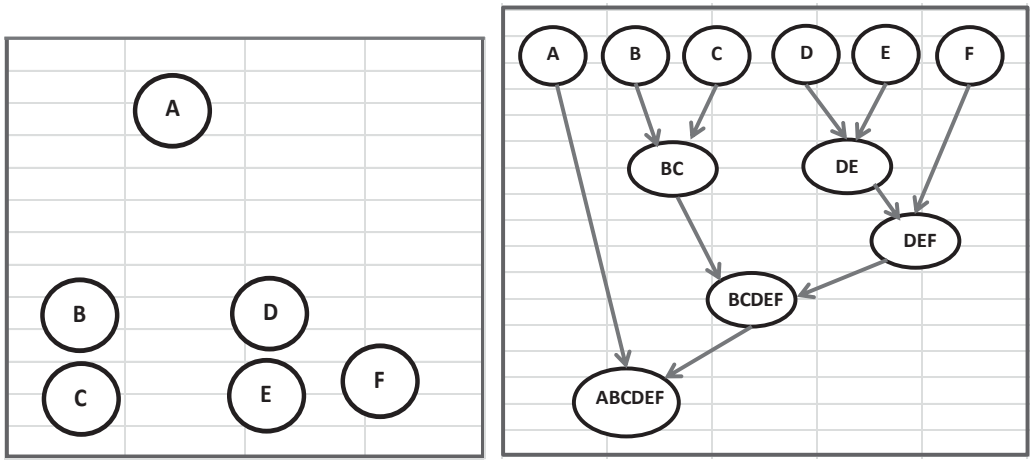

Figure 16. Application d'une CAH à un groupe de données ABCDEF.

Le résultat de l'analyse prend la forme d'une représentation graphique dite dendrogramme. Il s'agit d'un arbre binaire dont les feuilles sont les individus, placés sur un axe. Les nœuds de l'arbre représentent la distance entre les sites ou les groupes de sites.

Pour expliciter au mieux les enjeux d'une telle démarche, nous souhaitons reprendre l'exemple des notes des élèves du collège λ[146], auxquelles le proviseur avait appliqué une ACP. Nous imaginons, cette fois-ci, que le proviseur veut diviser, de manière pertinente et féconde, les élèves en groupe de travail. Il utilise, comme point de départ, le graphe qui indique la position des élèves sur les axes principaux (figure 15). La CAH mesure les distances des élèves entre eux, exprimées dans le repère de l'ACP. Le proviseur obtient ainsi un dendrogramme (figure 16), dans lequel nous pouvons voir plusieurs groupes : Jean, Alan et Andrea ont des moyennes en dessous de la moyenne de classe et des profils équilibrés ou scientifique pour Andrea. Bridget a une moyenne légèrement plus haute, mais un profil scientifique et rejoint donc ce groupe. Annie et Pierre ont des moyennes plus faibles que celle de la classe et des profils littéraires. , Evelyne, Monique et Didier forment un dernier groupe d'élèves aux moyennes les plus hautes. Les profils sont cependant différents : équilibrés pour Monique et Didier, et plus littéraire pour Evelyne.

[146] Voir note 141.

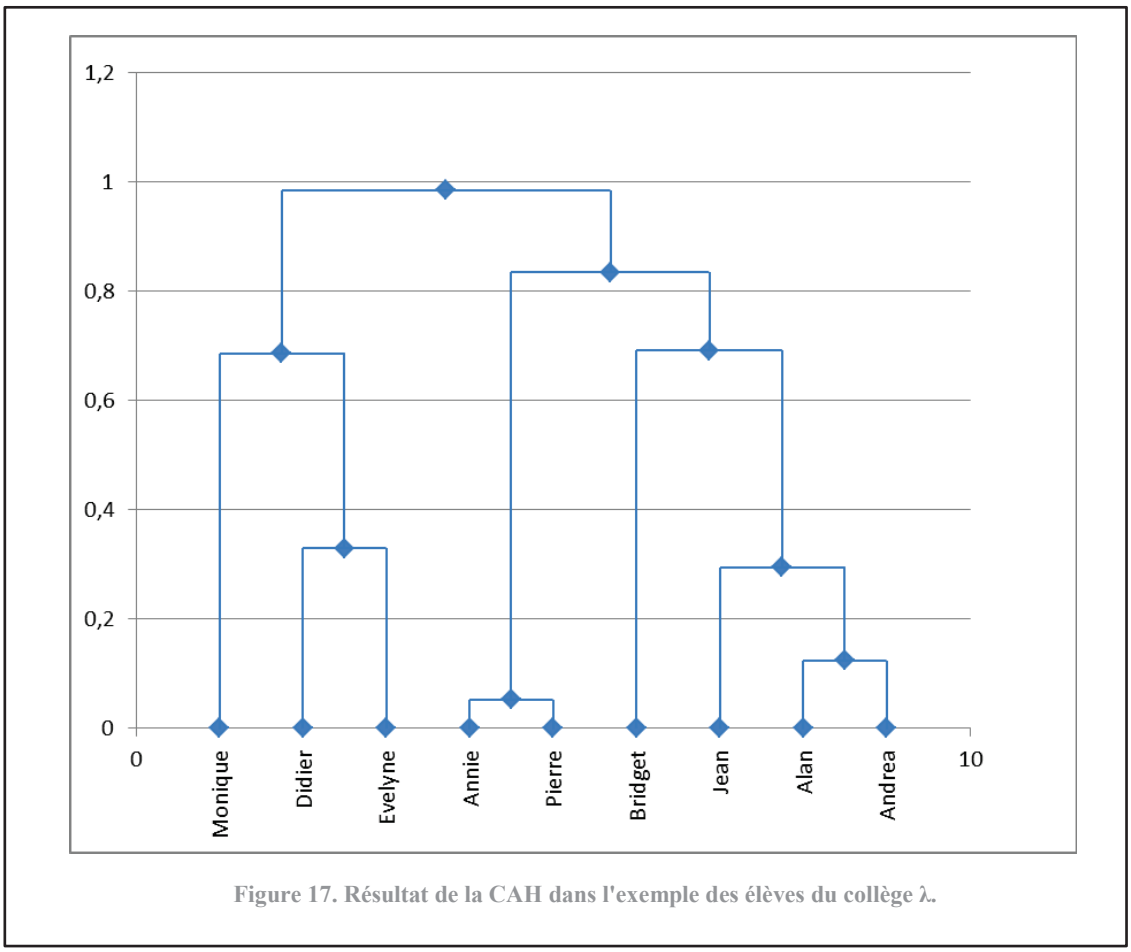

Figure 17. Résultat de la CAH dans l'exemple des élèves du collège λ.

Nous pourrions ainsi imaginer trois groupes de travail : le premier serait essentiellement dédié aux matières littéraires, le deuxième au soutien en sciences et le dernier serait un simple accompagnement aux devoirs pour les élèves les meilleurs.

Nous avons donc présenté deux méthodes possibles de traitement typologique des données. L'ACP et la CAH présentent l'avantage de produire des résultats graphiques rapidement lisibles, mais surtout qui nécessitent un effort d'interprétation de notre part. C'est bien l'archéologue, ou l'historien, qui décide des facteurs à analyser, du sens à donner aux composantes principales, du nombre de groupes typologiques contenus dans son ensemble documentaire. Ces deux procédures constituent par ailleurs un support technique indispensable lorsque le corpus de données est de taille conséquente comme dans notre cas. Comme ces données sont aussi spatialisées, nous avons procédé à un traitement géographique. de la documentation, auquel nous nous intéressons à présent.

III.- Le traitement spatial

Le traitement spatial du corpus ne consiste pas seulement en une représentation cartographique des sites archéologiques. Il s'agit d'un ensemble de procédures visant à lire la documentation de façon dynamique, en modélisant des réseaux, en visualisant les interactions entre les différents établissements humains dans la zone d'étude phénicienne. Celle-ci est un espace non homogène, qui présente de hauts reliefs, des vallées et des plaines morcelées. Deux critères sont nécessaires pour construire des hypothèses sur l'organisation spatiale des territoires phéniciens : la position relative des établissements les uns par rapport aux autres dans la zone d'étude, et leurs poids ou masse[147]. Le premier critère repose sur la notion de *distance*. La distance est la mesure de la séparation entre deux lieux[148] ; Nous ne parlons pas ici de distance euclidienne[149], mais de distance de coût, qui peut être calculée de différentes façons[150] : l'effort physique, le coût financier, le temps d'accès, l'attractivité des unités spatiales sont autant de paramètres à prendre en compte, en particulier pour des périodes anciennes comme l'époque hellénistique, lors de laquelle les facilités de transport et la capacité de se déplacer sur de grandes distances étaient assez réduites. Nous utilisons le terme de *distance* par commodité, mais en réalité, nous calculons des mesures d'éloignement, qui permettent de prendre en compte les différents paramètres évoqués ci-dessus. Le deuxième critère prend en compte la propension des établissements à l'échange. Plus la masse d'un site est importante, plus nous considérons qu'il a de fortes capacités à initier ou recevoir des échanges[151].

1.- Géographie de la zone d'étude[152]

Malgré une superficie modeste[153], comparativement aux empires dont elle est une composante, la Phénicie présente une remarquable diversité de paysages – plaines littorales,

[147] GARMY *et al*. 2005b : 4.
[148] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 26.
[149] La distance euclidienne est la distance « ordinaire », celle que l'on pourrait mesurer à l'aide d'une règle ou celle dite « à vol d'oiseau ».
[150] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 164 et PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 30-33.
[151] GARMY *et al.* 2005a : 96.
[152] Voir, dans les Annexes, la carte de la zone d'étude, p. 633.
[153] Nous estimons sa surface, d'après les surfaces contemporaines du Liban, du gouvernorat de Tartous et des districts côtiers d'Israël, à environ 20 000 kilomètres carrés. Comparativement aux surfaces des empires des

vallées, montagnes, espaces boisés, collines – qui s'agencent en quatre grands ensembles formant comme des couloirs successifs d'Ouest en Est : les plaines littorales, les montagnes dites littorales[154], la plaine intérieure de la Béqaa – et les vallées qui lui sont attachées – et enfin les montagnes de l'Anti-Liban[155]. La zone d'étude est présentée ici par ensemble afin de donner des points de repère utiles pour expliquer ensuite le déploiement des réseaux de peuplement. La description de chaque ensemble n'est donc pas exhaustive.

1.1.- La plaine littorale de Jablé à Hirbet Asqalan

La plaine littorale de la Phénicie s'étend sur environ 500 kilomètres le long de la Méditerranée, entre Jablé/Gabala et Hirbet Asqalan/Ascalon, alors qu'elle n'est large que de quelques kilomètres. Le plus souvent, elle n'atteint, en effet, pas plus d'une douzaine de kilomètres. S'y développent d'importantes cultures (céréales, arbres fruitiers).

La plaine littorale est discontinue et morcelée en plusieurs secteurs par des reliefs qui s'avancent jusqu'au bord de la mer. Au nord, la plaine de Jablé est considérée comme l'une des plus vastes et des plus riches de la côte syrienne. Sur trente kilomètres de long et dix de large, ses terrains fertiles, la disponibilité en eau (plus grande au nord qu'au sud) et la proximité de la côte ont attiré les groupes humains depuis le Chalcolithique[156]. Elle est délimitée par la vallée du Nahr el-Kébir au nord[157], par des collines et la pente du Djebel Lattaquié du nord-est vers le sud-est et par les plaines de Baniyas vers le sud.

Plus au sud, la plaine du Akkar s'étend du Djebel Ansariyé à Tripoli. Elle offre des sols alluvionnaires profonds, et d'importantes ressources en eau. Toutefois, ces ressources sont conditionnées par la mise en place d'un réseau de drainage, sans quoi la plaine est hydromorphe et impropre à l'agriculture[158] ; la plaine présente toutefois un milieu qui peut

---

Achéménides ou d'Alexandre, qui s'étendent sur plusieurs millions de kilomètres carrés, elle représente à peine 1% de leur territoire.

[154] Elles sont souvent dénommées ainsi car leur versant occidental donne sur la Méditerranée, la plaine qui les en sépare étant étroite.

[155] L'organisation générale de la région est la même, de la Palestine à la Syrie et suit une direction nord-sud : un fossé médian est flanqué de part et d'autre de massifs surélevés. Le Ghor et la mer Morte sont ainsi encadrés par les hautes terres de Judée et de la Transjordanie. Avec la vallée du Jourdain et la Béqaa s'étendant entre le Liban et l'Anti-Liban, nous retrouvons la même structure. Enfin, plus au nord, le Djebel Ansariyé s'étend le long de la Méditerranée, mais il laisse entre celle-ci et lui deux grandes plaines, celle de Lattaquié et le Akkar. Voir WEULERSSE 1940 : 15-16.

[156] BADAWI 2009 : 5-6.

[157] Il existe deux Nahr el-Kébir en Syrie : un au nord et un autre plus au sud délimitant la frontière syro-libanaise.

[158] WEULERSSE 1940 : 37 (il reprend les mêmes constats que faisait E. Renan presque un siècle plus tôt).

être attractif. Le Akkar est traversé par le Nahr el-Kébir séparant la Syrie au nord et le Liban au sud. Si ce fleuve n'est pas navigable[159], il constitue une ressource en eau. À l'est, la plaine est adossée aux plateaux basaltiques du seuil de Homs. À ce niveau, le Akkar rejoint la Trouée de Homs, dépression située entre le Djebel Ansariyé et la chaîne du Liban permettant de passer de la côte à l'arrière-pays et de la Béqaa à la vallée de l'Oronte.

Au sud du Akkar, la plaine littorale devient plus étroite sur environ 200 kilomètres. Elle compte de nombreux cours d'eau, qui s'écoulent d'Est en Ouest et qui se jettent dans la Méditerranée. Ces fleuves côtiers s'opposent aux fleuves intérieurs qui prennent leur source dans la Béqaa. Ces fleuves entaillent des vallées étroites qui sont susceptibles d'offrir des axes de pénétration dans le Mont-Liban ; ils sont régulièrement alimentés en eau. Les plus importants sont le Nahr el-Kébir, servant de frontière libano-syrienne, le Nahr el Bared, le Nahr Ibrahim[160], le Nahr el-Kelb[161], le Nahr Beyrouth, le Nahr ed-Damour, le Nahr el Awali[162] et le Nahr ez-Zahrani.

À la frontière libano-israélienne, la plaine côtière, d'une largeur de cinq kilomètres, s'élargit progressivement jusqu'à en atteindre une quarantaine au niveau de Gaza. Cette plaine alluviale bien arrosée se divise en trois secteurs : la plaine d'Akko, la Philistie et la plaine de Jezréel. Les deux premiers sont séparés par le Carmel. La plaine de la Philistie est traversée par plusieurs cours d'eau, dont seuls le Yarkon et le Kishon ont des débits d'eau permanents. Elle est bordée de collines calcaires, et débouche progressivement sur le désert du Néguev. Au nord du Yarkon, la plaine prend le nom de plaine du Sharon. Prenant source dans les monts de Samarie, le Yarkon et le Kishon traversent la vallée de Jezréel avant de se jeter dans la Méditerranée. La plaine de Jezréel, prolongement de la plaine côtière entre la Galilée et la Samarie, a une importance stratégique, car elle communique avec la plaine d'Akko au nord, avec la Philistie au sud (par Megiddo), et avec la vallée du Jourdain à l'est.

[159] En raison d'un débit de seulement 6 m^3. $s.^{-1}$.
[160] Le fleuve Adonis des Anciens.
[161] Sur sa rive sont implantées les stèles laissées par les différents conquérants étrangers dont Ramsès II, Assarhaddon et Nabuchodonosor.
[162] Les abords du fleuve ont été prospectés récemment. Ils ont livré une inscription du roi sidonien Bodashtart. Voir XELLA et ZAMORA 2004 : 273-300, ainsi que XELLA *et al*. 2005 : 269-290.

1.2.- Les montagnes à l'ouest de la zone d'étude

La plaine littorale est généralement adossée aux chaînes de montagnes littorales. Ces dernières forment une ligne presque continue du nord au sud[163], dont la largeur varie et peut mordre jusqu'au littoral. Nous présentons ici les principaux éléments de ce relief.

1.2.1.- Le Djebel Ansariyé

Au nord, le Djebel Ansariyé, ou Alaouite[164], s'étend sur 110 kilomètres de long et une vingtaine de large ; il culmine à 1510 mètres d'altitude. Il s'agit d'un massif calcaire, à structure générale anticlinale[165] qui s'élève progressivement à l'ouest et qui retombe abruptement sur le fossé du Ghab à l'est[166]. Le versant occidental est creusé par de profonds canyons, dont le plus important relie Qadmous à Baniyas. Ce versant est boisé de sapins et de cèdres en altitude. Les conditions naturelles, semblables à celles du Liban[167], sont toutefois moins favorables : les sols sont moins bons, les sources moins nombreuses et le fractionnement du paysage en toutes petites unités est bien plus prononcé que dans le Liban[168].

1.2.2.- Le Mont-Liban

Séparé du Djebel Ansariyé par la Trouée de Homs, le Liban est également chaîne calcaire, s'étend sur 160 kilomètres du nord au sud et sur 40 kilomètres d'est en ouest. Il culmine à 3083 mètres, ce qui en fait la chaîne montagneuse la plus élevée du Proche-Orient. Au sud, le Liban s'abaisse progressivement et est prolongé par le massif du Chouf. Le franchissement du Mont-Liban se fait principalement par deux cols majeurs, celui des Cèdres à 2500 mètres et celui de Dahr el Baidar à 1550 mètres. Les versants occidentaux sont recoupés par des gorges incisées sur plus de 1000 mètres, comme la vallée de la Qadisha. Les versants orientaux, en revanche, tombent abruptement sur la vallée de la Béqaa. La même dissymétrie se retrouve dans le couvert végétal : autrefois siège d'une forêt de cèdres, la partie

[163] DE VAUMAS 1960 : 267.
[164] Les deux noms proviennent d'une communauté, celle des Ansariyas ou Alaouites, qui occupe la montagne.
[165] Un anticlinal est un pli d'une couche géologique de forme convexe, c'est-à-dire en forme de dôme. Le contraire est un synclinal, un pli concave, en forme de cuvette.
[166] Au sud du Djebel Ansariyé, le massif basaltique du djebel est le lieu d'implantation des grandes forteresses croisées, comme le château de Sahyoun ou le Krak des chevaliers par exemple.
[167] DE VAUMAS 1960 : 269-270.
[168] DE VAUMAS 1960 : 272-275.

occidentale du Liban est aujourd'hui recouverte par une végétation méditerranéenne rase[169], alors que le versant oriental, plus aride, est essentiellement minéral[170]. Dans le Chouf et les contreforts du Liban, lorsque les collines ne sont pas cultivées, elles sont recouvertes par une végétation xérique.

Le nom du Liban vient de la racine sémitique *lbn*, qui signifie « blanc », en référence aux neiges persistantes qui couvrent les sommets. Le climat méditerranéen y est nuancé par l'altitude : les étés y sont plus doux et les hivers plus pluvieux et rigoureux. La neige apparaît à partir de 1600 mètres et persiste parfois jusqu'à l'été sur les plus hauts sommets. La fonte des neiges et la nature calcaire des roches, où l'eau s'infiltre, font du Liban un immense château d'eau. Les fleuves qui en sont issus ne sont pas du type ouadi, et présentent un écoulement plus régulier.

1.2.3.- Le Carmel

Le Carmel est un massif côtier situé aux frontières de l'actuel état d'Israël, surplombant la Méditerranée et la plaine d'Akko qui s'étend sur son flanc nord. Sa faible altitude, 546 mètres au maximum, favorise une végétation luxuriante qui colonise ses versants[171]. Le Carmel est prolongé vers le sud-est par les collines de Samarie ; il est également longé par la plaine de Jezréel[172] qui le sépare des collines de Galilée au nord-est d'Israël. Ces deux zones de collines, peu élevées présentent une terre fertile et exploitable.

1.3.- La Béqaa et les grandes vallées intérieures

À l'est du Liban, la plaine de la Béqaa s'étend entre ce dernier et l'Anti-Liban. Grâce à la Trouée de Homs, elle rejoint la vallée de l'Oronte au nord. Au sud, par le vallon du Barada,

---

[169] La déforestation, mais aussi l'exploitation des carrières a entraîné une disparition importante de la flore arborescente. Aujourd'hui, on peut observer des pins (pins d'Alep) et des chênes persistants jusqu'à 1000 mètres (premier étage), puis des pins, des chênes, des genévriers et des cyprès, entre1000 et 1500 mètres (étage de transition). Enfin, après 1500 mètres, poussent le sapin de Cilicie et le cèdre du Liban.

[170] On ne trouve que des genévriers à partir de 1500 mètres, au-dessus d'un étage de feuillus. Les sapins et les cèdres n'ont pas pu franchir la crête et se cantonnent pas conséquent au versant occidental.

[171] Oliviers sauvages, amandiers et chênes palestiniens forment l'essentiel de la couverture boisée. Des graminées persistantes et des plantes persistantes comme la menthe impériale constituent le reste de la végétation. Le Carmel accueille aujourd'hui un des principaux vignobles israéliens.

[172] Déjà évoquée précédemment, cette plaine tire son nom de la ville éponyme, située sur une colline au sud de la vallée.

elle s'ouvre sur la grande dépression du Ghor. L'ensemble forme ainsi un grand axe de circulation orienté nord-sud, en arrière du couloir littoral.

1.3.1.- La Béqaa

La Béqaa s'étend sur cent vingt kilomètres du nord au sud et sur dix à quinze kilomètres d'est en ouest. Son altitude moyenne est de 900 mètres. Le nord est semi-aride, alors que le sud présente des réserves en eau plus abondantes. La Béqaa est, depuis l'Antiquité, une zone agricole bien exploitée. Formant un couloir entre deux chaînes de montagnes, elle est aussi utilisée comme un axe de circulation, permettant de relier la Syrie, le Liban et la Palestine.

Plusieurs fleuves majeurs de l'hydrographie régionale y prennent leur source. Au nord, Baalbek (Héliopolis) marque la limite entre le bassin de l'Oronte et celui du Litani. Le Litani[173] coule vers le sud et draine la partie méridionale du territoire libanais. Il rejoint la Méditerranée près de Tyr. Son débit supérieur à 20 $m^3 . s^{-1}$ est une ressource, notamment pour l'agriculture[174]. L'Oronte (Nahr el-Assi en arabe) s'écoule au contraire vers le nord[175] ; après le franchissement d'une cinquantaine de kilomètres en territoire libanais, il traverse une partie de la Syrie et rejoint la Turquie où il se jette dans la Méditerranée à une vingtaine de kilomètres d'Antioche.

1.3.2.- La vallée de l'Oronte

L'Oronte prend sa source dans la région du Hermel, un plateau désertique du nord de la Béqaa qui relie la vallée libanaise à la Syrie. Le fleuve y a creusé un véritable canyon de 50 à 90 mètres de profondeur. Dès sa naissance, l'Oronte présente un débit fort et régulier qui alimente les nombreuses cultures développées sur ses rives, en particulier celles des arbres fruitiers. L'Oronte suit le fossé du Ghab courant le long des versants orientaux du Djebel Ansariyé, qui s'affaissent brutalement. La zone, naturellement marécageuse, est mise en valeur dès l'Antiquité et constitue encore une des régions agricoles les plus riches de Syrie.

[173] Le Litani est le fleuve Léontes des Anciens.
[174] Le barrage de Qaraoun, construit en 1959 sur le Litani sert à la production d'électricité mais également à l'irrigation des terres agricoles dans le sud du Liban et à une zone de 80 kilomètres carrés dans la Béqaa.
[175] Son nom arabe signifie le fleuve rebelle, qui fait allusion au fait qu'il coule dans le sens inverse de celui des fleuves de toute la région.

C'est également une importante voie de passage, que surveillaient les sites de Massyaf et Mariamîn/Mariammè, implantés sur le piémont du Djebel Ansariyé.

1.3.3.- La grande dépression de Ghor

Au sud de la Béqaa s'étend la grande dépression de Ghor. Les deux unités sont séparées par le relief de l'Hermon, mais communiquent par le vallon du Barada, qui forme un couloir entre l'Anti-Liban et ce relief[176], et par le Nahr el Hasbani, une des branches supérieures du Jourdain. Partagé entre Israël et la Jordanie, le Ghor s'étire du lac de Tibériade à la mer Morte et est drainé par le Jourdain.

Le Jourdain est un fleuve qui s'étend sur plus de 350 kilomètres. Suivant un tracé nord-sud presque rectiligne, il traverse le lac Houla, dont le nom qualifie aussi la vallée environnante, et le lac de Tibériade, avant de se jeter dans la mer Morte.

La vallée d'Houla est l'unique partie de la dépression du Ghor située au-dessus du niveau de la mer[177]. Elle est limitée à l'est par les premières dénivellations du Golan[178], et à l'ouest par les petites montagnes de Galilée ; au nord, elle est arrêtée par le cours du Maayan-Barouh et au sud, par le bloc basaltique de Kourazim. S'étendant sur une vingtaine de kilomètres, elle est large de sept kilomètres. Traversée par le Jourdain, elle est mise en culture dès l'Antiquité. Le sud de la vallée du Jourdain est, en revanche, semi-désertique.

1.4.- Les montagnes de l'Anti-Liban

Le dernier ensemble topographique de la zone d'étude est l'Anti-Liban, massif anticlinal qui matérialise actuellement la frontière entre le Liban et la Syrie. S'étendant sur environ 150 kilomètres, de la Trouée de Homs au vallon du Barada, il se prolonge au sud par le massif de l'Hermon et le plateau du Golan. En moyenne, il s'élève à 2300 mètres et culmine, au niveau de l'Hermon, à 2814 mètres. Bien qu'il soit moins élevé que le Liban, il est plus difficile à franchir, en particulier depuis son versant occidental qui s'affaisse

[176] Par ce vallon passe aujourd'hui la route qui mène de Beyrouth à Damas. Le vallon est irrigué et cultivé.
[177] Le Jourdain possède la vallée la plus basse du monde : elle rejoint la mer Morte à l'altitude de 392 mètres sous le niveau de la mer.
[178] Le Golan constitue le prolongement de l'Hermon et s'étend jusqu'aux rives orientales du lac de Tibériade.

brutalement sur la Béqaa. Son flanc ouest, en revanche, forme une série de plateaux, le Qalamoun, qui s'abaisse lentement vers le désert.

Le versant occidental de l'Anti-Liban donne naissance à de nombreux cours d'eau, affluents du Litani ou de l'Oronte. Cependant, son climat est plus aride que celui du Liban et sa perméabilité plus forte : l'eau qui s'infiltre ne ressort qu'en périphérie, pour rejoindre le Litani et le Barada, ou encore le Jourdain et ses affluents au niveau de l'Hermon. Par conséquent, la végétation est pauvre dans le nord et les genévriers occupent tout l'espace à partir de 1500 mètres sur les deux versants. Quelques forêts, constituées principalement de peupliers, persistent au sud. L'Anti-Liban sert essentiellement de pâturage d'été pour les nomades qui passent l'hiver dans le désert.

2.- Les distances

Le calcul des distances est la première étape de la représentation des réseaux dans la zone d'étude que nous venons de présenter. Elle fait appel à différents paramètres, comme la vitesse de déplacement des individus et le relief du terrain. Nous présentons ici les trois temps nécessaires au calcul : l'utilisation de ce que nous nommons un modèle de déplacement, c'est-à-dire une formule mathématique exprimant la vitesse de déplacement des individus en fonction du terrain qu'ils franchissent ; l'acquisition d'un support graphique reflétant le plus précisément possible la réalité de la topographie phénicienne ; et enfin le calcul des distances avec l'outil ArcMap.

2.1.- Le modèle de déplacement

Notion géographique fondamentale, la distance représente pour un individu une séparation, et son franchissement nécessite un effort, une dépense d'énergie[179]. À cet égard, nous pouvons dire que l'espace géographique est un espace dissipatif : s'y déplacer consomme de l'énergie[180]. Cette consommation s'appelle la friction[181]. Elle dépend des « rugosités » du terrain, c'est-à-dire de la difficulté à traverser cet espace. Dans la présente étude, la rugosité est assimilée à la pente, autrement dit l'inclinaison du terrain. Grâce au

[179] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 32.
[180] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 163.
[181] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 226.

MNT, modèle numérique de terrain, il est possible de calculer cette pente et d'en déduire une surface de friction. De l'anglais *friction surface*, elle représente le temps dépensé (ou l'énergie) pour parcourir une distance donnée[182]. Il peut paraître réducteur de calculer la surface de friction en tenant compte du seul paramètre de la pente. C'est toutefois une approche concrète cohérente et envisagée en l'absence de toute donnée sur les distances cognitives en Phénicie, c'est-à-dire sur les représentations par les individus des distances topographiques, en fonction des contacts, de l'information disponible sur le lieu d'arrivée, de la familiarité avec ce lieu ou les personnes et les activités qui y sont présentes[183]. Un modèle de déplacement, à savoir une relation entre vitesse de déplacement et pente, est nécessaire au calcul de la surface de friction. Il nous est donné par l'expression

$$V= A.\exp(-B\alpha^2)$$

où A= 4 est la vitesse d'un piéton marchant sur un terrain plat, exprimée en $km.h^{-1}$, où B= 0.08 est une constante évaluée empiriquement[184] et où α représente la pente exprimée en degré. Nous obtenons ainsi une vitesse exprimée en $km.h^{-1}$, fonction de la pente. Nous calculons, à partir du résultat de cette formule pour chaque pixel (d'une taille de 86.98 mètres de côté), le temps théorique mis pour le traverser (exprimé en minutes décimales) : c'est la surface de friction, c'est-à-dire le temps de franchissement d'un pixel en fonction de la pente. Cette couche est ensuite utilisée pour calculer les distances dites pondérées, qui sont le temps d'accès à partir d'un point donné de la carte vers l'ensemble des ponts du territoire. Afin de les calculer, il a fallu acquérir une base de travail, un support cartographique géoréférencé représentant la zone proche-orientale couverte par le Liban, la Syrie côtière et une partie d'Israël.

2.2.- L'acquisition du support géoréférencé

Notre support est un MNT, modèle numérique de terrain[185]. Nous avons choisi d'utiliser un MNT en raison de la force des contraintes naturelles sur les régions couvertes par la Phénicie[186]. Du fait du fort relief, nous ne pouvions, en effet, nous contenter de distances

[182] WHEATLEY et GILLINGS 2002 : 154.
[183] PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 33.
[184] NUNINGER *et al.* 2006 : 18. Voir aussi GARMY *et al.* 2005b : 4 et 5. La vitesse de marche et le coefficient ont été établis après enquête auprès de marcheurs et tests du modèle de déplacement.
[185] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 335.
[186] On parle, pour la Phénicie, d'espace hétérogène et anisotrope. Voir GARMY *et al.* 2005a : 87.

euclidiennes. Or, le MNT, représentation obtenue à partir d'un espace concret, par un traitement informatique, renseigne les coordonnées et les cotes d'altitude. Le MNT utilisé ici provient du site internet de la NASA[187]. Les données ont été acquises par la NASA, en partenariat avec la NGA[188], et mises à disposition gratuitement dès 2000. Elles proviennent de la SRTM[189], une mission internationale effectuée en février 2000, grâce à la navette spatiale *Endeavour*, dont l'objectif était de collecter des données de qualité en vue d'obtenir la base de données topographique (digitale haute résolution) de la Terre la plus complète. Le MNT ainsi obtenu est représenté par une grille ou *raster*[190] dont chaque maille est une cellule d'information élémentaire, un pixel. Les objets que nous représentons dans ce raster sont décrits par la localisation des pixels qui les recouvrent[191]. Pour chaque pixel, correspondant à un carré de 86,98 mètres de côté sur le terrain, une altitude unique est renseignée. Le MNT a une résolution verticale métrique[192] ; sa qualité, mesurée par rapport à la réalité du terrain est de plus ou moins douze mètres.

Pour faciliter les calculs de distances, l'ensemble des données a été projeté dans un système de coordonnées appelé UTM[193], un mode de projection qui couvre toute la planète et où toutes les données sont exprimées dans le système métrique. Notre aire géographique se situe, toutefois, dans deux zones différentes, centrées sur les méridiens 36 et 37 (zones UTM 36 et UTM 37). Il a donc fallu projeter l'ensemble des données dans le système de coordonnées UTM 36 afin de faciliter les études de distances dans un référentiel unique. Une fois ce support de travail réalisé, nous l'avons exploité grâce à ArcMap, le principal programme d'ArcGIS, permettant de voir, d'éditer, de créer et d'analyser des données spatiales.

---

[187] *National Aeronautic and Space Administration*.
[188] *National Geographical-Intelligency Agence*.
[189] *Shuttle Radar Topographic Mission*.
[190] Par extension la trame peut également être nommée comme le mode de représentation, *raster*.
[191] Sur le mode *raster* et les autres modes de représentation de l'information spatiale, voir PUMAIN et SAINT-JULIEN 2010a : 11-15.
[192] Les valeurs sont donc données au mètre près, sans décimale.
[193] *Universal Transverse Mercator*, la Transverse Universelle de Mercator en français, est un système de projection conforme de la surface de la Terre. L'utilisation des coordonnées en projection (UTM par exemple) plutôt que géographiques (latitude et longitude) est préférée pour plusieurs raisons. Elles reposent d'abord sur un système décimal, plus simple à utiliser pour les calculs qu'un système sexagésimal. Le système est « rectangulaire » et mesuré en kilomètres. Il est donc possible de calculer des distances approximatives à partir des coordonnées UTM. Cependant, il faut tout de même noter un inconvénient : si les points ne sont pas sur le même méridien, les résultats ne sont qu'approximatifs et si les points ne sont pas dans la même zone, les résultats deviennent erronés.

2.3.- Organigramme méthodologique : l'obtention des distances avec ArcMap[194]

La procédure initiale est l'importation, dans ArcMap du MNT. Il constitue le premier raster, intitulé *Carte*. Il s'est avéré impossible de travailler sur le MNT en l'état, en raison d'imprécisions : une seule altitude est renseignée, par pixel de 86.98 mètres carrés, ce qui simplifie la réalité (pics, crêtes, passages moins escarpés, etc.) et entrave le calcul des distances. Les données originelles ont été filtrées, pour « lisser » les altitudes les plus fortes en faisant la moyenne de ces dernières avec les altitudes des cellules voisines. Le raster *Carte avec filtre* est notre base de travail. La pente a ensuite été calculée, en degrés, pour chacun des pixels (*Raster de la pente*).

Le calcul de la vitesse a nécessité deux étapes et donc deux rasters. Nous avons commencé par calculer le coefficient du modèle de déplacement, présenté précédemment (*Raster du coefficient*), avant d'obtenir une vitesse en kilomètres par heure, le *Raster avec la vitesse de déplacement*. Le calcul du temps de franchissement qui en découle est en fait une conversion de la vitesse en mètres par minute. Il exprime le temps que met le piéton à franchir un pixel (*Raster du temps de franchissement*). En observant les valeurs prises par la couche[195], nous nous apercevons alors qu'elles occupent un intervalle très étendu entre des valeurs très faibles et des valeurs extrêmement fortes. Ces valeurs ont un sens mathématique, mais elles ne peuvent être prises en compte : dans la réalité, quand la pente est extrêmement forte, les individus trouvent une autre voie d'accès et contournent le problème plutôt que de mettre des jours à franchir l'obstacle.

Nous avons donc travaillé avec des masques binaires selon l'exigence suivante : si le temps de franchissement est inférieur à 2000 minutes, le logiciel conserve la valeur telle quelle ; si, au contraire, le temps de franchissement dépasse cette limite, alors la valeur du pixel est ramenée à 2000 minutes. Il en résulte une surface de friction où toutes les valeurs au-delà de 2000 minutes ont été « écrasées » à 2000 minutes.

Nous avons ensuite placé les sites sur la carte, grâce à l'import des données dans ArcMap. Repérés grâce au site d'information géographique *Open Street Map*[196] et au logiciel

[194] Cette partie ne peut se lire sans les documents, à savoir le schéma intitulé « Ensemble des procédures du calcul des distances sur ArcMAP » ainsi que les cartes qui l'accompagnent. Voir, dans les Annexes, p. 626 et 627 *sqq*.
[195] Chaque calcul génère une couche de résultats, comme un calque posé sur le fond de carte initial.
[196] www.openstreetmap.org (dernière visite le 15 décembre 2012).

Google Earth, les sites ont été enregistrés en un unique fichier kml[197]. Importé dans ArcMap, ce fichier a été ensuite projeté dans le système de coordonnées UTM 36. Nous avons ainsi obtenu un référentiel unique dans lequel il est possible de calculer les distances entre un site et tous les autres de la carte. La procédure est simplement répétée pour chaque site. Après l'obtention des distances, nous avons introduit la notion de poids des sites, car tous n'ont pas la même potentialité d'interaction : deux lieux ont d'autant plus de chance d'interagir, en effet, s'ils sont proches (ce qu'établit le calcul des distances) et s'ils regroupent une masse importante d'activités et de population.

3.- Représentation des réseaux avec un modèle gravitaire

L'organisation spatiale suit deux logiques, la logique hiérarchique et la logique des échanges et des influences qui dépendent de la proximité des sites et des probabilités d'interaction. Pour représenter la deuxième, nous disposons d'un modèle, dit gravitaire. Très utilisé en géographie, on estime qu'il explique 60 à 80 % des interactions observées, selon les types d'échanges et la cohérence de l'espace pris en compte. Nous présentons ici le modèle, puis la détermination des masses indispensable à sa construction, avant d'en venir à sa représentation graphique.

3.1.- Le modèle gravitaire

Le modèle gravitaire est inspiré de la loi de gravitation énoncée par I. Newton (1642-1727) en 1687 et selon laquelle deux corps (*a* et *b*), subissent une attraction selon une force directement proportionnelle à leur masse et inversement proportionnelle au carré de leur distance[198]. Pour P. Garmy, c'est la robustesse et l'expression mathématique simple de la loi qui lui ont valu une si grande longévité dans de nombreux domaines de la recherche, dont la géographie, mais aussi la sociologie, la démographie ou l'économie, pour s'en tenir aux sciences humaines et sociales[199]. Nous nous servons ici de l'adaptation géographique de la loi

[197] *Keyhole Markup Language*. Les fichiers kml contiennent les informations d'un lieu, en trois dimensions : longitude, latitude, altitude.

[198] $F = G\, m_a\, m_b / d^2$, où *F* est la force gravitationnelle, *G* la constante gravitationnelle, *m* la masse des corps et *d* la distance qui les sépare.

[199] GARMY 2012 : 192. C'est l'adaptation de la loi à ces sciences qui a entraîné le changement de nom, *gravitaire* au lieu de *gravitationnel*.

de Newton pour mesurer les interactions entre les sites archéologiques. Nous en donnons ici la formulation suivante, proche du modèle énoncé par I. Newton :

$$I_{ij} = M_i \times M_j \times f(d_{ij})$$

où I_{ij} est l'intensité d'interaction entre les lieux *i* et *j*, M_i et M_j les masses respectives de *i* et *j*, d_{ij} la distance qui sépare *i* et *j*, et *f* la fonction de frein de la distance, égale à $\exp(-ad_{ij}^{\alpha})$[200]. Il s'agit simplement de la formulation mathématique d'une relation que l'on saisit intuitivement, celle entre l'importance des lieux, la distance entre eux et leur niveau d'interaction.

Dans le cadre des études en Languedoc oriental et en Lodévois, les archéologues ont eu recours à une formule similaire pour déterminer ce qu'ils nomment les « interactions potentielles »[201]. Il s'agit d'interactions mutuelles entre des sites qui concernent, selon leur hypothèse, des produits agricoles et artisanaux. En appliquant la formule, ils ont pu voir que les interactions sont très fortes lorsque la distance entre les établissements est de moins de trois heures. Les habitants d'un site peuvent en effet se rendre sur des sites proches dans la journée, en comptant le temps de trajet et quelques heures sur place pour l'échange. À plus de trois heures de distance, les échanges diminuent de moitié et au-delà de cinq heures de trajet, les interactions sont quasiment nulles.

Dans le cadre de notre étude, l'objectif est le même : retracer des réseaux théoriques d'échanges entre des couples de sites afin d'émettre des hypothèses sur l'organisation spatiale des territoires phéniciens. Notre corpus est moins important que celui utilisé dans l'étude du Lodévois ; nous avons toutefois cherché à obtenir le même genre de résultats[202] : identification d'ensemble régionaux, confrontation avec les données historiques, hypothèses pour caractériser les réseaux. Avant cela, nous avons déterminé un poids, ou une masse pour chacun des sites afin de pouvoir mettre en œuvre le modèle.

3.2.- La détermination des masses pour le modèle gravitaire

[200] Les coefficients *a* et *α* ont été déterminés dans GARMY *et al*. 2005b : 6. Nous adoptons les mêmes valeurs ici, avec a=0.03 et α= 3.
[201] GARMY *et al.* 2005b :6.
[202] GARMY *et al.* 2005a : 97-100.

Dans les expériences menées dans le sud de la France, comme dans le Lodévois, le critère déterminant la masse, comme le niveau hiérarchique du site était la surface occupée par les établissements[203], faute d'autres données systématiquement disponibles. Comme il est impossible d'accéder à cette donnée pour tous les sites, et qu'aucun autre critère, seul, ne semblait suffire pour un classement, nous avons choisi de classer l'ensemble des sites grâce à la présence d'une combinaison de descripteurs. Le principe est le même que pour le tableau attributaire : nous notons, en mode binaire, la présence ou l'absence des attributs retenus et décrits plus haut[204]. Nous obtenons ainsi un classement dans lequel les sites les plus « lourds » présentent un score élevé, au contraire des sites les moins importants, dont le score est modeste voire nul[205]. Nous avons également attribué un score aux cœurs des cités, car si l'étude porte sur les établissements des arrière-pays, nous nous intéressons également à leurs relations avec la « capitale » des cités. Pour cette raison, il a fallu inclure Arwad, Byblos, Beyrouth, Saïda et Tyr dans les réseaux.

Nous avons ensuite normalisé l'ensemble des poids des sites. Le poids maximal est fixé à 100 et les autres poids sont exprimés en pourcentage de cette masse maximale[206]. Un problème est apparu avec les sites dont le score est nul. Même avec la normalisation, leur poids est également nul. Or, ce ne sont pas pour autant des sites isolés n'interagissant pas avec les autres. Nous avons donc ajouté un point supplémentaire[207], en considérant que si les sites existent, il est probable qu'ils rentrent dans une dynamique d'échanges avec les autres. Ainsi, le score minimal est de 1 et les masses minimales sont positives et non plus nulles.

Dans un dernier temps, nous avons envisagé un autre aspect des réseaux : l'aspect hiérarchique. Nous avons donc classé les masses des sites en trois ensembles[208], le premier regroupant les sites les plus importants et le dernier les moins importants.

3.3.- Conclusion : la construction des réseaux

[203] Voir note 9. Voir aussi GARMY *et al.* 2005a : 83.
[204] Voir p. 148 *sqq*.
[205] Voir, dans les Annexes, p. 661.
[206] Voir, dans les Annexes, p. 661.

[207] C'est comme si nous avions ajouté au tableau, pour calculer les scores totaux des sites, une colonne « Existence » dans laquelle tous les sites auraient obtenu 1, hormis Akshaph et Sigôn, qui ne sont pas localisés.
[208] Plus un ensemble pour les cités.

Distances et masses des sites ont servi à construire les réseaux sur l'espace phénicien. Le premier point à noter est l'intérêt du modèle gravitaire. La distance seule aboutit à des réseaux éclatés, peu lisibles et stériles en termes d'analyse spatiale. Avec le modèle gravitaire, nous proposons véritablement une logique des échanges en Phénicie[209]. Dans la figure 18, nous avons pris l'exemple de la région d'Arwad. Sur la première carte ne sont représentées que les distances entre les établissements les plus proches. Nous voyons des groupes de sites, isolés les uns des autres. Sur la deuxième carte, en revanche, nous avons fait intervenir le modèle gravitaire. Les établissements forment cette fois un réseau. Ce ne sont plus les distances qui sont représentées, mais les interactions entre les agglomérations du nord de la Phénicie[210].

[209] Voir Figure 18. Réseau des établissements dans la région d'Arwad.
[210] Les réseaux sont commentés dans le détail au Chapitre 5, II. 1 à 3.

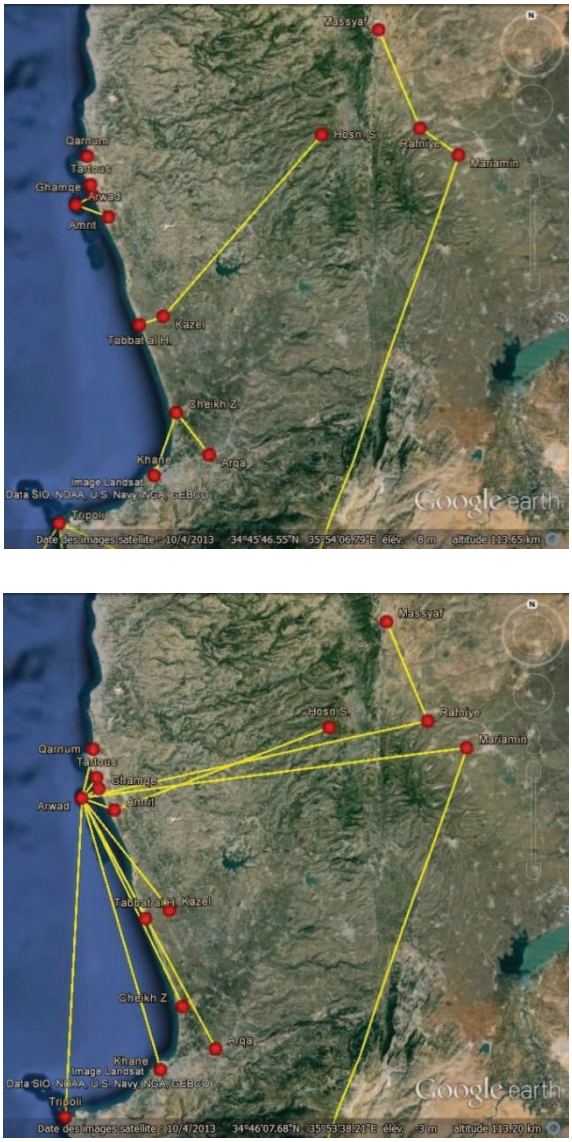

Figure 18. Réseau des établissements dans la région d'Arwad.

Outre le réseau des interactions obtenu grâce à un modèle gravitaire, nous avons également obtenu une carte des interactions hiérarchiques, sur laquelle un site est mis en relation avec le site le plus proche de niveau hiérarchique supérieur. Deux lectures de l'espace phénicien sont donc proposées et confrontées pour tenter de saisir l'espace phénicien hellénistique, dans ses nuances et sa complexité. Le bilan des enseignements tirés du traitement spatial est également à comparer avec celui du traitement typologique que nous avons expliqué auparavant. Dans un dernier temps, il faut également rapprocher les résultats, typologiques et géographiques, des données historiques en notre possession.

En effet, l'ensemble des approches ici a pour but « d'animer la carte des relations entre les lieux de peuplement dans le contexte [d'une société ancienne] où très peu d'informations sur les liens et les échanges (…) sont disponibles. Nous faisons cependant l'hypothèse que ces liens et ces échanges existent sous forme d'interaction »[211], mais la nature et le contenu de cette interaction ne sont pas donnés par le modèle. Nous les déduisons, nous les avançons ou nous les supposons à partir de données archéologiques et historiques. La connaissance de la période et de la société considérée, ici la société phénicienne d'époque hellénistique, est par conséquent indispensable pour analyser les interactions mises en valeur grâce au modèle. Pour cette raison, la partie suivante s'attache à dresser un tableau aussi complet que possible du contexte historique des cités phéniciennes et de leurs arrière-pays en deux temps : le premier est destiné à comprendre le contexte régional, le second s'attache, au contraire, à comprendre les cités d'un point de vue plus local.

[211] GARMY 2012 : 202.

Deuxième Partie
Les cités phéniciennes et leur territoire d'Alexandre à Pompée, essai d'analyse historique

Chapitre 3.- De la Phénicie achéménide à la Phénicie hellénistique : continuités et changements territoriaux et politiques

Figure 19. Grande mosaïque d'Alexandre. Maison du Faune, Pompéi, actuellement exposée au Musée archéologique de Naples.

Le IV^{e} siècle av. J.-C. est une période de changements pour l'ensemble des cités phéniciennes, en particulier dans le domaine politique. Alexandre le Grand et ses successeurs, les Diadoques, succèdent aux Achéménides qui tenaient la Phénicie, le Proche et le Moyen-Orient depuis le VI^{e} siècle. Pendant longtemps, le passage de l'Empire perse à celui d'Alexandre a été interprété comme une rupture entre deux époques, achéménide et hellénistique, qui sous-tendait un schéma de lecture binaire avant/après, correspondant au diptyque historique Perses/Grecs ou, plus encore, Darius III/Alexandre le Grand.

L'opposition entre ces deux figures antithétiques est le sujet d'une mosaïque, le *Combat entre les Grecs et les Perses* (figure 19)[1], découverte en 1830 par A. Bonucci, dans la Maison du Faune à Pompéi[2]. La plupart des historiens y identifient le Macédonien à gauche, personnage jeune et imberbe, à cheval, et le Grand Roi, homme barbu, sur son char à droite. Alors que le premier, blessant un ennemi de sa lance, avance vers la droite, le second semble s'enfuir, sur un char dont l'aurige fouette les chevaux. Darius lui tourne le dos pour faire face aux Grecs et assister à la scène[3].

Il existe plusieurs traditions au sujet de Darius, mais elles s'accordent toutes pour en faire la figure du vaincu, ainsi qu'il est représenté dans la mosaïque de Naples : il fuit au lieu d'affronter l'assaut ennemi, alors que les lances de ses soldats montrent que l'armée est encore en ordre de combat. La représentation codifiée du duel entre les deux rois, largement nourrie de tous les poncifs de l'orientalisme[4], suggèrerait donc l'idée d'un changement dans la domination de l'Asie. Stéréotype du Grand Roi, Darius est assimilé à son Empire, vieux, immobile et croulant, en un mot « oriental »[5]. Face à lui, Alexandre incarne le mouvement, l'énergie et le renouveau venant éveiller l'Asie et l'ouvrir au progrès.

Pendant longtemps ces poncifs ont dominé l'analyse du IV^e^ siècle et de la période hellénistique. Le renouveau des études hellénistiques, parallèle à celui des études achéménides, a permis de substituer à la notion de rupture celles de continuité/changement[6]. Le IV^e^ siècle est relu comme une période de transition. Cette nouvelle perception a permis d'introduire de la nuance dans l'interprétation des données archéologiques et de la complexité

[1] Composition de 5,12 mètres sur 2,71 mètres comprenant une trentaine de personnages et une quinzaine de chevaux. La mosaïque est actuellement conservée au Musée archéologique de Naples, une copie a été installée *in situ* à Pompéi.

[2] Deux ans ont été nécessaires pour dégager complètement cette immense demeure, construite au V^e^ siècle et restaurée à deux reprises au II^e^ siècle.

[3] Dès le XIX^e^ siècle, l'étude de la mosaïque a engendré de nombreux débats sur l'identification des personnages et sur la bataille représentée. L'ensemble des interprétations proposées repose sur la question de l'intention de l'artiste qui aurait choisi de donner une image de Darius positive ou au contraire négative. Les arguments avancés sont cependant fragiles (les sentiments prêtés aux protagonistes, la direction des regards, etc.). Le seul consensus est que l'œuvre s'inspire certainement d'un tableau de la fin du IV^e^ siècle, de Philoxénos d'Érétrie, peint pour Cassandre. La bataille serait celle d'Issos en 333. Toutefois, une autre hypothèse attribue la peinture d'origine à Apelle, peintre également contemporain d'Alexandre et le seul autorisé à faire son portrait (MORENO 2001 : 87-88. Selon l'auteur, la bataille est celle de Gaugamèles en 331). De son côté, P. Briant remarque que la représentation suit un modèle connu, largement diffusé. Voir BRIANT 2003 : 240.

[4] BRIANT 2003 : 112-115. Voir également p. 72.

[5] BRIANT 2003 : 525-528 et 249-257. Les mêmes poncifs s'appliquent aux Parthes à l'époque romaine. Voir aussi p. 114-115. Les auteurs modernes comparent les coutumes perses avec celles des sultans de l'Empire ottoman. P. Briant en conclut qu'il existe bien une catégorie « oriental », transcendant les siècles. Voir également, sur le sujet, l'introduction dans SAID 2005 : 13-42.

[6] BRIANT et JOANNÈS 2006 : 11-15.

dans celle des évènements. Désormais, la réflexion engagée sur la transition et les notions de continuité et de changement a contribué à remettre dans la balance l'ensemble des communautés dirigées par les Achéménides, ces sous-ensembles régionaux formant une véritable mosaïque de peuples, de cultures et de langues dans l'Empire perse.

Dans cette mosaïque prennent place les Phéniciens, mis à contribution comme les autres communautés pendant toute la durée de la domination achéménide. À l'arrivée d'Alexandre en Asie (334/3), les cités phéniciennes fournissent bateaux et rameurs pour la flotte de Darius, leur espace est traversé par l'armée d'Alexandre, Tyr est assiégée. Après la victoire des Macédoniens et l'écroulement de l'Empire achéménide (Darius est assassiné en 330), ces cités intègrent le nouvel empire d'Alexandre puis les royaumes dits hellénistiques des Diadoques.

Les cités phéniciennes s'adaptent donc à différentes situations politiques avec une constante : dans chaque structure, achéménide ou gréco-macédonienne, elles ne sont qu'une composante, parmi d'autres, d'un territoire plus vaste. À ce titre, il convient de s'interroger sur leur statut, juridique, politique et économique, ainsi qu'à leur rapport au pouvoir central. Les deux conditionnent, en effet, un autre rapport, celui qu'elles entretiennent avec leur propre espace, qu'elles utilisent, aménagent et mettent en valeur : leur territoire. Parce que ce dernier subit l'action de différents acteurs, locaux et exogènes, qui s'ajoute aux héritages des périodes précédentes déjà assimilés, la question de la place de la Phénicie dans un ensemble politique plus vaste, perse ou grec, impose de connaître, en premier lieu, ces différents acteurs du IV^{e} siècle que sont les Phéniciens, Darius et les Achéménides, Alexandre et les Diadoques. Tous, en effet, interagissent avec le territoire selon leurs projets, leurs ambitions, leurs stratégies, mais également selon un ensemble de représentations qu'ils ont reçu en patrimoine.

Nous commencerons donc notre analyse de l'espace phénicien, en tant que produit social organisé[7], par la présentation de la structure achéménide à laquelle il s'intègre en tant que province au IV^{e} siècle. Puis nous présenterons Alexandre le Grand, ainsi que son projet, avant d'en venir à la conquête macédonienne, dans ses grandes étapes, et surtout aux réactions

[7] Au sens d'espace géographique, étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction au sens large, c'est-à-dire pour se nourrir et s'abriter, dans toute la complexité des actes sociaux. L'espace comprend alors un ensemble de lieux et l'ensemble de leurs relations. En ce sens l'espace géographique est pluriel et incorpore des héritages, des mémoires « naturelles » et « artificielles », et a des acteurs - les individus, les groupes, les entreprises, les collectivités territoriales, les États - et des lois, des règles d'organisation et de différenciation. Voir BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 193.

qu'elle a engendrées dans les cités phéniciennes. Après la Phénicie, Alexandre se lance en Égypte puis en Babylonie et en Iran, qu'il souhaite également soumettre. Pour soutenir l'énorme effort de guerre que lui demande cette campagne, il met donc à contribution ses nouvelles acquisitions territoriales, en récupérant à son compte la plupart des structures politico-économiques de ses adversaires perses. Il meurt en 323, sans avoir pu consolider son Empire. C'est donc sous les Diadoques, qui se déchirent pour les différentes régions de l'immense legs territorial du Macédonien, qu'apparaissent les principales innovations politiques des royaumes hellénistiques en construction. Il sera donc nécessaire, dans un dernier temps, de s'interroger sur ce même espace phénicien, intégré à un équilibre régional extrêmement différent et confronté à un échiquier politique remanié en profondeur depuis les années 330.

I.- La Phénicie achéménide au IV^e^ siècle av. J.-C.

L'Empire perse n'a jamais été une simple juxtaposition d'éléments préexistants, mais bien un État original, avec des cadres particuliers auxquels les différents peuples soumis ont dû s'adapter. La domination achéménide ne se lit pas toujours aisément sur le terrain, mais elle a laissé des traces, un héritage politique, administratif et judiciaire qui, jusqu'au IV^e^ siècle, constituait le contexte des cités phéniciennes. À cette époque le Grand Roi est Darius III, personnage historique énigmatique, recréé au miroir des sources grecques. Pour comprendre l'environnement des cités phéniciennes, il est nécessaire en premier lieu de rouvrir le dossier de Darius et des cadres institutionnels achéménides auxquels les cités ont dû s'adapter et se conformer.

1.- Darius et son Empire : le contexte achéménide des cités phéniciennes

Darius III est, à partir de 336, le Roi des rois, qui a autorité sur les cités phéniciennes et leurs dirigeants. Tout l'intérêt de commencer par ce personnage est bien de mettre en lumière un acteur dont la représentation devient l'emblème de tous les Grands Rois, orientaux cruels, sanguinaires et amollis par le luxe, mais surtout d'un Empire prétendument déliquescent[8]. La création d'un tel personnage provient des réécritures, dès le IV^e^ siècle, utilisées pour servir un discours pro-macédonien[9] ; la construction de ce stéréotype et sa réception ont pourtant longtemps valu, seules, comme une explication de l'écroulement de l'Empire. Darius reste une figure énigmatique, alors même que la documentation concernant son règne est abondante[10]. Puisque l'on peut affirmer aujourd'hui que les États hellénistiques « n'ont pas été construits sur les ruines de l'Empire achéménide, [mais qu']ils ont élevé leurs fondations sur l'héritage vivant de l'empire de Darius vaincu par Alexandre. »[11], il est nécessaire de revenir sur l'image d'Épinal du Grand Roi et de son Empire avant de se saisir du corpus régional phénicien pour nous éclairer sur ce qu'était la Phénicie achéménide du IV^e^ siècle.

[8] BOSWORTH 1988b : 17.
[9] BOSWORTH 1980 : 30-32. Voir aussi BOSWORTH 1998 : 1-5.
[10] BRIANT 1996 : 715.
[11] BRIANT 2003 : 14.

1.1.- Darius III et ses images

Darius monte sur le trône en 336, après une période trouble de querelles dynastiques suite à la mort d'Artaxerxès III. Il succède à Artaxerxès IV (Arsès), qui n'a régné que deux ans avant d'être assassiné. Les sources classiques se saisissent de l'épisode et s'accordent à dire que Darius III est illégitime, ce qui justifierait sa défaite[12]. P. Briant, grâce à un nouvel examen des sources, propose des arguments convaincants pour montrer la filiation de Darius avec la famille royale et sa légitimité à prétendre au trône[13], et fait finalement de l'arrivée de Darius III au pouvoir un événement banal de l'histoire de l'Empire perse. L'accession au trône d'un membre de la famille royale, même un peu éloigné, après une période de troubles se répète, en effet, presque à chaque épisode de succession. Situé dans la droite lignée de ses prédécesseurs, Darius semble mener, à leur image, une politique conventionnelle.

Différentes traditions s'attachent pourtant à décrire Darius III non comme un simple successeur achéménide, mais comme l'adversaire d'Alexandre et le responsable de l'écroulement de son État. Toutes se rattachent à deux grands courants[14]. Le premier renvoie de Darius l'image d'un homme plein de qualités, mais à qui la fortune a opposé un ennemi exceptionnel. Cette image s'est forgée à partir de l'opinion d'auteurs comme Diodore, Justin, Quinte-Curce et Plutarque, repris ensuite au XIV^{e} siècle par Boccace. Toutefois, en raison de la visée souvent moraliste des ouvrages présentant Darius sous ce jour, si ce dernier n'est pas dénigré en tant qu'homme, il est tout de même dévalué en tant que témoin, voire comme acteur d'une décadence inexorable de l'Empire. Darius et son État étaient destinés à disparaître face à un Alexandre paré de vertus et de qualités[15]. Dans les milieux libéraux anglais, une autre lecture circule. À partir d'Arrien ou des sources arabo-persanes, s'est construit un Darius lâche, incapable de défendre son honneur et celui des Perses. Cette image a été largement reprise par l'historiographie colonialiste européenne[16] qui a, dans le même

[12] BRIANT 2003 : 790-796. Illégitime, il n'aurait alors plus bénéficié de la protection des dieux de l'Empire. Nous retrouvons cette tradition dans des ouvrages contemporains, par exemple LANE FOX 2004 : 19.

[13] Nous retrouvons également cette affirmation dans LANE FOX 2004 : 99.

[14] BOSWORTH et BAYNHAM 2002 : 1-22. L'ensemble des historiens d'Alexandre est présenté dans ces quelques pages.

[15] BRIANT 2003: 85-95. L'auteur y résume les grandes étapes de ce courant historique favorable au dernier Achéménide.

[16] BOSWORTH 2002 : 21-24. L'auteur traite des parallèles entre tous les impérialismes et la façon qu'ils ont de se justifier selon des procédés identiques. Il fait le parallèle entre Alexandre et Cortès en Amérique du Sud au XVI^{e} siècle ; les Européens, de la même manière, récupèrent Alexandre et surtout s'appuient sur les récits de ses conquêtes.

temps, récupéré le personnage d'Alexandre pour en faire un « soldat de la civilisation »[17]. En creux, le personnage de Darius n'était qu'un vaincu.

C'est d'ailleurs la figure du vaincu qui est représentée dans la mosaïque de Naples[18]. Il fuit, ainsi qu'il est décrit dans les textes antiques. Faire-valoir d'Alexandre dans les sources classiques, Darius n'est malheureusement pas mieux connu par les sources achéménides[19]. L'archéologie ne permet guère d'affiner le tableau des années 340-330 : aucune construction ou restauration de monument ou de palais ne peut lui être attribuée[20], alors même que l'embellissement et la monumentalisation des capitales étatiques et satrapiques sont une des activités traditionnelles de tous ses prédécesseurs[21]. La documentation située entre 336 et la chute de l'Empire, dont celle particulièrement riche des *corpora* régionaux[22], révèle cependant que Darius a fait fructifier un État actif et dynamique, même dans les dernières années de son existence.

1.2.- L'Empire achéménide de Darius

Si les historiens ont longtemps soutenu la thèse d'un appauvrissement de l'Empire au fil du temps[23], il s'avère qu'à l'arrivée d'Alexandre, les territoires sous domination perse sont prospères et dynamiques. Si tout est fait pour que le pouvoir central se nourrisse des espaces conquis, l'idéologie royale régule le drainage des richesses vers la Perse, dans l'idée d'assurer les différents revenus dans le temps, grâce à un dialogue constant avec les périphéries : le

[17] BOSWORTH 1998 : 4.
[18] Voir p. 121.
[19] BRIANT 2003 : 19 et 23 (informations sur Darius) et 37-84 (présentation de l'ensemble des sources achéménides en lien avec le Grand Roi).
[20] BRIANT 2003 : 37-39. Il en est de même de son prédécesseur, Artaxerxès IV qui n'a régné que deux ans.
[21] BRIANT 1996 : 177-184.
[22] BRIANT 1996 : 17-18.
[23] Nous trouvons cette idée, pour la Phénicie, dans ELAYI 1990a : 66-68. L'argumentation est paradoxale : le tribut perse aurait grevé l'économie phénicienne et provoqué des « difficultés économiques » n'empêchant pourtant pas un enrichissement parallèle des cités (p. 73-74). Ce résultat serait dû au développement de réponses originales des cités face à leurs difficultés financières. Aucune source phénicienne n'est utilisée ; les textes mis à contribution proviennent d'inscriptions babyloniennes et du livre de Néhémie, alors que l'auteur insiste par ailleurs sur le danger de généraliser des conclusions à partir de sources régionales différentes. P. Briant propose, de son côté, un autre schéma de fonctionnement : l'administration perse aurait, selon lui, veillé à ne pas saigner les provinces afin d'assurer au Grand Roi et à l'État un revenu régulier. Il reconnaît toutefois que la double taxation, royale et communautaire, a certainement gêné le développement des pays. BRIANT 1996 : 820-824 et 829-832. Dans la même idée, voir CAPDETREY 2007 : 18. L'économie royale séleucide, en partie héritée de celle des Perses, y est qualifiée de système d'échanges et de flux, et non pas de système centrifuge ou parasite.

centre ménage ses terres nourricières, écoute les doléances et surtout redistribue[24]. Dans le cas des cités phéniciennes, Sidon s'est très vite remise de la révolte de Tennès, en 351, sur laquelle nous reviendrons[25], et entretient, avant l'arrivée d'Alexandre, de bons rapports avec le pouvoir central. L'inimitié supposée entre les Perses et leurs administrés, qui aurait été particulièrement exacerbée au IV^e^ siècle, repose plus sur une interprétation grecque du ralliement à Alexandre que sur une réalité historique[26].

Au IV^e^ siècle, les cités phéniciennes sont des sujettes du roi achéménide et fournissent régulièrement des biens aux Perses, à commencer par le bois produit dans la région[27]. Elles s'enrichissent par l'exploitation de leur arrière-pays[28], et par le développement de domaines artisanaux spécialisés tels que le tissage, la fabrication de pourpre et de verre et, bien entendu, par le commerce[29]. À l'intérieur du territoire achéménide, le commerce est favorisé par l'entretien d'un important réseau routier reliant les points névralgiques de l'Empire, en particulier les capitales d'État et de satrapies[30], réseau que le pouvoir central contrôle parfaitement[31]. C'est d'ailleurs l'utilisation de ce réseau performant qui permet à Alexandre, lors de la conquête, de pénétrer sans trop de difficulté au cœur même de l'Empire[32]. Ces routes sont également ponctuées de relais et de postes de douanes. Certains documents qui en émanent, ayant trait aux droits prélevés par l'État, attestent le dynamisme des échanges[33].

---

[24] Le système de redistribution est le corollaire indispensable et effectif du système fiscal. De nombreux exemples figurent dans BRIANT 1996 : 324-327 (sur la redistribution des richesses du roi à ses proches et son personnel) ou 511-512 (sur la nouvelle répartition du tribut après la révolte de Ionie pour que les cités ne soient pas étouffées par les taxes royales) ou encore 828-829 (sur l'investissement royal dans la mise en valeur de nouvelles terres, d'après Polybe X, 28.2-4). Voir également p. 415-416 (sur l'impulsion par le centre de dynamiques de production dans des secteurs spécifiques, spécialisés et régionaux – chevaux d'Asie, artisanat fin phénicien, production de luxe égyptienne, etc. – n'ayant rien à voir avec les productions vivrières grâce au système de dons obligatoires exigés par le roi).

[25] Voir p. 211.

[26] BRIANT 1996 : 820-821.

[27] BRIANT 1996 : 733-734.

[28] BRIANT 1996 : 828. L'époque achéménide est celle d'une expansion agricole dans plusieurs régions dont la Syrie. Pour la Palestine, voir STAGER, SCHLOEN et MASTER 2008 : 37-39.Voir également, sur l'opulence des cités, ELAYI 1990 : 73-74.

[29] SARTRE 2001 : 36 (présentation de l'ensemble des recherches sur la Syrie achéménide) et 37-46 (état des lieux au IV^e^ siècle en Syrie du Nord et en Phénicie).

[30] BRIANT 1996 : 369-370, d'après Hérodote V, 52-54. Pour la Phénicie, outre la vallée de la Béqaa, remarquable passage naturel, un important réseau routier est entretenu par Arwad vers l'intérieur des terres afin d'assurer le commerce entre ses ports et l'est de la Syrie. Voir REY-COQUAIS 1974 : 70-76. Il existe un autre itinéraire, du Nord au Sud, matérialisé ultérieurement par la *via maris* romaine, emprunté par exemple par Artaxerxès II et Artaxerxès III, qui partent de Phénicie, passent par la cité de Gaza puis le Sinaï. Diodore XX, 73.3 confirme cet itinéraire (BRIANT 1996 : 672 et 704).

[31] BRIANT 1996 : 377-381 (fonctionnement des *halmi*) et 436-437 (archivage des *halmi*). Les sources classiques concordent tout à fait avec les sources administratives achéménides sur cette question de *halmi*.

[32] BRIANT 1996 : 384-385 et 395-397. Le réseau de communication comprend également les fleuves, utilisés pour le transport des pondéreux par exemple. L'entretien de ce réseau comprend également celui des canaux.

[33] BRIANT 1996 : 397-398.

Bien avant l'époque hellénistique, les Grands Rois ont donc su impulser aux communautés une dynamique de mise en valeur du territoire, aidée par des projets de grande ampleur, comme l'entretien des voies de communication à l'échelle de l'État.

Les Perses ont également quadrillé l'Empire à l'aide de différents marqueurs physiques. Cette présence sur le territoire-même des cités phéniciennes est discrète, car la Phénicie s'est structurée spatialement et politiquement bien avant l'arrivée sur la côte méditerranéenne de Cyrus, fondateur de l'Empire (559-530). Les Grands Rois ont choisi une capitale, à l'intérieur de la province, la satrapie de Transeuphratène : Damas[34]. En Phénicie, c'est très probablement Sidon qui assure le relais de l'autorité satrapique. Les vestiges architectoniques retrouvés sur place font penser que la cité accueille, au moins jusqu'en 350, des ensembles monumentaux de style achéménide[35] et les textes nous informent qu'une résidence satrapique était présente sur le territoire sidonien[36]. Sidon et les autres centres achéménides sont autant de relais du pouvoir et donc les premiers marqueurs de la présence perse. Ils accueillent, de plus, un personnel dévoué au Grand Roi, ainsi que les infrastructures nécessaires à l'exercice du pouvoir. Le paradis, symbole fort de l'autorité du Grand Roi sur les terres conquises[37], fait partie de ces infrastructures. À Sidon, les Achéménides en ont développé un, surtout connu pour la fin tragique qu'il connaît lors de la révolte sidonienne de Tennès des années 350[38]. Actuellement nul n'est en mesure de le situer concrètement sur le territoire de la cité.

---

[34] En Phénicie, ils n'ont pas eu besoin de la fonder, l'espace étant déjà occupé par un grand nombre de cités, déjà organisées et structurées. Voir, sur le sujet des capitales satrapiques, BRIANT 1996 : 177-182.

[35] Outre la résidence satrapique, Sidon a vu se construire des podiums monumentaux, comme celui qui a été retrouvé au sanctuaire d'Echmoun, réalisés sur le modèle des terrasses de Pasargades et Persépolis, afin de marquer dans l'espace la domination politique et religieuse du Grand Roi ou des dynastes locaux qui lui sont loyaux. Sur ce sujet voir APICELLA 2005 : 370. Voir également STUCKY et MATHYS 2000 :128-142 (sur les réalisations architecturales dans le sanctuaire à la période perse) et la grande synthèse sur le sanctuaire d'Echmoun : STUCKY 2005.

[36] Voir note 34. Diodore XVI, 41-45, raconte la révolte des cités phéniciennes et mentionne les différents lieux du pouvoir perse en Phénicie, particulièrement à Sidon. www.beirutnationalmuseum.com/collection-fer.htm (dernière consultation le 20 juin 2012) : le site du musée national, montre les chapiteaux de style iranien trouvés à Sidon. Une reconstitution d'une colonne de style perse est proposée dans LIPIŃSKI 1992: 340. Voir également CLERMONT-GANNEAU 1920 : 405-408 (découverte des chapiteaux en 1900), POTTIER 1920 : 287-317, CONTENAU 1923 : 261-281 ainsi que KRINGS 1995 : 120 et plus récemment STUCKY et MATHYS 2000 : 123-128 (résultats des différentes fouilles archéologiques).

[37] Le paradis, ou *paradeisos*, est une sorte de réserve naturelle, comprenant une faune et une flore très variée. Loin d'être un simple jardin, il remplit des fonctions politiques et idéologiques certaines. Voir BRIANT 1996 : 456-458 et 244-252 (sur le concept du « roi-jardinier », développé par la royauté achéménide, prônant l'importance de la prospérité de la terre et des travaux agricoles, socle de la bonne santé de l'Empire).

[38] Voir p. 210.

En plus de l'administration et des symboles du pouvoir perse, la domination achéménide se concrétise par une présence militaire, importante en Phénicie. Les cités occupant déjà l'espace disponible, les Perses n'ont pas eu besoin de fonder des villes-forteresses pour contrôler le territoire environnant, comme ils l'ont fait dans d'autres parties de l'Empire où la densité des communautés est moins forte[39]. Ils ont pourtant construit quelques ouvrages fortifiés destinés à quadriller ce territoire stratégique et à surveiller la voie littorale et les côtes[40]. Des troupes sont présentes à Tripoli, Sidon, Tyr et Akko, ce qui suppose l'implantation d'infrastructures diverses et adaptées[41]. Il ne faut pas non plus négliger les chantiers navals militaires qui emploient la main d'œuvre des cités et produisent les navires de la flotte achéménide, dans le cadre des contributions obligatoires imposées par le Grand Roi[42]. Ils sont encore en fonction, dans les années 350, lors de la campagne d'Égypte d'Artaxerxès III, puis lors de la conquête macédonienne.

La Phénicie n'a pas échappé au maillage du territoire achéménide, à l'œuvre dans l'ensemble de l'Empire, élément d'harmonisation et d'unification de l'espace étatique. Bien que relativement discrète dans la région, en raison d'une occupation humaine déjà dense, la présence perse n'en est pas moins efficiente : le territoire phénicien est quadrillé, surveillé et contrôlé par les Perses, politiquement, administrativement et militairement. Les cités se sont donc fondues dans la structure d'ensemble achéménide, en adoptant différents éléments exogènes qui ont modifié leur espace, en interférant dans les réseaux et dans les relations entre les lieux traditionnels. En tant que cellules de l'État perse, elles ont également un statut juridique achéménide et sont régies par des lois étatiques globales. Pourtant, les Grands Rois laissent parallèlement, aux rois phéniciens, la gestion de la politique interne, des structures sociales et religieuses, de l'exploitation des terres des cités. Le statut des cités, à la fois autonomes et assujetties, pose donc la question des moyens dont disposent les Achéménides pour faire respecter leur autorité. Il invite à s'interroger sur la manière dont les Phéniciens

[39] BRIANT 1982 : 175-225 et en particulier 189-213, sur le rôle de l'armée dans la structuration de l'espace rural ; voir également BRIANT 1996 : 387-389 (sur le rôle des « portes »).

[40] Baniyas, Byblos et Mevorakh font sans doute partie de ce réseau. La zone est stratégique à plusieurs titres : elle est un des principaux passages vers l'Égypte, tumultueuse, elle est proche de Chypre, contrôlée par les Perses dans le cadre de leur politique méditerranéenne et elle est enfin une région économiquement intéressante.

[41] BRIANT 1996 : 817-818. Des casernes et arsenaux sont mentionnés à Tripoli lors de l'épisode du rembarquement des mercenaires de Darius III qui les brûlent pour qu'ils ne profitent pas à Alexandre. Pour Sidon voir ELAYI 1989. Pour Tyr et Akko, autres bases de départ pour les expéditions égyptiennes, voir SARTRE 2001 : 45.

[42] BRIANT 1996 : 417 et 734.

parviennent à prendre possession d'un espace qui leur est en quelque sorte confisqué par le Grand Roi.

2.- Les cités phéniciennes, entre autonomie et sujétion

La qualification de communauté tributaire autonome peut paraître paradoxale, pourtant il s'agit du statut des cités phéniciennes pendant toute la domination achéménide. L'exploitation de leur territoire, bien qu'à leur charge, est contrôlée par les Perses grâce à la voie tributaire ; l'organisation interne des cités incombe aux Phéniciens, mais elle ne doit pas entraver les règles de l'Empire. Dans chaque domaine, juridique, politique ou économique, les cités phéniciennes disposent d'un espace de liberté plus ou moins grand tout en devant rendre des comptes aux Perses, par l'intermédiaire de leur roi.

2.1.- Les questions de territoire

Au IV^e^ siècle, les cités phéniciennes sont, depuis plus de deux siècles, des communautés tributaires achéménides. Elles appartiennent à l'espace conquis nommé *būmi*[43] en perse, c'est-à-dire à l'espace relevant entièrement de l'autorité royale. Ce qui n'est pas *būmi* est une terre ennemie. D'un point de vue administratif, la Phénicie appartient aux pays dits d'Ebir Nahī, littéralement « au-delà du fleuve », c'est-à-dire à la Transeuphratène[44]. Il s'agit de l'une des premières satrapies[45] créées par Cambyse (530-522), liée initialement à la Babylonie avant de constituer, depuis le IV^e^ siècle au moins, une satrapie à part entière, plus facilement administrable[46] et qui correspond, globalement, à ce qu'Hérodote appelle le cinquième nome, qui s'étend de Posideion (Ras el-Bassit) à l'Égypte[47]. La Phénicie est ainsi politiquement coupée de cette dernière qui traditionnellement exerçait sur elle une certaine

[43] BRIANT 1996 : 427.
[44] BRIANT 1996 : 59.
[45] Hérodote III, 89, traduit dans BRIANT 1996 : 75. Les satrapies sont la transcription d'un vocable perse désignant les divisions territoriales, également appelées, selon les sources, « province » ou « pays ».
[46] Il existe plusieurs inscriptions dites *listes d'empire*, essentiellement datées du règne de Darius I^er^ (522-486), qui mentionnent entre vingt-trois et vingt-neuf pays. Les noms et l'ordre des provinces varient selon la teneur du message de l'inscription, car ce ne sont pas des archives administratives, mais des textes à valeur politique et idéologique, ce qui laisse souvent bien des interrogations sur les redécoupages administratifs. Voir BRIANT 1996 : 185-186. Le cas de la Transeuphratène est complexe et ses rapports avec la Babylonie ne sont pas connus avec précision (en termes de hiérarchie et de relations administratives). BRIANT 1996 : 503.
[47] Hérodote III, 91, analysé dans BRIANT 1996 : 503.

influence sans que cette césure ne touche d'autres domaines, comme le culturel ou le religieux[48]. La Phénicie appartient, en outre, à une *medinah*, division plus petite de la satrapie, et peut-être à une chiliarchie, une division militaire de l'espace impérial dont nous ne trouvons toutefois pas trace dans l'espace des cités[49].

Selon la conception antique, la conquête de terres donne au vainqueur un statut particulier, celui de propriétaire, avec des possibilités presque illimitées[50] ; dans l'Empire achéménide, l'espace conquis (*būmi*) possède, en théorie, le statut de terre royale, y compris les petites cités phéniciennes autonomes. Précisons, toutefois, que les possessions du Grand Roi peuvent lui appartenir de deux manières : elles peuvent être *būmi* et, dans ce cas, elles appartiennent au Grand Roi en tant que chef d'État, transmises à sa mort à ses successeurs comme se transmettent l'administration, les armées, les trésors ; ou bien elles sont dites terres royales au sens de possession personnelle, et chaque roi en dispose comme tout propriétaire terrien. Cependant, comme il n'existe pas, sous l'Empire perse, de code de lois universel ou d'appareil politique strictement établi, chargé de régler ces questions, il est probable que les deux se confondent[51].

Ainsi, les cités-royaumes phéniciennes sont propriété du Grand Roi, en tant que chef d'État, et tributaires, puisque l'espace conquis doit nourrir le vainqueur. L'État perse leur a cependant concédé l'autonomie, c'est-à-dire la liberté d'organisation politique et d'administration internes, et a entériné leur territoire et ses frontières. Les Perses, en laissant autonomes Sidon et ses voisines, servent avant tout leurs intérêts : les communautés[52], ces groupes humains structurés politiquement et associés au territoire dans lequel ils vivent et se

[48] LIPIŃSKI 1992 : 146-147 (« Égypte »).
[49] BRIANT 1996 : 423-424.
[50] BRIANT 1996 : 78-79 et 843 et 876. Dans les deux cas (la conquête de Cyrus et la conquête d'Alexandre) le nouveau maître du territoire prend soin de faire lever un tribut, d'occuper les lieux qui lui appartiennent désormais sans condition. Cette attitude relève de ce que l'on nomme le « droit de la lance ». Voir également BAKER 2003 : 384. Voir aussi VIRGILIO 2003 : 44. L'auteur parle de la « terra conquistata con la lancia ». À l'époque hellénistique ce droit de posséder la terre conquise est réinterprété selon un épisode rapporté par Diodore XVII, 17.2 : c'est Alexandre qui aurait jeté sa lance à terre préfigurant la conquête de l'Asie qui serait ainsi à l'origine du droit de la lance.
[51] BRIANT 1996 : 429-431. L'Empire perse fonctionne sur ce point comme l'Empire romain. Comme la frontière entre *būmi* et terres royales est poreuse, les gains tirés des secondes peuvent venir enrichir les trésors appartenant à l'Empire et inversement le roi se sert probablement dans les revenus de ce dernier. Voir aussi p. 480-481 : les archives de Persépolis font état d'une maison royale et de maisons princières, *a priori* non rattachées à l'administration générale.
[52] BRIANT 1996 : 88 et 404. « Communauté » est un terme générique, synonyme de l'*ethnos* des sources grecques et de *dahyu* dans les sources perses. Ce vocable rassemble les cités, les petits royaumes et les peuples (comme les nomades d'Arabie) précédant l'établissement de l'Empire et reconnus par les Achéménides. L'ensemble de ces communautés figure dans les listes d'empire. Voir note 45.

reproduisent, forment des circonscriptions tributaires où les sujets se chargent eux-mêmes de maintenir l'ordre ainsi que de percevoir et de transmettre les taxes au satrape puis au Grand Roi, grâce à leurs structures socio-politiques traditionnelles. Se posent alors deux questions : comment Phéniciens et Perses peuvent-ils prétendre en même temps au statut de propriétaire du territoire des cités ? Et qu'entendre par « terre royale », lorsque le terme est appliqué au paradis de Sidon ou à d'autres espaces bien délimités[53] ?

Dans les faits, le Grand Roi, bien qu'il s'approprie tout l'Empire, ne considère pas toutes les terres comme son bien personnel. Plutôt que de confisquer des terres, il préfère y exercer son autorité par le biais de l'économie tributaire, instrument de pouvoir aussi bien économique que politique[54]. L'Empire est donc, tout entier, terre royale, et le roi concède l'usufruit de certaines parties à des sujets de son choix[55]. Cet état de fait apparemment complexe s'explique par le caractère de révocabilité, dont toute propriété terrienne semble frappée. Dans la grande majorité des cas, le Grand Roi n'ayant aucun intérêt à confisquer la terre, son droit reste un droit théorique. Cependant, il n'hésite pas à en user face à une population révoltée, une communauté infidèle[56]. Par exemple, il attribue, au profit de Sidon et de Tyr, des territoires palestiniens. Ces territoires ont été pris sur la terre royale, puisque le royaume de Juda a chu et que l'espace correspondant est directement administré, à partir du VI^{e} siècle, par l'autorité achéménide. Inversement, au moment de la révolte de Tennès, ces territoires ont peut-être été enlevés à Sidon[57]. Certains émettent même l'hypothèse d'une réattribution de ces derniers à la cité rivale, Tyr.

---

[53] BRIANT 1996 : 430-431. Les textes hellénistiques mentionnent, en effet, la *chôra basilikè*, qui correspond à l'espace des paradis et à certains domaines. Il ne faut pas confondre avec le terme de *tagē*, qui désigne un autre statut, et dont nous n'avons aucune trace en Phénicie, à part peut-être quelques mentions faites à propos des forêts du Liban. La *tagē*, « terre de la couronne » (p. 431), et mentionnée essentiellement dans les *Économiques* du Pseudo Aristote (II, 1.3), serait un lot donné en concession dont le bénéficiaire serait le roi lui-même.

[54] BRIANT 1996 : 399-433.

[55] BRIANT 1996 : 429. Ces lots sont nommés, selon les sources, *dôrea*, *dāšna* (et *nidintu Šarri* quand ils sont destinés à la famille royale). Ces dons sont à tout moment révocables et le roi y exerce son droit de propriété, par exemple le prélèvement des impôts. À l'époque des Séleucides, ce principe de don, pris sur la terre royale existe toujours. Le cas du sanctuaire de Baetocécé en est un bon exemple. Autrefois concédé à un certain « Démétrios, fils de Démétrios, lui-même fils de Mnaséas, habitant à Tourgôna » (*IGLS* VII, traduction de J.-P. Rey-Coquais, cité par SARTRE 2001 : 170), le village à côté du sanctuaire change de bénéficiaire et est attribué à ce dernier. Le roi a donc distribué un lot - le village - pris sur sa terre à un bénéficiaire qu'il a jugé méritant.

[56] BRIANT 1996 : 431.

[57] Voir p. 211. La révolte a lieu entre 351 (échec militaire perse d'Artaxerxès III) et 346 (envoi de prisonniers sidoniens au palais royal de Babylone, fragment de chronique babylonienne, *ABC* n°9, p. 114). Elle est relatée par Diodore XVI, 40-45. Une analyse de la révolte est proposée dans BRIANT 1996 : 701-704.

Ces catégories (*būmi*, terre royale, communautés reconnues) ont des frontières parfois poreuses. Quoiqu'il en soit, les cités de Phénicie ont été enregistrées et intégrées dans les catégories administratives par les Achéménides. Avant tout sujettes du roi, elles lui doivent un tribut annuel, fixé pour chaque satrapie, puis réparti entre les différents tributaires de la satrapie. Les Phéniciens s'acquittent également de dons, prévus par le système tributaire achéménide, qui, malgré leur nom, sont obligatoires et consistent souvent en des spécialités locales. Ces deux types d'impôt ne sont cependant que « la partie émergée de l'iceberg »[58]. L'édifice fiscal achéménide repose également sur de multiples taxes, droits de douanes[59] – sans doute particulièrement importants dans les cités, plaques tournantes commerciales – ainsi que sur des contributions humaines : les cités doivent ainsi fournir une force de travail pour l'entretien des domaines royaux du Liban (l'abattage des cèdres par exemple)[60] et une participation à l'effort de guerre, traduit dans les cités – et les espaces côtiers plus généralement – par l'engagement d'une main d'œuvre locale pour construire les bateaux et fournir des contingents de rameurs[61]. Les Phéniciens sont ainsi soumis à un système tributaire exogène cohérent et développé, qui vise à enrichir les Perses par de faibles ponctions sur tous les produits et domaines d'activités des sujets.

Reconnaître un certain drainage des richesses de l'Empire vers son cœur perse n'équivaut cependant pas à nier le dialogue permanent entre le centre et ses périphéries. L'image de l'Empire vampire[62] a perdu sa validité. La prospérité des cités phéniciennes au IV^{e} siècle paraît aller dans ce sens[63]. Ayant gardé leurs terroirs traditionnels, elles ont su les mettre à profit pour satisfaire les demandes du Grand Roi et en même temps développer leur économie. Le fait que les cités ne possèdent pas concrètement leurs terres se devine dans la réquisition de certaines forêts du Mont Liban et dans la création d'un *paradeisos* aux environs de Sidon. Faute de données supplémentaires, nous ignorons si la création de tels domaines signifie que certaines cités ont été privées d'une partie de leur territoire au profit du Grand

[58] BRIANT 1996 : 417, reprenant une citation de R. Descat.
[59] BRIANT 1996 : 397-398 sur les droits de douanes (analyse d'*Esd*. 4, 20) et 411-412 (sur la taxation des mines et la diversité des taxes existant pendant la période achéménide).
[60] Pour l'existence des domaines royaux dans la région voir *Ne.* 2, 8. Pour leur exploitation par les Perses, BRIANT 1996 : 433.
[61] BRIANT 1996 : 416-417.
[62] Voir p. 202.
[63] SARTRE 2001 : 181 et 736-737 (état de la sylviculture hellénistique et romaine) ; 216-222 (exploitation agricole hellénistique) et 760-766 (exploitation agricole romaine). Bien que le bilan concerne des époques postérieures, un certain nombre d'éléments peuvent aussi se rapporter à la fin de l'époque achéménide. Pour la Philistie, voir STAGER, SCHLOEN et MASTER 2008 : 56-57.

Roi. Les terres en Palestine que ce dernier accorde à Sidon sont peut-être une contrepartie à l'amputation préalable de son territoire pour y installer le paradis.

2.2.- Les cités phéniciennes et le pouvoir perse

L'entrée pacifique des cités phéniciennes dans le giron perse dès le VI^e^ siècle[64] ne fait l'objet que d'une brève mention chez Hérodote[65]. Ces cités-royaumes n'apparaissent ensuite que ponctuellement dans la documentation relative à l'Empire achéménide. Elles sont surtout mentionnées dans les récits de guerre, et notamment les Guerres médiques, au cours desquelles leur flotte occupe le premier rang des forces maritimes achéménides[66]. Leur entente avec le pouvoir central est même soulignée à différentes reprises par les textes et confirmée par une inscription phénicienne[67]. Toutefois, au IV^e^ siècle, l'épisode de la révolte de Tennès, relaté par Diodore, semble contredire cette affirmation[68]. Unique mention d'un désaccord entre le pouvoir perse et les cités, ce texte est présenté comme une preuve de l'animosité des sujets envers leurs dirigeants, annonçant le ralliement des cités phéniciennes à Alexandre en 333.

En substance, en 351, Artaxerxès III récemment – et difficilement – monté sur le trône[69], prépare une opération militaire d'envergure contre le pharaon sécessionniste

---

[64] La soumission spontanée de la région est tout à fait plausible, car les cités ont certainement appris la reddition de Babylone devant Cyrus (en 539) et devant la détermination perse, elles ont probablement préféré prendre les devants, comme elles l'avaient fait avec les Assyriens, et reconnaître les nouveaux maîtres achéménides afin de préserver leurs intérêts (une certaine autonomie politique, une liberté dans l'administration de leur économie et de leurs activités commerciales, etc.). Cette attitude leur a valu des retombées positives, à la seule condition de verser un tribut. Sur ce point voir LIPIŃSKI 1992 : 46 (« Assyrie »).

[65] Hérodote III, 19 : racontant la construction de la première flotte impériale par Cambyse pour mener sa campagne d'Égypte, il cite la participation des Phéniciens. Ces derniers ont eu des contacts avec les Perses avant 525, mais nous ignorons tout des modalités de ces derniers. Voir *Esd*. 3, 7 traduit, puis analysé, dans BRIANT 1996 : 59. Le livre d'Esdras ne mentionne concrètement qu'un échange qui peut être un accord commercial comme une volonté de ne pas contrarier la nouvelle puissance régionale. En revanche, à partir du moment où les cités levantines participent à une réalisation perse (la flotte), nous pouvons supposer que leur contribution entre déjà dans le cadre du tribut et des levées militaires (fixés ensuite par écrit par Darius I^er^). L'ensemble de ces contributions et dons dus au Grand Roi est listé dans BRIANT 1996 : 406-417.

[66] Hérodote VII, 44 (victoire de Sidon lors d'une course nautique organisée par Xerxès), 89 (le contingent de navires le plus important de la flotte de guerre), 96 (les bateaux sidoniens considérés comme les meilleurs), 97 (l'importance des rois de Sidon, Tyr et Arwad dans la hiérarchie militaire). Voir également Diodore XVI, 79.8 (sur la place particulière accordée à la flotte phénicienne dans le dispositif stratégique des Perses).

[67] Il s'agit de l'inscription d'Eshmunazor (*CIS* I,3=*KAI* 14). Transcription et traduction complète dans ELAYI 1989 : 38-40. Est mentionné un important don de terres au roi défunt par le Grand Roi. À la même époque Tyr étend également son emprise politique en Palestine, avec le consentement évident des Perses.

[68] Diodore XVI, 41-45. La révolte n'est mentionnée que chez cet auteur et chez Isocrate, *Philippe* 102-103.

[69] Artaxerxès III monte sur le trône après une querelle dynastique importante et hérite de plusieurs problèmes, tels des troubles en Asie Mineure qu'il doit pacifiée aussitôt après son avènement, mais surtout la sécession

Nectanébo. Une révolte phénicienne éclate alors, suivie par celle des cités chypriotes, empêchant le Grand Roi d'accéder à ses bases militaires. À l'origine, c'est Sidon qui aurait convaincu les autres cités de prendre les armes. Elle ouvre le conflit en détruisant les symboles de l'autorité perse en Phénicie (paradis, réserves de fourrage de l'armée) et en assassinant des représentants perses[70]. Les neufs rois chypriotes se déclarent alors indépendants[71]. Artaxerxès envoie ses représentants pacifier la région[72], mais ils échouent face à Tennès, roi de Sidon[73]. Le Grand Roi intervient alors en personne, mais Tennès, avec la complicité du chef de ses mercenaires, refuse le combat, par peur, et trahit les Sidoniens. Il en envoie cent au roi achéménide et lui ouvre les portes de la cité. Pris de panique, les Sidoniens préfèrent se suicider et brûler leurs maisons plutôt que d'affronter l'armée perse. Tennès est finalement mis à mort et un autre roi sidonien est nommé par les Perses. Les autres cités, terrorisées, se rendent, tout comme les Chypriotes[74]. Le Grand Roi repart aussitôt en Égypte, qu'il ramène également dans le giron perse.

L'unique clé de lecture souvent avancée pour interpréter cet épisode est le mécontentement phénicien face à la taxation de guerre impériale[75,] mais elle ne tient pas face à une analyse précise des faits[76]. Cet épisode, relativement isolé, ne saurait être une preuve du changement d'attitude des Phéniciens envers les Perses au IV^{e} siècle. Il serait nécessaire de mieux connaître le contexte régional de la révolte pour la comprendre, mais les documents sont peu nombreux et volontiers contradictoires[77]. En dépit du texte de Diodore, il semble bien

---

de la province égyptienne qui est restée indépendante malgré plusieurs tentatives pour la reconquérir. Voir BRIANT 1996 : 699-700. L'auteur fait la compilation des sources antiques qui racontent la succession d'Artaxerxès II, notamment Justin X.

[70] Diodore XVI, 41.

[71] Diodore XVI, 42.3-4.

[72] BRIANT 1996 : 76-77 et 352 (sur le rôle du satrape). La première réponse d'Artaxerxès III, l'envoi de ses représentants est tout à fait conforme à l'habitude, le Grand Roi ne pouvant être sur tous les fronts à la fois.

[73] Diodore XVI, 42.1-2.

[74] Diodore XVI, 43-45.6 pour les événements phéniciens et 46.1-3 pour la reddition chypriote.

[75] ELAYI 1990a : 67-68. Voir également BONDÌ 1995 : 45.

[76] BRIANT 1996 : 702-704. L'auteur résume ainsi la situation : depuis Cambyse, Sidon est mise régulièrement à contribution, sans protestation ni conflit. La révolte est également qualifiée de « phénicienne », alors qu'aucune autre cité n'est mentionnée. Les troubles ne sont-ils pas plutôt des problèmes entre Sidon et les Achéménides ? Ou encore des querelles internes à la cité sidonienne opposant une faction qui refuse l'effort de guerre au gouvernement qui sollicite très certainement l'ensemble de ses habitants ? Cela expliquerait le comportement de Tennès. Personne ne pouvait ignorer à cette date, et surtout pas le roi, les conséquences du saccage des symboles de l'autorité perse. La peur de Tennès, en outre, comme s'il découvrait seulement lors de la venue d'Artaxerxès III le déséquilibre des forces en présence, est inexplicable puisque Sidon sert régulièrement de base militaire pour les opérations égyptiennes des Grands Rois.

[77] BRIANT 1996 : 704.

que les rapports soient restés cordiaux avant 333, comme en témoignent d'autres sources[78]. Ce seul texte ne peut, au final, objectivement servir d'appui pour décrire l'animosité qui aurait favorisé, en 333, la victoire d'Alexandre sur Darius[79]. Le prisme des sources classiques biaise notre appréciation et ne fournit très probablement qu'une vision partielle de ce que furent les événements des années 350.

Parce qu'au IV^e^ siècle, les cités phéniciennes entretiennent des rapports globalement cordiaux avec les Perses, ces derniers les laissent s'administrer à leur convenance. Nous nous interrogeons donc sur les modalités de cette autonomie qui s'exprime dans différents domaines. L'un d'eux est le commerce extérieur. Parmi leurs partenaires commerciaux, les Phéniciens comptent en effet les Grecs, que les Perses affrontent régulièrement à cette période comme au siècle précédent. Pourtant, cela ne semble nullement constituer un affront aux Achéménides, mais bien plutôt faire partie d'un système de relations complexes en Méditerranée orientale, tantôt conflictuelles, tantôt pacifiques.

2.3.- L'autonomie des cités phéniciennes

L'autonomie des cités phéniciennes se traduit tout d'abord dans le domaine politique : les Phéniciens ont pu conserver leur mode de gouvernance local. Au IV^e^ siècle, chaque cité est donc dirigée par un roi[80], figure politique à la fois traditionnelle en Phénicie, et dotée d'une nouvelle responsabilité depuis le VI^e^ siècle. Le roi doit, en effet, représenter sa cité auprès du Grand Roi et faire le lien entre la population et son organisation traditionnelle, d'une part, et le centre achéménide et ses exigences, d'autre part[81]. Les rois phéniciens ont, en outre, gardé des prérogatives traditionnelles, dans les domaines religieux, économique, juridique ainsi dans le domaine militaire, où ils ont conservé le statut de chef des troupes et de la flotte. Les rois restent, cependant, sous le commandement des Achéménides qui décident

[78] Arrien II, 20.1-3. D'autre part, chez Diodore (XVII, 47.1) et Quinte-Curce (IV, 1.36) , nous pouvons lire que Straton II, roi de Sidon est parfaitement loyal à la cause perse.

[79] BRIANT 1996 : 829-832. L'auteur s'oppose à une tradition représentée par OLMSTEAD 1948, DESCAT 1985 : 97-112, TUPLIN 1987 : 140-145 et NIXON et PRICE 1992 : 177-178. Cette tradition affirme que le tribut perse était démesuré, mais cela repose souvent sur une comparaison implicite avec celui prélevé par Athènes dans sa ligue. Ce tribut, trop lourd, aurait nourri l'animosité des sujets achéménides qui auraient alors accueilli Alexandre en libérateur. Toute la démonstration s'appuie également sur la littérature classique valorisant l'image d'Alexandre et sur celle, européenne, moderne et colonialiste qui s'inscrit dans une continuité.

[80] BONDÌ 1995 : 291 et YON 1995 : 562.

[81] ELAYI 1990a : 63.

des choix tactiques et stratégiques. Contrairement à ce qu'ont pu interpréter les Anciens, les rois phéniciens n'ont donc jamais été des amiraux[82].

Dans la cité, le pouvoir du roi serait limité par celui d'assemblées, qui pourraient être une réalité institutionnelle des cités phéniciennes au moins depuis le début de l'âge du Fer[83]. Une inscription tyrienne mentionnant un certain *'bdb'l* remplissant la fonction de *rb m't*, c'est-à-dire, « chef des Cent »[84], est un des éléments avancés pour prouver l'existence d'assemblées dans les cités. Des débats existent pour déterminer leur nature exacte, mais les spécialistes estiment en général qu'il s'agirait d'organes plus ou moins représentatifs, ayant vocation à exprimer une volonté collective, selon des méthodes et des critères « ne rentrant pas nécessairement dans les modes de division traditionnelle des prérogatives institutionnelles »[85]. Des conseils et assemblées sont évoqués tout au long des siècles dits phéniciens[86], mais aussi chez des auteurs grecs et romains qui interprètent nécessairement les données selon leur propre contexte culturel et politique[87]. Au IV^{e} siècle, ce type d'organisation aurait progressivement gagné en puissance. Cette hypothèse est déduite du fait qu'à l'arrivée d'Alexandre, ce sont des groupes de citoyens qui décident de lui ouvrir les portes des cités, alors que les souverains sont encore avec le Grand Roi perse[88]. Rappelons toutefois que l'organisation des cités phéniciennes, si elle a été laissée aux mains de ses habitants, nous est encore bien méconnue, s'agissant, en particulier, de la répartition des charges ou de la prise des décisions.

Le cas de la politique extérieure des cités n'est pas plus simple. On pourrait penser que les Achéménides dictent les règles, nomment les alliés et les ennemis. Il semble pourtant que les cités disposent d'une certaine marge d'autonomie. Par exemple, un décret honorifique athénien remercie le roi de Sidon, Straton, d'avoir « veillé à ce que les ambassadeurs envoyés par le peuple auprès du roi aient des conditions de voyage aussi bonnes que possibles »[89]. Ce décret, outre le fait qu'il atteste les bonnes relations entre les deux cités, fait allusion à l'aide

[82] APICELLA 2002 : 27 ainsi que BRIANT 1996 : 506.
[83] BONDÌ 1995 : 292. Le fait que le roi convoque son assemblée laisse penser que son pouvoir n'est pas encore limité par cette dernière.
[84] *RÉS* 1502.
[85] BONDÌ 1995 : 294.
[86] *ANET*^{3} : 533-534. La traduction vient de S. F. BONDÌ 1995 : 294.
[87] Diodore XVI, 45.1 ; Quinte-Curce IV, 1.15 et Arrien II, 15.6 et 16.7. Sur l'interprétation des faits selon des éléments familiers, voir BOSWORTH 1998 : 84-97.
[88] Pour l'époque hellénistique, voir Arrien II, 13.7-8, Diodore XVII, 40.2 et Quinte-Curce IV, 1.15 pour la reddition d'Arwad et de Byblos et Quinte-Curce, IV, 1.16 pour celle de Sidon.
[89] TOD 1968 : n°139. La traduction est donnée dans BRIANT 1996 : 381.

apportée par Straton aux ambassadeurs pour emprunter le réseau routier achéménide, contrôlé de très près par l'administration satrapique, par le biais d'autorisations, nommées *halmi*[90]. Ainsi, une cité phénicienne peut prendre une décision vis-à-vis d'une ambassade étrangère alors même que le Grand Roi mène sa propre ligne politique avec la cité d'origine de l'ambassade[91]. Il s'agit donc de jouer, pour les cités comme Sidon, un jeu diplomatique subtil, au service de leurs intérêts particuliers tout en respectant des règles plus générales émanant du pouvoir central perse.

Ce même jeu subtil se retrouve dans le domaine commercial, où la logique des réseaux régionaux peut l'emporter sur celle de la politique en Méditerranée orientale[92], grâce à la marge de manœuvre laissée à ces petites entités, les communautés, par l'Empire perse[93]. Ainsi, au IV^{e} siècle, l'ensemble de la côte phénicienne entretient des rapports étroits avec la Grèce que nous pouvons esquisser grâce au matériel archéologique trouvé au Levant[94]. L'image est évidemment très partielle, puisqu'il est impossible d'évaluer les flux des produits périssables, ou le volume total des biens échangés[95]. L'Attique apparaît comme un partenaire privilégié, dont les productions sont diffusées dans un nombre de sites archéologiques phéniciens toujours plus grand, jusqu'à la veille de la conquête. Ces productions sont uniquement de la céramique de table, de service, celle qui est montrée[96]. En parallèle, ont lieu des importations de matières premières comme le marbre, utilisé pour la réalisation de sculptures et notamment de sarcophages sculptés, retrouvés en nombre à Sidon[97]. Ces œuvres nous permettent de comprendre la solidité de ces réseaux d'échanges, qui ne se cantonnent pas à l'objet ou au matériau, mais qui deviennent également des réseaux d'influence artistique[98] et de transmission technique[99].

---

[90] Voir note 31.

[91] BRIANT 1996 : 668 et 677-678. Le Grand Roi et les cités grecques, d'Athènes et de Sparte en particulier, font parties d'alliances éphémères et mouvantes de la fin du V^{e} siècle au début du IV^{e} siècle.

[92] ELAYI 1988 : 20.

[93] La guerre interrompt toutefois les échanges, en témoigne le registre douanier égyptien de 475 qui interdit aux navires grecs l'accès des ports égyptiens, sauf à ceux en provenance de Phasélie, seule cité restée fidèle aux Achéménides. Pourtant du mobilier grec parvient en Égypte et au Proche-Orient pendant toute la période classique. Pour A. Bresson, il ne faut pas négliger le rôle des intermédiaires, comme la Ionie par exemple. Voir BRESSON 2000 : 67-72.

[94] ELAYI 1988 : 21 et 169-170. Les résultats ont été obtenus par traitement informatique et statistique, d'après les comptes rendus des fouilles archéologiques.

[95] ELAYI 1988 : 159.

[96] ELAYI 1988 : 171.

[97] ELAYI 1989 : 262-269.

[98] ELAYI 1988 : 24. L'auteur constate un épanouissement, en contexte phénicien, des œuvres s'inspirant de l'art hellénique.

D'ailleurs, le nombre de productions locales, imitées des types importés, augmente constamment dès la période classique et se stabilise juste avant les années 330, que ce soit pour les sarcophages[100], produits également en pierre et en céramique[101] ou pour des objets plus petits, notamment les lampes[102]. Si les liens entre les cités grecques et les cités phéniciennes sont régis par les lois d'offre et de demande, ils sont également renforcés par un certain phénomène diasporique. Les Phéniciens et les Grecs se fréquentent depuis longtemps dans de nombreux ports de la Méditerranée[103], en Attique ainsi qu'en diverses autres régions du monde égéen, des communautés phéniciennes s'établissent progressivement au Pirée et un peu plus tard à Délos[104], tandis que des comptoirs grecs ont peut-être été fondés, à date haute, en Phénicie du Nord[105]. Au final, malgré des contacts humains relativement limités entre les Grecs et les Phéniciens[106], les échanges entre ces derniers sont réguliers, et aboutissent à la diffusion de modèles stylistiques différents, auxquels les Phéniciens semblent adhérer,

[99] ELAYI et HAYKAL 1996 : 65-73. Les auteurs analysent le style des sarcophages, ses évolutions et concluent à un travail d'artisans phéniciens qui sont parvenus à une synthèse originale de différentes influences encore prégnantes au IV^e^ siècle. Il ne s'agit pas, en effet, d'importation ou d'innovation, puisque les sépultures en sarcophages sont traditionnelles en Phénicie, mais d'une évolution stylistique notable et originale, par exemple dans les visages représentés, qui passent d'un style égyptisant à un style grec, ou dans le corps du sarcophage, qui change de forme. Voir également MOSCATI 1997a : 355-356 (les sarcophages).

[100] ELAYI et HAYKAL 1996 : 39-47 (les anciennes découvertes), 79-84 et 89-101 (découverte de la fin du XX^e^ siècle). L'ensemble de ces découvertes a été fait à Arwad, ce qui témoigne d'une grande diffusion de ce style de sarcophage. Voir également p. 104 : les auteurs évoquent la découverte à Tyr de fragments provenant probablement de sarcophages de même style. Toute la côte phénicienne, dans ce cas, aurait adhéré à ce modèle.

[101] ELAYI et HAYKAL 1996 : 120.

[102] ELAYI 1988 : 25 et 29.

[103] C'est particulièrement le cas en Sicile et en péninsule Ibérique. Voir respectivement LIPIŃSKI 1992 : 410-412 (« Sicile » et en particulier « Guerres de Sicile ») et TORRES ORTIZ 2002 : 79-96.

[104] BASLEZ et BRIQUEL-CHATONNET 1991 : 229-240 ; YON 2011 : 33-61 et BADOUD 2011 : 63-72. Voir enfin BASLEZ 2007 :227-228 (sur les associations formées par les Phéniciens au Pirée et à Délos).

[105] C'est du moins l'hypothèse avancée dans RIIS 1970 : 126-127. L'importante quantité de céramique d'importation, jusqu'à la moitié du mobilier à Tabbat el-Hammam (BRAIDWOOD 1940 : 190), ainsi que l'architecture du sanctuaire de Soukas, a fait dire aux archéologues que des communautés grecques s'étaient installées sur place. L'hypothèse est ensuite nuancée. Le débat est repris dans DUYRAT 2005 : 199. L'idée de P. J. Riis est développée par REY-COQUAIS 1974 : 76-77. Pour cet auteur, Soukas et Tabbat el-Hammam sont des comptoirs grecs qui disparaissent ensuite à l'époque hellénistique ou plutôt se transforment en petites agglomérations à la population phénicienne ou mixte. Une autre lecture du mobilier est proposée dans PERREAULT 1986 : 157-159 : le Liban représente une barrière difficilement franchissable sauf à ses extrémités nord et sud. Le fait de trouver des importations grecques se justifie par une plus grande facilité, en ces points, à diffuser ensuite les biens vers l'arrière-pays. La situation serait la même en Palestine. J.-P. Rey-Coquais avait déjà remarqué que Soukas et Tabbat el-Hammam étaient implantés au débouché de deux grands axes commerciaux. Toutefois, la permanence de ces axes aux époques postérieures, et le fait que les importations soient moindres laissent tout de même en suspens la question d'une présence grecque si ce n'est permanente au moins régulière (via les marchands dans ce dernier cas).

[106] Ils ne sont finalement qu'une poignée, entre les « expatriés », les commerçants, voire les soldats et les ambassadeurs. Les sphères de contact sont essentiellement de nature commerciale et diplomatique.

puisqu'ils les intègrent à une production locale qui conserve, toutefois, son caractère original[107].

L'image de la Phénicie du IV^e^ siècle est donc celle d'une pièce d'un plus grand puzzle proche-oriental et méditerranéen. Tout en appartenant à une première structure étatique plus vaste, cohérente et puissante, l'Empire achéménide, la Phénicie s'insère dans une autre structure, économique et commerciale, voire culturelle, la Méditerranée orientale. Les bons rapports que les cités entretiennent, la majeure partie du temps, avec le Grand Roi, ainsi que leur respect des « règles achéménides », ont favorisé leur autonomie politique et leur développement économique, fondé sur l'exploitation d'un territoire, certes peu étendu, mais au fort potentiel productif, et sur le commerce, entretenu notamment, avant les années 330, avec l'Attique. Bien que le contrôle achéménide des territoires phéniciens soit efficient, on n'en retrouve que peu de traces concrètes. Elles se limitent, en fait, à quelques réalisations architecturales retrouvées notamment à Sidon. Le legs achéménide est essentiellement une structure administrative, politique et juridique, un édifice aux rouages solides et efficaces, tant matériels qu'humains (avec l'ethnoclasse dominante iranienne), qu'Alexandre ne manque pas de reprendre après la soumission de la Phénicie. En termes culturels, en revanche, les Phéniciens ont, dans l'ensemble, exprimé leur goût des productions grecques, imitées dans le domaine de la vie courante (les lampes, les vases, les assiettes) et intégrées au domaine artistique phénicien.

Dans cet échiquier économico-politique, les cités semblent préserver leurs intérêts particuliers, en veillant à respecter les règles fixées par les pouvoirs politiques et à entretenir des réseaux qui ont déjà fait leurs preuves aux siècles précédents. Lorsqu'Alexandre arrive en Phénicie, elles suivent donc la même logique de préservation de leurs avantages. Les sources textuelles nous donnent de ce moment de ralliement à Alexandre une lecture plus ambiguë. Les Phéniciens y apparaissent à la fois comme proches des Gréco-Macédoniens, subissant le joug perse et donc prompts à se rallier à eux ; dans le même temps, ils sont des sujets achéménides, qui ont combattu avec le Grand Roi et qui vivent hors du monde hellénique civilisé, relégués dans la sphère barbare. Quand Alexandre arrive en Orient, il se confronte

[107] Dans le cas des sarcophages anthropoïdes, ce n'est pas seulement l'élite qui adhère à ce style, mais des Phéniciens de différentes conditions sociales. Preuve en est la grande diffusion des sarcophages en terre cuite, qui sont très probablement des copies à moindre coût des exemplaires en pierre et en marbre.

donc à l'autre – le Barbare – dans un espace qui lui est largement inconnu. La guerre qu'il mène est autant une guerre d'hommes et de stratégies qu'une guerre de propagande, dont les textes qui nous sont parvenus se font l'écho. Comment, à partir de ces sources, pouvons-nous retracer les étapes de la conquête du Proche-Orient, ainsi que le ralliement rapide des cités phéniciennes à Alexandre ? Et quelles sont les modalités de contrôle du territoire que le conquérant met en place après 333 ?

II.- De l'« agression macédonienne » à l'Empire d'Alexandre[108]

Alexandre le Grand, en 334/3, passe en Asie avec ses troupes. Sous le prétexte de libérer les cités grecques d'Asie et de venger les destructions perses de 480, il combat les Achéménides en Asie Mineure. Rapidement, il modifie ses premiers objectifs, puisqu'il passe le Taurus, limite géographique des implantations grecques au Proche-Orient. Désormais, c'est l'État perse qui est visé, la conquête de cet immense Empire qui est engagée. Comment Alexandre, roi du petit royaume de Macédoine parvient-il à tenir tête à Darius III ? Si nous suivons les historiens d'Alexandre, la conquête est une sorte de parcours dans un espace abandonné par les Perses et presque sans défense. Plutôt que de rechercher les critères de « vérité » de ces récits, gardons à l'esprit que ce sont autant de perspectives, d'interprétations, qui plus est bien postérieures à la conquête[109] et qu'il est donc nécessaire de les analyser comme des productions d'un contexte socio-culturel particulier, grec et romain. Afin de comprendre l'expédition gréco-macédonienne et le changement de maître politique en Asie, il est également nécessaire de revenir en Macédoine où est né le projet de Philippe II, roi et père d'Alexandre. Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons revenir en Asie, et particulièrement en Phénicie pour apprécier les conséquences de la conquête après en avoir rappelé le cadre chronologique.

1.- L'homme et son projet

Alexandre le Grand connaît un règne extrêmement bref, marqué par ses hauts faits militaires bien plus que politiques. Son parcours traditionnel de noble macédonien et d'héritier du trône de Macédoine lui donne l'opportunité de faire ses premières armes en Grèce avant de conquérir l'Asie. Il franchit les Détroits en 334, dans un but belliciste affiché contre l'État achéménide, alors même que les rapports politiques entre la Macédoine et la Perse se sont nettement enrichis sous le règne de Philippe[110]. Nous nous interrogeons donc sur

[108] Pour le récit et les grandes étapes de la conquête, voir, par exemple, CARLIER 1995 : 147-168. Voir aussi BRIANT 1996 : 837-885 (pour le côté perse des opérations).

[109] BOSWORTH 1988a : 1 et 16 (pour la présentation d'Arrien). Cet exemple illustre parfaitement le propos d'A. B. Bosworth sur les contextes, les courants historiques et les intentions des Anciens racontant le parcours d'Alexandre). Voir également BOSWORTH 1998 : 31-34 (sur les sources, leur orientation et la manière de les lire) ainsi que STEWART 1993 : 1-20 et enfin AUBERGER 2001 : 9-26.

[110] BOSWORTH 1988b : 18.

les motivations, personnelles ou politiques, ainsi que sur les justifications d'une telle campagne militaire.

1.1.- Alexandre de Pella à Babylone, 336-323 av. J.-C.

Alexandre est le fils de Philippe II de Macédoine (382-336) et d'Olympias (375-316), princesse originaire d'Épire[111]. Entouré de jeunes aristocrates qui l'accompagnent ensuite en Asie, il est éduqué par des précepteurs, dont Aristote, en séjour à la cour de Pella[112]. Par son éducation traditionnelle macédonienne, il est préparé à devenir, après Philippe, roi de Macédoine[113]. Ce dernier l'associe de bonne heure à l'exercice du pouvoir[114] et au commandement militaire[115]. En 336, après l'assassinat de Philippe, il monte sur le trône et doit immédiatement affirmer sa légitimité et son autorité en Macédoine[116] et en Grèce[117]. Après avoir pacifié la Grèce, il reprend les projets de son père[118] et franchit les Détroits en 334[119]. En 333, alors qu'il a déjà atteint les objectifs initialement fixés par Philippe, il continue sa route vers le cœur de l'Empire achéménide. En 330, il change même de projet initial et se pose explicitement en successeur de Darius III[120]. Une de ses qualités est sans conteste d'être un chef, un meneur d'hommes[121, et nous] pouvons d'ailleurs traduire le ralliement d'une partie de

[111] Répudiée peu avant 336, elle garde tout de même un grand rôle auprès de son fils, y compris pendant la conquête. COLIN 2007 : 49-50. Pour un portrait d'Olympias, voir LANE FOX 2004 : 43-45 et BOSWORTH 1988b : 19.

[112] BOSWORTH 1988b : 20-21.

[113] Sur le détail de son éducation, voir Plutarque, *Vie d'Al*. 5.7, 22.9-10 et 25.6-8.

[114] Alexandre assure une sorte de régence en l'absence de Philippe, alors en déplacement. Plutarque, *Vie d'Al.* 9.1.

[115] Il commande à Chéronée, en 338, une partie des troupes macédoniennes. Plutarque, *Vie d'Al.* 9.2-4.

[116] Il se fait d'abord acclamer par l'Assemblée. Voir BRIANT 2001a : 20. Justin IX, 7.12 et XI, 2.3 et Arrien I, 25 mentionnent des purges familiales, autrement dit l'élimination de la concurrence pouvant prétendre, au même titre que lui, au trône de Macédoine. Un résumé de cette période est donné dans MOSSÉ 2001 : 27-29.

[117] En Grèce il confirme son statut d'*hegemôn*, créé par Philippe, permettant de prendre la tête de la ligue de Corinthe, c'est-à-dire de l'ensemble des cités grecques soumises depuis la bataille de Chéronée, sauf Sparte, qui a refusé. Il matte également les soulèvements dont celui de Thèbes, qu'il livre ensuite au pillage des soldats. Voir Arrien I, 7.8 et Diodore XVII, 9-14.1.

[118] BRIANT 1996 : 837. La ligue de Corinthe et Philippe s'étaient fixés de venger les destructions de 480, de libérer les cités grecques d'Asie Mineure sous le joug perse et de créer un glacis dans la région, les protégeant des Barbares.

[119] Diodore XVI, 89 ainsi qu'Arrien I, 11.6-8 et 12.1-7. Pourtant, alors qu'il prend la tête de la ligue de Corinthe, les premières troupes envoyées par Philippe en Asie connaissent des difficultés face aux Perses (Diodore XVII, 2.3-6 et Arrien I, 17.12). Voir BRIANT 1996 : 837.

[120] C'est une hypothèse possible. Une autre a été proposée : proclamé roi d'Asie, titre que n'ont jamais eu les Grands Rois, il aurait créé une royauté originale, que les Perses auraient perçu comme un retour à la royauté achéménide, non assumée par Alexandre. Voir FREDRICKSMEYER 2002 : 165-166.

[121] Il parvient, par exemple, à mener ses hommes malgré d'immenses difficultés jusqu'en Indu Kush. Voir Plutarque, *Vie d'Al.* 62.3 et Arrien V, 25-28.

l'aristocratie perse à sa personne comme une reconnaissance de ces qualités[122]. Du général, il a également l'autorité affirmée, ne tolérant pas les contestations[123].

Si les talents guerriers du Macédonien ont frappé les esprits, ce n'est pourtant pas la conquête, en tant qu'événement militaire, qui a la plus été commentée, mais bien ses effets, ses conséquences sur l'Asie de Darius. Alexandre le conquérant est également un roi, de Macédoine puis d'un immense empire gréco-asiatique à partir de 324. Nous connaissons moins l'homme politique, alors qu'il s'affirme dès 331[124], en reprenant à son compte la structure achéménide bien adaptée aux territoires passés sous son autorité[125] et à ses onéreuses ambitions de chef de guerre. Pourtant, Alexandre n'aurait peut-être pas, pour autant, assumé officiellement la succession de la royauté perse. Il se proclame, en effet, au lendemain de la bataille de Gaugamèles, roi d'Asie[126]. Ce titre n'a jamais été porté par les Achéménides. Il aurait ainsi créé une monarchie absolue originale, reconnue par les Perses comme la continuation du régime des Grands Rois et par les Macédoniens comme la domination des nouvelles populations conquises[127]. L'intégration de l'élite iranienne, à pied d'égalité avec les Macédoniens, dans le nouvel appareil d'État a été, par conséquent, l'objet de bien des critiques de la part des seconds, qui voient dans sa décision un tournant oriental dans sa politique[128]. Ainsi, malgré d'importants efforts dans le sens de la mixité ethnique et de l'intégration de l'ensemble des élites, Alexandre ne semble pas réussir à créer, en un règne si court, un réseau performant et fiable analogue à celui de l'ethnoclasse dominante iranienne, fondement de l'Empire achéménide, qui relayait le pouvoir du Grand Roi[129].

En 325, sous la pression de son armée et de ses compagnons, Alexandre renonce à son « rêve » indien et rebrousse chemin vers la Perse. L'année 324-323 est finalement l'unique année d'existence de son Empire qu'il gère depuis la Perse et Babylone. Alors qu'il prépare

[122] BRIANT 1996 : 888-889.
[123] Les sources racontent plusieurs épisodes où Alexandre s'en prend à ses proches. Il tue Cleitos, son frère de lait, lorsque ce dernier lui tient tête (Arrien II, 4.89). Il fait exécuter Parménion et son fils Philotas, sous prétexte de complot mais certainement en raison d'une divergence d'opinion sur les opérations militaires à mener (Quinte-Curce IV, 9.34). Il supplicie enfin Callisthène qu'il accuse de complot (Quinte-Curce VIII, 8). Ces épisodes sont racontés dans BATTISTINI et CHARVET 2004 : 643-645, 854-856, 890-892 et 608-610.
[124] SARTRE 2001 : 93-98.
[125] BRIANT 1996 : 885. Voir aussi BRIANT 1982 : 328-329. Cela justifie la qualification de « dernier achéménide » pour Alexandre.
[126] FREDRICKSMEYER 2002 : 165.
[127] FREDRICKSMEYER 2002 : 165 (les arguments étayant ces hypothèses sont développés p. 136-165).
[128] BRIANT 2003 : 250-257. Voir en particulier la page 257, où l'auteur montre que les Anciens utilisent le verbe *degenerare* pour parler de la « transformation » d'Alexandre en oriental, interprétation évidemment excessive de ses décisions politiques à l'égard des Iraniens.
[129] BRIANT 1996 : 94 et 895-896. Voir également MOSSÉ 2001 : 89-92.

une expédition dans le golfe Persique, il meurt en juin 323 de malaria. Il ne laisse derrière lui, pour gérer cet immense espace, qu'un demi-frère épileptique et faible d'esprit, ainsi qu'un fils, né de Roxane (345-310) après sa mort[130].

1.2.- Les Hellènes et les autres : les justifications de la conquête

Quand il franchit les Détroits pour déclarer la guerre au Grand Roi, Alexandre ne fait que poursuivre les projets de Philippe II[131]. Ce dernier avait proposé, avant sa mort, de libérer les cités grecques d'Asie et de venger les destructions causées par les Perses[132] lors des Guerres médiques du siècle précédent[133]. La Ligue de Corinthe, regroupant la plupart des cités grecques d'Europe après la bataille de Chéronée (338), avait accepté de suivre le roi de Macédoine. Les Guerres médiques ont participé, en effet, à la formation d'une mémoire collective grecque, ainsi qu'à la naissance d'un sentiment de panhellénisme. Né au V^e^ siècle, ce sentiment atteint son apogée au IV^e^ siècle, aussi bien auprès des élites que des citoyens plus modestes, notamment grâce à l'orateur athénien Isocrate (436-338). Il se fonde sur différents thèmes : la revanche sur les Perses, la liberté des cités grecques, l'expansion du territoire hellénique et la libération de l'emprise des Barbares[134]. Si Isocrate participe à la diffusion de l'idée panhellénique, il n'avance pas pour autant de projet belliqueux[135]. Le sentiment panhellénique est, en revanche, habilement récupéré par Philippe pour justifier son projet de campagne militaire en Asie, projet qui lui permet dans le même temps de renforcer son autorité sur les cités, placées sous son commandement et unies, pour une fois, dans la réalisation d'objectifs communs[136]. Le thème de la vengeance est alors particulièrement développé, car il a déjà fait ses preuves : lors des Troisième et Quatrième Guerres Sacrées, Philippe prend part au conflit aux côtés de l'Amphictionie de Delphes, comme vengeur d'Apollon contre les Phocidiens puis les Locriens d'Amphissa, dont le comportement est jugé

[130] Roxane est une noble perse, fille d'Oxyartès, satrape de Bactriane, de l'entourage de Darius, épousée pendant la conquête, sans doute pour s'attacher la fidélité des élites iraniennes.
[131] BOSWORTH 1988b : 5-12. Un bilan du règne de Philippe est proposé par l'auteur, car l'action d'Alexandre se situant dans la droite ligne de celle de son père, il est impossible de la comprendre sans revenir sur les années précédentes.
[132] Diodore XVI, 89.
[133] Elles sont racontées par Hérodote dans les livres V-VI (première guerre) et VII-IX (deuxième guerre). Pour l'interprétation des faits, côté perse, voir BRIANT 1996 : 154-173, 531-534 et 545-557.
[134] FLOWER 2002 : 134-135.
[135] FLOWER 2002 : 103-106.
[136] LANE FOX 2004 : 17 et FLOWER 2002 : 99.

sacrilège. De vengeur du dieu de Delphes, Philippe passe aisément au rôle de vengeur des Grecs, face à d'autres ennemis impies : les Perses[137].

L'idée du panhellénisme, nourrie du thème de la vengeance, est ensuite reprise par Alexandre[138]. Elle alimente la propagande gréco-macédonienne et est avancée comme justification de nombreuses décisions durant le conflit[139]. Toutefois, le panhellénisme ne parvient jamais à se construire plus solidement en idéologie, car il est facilement oublié au profit des intérêts particuliers des belligérants (les mercenaires grecs restant fidèles au Grand Roi, les cités grecques guettant chaque occasion de retrouver leur autonomie, etc.). D'un autre côté, le panhellénisme est entretenu par la mémoire collective grecque, forgée principalement à partir des Guerres médiques et renforcée après l'engagement de Grecs en Sicile, dans des combats d'une extrême férocité face aux Carthaginois, dès le V^{e} siècle. Face à la violence des affrontements, les auteurs classiques ont procédé à une mise à distance ou barbarisation de l'ennemi non-grec, renforçant par la même occasion le principe d'une identité hellénique. Les Phéniciens ont été intégrés rapidement à ce schéma binaire, pour plusieurs raisons : ils ont combattu les Grecs lors des Guerres médiques, pour le compte des Perses ; les sources soulignent volontairement leur lien de parenté avec les Carthaginois, proposé comme une clé de lecture des motivations de la guerre en Sicile[140]. C'est pourquoi, en définitive, la guerre des Grecs y est juste, tout comme celle d'Alexandre (ou de Philippe) qui conquiert l'Empire achéménide, contre des ennemis au comportement condamnable, impie et cruel[141]. Le leitmotiv de la guerre juste est d'ailleurs avancé comme explication et excuse lors d'épisodes extrêmement violents de la campagne d'Alexandre, en particulier aux confins de l'ancien Empire perse, contre les Malliens[142]. Les parallèles sciemment entretenus entre Alexandre et ses ancêtres divins, ainsi que la propagande panhellénique parviennent à justifier la répression des rebelles, hostiles à une autorité juste et légitime[143].

[137] SQUILLACE 2010 : 70-76.
[138] SQUILLACE 2010 : 76-80.
[139] Notamment la destruction de Persépolis (Quinte-Curce V, 7). La décision d'Alexandre serait pourtant mûrement réfléchie. Sur ce point voir BRIANT 1996 : 871.
[140] BONNET et GRAND-CLÉMENT 2010 : 162 et 174.
[141] BONNET et GRAND-CLÉMENT 2010 : 162, 165 et 167. Les Anciens vont même plus loin et parviennent à justifier la conquête d'Alexandre, dans un esprit de *paideia*, d'apprentissage de la culture aux barbares (p. 168), en l'occurrence les Phéniciens, ainsi qu'à créer un mythe d'asservissement des populations par l'Empire perse, l'ennemi atavique et le responsable des guerres médiques2.
[142] Arrien VI, 1-4.
[143] BOSWORTH 1998 : 165.

Contrairement au cas des Malliens, les Grecs ne savent pas quelle attitude adopter envers les Phéniciens[144]. Certes, ils sont relégués dans la sphère achéménide barbare, mais ils vivent en cité, et semblent subir, à l'instar des cités grecques micrasiatiques, l'oppression perse, comme en témoignerait la révolte de Sidon[145]. De surcroît, les Grecs ont une connaissance superficielle des échelles de l'Empire perse (comme de l'ensemble des réalités géographiques achéménides), formées à leurs yeux des entités ressemblant aux cités qu'ils connaissent regroupées sur une mince bande côtière[146]. Tous ces aspects alimentent la formation d'un imaginaire grec à propos des Phéniciens et de la Phénicie, avant 333. Même si quelques Grecs, comme l'auteur Hérodote, ont auparavant visité cet espace, leurs objectifs n'étaient pas de rendre compte de l'emprise terrestre de Tyr, Sidon, Arwad et leurs voisines. Aussi pouvons-nous dire qu'avant la conquête d'Alexandre, la Phénicie est un paysage grec, une représentation hellénique[147]. Les Grecs la perçoivent plus qu'ils ne la voient, à travers leurs propres filtres interprétatifs, mis en place depuis Homère[148].

C'est donc avec un projet bien défini et un discours soigneusement préparé qu'Alexandre s'embarque pour l'Asie. Ses connaissances concrètes sont toutefois limitées, car si les expéditions grecques, comme celle de Xénophon[149], ont pu fournir des indications géographiques et stratégiques, elles ne concernent qu'une partie de l'Empire. À l'instar de la Phénicie, l'espace achéménide est encore, à la veille de l'expédition, une représentation grecque plus qu'une réalité pour les soldats et leur chef. Nous nous demandons donc quelles

[144] BONNET et GRAND-CLÉMENT 2010 : 161 (sur le concept du « barbare de proximité »).

[145] Voir p. 210

[146] Des textes comme celui du Pseudo-Scylax (sur son identification voir Hérodote IV, 44) auteur grec du IV^e^ ou du III^e^ siècle, renforce cette image, puisqu'il décrit une circumnavigation de la mer Noire et de la Méditerranée dans un *Périple*, en ne relevant que les agglomérations côtières qui représentent de bons points de repère. Voir également SARTRE 1988 : 18. Le terme de « Phénicie » est souvent employé pour désigner la partie côtière de la Syrie. Il s'agit d'un emploi approximatif, mais qui montre bien la représentation que les Anciens avaient de la région.

[147] Paysage dans son sens étymologique, du mot italien *paesaggio*, apparu à propos de peinture pendant la Renaissance : « ce que l'on voit du pays, ce que l'œil embrasse. [...], le champ du regard. Le paysage est donc une apparence et une représentation : un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins. Certains […] éléments n'ont pas attendu l'humanité pour exister ; mais s'ils composent un paysage, c'est à la condition qu'on les regarde. Seule la représentation les fait paysage. Or, ces représentations sont extrêmement variables selon les sociétés et selon les personnes, selon les cultures et les modes de vie. ». BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 373.

[148] MAZZA 1997 : 628-653 et SALLES 1995 : 570 (sur les frontières orientales des cités). Voir encore LIPIŃSKI 1992 : 258-259 (« Liban, Mont »).

[149] Xénophon raconte dans l'*Anabase* la traversée de l'Empire perse des mercenaires grecs engagés par Cyrus le Jeune pour renverser son frère Artaxerxès II du trône. Après la défaite de Cyrus, les Grecs doivent quitter l'Asie et traversent ainsi une partie de l'Empire achéménide.

sont les intentions d'Alexandre, surtout lorsqu'il franchit le Taurus, s'éloignant des objectifs affichés. Ayant identifié certains mécanismes du discours officiel pro-macédonien, nous pouvons également nous arrêter sur la résistance de certaines des cités grecques micrasiatiques et, au contraire, sur le prompt ralliement des cités phéniciennes à Alexandre pour chercher hors du philhellénisme et de la prétendue dureté de l'occupation perse les raisons de ces attitudes.

2.- La conquête

Si pour les Gréco-Macédoniens la guerre obéit à une logique de vengeance, pour les Perses et leurs sujets il s'agit d'une véritable agression, d'autant plus que toutes les cités grecques d'Asie n'accueillent pas le conquérant à bras ouverts, voire même lui ferment leurs portes. Au contraire, les cités phéniciennes, sauf Tyr, font le choix de se rendre et bénéficient ainsi d'une certaine bienveillance. En quelques mois, elles passent alors du statut d'ennemi à celui de sujet. Comme tous les territoires passés sous l'autorité d'Alexandre d'une façon ou d'une autre, elles lui doivent désormais allégeance.

2.1.- Les cités entre Darius et Alexandre

En novembre 333, Alexandre se trouve depuis une vingtaine de mois en Anatolie[150]. Une rencontre frontale avec Darius et ses armées se profile. La bataille d'Issos qui s'annonce est d'une importance décisive pour Alexandre, car une victoire lui ouvrirait la voie vers le Sud, donc vers la Phénicie, la Palestine, l'Égypte[151]. Battre les Perses est d'autant plus crucial pour le Macédonien qu'il a opté pour une stratégie à hauts risques : il a licencié sa flotte à Milet dès 334, une fois le débarquement en Asie mené à bien, pour des raisons diverses (de coût notamment)[152]. Il parie sur la conquête des cités phéniciennes, qui sont également des ports dotés d'infrastructures importantes, pour couper la marine perse de ses bases levantines. Alexandre se trouve ainsi dans une situation compliquée et dangereuse, puisqu'il combat entre la flotte perse et les troupes achéménides en Cilicie, pouvant à tout moment reprendre le contrôle des bases navales micrasiatiques. Il semble d'ailleurs qu'il revienne quelque peu sur

[150] SARTRE 2001 : 68 (avec la bibliographie associée). Voir également BOSWORTH 1988b : 44-55 et BRIANT 1996 : 838-848 (sur les événements asiatiques et leurs enjeux).
[151] BRIANT 1996 : 848.
[152] Arrien I, 18.6-8 et Arrien I, 20.1.

cette stratégie, puisqu'il reconstitue tout de même une petite flotte, pour garder un certain contrôle en Asie et afin que les Perses n'annihilent pas sa maîtrise des côtes[153].

Darius, de son côté, semble bien comprendre les projets macédoniens : pour constituer son armée et battre Alexandre en Asie Mineure, il ne fait pas appel à ses contingents iraniens, les plus éloignés du théâtre des opérations, afin d'affronter Alexandre au plus tôt et lui barrer ainsi la route de la Phénicie[154]. La bataille d'Issos est au final une victoire militaire gréco-macédonienne. Comme Alexandre l'avait envisagé, elle lui ouvre la voie phénicienne, même si tout danger n'est pas écarté en Asie Mineure. La campagne syro-phénicienne s'annonce plutôt aisée, en raison du petit nombre de garnisons – et de leur importance moindre – dans cette région. Mis à part deux sièges, à Tyr et Gaza, la plupart des cités se rendent sans combattre, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les sentiments philhellènes ou anti-perses de leurs habitants.

Il est en effet nécessaire de considérer leur situation topographique et politique. Arwad – la première cité sur le chemin d'Alexandre – est une île, protégée par la mer, tout comme Tyr. La première possède une source d'eau douce et la seconde a déjà l'expérience des sièges qu'elle a subis auparavant, longs de plusieurs années[155]. Les autres cités n'ont pas les mêmes avantages : Byblos et Sidon sont sises sur le continent et n'ont pas de système de défense aussi perfectionné : elles sont plus vulnérables. Arwad souhaite certainement garder la main mise sur la pérée qu'elle s'est constituée à date haute, en particulier sur la turbulente Amrit (Marathos)[156]. Elle entend garder son intégrité territoriale, condition de son opulence et de sa puissance politique régionale. Si nous ne sommes pas du tout renseignés sur les intentions giblites, nous disposons de beaucoup plus d'informations pour Sidon. Les auteurs anciens lui prêtent une rancune tenace contre les Perses, suite à la révolte de Tennès, réprimée par Artaxerxès III[157]. La cité s'est toutefois reconstruite et entend certainement conserver son emprise territoriale, en particulier au sud où elle a hérité du Grand Roi d'importantes possessions[158]. Enfin, la plus méridionale des cités, Tyr, a probablement les mêmes

[153] Quinte-Curce I, 19-20.
[154] BRIANT 1996 : 848.
[155] LIPIŃSKI 1992 : 479-480 (« Tyr»). Voir aussi, pour Arwad, DUYRAT 2005 : 192 (la situation privilégiée de la cité) et 194 (la question du ravitaillement de l'île).
[156] DUYRAT 2005 : 196 et 254.
[157] Voir p. 211. Voir aussi SARTRE 2001 : 72.
[158] Inscription du sarcophage d'Eshmunazor, conservé au Musée du Louvre. Voir note 67.

prétentions que ses voisines, d'autant qu'à l'instar de Sidon, elle a aussi connu une forte expansion sous les Achéménides.

Ces derniers ne sont sans doute pas coupés de l'actualité du front occidental et, à Babylone où ils se sont repliés après la défaite d'Issos, ils reconstituent une armée, pour affronter de nouveau les troupes d'Alexandre[159]. Les combats se poursuivent en Asie Mineure et rien n'y est joué pour aucun des deux camps[160]. Les Perses conservent également la maîtrise de la mer, puisqu'Alexandre s'est passé des services de sa flotte. Leur armada puissante comprend, en premier lieu, des navires phéniciens[161]. Les deux camps, gréco-macédonien et achéménide, sont donc conscients de tous les enjeux en cours[162]. Les cités, qui appartiennent encore aux Perses, ont sans doute connaissance du rapport des forces en présence[163].

Les cités phéniciennes étaient aussi confrontées à une alternative : la reddition au Macédonien ou la résistance. Une seule cité s'est opposée à Alexandre : Tyr. Les autres ont ouvert leurs portes au conquérant. Nous n'en déduirons pas, pour autant, qu'il y a eu une adhésion massive à l'hellénisme, mais plutôt une décision stratégique[164]. Le cas de Tyr est particulier : les autorités ont accepté qu'Alexandre sacrifie seulement dans le temple continental de Melqart, identifié à Héraclès que le Macédonien tenait pour son ancêtre, et lui ont refusé l'accès au sanctuaire insulaire[165]. Le conflit était alors inévitable : si, à l'abri des flots et de ses puissantes murailles, la cité s'est sans doute sentie en sécurité, Alexandre n'aurait jamais pu accepter une telle attitude d'insoumission[166].

2.2.- Le cadre chronologique des événements de 333/2

Pour une vue globale des événements de 333/2 en Phénicie, quelques repères chronologiques seront utiles, à partir de novembre 333, quand Alexandre prend la direction du Sud et franchit le Taurus. Le même mois ou en décembre 333, il est face à Arwad, livrée

[159] Diodore XVII, 39.1-4 et Quinte-Curce IV, 6.1-2 et 9.13.
[160] La liste des fronts ouverts est donnée dans BRIANT 1996 : 848-850.
[161] Les navires phéniciens ne donnent aucun signe d'hésitation sur leur engagement auprès de Darius et ce n'est qu'à la reddition des cités qu'ils rejoignent alors l'embryon de flotte macédonienne. Voir Arrien II, 20.1-3.
[162] Arrien II, 17.2-3.
[163] C'est, du moins, le cas des Tyriens. Arrien II, 18.2.
[164] BRIANT 1996 : 874. Voir aussi APICELLA 2002 : 227. Cette adhésion massive repose sur le concept d'hellénisation, largement battu en brèche à l'heure actuelle.
[165] Arrien II, 16.7.
[166] Arrien II, 17. Sur l'intérêt stratégique de Tyr, voir SARTRE 2001 : 74.

aussitôt par Abdashtart, le fils du roi, alors en poste dans la marine achéménide[167]. Alexandre installe son camp à Amrit, avec les prisonniers perses, dont la famille de Darius. C'est à ce moment que les sources relatent une tentative de négociation – douteuse – de la part de Darius[168]. Puis le conquérant continue sa route et reçoit les capitulations spontanées de Byblos[169] et de Sidon, dont le roi Abdashtart (Straton II), jugé sans doute trop philo-perse, est remplacé par Abdalonymos, membre de la famille de Tennès[170]. Dans le même mois, Alexandre arrive à Tyr. La ville ferme ses portes et Alexandre, loin de renoncer, l'assiège[171]. Il va même jusqu'à entreprendre la construction d'une digue afin de gagner l'île par voie de terre, n'arrivant pas à ses fins par voie de mer.

Après un nouvel épisode – douteux – de tractations entre Darius et Alexandre[172], les Gréco-Macédoniens partent en expédition dans la Béqaa ou l'Anti-Liban. Alexandre, conscient du danger qui l'entoure de toutes parts, divise ses troupes : la moitié continue d'assiéger Tyr, tandis que l'autre se charge de riposter aux attaques menées dans les terres[173]. En juin ou juillet 332, l'armée macédonienne occupe l'îlot tyrien, grâce au renfort de la flotte des autres cités phéniciennes. Elle peut alors continuer sa route vers le Sud et Gaza, dernière base militaire perse d'importance avant l'Égypte. Les Perses en ont organisé la défense et Alexandre, une nouvelle fois, est stoppé dans sa progression. La cité est assiégée entre septembre et novembre 332[174]. Le conquérant passe ensuite en Égypte. Bien que la plupart des communautés se soient rendues sans combattre, la conquête reste encore fragile, comme en témoignent des révoltes qui éclatent à son retour d'Égypte. Revenu à Tyr en 331, Alexandre les écrase à nouveau[175]. Il semble que cet épisode de contestation du nouveau pouvoir soit le dernier du règne du conquérant en Phénicie, du moins les sources restent-elles muettes jusqu'en 323. Après la Samarie, les Macédoniens gagnent Babylone, puis la Perse et l'Inde[176].

---

[167] Arrien II, 13.7-8 et Quinte-Curce IV, 1.5-6.
[168] Arrien II, 14.1-3 et Quinte-Curce IV, 1.7-14.
[169] Arrien II, 15.6 et Quinte-Curce IV, 1.15.
[170] Quinte-Curce IV, 1.15-26.
[171] Le siège est raconté par Arrien II, 16.7-8. Sur la loyauté des Tyriens envers les Achéménides, lire Diodore XVII, 40.3.
[172] Arrien II, 25.1 et Quinte-Curce IV, 5.1. Pour les interprétations, voir BRIANT 1996 : 852-853.
[173] BOSWORTH 1988b : 232. On n'en déduira pas pour autant, comme l'auteur, un contraste entre la côte, enthousiaste à l'arrivée d'Alexandre et l'intérieur, plus difficile à soumettre. Sur les interprétations de cette expédition, voir plutôt SARTRE 2001 : 78 et BRIANT 1996 : 850.
[174] Quinte-Curce IV, 2-4. BRIANT 1996 : 854 (difficulté de ce siège et du précédent pour les Macédoniens).
[175] Quinte-Curce IV, 8.9-11 raconte la révolte des Samaritains. L'ensemble des troubles mentionnés dans les différentes sources est donné par SARTRE 2001 : 82.
[176] BOSWORTH 1988b : 168-181 (sur le récit des différentes étapes de la conquête dans la partie orientale de l'Empire perse).

Alexandre le Grand a conquis la Phénicie, zone stratégique pour la conquête de l'Égypte et le contrôle de la Méditerranée orientale. Il a su rallier à lui l'ensemble des cités phéniciennes et leurs voisins qui, mus par des intérêts particuliers et divers, ont la plupart du temps préféré plaider leur cause et la sauvegarde de leurs avantages acquis sous les Achéménides. La domination macédonienne reste pourtant fragile et demande à être renforcée. Alexandre agit d'ailleurs, dès 333, en ce sens, en nouveau propriétaire des terres conquises : il choisit un nouveau roi pour Sidon, comme l'ont fait les Perses après la révolte de Tennès et surtout, en 331, il profite de son dernier passage à Tyr pour réorganiser l'espace. La connaissance qu'il a de ce dernier s'est nettement enrichie. Les cités ont, en effet, pris du volume, grâce au cortège des hommes de science, des lettrés et des biographes qui suivent le conquérant et consignent ses « exploits ». Les cités grandissent, leur arrière-pays s'étire, parfois bien au-delà des montagnes, jusque dans la Béqaa : la Phénicie, après sa soumission à Alexandre et l'écroulement de l'Empire perse, prend les dimensions d'un véritable espace[177], dont les Diadoques sauront parfaitement exploiter les diverses ressources et les lieux stratégiques[178]. La terre à conquérir est devenue, par le fer de la lance, une possession, un patrimoine à organiser et faire fructifier.

2.3.- Alexandre, nouveau maître de l'Orient

En arrivant en Phénicie, Alexandre doit affronter deux enjeux majeurs. Le premier est d'assurer sa mainmise sur la Syrie-Phénicie, car, coupée de ses bases en Asie Mineure par les Perses, la région représente un véritable nœud de communication vers l'Égypte, mais surtout, en 333, vers l'Égée et l'Europe. Elle ouvre également la route vers Babylone, pour affronter Darius au cœur de son Empire[179]. Le second enjeu, découlant du premier, est de s'assurer, pour le Macédonien, un soutien sans faille de ceux qui, dans l'Empire perse, ont relayé l'autorité des Achéménides[180]. Dans ce but, dès son arrivée, Alexandre nomme des hauts

[177] Au sens d'espace géographique, étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction au sens large, c'est-à-dire pour se nourrir et s'abriter, dans toute la complexité des actes sociaux. L'espace comprend alors un ensemble de lieux et l'ensemble de leurs relations. En ce sens l'espace géographique est double, à la fois système de relations et produit social organisé, qui incorpore des héritages, des mémoires « naturelles » et « artificielles », qui a des acteurs - les individus, les groupes, les entreprises, les collectivités territoriales, les États - et des lois, des règles d'organisation et de différenciation. Voir BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 193.

[178] Voir p. 233.

[179] SARTRE 2001 : 93.

[180] Comme nous l'avons vu plus haut, il existe une certaine permanence des personnels locaux entre la période achéménide et la suivante, car les élites, notamment celles des cités phéniciennes, cherchent à garder leur place.

fonctionnaires aux postes-clés de l'ancienne structure perse : ne pouvant s'appuyer, comme en Grèce, sur un héritage paternel[181], il conserve donc le cadre pour asseoir son autorité sur la région, mais il en change les rouages, désormais macédoniens. Le nouveau satrape, par exemple, est nommé juste après la bataille d'Issos[182]. D'autres fonctionnaires/gestionnaires sont également mis en place, dont certains spécialement pour la Phénicie[183]. Alexandre, à l'instar des Grands Rois, consolide son pouvoir autocratique, en jouant sur les faveurs et les responsabilités distribuées à des proches de confiance. Entre 333 et en 331, lorsqu'il revient à Tyr, Alexandre change ainsi plusieurs cadres en charge de la satrapie[184]. Toutefois, si nous disposons des titres de ces charges, nous ne savons pas toujours ce qu'ils recouvrent exactement, des charges plus anciennes ou des réponses à de nouveaux besoins administratifs[185]. Pour M. Sartre, la situation reste inchangée, notamment en ce qui concerne la Phénicie, où les rois des cités gardent leur rôle de gouvernant de leur communauté[186]. L'idée selon laquelle les cités phéniciennes seraient plus indépendantes que les autres communautés est très certainement erronée[187.] Seule Tyr pourrait avoir un statut particulier, en raison de son opposition au conquérant. Philotas est préposé spécifiquement aux affaires tyriennes[188].

Les cités phéniciennes conquises par Alexandre sont soumises aux mêmes obligations qu'auparavant : la collecte du tribut, des contributions diverses, notamment humaines et matérielles, pour la nouvelle armée macédonienne[189]. Après sa mort, le mode de gouvernance adopté par Alexandre – et emprunté aux Perses – est conservé, et c'est Laomédon de Mytilène qui est chargé de diriger la Syrie-Phénicie[190]. Dans les années 320, nous retrouvons enfin trace de la région dans les sources, d'où elle avait disparu depuis le passage d'Alexandre à Tyr en 331. C'est à ce moment que le conquérant avait commencé à mettre en place, en plus d'une

[181] BOSWORTH 1988b : 229 ainsi que 241-245 (sur la reprise du système fiscal achéménide).
[182] Arrien II, 13.7.
[183] Quinte-Curce IV, 1.4 et 5.9.
[184] Quinte-Curce IV, 8.11. Arrien III, 6.8 et 16.9.
[185] SARTRE 2001 : 85-88 (liste des personnes nommées par Alexandre et les postes, ainsi que les problèmes posés par les différentes traditions des sources).
[186] SARTRE 2001 : 89.
[187] BRIANT 1996 : 506 et 733-734.
[188] Quinte-Curce IV, 5.9.
[189] SARTRE 2001 : 94 (sur la question du tribut). Il est probable qu'Alexandre ait fixé le même tribut que celui versé aux Grands Rois. C'est en tout cas ce qu'il a demandé aux satrapies d'Asie Mineure sous sa coupe. Pour les contributions, nous pensons surtout à la flotte phénicienne utilisée contre Tyr pendant le siège ou encore à la préparation de l'expédition en Arabie. Sur ce dernier point, voir LIPIŃSKI 1992 *:* 15 (Alexandre) et 35 (Arabie).
[190] Diodore XVIII, 3.1. Il ne nomme que la Syrie sous la charge de Laomédon, mais Quinte-Curce X, 10.2 cite également la Phénicie.

nouvelle organisation administrative macédonienne, une nouvelle politique monétaire[191]. En 333, dans les cités phéniciennes, palestiniennes et chez les Juifs, sont en circulation des monnaies grecques, des sicles perses et des émissions locales propres à chaque communauté. Toutes les cités ont, en outre, un atelier monétaire qui frappe des monnaies au nom du roi local sans référence au Roi des rois ainsi qu'une monnaie satrapique. Après Issos, Alexandre inaugure un monnayage à son nom et ses types à Sidon, Akko, Tyr, Damas[192] et Arwad. Les monnaies du Macédonien remplacent les types précédents et utilisent l'étalon attique. Les ateliers se distinguent simplement par des signes.

Maintenir des ateliers travaillant pour lui est une politique particulière, propre à cette zone géographique, car en Asie Mineure, où les échanges ont globalement la même configuration, Alexandre a fermé les ateliers ou n'a pas cherché à imposer ses types lorsqu'il les a laissé fonctionner. Avant cela, un seul atelier fabriquait son monnayage à Amphipolis, en Thrace. Nous pouvons nous demander pourquoi le Macédonien a mené cette politique, dans la mesure où elle ne répond pas à des nécessités économiques, les monnaies locales suffisant à assurer les échanges. Il semble plutôt que les décisions d'Alexandre sont une manifestation politique de sa mainmise sur la région. Elles traduisent la volonté de contester Darius, et même, dans une certaine mesure, de le remplacer. Le changement s'est opéré lors du franchissement du Taurus : à partir de cette limite, invoquer la libération des Grecs du joug perse n'a plus de sens ; nous avons bien affaire à une volonté affichée de conquête, toutefois justifiée par un autre thème panhellénique : la revanche sur les Perses[193]. La diffusion des propres types d'Alexandre participe de cette nouvelle démarche. Nous pouvons également y voir une nécessité pratique, car Amphipolis est de plus en plus loin, surtout avec la coupure des bases macédoniennes en Asie Mineure. Alexandre a donc utilisé le savoir-faire phénicien dans un territoire bien tenu par ses forces.

Dans l'urgence et l'appétit de conquête, le Macédonien a mené une administration raisonnée et pragmatique des territoires conquis. Il les a organisés selon sa propre vision politique tout en prenant en compte l'héritage administratif très fonctionnel laissé en place. La région subit par conséquent peu de changements, la politique grecque ressemblant fort à l'ancienne politique achéménide, notamment dans le fait de confier les charges importantes à

[191] L'ensemble des décisions est consigné dans SARTRE 2001 : 95-98.
[192] C'est une innovation majeure, car Damas ne possédait pas jusque-là d'atelier monétaire.
[193] FLOWER 2002 : 115-120.

des proches du roi. Les cités, qui ont apporté leur reddition par calcul stratégique plutôt que par philhellénisme, sont ainsi confirmées dans leur territoire traditionnel et dans leurs obligations passées[194]. La grande autonomie laissée aux cités en échange des contributions obligatoires vient peut-être du fait que les Hellènes voyaient dans le mode d'organisation des Phéniciens un système politique proche du leur[195]. Alexandre a bâti un impressionnant empire en peu de temps et a imposé immédiatement une administration de ses territoires, sans doute pressé par son changement d'objectif et poussé par la présence d'un ennemi proche, encore vindicatif et combatif, quoiqu'en disent les sources, évidemment partisanes. Ses ambitions coûteuses en hommes et en moyens l'ont sans doute influencé dans la reconduite d'un système fiscal et tributaire ayant fait ses preuves.

Il s'agit pour ainsi dire d'un nouveau Cyrus, par référence à celui qui, presque trois siècles auparavant, avait également rassemblé un domaine immense sans parvenir pour autant à déterminer toutes les lignes politiques de son nouvel empire. Si nous considérons leur règne isolément, ils relèvent davantage de l'événementiel historique que d'une mutation profonde des structures étatiques, dans la mesure où les deux rois ont maintenu un certain nombre de traditions et de cadres anciens. Tout comme Cyrus, Alexandre ouvre une ère nouvelle sans paraître pour autant être l'instigateur des grands changements. Les seules innovations que nous lui connaissons au Proche-Orient concernent le système monétaire et la production de nouvelles frappes dans des ateliers déjà anciens. Pour les Perses, il faut attendre Darius I^{er} qui légifère et parvient à créer un système étatique original et cohérent, entre permanences et innovations[196]. Alexandre est aussi le moteur des modifications hellénistiques, même s'il n'en a pas véritablement été l'artisan. Les innovations qu'il apporte à partir de 330 en sont un exemple. Elles renforcent son pouvoir autocratique, dans un système politique empreint de traditions macédoniennes et perses ainsi que d'apports personnels du nouveau roi d'Asie[197]. Ces innovations ont été critiquées (comme les mariages mixtes ou la proskynèse), pourtant la nouvelle monarchie d'Alexandre, légitimée par la victoire, prépare l'avènement des royautés hellénistiques, alors même que, quelques années auparavant, le monde hellénique – d'où sont

[194] Ce n'est peut-être pas le cas pour Sidon. Voir, dans le Chapitre 4, p. 285.
[195] Les cités phéniciennes peuvent leur paraître d'autant plus proches que tout au long de la conquête, ils sont confrontés à des fonctionnements socio-politiques très différents des leurs, voire exotique, notamment dans les territoires les plus orientaux du nouvel Empire. Voir, par exemple, BOSWORTH 1998 : 84-97, sur l'exemple des Brahmanes.
[196] BRIANT 1996 : 151-368 et 399-433 (pour l'ensemble des réalisations de Darius I^{er}).
[197] FREDRICKSMEYER 2002 : 166.

issus les Diadoques et de nombreux cadres de l'empire du conquérant – n'était pas favorable à ce type de gouvernance[198].

C'est à la mort d'Alexandre, en 323, avec la mise en place des royaumes hellénistiques, que les innovations principales se dessinent. Pourtant, dans le même temps, les Diadoques déchirent, appauvrissent et détruisent l'Empire de leur prédécesseur pour affirmer chacun sa supériorité et confirmer une emprise territoriale particulière. Il faut donc s'interroger sur le rôle de ces derniers en tant que créateurs ou acteurs, voire témoins des changements de leur époque. Dans ce dernier cas, nous nous demandons si ce ne seraient pas les peuples sous leur gouvernance qui auraient impulsé les changements territoriaux et culturels, grâce à un processus de réappropriation du territoire par des communautés confirmées dans leurs frontières traditionnelles. Pour nous résumer, la question est de savoir si l'époque hellénistique qui s'ouvre marque une évolution, en Phénicie, au départ de ferments déjà à l'œuvre pendant la période achéménide ou une révolution initiée par une énergie, voire des décisions politiques proprement grecques.

[198] VIRGILIO 2003 : 17-30. Voir également BULLOCH *et al.* 1993 : 3.

III.- Les conséquences de la conquête : l'émergence des royaumes hellénistiques

En 323, la mort prématurée d'Alexandre soulève plusieurs problèmes. Une ligne politique d'administration des nouvelles conquêtes encore en élaboration, les mécontentements latents de certains de ses compagnons, ainsi que les ambitions de ses successeurs aboutissent à la dissolution rapide de son Empire. Les Diadoques, en effet, dans l'ombre du conquérant jusqu'à sa disparition, expriment désormais pleinement leurs prétentions. Leur montée en puissance leur permet d'exiger des territoires et des responsabilités, et engendre nécessairement des rivalités voire des conflits ouverts. Paradoxalement, c'est pendant ces années de conflit que commencent à se mettre en place un certain nombre de cadres hellénistiques structurant ou plutôt caractérisant les siècles suivants. L'héritage d'Alexandre est né de la conquête et de la rencontre de deux systèmes étatiques, et a donc préservé (au moins en partie) le legs achéménide, dans une monarchie originale, encore en formation en 323. Nous pouvons alors nous demander ce que font les Diadoques de cet héritage, à la fois utile et encombrant, dans un contexte où l'établissement de leur pouvoir passe, comme pour Alexandre, par une confrontation avec l'autre, avec une mosaïque de populations et de territoires différents[199], à garder sous contrôle. En d'autres termes, si Alexandre n'a pas eu le temps de fixer une ligne politique ferme, pouvons-nous pour autant dire que c'est la période des Diadoques qui fait basculer l'Asie dans une « ère » nouvelle, dans laquelle les continuités se conjuguent avec les innovations ?

La petite Phénicie ne représente qu'une facette d'un vaste processus que nous pourrions résumer en une formule : la succession d'Alexandre. Pourtant, « de 323 à 290, suggère M. Sartre, elle fut périodiquement traversée, occupée, pillée par les armées des différents Diadoques qui revendiquent l'héritage »[200]. Son statut de patrimoine à gérer et à faire fructifier, dans le but d'en tirer un revenu régulier, vole en éclat pour un temps, et le territoire est désormais une ressource immédiate dont les Diadoques tirent, l'un après l'autre, le maximum pour leurs besoins militaires. Ce petit morceau d'Empire tant convoité est au

[199] VIRGILIO 2003 : 37. La confrontation permanente de la monarchie macédonienne, devenue itinérante, avec le monde « oriental », a offert à celle-ci un modèle autre qui a nourri l'évolution de la figure du *basileus* et celle de l'exercice du pouvoir royal.
[200] SARTRE 2001 : 67.

cœur des stratégies mises en place par les Diadoques, dans un cadre idéologique de type monarchique en pleine construction[201].

1.- Alexandre et les Diadoques. Un héritage et de nouvelles ambitions

Très tôt, dans l'histoire européenne, Alexandre tient un grand rôle, en devenant, outre un champion de l'hellénisme, un héros chrétien, un défenseur de l'Occident[202]. Au XIX^{e} siècle, les études sur Alexandre s'enrichissent de l'apport original de l'inventeur de la période hellénistique, J. G. Droysen (1808-1884). Pour lui, Alexandre est le moteur, l'initiateur de l'*Hellenismus*, décrit comme une fusion des cultures, sous la houlette de l'hellénisme. Les interprétations de J. G. Droysen ne sont pas sans parallèle avec les événements qui lui sont contemporains, l'unification politique des États germaniques en une seule Allemagne, sous la direction de la Prusse, moteur politique et culturel de cette partie de l'Europe. Ce contexte influe notoirement sur les écrits de l'historien, sans qu'il s'en cache[203]. Ceux-ci nourrissent, à une toute autre époque, un courant historiographique centré sur l'œuvre « bienfaitrice », civilisatrice d'Alexandre, qui va avoir un grand impact sur la recherche historique[204]. Dans un contexte colonial[205], Alexandre devient ainsi, et pour longtemps, le super soldat de la civilisation, le rénovateur d'une Asie dormante et stagnante. Dans cette lecture, qui fait d'Alexandre un prédécesseur des colons modernes venus d'Occident, le concept d'Orient/Orientaux est fondé sur deux idées (ou deux fantasmes) : la peur du barbare venu de l'Est et la stagnation orientale[206].

Nombreuses sont les études, dont celle de J. G. Droysen, qui se sont appuyées sur les sources antiques, toutes postérieures à la conquête, donc de seconde main[207]. Si elles ont contribué à ces images modernes d'Alexandre et façonné notre perception du personnage, il n'en reste pas moins qu'elles s'appuient sur une propagande pro-macédonienne (ou anti-perse) qui a, dès le moment de la conquête, instrumentalisé les images du vaincu, Darius,

[201] BOSWORTH 2005 : 3. L'auteur insiste sur le fait de considérer ce moment comme une époque de création et non de simple dissolution de l'héritage d'Alexandre.
[202] Dans le même temps, son image double persiste et Alexandre est tantôt un preux chevalier, tantôt l'Antéchrist. La tradition qui en fait un héros chrétien est toutefois dominante. Voir MOSSÉ 2001 : 219-232.
[203] BRIANT 2003 : 67 et 91-95.
[204] BRIANT 1982 : 282-283.
[205] BRIANT 1982 : 283. L'idée coloniale ne prend pas corps en France naturellement et sans opposition. Les politiques doivent donc convaincre et cela se traduit, entre autres, par l'adoption de modèles piochés dans l'Histoire.
[206] BRIANT 1982 : 293-294.
[207] AUBERGER 2001 : 10.

et du vainqueur, Alexandre[208]. Dès 323, c'est au tour des Diadoques de se servir de l'image du conquérant, comme d'un étendard[209]. Si quelques désaccords ont pu survenir entre le général et ses hommes, par exemple sur l'intégration du personnel politique iranien, les Diadoques font fi de ces querelles, car ils souhaitent préserver l'image posthume d'Alexandre, outil indispensable de leur légitimité à gouverner. Si nous ajoutons, à cet héritage symbolique, le legs territorial, nous pouvons véritablement comprendre que l'ombre d'Alexandre plane sur ses successeurs qui mettent longtemps avant d'oser se départir de leur prédécesseur pour trouver leurs propres marques de *leader*.

1.1.- L'entrée en scène des Diadoques

L'image donnée par É. Will d'un « chantier abandonné »[210] résume parfaitement l'état de l'Empire à la mort d'Alexandre. Pour le reprendre et l'achever, il n'y a pas, en 323, de problème de droit : les règles de succession macédoniennes sont assez souples. Depuis longtemps le pouvoir se transmet au sein de la famille des Argéades, sans toujours suivre la règle de primogéniture[211], avec l'accord de l'assemblée et par acclamation. Il existe donc deux possibilités à cette date : le demi-frère d'Alexandre, Philippe Arrhidée, ou son fils, né de l'union avec Roxane, en août, Alexandre IV[212]. Le pouvoir est finalement partagé entre eux, alors que la solution semble pourtant vouée à l'échec, car la succession d'Alexandre, si elle ne pose pas de problème juridique, soulève, en revanche, un sérieux problème dans les faits : Philippe Arrhidée (ou Philippe III) n'a pas les capacités intellectuelles nécessaires pour gouverner et Alexandre IV est trop jeune[213].

Pour remédier à ces difficultés et préserver l'unité de l'Empire, une sorte de triumvirat est nommé à la tête de l'État : Antipatros, déjà régent en Macédoine, en garde le titre, Cratère devient procuratèle des rois et Perdiccas s'octroie le titre de satrape d'Asie. Toutefois, ce

---

[208] Voir note 109. Voir également BOSWORTH 1998 : 166-167. Le caractère héroïque et invincible du champion est certes le fruit d'une longue tradition littéraire, mais il prend ses racines dans l'image qu'Alexandre a diffusée de lui-même. Voir enfin, sur les difficultés d'étudier la propagande sous Philippe et Alexandre, SQUILLACE 2010 : 69.

[209] MOSSÉ 2001 : 207-208. Un des exemples les plus représentatifs de cette instrumentalisation est celui de la dépouille d'Alexandre, disputée par les Diadoques avant d'être récupérée par Ptolémée, qui s'en sert comme élément de légitimation de sa prise de pouvoir en Égypte.

[210] WILL 2003 : 20.

[211] Philippe II était le frère du roi et tuteur de son neveu. C'est pourtant lui qui accède au trône.

[212] WILL 2003 : 19. Pourtant la situation est relativement originale, puisque le choix des rois n'est pas fait dans la capitale traditionnelle macédonienne et que les innovations politiques d'Alexandre depuis sa prise de pouvoir ont complexifié la situation. Sur ce sujet, voir BOSWORTH 2005 : 29-32.

[213] WILL 2003 : 21. Pour le récit de la succession, voir aussi STEWART 1993 : 214-215.

triumvirat est théorique, car les décisions ont été prises sans la consultation des deux premiers compagnons d'Alexandre[214]. Les rois étant incapables de gouverner, le plus important en 323 est de partager l'administration des satrapies. La Thrace est confiée à Lysimaque, l'Asie Mineure partagée entre Antigone le Borgne et Eumène de Cardia, l'Égypte confiée à Ptolémée et la Syrie-Phénicie à Laomédon de Mytilène, personnage complètement inexistant dans la suite des événements[215]. Ainsi, dès 323, les principaux acteurs des conflits et fondateurs des royaumes hellénistiques sont déjà présents en Asie à des postes clés du gouvernement macédonien. Les Iraniens semblent avoir été écartés des affaires de l'État d'un commun accord juste après la mort d'Alexandre[216].

Deux idées entrent en concurrence dès la première répartition des rôles. La première est le souci de l'unité de l'Empire. Perdiccas en est le principal défenseur, avec son allié Eumène. Il est d'ailleurs assassiné en 321, alors qu'il part en guerre contre Ptolémée, sans doute pour tenter d'imposer son autorité et faire cesser les tendances séparatistes de ce dernier[217]. À la mort d'Eumène, quelques années plus tard, lors d'un affrontement avec Antigone, l'ambition unitaire, si elle ne s'éteint pas, est toutefois reprise, bien différemment, par le Borgne. Tout comme Perdiccas suscitait la méfiance et les oppositions, la reprise de cet objectif par Antigone engendre une nouvelle alliance des autres Diadoques contre lui[218]. Face à ces compagnons d'Alexandre rêvant de maintenir ensemble les territoires conquis, Ptolémée, le premier, comprend que la dissolution de l'Empire est inévitable. Dès 323, il pense que « le pouvoir passe désormais par la maîtrise sans partage d'un "pays" et non plus par l'ambition préalable d'une conquête personnelle de l'Empire »[219]. Cassandre et Lysimaque, ses alliés contre Perdiccas puis Antigone, cherchent également à sauvegarder les intérêts qu'ils ont acquis dans les territoires qui leur ont été confiés[220]. Séleucos, avec la même visée, cherche plus tard à ancrer son pouvoir en Babylonie, comme son ami Ptolémée a pu le faire en Égypte[221].

---

[214] WILL 2003 : 22-23.
[215] Son nom n'est même pas donné dans WILL 2003. Il figure seulement dans SARTRE 2001 : 100.
[216] WILL 2003 : 25.
[217] WILL 2003 : 24 et 53.
[218] WILL 2003 : 53.
[219] CAPDETREY 2007 :. 26. Voir également WILL 2003 : 155.
[220] WILL 2003 : 79-80. Lors du partage des dépouilles antigonides, Cassandre ne demande aucun territoire et compte simplement sur le fait que la victoire lui apporte une grande marge de manœuvre pour s'imposer en Macédoine et en Grèce.
[221] CAPDETREY 2007 : 26. C'est lors de son exil à Alexandrie que Séleucos a pu apprécier les stratégies d'appropriation du territoire égyptien mises en place par son ami Ptolémée, comme la coopération des élites

Entre 323 et 276, de nombreux affrontements opposent les différents Diadoques, dans des jeux d'alliances complexes et changeants, selon les intérêts propres à chacun et les dangers qui menacent leur mainmise sur le territoire. En 276, presque toute cette génération a disparu ; ne restent en scène que les fondateurs des trois grands royaumes et des trois grandes dynasties hellénistiques : Antigone Gonatas en Europe[222], Séleucos en Asie et Ptolémée en Égypte. L'héritage territorial d'Alexandre a finalement été mutilé et ses dépouilles partagées de multiples fois avant que ne s'établisse l'équilibre de 276. L'ombre du conquérant, « creuset d'identité, source de légitimité »[223], plane pourtant sur ses héritiers. Tous ont, en effet, besoin de légitimer leur contrôle territorial par d'autres biais que la conquête militaire.

1.2.- L'image d'Alexandre, un héritage ambivalent

Pour asseoir leur pouvoir, les Diadoques cherchent, dès 323, en plus d'une assise territoriale, des arguments symboliques ou idéologiques les rattachant à Alexandre. La célébration de sa mémoire par ses anciens compagnons permet à ces derniers, en effet, de construire la légitimité d'un pouvoir personnel qu'ils s'appliquent à inscrire dans la continuité de la monarchie macédonienne[224]. C'est en tout premier lieu sa dépouille, récupérée par Ptolémée et rapatriée en Égypte, qui est l'objet de discordes. Ptolémée, par ce tour de force, s'arroge le rôle d'héritier légitime, en offrant au roi des funérailles officielles[225.] C'est peut-être une des raisons pour lesquelles Perdiccas, qui avait en charge le cortège funèbre, lance les premières hostilités à l'encontre de Ptolémée[226]. Suivant le même dessein, ses héritiers convoitent une place dans la famille des Argéades, grâce à des stratégies matrimoniales ou bien des rapprochements avec les deux rois. Si les rois successeurs légitimes d'Alexandre sont un atout, puisqu'ils se déplacent avec la cour et surtout les forces armées, ils deviennent rapidement un obstacle aux ambitions des Diadoques. Philippe III est ainsi éliminé dès 317, suite aux intrigues d'Olympias, Alexandre IV et Roxane sont assassinés

et notamment des élites religieuses, la bonne connaissance du territoire, la reprise d'un système administratif centralisé, etc.

[222] Fils de Démétrios Poliorcète et petit-fils d'Antigone le Borgne. BATTISTINI et CHARVET 2004 : 537.

[223] CABANES 1995 : 235.

[224] VIRGILIO 2003 : 43.

[225] STEWART 1993 : 229-230 (sur l'exemple de Ptolémée et ses différentes stratégies de rapprochement d'Alexandre).

[226] L'épisode est raconté en détail dans WILL 2003 : 36 ainsi que dans SARTRE 2001 : 101. Voir également BASLEZ 2003a : 19. En plus de la dépouille, les Diadoques ont également récupéré et conservé (jusqu'à Pompée voire Auguste) des habits d'apparat ou encore le trône d'Alexandre, utilisés comme autant d'instruments de légitimation de leur propre pouvoir.

par le tuteur du roi en personne, Cassandre, en 311. Ce dernier, marié à une demi-sœur d'Alexandre, a donc trouvé un autre moyen de rejoindre les Argéades.

Le seul qui n'entre pas dans les jeux de stratégies matrimoniales macédoniennes est Séleucos, fidèle à son épouse iranienne donnée par Alexandre[227]. Son union avec Apamée est, en fait, un bon moyen de se rapprocher des élites des Hautes Satrapies qu'il convoite[228], conformément à la ligne politique fixée par le Macédonien. Dans ce but, il utilise la figure de ce dernier en établissant un parallèle entre ses propres hauts-faits et les conquêtes indiennes. Tout comme son prédécesseur, Séleucos a osé combattre un roi indien[229]. Surtout, dans tout son territoire, il date ses documents officiels du nom d'Alexandre IV, suivi du sien, même après 310. Il récupère par ce moyen l'autorité d'Alexandre III et marche dans ses traces[230]. Tous les Diadoques affichent une volonté d'administrer l'Empire d'Alexandre, alors que, dans les faits, leurs actions scellent l'éclatement des territoires conquis[231]. Dès 321, cependant, après la mort de deux des triumvirs, une nouvelle réunion des Diadoques est tenue à Triparadeisos, toujours dans l'objectif de régler la succession du conquérant. Pourtant, pour É. Will, cette réunion « sonne le glas de son œuvre et de sa pensée »[232]. Triparadeisos, en effet, scelle la rupture entre la Macédoine et l'Orient. Les rois sont rapatriés en Europe sous la tutelle d'Antipatros qui délaisse complètement les affaires d'Asie[233]. Dès lors l'Orient devient le théâtre des luttes des Diadoques qui affichent désormais leurs prétentions au grand jour. En 311, après de multiples conflits entre l'ensemble des Diadoques, une paix est signée entre Ptolémée, dont le contrôle sur l'Égypte est confirmé, Cassandre, déclaré stratège d'Europe jusqu'à la majorité d'Alexandre IV, Lysimaque, qui conserve le gouvernement de la Thrace et enfin Antigone, déclaré maître de l'Asie. Officiellement, il s'agit toujours du règlement de la succession, la mention du jeune roi dans les accords le confirme[234]. En réalité, il s'agit d'une fiction et la mort d'Alexandre IV dès 311/310 le confirme.

---

[227] WILL 2003 : 26. Pour les stratégies matrimoniales, voir BASLEZ 2003a : 18-19.
[228] BOSWORTH 2005 : 211.
[229] CAPDETREY 2007 : 50.
[230] CAPDETREY 2007 : 27.
[231] Ils participent tous, par exemple, aux différentes rencontres destinées à la répartition des dépouilles de l'Empire d'Alexandre, notamment la première administration collective de l'Empire, organisée par Perdiccas dès 323. Voir p. 235, ainsi que WILL 2003 : 22-23 pour les détails de ce premier partage.
[232] WILL 2003 : 42.
[233] WILL 2003 : 42. Voir aussi BOSWORTH 2005 : 6. Les tendances séparatistes sont encouragées par ce retour, interprété comme un renoncement aux territoires asiatiques.
[234] WILL 2003 : 62.

Quatre ans plus tard, après la prise de Chypre en 306, Antigone se déclare *basileus* et son fils Démétrios Poliorcète également, revendiquant ainsi l'héritage d'Alexandre. Dans les mois qui suivent, en réaction, et même en opposition à Antigone, les autres Diadoques se proclament également *basileis*[235]. Les royautés hellénistiques viennent de naître, du moins en droit, car de fait elles existent depuis des années. La conclusion de l'époque des Diadoques est la bataille d'Ipsos, en 301, réunissant les mêmes acteurs qu'à Triparadeisos ou qu'en 311, ainsi que Séleucos[236]. Antigone, par sa volonté de réunir l'Empire, s'est mis à dos le reste des Diadoques, qui considèrent son entreprise ouvertement dangereuse pour leurs intérêts particuliers, désormais fermement ancrés dans les territoires qu'ils dirigent. La mort d'Antigone, au cours de la bataille, marque la fin de la remise en question du partage de l'Empire. La mort de son fils, Démétrios, en 283, laisse le champ libre à Séleucos et Ptolémée au Proche-Orient[237]. En 276, Séleucos achève de constituer son propre empire et envahit l'Asie Mineure[238]. Lysimaque meurt dans la bataille. C'est la même année qu'Antigone Gonatas affirme sa présence en Europe. La fixation des frontières stabilise définitivement les cadres propres à la période hellénistique.

2.- Les cités phéniciennes au sein du nouvel échiquier hellénistique

Pendant des années, la Phénicie a connu la guerre des Diadoques. Avec la stabilisation des frontières à partir des années 270, la paix permet l'épanouissement des cités dans un cadre socio-politique hellénistique nouveau. Si Alexandre avait peu modifié les structures achéménides, faute de temps, les Diadoques imposent peu à peu des innovations dont un mode de gouvernement que nous nommerons la royauté hellénistique. À partir de 306, en effet, les Diadoques se déclarent rois, revendiquant une continuité avec la royauté traditionnelle macédonienne. Pourtant, la majorité des Diadoques est grecque. Être roi et être grec, malgré tout un courant de pensée philomonarchique au IV^{e} siècle, semble encore un défi

[235] WILL 2003 : 75.
[236] WILL 2003 : 63.
[237] SARTRE 2001 : 109. Démétrios n'est plus dans la course dès 301, car il a été dépossédé par les adversaires de son père de ses territoires continentaux. Bien qu'il tienne encore des îles et possède une marine puissante, il lui manque une base solide de reconquête de ses terres perdues, désormais fermement tenues par ses concurrents.
[238] BOSWORTH 2005 : 210. L'arrivée au pouvoir de Séleucos, parti, pour ainsi dire de rien, est qualifiée de spectaculaire.

à relever[239]. La monarchie apparaît ainsi indispensable au contrôle des nouveaux royaumes, tout en complexifiant les rapports des nouveaux rois avec les populations helléniques.

Dans les cités phéniciennes, le changement de roi, de Darius à Séleucos ou Ptolémée, en passant par Alexandre, n'est pas un événement majeur, étant donné que les cités fonctionnent avec des potentats étrangers monarchiques depuis quelques siècles déjà. Les frontières de ces potentats sont néanmoins modifiées. Nous pourrions penser que les Phéniciens suivent donc le cours de leur propre histoire. Des bouleversements à plusieurs niveaux caractérisent cependant le début de la période hellénistique, comme la fin de la royauté ou la modification du paysage urbanistique des grandes villes. Nous nous demandons donc si ces changements sont la conséquence des bouleversements politiques régionaux initiés par les Diadoques ou bien s'il s'agit d'une évolution strictement locale.

2.1.- La royauté hellénistique : un nouveau contexte politique

La royauté hellénistique s'est construite progressivement, grâce à l'ensemble des Diadoques, à l'initiative de Ptolémée, sans que nous puissions distinguer des précurseurs ou novateurs[240]. Elle se fonde sur un socle gréco-macédonien tout en étant caractérisée par un certain nombre d'innovations propres aux successeurs d'Alexandre. Mélange de traditions, de réflexions intellectuelles et de pragmatisme, elle s'élabore sur un plan juridique qui transcende les États, même si chaque roi développe ensuite un mode de gouvernement plus particulier, adapté à son nouveau royaume.

2.1.1.- Les caractéristiques de la nouvelle royauté hellénistique

La royauté des Diadoques a pour origine, outre un socle traditionnel macédonien largement remanié par Alexandre, toute une réflexion philosophique et politique pro-monarchique menée au IV^e^ siècle en Grèce. Si, au siècle précédent, la monarchie était considérée comme le régime des Barbares (y compris les Macédoniens) en tous points opposés aux régimes institutionnels grecs garant de la liberté[241], le contexte du IV^e^ siècle, notamment à Athènes, a engendré toute une réflexion sur la monarchie et la figure du *basileus*

[239] BULLOCH *et al*. 1993 : 4.
[240] BASLEZ 2003a : 27. Voir également BOSWORTH 2005 : 246-247. Antigone est désigné comme précurseur, mais en réalité il utilise les mêmes procédés que ses anciens compagnons pour construire et légitimer son pouvoir.
[241] VIRGILIO 2003 : 18.

(dont l'idéal tend vers le roi philosophe)[242]. Les réflexions d'Isocrate semblent l'aboutissement de ce courant, puisqu'elles promeuvent la monarchie comme meilleure forme de gouvernement, fruit de la faveur divine et du mérite personnel du *basileus*. S'il refuse de faire du *basileus* un roi-dieu, comme ce sera le cas à la période hellénistique, il en dresse un portrait qui sera repris par la propagande des Diadoques : tempérance, justice, fermeté et domination des passions deviennent les qualités indispensables des rois[243]. Ainsi, entre apologie et réalité (Isocrate a en tête le modèle de Philippe II de Macédoine), ce genre de réflexion préfigure la royauté hellénistique, même si elle n'est encore destinée qu'au cadre de la cité[244]. Avec la conquête d'Alexandre, les frontières de cette sphère hellénique des cités explosent et la monarchie devient un outil macédonien indispensable[245]. Avec Alexandre, elle évolue cependant et gagne un caractère universel et théocratique[246]. Alexandre construit en fait, avant 323, un pouvoir personnel et absolu, sur l'ensemble de ses sujets, même si ses historiens tentent de le nuancer[247].

La royauté hellénistique n'est toutefois pas née uniquement de cet héritage plus ancien, mais également de l'année 306, au cours de laquelle Antigone le Borgne se proclame *basileus*, dans l'idée d'hériter de la légitimité dynastique d'Alexandre. C'est ensuite la contestation de la part des autres successeurs d'Alexandre qui donne naissance à plusieurs rois au Proche-Orient et donc à différents royaumes[248]. Une innovation, l'acclamation du roi par l'armée, et non par l'assemblée aristocratique macédonienne, marque un premier tournant et une caractéristique des futures monarchies[249] : la légitimation du pouvoir par la victoire, particulièrement marquée dans le cas des Séleucides[250]. La victoire apporte en effet le soutien moral et financier indispensable à l'entretien des troupes, socle du régime[251]. La première génération des *basileis* cherche ainsi à légitimer une domination qu'ils veulent permanente sur

[242] VIRGILIO 2003 : 22-25.
[243] VIRGILIO 2003 : 27-28.
[244] VIRGILIO 2003 : 29.
[245] BULLOCH *et al.* 1993 : 3-4.
[246] VIRGILIO 2003 : 38.
[247] Plutarque dans la *Vie d'Al.* 28.1, tente, en effet, de limiter ce pouvoir absolu à la sphère barbare de l'Empire du Macédonien. Voir aussi VIRGILIO 2003 : 44-45 sur les différentes réceptions du pouvoir autocratique d'Alexandre.
[248] Voir p. 239.
[249] WILL 2003 : 74.
[250] Moins marquée dans les autres dynasties, la victoire militaire n'en reste pas moins un moyen de légitimer un pouvoir monarchique. Voir VAN COMPERNOLLE 2003 : 30-32.
[251] En cette période de guerre, l'armée est indispensable ; versatile, elle ne suit que les chefs exceptionnels, d'où le comportement des Diadoques qui mènent leurs troupes en première ligne Perdiccas, Cratère, Eumène, Antigone et Lysimaque meurent d'ailleurs au cours d'opérations militaires. Voir BOSWORTH 2005 : 250.

la terre conquise par la lance[252]. Leur iconographie monétaire se fait le reflet de cette préoccupation en exprimant la force, la sévérité[253]. Pourtant, si le diadème est gagné « à la pointe de l'épée »[254], entre 306 et 281, les généraux tentent de renforcer leur nouveau statut royal par la mise en place d'une dynastie. Outre le fait de savoir diriger l'armée, celui de savoir transmettre son pouvoir[255] assure une autorité de manière définitive, tant dans le territoire acquis que devant les autres dynastes hellénistiques[256].

Démétrios Poliorcète, fils d'Antigone le Borgne, apparaît comme un contre-exemple de ces règles d'usage de la monarchie hellénistique. Il conserve ses troupes jusqu'en 289, malgré plusieurs défaites. La victoire seule ne suffirait donc pas à entretenir la fidélité des soldats et donc le pouvoir. Il semblerait que l'entretien d'une certaine réciprocité, une proximité – même fictive – avec les sujets soit de mise pour conserver son pouvoir[257]. L'exemple de Démétrios pose donc la question des autres caractéristiques, en plus de la puissance militaire et de la transmission dynastique, de la royauté hellénistique.

2.1.2.- Les autres caractères définissant le pouvoir monarchique hellénistique

Les *basileis* hellénistiques ont hérité d'Alexandre une conception du pouvoir, absolu et théocratique, qui marque leurs actions. Au contraire de Démétrios, toutefois, ils prennent soin de laisser une certaine liberté de parole à l'aristocratie gréco-macédonienne qui les entoure. Sans parler de monarchies hellénistiques institutionnelles ou « libérales », nous pouvons supposer que les proches du roi ont dû exercer une forme de contrôle sur le pouvoir autocratique, de manière indirecte et officieuse[258]. Les rapports d'amitié sont d'ailleurs progressivement institutionnalisés dans les cours hellénistiques et intégrés à une hiérarchie de grades et de titres : les différents *philoi*[259]. Avec la famille du roi ils forment ainsi un conseil,

[252] VIRGILIO 2003 : 75.
[253] VIRGILIO 2003 : 70-73 (avec la bibliographie associée). Elle diffère en cela de celle de la deuxième génération de rois hellénistiques, les Épigones, qui illustre la quiétude et la prospérité.
[254] SEVE-MARTINEZ 2003 : 237.
[255] VIRGILIO 2003 : 69.
[256] BASLEZ 2003a : 20-21. Cette notion de dynastie, ainsi que celle de « maison royale » est un héritage de la monarchie macédonienne
[257] BOSWORTH 2005 : 246-247 et 257-258 (pour l'exemple de Démétrios).
[258] VIRGILIO 2003 : 35-37.
[259] Ces titres ne correspondent pas pour autant à des responsabilités ou des carrières prédéfinies.

face auquel le *basileus* a toujours le dernier mot[260]. Le pouvoir absolu du *basileus* hellénistique s'exprime de différentes façons. Dans le vocabulaire, tout d'abord, le terme de *prāgmata* désigne aussi bien les affaires personnelles du roi que celles du royaume, participant à une identification totale et assumée de l'État avec les intérêts du roi[261]. Un autre moyen de l'expression royale est celui du religieux. La dimension théocratique du *basileus* s'exprime, en Égypte et en Asie, par un culte rendu aux souverains ; il s'agit d'une manifestation à caractère éminemment politique et idéologique qui permet, en outre, un certain contrôle du territoire au travers d'un réseau d'établissements et de personnels dédiés au culte[262].

Cette volonté de contrôle sur le territoire est née d'une prise de conscience de Ptolémée : dès 323, il comprend que le pouvoir exercé par sa génération a changé de nature et qu'il s'appuie désormais sur la maîtrise d'un territoire, d'un « pays ». Séleucos apprend auprès de lui la leçon, lors de son exil, et applique une politique d'appropriation territoriale dès 312 en Babylonie ; il en fait même un des fondements du pouvoir monarchique[263]. Les royaumes se construisent donc par les armes et grâce au soutien d'une armée, mais la conquête n'est plus le prélude nécessaire à la possession, comme au temps d'Alexandre. Désormais, les nouveaux rois hellénistiques pensent en termes de contrôle de l'espace. Si ce dernier passe par un biais religieux, il entraîne également un certain nombre de processus économiques, urbanistiques et administratifs. Le but est une harmonisation, une homogénéisation des territoires, particulièrement disparates dans l'État séleucide en formation[264].

Dans le domaine économique, cela se traduit par la mise en place d'une économie royale[265], dans laquelle le roi administre ses terres comme une grande propriété, engrangeant

[260] VIRGILIO 2003 : 137-139. Ce fonctionnement politique est proche de celui des Achéménides. Sur ce point voir BRIANT 1996 : 319-322.

[261] VIRGILIO 2003 : 131. L'auteur compare ce type de gouvernement à la monarchie absolue de Louis XIV (1643-1715) et au célèbre « l'État c'est moi » qu'on lui prête.

[262] VIRGILIO 2003 : 87-109 (sur le culte dynastique des rois dans les cités), 109-118 (sur le culte dynastique lagide) et 118-130 (sur le culte dynastique séleucide). Voir également CAPDETREY 2007 : 321-328.

[263] CAPDETREY 2007 : 26. Voir également p. 236

[264] BASLEZ 2003a : 24. Nous ne retiendrons toutefois pas ici l'argument culturel, qui nous semble litigieux et difficile à prouver avec la documentation actuelle. Seul le culte royal mis en place en Égypte pourrait être différent. Extrêmement développé par les Lagides, il est un véritable élément d'unification du royaume (SEVE-MARTINEZ 2003 : 238), contrairement au culte royal séleucide, mis en place tardivement et finalement peu développé par les rois (SEVE-MARTINEZ 2003 : 239 et CAPDETREY 2007 : 323 *sqq*, à propos de la politique séleucide envers les sanctuaires).

[265] DESCAT 2003 : 154. L'économie royale est inspirée des réflexions des penseurs grecs, qui ont observé l'économie royale achéménide et qui la comparent à la gestion de l'*oikos*.

des recettes, grâce à l'exploitation des territoires, et redistribuant et/ou investissant une partie de ses revenus[266]. Les rois s'attachent également à créer une zone monétaire renforçant la cohérence des royaumes. L'aboutissement le plus complet en ce domaine est l'œuvre de Ptolémée qui parvient à créer une zone monétaire égyptienne fermée, pourvue d'un étalon différent du reste de la Méditerranée orientale[267]. Son contrôle est pour ainsi dire total, son administration ayant prise sur toutes les chaînes de production de biens et d'échanges monétaires et commerciaux. Que ce soit dans la politique monétaire ou économique, le rôle et la figure du roi sont essentiels[268]. C'est le roi qui dirige son territoire, comme un propriétaire terrien régissant son domaine. Dans tous les royaumes hellénistiques se met en place, à l'initiative des rois, une politique économique cohérente, qui diffère dans chaque royaume, par ses modalités d'application, mais qui poursuit le même but d'harmonisation du territoire. Prenant en compte les traditions d'exploitation des ressources issues des Achéménides et les innovations découlant de la conquête, l'économie royale est une synthèse originale qui s'appuie sur les théoriciens grecs de l'économie royale.

Parallèlement à l'espace économique, les rois hellénistiques s'attachent à structurer, selon leurs représentations, le nouvel espace politique ou idéologique de la dynastie. Les Séleucides, en particulier Séleucos I^{er}, ont ainsi réussi à remodeler l'espace selon leur représentation et leur volonté, en faisant basculer l'équilibre régional de leur royaume vers la Syrie et les régions côtières, dont la Phénicie[269]. Ce changement d'équilibre a été mené à bien grâce à la fondation de la Tétrapole, cet ensemble de cités proches de la Méditerranée[270] au poids politique et idéologique important, en raison de leurs relations privilégiées avec la dynastie séleucide. La politique urbanistique de Séleucos, véritable vitrine du pouvoir, est la plus importante menée dans un royaume hellénistique. Bien qu'elle diffère de la politique urbanistique égyptienne, des points communs sont néanmoins discernables. Les cités fondées (Alexandrie, Séleucie, Apamée, etc.) ou refondées (Akko-Ptolémaïs) sont autant de relais du

[266] DESCAT 2003 : 168.
[267] BASLEZ 2003a : 25, ainsi que WILL 2003 : 175.
[268] D'autant plus que la légitimation de son pouvoir passe par la reconnaissance de qualités personnelles. « [Le roi] n'est soumis à aucune loi : il est lui-même la loi (Aristote, *Politique* III, 13.13-14.1284a », in VAN COMPERNOLLE 2003 : 32.
[269] CAPDETREY 2007 : 59-76 (pour les modalités, dans le détail, de fondations, refondations et préservations des cités indigènes et la préservation du nouvel équilibre du royaume)
[270] Antioche sur l'Oronte, Apamée de Syrie, Laodicée sur Mer et Séleucie de Piérie, toutes nommées avec des noms de la famille du roi.

pouvoir royal, par la fidélité et les rapports spéciaux qu'elles entretiennent avec le roi, ainsi que par les fonctions administratives et militaires qu'elles remplissent[271].

Le territoire est, en effet, quadrillé par une administration importante. Si les Lagides ont récupéré et amélioré un appareil étatique centralisateur déjà longuement éprouvé[272], les Séleucides ont dû créer un outil administratif susceptible d'épouser les réalités d'un royaume hétérogène. Puissant, mais souple et pragmatique, il répond, au moins pour un temps, aux exigences d'un territoire pluriel[273]. Le royaume séleucide est réparti entre deux zones ; une régie directement par l'administration (terre royale ou *chôra basilikè*), et une autre comportant des *ethnè*, sanctuaires, dynastes et cités, des catégories qui reprennent globalement celles des anciennes communautés achéménides. Dans cette dernière zone, la tutelle royale est tout aussi vigilante que dans la première, mais elle laisse perdurer des formes d'organisation locale tant que celles-ci n'entrent pas en contradiction avec ses propres intérêts[274]. Ces zones sont ensuite découpées en différentes unités, dont les satrapies, maintenues et confiées à un gouverneur[275]. Contrairement au système égyptien extrêmement centralisé, l'édifice séleucide bénéficie d'une grande plasticité, adaptée au contexte multiethnique et multiculturel de la région.

Ainsi, la royauté hellénistique est une habile construction, développée à partir d'héritages grecs, macédoniens et achéménides par des innovations propres aux Diadoques. Elle se reconnaît à des caractéristiques communes à l'ensemble des royaumes – le poids de la victoire militaire, la transmission dynastique du pouvoir, le contrôle total du territoire – sans perdre pour autant une certaine souplesse qui permet à cet outil politique de s'adapter à des contextes aussi différents que l'Égypte ptolémaïque et le Proche-Orient séleucide. Le *basileus* est la clé de voûte indispensable au maintien de l'édifice. Paré de vertus, telles que le courage,

[271] SARTRE 2001 :145 (pour le nouveau rôle attribué à Akko-Ptolémaïs et Séleucie de Piérie, des cités « nouvelles »). Sur les rapports entre le roi et les cités, voir également VIRGILIO 2003 : 141-146.
[272] VAN COMPERNOLLE 2003 : 39. Le système est également plus rigide que celui des Séleucides.
[273] CAPDETREY 2007 : 275.
[274] CAPDETREY 2007: 220. Selon l'auteur, l'organisation interne des cités est même un point très secondaire pour le pouvoir central tant qu'il obtient de ces dernières la soumission politique et les contributions économiques. Voir aussi VIRGILIO 2003 : 140-146.
[275] Le gouverneur est le nouveau titre hellénistique ; la fonction est équivalente à celle du satrape dans un contexte achéménide. CABANES 1995 : 158-162 (organisation administrative générale séleucide). En plus des satrapies, des divisions militaires existent. Les chefs de garnison qui y sont nommés gardent un lien direct et privilégié avec le roi, qui conserve ainsi le contrôle des forces militaires (CAPDETREY 2007 : 291). La stratégie est également une fonction adaptée de manière originale par les Séleucides : un stratège est nommé pour s'occuper d'un territoire, qu'il soit satrapie ou division satrapique. Cela conserve la grande plasticité de l'espace royal, à la mesure de sa diversité (CABANES 1995 : 287).

la tempérance et la justice, il est assimilé à son royaume[276]. Dans ce contexte mouvant, les cités phéniciennes connaissent des changements notables, dont la perte de leur intermédiaire traditionnel avec le pouvoir central, perse ou macédonien : leur roi. Il est probable que ce bouleversement politique ait eu un impact sur d'autres domaines de la vie de la cité, dont celui de son organisation spatiale.

2.2.- Les cités phéniciennes en mutation

Situées de part et d'autre d'une nouvelle frontière, les cités phéniciennes se trouvent dans une situation géopolitique inédite depuis des siècles, qui voit les communications « naturelles » nord-sud entravées par la limite des royaumes séleucide et lagide. Chaque cité semble pourtant conserver son intégrité territoriale[277] et continuer la mise en exploitation traditionnelle de ses ressources, après de longues années de surexploitation à la demande de belligérants étrangers. L'administration et l'organisation du territoire pourraient en revanche se modifier dès le début du III^e^ siècle, car les cités, sans exception, connaissent un bouleversement politique majeur : la fin de la royauté. Bien que ce changement intervienne sous une domination politique hellénique, ni Ptolémée ni Séleucos ne l'ont ordonnée. Il semble plutôt qu'ils ne se soient pas opposés à son remplacement par un régime civique lorsqu'elle était moribonde[278].

Plus qu'une intervention extérieure ou qu'une révolution, la fin de la royauté est peut-être la fin d'un processus déjà en cours sous les Achéménides. Si nous suivons J. Elayi, il semblerait, en effet, que le pouvoir du roi soit en constante régression depuis le début du I^er^ millénaire[279], au profit de celui d'autres organes politiques, en particulier les Conseils ou Assemblées[280]. Les modifications apportées par les potentats étrangers, dont les Perses,

---

[276] Un indice de cet état de fait réside dans le délitement de l'autorité royale quand les descendants de Séleucos se montrent plus faibles et moins charismatiques que les premiers dynastes.

[277] Du moins son intégrité territoriale après la possible redéfinition des frontières sous Alexandre. Voir APICELLA 2002 : 37-46 (sur l'exemple de Sidon).

[278] SARTRE 2001 : 150. Voir également CAPDETREY 2007 : 219-220. Les deux auteurs mettent en garde contre la conclusion d'une « hellénisation » des cités. Outre les problèmes posés par le terme, ils insistent sur le processus de changement, interne aux cités. Voir enfin APICELLA 2002 : 113-118.

[279] ELAYI 1990a : 4-7. Sur le fonctionnement de la royauté et ses évolutions voir également BONDÌ 1995 : 291. Pour les prérogatives royales, voir en plus YON 1995 : 562. En outre, le témoignage d'Ounamon (*ANET*[3] : 25-29), comparativement à d'autres documents plus récents, semble aller dans ce sens. Les rois, à Byblos et Dor notamment, paraissent en condition de revendiquer leur pleine autonomie et la maîtrise totale de leurs ressources économiques primaires au XII^e^ siècle, ce qui n'est plus le cas après : sous les Achéménides, les cités ont dû céder une partie de leurs forêts et peut-être de leurs terres pour l'installation de paradis.

[280] BONDÌ 1995 : 294 et LIPIŃSKI 1992 : 45.

n'auraient fait qu'encourager cette tendance[281]. Le fait qu'Arwad et Sidon n'aient pas été livrées par les rois eux-mêmes, et même qu'elles se soient rendues à Alexandre en leur absence, renforce évidemment cette hypothèse[282]. Quoi qu'il en soit, dès 300, Tyr cesse son monnayage au nom du roi et inaugure en 275 au plus tard une « ère du peuple »[283]. Sidon change ses institutions au plus tard en 278[284] et Arwad en 259[285]. Pour Byblos, il faut peut-être attendre le début du III^e^ siècle[286]. Le changement de mode de gouvernance, dans toutes les cités, pourrait peut-être se traduire par un changement d'administration et de perception des territoires, sans que nous puissions le confirmer en l'absence de toute information et avant la conquête, et après le passage à un autre régime politique. Nous nous garderons donc de suivre J. Elayi dans ses conclusions quand elle associe à la diminution du pouvoir royal un changement de statut des terres de la cité, de domaine royal à domaine civique[287].

L'ensemble des cités conservent leur nom traditionnel et échappent également aux implantations de colons, certainement en raison de l'étroitesse de leur territoire agricole ainsi que de leur rôle économique et militaire qui leur attire la bienveillance des rois[288]. Ce sont également autant d'arguments qui plaident en faveur de la non-ingérence des rois hellénistiques dans l'organisation politique phénicienne. La reconduction apparente du droit de propriété des cités sur les territoires du Sud, concédé par les Achéménides[289], atteste, en outre, ces bons rapports entre le pouvoir central et les Phéniciens. Pour M. Sartre, les cités se sont même agrandies, mais n'est-ce pas là une conséquence de la meilleure connaissance de leur territoire à cette époque qu'à l'époque précédente[290] ? Seule se pose la question de

[281] *ANET*[3] : 533-534 : sous les Assyriens, le roi de Tyr négocie directement avec Assarhaddon. En revanche, dès l'époque achéménide, le roi n'est plus qu'un intermédiaire entre sa communauté et le pouvoir central. Ce n'est pas un allié, mais un sujet (ELAYI 1990 :63. Eshmunazor II, dans son inscription fait preuve d'une grande déférence envers le Grand Roi et se place en quelque sorte sous sa protection).

[282] Arrien II, 13.7-8 et Quinte-Curce IV, 1.5-6 (pour la reddition d'Arwad) et Quinte-Curce IV, 1.15-26 (pour la reddition de Sidon).

[283] LEMAIRE 1976 :13-24.

[284] Date de la mort de Philoclès, successeur d'Abdalonymos, mis en place par Alexandre. Voir SARTRE 2001 : 150.

[285] SARTRE 2001 : 150. La date n'est pas assurée.

[286] Diodore XIX, 58.1-4. Un roi est encore présent quand Antigone ouvre un chantier naval dans la cité.

[287] ELAYI 1990a : 4-7.

[288] SARTRE 2001 : 144-145.

[289] ISAAC 1991 : 132-134. L'inscription nomme les habitants de la côte les Sidoniens. Le terme est certainement administratif et désignerait alors les habitants de la Palestine sous domination politique de Sidon. Pour l'interprétation voir TAL 2005 : 89. Pourtant C. Apicella pense que ces territoires ont été retirés aux cités, du moins à Sidon, peut-être dès le règne d'Alexandre. Voir APICELLA 2002 : 37-41.

[290] SARTRE 2001 : 148. L'auteur se fonde sur les ères civiques, mises en place au début de l'époque hellénistique. En outre, rappelons que la conquête a permis à la Phénicie de prendre de la profondeur, du volume aux yeux des Grecs (voir p. 228). Les territoires sont donc peut-être tout aussi vastes à l'époque précédente. Voir aussi TAL 2005 : 149.

l'établissement d'un domaine royal (*chôra basilikè*) dans le nord de la Phénicie, qui empiéterait alors sur celui d'Arwad[291]. Compte tenu des éléments disponibles, il semble plus probable que le domaine, de date antérieure, ait simplement été, lui aussi, reconduit dans son statut par les Séleucides[292]. Le changement d'« ère » ne se matérialise donc pas radicalement, sauf pour la cité d'Akko, refondée par Ptolémée II sous le nom de Ptolémaïs[293] après sa destruction, ou au moins celle de ses remparts, en 312. Par cet acte, Ptolémée lui confère une nouvelle importance ainsi qu'une autonomie qu'elle n'avait pas sous les Achéménides[294].

Si les frontières et les territoires de chaque cité ne paraissent pas connaître de modification notable[295], les cœurs urbains se modifient probablement, suite à une politique de travaux visant à implanter des édifices nouveaux : théâtres, gymnases, palestres, odéons, etc. La cité de Jablé/Gabala, par exemple, adopte un nouveau plan, orthogonal, sans que nous ne notions la trace d'une intervention extérieure[296]. Dans le cas des bâtiments publics, avec une seule confirmation archéologique à Marathos[297], ce sont surtout les sources, mentionnant des concours et de nombreux intellectuels phéniciens hellénophones, qui font penser que les cités se sont adaptées à un nouvel environnement culturel[298]. En termes économiques, elles conservent leur rôle, ce qui implique la persistance des activités lucratives traditionnelles. En contrepartie, les cités doivent, tout comme sous les Achéménides, remplir certaines obligations marquant leur soumission au pouvoir central. Tribut et taxes sont prélevés de la même manière que durant les siècles précédents, tout comme les diverses contributions (force de travail ou matières premières par exemple)[299].

---

[291] Il s'agit du cas du village jouxtant le sanctuaire de Baétocécé. Autrefois concédé à un certain « Démétrios, fils de Démétrios, lui-même fils de Mnaséas, habitant à Tourgôna » (*IGLS* VII, traduction de J.-P. Rey-Coquais, cité par SARTRE 2001 : 170), un Antiochos accorde le village à côté du sanctuaire au sanctuaire lui-même. Le roi a donc distribué un lot -le village- pris sur sa terre à un bénéficiaire qu'il a jugé méritant.

[292] DUYRAT 2005 :198-199. Le domaine pourrait être, à l'époque achéménide, un domaine de la couronne ; Séleucos l'aurait donc gardé pour lui, avec un statut proche de terre royale. Voir CAPDETREY 2007 : 140-142.

[293] Diodore XIX, 93.7. Voir également STERN 1993 : 20-22.

[294] Elle appartient peut-être à Tyr à cette époque. Pour l'époque hellénistique voir SARTRE 2001 : 155-156. Pour le rôle des cités fondées par les Diadoques, voir COHEN 1995 : 15-30, en particulier p. 21.

[295] Du moins dans leur extension, car traversés, occupés et pillés, les territoires sont nécessairement sortis appauvris des luttes entre les Diadoques. Ils semblent toutefois connaître une recolonisation rurale. Pour la Béqaa, GRAINGER 1991 : 103.

[296] BADAWI 2009 : 44-45 et 105.

[297] DUYRAT 2005 : 198.

[298] SARTRE 2001 : 147. Voir également YON 1995 : 85-86. Les premières pages sont consacrées aux élites et en particulier aux philosophes tyriens en contact avec le monde grec.

[299] En Carie, nome très riche, des décrets du IV^{e} siècle av. J.-C., complétés par un décret séleucide (trouvé à Aigai en Éolide, voir MALAY 1983 : 349-353) mentionnent une grande diversité de taxes sur les céréales et

Les cités phéniciennes se sont donc transformées. Souvent comparées aux *poleis* grecques fondées par les rois au Proche-Orient, elles restent néanmoins des régimes locaux, certainement originaux et ancrés dans une réalité phénicienne[300]. Les cités ont en outre connu un changement de leur poids géopolitique, sans connaître pour autant de révolution ; les siècles hellénistiques marquent bien plutôt une évolution, dont les germes sont pour la plupart déjà présents au IV^e^ siècle. Leur éclosion et les transformations qu'ils occasionnent sont peut-être liées à la domination des nouveaux rois gréco-macédoniens, plus sûrement à la relative stabilité qui succède à plus de quarante années de guerres au cours desquelles les cités phéniciennes ont sans cesse été mises à contribution. En tout cas, elles sont intégrées, par une politique lagide et séleucide, dans les nouveaux cadres hellénistiques élaborés principalement pendant la période des Diadoques.

3.- La Phénicie entre Lagides et Séleucides

La Phénicie se situe, à partir de 287, à la limite de deux royaumes hellénistiques qui ont pour elle des ambitions et des stratégies politiques et économiques bien différentes. Avec la Palestine, elle a donc été l'enjeu de conflits répétés entre Lagides et Séleucides, les guerres de Syrie. L'ensemble des cités, sauf Arwad, connaît ainsi les dominations successives de l'Égypte et du royaume dit de Syrie. Nous pouvons nous interroger sur les conséquences d'un changement de sphère politique régionale sur les cités et leur territoire, ainsi que sur les modes d'appropriation que ces dernières développent vis-à-vis de leur espace, zone frontalière étroitement surveillée par les rois hellénistiques.

3.1.- Quelques éléments de chronologie des guerres de Syrie

À partir de la stabilisation des frontières, la Phénicie retrouve une situation géopolitique qu'elle connaissait sous les Hyksos. Arwad est rattachée à la formation politique séleucide alors que le reste des cités phéniciennes obéit aux Lagides. La région entière connaît cependant la même prospérité, probablement grâce à des réseaux commerciaux non pas

d'autres productions du sol, sur le petit bétail, les fruits, le miel ainsi que sur les produits de la chasse. En Babylonie, une série de tablettes fait état d'une taxe imposée lors de la vente des esclaves (BRIANT 1996 : 411). Voir également CAPDETREY 2007 : 396 *sqq*.

[300] APICELLA 2002 : 113-118.

déployés mais intensifiés, par exemple avec les cités grecques, des partenaires commerciaux traditionnels[301]. Elle reste néanmoins une zone frontalière et la présence militaire y est importante[302]. La paix instaurée entre les royaumes de Ptolémée et Séleucos est fragile, puisqu'elle ne repose que sur leur longue amitié qui a réussi à faire taire, pour un temps, leurs prétentions territoriales au Proche-Orient. Entre 281 et 198, cinq conflits, appelés les guerres de Syrie, éclatent entre les Lagides et les Séleucides[303]. Si les premiers souhaitent maintenir leurs possessions, obtenues sous Ptolémée I^{er}, les seconds souhaitent agrandir leur royaume vers le Sud, conformément aux accords d'Ipsos en 301, sans doute pour mieux protéger le cœur de leur royaume, la Tétrapole, implantée à la frontière. Les trois premières guerres concernent peu la Phénicie, qui ne subit pas les combats et ne connaît aucune modification en termes de statut juridique ou de frontières, les accords de paix conclus à l'issue de chaque conflit étant des *statu quo ante*.

Le premier conflit qui ouvre la série entre les Lagides et les Séleucides oppose Ptolémée II, fils de Ptolémée, et Antiochos I^{er}, fils de Séleucos, de 274 à 271. Les événements sont difficilement restituables, les données que nous possédons étant infimes. La deuxième guerre s'ouvre en 260, entre Ptolémée II et Antiochos II, à la mort d'Antiochos I^{er}. La paix est scellée entre les deux parties par un arrangement matrimonial entre Antiochos II et la fille de Ptolémée II, Bérénice. Pour se marier, le souverain séleucide doit répudier sa première épouse, Laodice. La concurrence entre les enfants des deux lits est à l'origine du troisième conflit, qui se déroule entre 246 et 241. Lors des affrontements, les Lagides parviennent jusqu'à Séleucie de Piérie, mais doivent rebrousser chemin vers Alexandrie. Ils parviennent tout de même à conserver des établissements levantins, « des avant-postes de surveillance à proximité immédiate des centres vitaux du royaume séleucide, Laodicée et surtout Antioche. »[304] C'est certainement l'humiliation et le danger représentés par la proximité lagide qui poussent Antiochos III, dès son avènement, à attaquer l'Égypte. Après une tentative infructueuse en 221 qui se solde par un *statu quo ante* en 217, le Séleucide lance une nouvelle offensive en 202 et parvient à conquérir l'ensemble des cités phéniciennes et leurs voisines palestiniennes jusqu'à Gaza.

[301] APICELLA 2002 : 198.
[302] SARTRE 2001 : 159.
[303] SARTRE 2001 : 187-201.
[304]. SARTRE 2001 : 195.

La modification de la frontière a des conséquences dans plusieurs domaines, administratif, économique et militaire. Les cités conquises doivent effectivement s'intégrer à la structure séleucide. Pour cela elles font partie du même district qu'Arwad. *A priori*, il s'agit de la première des cités phéniciennes à être affectée par ce changement géopolitique, car elle y a perdu son statut d'unique grand port de la côte phénicienne, et celui d'unique atelier monétaire de cette même côte, qui lui avaient valu plusieurs avantages sous les Séleucides[305]. Elle y gagne, en revanche, la reconstruction de ses réseaux traditionnels avec les cités méridionales, dans un grand mouvement de régionalisation des échanges[306]. En termes militaires, la surveillance de la frontière repose désormais sur la Palestine et en particulier sur Akko-Ptolémaïs, ancienne capitale régionale des Ptolémées et qui fait face au royaume lagide. Nous pouvons donc supposer un allègement du dispositif militaire à Tyr et Sidon notamment. À partir de ces quelques pistes de lecture du changement de frontière en 202, intéressons-nous à présent à l'action exogène des rois lagides et séleucides à l'égard des cités phéniciennes. Bien souvent mieux renseignée que celle des acteurs locaux, leur politique a, dans tous les cas, visé à intégrer les cités dans les mailles du réseau de leur royaume.

3.2.- Les rois et leur royaume

Les sources lagides abondent en ce qui concerne l'administration de l'Égypte-même, mais elles sont beaucoup moins bavardes en ce qui concerne les possessions phéniciennes[307]. La documentation séleucide est globalement pauvre, *a fortiori* pour la satrapie de Syrie-Phénicie qui n'a jamais livré beaucoup de témoignages administratifs[308]. Une période fournit pourtant des informations, celle du rattachement des cités phéniciennes au royaume d'Antiochos III, au tournant de 200, car elles sont intégrées dans une nouvelle structure étatique qui respecte cependant l'ancien cadre lagide. Nous apprenons, par exemple, que le fonctionnaire en charge de la Phénicie sous les Lagides était un stratège disposant également de responsabilités en matières cultuelles. Après 200, si le personnel est renouvelé, ces

[305] SARTRE 2001 : 174 et 191. Arados inaugure une ère propre dès 246, ce qui témoigne d'une plus grande indépendance de la cité à l'égard de l'empire. Il s'agirait d'une sorte de récompense pour la bonne conduite de la cité lors de la deuxième guerre de Syrie (260-253). Voir aussi DUYRAT 2005 : 245, l'hypothèse est plausible, compte tenu de l'équilibre du rapport de force entre la cité et le roi à ce moment-là.

[306] APICELLA 2002 : 310. Cette reconstruction des réseaux se voit parfaitement sur le site d'Arqa qui passe d'un état végétatif à celui d'une petite agglomération dynamique et intégrée aux échanges (entretien personnel avec J.-P. Thalmann, 1er novembre 2011, IFPO Beyrouth). Sur la régionalisation de l'économie phénicienne, voir au chapitre 4, p. 266 et p. 286.

[307] SARTRE 2001 : 153-156.

[308] CAPDETREY 2007 : 229.

fonctions sont reconduites à l'identique[309]. Cela prouve une nouvelle fois le pragmatisme du pouvoir central séleucide qui laisse aux cités leurs repères tout en les insérant dans de nouvelles dynamiques territoriales. Ce parti pris, dans le cas de la Phénicie, aboutit rapidement à une intégration complète des cités nouvellement acquises[310]. Un tel pragmatisme s'exprime également dans la variété des modalités d'intégration avec lesquelles joue le pouvoir central : un peu comme les souverains achéménides, les rois allient soumission et maintien d'une part d'autonomie plus ou moins grande selon le rapport de forces établi par les cités avec le pouvoir royal. Chaque cité est ainsi traitée de manière singulière : la grande autonomie arwadienne, par exemple, apparaît comme un cas exceptionnel[311].

Un seul changement affecte le territoire des royaumes, qu'il convient de rattacher aux conceptions hellénistiques de l'autorité royale. Les rois reconnaissent l'existence de cités aux côtés du pouvoir politique central et ne s'approprient pas leur territoire, tant que ces dernières ne mettent pas en danger les intérêts globaux[312]. Alors que, sous les Achéménides, les cités n'étaient que des communautés installées sur des territoires appartenant en droit au Grand Roi et pouvant lui être à tout moment restitués[313], elles accèdent à un autre statut sous les rois hellénistiques : celui de propriétaire de plein droit de leur terre, sauf dans les cas particuliers d'exploitation de la *chôra basilikè* sans titre de propriété. Le roi séleucide exerce néanmoins un contrôle sur les communautés, par le biais du tribut notamment[314]. Même si le mode tributaire est ancien, nous observons là un changement notable et peut-être une des causes de la réapparition spectaculaire des identités civiques phéniciennes au II^{e} siècle[315], les cités ayant un autre rapport, pérenne et peut-être plus solide, à leur terre, à une époque où le pouvoir royal tend à se déliter[316].

[309] CAPDETREY 2007 : 275 et 325-326.
[310] CAPDETREY 2007 : 219.
[311] CAPDETREY 2007 : 213 et 220.
[312] VAN COMPERNOLLE 2003 : 40. Les rois ont, en outre, d'autres biais pour assurer leur autorité, tel l'évergétisme royal. Les cités comptent alors sur les bienfaits royaux que le roi (ou la reine) octroie à sa guise.
[313] Voir p. 208.
[314] CAPDETREY 2007 : 196-198. Voir également SARTRE 2001 : 162-163 et 179-180. L'évergétisme et les bienfaits royaux sont un autre mode de contrôle. Voir p. 252.
[315] Pour Arwad la réapparition de cette identité date même du III^{e} siècle. Voir CAPDETREY 2007 :220.
[316] CAPDETREY 2007: 221. Après Antiochos IV, dont le règne a marqué un retour à l'interventionnisme royal dans les cités, ses successeurs assistent impuissants à la prise d'une autonomie de plus en plus grande par les cités.

Riche en innovations dans tous les domaines, la période des Diadoques est donc une étape essentielle dans la construction des nouveaux cadres hellénistiques des trois siècles qui suivent. Les Macédoniens ont apporté un patrimoine et des conceptions qui leur sont propres, sans jamais négliger le contexte « asiatique » de leurs nouveaux royaumes. Préservé en partie par Alexandre, le riche héritage achéménide a souvent servi à poser les bases de la nouvelle domination. Ce sont donc des États originaux qui se mettent en place, au sein desquels l'importance des cités phéniciennes ne s'est jamais démentie. Communautés tributaires riches, le plus souvent dociles, pourvoyeuses de main d'œuvre qualifiée et de savoir-faire, les cités se trouvent également sur un littoral convoité, ouvert sur la Méditerranée tout en offrant une interface avec la Syrie intérieure de première importance. Enfin, les cités phéniciennes jouent un rôle pendant les siècles hellénistiques dans la surveillance et le maintien d'une frontière politique entre des royaumes concurrents.

Cette époque est également celle des grandes innovations hellénistiques, telles la figure royale hellénistique, qui caractérise l'ensemble des royaumes orientaux. Dans ces jeunes États, les rois mettent en place une administration nouvelle, faite selon des représentations helléniques et dont bénéficient les cités phéniciennes, proches de l'idée que se font les Grecs d'une cité. Le roi entretient des rapports particuliers avec les nouvelles fondations comme avec les cités plus anciennes, dont l'importance croît avec le temps. Les rois ont dans le même temps laissé en place des schémas de fonctionnement, locaux ou régionaux, qui ont fait leurs preuves sous le gouvernement de leurs prédécesseurs (le couronnement traditionnel égyptien, le contrôle des voies de communication asiatiques, etc.). Comme les Perses l'ont fait avant eux, ils sont parvenus à mettre en place un habile compromis fait de continuités et de changements intégrant une structure cohérente, qui a pourtant dévoilé ses faiblesses dans les siècles suivants.

En termes d'espace et de contrôle du territoire, les anciennes trésoreries et les villes-forteresses achéménides n'existent plus. Désormais le territoire est quadrillé, en Asie par les cités (re)fondées par les nouveaux rois. En Phénicie, aucune fondation n'a lieu, si ce n'est la refondation d'Akko en Ptolémaïs et la fondation de Séleucie au nord d'Arwad, sans conséquence territoriale pour la cité insulaire phénicienne. Le principal changement pour les Phéniciens est l'accès à la pleine et entière propriété de leurs terres. Par conséquent, nous pouvons aisément supposer que les Phéniciens ont eu un poids de plus en plus important dans l'organisation de leur propre territoire. Quand Arwad attaque Marathos et lotit son territoire, elle ne subit aucune représaille de la part des rois séleucides, puisque ces événements sont

internes à la pérée[317]. Loin de se replier sur une architecture ou des modèles plastiques traditionnels, les cités se tournent, au contraire, vers une organisation urbaine hellénistique, intégrant dans leurs centres traditionnels des théâtres, des temples habillés à la grecque et des stades. Leurs institutions civiques évoluent et se rapprochent peut-être de celles connues pour la Grèce à la même époque, sans qu'elles deviennent pour autant des *poleis* grecques identiques aux fondations des rois hellénistiques. Il est évident que ce sont les locaux, les Phéniciens, qui sont à l'origine de ces changements, non imposés par les Grecs au pouvoir. D'un autre côté, les traditions sont bien ancrées dans les territoires, notamment dans les activités d'exploitation de ce dernier : bois, vin, huile, pourpre, verre continuent d'être produits, tandis que le port continue d'être exploité comme espace à la fois commercial et militaire.

Si nous assistons à une réappropriation de leur espace par les Phéniciens, de nombreuses questions restent en suspens en ce qui concerne les arrière-pays jusqu'à présent moins étudiés que les centres urbains. Des évolutions sont toutefois notables, comme le développement de sites jusqu'à présent mineurs (Anafa, Oumm el Amed) ou occupés temporairement (Yanouh et Chhîm). De nouvelles dynamiques se mettent ainsi en place, sans que nous puissions toujours deviner les plans, territorial, institutionnel, économique ou culturel, sur lesquels elles engendrent nécessairement des mutations. Le concept d'« hellénisation », si souvent convoqué comme explication des différents phénomènes de la période, est-il vraiment apte à rendre compte de ces dynamiques ? Si nous avons vu, dans le premier chapitre, que les mondes phénicien et punique étaient certes connectés, mais bien différenciés, se pose toutefois la question de savoir si nous assistons, en Phénicie, à un phénomène analogue à celui qui touche la sphère punique au IV^{e} siècle, à savoir l'organisation des campagnes par des pôles régionaux indigènes sous l'hégémonie d'un pouvoir central, en l'occurrence Carthage[318]. En d'autres termes, il s'agit de se demander si les Grecs sont bien le fer de lance des changements qui affectent les arrière-pays des cités phéniciennes, ou les nouveaux maîtres d'une zone aux multiples connexions qui s'efforcent de s'adapter et de tirer le meilleur parti des dynamiques territoriales nouvelles qui se sont progressivement mises en place après leur prise de pouvoir. Pour tenter de répondre à ces questionnements, intéressons-nous à présent à quelques-unes des cités phéniciennes, Arwad, Sidon et Tyr, puissances régionales hellénistiques.

[317] DUYRAT 2005 : 254 *sqq*, ainsi que REY-COQUAIS 1974 : 131-136.
[318] VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008. 231-240.

Chapitre 4.- Arwad, Sidon et Tyr. Étude des configurations territoriales de trois puissances régionales

En 333, Arwad ouvre ses portes à Alexandre, livrée par Straton/Abdashtart, fils du roi[1]. Quelque temps plus tard, Sidon envoie une délégation à la rencontre du Macédonien pour offrir sa reddition[2]. Seule Tyr, après un accueil favorable au conquérant, lui ferme les portes à la suite d'une demande inacceptable aux yeux des Tyriens, celle de sacrifier à Héraclès (Melqart) dans le temple insulaire[3]. Ces trois cités sont celles pour lesquelles nous disposons de précisions historiques nombreuses concernant cette période et d'informations territoriales pour deux d'entre elles : une mention de l'étendue du territoire d'Arwad, des indications sur la configuration topographique tyrienne[4].

Soumises à Alexandre, puis régulièrement mises à contribution pendant les guerres des Diadoques, ces trois cités sont ensuite séparées par la frontière entre les royaumes lagide et séleucide. Réunies au sein de l'État séleucide après la conquête de la côte syro-palestinienne en 202 par Antiochos III, Arwad, Sidon et Tyr parviennent à ménager leurs intérêts auprès des descendants de Séleucos, jusqu'à parvenir à l'indépendance à la fin du II^{e} siècle. Malgré cela, entre l'arrivée d'Alexandre et l'intervention romaine de Pompée, en 66 av. J.-C., les cités sont confrontées à différents changements sur le territoire qu'elles occupent : leurs frontières se modifient, en particulier à Tyr et Sidon, qui perdent une certaine partie de leurs territoires palestiniens. Arwad connaît des difficultés avec Amrit/Marathos, qui prennent fin avec le lotissement du territoire marathénien par les Arwadiens[5]. Par ailleurs, les réseaux de communication se transforment et se renforcent avec des régions voisines comme la Galilée. En gardant à l'idée que ces cités représentent trois exemples d'adaptation aux nouveaux cadres de l'époque hellénistique, l'ensemble de ces éléments sera abordé ici afin de fixer l'arrière-plan historique et archéologique, le « fond de carte » utilisé au cours de l'analyse des modèles proposés dans les chapitres suivants[6].

---

[1] Arrien II, 13. 7 et Quinte-Curce IV, 1.5-7.
[2] Arrien II, 15-16.
[3] Arrien II, 16.7-8.
[4] Par exemple, nous savons qu'il existe une Tyr insulaire et une Tyr continentale (Palaityros), mentionnée dans le Pseudo-Scylax 104, puis par Strabon XVI, 2.24. Aujourd'hui elle est située à Tell Rachidiye.
[5] Strabon XVI, 2.14.
[6] La confrontation de ces éléments avec les résultats de la modélisation est menée au Chapitre 6.

Si Arwad, Sidon et Tyr sont trois puissances régionales, ce sont aussi les trois cités pour lesquelles nous disposons d'un corpus de données touchant à leur territoire – des sources littéraires, épigraphiques et numismatiques en particulier – un peu plus fourni que pour Tripoli ou Byblos par exemple. Ce chapitre est donc destiné à faire le point sur les *corpora* régionaux, dont ceux de Sidon et Arwad, analysés récemment[7]. Nous y intègrerons les résultats archéologiques récents, sur les fouilles de Gabala[8] ou Chhîm[9] par exemple. Au-delà de la synthèse de données existantes, il s'agit également de questionner les *corpora* différemment ; plus que la question des limites territoriales des cités se pose celle de l'identification des sites archéologiques fonctionnant ensemble, des dynamiques qui les lient, des réseaux auxquels ils appartiennent, modelés par les acteurs politiques locaux et exogènes, ainsi que par le commerce régional et méditerranéen.

Dans un parcours du nord au sud, de la pérée d'Arwad aux possessions tyriennes et sidoniennes les plus méridionales, ce chapitre propose à la fois une première synthèse des problématiques territoriales déjà abordées et des hypothèses relatives au fonctionnement des trois cités et de leur arrière-pays. D'une échelle globale, la Phénicie, nous passons désormais à un niveau plus local, celui de chaque cité, en examinant les territoires, l'identification de ses éléments structurants et de ses dynamiques, sans que cela nous empêche de confronter et comparer les résultats produits pour l'analyse de ces trois cas d'étude.

[7] APICELLA 2002 (pour Sidon) et DUYRAT 2005 (pour Arwad). L'étude s'appuie sur REY-COQUAIS 1974 et SEYRIG 1964).
[8] BADAWI 2009.
[9] WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002.

I.- Arwad et sa pérée, une puissance politique et économique nord-phénicienne

La possession d'une pérée, littéralement pays qui est « de l'autre côté », « sur l'autre rive » et qui fournit l'essentiel de son ravitaillement à une cité insulaire[10], n'est pas le fait de la seule Arwad. Rhodes et Thasos, par exemple, possèdent également une pérée. Celle de Rhodes est la mieux connue, grâce à un corpus archéologique et épigraphique riche, étudié depuis plusieurs années[11]. Nous savons ainsi que la pérée rhodienne se constitue de deux ensembles, la Pérée intégrée et la Pérée sujette. Si la première correspond à l'espace civique[12], la seconde, gagnée sur des terres indigènes, a des limites variables au fil du temps et est administrée de façon purement stratégique de manière à former un glacis protecteur autour du territoire de l'État rhodien[13].

Le fonctionnement de Rhodes avec sa pérée amène à se questionner sur la nature des rapports qu'entretient Arwad avec sa propre pérée, qui semble révéler une occupation différente de celle du territoire rhodien[14]. Les sites archéologiques identifiés présentent des statuts apparemment divers et hétérogènes. Bien que Polybe et Dion Cassius parlent des Arwadiens du continent[15], les habitants de la pérée ne sont pas tous, pour autant, des citoyens de la cité insulaire. D'un autre côté, les sources, qu'elles soient littéraires, archéologiques ou numismatiques, nous offrent l'image d'un réseau d'agglomérations relativement unies, que nous nommerons par la suite communauté ou confédération arwadienne[16], deux appellations impliquant des liens étroits avec Arwad, dont il nous est impossible, en l'état de la documentation, de préciser la nature et qui ne renvoient pas nécessairement à une soumission politique totale à la cité insulaire[17].

---

[10] DUYRAT 2005 : 194.

[11] BRESSON 1991, en particulier les pages 28 à 31 sur l'historique des recherches menées dans la région. Voir aussi, plus récemment, sur l'occupation de la pérée, PIMOUGET-PEDARROS 2003 : 217-246.

[12] RICE 1999 : 45-54. L'auteur analyse les liens entre les Rhodiens de l'île et les Rhodiens du continent. Si des différences existent, tous sont en revanche des citoyens rhodiens. Ce n'est absolument pas le cas des habitants de la Pérée sujette.

[13] PIMOUGUET-PEDARROS 1997 : 129-130.

[14] DUYRAT 2005 : 204.

[15] Polybe V, 68.7. Une traduction est disponible dans REY-COQUAIS 1974 : 4. Voir aussi Dion Cassius XLVIII, 24.3.

[16] DUYRAT 2005 : 204.

[17] Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales et le Littré nous donnent, en effet, les définitions suivantes : « *communauté*, groupe plus ou moins étendu réuni par les mêmes croyances, les mêmes usages, etc. » Le CNRTL précise que le regroupement peut aussi être « d'ordre politique, économique ou culturel ». La *confédération*, selon les mêmes sources, est « une association durable d'États qui, pour mieux défendre

1.- Constitution et fonctionnement de la communauté arwadienne

« Quand il rencontre Alexandre, Straton le couronne d'une couronne d'or et lui remet l'île d'Arados, Marathos, la ville située sur le continent en face d'Arados, grande et riche, Sigôn, la ville de Mariammè et tout ce qu'ils avaient de territoire »[18]. Ce passage d'Arrien racontant la reddition spontanée d'Arwad paraît corroborer l'idée d'un ensemble politique, dirigé par Arwad, et composé de différentes entités, dont Marathos, Sigôn et Mariammè. À partir du récit d'Arrien, mais également de celui de Strabon[19] ou de la liste d'établissements établie plus tôt par le Pseudo-Scylax[20], croisés avec les sources archéologiques et numismatiques de la région, nous pouvons proposer des hypothèses sur l'émergence de cette communauté et sur son évolution, à partir de la conquête d'Alexandre. Que savons-nous de la pérée arwadienne avant l'arrivée d'Alexandre et de ses évolutions après 333/2 ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre, quels sont les liens et les rapports entre les établissements ?

Pour répondre à ces questions, trois études consacrées à Arwad et son territoire ont servi de base de travail. Celle d'H. Seyrig porte sur les monnaies de Gabala[21]. Après s'en être servi pour rattacher la cité à la pérée arwadienne, l'auteur inclut dans son article une étude des frontières et de l'étendue de la pérée. En 1974, J.-P. Rey-Coquais s'intéresse à son tour sur le territoire d'Arwad, mais en choisissant les sources écrites comme point de départ. Après avoir recensé l'ensemble des passages concernant Arwad ou sa pérée[22], il mène une étude sur le long terme, jusqu'à l'époque byzantine et attentive aux aspects historiques, géographiques et culturels. Pour la première fois, l'environnement des sites phéniciens du Nord est largement décrit[23]. L'auteur fait également le point sur les identifications de site et les divers débats concernant la nature politique de la pérée. En 2005, la troisième étude menée par F. Duyrat, dans le cadre d'un Doctorat, sur le matériel numismatique de Phénicie du Nord, a été publiée.

---

des intérêts communs, se mettent sous la dépendance d'un organisme central commun sans renoncer à leur autonomie dans d'autres domaines. » Les deux termes sont adaptés pour parler d'Arwad et des autres cités de son territoire : d'une part, l'usage d'une ère de datation identique, retrouvée sur les monnaies, suggère un fonctionnement commun dans lequel Arwad aurait un rôle de leader, puisque c'est la seule mentionnée systématiquement dans les sources ; d'autre part, les monnaies proviennent de différentes cités, usant chacune de programmes iconographiques propres, ce qui laisse penser qu'elles possèdent une marge d'autonomie vis-à-vis d'Arwad.

[18] Arrien II, 13.7. Traduction de REY-COQUAIS 1974 : 23.
[19] Strabon XVI, 2.12-14.
[20] Pseudo-Scylax 104.
[21] SEYRIG 1964 : 9-67.
[22] REY-COQUAIS 1974 : 2-51.
[23] REY-COQUAIS 1974 : 53-90.

Après un catalogue très développé sur l'ensemble des émissions monétaires[24], l'auteur consacre une deuxième partie à l'histoire de la cité et de son territoire. Comme J.-P. Rey-Coquais, elle présente le contexte géographique et les sites archéologiques et apporte, comme H. Seyrig, des éclairages supplémentaires tirés de l'étude des monnaies. Toutes ces approches sont instructives et plusieurs des hypothèses présentées ici leur sont dues. Il est nécessaire, toutefois, de revenir sur les questions territoriales arwadiennes, d'une part en raison de l'approche différente de la documentation que nous proposons et, d'autre part, parce que cette dernière s'est enrichie depuis 2005.

1.1.- Naissance et développement d'une entité territoriale, économique et politique

Selon les Anciens, à l'arrivée d'Alexandre, Arwad offre sa soumission avec celle d'un territoire qui semble pour le moins vaste. D'après les établissements qu'ils nomment, Marathos, Mariammè ou encore Simyra et Orthosie, nous présumons l'étendue de ce territoire ; la pérée d'Arwad comprendrait ainsi les deux plaines du Akkar (au sud) et de Jablé/Gabala (au nord), séparées par l'avancée du Djebel Ansariyé. Le Djebel Ansariyé est séparé du Mont-Liban par la dépression creusée par l'Eleuthère (actuel Nahr el-Kébir). Ce fleuve irrigue la plaine du Akkar, qui forme une sorte de palier bas entre les montagnes et facilite de ce fait le passage. C'est la trouée de Homs. Peu accueillant, marécageux[25], le Akkar peut pourtant être mis en valeur et devenir, dans ce cas, très fertile[26]. La plaine au nord est moins large, mais elle est traversée par de plus nombreux fleuves côtiers. Elle est également fertile et propice au développement de l'agriculture.

La limite nord de la pérée est le territoire de la cité de Gabala, qui s'étend probablement jusqu'au fleuve de Lattaquié (désigné lui aussi, aujourd'hui, par le nom de Nahr el-Kébir). Ce fleuve de Lattaquié représentait d'ailleurs une meilleure limite que Gabala, dans l'hypothèse de l'identification de Sigôn avec l'actuel site du château de Saladin, Sahyoun. Ainsi, les deux établissements marquaient, le long du fleuve, les limites septentrionales de la

[24] DUYRAT 2005 : 3-186. L'auteur a rassemblé un corpus très conséquent, soumis à un traitement statistique et à un classement, avant d'être commenté.
[25] WEULERSSE 1940 : 37.
[26] Voir, au chapitre 2, la partie III. 1.2. Actuellement la plaine du Akkar est très largement exploitée par les producteurs d'olives et d'agrumes.

pérée[27]. Pourtant, les fouilles récentes menées au château de Saladin n'ont découvert aucun niveau antique (alors que le sol géologique a été atteint)[28]. Nous garderons tout de même le Nahr el-Kébir comme limite de la pérée arwadienne, d'une part parce que Gabala a été rattachée à Arwad à partir d'une solide analyse de son matériel numismatique[29] et d'autre part parce que rien n'indique que le territoire de Laodicée, la voisine d'Arwad fondée par Séleucos, n'ait inclus la rive sud du fleuve. À l'Est, Arwad n'a pas buté sur les hauteurs du Djebel Ansariyé, mais se les ait appropriées : le grand sanctuaire de Baétocécé en occupe le cœur et les établissements de Raphanée, Mariammè et Massyaf les hauteurs à l'est. Ces trois établissements dominent ainsi la vallée de l'Oronte et surveillent les différents passages traversant ensuite la pérée jusqu'à la côte. Au sud, la limite est peut-être l'Éleuthère, peut-être Orthosie. Cette cité serait rattachée à Tripoli, mais cette dernière, fondée sans doute à l'époque perse, ne s'est pas immédiatement construite en cité indépendante ; tant que Tripoli n'a pas été parfaitement souveraine, Orthosie a pu être rattachée à Arwad[30].

La pérée d'Arwad forme ainsi un ensemble territorial riche en ressources primaires et situé au débouché de plusieurs itinéraires importants pour le commerce et la circulation. Se posent donc la question de la date de l'émergence de cet ensemble ainsi que celle des objectifs poursuivis par Arwad dans une région régulièrement soumise à des potentats étrangers. Selon H. Seyrig, repris par J.-P. Rey-Coquais et F. Duyrat, la pérée s'est formée à date haute, car les Arwadiens, sous les Assyriens puis sous les Achéménides, n'auraient pu étendre autant leur influence sur le continent[31]. J.-P. Rey-Coquais propose de faire coïncider l'émergence de ce que l'on nomme « civilisation phénicienne » avec la création de la pérée. Arwad se serait alors taillé un territoire dans les anciennes frontières des royaumes d'Ougarit et de ses vassaux[32]. L'hypothèse, que nous pouvons aujourd'hui étayer de plus d'éléments, reste très plausible, puisqu'Arwad prendrait le relais d'Ougarit comme puissance régionale ; rien ne

[27] DUSSAUD 1920 : 176, DUSSAUD 1927 : 121, 149 et 432. Plus récemment, cette hypothèse a été reprise par REY-COQUAIS 1974 : 110 et DUYRAT 2005 : 195. Les auteurs soulignaient toutefois son caractère conjectural.

[28] MICHAUDEL 2002 : 3-4. L'auteur revient sur l'identification de Sigôn avec le site de Sahyoun proposée par R. Dussaud. Pour les comptes rendus des fouilles, sans aucune mention de niveaux antiques, voir la bibliographie proposée dans ALIQUOT et ALEKSIDZÉ 2012 : 180 (note 13).

[29] SEYRIG 1964 : 9-21.

[30] LIPIŃSKI 1992 : 471 (pour une synthèse des données sur Tripoli). Voir aussi DUYRAT 2005 : 287. On ne connaît rien de l'évolution politique de la cité, mais sous Auguste, elle intervient dans les sources comme une cité au même titre que Sidon ou Tyr. À l'époque hellénistique, il en va peut-être différemment. Strabon situe d'ailleurs Orthosie dans la pérée arwadienne, même si une ambiguïté subsiste dans son texte car il la situe mal. Voir Strabon XVI, 2.13.

[31] SEYRIG 1964 : 28-29 ; REY-COQUAIS 1974 : 97-99 et DUYRAT 2005 : 200-201.

[32] REY-COQUAIS 1974 : 98.

s'oppose alors à son extension territoriale, ce qui n'est pas le cas aux époques suivantes où les Grands Rois, en accordant certes une autonomie aux communautés, s'approprient l'espace[33].

Arwad a cherché à contrôler un espace continental par un certain nombre de fondations[34], mais, plus encore, elle a probablement cherché à contrôler un réseau de voies de communication[35]. Plus que politiques, les objectifs initiaux de la cité insulaire auraient été économiques[36]. Si tel est le cas, l'élargissement des horizons commerciaux, permis par l'établissement de grands empires, assyrien et perse, aurait renforcé la position stratégique des Arwadiens au sortir des grandes routes caravanières. La volonté de contrôler des routes et non la constitution d'un territoire à la manière achéménide ou séleucide permettrait, en outre, de comprendre qu'un domaine royal, dans la Trouée de Homs, près du sanctuaire de Baetocécé, ait pu être implanté dans une zone normalement située dans les frontières arwadiennes. L'existence de ce domaine est sujette à caution, mais elle n'est pas à exclure[37]. Pour J.-P. Rey-Coquais, la présence de terres royales si près d'Arwad est tout à fait envisageable : le morcellement du territoire serait bien une réalité de la pérée arwadienne, si l'on en croit les témoignages littéraires, en particulier celui de Quinte-Curce[38]. Ainsi, se côtoieraient dans la pérée des territoires directement administrés par l'île et d'autres associés à d'anciennes fondations ou à des cités soumises d'une certaine façon à la cité insulaire. Cet ensemble hétéroclite aurait néanmoins œuvré au contrôle des routes commerciales, pour le maintien d'une économie prospère fondée sur l'exploitation des ressources de la pérée et sur la redistribution des marchandises importées et exportées[39].

Différents indices plaident en faveur de l'existence d'une « entente aradienne »[40] ou d'une confédération[41]. Les premiers sont d'ordre monétaire. Jusqu'en 333, c'est Arwad qui,

---

[33] Voir, au chapitre 3, p. 206 *sqq*.

[34] REY-COQUAIS 1974 : 112-113 et DUYRAT 2005 : 194. Ces fondations ne sont pas des colonies et n'ont pas de lien tributaire ou de sujétion avec la cité fondatrice Arwad (REY-COQUAIS 1974 : 123).

[35] REY-COQUAIS 1974 : 115.

[36] C'est du moins ce que laissent penser différents indices : si l'implantation, ou la prise de contrôle, des établissements orientaux est bien le fait d'Arwad, alors cela pourrait s'expliquer par l'excellent contrôle des routes caravanières qu'elle y aurait gagné. Avant la fondation de Laodicée, il ne faut pas oublier qu'Arwad est le seul port en eaux profondes de cette portion de côte. L'ouverture vers l'Oronte et la Syrie intérieure est donc un avantage lucratif certain pour le port. La pérée ainsi délimitée est également pourvoyeuse de diverses productions vivrières et spéculatives (vin, huile, cosmétiques), qui assurent la prospérité d'Arwad. C'est en ce sens que l'on peut parler d'objectifs économiques de la cité insulaire.

[37] L'hypothèse provient de SAPIN 1989 : 21-54. Elle est ensuite discutée dans DUYRAT 2005 : 198 et dans SARTRE 2001 : 206.

[38] Quinte-Curce IV, 1.5-7. L'auteur précise que Straton (Abdashtart), possède la plupart des terres de la pérée ; autrement dit, l'ensemble de la pérée n'a pas un seul et unique statut.

[39] REY-COQUAIS 1974 : 115.

[40] DUYRAT 2002 : 58.

seule, frappait monnaie pour la région. À l'époque hellénistique, plus exactement entre 230/229 et 227/6, Amrit/Marathos, Jablé/Gabala, Kazel/Simyra et Baniyas/Balanée ouvrent également un atelier. Arwad conserve toutefois son rôle de pourvoyeur de numéraires pour la pérée[42] et tous les ateliers usent d'une ère commune arwadienne, débutée en 259. Ils utilisent aussi les mêmes types de frappe et des systèmes de marquage communs[43], ce qui montre que l'indépendance des cités qui frappent monnaie reste circonscrite dans des limites déterminées par l'entente ou la confédération arwadienne. Frapper monnaie, cependant, n'est pas anodin, et constitue bien, pour les nouveaux ateliers du III^e^ siècle, l'occasion d'afficher une certaine autonomie vis-à-vis de leur puissante voisine insulaire[44]. Les sources écrites, enfin, vont dans le même sens. Si elles mentionnent quelques agglomérations de la pérée, ponctuellement, le reste du temps c'est Arwad qu'elles évoquent. Tout comme les sources monétaires, elles laissent penser que la pérée s'organise en fonction d'une hiérarchie politique, Arwad étant évidemment la pièce maîtresse de l'ensemble[45]. Les textes usent de différents qualificatifs pour les autres établissements qu'ils identifient : ville, cité et *choriôn*, qui peut être à la fois un bourg rural ou une agglomération fortifiée[46].

À l'arrivée d'Alexandre, c'est donc une communauté unie, un bloc territorial hiérarchisé et dominé par Arwad qui accueille le Macédonien et lui offre une soumission spontanée. Par la suite, la structure et l'étendue de la pérée évoluent jusqu'à changer totalement de configuration au I^er^ siècle av. J.-C.[47]

1.2.- Évolution de la communauté arwadienne du IV^e^ au I^er^ siècle av. J.-C.

En 333, l'accroissement du domaine continental d'Arwad est déjà ancien et il est probable que le sentiment d'appartenance à la confédération arwadienne soit bien ancré chez les différents acteurs politiques de la pérée. Les siècles suivants sont le théâtre de bien des changements, qui sont le fruit d'un contexte politique plus global, proche-oriental, et l'expression de différentes tendances autonomistes ou autoritaristes de ces acteurs. Dans tous

[41] DUYRAT 2005 : 204. Ce terme souple de « confédération » permet de reconnaître l'existence d'une entité politique dont les liens nous échappent encore totalement.
[42] DUYRAT 2002 : 21-22 et 58.
[43] DUYRAT 2002 : 22-46 (pour le catalogue), 48-51 (pour l'étude des marquages) et 52-53 (pour l'étude des modules).
[44] DUYRAT 2002 : 58.
[45] Seul le représentant politique d'Arwad vient d'ailleurs à la rencontre d'Alexandre pour lui soumettre l'île et toute la pérée. Aucune mention n'est faite d'un autre roi ou dirigeant.
[46] REY-COQUAIS 1974 : 66.
[47] DUYRAT 2005 : 202.

les cas, il est vrai qu'à la fin de l'époque hellénistique une réduction de l'étendue territoriale de la pérée s'opère progressivement.

Au niveau local, les établissements de la pérée ne connaissent pas la même évolution. Soukas, qui est bien moins actif qu'à la période précédente, décline au point d'être abandonné à l'arrivée de Pompée en 66[48]. Qarnum/Carné connaît un développement similaire à celui de Soukas, mais décalé dans le temps : prospère à l'époque hellénistique, le port continental d'Arwad décline progressivement à partir de la fin du I^er^ siècle[49]. Arqa, au sud de la pérée, entame au contraire un important développement qui succède à une phase de quasi-abandon du tell[50]. Ces trois sites sont les témoins des implications politiques supra régionales sur les dynamiques territoriales de la pérée. Si Soukas est probablement victime – outre des tremblements de terre réguliers qui ont mis à mal ses infrastructures – des modifications de certains réseaux commerciaux, les autres sites subissent les changements de frontières dans la région. Arqa ne se développe qu'à partir du II^e^ siècle, quand le sud de la Phénicie est rattaché au royaume séleucide ; les liens naturels du site se sont alors recréés avec l'ensemble de son réseau. Carné, en revanche, n'a pas résisté au déplacement de la frontière de la pérée par les Romains. Coupé d'Arwad, le port continental n'avait alors plus de raison d'être. C'est Antarados, jusque-là site mineur, qui prend son relai[51].

Ces quelques exemples confirment l'implication d'Arwad dans l'échiquier politique séleucide : la cité soutient fidèlement les Séleucides et en tire, en retour, des avantages et la préservation de ses intérêts territoriaux jusqu'à l'arrivée des Romains[52]. À partir du milieu du II^e^ siècle, quand le pouvoir central se montre moins affirmé, se produit en revanche à un certain cloisonnement régional de la pérée. Ce changement met en branle une autre dynamique, interne à la pérée, à savoir la volonté d'Arwad de contrôler plus fermement son territoire. Cette volonté met fin aux prétentions politiques d'Amrit/Marathos. Entre 150 et 140, elle passe sous tutelle arwadienne, tout comme Kazel/Simyra[53]. Au I^er^ siècle, en

[48] RIIS 1991 : 514.
[49] Voir, dans les Annexes, la fiche de Qarnum/Carné, p..609.
[50] Voir, dans les Annexes, la fiche d'Arqa, p. 558.
[51] REY-COQUAIS 1974 : 119 et LIPIŃSKI 1992 : 442.
[52] DUYRAT 2005 : 291. Déjà le choix d'Alexandre d'y implanter un atelier monétaire montre que la cité a parfaitement su jouer de sa position géographique privilégiée, de ses infrastructures portuaires uniques (avant la fondation de Laodicée). La place qu'elle prend dans l'échiquier politique régional ne se dément pas par la suite et lui assure le renouvellement d'avantages conséquents, comme la préservation de son domaine continental.
[53] DUYRAT 2002 : 58 ainsi que DUYRAT 2005 : 254-256 et REY-COQUAIS 1974 : 131-136. Les dates proposées diffèrent mais les grands traits de l'annexion d'Amrit par Arwad sont les mêmes. Pour

revanche, suite au ralliement d'Arwad à Pompée, face à César, puis aux Parthes luttant contre Antoine, la cité est amputée d'une partie de sa pérée[54]. Elle perd Jablé/Gabala dès 48 et peut-être Mariamîn/Mariammè[55]. En 37, Baniyas/Balanée, Qarnum/Carné et certainement Rafniyé/Raphanée et Massyaf quittent, à leur tour, le giron arwadien[56]. Dans le même temps, la cité insulaire est parvenue à établir un contrôle sur le sanctuaire d'Hosn Soleiman/Baetocécé, auparavant indépendant, même s'il se peut qu'il ait joué le rôle de pôle religieux fédéral pour la confédération arwadienne[57].

Ainsi, la confédération arwadienne a été mise à mal pendant les siècles hellénistiques. Les acteurs locaux comme exogènes ont joué un rôle dans la reconfiguration du domaine continental : réduit à la fin de l'époque hellénistique, il voit également son centre de gravité déplacé vers le sud de la pérée. La vision pessimiste de J.-P. Rey Coquais, qui présente l'évolution de la pérée comme un irrémédiable déclin jusqu'à son éclatement, en plusieurs petites unités autonomes, à l'époque romaine[58], ne doit pas masquer le fait qu'Arwad a bien tiré son épingle du jeu : malgré le rétrécissement de son glacis continental protecteur, la cité a obtenu l'administration directe de territoires auparavant autonomes[59]. Les dynamiques politiques, économiques et territoriales se sont trouvées nécessairement modifiées par de tels bouleversements. L'équilibre délicat qui présidait à l'unité de la confédération a été rompu par l'impérialisme arwadien et les rivalités d'intérêts des cités continentales[60], favorisés par l'affaiblissement du pouvoir séleucide. Face à ce rapide bilan de l'évolution de la pérée arwadienne, des questions se posent sur la structuration du territoire continental d'Arwad. Aussi propose-t-on, ci-dessous, différentes hypothèses pour tenter d'identifier des pôles actifs, des dynamiques et des équilibres de fonctionnement de la pérée d'Arwad hellénistique, sans cesse fragilisés puis reconstruits par les différents protagonistes, selon les contextes géopolitiques.

Kazel/Simyra, voir REY-COQUAIS 1974 : 136-137 ; notons que la cité est en outre abandonnée à la fin de l'époque hellénistique. Voir, sur ce point, BADRE, SADER et AL MAQDISSI 1990 : 31.

[54] REY-COQUAIS 1974 : 161-164.

[55] SEYRIG 1964 : 20 et DUYRAT 2005 : 284-286.

[56] REY-COQUAIS 1974 : 112 (pour Massyaf), 119 (pour Carné), 140 (pour Raphanée) et 164 (pour Balanée) ; voir aussi DUYRAT 2005 : 195 et 284-286.

[57] DUYRAT 2002 : 58, s'appuyant sur RIGSBY 1996 : 506.

[58] DUYRAT 2005 : XI.

[59] DUYRAT 2002 : 58.

[60] REY-COQUAIS 1974 : 126.

2.- Pôles urbains, pouvoir et rivalités : l'équilibre de la communauté arwadienne

La pérée arwadienne comprend un certain nombre de pôles, c'est-à-dire d'établissements qui permettent de dynamiser ses activités économiques au profit de l'ensemble du territoire. Ces pôles semblent également avoir un poids politique dans la confédération arwadienne ; les établissements qui frappent monnaie, notamment, disposent d'organes décisionnels autonomes. Comme Arwad est à l'origine de la création du domaine continental et également la cité fondatrice de plusieurs établissements de la pérée, nous pourrions nous demander si les Arwadiens n'auraient pas mené, en un sens, une sorte de politique d'aménagement du territoire destinée à mieux gouverner et exploiter le domaine continental. Des conflits avec des établissements puissants comme Amrit/Marathos ou Baetocécé, à la fin de la période hellénistique, posent toutefois la question de la concurrence entre Arwad et certains sites de la pérée. Nous proposons, dans les pages qui suivent, d'analyser l'organisation du territoire de la pérée, par l'examen de quelques pôles importants, sur les plans politique, économique et religieux, et du point de vue de leurs rapports à la cité insulaire.

2.1.- Les grands pôles continentaux : « métropoles d'équilibre » de la pérée ou rivales d'Arwad ?

Le terme de pôle est choisi ici pour désigner les établissements les plus importants de la pérée, souvent nommés dans les sources textuelles[61], dont l'importance se lit aussi dans les sources numismatiques et archéologiques[62]. Puisqu'il ne s'agit pas ici d'établir une hiérarchisation des sites[63], le terme est volontairement souple pour recouvrir une réalité très certainement fluide et plurielle. Ces pôles ont en effet des rapports fluctuants avec Arwad. Au début de la période hellénistique, lorsque les sites fonctionnent en confédération, les plus

[61] Par exemple, Marathos, ville grande et riche selon Arrien II, 13.7, antique cité selon Strabon XVI, 2.12, ville chez Diodore XXXIII, 5.1-2 et 4-6, chez Pomponius Mela I, 12 et Pline V, 78. Gabala est mentionnée par Strabon XVI, 2.12 comme une petite ville, mais aussi par Pline XII, 124 pour la production du styrax et par Pausanias II, 1.8 pour son sanctuaire de Doto. Carné est plusieurs fois nommé, chez Strabon comme établissement portuaire d'Arwad et chez Pline V, 78, comme ville. Simyra se retrouve chez Pomponius Mela I, 12, comme place forte et chez Pline V, 78 comme ville. Balanée et Paltos sont également plusieurs fois citées, notamment dans le même passage de Pline et chez Strabon XVI, 2.12, en tant que villes. Leur présence dans les textes est certainement liée à leur importance (démographique, économique, politique ou religieuse). Les différents qualificatifs de *ville*, de *cité*, ou de *bourg* pour Balanée, nous empêchent d'avoir une idée claire du statut hiérarchique de ces établissements.

[62] La cité de Gabala (Jablé) en est un exemple. Peu mentionnée dans les sources, les fouilles menées récemment, associées au travail d'H. Seyrig, ont livré l'image d'un site prospère, en plein essor aux périodes hellénistique et romaine. Voir SEYRIG 1964 : 9-67 et BADAWI 2009.

[63] Voir p. 170.

importants d'entre eux pourraient être, dans une certaine mesure, des « métropoles d'équilibre ». Ce concept naît dans un contexte français, au cours des années 1960 ; dans le cadre d'une croissance forte, avec des perspectives démographiques prévoyant 70 millions de citadins à la fin du XX^{e} siècle, le choix a été fait de fonder le développement du territoire hexagonal sur un réseau maillé de grandes métropoles, c'est-à-dire sur un modèle de développement polycentrique. Le but était de lutter contre la surconcentration parisienne, dans le domaine économique en particulier, où les entreprises assumaient les coûts de l'urbanisation. Les villes choisies formaient une gamme variée de nouveaux points d'ancrage pour différentes activités économiques[64].

Si l'anachronisme est évident, nous pouvons cependant conserver la notion pour exprimer l'idée d'une recherche délibérée, volontariste, de la part d'Arwad, d'un développement territorial contrôlé et équilibré entre les différentes parties de la pérée. À l'image d'un réseau de forteresses achéménides, qui quadrillaient les territoires conquis par les Perses et qui servaient à la fois pour le contrôle militaire et administratif des régions[65], Arwad aurait encouragé le développement d'un réseau d'établissements importants, relativement autonomes – à la différence des forteresses perses – qui, au sein d'une entente arwadienne, lui permettrait de bien exploiter son domaine continental. Ce sont naturellement ces sites, bien développés, qui accueillent ensuite les différents ateliers monétaires de la pérée : Qarnum/Carné, Kazel/Simyra, Amrit/Marathos, Arab al-Mulk/Paltos et Baniyas/Balanée[66]. D'autres sites pourraient faire partie de cette trame urbaine comme Ghamqé/Énhydra sur la côte ou encore, Sigôn, Mariamîn/Mariammè, Massyaf et Rafniyé/Raphanée sur le piémont oriental du Djebel Ansariyé. Cependant, nos informations sont encore trop maigres sur ces sites pour que nous puissions tenter des comparaisons avec ceux de la liste précédente.

L'équilibre entre Arwad et le reste de la confédération semble pourtant rompu à partir du milieu du II^{e} siècle av. J.-C. Le besoin d'Arwad de contrôler directement sa pérée s'exprime à diverses reprises, en particulier à l'encontre d'Amrit/Marathos. Après deux tentatives, racontées par Diodore de Sicile[67], Arwad parvient à prendre le contrôle d'Amrit/Marathos, probablement dans les années 140. Le changement se lit également sur les

[64] L'ensemble de ces informations provient du site du Sénat (avec bibliographie associée), http://www.senat.fr/rap/r02-241/r02-24122.html (dernière visite le 9 mai 2013).
[65] BRIANT 1982 : 203-206.
[66] SEYRIG 1964 : 12-14 et DUYRAT 2005 : 194.
[67] Diodore XXXIII, 5.1-2 et 4-6.

monnaies émises par Amrit : les types originaux et la signature de la cité, caractérisant les frappes d'Amrit, disparaissent vers 130 pour laisser place à des monnaies anonymes et des types bien plus communs[68]. De métropole, voire métropole d'équilibre de la pérée, Amrit est devenue, aux yeux de sa voisine insulaire, une rivale à maîtriser. L'origine de ce changement a certainement plusieurs causes, parmi lesquelles nous pouvons sans doute écarter celle d'un subit développement d'Amrit portant ombrage à Arwad, car l'agglomération est décrite comme « grande et riche » dans les sources[69], ce que semble confirmer l'archéologie[70]. Les seuls éléments dont nous disposons pour tenter d'expliquer ce changement sont exogènes ; ils concernent l'histoire politique séleucide : dès 164, date de la mort d'Antiochos IV, le royaume séleucide entre dans une période de difficultés et de crise. Outre les querelles dynastiques, les Séleucides subissent la montée des prétentions des autonomistes locaux, en particulier aux franges maritimes et désertiques du royaume, ainsi que les interventions étrangères, notamment celles de Rome et de Pergame[71].

Ce contexte, dans lequel le pouvoir central se montre affaibli, a souvent été pris pour la cause d'un cloisonnement régional[72], qui expliquerait par conséquent l'agressivité grandissante d'Arwad envers son domaine et son désir de le contrôler plus directement. Pourtant, la reprise en main énergique du royaume par Démétrios II (entre 145-139 et entre 129-126) freine, à la même période, la montée des prétentions civiques, en Phénicie du Sud[73] comme à Arwad. Serait-ce, dans ce cas, la montée de l'insécurité dans le royaume qui aurait poussé cette dernière à s'investir plus directement dans la gestion de son territoire ? Si cette insécurité se traduit dans les vestiges archéologiques ultérieurs au II^{e} siècle[74], il est possible que, dès cette époque, elle se développe, obligeant les pouvoirs locaux à organiser leur défense.

---

[68] DUYRAT 2005 : 254-255.
[69] Arrien II, 13.7.
[70] AL MAQDISSI 1993 : 448-452. Les importantes structures portuaires mises au jour étaient déjà en fonctionnement au V^{e} siècle.
[71] L'ensemble des causes de cette crise est donné dans SARTRE 2001 : 371-372 et explicité dans les pages 372-383.
[72] Voir p. 265.
[73] Tyr ne déclare son ère de la liberté qu'en 126 et Sidon en 112-111.
[74] C'est notamment le cas dans le Hauran. Voir SARTRE 2001 : 381 et bibliographie associée (note 16). D'autre part, les Ituréens, qui se constituent plus tard une principauté, au détriment de cités phéniciennes comme Byblos et dont la capitale est Arqa, seraient peut-être présents dès le IV^{e} siècle (sur ce point SARTRE 2001 : 78). Au II^{e} siècle, proches de la frontière de la pérée, ils ont aussi pu être perçus comme une menace par les Arwadiens. Sur les Ituréens, voir ALIQUOT 1999-2003 : 161-290 et en particulier 191-212.

Ainsi, vers 140, Arwad s'est rendue maître d'Amrit/Marathos, mais également de Kazel/Simyra[75]. Comme nous l'avons souligné plus haut, cela entraîne un changement du centre de gravité de la pérée, déplacé vers le Sud. Les autres métropoles ne semblent absolument pas concernées par les prétentions arwadiennes. Est-ce leur éloignement qui les fait paraître moins dangereuses ou moins « appétissantes » pour la cité insulaire ? Dans tous les cas, ces métropoles restent dans une entente arwadienne, même fortement modifiée, jusqu'à la moitié du I^er^ siècle av. J.-C. Les sites sur lesquels nous avons peu d'informations (Ghamqé/Énhydra, Sigôn, Mariamîn/Mariammè, Massyaf et Rafniyé/Raphanée) et les sites plus petits de la pérée n'ont certainement pas pu s'opposer à cette mainmise d'Arwad sur le domaine continental. Après Amrit, la cité insulaire s'en est d'ailleurs probablement prise au grand sanctuaire d'Hosn Soleiman/Baetocécé, autre pôle de la pérée pouvant lui tenir tête[76], montrant ainsi son appétit de contrôle territorial.

2.2.- Les grands sanctuaires : un maillage religieux du territoire ?[77]

La question de Baetocécé pose celle du paysage religieux de la pérée. Baetocécé est, en effet, un haut lieu religieux, existant avant l'arrivée d'Alexandre et perdurant jusqu'à la période romaine ; il a été considéré pendant longtemps comme le sanctuaire fédéral de l'entente arwadienne[78]. Malgré quelques divergences entre les chercheurs, il semble que Baetocécé n'appartienne pas au territoire arwadien avant le I^er^ siècle av. J.-C., mais à la *chôra basilikè* séleucide[79]. Jamais fouillé[80], le site présente actuellement des vestiges datés du

[75] DUYRAT 2002 : 58.

[76] DUYRAT 2005 : 256. Cette hypothèse provient de l'analyse de l'inscription *IGLS* VII, 4028. Baetocécé y apparaît comme un sanctuaire à l'envergure suprarégionale, indépendant d'un point de vue économique. Détaché du territoire proprement arwadien, il semble le seul établissement capable d'entraver – en veillant à ses propres intérêts – le remaniement de la pérée par Arwad.

[77] La question s'inspire de l'étude menée sur le territoire des Aulerques Cénomans (dans la région du Mans) : l'ensemble des lieux de culte d'époque romaine y a été relevé. L'étude de leur situation topographique, ainsi que la modélisation de l'espace de la cité ont montré qu'ils étaient les éléments d'un réseau religieux romain. Leur monumentalité, qui frappait sans doute l'œil et leur proximité d'anciens lieux de cultes gaulois laissent penser qu'ils font partie d'une réorganisation pensée et planifiée de l'espace de la cités des Aulerques. Voir GRUEL *et al.* 2008 : 40-42.

[78] REY-COQUAIS 1974 : 125 et DUYRAT 2005 : 204-205.

[79] DUYRAT 2005 : 243. Dans l'inscription *IGLS* VII, 4028, les lignes 32-39 se rapportent au décret envoyé à Auguste par les Arwadiens et montrent un changement : à ce moment, le sanctuaire semble appartenir à la cité.

[80] DABBOUR et THOLBECQ 2009 : 207-208. Les travaux de la Direction générale des Antiquités et des Musées de Syrie a procédé à des prospections et quelques dégagements. Les auteurs ont fait un bilan des recherches menées jusqu'en 2007, censé aboutir à la mise en place d'un projet pour valoriser et mieux connaître le site.

III^e^ siècle[81], organisé en deux complexes[82]. Outre ce grand sanctuaire, les archéologues ont trouvé d'autres édifices religieux dans la pérée : Amrit, Soukas et Sianu présentent, eux-aussi, des sanctuaires de grandes dimensions. Nous pouvons alors nous demander si, à l'image des métropoles, ces sanctuaires forment un maillage territorial, d'ordre cultuel cette fois.

Avant de revenir sur le cas de Baetocécé, présentons dans un premier temps les trois autres sanctuaires. Celui d'Amrit a été fouillé par M. Dunand et N. Saliby dans les années 1950[83]. L'élément central du sanctuaire, le Ma'abed, n'est apparemment plus en fonction à l'arrivée d'Alexandre, mais il n'en reste pas moins que le sanctuaire est encore fréquenté jusqu'à la fin du II^e^ siècle av. J.-C., en raison des vertus thérapeutiques de ses sources[84]. Le sanctuaire de Soukas, fouillé par une mission danoise sous la direction de P. J. Riis, est, comme le précédent, déjà en fonction durant l'époque achéménide. Plusieurs fois reconstruit, il reste fréquenté au début de l'époque hellénistique[85] par différentes communautés. Le sanctuaire de Sianu est le dernier sanctuaire découvert, grâce à une équipe syrienne dirigée par M. Al Maqdissi. C'est la taille conséquente des fondations qui a fait dire aux archéologues qu'il s'agissait d'un important lieu religieux semblable aux deux précédents[86]. Fondé probablement au III^e^ siècle, ou au début du II^e^ siècle, le sanctuaire cesse de fonctionner dès le II^e^ siècle, laissant place à une occupation domestique modeste[87].

Ces sanctuaires ne sont évidemment pas les seuls, mais ils semblent être les pièces monumentales du paysage religieux de la pérée, bien plus complexe et dense que les vestiges ne le laissent deviner. Fortement fréquentés au début de l'époque hellénistique, ils sont tous plus ou moins abandonnés, hormis Baetocécé, dans le courant du II^e^ siècle av. J.-C. Cette situation traduit un changement dans les dynamiques de fréquentation des sanctuaires. Comme cette période correspond au basculement du centre de gravité de la pérée vers le sud et au changement d'attitude d'Arwad envers sa pérée, nous supposons un lien de cause à effet entre ces différents phénomènes. Si nous pouvons esquisser un paysage religieux grâce à ces sanctuaires, nous ne pouvons pourtant pas parler d'une trame territoriale religieuse, dont les

[81] DABBOUR et THOLBECQ 2009 : 220-221. Les datations du sanctuaire reposent sur des inscriptions datées, retrouvées *in situ*.
[82] Pour la description des vestiges dans les deux ensembles, voir DABBOUR et THOLBECQ 2009 : 208-216.
[83] DUNAND et SALIBY 1985 : 9-54.
[84] DUNAND et SALIBY 1985 : 50 et 53.
[85] DUYRAT 2005 : 199. Voir aussi RIIS 1991 : 512-513.
[86] AL MAQDISSI 2005 : 152-153.
[87] AL MAQDISSI 2005 : 152.

mailles seraient alors bien vastes, en particulier à partir du II^e^ siècle, lorsque plusieurs grands sanctuaires, dont Sianu et Amrit, cessent apparemment de fonctionner[88]. Ces pôles religieux, en revanche, participent à la structuration économique et politique de la pérée. La grande inscription découverte à Baetocécé en est une preuve[89]. Cette inscription se constitue d'un premier rescrit impérial (A) du III^e^ siècle ap. J.-C., dans lequel Valérien confirme les privilèges accordés à Baétocécé par les rois séleucides. Puis viennent une lettre et un mémorandum d'un roi Antiochos (B et C), accordant d'importants avantages au sanctuaire. Suit un autre document (D), un décret d'Auguste, rappelant les mêmes informations. L'inscription comprend encore un colophon (E) des autorités locales, contemporain du décret[90].

Longtemps l'inscription a servi de base au débat sur le statut fédéral du sanctuaire et sur la nature de ses liens avec Arwad[91]. Au-delà de ce débat, l'inscription nous renseigne sur l'importance de Baetocécé dans le réseau économique arwadien. Les privilèges que lui accordent les Séleucides sont presque tous d'ordre économique : le titre de propriété du village voisin et donc le droit de disposer de ses ressources, l'exemption d'impôts sur les foires bimensuelles et l'exemption de réquisition de logements dans le village. Le texte, dans la partie D de l'inscription, met en garde ceux qui s'opposent au bon déroulement des foires, en tentant de tirer profit du déplacement des pèlerins et des marchandises ainsi que des ventes de la foire[92] ; cela confirme l'importance économique du sanctuaire et les revenus importants que ses foires génèrent. Par ailleurs, l'inscription montre que le sanctuaire, sous une pression extérieure – peut-être celle d'Arwad – doit confirmer à plusieurs reprises ses avantages auprès du pouvoir central. Sans en faire un site exceptionnel, le pouvoir central, en réitérant les privilèges, assure la pérennité du statut de Baetocécé : autonome, avec un revenu assuré par le village, les pèlerinages et les foires, il est en mesure de se dresser contre Arwad et ses projets d'annexion. Le privilège de l'asylie a, de surcroît, un sens à la fois religieux et politique fort. Le fait que Baetocécé appartienne probablement, avant le I^er^ siècle av. J.-C., à la *chôra*

[88] AL MAQDISSI 2005 : 152 et DUNAND et SALIBY 1985 : 50.
[89] *IGLS* VII, 4028.
[90] FEISSEL 1993 : 13. L'édition critique du dossier, définitive pour l'établissement du texte, a été menée par J.-P. Rey-Coquais dans *IGLS* VII, 4028.
[91] REY-COQUAIS 1987 : 191-198 et en particulier 197-198, sur le conflit entre Baetocécé et Arwad. Voir aussi DUYRAT 2005 : 202.
[92] *IGLS* VII, 4028 C à D.

basilikè, lui assure en outre une certaine indépendance vis-à-vis d'Arwad, même s'il joue un rôle de ciment religieux dans la confédération[93].

Pôles politiques et religieux sont ainsi autant d'éléments structurant le territoire arwadien. Ces fonctions se recoupent d'ailleurs parfois : Amrit est ainsi un grand lieu de pèlerinage et la rivale d'Arwad en quête d'autonomie politique. Hosn Soleiman/Baetocécé, en préservant ses avantages, affirme sa puissance face aux autres établissements continentaux. Une autre dimension, comme nous l'avons vu avec Baetocécé, est à prendre en compte : la dimension économique. Les sanctuaires, dans l'Antiquité, en drainant hommes et marchandises lors de fêtes importantes, sont des lieux importants d'échanges. Les établissements comme Amrit ont aussi un rôle à jouer dans l'équilibre économique de la pérée, puisqu'en tant que cités, ils frappent monnaie, ils dominent un territoire et l'exploitent. Hormis ces exemples, d'autres types de sites, qui ne soient ni de grands sanctuaires ni des cités importantes, participent-ils à la structuration économique de la pérée ? La rupture constatée au II^{e} siècle, au niveau politique et religieux, est-elle lisible dans la trame ou dans la texture du territoire arwadien ?

2.3.- Routes et interfaces commerciales : la structuration économique du territoire

Le fait qu'Arwad contrôle un territoire riche en ressources agricoles et sylvicoles[94], parcouru de plusieurs itinéraires commerciaux, implique inévitablement la construction d'un réseau économique sur le territoire[95]. Nous avons déjà vu que des métropoles comme Amrit/Marathos et des pôles religieux comme Hosn Soleiman/Baetocécé intervenaient dans ce réseau. Nous nous interrogeons dès lors sur la configuration de ce maillage : quels itinéraires comprend-il ? Quels autres sites y participent ? Quel y est leur rôle ?

Lorsque nous regardons la carte de la pérée[96], les sites se répartissent principalement en deux grandes lignes nord-sud : l'une est la ligne de côte et l'autre la ligne de crête du Djebel Ansariyé. Dans une telle représentation schématique, cette dernière servirait d'interface entre la Syrie intérieure, dont les grands axes d'échanges suivent les vois caravanières, et les fleuves comme l'Oronte ainsi que la Phénicie du Nord. La ligne côtière

[93] DUYRAT 2002 : 58 s'appuyant sur RIGSBY 1996 : 506 et DUYRAT 2005 : 204-205.
[94] REY-COQUAIS 1974 : 61-70 et DUYRAT 2005 : 204.
[95] REY-COQUAIS 1974 : 70-76.
[96] Voir, sur le CD-Rom, les cartes typologiques des trois périodes, montrant la répartition des sites en Phénicie.

servirait quant à elle d'interface commerciale avec les sociétés méditerranéennes. Face à une telle lecture, des contradictions apparaissent pourtant. J.-P. Rey-Coquais souligne le caractère inhospitalier de la côte phénicienne nord, où peu de ports importants peuvent s'établir[97], limitant potentiellement l'efficience de l'interface méditerranéenne. En outre, ce schéma ne tient pas compte des sites légèrement en retrait de la côte, voire à l'intérieur des terres, qui ne peuvent contribuer aux échanges de la même manière que les ports. Il faut donc revoir le schéma de lecture initialement proposé, afin de prendre en compte ces différentes objections.

Nous proposons de relire en conséquence la répartition des sites et de tourner le regard vers Arwad, qui semble la clé de voûte de la structure économique dans son territoire : la pérée, si elle s'organise autour des échanges avec l'extérieur, reste en effet la zone d'influence de l'île. Par conséquent, plus que la côte, ce sont sans doute les ports d'Arwad, les seuls en eau profonde de toute la région[98], qui jouent le rôle d'interface commerciale. Les autres ports de la côte organiseraient leur activité en fonction d'Arwad et de ses directives. Le port d'Arwad serait ainsi l'*emporion*, au premier sens du terme, le port de commerce, là où la cité peut contrôler ce qui sort de ses frontières et ce qui y rentre[99]. Les commerçants étrangers ne devaient pas avoir accès à tous les mouillages de la pérée, sans quoi la confédération arwadienne n'aurait pu exercer de contrôle sur les approvisionnements et les exportations[100]. Étant donné la configuration du relief dans la pérée, avec l'avancée du Djebel Ansariyé entre les deux plaines de Jablé et du Akkar, ces petits ports côtiers ont en revanche pu faciliter la redistribution des biens importés dans la pérée, ainsi que la centralisation des biens exportés qui partaient ensuite des ports d'Arwad[101].

Après les interfaces, ce sont les itinéraires qui construisent le réseau économique de la pérée d'Arwad. J.-P. Rey Coquais, en s'intéressant aux comptoirs – peut-être – grecs de Soukas et de Tabbat al-Hammam en mentionne deux[102]. L'un contourne le Djebel Ansariyé par le Nord : depuis Thapsaque sur l'Oronte, en passant par Alep, il gagne ensuite la mer par la dépression de Laodicée, passage naturel déjà utilisé au temps du royaume d'Ougarit. Il s'agit de la route que surveille la forteresse médiévale de Sahyoun, à laquelle on avait proposé

[97] REY-COQUAIS 1974 : 64-66.
[98] DUYRAT 2005 : 204.
[99] BRESSON 2008 : 98.
[100] BRESSON 2008 : 105.
[101] GÓMEZ BELLARD 2008 : 68. L'auteur montre qu'à Ibiza, la ville centralise l'ensemble des productions de l'arrière-pays, qui viennent par terre et par mer (notamment les céramiques). Conditionnement et exportations se font ensuite depuis le port principal.
[102] REY-COQUAIS 1974 : 72-73 et 76.

d'identifier Sigôn[103]. L'autre itinéraire emprunte la Trouée de Homs, qui sépare les vallées de l'Oronte et de l'Éleuthère. Cette route n'est toutefois choisie que lorsqu'un pouvoir fort parvient à protéger les convois des pillages[104]. Ces chemins débouchent sur les deux comptoirs de Soukas et Tabbat al-Hammam qui ont une activité bien plus restreinte à la période hellénistique qu'au temps de leur fondation, sans doute vers le VIII^{e} siècle[105]. Cette constatation implique l'existence d'autres itinéraires, empruntant les mêmes directions, mais dont l'aboutissement est différent : Carné (Qarnum), en tant que port continental d'Arwad a dû drainer en conséquence une part non négligeable des marchandises en provenance de Syrie, tout comme Amrit/Marathos, où des équipements portuaires ont été découverts[106]. Il en va probablement de même pour Gabala (Jablé) qui se construit autour de son port et connaît à partir du IV^{e} siècle un développement très important[107]. Compte tenu de la proximité de ces centres d'activités hellénistiques avec les anciens comptoirs, nous pouvons avancer que ces derniers ont été remplacés, au gré des changements intervenus dans la période.

Les itinéraires mentionnés ne sont que l'armature d'un réseau de circulation plus dense dans une zone où les communications touchant l'ensemble de la pérée sont relativement aisées, du moins bien plus aisées qu'en Phénicie du Sud, où les reliefs sont abrupts[108]. La carte utilisée par H. Seyrig dans son article de 1964 sur la pérée arwadienne figurait d'ailleurs plusieurs voies de communication principales quadrillant l'espace[109]. Des sites découverts à l'intérieur des terres, voire en pleine montagne comme le sanctuaire de Baetocécé, témoignent du degré de développement du réseau. À ce sujet, F. Braudel affirmait que la montagne, loin d'être une barrière, était au contraire une autre interface, un lieu de circulation et d'échanges[110]. La même analyse est faite par N. Purcell et P. Horden à propos des ceintures montagneuses entourant la Méditerranée[111]. J.-P. Rey-Coquais ajoute une remarque en ce sens : le Djebel Ansariyé est un obstacle moins important qu'il ne paraît[112]. Le long de ces diverses voies de communication, des petits établissements se sont donc installés ou plutôt ont continué à vivre depuis l'époque précédente. Jamais mentionnés dans les textes, et ayant livré

[103] Voir p. 262.
[104] REY-COQUAIS 1974 : 72, d'après CUMONT 1926 : XXXVIII-XXXIX.
[105] REY-COQUAIS 1974 : 77.
[106] AL MAQDISSI 1993 : 448-453.
[107] BADAWI 2009 : 86-89 (sur la configuration, l'occupation et l'importance du port depuis l'âge du Fer III au moins).
[108] REY-COQUAIS 1974 : 70.
[109] SEYRIG 1964 : 10.
[110] BRAUDEL 1990 : 36-37.
[111] PURCELL et HORDEN 2000 : 344.
[112] REY-COQUAIS 1974 : 71.

peu de mobilier, deux hypothèses peuvent se poser, ne s'excluant pas l'une l'autre. Ces sites peuvent être des relais, à la manière d'Oumm el Amed, près de Tyr, où les archéologues ont identifié un caravansérail[113]. Ils peuvent également être des villages, attachés à un domaine qu'ils exploitent, à la manière des villages sur la *chôra basilikè*[114]. Dans ce cas, ils seraient aussi le support d'un deuxième maillage territorial, plus fin, reliant entre eux des sites secondaires pour des échanges locaux, et vers les centres plus importants.

En conclusion de ces diverses approches, nous pouvons esquisser le tableau d'un réseau dense, tissé de voies principales allant d'est en ouest sur le continent et du nord au sud en mer, ainsi que de voies secondaires qui permettent aux échanges et à la circulation internes à la pérée de se développer. À l'Est, une couronne d'agglomérations – Raphanée, Mariammè, Massyaf et certainement Sigôn – servent à la surveillance des itinéraires et peut-être aussi de postes de douanes[115]. Sur la côte, les ports, Arwad en tête, servent d'interface avec le reste de la Méditerranée, mais aussi de zone d'échanges entre le nord et le sud de la pérée. Au milieu de ces deux lignes, quelques établissements intérieurs, sans doute bien plus nombreux en réalité[116], nourrissent les circuits des produits agricoles cultivés dans les villages, achètent les biens redistribués depuis les pôles et en échangent d'autres plus localement grâce à un réseau de communication dense. Il existe encore des sites plus particuliers, comme Hosn Soleiman/Baetocécé, qui grâce à un rayonnement religieux, engendrant fêtes, foires et pèlerinages, s'intègrent dans le réseau et participent pleinement à la vie économique de la pérée. De toutes les analyses du territoire, c'est bien la piste économique qui semble fournir le plus d'hypothèses. Les articulations du territoire, entre pôles économiques, itinéraires et interfaces commerciales, se dessinent aisément. Plus qu'une superposition, c'est sans doute l'imbrication intime de ce réseau avec les réseaux politiques et religieux qui permet de contrôler et d'exploiter la pérée. Au II^{e} siècle, avec la modification de l'équilibre du domaine continental arwadien, les itinéraires et les pôles d'activités ont dû évoluer eux-aussi, sans que

[113] DUNAND et DURU 1962 : 55-56.
[114] APICELLA 2002 : 158 (sur le village, unité de base d'exploitation de la terre au Proche-Orient). Sur les villages de la *chôra basilikè*, voir *IGLS* VII, 4028. L'inscription fait ainsi référence à un village attaché au domaine de Démétrios, fils de Démétrios de Tourgôna, donné au sanctuaire de Baetocécé.
[115] Le royaume séleucide est divisé en différents districts douaniers. SARTRE 2001 : 180.
[116] Les récentes prospections ont repéré pas moins d'une soixantaine de sites pour la seule plaine de Jablé. Voir BADAWI 2009 : 5-6.

nous puissions, pour le moment, évaluer dans le détail la reconfiguration des circuits économiques[117].

Au cours des siècles hellénistiques, la pérée arwadienne a évolué d'une confédération d'établissements autonomes à un territoire contrôlé par Arwad. Des agglomérations comme Amrit/Marathos, Qarnum/Carné, Kazel/Simyra, Jablé/Gabala ou Arab al-Mulk/Paltos, assurent, au départ, un rôle se rapprochant de celui des métropoles d'équilibre françaises : la répartition de l'autorité politique, religieuse et de l'activité économique. La structuration du territoire se fait donc, dans le même temps, à trois niveaux étroitement imbriqués, politique, économique et religieux. Certains pôles, comme celui d'Amrit et dans une moindre mesure celui d'Hosn Soleiman/Baetocécé, cumulent toutes ces fonctions. C'est peut-être leur rayonnement trop important qui a poussé Arwad à agir contre eux. Le milieu du II^{e} siècle constitue une rupture visible : Arwad élimine ses rivales en les plaçant sous sa propre tutelle. À la fin de la période, même si la confédération a implosé ou plus ou moins disparu, Arwad tire son épingle du jeu puisque son territoire s'est agrandi.

Dans cet ensemble territorial, les rapports entre les protagonistes, soumis à la politique régionale des Séleucides et des Lagides, sont complexes. Les statuts des établissements humains sont divers et font de la pérée une zone hétéroclite à l'équilibre fragile. Bien que nous utilisions le terme de cité pour parler d'Arwad, voire d'Amrit et des établissements frappant monnaie et celui de pérée pour parler de la zone sous influence arwadienne, la réalité en Phénicie du Nord semble bien différente de celle des exemples helléniques comme Rhodes, même si le biais de la documentation, bien plus pauvre dans le cas d'Arwad, peut jouer sur notre perception des pérées. Qu'en est-il des cités en Phénicie du Sud ? Même si elles ne sont pas concernées par des projets archéologiques aussi bien menés que dans le Akkar ou dans la plaine de Jablé, elles restent de bons comparants pour Arwad. Leur territoire paraît plus homogène, moins complexe d'un point de vue politique. Quels sont leurs caractéristiques, les différences et les points communs à relever avec la pérée arwadienne ? Sidon et Tyr connaissent au II^{e} siècle un changement important : leur intégration dans le royaume séleucide. Comment ce changement se manifeste-t-il d'un point de vue territorial ?

[117] Voir, au Chapitre 5, la comparaison des réseaux modélisés, partie II. 3. L'ensemble de cette interprétation est prise en compte dans le Chapitre 6, pour voir si les réseaux modélisés renvoient l'image d'une évolution similaire du territoire et des logiques spatiales.

II.- Sidon et Tyr, deux puissances rivales en Phénicie méridionale

En Phénicie du Sud, les deux cités de Sidon et Tyr sont voisines, distantes seulement d'une cinquantaine de kilomètres l'une de l'autre. Partageant une frontière, qui fluctue selon les époques, leurs territoires semblent plus restreints que celui d'Arwad. Au IX^e^ et/ou VIII^e^ siècle, il semble que les deux cités appartiennent au même royaume, dirigé par le roi Lulî[118]. Ce dernier paraît avoir exercé son autorité sur un vaste domaine allant de Sidon à Akko[119], qui couvrait apparemment les territoires des deux cités tels que nous les percevons quelques siècles plus tard. À l'arrivée d'Alexandre, les cités sont indépendantes l'une de l'autre et même rivales. Leurs territoires ont longtemps été perçus comme peu étendus ; pourtant, une étude d'A. Lemaire, en 1991, portant sur l'étendue du territoire tyrien, a montré qu'à l'image de l'autre cité insulaire phénicienne, Tyr était parvenue à se constituer un domaine continental s'étendant loin dans les terres[120]. Il est vrai que, durant l'époque achéménide, Tyr a reçu un certain nombre de cités palestiniennes venant agrandir son territoire, tout comme ce fut le cas pour Sidon. Nous ne nous occuperons pas, pour le moment, de ces territoires palestiniens, pour nous concentrer sur le rapport des cités phéniciennes méridionales à leur arrière-pays limitrophe. Les premiers ont en effet été acquis alors qu'ils étaient déjà organisés d'un point de vue politique et économique. La question du rôle de Sidon et de Tyr dans leur structuration est donc autre, et nécessite une réflexion à part.

Pour cerner la question des liens de Sidon et de Tyr avec leur arrière-pays, nous disposons, pour Sidon, d'inscriptions, certes plus anciennes que l'époque hellénistique (dernier quart du VI^e^ siècle), mais riches d'indices sur l'organisation territoriale de la cité. Des découvertes archéologiques majeures, en outre, ont été faites dans les arrière-pays tyriens et sidoniens : les sites d'Oumm el Amed et de Kharayeb, d'une part, dans le giron tyrien, qui ont été fouillés dans les années 1940 (puis dans les années 1960-1970 pour le second), les sites de Jiyeh et Chhîm, d'autre part, fouillés dans les années 1990-2000, qui appartiennent à Sidon. Ce sont tous d'intéressants témoins de la vie des arrière-pays phéniciens.

Suivant la même approche que celle qui a été adoptée pour l'étude d'Arwad et de sa pérée, nous souhaitons ici synthétiser l'ensemble des informations disponibles sur le rapport

[118] LIPIŃSKI 1992 : 266, s'appuyant sur KATZENSTEIN 1973 : 220-228.
[119] Ménandre d'Éphèse dans Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques* IX, 284-287.
[120] LEMAIRE 1991 : 131-150.

des cités à leur territoire afin de proposer des hypothèses de fonctionnement des arrière-pays considérés. Encore une fois, plus que la délimitation des territoires, nous cherchons à en comprendre l'occupation et l'exploitation, les réseaux qui les quadrillent et les animent. Le corpus documentaire est très différent de celui de la pérée arwadienne et devrait nous permettre de regarder, dans le détail, les rapports de Tyr et Sidon à certains établissements secondaires comme Jiyeh, Chhîm et Oumm el Amed.

1.- Sidon et les enseignements des inscriptions d'Eshmunazor II et de Bodashtart

Sidon, centre politique régional à la période perse, a parfaitement intégré son nouveau cadre politique à partir en 333. En contact étroit avec le monde grec depuis plus d'un siècle, elle a été vue comme une cité grecque, avec un cadre institutionnel et un territoire civique ressemblant à ceux des cités helléniques. Pourtant, après un récent réexamen des sources[121], il semble que Sidon a plutôt développé des institutions politiques originales. L'administration de son territoire, en revanche, reste obscure, même si différentes sources comme les inscriptions ou le *Périple* du Pseudo-Scylax, nous livrent quelques indications. Quels enseignements tirer de ces dernières, sur l'organisation, le statut et l'étendue du territoire sidonien ?

1.1.- Sidon de la mer, Sidon de la campagne : l'organisation du territoire

Si l'histoire de Sidon est connue dans les grandes lignes, son emprise spatiale l'est beaucoup moins. Les quelques données dont nous disposons sont fournies par un ensemble d'inscriptions datant du dernier quart du VI^{e} siècle, lorsque Sidon était soumise, comme ses voisines, au Grand Roi perse. Deux rois de Sidon, Eshmunazor II et Bodashtart, ont en effet célébré leurs travaux de bâtisseurs dans des inscriptions à caractère officiel. À cette occasion, ils situent leurs ouvrages architecturaux dans l'espace de la cité.

Eshmunazor II est roi des Sidoniens dans les années 530[122]. Fils du roi Tabnit, il naît après la mort de ce dernier[123]. Sa mère, Immi-Ashtart règne alors comme régente. Le titre de

[121] APICELLA 2002 : 106-131.
[122] Pour la datation de son règne, voir ELAYI 2004 : 494-611 et plus particulièrement 609-611. Sur l'ensemble de la dynastie d'Eshmunazor II, voir BORDREUIL 1990 : 500-501 et ELAYI 2004 : 595-600.
[123] *KAI* 14 = *TSSI* III, 28 : lignes 3 et 13. Pour un commentaire de l'inscription voir OGGIANO et XELLA 2009 : 70-72.

prêtre(sse) d'Astarté du roi Tabnit lui revient[124]. Mort à quatorze ans, sans descendance, son fils Eshmunazor II est connu pour l'inscription funéraire de son sarcophage, découvert en 1855 et offert la même année au musée du Louvre par le Duc de Luynes (1802-1867)[125]. D'une longueur de 22 lignes, l'inscription est complexe, car elle comprend des passages de différents registres : lamentations et malédictions, entrecoupées des annales royales. Les termes qui nous intéressent ici figurent aux lignes 16 à 18. Le jeune roi, mentionnant différents temples qu'il a fait construire, avec sa mère, la régente, évoque « Sidon (terre) de la mer », la « source Ydlal » dans la montagne et ŠMM 'DRM[126]. Quelques années plus tard, son cousin et successeur, le roi Bodashtart, commémore ses travaux de fondation grâce à plusieurs inscriptions[127]. Dans ces différentes inscriptions figurent les mêmes indications que précédemment, à savoir « Sidon (terre) de la mer », la « source Ydlal », ainsi que « Sidon de la plaine »[128]. L'ensemble de ces mentions laisse entrevoir un découpage du territoire de la cité. Un des premiers chercheurs à s'être intéressé à la question est J. Elayi, dans son ouvrage intitulé *Sidon, cité autonome de l'Empire perse*[129].

J. Elayi propose de voir dans ces termes des noms de secteurs administratifs. « Sidon de la mer » serait ainsi le district côtier et « Sidon de la plaine » ou « Sidon de la campagne » serait le district correspondant à la partie en arrière de la ligne de côte. Pour J. Elayi, ce découpage montre que l'unité de la ville et de la campagne n'est pas respectée comme en Judée (où Jérusalem forme à elle seule un district)[130]. Ainsi, le découpage sidonien ressemblerait au découpage administratif athénien qui comprend des ensembles mixtes fait de dèmes ruraux et urbains, de la *chôra*, de l'*asty* et de la côte. Cela empêcherait à Sidon, comme à Athènes, la formation de zones d'influence des clans aristocratiques, propriétaires fonciers, et la prépondérance de certains éléments sociaux au détriment des autres éléments[131]. Nous

[124] *KAI* 14 = *TSSI* III, 28 : ligne 14-15. Le jeune roi ne porte pas ce titre. Sans doute était-il encore trop jeune pour régner seul et en hériter.
[125] Pour le texte, voir *KAI* 14 = *TSSI* III, 28. Voir aussi ELAYI 1989 : 38-40 et 52. Pour la notice du sarcophage, voir le site du musée du Louvre (dernière visite le 5 novembre 2012), http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/sarcophage-deshmounazor-ii-roi-de-sidon.
[126] Aucune traduction n'est proposée, ni par P. Bordreuil, ni par J. Elayi. Pour les autres termes, voir ELAYI 1989 : 39-40 (transcription et traduction).
[127] *CIS* I, 4, *KAI* 15 et 16, *RES* 766-767 et *RES* 289C. Voir aussi XELLA et ZAMORA 2004 : 275. Les auteurs en dénombrent une trentaine. Avant eux, J. Elayi en dénombraient vingt-six dont peut-être quelques faux et puis P. Bordreuil en comptait une vingtaine. Les nombreux duplicata connus n'aident pas au comptage précis des inscriptions. Voir ELAYI 1989 : 53-54 et BORDREUIL 1990 : 499. Voir enfin OGGIANO et XELLA 2009 : 72.
[128] ELAYI 1989 : 41 et XELLA et ZAMORA 2004 : 287.
[129] ELAYI 1989.
[130] ELAYI 1989 : 84, s'appuyant sur *Ne*. III, 9-18.
[131] ELAYI 1989 : 85.

pouvons tout de suite objecter que le parallèle n'est pas opératoire. Les cités d'Athènes et de Sidon sont certes en contact[132], mais elles se développent dans des contextes géographiques et politiques bien différents. Nous nous garderons donc de suivre la lecture clisthénienne de J. Elayi, pour nous ranger à une interprétation plus prudente : le territoire de Sidon devait être partagé en deux zones, au moins : un district maritime d'une part (« Sidon de la mer »), comprenant la zone urbaine et un district extra-urbain d'autre part (« Sidon de la campagne »), comprenant notamment la source Ydlal et le sanctuaire de Bostan ech-Cheikh[133]. Nous ignorons si l'ensemble de l'arrière-pays sidonien était inclus dans ce dernier district ou bien s'il était divisé en d'autres zones administratives.

Dans tous les cas, il existe à Sidon, comme à Arwad, un découpage administratif du territoire, qui pouvait être destiné au recensement, à la conscription ou encore aux levées d'impôts. Un autre point à relever concerne l'importance des districts : les rois Eshmunazor II et Bodashtart se sont occupés des deux zones, ils ont fait construire à la fois dans « Sidon de la mer » et « Sidon de la plaine ». Il ne paraît donc pas y avoir, à Sidon, de distinction comme à Rhodes, entre un territoire de première importance, la Pérée intégrée et un territoire soumis, géré différemment, la Pérée sujette[134]. Notons, en outre, que les seules constructions dont parlent les rois, dans « Sidon de la mer » ou « Sidon de la plaine », sont des temples ou bien sont en lien avec des lieux de culte, comme le réaménagement ou les travaux hydrauliques menés à Bostan ech-Cheikh[135]. Les divinités pour qui sont élevés ces temples sont Eshmoun et Ashtart, couple pour lequel les souverains de Sidon exercent des fonctions sacerdotales[136].

Se pose par conséquent la question d'un maillage religieux du territoire de Sidon. Au contraire de la pérée arwadienne, pour laquelle nous n'avons pu démontrer une telle organisation, le territoire sidonien, selon ces inscriptions, comprendrait un réseau dense d'édifices religieux servant à un culte officiel et entretenus par le pouvoir royal. Nous émettons l'hypothèse qu'un tel maillage servirait, à plus petite échelle, le même objectif que

[132] Voir p. 213.
[133] XELLA et ZAMORA 2004 : 287. Les auteurs ont choisi comme traduction « Sidon de la plaine ».
[134] Voir note 13.
[135] *KAI* 14, lignes 15 à 18, *CIS* I, 4 lignes 5 à 8 et XELLA et ZAMORA 2004 : 288, lignes 4 à 8. Pour les réaménagements du sanctuaire de Bostan ech-Cheikh, en lien avec les inscriptions, voir STUCKY et MATHYS 2000 : 128-129. Pour les travaux hydrauliques, voir aussi XELLA *et al*. 2005 : 269-290.
[136] Il s'agit de prérogatives communes aux souverains phéniciens. Sur ce point voir BONDÍ 1995 : 293, s'appuyant sur Flavius Josèphe, *Contre Apion* I, 123 et 157 (pour les rois de Tyr portant le titre de « prêtre d'Astarté » et de « grand prêtre ») et *KAI* 14 (la mère d'Eshmunazor II est « prêtresse d'Astarté », Eshmunazor I^{er} et Tabnit ont le titre de « prêtre d'Astarté »). Le roi de Byblos Az(z)ibaal est « prêtre de la Dame », voir LIPIŃSKI 1992 : 53. Sur ces temples construits à Eshmoun et Ashtart, voir également BIRQUEL-CHATONNET 2005 : 22-23.

celui que visent les rois lagides et séleucides lorsqu'ils instaurent un culte royal : le contrôle du territoire grâce à l'entretien d'édifices rappelant la légitimité du roi et la mise en place d'un réseau de personnels cultuels dévoués au pouvoir politique. Sans pouvoir l'affirmer, une telle stratégie n'est pas impensable en Phénicie où la faveur des dieux est un des fondements de la légitimité royale, tout comme pour les rois hellénistiques[137].

Ces informations et les hypothèses proposées ne valent qu'en cas de continuité entre les périodes achéménide et hellénistique, que l'on peut supposer sans trop de problèmes, au moins jusqu'à la fin de la royauté à Sidon, vers 278[138]. Les questions de division administrative et de quadrillage religieux de l'espace de la cité ont chaque fois laissé entrevoir un territoire plus homogène que celui qui est contrôlé par la cité d'Arwad. Toutefois, la présence de sites importants, parfois amenés à être indépendants dans les siècles suivants, comme Beyrouth/Bérytos, nécessite d'examiner plus avant la question du ou des statuts des possessions de Sidon.

1.2.- La configuration du territoire sidonien

Une tradition chrétienne fait de Sarafand/Sarepta une ville sidonienne[139]. Des fouilles archéologiques à Beyrouth ont également abouti à la conclusion que la Bérytos antique a appartenu, au moins pour un temps, à Sidon[140]. Le Pseudo-Scylax, enfin, identifie un certain nombre de « villes » sidoniennes, comme Léontopolis, Porphyréopolis, au nord de Sidon, puis Ornithopolis, plus au Sud. Ces « villes » sont-elles des pôles sous le strict contrôle de Sidon ou bien des établissements plus autonomes, à la manière d'Amrit ou Simyra dans la pérée arwadienne ?

Le cas de Sarafand/Sarepta est un peu particulier. Si une tradition chrétienne, en effet, la tient pour sidonienne[141], le Pseudo-Scylax la rattache à Tyr. Suivant J. Elayi et C. Apicella, il semble bien, malgré une frontière tyro-sidonienne traditionnellement fixée au niveau du fleuve Litani, que l'établissement de Sarafand/Sarepta soit une possession tyrienne à l'époque

[137] Sur les rapports entre les fondations des temples et les rois sidoniens, voir OGGIANO et XELLA 2009 : 78-79.
[138] APICELLA 2002 : 113.
[139] APICELLA 2002 : 27.
[140] ELAYI et SAYEGH 1998 et 2000.
[141] Par exemple, 1 *Rois* 17, 19 ou *Luc* 4, 26.

hellénistique, peut-être depuis le temps de la domination assyrienne[142]. Rien n'indique que Sarepta repasse sous le contrôle sidonien ensuite. À l'autre extrémité de la cité, au Nord, Bérytos (Beyrouth) a longtemps été vue comme une cité indépendante de faible envergure à l'arrivée d'Alexandre[143]. Pourtant, différents arguments appuieraient une autre hypothèse, celle de son rattachement à Sidon, au moins jusqu'au début de l'époque hellénistique[144]. L'antique Beyrouth ne figure, en tant que cité, que dans des sources du II^e^ millénaire[145]. Elle réapparaît ensuite dans le Pseudo-Scylax, qui ne mentionne que son port, sans préciser si elle est indépendante ou reliée à une cité plus importante. Elle ne figure pas non plus dans la liste des cités versant tribut aux Perses ni parmi celles qui se rendent à Alexandre. Enfin, une inscription datée de 259/258 av. J.-C. évoque un Sidonien de Bérytos[146]. Restons plus prudent que J. Elayi et H. Sayegh qui en font la preuve irréfutable du rattachement de cette dernière à Sidon[147]. L'argument numismatique, présenté par K. Butcher, renforce toutefois leur hypothèse, en rattachant Beyrouth à Sidon au IV^e^ siècle[148].

À cette période, Beyrouth est, quoiqu'il en soit, un site actif qui se développe autour de son port. Les premiers résultats des importantes fouilles qui y ont été menées à partir de 1995 montrent un site inclus dans des réseaux de commerce d'échelle méditerranéenne, ainsi qu'un site aux nombreuses productions artisanales locales[149]. Si rien ne vient éclairer encore son évolution politique, il est certain que Bérytos est indépendante en 27 av. J.-C., au moment où elle devient colonie romaine. Quant aux autres établissements mentionnés par le Pseudo-Scylax, Léontopolis serait l'actuel Naʿimé, à côté de Damour, où des vestiges ont été retrouvés ; Ornithopolis, au Sud, serait Tell el Buraq, au nord de l'actuelle Sarafand. Quant à Porhyréopolis, ou Porphyréon, elle correspond au site de Jiyeh, fouillé récemment par une

[142] APICELLA 2002 : 27-28 et ELAYI 1989 : 90-92.
[143] ELAYI 1989 : 86 et ELAYI et SAYEGH 2000 : 332.
[144] APICELLA 2002 : 44. L'auteur pense que les limites de Sidon sont ramenées au Litani au Sud et au Nahr ed-Damour au Nord en 301.
[145] Beyrouth est mentionnée dans les archives d'El Amarna et dans celles d'Ougarit. Voir MORAN 1987 : EA 92, 101, 114, 118, 138, 141-143 et 155 (pour les archives égyptiennes) et NOUGAYROL et SCHAEFFER 1956 : 162 (pour les archives ougaritiques).
[146] ELAYI et SAYEGH 2000 : 333.
[147] ELAYI et SAYEGH 2000 : 333.
[148] BUTCHER 2001-02 : 53-54. Cependant, dès le III^e^ siècle, Beyrouth semble autonome.
[149] Voir les articles rendant compte des avancées des différents chantiers dans *Archéologie et Patrimoine* entre 1995 et 1996, par exemple MARQUIS 1995b : 8-11 ou *Col*. 1996 : 16-19 et AUBERT 1996 : 8-11.ELAYI 2001. Pour les études sur le mobilier, voir notamment les travaux de S. Elaigne, sur la céramique importée, ELAIGNE 2007 : 107-142. Pour le reste, hormis des articles, seules les fouilles du port phénicien (Bey 010 et Bey 039) ont été publiées.

équipe polonaise sous la direction de T. Waliszewski[150]. Si peu de structures ont été retrouvées pour l'époque hellénistique, l'abondant mobilier a permis, en revanche, d'évoquer l'hypothèse de l'implantation d'ateliers de fabrication de céramiques[151]. La ville serait donc assez importante pour accueillir un quartier de type « industriel », tout en important d'autres types de vaisselle, retrouvés aux côtés des productions locales.

Si nous avons, grâce aux sources textuelles et à l'archéologie, une idée du territoire côtier sidonien, l'image de l'arrière-pays est beaucoup plus floue. Hormis le petit village de Chhîm, dont nous savons peu de choses pour l'époque hellénistique, nous ne possédons pas d'informations. Chhîm comprend essentiellement des vestiges de l'époque romaine : habitations, temples et huileries, fonctionnant à la manière d'une unité de production autonome, sans commune mesure avec un site comme Oumm el Amed[152]. L'époque hellénistique correspond à l'installation durable d'une communauté, au premier carrefour de voies de communication entre Sidon et Jiyeh[153]. Cette communauté s'installe sur un lieu déjà connu et fréquenté aux siècles précédents, en raison des conditions naturelles favorables qu'il offre, à la différence que, pour la première fois, elle construit des installations en dur[154] et met en valeur les pentes environnantes pour l'agriculture et l'élevage. Ce genre d'unités autonomes ne devait pas être rare dans le Mont-Liban et avait certainement un rôle primordial dans la mise en valeur du domaine sidonien, sur lequel reposait, comme pour Arwad, une grande partie de sa prospérité[155].

L'image qui ressort de ces quelques observations est celle d'un littoral actif, jouant le rôle d'interface avec la Méditerranée et celle d'un arrière-pays associé productif et prospère. Les sites comme Jiyeh/Porphyréon ou Beyrouth apparaissent comme des pôles économiques importants, tout comme, dans la périée arwadienne, Carné, Amrit ou Gabala. La grande différence réside toutefois dans le fait qu'aucun établissement sidonien ne frappe monnaie ; aucun ne semble donc disposer d'autonomie en termes politiques. L'hypothèse d'un territoire uniformément placé sous le contrôle de Sidon, sans enclaves, ni variété dans les statuts

[150] WALISZEWSKI et KOWALSKI 1996 : 147-156, WALISZEWSKI *et al.* 1997 : 139-152, WALISZEWSKI 2004 : 419-422, WALISZEWSKI et WICENCIAK 2005 : 421-429 et WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 5-84. Ces fouilles prennent la suite de campagnes plus anciennes, menées par R. Saidah. Voir SAIDAH 1977 : 38-43.
[151] WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 40-79.
[152] WALISZEWSKI *et al*. 2002 : 53-54.
[153] WALISZEWSK et ORTALI TAZARI 2002 : 19-20.
[154] WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 12.
[155] APICELLA 2002 : 157.

territoriaux nous paraît ainsi le plus pertinent pour décrire le domaine sidonien. L'exemple de Chhîm est trop isolé pour nous permettre une analyse plus fine du reste de l'arrière-pays sidonien. Après avoir interrogé le statut de ce territoire, nous envisageons maintenant la question de son extension et de ses limites.

1.3.- Les frontières et l'extension du territoire sidonien

Selon C. Apicella, dès l'arrivée d'Alexandre, Sidon aurait subi d'importantes modifications territoriales : la perte du domaine palestinien, offert par le Grand Roi perse à Eshmunazor II, et la réduction de son arrière-pays limitrophe, entre le Litani au sud et le Nahr ed-Damour au nord. Vers l'est, Sidon n'aurait plus accès à la Béqaa, au moins jusqu'à la mainmise de Ptolémée I^{er} sur la Palestine et le sud de la Phénicie[156]. Nous avons déjà vu que l'inscription dont se servent J. Elayi et H. Sayegh pour rattacher Beyrouth à Sidon est postérieure, puisqu'elle date de 259/258 av. J.-C.[157] L'interprétation de C. Apicella peut également être nuancée par une inscription découverte en Palestine, à une quinzaine de kilomètres de Jaffa, qui fait allusion à la domination politique sidonienne sur cette région au II^{e} siècle av. J.-C.[158] Le repli territorial de Sidon qui aurait eu lieu lors des guerres des Diadoques n'aurait été que temporaire. La réduction du domaine palestinien de Sidon est tout de même une réalité : Jaffa devient indépendante en 250[159], Dor et la Tour de Straton (future Césarée) à la fin du II^{e} siècle[160]. Tout comme Arwad, Sidon subirait au II^{e} siècle la montée des autonomismes locaux, liée au délitement progressif du pouvoir central séleucide dont elle a intégré le giron vers 200.

Par conséquent, il est tout à fait possible de suivre le raisonnement de C. Apicella : progressivement privée de son domaine palestinien, Sidon aurait développé d'autres stratégies pour entretenir une économie jusque-là florissante. Au cours de la période hellénistique, une de ses stratégies pourrait être une régionalisation des échanges, phénomène qui se confirme pleinement à l'époque romaine. L'artisanat de Sidon, par exemple, produit moins pour les échanges internationaux et plus pour alimenter les circuits de distribution

[156] APICELLA 2002 : 43-46.
[157] Voir p. 283.
[158] TAL 2005 : 89, d'après ISAAC 1991 : 132-134.
[159] STERN 1993 : 655.
[160] STERN 1993 : 357.

régionale[161]. Ces circuits ont été entretenus par Sidon depuis la période perse, mais ils ont été mis à mal par les fréquents conflits et le partage artificiel de la région entre les Séleucides et les Lagides. Sidon met à profit l'affaiblissement des Séleucides pour les redynamiser, en particulier avec la Galilée voisine, qui forme naturellement avec la région sidonienne un même ensemble géographique voire culturel[162].

Ainsi, si Sidon n'est pas brutalement privée de son domaine palestinien ni, semble-t-il, de Beyrouth/Bérytos, ses frontières à la fin de l'époque hellénistique sont tout de même fixées au Nahr ed-Damour au Nord, et au Litani au Sud, moins la ville de Sarepta. Peut-être limitée au Mont-Liban lors des conflits entre les Diadoques puis lors des guerres de Syrie, Sidon semble regagner du terrain à l'est ou du moins y étendre des réseaux économiques à partir du II^{e} siècle. L'extraordinaire développement d'un site comme Anafa, en Haute-Galilée, extrêmement prospère, pourrait être une conséquence de la redynamisation d'anciens circuits de distribution[163]. Encore une fois, le II^{e} siècle représente un tournant avec l'émergence de dynamiques nouvelles, centrées sur la région et non plus sur le commerce méditerranéen, même si celui-ci ne cesse évidemment pas, comme en témoigne les importations italiques à Beyrouth[164].

Dans notre parcours du Nord au Sud, il ne nous reste plus qu'à envisager le cas de la cité de Tyr. Elle partage, jusque dans les années 330 son caractère insulaire avec Arwad et la possession d'un domaine palestinien avec Sidon. Ces deux cités fournissent ainsi des comparants intéressants. Tyr n'a cependant pas la même histoire : elle entre dans le giron macédonien en vaincue et, au moins pour un temps, est mise sous tutelle[165]. Nous ignorons ce qu'il advient de son territoire, s'il est amputé en guise de représailles. Nous avons cependant l'avantage, dans ce cas, de bénéficier d'une étude du territoire de la cité au IV^{e} siècle et de disposer de comptes rendus de fouilles détaillés pour quelques sites inclus dans ses frontières à l'époque hellénistique. À partir de cette documentation, les questions seront similaires à celles posées pour Arwad et Sidon : l'étendue du territoire, la nature des rapports entre Tyr et son domaine, le statut de ce dernier et les modifications qu'il subit à l'époque hellénistique.

[161] APICELLA 2002 : 209-210 et p. 219 (pour l'époque romaine).
[162] APICELLA 2002 : 310. L'hypothèse proposée par l'auteur sera également testée lors de la confrontation des données historiques et du modèle, au Chapitre 6, II. 3.
[163] Voir, dans les Annexes, la fiche d'Anafa, p. 550.
[164] ELAIGNE 2007 : 147 ou PELLEGRINO 2007 : 151 (pour les céramiques italiques).
[165] SARTRE 2001 : 89.

2.- Parcours territorial à Tyr du siège d'Alexandre à l'indépendance

En 332, Tyr est prise par Alexandre, après sept mois de siège et est mise sous tutelle macédonienne. Le fait que la cité entre vaincue dans l'empire d'Alexandre a-t-il eu une incidence sur l'extension de son territoire ? Sur sa gestion ? Passée dans le giron lagide, puis dans celui des Séleucides, Tyr semble s'être parfaitement reconstruite ; puissante, elle est, en 126, une des premières cités à devenir autonome. Que savons-nous de l'organisation de son territoire, une des bases économiques de sa prospérité retrouvée ?

2.1.- Le siège d'Alexandre et ses conséquences

Le siège de Tyr est l'événement militaire principal de la conquête de la Phénicie. Il s'agit du premier refus fait au conquérant. Le siège dure sept mois. Son récit met aussi bien l'accent sur les prouesses techniques que sur l'acharnement des deux camps à remporter l'affrontement[166]. Quelques éléments nous intéressent plus particulièrement ici. Le premier est l'existence d'une Tyr continentale, l'Usu des sources égyptiennes et assyriennes et la Paleo-Tyr, ou Palaityros des sources classiques[167]. À l'arrivée d'Alexandre, cette ville continentale est évacuée, et les habitants sont tous regroupés sur l'île. C'est encore cette ville qu'Alexandre détruit afin de construire le môle jusqu'à l'île tyrienne[168]. Ainsi, à l'image d'Arwad, qui possède un établissement portuaire sur le continent, Qarnum/Carné puis Tartous/Antarados, Tyr possède Palaityros. Une différence est toutefois à noter : jamais Palaityros n'a battu monnaie, une fois dans la sphère de la cité insulaire. Aucunement autonome, elle paraît être une extension de Tyr, et le fait que ses habitants soient réfugiés avec les Tyriens insulaires dans l'île semble le confirmer. Le deuxième élément est la construction de la digue. Si elle est peu efficace d'un point de vue militaire, puisqu'Alexandre rentre dans Tyr grâce à sa flotte, elle change, en revanche, la configuration de l'île. Les sédiments apportés par les vagues et bloqués par cette digue ont fini par former une véritable extension du continent, reliant l'île à son domaine terrestre. Le dernier élément concerne la fin du siège : Tyr est envahie par l'armée d'Alexandre et mise à sac[169].

---

[166] Arrien II, 15-24, Diodore XVII, 40-46, Polyen IV et Quinte-Curce IV, 2-3. Voir aussi LANE FOX 2004 : 181-191 et BATTISTINI et CHARVET 2004 : 1000-1001.
[167] LIPIŃSKI 1992 : 488 et CIASCA 1997 : 179.
[168] LANE FOX 2004 : 184 et BATTISTINI et CHARVET 2004 : 1000.
[169] LANE FOX 2004 : 191 et BATTISTINI et CHARVET 2004 : 1001.

Ces trois éléments sont ceux qui ont potentiellement le plus de conséquences. Tyr est privée de son établissement continental après 332, ce qui aurait pu être un handicap dans la poursuite de ses activités à l'époque hellénistique si, dans le même temps, elle n'avait pas été reliée directement au continent. Le réseau de communication s'en trouve donc bouleversé et il n'est pas certain que Palaityros ait trouvé sa place dans cette nouvelle donne, si nous la comparons à Qarnum/Carné, qui ne survit pas aux profonds changements du réseau arwadien à l'époque romaine. La mise à sac et le massacre de la population, enfin, laisse l'image d'une cité dévastée au départ d'Alexandre. Le fait que ce dernier confirme le roi tyrien Azemilk(os) sur son trône[170] et qu'il y laisse une garnison prouve cependant que le site a encore une importance stratégique ; le fait qu'il y fasse frapper monnaie[171] donne à penser que les principales infrastructures de l'établissement sont sorties indemnes du siège.

Aucune sanction territoriale n'est mentionnée à la suite de la victoire du Macédonien, alors que tous les auteurs insistent sur les destructions dans la cité et le rude traitement infligé aux vaincus (crucifixion, esclavage). Tyr aurait donc gardé en sa possession l'ensemble de ses territoires, y compris son domaine palestinien. Comme c'est aussi le cas pour Sidon, l'hypothèse d'une tutelle phénicienne souple, laissant une large part d'autonomie à ces territoires, qui pourraient s'administrer eux-mêmes lors d'une rupture temporaire des liens avec la métropole, paraît se confirmer. Le fait que Tyr conserve son intégrité territoriale n'est finalement pas surprenant. Si elle entre dans l'empire d'Alexandre en vaincue, c'est également le cas de l'ensemble des cités phéniciennes, bien qu'elles se soient rendues. Le droit de la lance[172] n'implique en rien le mode de conquête, mais seulement son résultat. Alexandre n'a pas non plus intérêt, dans le peu de temps qui lui est imparti pour mener à bien ses projets, à bouleverser l'équilibre régional[173]. La mise sous tutelle politique et militaire de la cité suffit amplement à marquer sa victoire et à s'assurer la loyauté tyrienne. Par conséquent, la continuité est grande avec l'époque achéménide, malgré un épisode militaire pour le moins violent. Les données de l'époque perse, mais également celles sur le roi Azemilk devraient permettre à présent de nous faire une idée de l'étendue spatiale tyrienne.

[170] LIPIŃSKI 1992 : 53-54.
[171] SARTRE 2001 : 93-96.
[172] Voir, au Chapitre 3, p. 207.
[173] Voir, au Chapitre 3, p. 228 *sqq*.

2.2.- L'extension du territoire

En 1991, lors du Colloque international sur les études phéniciennes et puniques, A. Lemaire propose une courte communication sur « Le royaume de Tyr dans la seconde moitié du IV^e^ siècle av. J.-C. »[174] Il reprend un dossier numismatique du roi Azemilk qu'il met en lien avec un dossier épigraphique, composé d'inscriptions sur des jarres retrouvées à Shiqmona, d'estampilles sur des anses de jarres retrouvées à Tell Balata et, enfin, de sceaux de dîmes découverts à Sarafand/Sarepta et dans diverses autres localités du territoire tyrien[175]. Après présentation du dossier, A. Lemaire en tire différents enseignements. En premier lieu, il donne, à partir des monnaies, un cadre historique à son étude, celui du règne du roi Azemilk, un des plus longs règnes de Tyr, entre 347/346 et 309/308. Des supports épigraphiques, il tire des indications sur le territoire de Tyr et sur son fonctionnement. Il limite ce dernier entre le Nahr ez-Zahrani au Nord et le Mont Carmel au Sud. Pour ce qui est de la limite septentrionale, elle correspond à la frontière avec Sidon et s'accorde avec les conclusions de C. Apicella[176] : la frontière était fixée au Litani, moins le territoire de Sarepta, ce qui ramène cette frontière, en toute probabilité, au Nahr ez-Zahrani. Quant à la frontière méridionale, elle inclut un grand territoire, avec des sites importants comme Akzib, Akko et peut-être Shiqmona[177]. Ensuite, commence le territoire de Sidon qui comprend Dor et Jaffa, même si, au milieu, il existe l'enclave tyrienne d'Arsaf/Apollonia. Après Jaffa, Tyr possède encore Hirbet Asqalan/Ascalon[178].

Bien que cette dernière soit séparée du territoire tyrien par des possessions sidoniennes, il reste plus difficile de désigner pour Tyr un arrière-pays limitrophe et un domaine plus éloigné, comme dans le cas de Sidon. L'arrière-pays limitrophe, en effet, comprendrait des sites qui ont des histoires propres, pas toujours liées à Tyr ou à la Phénicie[179]. Par exemple, l'agglomération d'Akko a été indépendante puis sidonienne avant d'être attribuée à Tyr[180]. Par ailleurs, Akko est détruite, en partie au moins, par Ptolémée I^er^[181], puis elle devient indépendante, après sa refondation en Ptolémaïs par Ptolémée II (285-

[174] LEMAIRE 1991 : 131-150.
[175] LEMAIRE 1991 : 133-145.
[176] APICELLA 2002 : 27-28.
[177] LEMAIRE 1991 : 146, ainsi que fig. 1, p. 132.
[178] Sur la géographie des territoires sous domination tyrienne et sidonienne, voir Pseudo-Scylax 104. Voir aussi l'étude proposée par ELAYI 1989 : 92-95.
[179] Voir, au Chapitre 6, la partie I. 3.1.
[180] AVI YONAH 1975-78 : 15 et LIPIŃSKI 1992 : 13.
[181] LIPIŃSKI 1992 : 13 ainsi que DOTHAN 1976 : 35 et 39.

246)[182]. La situation est plus évidente avec Hirbet Asqalan/Ascalon : la cité est attribuée à Tyr par les Perses. Elle intègre donc les possessions tyriennes, sans faire partie de son arrière-pays limitrophe. En fin de compte, le statut du territoire tyrien est moins aisé à déterminer. S'il y a eu, comme à Sidon, un territoire civique, dans le sens d'espace appartenant à la cité, on en ignore les limites exactes : le Ras en Naqura ou le Mont Carmel. Quant aux autres possessions, comme Arsaf/Apollonia, Hirbet Asqalan/Ascalon et peut-être Akko, elles avaient certainement un autre statut, impliquant une gestion différente de la part des Tyriens.

L'étude d'A. Lemaire propose, au sujet du fonctionnement du territoire, une hypothèse sur le prélèvement d'une dîme annuelle. À partir des sceaux à dîmes qu'il examine, il suggère une organisation tyrienne proche de celle observée à Ougarit au Bronze Récent ou, plus tard, dans le royaume d'Israël à l'époque achéménide[183]. La dîme serait prélevée par ville et par année, concordant avec le versement de la dîme au sanctuaire de Tyr par Carthage. Des sites comme Sarafand/Sarepta seraient alors des relais administratifs permettant le prélèvement de cet impôt. Nous ignorons toutefois si les autres possessions tyriennes au-delà du Carmel avaient la même organisation et la même obligation. Quoiqu'il en soit, Tyr se rapprocherait ainsi davantage du modèle sidonien que du modèle arwadien : aucun site sur son territoire ne semble disposer d'une autonomie particulière. Certains sont simplement plus importants que d'autres et servent alors de relais au pouvoir central de la cité. Outre ces sites importants, tels Sarafand/Sarepta, Akzib et peut-être Akko, des sites plus secondaires ont été fouillés. Il s'agit du village d'Oumm el Amed, situé sur la côte, entre le Ras el-Abiad et le Ras en Naqura et d'Anafa, à l'est, sur la route menant à Damas. Les deux sites ayant été étudiés minutieusement, nous avons là un éclairage des rapports que l'agglomération tyrienne entretenait avec son arrière-pays limitrophe ou territoire civique.

2.3.- Les rapports de Tyr avec son arrière-pays limitrophe

Le site d'Oumm el Amed s'est développé à l'époque hellénistique à une vingtaine de kilomètres de Tyr, sur un promontoire rocheux dominant la route côtière menant à Akko-Ptolémaïs. Le calcaire environnant a servi à la construction du bourg entier et des deux importants temples qui y sont implantés[184]. En outre, le rivage escarpé a au moins accueilli

[182] SARTRE 2001 : 120.
[183] LEMAIRE 1991 : 144-145.
[184] DUNAND et DURU 1962 : 100-141. Ils sont implantés aux extrémités ouest et est du bourg. Les offrandes faites tout au long de l'époque hellénistique prouvent la fréquentation de ces lieux religieux.

une petite installation portuaire[185]. L'agglomération entière, avec ses deux temples, a aussi révélé une concentration d'huileries dans un secteur proche du temple de Milkashtart et du temple Est[186]. Un caravansérail a, enfin, été découvert plus en contrebas. L'établissement s'est développé à l'époque hellénistique probablement à partir d'un noyau achéménide de type cultuel[187]. Les archéologues ont donc suggéré différentes hypothèses sur ce lieu : ce pourrait être un centre religieux rural dépendant de Tyr et/ou un relais-étape sur la *via maris*[188]. L'établissement a pu tout à fait assumer les deux rôles et participer, en outre, à l'exploitation de l'arrière-pays tyrien, comme en témoignent les huileries. Les rapports d'Oumm el Amed avec la métropole sont forts, les monnaies qui y circulent l'attestent ; à quelques exceptions près, elles ont toutes été frappées à Tyr[189], ce qui montre la parfaite intégration de l'établissement dans la sphère des échanges tyrienne. Le mobilier qui y parvient provient également de Tyr, notamment les stèles funéraires[190].

Moins évidents sont les rapports entre Anafa et Tyr. Le site est plus éloigné dans les terres, à la frontière de la cité et de la Judée. Après une première phase d'occupation très modeste, il prend son essor au II^{e} siècle[191], sans doute après son rattachement à la sphère séleucide, lorsque toute la région recouvre son unité. Se développe alors, outre une petite agglomération, le *Late Hellenistic Stuccoed Building*, résidence à plan grec comprenant des bains avec un prototype d'hypocauste[192]. Le bâtiment comporte également des pièces destinées à des travaux domestiques et peut-être agricoles, car une partie de ses ressources provient de l'élevage[193]. Décrit par les archéologues comme un relais sur un itinéraire fréquenté, il présente des points communs avec Oumm el Amed : le développement conjoint d'une mise en valeur agricole de la zone et d'une activité commerciale, fondée sur la présence d'une grande voie de passage. Le fait que les archéologues trouvent sur place de nombreuses

[185] RENAN 1864 : 749. « Les constructions dans la petite plaine au pied de la colline d'Oumm el-Awamid ont peu d'intérêt ; le port était sans importance ». Ces constructions ont sans doute disparu en 1943, car aucune allusion n'y est faite dans DUNAND et DURU 1962.
[186] DUNAND et DURU 1962 : 81-84.
[187] La quantité de mobilier du IV^{e} siècle étant relativement importante, et le temple de Milkashtart ayant un précédent état, les archéologues ont émis l'hypothèse que de cette époque date peut-être une première extension des constructions au-delà de la zone du sanctuaire, occupée dès le V^{e} siècle. DUNAND et DURU 1962 : 233-234.
[188] DUNAND et DURU 1962 : 56 et 233.
[189] DUNAND et DURU 1962 : 227-230.
[190] GUBEL 2002 : 150 p. 141. Pour le mobilier importé en général, voir DUNAND et DURU 1962 : 203-226.
[191] AVI YONAH 1975-78: 67 et HERBERT 1994-97 : 18-20 (I).
[192] AVI YONAH 1975-78 : 66 et HERBERT 1994-97 : 31-105 (I).
[193] HERBERT 1994-97 : 279-292 (I).

monnaies de provenances diverses et du mobilier importé en est une preuve[194]. Les deux établissements, qui plus est, connaissent des phases de développement similaires, en particulier au I^er^ siècle, où leur activité ralentit, voire s'arrête totalement[195].

De l'ensemble de ces informations, sans pouvoir reconstituer l'ensemble de l'organisation du territoire de Tyr, nous tirons tout de même quelques hypothèses : Tyr se développerait autour de centres administratifs importants, mais aussi grâce à des routes commerciales traversant son territoire d'Ouest en Est et du Nord au Sud. De petits établissements, en lien avec le cœur urbain, permettraient de mettre en valeur ces itinéraires ainsi que les terroirs environnants. Les grandes époques de prospérité de ces établissements sont le III^e^ et encore plus le II^e^ siècle. Moins marqué que pour Arwad et Sidon (sans doute par le biais de la documentation), ce tournant du II^e^ siècle semble tout de même se manifester à Tyr. Au moment de l'affaiblissement du pouvoir séleucide, se construit, aux frontières de la cité tyrienne, un État hasmonéen, exemple d'autonomie régionale. Cet État théocratique s'agrandit progressivement jusqu'à occuper tout le Levant Sud à l'arrivée de Pompée[196]. Tyr entre, dans le même temps, dans une logique de fonctionnement régional, à l'instar des autres cités ; elle développerait, d'après J. D. Grainger de bons rapports avec l'État hasmonéen voisin. Si J. D. Grainger y voit l'alliance de deux entités politiques « sémitiques »[197], nous y verrions plutôt le rétablissement, grâce au déplacement de la frontière par Antiochos III, de liens anciens et naturels entre Tyr et la Judée[198]. Pourtant, les deux États semblent se disputer la Galilée et nous ne sommes pas aussi certains de l'existence d'une « alliance sémitique » que ne l'est J. D. Grainger[199]. Cependant, avant que les visées expansionnistes de la Judée ne se portent sur les côtes pour gagner un accès direct à la Méditerranée, au II^e^ siècle, Tyr est encore un des ports importants les plus proches de Jérusalem, servant de débouché commercial, d'entrepôt et de pourvoyeur de marchandises importées.

Vaincue par Alexandre et reliée désormais à la côte, Tyr parvient tout de même à conserver son territoire sous le Macédonien puis sous ses successeurs. Comme Sidon, elle

[194] HERBERT 1994-97: 183-240, pour les anses d'amphores importées, et 241-260, pour les monnaies (II).
[195] DUNAND et DURU 1962 : 233-234 et HERBERT 1994-97 : 18 (I).
[196] Cette expansion hasmonéenne se fait notamment au détriment des domaines palestiniens de Tyr et Sidon. Voir RABAN 1989 : 83 (pour la Tour de Straton) ou KAPLAN 1972 : 89 (pour Jaffa).
[197] GRAINGER 1991 : 145-146.
[198] BRIQUEL-CHATONNET 1992.
[199] ALIQUOT 1999-2003 : 199.

construit sa prospérité grâce à un espace civique maîtrisé, ponctué de relais politiques et administratifs et occupé par des établissements secondaires nombreux, mettant en valeur l'arrière-pays ; elle construit aussi sa richesse sur les itinéraires traversant son domaine, comme à Arwad et Sidon, qui permettent de commercer avec la région, vers laquelle elle semble se tourner davantage à partir du II^{e} siècle. L'importance de son port ne se dément pas pour autant, tout comme dans le cas de ses puissantes voisines, mais l'époque hellénistique semble préparer le terrain des nouvelles dynamiques territoriales de l'époque romaine. Ces dernières se mettent en place à un moment où l'échiquier politique du Levant Sud est bouleversé par la création de nombreuses principautés, aux dépens du territoire phénicien méridional, gagné sur la Palestine. L'étude de ce territoire est particulièrement intéressante pour plusieurs raisons : les données archéologiques, d'une part, sont bien plus nombreuses et surtout accessibles que dans le cas des sites phéniciens plus au nord ; une étude territoriale, d'autre part, y a déjà été menée pour l'époque achéménide. Après avoir présenté les données relatives à cette zone, nous nous attacherons analyser les résultats des études qui les ont prises en compte.

III.- La Phénicie du Sud, un cas d'étude particulier

L'appellation de Phénicie du Sud a été proposée par Josette Elayi pour désigner les territoires situés au sud du Carmel, sur la côte palestinienne[200]. La mainmise politique des cités phéniciennes sur cette région date de l'époque achéménide, mais les contacts entre les deux zones côtières du Levant sont bien plus anciens. Si la Phénicie du Sud peut être désignée comme un cas d'étude particulier, c'est que la région présente l'avantage d'avoir attiré l'attention des chercheurs, qui y ont mené fouilles et *surveys*. Une étude menée par l'archéologue O. Tal sur l'organisation du territoire palestinien nous intéresse particulièrement ici[201]. Centrée sur l'époque achéménide, elle vise à présenter un bilan des connaissances sur la région, éclairé par de nouvelles perspectives de recherche[202]. Après avoir présenté la situation de la Phénicie du Sud à l'époque hellénistique, nous reviendrons sur cette étude, ses méthodes et ses résultats, afin de proposer nos propres hypothèses pour notre période d'étude.

1.- Occupation du territoire et contrôle politique en Phénicie du Sud hellénistique

Qui occupe et contrôle la Phénicie du Sud pendant la période hellénistique ? La question se pose, effectivement, en raison des nombreux passages d'armées, des changements de domination politique, des refondations et, finalement, de la montée des autonomismes locaux. Partons de ce que nous savons de cette région au début de l'époque hellénistique, avant de voir les évolutions des territoires et de conclure à la légitimité d'une étude incluse dans le cadre de recherches phéniciennes.

1.1.- Tyr, Sidon et les autres cités en Phénicie du Sud

La Palestine porte le nom de Phénicie du Sud en raison de ses liens étroits avec les cités phéniciennes. Les sources antiques sont très ambiguës quant à l'attribution des territoires palestiniens aux Phéniciens ou à leurs voisins sémitiques, la fluctuation des zones d'influence dans la région, selon les époques et les dominations politiques ne facilitant pas la démarche

[200] ELAYI 1982 : 83-85.
[201] TAL 2005 : 71-96.
[202] TAL 2005 : 71.

interprétative des Anciens[203]. Toutefois, des inscriptions comme celle du sarcophage d'Eshmunazor II[204] clarifient les choses : Sidon a reçu des terres au sud de la part du Grand Roi. Plus tard, le Pseudo-Scylax, parcourant les eaux côtières, dresse un tableau politique de la région[205]. Les sites d'Atlit, de Dor, de Jaffa, de Mevorakh, de Michal et de la Tour de Straton (Qaisariya) appartiennent à Sidon, alors que les sites d'Akko, de Keisan, d'Akzib, d'Arsaf/Apollonia, d'Hirbet Asqalan/Ascalon et de Abu Hawam sont sous le contrôle de Tyr[206]. La côte est donc morcelée entre des territoires rattachés à des pouvoirs politiques différents, entre le Mont Carmel et Gaza, c'est-à-dire les portes de l'Égypte turbulente que les Perses ont du mal à garder pacifiée[207].

Parmi ces sites, se trouvent des fondations phéniciennes d'époque perse, comme Arsaf ou Arshof, dont le nom pourrait dériver de celui du dieu Reshef[208] ou la Tour de Straton, fondée par le roi sidonien éponyme[209]. Dans les possessions sidoniennes et tyriennes figurent également des établissements non phéniciens comme Jaffa ou Hirbet Asqalan/Ascalon[210]. La Phénicie du Sud semble donc marquée par la mixité ethnique. Cependant, de nombreux parallèles peuvent être établis entre les cités de Sidon et Tyr et leurs possessions palestiniennes. Ainsi, Dor présente un profil similaire à celui d'Arwad, Tyr ou Sidon[211] ; Hirbet Asqalan/Ascalon, une onomastique et des éléments cultuels phéniciens[212], tout comme Michal[213]. Des sites comme Arsaf/Apollonia, Dor, Keisan ou Mevorakh développent des activités traditionnellement phéniciennes, en particulier la production de pourpre[214]. Ces parallèles ne remontent pas seulement à l'époque perse, mais au X^{e} siècle av. J.-C. Des contacts étroits entre Tyr et la côte palestinienne aboutissent logiquement à des échanges

[203] La définition maximaliste de la Phénicie revient à Hérodote VII, 89 et IV, 38 ainsi qu'à Strabon XVI, 2.12-21. La *Bible* évoque les Phéniciens, mais n'évoque que les grandes cités, en particulier Tyr. Le cas de Gaza est particulier, car elle est tantôt dite indépendante, tantôt jugée comme appartenant à la sphère phénicienne.
[204] *KAI* 14 = *TSSI* III, 28. Voir aussi note 125.
[205] Pseudo-Scylax 104.
[206] Voir, sur le CD-Rom, les cartes des réseaux hiérarchiques.
[207] Sur les révoltes d'Égypte et le rôle de la Phénicie comme base des opérations, voir BRIANT 1996 : 591-594 (révolte sous Artaxerxès I^{er}, entre 464 et 454), 614 (sécession sous Darius II, vers 410), 664-685 (diverses campagnes militaires d'Artaxerxès II, entre 380 et 359/8) et enfin 704-706 (reconquête par Artaxerxès III, en 343-342).
[208] STERN 1993 : 72.
[209] FOERSTER 1975 : 10-18.
[210] ELAYI 1989 : 93.
[211] STERN 1994 : 21.
[212] STERN 1993 : 108-109.
[213] PARROT 1961 : 344 et STERN 1993 : 1041.
[214] Voir, respectivement, STERN 1993 : 73 et BERLIN 2001 : 89 ; STERN 1994 : 224 ; BRIEND et HUMBERT 1980 : 28 ; enfin, STERN 1978 : 25.

matériels, techniques et même des dons territoriaux[215]. Depuis lors, les réseaux d'échanges palestiniens incluent les cités méridionales phéniciennes, puis sont renforcés par les fondations phéniciennes d'époque achéménide.

Pour nous résumer, si les territoires de « Phénicie du Sud » ne sont pas phéniciens à l'origine, la proximité a certainement aidé les cités phéniciennes à y imposer une tutelle politique. Le don des Perses, dans ce cas, entérine les prétentions territoriales sidoniennes et tyriennes, et s'inscrit dans une continuité historique présence phénicienne sur la côte palestinienne. Comme nous l'avons vu précédemment, cet état de fait est laissé en place par Alexandre et ses successeurs. Au cours des siècles, pourtant, différents sites se détachent des domaines sidonien et tyrien.

1.2.- Évolution des possessions phéniciennes en Palestine du IV^e^ au I^er^ siècle av. J.-C.

Si les cités conservent initialement leur intégrité territoriale, les nouveaux rois, lagides ou séleucides font primer leurs intérêts sur ceux des cités. Lorsque la frontière partage la Phénicie, les Lagides choisissent ainsi de refonder Akko pour en faire la capitale régionale, Ptolémaïs[216]. Au III^e^ siècle, Akko se sépare donc de Tyr, tout comme les sites de Keisan, Atlit et Abu Hawam qui font partie de son nouveau territoire. Il en va de même pour Arsaf (Arshof) qui est refondée sous le nom d'Apollonia sous les Séleucides, sans doute au II^e^ siècle[217]. Ces cas font cependant figure d'exceptions, car la désintégration des domaines tyrien et sidonien est bien plutôt le fait de la montée des revendications locales à partir du II^e^ siècle. Dor prend son autonomie, sous un tyran local, Zoïlos. Akzib, Ascalon et la Tour de Straton, tout comme Michal et Mevorakh qui en dépendent, tombent sous les coups du royaume hasmonéen en pleine expansion au I^er^ siècle[218]. Le cas de Jaffa, en dernier lieu, est plus obscur[219]. Elle semble autonome dès le milieu du III^e^ siècle, mais subit ensuite le même sort que ses voisines, et devient un autre port pour la Judée.

[215] LIPIŃSKI 1992 : 231 et BRIQUEL-CHATONNET 1992 : 4 (pour les échanges entre les deux régions), mais aussi BRIQUEL-CHATONNET 1992 : 47-48 (sur le don territorial fait à Tyr par Salomon), 338 (pour la libre installation des Phéniciens sur la côte) et 344-346 (sur la présence de la culture phénicienne sur les sites palestiniens).
[216] AVI YONAH 1975-78 : 15 et STERN 1993 : 16.
[217] STERN 1993 : 73.
[218] STERN 1993 : 357 et 867 ou encore HERBERT 1994-97 : 19 (I).
[219] KAPLAN 1972 : 89.

La région est une véritable mosaïque culturelle dans laquelle les Phéniciens ont pris une place majeure depuis la période achéménide au moins. Elle peut néanmoins faire l'objet d'une étude territoriale dans un cadre de recherche phénicien, car ce sont bien les cités de Tyr et de Sidon qui ont décidé de l'organisation et de l'exploitation de ces possessions méridionales. Ont-elles imposé un mode de gestion territoriale qui leur serait propre ou bien ont-elles laissé en place une gestion traditionnelle qu'elles auraient contrôlée par un autre moyen, tributaire par exemple ? O. Tal, après avoir étudié la culture matérielle de l'ensemble des sites que nous avons a mentionnés, apporte des éléments de réponse très éclairants pour la période achéménide. Ils peuvent servir de point de départ pour notre examen de la situation à l'époque hellénistique.

2.- Interdisciplinarité et interprétation territoriale en Phénicie du Sud

De l'ensemble de la Palestine, c'est la côte qui a le plus bénéficié de l'attention des chercheurs. Des campagnes de fouilles et surtout des *surveys* y ont été organisés ces dernières années et ont permis de recueillir des informations d'ordre topographique, mais aussi politique sur la région à l'époque perse[220]. O. Tal s'est servi d'outils géographiques, les modèles d'organisation spatiale, pour proposer un mode de fonctionnement des établissements entre eux.

2.1.- Archéologie et modélisation de réseaux phéniciens en Palestine

Afin d'identifier des dynamiques territoriales en Palestine achéménide, O. Tal et son équipe ont étudié l'ensemble de la culture matérielle de la région et ont créé des catégories hiérarchiques pour classer les sites : des centres administratifs de premier ordre[221], des centres administratifs secondaires[222], des villages et établissements agricoles, et des bâtiments militaires (fortins, forteresses, etc.)[223], répertoriés dans trois sous-unités : la côte de Galilée et la plaine d'Akko au Nord, le Carmel et la plaine du Sharon au centre et, enfin, la Philistie au Sud. Les archéologues, après observation, ont resitué chaque type de site dans un quadrillage

[220] TAL 2005 : 74.
[221] TAL 2005 : 74. Il s'agit d'Akko, Dor, Jaffa/Joppé, Ashdod, Ashkelon et Gaza.
[222] TAL 2005 : 74. Ce sont les sites d'Achzib, Nahariya, Tell Abu Hawam, Tell Megadim, ʿAtlit, Tell Tannimin, Tour de Straton/Césarée, Mikhmoret, Apollonia Arsuf, Tell Ya'oz, Yavneh-Yam et Tell Mor.
[223] TAL 2005 : 75. Ce sont Shiqmona, Michal et également Ashdod, qui tient lieu à la fois de centre principal et de forteresse.

du territoire particulier, dont le plus lâche est celui des forteresses, espacées en moyenne d'une soixantaine de kilomètres. Les centres sont, en temps normal, à une distance d'une douzaine de kilomètres les uns des autres et enfin, les villages comptent entre deux et cinq kilomètres entre eux[224]. Les catégories présentent également des similitudes d'implantation : alors que les centres administratifs sont des villes côtières, la très grande majorité des villages et fermes se situent à l'intérieur des terres. Seuls quelques centres secondaires comme Keisan et Tell Abu Zeitun échappent à cette règle et sont, comme les établissements agricoles, retirés de quelques kilomètres dans les terres[225].

Pour expliquer une telle implantation des sites, ainsi que l'espacement entre eux, les archéologues ont fait appel à un outil géographique : le modèle d'occupation de l'espace de W. Christaller et A. Lösch, à savoir la théorie des lieux centraux. Dans ce modèle, une « métropole » centrale, ici les centres de premier ordre, est entourée de quelques « *poleis* », les centres administratifs secondaires, et de plusieurs villages, interagissant tous politiquement, économiquement et socialement[226]. Afin d'affiner la reconstitution de ces interactions, les archéologues ont ensuite procédé à un examen, dans le détail, des éléments architecturaux trouvés sur les sites[227]. La première observation concerne l'implantation des établissements : leur origine est définie comme strictement locale[228], c'est-à-dire qu'il est possible de les relier à un contexte purement palestinien et donc qu'ils n'ont pas été fondés par des « étrangers », des Phéniciens ou des Perses en l'occurrence. L'analyse de l'architecture, cultuelle d'abord, a abouti à la même conclusion[229]. Pour l'architecture rurale, les plans au sol examinés présentent une grande homogénéité et leurs différents éléments donnent à voir une grande continuité depuis la préhistoire[230]. Les archéologues arrivent finalement à la conclusion que l'organisation de la côte palestinienne dans son ensemble est ancrée dans le contexte local, que l'organisation de l'espace s'explique par la théorie des lieux

[224] TAL 2005 : 75.

[225] TAL 2005 : 75. Pour Keisan, voir également STERN 1993 : 862 et BRIEND et HUMBERT 1980 : 113-115 pour les relations de Keisan et Khirbet Kinniyeh, site mineur de la plaine d'Akko et distant d'à peine deux kilomètres de Keisan.

[226] TAL 2005 :75. C'est une analyse spatiale du sud de l'Allemagne dans les années 1930 qui a conduit W. Christaller à élaborer ce modèle. Malgré les limites de cette théorie, elle s'applique plutôt bien dans un contexte antique où les transports sont peu aisés. Pour plus de détails sur l'application et les implications de cette théorie en général, voir BERRY 1964 : 121-125, et plus particulièrement en Palestine achéménide, voir TAL 1999 : 207-210.

[227] Les résultats obtenus viennent principalement de prospections et demanderaient, dans de nombreux cas, à être confirmés par des fouilles. Voir TAL 2005 : 79.

[228] TAL 2005 : 76.

[229] TAL 2005 : 76.

[230] TAL 2005 : 81.

centraux, que les sites sont liés à leur environnement local et, enfin, que les plans des ensembles bâtis sont typiquement palestiniens[231].

En insistant sur le caractère local des bâtiments officiels palestiniens et en trouvant un schéma d'explication théorique au réseau des sites archéologiques, O. Tal minimise l'impact des Perses et des Phéniciens pourtant présents dans la région. Il justifie son point de vue en parlant d'une stratégie des Achéménides visant à laisser la Palestine autonome pour une meilleure stabilité de la région[232]. Quant aux Phéniciens, s'il ne nie pas leur tutelle sur la Palestine, O. Tal pense qu'elle ne se traduit pas ethniquement, c'est-à-dire que les Phéniciens n'occuperaient pas, physiquement, la région, par des implantations de colons par exemple. Le terme de « Sidonien » présent sur une inscription du II^{e} siècle[233] ne serait utilisé que pour désigner les populations vivant sous l'autorité de Sidon et non des Phéniciens venant de Sidon même. O. Tal concède, cependant, que les régions palestinienne et phénicienne partagent des liens étroits dans les domaines économique et culturel. C'est justement cette proximité qui aurait joué dans le choix des Perses de lier les cités phéniciennes à la Palestine.

Les conclusions d'O. Tal reposent sur l'analyse du modèle géographique appliqué à la Phénicie du Sud. Après notre survol du contexte historique, il semble que plusieurs points de désaccord apparaissent avec les interprétations d'O. Tal.

2.2.- Les problèmes d'interprétation

L'intérêt de cette étude réside dans l'utilisation d'un modèle géographique et dans l'interprétation que l'on peut en faire. Celle d'O. Tal est critiquable sur deux points en particulier : l'idée d'une tutelle perse très lâche qu'il justifie par la répartition spatiale des bâtiments fortifiés, et l'absence physique des Phéniciens en Palestine, alors que ceux-ci la dirigent d'un point de vue politique. L'argumentation d'O. Tal repose cette fois sur l'interprétation d'une inscription trouvée près de Jaffa. Nous tenterons ici de présenter les arguments de l'auteur et les nôtres, afin d'en tirer, pour les chapitres suivants, différents enseignements pour l'analyse des mêmes sites à l'époque hellénistique, au cours de laquelle ils ont connu des évolutions notables, par exemple dans le type d'occupation.

---

[231] TAL 2005 : 92. La conclusion d'O. Tal parle d'évolution locale et de continuation plutôt que d'innovation venant de l'extérieur (des Perses ou des Phéniciens).
[232] TAL 2005 : 88.
[233] TAL 2005 : 89. Voir note 158.

Le premier point concerne le réseau des forteresses. Résidences des fonctionnaires achéménides en poste et lieux de stockage du tribut[234], les forteresses sont éloignées les unes des autres. O. Tal en déduit que cet état de fait traduirait la grande autonomie laissée à la région par les Perses. Or, la Palestine comprend un certain nombre d'établissements importants, que l'auteur a lui-même reconnus comme des centres administratifs de premier ordre. Ils ont tout à fait pu servir de relais aux forteresses ; en ce cas, la chaîne de contrôle achéménide serait bien plus dense que celle identifiée par O. Tal, venant par là-même contredire son argumentation. D'autre part, si les sites choisis par les Perses sont locaux et si les Perses n'ont pas fondé les bâtiments, cela ne remet pas en cause leur présence physique, ni le fait qu'ils ont réaménagé le paysage à leur convenance, en faisant de ces sites leurs jalons en territoire conquis.

L'argument *a silentio* avancé par O. Tal (le manque de marqueurs physiques achéménides), n'est pas non plus recevable comme preuve de l'absence de tutelle ou d'une tutelle lâche. Bien que les communautés, phéniciennes ou philistines, sur la côte, prennent des initiatives (choix des partenaires commerciaux, des circuits et des produits), il n'en reste pas moins que la Transeuphratène est surveillée de près par le pouvoir central qui la considère comme une zone stratégique. Il est difficilement imaginable, par conséquent, que la politique de stabilisation achéménide passe par une quasi indépendance palestinienne, alors que l'Égypte est régulièrement en proie aux troubles et que la Méditerranée orientale est disputée aux Grecs. Le fait que les Perses remettent la région dans les mains des cités phéniciennes, Tyr et Sidon en particulier, solidement construites d'un point de vue politique et économique, et par-dessus tout loyales, est, au contraire, très significatif.

Le second point que nous souhaitions commenter porte sur la présence phénicienne en Palestine qui est, selon O. Tal, aussi discrète que celle des Achéménides. Pour cela, il affirme que le qualificatif « sidonien », trouvé dans l'inscription mentionnée ci-dessus[235] (et par extension celui de « tyrien ») désigne les indigènes rattachés politiquement aux cités. Nous lui objectons alors, qu'au moins dans les centres côtiers importants, une partie de l'architecture comme du mobilier est phénicienne. Si l'adéquation des éléments matériels phéniciens avec la présence de Phéniciens n'est pas à faire systématiquement, comment affirmer que les auteurs et consommateurs de ces éléments sont tous, à l'inverse, des Palestiniens ? La présence de

[234] TAL 2005 : 80.
[235] Voir note 158.

Phéniciens est d'autant plus probable qu'une partie des territoires donnés par les Grands Rois ont déjà appartenu à Tyr. Les sanctuaires et autres éléments de culte trouvés à Michal ou Hirbet Asqalan/Ascalon parlent également dans ce sens. En un mot, si le terme de « sidonien » a très probablement une signification politique, il ne suffit pas à dire que les Phéniciens sont absents de la Palestine.

En résumé, si les sites ont été fondés à des époques hautes par des populations locales, si leurs bâtiments présentent des plans traditionnels, si le fonctionnement des établissements entre eux peut s'expliquer par des modèles géographiques n'impliquant pas les logiques de domination étrangère, il semble bien que les Phéniciens – et les Perses – aient tout de même participé à la transformation du paysage en Palestine achéménide. Bien que discrète d'un point de vue archéologique, leur présence n'en a pas moins été concrète et efficiente. Les trois protagonistes ont ainsi construit conjointement, dans des domaines, dans des proportions et à des niveaux différents les réseaux de Phénicie du Sud.

Pour conclure, les cités phéniciennes d'Arwad, de Sidon et de Tyr sont de petites structures bien organisées et implantées sur un espace qu'elles contrôlent et qu'elles exploitent : leur territoire. Bien qu'elles gardent la gestion de leur politique et de leur aménagement internes, elles obéissent aux Lagides puis aux Séleucides, en s'inscrivant dans des réseaux régionaux plus vastes qui relient le Proche-Orient et la Méditerranée. Interfaces commerciales, elles renforcent ces réseaux régionaux à partir du II^{e} siècle, préfigurant les dynamiques proche-orientales de l'époque romaine. À l'intérieur de leurs frontières, elles s'organisent de manière différente. L'étendue du territoire civique et les rapports à ce dernier dépendent de chacune. Des trois cités considérées, c'est Arwad qui semble avoir l'organisation la plus complexe et l'évolution la plus importante entre les IV^{e} et I^{er} siècles av. J.-C. Quant à la Phénicie du Sud, c'est un espace stratégique, une mosaïque de cultures et d'entités politiques. Tant que les Lagides ou les Séleucides ont gardé le plein contrôle de la région, les cités phéniciennes de Tyr et de Sidon ont pu conserver la mainmise sur ces territoires prospères et bien organisés. Avec le délitement de l'autorité centrale, la montée des prétentions politiques locales a entraîné la désintégration des domaines tyrien et sidonien. La proximité culturelle des deux régions, celle des cités et la côte palestinienne, montre toutefois que les Phéniciens ont eu et ont encore à l'époque hellénistique un poids dans l'élaboration du faciès culturel de sites comme Dor, Jaffa ou Hirbet Asqalan/Ascalon.

Nous n'avons là, cependant, que le tableau partiel de ces organismes territoriaux, brossé à partir d'approches historiques et archéologiques. La partie suivante, en intégrant à notre analyse les résultats des procédures systématiques de traitement du corpus, présentées au Chapitre 2, devrait compléter nos connaissances et enrichir nos hypothèses ou encore les réorienter. C'est, en effet, une étude territoriale incluant les mêmes sites que ceux évoqués dans ce chapitre, et tenant compte à la fois des nouvelles perspectives inspirées de la géographie et des connaissances de la région synthétisées dans les deux chapitres précédents que nous souhaitons proposer à présent.

Troisième Partie
Essai d'une approche pluridisciplinaire des cités phéniciennes et de leurs arrière-pays

Chapitre 5.- Les images de la Phénicie hellénistique d'après les traitements typologiques et spatiaux

Les approches historiques et archéologiques de notre corpus documentaire nous ont permis, au chapitre précédent, d'émettre un certain nombre d'hypothèses, en particulier au sujet des trois puissances régionales que constituaient Arwad, Sidon et Tyr. Pour enrichir, modifier, confirmer ou invalider ces hypothèses, nous proposons de les confronter aux résultats des procédures systématiques de traitement statistique du corpus, c'est-à-dire à une analyse factorielle (ACP), à une classification typologique (CAH) et à la modélisation spatiale. En d'autres termes, nous présentons ici un autre type d'étude territoriale, inspiré des méthodes et des réflexions des géographes. Nous en avons détaillé les objectifs, les procédures et les limites dans le chapitre 2. Par conséquent, nous soumettons directement les résultats et les commentons. Nous avons décidé de détailler certaines discussions, afin de justifier tous nos choix et d'illustrer ce que nous avons affirmé au chapitre 2 : la modélisation est un outil souple, adaptable et nourri des connaissances disponibles. Nous avons donc fréquemment adapté et pondéré le modèle gravitaire que nous avons utilisé, et nous avons dû nuancer les résultats obtenus. Nous avons aussi étudié, grâce à lui, différentes échelles, en particulier une échelle qui englobe la Phénicie et une qui concerne les différents ensembles régionaux, au nord, au centre et au sud de la Phénicie.

Nous avons articulé notre démarche en trois temps. Le premier est consacré au traitement typologique des données par l'analyse des composantes principales (ACP). Nous partons des cercles de corrélations des variables, puis des projections des individus, ici les sites, sur les axes principaux pour en tirer des conclusions tant sur la pertinence d'une analyse en composantes principales sur notre corpus, que sur les résultats. Nous avons travaillé sur trois périodes, définies au préalable, mais aussi par expérimentation, par exemple en diminuant le poids d'un site ou en le retirant d'une phase d'analyse, afin de voir s'il ne déformait pas, par son importance, les résultats obtenus. Nous poursuivons l'analyse typologique par la présentation des résultats de la classification ascendante hiérarchique (CAH) selon la même démarche. Nous avons également produit des cartes figurant la répartition des groupes de sites obtenus par ce traitement typologique. Ces résultats font la transition vers le deuxième temps de ce chapitre, consacré à l'analyse spatiale des données. Le modèle est discuté, du point de vue général et de celui de sa mise en œuvre, avant que les

cartes des réseaux ne soient présentées. Nous avons, là aussi, procédé à des expérimentations, en modulant les masses de certains sites, pour observer plusieurs configurations territoriales phéniciennes. Nous concluons, dans un dernier temps, sur les apports et les limites de l'approche géographique et, évidemment, sur l'apport scientifique de leur mise en œuvre pour l'étude de l'organisation et des pratiques spatiales des cités phéniciennes dans le contexte mouvant de l'époque hellénistique.

I.- ACP et CAH, ou la recherche d'une logique d'ordre typologique

Nous présentons ici les deux méthodes de traitement typologique du corpus, l'ACP et la CAH. L'enchaînement de ces deux méthodes a pour objectif de dégager des profils typologiques de sites, c'est-à-dire de proposer sur une base objective, des regroupements entre des sites qui présentent les mêmes caractéristiques ou des caractéristiques proches. La cartographie de ces résultats permet d'envisager la signification spatiale de ces regroupements (logique territoriale) ou au contraire leur logique purement fonctionnelle.

1.- Le poids des variables et la répartition des sites qui en découle

L'ACP, appliquée aux tableaux attributaires, nous a permis d'obtenir une lecture des effets conjoints des variables (attributs) que nous avions sélectionnées. Ce traitement statistique permet d'obtenir deux éléments de discussion : d'une part, le cercle des corrélations qui indique le sens des variables sur les axes principaux et qui permet ainsi d'évaluer leur redondance et leur poids respectif ; d'autre part, la projection des individus sur ces mêmes axes, qui permet une première approche typologique. Loin d'être une procédure automatique, notre rôle est d'interpréter la signification des axes principaux, qui fait appel aux connaissances disciplinaires que nous avons du corpus dans son ensemble.

1.1.- Résultats de l'ACP pour la période 1

L'ACP a été réalisée sur l'ensemble des variables de la période 1, onze au total (figure 1). Les deux premiers axes de l'ACP représentent respectivement 27,87 % et 19,49 % de la variance totale des données, soit 47,35 % de cette dernière. Le troisième axe exprime 11,23 % de la variance. Le total cumulé des trois axes est de 58,58 %. Au-delà de ceux-ci, les autres axes ne représentent qu'un très faible pourcentage de la variance (inférieur à 9 %). Seuls les trois premiers axes sont donc significatifs et seront analysés.

Axes	Variance	Proportion variance (%)	Variance cumulée (%)
1	3,065198	27,87%	27,87%
2	2,143241	19,48%	47,35%
3	1,235016	11,23%	58,58%
4	0,980572	8,91%	67,49%
5	0,901511	8,20%	75,69%
6	0,779003	7,08%	82,77%
7	0,578583	5,26%	88,03%
8	0,425813	3,87%	91,90%
9	0,335672	3,05%	94,95%
10	0,316998	2,88%	97,83%
11	0,238393	2,17%	100,00%

Figure 1. Tableau des valeurs exprimant la variance pour la période 1.

La table des corrélations (figure 2) donne les coordonnées des variables sur les axes principaux. Nous avons repéré les variables les plus fortement corrélées positivement ou négativement avec les trois axes significatifs déterminés précédemment, c'est-à-dire celles dont les valeurs absolues sont les plus fortes.

Attribut	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Fortif.	-0,69038	0,08364	-0,35164
Zone ind.	-0,63291	0,04017	0,47958
Port	-0,61901	0,31602	0,14978
Sources	-0,60754	0,50506	-0,25477
Bat. Public	-0,60339	0,26941	0,32006
Ed. cult.	-0,53774	-0,29341	0,46613
Unguent.	-0,50202	-0,34474	0,07041
CVN	-0,15541	-0,7633	-0,02368
Amphores	-0,41595	-0,6631	-0,34091
Assiettes	-0,38481	-0,54198	-0,27519
At. monet.	-0,43037	0,43139	-0,52616

Figure 2. Table des corrélations pour la période 1.

Cette première lecture, à partir des résultats, est complétée ci-après avec celle de la table des corrélations, qui exprime la corrélation entre les variables et les axes principaux.

Pour la période 1, les variables *fortification*, *zone industrielle*, *port*, *bâtiment public* et *sources* sont les plus fortement corrélées négativement avec l'axe 1, car elles présentent toutes une valeur inférieure à -0,6. Les variables *sources*, *CVN*, *amphores* et *assiettes* sont fortement corrélées avec l'axe 2. Celui-ci oppose les *sources* corrélées positivement (0,50506) et les variables liées aux mobiliers (*CVN*, *amphores* et *assiettes*) qui sont corrélées négativement, avec des valeurs respectives égales à 0,7633 ; 0,6631 et 0,54198. Le poids des variables est plus faible ensuite. La variable la plus fortement corrélée avec l'axe 3 est la présence d'un atelier monétaire, avec une valeur supérieure à 0,5. L'axe 1 est donc corrélé aux variables représentant des structures architecturales d'envergure ainsi qu'aux sources qui ne mentionnent que des sites importants ou stratégiques. L'axe 2 est lui corrélé essentiellement à des variables de mobilier importé. L'axe 3, enfin, n'est corrélé qu'avec la variable *atelier monétaire*, une structure à la fois prestigieuse et essentielle dans le domaine économique.

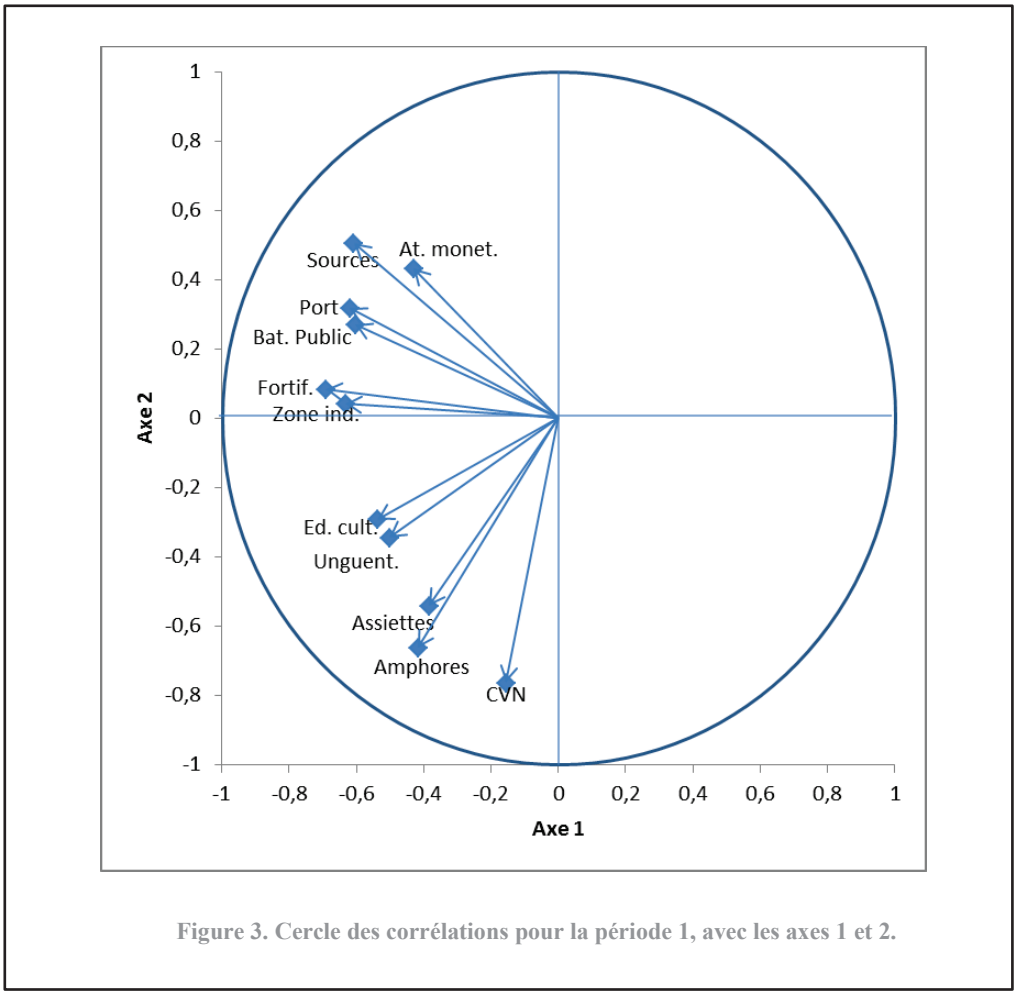

Figure 3. Cercle des corrélations pour la période 1, avec les axes 1 et 2.

La lecture du cercle des corrélations, à présent (figure 3), nous montre le sens des variables et leurs valeurs sur les axes 1 et 2. Nous pouvons observer ce que nous avons lu dans la table des corrélations : la forte corrélation des variables *fortification*, *zone industrielle*, *port*, *bâtiment public* et *sources* avec l'axe 1 ; la forte corrélation des variables *sources*, *CVN*, *amphores* et *assiettes* avec l'axe 2, mais avec une opposition entre la première variable, corrélée positivement et les suivantes, corrélées négativement.

La lecture du cercle des corrélations nous indique que, sur l'axe 1, toutes les variables sont corrélées négativement à celui-ci. Sa signification est donc difficile à déterminer. Les valeurs les plus fortes sont obtenues pour les variables *port*, *bâtiment public* et *fortification*, et les corrélations les moins fortes pour les variables *CVN*, *amphores* et *assiettes*. Cet axe pourrait donc opposer les sites majeurs, aux rôles spécifiques, notamment dans le domaine politique, aux sites secondaires polyvalents[1]. Sur l'axe 2, les valeurs positives les plus fortes ont été obtenues pour les variables *atelier monétaire* et *sources*, ainsi que, dans une moindre mesure, pour les variables *port* et *bâtiment public*. À l'opposé, des valeurs très négatives se lisent pour les variables *CVN*, *amphores* et *assiettes*. L'axe 2 oppose, par conséquent, des infrastructures remarquables aux biens mobiliers, plus communs.

[1] Nous pensons à des sites comme Oumm el Amed, qui vivent de la production agricole, de leur position sur une voie de passage et de commerce, et qui ont également deux importants sanctuaires.

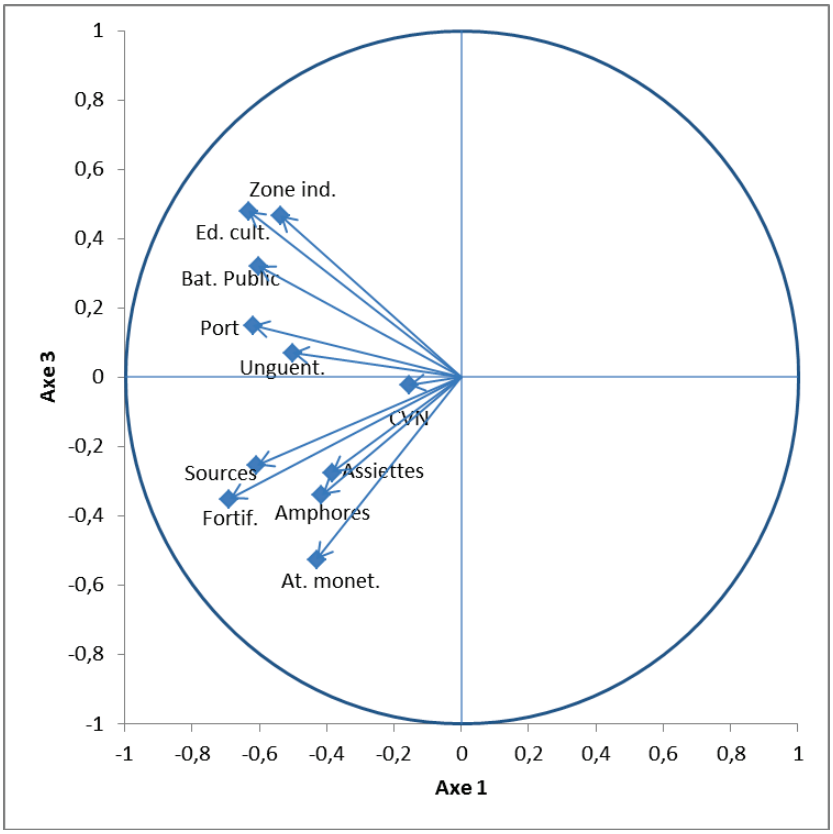

Figure 4. Cercle des corrélations pour la période 1, avec les axes 1 et 3.

Sur le cercle des corrélations avec les axes 1 et 3 (figure 4), l'interprétation de l'axe 3 ressemble à celle de l'axe 2, car on y lit une opposition entre les valeurs positives et négatives. Les valeurs positives les plus fortes sont obtenues pour les variables *édifice cultuel* et *zone industrielle*, et dans une moindre mesure, *bâtiment public* et *port*. À l'opposé, les variables *atelier monétaire* et *amphores*, ainsi qu'*assiettes*, obtiennent des valeurs fortement négatives. Cet axe pourrait opposer les sites qui développent des activités civiques de grande envergure (avec les cultes officiels, la vie politique et militaire, et le contrôle des activités économiques notamment) à des sites qui vivent d'activités purement économiques, comme l'import-export de biens mobiliers.

Afin d'affiner nos hypothèses, nous regardons la projection des individus, c'est-à-dire les sites, sur les axes principaux 1 et 2 (figure 5).

Nous voyons trois principaux groupes se dessiner, que nous avons entourés :

- Dor et Amrit ;
- Jaffa, Jablé, Hirbet Asqalan, Qarnum, Baniyas, Tripoli, Kazel, Sarafand, Qaisariya, Akzib, Arab al-Mulk, Atlit, Akko et Jiyeh ;
- Soukas, Oumm el Amed, Keisan, Arqa, Abu Hawam, Chhîm, Michal, Kharayeb, Cheikh Zenad, Khirbet Kinniyeh, Tabbat al-Hammam, Yanouh, Hosn Soleiman, Rafniyé, ainsi que Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Khane, Ghamqé, et enfin Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el HosnMassyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé.

Sur l'axe 1, les groupes sont cohérents : Amrit et Dor figurent parmi les sites majeurs. Moins importants, les sites qui forment le deuxième groupe sont des établissements connus pour leur envergure, comme les cités de la pérée arwadienne ou les grands établissements sidoniens (Sarafand et Jiyeh). Le groupe 3 est celui des petits sites polyvalents. Oumm el Amed, Keisan et Soukas sont à part, et au même niveau, sur cet axe, que des cités. Le biais de la documentation est certain, car ce sont trois sites fouillés durant plusieurs années et publiés. Sur l'axe 2, où s'opposent les structures d'envergure et les biens mobiliers communs, nous retrouvons en toute logique, du côté des structures (en positif), l'essentiel des sites des deux premiers groupes. Dor semble faire exception. Le groupe 3 se répartit de part et d'autre de l'axe, bien que la grande majorité des sites se place du côté (négatif) des biens mobiliers. Le sous-groupe formé par Rafniyé, Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Khane et Ghamqé se trouve du côté des structures importantes, ce qui n'est pas illogique, compte tenu du fait qu'elles portent la qualification de cité dans les sources. Ce sont Raphanée, Mariammè, Sigôn, Apollonia, Orthosie et Énhydra.

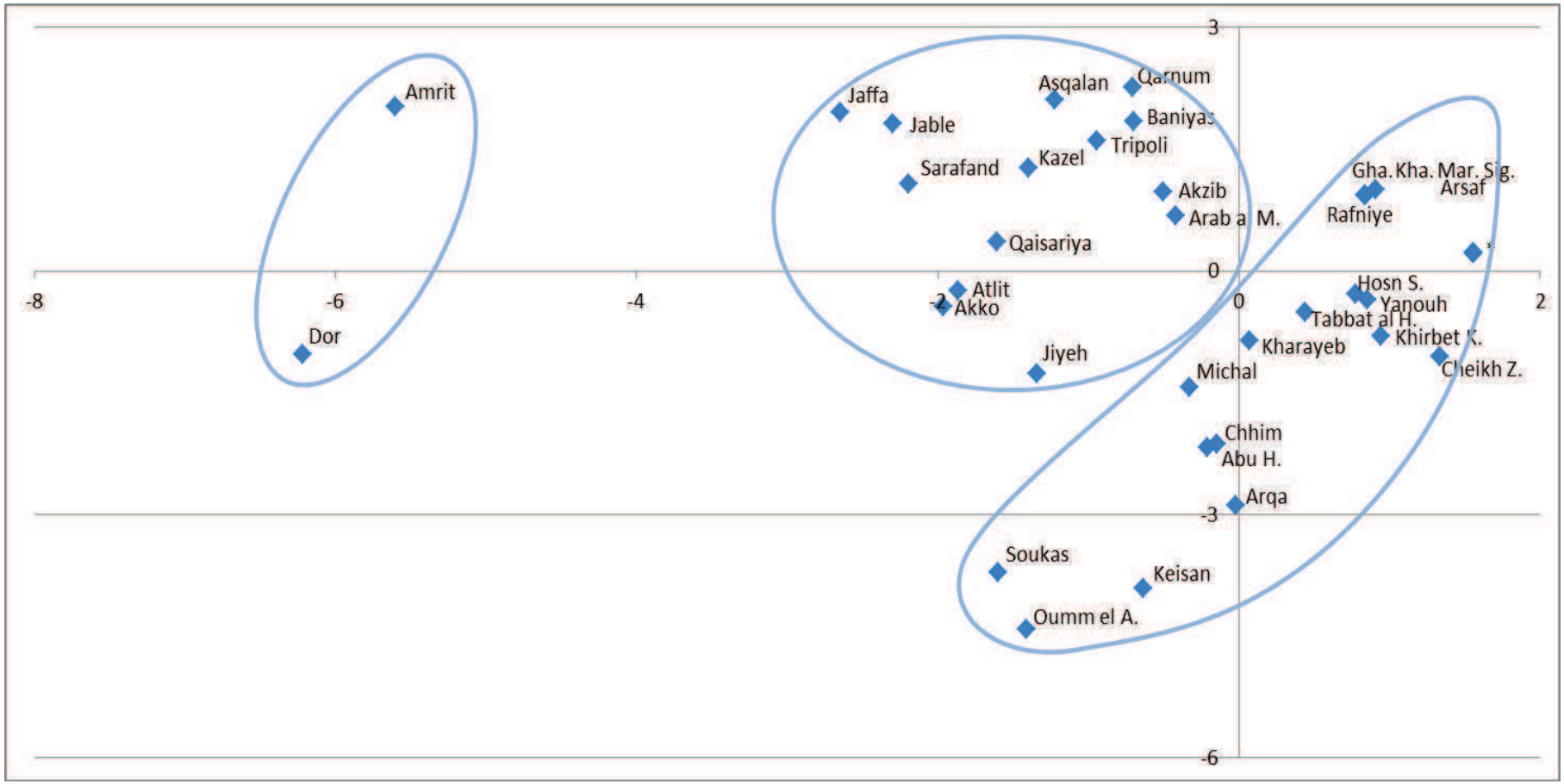

* : Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé

Figure 5. Projection des sites sur les axes 1 et 2. Période 1.

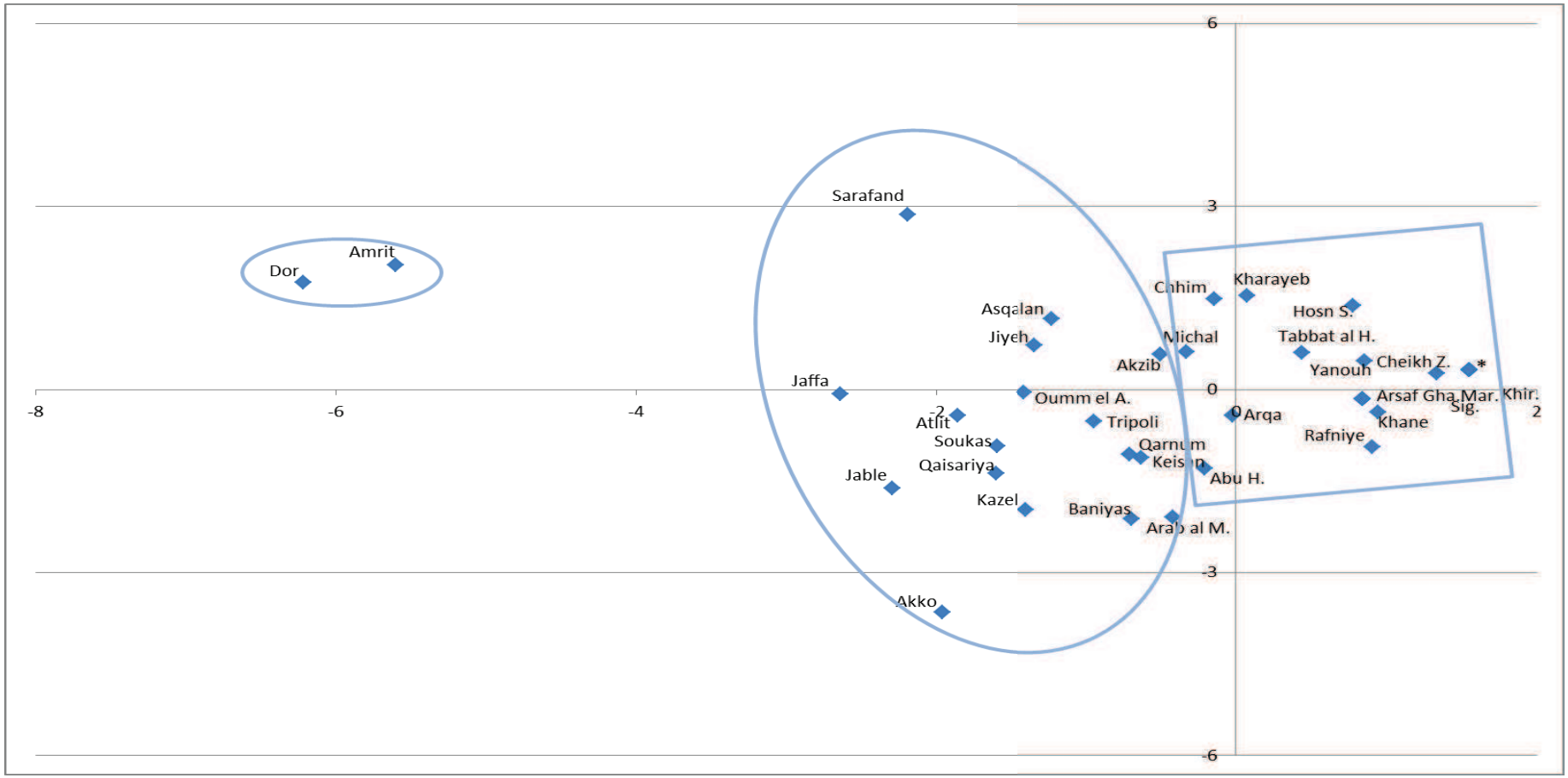

* : Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé

Figure 6. Projection des sites sur les axes 1 et 3. Période 1.

Sur les axes 1 et 3, nous retrouvons également trois groupes parmi les sites projetés (figure 6) :

- Dor et Amrit ;
- Jaffa, Jablé, Hirbet Asqalan, Qarnum, Baniyas, Tripoli, Kazel, Sarafand, Qaisariya, Akzib, Arab al-Mulk, Atlit, Akko et Jiyeh, Oumm el Amed et Soukas ;
- Keisan, Arqa, Abu Hawam, Chhîm, Michal, Kharayeb, Cheikh Zenad, Khirbet Kinniyeh, Tabbat al-Hammam, Yanouh, Hosn Soleiman, Rafniyé, ainsi que Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Khane, Ghamqé, et enfin Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé.

Le groupe 1 est identique ; au groupe 2 se sont joints les sites d'Oumm el Amed et de Soukas. La place des sites sur l'axe 1 est globalement la même, bien que l'écart entre les sites majeurs et les petits sites polyvalents semble s'être réduit. Le nuage de points est, en effet, plus dense. Sur l'axe 3, qui oppose les sites aux activités civiques de grande envergure et les sites qui vivent d'activités purement économiques, Dor et Amrit/Marathos intègrent la première catégorie tout comme une moitié du groupe 2. L'autre moitié du groupe 2 se situe du côté négatif de l'axe, donc des sites à activités économiques seulement. Le groupe 3 est réparti de la même manière : les sites de sanctuaire sont tous dans la catégorie des sites à activités civiques ainsi que Tabbat al-Hammam et Cheikh Zenad. Les autres sites, Khane/Orthosie, Rafniyé/Raphanée, Mariamîn/Mariammè, Sigôn, Arsaf/Apollonia, et Ghamqé/Énhydra se trouvent du côté des sites à activité économique.

Cette répartition semble moins convaincante que les précédentes ; certains sites, que nous supposons être des cités, d'un point de vue historique, se trouvent dans la catégorie des sites développant les seules activités économiques. Cependant, il est vrai que Mariamîn/Mariammè, Rafniyé/Raphanée ou les grands ports comme Qarnum/Carné, Jiyeh/Porphyréon ou Akzib sont des pôles économiques de première importance. La place des sites de sanctuaire, tels Kharayeb, Hosn Soleiman/Baetocécé, Michal, Yanouh ou Oumm el Amed parmi les sites à activités civiques peut également faire sens, puisque la religion fait partie intégrante de la vie des établissements. Comme dans la précédente projection des sites, un groupe, dense, est celui des établissements à score nul ou presque dans les tableaux attributaires. Nous ne proposons pas d'interprétation, car il s'agit plus d'un groupe résiduel

que d'un ensemble tiré de l'analyse : ils forment un regroupement, par défaut, de sites pour lesquels les informations sont trop partielles pour affirmer un profil net.

1.2.- Résultat de l'ACP pour la période 2

Axes	Variance	Proportion variance (%)	Variance cumulée (%)
1	3,217041	26,81%	26,81%
2	2,266975	18,89%	45,70%
3	1,463628	12,20%	57,90%
4	1,290857	10,76%	68,65%
5	0,786592	6,55%	75,21%
6	0,670171	5,58%	80,79%
7	0,536141	4,47%	85,26%
8	0,484775	4,04%	89,30%
9	0,412826	3,44%	92,74%
10	0,37191	3,10%	95,84%
11	0,285902	2,38%	98,22%
12	0,213181	1,78%	100,00%

Figure 7. Tableau des valeurs exprimant la variance pour la période 2.

L'ACP a été réalisée sur l'ensemble des douze variables de la période 2 (figure 7). Les deux premiers axes de l'ACP permettent d'expliquer respectivement 26,81 % et 18,89 % de la variance, soit, au total, 45,70 % de cette dernière. Le troisième axe représente 12,20 % de la variance. Le total cumulé des trois axes est donc de 57,90 %. Au-delà de ceux-ci, la signification des autres axes décroît légèrement pour l'axe 4, puis beaucoup plus fortement : elle ne dépasse pas les 7 %. Les trois premiers axes sont par conséquent les plus significatifs.

La table des corrélations (figure 8) donne, comme pour l'ACP de la période 1, la contribution des variables aux axes. Les variables *fortification*, *assiettes* et *amphores*, *port*, *bâtiment public* et *sources* sont, avec des valeurs absolues supérieures à 0,6, les plus fortement corrélées avec l'axe 1, suivies de près par les variables *port*, *bols reliefs*, *ESA* et *unguentaria* qui présentent des valeurs supérieures à 0,5. Les variables aux valeurs de corrélation les moins fortes, inférieures à 0,4, sont *édifice cultuel*, *bâtiment public* et *atelier monétaire*. L'axe 2 est fortement corrélé avec les variables *assiettes*, *bols reliefs*, *ESA*,

bâtiment public et *zone industrielle*, dont les valeurs absolues sont supérieures ou avoisinent 0,5. Alors que les trois premières variables sont corrélées positivement, les trois suivantes sont corrélées négativement. L'axe 3, enfin, est fortement corrélé positivement à la variable *édifice cultuel*, qui seule dépasse 0,5.

Attribut	Axe 1	Axe 2	Axis 3
Fortif.	0,64868	-0,31761	-0,14399
Assiettes	0,62604	0,51145	0,01363
Amphores	0,60499	0,47511	-0,09898
Port	0,59513	-0,35076	-0,15212
Bols reliefs	0,57312	0,48801	-0,09921
ESA	0,57188	0,47997	-0,10155
Unguent.	0,5012	0,23603	0,46316
Bat. Public	0,4109	-0,63317	0,30285
Ed. cult.	0,26603	-0,11125	0,7551
At. monet.	0,39155	-0,37873	-0,3907
Zone ind.	0,42794	-0,48004	0,36952
Sources	0,44875	-0,49434	-0,4733

Figure 8. Table des corrélations pour la période 2.

La lecture des cercles des corrélations nous permet de visualiser ce résultat et d'apprécier la contribution des variables aux axes principaux.

Le cercle des corrélations (figure 9) montre les résultats de la table des corrélations : la forte corrélation positive de la moitié des variables et de l'axe 1 ; l'opposition entre les variables de biens mobiliers, corrélées positivement, et les variables *bâtiment public* et *zone industrielle*, corrélées négativement, sur l'axe 2. Comme pour la période 1, la signification de l'axe 1 est délicate à établir, puisque toutes les variables sont corrélées positivement. Les valeurs les plus fortes sont obtenues pour les variables *assiettes*, *ESA*, *amphores*, *bols reliefs*, *port* et *fortification*, et les corrélations les moins fortes pour les variables *édifice cultuel* et *atelier monétaire*. Cet axe pourrait donc opposer les sites majeurs (avec les sanctuaires et les ateliers monétaires), au rôle politique fort, aux sites secondaires tournés vers les activités économiques dont les échanges de biens mobiliers. Sur l'axe 2, les valeurs positives les plus fortes ont été obtenues pour les variables *assiettes bols reliefs* et *ESA*. À l'opposé, des valeurs négatives fortes se lisent pour les variables *bâtiment public*, *sources* et *zone industrielle* (et dans une moindre mesure pour les variables *port*s et *fortifications*). L'axe 2 oppose, comme

lors de la période 1, des biens mobiliers plutôt communs à des infrastructures remarquables, voire prestigieuses.

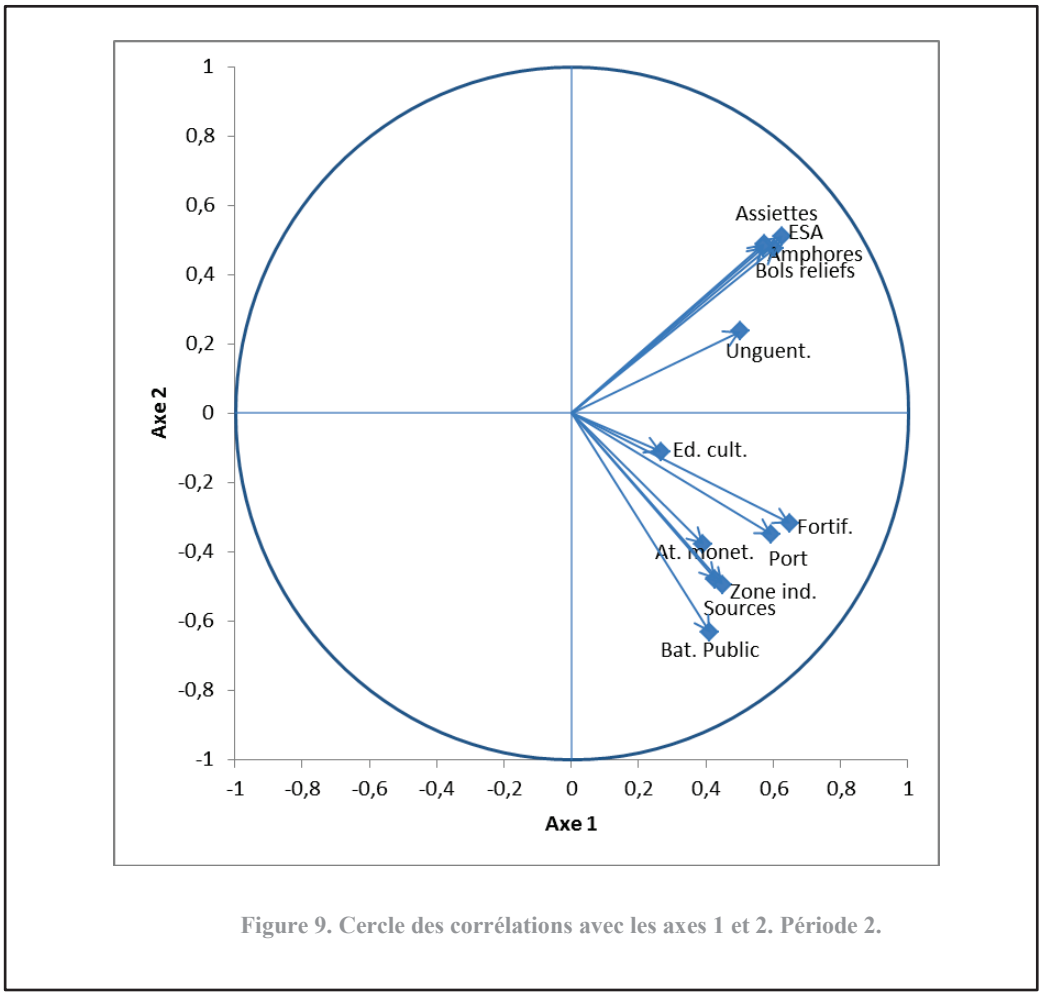

Figure 9. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 2. Période 2.

Sur le cercle des corrélations avec les axes 1 et 3, la configuration de l'axe 3 ressemble à celle de l'axe 2, dans la mesure où nous pouvons y lire une opposition entre des variables à valeurs positives et d'autres à valeurs négatives (figure 10). Les valeurs positives les plus fortes sont obtenues pour les variables *édifice cultuel* et, plus modestement, *zone industrielle* ainsi que *unguentaria*. À l'opposé, les variables *atelier monétaire* et *sources* obtiennent des valeurs fortement négatives. Au regard de ces quelques observations, la signification de l'axe 3 apparaît délicate à définir. Nous supposons que cet axe oppose les sites tournés vers l'intérieur de la cité, c'est-à-dire impliqués dans son organisation et son administration (sur le côté positif de l'axe) aux sites tournés vers l'extérieur et développant le commerce et les échanges (sur le côté négatif de l'axe).

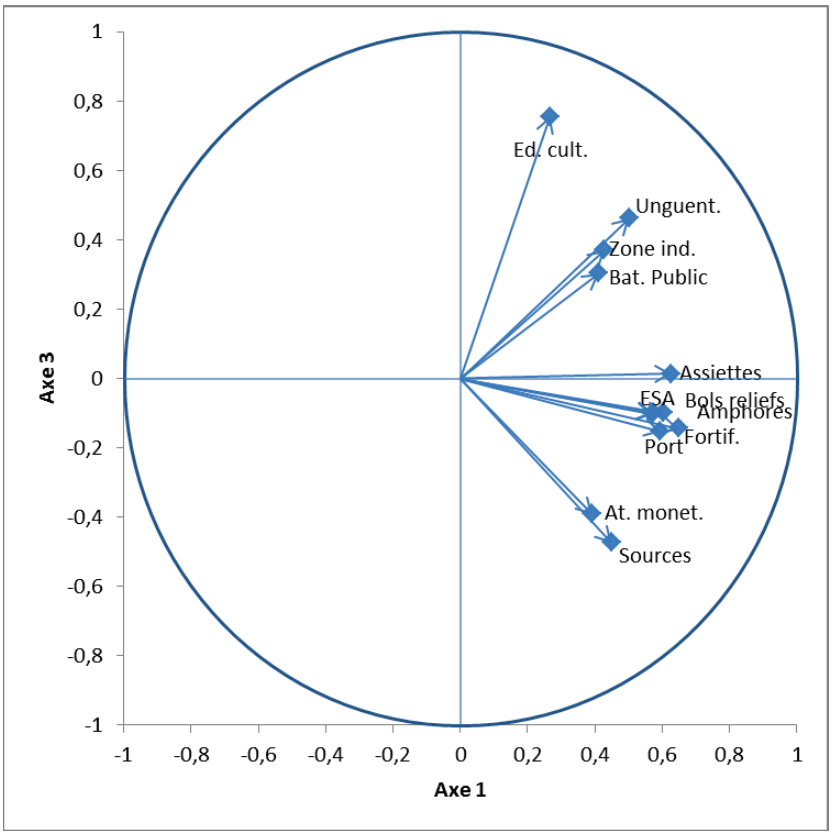

Figure 10. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 3. Période 2.

La projection des sites sur les axes 1 et 2, puis sur les axes 1 et 3 nous aide à assurer notre lecture.

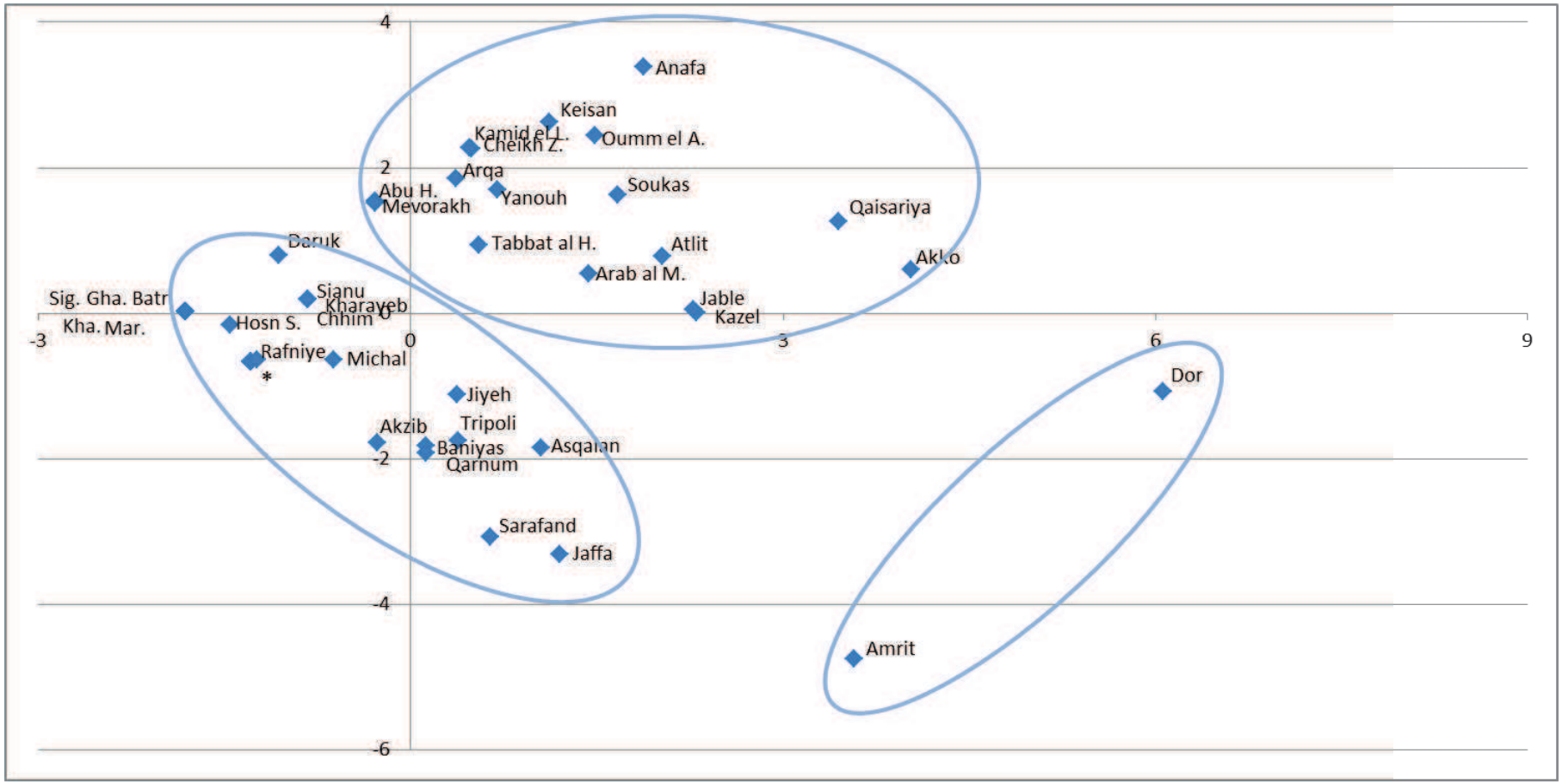

* : Tweini, Tartous, Regev, Ma'amer, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Enfeh, Iris, Batroun et Ardé

Figure 11. Projection des sites sur les axes 1 et 2. Période 2.

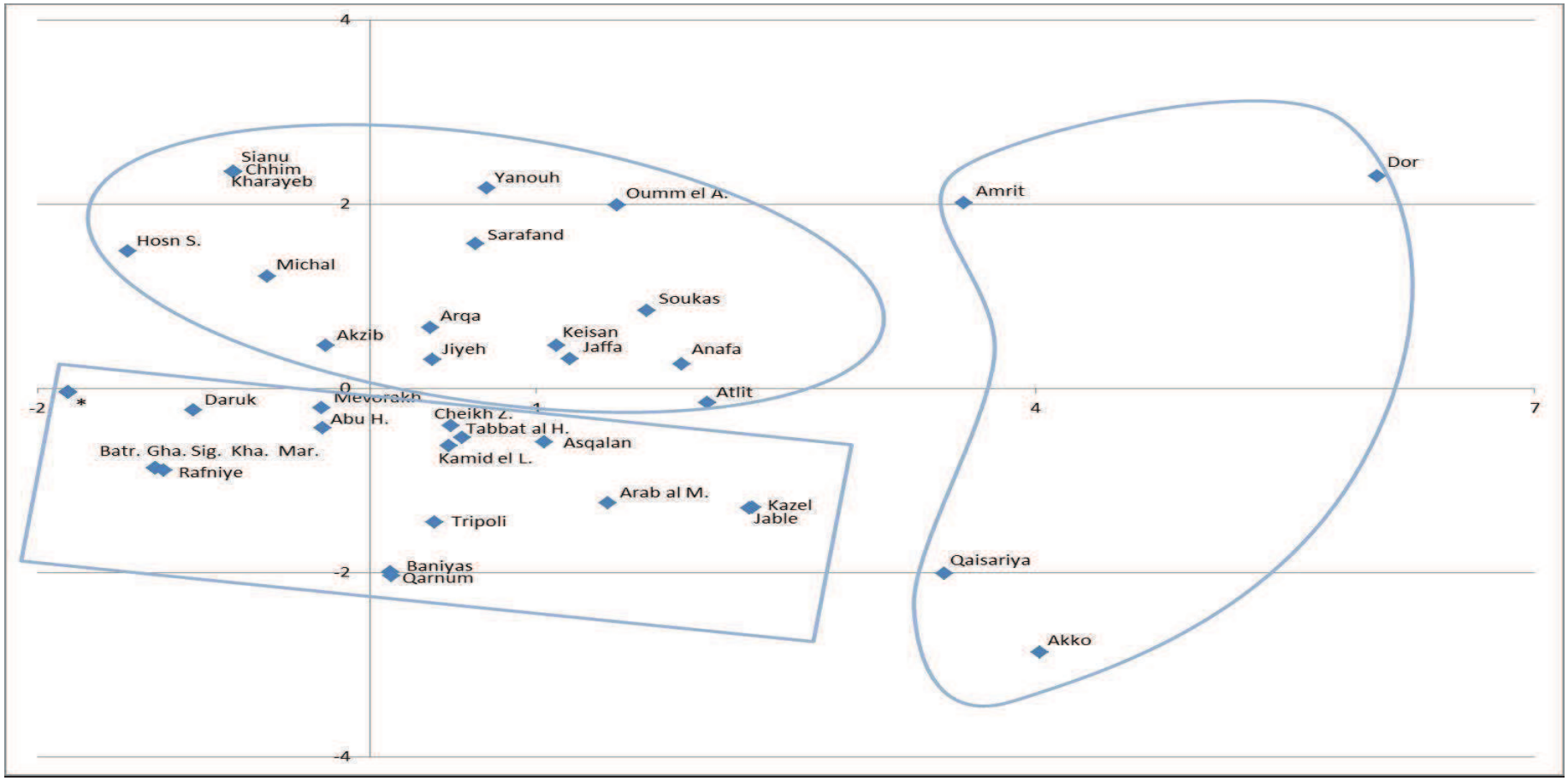

* : Tweini, Tartous, Regev, Ma'amer, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Enfeh, Iris, Batroun et Ardé

Figure 12. Projection des sites sur les axes 1 et 3. Période 2.

Sur la figure 11, les sites ont été projetés sur les axes 1 et 2. Nous voyons trois principaux groupes se dessiner, comme à la période 1, que nous avons entourés :

- Dor et Amrit ;
- Anafa, Keisan, Oumm el Amed, Cheikh Zenad, Kamid el-Loz, Arqa, Abu Hawam, Mevorakh, Yanouh, Tabbat al-Hammam, Soukas, Atlit, Qaisariya, Akko Jablé et Kazel ;
- Jiyeh, Tripoli, Baniyas, Qarnum, Hirbet Asqalan, Akzib, Sarafand, Jaffa, Daruk, Sianu, Kharayeb, Chhîm, Hosn Soleiman, Rafniyé, Michal, Khirbet Kinniyeh, Yanouh, ainsi que Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Khane, Ghamqé, et enfin Tweini, Tartous, Regev, Ma'amer, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Enfeh, Iris, Batroun et Ardé.

Sur l'axe 1, les groupes se répartissent de la façon suivante : Amrit/Marathos et Dor figurent parmi les sites majeurs à rôle politique. Moins importants, les sites qui forment le deuxième groupe sont des établissements connus pour leur envergure ou bien des sites qui ont été l'objet de grandes fouilles archéologiques, comme Anafa par exemple. Le groupe 3 semble se diviser en deux sous-ensembles : celui des sites impliqués dans la vie politique de la région, avec Jiyeh/Porphyréon, Tripoli, Baniyas/Balanée, Qarnum/Carné, Hirbet Asqalan/Ascalon, Sarafand/Sarepta, Jaffa, et celui des sites secondaires, tournés vers des activités économiques variées. La disparité des données initiales est ici plus frappante qu'à la période 1. Sur l'axe 2, où s'opposent les structures d'envergure et les biens mobiliers communs, la répartition des sites semble cohérente : du côté des premières, se trouvent Dor, Amrit/Marathos et Jiyeh/Porphyréon, et le groupe 3, dont Tripoli, Baniyas/Balanée, Qarnum/Carné Hirbet Asqalan/Ascalon, Sarafand/Sarepta et Jaffa, c'est-à-dire les établissements et les petites cités, ainsi que quelques sanctuaires comme Hosn Soleiman/Baetocécé, Kharayeb ou Sianu. Le groupe 2 se situe du côté des biens mobiliers. À l'exception des quatre sites les plus isolés du groupe (Qaisariya/Tour de Straton, Akko Jablé/Gabala et Kazel/Simyra), cette répartition semble correspondre à la réalité du terrain, sur lequel des sites comme Anafa, Oumm el Amed, Kamid el-Loz ou Abu Hawam ont été décrits comme de petits établissements prospères et économiquement dynamiques.

Sur la figure suivante (figure 12), nous voyons la projection des sites sur les axes 1 et 3. Là encore, trois groupes peuvent être identifiés :

- Dor, Amrit, Qaisariya et Akko ;

- Sianu, Chhîm, Kharayeb, Hosn Soleiman, Michal, Akzib, Yanouh, Oumm el Amed, Sarafand, Arqa, Jiyeh, Keisan, Jaffa, Mevorakh Anafa, Soukas, Atlit ;
- Daruk, Mevorakh, Cheikh Zenad, Abu Hawam, Tabbat al-Hammam, Kamid el-Loz, Hirbet Asqalan, Arab al-Mulk, Jablé, Tripoli, Baniyas, Qarnum, Rafniyé, Khirbet Kinniyeh, ainsi que Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Khane, Ghamqé, et enfin Tweini, Tartous, Regev, Ma'amer, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Enfeh, Iris, Batroun et Ardé.

Les groupes ont changé, comparativement à la projection précédente, mais leur nouvelle répartition sur l'axe 1 reste cohérente : le groupe 1 est celui des sites majeurs, les sites à rôle politique se répartissent ensuite entre les groupes 2 et 3. Sur l'axe 3, les sites impliqués dans l'organisation et l'administration de la cité sont représentés par le groupe 2 qui comprend quelques sanctuaires majeurs, comme Hosn Soleiman/Baetocécé et Sianu, ainsi que des établissements importants, tels Sarafand/Sarepta et Jiyeh/Porphyréon. Les sites tournés vers l'extérieur et développant surtout le commerce et les échanges figurent dans le groupe 3. La très grande majorité des sites de ce groupe (nous ne tenons pas compte du groupe résiduel) est constituée de ports et de sites de frontière, comme Rafniyé/Raphanée, c'est-à-dire d'établissements essentiels dans le développement des échanges. Quelques sites échappent à cette lecture ; ce sont des sites qui ont été explorés de façon plus intensive par les archéologues, comme c'est le cas d'Anafa.

1.3.- Résultats de l'ACP pour la période 3

Axes	Variance	Proportion variance (%)	Variance cumulée (%)
1	2,815948	28,16%	28,16%
2	1,784281	17,84%	46,00%
3	1,454512	14,55%	60,55%
4	0,910176	9,10%	69,65%
5	0,854131	8,54%	78,19%
6	0,727049	7,27%	85,46%
7	0,508156	5,08%	90,54%
8	0,41142	4,11%	94,66%
9	0,292418	2,92%	97,58%
10	0,24191	2,42%	100,00%

Figure 13. Tableau des valeurs exprimant la variance pour la période 3.

L'ACP a été réalisée sur l'ensemble des variables de la période 3, soit dix au total (figure 13). Les deux premiers axes de l'ACP permettent d'expliquer respectivement 28.16 % et 17.84 % de la variance, soit, au total, 46 % de cette dernière. Le troisième axe représente 14,55 % de la variance. Le total cumulé des trois axes est de 60,55 %. Au-delà de ceux-ci, la signification des autres axes décroît nettement et n'atteint pas les 10 %. Par conséquent, seuls les trois premiers axes, comme dans les cas précédents, sont significatifs.

Attribut	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Fortif.	-0,80317	0,14554	-0,22299
Port	-0,74159	0,13059	0,19589
Sources	-0,68102	0,0083	-0,40041
At. monet.	-0,63802	0,22355	-0,43338
Bat. Public	-0,61535	0,01518	0,58892
Zone ind.	-0,54904	-0,33474	0,51005
Assiettes	0,01309	-0,83435	-0,22728
ESA	-0,09708	-0,75612	-0,14457
Ed. cult.	-0,04352	-0,32426	0,50423
Bols reliefs	-0,24178	-0,45903	-0,29067

Figure 14. Table des corrélations pour la période 3.

La table des corrélations de la période 3 (figure 14) nous donne, comme pour les ACP des périodes précédentes, les coefficients des valeurs propres. Les variables qui obtiennent les valeurs absolues de corrélation les plus fortes (entre 0,5 et 0,8) sur l'axe 1 sont les suivantes : *fortifications*, *port*, *sources*, *atelier monétaire*, *bâtiment public* et *zone industrielle*. Les valeurs fortement corrélées avec l'axe 2, entre 0,5 et 0,9 sont celles des variables *assiettes*, *ESA* (et *bols reliefs*, plus modestement). Elles sont corrélées négativement. À l'opposé, les valeurs positives sont très faibles : entre 0,1 et 0,3 pour les plus élevées, dans le cas des variables *atelier monétaire*, *fortifications* et *port*. L'axe 3, enfin, est corrélé avec les variables *bâtiment public*, *zone industrielle*, *édifice cultuel, sources* et *atelier monétaire*, dont les valeurs sont supérieures à 0,5. Alors que les trois premières variables ont des valeurs positives, les deux suivantes ont des valeurs négatives.

Les cercles des corrélations permettent de mieux visualiser ces résultats.

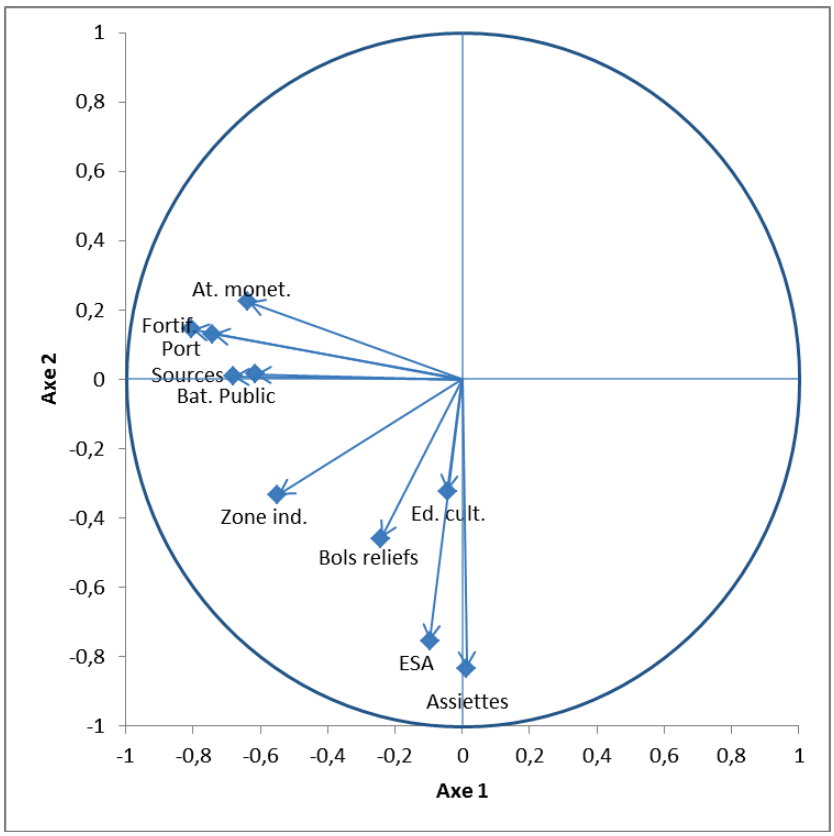

Figure 15. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 2. Période 3.

Le cercle des corrélations (figure 15) montre les résultats de la table des corrélations : la forte corrélation négative de la moitié des variables de l'axe 1, et l'opposition entre les variables de biens mobiliers, corrélées négativement, et les variables *atelier monétaire*, *fortifications* et *port*, corrélées positivement, sur l'axe 2. La signification de l'axe 1 est encore délicate à établir, puisque toutes les variables sont corrélées négativement. Les valeurs les plus fortes sont obtenues pour les variables *fortifications*, *port*, *sources*, *atelier monétaire*, et *bâtiment public*, et les corrélations les moins fortes pour les variables *assiettes*, *ESA* et *édifice cultuel*. Cet axe pourrait donc revêtir la même signification que l'axe 1 de la période 1 et opposer les sites majeurs, aux rôles spécifiques, notamment dans le domaine politique, aux sites secondaires polyvalents. Sur l'axe 2, les valeurs positives les plus élevées sont très faibles comparativement aux autres analyses ; elles sont obtenues par les variables *atelier monétaire*, *fortifications* et *port*. À l'opposé, des valeurs négatives fortes se lisent pour les variables *assiettes*, *ESA*, *bols reliefs* et *zone industrielle*. L'axe 2 oppose des

infrastructures remarquables, liées aux domaines politique et militaire, à des structures et des biens mobiliers liés au commerce.

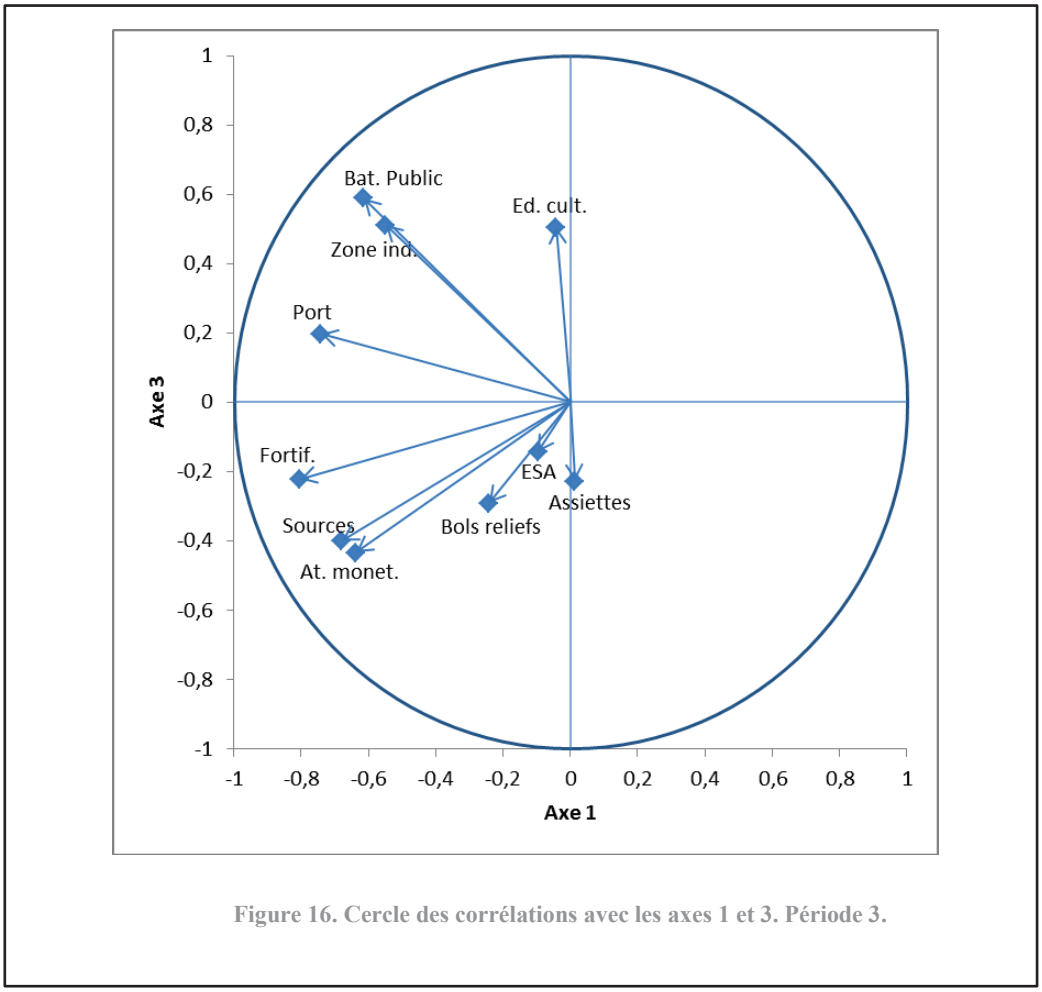

Figure 16. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 3. Période 3.

Sur le cercle des corrélations avec les axes 1 et 3, l'axe 3 oppose des variables à valeurs positives et d'autres à valeurs négatives (figure 16). Les valeurs positives sont obtenues pour les variables *édifice cultuel*, *bâtiment public*, *zone industrielle* et *port* alors que les valeurs négatives sont liées aux variables des biens mobiliers ainsi que *fortification*, *atelier monétaire* et *sources* (qui ont les plus fortes valeurs). Une nouvelle fois, la signification de l'axe 3 est difficile à établir. Notre hypothèse est qu'il oppose des sites majeurs aux activités polyvalentes (des centres politiques, religieux et économiques), du côté positif de l'axe, à des sites secondaires tournés vers les échanges économiques seulement, du côté négatif de l'axe.

La projection des sites sur les axes 1 et 2, puis sur les axes 1 et 3, permet de préciser notre interprétation des composantes principales.

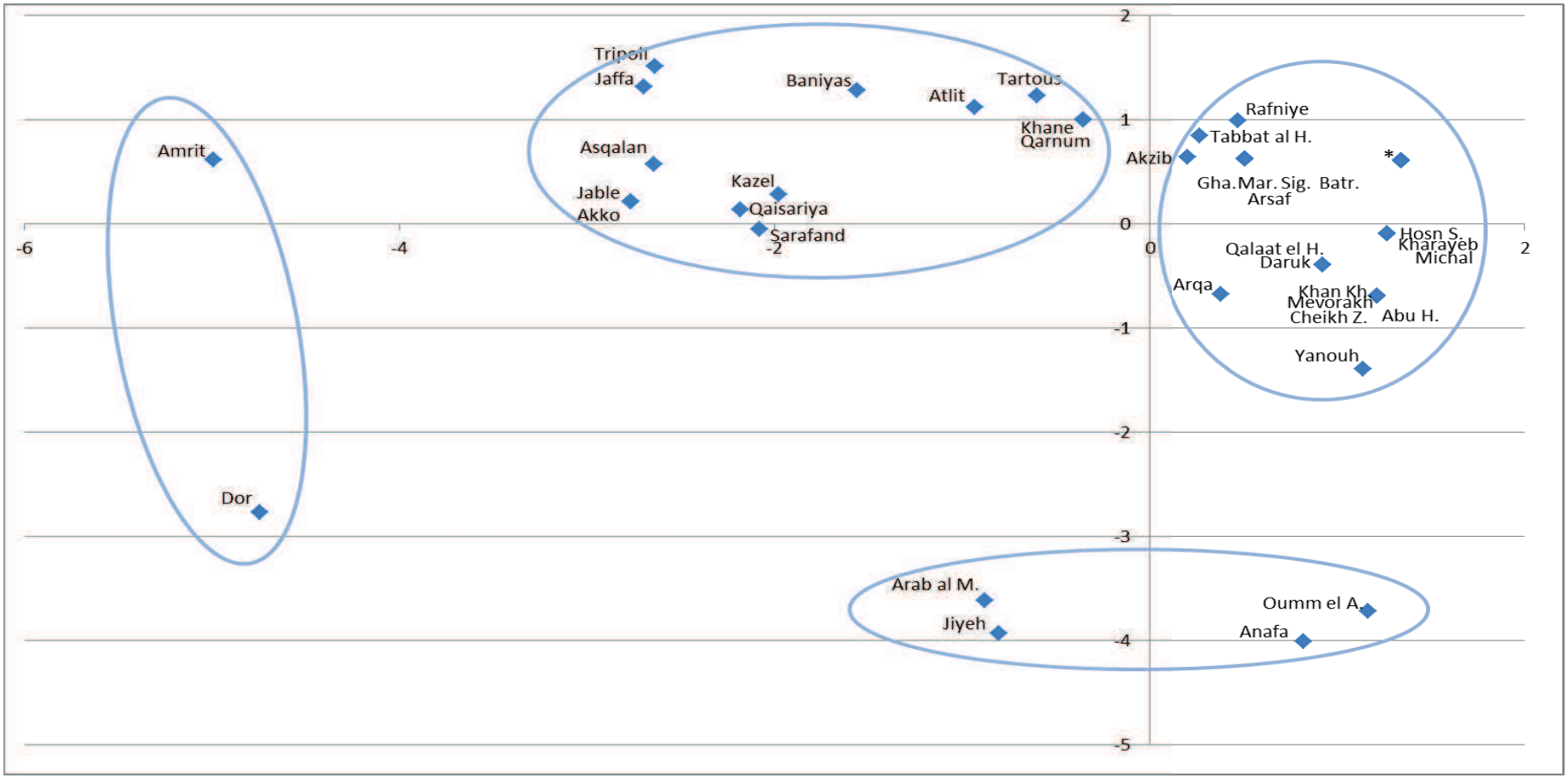

* : Iris, Tweini, Sianu, Enfeh, Kamid el-Loz, Ardé, Chhîm, Ma'amer, Regev, Khirbet Kinniyeh, Keisan.

Figure 17. Projection des sites sur les axes 1 et 2. Période 3.

La projection des sites sur les axes 1 et 2 permet de visualiser quatre groupes, que nous avons entourés (figure 17) :

- Dor et Amrit et Hirbet Asqalan ;
- Tripoli, Jaffa, Jablé, Kazel, Qaisariya, Sarafand, Baniyas, Atlit, Tartous, Khane et Qarnum ;
- Rafniyé, Tabbat al-Hammam, Akzib, Batroun, Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Ghamqé, Massyaf, Iris, Tweini, Sianu, Enfeh, Kamid el-Loz, Ardé, Chhîm, Ma'amer, Regev, Khirbet Kinniyeh, Keisan, Arqa, Daruk, Qal'at el Hosn, Hosn Soleiman, Kharayeb, Michal, Cheikh Zenad, Mevorakh, Khan Khaldé, Khaldé, Abu Hawam et Yanouh ;
- Arab al-Mulk, Jiyeh, Oumm el Amed et Anafa.

La répartition des sites sur l'axe 1 est celle qui, de toutes les périodes, correspond le plus avec les données historiques et archéologiques : Dor et Amrit/Marathos maintiennent leur place de pôles majeurs, rejoints par Hirbet Asqalan/Ascalon devant ce que nous pourrions identifier comme des pôles secondaires. Ces pôles forment le groupe 2, qui comprend des cités de la pérée arwadienne comme Baniyas/Balanée et Kazel/Simyra, des cités nouvellement indépendantes de Phénicie du Sud, telles Jaffa et Qaisariya/Tour de Straton, et des sites connus comme des points stratégiques, comme par exemple Sarafand/Sarepta (dans le territoire sidonien). Le groupe 3 est formé de sites secondaires polyvalents, comme Arqa ou Cheikh Zenad, mais aussi des sites sur lesquels nous disposons de peu d'informations (le groupe résiduel). Le groupe 4 ressemble également à un groupe par défaut, puisqu'il regroupe, au même niveau d'importance, deux cités et deux sites mineurs.

Sur l'axe 2, Amrit/Marathos et le groupe 2 sont ceux qui présentent des structures remarquables. Le groupe 4 comprend trois sites, Jiyeh, Anafa et Oumm el Amed, qui ont livré plus de mobilier que d'infrastructures de type bâtiments publics ou fortifications. Le groupe 3 est plus difficile à interpréter, car il se compose essentiellement de sites peu ou pas fouillés.

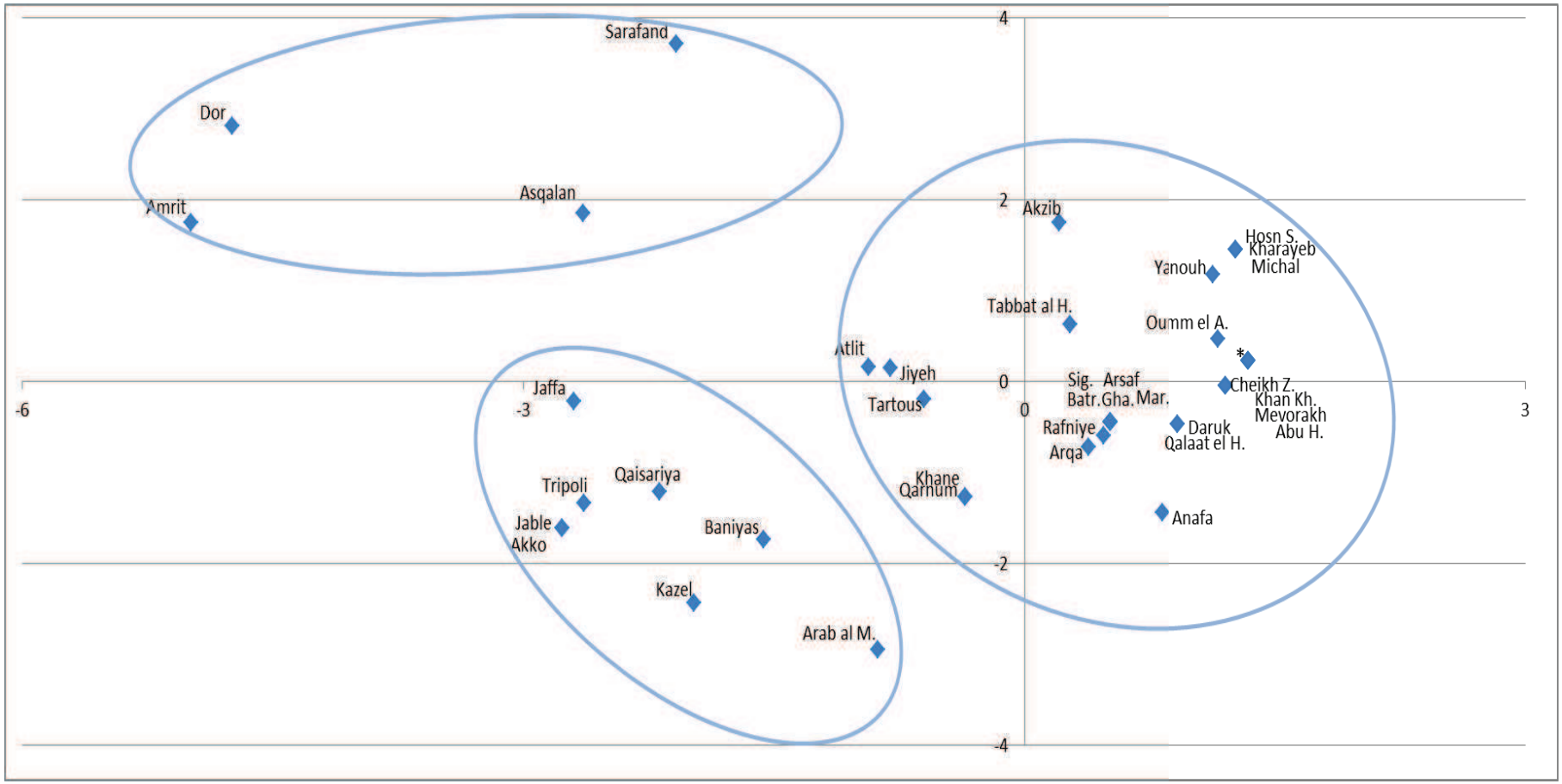

* : Iris, Tweini, Sianu, Enfeh, Kamid el-Loz, Ardé, Chhîm, Ma'amer, Regev, Khirbet Kinniyeh, Keisan

Figure 18. Projection des sites sur les axes 1 et 3. Période 3.

La projection des sites sur les axes 1 et 3 aboutit à la formation de trois groupes qui sont identifiés sur le graphique (figure 18) :

- Dor, Amrit, Sarafand et Hirbet Asqalan ;
- Atlit, Jiyeh, Tartous, Jaffa, Tripoli, Qaisariya, Akko, Jablé, Kazel, Baniyas, Atlit, Arab al-Mulk, Tartous, Khane et Qarnum ;
- Akzib, Tabbat al-Hammam, Hosn Soleiman, Kharayeb, Michal, Yanouh, Oumm el Amed, Arsaf, Rafniyé, Batroun, Mariamîn, Sigôn, Ghamqé, Arqa, Daruk, Qal'at el Hosn, Anafa, Massyaf, Iris, Tweini, Sianu, Enfeh, Kamid el-Loz, Ardé, Chhîm, Ma'amer, Regev, Khirbet Kinniyeh, Keisan, Cheikh Zenad, Mevorakh, Khan Khaldé, Khaldé et Abu Hawam.

Comme lors de la projection des sites sur les axes 1 et 2, la répartition des établissements sur l'axe 1 concorde avec ce que nous en savons par ailleurs. La répartition sur l'axe 3 sépare le groupe 1, représentant les sites majeurs aux activités multiples, du groupe 2 qui se compose essentiellement des sites secondaires tournés vers les activités économiques. Le groupe 3 se partage entre les deux catégories, mais nous n'insisterons pas sur son interprétation puisqu'il comporte essentiellement des sites peu renseignés. Cette répartition des sites est moins claire que les autres, et reflète la difficulté que nous avons eu à interpréter l'axe 3.

1.4.- Essai d'interprétation typologique sur les résultats statistiques des trois périodes

La comparaison des ACP des trois périodes montre que les composantes principales que nous avons déterminées dessinent une dualité entre :

- d'une part, des sites majeurs aux rôles spécifiques et bien définis, notamment dans le domaine politique, qui développent des activités multiples (religieuses, politiques, économiques) et qui présentent des infrastructures remarquables et, pour certaines, prestigieuses (comme les grands sanctuaires) ;
- d'autre part, des sites mineurs, polyvalents, dans le sens où ils n'ont pas de rôle défini, notamment dans l'organisation politique, et où ils développent des activités économiques variées : productions agricoles, commerces, relais routiers, etc. Ils se caractérisent essentiellement par des biens mobiliers.

Lorsque nous avons projeté les sites sur les axes, trois grands groupes, le plus souvent, ont été identifiés. Ils sont relativement stables au cours des trois périodes, même si la période 2 est celle où les changements sont les plus nombreux. Parmi ces groupes, celui formé par Dor et Amrit/Marathos est le plus stable. Ces deux sites sont exceptionnels tant par l'importance que leur accordent les chercheurs dans l'histoire régionale, que par les données archéologiques relativement nombreuses qu'ils fournissent. Ces sites sont rejoints par Qaisariya/Tour de Straton et Akko à la période 2, c'est-à-dire au cours du II^{e} siècle, puis par Sarafand/Sarepta et Hirbet Asqalan /Ascalon à la période 3, au cours du I^{er} siècle. Un autre groupe se distingue. Il se constitue de petites cités évoluant dans le giron arwadien ou soumises à l'autorité de Tyr et Sidon : Tripoli, Jaffa, Hirbet Asqalan/Ascalon, Jablé/Gabala, Kazel/Simyra, Sarafand/Sarepta, Baniyas/Balanée, Atlit, Qaisariya/Tour de Straton et Akko. Ces établissements présentent, à toutes les périodes, des caractéristiques similaires, même s'ils sont parfois intégrés à des groupes différents. Ils semblent former un groupe intermédiaire entre les puissances du groupe 1 et les sites mineurs du groupe 3. Tartous/Antarados et Khane/Orthosie émergent à la période 3 et s'insèrent dans ce groupe.

Le groupe 3 est le plus hétérogène. Il comprend à la fois les sites mineurs que nous avons caractérisés précédemment, comme Tweini, Iris, Enfeh, Ardé, Tartous/Antarados aux deux premières périodes, Khaldé, Ma'amer et Regev, et les sites pour lesquels nous manquons d'informations, comme Massyaf, Hosn Soleiman/Baetocécé et d'autres encore. Un ensemble, au sein de ce groupe, est très stable et comprend les sites de Mariamîn/Mariammè, Sigôn, Arsaf/Apollonia, Khane/Orthosie (aux deux premières périodes), Ghamqé/Énhydra et Batroun/Botrys. Ces sites ont en commun d'être connus par les sources comme étant de petites cités, peut-être semblables à celles du groupe 2.

Si nous portons notre attention sur le groupe 3 et sur les sites qui ont été fouillés et publiés, nous voyons bien le biais archéologique : les sites d'Anafa, d'Oumm el Amed, de Keisan et Mevorakh ont une évolution, sur l'ensemble des graphiques, conforme à ce que nous connaissons de leur histoire. Par exemple, Anafa est dans le groupe 3 à la période 1, car à la fin du IV^{e} et au cours du III^{e} siècle, c'est un site peu développé ; il intègre ensuite le groupe 2 à la période 2, qui correspond à son plein épanouissement au II^{e} siècle ; il retourne dans le groupe 3 à la dernière période, c'est-à-dire au I^{er} siècle, qui est une phase d'abandon et de réoccupation par un établissement très modeste. Comparativement aux autres sites, en revanche, leur score sur les axes est surévalué, en raison de l'abondante documentation

archéologique qu'ils ont fournie. Quant au groupe résiduel, l'analyse nous montre que c'est un groupe par défaut, reflet des lacunes et des disparités du corpus initial.

L'ACP a donc mis en évidence quelques groupes caractéristiques ainsi que des détails concordant avec les analyses des historiens et des archéologues. Elle met aussi en relief les limites et les biais de notre documentation initiale. Face à ces résultats, nous avons refait des ACP en enlevant du corpus de données les sites de Dor (pour toutes les périodes) et d'Amrit (pour la période 1). Leur poids, en effet, est disproportionné par rapport à celui des autres sites. Nous avons voulu voir, de cette façon, s'ils ne déformaient pas nos interprétations des composantes principales.

1.5.- La reprise des analyses sans Dor ni Amrit

Comme Dor et Amrit sont les sites dont le poids est le plus important dans l'ACP, nous avons souhaité estimer leur rôle dans l'analyse statistique. Par conséquent, si les résultats des ACP diffèrent totalement des précédents, alors Dor et Amrit constituent un biais analytique. Si les résultats sont proches, alors ces deux sites sont bien des entités remarquables au sein de notre corpus.

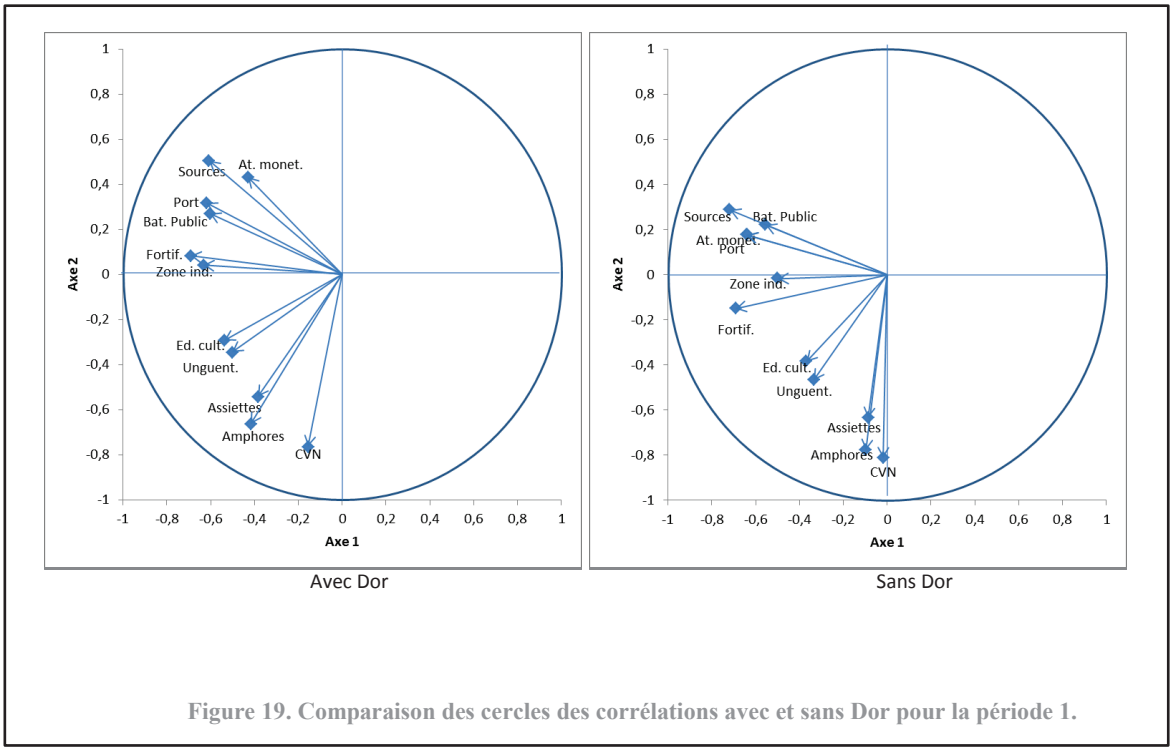

Figure 19. Comparaison des cercles des corrélations avec et sans Dor pour la période 1.

Pour la période 1, nous observons que le cercle des corrélations obtenu sans Dor ressemble fortement à celui obtenu avec ce site (figure 19). L'ensemble des valeurs est corrélé négativement à l'axe 1, alors que sur l'axe 2 les variables de biens mobiliers ont des valeurs fortement négatives, à l'inverse des variables des infrastructures qui présentent en majorité des valeurs positives. La projection des sites sur les composantes principales donne exactement les mêmes groupes et la même répartition globale des sites[2]. Pour la période 1, Dor n'est donc pas un biais ; il s'agit simplement d'un site remarquable dans le corpus.

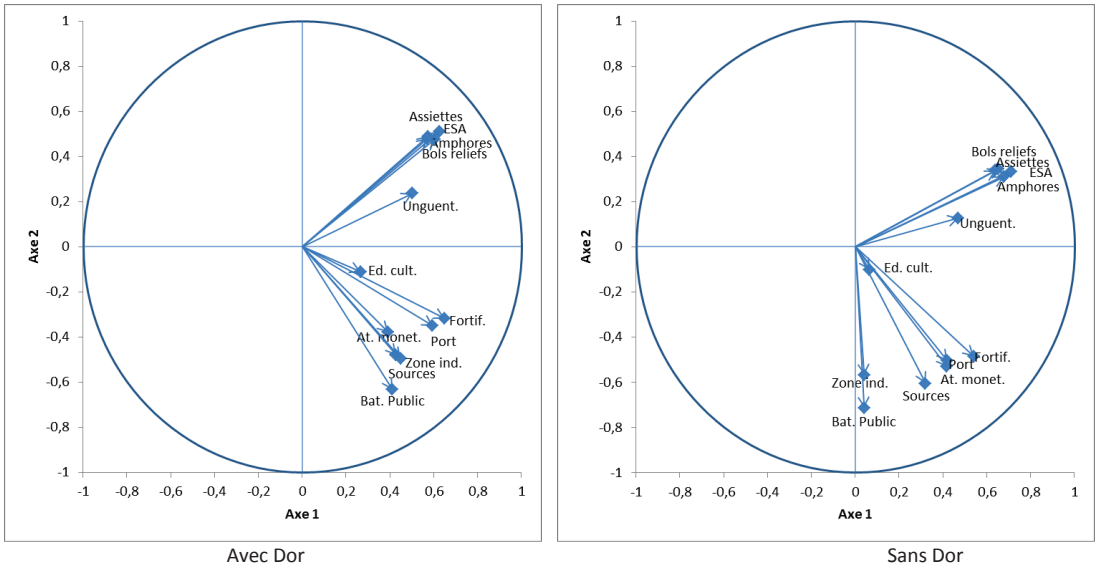

Figure 20. Comparaison des cercles des corrélations avec et sans Dor pour la période 2.

Pour la période 2, nous remarquons également que les cercles des corrélations sont très peu différents (figure 20). L'ensemble des variables est toujours corrélé positivement avec l'axe 1. Les variables de biens mobiliers sont corrélées positivement sur l'axe 2, au contraire des variables d'infrastructures, aux fortes valeurs négatives. L'interprétation des axes reste donc inchangée. Notre lecture est en outre confirmée par la projection des sites sur ces derniers. Les groupes sont les mêmes avec ou sans Dor. Le groupe 2, toutefois, est plus

[2] Voir, dans les Annexes, la comparaison des projections des sites sur les axes principaux (période 1), p. 671.

clairement situé du côté des établissements majeurs, ce qui facilite l'identification et surtout la caractérisation des groupes[3].

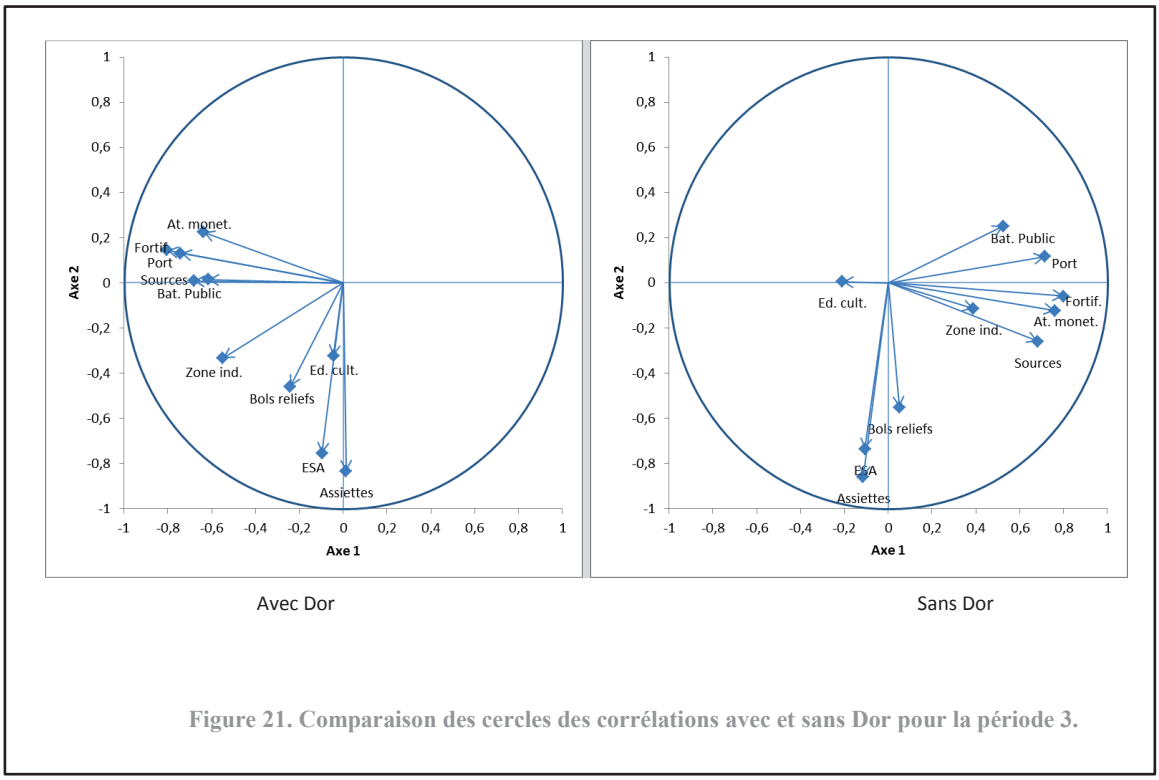

Figure 21. Comparaison des cercles des corrélations avec et sans Dor pour la période 3.

Pour la période 3 (figure 21), les variables sont orientées de façon opposée sur les cercles des corrélations, mais elles conservent des valeurs absolues très similaires. Par conséquent, l'interprétation des axes n'est pas remise en cause par la suppression de Dor du corpus. Sur l'axe 1, les valeurs des variables de biens mobiliers sont très faiblement positives ou négatives et restent opposées aux valeurs des variables d'infrastructures, fortement positives. Sur l'axe 2, les variables *bâtiment public*, *port* et *édifice cultuel* ont des valeurs faiblement positives voire nulles. Elles s'opposent aux variables de biens mobiliers, aux valeurs fortement négatives. Notre interprétation des axes reste inchangée et est confirmée par la projection des sites sur les axes : dans les deux cas, les groupes et la répartition des sites sont strictement les mêmes[4].

[3] Voir, dans les Annexes, la comparaison des projections des sites sur les axes principaux (période 2), p. 672.
[4] Voir, dans les Annexes, la comparaison des projections des sites sur les axes principaux (période 3), p. 673.

L'analyse effectuée sans Dor ni Amrit, pour la période 1[5], donne, en revanche, des résultats légèrement différents (figure 22).

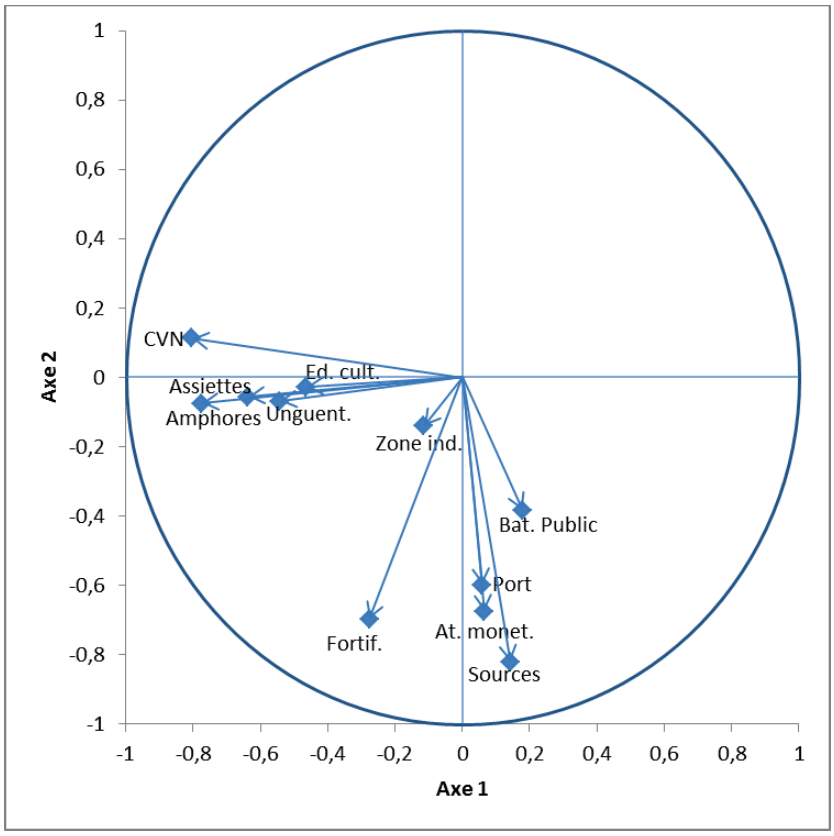

Figure 22. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 2 (obtenus sans Dor ni Amrit) pour la période 1.

Sur l'axe 1, les variables *bâtiment public*, *port*, *atelier monétaire* et *sources* sont corrélées positivement, alors que les variables *CVN*, *assiettes*, *amphores* et *unguentaria* sont corrélées négativement, avec des valeurs fortes. Les variables *zone industrielle*, *édifice cultuel* et *fortifications* sont également corrélées négativement, et de façon très nette pour la dernière. Sur l'axe 2, les variables de biens mobiliers sont corrélées positivement ou négativement avec des valeurs très faibles, alors que toutes les variables d'infrastructures sont corrélées négativement, de façon très prononcée pour les variables *fortifications*, *port*, *atelier monétaire* et *sources*. Nous conservons, au regard de ces résultats, l'interprétation des axes formulée

[5] L'ACP sans Dor ni Amrit a été effectuée pour les trois périodes, mais elle n'a donné des résultats probants qu'à la période 1.

dans l'analyse avec Dor et Amrit : l'axe 1 oppose les sites majeurs, aux rôles spécifiques, notamment dans le domaine politique, aux sites secondaires polyvalents. L'axe 2 oppose des infrastructures remarquables aux biens mobiliers, plus communs. La projection des sites sur ces axes assure une telle lecture (figure 23).

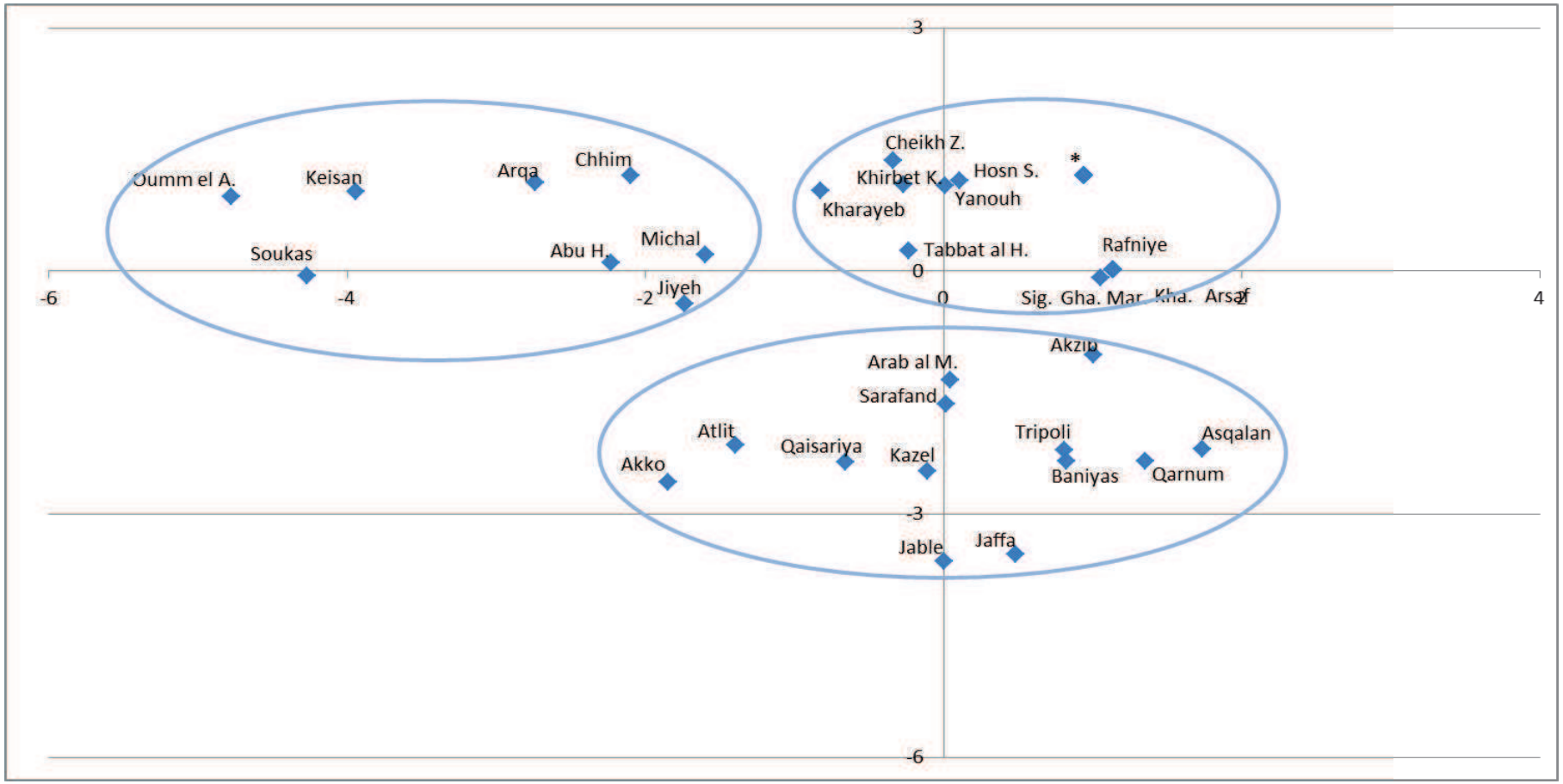

* : Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé

Figure 23. Projection des sites sur les axes 1 et 2 (obtenus sans Dor ni Amrit). Période 1.

Nous obtenons, avec la projection des sites, trois groupes, dont le premier, composé de Jaffa, Jablé, Hirbet Asqalan, Qarnum, Baniyas, Tripoli, Kazel, Sarafand, Qaisariya, Akzib, Arab al-Mulk, Atlit et Akko, nous est familier. À l'exception de Jiyeh, en effet, il est identique à celui de la première ACP effectuée pour la période 1. Le groupe suivant comprend les sites d'Oumm el Amed, Keisan, Soukas, Arqa, Chhîm, Abu Hawam, Michal et Jiyeh. Le troisième groupe, enfin, comporte Kharayeb, Cheikh Zenad, Khirbet Kinniyeh, Tabbat al-Hammam, Yanouh, Hosn Soleiman, Rafniyé, ainsi que Mariamîn, Sigôn, Arsaf, Khane, Ghamqé, et enfin Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé.

Cette ACP réalisée sans Dor ni Amrit ne bouleverse pas les résultats, mais elle permet une lecture plus nette du corpus. Nous ne revenons pas sur le premier groupe que nous avons caractérisé auparavant. Le deuxième est celui, selon les axes, des sites mineurs polyvalents caractérisés par leurs biens mobiliers plutôt que par leurs infrastructures. Cette définition correspond bien à ces sites, tous fouillés. Le groupe 3 reste le groupe résiduel.

L'ACP est une approche statistique du corpus. Elle a mis en évidence quelques tendances et des profils de sites, même si, en raison de l'état du corpus, ils sont définis à grands traits. Pour obtenir des résultats d'ordre typologique, nous avons également pratiqué une méthode de classification des données, la CAH, à partir des coordonnées des sites sur les axes principaux.

2.- Formation et répartition spatiale de groupes typologiques

Les groupes proposés précédemment, à partir des projections des individus sur les axes principaux, ont été caractérisés intuitivement et peuvent, par conséquent, être l'objet d'erreurs d'interprétation. C'est pourquoi sur nous avons poursuivi notre étude par une classification ascendante hiérarchique (CAH), procédure de répartition automatisée des individus dans des groupes, qui permet d'obtenir une typologie[6]. Le résultat se présente sous la forme d'un dendrogramme, qui a l'avantage d'être très intuitif : les résultats, figurés sous

[6] Voir, au chapitre 2, la partie II. 3.2. La CAH.

cette forme graphique, sont aussitôt saisissables par l'œil. Nous présentons ici les résultats par période, ainsi que ceux tirés des analyses sans Dor et sans Dor ni Amrit.

2.1.- Les dendrogrammes des trois périodes

Le dendrogramme de la période 1 met en évidence cinq groupes[7] :

- 1.-Dor, Amrit, Jiyeh, Sarafand et Hirbet Asqalan ;
- 2.-Chhîm, Michal, Kharayeb, Akzib, Hosn Soleiman, Batroun, Daruk, Enfeh, Iris, Kamid el-Loz, Khaldé, Khan Khaldé, Ma'amer, Massyaf, Mevorakh, Qal'at el-Hosn, Regev, Sianu, Tartous, Tweini, Anafa, Ardé, Cheikh Zenad, Yanouh, Khirbet Kinniyeh, Khane, Mariamîn, Sigôn, Arsaf et Ghamqé ;
- 3.-Akko, Arab al-Mulk, Jaffa, Rafniyé, Kazel et Baniyas ;
- 4.-Abu Hawam, Arqa, Keisan, Soukas et Oumm el Amed ;
- 5.-Atlit, Tabbat al-Hammam, Jablé, Qaisariya, Tripoli et Qarnum.

Le dendrogramme de la période 2 met également en évidence cinq groupes, mais qui ne sont pas tout à fait les mêmes qu'à la période précédente[8] :

- 1.-Dor, Jiyeh et Sarafand ;
- 2.-Sianu, Kharayeb, Chhîm, Hosn Soleiman, Michal, Amrit et Jaffa ;
- 3.-Kazel, Jablé, Arab al-Mulk, Anafa, Keisan, Arqa, Oumm el Amed et Yanouh ;
- 4.-Qaisariya, Akko, Cheikh Zenad, Kamid el-Loz, Tabbat al-Hammam, Abu Hawam, Atlit et Soukas ;
- 5.-Tartous, Tweini, Iris, Regev, Ma'amer, Arsaf, Khirbet Kinniyeh, Khan Khaldé, Khaldé, Ardé, Enfeh, Qal'at el Hosn, Massyaf, Mevorakh, Daruk, Hirbet Asqalan, Tripoli, Akzib, Rafniyé, Batroun, Sigôn, Khane, Ghamqé, Mariamîn, Baniyas et Qarnum.

[7] Figure 24. Dendrogramme de la période 1
[8] Figure 25. Dendrogramme de la période 2.

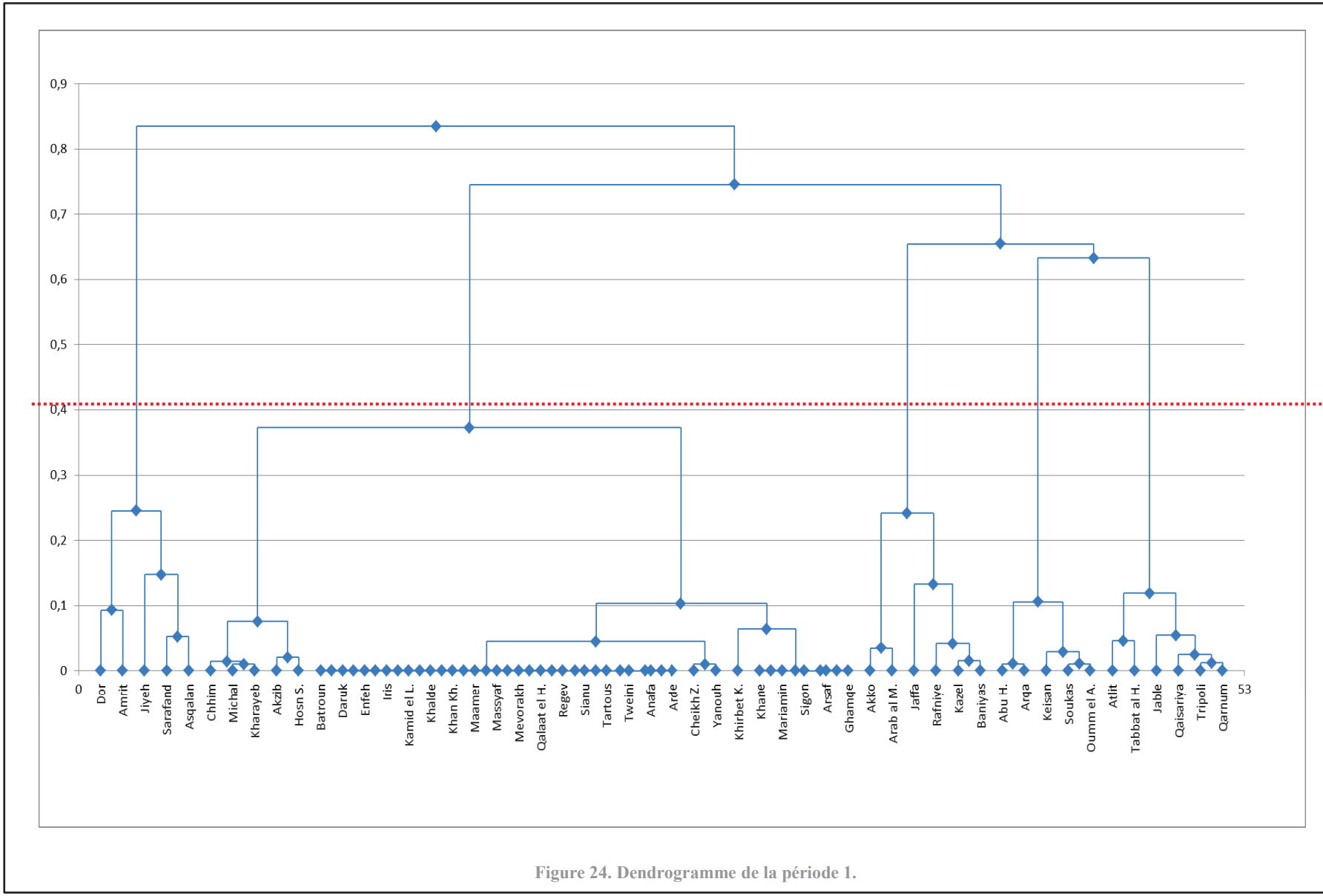

Figure 24. Dendrogramme de la période 1.

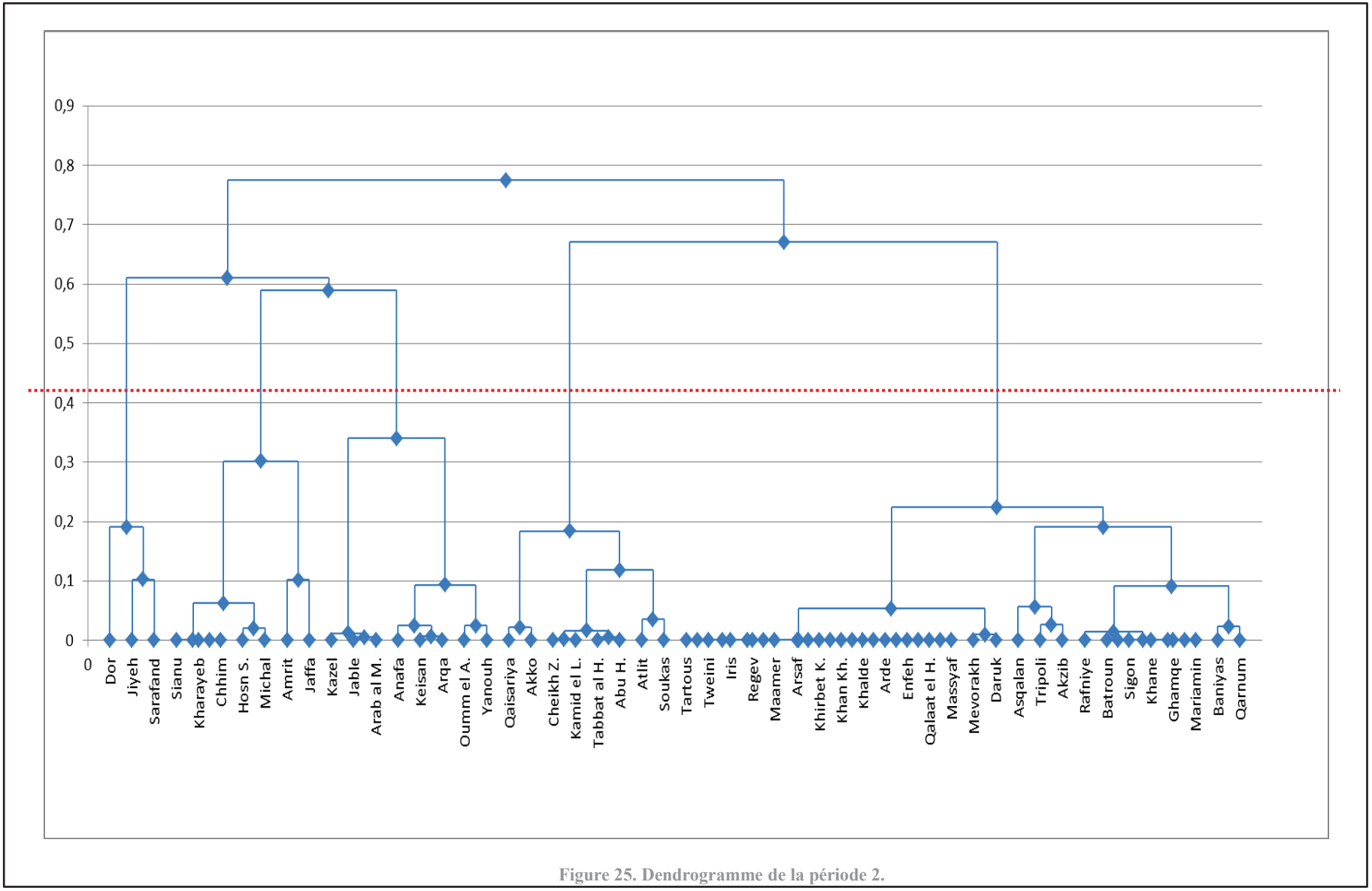

Figure 25. Dendrogramme de la période 2.

Le dendrogramme de la période 3 met en évidence six groupes, soit un de plus que lors des deux périodes précédentes[9] :

- 1.-Hirbet Asqalan, Akko, Jablé, Jaffa, Tripoli et Baniyas ;
- 2.-Oumm el Amed, Yanouh, Hosn Soleiman, Michal et Kharayeb;
- 3.-Tartous/Antarados, Atlit, Tabbat al-Hammam, Akzib, Tweini, Iris, Massyaf, Keisan, Khirbet Kinniyeh, Regev, Ma'amer, Chhîm, Khaldé, Kamid el-Loz, Ardé, Enfeh, Sianu, Arqa, Cheikh Zenad, Abu Hawam, Khan Khaldé, Mevorakh, Qarnum, Khane, Rafniyé, Mariamîn, Sigôn, Batroun, Arsaf et Ghamqé;
- 4.-Dor, Amrit, Sarafand ;
- 5.-Qal'at el Hosn, Daruk, Qaisariya, Kazel ;
- 6.-Jiyeh, Arab al-Mulk, Anafa.

[9] Figure 26. Dendrogramme de la période 3.

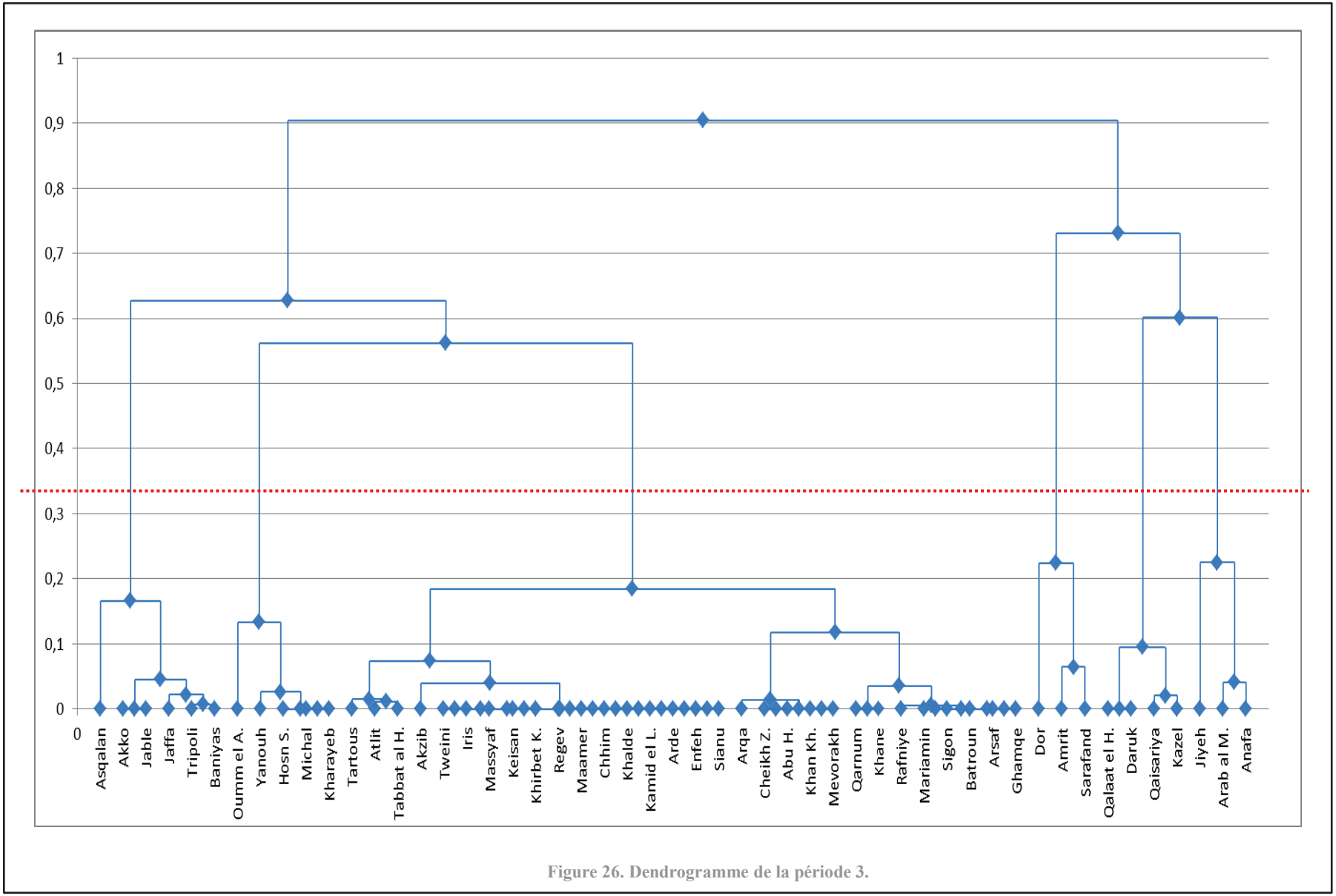

Figure 26. Dendrogramme de la période 3.

2.2.- Présentation et comparaison des groupes typologiques

La comparaison des groupes typologiques obtenus avec la CAH met en relief quelques tendances du corpus :

- La présence de Dor dans un groupe restreint, avec Amrit/Marathos en période 1 et 3.
- Le regroupement, dans des ensembles plus petits, de sites appartenant au groupe des petites cités que nous avons pu définir avec les ACP : Tripoli, Jaffa, Hirbet Asqalan/Ascalon, Jablé/Gabala, Kazel/Simyra, Qaisariya/Tour de Straton, Sarafand/Sarepta, Baniyas/Balanée et Atlit. Le groupe 3 du dendrogramme de la période 1, les groupes 2 et 3 de la période 2 et le groupe 1 de la période 3 présentent ainsi des similitudes.
- La présence, dans chaque dendrogramme d'un grand groupe (groupe 2 à la période 1, groupe 5 à la période 2 et groupe 3 à la période 3) qui se compose essentiellement des sites formant ce que nous avions nommé les groupes résiduels des ACP. Comme au cours de l'ACP, ils ont été rassemblés ici par défaut, en raison d'un score nul ou avoisinant le zéro dans le tableau des attributs.

Plus que l'ACP, la CAH a mis en lumière les lacunes et les disparités du corpus. Il nous est donc difficile de caractériser les groupes dont nous percevons mal les liens typologiques, les rapprochements. Parfois, des groupes comme celui formé par Abu Hawam, Arqa, Keisan, Soukas et Oumm el Amed (période 1) sont plus simples à interpréter : ce ne sont que des sites modestes, fouillés sur une surface relativement importante. Ce biais de la documentation archéologique, qui pèse de façon évidente sur les rapprochements typologiques, se devine également lorsque des sites modestes comme Yanouh se retrouvent dans le même groupe que les cités de Jablé/Gabala et Arab al-Mulk/Paltos.

Pour expliciter ce que nous nommons le biais archéologique, ou le biais de la documentation, développons l'exemple d'Arqa. À la période 1, au début de l'époque hellénistique, il est à la frontière des royaumes séleucide et lagide, et est très modeste. Les sites du groupe sont dans une situation similaire (groupe 4) : Keisan et Oumm el Amed n'ont pas atteint leur plein épanouissement, Soukas souffre peut-être d'une certaine dépopulation. À la période 2, au cours du II^{e} siècle, nous trouvons Arqa aux côtés d'établissements prospères (groupe 3), à un moment où il se développe pleinement grâce à la reconstruction de ses réseaux de communication avec les établissements environnants. À la période 3, en revanche,

il a rejoint le groupe résiduel. Or, d'après les résultats des dernières prospections, nous savons que le tell n'a pas été abandonné au I^er^ siècle, mais que l'établissement s'est développé dans la plaine environnante, transformant l'ancien site en acropole. La plaine n'a pas encore été fouillée. Par conséquent, la base de données, uniquement remplie au moyen des découvertes archéologiques, et les analyses que nous mettons en œuvre nous donnent une image tronquée de la réalité.

Nous nous sommes donc posé la question de savoir si nous pouvions réduire les effets des disparités du corpus. Pour cela, nous avons procédé à plusieurs tests : nous avons repris les analyses sans Dor, sans Dor ni Amrit (période 1), puis sans les sites dont le score était nul dans les tableaux attributaires.

2.3.- Les nouvelles analyses sans Dor et sans les sites au score nul

Comme nous avions réalisé les ACP sans Dor pour toutes les périodes et sans Dor ni Amrit pour la période 1, nous avons également généré les dendrogrammes correspondants[10]. Les dendrogrammes sans Dor ressemblent fortement à ceux que nous venons de présenter. Tout comme dans le cas des ACP, nous observons de légers changements, mais rien de majeur ni de particulièrement significatif. En revanche, le dendrogramme généré pour les analyses sans Dor ni Amrit, à la période 1, livre quatre groupes plus cohérents que les groupes typologiques observés jusqu'alors (figure 27).

Le groupe 1 se compose de Sarafand et Jiyeh, le groupe 2 d'Hirbet Asqalan, Jaffa et Akzib. Le groupe 3 réunit Kazel, Baniyas, Atlit, Jablé, Qarnum, Tripoli et Qaisariya. Le groupe 4 est le groupe résiduel. Le groupe 5, enfin, rassemble Tabbat al-Hammam, Cheikh Zenad, Yanouh, Hosn Soleiman, Michal, Chhîm, Kharayeb, Soukas, Oumm el Amed, Keisan, Abu Hawam et Arqa.

Nous pouvons observer la logique à l'œuvre dans ces regroupements. Les sites que nous avions qualifiés de petites cités, sont dispersés dans les trois premiers groupes, mais ils sont bien à l'écart des autres groupes. Le groupe résiduel est mieux délimité que dans les dendrogrammes précédents, dans lesquels il a pu être associé à d'autres sites. Enfin, dans le dernier groupe se retrouvent des sites mineurs, qui, mis à part Hosn Soleiman, ont été fouillés.

[10] Voir, dans les Annexes, les trois dendrogrammes sans Dor, p.674.

Les tests effectués sans les sites au score nul, dans un dernier temps, ont produit trois dendrogrammes montrant cinq groupes pour les périodes 1 et 2 et six groupes pour la période 3[11]. Ces dendrogrammes, bien qu'ils ne présentent plus de groupe résiduel, mettent en évidence l'état de notre documentation et les disparités entre les individus du corpus.

Contrairement à l'ACP qui a mis des tendances en lumière, la CAH reflète plus strictement l'état du corpus documentaire. Nous avons cartographié les résultats afin de visualiser la répartition des groupes typologiques dans l'espace et de repérer d'éventuelles logiques spatiales dans les regroupements.

[11] Voir, dans les Annexes, les dendrogrammes des trois périodes sans les sites au score nul, p. 677.

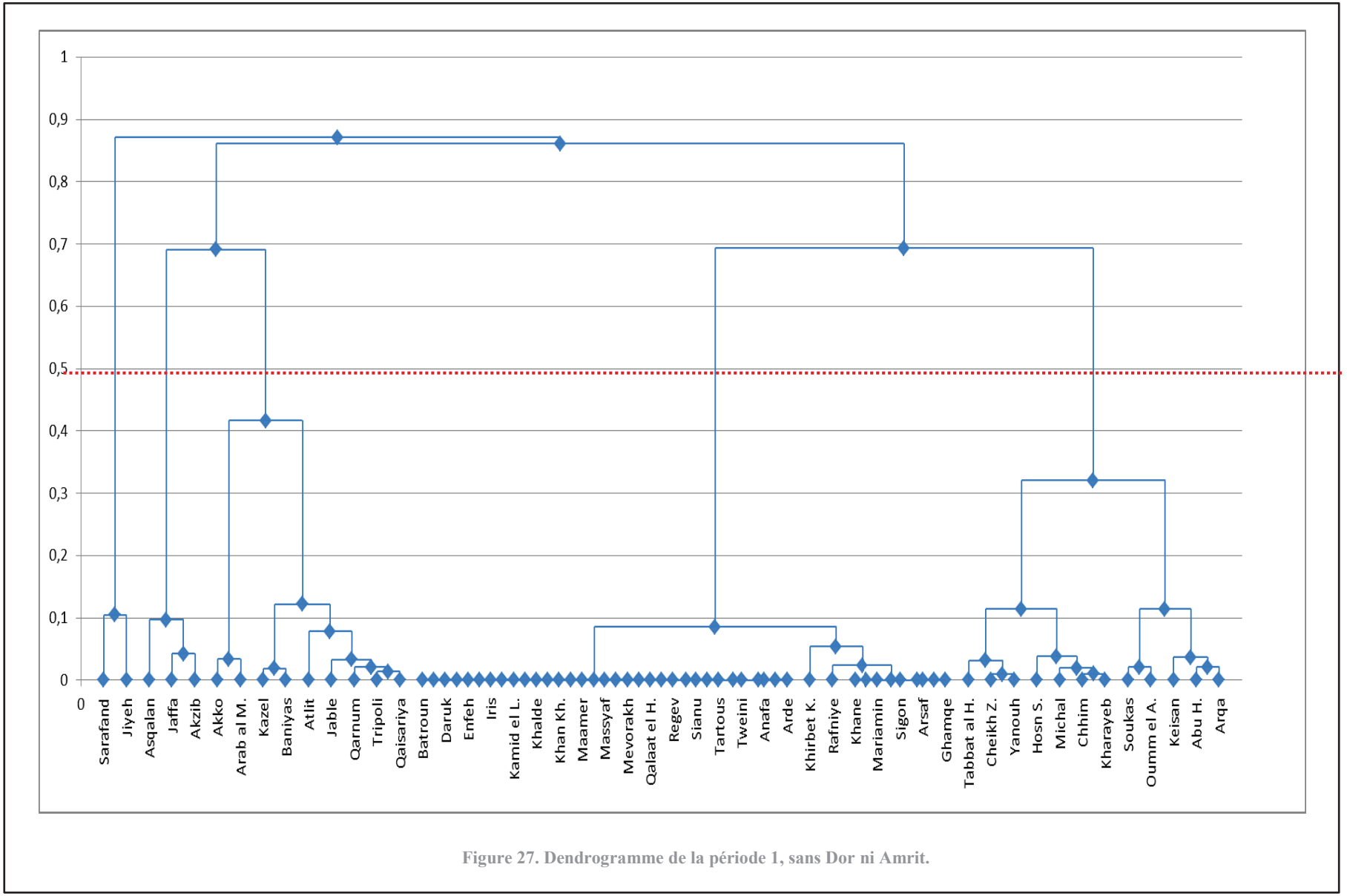

Figure 27. Dendrogramme de la période 1, sans Dor ni Amrit.

3.- Spatialisation des résultats

Nous avons complété l'analyse purement typologique par la cartographie des groupes typologiques. Leur analyse doit montrer si les groupes typologiques obéissent à une logique spatiale ou non.

Sur les trois cartes représentant la situation de chaque période[12], le groupe résiduel (représenté avec la couleur la plus claire, blanc-gris) est le plus fourni et regroupe surtout des établissements légèrement en retrait de la côte ou dans l'arrière-pays. Les autres groupes semblent répartis de façon aléatoire dans l'espace. Aucune logique spatiale ne peut être mise en évidence. Si nous enlevons le groupe résiduel de la carte, les autres se répartissent principalement le long du rivage, sans suivre de logique apparente. L'espace semble alors réduit à la côte. Ces cartes typologiques ne révèlent donc pas de logique territoriale particulière.

Lorsque nous créons les cartes en enlevant, en début d'analyse, les sites dont le score est nul, nous obtenons une répartition sur deux lignes, en particulier aux périodes 2 et 3[13] : les sites du littoral forment une première ligne et les sites d'arrière-pays une seconde, en passant vers Mariamîn au nord, jusqu'à Anafa au sud. Cependant, ces deux ensembles sont typologiquement très diversifiés et aucune lecture d'ordre typologique ne peut être faite.

Les cartes obtenues à partir des groupes typologiques sans Dor ne donnent rien de plus que les premières, tout comme les dendrogrammes n'avaient rien apporté de particulier à notre analyse. La carte représentant la situation sans Dor ni Amrit, à la période 1 n'est pas plus significative : les groupes, quoique mieux définis, ne semblent pas suivre de logique spatiale. Il faut y voir la limite de notre documentation, en particulier dans le cas du groupe résiduel qui fausse la lecture de la carte.

La CAH n'a donc pas eu les résultats escomptés et met surtout en relief les lacunes et les disparités de notre corpus documentaire initial. Cependant, les analyses montrent tout le parti que nous pourrions en tirer avec un corpus plus étoffé, car la constitution des groupes et

[12] Voir, sur le CD-Rom , les cartes de répartition typologique des sites.
[13] Voir, sur le CD-Rom, les cartes de répartition typologique sans les sites au score nul.

les logiques spatiales associées peuvent être de bons points d'entrée dans l'étude de l'organisation du territoire. Les ACP, en revanche, ont fourni des résultats plus significatifs, montrant des tendances et des regroupements de sites en petites cités, sites mineurs bien fouillés et groupe par défaut. Les produits des analyses sont modestes, mais, encore une fois, montrent une autre voie d'accès à un corpus hétéroclite et lacunaire.

II.- La modélisation des réseaux, une recherche sur l'organisation spatiale des territoires de la Phénicie hellénistique

La configuration spatiale initiale des sites est polarisée par le littoral. Ces derniers sont, en outre, localisés sur une bande orientée nord-sud de moins de 60 kilomètres de large. L'ensemble de ces éléments n'était pas favorable, *a priori*, à l'apparition de réseaux hiérarchisés. Le calcul initial des distances de coût séparant les sites aboutit d'ailleurs à une carte (figure 28)[14] dont l'interprétation va dans ce sens.

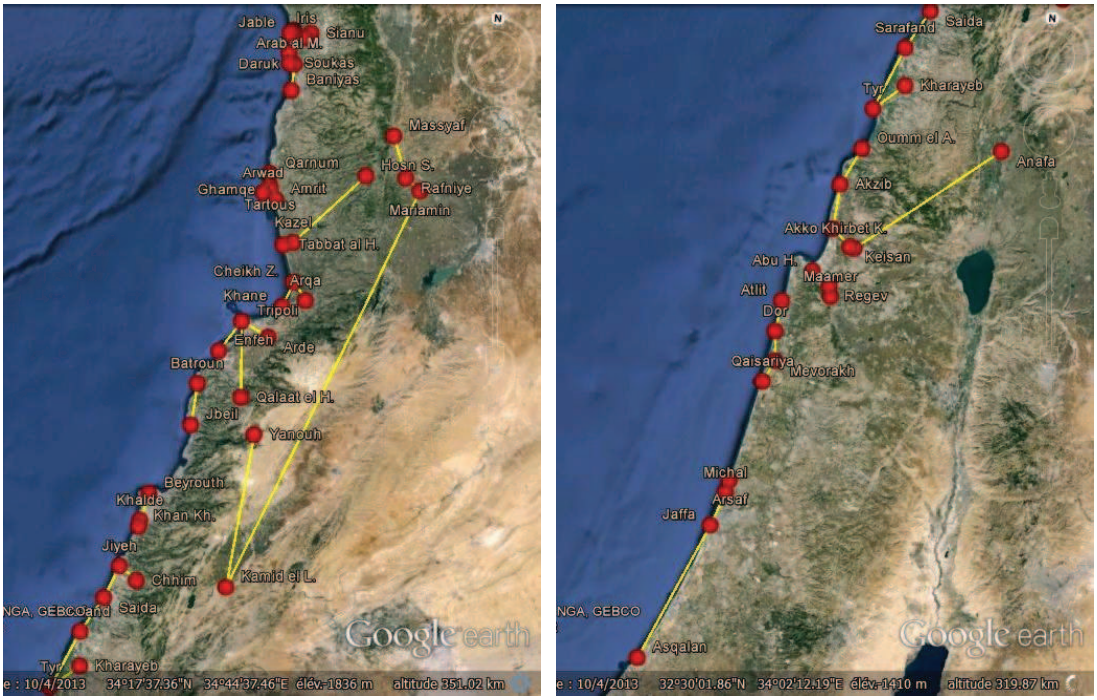

Figure 28. Extraits de la carte représentant les distances calculées entre les sites.

Les réseaux sont très fragmentés. Ils sont essentiellement orientés nord-sud et lient rarement le littoral et les arrière-pays. L'introduction des masses dans les premiers réseaux change véritablement la donne : elle change la configuration de ces derniers et contribue à l'émergence de pôles, ces établissements qui dynamisent les interactions au bénéfice de tout un territoire.

[14] Voir , sur le CD-Rom, la carte des distances (sans modèle gravitaire).

Nous souhaitons exposer, dans cette partie, les modifications que nous avons apportées aux réseaux initiaux, les procédures et les questionnements qui ont présidés à nos choix, les paramètres que nous avons pris en compte et, évidemment, les résultats que nous avons obtenus.

1.- À propos du modèle gravitaire : choix de l'expression des masses et des coefficients

Après avoir calculé les distances de coût, nous avons appliqué le modèle gravitaire[15] dont voici, pour rappel, l'expression :

$$I_{ij} = M_i \times M_j \times f(d_{ij})$$

où $f(d_{ij})$ est la fonction de frein de la distance, égale à $\exp(-ad_{ij}^{\alpha})$[16]. Avec les coefficients a=0.03 et α= 3, nous obtenons la courbe suivante :

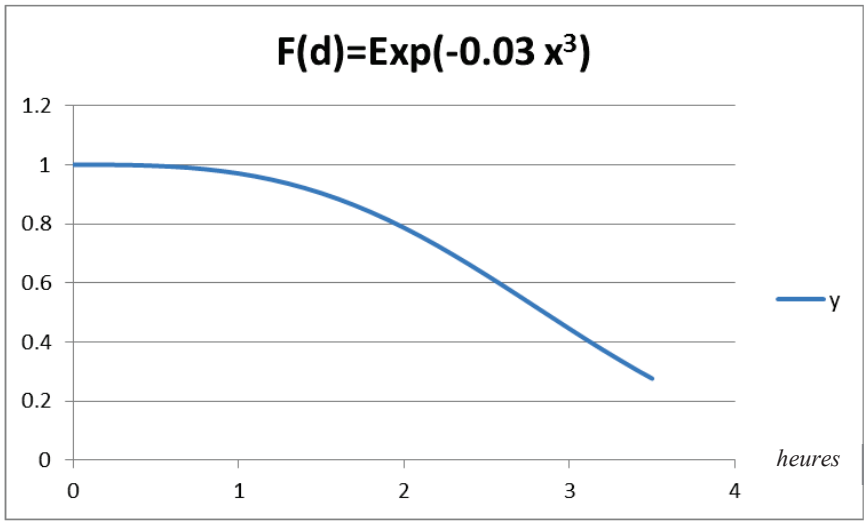

Figure 29. Fonction de frein de la distance, avec a=0.03 et α=3.

L'axe des abscisses donne le temps de marche en heures et celui des ordonnées le potentiel d'interaction. Les sites se trouvant à moins de deux heures de marche les uns des autres présentent une forte interaction. Cette dernière diminue de moitié pour des sites espacés de trois heures de marche. L'interaction est quasi nulle à partir de 5 heures de marche.

[15] GARMY *et al*. 2005b : 6.
[16] Les coefficients *a* et *α* ont été déterminés dans GARMY *et al*. 2005b : 6.

Reprenant ce modèle, nous avons, dans un premier temps, calculé les masses des sites phéniciens que nous avons normalisées linéairement[17]. Nous avons ensuite obtenu une première carte des interactions[18].

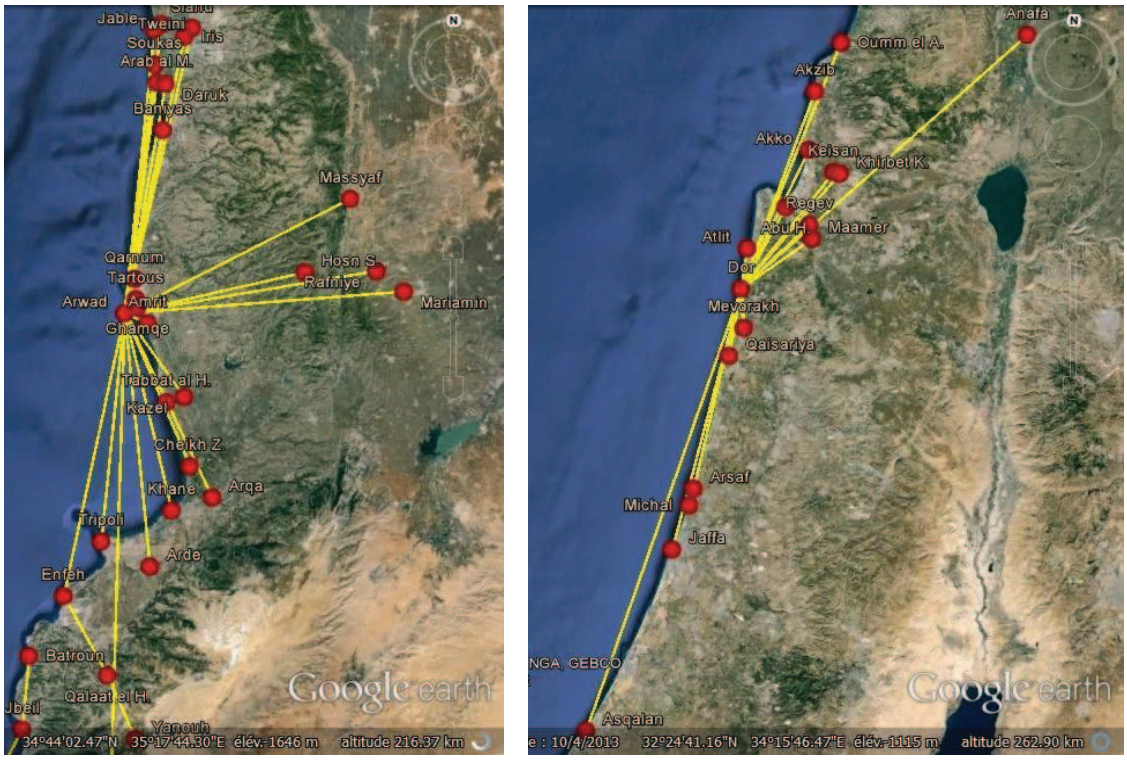

Figure 30. Extraits de la carte des interactions avec les coefficients a =0.03 et α=3.

L'examen de cette première carte met en évidence l'inadéquation des coefficients issus des travaux précédents. Ils forçaient la polarisation : Arwad et Dor apparaissent, en effet, comme des sites au potentiel d'interaction si fort qu'ils génèrent les interactions avec presque tous les autres sites du corpus (figure 30). Cela signifie que la fonction de frein de la distance n'est pas calibrée correctement. Normalement, avec cette fonction, les sites qui sont trop éloignés ne trouvent plus d'intérêt à interagir. Or, ici, Arwad et Dor interagissent avec des établissements très éloignés, par exemple Kamid el-Loz pour la cité insulaire. Par conséquent

[17] Voir, au Chapitre 2, la partie III. 3.2.
[18] Voir, sur le CD-Rom, la carte du réseau des interactions utilisant les coefficients de GARMY *et al.* 2005b : 6. L'ensemble des essais que nous mentionnons a été réalisé pour les trois périodes. Les résultats étant identiques pour l'ensemble des périodes, nous ne montrons ici que ceux obtenus pour la période 1.

nous avons cherché à adapter le modèle. Nous avons joué sur la normalisation des masses et sur les coefficients, afin d'obtenir des réseaux ayant plus de sens.

Pour l'estimation de la masse des sites, le problème résidait dans les proportions relatives des sites : les petits apparaissaient comme trop petits par rapport aux cités dont le poids valait 1 (ou 100%) ; le poids des petits sites se rapprochait trop de zéro. Notre mode de normalisation était donc trop écrasant. Nous avons d'élever la valeur de la masse des sites à un exposant *c* compris entre 0 et 1, car il présente l'avantage :

- de garder notre répartition entre 0 et 1 (en pourcentage) car $1^n = 1$. Les cités gardent donc leur poids de 100%.
- de réduire la polarisation des interactions en augmentant le poids des petits établissements, car un exposant inférieur à 1 permet d'accroître la valeur à laquelle il est appliqué.

Nous avons, de manière empirique, déterminé la valeur du coefficient adaptée à notre cas d'étude, c=0.3. En comparant les nouvelles masses obtenues avec les masses précédentes, nous pouvons voir l'effet du coefficient (figure 31). Il conserve l'ordre initial des masses, mais il rend moins écrasantes les plus importantes par rapport aux plus petites.

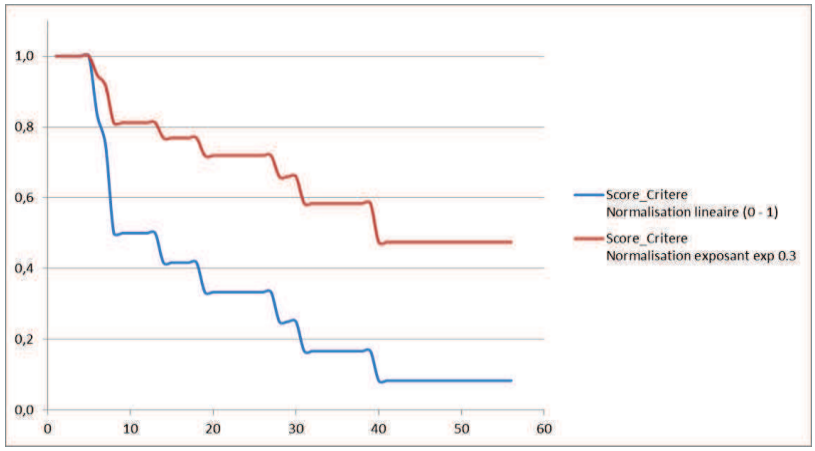

Figure 31. Comparaison des méthodes de normalisation des masses des sites.

Nous avons fait un nouvel essai de modélisation avec ces nouvelles masses[19] et les coefficients initiaux, repris dans l'étude du Lodévois, pour avoir un point de départ[20]. Les réseaux sont toujours polarisés à l'extrême (figure 32). Une modification est à noter toutefois : le rattachement de Kamid el-Loz avec Mariamîn/Mariammè et non plus Arwad. Cela confirme la pertinence de la nouvelle normalisation des masses, qui agit discrètement sur les réseaux, limitant légèrement les effets de la polarisation.

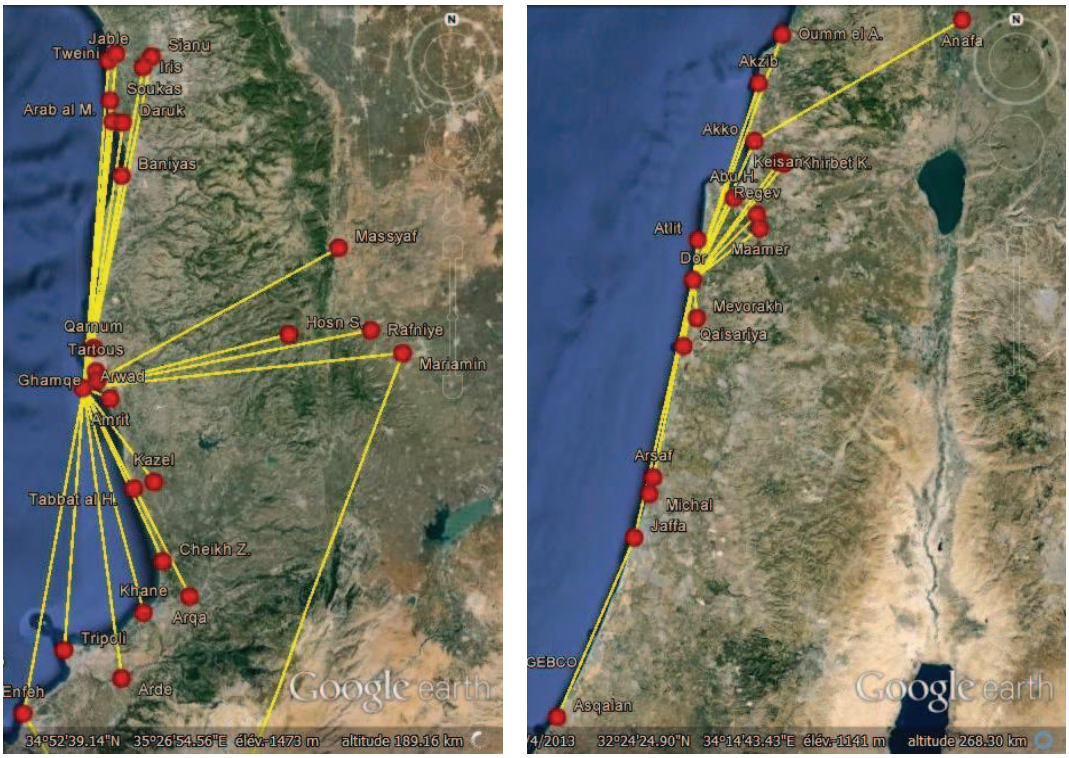

Figure 32. Extraits de la carte des interactions avec les coefficients c=0.3, a =0.03 et α=3.

En conséquence, outre les masses, nous avons modifié les valeurs des coefficients *a* et *α* de la fonction de frein de la distance. Ils étaient mis en œuvre à une échelle micro-régionale en Lodévois, où les distances se comptaient en heure de marche. Dans le cas de la Phénicie, elles se comptent en jours de marche. De manière empirique, nous sommes parvenus aux valeurs suivantes : a=0.3 et α=4. Nous obtenons une autre représentation de la fonction de frein de la distance, où l'axe des abscisses représente le temps en jour de marche et celui des

[19] Voir, dans les Annexes, le tableau des masses des sites, p. 662.
[20] Voir, sur le CD-Rom, la carte du réseau des interactions pour la période 1.

ordonnées le potentiel d'interaction (figure 33). D'après cette nouvelle courbe, nous pouvons dire que les interactions entre les sites espacés d'une demi-journée de marche sont fortes. Elles diminuent d'un tiers lorsque la distance atteint une journée de marche puis elles deviennent nulles après deux jours de marche. Nous pouvons justifier notre choix en pensant qu'à partir d'un jour de marche, le franchissement de la distance devient plus complexe, puisqu'il a un coût plus élevé, qu'il nécessite des logements, des relais, etc.

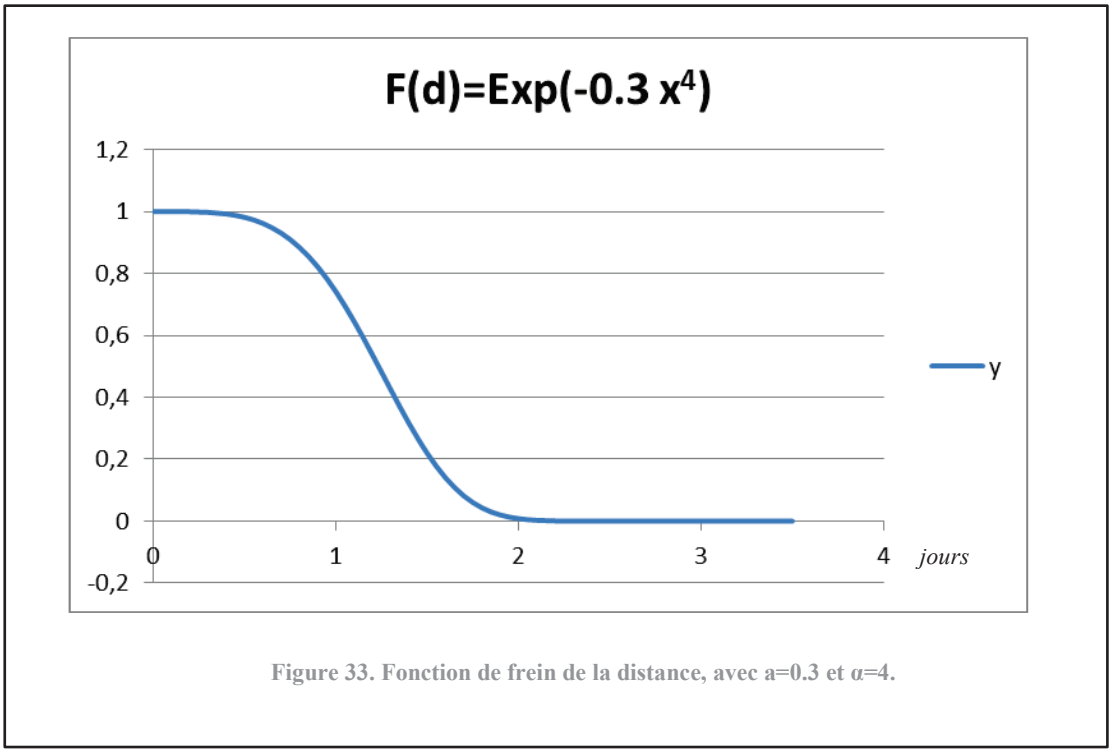

Figure 33. Fonction de frein de la distance, avec a=0.3 et α=4.

En introduisant cette nouvelle expression de la fonction de frein de la distance dans la formule du modèle gravitaire, nous obtenons une autre carte, que nous conserverons comme point de départ de notre travail et de nos observations[21]. À première vue, en effet, les réseaux semblent moins polarisés, et se sont restructurés notamment dans une zone qui nous intéresse tout particulièrement : l'arrière-pays (figure 34).

[21] Voir, sur le CD-Rom, la carte du réseau des interactions pour la période 1.

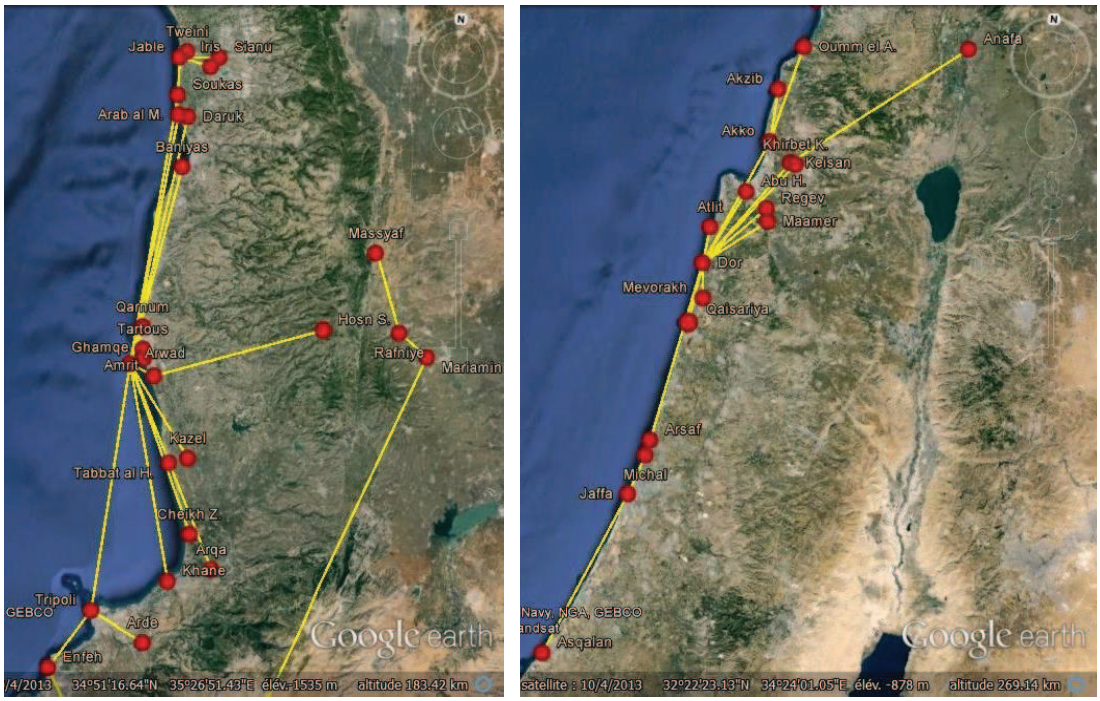

Figure 34. Extraits de la carte des interactions avec les coefficients c=0.3, a =0.3 et α=4.

2.- Les réseaux en Phénicie hellénistique

Nous avons introduit la masse des sites pour créer des réseaux gravitaires et des réseaux hiérarchiques. Après avoir utilisé le modèle gravitaire, nous avons supposé qu'une lecture hiérarchique des territoires pourrait donner des résultats différents. Nous sommes partis du postulat selon lequel plus un site est lourd, plus il se place haut dans la hiérarchie relative. Celle-ci compte quatre niveaux :

- le premier, le plus important, est celui des cités que nous pensons autonomes et qui ont un poids de 100 % ;
- le deuxième comprend les sites dont le poids est supérieur à 50 % ;
- le troisième regroupe les sites dont le poids est compris entre 25 et 50 % ;
- Le quatrième niveau englobe les sites dont le poids est inférieur à 25 %[22].

[22] Nous avons construit les niveaux hiérarchiques à partir des masses normalisées linéairement. L'application du coefficient ne change rien aux niveaux, mais modifie les seuils des groupes : le niveau 2 est celui des sites dont le poids excède 90%, le 3 regroupe les sites dont le poids est compris entre 60 et 90% et le 4 comprend les sites dont le poids est inférieur à 60%.

Nous avons obtenus ainsi d'autres réseaux. Nous proposons ci-après de décrire chaque type de réseau par période, afin d'établir ensuite des comparaisons synchronique et diachronique. Nous nous sommes demandé, pour chaque période, quels pouvaient être les pôles secondaires participant à l'organisation du territoire. Pour cela, nous avons modélisé des réseaux dans lesquels nous avons réduit le poids de Dor et Arwad à 50%, pour limiter le potentiel d'interaction de ces deux pôles extrêmement centralisateurs. Il est évident que tout notre propos repose sur les résultats de la modélisation. Nous n'avançons aucun fait, nous suggérons simplement une lecture générant des hypothèses qui seront confrontées, dans le chapitre suivant, avec les connaissances historiques que nous avons de la Phénicie hellénistique.

2.1.- Les réseaux de la période 1

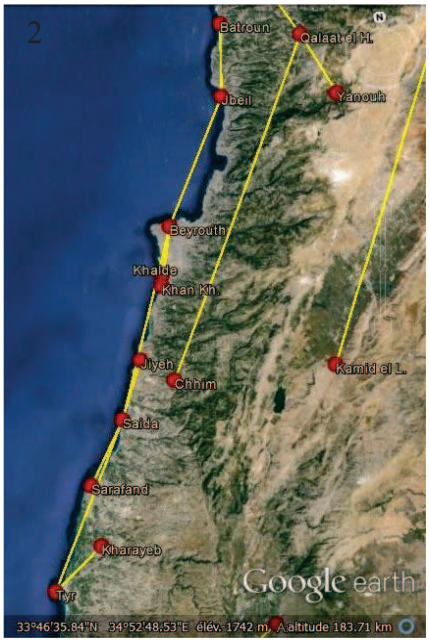

Carte 1, les réseaux du sud de la Phénicie.

Carte 2, le réseau du centre de la Phénicie.

Carte 3, les réseaux du nord de la Phénicie.

Figure 35. Les réseaux d'interactions de la période 1.

Pour la période 1, nous avons obtenu cinq réseaux d'interactions (figure 54).

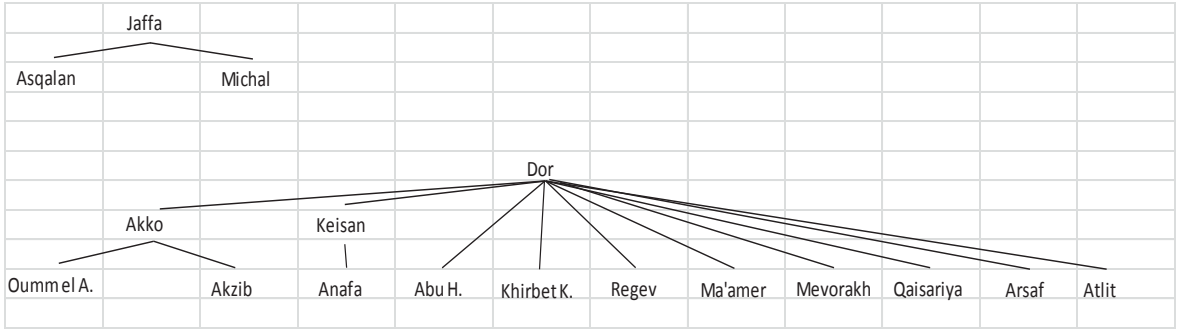

Figure 36. Structure des réseaux d'interactions du sud de la Phénicie à la période 1.

Le premier, au sud, est polarisé vers Jaffa[23]. D'une soixantaine de kilomètres nord-sud, il ne s'étend que sur le littoral. Il comprend trois sites et un niveau d'interaction (figure 36). Il s'agit du plus simple des cinq réseaux identifiés. L'autre réseau occupant le sud de la zone d'étude est polarisé vers Dor[24]. Il est plus étendu, puisqu'il couvre près de 120 kilomètres du nord au sud et jusqu'à 45 kilomètres d'est en ouest (vers Anafa). Englobant quatorze sites, il comprend deux niveaux d'interactions (figure 36). La majeure partie des sites se trouve sur la côte, mais quelques-uns, dont Anafa, sont implantés plus à l'est.

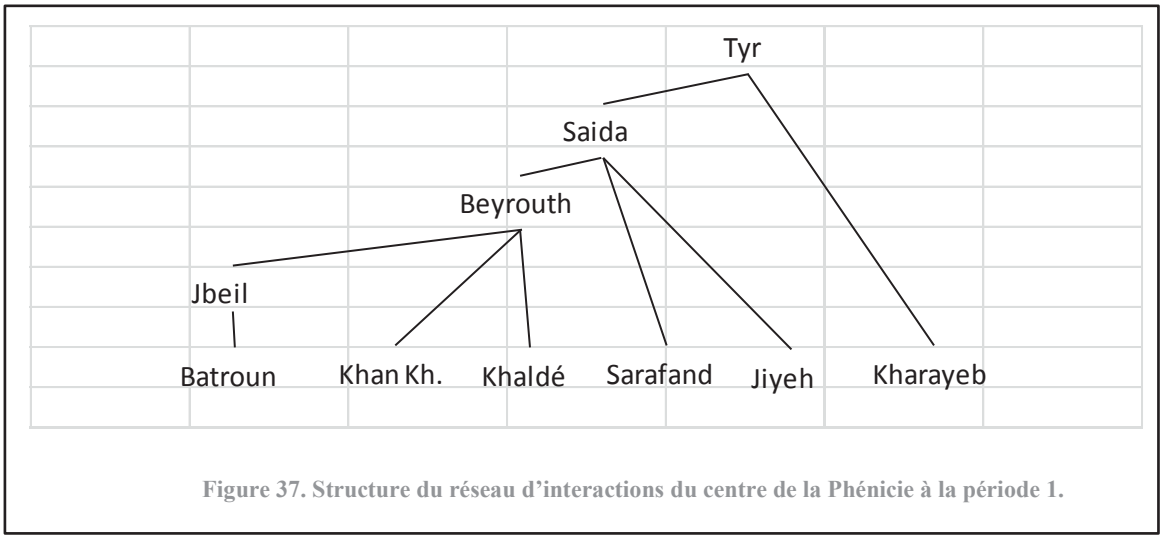

Figure 37. Structure du réseau d'interactions du centre de la Phénicie à la période 1.

[23] Figure 54. Les réseaux d'interactions de la période 1.Carte 1.
[24] Figure 54. Les réseaux d'interactions de la période 1. Carte 1.

Le troisième réseau que nous avons trouvé se développe au centre de la Phénicie[25]. Polarisé vers Tyr, il s'étend sur 120 kilomètres environ du nord au sud. Il longe le littoral, comme le premier réseau. Ne se développant que sur la côte, il n'implique pas de sites éloignés de plus de dix kilomètres de la mer. Le réseau inclut dix sites et quatre niveaux d'interactions (figure 37).

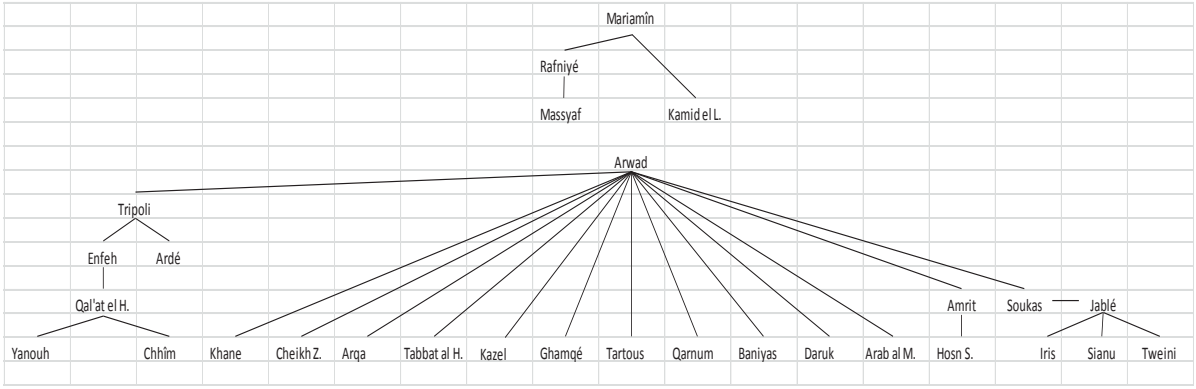

Figure 38. Structure des réseaux d'interactions du nord de la Phénicie à la période 1.

Les derniers réseaux qui se dessinent s'étendent au nord et à l'est de la zone d'étude[26]. Celui polarisé par Mariamîn/Mariammè s'étend sur 170 kilomètres nord-sud environ. Parcourant la vallée de la Béqaa, traversant la Trouée de Homs jusqu'au piémont oriental du Djebel Ansariyé, le réseau est très linéaire et ne comprend pas de ramification jusqu'au littoral. Il inclut quatre sites et comprend deux niveaux d'interactions (figure 38). Le cinquième et dernier réseau est polarisé par Arwad. S'étendant sur 140 kilomètres du nord au sud, il atteint 33 kilomètres d'est en ouest, dans la région de Hosn Soleiman/Baetocécé. D'un point de vue spatial, ce réseau est le plus développé. Il englobe 25 sites. Comme le réseau polarisé par Tyr, il comprend quatre niveaux d'interactions (figure 38).

Les cinq réseaux d'interactions de la période 1 peuvent se regrouper en deux types. Le premier est celui des réseaux linéaires, qui se développent du nord au sud, soit uniquement le long du littoral, comme ceux de Jaffa et de Tyr, soit, en parallèle, uniquement dans l'arrière-pays, comme celui de Mariamîn/Mariammè. Le second type inclut les réseaux qui ont des ramifications est-ouest et qui lient, par conséquent, littoral et arrière-pays. Les réseaux

[25] Figure 54. Les réseaux d'interactions de la période 1. Carte 2.
[26] Figure 54. Les réseaux d'interactions de la période 1. Carte 3.

de Dor et Arwad sont de ce type, même si beaucoup des sites qui ne sont pas implantés sur la côte n'en sont éloignés que d'une dizaine de kilomètres. Ces deux réseaux comptent tout de même des sites d'arrière-pays bien plus éloignés vers l'est, comme Anafa au sud ou Hosn Soleiman/Baetocécé au nord.

L'ensemble des réseaux, mis à part celui qui se développe parallèlement à la côte, sont polarisés vers la Méditerranée. Un autre point se remarque, celui de l'émergence de pôles régionaux, en particulier Dor et Arwad, mais aussi Tyr et, dans une moindre mesure Jaffa et Mariamîn/Mariammè. Les structures des réseaux polarisés par Dor et Arwad montrent que la plupart des établissements s'y rattachent directement, sans intermédiaire, ce qui marque une forte polarisation de ces réseaux. Enfin, certains pôles secondaires ou intermédiaires semblent se démarquer, notamment Tripoli, Amrit et Soukas pour le nord de la zone d'étude et Akko – et peut-être Keisan – pour le sud. Il est plus difficile de commenter la structure du réseau polarisé par Tyr, car il inclut presque exclusivement des cités (Saïda, Beyrouth, Jbeil/Byblos). Il reflète véritablement le manque de données provenant de cette région dans notre corpus.

Les réseaux hiérarchiques de la période 1 sont au nombre de cinq, chacun administré par une cité que nous supposons indépendante à la période hellénistique. Le cas de Tripoli est complexe. Nous l'avons rattachée à Arwad. Nous commentons son cas ci-après. Pour le sud, les établissements ne se rattachent qu'à Tyr et non à Tyr et Saïda, car ils sont construits également avec les distances. Nous allons voir, toutefois, que cela n'a pas de conséquence majeure sur l'interprétation que nous pouvons en tirer.

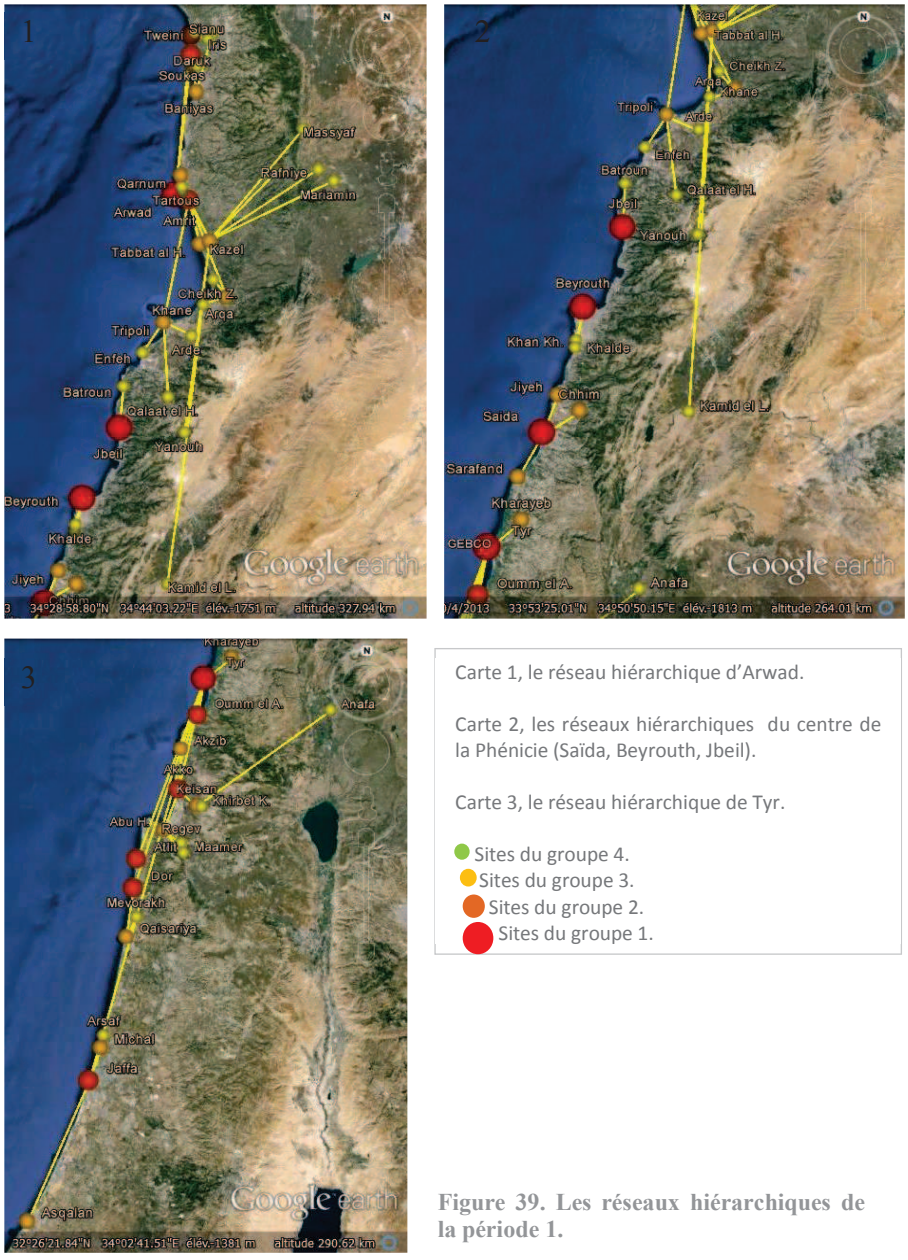

Figure 39. Les réseaux hiérarchiques de la période 1.

Parmi les cinq réseaux hiérarchiques dessinés[27], intéressons-nous, en premier lieu, aux plus simples.

[27] Figure 58. Les réseaux hiérarchiques de la période 1. Carte 2.

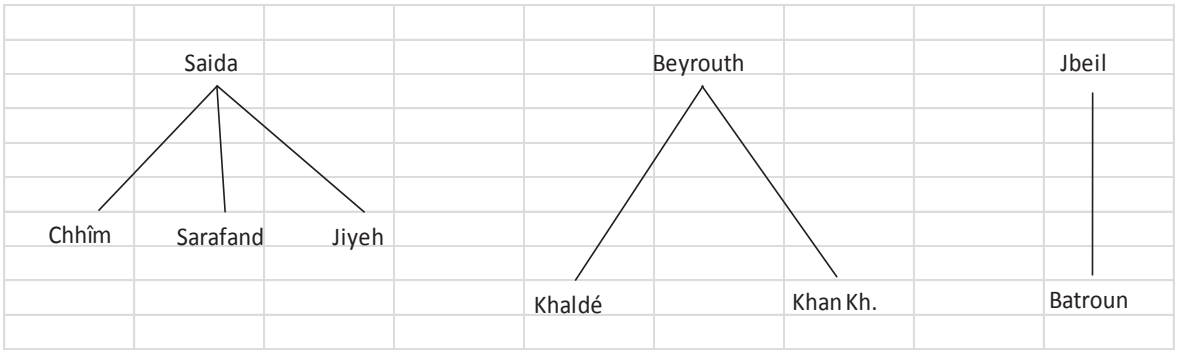

Figure 40. Structure des réseaux hiérarchiques du centre de la Phénicie à la période 1.

Le réseau de Jbeil/Byblos, au centre de la zone d'étude, ne couvre qu'une quinzaine de kilomètres nord-sud, selon une ligne longeant le littoral. N'incluant que deux sites et deux niveaux hiérarchiques, il s'agit du réseau le moins développé de la carte et reflète, de toute évidence, les lacunes des données initiales (figure 40). Au sud de Jbeil/Byblos, se déploie le réseau de Beyrouth sur une douzaine de kilomètres nord-sud[28]. Il se développe essentiellement le long de la côte, comme le précédent. Il inclut trois sites et deux niveaux hiérarchiques (figure 40). Parmi les réseaux les plus petits, nous classons également le réseau de Saïda, au sud de Beyrouth, qui couvre une zone d'à peine trente kilomètres du nord au sud et d'une petite dizaine, au maximum, d'est en ouest (au niveau de Chhîm). Comprenant quatre sites et deux niveaux hiérarchiques, il est très fortement polarisé vers Saïda.

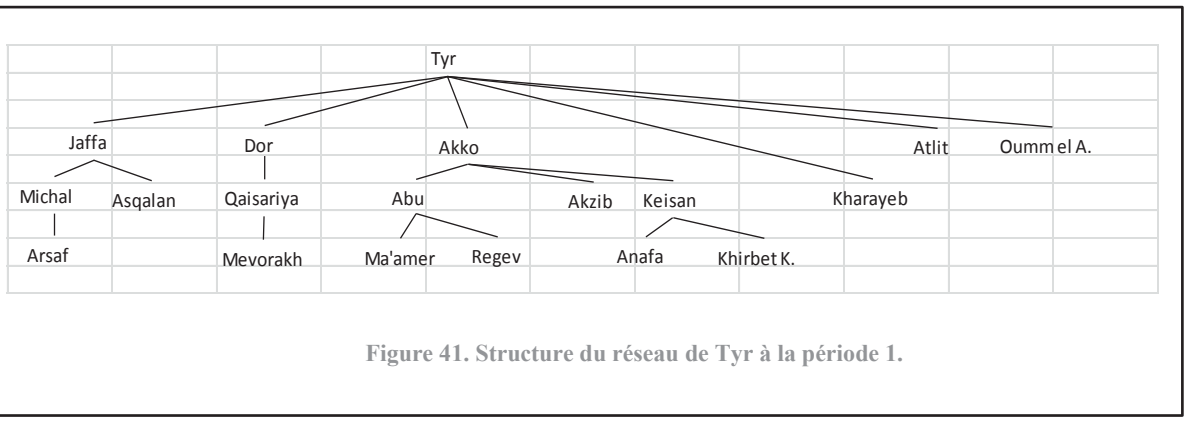

Figure 41. Structure du réseau de Tyr à la période 1.

[28] Figure 58. Les réseaux hiérarchiques de la période 1. Carte 2.

Le réseau de Tyr est autrement plus étendu et complexe. Il comprend 19 sites répartis dans une zone couvrant 150 kilomètres du nord au sud et une trentaine de kilomètres d'est en ouest, au maximum (au niveau d'Anafa)[29]. Il comprend quatre niveaux hiérarchiques. Contrairement aux réseaux précédents, très fortement polarisés, celui de Tyr l'est moins. Nous le devinons en regardant les sites intermédiaires entre la cité et d'autres établissements (figure 41). Les connexions sont plus complexes que celles des réseaux du centre de la Phénicie. Une fois encore, les données initiales, plus fournies en Phénicie du Sud, sont à l'origine d'une partie de nos constats.

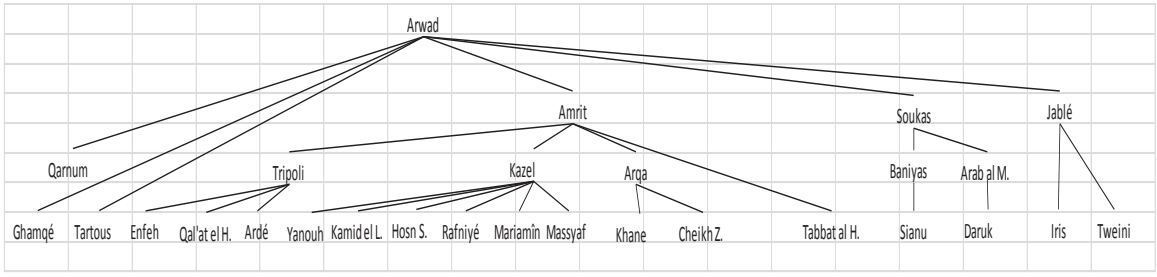

Figure 42. Structure du réseau hiérarchique d'Arwad à la période 1.

Le dernier des réseaux hiérarchiques de la période 1 est celui formé autour d'Arwad. Il s'agit du réseau le plus étendu dans l'espace, puisqu'il couvre, de Kamid el-Loz dans la Béqaa à Tweini, le tell le plus septentrional dans la plaine de Jablé, environ 200 kilomètres ; d'est en ouest, il s'étend sur une cinquantaine de kilomètres au maximum (vers Mariamîn/Mariammè)[30]. Comprenant vingt-huit sites répartis sur quatre niveaux hiérarchiques, c'est le réseau le plus ramifié et le plus complexe des cinq (figure 42). Un quart des sites impliqués dans ce réseau est implanté dans l'arrière-pays, à plus d'une vingtaine de kilomètres de la côte.

Les réseaux de Saïda et de Tyr comprennent également des établissements de l'arrière-pays. Seul le réseau de Tyr, toutefois, englobe Anafa, un site distant de plus d'une vingtaine de kilomètres de la côte. La polarisation moins forte des réseaux hiérarchiques, par rapport aux réseaux d'interactions, fait apparaître, dans le cas de Tyr et Arwad, des pôles secondaires, des intermédiaires entre la cité et les plus petits de ses établissements. Au nord, ce sont

[29] Figure 58. Les réseaux hiérarchiques de la période 1. Carte 3.
[30] Figure 58. Les réseaux hiérarchiques de la période 1. Carte 1.

Amrit/Marathos, Soukas, Jablé/Gabala ainsi que Tripoli et Kazel/Simyra qui assurent ce rôle ; au sud ce sont Jaffa, Dor et Akko.

Après avoir examiné les réseaux gravitaires et hiérarchiques séparément, nous avons introduit le niveau hiérarchique des sites dans les réseaux d'interactions, puis nous avons superposé les deux types de réseaux, afin d'observer les points communs et les dissemblances de ces deux organisations spatiales[31].

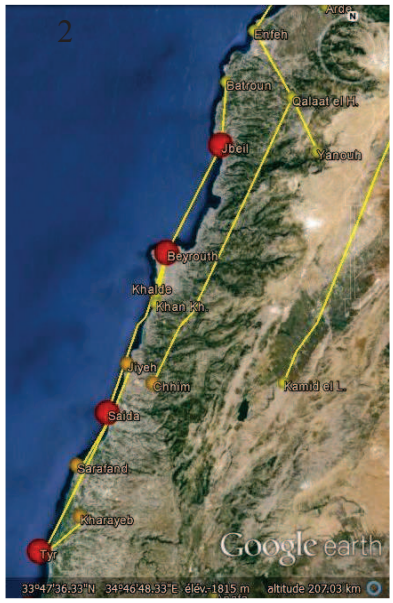

Carte 1, les réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites, au nord de la Phénicie.

Carte 2, le réseau d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites, au centre de la Phénicie.

Carte 3, les réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites, au sud de la Phénicie.

Figure 43. Les réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites à la période 1.

[31] Figure 62. Les réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites à la période 1.

L'introduction du niveau hiérarchique dans les réseaux d'interactions ne change rien à la configuration générale des réseaux, car il s'agit simplement d'un indicateur graphique pour nous aider à mieux discerner leur organisation[32]. Dans le cas du centre de notre zone d'étude, nous avons déjà fait le constat du manque de données et il est évident qu'il transparaît à nouveau ici : avec la représentation du niveau hiérarchique, nous sommes face à un réseau en ligne, identique à sa configuration spatiale (figure 44). D'autre part, nous n'en tirons aucun enseignement, car le réseau, tel qu'il apparaît ici, ne nous donne aucune indication d'interaction à échelle locale, et l'interaction figurée entre les cités est une évidence. Ce réseau d'interactions englobe dix sites répartis en deux niveaux hiérarchiques. Il est peu complexe.

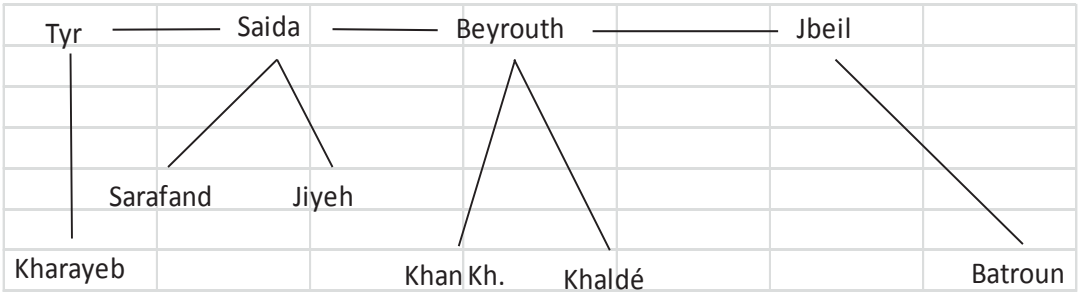

Figure 44. Structure du réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du centre de la Phénicie à la période 1.

Au sud de Tyr, sur les deux réseaux, cinq pôles ont le même niveau hiérarchique, dont trois sont liés à Dor (figure 45). Les dix-sept sites sont répartis sur trois niveaux hiérarchiques. Bien que nous observions une certaine hiérarchisation des interactions dans la zone d'Akko, le réseau est très polarisé vers Dor. C'est également la région d'Akko qui présente le plus de liens avec l'arrière-pays.

[32] Figure 62. Les réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites à la période 1. Voir sur le CD-Rom, la carte du réseau des interactions avec le niveau hiérarchique des sites de la période 1.

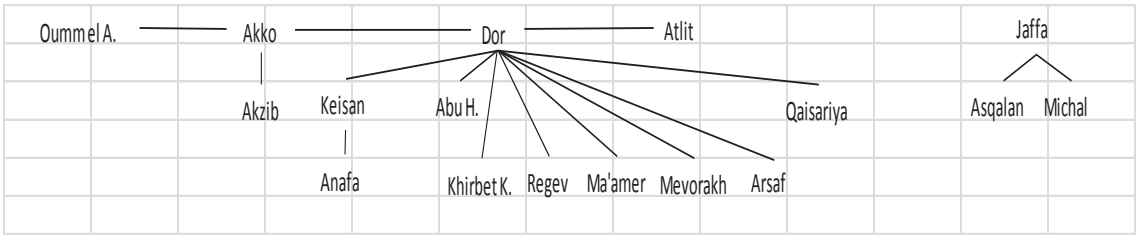

Figure 45. Structure des réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du sud de la Phénicie à la période 1.

Au nord, le réseau polarisé vers Mariamîn/Mariammè est le seul où des sites de niveau hiérarchique si faible interagissent entre eux (figure 46). Remarquons cependant que sur les quatre sites inclus, trois n'ont pas été fouillés, ce qui contribue à les maintenir dans les niveaux inférieurs de la hiérarchie relative des établissements. Autour d'Arwad, la structuration du réseau avec les niveaux hiérarchiques est très différente (figure 46) : bien que les interactions soient très polarisées vers Arwad, nous notons que les extrémités sud, autour de Tripoli, et nord, autour de Jablé/Gabala, se structurent de façon plus complexe et hiérarchisée.

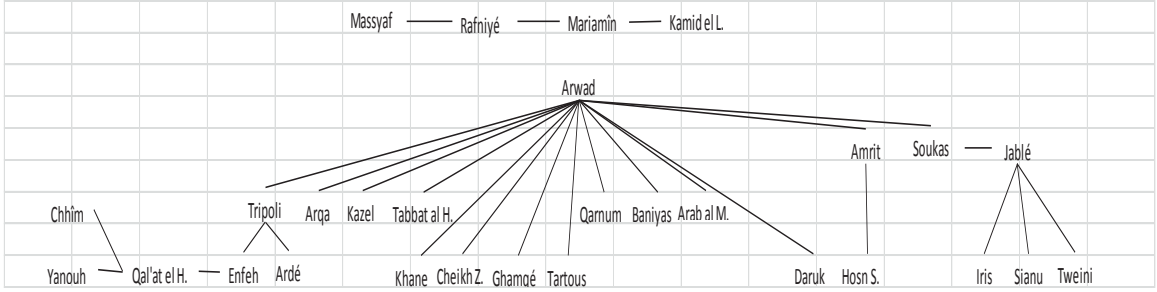

Figure 46. Structure des réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du nord de la Phénicie à la période 1

Si nous superposons les réseaux gravitaire et hiérarchique, à présent, nous obtenons un maillage plus dense du territoire, en particulier dans les régions moins polarisées vers le

littoral[33]. Dans les zones extrêmement polarisées vers la Méditerranée, en effet, les liens d'interaction ou de hiérarchie se superposent parfaitement, comme dans l'extrémité sud de la zone d'étude (figure 47, carte 2). Les sphères de Dor et Akko au sud et d'Amrit au nord sont parlantes : Keisan, Regev, Abu Hawam et interagissent avec Dor mais se rattachent à Akko d'un point de vue hiérarchique, créant ainsi des liens entre les deux types de réseau. Sarafand, entre Saïda et Tyr est dans le même cas. Chhîm (figure 47, carte 1) fait également figure de carrefour : soumis à Sidon et donc en lien avec le réseau du littoral, il interagit avec le sud du vaste réseau arwadien, composé plutôt d'établissements de l'arrière-pays montagneux libanais. Au nord, Kazel/Simyra est un des principaux liens entre les réseaux hiérarchique et gravitaire, et établit une liaison avec l'arrière-pays et les sites les plus éloignés à l'est que sont Massyaf, Hosn Soleiman/Baetocécé, Rafniyé/Raphanée et Mariamîn/Mariammè (figure 47, carte 1).

D'autre part, nous remarquons que la zone de Tripoli se structure autour de cet établissement, avant de se rattacher à la cité insulaire par le biais de Tripoli (figure 47, carte 1). La question de savoir si cette dernière est indépendante ou non semble donc peu influer sur le fonctionnement de la zone comme un sous-ensemble autonome du plus vaste réseau arwadien. De la même façon, l'indépendance politique des grands établissements du sud aura *a priori* peu d'impact sur les réseaux. Pour les interactions, Dor est le pôle principal et pour la hiérarchie, ces établissements semblent interagir entre eux, grâce aux deux types de réseau, avant de se rattacher, en dernière instance, à l'autorité tyrienne (figure 47, carte 2).

[33] Voir, sur le CD-Rom, la carte de comparaison des réseaux hiérarchique et d'interaction pour la période 1.

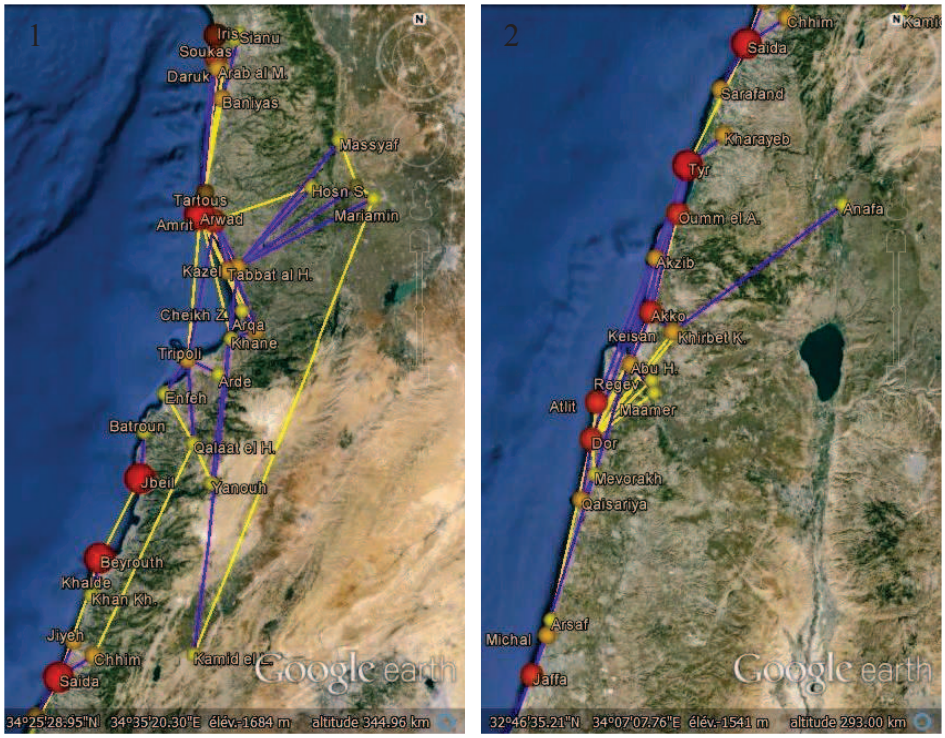

Carte 1, les interactions et le réseau hiérarchique au nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions et le réseau hiérarchique au sud de la Phénicie.

En bleu, réseau hiérarchique ; en jaune réseau des interactions.

Figure 47. Les interactions et le réseau hiérarchique à la période P1.

En un mot, la période 1 se caractérise par un découpage géographique de la Phénicie en trois grands ensembles, nord, centre et sud, organisés selon différents réseaux. Au sud, les sites de Dor et Akko se distinguent par leur position centrale, leur capacité d'interaction et leur rôle dans la hiérarchie. Au centre, le littoral et l'arrière-pays semblent fonctionner en autonomie, hermétiquement. Les réseaux s'étirent du nord au sud parallèlement. Ces réseaux présentent également peu de diversité en termes de hiérarchie. Les lacunes des données sont ici plus qu'ailleurs aisément repérables. C'est pourquoi nous avons plus souvent évoqué Dor ou Arwad que Saïda ou Beyrouth. Au nord, enfin, Arwad rayonne et étend son réseau jusque dans les montagnes libanaises. Dans son réseau, toutefois, des sous-réseaux paraissent se dessiner au nord, du côté de Jablé/Gabala, ainsi qu'au sud, du côté de Tripoli.

2.2.- Les réseaux de la période 2

Pour la période 2, nous comptons également cinq réseaux d'interactions[34]. Nous nous intéressons surtout à ceux du nord et du sud de la zone d'étude, car les réseaux polarisés par Tyr, sur le littoral et par Mariamîn/Mariammè, dans l'arrière-pays, sont exactement les mêmes qu'à la période précédente, en termes d'étendue spatiale, de configuration, de niveaux d'interactions et de sites inclus.

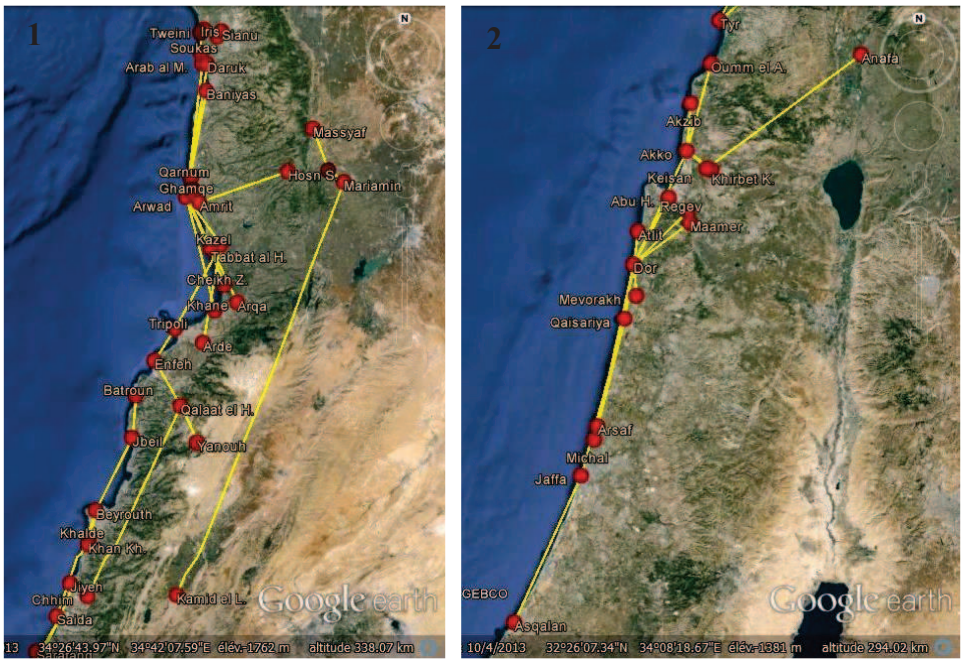

Carte 1, les réseaux d'interactions de Saïda à Jablé.
Carte 2, les réseaux d'interactions de Saïda à Asqalan.

Figure 48. Les réseaux d'interactions en Phénicie à la période 2.

[34] Figure 48. Les réseaux d'interactions en Phénicie à la période 2. Voir, sur le CD-Rom, la carte du réseau des interactions de la période 2.

Au nord de notre zone d'étude, trois réseaux se distinguent. Celui polarisé par Mariamîn, dont nous avons dit qu'il était identique à celui de la période précédente, celui polarisé par Arwad et, enfin, celui polarisé par Jablé. Le premier des deux s'étend sur quelques 185 kilomètres du nord au sud et sur 33 kilomètres, au maximum, d'est en ouest (au niveau d'Hosn Soleiman/Baetocécé). Comme lors de la période précédente, c'est le plus étendu des réseaux[35]. Il englobe 20 sites et reste ainsi le plus important (figure 49). Il est très fortement polarisé vers Arwad et le sud du réseau, autour de Kazel/Simyra et Tripoli, s'organise différemment, de manière plus hiérarchisée, comme à la période 1. À l'extrémité nord de la zone d'étude, Jablé/Gabala se retrouve au centre d'un petit réseau à un seul niveau d'interaction (figure 49). Cinq sites sont inclus, sur une surface couvrant une dizaine de kilomètres du nord au sud et à peine plus d'une demi-douzaine de kilomètres d'est en ouest. Ce réseau implique des sites de la plaine de Jablé et du piémont du Djebel Ansariyé, ainsi que Jablé/Gabala et Soukas, deux établissements côtiers.

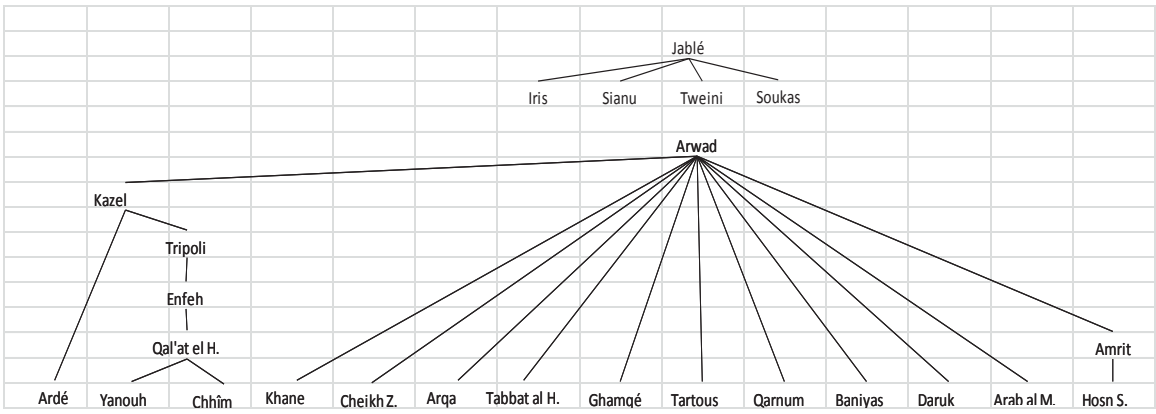

Figure 49. Structure des réseaux du nord de la Phénicie à la période 2.

Au sud, le réseau polarisé par Dor à la période 1 s'est agrandi. Il s'étend sur 200 kilomètres du nord au sud, grâce à l'inclusion d'Hirbet Asqalan/Ascalon, de Michal et de Jaffa[36]. Sa largeur est la même, d'un maximum de 45 kilomètres, vers Anafa. Dix-sept sites font partie de ce réseau (figure 50). Mis à part Anafa, la majeure partie d'entre eux sont des établissements côtiers ou implantés à une dizaine de kilomètres de la côte. Dor exerce encore une très forte attraction, en témoigne la structure très polarisée du réseau. Cependant, deux

[35] Figure 48. Les réseaux d'interactions en Phénicie à la période 2. Carte 1.
[36] Figure 48. Les réseaux d'interactions en Phénicie à la période 2. Carte 2.

pôles secondaires, Akko et Qaisariya/Tour de Straton, participent à la complexification du réseau.

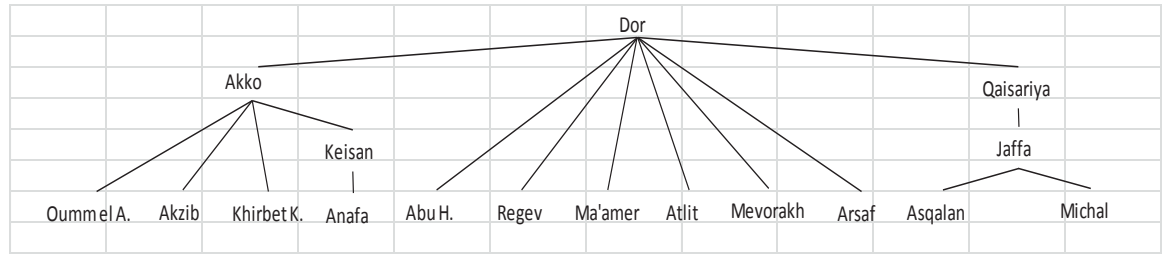

Figure 50. Structure du réseau d'interactions du sud de la Phénicie à la période 2.

Nous retrouvons, pour la période 2, les mêmes types de réseaux qu'à la période précédente : des réseaux structurés en ligne du nord au sud, en particulier dans la partie centrale de notre zone d'étude, où nous retrouvons les réseaux parallèles, sur le littoral et dans l'arrière-pays, sans connexion entre eux. Les réseaux formés autour de Dor, Jablé/Gabala et Arwad lient toujours la côte au reste du territoire, même si la majeure partie des sites sont implantés à moins d'une dizaine de kilomètres du rivage méditerranéen. La polarisation vers le littoral reste très forte. Les réseaux de la période 2 font enfin apparaître des pôles, comme précédemment. Nous retrouvons Dor, Tyr et Arwad, mais également Kazel/Simyra et Tripoli au nord, ainsi qu'Akko et Qaisariya/Tour de Straton, qui a « pris la place » de Jaffa, au sud.

En ce qui concerne les réseaux hiérarchiques, ils sont toujours au nombre de cinq, construits autour des cités d'Arwad, de Jbeil/Byblos, de Beyrouth, de Saïda et de Tyr[37]. Les réseaux hiérarchiques du centre de la Phénicie sont absolument identiques aux périodes 1 et 2, aussi préférons-nous nous concentrer sur les réseaux dirigés par Saïda, Tyr et Arwad[38].

[37] Voir, sur le CD-Rom, la carte des réseaux hiérarchiques de la période 2.
[38] Figure 51. Les réseaux hiérarchiques de la période 2.

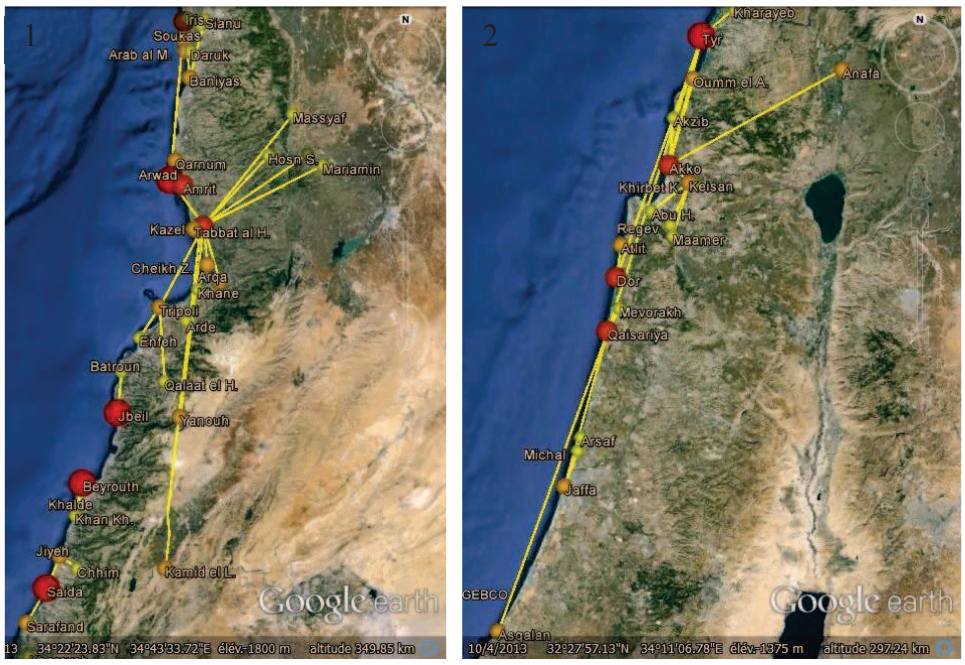

Carte 1, les réseaux hiérarchiques de Saïda à Arwad.
Carte 2, le réseau hiérarchique de Tyr.

Sites du groupe 4.
Sites du groupe 3.
Sites du groupe 2.
Sites du groupe 1.

Figure 51. Les réseaux hiérarchiques de la période 2.

Le réseau de Saïda s'étend sur la même zone qu'à la période 1 et comprend les mêmes établissements[39]. Les trois quarts du réseau sont donc côtiers, reliés à un seul site d'arrière-pays, Chhîm, situé dans les montagnes, à une petite dizaine de kilomètres de la côte. Le niveau hiérarchique de Sarafand/Sarepta et de Jiyeh/Porphyréon a augmenté, créant ainsi un niveau supplémentaire dans le réseau (figure 52).

Au sud de Saïda, le réseau de Tyr conserve les 19 sites de la période 1, répartis sur la même zone géographique[40]. Il comprend quatre niveaux hiérarchiques (figure 53). Il s'est restructuré, du fait du changement de Qaisariya/Tour de Straton qui prend de l'importance aux côtés de Dor et Akko, tandis que Jaffa, Oumm el Amed et Atlit ont régressé dans la hiérarchie.

[39]Figure 51. Les réseaux hiérarchiques de la période 2. Carte 1.
[40] Figure 51. Les réseaux hiérarchiques de la période 2. Carte 2.

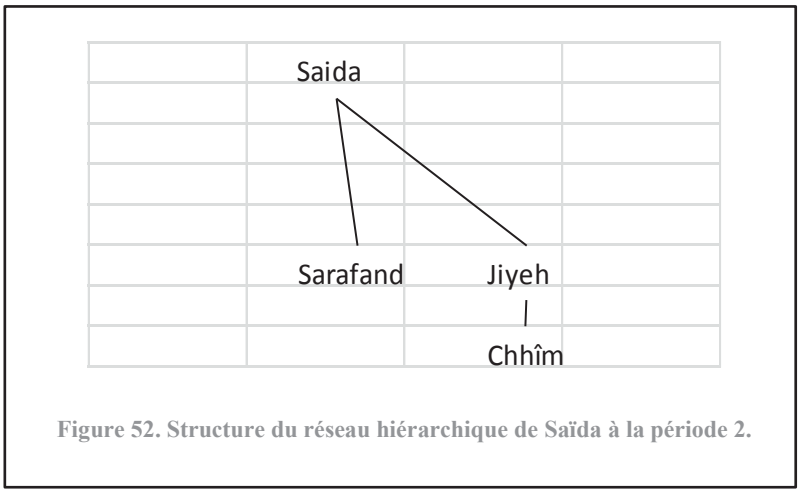

Figure 52. Structure du réseau hiérarchique de Saïda à la période 2.

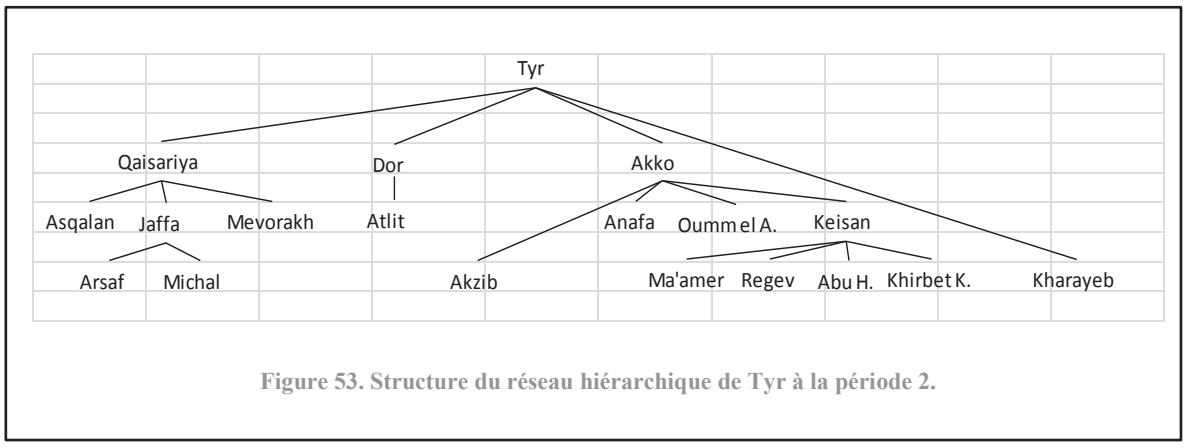

Figure 53. Structure du réseau hiérarchique de Tyr à la période 2.

Comprenant vingt-huit établissements répartis sur quatre niveaux hiérarchiques, le réseau arwadien reste, à la période 2, le plus étendu et le plus complexe des réseaux hiérarchiques des cités phéniciennes. Il lie fortement, comme à la période précédente, le littoral à son arrière-pays, grâce à des liens avec des sites proches de la côte, d'autres dans le piémont, d'autres encore dans le Djebel Ansariyé ou le Mont-Liban[41]. Il s'est également modifié suite à des variations du niveau hiérarchique de plusieurs sites (figure 54). Ce sont surtout Jablé/Gabala et Kazel/Simyra qui s'imposent comme des établissements clés dans l'organisation des parties nord et sud du territoire. Amrit, malgré son poids hiérarchique, semble moins impliqué dans la structuration des réseaux.

[41] Figure 51. Les réseaux hiérarchiques de la période 2. Carte 1.

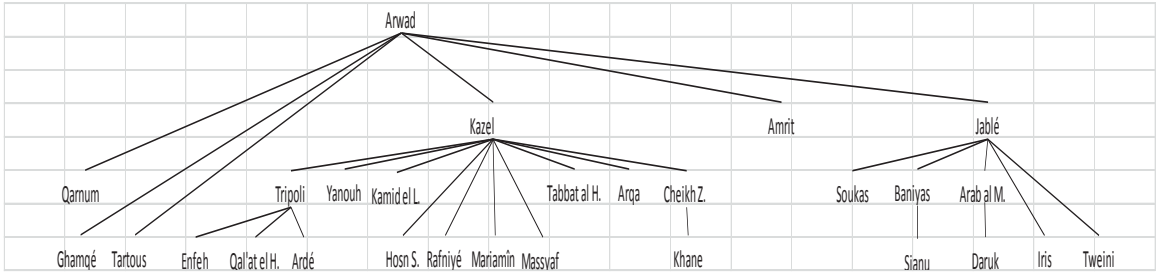

Figure 54. Structure du réseau hiérarchique d'Arwad à la période 2.

Comme pour la période 1, nous avons ensuite introduit le niveau hiérarchique dans la structure des interactions[42]. Nous concentrons ici nos observations au nord et au sud de la zone d'étude, car au centre, le réseau des interactions est resté le même qu'à la période 1. Le changement de rang hiérarchique de Jiyeh/Porphyréon et de Sarafand/Sarepta n'a pas d'impact sur la structure même du réseau (figure 56).

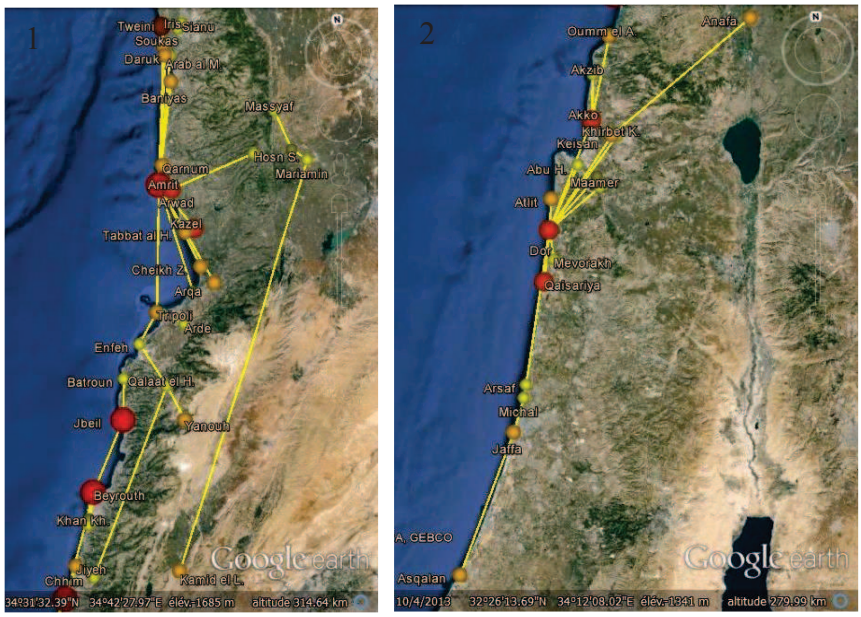

Carte 1, les réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques des sites, au nord de la Phénicie.
Carte 2, le réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques des sites, au sud de la Phénicie.

Figure 55. Les réseaux d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites à la période 2.

[42] Figure 55. Les réseaux d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites à la période 2. Voir la carte complète des réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites sur le CD-Rom.

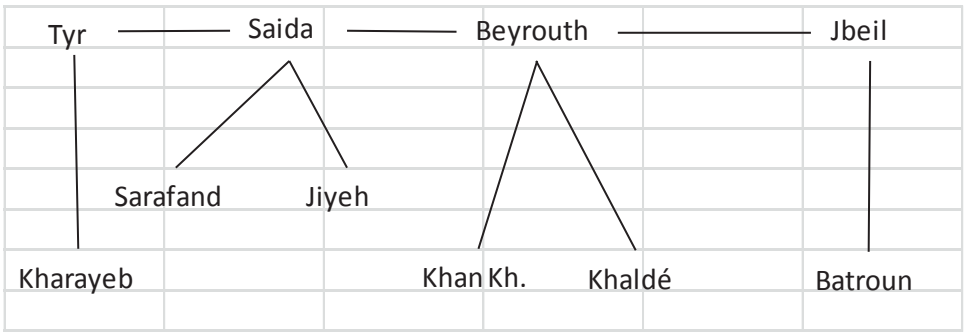

Figure 56. Structure du réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du centre de la Phénicie à la période 2.

Au sud, nous avions constaté que le réseau polarisé vers Dor s'était étendu, englobant Jaffa, Michal et Hirbet Asqalan/Ascalon (figure 57). Akko en tant que pôle important, « concurrence » Dor. Bien que ce réseau reste fortement centralisé vers Dor et Akko, à trois reprises des interactions se développent au sein d'un même niveau hiérarchique : entre les pôles principaux du réseau, Akko, Dor et Qaisariya/Tour de Straton ; entre Keisan et Anafa ainsi qu'entre Jaffa et Hirbet Asqalan/Ascalon au niveau hiérarchique inférieur.

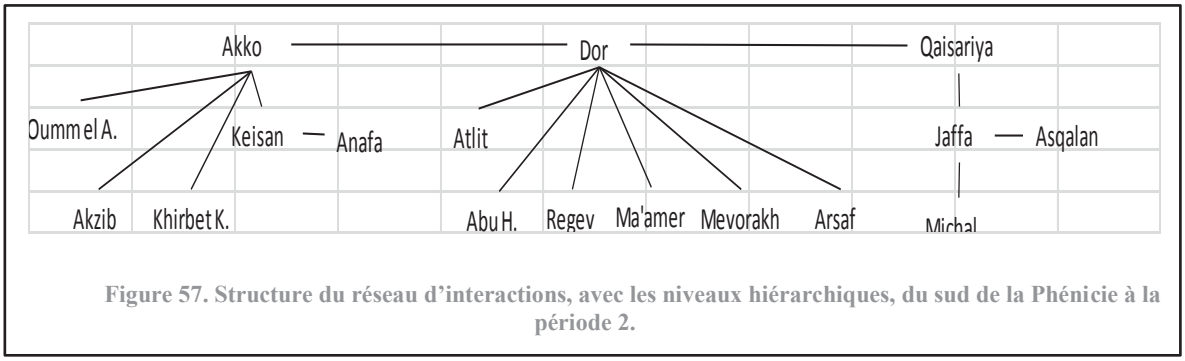

Figure 57. Structure du réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du sud de la Phénicie à la période 2.

Au nord de la zone d'étude, le réseau de l'arrière-pays, polarisé vers Mariamîn est identique à celui de la période 1, tant dans sa structure que dans les niveaux hiérarchiques des sites qui le constituent. Autour de Jablé/Gabala, un petit réseau, très fortement polarisé vers cet établissement, s'est développé (figure 58). Arwad est à la tête d'un réseau d'interactions autrement plus développé, mais aussi fortement polarisé, sauf dans sa partie sud qui est plus hiérarchisée. Qal'at el Hosn y apparaît comme un site central, à la croisée des routes du littoral, représenté par Enfeh, et de l'arrière-pays montagneux, avec Yanouh et Chhîm (figure 58).

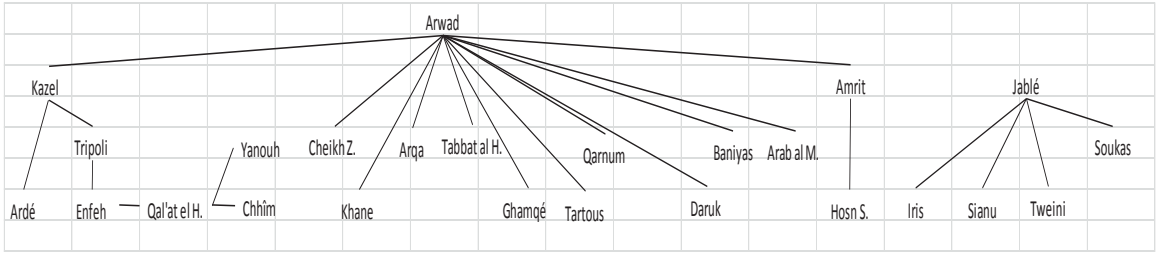

Figure 58. Structure des réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du nord de la Phénicie à la période 2.

La superposition des réseaux hiérarchique et gravitaire de la période 2 a eu le même effet qu'à la période 1[43] : elle montre un maillage plus dense du territoire, en particulier dans les régions moins polarisées vers le littoral, car dans les régions organisées le long de la ligne côtière, les liens, d'interaction et de hiérarchie, se superposent parfaitement.

[43] Figure 59. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 2. Voir, sur le CD-Rom, la carte de comparaison des réseaux hiérarchique et d'interactions pour la période 2.

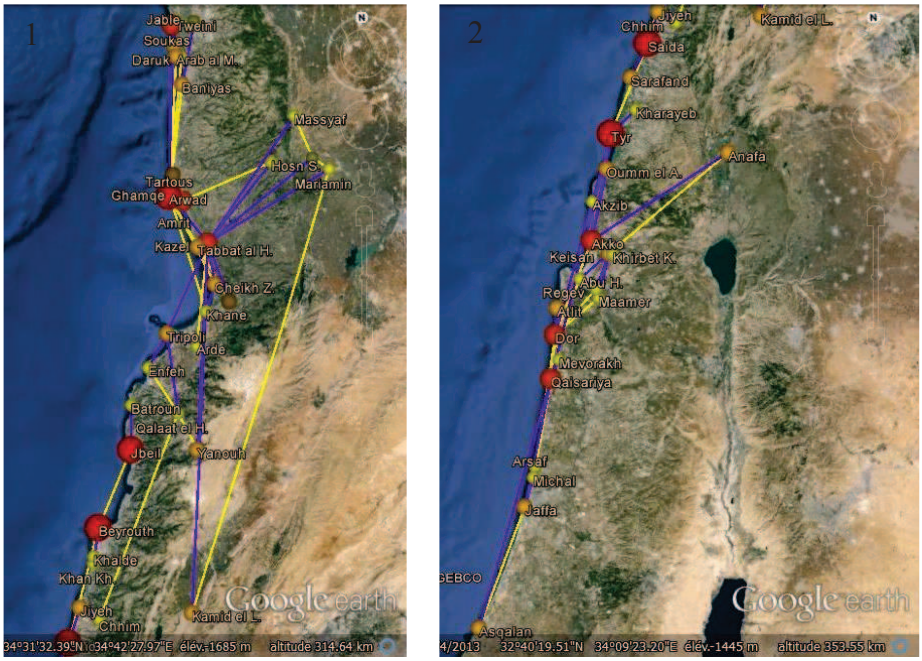

Carte 1, les interactions et le réseau hiérarchique au nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions et le réseau hiérarchique au sud de la Phénicie.

En bleu, réseau hiérarchique ; en jaune réseau des interactions.

Figure 59. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 2.

Au nord de la zone d'étude (figure 59, carte 1), Kazel/Simyra apparaît comme un pôle majeur dans l'organisation du territoire, en faisant le lien avec l'arrière-pays montagneux du Djebel Ansariyé. Au contraire, Amrit/Marathos semble – étonnement – très effacée. Jablé/Gabala, au nord, et Tripoli, au sud, sont aussi deux pôles structurants, plus modestes dans la hiérarchie mais qui interagissent avec les sites proches. Comme à la période précédente, des sites comme Chhîm et Sarafand jouent le même rôle, à plus petite échelle, que Kazel/Simyra : ils sont le carrefour des réseaux hiérarchiques et gravitaires, augmentant la cohérence de l'espace étudié (figure 59, carte 1). Au sud de cet espace, la zone la plus complexe est celle de Dor et Akko (figure 59, carte 2). Dor est le centre d'un réseau d'interactions et Akko celui d'un réseau hiérarchique. La zone qui entoure les deux établissements semble ainsi quadrillée par les différents liens qu'ils développent. Keisan joue le rôle du relais de l'autorité d'Akko, captant de petits sites interagissant avec Dor. Quant au lien entre le sud de la Phénicie et Tyr, il est, comme à la période 1, de nature exclusivement

hiérarchique, alors que les sphères des interactions sont cloisonnées. La limite de ces deux sphères passe au nord d'Oumm el Amed et d'Anafa, deux établissements tournés vers le sud pour leurs échanges.

L'ensemble des réseaux de la période 2 ne compte, finalement, que de légères modifications par rapport à la période précédente. Les trois grands ensembles, nord, centre et sud, se distinguent toujours, mais c'est probablement un effet de la constitution du corpus initial. Au nord, Arwad a toujours le même potentiel d'interaction, même si les sous-réseaux repérés à la période 1 persistent, voire prennent leur autonomie, comme c'est le cas pour celui de Jablé/Gabala. Arwad reste tout de même la cité qui interagit le plus avec l'arrière-pays, jusqu'au piémont oriental du Djebel Ansariyé et les hautes montagnes du Liban Nord. Au centre, le littoral et l'arrière-pays fonctionnent toujours hermétiquement, selon les mêmes réseaux parallèles, étirés du nord au sud. Dor et Akko continuent à se distinguer par leur position centrale, leur capacité d'interaction et leur rôle dans la hiérarchie. À la période 2, en définitive, les tendances de l'organisation spatiale, repérées à la période précédente, semblent s'affirmer.

2.3.- Les réseaux de la période 3

La dernière période que nous avons définie voit se dessiner cinq réseaux d'interactions, mais qui diffèrent légèrement des cinq réseaux de la période précédente[44]. Seuls ceux qui sont polarisés vers Tyr, sur le littoral, et Mariamîn/Mariammè, dans l'arrière-pays, ont conservé leur structure, leur orientation et le nombre de sites qu'ils impliquent.

[44] Figure 60. Les réseaux d'interactions à la période 3.

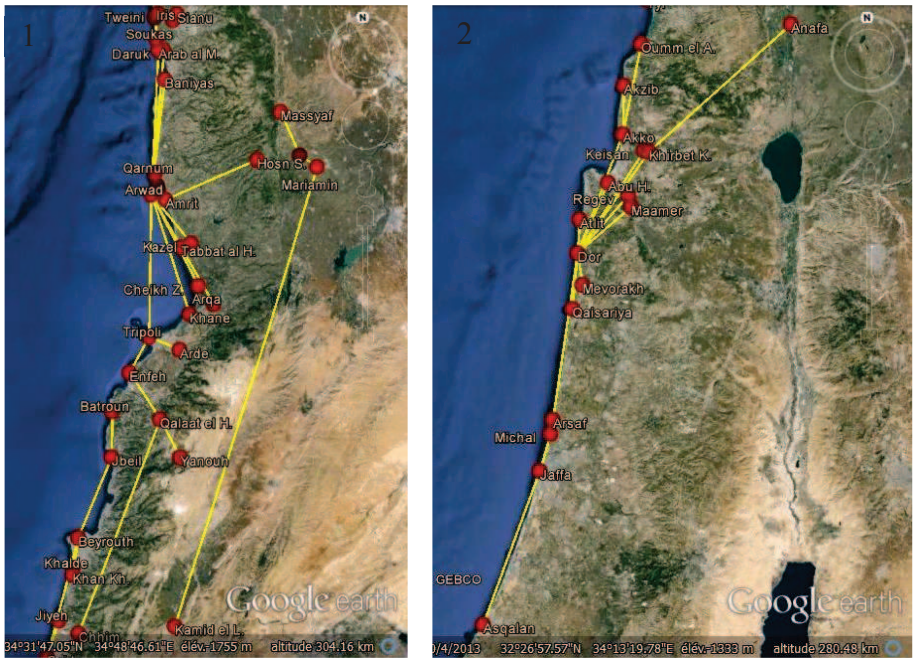

Carte 1, les interactions au nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions au sud de la Phénicie.

Figure 60. Les réseaux d'interactions à la période 3.

Au nord de la zone d'étude, les deux réseaux de la période précédente n'en forment plus qu'un, polarisé vers Arwad. D'une étendue de 200 kilomètres du nord au sud et d'un peu plus de 30 kilomètres d'est en ouest, au maximum, ce réseau est encore le plus étendu de toute la région étudiée[45]. Comme aux périodes précédentes, il est très fortement polarisé vers la cité insulaire, sauf dans ses extrémités nord et sud, organisées de façon plus hiérarchisée (figure 61), comprenant jusqu'à quatre niveaux d'interactions. Soukas n'apparaît plus dans le réseau, détruit par un tremblement de terre. Tripoli et Arab al-Mulk/Paltos sont les deux pôles secondaires du réseau.

[45] Figure 60. Les réseaux d'interactions à la période 3. Carte 1.

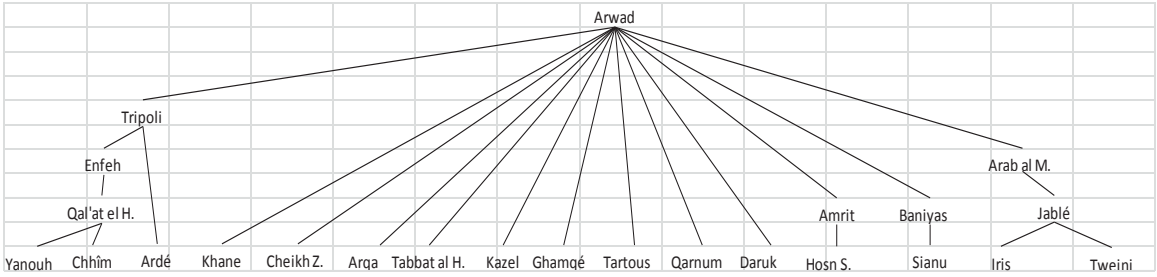

Figure 61. Structure du réseau d'interactions du nord de la Phénicie à la période 3.

Au sud, le grand réseau de Dor de la période 2 s'est scindé en deux[46]. Des deux ensembles ainsi formés, le premier est polarisé vers Hirbet Asqalan/Ascalon. D'une soixantaine de kilomètres nord-sud, il forme une ligne suivant le rivage de la Méditerranée. Il comprend trois sites et deux niveaux d'interactions. C'est un réseau hiérarchisé, peu complexe (figure 62). Le second ensemble est polarisé vers Dor. Il s'étend sur 120 kilomètres du nord au sud et 45 d'est en ouest, dans sa partie la plus large (vers Anafa). Il est très fortement polarisé, sauf dans la zone d'Akko qui se structure plus hiérarchiquement (figure 62). Bien que la majeure partie des sites impliqués, quatorze au total, soient des sites côtiers ou implantés à moins de dix kilomètres de la côte, le réseau maintient un lien avec l'arrière-pays, en particulier vers Anafa. Dans cette configuration, il ressemble au réseau polarisé vers Dor de la période 1.

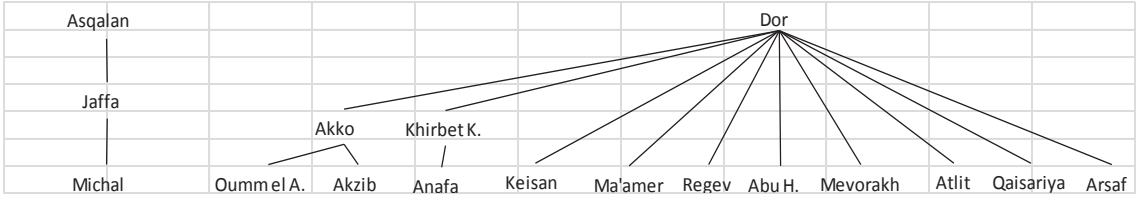

Figure 62. Structure des réseaux du sud de la Phénicie à la période 3.

Nous retrouvons, à la période 3, les deux types de réseaux présents aux périodes précédentes : les réseaux linéaires, s'étirant du nord au sud, sans ramification est-ouest,

[46] Figure 60. Les réseaux d'interactions à la période 3. Carte 2.

comme ceux polarisé vers Tyr et Hirbet Asqalan/Ascalon sur le littoral, et vers Mariamîn, dans l'arrière-pays ; les réseaux reliant le littoral et l'arrière-pays, comme ceux de Dor au sud et Arwad au nord. Les pôles secondaires que nous pouvons identifier sont Tripoli et Akko, ainsi qu'Arab al-Mulk/Paltos. Dans ce réseau, il apparaît plus important que Jablé/Gabala, alors que nous savons que cette cité est en plein développement. Il faut sans doute y voir le reflet de l'état du corpus documentaire.

Les réseaux hiérarchiques de la période 3 ressemblent à ceux de la période précédente[47]. C'est particulièrement le cas pour les réseaux de Beyrouth et Jbeil/Byblos qui n'ont absolument pas évolué depuis le début de l'époque hellénistique. Le réseau de Saïda s'est légèrement modifié, et retrouve une configuration proche de celle qui était la sienne à la période 1 (figure 63). Pour ces raisons, nous concentrons nos observations sur les réseaux d'Arwad au nord et de Tyr au sud.

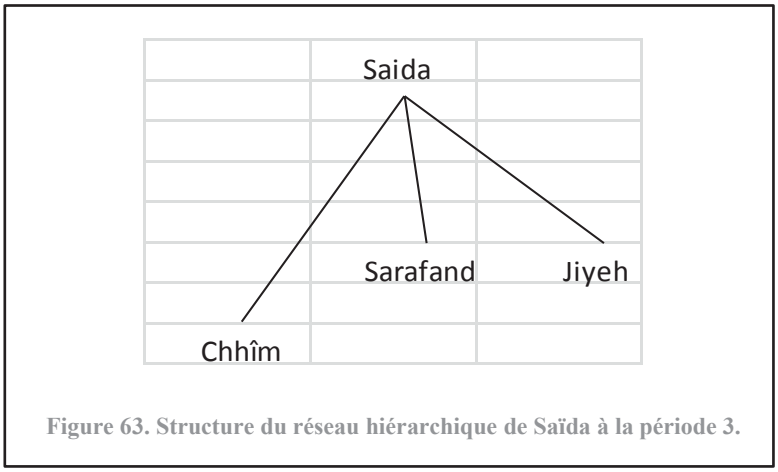

Figure 63. Structure du réseau hiérarchique de Saïda à la période 3.

[47] Figure 64. Les réseaux hiérarchiques à la période 3.

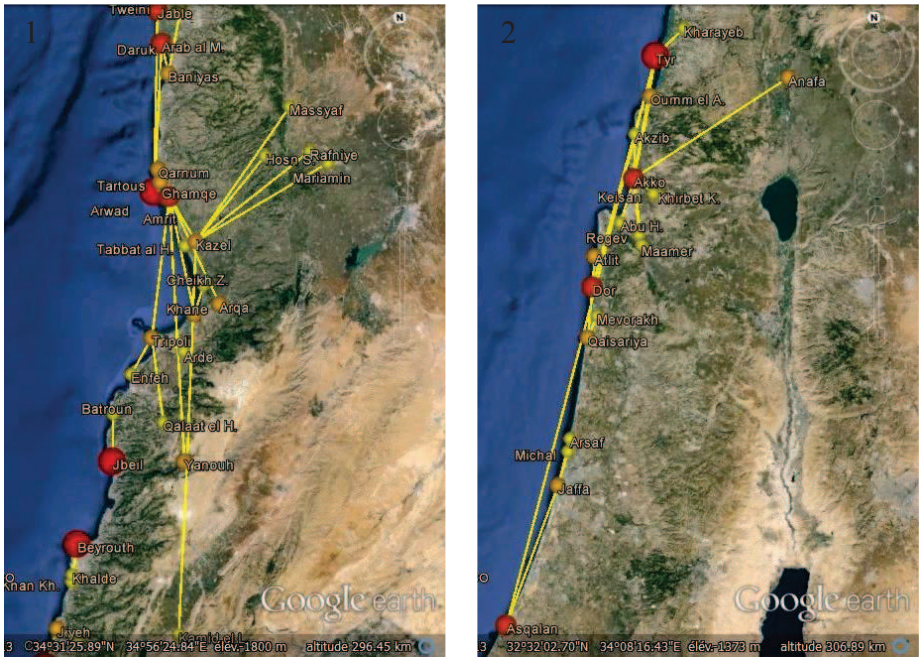

Carte 1, le réseau hiérarchique d'Arwad.
Carte 2, le réseau hiérarchique de Tyr.

Sites du groupe 4.
Site du groupe 3.
Site du groupe 2.
Site du groupe 1.

Figure 64. Les réseaux hiérarchiques à la période 3.

Au nord, le réseau d'Arwad s'étend, comme aux périodes précédentes, sur 200 kilomètres nord-sud et une petite cinquantaine de kilomètres est-ouest[48]. Avec vingt-sept sites répartis en quatre niveaux hiérarchiques, le réseau d'Arwad reste le plus étendu et le plus complexe des réseaux hiérarchiques phéniciens hellénistiques (figure 65).

[48] Figure 64. Les réseaux hiérarchiques à la période 3. Carte 1.

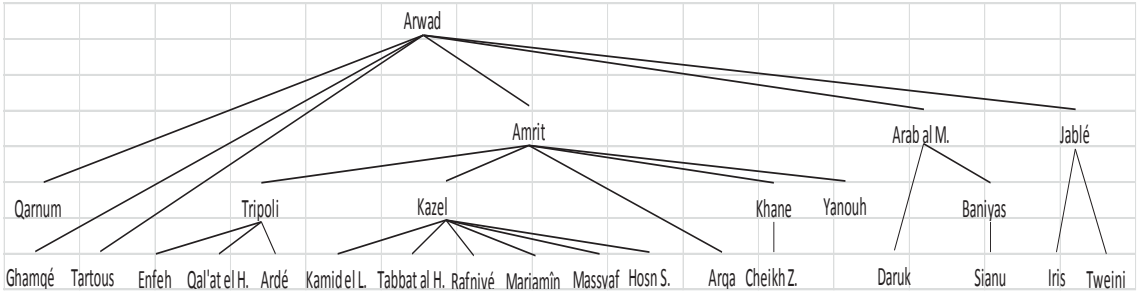

Figure 65. Structure du réseau hiérarchique d'Arwad à la période 3.

Au nord du réseau, Arab al-Mulk/Paltos et Jablé/Gabala sont deux pôles importants, tandis qu'au centre c'est Amrit/Marathos qui dirige l'essentiel du réseau. Ce dernier n'est plus aussi fortement polarisé et Arwad n'a de lien direct qu'avec trois petits sites : Qarnum/Carné, Ghamqé/Énhydra et Tartous/Antarados. Les établissements de Tripoli et Kazel/Simyra semblent aussi avoir perdu de leur importance comparativement à la période précédente.

Au sud de la zone d'étude, le réseau tyrien est une pure hypothèse, puisque les prises d'autonomie des pôles secondaires ou les annexions par le royaume hasmonéen sont déjà nombreuses à la période 2[49]. Toutefois, cela change peu l'organisation du territoire, car nous avions déjà remarqué une tendance des sites du sud à s'organiser seuls, en sous-ensembles, autour de plusieurs établissements dont Dor et Akko, qui se rattachent à Tyr. Le lien avec la métropole tyrienne est d'ailleurs purement hiérarchique, puisqu'en termes d'interaction la cité appartient à une autre sphère qu'à celle de la Phénicie du sud.

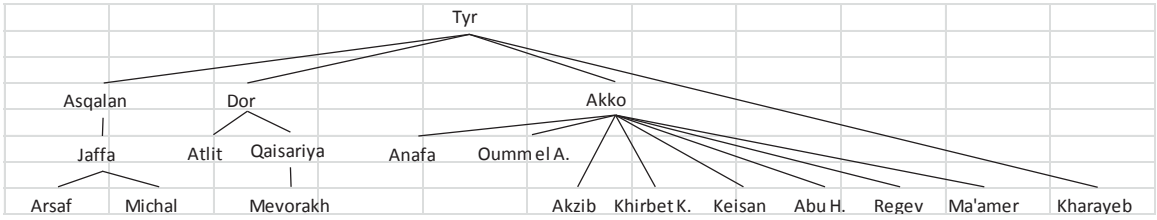

Figure 66. Structure du réseau hiérarchique de Tyr à la période 3.

[49] Voir, au chapitre 4, p. 292.

Le réseau tyrien s'étend sur 200 kilomètres nord-sud et sur un peu plus de 30 kilomètres d'est en ouest, au maximum. Si l'indépendance des cités du sud le modifie, alors il ne comprend plus qu'une quinzaine de kilomètres carrés, dans la région de Kharayeb, car les établissements d'Oumm el Amed et d'Anafa se rattachent à Akko[50]. D'après les données archéologiques, nous les aurions plutôt reliés à Tyr. Quoiqu'il en soit, nous pouvons découper le réseau tyrien en plusieurs sous-ensembles, probablement autonomes comme nous l'avons avancé (figure 66). Ces ensembles suivent la logique géographique suivante : au sud, un premier réseau, à trois niveaux hiérarchiques, est dirigé par Hirbet Asqalan/Ascalon, le site le plus méridional du corpus. Au nord de ce premier réseau, un deuxième est dirigé par Dor. Comprenant également trois niveaux hiérarchiques, il se compose de quatre sites. Le dernier ensemble, et le plus important, est celui d'Akko. Il compte seulement deux niveaux hiérarchiques et est fortement polarisé.

Sur l'ensemble des réseaux hiérarchiques, la période 3 marque une affirmation des pôles secondaires, en particulier Amrit/Marathos au nord et Hirbet Asqalan/Ascalon, Dor et Akko au sud.

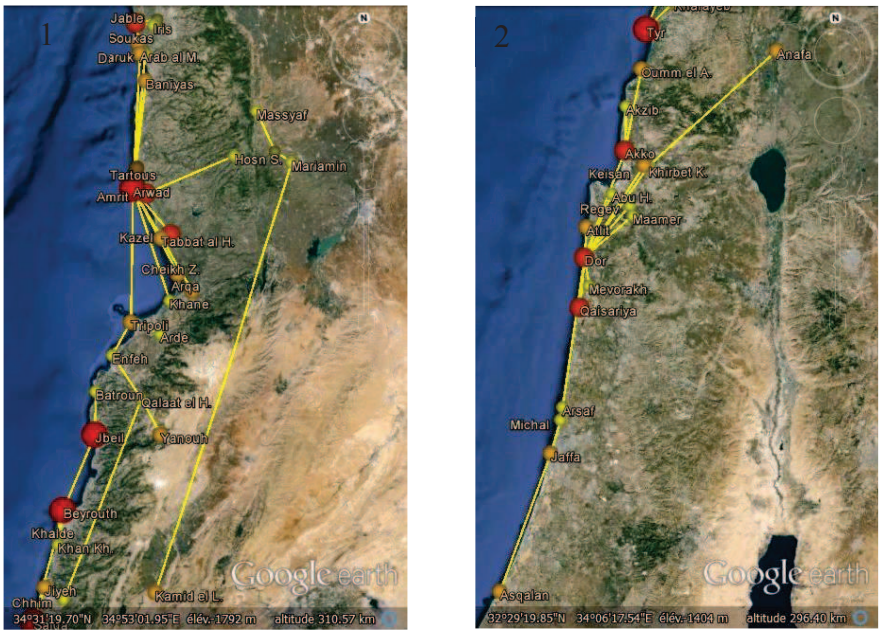

Carte 1, les réseaux d'interactions du nord de la Phénicie.
Carte 2, les réseaux d'interactions du sud de la Phénicie.

Figure 67. Les réseaux d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, à la période 3.

[50] Figure 64. Les réseaux hiérarchiques à la période 3. Carte 2.

L'introduction du niveau hiérarchique des sites sur la carte des interactions nous permet d'approfondir notre analyse des réseaux de la période 3[51]. Au centre de la zone d'étude, rien ne change à cette période par rapport aux précédentes : les réseaux ont la même configuration et les sites le même niveau hiérarchique. Il en va de même pour le réseau de l'arrière-pays, polarisé par Mariamîn/Mariammè qui présente une grande stabilité depuis la période 1.

Au nord, le réseau est très polarisé vers Arwad, sauf aux extrémités nord et sud, qui s'organisent de manière plus hiérarchisée, comme aux époques précédentes (figure 68). C'est le seul réseau, hormis celui qui se développe dans l'arrière-pays, où trois sites du plus faible niveau hiérarchique interagissent : Yanouh, Chhîm, Qal'at el Hosn. Ce sont aussi des sites de l'arrière-pays.

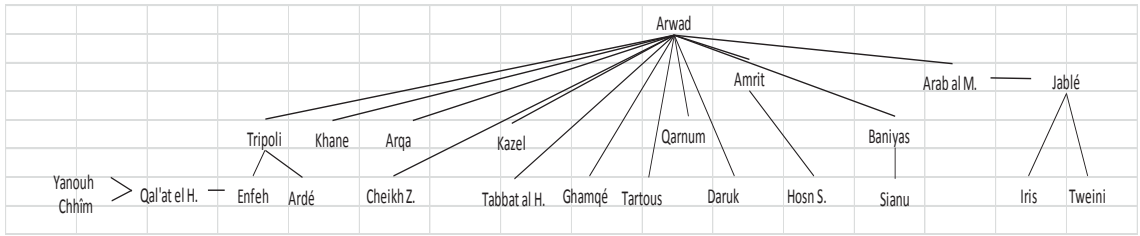

Figure 68. Structure du réseau d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, au nord de la Phénicie à la période 3.

Au sud, le réseau conserve sa très forte polarisation vers Dor (figure 69) et forme, avec les sites proches, un sous-ensemble. La place d'Akko confirme la tendance de cette cité à s'imposer en Phénicie du Sud dans les deux types de réseaux. Nous remarquons enfin, fait unique au cours des trois périodes, qu'Anafa interagit avec Khirbet Kinniyeh, pourtant de rang hiérarchique inférieur.

[51] Figure 67. Les réseaux d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, à la période 3.

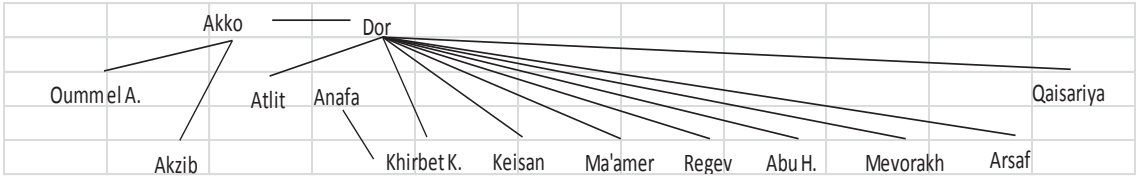

Figure 69. Structure du réseau d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, en Phénicie du sud à la période 3.

La superposition des réseaux hiérarchique et gravitaire, enfin, complète notre lecture de l'organisation territoriale des cités à la période 3[52].

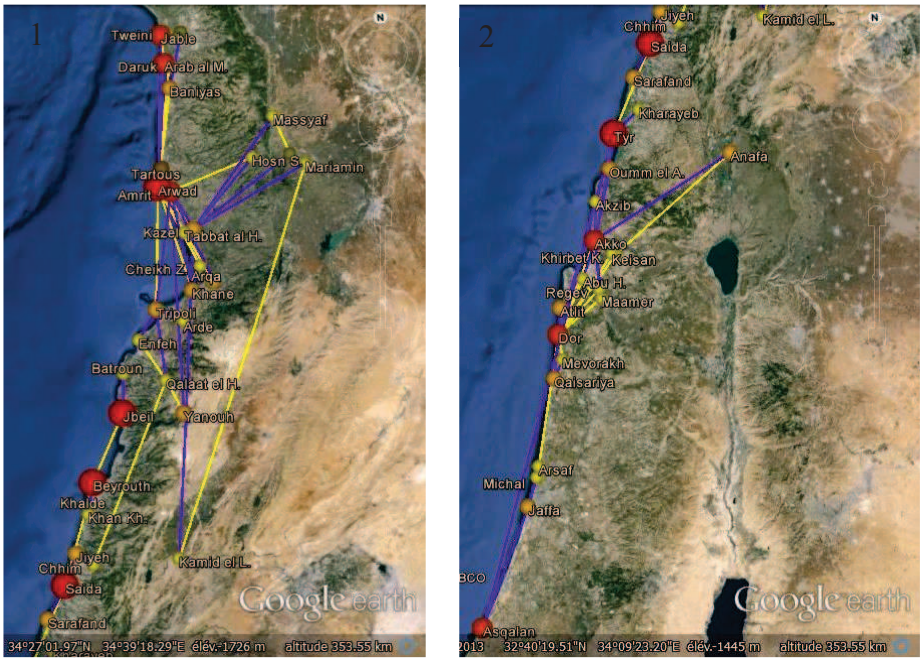

Carte 1, les réseaux au nord de la Phénicie.
Carte 2, les réseaux au sud de la Phénicie.

En bleu, le réseau hiérarchique. En jaune, le réseau des interactions.

Figure 70. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 3.

[52] Figure 70. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 3. Voir, sur le CD-Rom, la carte de comparaison des réseaux hiérarchique et d'interactions de la période 3.

Nous pouvons faire, sur cette comparaison des réseaux, les mêmes remarques que celles que nous avons formulées pour les autres périodes. Au nord[53], alors qu'Arwad reste le site au plus fort potentiel d'interaction, Amrit/Marathos affirme sa place dans le réseau hiérarchique où elle concurrence Kazel/Simyra, pôle majeur à la période précédente. Kazel/Simyra conserve tout de même son rôle de passerelle entre les réseaux et de lien majeur avec l'arrière-pays arwadien, tout comme Kamid el-Loz, plus au sud. Au nord de la zone, ce rôle est tenu, plus modestement, par Daruk et au sud de la zone par Chhîm et Sarafand/Sarepta. Au sud de la région, la zone la plus complexe est celle de Dor et Akko[54]. La première est centrale dans le réseau des interactions et la seconde dans le réseau hiérarchique. Le territoire alentours est quadrillé par les liens que les deux réseaux déploient. Tout au sud, Hirbet Asqalan/Ascalon émerge pour trouver une place importante dans les échanges comme dans la hiérarchie. L'ensemble de la Phénicie du Sud s'organise de façon indépendante de Tyr et ne s'y rattache que par les liens hiérarchiques, comme si la cité n'intervenait pas directement dans ces territoires. À la période 3, c'est sûrement le résultat de leur prise d'indépendance, même si l'on a pu noter que la situation était la même aux périodes précédentes.

Avant de tirer les conclusions de l'ensemble des réseaux que nous avons modélisés et des lectures que nous en avons faites, il nous reste à présenter une dernière hypothèse de travail : si Dor et Arwad n'étaient pas des sites aussi centraux, d'autres pôles émergeraient certainement, notamment Akko et Dor dans le sud ou Kazel/Simyra dans le nord.

2.4.- Les réseaux où le poids de Dor et Arwad a été minimisé

En regardant les réseaux aussi fortement polarisés, nous avons eu l'idée de diminuer la masse de Dor et Arwad à 50%, afin d'observer les reconfigurations des échanges. Nous espérions ainsi voir apparaître d'autres pôles. Les expériences menées précédemment nous ont fait miser sur Akko au sud, en raison de son importance hiérarchique et de son comportement dans les réseaux d'interactions, ainsi que sur Amrit/Marathos au nord, pour son importance historique et sa position centrale dans la pérée arwadienne.

[53] Figure 70. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 3. Carte 1.
[54] Figure 70. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 3. Carte 2.

Toutefois, la place stratégique prise par Kazel/Simyra dans la plupart des réseaux nous a également invitée à porter notre attention sur ce site. La diminution du poids de Dor et d'Arwad ne modifiant en rien les réseaux du centre de la zone d'étude, nous ne présentons ici que les alentours des deux cités.

À la période 1, au nord de la zone d'étude, nous voyons le réseau des interactions polarisé vers Arwad se reconstruire autour d'Amrit/Marathos. Seuls les sites du nord de la pérée arwadienne interagissent principalement avec Jablé/Gabala, sans lien avec le sud de la pérée[55].

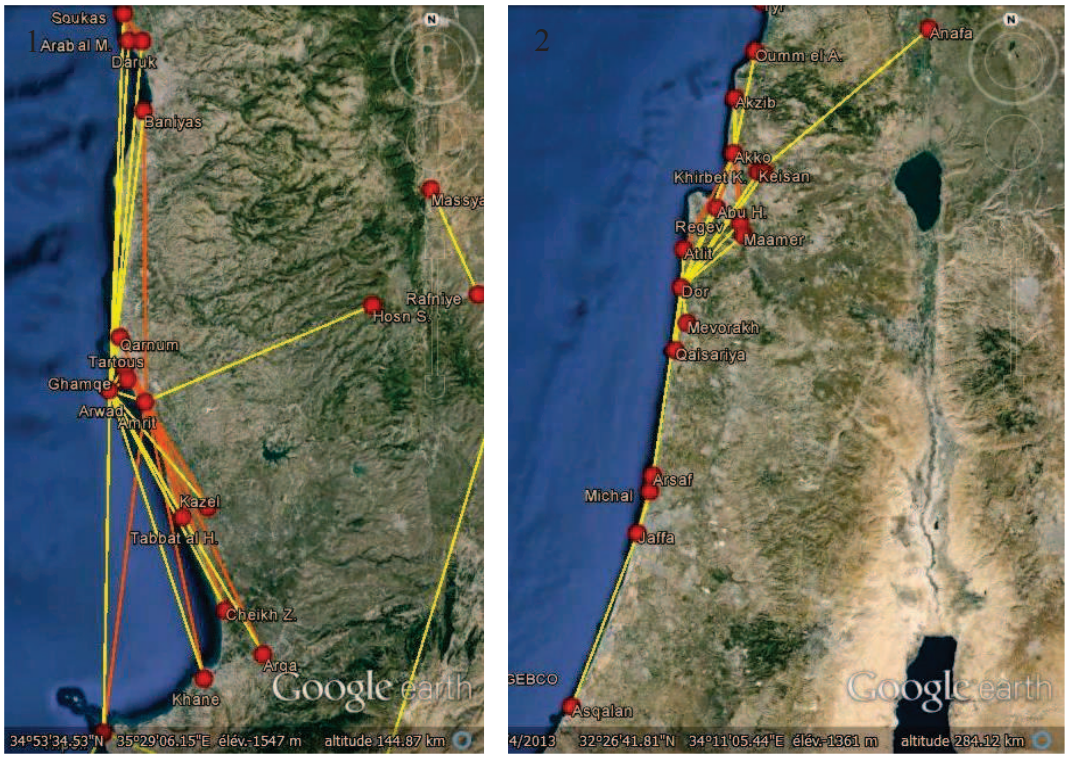

Carte 1, les interactions dans le nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions dans le sud de la Phénicie.

En jaune, les réseaux d'interactions ; en orange les réseaux d'interactions modifiés.

Figure 71. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 1.

[55] Figure 71. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 1. Carte 1.

La structure de ce nouveau réseau centré sur Amrit ressemble à la structure du réseau arwadien de la même période, très fortement polarisée, hormis dans la partie sud où Tripoli et les sites avec qui elle interagit semblent former un sous-groupe (figure 72). Le réseau est légèrement moins étendu que celui d'Arwad puisque les sites autour de Jablé/Gabala n'interagissent pas avec Amrit/Marathos.

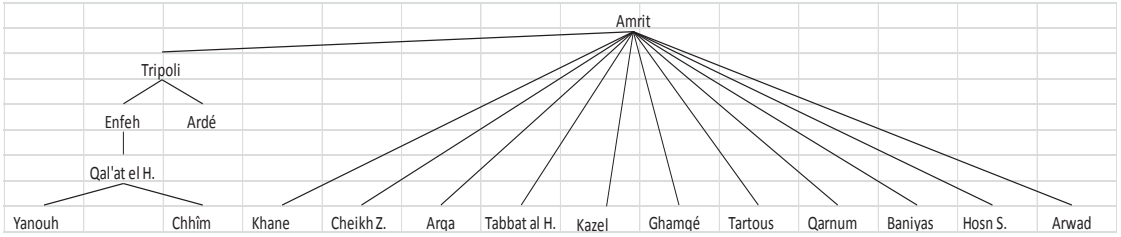

Figure 72. Structure du réseau polarisé vers Amrit à la période 1.

Au sud, la modification du poids de Dor entraîne aussi une restructuration du réseau des interactions autour d'un nouveau centre : Akko. Cette dernière ne parvient cependant pas à capter, comme Dor, les sites du sud de la région. Hirbet Asqalan/Ascalon, Jaffa et Michal forment leur propre réseau[56].

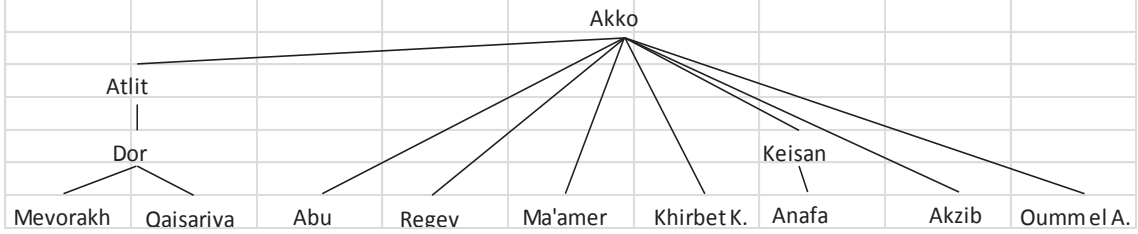

Figure 73. Structure du réseau des interactions polarisé vers Akko à la période 1.

La structure du réseau polarisé vers Akko ressemble à celle du réseau centré sur Dor. Il est fortement polarisé, hormis dans la zone d'Atlit, qui est structurée de façon plus hiérarchisée. Le réseau est moins étendu (figure 73).

[56] Figure 71. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 1. Carte 2.

À la période 2, la même expérience montre également des réseaux restructurés autour d'Amrit et d'Akko[57].

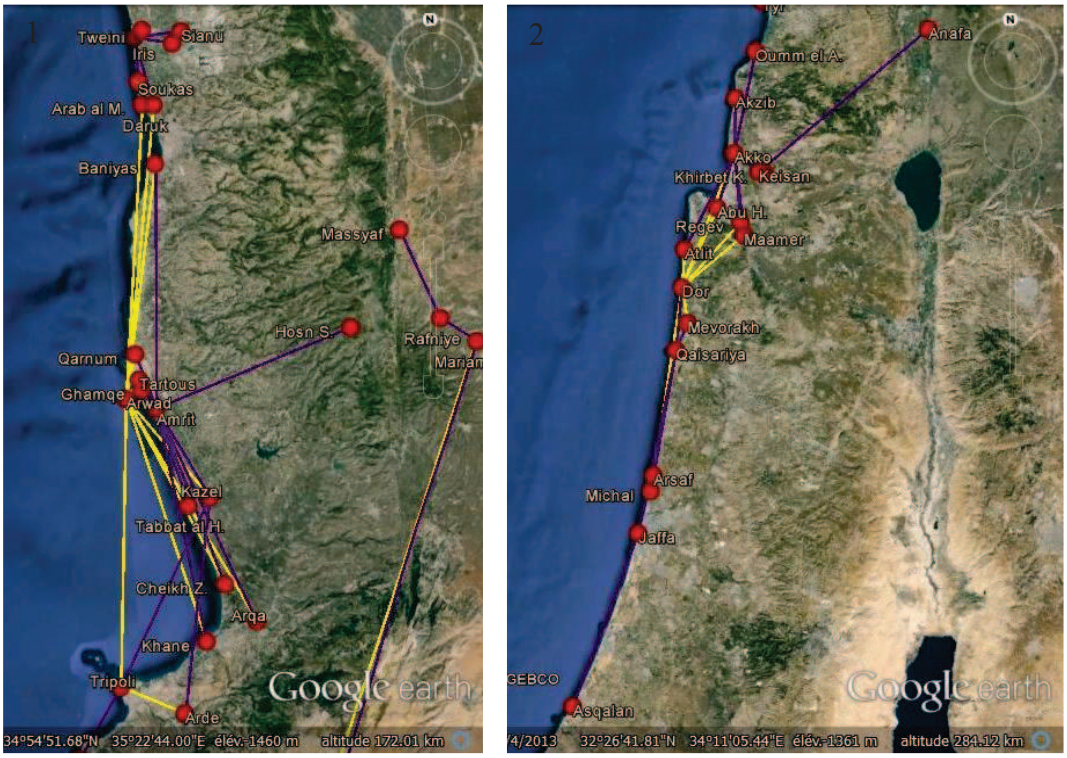

Carte 1, les interactions dans le nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions dans le sud de la Phénicie.

En jaune, les réseaux d'interactions ; en violet les réseaux d'interactions modifiés.

Figure 74. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 2.

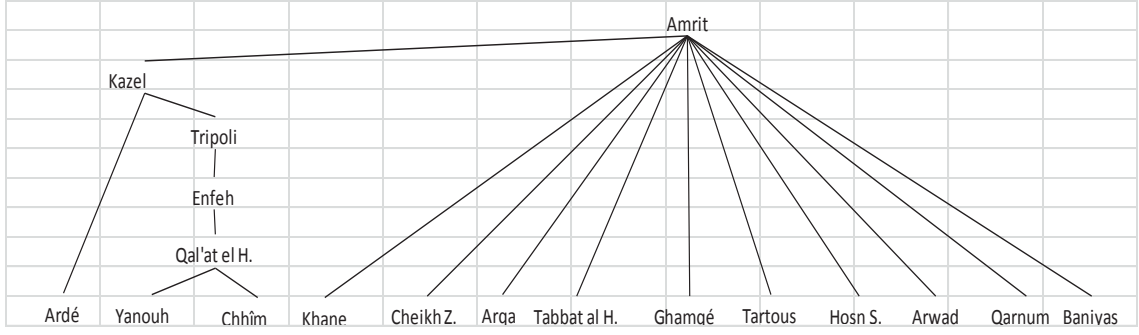

Figure 75. Structure du réseau polarisé vers Amrit à la période 2.

[57] Figure 74. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 2.

Quelques modifications sont toutefois remarquables, dont le changement de place, au nord de la zone d'étude, de Kazel/Simyra dans le réseau remanié : le site interagit désormais avec plusieurs autres sites, dont Tripoli, jouant ainsi le rôle d'un véritable relai dans les interactions au sein de la région[58].

L'observation de la structure du réseau modifié le confirme (figure 75) : Kazel occupe une place stratégique dans l'organisation des interactions, puisque l'établissement fait le lien avec toute la partie sud du réseau. Le reste du réseau est très fortement polarisé. Nous avons l'impression de deux sous-ensembles simplement réunis par une liaison Kazel/Amrit.

Dans la partie sud de la zone d'étude, le réseau modifié d'Akko est moins étendu qu'à la période précédente. Au contraire, le réseau polarisé vers Dor s'étend à la période 2[59]. C'est Qaisariya/Tour de Straton qui polarise les interactions du sud de la zone.

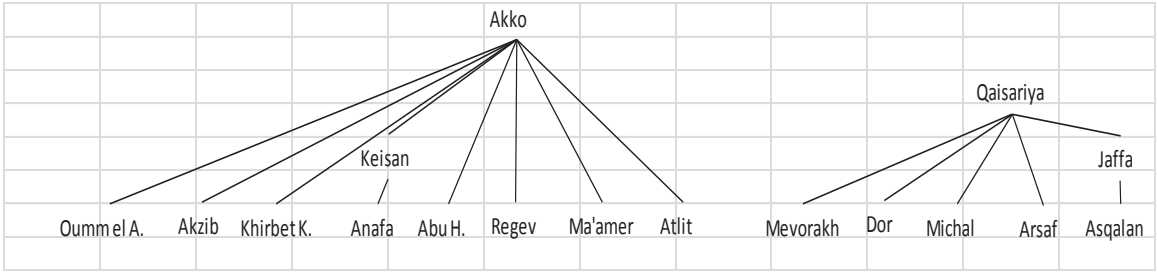

Figure 76. Structure des réseaux modifiés du sud de la Phénicie à la période 2.

Les structures des deux réseaux, autour d'Akko et de Qaisariya, sont très fortement polarisées (figure 76). Dor, qui interagissait avec plusieurs sites à la période 1 n'interagit plus ici qu'avec Qaisariya/Tour de Straton. En d'autres termes, au sein d'un réseau moins étendu qu'à la période précédente, Akko affirme sa place tandis qu'au sud un autre réseau voit le jour, centré sur Qaisariya.

[58] Figure 74. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 2. Carte 1.
[59] Figure 74. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 2. Carte 2.

Lors de la période 3, la modification des poids d'Arwad et de Dor a des effets semblables : l'émergence d'Amrit et d'Akko en tant que pôles régionaux et la confirmation de Kazel/Simyra dans son rôle d'intermédiaire dans les échanges avec la zone de Tripoli. En revanche, la réapparition de Dor parmi les sites stratégiques est inédite dans cette expérience[60].

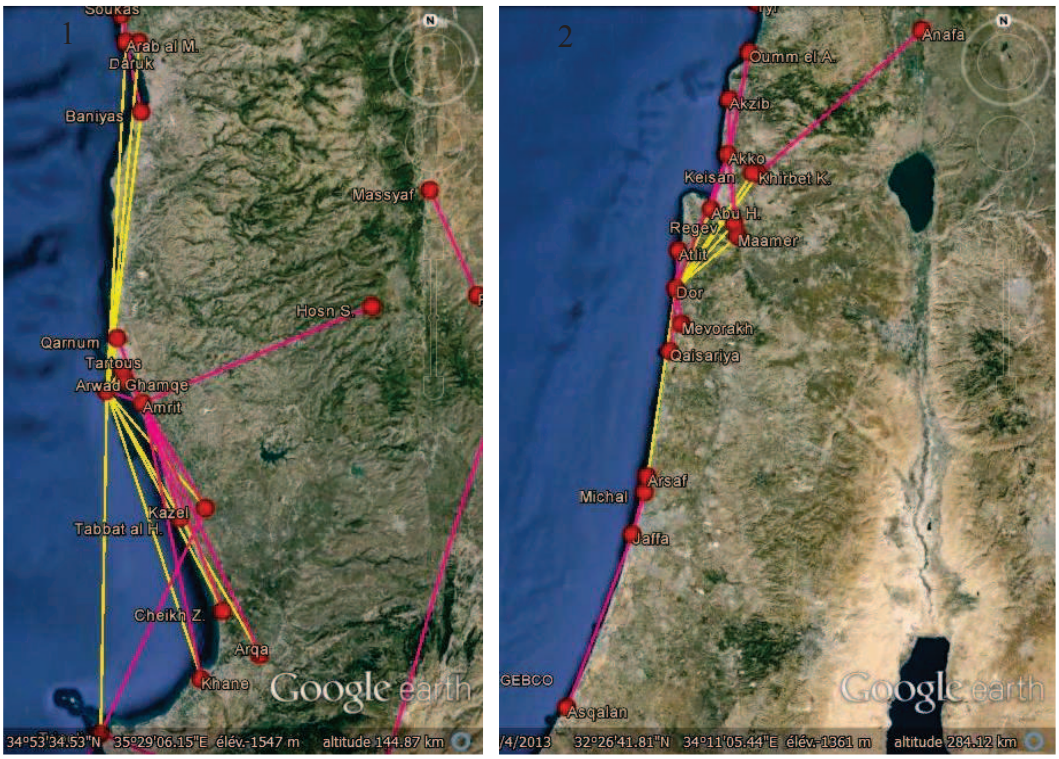

Carte 1, les interactions dans le nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions dans le sud de la Phénicie.

En jaune, les réseaux d'interactions ; en rose les réseaux d'interactions modifiés.

Figure 77. Les réseaux d'interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 3.

Au nord de la zone d'étude, nous observons les mêmes tendances du réseau modifié qu'à la période précédente, les mêmes ressemblances et différences avec le réseau initial des interactions (figure 78).

[60] Figure 77. Les réseaux d'interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 3. Carte 2.

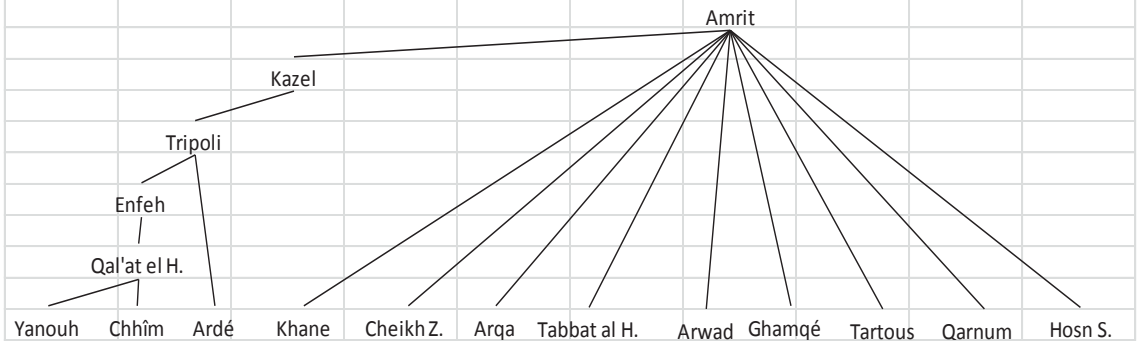

Figure 78. Structure du réseau polarisé vers Amrit à la période 3.

En revanche, au sud de la zone d'étude, les deux réseaux se sont regroupés en un seul, avec deux sites centraux : Akko et Dor (figure 79). Malgré la diminution du poids de cet établissement, il parvient à reprendre une place stratégique dans l'organisation des interactions dans le sud de la Phénicie. Les deux parties du réseau sont fortement polarisées.

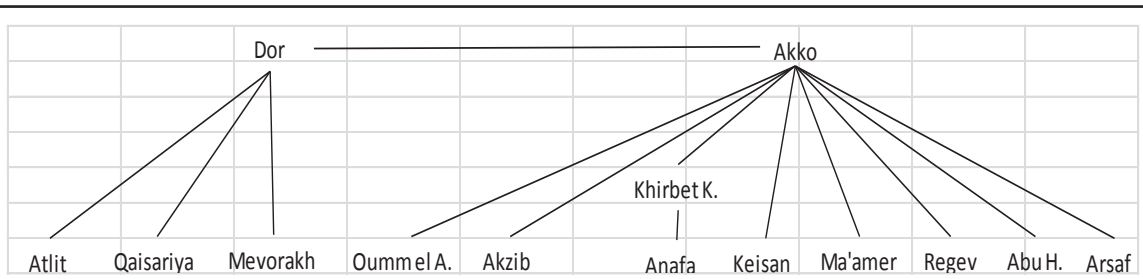

Figure 79. Structure du réseau polarisé vers Dor à la période 3.

Nous avons, après examen des réseaux de chaque période, comparé les réseaux modifiés entre eux[61]. Ils mettent tous en évidence l'émergence des pôles régionaux d'Akko et d'Amrit/Marathos. Ces sites ne parviennent toutefois pas à atteindre le potentiel d'interaction de Dor et d'Arwad, car une partie des sites, aux extrémités sud et nord de la zone d'étude, se détache des nouveaux réseaux pour s'organiser entre eux. Dor possède un potentiel d'interaction si fort que le site retrouve une place stratégique à la période 3. Au nord, en revanche, Amrit semble pouvoir se mesurer à Arwad et confirme sa place de pôle au cours des trois périodes.

[61] Figure 80. Les réseaux d'interactions avec les poids d'Arwad et de Dor modifiés aux trois périodes.

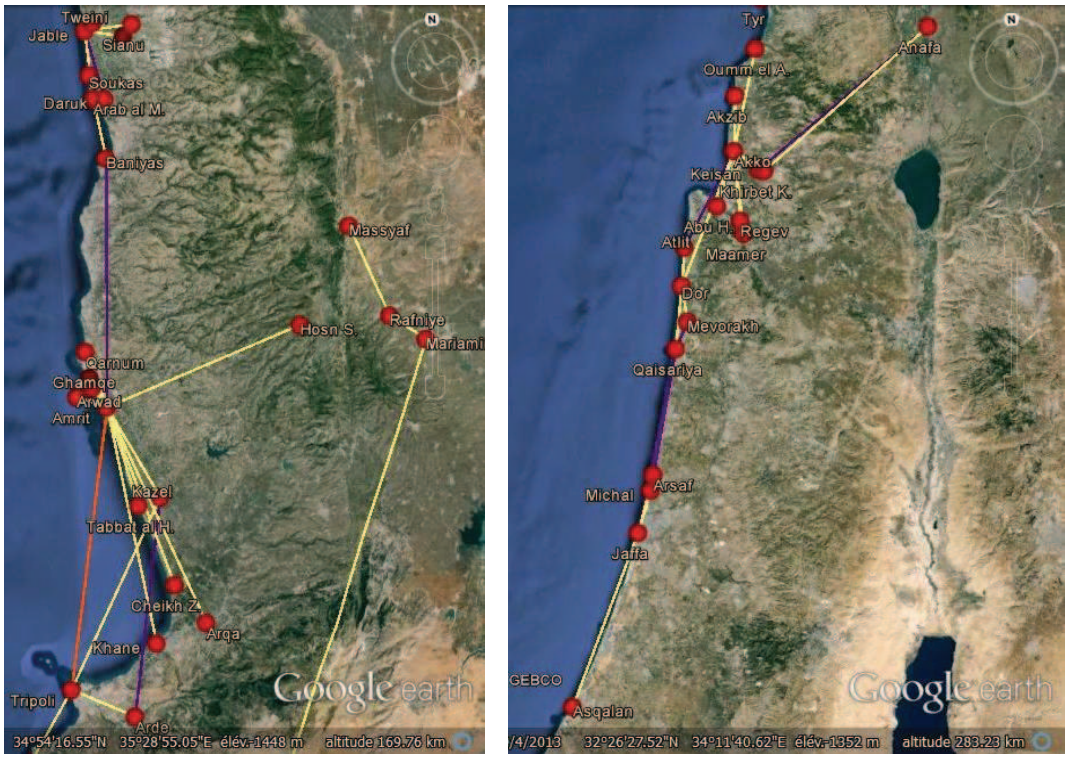

Carte 1, les interactions dans le nord de la Phénicie.
Carte 2, les interactions dans le sud de la Phénicie.

En orange la période 1 ; en violet la période 2 ; en jaune pâle la période 3.

Figure 80. Les réseaux d'interactions avec les poids d'Arwad et de Dor modifiés aux trois périodes.

Les sites que nous pressentions comme des pôles régionaux secondaires, Akko et Amrit/Marathos ont été mis en valeur dans cette expérience. En revanche, Kazel/Simyra reste subordonné à Amrit/Marathos dans chaque réseau. Nous pouvons donc supposer que ces sites ont un rôle structurant dans l'organisation spatiale de la région, peut-être plus important que les réseaux modélisés ne le laissent paraître en premier lieu.

Sans revenir sur chacun des exemples que nous avons développés jusqu'ici, nous souhaitons à présent conclure sur les informations issues de cette approche géographique du territoire phénicien, ainsi que sur les différentes hypothèses qui ont émergé dans cette partie.

3.- La comparaison des réseaux : quelques pistes de réflexion sur l'organisation de la Phénicie hellénistique

Nous avons décrit les différents réseaux de chaque période, commenté les changements locaux et repéré les continuités. Nous comparons ici les résultats afin de dégager des pistes d'interprétation des logiques spatiales phéniciennes à l'époque hellénistique.

3.1.- Analogies et dissemblances des réseaux aux trois périodes

Nous commençons par comparer les réseaux d'interactions[62]. Le premier point est la permanence de deux sites extrêmement centraux, qui ressortent avec évidence des cartes, Arwad et Dor. Les changements ne sont que d'ordre local[63].

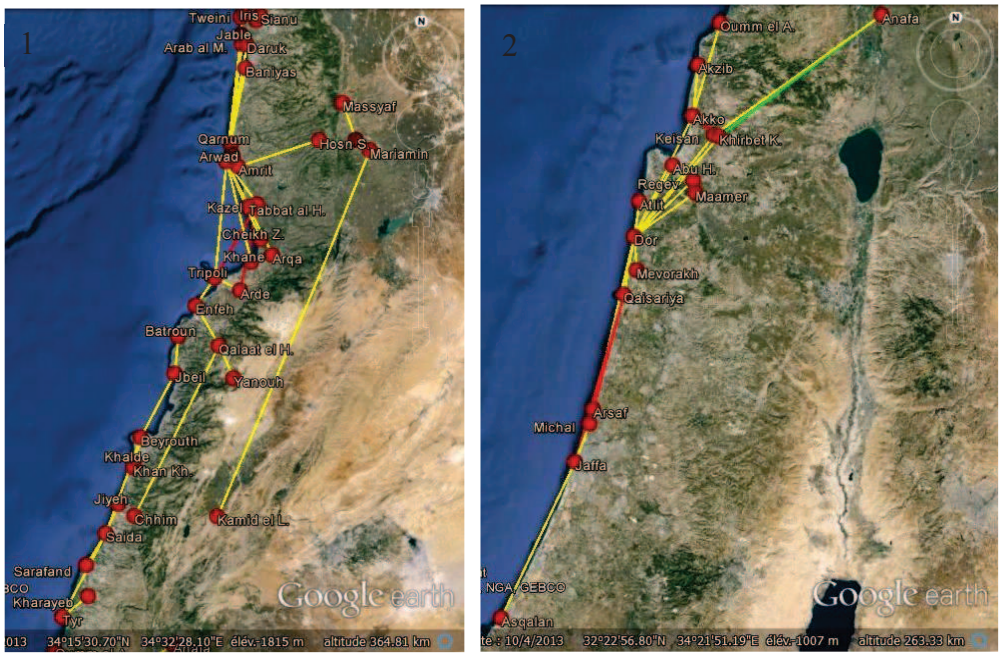

Carte 1, les réseaux du nord de la Phénicie aux trois périodes.
Carte 2, les réseaux du sud de la Phénicie au trois périodes.

En jaune la période1 ; en rouge la période 2 ; en vert la période 3.

Figure 81. Les réseaux d'interactions aux trois périodes.

[62] Figure 81. Les réseaux d'interactions aux trois périodes.
[63] Figure 81. Les réseaux d'interactions aux trois périodes. Les différences se lisent sur la carte quand une autre couleur que celle de la période 1 apparaît. Lorsqu'il n'y a que du jaune, cela signifie que les liens des périodes 2 et 3 suivent exactement le tracé de ceux de la période 1.

Le centre de la zone d'étude est d'une grande stabilité pendant toute l'époque hellénistique. Au contraire, à la période 2, c'est-à-dire au cours du II[e] siècle, le sud de la Phénicie s'organise de façon différente, ainsi que le nord. Qaisariya/Tour de Straton et Akko deviennent des pôles d'échange interagissant avec plus de sites ; il en va de même pour Kazel/Simyra au nord. Au cours de la période 3, c'est-à-dire du I[er] siècle, nous notons seulement deux changements : le rattachement d'Anafa à Khirbet Kinniyeh et non plus Keisan, dans la partie sud de la zone étudiée ; la connexion entre Arab al-Mulk/Paltos et Jablé/Gabala, le premier site étant un intermédiaire entre Arwad et le second établissement.

Nous avons également comparé l'ensemble des réseaux hiérarchiques aux trois périodes[64].

Carte 1, les réseaux du nord de la Phénicie aux trois périodes.
Carte 2, les réseaux du sud de la Phénicie au trois périodes.

En bleu la période1 ; en orange la période 2 ; en jaune pâle la période 3.

Figure 82. Les réseaux hiérarchiques aux trois périodes.

[64] Figure 82. Les réseaux hiérarchiques aux trois périodes. Voir, sur le CD-Rom, la carte de comparaison des réseaux hiérarchiques des trois périodes.

Les réseaux hiérarchiques sont les mêmes dans les grandes lignes, en termes de nombre de niveaux hiérarchiques, de sites inclus et d'étendue spatiale. Les réseaux du centre de la zone d'étude sont, une nouvelle fois, les plus stables, alors que le nord et le sud voient les réseaux fréquemment modifiés en raison des modifications des statuts hiérarchiques de quelques sites. Ces derniers, en effet, sont peu nombreux. Les sites du plus faible niveau hiérarchique y restent souvent durant toute l'époque hellénistique pour deux raisons : leur faible importance historique et, plus fréquemment, le manque d'informations disponibles. Parmi les pôles secondaires, en revanche, les changements sont nombreux : dans le sud, Qaisariya/Tour de Straton et Keisan prennent de l'importance à la période 2 seulement, tout comme Kazel/Simyra. Lors de la période 3, ces sites tendent à s'effacer pour laisser place à Amrit/Marathos et Akko qui deviennent des places stratégiques, clés de voûte de la structuration hiérarchique des territoires. Globalement, la période 2 correspond à l'émergence de sites dans l'organisation spatiale, alors que les périodes 1 et 3 se ressemblent davantage. On doit dès lors se demander si cela est simplement dû à l'état de la documentation ou à un phénomène historique.

Pour toutes les périodes, en revanche, trois zones se dessinent et perdurent, comme dans le cas des réseaux d'interactions. La première se situe au nord de notre région d'étude et est polarisée essentiellement vers Arwad. La suivante occupe la partie sud des terrains étudiés et est polarisée surtout vers Dor. La dernière, enfin, se trouve entre les deux, au centre, et comprend un réseau intermédiaire, peu hiérarchisé. Dans ces trois zones, la superposition des réseaux hiérarchiques et gravitaires produit une lecture enrichie des territoires.

3.2.- Conclusion sur les réseaux : continuités et changements en Phénicie hellénistique

De tout le traitement spatial appliqué au corpus de données se dégagent quatre phénomènes majeurs :

- l'existence de réseaux disjoints, même si nous avons constaté l'existence de passerelles plus ou moins modestes, comme Chhîm ou Kazel/Simyra ;
- la forte polarisation autour de Dor et Arwad, qui se maintiennent comme des sites centraux à chaque époque ;
- le développement de voies parallèles au littoral, organisant l'arrière-pays ;

- enfin, la forte centralisation des réseaux, qui se devine à l'absence d'intermédiaire, le plus souvent entre la cité ou le pôle régional et les sites alentours qui lui sont rattachés. C'est un signe de polarisation très forte.

Outre ces phénomènes, nous pouvons qualifier l'évolution des réseaux en termes de continuités et changements, deux tendances importantes pour saisir les dynamiques propres de l'époque hellénistique. La continuité des réseaux se lit à une échelle globale et traduit probablement la permanence des contraintes topographiques sur la structuration des territoires, indépendamment des fluctuations politiques et économiques. Les changements se produisent, quant à eux, à une échelle locale et pourraient être des indices de ces fluctuations. Ils touchent surtout le sud et le nord de la zone d'étude. Au centre, les montagnes du Mont-Liban sont une barrière naturelle abrupte qui n'annihile pas les interactions, mais qui peut les entraver. Elles se font alors au niveau du littoral, du piémont occidental et oriental ou de la ligne de crête, comme dans la liaison entre Chhîm et Yanouh. Elles utilisent également les vallées, celle de la Béqaa, mais aussi celle de l'Oronte et d'Houla (qui rejoint la vallée du Jourdain). En d'autres termes, des interactions se développent dans l'arrière-pays sans passer par le littoral, voire même en s'en éloignant beaucoup.

Le dernier point que nous souhaitions relever est la structuration des réseaux autour de pôles secondaires, relayant les interactions et les liens hiérarchiques entre les sites les plus importants et les plus petits. Akko, Jablé/Gabala et Tripoli en font partie. Ces trois exemples ont également montré, à toutes les périodes, un fonctionnement particulier, souvent plus hiérarchisé qu'ailleurs. Se pose, dans leur cas, la question de la détermination de leurs frontières. Ces sous-ensembles correspondraient-ils à des entités politiques fonctionnant de manière plus ou moins autonome ? D'autres sites ont pu avoir ce rôle de pôle secondaire, tels Soukas et Oumm el Amed, mais il faut alors se méfier du biais de la documentation. Ce biais est probablement présent dans la place accordée aux sites d'arrière-pays comme Yanouh, Anafa ou Kamid el-Loz : jamais ils ne sont reliés au littoral, jamais ils ne sont reliés aux cités auxquelles les archéologues les rattachaient. Nous nous sommes donc posé la question de savoir comment les hommes circulaient depuis ces sites jusqu'aux autres, quels itinéraires ils empruntaient et s'il existait des possibilités, depuis la côte, de rejoindre les arrière-pays en suivant d'autres directions que celles proposées par les réseaux.

4.- Au-delà des réseaux, les itinéraires et les chemins

Pour définir les itinéraires empruntés par les Phéniciens d'un établissement à un autre, nous avons calculé des chemins de coût sur ArcMap. Ces chemins sont obtenus après avoir déterminé le coût de déplacement cumulé minimum entre une source (un site) et chacun des emplacements de cellule d'un raster (figure 83). Cette base de travail permet ensuite de modéliser le chemin le plus « court » entre la source (le site choisi) et tous les autres sites[65].

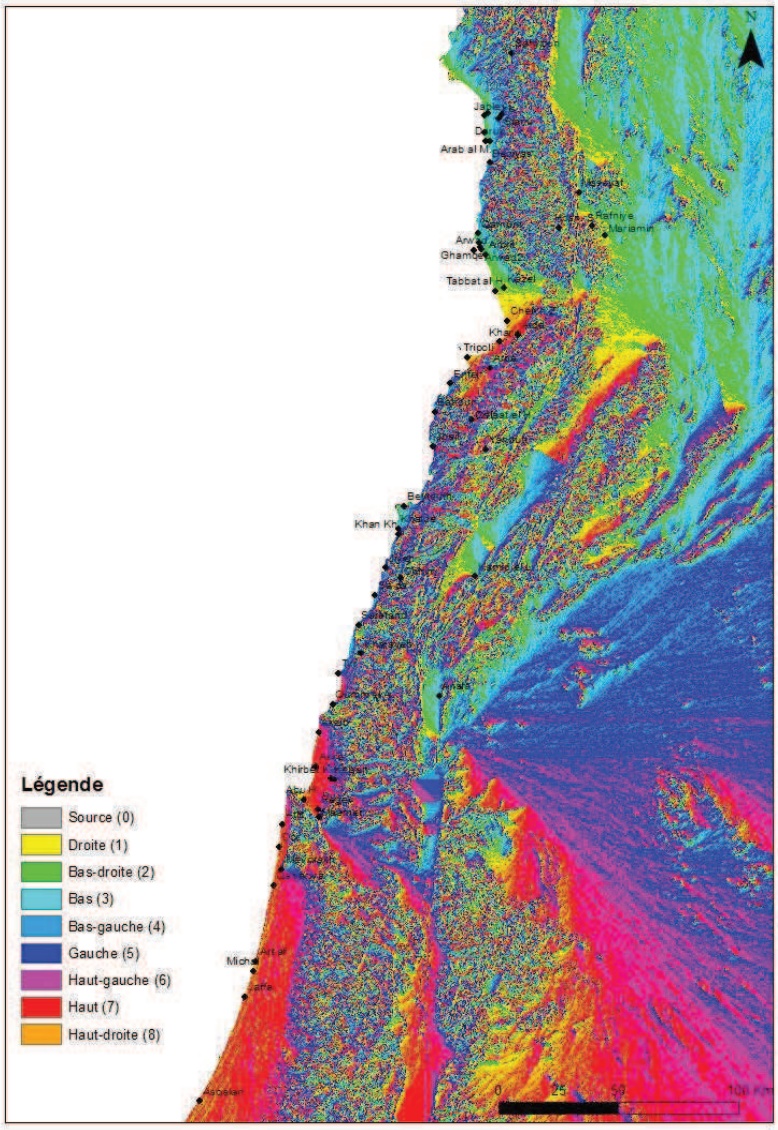

Figure 83 Représentation du coût de déplacement cumulé minimum calculé à partir de Tyr.

[65] Voir, dans les Annexes, p. 635 sqq. Voir en particulier la carte p.653, rassemblant tous les chemins de coût.

En représentant les chemins de coût, nous avons voulu, d'une part, représenter plus concrètement les routes, les voies de passage et de circulation là où les réseaux modélisés précédemment ne donnent que des directions ; d'autre part, nous avons souhaité voir si des connexions s'établissaient entre les sites du littoral et ceux des arrière-pays, en particulier ceux des monts Liban et Ansariyé, ainsi que Kamid el-Loz et Anafa. Relais commerciaux des cités comme Tyr et Sidon, pour les archéologues, ils ne pourtant sont jamais reliés à elles dans les réseaux modélisés.

Nous avons choisi de générer les chemins de coût pour trois cités, une par ensemble géographique : Arwad en Phénicie du Nord, Jbeil/Byblos en Phénicie centrale et Tyr au sud de la Phénicie. Nous avons ensuite généré les chemins de coûts pour les sites du Mont-Liban, Qal'at el Hosn et Chhîm, pour des sites du Djebel Ansariyé, Hosn Soleiman/Baetocécé et Massyaf et enfin pour Kamid el-Loz dans la Béqaa et Anafa dans la vallée d'Houla.

Les cartes obtenues sont similaires. Nous voyons, dans tous les cas, se dessiner la grande route littoral, d'Hirbet Asqalan/Ascalon à Jablé/Gabala qui est connue, à l'époque romaine sous le nom de *via maris*. Sur cette grande voie, nous trouvons les sites les plus hauts dans la hiérarchie, notamment Arwad, Jbeil/Byblos, Beyrouth, Saïda/Sidon et Tyr, ainsi que les plus dynamiques dans les interactions, comme Dor. L'étroit passage côtier, en effet, contraint hommes et marchandises à fréquenter une unique route. Les établissements y disposent en outre d'un accès à la mer, permettant à la fois de commercer avec la sphère méditerranéenne et d'accéder aux autres ports de la cité[66]. À partir de la route littorale, plusieurs chemins bifurquent en direction des arrière-pays. Ils relient, en premier lieu, les établissements sis dans les plaines littorales, à proximité de la côte, tels que Sianu, Arqa, Regev, Ma'amer, par exemple.

Les chemins rejoignent ensuite les établissements implantés sur les versants occidentaux des montagnes d'Ansariyé, du Liban et du Chouf. Ils sont accessibles grâce à des vallées, creusées par les nombreux cours d'eau des pentes occidentales de ces montagnes. Pour atteindre Hosn Soleiman, la route est celle qui passe actuellement vers Safita, avant de s'enfoncer dans les hauteurs. Pour Qal'at el Hosn, les vallées du Nahr el Jaouz et de Tannourine sont un accès facile, même si aucune route directe ne parvient ensuite au site. Plus

[66] Dans la cité de Sidon, par exemple, Jiyeh/Porphyréon et Sarafand/Sarepta disposent également d'un port.

au sud, la vallée du Nahr ed-Damour et de son affluent méridional, le Nahr al Hamman, permettent, depuis la côte, d'atteindre rapidement le cœur du Chouf et le site de Chhîm.

Enfin, quelques voies de passages, comme la Trouée de Homs, au nord, le col des Cèdres dans le Mont-Liban, le vallon du Barada, au sud de l'Anti-Liban et les plaines d'Akko et de Jezréel, au sud, permettent de gagner des agglomérations plus reculées dans les arrière-pays. Au nord de la zone d'étude, les sites de montagne comme Massyaf, Rafniyé/Raphanée et Mariamîn/Mariammè, sont accessibles en contournant les deux massifs d'Ansariyé et du Liban. Pour les atteindre, il faut emprunter une voie de passage plus méridionale que celle de Safita, qui longe le Krak des chevaliers, par la plaine d'El-Bukeia (dans la Trouée de Homs) et qui remonte ensuite par le piémont oriental du Djebel Ansariyé. La route pour Yanouh emprunte également la Trouée de Homs, mais bifurque vers le sud au niveau de la ville éponyme, pour longer le versant oriental du Liban et rejoindre le site par le col des Cèdres.

Au niveau de Homs, un troisième itinéraire part vers le sud, mais contourne l'Anti-Liban puis le massif de l'Hermon pour joindre la grande dépression de Ghor. Là, il dessert Anafa, proche de la vallée d'Houla, ainsi que les sites côtier plus au sud, en prenant la direction des plaines de Galilée, ou en longeant la vallée du Jourdain et en bifurquant à l'ouest vers la vallée du Yarkon et, plus au sud, du Sharon. Dans cette zone, l'itinéraire de l'arrière-pays et celui du littoral font la jonction vers Akko. L'itinéraire de la Béqaa rejoint Kamid el-Loz puis prend, au sud-est, le passage entre l'Anti-Liban et l'Hermon, pour rejoindre la vallée d'Houla.

L'ensemble des sites font, en conclusion, partie intégrante d'un réseau d'itinéraires fonctionnant largement avec les vallées, en particulier les grandes vallées de la Béqaa et du Ghor, ainsi que celle des fleuves d'Israël. Les grands carrefours de circulation ne correspondent à aucun des sites de notre corpus. Nous en repérons un au nord-est de Kazel, qui relie les chemins côtiers à ceux qui s'enfoncent dans les montagnes. Un autre se trouve à Homs au niveau des trois grandes routes sillonnant l'arrière-pays du nord au sud. Un autre carrefour se situe dans la plaine d'Akko, et réunit les chemins de l'intérieur et ceux qui rejoignent la côte, au nord et au sud. Un dernier se trouve dans la vallée de Jezréel. Le mode de constitution de notre corpus, qui s'en tient aux sites phéniciens, ainsi que ses lacunes expliquent cet état de fait.

Nous avons superposé l'ensemble des chemins de coût : les seules différences que nous pouvons observer se situent dans la Trouée de Homs, au nord, et du côté du Carmel, au

sud. Par conséquent, nous pouvons conclure que la modélisation des chemins de coût a permis de voir :

- une circulation active dans la plaine de Jablé, dans le Akkar, vers Tripoli et plus globalement dans la Trouée de Homs, dans les plaines d'Akko et du Sharon.
- Trois grands itinéraires orientés du nord au sud, parallèlement, avec un sur le littoral, un passant par la Béqaa et un dernier contournant l'Anti-Liban.
- Une utilisation des vallées formant un réseau cohérent et efficace de communication, sur lequel nous revenons ci-après.

La structuration de l'arrière-pays mise en évidence par le tracé des chemins nous invite à remettre en question la très forte polarisation des territoires vers le littoral. Si ce dernier a une force attractive évidente, l'arrière-pays semble également s'organiser pour bénéficier lui aussi des échanges à courte et grande distance. Le fait que les chemins de coût passent par des zones a priori non contrôlées par les cités, comme le piémont oriental de l'Anti-Liban, invite également à interroger l'articulation des réseaux phéniciens avec les réseaux régionaux.

III.- Apports et limites de la démarche de modélisation spatiale

Après avoir examiné l'ensemble des résultats obtenus à partir des procédures et des réflexions tirées des méthodes d'analyse quantitatives, nous avons souhaité dresser un bilan, scientifique et méthodologique pour déterminer les principaux apports de notre démarche, en termes d'exploitation de la documentation, de production d'hypothèses et de pertinence de l'ensemble. Nous abordons également, dans la même optique, les principales limites auxquelles nous avons été confrontée et leurs origines.

1.- La confrontation des résultats : une proposition de lecture globale de l'espace phénicien

L'ensemble des observations que nous avons pu faire débouche sur la conclusion que la structuration des arrière-pays phéniciens que nous avons entraperçue s'avère bien plus complexe que l'image des villes jetées à la mer, implantées dans un territoire étiré du nord au sud et limitées par les montagnes. Ces dernières sont une contrainte topographique permanente qui n'a pourtant pas entravé l'implication des cités dans l'organisation d'un territoire selon des logiques d'échanges et de hiérarchie.

De cette structuration ressort principalement un groupe de sites, présent dans les analyses statistiques et spatiales. Il s'agit des pôles, comme Dor et Arwad, ainsi qu'Amrit/Marathos, Akko, Kazel/Simyra, Jablé/Gabala et Tripoli. Ce groupe est particulièrement important dans les réseaux. Dans les analyses statistiques, ce sont Dor et Amrit qui se remarquent et forment un groupe à part. Ils restent proches, en particulier dans la CAH, d'autres sites comme Tripoli, Kazel/Simyra et Jablé/Gabala. Qaisariya/Tour de Straton et Jaffa intègrent également cet ensemble. Notons que ces sites ont des rôles clés temporaires, pour une période ou deux dans les réseaux. Seuls Baniyas/Balanée et Atlit, qui ont des profils typologiques semblables, ont une présence moins marquée au sein des différents réseaux. Tous ces sites forment un ensemble dont nous ne pouvons que tracer les contours, mais dont nous pressentons le rôle structurant dans l'organisation spatiale phénicienne. C'est pourquoi nous les avons qualifiés de sites majeurs, aux rôles spécifiques, aux activités diversifiées et aux infrastructures importantes et prestigieuses.

Ils s'opposent, en termes de typologie, aux sites mineurs, économiquement polyvalents et caractérisés par les biens mobiliers essentiellement. En effet, la plupart de ces sites présente des structures domestiques et/ou funéraires que nous n'avons pas prises en compte, car elles se retrouvent dans tous les établissements. Comme les habitations sont, en outre, peu décrites ou sont le lieu d'une économie mal connue, nous n'avons pas pu mener une recherche typologique sur ce type de structures. Si le groupe des sites majeurs est globalement identifiable, celui des sites dits mineurs l'est moins, car il regroupe à la fois les petits sites et les sites méconnus, peu ou pas explorés. Cela souligne une nouvelle fois la forte dépendance des résultats de notre démarche à l'état du corpus.

Continuités et changements se lisent dans toutes les analyses. La continuité apparaît à l'échelle globale : les changements ne sont jamais radicaux, notamment parce que sur cet espace polarisé vers le littoral, il existe des constantes naturelles, tels le relief, et humaines, tels la position des sites les plus importants dont l'histoire remonte au moins à l'âge du Bronze. La période 2, qui s'étend sur le II^{e} siècle, dans les réseaux comme dans l'ACP, diffère des deux autres, qui se ressemblent sur de nombreux points, sans que nous soyons parvenue à déterminer si cela provenait du corpus (une documentation plus abondante) ou de l'évolution des sites[67].

En résumé, sur un espace très étiré du nord au sud et aux fortes contraintes topographiques, les cités ont apparemment développé des réseaux d'échange et un contrôle hiérarchique du territoire. Dans ces réseaux interviennent des pôles secondaires, plus ou moins importants, qui centralisent les échanges, comme Dor ou Kazel/Simyra, ou qui servent de relai à l'autorité de la cité. Ces pôles sont parfois à la tête de sous-réseaux, semblant fonctionner de façon presque autonome, comme autour de Jablé/Gabala et de Tripoli. Ces pôles se ressemblent et doivent développer des infrastructures et des activités similaires, sans que nous puissions en dire plus. D'autres sites, plus petits, interviennent également dans l'organisation du territoire, notamment dans l'arrière-pays. Chhîm, Yanouh, Qal'at el Hosn, Anafa ou Kamid el-Loz sont autant de témoins de la présence phénicienne (ou de populations dépendant des cités phéniciennes) dans le Mont-Liban et au-delà. Ces sites, faute de données suffisantes, sont difficiles à caractériser, même s'il est certain qu'ils ont un rôle dans les échanges et qu'ils font souvent le lien entre des réseaux côtiers et des réseaux intérieurs.

[67] Voir, dans le chapitre 6, p.491.

2.- Une nouvelle mise en valeur de la documentation archéologique phénicienne

La documentation que nous avons rassemblée est à l'origine éparse, hétéroclite et lacunaire, parfois même difficile d'accès. Travailler sur ce genre de corpus est complexe, comme en témoigne le petit nombre de synthèses régionales sur la Phénicie. La méthode que nous avons présentée a le mérite d'avoir rendu possible la consultation et le croisement d'un très grand nombre de données, de manière relativement aisée. Les outils mis en œuvre, essentiellement informatiques, permettent, en outre, d'intégrer toutes sortes de modifications ou d'hypothèses de travail présentes et à venir. En ce sens, ils participent à la valorisation d'un corpus documentaire toujours croissant.

La valorisation de la documentation est un aspect majeur de notre étude. Malgré ses défauts et ses lacunes, le corpus, en effet, a été étudié à différentes échelles, celle de la Phénicie et celle des ensembles régionaux en particulier. Nous avons donc construit une vision globale et une vision de détail de la documentation. Par exemple, nous avons étudié les réseaux d'interactions dans leur globalité et, en parallèle, détecté des sous-réseaux, comme dans la zone de Tripoli, qui amènent à considérer les questions de frontières et d'autonomie/indépendance des sites ou groupes de sites impliqués dans les échanges.

À partir d'un nombre limité d'informations, nous avons pu formuler différentes hypothèses sur les logiques territoriales, à l'échelle régionale notamment. Parmi ces dernières, celles qui touchent aux arrière-pays nous intéressent tout particulièrement. Elles participent, à notre sens, aux recherches menées dans le Akkar, la Béqaa et la montagne libanaise. Les archéologues y prospectent et rassemblent la documentation archéologique micro-régionale pour reconstituer les flux et les itinéraires impliquant les sites qu'ils étudient. Des études comme la nôtre peuvent avoir une valeur prospective en participant, avec un autre point de vue, aux discussions et aux réflexions actuelles et futures. Dans le cas de Kamid el-Loz, l'équipe d'archéologues étudie la place du tell dans les circulations et les échanges dans la Béqaa méridionale[68]. Les liens que la modélisation a fait apparaître entre ce site et des sites du piémont oriental du Djebel Ansariyé, ainsi que l'absence de liens entre Kamid el-Loz et la côte peuvent être, à cet égard, deux pistes de travail supplémentaires.

[68] HEINZ *et al.* 2001 : 10-13.

Malgré une mise en valeur innovante de la documentation, notre étude n'a pu palier l'ensemble des lacunes de celle-ci et nous avons été régulièrement confrontée à des limites, voire à l'impossibilité d'avancer des interprétations ou des hypothèses.

3.- Les carences de l'approche territoriale

Si nous avons imparfaitement modélisé l'organisation spatiale en Phénicie à l'époque hellénistique, c'est que nous avons été confrontés à des limites qui ne sont pas tant dues à notre démarche méthodologique qu'à l'état du corpus pris en compte. Le recours à des outils et des hypothèses issus de travaux géographiques permet de pointer du doigt, de façon très claire, les lacunes, en particulier dans les analyses statistiques et la classification : le groupe résiduel présent sur les graphiques de projection des sites sur les axes principaux, tout comme dans les dendrogrammes, met avant tout en évidence l'état lacunaire de nos connaissances.

Le corpus se compose majoritairement, en effet, de publications anciennes relatives à des travaux archéologiques menés selon des méthodes dépassées ; d'autres résultats, issus de recherches souvent en cours, concernent de nouvelles zones d'enquête, comme la montagne libanaise, le Akkar[69] ou la vallée d'Houla. Les entreprises de réexamen de la documentation scientifique, qui permettent une harmonisation des appellations, une révision des datations et une nouvelle synthèse historique, comme ce fut le cas à Abu Hawam, sont rares[70]. Enfin, les récents événements en Syrie ont mis fin, depuis deux ans, à un certain nombre de projets. Dans ce contexte, la qualité et le niveau de précision des données sont trop hétéroclites pour porter affiner nos analyses à leur terme. Ne disposant généralement pas des étendues des surfaces fouillées, nous ne pouvons produire des études quantitatives du mobilier sans introduire un biais considérable. Par ailleurs, pour les sites dont l'étude est en cours, sans les publications définitives, nous n'avons que peu d'informations sur la nature et la quantité des artefacts retrouvés.

[69] Le Akkar a souvent été étudié, mais pour des époques antérieures à l'époque hellénistique. Avec des recherches comme celles menées par M. Al Maqdissi et M. Badawi, une nouvelle dynamique d'étude des périodes classiques s'est créée. Voir AL MAQDISSI 2005 : 151-160, AL MAQDISSI 2007 : 62-63 et BADAWI 2009.

[70] BALENSI 1985 : 65-74.

Les résultats obtenus pourront sembler modestes, mais ils montrent le potentiel de la méthodologie testée et fournissent déjà des éléments de réflexion. Tout au long des chapitres qui précèdent, nous avons formulé des hypothèses et proposé des interprétations sur les rapports entre les établissements, la régionalisation des échanges, à partir du II^{e} siècle, le basculement de l'équilibre régional au nord de la Phénicie, le changement des relations entre Tyr, Sidon et les cités du sud qui gagnent progressivement leur autonomie. Nous souhaitons à présent confronter ces lectures aux réseaux que nous avons modélisés et aux interprétations que nous en avons faites : la permanence de certaines parties du réseau, les sous-ensembles identifiés ou encore l'importance de pôles comme Dor, Akko ou Kazel trouvent-ils des échos dans le tableau historique dressé au cours des précédents chapitres ? La comparaison que nous proposons de mener entre les résultats des approches historique et géographique est destinée à relever les différences et les manques, ainsi que les éventuels points de concordance entre les deux visions de l'organisation spatiale des cités phéniciennes. Nous pourrons ainsi enrichir le travail historique mené sur la période ou nuancer le modèle, voire l'invalider.

Chapitre 6.- Les Phéniciens et leur espace : essai de synthèse sur l'organisation territoriale phénicienne à l'époque hellénistique

L'analyse des réseaux des cités phéniciennes, obtenus grâce la modélisation, a permis d'écrire le territoire de la société phénicienne. Cette étape peut servir de support pour questionner la pertinence de la représentation de l'organisation du territoire mise en place par les Phéniciens, et sur les liens entre les cités et leurs arrière-pays. Nous souhaitons, dans ce chapitre, approfondir la discussion sur les aspects spatiaux et territoriaux de la Phénicie hellénistique, en confrontant les questionnements et les hypothèses déduits de la modélisation et ceux que nous pouvons tirer d'une démarche plus classique de traitement du corpus. Plus qu'une simple comparaison, il s'agit ici d'ouvrir un dialogue entre les approches disciplinaires avec, pour objectif, une meilleure compréhension du fonctionnement d'un territoire dans ses dimensions politique, économique, religieuse et culturelle.

Au niveau de la Phénicie, les contraintes topographiques, comme la mer et les montagnes, ont attiré notre attention, non plus comme cadre du développement de réseaux, mais comme éléments participant à la structuration de la région. L'étude des grandes tendances des réseaux, faite en complément, nous a ensuite amenée à considérer les échanges de la période hellénistique sous plusieurs aspects : leur direction, les obstacles qu'ils rencontrent comme les frontières, les contrôles auxquels ils sont soumis, avec les taxes et les douanes et, enfin, leur contenu, c'est-à-dire les marchandises échangées. Territoires et échanges ne vont pas sans acteurs, qui les construisent et les administrent. Ils sont nombreux dans la région, et nous les avons regroupés par identité politique : les Phéniciens habitant les cités, les Ituréens et les Hasmonéens organisés en petits royaumes, les Grecs et les Macédoniens à la tête des royaumes hellénistiques et les Romains, dont le poids politique grandit à mesure que le pouvoir séleucide se délite. Malgré cette relative simplification, nous nous sommes efforcée, dans un dernier temps, de rendre compte de la complexité des rapports que tous ces groupes entretiennent entre eux, ainsi que de leur rôle dans le modelage des territoires des cités phéniciennes.

Pour tenter de saisir les multiples aspects de l'organisation territoriale des arrière-pays des cités, nous avons souhaité, tout au long de cette étude, travailler sur plusieurs échelles. Le dialogue entre les approches géographiques et archéologiques est en effet possible à divers niveaux scalaires : celui de la Phénicie, des ensembles régionaux, qui comprennent plusieurs

cités, et parfois de la cité. À chacun de ces niveaux, nous pouvons identifier des réseaux, des échanges, des limites. En revanche, à l'échelle locale, seule l'archéologie nous permet de ressaisir la structuration de l'espace. Beyrouth, avec les grandes fouilles des années 1990, Jablé/Gabala, avec les travaux ponctuels récents menés dans la ville, sont deux exemples trop isolés pour pouvoir appliquer une démarche géographique à ce niveau. Dans la volonté de synthèse que nous développons ici, nous n'écarterons cependant pas ce niveau de lecture du territoire.

I.- La Phénicie, la mer, la montagne et les cités

La Phénicie, la mer et la montagne sont trois éléments qui font écho, volontairement, à la notion de *paysage* phénicien que nous avons présentée au début de l'étude[1]. Après avoir traité les connaissances historiques et procédé à la modélisation de réseaux d'interaction et de hiérarchie, ils sont ici convoqués dans une autre perspective, pour montrer que la Phénicie n'est pas un espace confiné entre mer et montagne, mais qu'elle intègre ces deux forts déterminants géographiques. S'ils sont déterminants, ils ne sont pas pour autant déterministes[2]. Nous proposons donc d'analyser ces trois notions successivement en nous servant des résultats de la modélisation et du traitement typologique pour enrichir l'information historique.

1.- La Phénicie et la Méditerranée

La Méditerranée a longtemps été et est parfois encore vue comme l'espace de vie des Phéniciens[3], plus que la Phénicie qui n'avait, dans cette lecture, que le rôle d'un port de départ. Travailler sur les arrière-pays nous a permis de rendre sa dimension territoriale à la Phénicie, sans pour autant évacuer la Méditerranée du champ d'étude. Il s'agit au contraire d'un élément structurant l'espace que nous prenons en compte dans la formation et le développement des réseaux des cités. Nous nous interrogeons par conséquent sur la place et l'importance de la Méditerranée dans la construction des réseaux et la structuration du territoire des cités phéniciennes.

1.1.- La mer, élément structurant de l'espace phénicien

L'image d'une Phénicie maritime, largement développée dans les sources classiques, est confirmée et renforcée par l'archéologie. Il semble, en effet, que les chercheurs aient

[1] Voir, en introduction, le point 3. L'émergence d'un objet d'étude : du paysage phénicien au territoire des cités phéniciennes. Voir également, au Chapitre 1, les notes 236 à 238.

[2] OGGIANO 2009 : 417-418. L'auteur rappelle, à propos de la ressemblance des établissements occidentaux avec les métropoles phéniciennes, que des éléments de paysage se retrouvent dans l'ensemble des sites, mais qu'ils ne doivent pas masquer les différences réelles entre eux. Si, dans chaque situation, ces éléments (en particulier la mer et le relief) participent à la structuration de l'établissement, ils ne représentent pas, à l'échelle de la Méditerranée, la seule clé de lecture pour identifier l'ensemble des sites phéniciens.

[3] STODDART et NEIL 2010 : 293. Les auteurs parlent d'identité maritime pour les Phéniciens.

pendant longtemps suivi les conseils d'E. Renan qui engageait « d'abord à ne pas s'éloigner de la côte »[4]. Sur la cinquantaine de sites enregistrés dans notre corpus, vingt-huit sont implantés en bord de mer et douze autres en sont éloignés de moins de quinze kilomètres. Cela représente environ 75 % du corpus et probablement un véritable biais dans notre analyse du territoire. Même si cette proportion devait diminuer avec de nouvelles recherches entreprises dans l'arrière-pays, comme à Chhîm ou Yanouh[5], la Méditerranée continue d'occuper une grande place dans l'organisation spatiale de la Phénicie, en raison de son rôle de délimitation naturelle des territoires des cités, en même temps que de matrice de connectivité.

Cette notion de connectivité est issue des travaux de N. Purcell et P. Horden qui l'appliquent à la Méditerranée tout entière, génératrice de réseaux d'interactions entre tous les points de ce vaste bassin[6]. Nous nous sommes posé la question de la place des Phéniciens dans la matrice méditerranéenne : participaient-ils à la connectivité en tant que vecteurs, menant d'un point A à un point B des marchandises diverses ? Ou bien y prenaient-ils part en tant qu'habitants des bords de la Méditerranée, au même titre que les Grecs ou les Égyptiens ? La modélisation des réseaux d'interaction en Phénicie nous a orientée vers la seconde hypothèse, intégrant l'espace phénicien à celui, plus vaste, de la Méditerranée.

Les réseaux donnent, en effet, l'image d'un espace polarisé vers la mer, communiquant avec celle-ci grâce aux établissements portuaires, en particulier Dor et Arwad, au vu de l'état actuel du corpus[7]. Au sud de la zone d'étude, Dor est effectivement un des complexes portuaires les plus développés, alliant des structures maritimes pour la protection des bateaux et des ateliers, des entrepôts et un chantier naval faisant de la ville une zone active d'import-export et de fabrication de bateaux, ainsi que de marchandises destinés à prendre la mer[8]. Arwad n'a pas été fouillée, mais l'étude de son littoral a montré qu'elle offrait des conditions de mouillage exceptionnelles pour la Phénicie septentrionale, qui ont favorisé le développement d'un port important[9]. Toutefois, les recherches archéologiques ont montré que d'autres établissements se sont pourvus d'infrastructures importantes. Par

[4] RENAN 1864 : 836.
[5] GATIER et al. 2001 : 93-152 ; 2002 : 211-258, et GATIER et NORDIGUIAN 2005 (pour Yanouh). WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002 (pour Chhîm).
[6] PURCELL et HORDEN 2000 : 123-172 (un chapitre complet est dédié à l'explicitation de ce concept).
[7] Voir, au Chapitre 5, la partie II.2.4. Voir également les cartes des réseaux d'interaction aux trois périodes, sur le CD-Rom.
[8] STERN 1993 : 371-372.
[9] CARAYON 2008 : 236-237 et DUYRAT 2005 : 204 (pour la présentation d'Arwad, voir p. 189 *sqq*).

exemple, Sidon et Tyr disposent également d'un port double, bien aménagé, essentiellement repéré par des prospections aériennes[10] ; à Amrit/Marathos, des quais et des entrepôts ont été découverts lors de fouilles en 1993[11]. Bien que les réseaux soient fortement polarisés vers Dor et Arwad, c'est le littoral qui paraît servir de connexion entre les réseaux maritimes et les réseaux terrestres[12]. Le port sert ainsi d'interface active entre la Méditerranée et les arrière-pays.

1.2.- Les ports, un espace pluriel, indispensable à la vie des cités

Le port est un espace primordial de la cité, un de ses centres névralgiques qui possède de multiples fonctions : il est le cadre d'élaboration de diverses productions venues de la mer, il sert de zone d'échanges, il est un point militaire stratégique[13]. Nous avons évoqué l'espace portuaire au singulier ; pourtant les cités semblent posséder plusieurs ports construits et développés[14]. Dans son étude sur la géomorphologie des ports antiques du Liban, N. Marriner identifie quatre systèmes portuaires pour la seule cité de Tyr : le port nord artificiel, à présent enterré sous le centre de la ville actuelle ; un autre complexe portuaire au sud-est de l'île ; une série de mouillages naturels, au nord et au sud de l'île qui constituent le troisième ensemble ; enfin, un système portuaire qui s'est développé sur la façade continentale de Tyr, construit autour des sites de Tell Mashuk, Tell Chawakir et Tell Rachidiye. Pour l'auteur, les différents complexes auraient été reliés grâce à des embarcations légères. Enfin, un cordon naturel gréseux servait de brise-lame pour l'ensemble des ports[15]. Tyr n'est pas un cas particulier. Sidon possède également un port bipartite et Arwad un port double et une façade continentale.

Dans le cas d'Arwad, la modélisation des réseaux, qu'ils figurent les interactions ou les liens hiérarchiques, montrent que les ports de Qarnum/Carné, Tartous/Antarados, Ghamqé/Énhydra et Amrit/Marathos sont reliés directement et à toutes les périodes à la cité

[10] CARAYON 2008 : 276-289 avec bibliographie (pour Sidon) et 298-300 avec bibliographie (pour Tyr).
[11] AL MAQDISSI 1993, p. 448-453.
[12] N. Carayon étudie 24 ports sur les côtes phéniciennes, sans compter ceux de la Phénicie du Sud. C'est l'ensemble de ces ports qui doit fonctionner comme une interface entre la mer et les arrière-pays. Voir CARAYON 2008 : 865-866.
[13] BRIANT 1996 : 416-417 et 734 (sur les aspects stratégiques, pour la période perse), ainsi que MALAY 1983 : 349-353 (sur les aspects commerciaux, pour la période hellénistique).
[14] Les recherches de N. Carayon en témoignent. Chaque port ne correspond pas à une cité.
[15] MARRINER 2009 : 118. Voir aussi CARAYON 2008 : 243-293. Plusieurs ports phéniciens se servent de ce cordon, comme Arab al-Mulk/Paltos, Enfeh, Batroun/Botrys, Sidon et Tyr.

insulaire, dont ils ne sont distants que de trois kilomètres[16]. Cette configuration rappelle évidemment celle de Tyr. N. Marriner suggère d'ailleurs une organisation semblable entre la cité septentrionale et Tyr[17]. Cette organisation de l'espace portuaire de la cité est typique des établissements phéniciens, mais d'autres établissements maritimes, puniques et grecs, possèdent également plusieurs ports[18]. Alors que les plus grands sont les ports de commerce et les ports militaires de la cité, les plus petits servent pour la réception et la redistribution des produits, du territoire vers le cœur de la cité dans le cas des exportations et de la cité vers les arrière-pays dans le cas des marchandises importées. Nous pouvons imaginer un fonctionnement semblable pour les cités phéniciennes, soumises aux mêmes contraintes de contrôle des flux de produits au sein des limites de la cité[19].

Les ports peuvent occuper trois places dans les réseaux : celle de pôle, c'est-à-dire de centre d'activités qui polarise les réseaux (Arwad, Dor, Sidon, Tyr, Beyrouth et Jablé/Gabala), celle d'extrémité du réseau, lorsque le port n'est relié qu'à un autre établissement côtier (Atlit, Akzib, Oumm el Amed, Jiyeh/Porphyréon, Khaldé, Khan Khaldé, Batroun/Botrys, Tabbat al-Hammam, Qarnum/Carné, Tartous/Antarados, Ghamqé/Énhydra et Arab al-Mulk/Paltos) ou celle d'intermédiaire dans le réseau, connecté à la fois aux pôles et aux autres ports (Qaisariya/Tour de Straton, Abu Hawam, Akko, Byblos, Enfeh, Tripoli, Khane, Cheikh Zenad, Amrit/Marathos, Baniyas/Balanée et Soukas). En supposant que la place dans le réseau traduise le rôle du port dans le fonctionnement du littoral, nous pouvons qualifier les complexes portuaires de nœuds de communication, dans le sens où l'emploient N. Purcell et P. Horden, autrement dit de portes ouvrant sur des zones déterminées topographiquement, écologiquement, politiquement, économiquement ou culturellement[20]. Ces nœuds fonctionneraient ainsi à deux échelles : les ports principaux (Arwad, Sidon, Tyr ou Jbeil/Byblos par exemple) seraient les portes ouvrant sur la Méditerranée, tandis que les

[16] Voir, sur le CD-Rom, les cartes des interactions pour les trois périodes. Les réseaux montrent une relation forte entre tous ces ports qui pourraient, dès lors, fonctionner comme un seul complexe.
[17] CARAYON 2008 : 118.
[18] Le fait que plusieurs ports s'organisent ensemble pose la question de des types de bateaux qui les fréquentent. Les ports insulaires, comme ceux de Tyr et d'Arwad fonctionneraient-ils comme des avant-ports permettant le mouillage des bateaux à fort tirant d'eau, tandis que les autres ports accueilleraient des navires à plus petits tirants d'eau nécessitant moins d'infrastructures et de profondeur ?
[19] Nous revenons sur cette question dans la partie suivante du chapitre p. **Erreur ! Signet non défini.**. Voir BRESSON 2008 : 104. La volonté de contrôle des échanges passe par la réduction du nombre des points de contact entre la cité et l'extérieur : le port principal est l'unique zone d'échanges possible. Les autres ports servent aux trafics locaux.
[20] PURCELL et HORDEN 2000 : 393-394. Les auteurs exploitent ici un héritage de K. Polanyi, réinterprété par les archéologues, celui des « gateway settlement ».

autres ports, comme Tabbat al-Hammam, Sarafand/Sarepta ou Atlit par exemple, serviraient à médiatiser les relations entre le cœur de la cité et les arrière-pays[21].

Prenons l'exemple de Tripoli qui peut exercer ces deux fonctions ; la première est celle de nœud secondaire, aux III^e^ et II^e^ siècles, faisant l'intermédiaire entre le sud du Akkar et Arwad, à laquelle Tripoli est peut-être rattachée ; la seconde est celle de pôle, sans doute à partir de sa prise d'indépendance vers le I^er^ siècle, ouvrant un passage entre la région sous son contrôle et la Méditerranée. La position d'Enfeh, qui est un petit port relié à Tripoli, illustre également la notion de nœud de communication, dans la mesure où le port fait la jonction entre deux zones distinctes que sont les montagnes du Liban Nord et le réseau côtier[22].

La question des nœuds de communication ne concerne pas seulement les régions côtières. Tout comme N. Purcell et P. Horden mentionnaient les sites passerelles vers les Alpes ou les plateaux anatoliens[23], nous pouvons nous interroger sur le statut des établissements les plus orientaux : sont-ils également des nœuds de communication, des passerelles entre la Syrie continentale et les réseaux polarisés par le littoral ? Si nous suivons J.-P. Rey-Coquais, Mariamîn/Mariammè, Rafniyé/Raphanée, Sigôn et Massyaf formeraient une chaîne d'établissements marquant la limite orientale de la pérée arwadienne[24]. Leur position leur permet, en effet, de contrôler les itinéraires intérieurs et d'assurer le bon transit des marchandises vers les complexes portuaires de la côte. Sites du piémont oriental du Djebel Ansariyé, ils marquent également la limite entre deux environnements différents : la vallée de l'Oronte qu'ils dominent et les montagnes dont ils ouvrent le passage. En ce cas, ils marquent la limite de deux zones et peuvent aussi être qualifiés de nœuds de communication. Il est plus difficile de statuer pour Anafa et Kamid el-Loz qui se trouvent à des carrefours de grands itinéraires[25], mais sans former pour autant de passerelles entre des zones différentes.

Si nous approfondissons le concept des nœuds de réseau, nous nous apercevons qu'il concerne d'autres sites, à l'intérieur même des réseaux, comme Chhîm par exemple. Faisant la liaison entre le réseau hiérarchique de Sidon et le réseau d'interaction du Mont-Liban, cet

[21] Une telle proposition suppose un haut niveau d'organisation et de hiérarchisation des établissements du territoire. Nous voyons ci-après si les analyses des réseaux et du poids des acteurs vont en ce sens.
[22] Le rôle d'Enfeh pourrait toutefois être joué par Tripoli car la jonction des voies montagnardes et côtières se fait dans les environs de Tripoli lorsque nous modélisons les chemins.
[23] PURCELL et HORDEN 2000 : 393.
[24] REY-COQUAIS 1974 : 112.
[25] Les deux sites sont à la jonction de grandes routes nord-sud suivant l'axe de la Béqaa et de la vallée du Jourdain, d'une part, et d'itinéraires est-ouest joignant la côte à Damas et l'intérieur de la Syrie, d'autre part.

établissement est le premier carrefour de routes depuis la côte. Il marque la limite entre la zone littorale de Sidon et le Chouf libanais, entre la petite plaine de Jiyeh et les premiers contreforts du Liban[26].

La place de la Méditerranée est essentielle chez les Phéniciens, non seulement parce qu'ils sont de bons marins et des commerçants engagés dans les échanges internationaux, mais aussi parce qu'elle participe à la construction des territoires des cités. Les dimensions méditerranéenne/littorale et terrestre/proche-orientale, loin de s'exclure, se complètent par le biais des littoraux et de leurs ports actifs qui fonctionnent comme une interface mer/continent. Les Phéniciens occupent et exploitent leur territoire au sein d'un ensemble méditerranéen interactif, ce qui suppose que la connectivité ne se limite pas au domaine côtier. Tout comme les ports, certains sites de l'intérieur jouent le rôle de nœuds de communication entre la cité et ses marges orientales, mais également entre diverses zones de la cité. C'est le cas de Chhîm, qui assure la transition entre la zone littorale et la montagne, autre composante essentielle de l'organisation territoriale phénicienne.

2.- La Phénicie montagneuse

La montagne a longtemps été interprétée comme le domaine des dieux, inoccupé, ou réservé, avant l'époque romaine, à l'exploitation sylvicole[27]. Elle est également vue, dès l'Antiquité, comme un espace en marge, souvent occupée par les « brigands »[28]. Pourtant, entre les recherches archéologiques menées dans les zones de relief, dans l'arrière-pays giblite notamment[29], et les circuits mis en évidence lors de la modélisation des réseaux, la montagne semble être un lieu de circulation, et même un lieu de vie, comme l'ont d'ailleurs soutenu F. Braudel, ainsi que N. Purcell et P. Horden dans leurs études respectives du bassin méditerranéen[30].

[26] Voir, sur le CD-Rom, les cartes de comparaison des réseaux. Figure 66, Figure 78, Figure 89 (Chapitre5).
[27] SALLES 1995 : 570 et LIPIŃSKI 1992 : 258-259. Voir aussi ALIQUOT 2006 : 125.
[28] Strabon XVI, 18. Voir également RENAN 1864 : 337.
[29] MONCHAMBERT et DALIX, à paraître et GATIER et al. 2001 : 93-152 ; 2002 : 211-258, et GATIER et NORDIGUIAN 2005.
[30] BRAUDEL 1990 : 23-38 et PURCELL et HORDEN 2000 : 344.

2.1.- La montagne comme espace de circulation et d'occupation humaines

Sans nier les activités sylvicoles ni l'existence de sanctuaires fréquentés et puissants, comme Hosn Soleiman/Baetocécé, ou de sanctuaires plus petits comme Kharayeb (dans une zone de relief également), nous voyons la montagne avant tout comme un espace de vie et un espace pluriel. Les communications y sont compliquées par le relief, mais loin d'être impossibles.

La montagne a toujours été un objet géographique de choix, « une figure tutélaire, du discours géographique et cela depuis ses origines », sans doute par ses caractéristiques exceptionnelles : relief, étrangeté des formes rocheuses, dangerosité des avalanches et des volcans, etc.[31] L'implantation de hauts lieux de culte comme Baetocécé ou de sanctuaires apparemment isolés comme Kharayeb, dans des zones de reliefs, obéit peut-être à des logiques symboliques et religieuses liées à la montagne, plus proche du siège céleste des dieux[32]. Loin de vouloir nier cet aspect, nous nous appuyons sur des prospections récentes pour montrer que la montagne n'est pas qu'un cadre rituel, ni une réserve sylvicole, mais un lieu de vie, c'est-à-dire un lieu d'occupation, d'exploitation, de circulation et d'échanges. Cela a d'ailleurs été mis en évidence pour des périodes plus anciennes, notamment par J. Sapin, suite à des recherches dans le Akkar. Selon lui, le peuplement des vallées, en particulier la vallée du Nahr al-Abrash, date au moins de l'âge du Bronze et se caractérise par une colonisation agricole importante[33]. Le même constat est fait par J.-Y. Monchambert et A.-S. Dalix, ainsi que par P.-L. Gatier et son équipe : l'arrière-pays giblite compte plusieurs occupations datant de l'âge du Bronze[34]. Pour expliquer ce phénomène, rappelons que les vallées sont des axes majeurs de communication, permettant la traversée des montagnes, et disposant souvent d'un potentiel agricole grâce aux ressources en eau qui les traversent. Par ailleurs, les plaines littorales comme le Akkar, sans mise en valeur, deviennent rapidement insalubres à cause de l'eau stagnante[35].

[31] DEBARBIEUX 2001 : introduction.
[32] BRIQUEL-CHATONNET 2005 : 20-33.
[33] SAPIN 1980 : 40-53.
[34] Pour un compte rendu de la mission de Yanouh, menée par P.-L. Gatier et son équipe, voir ALIQUOT 2006 : 127. Voir également MONCHAMBERT et DALIX, à paraître. Voir enfin DE VAUMAS 1960 : 268, à partir de WEULERSSE 1940 : 317 (à propos de l'exploitation du Mont-Liban).
[35] WEULERSSE 1940 : 37. Le constat dressé par J. Weulersse est similaire à celui que propose E. Renan au cours de sa mission en Phénicie un siècle plus tôt. Aussitôt que les plaines, comme celle du Akkar, sont délaissées, elles deviennent impropres à l'installation et l'exploitation.

L'ensemble des travaux que nous venons de mentionner soulignent tous la possibilité de vivre, de communiquer et de se déplacer dans la montagne, grâce aux vallées. Nous pensons également, en regardant le tracé des réseaux d'interaction[36], aux lignes de crêtes comme axes de communication, en particulier pour des déplacements suivant un axe nord-sud[37]. Au regard de la carte des chemins de coût, nous nous apercevons que dans la majorité des cas les montagnes sont contournées[38]. Toutefois, les établissements de Qal'at el Hosn, de Chhîm, de Yanouh et les sites du Djebel Ansariyé sont accessibles respectivement depuis la côte, la Béqaa ou la Trouée de Homs. Il s'est donc développé, en Phénicie, des réseaux de passage qui lient l'ensemble de ces unités topographiques – plaine littorale, plaine intérieure, montagne – grâce à des routes empruntant les vallées, les crêtes, les cols et la faille de Yammouneh, et des sites qui en forment les mailles. Dans la mesure où nous avons, en effet, concentré notre attention sur les réseaux et la circulation, les sites de montagne ont pleinement trouvé leur place dans notre approche de l'organisation territoriale phénicienne.

2.2.- Les sites de montagne à l'époque hellénistique

Les implantations en montagne sont antérieures à l'époque hellénistique. Quand Alexandre arrive à Arwad, les sources mentionnent Mariamîn et Sigôn, probablement comme bornes du très grand territoire de la confédération arwadienne[39]. Ce sont probablement des établissements d'une certaine importance qui ont par conséquent attiré l'attention des conquérants pour leur caractère stratégique et/ou opulent, tout comme Amrit/Marathos qui est qualifiée de « grande et riche » dans les sources[40]. Parmi les établissements de montagne mentionnés, Mariamîn/Mariammè est dotée d'institutions municipales à l'époque romaine et continue à se développer ensuite[41]. Massyaf et Rafniyé/Raphanée, rattachés à la pérée grâce à leurs émissions monétaires, mais non cités par les sources, sont des établissements encore florissants à l'époque romaine[42]. Sans connaître précisément leur configuration ou leur statut,

[36] Voir, sur le CD-Rom, les cartes des réseaux d'interactions aux trois périodes. Figure 54, Figure 67 et Figure 89 (Chapitre 5).
[37] REY-COQUAIS 1987 : 194. L'auteur privilégie l'hypothèse de chemins suivant les crêtes et les flancs des contreforts pour se rendre à Hosn Soleiman/Baetocécé depuis la côte, les vallées étant souvent trop profondes et encaissées.
[38] Voir, dans les Annexes, les cartes des chemins de coût, p. 635 *sqq*.
[39] Arrien II, 13.7-8 et Quinte-Curce IV, 1.5-6.
[40] Arrien II, 13.7.
[41] REY-COQUAIS 1974 : 140.
[42] CHAPOUTIER 1954 : 172-211 (pour des hypogées d'époque impériale à Massyaf) et Étienne de Byzance, *Ethniques*, citation et traduction dans REY-COQUAIS 1974 : 37 (témoignant de l'occupation de Massyaf,

nous pouvons supposer que l'ensemble de ces agglomérations avaient une certaine envergure à l'époque hellénistique. À l'instar du littoral qui s'organise autour de pôles, la montagne présente également des sites importants. Toutefois, le seul réseau mettant en relation ces sites est très linéaire, à l'image de la partie du réseau d'interaction arwadien couvrant le Mont-Liban[43]. Dans ce cas, le manque de données sur les sites influe sans doute fortement sur notre perception de l'occupation des zones de relief.

En parallèle à ces sites importants, implantés avant l'époque hellénistique, nous avons remarqué qu'à la période ouverte par la conquête d'Alexandre s'installent de petites agglomérations en des lieux occupés jusque-là temporairement. Au III^e^ siècle, un groupe s'installe à Chhîm, dans le Chouf, autour d'un nouveau bâtiment. Le site s'étend jusqu'à devenir une petite unité de production agricole à l'époque romaine. Au II^e^ siècle, c'est à Yanouh qu'est construit un bâtiment, probablement un temple[44]. Si nous avons affaire à deux implantations montrant une dynamique de peuplement de nouvelles zones de la montagne, nous devons bien différencier les deux installations. Chhîm croît après la stabilisation de la frontière entre les royaumes lagide et séleucide en 287. L'arrêt des conflits permet peut-être de revaloriser les circuits d'échanges et favoriserait alors l'installation de petits établissements exploitant le territoire. Dans le cas de Yanouh, le sanctuaire et ses autres installations appartiennent plus probablement à un réseau de sites implantés en haute montagne et peu accessibles, liés à la présence ituréenne[45].

Les données sont maigres pour l'époque hellénistique, en particulier pour les premiers siècles. Il faudrait étudier des sites comme Qal'at el Hosn, afin de savoir s'ils suivent la même dynamique de peuplement, qu'elle soit liée à la mise en valeur du territoire ou à l'implantation ituréenne[46]. Se pose à ce propos la question de la cohabitation des Phéniciens et des Ituréens. Les deux groupes se sont organisés politiquement et sont présents aux mêmes endroits. Notre méconnaissance des frontières exactes des cités ne nous permettent pas ici d'avancer des hypothèses. Dans tous les cas, ces sites fournissent une piste de réflexion sur l'amorce d'un changement à l'époque hellénistique, qui devient encore plus clair à l'époque romaine, dans l'occupation des hauteurs de l'arrière-pays.

---

qualifiée de phénicienne). Voir, pour Raphanée, DUSSAUD 1927 : 99 et 241, ainsi que REY-COQUAIS 1974 : 73, 111 et 140.

[43] Voir, sur le CD-Rom, les cartes des réseaux d'interactions.

[44] BRIQUEL-CHATONNET 2005 : 27.

[45] ALIQUOT 2006 : 127.

[46] Qal'at el Hosn n'a pas encore été fouillé.

2.3.- Les interactions entre le littoral et la montagne

Si nous avons évoqué de petites unités à tendance autarcique, ou des réseaux ituréens, les travaux archéologiques ont montré que les sites de montagne interagissaient avec les plaines et le littoral. Des céramiques importées, comme de la céramique à vernis noir, de l'*ESA* ou des bols à reliefs, ont en effet été découvertes sur toute la côte ainsi qu'à Yanouh, à Chhîm et à Qal'at el Hosn[47]. Qu'il s'agisse d'importations par les établissements, ou d'achats ponctuels faits par les habitants des sites, cela implique un échange entre les sites qui disposent de ce type de mobilier. Nous pouvons tout à fait imaginer le développement de réseaux secondaires qui, dérivés des axes principaux, comme ceux qui passent par Kamid el-Loz dans la Béqaa, desservent des sites moins accessibles. Pour Yanouh, la vallée d'Adonis représente un bon moyen de déplacement. Nous avons également mentionné, outre les vallées, les lignes de crêtes. Elles doivent être particulièrement efficaces pour lier les sites ituréens peu accessibles par ailleurs, que nous évoquions ci-dessus. La présence de céramique fine doit donc contribuer à nuancer l'impression de repli de la montagne, devenue le repère des brigands ituréens[48].

Malgré l'attestation matérielle de liens entre la partie littorale des cités et les montagnes, nous manquons de données sur les itinéraires empruntés. Les réseaux, en effet, ne montrent que des interactions linéaires, prenant la direction d'un axe nord-sud parallèle à la côte[49]. Le seul point de contact est le port d'Enfeh, dont nous avons déjà souligné la situation d'intermédiaire, de site-passerelle entre les réseaux montagnard et côtier. Les cartes des chemins ne nous apportent que de maigres informations supplémentaires[50] : les montagnes sont contournées. Les sites de montagne ne communiquent pas entre eux : ils sont accessibles par les ramifications de grandes routes longeant le littoral ou se développant dans les vallées et les plaines intérieures. Les établissements du Djebel Ansariyé communiquent entre eux et avec la vallée de la Béqaa. Le grand axe que dessine cette vallée, ainsi que la position de ces établissements qui contrôlent des itinéraires commerciaux pourraient former des circuits de distribution de productions régionales, comme les *ESA*[51]. En revanche, ils doivent être reliés à

[47] Nous ignorons si tel est le cas des autres sites de montagne, car ils n'ont pas été fouillés.
[48] ALIQUOT 2006 : 127.
[49] Voir, sur le CD-Rom, les cartes des réseaux d'interactions. Figure 54, Figure 67 et Figure 79 (Chapitre 5).
[50] Voir, dans les Annexes, les cartes des chemins de coût, p.653.
[51] SARTRE 2001 : 224-226. Tous les ateliers n'ont pas été certifiés avec précision. La fabrication au Proche-Orient reste tout de même assurée. Sur les identifications de lieux de production, voir ELAIGNE 2007 : 107-142 (à partir des céramiques fines de Beyrouth).

la côte pour recevoir d'autres productions, comme le vin rhodien, consommé notamment à Kamid el-Loz[52].

La montagne, bien qu'elle soit une unité géographique particulière, avec ses reliefs et ses difficultés de circulation, est intégrée au territoire des cités et à leurs réseaux d'interaction. Des établissements de taille et de statut différents se développent et prospèrent dans des zones qui semblent pourtant peu accessibles. Un tel phénomène s'explique certes par la présence ituréenne qui se développe à l'est du Liban, mais également par une implication indispensable des cités favorisant les implantations comme à Chhîm.

3.- Des cités tournées vers leur arrière-pays

L'image des cités « qui se jettent à la mer »[53] a été précédemment nuancée, grâce à la mise en évidence de dynamiques spatiales de l'arrière-pays. Les cités ne sont pas pour autant entièrement tournées vers leur territoire. Nous supposons ici qu'elles organisent leurs réseaux maritimes et terrestres, probablement comme un tout, afin d'assurer la maîtrise des ressources et de leur économie au sein d'un espace limité et modelé par les invariants que représentent les éléments environnementaux (mer et montagne) et par les dynamiques historiques, de la période achéménide en particulier. Nous faisons par conséquent l'hypothèse que les cités phéniciennes, à l'époque hellénistique, développent des stratégies de maîtrise d'un territoire traditionnel grâce à la confirmation des anciennes frontières par le pouvoir central gréco-macédonien, dans un contexte géopolitique instable.

3.1.- Le rapport des cités à leur territoire

La confrontation des approches géographique et historique donne des résultats différents sur le thème de l'implication des cités dans l'organisation de leur territoire. D'après les réseaux modélisés, cette implication est ambiguë : Arwad et Tyr, pour lesquelles nous avons le plus de données, polarisent fortement les réseaux, respectivement des échanges et des liens hiérarchiques[54]. Au nord de la zone d'étude, les réseaux sont également fortement centralisés vers les pôles et peu hiérarchisés[55]. Cet état de fait traduit le rayonnement des cités

[52] KULEMANN OSSEN, LEICHT et HEINZ 2007-08 : 168-181.
[53] HERM 1996 : 77.
[54] Voir, sur le CD-Rom, les cartes de comparaison des réseaux. Figure 66, Figure 78 et Figure 89 (Chapitre 5).
[55] Figure 57, Figure 68 et Figure 80 (Chapitre 5).

sur leur arrière-pays et pourrait se lire comme une faible implication des cités, utilisant leur territoire comme un hinterland *stricto sensu*, une zone d'approvisionnement pour la vie et le commerce de la cité. Qui plus est, la lecture des trois réseaux d'interaction modélisés donne l'impression que certaines zones se structurent seules, en marge des grands réseaux de Dor et Arwad : une au sud de l'aire étudiée s'organise autour de Jaffa ou Hirbet Asqalan/Ascalon, une au nord se structure autour de Jablé/Gabala et, à l'arrière des monts Liban et Ansariyé un réseau s'est développé reliant les établissements de Massyaf à Kamid el-Loz. Malgré notre analyse précédente, les montagnes ressemblent alors à des barrières infranchissables[56].

La carte des chemins de coûts montre également les montagnes comme de grands vides et les cités reliées simplement entre elles grâce à la route qui longe le tracé de la côte. Si l'approche géographique met en valeur les données et leur donne du sens, elle met également en lumière les lacunes documentaires. Ces dernières sont responsables, au moins en partie, des vides dans les réseaux. L'image qui découle de ce type d'approche est, par conséquent, peu semblable à celle que nous pouvons tirer d'une approche historique et archéologique.

Nous donnons ici des exemples sur les trois cités que nous avons présentées précédemment, Arwad, Sidon et Tyr. La première est très impliquée dans la vie de la pérée, puisqu'elle est à la tête de la confédération des cités qui y ont implantées. Elle impose son ère de datation (l'ère arwadienne débutant en 259), elle fournit les types de frappe et les modèles de marquage des types monétaires ; enfin, à partir du II^{e} siècle, elle intervient pour renforcer son emprise sur le continent[57]. Les établissements les plus orientaux seraient ses fondations, destinées à matérialiser ses frontières[58]. Sa volonté de contrôle grandit encore au I^{er} siècle : le sanctuaire d'Hosn Soleiman/Baetocécé est probablement intégré à la pérée[59].

À Sidon, à la période achéménide, le découpage du territoire en districts, ainsi que la construction de sanctuaires dédiés aux divinités dynastiques, ainsi que la politique de grands travaux, menées dans des lieux péri-urbains montrent clairement la volonté de contrôle des rois sidoniens. Les rois sidoniens semblent par conséquent soucieux d'affirmer leur autorité

[56] Figure 54, Figure 67 et Figure 79 (Chapitre 5).
[57] DUYRAT 2002 : 22-46 (pour le catalogue), 48-51 (pour l'étude des marquages) et 52-53 (pour l'étude des modules). Voir aussi Diodore XXXIII, 5.1-2 et 4-6 ainsi que DUYRAT 2005 : 254-255 (sur l'intervention d'Arwad dans la pérée, et la prise d'Amrit/Marathos et probablement Kazel/Simyra).
[58] REY-COQUAIS 1974 : 109-115, ainsi que DUYRAT 2005 : 195.Voir aussi SARTRE 2001 :450. L'auteur, s'appuyant sur les lignes 32 à 39 de l'inscription *IGLS* VII, 4028, est du même avis.
[59] DUYRAT 2002 : 58, s'appuyant sur RIGSBY 1996 : 506.

sur l'ensemble du territoire qu'ils administrent[60]. Nous ignorons cependant si l'attention portée par les rois à leur territoire est la même à l'époque hellénistique. De plus, la crise de la monarchie se solde par un changement de mode de gouvernance, à Sidon comme dans les autres cités, sans que nous en saisissions les possibles conséquences sur la structuration des arrière-pays. Sont-ce les mêmes districts qui perdurent ? Le passage à des institutions civiques modifie-t-il le statut des terres ? La modélisation des réseaux, qui s'appuie sur un corpus régional particulièrement maigre, ne peut répondre à ces interrogations, car elle ne met en lumière aucune mutation.

Dans le cas de Tyr, les sceaux à dîme retrouvés dans plusieurs sites de la région ont révélé une administration fiscale s'appuyant sur des centres secondaires qui forment sans doute une grille administrative appliquée à tout le territoire. Les fouilles archéologiques menées à Oumm el Amed ont également mis en lumière la force des liens entre la métropole et un de ses établissements : les monnaies retrouvées sont presque exclusivement tyrienne, alors que l'établissement est implanté sur une voie de passage fréquentée ; les représentations iconographiques trouvent leur inspirations dans des œuvres tyriennes ; une partie du mobilier provient probablement de Tyr ; enfin, des liens d'ordre religieux existent certainement[61]. Comme ses voisines, la cité de Tyr regarde donc à la fois vers la mer, d'où elle tire des ressources économiques primaires et commerciales, et à l'intérieur de ses frontières, dans un territoire qui représente plus qu'un entrepôt ou qu'une zone d'approvisionnement : une véritable partie de la cité.

Malgré un engagement certain des cités dans l'organisation de leur territoire – que les réseaux ne peuvent retranscrire pleinement faute de données suffisantes – des sous-ensembles se forment au sein de leurs réseaux, en particulier dans les marges des territoires qu'on leur suppose. La plupart de ces sous-ensembles deviennent des cités à part entière au cours ou à la fin de la période hellénistique. Akko, sous l'autorité tyrienne, jouxte la frontière sud de cette dernière et devient autonome peut-être dès le III^{e} siècle. Au nord, Tripoli et les établissements environnants (Enfeh, Ardé et Qal'at el-Hosn) s'organisent de façon plus hiérarchisée que le reste du réseau, fortement polarisé vers Arwad. Akko, Tripoli, ou même Jablé/Gabala, autonome après le passage de Pompée au milieu du I^{er} siècle, semblent rechercher le contrôle

[60] OGGIANO et XELLA 2009 : 78.
[61] DUNAND et DURU 1962 : 233. Les auteurs interprètent le site comme un centre religieux dépendant de Tyr. Sur les liens entre Melqart, dieu de Tyr et Milkashtart, vénéré à Oumm el Amed, voir LIPIŃSKI 1995 : 273-274. Voir enfin p. 489.

de petites unités cohérentes de territoire, exploitables, intégrées au réseau phénicien des voies de communication. L'existence de telles unités pose la question des frontières : comment les cités, qui semblent veiller à la cohésion de leur arrière-pays laissent ces établissements émerger et prendre leur autonomie politique ? La même question se pose lorsque Sidon perd Jaffa et Dor. Elles étaient distantes de la métropole, mais le don de ces cités semblait revêtir une grande importance pour les Sidoniens, puisqu'il est célébré par Eshmunazor dans une inscription officielle. Plus qu'un simple rapport hiérarchique, ces cités n'entretiendraient-elles pas une sorte de partenariat plus global, comprenant des volets politique, économique et social, dont seul le premier serait rompu à la période hellénistique, mais pas du point de vue des échanges économiques et culturels ?

Nous avons souligné, dès l'introduction, la difficulté qu'il y a à travailler sur les frontières dans la région phénicienne ; aussi n'irons-nous pas plus avant dans la discussion, sous peine de multiplier les questionnements sans réponse. La matérialisation des frontières et leur respect, ainsi que l'engagement des cités dans l'administration de leur territoire impliquent toutefois un autre point essentiel, la maîtrise de l'arrière-pays, non plus d'un point de vue politique ou administratif, mais économique. Comment les cités parviennent-elles à contrôler le territoire et en particulier ses ressources ?

3.2.- La maîtrise des ressources

Le contrôle du territoire passe par celui de ses ressources. Les cités phéniciennes disposent de nombreuses ressources : productions agricoles, sylvicoles, mais aussi de produits artisanaux spécialisés destinés majoritairement à l'exportation[62]. Parler d'un contrôle des ressources par la cité revient à imaginer que celle-ci régule les flux des diverses marchandises dans ses frontières, les imports et les exports afin de faire vivre sa population et d'échanger avec d'autres des produits nécessaires ou de confort dont elle ne dispose pas. La question de la maîtrise des ressources en pose une autre, fondamentale, sur l'espace vivrier des cités. D'après les connaissances actuelles, il semblerait que ce dernier se compose d'une collection de *microecologies*[63], concept que nous pourrions rattacher à celui de terroir[64], reliées entre

[62] ELAYI 1990 : 31-40 (pour l'agriculture et la sylviculture). Voir FONTAN et LE MEAUX 2007 : 312-397 (pour l'artisanat et la diffusion des productions en Méditerranée).

[63] PURCELL et HORDEN 2000 : 51 *sqq*. Le terme de *microecologie* est le titre d'une partie de l'ouvrage *The Corrupting Sea*. Les auteurs l'emploient pour caractériser la diversité des terroirs et des paysages méditerranéens et pensent que c'est le mode d'interaction de ces micro-ensembles qui devrait retenir

elles par le principe des interactions. Ce concept a l'avantage d'être souple, dans les types de *microecologies* comme dans les modalités d'interaction observées[65].

Cette organisation, typiquement méditerranéenne, est une réponse à la nécessité de survie de la cité et aux risques de mauvaises récoltes. Ce type de fonctionnement a été mis en évidence dans la Béqaa par N. Purcell et P. Horden[66]. La Béqaa compte un nombre incroyable de terroirs et de paysages (les *microecologies*), ou terroirs, et de niches écologiques reliées entre elles, qui interagissent. Malgré cela, la Béqaa ne fonctionne pas comme un territoire politique, à l'exception de la période des principautés ituréennes (I^er^ siècle av. J.-C.). L'organisation des cités phéniciennes, qui intègrent d'ailleurs la Béqaa dans leur territoire[67], se rapprocherait davantage de celle d'Érétrie, mise en lumière par S. Fachard[68] : en plus d'une cohérence économique grâce à un riche réseau d'interrelations locales, la cité érétrienne est une entité politique bien déterminée. C'est la superposition du politique et du fonctionnement en microrégions (et en *microecologies*) connectées qui nous fait dire que les cités phéniciennes contrôlent leurs ressources : cela induirait, en effet, l'administration des circuits internes et des modes de distribution et de répartition des ressources.

Pour illustrer le fonctionnement que nous venons de détailler, nous pouvons citer l'exemple du bois, et notamment du bois de cèdre. Cette ressource est une spécialité des cités phéniciennes et un produit convoité par les potentats étrangers successifs, assyrien, babylonien, perse et gréco-macédonien[69]. Bien que sous les Perses et sous les rois séleucides le bois fasse partie des contributions obligatoires, les cités semblent toutefois garder la maîtrise de leurs forêts, réparties sur le versant occidental du Mont-Liban (pour les cèdres) et

---

l'attention des historiens, car ils sont, à leur sens, plus riches d'enseignements qu'une classification des lieux selon des typologies modernes (ville, village, campagne, urbain etc.).

[64] Définition dans BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 482. Le terroir, au sens strict, est un lieu défini par des qualités physiques particulières : pente, exposition, nature du sol. Au sens large, le terroir signifie la campagne en général, quoique renvoyant à tel canton en particulier et même à un certain confinement.

[65] Il permet également de ne pas céder à la vision de productions antiques immuables, produites de la même manière pendant des siècles. Cette image fait oublier que si les arrière-pays sont des univers tendanciellement stables, ils connaissent une multitude d'évolutions à petite échelle. Voir BRESSON 2000 : 295.

[66] PURCELL et HORDEN 2000 : 53-58.

[67] C'est le cas à l'époque romaine. Nous supposons que les cités s'étendent jusqu'à la Béqaa à l'époque hellénistique, sauf au I^er^ siècle, lorsque les Ituréens se la sont appropriée.

[68] FACHARD 2012 : 122-123.

[69] BRIANT 1996 : 733-734 (pour la fourniture du bois aux Achéménides), SARTRE 2001 : 94 (sur la question du tribut prélevé par Alexandre) et CAPDETREY 2007 : 139-142. Les Séleucides paraissent garder le contrôle direct de certaines ressources comme le bois ; il est possible que le domaine royal près d'Arwad ait servi cet objectif.

sur l'Anti-Liban (pour les peupliers)[70]. Dans l'arrière-pays giblite, les archéologues ont retrouvé, dans des vallées du Liban, plusieurs installations servant à l'abattage et l'exploitation du bois[71]. Ils ont fait l'hypothèse d'un transport des troncs par voie fluviale jusqu'au port de Byblos : une fois abattue, l'arbre ne fait que suivre le cours d'eau jusqu'à son embouchure. De là, le bois est utilisé sur place[72], notamment pour la construction de navires, ou exporté par la mer[73]. Cet exemple permet de reconstituer une chaîne d'exploitation et de transport d'une des ressources des cités phéniciennes. La mise en œuvre de cette chaîne nécessite d'importants moyens, ainsi que des infrastructures. En outre, les demandes de bois, pour les chantiers navals ou l'exportation, semblent adressées à la cité, plutôt qu'à des entrepreneurs particuliers. Nous supposons que c'est donc cette dernière qui administre les forêts du Liban et la livraison des produits en bois.

Outre le bois, la question de la maîtrise des ressources par les cités phéniciennes se pose dans le cas des zones de production artisanale, dites « zones industrielles »[74] retrouvées à Dor, à Sarafand-Sarepta, Jiyeh/Porphyréon et Amrit/Marathos. Ces zones sont liées à des productions à grande échelle, spécialisées, réalisées uniquement dans des pôles urbains et destinées sans doute en grande partie à l'exportation. La pourpre, l'orfèvrerie et l'huile d'olive en sont des exemples[75]. D'autres espaces de production ont également été identifiés, dans de petits sites de l'arrière-pays, côtier ou non. Ils fournissent des productions spécialisées, essentiellement de l'huile et des produits tirés de l'élevage, d'après nos exemples. La quantité des productions paraît dépasser les besoins des sites producteurs. Elles sont donc destinées, au moins en partie, à être échangées hors du site[76]. Enfin, la maison s'avère être une zone de

[70] Pour les époques antérieures, des chercheurs évoquent même une sylviculture, mise en place grâce à une expérience pragmatique de leurs domaines sylvicoles par les Phéniciens. Voir DALIX et CHAAYA 2007 : 60-61.

[71] MONCHAMBERT et DALIX, à paraître. Voir également DALIX et CHAAYA 2007 : 234-257. Pour les époques antérieures, voir *ANET*[3] : 25-29. Le récit du voyage d'Ounamon raconte le trajet d'un membre du clergé de Thèbes chargé d'aller chercher du bois à Byblos pour restaurer la barque d'Amon.

[72] Un chantier naval a été retrouvé à Dor, voir STERN 1993 : 371 et STERN 1994 : 222. Tripoli est également réputée pour ses chantiers, mis à contribution par Antigone le Borgne, tout comme ceux de Byblos. Voir Diodore XIX, 58, 4. Nous pouvons aussi imaginer que le bois serve aux grands chantiers des centres urbains.

[73] *Esd.* 3, 7. « On donna des boissons et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens pour amener par mer jusqu'à Joppé des bois de cèdre du Liban, suivant l'autorisation de Cyrus, roi de Perse ». La traduction est donnée dans BRIANT 1996 : 59.

[74] Voir, au chapitre 2, « zone industrielle », p. 30-31.

[75] Nous pourrions également citer la fleur de farine et les fruits de palmier. Voir LIPIŃSKI 1992 : 9, citant Athénée I, 27-28.

[76] DUNAND et DURU 1962 : 80-84. Six pressoirs ont été retrouvés dans la seule zone des temples. M. Dunand et R. Duru pensent que d'autres encore sont installés parmi les habitations. Bien que la productivité soit moindre que celle de nos jours, l'ensemble de ces pressoirs devaient générer une quantité d'huile supérieure aux besoins de l'établissement. Les archéologues pensent d'ailleurs que l'huile était vendue à Tyr.

production, ou pour le moins de traitement et de préparation des produits alimentaires, comme la farine, des étoffes et de la vaisselle utilitaire[77]. Ces différentes fabrications servent à répondre aux besoins du foyer et ne sont probablement pas vouées à être échangées.

Toutes ces zones de production ne peuvent être contrôlées par la cité, en particulier lorsqu'il s'agit des maisons. En revanche, la cité exerce probablement un contrôle sur les marchandises, des villages comme des zones industrielles, destinées à être échangées. En effet, ces dernières, en particulier pour de l'exportation à grande distance, nécessite des contenants. Ce sont en général des amphores, idéales pour le transport du vin, de l'huile, du grain, de la farine et des diverses préparations culinaires conservées dans le sel, l'huile ou le miel, qui ne sont produites que dans quelques centres, comme Akko, Beyrouth et Tyr[78]. Dès lors, nous pouvons supposer que ces sites exportent les amphores vers les zones de production, qui font le conditionnement et réexportent ensuite la marchandise à travers la cité. Ou alors peut-être existe-t-il, comme dans l'Ibiza punique[79], un système de centralisation des productions agricoles, dans les centres qui produisent les amphores. Le conditionnement se fait alors sur place et les .productions sont distribuées selon des réseaux choisis, notamment méditerranéens. La forte centralisation, autour de Dor et Arwad notamment, pourrait plaider en faveur de la deuxième hypothèse. Cela assurerait alors un contrôle fort de la cité à la fois sur les productions et sur leur distribution. Les ports apparaissent, dans ce cas, comme un maillon essentiel, puisqu'ils assurent une circulation relativement aisée des marchandises vers les centres et des centres vers le port principal de la cité[80].

L'ensemble des points que nous avons discutés n'orientent en aucun cas vers l'existence d'un mode unique de fonctionnement des cités. Il est clair qu'il pouvait exister

[77] HERBERT 1994-97 : 84-166. Le répertoire de la vaisselle de cuisine d'Anafa est le plus varié du corpus et montre l'attention portée à la préparation des conserves (vaisselle de stockage retrouvée avec des entonnoirs) et des repas. Des meules, rectangulaires à trémie, pour moudre les céréales ou le poisson séché (sur la farine de poisson, voir OGGIANO et BOTTO 2012 : 161-162) ont été retrouvées à Dor, Mevorakh, Oumm el Amed et Kazel. Enfin, à Jablé/Gabala, Kazel/Simyra, Arqa, Cheikh Zenad et Keisan, des pesons et des fusaïoles ont été découverts. Utilisés dans le tissage, ceux de Kazel/Simyra et de Keisan proviennent de contextes domestiques identifiés.

[78] FINKIELSZTEJN 1998a : 83-121.

[79] VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008: 68. Les amphores sont fabriquées près d'Ibiza (ville), dans un quartier situé à 200 mètres du port. Elles sont ensuite transportées vides ou avec un chargement provisoire vers d'autres ports. Vers ces mêmes ports convergent les productions des fermes environnantes. Les productions sont conditionnées et repartent vers la ville d'Ibiza qui les stocke dans ses entrepôts pour les exporter ensuite. Ce schéma est proposé et partiellement validé. En effet, la cité tient des registres de toute la production de l'île. On aurait donc une organisation très centralisées, rationalisée, contrôlée.

[80] Un tel système de fonctionnement s'accorderait d'ailleurs avec les systèmes portuaires de Tyr et Arwad qui mettent en relation différents établissements portuaires de la même cité.

différentes organisations selon le degré de centralisation des territoires. La question de la maîtrise des ressources nous a également permis de considérer un point soulevé précédemment dans notre étude, celui des limites du rural et de l'urbain. Les zones, les échelles et les types de production montrent que la limite entre les deux n'est pas aussi nette qu'aujourd'hui. Il n'est pas question non plus de traduire cette situation par un lexique moderne, avec la rurbanisation par exemple. N. Purcell et P. Horden avancent, en revanche, un concept qui semble se rapprocher de nos observations, celui de *Rus in Urbe*[81]. La notion de « campagne dans la ville » fait allusion à la fois aux paysages ouverts voués aux productions primaires et à l'espace de vie de ceux qui travaillent dans la campagne. Sans rejeter totalement la notion de ville, ce concept s'oppose à l'image des cités peuplées essentiellement de ruraux produisant pour les citadins[82].

L'établissement de Kazel/Simyra illustre ce concept. Il frappe monnaie et possède apparemment le rang de cité[83]. Si nous nous imaginons aussitôt un grand établissement urbain fortifié, divers éléments nous ramènent, en revanche, à l'image de la campagne. De nombreux objets retrouvés témoignent, en effet, des activités de transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage au sein même des habitations « urbaines ». Pesons, fusaïoles, meules sont autant d'éléments plaidant en faveur d'une petite production dans les foyers[84]. La ville est donc un espace où pour des Phéniciens qui transforment des produits agricoles, provenant peut-être de leurs propres exploitations. La campagne accueille probablement en retour des citadins venus y travailler.

Les cités rassemblent de multiples terroirs[85] et – des forêts, des plages, des plaines de différents types, des zones de piémont, de collines, de haute montagne – dans un tout cohérent. Si elles ne contrôlent pas chaque étape de la production ou du transport des marchandises à travers chaque terroir, elles pourraient bien avoir un droit de regard, s'exerçant par une centralisation des produits, redistribués ensuite selon des circuits choisis. Elles disposent pour cela de réseaux construits et entretenus, utilisant les invariants environnementaux (reliefs, plaines et vallées) liant le littoral aux arrière-pays les plus

[81] PURCELL et HORDEN 2000 : 108.
[82] PROST 2007 : 240-244.
[83] DUYRAT 2002 : 21-22 et 58. Kazel/Simyra ouvre son atelier entre 230/229 et 227/226.
[84] Pline V, 78. L'auteur latin qualifie Kazel d'*oppidum*. Le site est donc bien fortifié. Pour le mobilier retrouvé, voir note 77.
[85] Nous les avons nommés les *microecologies*, selon la définition de N. Purcell et P. Horden.

orientaux, bordant les vallées de l'Oronte et du Jourdain. L'ensemble des structures qu'elles développent ainsi semblent souples et capables de s'adapter aux nouvelles implantations, comme à Chhîm et Yanouh, ou aux défections comme celles de Tripoli et d'Akko par exemple. Ce dialogue entre unité du schéma d'organisation et diversité des situations semble se poursuivre dans le domaine des échanges, dont nous avons déjà défini les grandes directions et les grandes dynamiques. La Phénicie, en effet, ressemble à un marché unifié, où les exportations égéennes et proche-orientales se retrouvent partout ; dans le même temps, les frontières existent et sont probablement matérialisées par des droits de douane et des taxes. Aussi souhaitons-nous à présent caractériser les échanges, en identifiant les produits et les conditions de leur circulation, dans une perspective économique, politique et culturelle.

II.- Les cités marchandes[86]

Les échanges participent autant que les établissements et les voies de communication à la structuration du territoire d'une cité. Ils représentent la mobilité et les rencontres des acteurs, la vie économique ; ils posent la question de la place de la cité dans ce domaine et de son rôle de catalyseur, d'inhibiteur ou encore d'autorité régulatrice. Les échanges se font grâce aux réseaux dont nous avons étudié l'organisation générale et les grandes directions. Ce sont désormais leur nature, qui nous intéressent, mais aussi les lieux et les échelles de ces échanges. Pour cela, sont envisagés ici les échanges à l'intérieur de la cité et ceux qui incluent des partenaires commerciaux étrangers. Analysés par le biais des productions dont nous savons qu'elles circulent – céréales, huile d'olive, céramiques, bijoux, etc. – les échanges engagent le cœur de la cité et les arrière-pays : selon quelles grandes directions les produits circulent-ils ? Existe-t-il des réseaux différents selon le type de produit ? Le cœur de la cité est-il inclus dans tous les échanges de marchandises s'effectuant *intra-muros* ?

L'autre échelle d'analyse, celle des interactions avec l'extérieur de la cité, pose la question des limites de territoire, des droits de douanes et des taxes. Les limites existent entre entités politiques, mais également entre les espaces sacrés et profanes. Les sanctuaires sont des unités économiques bien réelles et particulières. Nous nous demandons ici comment les sanctuaires, dont nous avons vu qu'ils sont nombreux dans la région, pèsent sur la vie économique de la cité ou la stimulent. La taxation permet à la cité de vivre et est très élevée[87], sans toutefois entraver le commerce à grande échelle, comme celui de certains types de céramiques, dont les archéologues retrouvent la trace dans tout le Proche-Orient. Quels sont les produits qui s'échangent ? Sont-ce les mêmes que ceux qui circulent dans la cité ? Où ces produits sont-ils taxés : à des limites internes à la cité, aux limites des sanctuaires, aux frontières des cités ou à celles des royaumes séleucide et lagide ?

Grâce à ces premiers questionnements, et à l'analyse des réseaux d'interaction et de hiérarchie obtenus pour toute la période, nous tenterons enfin d'identifier des logiques

[86] L'expression est d'A. Bresson (voir BRESSON 2000) et est reprise dans CHANKOWSKI 2007 : 105. L'auteur l'utilise pour définir les cités grecques qui ne sont pas uniquement fiscalistes, mais bien impliquées dans l'organisation et le contrôle de leur marché, et qui construisent leur rapport à l'échange dans un équilibre entre l'intervention étatique et la liberté d'initiative laissée aux particuliers. Nous faisons ici l'hypothèse que les cités phéniciennes sont des cités marchandes.

[87] Voir note 136.

régionales, et en particulier celle de la régionalisation et de l'isolement des cités phéniciennes avancées par les historiens.

1.- Circuits et marchandises

Les cités phéniciennes disposent d'un espace vivrier diversifié, producteur de biens agricoles et artisanaux, mais également consommateur des biens importés du Proche-Orient, de l'Égée et d'autres régions de la Méditerranée. Nous supposons ici que la cité est un acteur économique à part entière, qui administre ses ressources et contrôle les échanges. En suivant cette hypothèse, nous posons désormais la question des liens concrets qu'elle entretient avec son arrière-pays dans le domaine des échanges de biens. Une première lecture verrait des échanges dans deux sens : les productions de l'arrière-pays, agricoles et artisanales, rejoindraient la cité pour être consommées sur place ou exportées ; le mobilier importé, à l'inverse, partirait des cités pour être diffusé ensuite à l'arrière. Cependant, plusieurs éléments viennent nuancer cette idée : le modèle *Rus in Urbe*, l'existence de grands centres à l'arrière comme Mariamîn/Mariammè, et du mobilier régional produit au Proche-Orient (les *ESA* par exemple) invitent à complexifier la lecture des échanges, en examinant les types de produits qui circulent, les réseaux qu'ils empruntent et les distances qu'ils parcourent. Nous entamons notre étude par les flux internes à la cité, puis nous verrons ceux qui dépassent ses frontières.

1.1.- Les échanges dans la cité

Il est probable que les réseaux se diversifient en fonction des types de produits échangés, bruts ou élaborés, utilitaire ou luxueux. Commençons notre étude par les matières premières. Les cités phéniciennes disposent de ressources sylvicoles, de ressources du sous-sol et de ressources agricoles. Pour les premières, nous avons vu que les arbres pouvaient être transportés aussitôt après l'abattage par voie fluviale et utilisés une fois arrivés sur la côte, notamment dans les chantiers navals[88]. Pour les ressources du sous-sol, plusieurs cas de figure existent : la pierre de construction provient de carrières locales et ne circule qu'à une échelle locale également, ce qu'atteste la présence fréquente de carrières près des sites[89].

[88] Renvoi I. 3.2. La comparaison avec l'approche géographique est ici stérile, car les réseaux modélisés et les chemins sont des distances en temps de marche, qui ne prennent pas en compte ce type de transport.

[89] DUYRAT 2005 : 196 (pour Amrit/Marathos), BRAIDWOOD 1940 : 203-208 (pour Tabbat al-Hammam), SALAMÉ-SARKIS 2009 : I. Le site (pour Batroun), GHANIMÉ-MARION 2007 : 105-109 (pour Qal'at el Hosn), et DUNAND et DURU 1962 : 54-56 (pour Oumm el Amed).

Nous supposons un fonctionnement identique pour l'exploitation et l'utilisation du sable pour le verre. Dans le cas de l'argile pour la production de céramique, les ateliers devaient se trouver non loin d'un gisement. Il leur fallait également du bois pour les fours et de l'eau en grande quantité. Aucune structure d'atelier n'a été identifiée en Phénicie, hormis à Sarafand/Sarepta[90]. À Jiyeh/Porphyréon, seules des fosses-dépotoirs ont été trouvées[91]. Les deux établissements partagent la même situation : ce sont des pôles supposés importants, donc avec des infrastructures permettant la production, disposant de ports pour réceptionner le bois des montagnes et de nombreux ouadi apportant l'eau nécessaire. La vallée d'Houla dispose également d'une céramique locale. Pour les fouilleurs, elle proviendrait de Tyr, qui fournit les marchés de la vallée[92], mais nous pouvons aussi bien imaginer que des ateliers locaux la produisent dans cette région qui réunit les mêmes conditions que celles des ateliers de Jiyeh/Porphyréon et Sarafand/Sarepta : de l'eau en abondance et du bois[93]. Seules des analyses de l'argile pourront résoudre la question.

Pour les métaux, il existe des mines de fer dans le Mont-Liban, en exploitation au moins jusqu'à la période achéménide[94], mais la plupart des métaux est importée d'autres zones méditerranéennes[95]. Or, la plupart des sites ont livré des objets en bronze, en fer, en argent et en or, utilitaires, comme les clous, les clés, les charnières de porte, ou luxueux, comme les bijoux[96]. Imaginer un seul circuit du métal, arrivant brut dans les cités, étant transformé dans des ateliers et diffusé sous forme de produits élaborés dans l'arrière-pays se conçoit pour les bijoux, ou les petites statuettes en or, mais pas pour les objets utilitaires. Comment penser, en effet, qu'il faille traverser la cité pour réparer un outil ou refaire une clé ? Il est au contraire envisageable de penser à deux types de distribution : l'un pour les métaux bruts, et l'autre pour les objets en métal. Dans le cas des métaux bruts, si les mines du Liban sont encore en activité, alors elles peuvent produire pour l'arrière-pays et profiter de leur position centrale pour diffuser la production vers la côte et la Béqaa.

Les produits agricoles, enfin, sont transportés et échangés sous forme brute et sous forme élaborée. Plusieurs sites ont en effet livré des éléments de métiers à tisser et de meules

[90] LIPIŃSKI 1992 : 395.
[91] WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 40-79.
[92] HERBERT 1994-97 : 9-10 et 23. L'hypothèse ne repose pas sur une analyse de la composition de l'argile.
[93] La vallée d'Houla a en effet accès aux eaux du bassin du Jourdain ainsi qu'au bois de l'Anti-Liban, grâce à sa proximité de l'Hermon et du vallon de Barada.
[94] BRIANT 1996 : 411.
[95] AUBET 2007 : 40-47.
[96] Voir, dans la base de données, la requête *Req métaux*.

dans des contextes domestiques. Cela met en évidence le transport de produits bruts, comme la laine et le grain, jusqu'aux foyers où ils sont transformés. Dans ce cas, les distances sont probablement courtes pour satisfaire rapidement les demandes élémentaires. En revanche, qu'en est-il du transport de ces denrées lorsqu'elles sont échangées en grande quantité ? Le texte d'Athénée[97] mentionne effectivement une exportation de farine ; dans un tel cas, il est évident que sa production ne s'est pas faite en contexte domestique, mais dans un moulin de plus grande envergure[98], comme c'est le cas pour l'huile d'olive et le vin, produits dans de petits ateliers de l'arrière-pays[99], mais aussi dans des zones industrielles qui la destinent certainement à l'exportation[100].

Les ressources de la cité circulent finalement sous forme brute et sous forme élaborée, à petite et moyenne distances, de la montagne au littoral pour le bois et peut-être le fer, des sites littoraux entre eux, pour la silice et certains produits agricoles, des sites de l'arrière-pays entre eux pour les productions agricoles et peut-être le bois et le fer, et de l'arrière-pays à la cité pour les denrées alimentaires. Cette diversité des trajets correspond à celle des situations de production : les marchandises qui circulent peuvent être transformées en petite et grande quantité, dans un cadre allant de la maison à la zone industrielle. Encore une fois, le modèle *Rus in Urbe*, qui met en cause la distinction moderne entre le monde rural et le monde urbain, reflète la complexité des arrière-pays et de leurs relations avec la cité, où chaque entité écologique, voire chaque site, est susceptible d'interagir avec les autres, selon des réseaux différents, pour subvenir à ses besoins en matières premières, en denrées alimentaires, mais aussi en produits rares et luxueux.

L'artisanat spécialisé des Phéniciens, travaillant l'or, l'ivoire et d'autres matériaux précieux, semble majoritairement destiné à l'exportation[101]. Cependant, dès le V^{e} siècle, le marbre arrive dans les cités et est employé pour des productions à destination d'un marché phénicien[102]. Une inscription sur une plaque de marbre a été découverte à Oumm el Amed, à l'époque hellénistique, en territoire tyrien. Elle commémore la construction d'un des portiques

[97] Athénée I, 27-28.
[98] Des recherches à Athènes ont montré que la transformation des céréales était à la fois liée à une économie familiale et à un marché produisant les outils nécessaires et commercialisant une partie du produit fini. Maisons et ateliers forment ainsi deux circuits interconnectés. Voir PROST 2007 : 253.
[99] DUNAND et DURU 1962 : 80-84 (les nombreuses huileries d'Oumm el Amed), et STERN 1993 : 1040 (le pressoir « commun » de Michal).
[100]. LIPIŃSKI 1992 : 395.
[101] FONTAN et LE MEAUX 2007 : 340-347 (les coupes de métal proviennent d'Iraq, d'Italie, de Chypre, de Grèce et d'Espagne), 372-381 (les ivoires proviennent tous de Syrie et d'Iraq).
[102] Voir, au Chapitre 3, notes 98 et 99.

du temple de Milkashtart[103]. Les habitants du petit établissement aurait donc fait appel à un atelier tyrien afin de leur fournir le précieux matériau pour cette occasion exceptionnelle. Nous imaginons, en effet, une diffusion de ce type de produit à partir des établissements les plus importants, sur la côte, qui disposent des moyens techniques et du savoir-faire pour répondre à des commandes précises[104]. Le rayonnement de la cité se perçoit également dans la diffusion de motifs iconographiques : à Tyr ont été découvertes des stèles en marbre représentant des orants[105]. Les mêmes ont été trouvées à Oumm el Amed, mais en calcaire[106]. De la cité semblent donc se diffuser des modèles, qui sont ensuite repris dans des contextes locaux[107].

Les réseaux et les chemins que nous avons pu identifier servent, à l'intérieur de la cité, à l'échange de nombreuses ressources. L'image est celle d'interactions nombreuses et dynamiques, faisant circuler des marchandises diverses. La question du marbre, avant celle de la céramique, nous amène à aborder le thème du commerce extérieur. S'il n'est pas la seule ressource des cités phéniciennes, il occupe une place importante de leur vie économique. Les recherches archéologiques ont également démontré qu'il impliquait l'arrière-pays, dont les surplus de production alimentent l'exportation et qui reçoit à l'inverse des produits de tout le bassin méditerranéen.

1.2.- Les échanges dépassant les frontières des cités

Parmi les produits importés par les cités dont nous avons trace figurent en bonne place les céramiques fines en provenance de l'Attique, de Chypre, de Rhodes et d'ateliers micrasiatiques. Certains produits alimentaires ou culinaires, en particulier le vin égéen, sont également attestés dans tout le Proche-Orient, sur la côte comme dans les établissements de l'arrière-pays. Traditionnellement, les chercheurs pensent à des circuits de distribution de ces

[103] Inscription dite de Ma'soub, conservée au Musée du Louvre (AO 1440). Voir GUBEL 2002 : 128 (n°125). L'inscription commémore un portique élevé à Astarté dans l'enceinte du temple de Milkashtart en 222/221. Deux fragments de sculpture en marbre ont également été découverts. Voir DUNAND et DURU 1962 : XXXV, 5 (M426 dans l'inventaire) et XXXIII, 2 (inventaire M602). Les mêmes conclusions peuvent s'appliquer à ces éléments de statues.

[104] Le cas d'Anafa peut également être cité. Les archéologues pensent que tout le décor stuqué de la grande habitation est commandé par les habitants, venus de Tyr ou de Sidon. Voir HERBERT 1994-97 : 20 et 29 (I).

[105] GUBEL 2002 : 141-142.

[106] DUNAND et DURU 1962 : 160-168, avec les planches LXXVII-LXXXVIII.

[107] Le problème dans ce cas est le rattachement d'Oumm el Amed dans tous les réseaux d'interactions avec la Phénicie du Sud et Akko en particulier (Figure 54, Figure 67 et Figure 79 au Chapitre 5) Le plus probable est pourtant une provenance tyrienne. Il nous faut contredire le résultat de la modélisation sur ce point.

marchandises allant des ports de la côte vers les arrière-pays, suivant de grandes voies où sont implantés des sites-relais, tels Kamid el-Loz dans la Béqaa. Les voies de commerce vers Damas et Homs ne sont pourtant pas à sens unique ouest-est. Nous cherchons ici à identifier d'autres logiques, plus complexes, de distribution des produits importés, ainsi que le rôle exact des sites relais. Il s'agit également d'interroger l'impact de ces produits importés sur la culture matérielle locale et les pratiques culturelles des habitants.

Les cités phéniciennes importent des céramiques de table[108] en utilisant deux réseaux, l'un méditerranéen, incluant l'Attique et l'Égée, et l'autre, à partir du III^e^ ou du II^e^ siècle, de dimension régionale, faisant appel à des traditions proche-orientales[109]. Les ateliers proche-orientaux font preuve d'innovation dans leur technique et leur répertoire, et prennent la première place du commerce de céramiques fines dans la région à partir du II^e^ siècle[110]. Sur de nombreux sites, phéniciens et syriens, les mêmes évolutions du mobilier céramique sont observées[111] : au III^e^ siècle des céramiques à vernis noir attiques et des céramiques chypriotes aux vernis hétérogènes, rouge-brun à noir, cohabitent avec quelques céramiques bicolores essentiellement rhodiennes ; à la fin du III^e^ ou au début du II^e^ siècle, des productions à vernis rouges, fabriquées notamment à Antioche, apparaissent ; leur distribution permet la mise en place d'un réseau qui profite ensuite aux *ESA*. Les répertoires de formes s'enrichissent dans les ateliers proche-orientaux, qui les uniformisent progressivement et obtiennent un répertoire très standardisé pour les *ESA*.

Les cités n'échappent pas à ces grands phénomènes d'innovation stylistique et technique[112]. L'apparition des *ESA* remplacent progressivement toutes les autres formes de vaisselle ouverte, destinées au service des plats. Les ateliers régionaux exportateurs, en effet, sont spécialisés dans la céramique fine, alors que la céramique commune est fabriquée dans

[108] Ce sont des formes ouvertes, destinées à servir et consommer la nourriture : assiettes, bols, coupes, vases à vin, etc.

[109] Chapitre 2, note 126. Voir également, dans les Annexes, les tableaux attributaires, p. 659 *sqq*. Nous voyons dans ces tableaux que la céramique à vernis noir, CVN, disparaît des sites au II^e^ siècle pour laisser la place à des céramiques à vernis rouge, représentées notamment par les bols à relief, et à des *ESA*. La quantité de sites présentant des *ESA* augmente au I^er^ siècle.

[110] ELAIGNE 2007 : 123.

[111] SARTRE 2001 : 225-226. Voir aussi ELAIGNE 2007 : 113-122, sur le cas de Beyrouth. L'identification des provenances est fondée sur de nouvelles analyses, dont des analyses chimiques, des objets.

[112] Voir, dans les Annexes, les tableaux de mobilier, p. 665-669. Nous y avons dénombré des types d'objets courants sur les sites. Nous voyons l'évolution du mobilier, et des quantités (croissantes pour les ESA, décroissantes pour les CVN, par exemple)

les cités, à Jiyeh/Porphyréon par exemple[113]. À partir du II^e^ siècle, comme les productions proviennent essentiellement du continent, la distribution se fait-elle uniquement par voie maritime ? Un circuit de distribution passant non plus de la cité vers les arrière-pays, mais de ces derniers vers la cité, pourrait être envisagé. M. Sartre rappelle, en effet, qu'un des seuls ateliers identifiés est celui de la ville nabatéenne d'Oboda du Néguev, située au sud-est de l'État actuel d'Israël[114]. La vallée du Jourdain pourrait alors servir d'axe de distribution, aussi bien que le littoral. Anafa, ou Kamid el-Loz seraient ainsi des établissements de passage pour les caravanes venant de l'intérieur des terres et se rendant sur la côte. Notons également que les ateliers locaux développent des reproductions ou des imitations de certaines formes importées (coupes, *laginoi*, assiettes), parfois de qualité inférieure[115]. Ce phénomène montre la connexion des réseaux de distribution de céramiques régionales, maritimes ou terrestres, avec des réseaux plus locaux, desservant les sites mineurs avec des produits « à la mode ». La vallée d'Houla, où ont été retrouvés des répertoires identiques sur tous les sites, est un exemple de ces réseaux locaux[116].

Outre la céramique, les tissus et la pourpre sont également des éléments utiles pour étudier les échanges entre la cité et l'extérieur. L'activité de tissage est fréquemment représentée en Phénicie, sur les sites de Jablé/Gabala, Kazel/Simyra, Arqa, Cheikh Zenad, Beyrouth, Jiyeh/Porphyréon et Keisan[117]. Elle l'est également sur des sites syriens[118]. Toutes sortes d'étoffes sont tissées, dont certaines sont ensuite teintes avec la pourpre obtenue du murex. La pourpre est fabriquée dans les grands centres côtiers, comme Tyr, Sidon, Sarafand et Dor. Des coquilles de murex ont également été découvertes à Mevorakh[119]. Des circuits doivent exister pour apporter les tissus destinés à être teints dans les centres côtiers. Ces tissus peuvent provenir du Moyen-Orient et de plus loin encore, tout comme de l'arrière-pays. La

[113] Toutefois, il existe probablement en Phénicie une production de céramiques dites semi-fines, notamment à Tyr. Elle serait exportée dans les autres cités phéniciennes comme Beyrouth ; les études en sont seulement à leurs prémices. Voir ELAIGNE, « La vaisselle à vocation régional de Phénicie hellénistique : aperçu à partir des assemblages de Beyrouth », à paraître dans *Topoi.*

[114] SARTRE 2001 : 227 (avec bibliographie).

[115] Voir DUNAND et DURU 1962 : 201 (figure 80k). Le lagynos est peint à a mode proche-orientale, marquant le côté local du vase. À Jiyeh sont fabriqués des cratères, voir WALISZEWSKI *et al*. 2006 : pl. 13.2 et 13.4. Les assiettes à poisson de Cheikh Zenad sont également des productions locales. Voir BARTL 2007-08 : 13, figure 13d et e.

[116] HERBERT 1994-97 : 10-29. Le mobilier de la vallée est fréquemment cité pour des comparaisons avec celui retrouvé à Anafa.

[117] Voir, dans la base de données, la requête *Req tissage*. Les résultats de la requête figurent également dans les Annexes, p. 684. Pour Beyrouth, voir BOKSMATI 2009 : 137.

[118] SARTRE 2001 : 223-224.

[119] Voir, dans la base de données, la requête *Req murex*. Les résultats de la requête figurent également dans les Annexes, p. 709.

présence de murex à Mevorakh pourrait signifier que des établissements de la plaine littorale pratiquent également la teinture des tissus. En ce cas, nous voyons que les produits élaborés ne viennent pas toujours de la cité et que les circuits d'échanges de ces produits sont plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord, mêlant les échelles locales et régionales, les régions littorales et les régions intérieures, dans les cités et à l'extérieur de leurs murs[120].

Moins complexes sont les réseaux de distribution de certains produits du domaine culinaire : les établissements de l'arrière-pays ont livré de grandes quantités d'amphores égéennes, plus particulièrement rhodiennes, ainsi que des braséros, des casseroles et des plats à cuire, autant d'éléments importés et novateurs[121]. Les casseroles proviennent de Grèce, comme les braséros[122], alors que les plats à cuire proviennent d'Italie. Ils sont particulièrement nombreux à Beyrouth, avant même la fondation de la colonie, alors qu'ils sont quasiment absents dans l'arrière-pays[123]. Les cités choisissent donc leurs partenaires commerciaux indépendamment de leurs voisines. Elles reçoivent par ce biais un mobilier novateur qui n'est diffusé, à la période hellénistique, que sur des sites implantés le long de voies fréquentées, en général des itinéraires côtiers[124] ou liant la côte et l'intérieur de la Syrie[125]. Seul Qal'at el Hosn fait exception, ce qui pourrait vouloir dire que l'utilisation de la casserole est déjà généralisée au II^{e} siècle. La présence de ces éléments de mobilier nous renseigne autant sur les réseaux que sur la diffusion des pratiques culinaires nouvelles. En Phénicie, la préparation traditionnelle des repas se fait dans des marmites, qui perdurent d'ailleurs jusqu'à la période romaine[126]. L'introduction de la casserole et du plat à cuire montre une diversification des pratiques culinaires et, peut-être, un changement des goûts des Phéniciens. Ce changement de goût se traduirait également par la présence de vin égéen consommé partout sur la côte et dans les arrière-pays, qui semble se substituer au vin phénicien.

[120] Sur les imbrications des échelles de production de tissu à Beyrouth, en lien avec la teinture, voir BOKSMATI 2009 : 137.
[121] Voir, dans les Annexes, les tableaux du mobilier, p. 665 *sqq*. Ces éléments novateurs apparaissent à la période 2, persistent à la période 3, sans jamais remplacer les éléments traditionnels comme les marmites.
[122] PELLEGRINO 2007 : 154.
[123] PELLEGRINO 2007 : 147-155.
[124] Pour Jiyeh/Porphyréon, Dor ou Oumm el Amed par exemple.
[125] C'est le cas d'Anafa.
[126] PELLEGRINO 2007 : 147, à propos des différents modes de préparation des aliments.

À Kamid el-Loz, une seule amphore rhodienne a été découverte, et fait penser à une importation ponctuelle[127], contrairement à Oumm el Amed où ce genre d'amphores est fréquent, laissant penser que l'établissement se trouve sur un circuit de distribution[128]. Par conséquent, ces sites que les archéologues nomment des relais favorisent-ils véritablement la circulation des marchandises dans le territoire de la cité, ou bien profitent-ils du passage des caravanes pour accéder à certains produits, comme le vin et la vaisselle ? Lors de l'analyse du mobilier d'Anafa, les chercheurs ont émis l'hypothèse selon laquelle des marchands itinérants venant de Tyr approvisionnaient en vaisselle les marchés de la vallée d'Houla. Nous pouvons imaginer, en plus de ces marchands, que des caravanes commerciales réservent une partie de leur chargement pour la vendre dans les sites relais avant d'arriver aux cités phéniciennes ou aux cités de l'intérieur, comme Homs et Damas par exemple. Ce fonctionnement pourrait même concerner de petits ports comme Soukas ou Tabbat al-Hammam qui ne sont pas indépendants, mais liés au port principal de la cité : avant d'envoyer les marchandises vers Jablé/Gabala ou Arwad, à destination des marchés méditerranéens, ils ont pu acquérir, eux aussi, une partie du chargement.

De l'analyse des productions, des échanges et des importations dans la cité résulte plusieurs observations. La première est celle d'une grande diversité des modes et des échelles de distribution et de diffusion. Les circuits maritimes, pédestres et fluviaux, sont mis en œuvres et souvent juxtaposés pour apporter les produits à bon port. La seconde déduction est qu'il existe des liens pluriels entre la cité et son arrière-pays. Les marchandises importées traversent le territoire et ne suivent pas un seul axe de diffusion qui irait de la cité vers l'arrière-pays, tout comme les produits agricoles ne suivent pas uniquement un chemin inverse. Considérer les importations de la cité nous amène désormais à poser la question des frontières, de leur franchissement et de l'impact qu'elles ont sur les réseaux d'interaction des cités.

[127] Une approximation des quantités figure dans les tableaux de mobilier, dans les Annexes, p. 665 *sqq*. Voir aussi DUNAND et DURU 1962 : 56 et 233. Le site comprend également un caravansérail, pour accueillir les caravanes de passage sur la route côtière.
[128] DUNAND et DURU 1962 : 221-223.

2.- Frontières, portes et taxes

Les convois commerciaux qui traversent les cités suivent des itinéraires bien délimités, à la fois par les facteurs environnementaux et par l'usage. Cela permet certainement aux cités de contrôler les voies de passages, qui sont comme autant de portes ouvertes sur l'extérieur. Dans le nord de la zone d'étude, les fondations de Massyaf, Rafniyé/Raphanée et Mariamîn/Mariammè poursuivraient d'ailleurs d'ailleurs ce rôle. Les taxes et les impôts sont vus comme une ressource et souvent la principale ressource de la cité[129]. Sur ce point, les taxes levées sur les marchandises et sur les actes d'échanges paraissent être les principales solutions concrètes de maîtrise des flux et d'entretien des caisses de la cité[130]. Les rapports que des établissements entretiennent avec les cités frontalières méritent également d'être examinés, car la modélisation des réseaux montre des ensembles régionaux d'une grande cohérence, mais qui fonctionnent en faisant fi des frontières. Les cités phéniciennes appartiennent également à un royaume hellénistique, lagide puis séleucide, qui a sa propre fiscalité[131] et ses propres frontières. Nous nous interrogeons donc également sur l'articulation de ces deux fiscalités et systèmes de frontières.

2.1.- Coordination, contrôle et législation des zones portuaires de la cité

La cité dispose de plusieurs ports, dont les principaux sont implantés près du cœur urbain et les secondaires le long de la côte sous son contrôle. Malgré l'existence de plusieurs complexes portuaires, le fonctionnement de ce type d'espace est très certainement cohérent, afin que la cité garde le contrôle de ce qui entre dans son territoire[132]. L'espace portuaire est certainement, à l'instar de celui des cités grecques, un espace contrôlé et encadré physiquement, d'une part, par des magistrats travaillant dans un lieu borné (l'équivalent des épimélètes dans les *emporia*), et juridiquement, d'autre part[133]. Les différentes lois permettent de réguler le flux des navires, selon leur tonnage et leur provenance. Ainsi, le règlement de la cité de Kyparissia en Messénie prévoit une taxe de séjour des navires ainsi qu'une taxe douanière si les marchandises sont débarquées. Dans tous les cas, le capitaine doit s'acquitter d'une déclaration précisant qu'il ne souhaite rien vendre ou détaillant, le cas contraire, sa

[129] ROUBINEAU 2007 : 184.
[130] La fiscalité des cités grecques, par exemple, porte sur de nombreux domaines dont les productions, les locations, les douanes ou les échanges commerciaux. Voir ROUBINEAU 2007 : 186.
[131] Pour une définition de la fiscalité antique, voir ROUBINEAU 2007 : 181.
[132] Voir, dans ce même chapitre, p. 453 *sqq*.
[133] BRESSON 2008: 99.

marchandise[134]. En ce qui concerne le contrôle de l'origine des navires, il est surtout effectué lors des conflits opposant plusieurs cités. Dans ce cas, certains navires peuvent se voir interdire l'accès aux ports ennemis[135]. L'ensemble des lois fixent également les conditions de l'échange et les tarifs douaniers[136]. Ceux qui ne veulent pas se plier à ces règles peuvent acheter des importations dans d'autres zones, mais ils contreviennent alors à la loi et ne sont pas protégés en cas d'escroquerie[137].

Dans ce fonctionnement, les ports secondaires développent certainement, en plus des liaisons avec la cité, des activités locales comme l'exploitation des ressources maritimes : pêche, pêche des murex, marais salants. Ils sont probablement des ports servant au cabotage, notamment dans le cadre du transport de produits pondéreux, réceptionnés au port principal et redistribués ensuite dans la cité. Lors de son analyse du mobilier grec importé en Phénicie à l'époque achéménide, J. Elayi donnait, au contraire, l'image de ports autonomes[138]. Elle mentionne, en effet, des sites importateurs, sur la côte et dans l'arrière-pays, sans jamais évoquer l'idée d'un système d'organisation commune[139]. Bien que cette étude porte sur la période précédente, nous ne pensons pas que les ports soient complètement autonomes, en particulier dans le nord, où la confédération arwadienne était certainement déjà formée à cette date. En revanche, nous pouvons imaginer un fonctionnement des espaces portuaires selon des tâches définies, des spécialisations. En ce cas, il serait possible qu'un port reçoive un type de mobilier particulier, comme Tabbat al-Hammam, Kazel/Simyra et Byblos avec les céramiques grecques à figures rouges à l'époque classique[140].

---

[134] BRESSON 2008 : 100, d'après *IJG* II, 34. Le règlement est daté du IV^e^ ou du III^e^ siècle.

[135] BRESSON 2000 : 67-69 et BRESSON 2008 : 83-84, à propos du registre douanier de la satrapie d'Égypte, probablement vers 475. Ce registre interdit l'accès des ports égyptiens aux navires grecs, sauf aux Phasélitains, les seuls à être restés fidèles aux Perses lors de la révolte d'Ionie. Voir BRIANT et DESCAT 1998 : 59-104.

[136] Le registre douanier de la satrapie d'Égypte prévoit une taxe *ad valorem* de 10 % pour les navires phéniciens, une taxe en or et argent ajoutée à une taxe en vin, huile, bois et céramique pour les autres. Le papyrus de Péluse, datant de 259 av. J.-C., montre des taxes de la moitié, du tiers ou du quart de la marchandise selon la valeur des biens. Voir *PCZ* 59012 (I).

[137] BRESSON 2000 : 148-149. Dès l'époque classique, les règlements écrits sont destinés à contrôler et orienter les flux des marchandises, générant les conditions légales des échanges. Dans la loi de Kyparissia (*IJG* II, 34), la mauvaise déclaration des marchandises entraîne la confiscation de la cargaison. Sur les réalités de la fraude fiscale, voir ROUBINEAU 2007 : 189-191.

[138] ELAYI 1990 : 20-38.

[139] ELAYI 1990 : 20-24. L'auteur remarque de grands ensembles, ainsi que nous l'avons fait : la Phénicie du nord, du centre et du sud. Elle parle en revanche de « ports importateurs » (p. 20 et 22) et de « sites importateurs » (p. 22).

[140] ELAYI 1990 : 25. Voir aussi BRESSON 2008 : 106. Des secteurs spécialisés par produits existent dans les ports de commerce grecs.

Une telle utilisation des ports secondaires pose la question de la mise en valeur et de la réutilisation d'anciennes structures, comme le port de Tabbat el-Hammam : ce complexe portuaire date probablement du IX^e^ siècle. L'époque hellénistique a livré peu de vestiges, mais étendus sur tout le tell. L'établissement connaît donc une certaine activité, et rien n'indique un ensablement du port, au contraire de Jiyeh/Porphyréon par exemple. Les cités profitent donc probablement de telles infrastructures de qualité, en organisant les flux maritimes selon les possibilités de chaque port[141].

À l'issue de ce tour d'horizon, les ports des cités phéniciennes livrent l'image d'un espace dynamique, polyvalent, organisé et peut-être légiféré. Ce sont, en effet, des points de contacts stratégiques avec le monde méditerranéen. En tant qu'interface entre la Méditerranée et le Proche-Orient, les cités phéniciennes offrent également des passerelles vers la Syrie et l'Égypte. Ces passerelles sont-elles des zones de droit sur lesquelles les cités exercent aussi un contrôle ?

2.2.- Les frontières, les échanges et les droits de douane

Les cités phéniciennes, en tant que micro-États, fonctionnent probablement comme les grands royaumes achéménide, séleucide et lagide dans le domaine de la régulation des échanges. En d'autres termes, elle contrôle les flux grâce à la taxation, comme nous l'avons vu pour l'espace portuaire. La situation semble assez simple : en plus de la taxe que doivent verser les commerçants pour franchir la frontière des royaumes hellénistiques, une double taxation est exercée par les cités phéniciennes et par les autres communautés politiques de la région[142]. Les frontières suprarégionales sont relativement bien connues. Celle qui délimite les royaumes lagide et séleucide passe dans le Akkar libanais, au sud de la pérée d'Arwad, jusqu'à la fin du II^e^ siècle, puis est ramenée à Gaza suite à la conquête de la Phénicie par Antiochos III[143]. Depuis le III^e^ siècle, les deux royaumes se sont également distingués par un

[141] La loi de Thasos (*CIG* XII Suppl. 151, n°348), datant de la seconde moitié du III^e^ siècle, mentionne que les navires d'une capacité inférieure à 80 tonnes sont simplement interdits d'accès aux installations portuaires de la cité. Sur les deux bassins du port, un est réservé aux navires de plus de 130 tonnes.

[142] BRIANT 1996 : 831-832. L'auteur met en lumière la double fiscalité des communautés dans l'Empire achéménide. Dans le royaume séleucide, le fonctionnement est probablement similaire, puisque des communautés sont également reconnues par le pouvoir central. Voir CAPDETREY 2007 : 395-396.

[143] Voir, dans le Chapitre 3, la partie III. 3.1., à propos des guerres de Syrie. Pour une chronologie plus détaillée des conflits, voir SARTRE 2001 : 188-203.

fonctionnement économique différent. La zone lagide a été construite par Ptolémée pour devenir un espace économique centralisé, cohérent et fermé[144]. La zone séleucide repose, quant à elle, sur des grandes unités régionales, toutes intégrées à l'édifice tributaire et fiscal royal.

Nous pouvons alors nous demander si les cités phéniciennes, situées de part et d'autre de la frontière, parviennent à échanger et, si tel est le cas, dans quelles conditions. L'histoire d'Arqa montre une coupure des réseaux jusqu'à la conquête d'Antiochos III. Le site et ses alentours avant 200 ressemblent à un *no man's land*. J. D. Grainger émet la même idée à propos de la Béqaa : couloir naturel, elle est coupée en deux pendant les guerres de Syrie et empruntée surtout par les armées lagides et séleucides[145]. Pourtant, les établissements phéniciens des royaumes lagide et séleucide disposent du même mobilier. En ce cas, pendant les guerres de Syrie, si les réseaux continentaux souffrent des affrontements, les réseaux maritimes continuent de fonctionner, d'où les similitudes des importations. La question de la taxation rejoint alors à celle de l'organisation de l'espace portuaire.

Dans les frontières de chacun des royaumes hellénistiques, l'hypothèse de la double taxation rencontre la question épineuse des frontières des cités phéniciennes. L'examen des réseaux, tout d'abord, montre des échanges très polarisés, ne tenant pas compte des territoires. Les réseaux hiérarchiques, en comparaison, dessinent les territoires[146]. L'exemple des cités de Dor et d'Akko, au sud de la zone d'étude, montre que la première polarise le réseau des interactions à toutes les périodes, échangeant avec des établissements qui paraissent, d'un point de vue hiérarchique, fonctionner avec Akko. Soit la modélisation, tributaire des lacunes de la documentation, livre une image peu fiable, soit elle met en relief la possibilité des échanges entre les marges de deux cités. Elle paraît indiquer une porosité de certaines frontières, au sein des grands royaumes hellénistiques. Les interactions entre des agglomérations frontalières ne remettent pas en cause pour autant l'existence de postes de douanes terrestres, ayant le même rôle de contrôle sur les marchandises que les ports côtiers.

C'est probablement par ces ports que communiquent Sidon et Tyr avec leurs possessions de Phénicie du Sud. Où les taxes sont-elles prélevées ? Dans les ports du sud, puis les ports sidoniens et tyriens ? À moins que la tutelle politique des cités sur la Phénicie du Sud

[144] Voir, au Chapitre 3, note 266.
[145] GRAINGER 1991 : 103. Les conflits se déroulent notamment autour des sites fortifiés de Brochoi et Gerrha.
[146] Figure 66, Figure 78 et Figure 89 (Chapitre 5). Voir également les cartes de comparaison des réseaux sur le CD-Rom.

ait modifié le statut des frontières, facilitant ainsi le passage des marchandises et réduisant les taxes. Comme Sidon et Tyr héritent d'un ensemble déjà structuré, politiquement et économiquement[147], nous pouvons faire l'hypothèse d'une sorte de partenariat, au sein duquel Tyr et Sidon auraient une place prédominante, profitant des bénéfices des cités sous tutelle en allégeant toutefois les taxes pour les marchandises circulant entre elles et le sud.

La situation se complexifie à la fin de la période hellénistique, lorsque le royaume séleucide explose progressivement en une multitude de communautés autonomes. Dans notre zone d'étude, Dor et Jaffa sont annexées par les Hasmonéens, tandis que Byblos, Batroun/Botrys et Khane/Orthosie le sont par les Ituréens. Les frontières paraissent pourtant aussi poreuses du point de vue des échanges : Kamid el-Loz et Yanouh, par exemple, sont deux sites contrôlés par les Ituréens. Ils reçoivent pourtant les mêmes produits que les établissements côtiers sous la dépendance des cités phéniciennes. Seuls les droits de douane, dans cet exemple, seraient susceptibles d'évoluer, pour marquer le nouveau découpage politique de la région. En l'absence de plus de données à injecter dans les réseaux, nous ne formulerons pas d'interprétations supplémentaires.

Le cas d'Arwad est encore différent, du fait de l'existence de la confédération. La lecture des réseaux montre que les échanges sont fortement polarisés par Arwad et impliquent des établissements implantés bien au-delà des frontières supposées de la pérée. Nous nous demandons où les contrôles des flux de marchandises sont effectués : aux limites de la confédération arwadienne ou bien à celles de chaque unité composant la confédération ? La première option semble la plus plausible, car une taxation mise en place dans chaque cité de la pérée entraverait trop fortement les échanges. En outre, les sources textuelles et archéologiques donnent l'image non pas d'une constellation de cités, mais d'un bloc arwadien. Enfin, nous avons supposé que la confédération était née d'une volonté de contrôle des itinéraires commerciaux : il est donc plus probable que la communauté arwadienne fonctionne comme un ensemble économique uni, probablement régi par un ensemble de règles et d'accords entre ses différentes composantes.

En cherchant à comprendre la place et l'impact des frontières dans les échanges en Phénicie, il est apparu que les frontières des royaumes hellénistiques sont d'un type différent

[147] Figure 60, Figure 72 et Figure 85 (Chapitre 5). Voir aussi, au Chapitre 3, la partie III. 1.1.

de celles des communautés comme les cités phéniciennes. Les premières paraissent fermées, alors que les secondes sont ouvertes aux échanges en des lieux bien précis, tels les ports, servant au contrôle des échanges par la cité. Les frontières n'en sont pas moins bien délimitées d'un point de vue politique. Cela nous amène à considérer le contentieux entre le sanctuaire d'Hosn Soleiman/Baetocécé avec une cité, identifiée comme Arwad. Nous ne revenons pas ici sur les questions d'identification de ladite cité, mais sur le contenu des accords, parmi lesquels figure une exemption de taxe pour les marchandises et les pèlerins montant au sanctuaire[148]. L'existence d'une taxation suppose le passage d'une frontière, d'une limite. Est-ce celle entre la pérée et le domaine royal auquel appartiendrait le sanctuaire ? Ou bien s'agit-il de celle entre le monde profane de la pérée et le monde sacré du sanctuaire ?

2.3.- Un cas particulier : la limite entre espace sacré et espace profane

Dans les analyses statistiques du chapitre 5, plusieurs sites, à savoir Yanouh, Kharayeb, Chhîm, Michal et Hosn Soleiman, ont montré une tendance à se regrouper[149]. Tous comprennent un sanctuaire, et partagent, d'après ces analyses, un profil très similaire, évoquant une fonction commune des sanctuaires dans l'organisation territoriale. Cela nous force à revenir au questionnement établi au chapitre 2[150], à propos de la place des sanctuaires dans les réseaux, comme relais des cultes officiels de la cité, comme entités particulières délimitées sur le territoire, ou encore comme simples lieux de pèlerinage. La dernière proposition peut d'ores et déjà être écartée, car les données archéologiques montrent que les sanctuaires sont intégrés au tissu urbain des cités, et qu'ils sont des espaces pluriels, à la fois économiques et religieux[151]. La limite des espaces sacrés et profanes paraît servir à délimiter de petites unités cherchant, au même titre que les cités, à jouer un rôle dans les échanges

[148] *IGLS* VII, 4028 D. Traduction de J.-P. Rey-Coquais.

[149] Figure 24, Figure 30 et Figure 36 (projection des sites sur les composantes principales), ainsi que Figure 43, Figure 44 et Figure 45 (dendrogrammes tirés de la CAH). Pour le monde grec, voir CHANKOWSKI 2007 : 96-98.

[150] Voir au Chapitre 2, la partie II. 1.3 en particulier la requête sur les édifices cultuels (Figure 5).

[151] OGGIANO et XELLA 2009 : 78-79. Les auteurs soulignent les liens forts entre l'implantation des sanctuaires et la royauté sidonienne. DUNAND et DURU 1962 : 39 *sqq*. Les boutiques appartiennent au même complexe architectural que le sanctuaire de Milkashtart, révélant une parfaite intégration du temple dans le tissu économique de l'établissement. Qui plus est, les archéologues pensent que l'huile est peut-être produite par les temples. Voir DUNAND et DURU 1962 : 84. Les foires bimensuelles à Hosn Soleiman/Baetocécé sont encore un exemple de la polyvalence de ces espaces sacrés. Voir *IGLS* VII, 4028.

économiques de la région[152]. En Égée, aux époques classiques et hellénistiques, les sanctuaires intègrent même les circuits financiers en prêtant de l'argent aux cités[153].

Les sanctuaires semblent aussi avoir un rôle politique, qui n'est pas toujours ou pas forcément officiel[154]. Les rois hellénistiques, et à une autre échelle les rois de Sidon à l'époque antérieure, utilisent les sanctuaires pour affirmer et renforcer leur présence sur le territoire de leur royaume[155]. À Hosn Soleiman/Baetocécé, le contentieux qui oppose le sanctuaire à une cité, réglé par une autorité supérieure, grecque puis romaine, tend aussi à prouver le poids politique d'un sanctuaire puissant, qui parvient à acquérir et défendre des intérêts, à renforcer une position privilégiée. Les sanctuaires forment-ils pour autant un maillage territorial cohérent et structurant l'espace phénicien au même titre que les liens de hiérarchie et d'échange ? Rien n'est moins sûr en l'état actuel des données.

[152] Un site de sanctuaire comprend également des espaces domestiques et économiques. Pour cette raison, nous les avons intégrés aux réseaux de manière identique aux autres sites, en supposant qu'ils participent de façon similaire à la vie de la cité.
[153] CHANKOWSKI 2007 : 96-98. L'économie sacrée est une partie de l'économie civique.
[154] DAVIES 2001 : 209-210 (à propos des objectifs explicites, religieux, et implicites, politiques, des temples).
[155] Voir, notamment, CAPDETREY 2007 : 321-329 (sur le rapport des Séleucides et des sanctuaires).

Figure 103. Répartition des sanctuaires (figurant en bleu) au II^e^ siècle av. J.-C.[156]

[156] Nous avons choisi de représenter la répartition des sanctuaires au II^e^ siècle, car ils sont alors nombreux en activité. À la fin du II^e^ siècle, les sanctuaires de Sianu et d'Amrit, en revanche, ont cessé de fonctionner. L'existence d'un sanctuaire à Chhîm reste hypothétique.

S'ils sont régulièrement répartis dans la zone d'étude[157], rien ne vient étayer l'hypothèse d'un lien spécifique entre eux[158]. Les sanctuaires participent plus probablement d'une une organisation plus locale du territoire, au niveau de la cité, compte tenu qu'ils entretiennent surtout des liens avec les pouvoirs locaux. Yanouh est liée à la présence ituréenne dans les montagnes dès le II^e^ siècle. Lorsque les Ituréens se constituent en communauté politique structurée et s'étendent jusqu'à la Béqaa, ils marquent leur présence à Baalbek (Héliopolis), leur nouveau centre religieux à la hauteur d'un royaume en expansion. À Oumm el Amed, centre religieux tyrien dans la périphérie de la cité, Astarté est vénérée, comme déesse protectrice de Tyr, ainsi que Milkashtart, une divinité qui entretient des liens étroits avec Melqart, grand dieu de Tyr[159]. Le cas de Baetocécé est particulier, puisqu'il appartient longtemps à la *chôra basilikè* et non à une cité[160].

Si nous sommes assurés de la participation des sanctuaires à l'organisation du territoire de la cité, la grande inscription de Baetocécé permet de revenir plus en détail sur les modalités concrètes de l'implication d'un sanctuaire dans les réseaux d'échanges de la pérée arwadienne[161]. La partie C de l'inscription renvoie aux avantages accordés au sanctuaire. Il y est fait mention de foires bimensuelles où se vendent du bétail et des esclaves notamment[162]. La *hiéra sacra* revêt alors les caractéristiques d'une zone franche, d'un grand marché générant des échanges aux conditions plus intéressantes que celles des autres sites de la pérée[163]. Comme il possède le village voisin, le sanctuaire participe probablement à ces échanges[164] au même titre que les éleveurs, les paysans et les marchands d'esclaves. Les foires, outre les échanges, génèrent également des déplacements, dont l'existence est sous-entendue dans la partie D de l'inscription, qui les libère de toute taxe et de tout prélèvement. Les déplacements concernent également les pèlerins qui se rendent au sanctuaire. Par leurs dons et l'argent qu'ils dépensent pour se loger et se nourrir, ils font vivre le sanctuaire. Ainsi ce dernier interagit certes comme les autres établissements de la pérée, à la différence qu'il amplifie son potentiel économique par une forte attractivité religieuse. Amrit/Marathos et

[157] Figure 103. Répartition des sanctuaires (figurant en bleu) au II^e^ siècle av. J.-C.
[158] BRIQUEL-CHATONNET 2005 : 30. L'auteur rappelle, à propos des sanctuaires de montagne, que certains ont manifestement une vocation régionale, mais que le manque de données, en particulier sur les cultes qui y sont rendus, empêche de dépasser le stade des hypothèses.
[159] LIPIŃSKI 1995 : 273-274.
[160] DUYRAT 2002 : 58 s'appuyant sur RIGSBY 1996 : 506 et DUYRAT 2005 : 204-205.
[161] *IGLS* VII, 4028. Voir, au Chapitre 4, la présentation des sanctuaires et de la grande inscription, partie I 2.2.
[162] *IGLS* VII, 4028 D.
[163] REY-COQUAIS 1987 : 195.
[164] En Asie Mineure, à la même époque, les sanctuaires sont des unités de production, prélevant les fermages sur leurs terres. CHANKOWSKI 2007 : 96-98.

Oumm el Amed sont probablement dans des situations comparables, puisqu'ils allient des infrastructures de production et de commerce à d'importants lieux religieux[165]. À la fin de la période hellénistique, Hosn Soleiman/Baetocécé intègre probablement le giron arwadien. Pourtant, le sanctuaire semble encore entretenir des liens privilégiés avec le pouvoir en place, qu'il sollicite lors d'un différend avec la cité. Dès lors, même s'il appartient au territoire arwadien, qu'il participe à son économie, il semble encore former une enclave sacrée privilégiée à l'intérieur des frontières[166].

Les sanctuaires, malgré une forte implication dans la vie politique et religieuse de la cité, restent des espaces à part, séparés du monde profane par une aura et une renommée particulières. Le territoire des cités phéniciennes est donc un ensemble de petites unités, écologiques, religieuses, économiques et peut-être culturelles (les Ituréens du Liban), qui fonctionnent tout de même en symbiose, grâce au développement d'interactions nombreuses, plurielles et structurantes. L'étude des frontières que nous venons de proposer, et celle des contraintes de circulation et des obligations fiscales qu'elles génèrent ne doit pas remettre en cause l'implication des cités phéniciennes dans la matrice méditerranéenne. Cependant, au II^{e} siècle, les historiens parlent de repli pour Arwad et d'une régionalisation des échanges pour Sidon. Nous souhaitons revenir sur ces deux expressions, afin de mieux les définir et de voir si ces éventuels basculements des équilibres ont un impact sur les relations entre la cité et l'arrière-pays. La cité développerait-elle une politique économique favorisant celui-ci au détriment de ses partenaires commerciaux méditerranéens ?

3.- Régionalisation et ouverture sur la Méditerranée : les logiques des échanges

Le II^{e} siècle semble être un siècle de rupture des équilibres régionaux. La rupture fait suite à l'intégration de la partie sud de la Phénicie dans le royaume séleucide et aux premières difficultés politiques de ce dernier[167]. À Arwad, la rupture est marquée par une tendance de la cité insulaire à vouloir administrer directement certaines parties de la pérée, au détriment de la

[165] Le lien entre le sacré et la production, agricole ou artisanale, est également souligné à BeyrouthLes temples disposent d'une *working area*, rassemblant des boutiques et des ateliers. BOKSMATI 2009 : 136.
[166] C'est l'avis exprimé par REY-COQUAIS 1987 : 196.
[167] Le rétablissement de l'autorité séleucide dans des frontières équivalentes à celles du royaume de Séleucos est suivi par la défaite de Magnésie du Sipyle en 189, contre les Romains, et la signature de la paix d'Apamée en 188, qui marque la perte de l'Asie Mineure pour les Séleucides.

structure de la confédération. Le fait que les Séleucides n'interviennent pas et que les Ituréens s'étendent jusqu'aux portes de la pérée a sûrement joué dans le raffermissement de l'autorité arwadienne sur son territoire[168]. Le II^e^ siècle se caractérise par la perte d'une grande partie des territoires de Phénicie du Sud pour Sidon[169]. Ce serait l'événement déclencheur d'une régionalisation des échanges sidoniens, parfaitement observable à l'époque romaine, c'est-à-dire d'une réorientation de la production sidonienne vers sa région plutôt que vers la Méditerranée[170]. Le II^e^ siècle correspond également à l'éclatement politique le plus marqué pour la Phénicie du Sud, avant la conquête d'une partie de la côte par les Hasmonéens. Le tableau économique brossé par les sources archéologiques montre cependant que les petites cités du sud ne semblent pas pâtir de ce fractionnement du territoire. Les informations sont moins nombreuses pour Tyr. La cité voit se développer les royaumes hasmonéen et ituréen à ses portes, qui modifient sans doute certains itinéraires : le site d'Anafa est abandonné au I^er^ siècle[171], sans que nous sachions ce qu'il advient de la circulation et des interactions dans cette partie des arrière-pays. De l'ensemble des données, nous pourrions déduire une réorientation des cités vers leur arrière-pays agité, et peut-être menacé, plutôt que vers la Méditerranée[172].

L'analyse des réseaux montre pourtant une très grande continuité dans les interactions et un fonctionnement de l'espace en grands ensembles régionaux dès le début de l'époque hellénistique. Nous devons tout de même prendre en compte le fait que les réseaux sont fortement dépendants des limites de notre zone d'étude et qu'une recherche incluant des sites des marges de l'espace phénicien, ainsi que les réseaux méditerranéens, n'aurait peut-être pas des résultats identiques. En l'état actuel des données, l'analyse des réseaux ne peut pas confirmer un phénomène de repli ou de régionalisation des cités phéniciennes. Les réseaux, en outre, n'indiquent que la direction des échanges et non leur fréquence ou leur importance. Par conséquent, si la régionalisation se lit comme un changement des circuits qui passent d'une dimension méditerranéenne à une dimension proche-orientale, les réseaux la contredisent. Si elle se lit, en revanche, comme une intensification des pratiques commerciales avec des

[168] Voir, au Chapitre 4, la partie I.1.2.
[169] STERN 1993 : 655.
[170] APICELLA 2002 : 209-210 et p. 219 (pour l'époque romaine).
[171] HERBERT 1994-97 : 18 (I) et AVI YONAH 1975-78 : 69.
[172] C'est l'ensemble de ce contexte qui expliquerait que la modélisation des réseaux aboutisse à une période 2 (couvrant le II^e^ siècle) différente des périodes 1 et 3. Suite à plusieurs bouleversements, les réseaux se modifieraient en conséquence, avant de revenir à une configuration plus ancienne.

acteurs du Proche-Orient plutôt que des acteurs égéens, alors les réseaux ne peuvent la représenter.

C'est d'ailleurs cette seconde lecture que nous privilégions, car il nous paraît plus plausible que les cités, face à la construction territoriale et politique des communautés périphériques, hasmonéenne et ituréenne en particulier, aient cherché à garder une certaine mainmise sur les circuits d'échanges qui les font vivre. Pour cela, elles ont certainement dû entretenir avec assiduité ces circuits, rouverts à partir du déplacement de la frontière vers Gaza en 200. Il ne nous semble pas, en revanche, que les cités aient pour autant renoncé à leur rôle d'interface entre la Méditerranée et le Proche-Orient. Ajoutons aussi que l'émergence de grands ateliers de production céramique au Proche-Orient, qui distribuent leur vaisselle jusqu'en Égypte, limitant les importations traditionnelles égéennes sur les côtes levantines, joue certainement beaucoup dans notre perception d'un repli ou d'une régionalisation des échanges en Phénicie. En ce sens, l'époque hellénistique ne fait que préparer les nouveaux schémas d'organisation spatiale de l'époque romaine où les provinces, plus unifiées, entretiennent un puissant réseau de communication à l'échelle régionale. Dans le cas du Proche-Orient, se développe aussi un réseau liant le Levant et la Méditerranée, entre les ports méditerranéens et les nomades, dont le rôle grandit dans la vie économique de l'Empire romain[173].

La Phénicie hellénistique met à profit son environnement pendant toute la période ; elle intègre la mer et la montagne, tant comme des espaces-ressources que comme des lieux de circulation, et fait une large utilisation des vallées de l'Oronte, du Jourdain, du Litani, du Barada, du Yarkon et d'autres cours d'eau encore, ainsi que des plaines intérieures comme la Trouée de Homs, la Béqaa et la plaine de Jezréel, pour mettre en connexion l'ensemble des petites entités écologiques au sein des entités politiques cohérentes que sont les cités. Les cités entretiennent avec leur arrière-pays un lien dynamique fort. Plus que des plateformes commerciales, ces dernières sont de véritables zones de production et d'échanges complexes de marchandises diversifiées, agricoles et artisanales, sur des circuits à petite et grande distance. Les savoir-faire semblent également se diffuser le long des réseaux sans que nous puissions en dire plus dans l'état actuel des données. Catalyseurs d'échanges, certains espaces

[173] SARTRE 2001 : 792.

comme les complexes portuaires sont développés et encadrés par les cités. À l'arrière, les sites passerelles ou nœuds de communication se chargent d'entretenir les points de contact des réseaux. Pour contrôler ces derniers, les cités semblent avoir mis en place des lieux de passage obligatoires, des sortes de portes ouvrant les frontières, comme par exemple les agglomérations de Massyaf, Rafniyé/Raphanée et Mariamîn/Mariammè, ainsi que des systèmes fiscaux qui nous restent encore obscurs.

Les frontières sont un point crucial du Proche-Orient hellénistique en raison de leur mobilité, qui exige certainement des établissements un grand sens de l'adaptation. Les guerres entre les Diadoques, puis entre les Lagides et les Séleucides ne semblent pourtant pas avoir d'impact décisif sur les réseaux que nous avons modélisés. Pour étudier les conséquences des conflits, il faudrait enrichir le corpus de données, afin de travailler sur des temps plus courts permettant de souligner les micro-changements des réseaux. Ces derniers semblent avoir, malgré les événements, une grande capacité à se reconstruire. Arqa redevient un site florissant dès le II^{e} siècle, période à laquelle Sidon semble redévelopper les partenariats commerciaux avec la Galilée, interrompus par les guerres de Syrie. À la fin de l'époque hellénistique, ce sont les frontières locales qui se meuvent rapidement. Les expansions successives des Ituréens et des Hasmonéens, les guerres de succession séleucides et la montée des autonomismes locaux rendent la carte géopolitique difficilement lisible. En position centrale, les cités phéniciennes font face, renforçant leurs réseaux avec les nouveaux acteurs régionaux. Ce sont ces derniers qu'il faut désormais présenter, pour compléter le tableau de la structuration spatiale de la Phénicie hellénistique. Tous, en effet, sont impliqués dans l'organisation de leur propre territoire, mais également dans celui, frontalier, des cités phéniciennes.

III.- Les échanges et leurs acteurs : poids des groupes locaux et régionaux dans l'organisation de l'espace phénicien

L'empire achéménide et le royaume séleucide ont une ossature commune, faite d'une administration centralisatrice, de terres royales et de communautés reconnues qui doivent allégeance au roi. Une communauté est reconnue lorsqu'elle est organisée d'un point de vue politique et inscrite dans un territoire. Ces territoires ne forment pas une simple mosaïque de tesselles superposées, mais sont connectées par un système de communication étatique, et surtout par des réseaux locaux développés entre les communautés proches. Si chacune d'elles organise son territoire selon son propre héritage et un fonctionnement administratif particulier, elles ne sont pourtant pas les seules à décider de sa structuration : la guerre entre les royaumes hellénistiques, les conflits d'intérêts entre les communautés, les nouveaux circuits commerciaux régionaux sont autant d'éléments qui influencent l'organisation d'un territoire. Au Proche-Orient, nombreux sont les éléments à avoir un rôle probable dans la structuration des arrière-pays des cités phéniciennes. Ces éléments sont liés à plusieurs protagonistes régionaux[174], à commencer par les Gréco-Macédoniens. Au pouvoir depuis Alexandre, ils n'ont cessé de mettre à contribution les cités, notamment pour le bois des navires de guerre, pour le tribut annuel, pour entretenir les réseaux méditerranéens. La relation qu'ils entretiennent est à paramètres multiples, politiques mais aussi culturels.

Elle se complexifie encore, lorsque les Ituréens s'installent progressivement dans la Béqaa et les hauteurs du Mont-Liban, jusqu'à former au I^er^ siècle une petite principauté au détriment de certaines cités phéniciennes. Au sud, les Phéniciens sont également « encerclés » par les Hasmonéens, dont le royaume ne cesse de s'agrandir entre le II^e^ siècle et la fin du I^er^ siècle. Enfin les Romains interviennent dans la politique proche-orientale. Leur présence s'intensifie après la guerre antiochique qu'Antiochos III perd en 189. Les Romains s'installent alors en Asie Mineure. Ces acteurs n'ont pas la même influence sur le territoire des cités phéniciennes, mais tous interviennent dans les réseaux et/ou dans les nouveaux tracés des frontières locales au sein du royaume séleucide.

[174] Nous envisageons ici les protagonistes d'un point de vue politique. Les Grecs sont les Gréco-Macédoniens à la tête des royaumes hellénistiques, les Phéniciens sont ceux qui vivent dans les limites des cités phéniciennes. Un point de vue ethnique et culturel aurait été, dans notre cas, plus difficile à mettre en œuvre, compte tenu d'une tendance accrue, à partir de l'époque hellénistique, au métissage des cultures et des cultures matérielles. En outre, tous les groupes ethniques occupant les cités ne sont pas clairement identifiés et localisés, en particulier les Arabes. Voir SARTRE 2001 : 52-57.

1.- Les acteurs

Les acteurs sont ici présentés par grands groupes politiques, sans que cela ne remette en cause la diversité de chacun des groupes : les Grecs et les Macédoniens forment le premier, en tant que dirigeants des royaumes hellénistiques séleucide et lagide. Nous n'abordons pas ici le cas des colons, absents de Phénicie, dont la situation est parfois fort différente de celles des élites helléniques. Les Hasmonéens et les Ituréens constituent les deux groupes suivants. Ils ont le point commun de diriger de petits États qui s'agrandissent d'est en ouest, jusqu'aux côtes de la Méditerranée, annexant des cités phéniciennes ou de Phénicie du Sud. Ils partagent une frontière au sud de la Béqaa. Enfin, les Romains composent le dernier groupe. Celui-ci se distingue par la faible présence physique de ses protagonistes. Entre la paix d'Apamée et l'arrivée de Pompée en Syrie, les Romains interviennent essentiellement par des jeux politiques et, peut-être par des accords commerciaux. Nous ne donnons ici qu'un bref aperçu du développement de chaque groupe à l'époque hellénistique, ainsi qu'une localisation géographique, lorsqu'elle est possible et pertinente, afin de construire un cadre de discussion à propos du poids de ces acteurs sur les logiques spatiales en Phénicie.

1.1.- Les Grecs, les Phéniciens et l'organisation des cités phéniciennes

Sans revenir sur trois siècles de relations entre les pouvoirs lagide et séleucide, d'une part, et les cités phéniciennes, d'autre part, il s'agit de définir quel a pu être l'impact ou l'influence concrète du groupe au pouvoir sur les relations entre les cités de notre zone d'étude et leur arrière-pays.

Les Grecs n'arrivent pas au Proche-Orient avec Alexandre. Des Grecs sont déjà présents dans les cercles de la cour achéménide et dans les armées des Grands Rois en tant que mercenaires[175]. Toutefois, la grande différence réside dans le fait qu'en 333, ils prennent le pouvoir : la Phénicie, comme toutes les terres qu'ils ont conquises « à la pointe de la lance » leur appartiennent[176]. Pourtant, avec les Séleucides, les Phéniciens retrouvent la propriété légale de leur territoire, à la différence de la période précédente, durant laquelle ils

[175] Pour le mercenariat grec sous les Achéménides, voir BRIANT 1996 : 639-640 (sur les contingents grecs de Cyrus le Jeune) et 804-807 (sur la composition des troupes de Darius III). Le mercenaire le plus connu est Memnon de Rhodes qui combat avec sa troupe aux côtés de Darius III contre Alexandre.
[176] BAKER 2003 : 384. Voir aussi VIRGILIO 2003 : 44. Voir aussi, au Chapitre 3, la note 50.

en avaient simplement l'usufruit[177]. Ils ont quand même un certain nombre de devoirs envers les rois séleucides, comme le paiement du tribut ou la livraison de navires de guerre[178].

C'est plus probablement par ce biais tributaire[179] que les Grecs et les Macédoniens jouent un rôle dans l'organisation du territoire des cités, car nous ne connaissons pas de fondation de nouvelle cité ni sous les Lagides, ni sous les Séleucides[180]. Akko a connu une refondation, sous le nom de Ptolémaïs. Ses remparts détruits pendant les affrontements des Diadoques sont reconstruits, probablement sous le règne de Ptolémée II[181]. Par cette refondation, les rois lagides tissent des liens privilégiés avec la cité qui devient, dans le même temps, chef-lieu de la partie phénicienne du royaume[182]. Hormis la refondation d'Akko, les Gréco-Macédoniens semblent plutôt avoir mené une politique de contrôle souple tant que les cités ont obéi et rempli leurs obligations. Ils ne semblent pas non plus être intervenus lors du changement de mode de gouvernance des cités qui, au début de la période hellénistique, abandonnent la royauté pour un régime civique (que nous méconnaissons encore). Ils ont avalisé le changement, mais n'ont, en aucun cas, transformé les cités phéniciennes en cités grecques[183].

Les Gréco-Macédoniens semblent finalement moins impliqués dans l'organisation territoriale phénicienne que dans celle de la Syrie, où ils ont réussi à faire basculer l'équilibre du jeune royaume séleucide vers la Méditerranée, grâce à la fondation de la Tétrapole[184]. Tout comme les Perses avant eux, ils ne délaissent pas cette partie du royaume, mais y exercent un contrôle ferme, par le biais tributaire essentiellement. Leur présence est marquée par la construction de bâtiments comme des théâtres ou des palestres[185], ainsi que par les dédicaces,

---

[177] Voir, au Chapitre 3, la partie I. 2.1.

[178] CAPDETREY 2007 : 212-213. L'auteur prend l'exemple d'Arwad et de ses liens avec le pouvoir central.

[179] CAPDETREY 2007 : 395-421.

[180] SARTRE 2001 : 144-145. Les cités se trouvent sur un axe de circulation stratégique, pour le commerce et la guerre. Elles sont assez nombreuses et bien structurées, ce qui explique l'absence de fondation dans la région.

[181] VAN COMPERNOLLE 2003 : 40. Le roi est honoré dans ces cités comme un héros fondateur. En contrepartie, elles se voient souvent octroyer certains bénéfices. Les souverains et leurs fondations ont des liens privilégiés qui se retrouvent d'ailleurs dans la composition du personnel politique des Lagides : beaucoup viennent de ces cités.

[182] Sur le rapport des Séleucides aux cités de leur royaume, voir CAPDETREY 2007 : 191-224.

[183] APICELLA 2001 : 106-118. Voir aussi APICELLA et BRIQUEL-CHATONNET (à paraître), « La transition institutionnelle dans les cités phéniciennes des Achéménides à Rome ».

[184] CAPDETREY 2007 : 61-67. Les liens entre les Lagides et les cités phéniciennes sont moins connus. Périphérie du royaume, la cité n'a pas la même administration et sert en outre, de réserve de bois et de rempart protecteur.

[185] Voir, dans la base de données, la requête, *Req édpub*. Les résultats de la requête figurent également dans les Annexes, p. 712. Parmi les édifices publics, nous trouvons un théâtre à Hirbet Asqalan/Ascalon, des édifices dédiés aux compétitions athlétiques et aux divertissements à Dor et un stade à Amrit.

essentiellement retrouvées dans des lieux de culte, qui leur rendent hommage[186]. Les dates, en outre, sont exprimées dans les ères lagide et séleucide[187]. Leur implication discrète dans l'organisation spatiale se déduit enfin des événements du II^e^ siècle : c'est à partir du moment où le pouvoir royal se délite que les rapports entre Arwad et la pérée se durcissent ou que les cités de Phénicie du Sud se détachent de plus en plus de Sidon et de Tyr, preuve que le pouvoir central participait à un certain équilibre territorial.

Nous n'avons pas abordé ici la période des guerres des Diadoques, entre la mort d'Alexandre en 323 et la stabilisation des frontières des principaux royaumes hellénistiques – lagide, séleucide et antigonide – en 276. Il ne nous est pas possible, en effet, de saisir le rôle exact de chacun des Diadoques dans la mise en valeur ou, au contraire, la rupture de certains réseaux d'interaction. Il nous faudrait, pour ce faire, des séquences plus précises et mieux datées sur l'ensemble des sites, afin de les mettre en relation avec les événements hellénistiques. Quelques bribes tirées des sources classiques nous permettent d'élaborer telle ou telle hypothèse, notamment sur le bois et son exploitation[188]. Lorsque tour à tour, les Diadoques se rendent maîtres d'une ou plusieurs cités phéniciennes, ils prélèvent un tribut de guerre, dont font partie les navires. Les chantiers navals sont donc lourdement mis à contribution, presque sans répit pendant une quarantaine d'années, et ont impliqués à leur tour l'ensemble de la chaîne d'abattage et de transport du bois. Les Diadoques ont donc pu concourir à intensifier les échanges entre le littoral et les arrière-pays. Dans le même temps, la Phénicie se trouve sur la route d'Égypte et se voit traversée à plusieurs reprises par des armées[189]. Si celles-ci ont emprunté la Béqaa, elles ont pu rompre certains réseaux d'interaction[190]. Plus que générateurs d'une nouvelle organisation spatiale, les Diadoques ont exploité jusqu'à l'épuisement les ressources et les réseaux phéniciens, fonctionnant alors différemment, selon une économie de guerre[191].

---

[186] Les inscriptions trouvées à Jaffa et Oumm el Amed en sont des exemples. Voir p. 511.

[187] Par exemple, la dédicace du portique d'Astarté à Oumm el Amed est datée selon l'ère ptolémaïque. Voir, dans ce même chapitre, la note 103.

[188] Antigone fait appel aux chantiers navals de Tripoli et de Byblos (Diodore XIX, 58, 4). Ptolémée cherche à conserver la Phénicie comme glacis protecteur de l'Égypte, mais également pour ses ressources en bois, absentes de la vallée du Nil (SARTRE 2001 : 99).

[189] SARTRE 2001 : 102-107.

[190] Comme c'est le cas pendant les guerres de Syrie. Voir GRAINGER 1991 : 103. La Béqaa est comparée à un *no man's land*.

[191] SARTRE 2001 : 110. Pour le déroulement des affrontements en Syrie et leurs conséquences, voir les pages 99 à 109.

Nous avons souligné précédemment la grande capacité des réseaux à vite se reconstruire. Les cités, en effet, ont pu être coupées d'une partie de leur arrière-pays, en particulier Sidon et Tyr, mais il ne faut pas pour autant en déduire que la quarantaine d'années de conflit a changé la donne de la fin du IV^e^ siècle, comme en témoigne une inscription du territoire de Jaffa faisant probablement allusion à la tutelle sidonienne encore effective au II^e^ siècle[192].

1.2.- En marge de la Phénicie : la principauté ituréenne

Les deux principaux États qui se développent en marge de la Phénicie le font sans le consentement des Séleucides, que les Hasmonéens affrontent même à plusieurs reprises. Les Ituréens, comme les Hasmonéens – et plus au sud et les Nabatéens –, profitent du relâchement de l'autorité centrale et des querelles dynastiques pour assouvir leurs ambitions et s'arroger un territoire.

Nous avons soulevé le fait que le sanctuaire de Yanouh, construit au II^e^ siècle, marque la présence ituréenne dans les montagnes du Liban dès cette date[193]. Les Ituréens apparaissent dans les sources à ce moment de l'époque hellénistique. Ils constituent ensuite une petite principauté qui devient État client de Rome après le passage de Pompée en 66 et qui est finalement démembrée par les Romains dans les années 20 av. J.-C. Les sources parlant des Ituréens posent problème : ce sont essentiellement Flavius Josèphe, qui raconte surtout le contexte de rivalité entre les Hasmonéens et les Arabes[194], et Strabon, puis diverses sources relatives à l'établissement du pouvoir romain en Orient[195]. Les Ituréens ne sont pas leur centre d'intérêt premier et toutes reprennent le portrait négatif de ce peuple dressé par Strabon qui use largement des stéréotypes de son époque : ce sont des Arabes nomades, pasteurs, montagnards et brigands[196]. L'archéologie n'est pas d'une grande aide et peine à définir une culture matérielle ituréenne identifiable comme telle[197].

[192] APICELLA 2002 : 43-46 (pour la réduction du territoire de Sidon) et TAL 2005 : 89, d'après ISAAC 1991 : 132-134 (pour l'inscription et son interprétation).
[193] Voir, dans ce même chapitre, p. 459.
[194] ALIQUOT 1999-2003 : 161 et 175. Pour plus de précisions sur l'état des recherches et des connaissances sur ce peuple, nous renvoyons à l'article de J. Aliquot, intitulé « Les Ituréens et la présence arabe au Liban du II^e^ siècle a. C. au IV^e^ siècle p. C. ». L'auteur y dresse un bilan critique extrêmement clair et renseigné.
[195] ALIQUOT 1999-2003 : 166.
[196] Strabon XVI, 2. 18-20.
[197] ALIQUOT 1999-2003 : 204 et 211.

L'absence de preuves d'une installation ituréenne avant le milieu ou la fin du II^e^ siècle est en tout cas acquise. Ils s'implantent alors dans les montagnes du Liban, sans que nous puissions évaluer ni leur nombre ni les conditions d'implantation[198]. La région qu'ils occupent serait l'Iturée, mais les sources sont contradictoires. Pour J. Aliquot, l'Iturée n'existe pas, dans le sens où elle est difficile à saisir et se trouve délimitée en négatif, là où les État mieux connus, comme celui des Hasmonéens, ne sont pas[199]. La difficulté des sources à situer l'Iturée, selon J. Aliquot, du fait que l'implantation des Ituréens dans les zones mentionnées comme l'Iturée se fait en cohabitation avec d'autres populations, dans un contexte d'émergence de pouvoirs rivaux, hasmonéen et nabatéen[200]. L'image est celle d'une implantation progressive de ce peuple, qui se structure d'abord socialement. Lorsqu'ils bâtissent un temple dans la vallée du Nahr Ibrahim, Yanouh, les Ituréens forment une société bien organisée.

C'est sûrement sous l'impulsion d'un certain Mennaios, dynaste d'un des centres ituréens du sud de la Béqaa, Chalcis du Liban, que la principauté prend forme. Elle adopte plusieurs traits des royaumes hellénistiques, qui transparaissent notamment dans son monnayage[201]. Ptolémaios, fils de Ménnaios, succède à son père sans assumer complètement son indépendance avant qu'elle ne soit avalisée Pompée[202]. Le petit État ituréen ne diffère alors pas des autres États clients de Rome[203]. Installés dans le Liban et la Béqaa, les Ituréens participent au développement du réseau urbain de la Syrie intérieure[204], en développant les sites d'Arqa, qui est refondé, de Baalbek, un sanctuaire dont les princes ituréens sont les grands prêtres et Chalcis du Liban, situé au sud de la Béqaa peut-être à Majdel Aanjar près d'Aanjar. Ils se séparent alors en deux branches, l'une au sud de la Béqaa et l'autre au nord, basée à Arqa, qui conquiert une partie du littoral phénicien : Khane/Orthosie, Beyrouth/Bérytos, Tripoli et Batroun/Botrys sont soumises aux Ituréens, par le biais de tyrans[205]. Seules Arwad, Tyr et Sidon semblent ne pas être touchées par l'expansion des princes ituréens.

---

[198] ALIQUOT 1999-2003 : 178.
[199] ALIQUOT 1999-2003 : 191.
[200] ALIQUOT 1999-2003 : 19-197 et 202.
[201] ALIQUOT 1999-2003 : 217-218.
[202] Auparavant, la monnaie qu'il fait frapper ne porte pas son nom.
[203] ALIQUOT 1999-2003 : 213-216.
[204] ALIQUOT 1999-2003 : 224.
[205] SAWAYA 2009 : 159-160 (pour Khane/Orthosie), 162-163 pour Bérytos et 168 (pour Tripoli et Batroun/Botrys).

1.3.- En marge de la Phénicie : l'État juif des Hasmonéens

Au sud de la Béqaa, les Ituréens entrent en conflit avec les Hasmonéens, qui mènent la reconstruction d'un État juif. Contrairement aux Ituréens, nous possédons sur cette dynastie juive une grande quantité de sources, dont les livres des Maccabées. L'État hasmonéen connaît une longue et chaotique genèse, à partir de la révolte des Maccabées dans les années 160[206]. Une famille sacerdotale de Jérusalem, probablement aisée, prend la tête des révoltés et affronte les Séleucides. C'est le clan des Hasmonéens, dont le fondateur n'est autre que Judas Maccabée, qui donne son nom à la révolte[207].

Après une quinzaine d'années de conflits, le pouvoir hasmonéen est reconnu par les Séleucides Démétrios I[er] (161-150)[208] et Alexandre Balas (150-145) qui, dans leurs querelles dynastiques, cherchent à apaiser le conflit en Judée. À partir de 152, les Hasmonéens sont ainsi exemptés de tribut, d'impôt sur le sel, et le Temple a le droit d'asile[209]. Les Séleucides garantissent en outre le respect de la Torah[210]. Malgré le don de ces avantages, qui font de la Judée une province plus qu'autonome, les Séleucides ne renoncent pas à leur souveraineté sur la zone et entrent en collision avec les Hasmonéens aussitôt les conflits dynastiques réglés. Par exemple, en 147, alors même que leur indépendance n'est pas assurée, les Hasmonéens exposent leur volonté expansionniste et annexent plusieurs districts samaritains, s'ouvrant ainsi un débouché côtier vers la Méditerranée. Ils sont repris par Démétrios II (145-139) en 143[211]. Dans les années 140, les Hasmonéens inaugurent une nouvelle ère, proclamant ainsi leur indépendance, avant l'intervention énergique d'Antiochos VII qui réaffirme la souveraineté séleucide sur la Judée. Malgré cette mise au pas, une nouvelle phase expansionniste débute en 130-129 et se solde par l'occupation hasmonéenne de toute la côte

[206] SARTRE 2001 :333-367. L'auteur présente les sources, les causes et le déroulement de la révolte. Voir aussi BASLEZ 2003b : 43-61.
[207] BASLEZ 2003b :62-78 (pour une présentation des Hasmonéens).
[208] Ce sont les années de règne qui sont ici précisées.
[209] D'autres avantages, comme des dons d'argent, sont également offerts par Alexandre Balas.
[210] SARTRE 2001 : 367. La reconnaissance des Séleucides est celle d'un état de fait : depuis plusieurs années, ce sont les Hasmonéens qui sont les véritables interlocuteurs du roi, et qui possèdent *de facto* le pouvoir en Judée. Voir aussi CAPDETREY 2007 : 414.
[211] SARTRE 2001 : 384-385 et ALIQUOT 1999-2003 : 173 (sur l'expansionnisme hasmonéen).

de Phénicie du Sud, hormis Gaza, débouché des Nabatéens sur la Méditerranée, Hirbet Asqalan/Ascalon et Ptolémaïs-Akko, qui a déjà plusieurs fois repoussé les assauts juifs[212].

Désormais l'État hasmonéen fait figure de puissance régionale. En 104-103, Aristobule, nouveau dirigeant hasmonéen, prend le titre de roi, rompant définitivement avec les Séleucides[213]. Il est connu en outre pour ses conflits avec les Ituréens. Son successeur, Alexandre Jannée (103-76) agrandit encore le royaume en prenant Dor et la Tour de Straton, jusque-là dirigées par le tyran Zoilos. À sa mort en 76, hormis Hirbet Asqalan/Ascalon, l'État hasmonéen couvre tout le Levant Sud et surtout la zone la plus fertile de la Judée : la vallée du Jourdain jusqu'à sa rive transjordanienne. Aux portes de Tyr et de la Béqaa, dans les cités de Phénicie du Sud, les Hasmonéens semblent avoir repris à leur compte une partie des réseaux méridionaux auparavant entretenus par les Phéniciens. Rompant les stratégies traditionnelles des anciens royaumes de Judée, qui contrôlaient l'intérieur du pays, laissant l'administration de la côte aux Phéniciens et aux Samaritains, les Hasmonéens ont apparemment suivi trois objectifs qui expliquent le caractère expansionniste de leur formation politique. Le premier est d'inclure tous les villages juifs dans les frontières du nouvel État. Depuis longtemps, des Juifs avaient en effet quitté Jérusalem et ses abords trop exigus pour s'installer ailleurs, en Galilée notamment[214]. Le deuxième objectif est de lotir des Juifs qui n'avaient jusqu'alors pas de terre[215]. La dernière raison de l'expansion de l'État hasmonéen est probablement la reconstruction d'un royaume coïncidant avec les limites de la Terre promise.

Des querelles pour la succession d'Alexandre Jannée font éclater le royaume entre les partisans d'Hyrcan, son fils aîné, et ceux d'Aristobule II, son second fils. C'est Pompée, en 66, qui assume le rôle de médiateur entre les différents partis[216]. Ce n'est pas la première intervention romaine dans les affaires de Judée. Déjà en 165 ou 164, des légats romains de passage avaient proposé leur arbitrage entre le pouvoir séleucide et les Maccabées. Prenant le parti des révoltés, les Romains leur reconnaissent la propriété de leurs terres lors d'une ambassade hasmonéenne à Rome en 140, entérinant leur prise d'indépendance. Sans être présents massivement, il semble que les Romains aient pris part, dès le II^{e} siècle, aux jeux

[212] SARTRE 2001 : 389. Pour les tentatives d'annexion de Ptolémaïs, voir aussi p. 386-387.
[213] ALIQUOT 1999-2003 : 176-177. Voir aussi LEWIN 2005 : 12.
[214] Strabon XVI, 2.34. La Galilée est peuplée d'Égyptiens (des Juifs d'Alexandrie), de Phéniciens et d'Arabes.
[215] Paradoxalement, au regard de cet objectif, les Hasmonéens mènent une politique assimilatrice, avec des conversions et des circoncisions forcées. Voir BASLEZ 2003b : 99-101.
[216] SARTRE 2001 : 394. Voir aussi LEWIN 2005 : 12.

géopolitiques de la région. Leur influence a-t-elle un impact sur l'organisation et l'administration des arrière-pays phéniciens ?

1.4.- Les Romains en Phénicie

L'intervention romaine au Proche-Orient commence sous le règne d'Antiochos III (223-187). Ce dernier parvient à réunifier le royaume de Syrie au début du II^e^ siècle, tel qu'il avait été attribué à Séleucos un siècle auparavant. Alors qu'il paraît à l'apogée de sa puissance, le Séleucide perd la guerre antiochique contre les Romains qui s'opposent à sa politique de restauration du pouvoir séleucide en Asie Mineure. Antiochos perd la bataille décisive de Magnésie du Sipyle en 189 et signe la paix d'Apamée en 188. Elle le prive de ses possessions micrasiatiques, réduit son armée et l'oblige à verser une lourde indemnité de guerre. Vingt ans plus tard, Rome met fin au royaume de Macédoine, confirmant son pouvoir dans le bassin méditerranéen oriental. Dès lors, Rome devient un « partenaire inévitable de la diplomatie séleucide »[217].

Rome reste tout de même prudente et son rôle se limite le plus souvent à celui d'observateur. Toutefois, l'indemnité de guerre et les otages séleucides qu'elle détient sont des moyens de pression non négligeables dans les négociations politiques. Elle les utilise notamment lors des querelles dynastiques, favorisant l'un ou l'autre prétendant au trône. Ces derniers recherchent d'ailleurs l'appui du Sénat romain. Le Proche-Orient et Rome sont finalement en contact étroit, par le biais d'ambassades romaines envoyées en Orient et, surtout, d'ambassades orientales – séleucides, juives, micrasiatiques – se rendant à Rome. Les Romains n'ont donc pas de rôle direct dans la structuration des arrière-pays des cités phéniciennes à l'époque hellénistique. Ils n'ont une influence qu'à travers leurs appuis politiques, par exemple lorsqu'ils cautionnent l'expansionnisme hasmonéen.

Le moment où, au contraire, les Romains interviennent sur l'organisation spatiale phénicienne, est celui de l'arrivée de Pompée au Proche-Orient en 66. Par son biais, Rome « tente d'utiliser au mieux les multiples structures d'autorité qui se sont instituées en Syrie pour, par leur intermédiaire […], exploiter une province dont les ressources semblaient non négligeables »[218]. Par conséquent, Pompée est l'instigateur d'un nouvel ordre romain, renforçant l'emprise territoriale des uns et combattant les autres. En Phénicie, il reprend les

[217] SARTRE 2001 : 429.
[218] SARTRE 2001 : 435.

cités côtières de Tripoli, de Khane/Orthosie, de Byblos et de Batroun/Botrys qui inaugurent une ère à son nom. Il modifie également l'organisation du territoire arwadien, en cautionnant sa mainmise sur Baetocécé et le sud de la pérée.

Outre les Phéniciens, chaque groupe que nous venons de présenter a contribué à modeler les réseaux des cités phéniciennes qui la lient à son arrière-pays. En expliquant l'émergence des royaumes périphériques et la genèse de l'intervention romaine au Proche-Orient, nous avons mis en lumière les objectifs qui sous-tendent la politique territoriale des différents protagonistes. Nous nous intéressons désormais aux nouvelles dynamiques spatiales qui en ont découlé dans les arrière-pays phéniciens.

2.- De nouvelles logiques territoriales dans les arrière-pays des cités phéniciennes

Les groupes que nous venons de décrire ont tous une influence, à plus ou moins grande échelle et selon des modes plus ou moins concrets, sur la structuration des arrière-pays phéniciens. Nous avons donc supposé que de nouvelles logiques spatiales pouvaient se mettre en place à l'arrière des cités. Une comparaison avec les réseaux modélisés, qui montrent une grande stabilité vis-à-vis de l'époque précédente, s'est imposée. Elle a mis en lumière l'état lacunaire de notre corpus archéologique et a montré, dans le même temps, des éléments cohérents avec ce que nous savons de la situation historique, en particulier à partir du II^{e} siècle, lorsque les contextes politiques et territoriaux se complexifient et se modifient sérieusement.

2.1.- La mise en valeur des marges

Dès le II^{e} siècle, les Ituréens résident dans des espaces en marge des réseaux de la cité. Les établissements qu'ils occupent dans le Mont-Liban sont des sites difficiles d'accès, par exemple. Les habitants de ces sites doivent probablement utiliser les lignes de crêtes et les cols pour interagir, puisqu'ils sont bien structurés en groupe social dans les cités phéniciennes avant de se construire en communauté politique. Les Ituréens occupent également la Béqaa, peu mise en valeur à l'époque achéménide[219]. Ils sont à Baalbek, un important centre

[219] GRAINGER 1991 : 114-115 et ALIQUOT 1999 : 179.

religieux, qui s'épanouit pleinement pendant la période romaine, à Arqa, qu'ils ont probablement refondé, et qui prend progressivement de l'envergure, et à Chalcis du Liban, au sud de la vallée : ils contrôlent potentiellement toute la ligne nord-sud décrite par la Béqaa. Sur cette ligne, le site de Kamid el-Loz, qualifié traditionnellement de phénicien, ne paraît pas souffrir de ces nouvelles implantations et prospère en tant que relais commercial au carrefour des routes vers la Syrie, la vallée du Jourdain et celle de l'Oronte[220]. En d'autres termes, la présence des Ituréens aux marges des cités phéniciennes dynamise ces dernières, avec deux conséquences essentielles. La première est la permanence, et peut-être l'intensification des échanges en provenance de la côte, comme le confirme le mobilier de Kamid el-Loz, ou encore celui de Yanouh. De ce point de vue, les réseaux modélisés pour cette période montrent également une continuité. La seconde est la création d'une zone autonome ituréenne, non contrôlée directement par les cités. Les plus vulnérables, comme Tripoli, Batroun/Botrys ou Khane/Orthosie en Phénicie du Nord, ont apparemment souffert d'incursions ituréennes dans leur territoire[221]. De ce point de vue, la structuration des marges s'est faite à leur détriment en créant un phénomène d'insécurité.

Les cités les plus puissantes, Arwad, Tyr et Sidon, ont également affaire aux principautés ituréennes. Si ces dernières n'occupent que les espaces frontaliers d'Arwad et de Tyr, elles ont peut-être privé Sidon d'une partie de son arrière-pays[222]. Sidon, comme Arwad et Tyr, émet un monnayage durant toute cette période mouvementée[223], preuve qu'elle trouve les moyens d'entretenir sa vie économique et ses échanges. Plus qu'un cloisonnement régional, il faut peut-être voir, dans la réorientation des échanges par les cités, un renforcement des partenariats avec les puissances régionales, motivé par la volonté de garder le contrôle sur les arrière-pays.

Après le Liban et la Béqaa, les Ituréens occupent la côte phénicienne et prennent probablement les cités de Khane/Orthosie, Tripoli, Batroun/ Botrys et Byblos. Si nous revenons ci-dessous sur le fait qu'ils se ménagent un accès à la Méditerranée, nous pouvons d'ores et déjà remettre en question leur description comme des nomades vivant de brigandage.

---

[220] KULEMANN-OSSEN 2007-8 : 177-179.
[221] SARTRE 2001 : 438.
[222] ALIQUOT 1999 : 235. Chalcis du Liban est intégrée au territoire de Sidon à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. Est-ce un retour de l'ancienne capitale ituréenne dans les limites de son territoire traditionnel ? Ou bien Sidon a-t-elle simplement agrandi son territoire par rapport à l'époque hellénistique durant laquelle il ne comprenait pas la Béqaa ?
[223] SAWAYA 2009 : 162-163.

Leur expansion territoriale pourrait avoir des objectifs économiques, tout comme celle des Hasmonéens qui, un peu avant, ont annexé la plupart des établissements côtiers de la Phénicie du Sud.

2.2.- Les visées maritimes des nouveaux États

Ituréens et Hasmonéens développent des vues expansionnistes sur les territoires côtiers phéniciens. Les Ituréens prennent les cités du nord les moins puissantes, tandis que les Hasmonéens, à force de persévérance, finissent par occuper l'ensemble de la côte de Phénicie du Sud, à l'exception d'Hirbet Asqalan/Ascalon. Dans leur cas, nous avons vu précédemment les logiques sur lesquelles s'appuie l'expansion de leur royaume. Toutefois, ne pourrions-nous pas envisager des causes économiques aux expansions des deux États, arabe et juif ?

Les Ituréens sont réputés pour vivre de brigandage. Pourtant, si nous accordons à leur expansion une dimension stratégique, alors nous voyons que la principauté occupe une partie de la côte en lien avec la Trouée de Homs et le Liban, ainsi que la Béqaa, qui communique avec les deux premiers, mais également avec la vallée de l'Oronte. Au final, l'État ituréen a la maîtrise de plusieurs itinéraires lucratifs : celui reliant le Mont-Liban à Enfeh, dans les frontières de Tripoli et celui reliant Kamid el-Loz aux sites orientaux de la pérée arwadienne. Enfin, la possession de Byblos ouvre la voie vers la plaine du sud. Plus qu'un repère de brigands, la principauté ressemble davantage à un espace structuré, pris sur les territoires de petites cités qui entretiennent des liens avec les circuits côtiers. Les Ituréens auraient peut-être recherché, à la manière des Arwadiens auparavant, une maîtrise des itinéraires commerciaux qui font le lien entre la Syrie et la Méditerranée. C'est d'ailleurs une partie de ce territoire, entre Beyrouth et Baalbek, dans la Béqaa, qui est attribuée à la colonie de Berytus fondée par Auguste en 15-14 av. J.-C.[224].

Quant aux Hasmonéens, ils ont pris la Tour de Straton, port prospère, et surtout Dor, pôle commercial essentiel dans la région. Ils sont même parvenus à prendre Ptolémaïs, et sont donc aux portes de Tyr. Ils lui disputent d'ailleurs la Galilée, et en particulier le site de Kadesh. La mainmise sur la Galilée leur permettrait de contrôler tous les accès à la vallée du Jourdain, qu'ils ont également annexée jusqu'à la rive transjordanienne. Comme il s'agit de la

[224] L'attribution de ces territoires à Berytus, avec le sanctuaire de Baalbek, serait également motivée par la volonté d'une gestion directe de cet espace et d'une envergure régionale et stratégique pour la colonie. Voir HOŠEK 2011 : § 1-7 et 16.

région la plus fertile de la Judée, qu'ils sont parvenus à connecter à la côte, leur prêter des intentions économiques n'est peut-être pas dénué de sens. R. Osborne a en effet montré que l'ethnicité pouvait devenir signifiante pour atteindre des fins politiques autrement plus désirées[225]. Si nous appliquons son propos aux Hasmonéens, nous pouvons penser que le fait de vouloir englober l'ensemble des agglomérations où vivaient des Juifs dans le royaume a aussi servi d'autres desseins, dont l'ouverture d'une façade maritime et le contrôle des itinéraires est-ouest pour le nouvel État.

Contrairement aux Ituréens, les Hasmonéens ne semblent pas entretenir les réseaux auparavant utilisés par les cités : Anafa est abandonné, et l'accès à la route de Damas est sans doute problématique, car il se situe dans la zone frontalière des États ituréen et hasmonéen qui se sont affrontés au tournant du I^er^ siècle av. J.-C. En outre, les amphores rhodiennes deviennent rares, voire inexistantes dans les contextes archéologiques des sites conquis par les Hasmonéens[226]. Ils ont donc rompu certains circuits d'échanges. Dans ce cas, la partie sud des réseaux que nous avons modélisés est à revoir, à la lumière de données supplémentaires. Notons cependant que, si les Hasmonéens ont annexé la côte entière, les logiques d'interaction entre les établissements du sud de la zone d'étude ont pu perdurer comme aux siècles précédents. Le réseau hiérarchique de la dernière phase de l'époque hellénistique est, en revanche, à modifier totalement dans sa partie méridionale.

L'ensemble des acteurs a eu, au moins brièvement, un rôle dans l'organisation des arrière-pays des cités phéniciennes, dont les réseaux sont étroitement imbriqués dans de plus vastes circuits proche-orientaux et méditerranéens. À partir du II^e^ siècle, nous assistons à un éclatement politique progressif du Levant, entre différentes entités en rupture avec les Séleucides, dont les Hasmonéens, les Ituréens et les Phéniciens dirigent les principales au sein de notre zone d'étude. Les événements historiques montrent un nouvel ordre territorial, alors que les réseaux modélisés soulignent les continuités. Il faut sans doute y voir une distorsion inhérente au fait de travailler sur des périodes d'un siècle, lorsque certaines configurations changent toutes les décennies ou presque. Les réseaux modélisés sont peut-être pertinents au nord de la Phénicie et au centre, car la présence ituréenne n'a jamais rompu les échanges avec la côte. En revanche, dans le sud, la présence hasmonéenne les modifie sans doute. Nous le

[225] OSBORNE 2012 : 30.
[226] FINKIELSZTEJN 1998b : 38-41.

voyons avec les amphores rhodiennes qui ne sont plus importées sur les établissements conquis par l'État juif[227]. Au milieu des affrontements, les dirigeants séleucides subissent un recul politique progressif jusqu'à l'arrivée de Pompée qui instaure un nouvel ordre romain. En parallèle, la culture grecque, en particulier la langue et certaines pratiques comme la fréquentation du gymnase, les concours, ou la pratique de la philosophie, semble s'enraciner au Proche-Orient – et même en Phénicie – et interagir avec l'éventail des cultures qui y sont présentes (phénicienne, araméenne, juive, etc.). Comment interpréter cette dissymétrie des faits ? Doit-on y voir la progression d'une hellénisation des cités phéniciennes et des autres communautés voisines ? Ce phénomène culturel trouve-t-il un écho dans les dynamiques spatiales des cités ?

3.- Des acteurs et des échanges culturels, ou la question des modes d'interactions culturelles

Il n'est pas lieu ici de reprendre tout le dossier des études sur les interactions culturelles entre les Gréco-Macédoniens et les populations du Proche-Orient qui passent sous leur autorité politique à partir de 333[228]. Nous ne pouvions pas, pour autant, faire l'impasse sur la notion d'identité, au cœur des questions d'échanges culturels à l'époque hellénistique[229] et intimement liées aux problématiques territoriales. Dans la logique de notre étude, nous proposons donc ici quelques pistes de réflexion sur les identités culturelles et les relations qu'elles entretiennent par le biais d'une approche spatiale.

Nous partons volontairement du terme d'hellénisation. Bien que les anglo-saxons l'emploient dans un sens différent du nôtre, moins lourd de sous-entendus colonialistes, il nous est apparu, dans sa forme française, comme bien trop restreint et connoté pour décrire au mieux les phénomènes culturels et territoriaux que nous avons étudiés. La complexité des interactions a été démontrée, tout comme celle de l'organisation administrative des cités phéniciennes, qui ne s'hellénisent pas, c'est-à-dire qui ne deviennent pas des *poleis* grecques,

[227] Nos conclusions s'opposent donc à celles d'O. Tal qui a mené une analyse territoriale pour la Palestine achéménide. Alors qu'O. Tal insiste sur les causes locales des dynamiques territoriales, nous soulignons, au contraire, le rôle de chacun des protagonistes dans l'entretien, la rupture ou la création de dynamiques reflétant une imbrication des contextes historiques locaux et régionaux. Voir, au Chapitre 4, la partie III. 2.

[228] La littérature sur le sujet est abondante. Voir par exemple GRAINGER 1991, LE DINAHET 2003, PROST 2003 ou encore BASLEZ 2004. Tous ces ouvrages analysent les rapports culturels entretenus entre les différents protagonistes du Proche-Orient hellénistique.

[229] MAIRS 2010 : 55.

mais des cités hellénistiques originales[230]. Quels rapports celles-ci entretiennent-elles alors avec la culture grecque ? Et par quels moyens ? Si nous avons souligné la complexité comme point commun des échanges culturels et des interactions spatiales, ce n'est pas le seul lien que les deux domaines entretiennent : les réseaux ont un véritable rôle dans la diffusion du symbolique, autrement dit du non-matériel, comme les idées, les savoir-faire, les goûts, etc.[231]

Pour analyser ce type de diffusion, nous devons convoquer un lexique aussi précis que possible, décrivant au mieux ce que nous percevons des phénomènes hellénistiques. C'est là que nous rencontrons un problème de mots. R. Mairs, dans son article sur la notion d'identité et les malaises qu'elle provoque dans les études hellénistiques[232], nous rappelle en effet que s'est développé un lexique incroyablement sophistiqué pour décrire les interactions ethniques et culturelles de la période hellénistique. Adapté d'autres domaines comme celui de l'analyse du multiculturalisme américain, le vocabulaire des échanges culturels est porteur de multiples seconds sens et de sous-entendus nés lors de sa création et de ses premières utilisations. Nous devons alors faire preuve de prudence car, au final, aucun des termes employés n'est neutre[233]. Suivant ses conseils, nous entamons donc ce point par un rappel de la complexité de la situation de la Phénicie hellénistique, avant de présenter quelques exemples ponctuels pouvant nous aider à réfléchir sur l'existence de réseaux culturels dans les arrière-pays des cités phéniciennes.

3.1.- Les contacts culturels en Phénicie hellénistique : la fin d'une dualité

La question du rapport entre les Phéniciens et les Grecs sous-entend une dichotomie assez simple entre deux groupes apparemment homogènes, entre les vaincus et les vainqueurs. Ce mode de pensée binaire s'est également appliqué aux logiques territoriales phéniciennes, suivant le même principe : les cités et les campagnes ou, mieux, les cités hellénisées et les campagnes traditionnelles ; l'urbain et le rural ou plutôt l'urbain actif, évolué, et le rural traditionnel, stagnant. L'ensemble de ces schémas est très étroitement lié à l'univers

[230] APICELLA 2002.
[231] Nous rejoignons ici l'opinion d'H. Sader, exprimée dans un article traitant de la réception et de l'adaptation des symboles égyptiens en Phénicie, sur la facilité que nous avons à envisager les échanges matériels, mais pas leur dimension symbolique. Voir SADER 2010 : 36.
[232] MAIRS 2010 : 55-62.
[233] MAIRS 2010 : 57.

colonialiste des XIX^e^ et XX^e^ siècles[234], qui a appliqué une grille de lecture moderne et biaisée à l'époque hellénistique.

Cette dichotomie est inopérante pour expliquer les interactions entre les deux groupes, premièrement parce qu'ils sont hétérogènes. Les Phéniciens occupent un territoire où sont également présents des Araméens, des Ituréens et des Arabes, des Juifs et des Égyptiens. Les Grecs sont, en réalité, des Grecs et des Macédoniens qui ne viennent pas d'un seul centre, d'une seule cité-modèle[235]. Dans ce groupe des vainqueurs, tous ne bénéficient pas au même titre de la conquête d'Alexandre. Peu de points communs, en effet, relient les vétérans les plus modestes, comme ceux vivant à Niha en cohabitation avec des indigènes[236], et les responsables des royaumes hellénistiques qui fréquentent les cours et administrent les provinces. Se pose alors la question de savoir dans quelle mesure les Phéniciens (et les autres populations du Proche-Orient) ont côtoyé la culture hellénique en tant que culture des conquérants et pas simplement en tant que culture dans l'air du temps[237]. La culture hellénique n'est pas inconnue des Phéniciens, et nous pouvons nous interroger sur le fait qu'ils aient perçu cette culture familière uniquement comme celle des dominants. La quantité d'importations de mobilier grec, par exemple, n'a pas explosé après la conquête, voire même elle a diminué. Les Phéniciens, loin de vouloir à tout prix ressembler à des Grecs, auraient plutôt procédé à un bricolage culturel individuel[238], selon qu'ils cherchent à se positionner socialement, qu'ils ne connaissent des Grecs que leurs bols et leur vaisselle, ou qu'ils adorent un dieu traditionnel représenté à la grecque. Pour décrire l'ensemble de ces situations, nous nous retournons vers le concept de transfert culturel, que nous avons déjà évoqué précédemment[239]. Ce concept ouvert permet de déployer autant de nuances dans l'analyse des interactions culturelles que de situations : acceptation, adoption, compromis, juxtaposition, assimilation complète, ou encore transformation sont autant de possibilités à envisager[240].

---

[234] WAELKENS, POBLOME et VYNCKE 2010 : 19 et 21.
[235] WAELKENS, POBLOME et VYNCKE 2010 : 22.
[236] REY-COQUAIS 1987 : 198-207. Les vétérans établis à Niha forment une petite communauté rurale, vivant côte à côte avec une communauté indigène implantée près de deux sanctuaires traditionnels (p. 199. Aucun élément grec ni romain ne se remarque, que ce soit dans le nom des divinités, dans leurs représentations ou la configuration du sanctuaire).
[237] WAELKENS, POBLOME et VYNCKE 2010 : 22.
[238] La notion de bricolage culturel provient de KEAY et TERRENATO 2001, dont les questionnements portent sur le concept de romanisation.
[239] Introduction, p. 25 (avec la note 64).
[240] L'ensemble de ces notions impliquent également la notion de choix pour les Phéniciens. Les individus choisissent ou non d'intégrer une nouveauté disponible sur le marché dans leur foyer, sur leur vêtement, dans leur temple, etc. BOKSMATI 2009 : 139.

En tenant compte des difficultés de décrire les interactions culturelles et de la complexité de ces dernières, nous proposons à présent quelques exemples de réflexion possible, tirés du corpus, sur les liens entre la cité, les arrière-pays, la culture phénicienne et les éléments de culture hellénique.

3.2.- Œuvres d'art hellénistiques et inscriptions grecques dans les arrière-pays

L'étude de la répartition des inscriptions sur les territoires des cités pourraient, si les données étaient suffisantes, éclairer la répartition des zones utilisant une langue en particulier ou encore la progression du grec et de l'araméen au fil de l'époque hellénistique, au détriment du phénicien[241]. Le terme d'œuvre d'art étant problématique pour l'Antiquité, nous le définissons simplement comme une pièce artisanale de réalisation particulièrement soignée et provenant d'ateliers spécialisés qui disposent d'un savoir-faire particulier : statues, statuettes, peintures funéraires sont autant de réalisations qui entrent dans ce domaine. L'étude de ces œuvres pourrait mettre en évidence une circulation de modèles stylistiques, déjà mise en lumière au V^{e} siècle, dans le cas des sarcophages anthropoïdes de Sidon copiés ailleurs, dans d'autres matériaux moins nobles[242].

Malheureusement, la période hellénistique est avare d'inscriptions en général. Sur l'ensemble de notre corpus et des 399 inscriptions recensées, 260 sont des timbres amphoriques, majoritairement égéens, qui nous renseignent davantage sur les circuits commerciaux du vin que sur la pratique du grec dans les arrière-pays. Les autres inscriptions sont celles des monnaies (91) et de divers supports comme les jarres et les *ostraca* (23) ; elles sont souvent réduites à de simples monogrammes. Les 25 dernières inscriptions sont des dédicaces gravées dans la pierre[243]. Cinq sont en grec et ont été découvertes à Amrit/Marathos, Jablé/Gabala, Akko et Jaffa. Cela n'a rien de surprenant étant donné que ces établissements sont tous des cités côtières, en lien avec les populations hellénophones par le commerce et par l'administration lagide puis séleucide. Les quatre premières sont des inscriptions funéraires. Celle qui a été découverte à Jaffa, en marbre, ornait probablement une partie de la façade d'un

[241] BRIQUEL-CHATONNET 1991 : 3-21.
[242] ELAYI et HAYKAL 1996 : 39-47, 79-84 et 89-101 (découverte des sarcophages à Arwad). Voir également p. 104 (découvertes à Tyr).
[243] Voir, dans la base de données, la requête *Req inscriptions*. Les résultats de la requête figurent également dans les Annexes, p. 713.

temple. Elle cite le souverain Ptolémée IV (222-205) et son épouse[244]. Elle rappelle l'inscription commémorant l'élévation d'un portique dédié à Astarté à Oumm el Amed, gravée sur du marbre à la même période, en 222/221[245]. Si les inscriptions ne nous renseignent pas sur la progression de la langue grecque, en revanche elles permettent d'aborder la question des circuits de diffusion de matériaux rares comme le marbre et celle de l'existence d'ateliers spécialisés dans la gravure, probablement regroupés dans les grands centres qui sont susceptibles d'y faire appel pour la publication de décrets, les commémorations et les remerciements publics aux bienfaiteurs de la cité[246]. Nous remarquons toutefois que l'inscription de Jaffa est en grec et celle d'Oumm el Amed en phénicien. Le petit établissement a, en effet, livré pas moins de seize inscriptions en phénicien, parmi lesquelles nous trouvons des dédicaces, une inscription commémorative et des inscriptions funéraires. Le phénicien, jusqu'au I^{er} siècle, est donc une langue bien vivante, que n'a pas supplanté le grec dans les arrière-pays.

Oumm el Amed a également livré des stèles et des statues. Cela nous amène à étudier les représentations iconographiques de notre corpus. Le même constat que pour les inscriptions, sur la rareté des découvertes, peut être dressé ici. Sur 753 représentations enregistrées, 168 sont liées au domaine monétaire, 64 à des timbres amphoriques, 380 à des statuettes de terre cuite et 36 sont des statues ou des reliefs. Les premières doivent être étudiées dans le cadre d'une étude numismatique des émissions hellénistiques et locales, ce qui n'est pas notre propos ici. Les motifs ornant les timbres amphoriques sont des marques de reconnaissance des ateliers de production des amphores ou de leur contenu, plus courants à Rhodes que dans les ateliers phéniciens. Restent les statuettes, les stèles et les statues. Les premières ont pratiquement toutes été retrouvées sur le site de Kharayeb et ne peuvent servir à retracer les réseaux de distribution de ces objets, en outre peu étudiés et forts méconnus. Elles renseignent en revanche sur les pratiques cultuelles du sanctuaire de Kharayeb, où se pratiquait un culte lié à la fertilité et à la guérison des maladies infantiles[247].

Parmi les statues, beaucoup sont fragmentaires. La plupart proviennent d'Oumm el Amed et ne peuvent donc servir de fondement à une réflexion d'ensemble sur les évolutions des représentations anthropomorphiques et zoomorphiques en Phénicie hellénistique. En

[244] KAPLAN 1972 : 39.
[245] Voir, dans ce même chapitre, note 103.
[246] Voir p. 474.
[247] LANCELOTTI 2003 : 341-370.

revanche, le fait que plusieurs des personnages représentés ressemblent fortement à ceux de stèles découvertes à Tyr pourrait montrer que la cité influe sur le style des œuvres que commandent les notables des arrière-pays. Un type de représentation nous intéresse particulièrement ici, celui des orantes, figurées sur plusieurs des stèles du site, seules ou avec un homme. Les stèles sont des stèles funéraires et donnant la dernière image de la défunte, doivent donc lui être avantageuses, éclairer sa position sociale (et sa filiation lorsque la stèle est inscrite). Or, ce qui frappe, c'est que toutes les femmes portent le chiton et l'himation. Nous pouvons alors nous demander si ces vêtements sont devenus courants ou bien s'il s'agit d'un phénomène d'imitation des élites politiques, helléniques et vêtues comme tel.

Les femmes portent systématiquement une tenue grecque, mais elles figurent pourtant dans la position traditionnelle de l'orante, main droite levée. Lors d'une précédente étude de ces représentations, nous avions tenté un parallèle avec les femmes osques de Grande Grèce, représentées dans la peinture vasculaire du IV^{e} siècle av. J.-C.[248]. Dans la société osque, la tenue grecque est vue comme le signe d'une forte adhésion à l'hellénisme des femmes qui l'arborent, alors que le port de l'habit traditionnel, ou au moins de quelques attributs qui le rappellent, serait une volonté d'affirmation d'un rang social fort, pour lequel la tradition est une marque d'élitisme. Dans le cas de la Phénicie, ce serait donc une situation contraire à celle des Osques, puisque l'adoption du costume grec reflète *a priori* hellénisation et une bonne place dans la société – assez bonne pour s'offrir le luxe d'une stèle funéraire. L'adéquation chiton/hellénisation semble pourtant simpliste. D'une part, nous ignorons pour ainsi dire tout de l'habillement traditionnel phénicien avant l'époque hellénistique[249] et d'autre part, hormis le port du vêtement grec, tous les autres éléments sont phéniciens : le nom et la position de l'orante, ainsi que l'inscription, en phénicien, ne montrent pas de volonté d'adhésion à l'hellénisme.

En outre, lorsque les orantes sont accompagnées d'un homme, ce dernier est en tenue traditionnelle, avec la longue et ample tunique talaire nouée à la taille par une ceinture cachée par les plis du vêtement. Le statut du personnage féminin n'est pas assuré ; elle pourrait être l'épouse de l'homme ou bien une oblate si ce dernier est prêtre[250]. Le contraste des habits des

[248] GUILLON 2008 : 117, à partir de DEWAILLY 1983 : 273-278.
[249] MAES 1991 : 209. Les stèles d'Oumm el Amed sont une des principales sources pour notre connaissance de l'habillement phénicien.
[250] MAES 1991 : 224. L'auteur revient sur l'interprétation de ce costume comme un costume rituel. Selon lui, les arguments ne sont pas assez solides pour assurer l'identification des hommes des stèles comme des prêtres.

deux personnages est dans tous les cas frappant. Mari et femme peuvent avoir fait le choix de se représenter différemment pour exprimer la même chose : leur rang social élevé, leur prestige dans la petite société d'Oumm el Amed. La femme serait alors plus sensible à la mode hellénique que l'homme. Cela semble difficile, car une étude des couples mixtes a montré que les femmes initiaient généralement le bricolage culturel dans leur foyer[251]. Si la femme est une oblate, il se peut qu'elle ne dispose pas de tenue rituelle spécifique comme le prêtre. Nous pensons surtout que ce genre de représentation obéit à des critères, à un langage iconographique symbolique cherchant à faire passer un message plutôt qu'à représenter la vérité. Dans ce code, la tenue traditionnelle masculine et le chiton et l'himation pour la femme seraient les symboles de leur situation sociale élevée[252]. Cette interprétation tient compte de l'existence de nombreuses stèles tyriennes obéissant aux mêmes schémas de représentation[253].

Nous sommes donc face à un phénomène naturel de rayonnement des élites. Tout comme Straton II et sa cour vivaient à la mode perse[254], les élites phéniciennes tyriennes se font représenter avec des éléments helléniques qui viennent rappeler leur rang social. Il ne s'agit pas d'une transformation radicale de la mode vestimentaire, le costume des hommes en témoigne. Ici ce sont eux qui associent probablement tradition et élitisme, comme les femmes le font dans la société osque. De Tyr, les codes de représentations gagnent les arrière-pays, sans que nous sachions si ce sont des commandes des élites venues dans la capitale tyrienne ou si des ateliers locaux, à partir de cartons, produisent sur des matériaux locaux des reproductions de stèles des grands centres côtiers.

3.3.- Le mobilier d'origine hellénique ou italique

Les transformations des profils locaux des corpus céramiques, grâce à l'introduction de nouveaux objets de cuisine ou de nouvelles denrées alimentaires, semblent plus aisément explicables que les mutations des styles iconographiques. Nous avons déjà, en effet, abordé la question de la circulation de ces biens. Nous savons qu'ils empruntent les grands réseaux de distribution de la cité, de la côte vers l'arrière-pays, mais aussi de l'arrière-pays vers le reste

Une seule d'entre elles mentionne effectivement, dans une inscription, un prêtre. Il s'agirait donc plutôt d'un costume identifiant les dignitaires.

[251] VAN COMPERNOLLE 1983 : 1033-1049.

[252] MAES 1991 : 224. C'est du moins l'opinion de l'auteur.

[253] GUBEL 2002 : 141-142.

[254] BRIANT 1996 : 215 et 306. Le roi Straton est connu pour imiter le faste de la table du Grand Roi. À cet effet, il entretient des artistes qui viennent animer les repas, selon la coutume des souverains achéménides (Athénée XII, 531a-532c).

de la cité. Des caravanes venues de la Syrie ou encore des marchands itinérants assurent la distribution de la vaisselle et du vin à grande et moyenne distance. Parmi les objets d'origine grecque ou italique, quelques-uns retiennent notre attention, pour les changements qu'ils ont nécessairement apportés dans le quotidien de leurs utilisateurs. Les lampes, tout d'abord, se diffusent très tôt en Phénicie, dès le IV^e^ siècle[255]. Tournées, puis modelées, elles présentent l'avantage d'avoir un réservoir fermé, contrairement aux lampes cananéennes, sortes d'assiettes au bord pincé, qui pouvaient facilement se renverser ou dans lesquelles les mèches pouvaient glisser. R. Stucky, au colloque international sur la Phénicie hellénistique qui s'est tenu à Toulouse en février dernier, a suggéré que les lampes représentent non pas une adhésion à une mode ou un trait culturel hellénique, mais bien un progrès technologique, adopté par sens pratique par les cités[256]. Nous suivons tout à fait R. Stucky et généralisons son propos au cas des *unguentaria*. Ce vase, de forme pratique, apparaît à Chypre au IV^e^-III^e^ siècles, avant de se répandre dans tout le Proche-Orient. Contenant des cosmétiques et des onguents, il ne marque pas de changement des pratiques culturelles, puisque les cités phéniciennes importent et fabriquent déjà des cosmétiques[257], mais un engouement pour une forme pratique de contenant.

Il en va certainement autrement de l'adoption des braséros, des casseroles et des plats à cuire. L'adoption de ces objets suppose, en effet, un changement dans les pratiques culinaires, spécialement dans les modes de cuisson. Désormais, dans les cuisines qui en disposent, on ne fait plus que bouillir les aliments, on les grille et on les fait rissoler, sur le brasero plutôt que dans le *tannour*. Toutefois, bien que l'usage de la casserole se répande rapidement jusqu'aux limites des arrière-pays phéniciens, comme à Anafa, elle ne remplace jamais la marmite[258]. Les plats à cuire, italiens, sont surtout présents à Beyrouth et ne se diffusent dans le territoire qu'à partir de l'implantation de la colonie romaine par Auguste en 15 ou 14 av. J.-C.[259] Nous ne devons donc pas conclure à une hellénisation des pratiques

[255] Voir, dans la base de données, la requête, *Req lampes*. Les résultats de la requête figurent également dans les Annexes, p. 688. À Dor, Cheikh Zenad et Jablé/Gabala, les lampes grecques les plus anciennes remontent aux alentours de 500.
[256] STUCKY, « Ras Shamra-Leukos Limen et Sidon. Hellénisme rural versus hellénisation urbaine », à paraître dans *Topoi*.
[257] SARTRE 2001 : 765-766. L'auteur fait une liste des cosmétiques et des parfums que les Romains se procurent en Syrie, à partir de Pline XII, 46-62.
[258] Renvoi Annexes, tableau du mobilier. Même à la période 3, les marmites sont toujours présentes, malgré l'augmentation du nombre des casseroles et des plats.
[259] PELLEGRINO 2007 : 149 et 151.

culinaires, mais à leur diversification[260]. Le bricolage culturel paraît concerner tous les domaines de la vie des Phéniciens, dont celui de la cuisine. Dans ce même domaine, examinons, en dernier lieu, les importations de vin égéen.

Les amphores, une fois vidées, sont souvent remployées dans la construction de *tannours*, ces petits fours pour préparer la cuisine, dans les mortiers ou encore comme vaisselle de stockage. Souvent, ce ne sont que les anses, portant les timbres amphoriques qui sont retrouvées. Ces timbres ont permis d'identifier les lieux de fabrication du vin importé. Il provient de Cos, de Chios, de Cnide, mais surtout de Rhodes. Il est importé dans tout le Proche-Orient, et en Phénicie entre la fin du IV^{e} siècle et le I^{er} siècle. Sur le site de Keisan, J. Briend et J.-B. Humbert voient dans la présence de ces amphores la marque « de la présence et de la pénétration d'une population grecque qui ne se satisfaisait pas de la production viticole locale de moindre qualité »[261]. Nous ne pouvons que les contredire, pour plusieurs raisons. La première est que les textes qui mentionnent la viticulture phénicienne ne font nulle part allusion à une mauvaise qualité du vin[262]. La suivante est que la plupart des sites qui constituent notre corpus ne sont apparemment pas peuplés de Grecs, mais de populations locales, phéniciennes ou cosmopolites. L'ouverture aux produits égéens est pourtant un fait qu'il faut expliquer. Nous pensons que le vin a pu être exporté par les Rhodiens en utilisant les circuits commerciaux déjà éprouvés qu'ils utilisent pour exporter leurs céramiques[263]. Ces importations de vin seraient ainsi le résultat d'une dynamique commerciale entreprise au début de l'époque hellénistique et qui s'achève d'ailleurs avec elle[264].

3.4.- Architecture et urbanisme dans les cités, entre traditions phéniciennes et innovations hellénistiques

Les domaines de l'iconographie et de la culture matérielle ont livré une image plurielle du territoire phénicien, diversement réceptif aux modèles stylistiques et aux innovations culinaires, mais profitant des innovations techniques comme celle de la lampe. Dans le

[260] Les nouvelles pratiques culinaires ne remplacent jamais les anciennes. Voir BOKSMATI 2009 : 139.
[261] BRIEND et HUMBERT 1980 : 243.
[262] LIPIŃSKI 1992 : 492 (sur la viticulture) et SARTRE 2001 : 219 (sur l'exportation du vin samaritain).
[263] ELAIGNE 2007 : 109-113 (pour l'identification des céramiques rhodiennes et leur quantité dans le profil beyrouthin) et 118-120 (pour les caractéristiques et les apports de l'atelier rhodien dans la production et la diffusion des céramiques fines au Proche-Orient).
[264] Rhodes ne survit pas à la concurrence de Délos, nouveau port franc fondé par les Romains en Méditerranée orientale en 166. Voir PROST 2007 : 257.

domaine de l'urbanisme et de l'architecture, maintenant, nous disposons dans le corpus de quelques structures qui ont attiré notre attention. Les premières sont les édifices de spectacle, étrangers aux villes phéniciennes avant l'époque hellénistique. Seules trois cités en ont livrés : Amrit/Marathos, Dor et Hirbet Asqalan/Ascalon. Cela peut signifier que ces édifices sont destinés à une élite essentiellement, voire exclusivement urbaine, qui parle grec et a adopté certaines pratiques comme la fréquentation du théâtre et du gymnase[265]. Les grandes cités comme Tyr et Sidon, qui sont des centres de philosophie et qui participent aux concours panhelléniques devaient également disposer de ce genre d'édifices[266]. Hormis ces derniers, dont la présence est une innovation des centres urbains des cités phéniciennes, les temples se parent souvent d'éléments grecs, comme ceux d'Oumm el Amed, qui utilisent les styles doriques et ioniques. Toutefois, l'agencement général des temples reste local : les chapelles et la salle aux colonnes des sanctuaires d'Oumm el Amed en témoignent[267]. Nous sommes donc face à une situation qui ressemble fortement à celle de la période précédente, où les Achéménides avaient implanté ponctuellement quelques édifices rappelant leur présence, mais où partout ailleurs les Phéniciens avaient construit et organisé leurs centres urbains de manière traditionnelle[268].

Examinons encore les habitations et l'organisation générale des établissements afin de voir si le pouvoir central grec n'a pas marqué l'espace urbain de son empreinte. Les plans des espaces urbains suivent deux logiques : le pragmatisme et les plans de développement urbain. La première se retrouve surtout dans de petits sites implantés dans des zones à la topographie irrégulière. Chhîm et Oumm el Amed en sont deux exemples. Le premier établissement se développe le long des pentes, et malgré une organisation en une rue principale et des axes secondaires desservant des îlots, son plan reste dicté par le relief[269]. À Oumm el Amed également, la topographie a généré l'essentiel du plan de l'établissement, obligeant les habitants à créer des rues en escalier et différents niveaux de circulation[270]. Les plans de

[265] *IGLS* VII, 4001 ainsi que GUBEL 2002 : 32. L'inscription bilingue d'Arwad est une dédicace faite par un gymnasiarque à Hermès et Héraclès.
[266] Voir notamment *SEG* XVI, 826. L'inscription provient de Sidon et honore un Sidonien pour la victoire qu'il a remportée à la course de char d'un concours panhellénique. Pour la philosophie, voir SARTRE 2001 : 295-296.
[267] DUNAND et DURU 1962 : 21-56 (sur le temple de Milkashtart) et 56-80 (sur le temple Est). Les deux savants éprouvent d'ailleurs des difficultés à restituer une élévation des colonnades et de la cella, certainement en raison d'une utilisation libre des ordres architecturaux grecs. Voir également BRIQUEL-CHATONNET 2005 : 28 (à propos de la continuité religieuse dans les cités phéniciennes).
[268] Chapitre 3, note 35.
[269] WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002 : 30.
[270] DUNAND et DURU 1962 : 39 *sqq* et 89 (carte topographique de la zone).

développement urbain se remarquent surtout dans les grands centres côtiers où les fouilles, quand elles ont été possibles, ont révélé une politique de gestion de l'espace. Une caractéristique majeure est la division de l'espace en quartiers d'activités : les zones de production, de divertissement, de commerce et de culte semblent délimitées[271]. Dans les espaces d'habitation, cela entraîne un paradoxe : les façades et les murs extérieurs restent les mêmes, alors que les aménagements intérieurs se modifient avec le temps, suivant les besoins des habitants[272]. Des innovations sont tout de même remarquables, notamment à partir du II^e^ siècle à Beyrouth : alors qu'auparavant, seule la taille des habitations variait, le module de base restant le même, désormais de grandes maisons, à plan ouvert sur une cour intérieure, se construisent[273].

À Jablé, l'expansion de la ville à partir de la période hellénistique se fait même selon un plan hippodamien qui tranche avec la trame urbaine de l'époque achéménide. Plus que d'une hellénisation de l'espace, ce changement témoigne d'une administration pratique d'une ville en pleine croissance[274]. À Beyrouth, le plan est grossièrement orthogonal, en particulier dans les quartiers alliant des habitations et des boutiques. Les *insulae* sont alors desservies par une grande voie et par un réseau secondaire de petites rues. Toutefois, le développement de Beyrouth, important à l'époque hellénistique, suit également des exigences topographiques et pratiques. Par exemple, les ateliers de teinture se développent à l'ouest, sous les vents dominants, pour éviter que la fumée ne se répande dans toute la cité[275].

Pour finir, évoquons le *Late Hellenistic Stuccoed Building*, cette grande résidence construite sur le tell d'Anafa au II^e^ siècle[276]. Il s'agit d'une résidence construite sur le plan des riches demeures grecques, qui se compose de pièces en enfilade entourant une cour à ciel ouvert. De riches décorations ont été découvertes dans la plupart des pièces et comprenaient des parties peintes, des mosaïques et des ornements de stuc. Il pourrait s'agir là de l'empreinte de résidents grecs dans le paysage phénicien hellénistique. Pourtant, les archéologues pensent que les habitants sont plutôt de riches Phéniciens originaires de Sidon ou de Tyr, simplement

[271] STERN 1994 : 215-219 (pour Dor), et STERN 1993 : 655 (pour Jaffa) ; les zones industrielles d'Amrit/Marathos et de Sarafand/Sarepta semblent confirmer une telle organisation. Pour Beyrouth, voir BOKSMATI 2009 : 132-136. Les zones résidentielles sont toutefois mixtes et comportent des boutiques et des ateliers.
[272] SHARON 1987 : 23. Voir aussi STERN 1993 : 361-362 et STERN 1994 : 203, 213 et 215.
[273] BOKSMATI 2009 : 138.
[274] BADAWI 2009 : 25-26. Voir aussi PROST 2007 : 255. La reconstruction de Milet selon un plan hippodamien est vue comme une modernisation de l'espace urbain.
[275] BOKSMATI 2009 : 134-135.
[276] AVI YONAH 1975-78 : 66 et HERBERT 1994-97 : 31-105 (I). Voir aussi WEINBERG 1971: 415.

sensibles à l'architecture grecque[277]. Cette résidence fait même figure de pionnier puisqu'elle comprend un prototype d'hypocauste, que nous ne trouvons nulle part ailleurs dans la région.

Le survol des espaces urbains des cités phéniciennes montre une certaine permanence des plans généraux[278], toutefois rompue par quelques innovations ponctuelles, qui traduisent l'évolution des cités phéniciennes à l'époque hellénistique. Plus qu'une hellénisation de leur espace, mieux vaut y voir un processus qui touche non seulement ces cités, mais également toutes celles qui peuplent le bassin méditerranéen oriental, et qui tend à uniformiser leur configuration extérieure. Les cités phéniciennes ne deviennent pas des *poleis* grecques, mais entrent dans le grand ensemble des cités hellénistiques, au sein duquel chacune présente des infrastructures similaires – théâtre, palestre, agora, etc. – mais dont le fonctionnement reste original et propre à chacune. Le cas d'Anafa, dans l'ensemble du corpus, et même dans la région, reste une exception. Il semble que ce soit par les réseaux d'interaction que les rencontres commerciales et culturelles s'opèrent. Les dirigeants grecs agissent sur ces réseaux par la voie tributaire et la sollicitation de certains circuits de productions spécialisées, parmi lesquelles figure le bois de cèdre. La grande continuité des interactions, suivant des réseaux quasiment identiques, au moins aux premiers siècles de l'époque hellénistique, ne doit pas masquer que le contenu des échanges évolue : le mobilier grec, les vins égéens et la vaisselle régionale empruntent des voies de passage anciennes qui ont montré leur efficacité aux périodes précédentes. En revanche, l'affirmation des Hasmonéens au I^er^ siècle marque un changement que l'état de notre corpus ne peut mettre en évidence lors de la modélisation. C'est l'annonce d'un nouvel ordre romain, bien que certains phénomènes, comme la régionalisation des échanges, le préparent déjà depuis un siècle.

En conclusion, nous pouvons insister sur le fait que les cités phéniciennes développent, avec leur arrière-pays, une organisation spatiale complexe et cohérente qui est loin d'obéir à la dichotomie simpliste de l'urbain et du rural. La dimension sociale des réseaux, qui transcende cette dichotomie, est importante à prendre en compte : le rayonnement des élites urbaines semble toucher en premier lieu les élites des arrière-pays. Les réseaux, en permettant le transport d'objets, de modèles et d'hommes, renforcent certainement les liens

[277] HERBERT 1994-97 : 20 et 29 (I).
[278] Et même parfois une fausse continuité de l'urbanisme. En effet, les habitations se modifient, mais à l'intérieur des murs délimitant les îlots d'habitation qui sont en place depuis la période achéménide.

entre ces élites, par qui passent les innovations. Même si nous parvenons à entrevoir certains aspects des échanges dans les cités, notre difficulté majeure consiste à saisir l'articulation entre les flux et la circulation de ce qui n'est pas matériel ou de ce qui a disparu (les denrées périssables, le tissu, les cartons des artisans, etc.), surtout dans l'état actuel des connaissances. Si nous en savons encore trop peu sur les liens qui unissent la cité et son territoire, une chose est sûre : le concept d'hellénisation est à évacuer, tant dans les questionnements que dans l'interprétation des données, pour ouvrir davantage les lectures et les pistes de réflexion relatives à un espace à dimensions multiples.

L'image de la Phénicie telle une bande côtière urbanisée a longtemps value pour un fait historique. Dans cette représentation, les arrière-pays ont la place d'une banlieue étroite[1], plus ou moins urbanisée, produisant des biens manufacturés destinés à être exportés depuis les grands ports d'Arwad, de Tyr ou de Sidon. L'agriculture, réputée excellente, y est également pratiquée, mais sans avoir la place d'être véritablement développée. Aujourd'hui, pourtant, si nous suivons A. Bresson, plus personne ne pense que les sociétés anciennes ne vivaient que de la fabrication et de la vente de produits manufacturés ; plus personne ne contredit le fait que la terre représente la première richesse des communautés anciennes[2]. Ce constat est dressé après une vingtaine d'années de recherche fructueuses sur les territoires des cités grecques, en particulier sur leur *chôra*, sa mise en valeur, ses délimitations et son peuplement[3]. Les cités phéniciennes semblent peu concernées par le propos d'A. Bresson. Malgré quelques études, nous connaissons à peine leur territoire, hormis ceux d'Arwad et de Sidon, et l'idée d'une campagne phénicienne commence tout juste à faire son chemin[4]. De ces quelques études, nous avons conclu que les termes d'*asty* et de *chôra*, utilisés à propos des cités grecques, ne

[1] L'expression est d'E. Renan. RENAN 1864 : 836.
[2] BRESSON 2000 : 109.
[3] Les études les plus récentes sont celle de L. Foxhall (FOXHALL 2008) sur la culture de l'olive en Grèce et celle de S. Fachard (FACHARD 2012) sur les fortifications de la cité d'Érétrie. Sur la naissance de ce type de recherche, voir le bilan d'AMOURETTI 1994 : 69-94.
[4] Nous parlons ici de la campagne en Phénicie. L'idée d'une campagne phénicienne est venue de l'étude des territoires de l'expansion phénicienne en Méditerranée.

peuvent suffire à décrire le territoire d'Arwad[5], de Sidon[6] et des autres cités phéniciennes. Ce dernier semble, en effet, complexe et fractionné, tant écologiquement que politiquement : dans les frontières de la pérée coexistent plusieurs cités ; Sidon a la tutelle d'autres cités, Dor et Jaffa, implantées en Phénicie du Sud, tout comme Tyr. Complexité et diversité sont par conséquent les maîtres mots qui ont guidé notre étude de l'organisation spatiale des cités phéniciennes.

Comme aucune étude antérieure n'avait pour objet d'étude principal la problématique spatiale, nous avons recherché des modèles, hors de la Phénicie, pour construire une approche scientifique adaptée et efficiente des arrière-pays des cités phéniciennes. Nous avons trouvé, dans des travaux menés dans les aires grecque, punique et gauloise, des hypothèses stimulantes sur le fonctionnement de ces espaces[7], à partir desquelles nous avons défini notre propre démarche, pluridisciplinaire et ajustée aux réalités phéniciennes.

Le matériau premier de notre étude est archéologique, car il a l'avantage d'être daté et spatialisé. Nous avons regroupé 53 sites archéologiques dont 51 ont été identifiés sur le terrain. Une trentaine a fait l'objet d'une exploration archéologique. Sites et découvertes archéologiques ont été enregistrés dans une base de données, avec l'objectif d'en rendre la consultation et la confrontation faciles. Nous avons ainsi voulu faire ressortir des données une information destinée à saisir la structuration et l'organisation de l'espace phénicien à l'époque hellénistique.

Nous avons donc interrogé les données pour tenter d'identifier des logiques d'implantation des établissements du corpus, mais également des logiques de circulation entre eux. Il s'est agi de comprendre quelles relations les établissements entretenaient entre eux. Pour cela, nous avons choisi de travailler sur des réseaux géographiques, c'est-à-dire des ensembles regroupant des lieux et des chemins qui les relient. Il a donc fallu matérialiser, grâce à la documentation archéologique les échanges et les flux entre la cinquantaine de sites retenus. Le lien fort existant entre le territoire, notion géographique, et les questions d'identité, intimement liées à l'étude de la période hellénistique, cadre chronologique de cette étude, nous a convaincue de la pertinence d'une approche pluridisciplinaire des cités phéniciennes. Problématique géographique et historique sont également liées autour de la

[5] SEYRIG 1964, REY-COQUAIS 1974 et DUYRAT 2002 et 2005.
[6] APICELLA 2002.
[7] En particulier FACHARD 2012, VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008 et NUNINGER *et al*. 2006.

notion de réseau qui permet les échanges de biens matériels, mais aussi les échanges culturels, la circulation des idées et des savoirs, des modèles iconographiques et symboliques.

L'espace est une étendue terrestre utilisée par les sociétés pour se nourrir et s'abriter, comprenant l'ensemble des lieux et de l'ensemble de leurs relations. Cinq usages lui sont liés : l'appropriation, l'exploitation/mise en valeur, l'occupation, les échanges et la gestion[8]. Ces usages sont intimement liés à la notion de territoire, défini comme une portion d'espace qu'une communauté s'est appropriée et qu'elle est prête à défendre. La communauté habite le territoire, elle l'exploite et l'aménage[9]. En gardant à l'esprit cette définition insistant sur la richesse des liens entre les hommes et leur territoire, nous nous sommes intéressée aux travaux qui s'attachaient, au moins en partie, à définir l'espace phénicien et des territoires des cités. Cela nous a permis, en premier lieu, de déconstruire l'image traditionnelle de ces derniers, souvent simpliste et faussée par la lecture des sources classiques comme Thucydide, qui ont créé un paysage phénicien composé seulement de la Méditerranée et de montagnes encadrant un chapelet de villes[10]. Nous avons également tiré de ces études des informations concrètes, sur les sources utilisées et les problématiques posées pour étudier la Phénicie hellénistique ou les zones méditerranéennes qui nous ont servi d'exemple dans la construction de notre méthode heuristique.

Cette méthode a reposé sur une étude typologique et une étude spatiale du corpus. La première, grâce à l'ACP et la CAH, était destinée à dégager des groupes typologiques dont la répartition dans l'espace devait révéler des logiques d'implantation. La seconde étude a eu pour résultat différents réseaux modélisés prenant en compte les distances séparant les sites, leur potentiel d'interaction et leur niveau hiérarchique. Ces derniers ont été déterminés grâce à l'examen du mobilier archéologique et des infrastructures. Pour le réseau des interactions, nous avons fait appel à un modèle gravitaire qui traduit de manière mathématique le fait que l'interaction entre deux sites diminue avec la distance qui les sépare. L'ensemble de cette approche spatiale a eu pour objectif de révéler des fonctionnements, politique et économique, et des circulations d'hommes et de biens dans les territoires des cités.

[8] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 193-195.
[9] BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 480-481.
[10] Thucydide VI, 2.6.

Une fois notre méthode mise au point, nous avons étudié le contexte historique régional et l'évolution locale des sites pendant les trois siècles hellénistiques. Cela nous est apparu absolument nécessaire pour interpréter les résultats obtenus grâce au traitement typologique et spatial du corpus. En effet, comme le rappelle M. Brunet, une configuration spatiale n'est pas signifiante *a priori*. Les résultats ne font sens que si nous cherchons à les analyser comme les composantes d'une structure territoriale dont la cohérence se trouve sur un plan géopolitique[11]. Par ailleurs, plusieurs des études sur le Proche-Orient hellénistique abordent la question de l'appropriation de l'espace par les Gréco-Macédoniens qui ont pris le pouvoir au Proche-Orient à partir des années 330, et par les populations sous leur gouvernance, en particulier d'un point de vue juridique ou politique[12]. Les recherches menées sur Arwad et Sidon ont également donné lieu à plusieurs lectures des dynamiques régionales, nées d'approches traditionnelles des corpus historique et archéologique[13]. Nous nous y sommes intéressée pour pouvoir les confronter aux résultats de notre approche.

Dans un troisième et dernier temps, nous avons procédé aux analyses typologiques et spatiales, que nous avons souhaité présenter en détail, en raison de leur caractère innovant dans le domaine des études phéniciennes. Les produits des analyses, c'est-à-dire les groupes typologiques et les réseaux, ont été interprétés, puis définis plus en détail grâce au contexte historique et, enfin, confrontés à d'autres lectures des territoires des cités phéniciennes. Contrairement aux travaux menés sur la Phénicie auparavant, nous avons toujours veillé à partir de l'espace, à l'appréhender comme un objet d'étude à part entière, pour aller vers une meilleure connaissance des sociétés phéniciennes, de leur fonctionnement économique, politique et culturel. En d'autres termes, nous avons proposé une interprétation géo-archéologique des données de notre corpus pour obtenir ce que R. White nomme les *visualizations*[14], des images complexes et dynamiques des arrière-pays des cités, traduisant l'organisation et les pratiques spatiales des Phéniciens, dans un mouvement dialectique entre la réalité des données et la représentation visuelle d'un modèle.

[11] BRUNET 2007 : 37-39.
[12] Le point de vue politique apparaît surtout dans les études de la fin de la période hellénistique, lorsque les communautés proche-orientales se détachent du pouvoir séleucide pour affirmer leur indépendance.
[13] Voir, dans le chapitre 4, les parties I et II. 1.
[14] WHITE 2010 : 1.

Sans reprendre le développement complet des résultats, nous souhaitons ici revenir sur les apports de notre travail, qui peuvent se scinder en quatre grands ensembles. Le premier concerne les groupes obtenus par le traitement typologique. L'ACP et la CAH ont respectivement mis en avant trois groupes de sites au profil proche et cinq groupes de sites analogues[15]. Quelle que soit l'analyse considérée, l'un de ces groupes rassemble systématiquement les sites mineurs avec les sites sur lesquels nous disposons de peu d'informations. Il est dit résiduel : reflétant strictement l'état lacunaire de la documentation, il ne doit pas être analysé en l'état. Les lacunes de la documentation se perçoivent plus dans la CAH que dans l'ACP. Les autres groupes ne présentent pas de cohérence forte sur le plan historique : ils ne se regroupent pas selon leur statut politique supposé ou leur distance par rapport à la mer, par exemple. Notre premier résultat serait donc un non résultat si un groupe, qui se retrouve à la fois dans l'ACP et la CAH, ne partageait pas un certain nombre de caractéristiques communes. Il est constitué d'Akko, Amrit/Marathos, Atlit, Baniyas, Hirbet Asqalan/Ascalon, Jablé/Gabala, Jaffa, Kazel/Simyra, Khane/Orthosie, Qaisariya/Tour de Straton, Tartous/Antarados et Tripoli. Nous avons qualifiés ces sites, après interprétation des composantes principales, de sites majeurs, au rôle politique spécifique, aux activités multiples et aux infrastructures importantes et prestigieuses. Nous ne pouvons tracer que le contour de ce groupe, mais nous pressentons qu'il joue un rôle fort dans la structuration des arrière-pays des cités phéniciennes. ACP et CAH ont par conséquent montré un potentiel d'analyse plus qu'un résultat. Si le corpus archéologique s'enrichit dans les prochaines années, elles s'avèreront certainement être un outil d'interprétation efficace. Comme la CAH n'a pas eu les résultats escomptés, la répartition des groupes typologiques de sites n'a rien donné.

Cependant, la seule disposition des sites dans l'espace a permis de dégager quelques logiques générales d'implantation, complétées par des logiques de circulation mises en évidence grâce au calcul des chemins de coût, qui constituent notre deuxième ensemble de résultats. La plus grande partie des établissements se trouvent sur le littoral ou dans la plaine côtière, limitée par les montagnes d'Ansariyé, du Liban et du Carmel. Ce couloir côtier constitue une voie de passage très fréquentée dans l'Antiquité qui dessert les cœurs urbains des cités comme Tripoli, Jbeil/Byblos, Beyrouth et Saida, ainsi que les accès aux îles d'Arwad et de Tyr. Les cités, implantées depuis l'âge du Bronze au moins, se sont développées grâce à

[15] Voir, au chapitre 5, la partie I. Pour la période 3, nous comptons respectivement quatre et six groupes.

des conditions favorables pour l'implantation et la pérennisation d'un ou plusieurs ports[16]. Elles représentent un héritage anthropique dans l'organisation de l'espace phénicien, un déterminant humain dans la formation des réseaux. Quelques agglomérations occupent ensuite les reliefs et les zones vallonnées plus éloignées de la côte : Massyaf, Mariamîn/Mariammè, Rafniyé/Raphanée, Hosn Soleiman/Baetocécé et Kharayeb (et peut-être Sigôn) existent au moins depuis la période achéménide. Les premiers surveillent d'importantes voies de passage, les seconds sont des sanctuaires. Yanouh et Chhîm s'installent pendant la période hellénistique sur le versant occidental du Liban, témoignant sans doute d'une mise en valeur des arrière-pays. Les derniers sites occupent les plaines intérieures et se trouvent au carrefour de grandes voies de passage : Kamid el-Loz dans la Béqaa et Anafa dans la vallée d'Houla.

Hormis les sanctuaires, dont la logique d'implantation comprend aussi des considérations religieuses, les sites du corpus présentent tous une grande accessibilité[17] ou une proximité avec un itinéraire fréquenté. L'espace phénicien s'organise, en effet, selon de grandes logiques de circulation ; en plus de la route côtière, qui lie toute la zone d'étude, les plaines du Akkar, de la Trouée de Homs et de la Béqaa forment un premier ensemble de voies de circulation. Il est complété par les grandes vallées de l'Oronte au nord, et de la dépression de Ghor au sud. D'autres vallées, qui ont creusé les montagnes, comme celles du Nahr Ibrahim ou du Litani, ou encore le vallon du Barada, permettent de circuler entre l'est et l'ouest des arrière-pays. Ces circuits sont complétés par des artères plus petites, les cols, les lignes de crêtes ou les failles telle celle de Yammouneh, qui font des montagnes un espace de circulation jusqu'au-delà de l'Anti-Liban. Notre étude a mis en lumière des axes de circulation bien plus à l'est que ne le laissait présager l'image traditionnelle de la bande côtière tournée vers la mer. Elle a aussi montré la possibilité pour les arrière-pays de s'organiser selon des logiques nord-sud, sans passer par les grandes agglomérations du littoral. En résumé, malgré le fait que les sites soient principalement implantés près du littoral, notre étude a donné l'image d'une zone cohérente, aux réseaux de communication développés, qui relient toutes les parties de la cité, montagnes comprises.

L'étude de ces réseaux d'interactions, ajoutée à celle des réseaux hiérarchiques, a permis d'obtenir un troisième ensemble de conclusions, concernant la constitution et

[16] CARAYON 2008 : 677-678.

[17] Nous entendons par accessibilité une capacité à être atteint par une population environnante. La plupart des sites se trouvant en plaine, sur les itinéraires côtiers, leur accessibilité est grande. Voir BRUNET, FERRAS et THÉRY 2005 : 15.

l'évolution des réseaux dans le temps. Nous nous sommes initialement interrogée sur le lien entre la période hellénistique et les changements géopolitiques qui affectent la région. Les Grecs ont-ils apporté ce changement, comme cela est encore souvent affirmé ? Ou bien les changements sont-ils le fait d'évolutions locales, déjà en germe à l'époque achéménide ? Sont-ce les changements ou les continuités qui priment ? Nous pensons que le comportement des réseaux peut, au moins partiellement, répondre à ces questions.

Trois grands ensembles régionaux, stables tout au long de la période hellénistique se sont distingués : la Phénicie du Nord, celle du centre et celle du Sud. Disjoints[18], les réseaux des trois ensembles montrent une grande continuité, qui se prolonge peut-être pendant la période romaine, en raison de la force des déterminants environnementaux, dont les principaux sont la mer et les chaînes montagneuses. Les réseaux évoluent pourtant dans le détail, ce qui est certainement lié aux fluctuations d'ordre économique et politique. Par exemple, les deux grands itinéraires remarqués par J.-P. Rey-Coquais dans la pérée d'Arwad[19], qui partent de l'arrière-pays et débouchent à Soukas et Tabbat al-Hammam à l'époque achéménide, parviennent plus certainement à Jablé/Gabala et Qarnum/Carné à l'époque hellénistique. La direction générale de l'itinéraire est identique, mais son débouché est capté par d'autres établissements, alors plus dynamiques que Soukas et Tabbat al-Hammam[20].

L'étude des réseaux, d'interactions et de hiérarchie, a aussi mis en valeur un certain nombre de pôles, c'est-à-dire d'agglomérations dynamisant les activités économiques au profit de l'ensemble du territoire, qui tiennent certainement un rôle dans l'organisation politique de la cité. Ce groupe de pôle recoupe celui des sites majeurs, tiré des analyses typologiques. À la période 1, de la fin du IV^{e} jusqu'à la fin du III^{e} siècle, Kazel/Simyra, Amrit/Marathos et Tripoli font partie de ces pôles, en Phénicie du Nord. Au sud, Dor constitue le pôle majeur dans le réseau d'interaction ; Akko et Jaffa le sont dans les réseaux d'interaction et de hiérarchie. À la période 2, qui couvre le II^{e} siècle, Amrit/Marathos s'est

[18] Les réseaux restent disjoints même avec le modèle gravitaire. En revanche, ce dernier réduit l'éclatement des réseaux obtenus simplement avec les distances.

[19] REY-COQUAIS 1974 : 72-73 et 76. Le premier itinéraire contourne le Djebel Ansariyé par le Nord : depuis Thapsaque sur l'Oronte, en passant par Alep, il gagne ensuite la mer par la dépression de Laodicée, passage naturel déjà utilisé au temps du royaume d'Ougarit. L'autre itinéraire emprunte la Trouée de Homs, qui sépare les vallées de l'Oronte et de l'Éleuthère.

[20] Pour Soukas, voir RIIS 1979 : 61 et 63 et DUYRAT 2005 : 199. Le site est même abandonné au passage de Pompée (RIIS 1991 : 514). Pour Tabbat al-Hammam, voir BRAIDWOOD 1940 : 187-188 et REY-COQUAIS 1974 : 77.

effacée au profit de Kazel/Simyra. Au sud, Jaffa semble aussi ne plus assumer de rôle important. Enfin, à la période 3, de la fin du II^e^ au milieu du I^er^ siècle, nous retrouvons une situation similaire à la période 1.

Trois éléments ont été mis en lumière à la suite de l'étude des réseaux et des pôles. Le premier est le fait que, contrairement aux analyses typologiques, l'analyse spatiale souffre moins des lacunes du corpus et peut être liée à des événements hellénistiques : la période 2, par exemple, présente des réseaux différents de ceux des périodes 1 et 3. Or, elle correspond à l'intégration du sud de la Phénicie au royaume séleucide à partir de 198, puis aux premières difficultés du pouvoir séleucide, à la mort d'Antiochos III en 187. Arwad, alors plus agressive envers les cités de la pérée, attaque Amrit, ce qui pourrait justifier la place prédominante de Kazel/Simyra. En revanche, comme Kazel/Simyra finit également sous le joug d'Arwad, la période 3 représente un retour à l'équilibre initial. Au sud, le fait que Dor n'intervienne pas dans le réseau hiérarchique, alors qu'elle a une place prédominante dans le réseau des interactions a peut-être à voir avec le fait que c'est Akko-Ptolémaïs qui a été refondée par les Lagides au III^e^ siècle et qui hérite de la direction politique de la zone.

Le deuxième élément provient de la lecture des réseaux au miroir du contexte historique du I^er^ siècle. Les deux lectures sont incompatibles. En effet, au I^er^ siècle, les cités du sud sont presque toutes autonomes avant que les Hasmonéens ne les occupent[21] ; nous savons que les réseaux sont alors profondément modifiés, grâce au changement de mobilier dans les établissements placés sous leur contrôle[22]. Si le réseau des interactions de Phénicie du Sud, englobé entièrement dans ce royaume a pu perdurer, en revanche, le réseau hiérarchique, qui ne correspond pas à ce que nous savons de la situation politique de la zone, ne fait que refléter l'état lacunaire de nos données.

Le troisième élément, enfin, est l'idée d'une grande capacité de résilience des réseaux. Bien que nous les envisagions à l'échelle de la cité, ils sont tributaires de la géopolitique régionale. Cette articulation entre le local et le régional, provoque des mutations et des

[21] Au III^e^ siècle, Akko devient Ptolémaïs, au II^e^ siècle Arsaf est refondée en Apollonia, au I^er^ siècle, Dor et la Tour de Straton sont dirigées par un tyran avant d'être conquises par Alexandre Jannée. Seule Ascalon semble épargnée. Elle frappe ses monnaies au I^er^ siècle. Le cas de Jaffa est plus obscur et nous ignorons la date de sa prise d'autonomie. Elle est aussi intégrée au royaume hasmonéen.

[22] FINKIELSZTEJN 1998a : 83-121.

ruptures des réseaux, lors des guerres de Syrie notamment, entre 260 et 198[23]. Les réseaux semblent cependant se reconstruire rapidement, à l'identique ou presque, ce qui est d'ailleurs confirmée par l'archéologie. L'épanouissement d'Arqa, qui reconstruit ses réseaux rapidement après 200 et le développement des établissements ituréens dans la Béqaa, qui servait de voie de passage des armées pendant les guerres de Syrie en sont la preuve[24]. Par conséquent, l'époque hellénistique ne sonne pas, d'un point de vue spatial comme un grand changement de l'organisation spatiale du Proche-Orient et plus particulièrement des cités phéniciennes. Globalement, c'est bien une impression de continuité qui se dégage des réseaux. Cette impression ne doit cependant pas faire illusion. La permanence des grandes lignes du réseau n'implique pas, en effet, la permanence des types et des fréquences des échanges.

Notre tentative de caractériser les réseaux, c'est-à-dire d'identifier les types de circulations, leur ampleur et leurs acteurs, a débouché sur l'élaboration de plusieurs hypothèses, constituant notre quatrième et dernier ensemble de conclusions. Dans cette étape, nous avons largement eu recours à la documentation archéologique, en particulier aux types de mobilier signalant des circuits commerciaux, comme les amphores égéennes, les *ESA* ou le marbre, et à ceux attestant une zone de production artisanale, comme les meules, les éléments de métier à tisser ou les déchets de murex (pour la fabrication de la pourpre). Nous avons conclu, d'une part, à la complexité des échanges au sein de la cité et même de l'espace phénicien qui mêlent les échelles de production – du foyer à la zone industrielle pour les mêmes produits – et les échelles de diffusion, locale, régionale et suprarégionale. La cité semble pourtant garder le contrôle des productions et des flux, grâce à l'organisation de zones d'échanges particulières, des portes ouvertes sur la Méditerranée comme le port, et sans doute sur le Proche-Orient comme les sites de frontières tels Massyaf, Mariamîn/Mariammè et Rafniyé/Raphanée en Phénicie du Nord.

L'implication dans des circuits régionaux sous-tend le fait que les cités ne soient pas les seuls protagonistes des échanges, même sur leur propre territoire. La communauté ituréenne, avant de s'émanciper politiquement, a ainsi participé à la mise en valeur des

[23] SARTRE 2001 :190-203 (sur les guerres de Syrie) . GRAINGER 1991 : 103 (pour le cas de la Béqaa pendant cette période). Nous ne comptons pas ici la première guerre de Syrie qui n'a apparemment pas touché la Phénicie ni la Palestine. Voir SARTRE 2001 : 188-190.

[24] THALMANN 2011 (entretien personnel à l'Ifpo de Beyrouth), pour Arqa et GRAINGER 1991 : 103, pour la Béqaa.

marges de Tyr, de Sidon ou d'Arwad[25]. L'image qui ressort de notre analyse, en fin de compte, est celle d'un *patchwork* de zones de production et de consommation différentes, dépassant de loin la division ville/campagne, reliées entre elles et organisées autour de pôles économiques et politiques. Nous n'avons pu nous empêcher de remarquer que cette vision des rapports entre les cités phéniciennes et leurs arrière-pays rejoignaient l'interprétation de N. Purcell et P. Horden des espaces méditerranéens : des *microecologies* et des microrégions interconnectées[26].

Les *microecologies* désignent de petites portions d'espace méditerranéen homogènes d'un point de vue écologique, alors que les microrégions désigneraient plutôt des zones homogènes d'un point de vue économique, politique ou culturel. Les unes et les autres peuvent d'ailleurs se recouper. La Méditerranée est riche de ces petites entités quelles qu'elles soient, et parvient, en tant que matrice de connectivité, à les mettre en relation. Le parallèle est aisé à tracer avec les arrière-pays phéniciens : composés de *microecologies*, ils sont également cosmopolites. Finalement, en rendant sa dimension terrestre à la Phénicie, nous avons dans le même temps redessiné sa dimension méditerranéenne.

L'utilisation de la modélisation et des statistiques a donc renouvelé notre vision de la Phénicie, sans remettre en cause les principales interprétations historiques, sur le changement des équilibres au tournant du II^{e} siècle, par exemple, mais en apportant une définition nouvelle des dimensions de la Phénicie et des implications des arrière-pays dans les grands réseaux d'échanges proche-orientaux. Par conséquent, nous souhaitons revenir sur l'étude d'O. Tal, menée pour l'époque achéménide sur un espace que nous avons également intégré à notre étude : la Palestine, ou Phénicie du Sud. O. Tal a mis en œuvre des outils géographiques comme le modèle des places centrales[27] pour interpréter la répartition des établissements anciens et déduire le rôle des acteurs régionaux, ainsi que nous l'avons fait. Il insiste essentiellement, dans sa conclusion sur le caractère très local de l'organisation spatiale, selon lui mise en place par les seuls autochtones, sans les Phéniciens ni les Perses, représentant alors le pouvoir politique[28]. Or, d'après nos recherches, certes hellénistiques, nous ne pouvons suivre O. Tal dans ses conclusions. Notre étude ayant en effet révélé la capacité de résilience

[25] Voir, au chapitre 6, la partie III. 1.2.
[26] PURCELL et HORDEN 2000 : 53-54.
[27] Voir, au Chapitre 4, p. 298.
[28] TAL 2005 : 76-92.

des réseaux et le rôle effectif des acteurs régionaux, nous pensons que la Palestine, achéménide, puis hellénistique a également une dimension méditerranéenne. À l'instar du reste de la Phénicie, ses dynamiques spatiales sont le produits de facteurs variés, locaux et extérieurs. La volonté des Hasmonéens de posséder leur propre ouverture sur la Méditerranée[29] va d'ailleurs dans le sens d'une implication de cette zone dans des réseaux extérieurs aux cités palestiniennes.

La Palestine et la Phénicie en général possèdent bien, à l'époque hellénistique, une dimension méditerranéenne, même si les cités sont en parallèle fortement impliquées dans l'administration de leur arrière-pays. Cette configuration rappelle celle de la cité d'Érétrie, étudiée par S. Fachard. Les recherches de l'auteur portent sur les fortifications construites dans le territoire de la cité. Son approche archéologique, prend le contrepied des théories jusque-là établies sur ce genre d'ouvrage qui soulignaient essentiellement leur caractère militaire[30]. Au contraire, l'auteur considère des problématiques qui nous sont familières : le lien entre ces ouvrages défensifs et l'*asty*, leur logique d'implantation, leurs relations avec les terres cultivées autour, les villages et le réseau de voies de communication partiellement restitué grâce aux témoignages archéologiques et épigraphiques[31]. L'angle d'approche renouvelé, lui permet d'identifier cinq districts érétriens à l'identité écologique forte. Selon S. Fachard, ce sont autant de microrégions qui, connectées entre elles grâce au réseau de routes, forment une entité cohérente et politique[32]. L'Érétrie et les cités phéniciennes présentent ainsi deux fonctionnements à la fois similaires et différents. Face à un environnement méditerranéen complexe et fractionné, toutes ces cités jouent sur les connexions pour contrôler des ressources plurielles. Reste à savoir si les modalités du contrôle économique et politique sont l'affaire de chacune ou si elles sont communes à toutes.

Cette mise en parallèle d'une cité grecque et des cités phéniciennes pose la question d'une globalisation des schémas de fonctionnement des cités dans le bassin oriental de la Méditerranée hellénistique. Toutes les cités, grecques, syriennes, phéniciennes ou égyptiennes, adoptent-elles des dynamiques spatiales similaires que nous pourrions lire sur le terrain, par la modélisation des réseaux ? La globalisation est un concept étudié récemment

[29] Voir, au chapitre 6, la partie III. 2.2.
[30] FACHARD 2012 : 26.
[31] FACHARD 2012 : 26-27.
[32] FACHARD 2012 : 76.

dans le domaine du style artistique, notamment par M. J. Versluys de l'Université de Leyde[33]. Il caractériserait le phénomène hellénistique de création d'une *koinè* stylistique, à partir d'une mise en commun d'éléments pris dans chacune des aires de la Méditerranée orientale. Un socle commun se formerait ainsi, un répertoire dans lequel chaque communauté viendrait ensuite piocher et réinterpréter des éléments. Toutes les réalisations de cette époque paraitraient proches, mais se distingueraient toutes selon l'origine et le projet de l'auteur ou du commanditaire. Parallèlement nous posons l'hypothèse selon laquelle nous pourrions assister à une globalisation des pratiques spatiales des cités de Méditerranée orientale, aidée par la mise en place des royaumes hellénistiques. Au schéma méditerranéen associant les microrégions et *microecologies* à un réseau performant d'interaction, s'ajouterait, dans le socle commun, le modèle de la cité, tel que les rois hellénistiques le promeuvent. Chaque communauté piocherait ensuite des éléments adaptés à sa situation. Des études telles que celle de S. Fachard ou dans la mouvance de la nôtre permettraient de travailler sur ce concept de globalisation, posant la question du rôle de la Méditerranée dans la généralisation des schémas d'organisation spatiale ou de l'infirmer pour souligner, au contraire, la spécificité de chaque communauté du bassin.

La perspective d'une étude des territoires et des réseaux à l'échelle méditerranéenne pose la question des interfaces entre cette mer matrice de connectivités et les réseaux d'interactions continentaux. Nous avons avancé que les ports phéniciens, et en particulier les ports principaux des cités, constituaient ces espaces de contact, ces interfaces. L'étude des ports comme nœuds de communication est d'autant plus prometteuse que plusieurs chercheurs s'intéressent actuellement aux systèmes portuaires. N. Carayon, dans la conclusion de sa thèse de Doctorat portant sur les ports phéniciens de Méditerranée propose même d'étudier la relation entre l'espace portuaire et l'évolution urbaine et péri-urbaine des cités phéniciennes, notamment avec les zones d'activités qui se développent autour[34]. Nous rejoignons l'avis de N. Carayon qui voit dans cette piste la possibilité de mieux comprendre comment cette zone fonctionne comme catalyseur des échanges économiques, mais aussi culturels.

Un tel projet d'étude pourrait s'étendre aux autres établissements que nous avons identifiés comme des nœuds de communication dans les réseaux phéniciens. Des recherches

[33] Voir la bibliographie de M. J. VERSLUYS, sur le site de l'Université de Leyde (dernière consultation le 1er septembre 2013, http://www.archaeology.leiden.edu/organisation/staff/versluys.html#publications. M. J. Versluys a présenté de concept lors d'un cycle de trois conférences données à l'Université Toulouse II – Le Mirail au printemps 2011.

[34] CARAYON 2008 : 689.

poussées ou complémentaires à Chhîm, au carrefour des itinéraires côtiers et montagnards, à Kamid el-Loz ou Anafa, également implantés au croisement de grandes routes, et dans les sites du piémont oriental du Djebel Ansariyé – Massyaf, Mariamîn et Rafniyé – pourraient aider à mieux comprendre ces espaces de transition, entre deux zones écologiques (côte/montagne, montagne/vallée, vallées/collines et vallée/piémont) et, au moins dans le cas des derniers, entre deux zones politiques. Cette autre piste de recherche, concernant une plus petite échelle que celle sur la Méditerranée et ses interfaces, sui en fait les recommandations de P. Garmy, de N. Purcell et P. Horden[35] : plutôt que de classer les sites par fonction ou importance, nous les étudierions ici en fonction d'une place qu'ils occupent tous dans une structure plus vaste. Changer d'angle d'étude, comme nous l'avons fait dans notre recherche, permettrait peut-être dans le cas des nœuds du réseau, de mieux comprendre les dynamiques spatiales des cités.

L'étude de tels sites peut se faire dans le cadre du réseau, mais aussi à beaucoup plus petite échelle : celle du site-même. L'exemple le plus récent concerne Beyrouth. Les données des 163 sites fouillés au début des années 1990 commencent à être publiées. Parmi les publications nous avons retenu celle de N. Boksmati qui rassemble un grand nombre de données hellénistiques pour répondre à la question de l'identité de Beyrouth à l'époque hellénistique[36]. L'auteur travaille sur trois niveaux : la ville, le quartier et la maison. Elle identifie les activités qui se développent alors, les formes architecturales qui leur sont associées et les flux qu'elles engendrent, sans jamais oublier le contexte historique[37]. Elle en déduit que la ville possède son identité propre, locale, affirmée dans un fonctionnement où la religion et le commerce génèrent les principales interactions. Elle conclue aussi à une évolution de cet espace urbain, qui obéit à la fois à une évolution sociale (introduction d'un gymnase ou de maisons à plan grec) et aux demandes d'une économie en plein essor. Ce que nous apporte l'étude de N. Boksmati, c'est une meilleure connaissance de l'un des pôles du réseau. Les travaux récents effectués à Jablé/Gabala, en Syrie ou Dor en Israël vont dans le même sens[38]. S'ils n'intègrent pas directement nos problématiques, ils nous sont utiles pour mieux définir les réseaux, notamment en injectant dans le modèle toujours plus de données.

[35] PURCELL et HORDEN 2000 : 121-122. Voir aussi GARMY 2012 : 20 et 194-195.
[36] BOKSMATI 2009 : 131-132.
[37] BOKSMATI 2009 : 137-139.
[38] BADAWI 2009 : 44-46 (pour Jablé) et STERN 1994 : 213-219 (pour Dor).

Nous avons insisté, pour l'instant sur les nœuds, les pôles et les zones de contact avec l'extérieur des réseaux phéniciens. Nous n'en oublions pas pour autant les mailles, les carreaux de la trame. Nous avons émis de nombreuses hypothèses, au cours de notre recherche, sur les productions des cités, leur mise en circulation et leur utilisation. Le fait de ne pouvoir confirmer que peu d'entre elles montrent bien la nécessité d'une prise en compte scientifique des espaces d'exploitation du sol, agricoles, sylvicoles et miniers. Nous nous sommes intéressée aux travaux de N. Harfouche qui portent sur les terrasses de culture. L'auteur s'intéresse à leur datation, leur formation et leur entretien[39]. Ses résultats peuvent ainsi mettre en valeur des phases de développement et de déprise, ainsi que des modes de culture, c'est-à-dire autant d'éléments qui nous renseignent sur le rapport des cités à leurs espaces productifs. Les prospections menées dans l'arrière-pays giblite, notamment celles qui concernent la sylviculture ajoute en plus la dimension de la circulation des ressources[40].

Une dernière piste de recherche que nous souhaitons évoquer, et qui concerne également le thème des circulations de biens, est celle de la céramique proche-orientale. En 2001, M. Sartre, dans un ouvrage de synthèse sur l'Orient hellénistique, soulignait la faiblesse des connaissances, bien moins développées que pour la céramique grecque, par exemple[41]. Pourtant, au même titre que ces dernières, les céramiques proche-orientales sont le marqueur des échanges antiques, la matérialisation de circuits de distribution, ainsi que le témoin de la vie quotidienne des habitants des cités, dans leurs activités culinaires (la vaisselle) ou cultuelle (les statuettes) par exemples. À cet égard, les avancées obtenues sur les découvertes faites à Beyrouth sont fondamentales. La localisation des ateliers par analyses physico-chimiques et l'étude des styles de décor et de vernis ont déjà permis d'affiner la chronologie des importations et la carte des réseaux de distribution[42]. Il s'agit là d'un domaine essentiel aux études comme la nôtre.

En définitive, notre étude a fourni une nouvelle représentation des arrière-pays des cités phéniciennes et des rapports qu'ils entretenaient avec celles-ci, bien plus riche et complexe que le paysage phénicien traditionnel, simple toile de fond pour des cités-ports de

[39] HARFOUCHE 2007 : 20-22.
[40] MONCHAMBERT et DALIX (à paraître). Les conclusions de la prospection abordent en effet la question de l'exploitation des forêts, mais aussi celle du transport du bois.
[41] SARTRE 2001 : 225.
[42] Voir notamment ELAIGNE 2003 :392-409 , ELAIGNE 2007 : 107-142 et ELAIGNE (à paraître dans *Topoi*).

départ vers la Méditerranée. La représentation que nous avons soumise se veut également dynamique et évolutive. Nous espérons que de nouvelles données, dans les années à venir, viennent compléter certains blancs dans l'image, car, comme nous l'avons dit plus haut, la modélisation est un outil souple qui présente le grand avantage de pouvoir suivre l'actualisation des connaissances. Pour l'instant, ces dernières ont mis en évidence un perpétuel mouvement dialectique entre la continuité de la structure des réseaux et le changement des flux de biens, de personnes et sans doute de savoir-faire et d'idées qui y circulent. Les routes locales changent également, au gré des événements politiques régionaux et locaux.

C'est, en fin de compte, l'image d'une société qui s'adapte à un contexte géopolitique mouvant que nous livrons. Cela se lit dans les réseaux, mais également dans la culture. Nous avons rejeté le terme d'hellénisation, ainsi que toutes les dualités à couleur colonialiste qui n'expriment qu'un affrontement et un conflit, là où s'est produit une rencontre culturelle à paramètres multiples, entre les Phéniciens, les Grecs, mais également les Arabes, les Juifs et plus tard les Romains qui tous se côtoient dans les cités et dans les arrière-pays. Un dialogue se met en place entre la tradition et l'innovation, dès la période hellénistique et continue probablement ensuite : les orantes en position traditionnelle de deuil portent le chiton, les statuettes offertes dans les sanctuaires ne sont plus représentées de façon hiératique, on cuisine dans des casseroles, on remplace parfois le *tannour* par le braséro, en fait, on diversifie les horizons tant artistiques que quotidiens. Ces adaptations impliquent des processus culturels, religieux et commerciaux annonçant dès le II^{e} siècle des phénomènes bien affirmés plus tard, sous l'Empire romain[43]. De ce point de vue, une étude de l'organisation spatiales des établissements phéniciens sur le *temps long*, cher à F. Braudel[44], serait sans doute un atout pour la compréhension de la Phénicie hellénistique et de ses agglomérations qui ont perduré, pour beaucoup, jusqu'à nos jours.

[43] SARTRE 2001 : 791-806 (pour les productions artisanales phéniciennes et syriennes et leur circulation à l'époque romaine) et 851-883 (pour les processus culturels à l'œuvre en Phénicie et en Syrie).

[44] BRAUDEL 1990 : 21 (sur « l'histoire au ralenti » et l'utilité de la géographie pour l'étudier). Notons que des initiatives comme celles de P.-L. Gatier, rassemblant des études sur Tyr depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge basées sur les sources disponibles, constituent une occasion d'étudier les réseaux sur le temps long. Voir GATIER, ALIQUOT et NORDIGUIAN 2011. Les résultats obtenus en Lodévois, sur des sources datées entre l'Antiquité et l'époque moderne, sont encourageants. Voir NUNINGER L. *et al*. 2006 : 2-28.

ANNEXES

Sommaire

I.- PRÉSENTATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU CORPUS 540

II.- LISTE DE CONCORDANCE DES SITES..... 624

III.- ORGANIGRAMME : LE CALCUL DES DISTANCES DE COUT ENTRE LES SITES..... 626

IV.- CARTES..... 633

V.- TABLEAUX 655

VI.- RÉSULTATS DES ACP..... 671

VII.- DENDROGRAMMES..... 674

VIII.- ABRÉVIATIONS ET EXPRESSIONS DANS LA BASE DE DONNÉES..... 680

IX.- RÉSULTATS DES REQUÊTES FAITES DANS LA BASE DE DONNÉES..... 684

X.- LEXIQUE DES SIGLES..... 714

I.- PRÉSENTATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU CORPUS

Les pages suivantes regroupent les informations que nous avons rassemblées sur les sites du corpus. Les fiches présentent les renseignements d'ordre géographique et topographique, puis un résumé des opérations archéologiques qui y ont été menées. Nous avons ensuite retracé l'évolution des sites depuis les premières traces d'occupation jusqu'aux dernières installations qu'ils ont livrées. L'époque hellénistique est évidemment privilégiée dans cette partie.

L'objectif poursuivi dans ces fiches ne tend pas à l'exhaustivité, mais à la création d'un aperçu du site dans sa globalité, facilement accessible, qui permet de compléter la vision très détaillée fournie par la base de données. Les interprétations des chercheurs présentées dans les fiches s'ajoutent donc aux éléments bruts de cette dernière.

Synthétiser l'ensemble des informations disponibles sur les sites et avoir une idée la plus claire possible du genre, de l'importance et des activités des établissements a été une étape indispensable à notre réflexion, pour construire et légitimer les interprétations que nous avons proposées des réseaux. La modélisation, comme nous l'avons rappelé, fait sans cesse appel à des connaissances pour valider ou contredire les propositions que nous tirons de cette méthode.

Abu Hawam (Tell)

Le site se trouve dans les limites de la moderne Haïfa, dans le delta marécageux du Kishon. Actuellement, il est en partie recouvert par un bâtiment de la *Israel Electric Corporation*[1]. Il constituait certainement le port d'Haïfa dans l'Antiquité. Aujourd'hui, le tell est distant de plus d'un kilomètre de la mer[2], alors que dans l'Antiquité, il se situait au niveau du rivage[3]. Il commandait à la fois l'estuaire du Kishon et la route traversant les terres depuis Shiqmona jusqu'à la vallée du Jourdain. Protégé des vents dominants par les hauteurs du Carmel, le site présente un environnement favorable pour accueillir une installation portuaire conséquente[4].

L'aire archéologique se compose d'un établissement, de deux nécropoles ainsi que de trois installations pour que les bateaux accostent[5]. Quant au tell lui-même, avant les travaux d'urbanisme, il couvrait quatre-vingts mètres sur quatre-vingt-dix et s'élevait jusqu'à sept mètres environ[6].

En 1923, la construction d'une route entraîne les premières découvertes archéologiques, mais c'est en 1929 qu'ont lieu les premières fouilles. Elles mettent au jour cinq niveaux d'occupation dont un hellénistique et un perso-hellénistique détruit par le feu. Ces résultats sont pourtant insuffisants pour empêcher la progression d'importants travaux qui détruisent la moitié du tell[7]. Aucune publication ne suit les fouilles. En 1932 et 1933, deux autres campagnes d'exploration archéologique sont menées par R. W. Hamilton, et leurs résultats sont les seuls publiés. Dans les années 1950, l'attention des archéologues se porte sur les nécropoles ainsi que sur les mouvements du rivage et le niveau de la plage. En 1963 ont lieu les dernières fouilles sur le site[8]. En 1985-1986, une grande révision méthodique des anciennes explorations est menée. Les niveaux d'occupation définis par R. W. Hamilton sont restés en usage, même s'ils nécessitent un ajustement[9].

Un problème majeur se pose à Abu Hawam, celui de la datation précise des phases d'occupation que le mobilier ne permet pas[10]. Les archéologues définissent toutefois une première installation à partir du milieu du II^e^ millénaire[11] jusqu'au VIII^e^ siècle av. J.-C. (découpée en plusieurs phases) puis un moment d'abandon avant une réoccupation du site à l'époque perse[12], caractérisée par de la céramique grecque importée. L'occupation étudiée semble avoir des parallèles avec celle d'Atlit[13]. Jusqu'au IV^e^ siècle av. J.-C., le site est alors fortifié. Si la rue centrale est-ouest découverte

[1] STERN 1994 : 24.
[2] STERN 1993 : 7.
[3] AVI YONAH 1975-78 : 9. Les fouilles de 1963 ont confirmé la position du tell par rapport à la mer.
[4] BALENSI 1985 : 65.
[5] STERN 1993 : 7.
[6] HAMILTON 1934 : 74.
[7] BALENSI 1985 : 65.
[8] STERN 1993 : 8 ainsi que AVI YONAH 1975-78 : 9-10.
[9] STERN 1993 : 8.
[10] HAMILTON 1935 : 67. Les trois quarts ne sont toujours pas publiés ni même clairement recensés, ce qui complique encore la tâche des chercheurs.
[11] BALENSI 1985 : 66.
[12] HAMILTON 1935 : 67. Pour les raisons de ce premier abandon, voir HAMILTON 1934 : 80.
[13] HAMILTON 1935 : 69.

par les archéologues reste en usage jusqu'à l'époque hellénistique, l'établissement est déserté – ou détruit – lors de la conquête d'Alexandre[14].

L'époque hellénistique est surtout représentée dans la couche I, qui se constitue d'un assemblage de vestiges épars et de débris de surface. Elle comprend plusieurs phases, hellénistiques puis romaines, ponctuées d'au moins un épisode de destruction[15]. Il s'agit certainement d'un petit village non fortifié. Au IV^{e} siècle ap. J.-C., il est connu sous le nom de *Mutatio Calamon*[16]. C'est probablement au moment où l'envasement du site n'a plus été maîtrisé qu'il a été abandonné[17], autour des IV^{e}/V^{e} siècles ap. J.-C.[18]

[14] STERN 1993 : 9.
[15] STERN 1993 : 8.
[16] AVI YONAH 1975-78 : 12.
[17] STERN 1993 : 7.
[18] AVI YONAH 1975-78 : 12.

Akko-Ptolémaïs

Akko est une des seules cités côtières de Palestine à être implantée près d'une baie naturelle, à treize ou quatorze kilomètres au nord d'Haïfa[19]. Sise dans la plaine du même nom, Akko se situe à la jonction de plusieurs voies de communication importantes dans l'Antiquité : la route côtière, la *via maris* des Romains, et l'itinéraire menant, à l'Est, vers la Syrie et la Jordanie[20]. La plaine d'Akko est, en outre, traversée de nombreux fleuves et sa terre est fertile. Beaucoup d'implantations humaines s'y sont donc développées, comme à Tell Regev, Tell Ma'amer ou encore Tell Keisan et Tell Abu Hawam. Sur les deux premiers, plusieurs couches archéologiques ont été repérées. Celles datant de l'époque hellénistique n'ont livré que du mobilier.

Une étude des monnaies d'Akko-Ptolémaïs ainsi que d'autres éléments comme les inscriptions épigraphiques a permis une évaluation du district de la cité, au moins pour la période séleucide : courant sur 46 kilomètres du Nord au Sud, il s'étendrait sur huit à vingt-trois kilomètres d'Ouest en Est. Le territoire de la cité irait ainsi jusqu'à Akzib au Nord et un point entre Haïfa et Dor au Sud. Autrement dit, Akko-Ptolémaïs serait limitée au Nord par les territoires de Tyr et Sepphoris, à l'Est par ceux de Sepphoris et Legio et enfin au Sud par celui de Dor[21].

Le site même d'Akko se divise en un tell, le Tell el-Fukhar ou Tell Akko, à 700 mètres de la mer. Le Nahr Na'aman s'écoulait dans l'Antiquité le long du tell[22], qui s'est développé sur une assise rocheuse naturelle de douze à quinze mètres au-dessus du niveau de la mer. Il atteint les 50 mètres et les 50 hectares de superficie[23]. Des recherches ont montré qu'il existait une sorte de lagon, l'eau de mer arrivant ainsi jusqu'au pied du tell, ce qui explique d'autant mieux le choix des premiers occupants du site. La ville s'est ensuite étendue, à partir de la période perse, au pied du tell puis sur toute la frange côtière à l'Ouest[24], occupant le futur emplacement de la ville des Croisés et d'Akko moderne[25]. C'est à ce moment que les activités maritimes et commerciales de la cité se sont déplacées vers l'extrémité de la baie et qu'un port a été construit[26]. Un nouveau pôle urbain et commercial s'est ensuite développé autour de ce port[27]. Ces constatations archéologiques ne peuvent, en revanche, s'appuyer sur les sources classiques qui ne parlent de la cité qu'après sa refondation par Ptolémée II[28].

Les fouilles d'Akko ont été ponctuelles jusqu'en 1973. Un projet a ensuite été développé par les autorités israéliennes et douze campagnes de fouilles systématiques ont ainsi été menées

[19] STERN 1993 : 16.
[20] STERN 1993 : 31. Voir également AVI YONAH 1975-78 : 23.
[21] KINDLER 1978: 51.
[22] LIPIŃSKI 1992 : 13.
[23] STERN 1993 : 17.
[24] AVI YONAH 1975-78 : 14.
[25] STERN 1993 : 23-24.
[26] STERN 1993 : 29. L'emplacement occupé à l'époque perse est encore aujourd'hui dévolu à ces activités.
[27] AVI YONAH 1975-78 : 15.
[28] La refondation de Ptolémée II d'Akko en Ptolémaïs a également pu contribuer à développer la nouvelle ville hors de son emplacement traditionnel (le tell).

jusqu'en 1989[29]. Auparavant, en 1950, 1953, 1955-56 et en 1961-62, des découvertes ont été faites, en particulier autour du tell : des tombes ainsi que des nécropoles entières ont été mises au jour, de toutes les époques d'occupation d'Akko ; un premier tronçon des fortifications hellénistiques a été fouillé en 1956 ; en 1959, lors de travaux dans un bureau de poste de la ville moderne, un temple hellénistique a été découvert[30].

Les fouilles ont confirmé ce que des sources anciennes laissaient penser[31] : Akko, dès l'âge du Bronze, est une cité importante et dynamique. Elle se fortifie dès cette époque[32]. Mentionnée comme une des possessions maritimes de la tribu d'Asher[33], Akko est décrite par les Assyriens comme une grande cité importante, appartenant au royaume de Sidon au VIII^{e} siècle av. J.-C.[34] À l'époque perse, elle semble passée sous l'autorité tyrienne[35]. L'occupation du tell se poursuit ensuite jusqu'à la période byzantine[36]. Dans la partie maritime de la cité, des fouilles et des prospections sous-marines ont permis de retrouver les vestiges des installations portuaires : quai, brise-lames, jetée, etc., le tout en calcaire local appareillé et agencé selon des techniques de construction phéniciennes[37].

Ce port est aussi le témoin du grand développement du site à l'époque perse. Base navale de première importance, notamment lors des campagnes achéménides d'Égypte, c'est également un lieu de commerce avec la Grèce. La grande quantité de mobilier grec importé de cette époque en témoigne[38]. En 332 av. J.-C., Akko ouvre ses portes à Alexandre. Elle change ensuite plusieurs fois de main pendant la période des Diadoques avant d'entrer dans la sphère séleucide[39]. En 312 av. J.-C., ses murs sont rasés par Ptolémée, mais ce n'est probablement que temporaire, car des fortifications des III^{e} et II^{e} siècles av. J.-C. ont été mises au jour[40]. Sous Ptolémée II, pour la première fois, le monogramme de la cité sur ses frappes indique qu'elle a changé de nom ; elle devient Ptolémaïs[41]. Elle change encore de nom lorsqu'elle entre dans la sphère séleucide, et devient Antioche, suite à la conquête d'Antiochos III, vers 200 av. J.-C.[42]

À cette époque, le site est toujours florissant. Les nombreux vestiges hellénistiques présentent tous des techniques de construction phéniciennes[43]. Les grandes infrastructures mises au jour semblent confirmer les sources classiques qui décrivent la cité comme le port le plus important de la Palestine hellénistique[44]. Sous Antiochos VII, Ptolémaïs obtient des avantages comme l'asylie.

[29] STERN 1993 : 18. Voir aussi DOTHAN 1976 : 1.
[30] AVI YONAH 1975-78 : 16.
[31] STERN 1993 : 18. Voir également LIPIŃSKI 1992 : 13, AVI YONAH 1975-78 : 14 et DOTHAN 1976 : 2.
[32] Sur les premières fortifications d'Akko : DOTHAN et RABAN 1980.
[33] STERN 1993 : 16 et DOTHAN 1976 : 2.
[34] AVI YONAH 1975-78 : 15 et LIPIŃSKI 1992 : 13.
[35] ELAYI 1989 : 92.
[36] AVI YONAH 1975-78 : 14. Après la période byzantine, seuls des bâtiments isolés, notamment des Croisés, ont été retrouvés.
[37] STERN 1993 : 29-30 et DOTHAN 1976 : 1.
[38] STERN 1993 : 22 et DOTHAN 1976 : 2.
[39] DOTHAN 1976 : 2. Voir également AVI YONAH 1975-78 : 15.
[40] LIPIŃSKI 1992 : 13 ainsi que DOTHAN 1976 : 35 et 39.
[41] AVI YONAH 1975-78 : 15 et STERN 1993 : 16.
[42] KINDLER 1978 : 51.
[43] KINDLER 1978: 22.
[44] DOTHAN 1976 : 44.

Elle jouit alors d'une très grande autonomie, confirmée officiellement par son monnayage peu avant l'arrivée de Pompée en Orient[45]. Après avoir fait partie de la province romaine de Syrie, elle passe sous la domination d'Hérode en 39 av. J.-C., puis devient colonie romaine au I^er^ siècle de notre ère, sous le nom de Germanicia, abandonné toutefois rapidement pour un retour à son nom traditionnel d'Akkè[46].

[45] STERN 1993 : 17 et KONTORINI 1979 : 41.
[46] KINDLER 1978 : 54. Pour l'histoire de la cité après la période romaine, voir AVI YONAH 1975-78 : 16.

Akshaph

Akshaph est un cas particulier, puisqu'il s'agit d'une cité ancienne, nommée dans plusieurs sources, mais dont on ignore la localisation actuelle.

Un sceau urbain du début de l'époque hellénistique l'attribue à Tyr[47]. D'autres sources plus anciennes, égyptiennes et bibliques en particulier, la mentionnent à plusieurs reprises comme une cité importante au II^e^ millénaire av. J.-C.[48] D'après les différentes indications relevées, Akshaph se situerait au nord de la Palestine et beaucoup de chercheurs envisagent une localisation proche d'Akko[49].

Keisan a même été retenu pour avoir accueilli la cité d'Akshaph. Toutefois, selon les résultats des fouilles, rien ne vient étayer cette hypothèse. J. Briend la trouve même trop faible, compte tenu des résultats archéologiques ainsi que de l'extrême proximité d'Akko et de l'impossibilité de voir se développer deux importantes cités dans un espace aussi restreint[50]. D'autres hypothèses restent plausibles, comme Tell Harbaj, au sud-est d'Haïfa, mais doivent encore être confirmées par des fouilles systématiques[51].

[47] LIPIŃSKI 1992 : 13.
[48] LIPIŃSKI 1992 : 13. Voir également BRIEND 1972 : 239-243 (analyse des sources égyptiennes) et 244 (analyse de *Jos* 11, 1 ; 12, 20 et 19, 25).
[49] BRIEND 1972: 239-241.
[50] BRIEND 1972 : 245.
[51] BRIEND 1972 : 245. Voir aussi LIPIŃSKI 1992 : 13.

Akzib

Akzib est une ville côtière de Galilée occidentale, située à une quinzaine de kilomètres au nord d'Acre/Akko. Les vestiges occupent un plateau de grès sis entre deux criques. Le tell tourne le dos à la plaine d'Akko. Actuellement, il appartient partiellement à un domaine privé, à un club Méditerranée, à la *National Parks Authority* israélienne et compte également un *waqf* musulman[52]. Les explorations ne peuvent, par conséquent, qu'y être ponctuelles.

La ville est pour la première fois occupée et fortifiée au Bronze moyen. Elle est mentionnée dans diverses sources antiques dont la Bible et les annales assyriennes[53]. Les nécropoles révèlent la présence de traditions communes avec la Phénicie[54].

Le tell est fouillé dans les années 1960, mais les recherches n'ont jamais été publiées. Elles ont toutefois montré que le site atteint une apogée entre les X^e^ et VI^e^ siècles av. J.-C.[55] Dès cette époque sont construits des bâtiments publics qui perdurent jusqu'à l'époque hellénistique. Le matériel associé montre l'extension des réseaux commerciaux d'Akzib. Le site connaît ensuite une période de repli au moment de la domination perse[56]. Si l'occupation est moins dense, la part des céramiques d'importation sur le site augmente, en particulier en provenance de Grèce, témoignant de relations commerciales plus intenses[57].

À l'époque hellénistique, l'occupation recouvre presque toute la surface d'antan. Les découvertes montrent également un site prospère aux III^e^ et II^e^ siècles av. J.-C.[58] Lors des fouilles, des murs croisés ont été retrouvés directement fondés sur les vestiges hellénistiques[59]. Partout sur le tell, l'occupation semble cesser brusquement au milieu du I^er^ siècle av. J.-C., sans doute après les destructions opérées par l'armée romaine[60]. A l'époque romaine, toutefois, les archéologues ont trouvé trace de la reconstruction des bâtiments publics, mais uniquement au sud du tell. Les anciens remparts, en revanche, n'ont jamais été reconstruits[61].

[52] STERN 1994 : 23. Un *waqf* est, dans le Droit islamique, une donation faite à perpétuité, en particulier à une œuvre d'utilité publique. Le bien est alors placé sous séquestre et devient inaliénable.
[53] LIPIŃSKI 1992 : 13.
[54] LIPIŃSKI 1992 : 14.
[55] PRAUSNITZ 1965 : 545.
[56] LIPIŃSKI 1992 : 13.
[57] PRAUSNITZ 1965 : 545, 546 et 547.
[58] PRAUSNITZ 1965 : 547.
[59] PRAUSNITZ 1965 : 545.
[60] PRAUSNITZ 1965 : 545.
[61] PRAUSNITZ 1965 : 547.

Amrit/Marathos

À cinq kilomètres de Tartous s'élève le tell d'Amrit, l'antique Marathos des Grecs. La cité faisait partie du grand territoire d'Arwad, la puissante voisine insulaire. Bien que l'on ignore l'étendue du territoire d'Amrit, la cité occupait une position côtière dans la grande plaine du Akkar. Actuellement, l'arrière-pays immédiat est planté d'oliviers et de figuiers. Les hauteurs devaient être boisées dans l'Antiquité[62].

Les ruines recouvrent un espace en forme de quadrilatère, s'étendant sur environ trois kilomètres d'Est en Ouest. Alors que des dunes de sable basses courent le long du rivage, à l'intérieur, les cours d'eau délimitent des espaces marécageux. Dès que le sol s'élève, la roche apparaît à nu. L'ensemble du terrain est donc difficile à cultiver bien qu'il soit pourvu de nombreuses sources. En contrepartie, les carrières encore observables aujourd'hui ont pu fournir des matériaux de construction à toute la région environnante[63]. L'ensemble de cette zone est dominée par le tell d'Amrit[64]. De l'ancienne cité, seul le Nahr Amrit a conservé le nom[65].

Hormis le tell et les carrières, le site comprend également un immense stade, des tombeaux, mais aussi une nécropole et différents sanctuaires, dont le Ma'abed, un grand sanctuaire qui a fonctionné surtout entre le VI^{e} et le IV^{e} siècle av. J.-C.[66] Des structures portuaires ont été mises au jour[67], mais Amrit reste probablement un établissement complémentaire d'Arwad, qui possédait un port autrement plus conséquent, mais peu de ressources. Cette dernière devait très certainement être le centre d'activités continental important le plus proche de l'île.

Tout comme à Arwad, les premières traces d'occupation à Amrit remontent au III^{e} millénaire av. J.-C., et la cité est mentionnée dans des sources du II^{e} millénaire av. J.-C. À l'arrivée d'Alexandre, c'est une des principales cités de la pérée. Pourtant, le site n'a jamais été fouillé complètement. En 1926, une *favissa* contenant 456 fragments de sculptures, dont des représentations d'Héraclès-Melqart, est découverte[68]. Ce n'est que dans les années 1950 que les recherches reprennent, finalement limitées au Ma'abed, en raison de conditions météorologiques exceptionnelles[69]. En 1992, des fouilles de sauvetage permettent d'éclairer d'autres aspects du site, notamment son occupation domestique et son front de mer[70].

C'est toutefois le Ma'abed qui a principalement mobilisé l'attention des chercheurs. Très fréquenté sous la domination achéménide, il n'a probablement plus la même importance ni le même statut à l'époque suivante, puisqu'il n'est pas mentionné à l'arrivée d'Alexandre. Toutefois, les

[62] DUNAND et SALIBY 1985 : 5.
[63] DUYRAT 2005 : 196.
[64] DUNAND et SALIBY 1985 : 4.
[65] JOURDAIN-ANNEQUIN 1992 : 13.
[66] JOURDAIN-ANNEQUIN 1992 : 13. Voir également DUYRAT 2005 : 196-198. Le bilan des différentes recherches est dressé par l'auteur.
[67] DUYRAT 2005 : 198 et surtout AL MAQDISSI 1993 : 448-452. En 1992, des installations, telles un quai et des hangars datant du V^{e} siècle av. J-C. ont été découvertes.
[68] JOURDAIN-ANNEQUIN 1992 : 11.
[69] DUNAND et SALIBY 1985 : VII-VIII.
[70] AL MAQDISSI 1993 : 448-453.

fouilles archéologiques ont révélé une fréquentation jusqu'à la fin du II^e^ siècle av. J.-C., date d'effondrement des portiques[71]. La partie urbaine semble active et prospère tout le long de la période[72], même si l'on ignore actuellement l'implantation et l'étendue du centre urbain. Un bâtiment public a tout de même été mis au jour sur le tell. Le stade entre également en fonctionnement au III^e^ siècle av. J.-C., d'après les archéologues[73].

Outre les fouilles archéologiques, les sources textuelles permettent de mieux connaître Amrit hellénistique. Elle semble exprimer tout au long de la période une forte volonté d'autonomie, en particulier dans ses frappes monétaires[74]. Cette volonté est stoppée de façon brutale, au milieu du II^e^ siècle av. J.-C., par les Arwadiens qui s'emparent de la ville, mais probablement sans la détruire. En effet, Amrit se relève rapidement de cette attaque, même si elle reste certainement sous la ferme tutelle arwadienne[75]. Après le siège d'Arwad par les Romains en 37 av. J.-C., elle est laissée à la cité insulaire, car la population qui la lotit est essentiellement arwadienne depuis un siècle[76]. Elle décline ensuite au profit d'Antarados, nouveau port d'Arwad[77].

[71] DUNAND et SALIBY 1985 : 50.
[72] DUYRAT 2005 : 198.
[73] DUYRAT 2005 : 197.
[74] DUYRAT 2005 : 254.
[75] DUYRAT 2005 : 254 et suivantes, ainsi que REY-COQUAIS 1974 : 131-136. Les dates proposées diffèrent mais les grands traits de l'anéantissement d'Amrit par Arwad sont les mêmes.
[76] DUYRAT 2005 : 286.
[77] REY-COQUAIS : 135. Amrit est citée par Pline comme *oppidum*, c'est-à-dire agglomération urbaine entourée de remparts. Toutefois, bien qu'elle se soit relevée de ses ruines, la ville n'a plus la même importance qu'à l'époque hellénistique et Antarados se développe en parallèle, supplantant Carné et reprenant le rôle d'Amrit.

Anafa (Tell)

Tell Anafa se situe en Israël, en Haute-Galilée. Au pied des monts du Golan, à trente kilomètres à l'est de Tyr, le tell se trouve dans les champs du kibbutz Shamir. Il est de taille modeste, occupant 160 mètres sur 110 et s'élevant de 10 mètres au-dessus de la plaine. À son apogée, le site implanté là s'étendait au-delà du tell[78].

Dans l'Antiquité, Anafa dominait le croisement des routes nord-sud menant à la Jordanie, et est-ouest, allant de Damas à Tyr. À la fin de l'époque hellénistique et au début de l'époque romaine, le tell est un des relais de ces itinéraires fréquentés[79]. Si la zone est un carrefour routier, c'est également une zone de frontière historique, entre les royaumes de Tyr et d'Israël ou des Araméens[80].

Dix saisons de fouilles ont été menées sur le site. Une première série de cinq campagnes a été entreprise par l'Université du Missouri entre 1968 et 1973 ; une seconde série a été engagée, entre 1978 et 1986, par l'Université du Michigan, en collaboration avec le *Kesley Museum* et le Musée archéologique de l'Université du Missouri[81]. Le site s'est avéré d'une grande richesse archéologique, avec des vestiges et du mobilier dans un bon état de conservation. Il s'agit du premier projet de recherche dans la région qui a privilégié l'époque hellénistique, en raison de son importance sur le tell[82]. Quatre grandes zones de fouilles ont été définies grâce à l'étude de la topographie, ainsi que la prospection pédestre et aérienne[83]. Malgré plusieurs mètres de terre excavés, le sol géologique n'a jamais été atteint, dans aucune zone de recherche.

Anafa a été occupé du Bronze Moyen – période pour laquelle les archéologues ont trouvé des vestiges et du mobilier – et peut-être même du Bronze Ancien à l'époque romaine. Une grande phase hellénistique a particulièrement attiré l'attention des chercheurs. Elle est subdivisée en trois moments[84]. Une première phase consiste en une occupation modeste du tell, au III^{e} siècle av. J.-C.[85] Le mobilier se compose de productions exclusivement locales, reflétant les besoins élémentaires d'une population plus ou moins autarcique[86]. Toutefois, les couches plus récentes ont oblitéré les vestiges de cette période, rendant difficiles les interprétations plus fines.

À cette première phase succèdent deux autres très différentes : aux II^{e} et I^{er} siècles av. J.-C., le site se développe de façon spectaculaire. Les archéologues le définissent comme riche et hellénisé[87]. Différents complexes architecturaux ont été fouillés, dont le plus important est le *Late Hellenistic Stuccoed Building*, résidence à plan grec comprenant des bains avec un prototype

[78] AVI YONAH 1975-78 : 65. HERBERT 1994-97 : 1 et 9 (I) et, pour le détail du contexte géologique et hydrographique, voir 267-277 (I).
[79] STERN 1993 : 58.
[80] HERBERT 1994-97 : 4 (I).
[81] STERN 1993 : 58 et HERBERT 1994-97 : 9 (I).
[82] AVI YONAH 1975-78 : 65 et HERBERT 1994-97 : 1 (I).
[83] AVI YONAH 1975-78 : 65 et STERN 1993 : 58.
[84] WEINBERG 1971 : 414.
[85] AVI YONAH 1975-78: 67.
[86] HERBERT 1994-97 : 18-20 (I).
[87] WEINBERG 1971: 415.

d'hypocauste[88]. Les occupants seraient des Phéniciens de Tyr, ou Sidon[89]. Le corpus mobilier associé à cette période est extraordinairement riche : il comprend des éléments de décoration, comme des stucs, des mosaïques et des peintures, de la vaisselle d'importation en céramique et en bronze[90]. Les monnaies et les nombreuses amphores rhodiennes ont permis la datation de l'ensemble[91]. Tell Anafa n'a alors pas de lien avec la Palestine et vit d'élevage et de commerce grâce aux ports phéniciens[92].

Suit une phase de modification du bâtiment, en des pièces plus petites et nombreuses, mais sans baisse du confort et du niveau de vie[93]. Le site est ensuite progressivement abandonné, certainement en raison de l'agrandissement du royaume hasmonéen ; il est réoccupé par un groupe humain différent sous Hérode Philippe[94]. Le contraste avec la période précédente est flagrant : les habitations ne comportent désormais que deux pièces étroites, des murs en moellons et le mobilier est beaucoup moins sophistiqué[95]. Au Ier siècle ap. J.-C., l'insécurité de la région, due à la montée en puissance des Ituréens et à la désintégration du royaume séleucide,[96] aboutit à l'abandon définitif du site. S'il n'est pas réoccupé dans l'Antiquité, il accueille, des siècles plus tard, un cimetière musulman[97].

[88] AVI YONAH 1975-78 : 66 et HERBERT 1994-97 : 31-105 (I).
[89] HERBERT 1994-97 : 20 et 29 (I).
[90] WEINBERG 1971 : 414-415 et HERBERT 1994-97 : 20-21 (II).
[91] HERBERT 1994-97: 183-240, pour les anses, et 241-260, pour les monnaies (II).
[92] HERBERT 1994-97 : 279-292.
[93] HERBERT 1994-97: 19 (I).
[94] HERBERT 1994-97 : 19 (I).
[95] STERN 1993 : 61 et HERBERT 1994-97 : 2 (I).
[96] HERBERT 1994-97 : 18 (I).
[97] AVI YONAH 1975-78 : 67.

Arab al-Mulk/Paltos

Le site de Paltos se trouve sous le village actuel d'Arab al-Mulk, à mi-chemin entre Baniyas et Gabala, à quelques quatre kilomètres et demi du site de Tell Soukas[98]. Les agglomérations antiques comme modernes occupent l'embouchure du Nahr es-Sinn, qui prend sa source à quelques kilomètres de la côte au pied de collines[99]. Le courant trop fort du fleuve a certainement empêché l'établissement d'un port important, même si l'estuaire a pu servir d'abri aux embarcations[100].

Paltos est d'abord connue par des sources antiques, ainsi que par ses frappes monétaires, datées selon l'ère arwadienne[101]. Après la visite de R. Dussaud, qui a proposé de l'identifier à Usnu, les chercheurs ont préféré un rapprochement avec la Palat(u) ou Palit(u) phénicienne[102]. Paltos aurait ainsi supplanté la cité d'Usnu au début du I^er^ millénaire av. J.-C.

Une mission danoise, dans les années 1970, se rend sur place afin d'approfondir, pour la première fois, les recherches sur le site. Elle identifie, dans un premier temps, des vestiges antiques – fragments de colonnes, chapiteaux corinthiens – et médiévaux sur la rive sud du Nahr es-Sinn. La mission procède ensuite à une prospection avant de vérifier ses hypothèses par le creusement d'un sondage, au milieu du village moderne établi sur le petit tell antique[103].

Les tessons récoltés lors de la prospection ont révélé une occupation du site de l'âge du Fer aux périodes islamiques. Le sondage creusé ensuite a également montré une installation de l'âge du Bronze[104]. Le site serait ainsi occupé pour la première fois à cette période. Actif pendant l'âge du Fer, il semble décliner à la période hellénistique[105]. Les céramiques communes hellénistiques n'ont toutefois pas pu être identifiées. Les archéologues n'ont pu étudier que les céramiques d'importation, ainsi qu'une monnaie, toutes trouvées à la surface, sans lien avec une quelconque structure[106].

À l'arrivée d'Alexandre, Paltos appartient à la pérée arwadienne et semble y rester intégrée même après la défaite d'Arwad en 37 av. J.-C. devant les Romains. Ses frappes monétaires, en effet, ne quittent jamais l'ère arwadienne[107] avant le règne de Septime-Sévère, lors duquel Paltos émet une série municipale en bronze qui, pour la première fois, ne doit rien à la cité insulaire[108]. On retrouve

[98] OLDENBURG et ROHWENDER 1981: 72.
[99] DUSSAUD 1927 : 132.
[100] LIPIŃSKI 1992 : 341.
[101] LIPIŃSKI 1992 : 341. Pour les sources antiques, voir Strabon XVI ainsi que Pline, V, 78-79.
[102] DUSSAUD 1927 : 132 ainsi que OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 6.
[103] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 72-73.
[104] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 72.
[105] DUYRAT 2005 : 199.
[106] OLDENBURG et ROHWENDER 1981: 73-76 et 78.
[107] DUYRAT 2005 : 286. L'auteur émet l'hypothèse que Paltos est maintenue dans le territoire d'Arwad en raison de sa population, majoritairement arwadienne, qui a loti le territoire massivement à partir du II^e^ siècle av. J.-C.
[108] REY-COQUAIS 1974 : 139.

enfin Paltos mentionnée comme évêché, ainsi que d'autres cités phéniciennes du Nord, à partir du III[e] ou IV[e] siècle[109].

[109] REY-COQUAIS 1974 : 257.

Ard Artusi/Khane/Orthosie

La cité d'Orthosie, mentionnée dans plusieurs sources antiques, se situe près de l'Éleuthère, sur la côte, au nord de Tripoli[110]. Identifiée au début du XX^{e} siècle avec les ruines d'Ard Artusi, à l'embouchure et sur la rive gauche du Nahr el-Barid[111], Orthosie se trouve près du village moderne de Khane[112].

Le site, tout comme la région, est peuplé au moins depuis le Bronze Ancien. C'est très probablement Orthosie qui est mentionnée dans plusieurs textes égyptiens sous le nom d'Ullasa[113]. Les listes égyptiennes nomment également une cité d'Anrata, qui serait Ullasa et donc Orthosie[114]. Si la cité est active pendant la période du Bronze, aucune référence, en revanche, n'y fait allusion pendant la période phénicienne. Ce n'est qu'à l'époque hellénistique qu'elle bat monnaie et laisse enfin quelques témoignages[115].

Aucune fouille n'a été menée sur le tell d'Orthosie et la zone étant actuellement couverte de constructions modernes, aucun projet archéologique d'envergure ne pourra y être développé[116]. On ne dispose donc pas de source archéologique pour enrichir l'histoire de la cité, en particulier les périodes où elle est absente des textes. Les monnaies sont les seuls témoins de son activité.

Le tell est implanté dans la plaine du Akkar, sur sa frange sud, non loin de la trouée de Homs. Hormis Cheikh Zenad, il s'agit du seul site côtier entre Tripoli et Arida à l'embouchure du Nahr el-Kébir[117]. Tout comme ces deux sites, il s'agit d'une implantation à l'embouchure d'un fleuve. À ce titre, Orthosie devait certainement participer aux échanges entre la côte et l'intérieur du pays, notamment vers la Syrie.

Si H. Seyrig était contre son rattachement à la cité d'Arwad, F. Duyrat rappelle qu'Arwad est intervenue dans la fondation de Tripoli. Elle s'intéressait donc aux territoires du Sud et l'appartenance d'Orthosie à la pérée arwadienne est, de ce fait, probable. En outre, avant que Tripoli ne soit complètement autonome, la puissance la plus proche d'Orthosie est Arwad[118].

À l'époque hellénistique on ne sait que peu sur Orthosie. Toutefois, à l'arrivée de Pompée au Proche-Orient, c'est une des cités qui adopte une ère pompéienne. Au même moment, aucune ère,

[110] Pour les sources, voir notamment Strabon XVI, 2. 12 et Hippolyte *Diamerismos*, 124-127. Strabon se trompe toutefois en plaçant la ville au nord de l'Éleuthère. Pour l'identification moderne voir REY-COQUAIS 1974 : 10-11 et 29.
[111] DUSSAUD 1927 : 78.
[112] BARTL 2007-08 : 131 et 139.
[113] LIPIŃSKI 1992 : 335 et DUSSAUD 1927 : 79.
[114] DUSSAUD 1927 : 80.
[115] DUYRAT 2005 : 176, 194-195, 206, 282 et 309, ainsi que DUSSAUD 1927 : 79.
[116] BARTL 2007-08 : 133 et 139.
[117] BARTL 2007-08 : 133 et 139.
[118] DUYRAT 2005 : 206.

hormis celle d'Arwad, n'est attestée dans les limites de sa pérée[119]. Orthosie se serait alors détachée de la puissance régionale, ou, du moins, aurait relâché quelque peu ses liens avec cette dernière.

[119] DUYRAT 2005 : 282 et 309.

Ardé

Le site de l'ancienne cité Ardata a été identifié avec le village moderne Ardé, dans la Caza de Zgharta, dans le Liban-Nord. Ce dernier se trouve à une dizaine de kilomètres de Tripoli, sur la route de Sîr ed-Dannié. Il est bordé à l'Ouest de plaines fertiles et bien arrosées dont beaucoup sont aujourd'hui des oliveraies[120]. Le site contrôlait une importante voie de passage qui, par la montagne, menait à Qadesh sur l'Oronte[121].

Le village sied sur un tell dominant la plaine alentour d'une trentaine de mètres (160 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer). Le tell dessine un grand ovale d'environ 400 mètres de long sur 350 de large à la base. Il est orienté est-ouest dans sa plus grande longueur. Alors que les pentes nord et ouest tombent assez abruptement sur la plaine, les pentes est et sud, plus douces, ont été colonisées par des habitations[122].

Aucune fouille n'a été menée avant les années 1970. Pour beaucoup, le tell n'a pas grand intérêt, alors même que des arguments philologiques jouaient en faveur d'un rapprochement entre Ardé et l'Ardata des textes du II^{e} millénaire av. J.-C.[123] Lors de la visite d'H. Salamé-Sarkis, quelques vestiges d'époque byzantine sont encore visibles en surface[124]. Les habitants, en outre, retrouvent régulièrement du matériel archéologique lors de leurs travaux agricoles et domestiques[125].

La ville d'Ardata est maintes fois citée dans différents textes égyptiens, dans des lettres du roi de Byblos envoyées à El Amarna ainsi que dans les archives de Ras Shamra[126]. Sans bien connaître la cité, il est possible, à partir de ces différents témoignages de saisir les grands épisodes de son histoire dans la seconde partie du II^{e} millénaire av. J.-C. Pour le I^{er} millénaire av. J.-C., Ardata disparaît des textes. Ce n'est qu'à l'époque byzantine, dans une inscription trouvée dans un village à une quarantaine de kilomètres d'Homs, qu'Ardé-le-haut est mentionné[127]. Il s'agit certainement du même lieu qu'Ardata, dédoublé en une ville haute, sur le tell et très probablement une ville basse, au pied du tell.

En 1971, lors d'une tournée d'inspection des villages du Liban-Nord pour le compte du Musée National, H. Salamé-Sarkis obtient des villageois d'Ardé deux lots d'objets en céramique et en

---

[120] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 123.
[121] LIPIŃSKI 1992 : p. 39.
[122] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 125.
[123] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 125 et 127.
[124] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 123. Tambours de colonnes, bases en basalte, chapiteaux corinthiens en marbre bleuté, chapelle au milieu du village dédiée à un certain Mar Edna sont les principaux vestiges notés par l'auteur.
[125] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 134-135. Les habitants ont conservé le matériel et indiqué aux archéologues les lieux de leurs découvertes.
[126] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 127-132 ainsi que LIPIŃSKI 1992 : 39. Les Annales des campagnes de Thoutmosis III sur les murs du grand temple d'Amon à Karnak, entre les V^{e} et VI^{e} pylônes, archives d'El Amarna, contiennent les lettres de Rib- Abdi de Byblos et de son successeur Ili-Rapih informant les pharaons des menaces pesant sur Ardata. Une tablette en accadien mentionnant Ardata a également été découverte dans les archives de Ras Shamra.
[127] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 132-133.

bronze. Datés pour l'essentiel de l'âge du Bronze, certains appartiennent tout de même au I^er^ millénaire av. J.-C., plus précisément aux époques perse et hellénistique. L'absence de stratigraphie et de matériel comparable dans des sites voisins rend la datation relativement aléatoire[128]. Toutefois, cette première approche permet alors une identification officielle du site et un diagnostic de son potentiel archéologique.

En 1972, 1973 et 1974 des sondages sont effectués sur la pente nord du tell et fournissent du mobilier du Néolithique Ancien ou Moyen à l'époque médiévale, sans donner cependant de mobilier de l'âge du Fer ni de l'époque hellénistique[129]. La guerre civile interrompt les travaux sur le site et aucune nouvelle recherche archéologique n'a eu lieu depuis ou, du moins, rien n'a été publié sur Ardata après 1974.

[128] SALAMÉ-SARKIS 1972 : 134-142.
[129] SALAMÉ-SARKIS 1973 : 100.

Arqa (Tell)

Arqa se situe à une vingtaine de kilomètres au nord de Tripoli et à une dizaine de kilomètres de la mer ; peut-être même les cités successives y ont possédé une échelle[130]. Le tell est adossé aux premières collines au débouché de la vallée et domine la gorge encaissée du Nahr Arqa. Il est sis sur la bordure méridionale de la plaine du Akkar, actuellement séparée entre la Syrie et le Liban par le Nahr el-Kébir. Le tell dispose ainsi d'une plaine fertile[131], de collines plantées aujourd'hui de vignes et d'oliviers et de petites montagnes qui ont pu servir de réserve de bois ainsi que de pâturages pour les bêtes. C'est un des principaux points de passage de la trouée de Homs qui pouvait surveiller la mer comme les routes terrestres.

Il est aujourd'hui impossible, malgré une prospection récente[132], de délimiter avec précision le territoire d'Arqa, mais une inscription romaine trouvée à Ras Chekka indique qu'à cette période, le territoire d'Arqa passait par la montagne jusqu'à ce promontoire, encerclant en quelque sorte Tripoli[133]. Le tell, de forme tabulaire s'appuie sur des rochers qui affleurent à sa base. Aujourd'hui, il a grandi d'une quinzaine de mètres de couches archéologiques. Il s'étend, à son sommet, sur une douzaine d'hectares (250 mètres sur 100) et domine de plus de 40 mètres la plaine environnante.

Dans l'état actuel des fouilles[134], dix-sept niveaux ont été identifiés et fouillés[135], de la période moderne au Bronze ancien III (vers le milieu du III^{e} millénaire av. J.-C.), mais d'autres niveaux du III^{e} voire du IV^{e} millénaire av. J.-C. ont été sondés[136]. Sur le tell-même, après les niveaux datant de l'âge du Bronze, deux niveaux de l'âge du Fer précèdent deux niveaux de l'époque hellénistique et deux niveaux de l'époque byzantine, ainsi que plusieurs niveaux médiévaux.

Le tell a constitué une agglomération entière ou seulement sa place forte et son cœur religieux selon les époques. Une ville basse existe. Prospectée mais non fouillée, elle a peut-être été occupée avant l'époque classique (Fer II), mais c'est véritablement à la période romaine qu'elle se développe[137]. Si jusqu'à la moitié du II^{e} millénaire av. J.-C., Arqa peut être qualifiée de site majeur dans la dynamique de peuplement régionale, à partir de cette date commence une période

[130] C'est du moins une hypothèse proposée dans WILL 1975 : 44.

[131] TAWILÉ 2007-08 : 119-129. Plusieurs textes de voyageurs concernent la plaine, sa fertilité et sa mise en valeur agricole.

[132] THALMANN 2000 : 5-74. La prospection était destinée à définir des limites à l'espace archéologique continuellement menacé par les constructions parasites. Carte de la zone prospectée p. 9. Voir également TAWILÉ 2007-08 : 127.

[133] WILL 1975 : 45.

[134] THALMANN 1991 : 23-25. Les chantiers suivants ne se sont concentrés que sur l'âge du Bronze. La publication de 1978 tient lieu, pour l'époque qui nous concerne de publication finale, le matériel ayant été pillé pendant la guerre civile.

[135] THALMANN 2000 : 25.

[136] THALMANN 2000 : 27.

[137] THALMANN 2000 : 19, fig. 10, restes de l'aqueduc, quelques mosaïques en place, blocs aujourd'hui éparpillés, etc.

d'effacement, malgré une brève résurgence à l'âge du Fer II. C'est le tell Kazel qui devient le site majeur du Akkar. Les deux sont d'ailleurs complémentaires sur une longue période[138].

Pour l'époque hellénistique, le mobilier situe l'occupation du tell entre la moitié du III^e^ siècle et la fin du I^er^ siècle av. J.-C.[139] La ville se cantonne certainement au tell, mais l'occupation semble dynamique – l'étude des quelques restes architecturaux atteste des remaniements constants – en particulier à partir du II^e^ siècle av. J.-C., quand Arqa, réintégrée au royaume séleucide retrouve ses relations « naturelles » avec les sites nord phéniciens environnants[140]. Les maisons sont placées en bordure du tell, occupant donc tout l'espace possible. Le matériel ressemble à celui d'autres sites hellénistiques plus importants et les fragments d'amphores rhodiennes témoignent également d'échanges économiques. Si, à la période romaine, aucun niveau archéologique ne correspond sur le tell, c'est certainement que sous l'Empire, comme dans le cas d'autres villes (Symira, Baalbeck, Palmyre...), Arqa a connu un remodelage. Les quartiers résidentiels, politiques et économiques s'installent alors plus volontiers en plaine et le tell devient acropole. Ce n'est que sous l'Empire d'Orient qu'un mouvement inverse s'opère, de la plaine vers le tell, avec l'érection de fortifications[141].

[138] Sur le rôle d'Arqa et de Kazel dans le Akkar ainsi que sur leur complémentarité voir BADRE 2007-08 : 110-118.
[139] THALMANN 1978 : 1-153. Le matériel est présenté succinctement. Voir aussi LEMERLE 1976 : 375-376.
[140] THALMANN 2011.
[141] L'étude du rempart est présentée dans THALMANN 2000 : 26-30.

Arsaf/Apollonia

Le Tell Arsaf se situe en Israël, à 18 kilomètres au nord de Jaffa/Tel Aviv et à moins de 4 kilomètres au nord de Tell Makmish/Michal. La cité d'Apollonia qui l'occupait s'élevait à l'emplacement de l'ancien village arabe d'Arsaf[142]. Le tell est lui-même sis sur une falaise face à la mer.

L'emplacement de l'antique Apollonia est identifié dès le XVIII^{e} siècle, grâce à la carte de Peutinger[143]. Plusieurs fois signalé par des voyageurs, le site n'est pourtant exploré qu'en 1950, à l'occasion de fouilles de sauvetage. Ces dernières donnent lieu à quelques découvertes importantes, dont un quartier industriel utilisé depuis l'époque romaine jusqu'aux Croisades[144].

Les fouilles suivantes sont effectuées en 1977 par l'Université de Tel Aviv qui fait du site son chantier école à partir de 1982[145]. Les recherches ont montré une occupation continue depuis l'époque perse jusqu'aux temps des Croisades[146]. La cité aurait été fondée sous la domination achéménide, sous le nom d'Arshof, dérivé du nom du dieu phénicien Reshef, et qui perdure ensuite jusqu'à l'époque arabe sous la forme d'Arsaf[147]. Toutefois, peu de vestiges subsistent de ces premiers siècles d'occupation, essentiellement matérialisés par de la céramique locale et d'importation, ainsi que par des statuettes de terre cuite ayant des parallèles à Makmish/Michal[148].

En plus des quelques traces d'occupation et des céramiques, le tell a livré une nécropole. En complément de ses activités commerciales, Arsaf vivait également d'artisanat, dont la production de pourpre[149]. À l'époque hellénistique, Arsaf devient Apollonia, sans changer d'emplacement géographique. Céramiques et coquilles de murex indiquent que la cité se développe autour des mêmes activités qu'à la période précédente[150].

À l'époque romaine, la cité s'étend jusqu'à atteindre 150 hectares enclos dans des fortifications. Le centre des activités se déplace au sud du tell, plus près de la mer. Le port construit date de l'époque byzantine[151]. La cité, depuis sa fondation vit donc en tant que centre de production artisanale et de commerce. Elle est enfin le port principal du sud de la plaine du Sharon. Ce n'est qu'à la période arabe que le site diminue de surface, mais selon un plan préétabli avec des constructions plus denses[152].

[142] LIPIŃSKI 1992 : 34.
[143] STERN 1993 : 72.
[144] PERKINS 1951 : 86-87.
[145] BERLIN 2001 : 89.
[146] BERLIN 2001 : 89. Voir aussi STERN 1993 : 74.
[147] STERN 1993 : 72.
[148] LIPIŃSKI 1992 : 35.
[149] STERN 1993 : 73.
[150] STERN 1993 :73. Voir également BERLIN 2001 : 89.
[151] HOHLFELDER 2003 : 106.
[152] STERN 1993 : 73.

Atlit

Sur la bande côtière de formation alluvionnaire entre Ascalon à Haïfa, sans une île, avec de rares petites baies, se trouve Atlit. À quinze kilomètres d'Haïfa, l'antique agglomération s'est établie sur la presqu'île rocheuse accueillant aujourd'hui les vestiges du Château-Pèlerin des Croisés[153].

Atlit présente des conditions de mouillage exceptionnellement bonnes pour la région. À cet endroit, en effet, un large promontoire, dessinant deux baies, est fortifié par des falaises au nord, à l'ouest et au sud, et constitue ainsi un mouillage relativement sûr par mauvais temps[154]. Son territoire intérieur comprend une plaine fertile qui bute à l'est contre des collines calcaires, peu élevées mais abruptes, comptant de nombreuses grottes mises à profit depuis la préhistoire jusqu'au XX^{e} siècle[155].

Bien qu'occupé depuis l'âge du Bronze, le site n'est mentionné qu'au IV^{e} siècle av. J.-C. comme une colonie fondée par et appartenant à Sidon[156]. Dans un premier temps, c'est surtout l'intérêt pour son très riche héritage archéologique et épigraphique médiéval qui a motivé les recherches[157]. En 1930, une mission britannique entreprend une prospection systématique et une fouille partielle du site. En plus de la période des Croisades, ce sont surtout les périodes phénicienne et perse qui sont éclairées par cette première exploration. Du mobilier d'importation de toute la Méditerranée ainsi qu'une importante nécropole donnent d'Atlit l'image d'un pôle commerçant d'envergure, occupé par des populations aux origines très diverses[158]. Des couches d'occupation riches en mobilier, du V^{e} au II^{e} siècle av. J.-C., se succèdent sans discontinuer[159]. En 1965-1966, une nouvelle campagne sur le site est menée par la société d'exploration sous-marine d'Israël et concerne surtout des zones non explorées en 1934. L'objectif fixé est de tenter d'éclairer les principaux problèmes que posent les débuts de la construction navale et portuaire sur les rives de la Méditerranée orientale[160].

Les fouilles mettent au jour un port artificiel, en activité à l'époque hellénistique. Les structures construites forment un ensemble complexe comprenant trois entrées, dont deux à l'ouest, entre deux îlots, et une à l'est. Des quais ont été érigés en pierre de taille, ainsi que des appontements. Deux môles d'une centaine de mètres de long chacun supportaient également deux tours à leur extrémité. La découverte d'un bélier d'assaut en bronze appartenant à un navire hellénistique laisse supposer une fonction militaire du port, en plus de ses activités commerciales[161]. La comparaison des techniques de construction avec celles utilisées à Tyr et Motyè permet d'avancer une datation du complexe portuaire d'Atlit, entre le VIII^{e} et le VI^{e} siècle av. J.-C. Atlit serait déjà ce grand centre d'affaires et d'échanges cosmopolite décrit plus tard.

---

[153] LIPIŃSKI 1992 : 49.
[154] LINDER 1967 : 25.
[155] ALLYN 1930 : 644.
[156] Pseudo-Scylax 104. Atlit est nommée l'Arados des Sidoniens. Voir LIPIŃSKI 1992 : 49.
[157] LINDER 1967 : 26.
[158] LINDER 1967 : 26.
[159] JOHNS 1934 : 149.
[160] LINDER 1967 : 25.
[161] LIPIŃSKI 1992 : 49. Pour la description du port voir, en plus, LINDER 1967 : 29.

Si le mobilier découvert et le port donnent du site une image dynamique pour la période hellénistique, aucune structure domestique ou artisanale n'est venue confirmer les hypothèses des archéologues, la plupart étant oblitérée par les fondations des constructions postérieures. La nécropole, qui a toutefois livré des tombes hellénistiques, était donc encore en activité, à l'emplacement utilisé depuis l'âge du Bronze. Elle a livré un assemblage céramique identique à celui de la ville, avec des vases locaux et d'importation[162]. Plus tard, Atlit devient un simple village d'éleveurs de bétail, puis au IV^{e} siècle ap. J.-C., un relais de chevaux[163]. Aucune mention n'est plus faite du port, ce qui laisse penser qu'il n'est plus utilisé et que le statut d'Atlit s'est profondément modifié[164]. L'hypothèse est confirmée par la construction du grand port de Césarée, proche du site. Atlit est pourtant occupée sans discontinuité jusqu'à l'époque médiévale. En 1291, la prise de la forteresse croisée par les Mamelouks est suivie d'une destruction d'une grande partie des installations. Le site est abandonné jusqu'au XIX^{e} siècle[165].

[162] JOHNS 1934 : 149-151, pour l'ensemble du mobilier trouvé sur le tell et la nécropole.
[163] LINDER 1967 : 26.
[164] LINDER 1967 : 29.
[165] LINDER 1967 : 26.

Baniyas/Balanée

L'antique Balanée, ou Balaneion a connu de multiples toponymes : Balaniyas ou Boulniyas puis Banyas[166]. On l'identifie avec l'actuelle Baniyas, située à 40 kilomètres au nord de Tartous, dans un coude du Nahr Baniyas, dominée par un contrefort montagneux, portant la forteresse médiévale de Marqab[167]. En bord de mer, la cité comprend une vaste grève, qui a pu servir de port lors de son rattachement à la province d'Apamée[168].

Le site n'a jamais été fouillé, mais de puissantes fortifications sont encore conservées *in situ*. Elles sont ce qui reste d'une ancienne forteresse qui aurait été construite lors de la fondation de Balanée par Arwad, pour surveiller la route côtière et le débouché d'un important itinéraire vers l'intérieur des terres. Les vestiges n'ont jamais été étudiés. On les attribue à l'époque babylonienne, mais on ignore combien de temps ils sont restés en service[169].

Balanée appartient à la pérée d'Arwad jusqu'à la fin du I^er^ siècle av. J.-C. Elle est alors une position très stratégique, à la jonction de la corniche littorale, de la plaine du Nord et de l'une des plus importantes voies de passage à travers la montagne, d'ailleurs jalonnée de plusieurs forteresses médiévales. Une source ancienne la nomme *choriôn*, qui signifie à la fois « bourg fortifié » et « agglomération rurale »[170], ce qui pose la question de la nature exacte de Balanée. Puissante forteresse, elle aurait évolué en petit bourg, sans doute toujours fortifié.

Suite à la défaite d'Arwad face aux Romains, l'émission de monnaies datées d'une ère différente de celle de la cité insulaire[171] nous apprend que Balanée s'est détachée de la pérée. Elle est la seule cité de l'ancienne pérée arwadienne à recevoir plus tard des avantages et des honneurs de la part du pouvoir romain, alors que ses voisines disparaissent presque des textes[172]. Baniyas continue d'être occupée les siècles suivants et on la retrouve sous des noms légèrement différents à l'époque arabe et à celle des Croisades. Dimashqi en laisse une description qui en fait un lieu des plus agréables dans la région[173].

[166] DUSSAUD 1927 : 128.
[167] LIPIŃSKI 1992 : 65.
[168] REY-COQUAIS 1974 : 65 et 71.
[169] LIPIŃSKI 1992 : 173-174.
[170] REY-COQUAIS 1974 : 71 (pour la situation stratégique) et 66 (pour sa qualification de *choriôn*).
[171] REY-COQUAIS 1974 : 164 et DUYRAT 2005 : 195 et 286.
[172] REY-COQUAIS 1974 : 196.
[173] DUSSAUD 1927 : 128, citant Dimashqi. Traduction de MEHREN.

Batroun/Botrys

Le site se trouve à 53 kilomètres au nord de Beyrouth et à 30 kilomètres au sud de Tripoli. Il est sis sur la frange littorale d'une petite plaine au sol relativement pauvre, pourtant exploitée dès l'Antiquité pour le vin, puis pour le mûrier (dans le cadre de l'élevage de vers à soie)[174].

Cette plaine dessine un triangle, limité à l'ouest par la mer, à l'est par les premiers contreforts du Mont-Liban et au nord par le massif du Théouprosopon (Ras-ech Chaq'ra)[175]. Elle est traversée d'est en ouest par le Nahr al-Jawz. Batroun occupe un promontoire, situé entre deux autres avancées de la côte. Les trois sont séparés par des criques qui permettent d'accoster à de petites embarcations[176]. La ville est, en outre, quelque peu à l'écart de la route côtière antique. Ces différentes raisons expliquent sans doute qu'elle ne se soit jamais dotée d'infrastructures portuaires d'importance[177], même si la presqu'île qu'elle occupe est adaptée à l'installation d'un port phénicien classique, avec une rade au nord et une seconde au sud[178]. À cet endroit, la côte est constituée d'un trottoir de grès local, le ramleh, exploité dès l'Antiquité par les carriers[179].

Batroun n'est connue que par quelques notices éparses dans différents ouvrages généraux, ainsi que par des prospections de préhistoriens dans ses alentours, sans pour autant que ces derniers aient réalisé d'étude précises des sites repérés[180]. Pour les périodes historiques, seuls quelques sarcophages de ramleh ont été mis au jour dans une nécropole au sud de la ville[181]. D'autres vestiges sont encore visibles : la citadelle du IX^{e} siècle av. J.-C. ainsi que l'odéon romain[182], protégés par décret ministériel[183]. Enfin, quelques fragments architecturaux présents sur le site de l'odéon sont actuellement conservés par un particulier à Jounieh[184].

Même s'il reste très difficile de retracer l'histoire du site dans ses différentes étapes, quelques sources anciennes permettent néanmoins de faire un survol de l'évolution de Batroun[185]. Après la période préhistorique, sans doute très dynamique, on retrouve la ville mentionnée une dizaine de fois dans des lettres d'El Amarna, adressées au pharaon par le roi de Byblos[186]. Quand son royaume s'écroule au IIe millénaire, Batroun disparaît des sources. Flavius Josèphe, qui cite Ménandre fait remonter sa (re)fondation au IX^{e} siècle av. J.-C. (la citadelle), par le roi de Tyr, Ittobaal (c. 887-856 av. J.-C.), pour ralentir la progression assyrienne dans la région[187]. On ne sait pas plus de cette fondation, de son emplacement ou de son organisation interne. Batroun n'est, en outre,

[174] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.d. Batroun gréco-romaine et III.e.6. Du Moyen Âge à nos jours.
[175] SALAMÉ-SARKIS 2009 : I. Le site.
[176] SALAMÉ-SARKIS 2009 : I. Le site.
[177] LIPIŃSKI 1992 : 67.
[178] MERCHAK 1997: 34.
[179] SALAMÉ-SARKIS 2009 : I. Le site.
[180] SALAMÉ-SARKIS 2009 : Introduction. Voir aussi SALAMÉ-SARKIS 1987 : 101.
[181] MERCHAK 1997 : 37.
[182] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.d. Batroun gréco-romaine.
[183] MERCHAK 1997 : 34.
[184] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.d. Batroun gréco-romaine.
[185] SALAMÉ-SARKIS 1987 : 103-104 (liste des sources) puis 106-111 (analyse des sources).
[186] SALAMÉ-SARKIS 2009 : II.b. Batroun au II^{e} millénaire.
[187] Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques* VIII, 324.

mentionnée qu'une seule fois, peut-être, par les Assyriens, dans le rapport de campagne d'Asarhaddon contre Sidon en 677 av. J.-C.[188]

On ne sait rien de Batroun hellénistique, on la trouve simplement citée chez Polybe, lorsqu'elle est occupée par Antiochos III, lors de la quatrième guerre de Syrie[189]. Cela laisse supposer qu'elle n'est alors qu'une localité secondaire. À cette période, elle a été renommée Botrys. Au I^er^ siècle av. J.-C., elle est occupée par les Ituréens, qui ont agrandi leur principauté depuis la Béqaa et le Liban Nord, à la faveur des désordres du pouvoir central séleucide[190]. Strabon mentionne Batroun comme base des razzias menées dans les zones maritimes voisines de Byblos et Beyrouth, éliminée par Pompée en 64-63[191]. De cette époque ne restent que quelques tessons hellénistico-romains, prisonniers dans la gangue du platier qui court le long d'une grande partie de la ville[192]. Il se constitue d'un « mur » de cinq mètres de haut, lié à un trottoir d'une quinzaine de mètres de large. Les carriers y extrayaient des blocs depuis la côte vers le front de mer, se ménageant une sorte de parapet pour se protéger des vagues, dont le « mur » est un vestige[193].

On ignore tout de Batroun par la suite, mais il est probable qu'elle connaisse une grande prospérité et une phase importante d'aménagement urbain sous les Sévères[194]. Pomponius Mela cite Batroun au I^er^ siècle ap. J.-C. comme *oppidum Botrys*[195], on peut donc se demander si la ville a gardé son aspect et sa fonction militaire depuis sa fondation.

[188] LIPIŃSKI 1992 : 67 et SALAMÉ-SARKIS 2009 : II.c. Batroun à l'époque des Peuples de la Mer.
[189] Polybe V, 68. 7-8.
[190] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.d. Batroun gréco-romaine.
[191] Strabon XVI, 2.18.
[192] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.e.3. Le « mur de Mer ».
[193] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.e.3. Le « mur de Mer ».
[194] SALAMÉ-SARKIS 2009 : III.d. Batroun gréco-romaine. Par la suite, l'histoire de Batroun se suit en pointillé dans les sources jusqu'au Moyen Âge.
[195] Pomponius Mela, *De situ Orbis*, cité par SALAMÉ-SARKIS 2009 : II. Batroun dans les textes des géographes et des voyageurs.

Chhîm

Situé entre 30 et 40 kilomètres au sud de Beyrouth, l'antique village de Chhîm est installé dans la montagne de l'Iqlîm el-Kharroub, à proximité du moderne Chhîm-Marjiyat, qui recouvre d'ailleurs une partie des ruines[196].

Dans l'Antiquité, Chhîm est le premier site se trouvant à un carrefour de routes depuis Sidon et Jiyeh. Sis à flanc de colline, dans les premiers contreforts du Chouf et du Liban, Chhîm est à la jonction de deux réseaux hydrographiques. Ces conditions favorables expliquent le choix de l'implantation et sa prospérité séculaire[197]. Plus globalement, c'est la région autour du village qui est importante pour la circulation en Phénicie, car elle représente un nœud routier[198]. C'est d'ailleurs suivant l'itinéraire Baalbek-Chhîm-Sidon qu'Antiochos mène sa campagne en 219 av. J.-C.[199] Aujourd'hui, la zone est formée de terrasses de 500 à 600 mètres d'altitude couvertes d'oliviers, de pins et d'arbustes.

Les vestiges se trouvent au milieu de ces terrasses, à 550 mètres d'altitude, sur le versant sud-ouest d'une colline, elle-même étagée grâce à un système de terrasses[200]. L'antique Chhîm s'étend sur environ 1 hectare (100 mètres sur 150)[201]. Sa situation, sur la pente sud-ouest, lui a permis de tirer profit de l'ensoleillement, pour les habitations – ouvertes du côté du littoral – et pour les cultures, ainsi que d'échapper aux vents froids soufflant souvent dans une direction nord/nord-est[202].

Encore aujourd'hui, la région est méconnue d'un point de vue archéologique et a même autrefois été jugée de peu d'intérêt[203]. Si le temple de Chhîm est mentionné dès la mission de Phénicie, il faut attendre M. Chéhab pour débuter l'exploration du site, reprise après la guerre civile et menée systématiquement seulement à partir de 1996[204]. Le projet poursuivi est alors de comprendre le fonctionnement d'une communauté rurale antique dans la montagne du Chouf entre le I^{er} et le VII^{e} siècle ap. J.-C., dates qui correspondent aux datations des vestiges de surface[205]. Les fouilles montrent rapidement, cependant, une phase d'occupation antérieure, hellénistique. Une statuette de dieu trônant mise au jour est même datée du Bronze récent ou de l'âge du Fer I[206].

Les archéologues ont mis en évidence des habitations, des huileries, un temple et une basilique formant un tissu urbain dense, dicté par le relief de la colline, mais organisé selon une rue

[196] WALIZEWSKI et KOWALSKI 1996 : 147.
[197] WALISZEWSK et ORTALI TAZARI 2002 : 19.
[198] WALISZEWSK et ORTALI TAZARI 2002 : 20.
[199] WALISZEWSK et ORTALI TAZARI 2002 : 21.
[200] WALISZEWSK et ORTALI TAZARI 2002 : 30.
[201] WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 12.
[202] WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 53.
[203] WALISZEWSKI 1999b : 595.
[204] WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002 : 7 et 13-15, pour l'historique des recherches archéologiques. Pour un historique plus complet, voir également WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 5.
[205] WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 9 et 11.
[206] WALISZEWSKI 1999a : 239, WALISZEWSKI 1999b : 597 et WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002 : 77-78 et 123.

principale et des rues secondaires desservant des îlots de maisons et ateliers[207]. Ce premier ensemble de surface, daté entre les I^er^ et VI^e^ siècles ap. J.-C. recouvre une couche hellénistique, constituée principalement de mobilier, ainsi qu'un niveau plus ancien encore, peut-être d'époque perse[208].

Ce dernier est difficile à dater précisément, en raison du nombre très limité de matériel archéologique récupéré[209]. Seules les céramiques perses et grecques importées donnent des éléments de datation. Quoiqu'il en soit, Chhîm ne connaît d'occupation permanente qu'avec le III^e^ siècle av. J.-C. et l'édification d'un premier bâtiment hellénistique dont on ne peut dire plus[210]. L'installation de cette époque s'étend sur la zone du temple romain et des habitations romaines au nord de celui-là. Peut-être un sanctuaire plus ancien précédait le temple édifié au II^e^ siècle ap. J.-C., mais hormis un autre mur retrouvé dans la zone, les archéologues n'ont découvert que des fosses et des assemblages céramiques[211].

Le site évolue au I^er^ siècle ap. J.-C. : toutes les pièces fouillées dans le secteur E, derrière le temple romain, ainsi que les huileries E.I et E.II ont été construites autour de cette période. Au siècle suivant, le temple est édifié et après plusieurs siècles d'activité, Chhîm est définitivement abandonné autour des VIII^e^ et IX^e^ siècles[212].

S'il est impossible de déterminer la nature exacte de l'installation hellénistique, les conclusions données par les archéologues pour la phase d'occupation romaine peuvent, toutefois, donner quelques pistes. Chhîm constitue une unité autonome, dont l'économie est fondée sur l'agriculture (olive, céréales et vigne) et l'élevage. Le village s'est agrandi au fil des siècles, sans plan préétabli, ce que montre l'absence d'un réseau de rues organisé et celle de bâtiments publics jusqu'à la construction du temple puis de la basilique. Qualifié de village introverti, il est assez différent du village d'Oumm el Amed, dont le plein épanouissement remonte aux siècles hellénistiques. De dimensions plus importantes, Oumm el Amed diffère de ce que l'on peut connaître des villages du Mont Liban, dont Chhîm. Ce dernier présente cependant une particularité notable : l'absence de cour dans les espaces résidentiels, peut-être faute de place, peut-être par choix, l'espace du toit pouvant remplacer celui de la cour[213].

[207] WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002 : 30.
[208] WALISZEWSKI et ORTALI TAZARI 2002 : 35.
[209] WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 12.
[210] WALISZEWSKI *et al.* 2002 : 12.
[211] WALISZEWSKI *et al.* 1997 : 145, WALISZEWSKI 1998 : 183. Voir également WALISZEWSKI 1999b : 597 et 599, WALISZEWSKI 2000 : 298 et 303, WALISZEWSKI 2002 : 271 et enfin WALISZEWSKI et PERISSÉ 2005 : 414.
[212] WALISZEWSKI *et al*. 2002 : 12.
[213] WALISZEWSKI *et al*. 2002 : 53-54.

Cheikh Zenad

Cheikh Zenad est un tell côtier situé sur la frange sud-ouest de la plaine du Akkar, au nord du Liban. À trois kilomètres au sud du poste frontière libano-syrien al-Arida, il se situe également dans la partie centrale de la trouée de Homs[214]. À la croisée des routes, il s'élève sur la voie côtière qui reliait Antioche à la Palestine, la via maris des Romains.

Le tell est entouré de la plaine, fertile, mais impropre à l'agriculture sans d'importants travaux préalables[215]. D'ailleurs, il ne prend de l'importance qu'aux époques historiques assez récentes, périodes de grande mise en valeur du Akkar[216]. À 4 kilomètres de l'embouchure du Nahr el-Kébir, le site occupe lui-même une autre embouchure de fleuve, celle du Nahr Estouene. Le tell n'est haut que de quelques 6 mètres et sa surface archéologique ne s'étend que sur un petit hectare (120 mètres sur 80). Perturbée par divers cratères et tranchées résultant de la guerre civile, la zone a ensuite été dégagée à la pelle mécanique et entassée de manière à former une sorte de talus artificiel[217]. Ce qui reste du tell a été, toutefois, relativement épargné par les constructions modernes, ce qui en fait un espace archéologiquement exploitable.

Le village moderne de Cheikh Zenad, très petit hameau en 1924[218], s'est en effet installé et développé au nord du tell, séparé de ce dernier par le fleuve qui forme également la limite orientale de l'établissement archéologique. À l'ouest, là où passe la route moderne reliant Tripoli à Lattaquié, une petite nécropole a livré plusieurs tombes à puits creusées dans le roc stérile[219].

Cette dernière a longtemps attiré l'attention des archéologues. En 1920, la construction de la route nationale permet la découverte d'un caveau sépulcral. En 1924, une campagne de fouille[220] met au jour une petite vingtaine de tombes, ainsi que du mobilier dont un rython attique du Ve siècle av. J.-C.[221.] Le site est ensuite délaissé et n'est plus accessible jusqu'à la fin des années 1990. Une série de prospections du site et plus généralement de la plaine du Akkar permet de renseigner les différentes phases d'occupation de la zone, ainsi que l'étendue de l'établissement de Cheikh Zenad[222.]

Le site semble atteindre son expansion et activité maximale entre, au moins, le Ve siècle av. J.-C. et le Ve siècle ap. J.-C[223]. Les structures et la disposition du matériel recueillis font penser que Cheikh Zenad se constituait d'une petite ville haute ou acropole circonscrite au tell ainsi que d'une ville basse plus étendue. L'emprise territoriale du site est alors à réévaluer entre 7 et 9 hectares.

[214] BARTL 2007-08 : 131.
[215] SAPIN 1980 : 42 et 53. Les zones peuplées sont bien les sites de hauteur et les vallées, dont la mise en valeur nécessite moins d'efforts que pour la plaine du Akkar. Voir également WEULERSSE 1940 : 209 et 238.
[216] BARTL 2007-08 : 137.
[217] BARTL 2007-08 : 131 et 134. Des blocs, sans doute d'une construction monumentale, ont été datés de la période hellénistique ou romaine.
[218] BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 : 193.
[219] BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 : 194-208.
[220] BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 : 194-197, et suivantes. Il s'agit du journal de fouilles du commandant.
[221] BROSSÉ, POTTIER et DE LA BASSETIÈRE 1926 : 194-196 (pour le sarcophage) et 205-208 (pour le rython).
[222] BARTL 2007-08 : 132.
[223] BARTL 2007-08 : 137.

Cette taille en ferait un des sites les plus importants de la région[224], avec sans doute, dans ce cas, un rôle central à la croisée des principales voies de commerce à grande distance sillonnant le Akkar.

Enfin, du côté de la mer, deux lieux ont possiblement pu servir de petits ports naturels[225]. Un récif, en effet, courant parallèlement à la côte, émerge à 100-150 mètres de la ligne de rivage. Il constitue un brise-lame efficace et une protection contre les vents pour de petits navires qui accostent. Une petite baie plus au Sud, qui constitue la limite du site, représente également un mouillage naturel possiblement exploité pendant l'Antiquité.

La période hellénistique est une des périodes les mieux fournies en tessons dans toute la zone du tell. Cela contraste avec les périodes précédentes qui n'ont pas laissé autant de traces archéologiques[226]. Dès lors, on peut imaginer que c'est à ce moment en particulier que le site connaît un important essor, qui perdure ensuite au moins jusqu'à la fin de la période romaine. Seules des fouilles, toutefois, pourraient confirmer ces hypothèses.

[224] BARTL 2007-08 : 134-135.
[225] BARTL 2007-08 : 135.
[226] BARTL 2007-08 : 136-137.

Daruk (Tell)

Tell Daruk se situe sur la rive sud du Nahr es-Sinn, à quelques deux kilomètres de son embouchure[227]. À neuf et dix kilomètres respectivement de Baniyas et Gabala, il sied dans la plaine du même nom[228]. Proche d'Arab al-Mulk/Paltos et de Soukas, il a été identifié avec l'ancienne cité-État d'Usnu, ensuite englobée dans la formation politique arwadienne[229].

Le tell domine un espace de plaine. Il a pu servir de zone de battage, comme c'est encore le cas au XX^{e} siècle pour les hauteurs environnantes[230]. C'est également le premier endroit depuis la côte où le Nahr es-Sinn est franchissable, ce qui en fait de toute évidence un point stratégique et un carrefour important[231].

À l'arrivée des archéologues en 1959, un village s'y est développé depuis 1954, à la place d'une zone arable[232]. Les chercheurs ont tout de même procédé à un sondage sur le plus haut point du tell, entre les habitations. Ils mettent au jour une succession de 36 niveaux archéologiques dont le plus ancien date du Chalcolithique[233]. Outre les niveaux du Bronze et du Fer, un niveau représente l'époque hellénistique et romaine. Bouleversé, sans occupation dense, il n'a pu renseigner les archéologues sur la nature et l'ampleur exactes de l'occupation de cette période. De la céramique a toutefois été identifiée : 94 tessons attiques, 215 tessons hellénistiques et 16 romains se trouvaient dans ce niveau ou à proximité immédiate[234].

Ainsi, après une période faste ou Usnu fait partie des petits royaumes dirigeant les alentours, le site semble perdre son statut de puissance politique régionale, sans doute au profit d'Arwad[235]. Il est cependant occupé de façon continue de l'âge du Fer au Moyen Âge[236]. À l'époque hellénistique, il conserve son rôle de carrefour. Les céramiques retrouvées sont les mêmes qu'à Soukas[237], comptoir commercial de la pérée, ce qui renforce cette hypothèse.

[227] DUYRAT 2005 : 199.
[228] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 6.
[229] LIPIŃSKI 1992 : 488.
[230] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 7.
[231] OLDENBURG et ROHWENDER 1981. : 71.
[232] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 7.
[233] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 8.
[234] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 18.
[235] REY-COQUAIS 1974 : 96-98.
[236] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 70.
[237] OLDENBURG et ROHWENDER 1981 : 71.

Dor

Le site de l'ancienne Dor a été identifié avec l'actuel Tell Dor ou Khirbet el-Burj, situé à 25 kilomètre au sud du Carmel et à 21 kilomètres au sud de la moderne Haïfa. Situé dans une zone protégée naturellement des courants et vents marins, l'établissement était le port phénicien le plus méridional de la côte syro-palestinienne[238]. D'importants travaux archéologiques y sont en cours depuis les années 1980. E. Stern, de la *Hebrew University of Jerusalem*, dirige, en effet, un programme de fouilles menées avec des Universités étrangères[239]. Il a choisi le site après une phase de prospection dans la région et une exploration expérimentale à Mevorakh[240].

Des précédentes fouilles avaient été menées sur le tell dans les années 1920, par J. Garstang. Il s'agissait alors des premières fouilles à grande échelle programmées en Palestine sous Mandat britannique[241]. Malheureusement, les techniques modernes de recherche archéologiques étaient alors en gestation et les quelques rapports qui sont parvenus ne parviennent pas à donner une image claire des potentialités archéologiques et de la chronologie du site[242]. On sait seulement que des couches de la fin de l'âge du Bronze et de la période romaine avaient alors été identifiées. Plus tard, en 1950 et en 1952, deux petites campagnes ont été conduites au nord du tell, sous la direction de L. Leibowitz. Les archéologues ont mis au jour un théâtre romain ainsi qu'une basilique[243].

Les grandes fouilles débutées dans les années 1980, complétées avec des prospections sous-marines[244] ont permis de saisir la chronologie et l'organisation précise du site à différentes époques. Des traces d'une occupation de caractère rurale datant du IV^e^ millénaire ont été observées dans des zones aujourd'hui sous le niveau de la mer[245]. Sur le tell-même, la première occupation remonte au XIII^e^ siècle[246]. Dor est également mentionnée à la même époque dans un texte de Ramsès II[247]. Le site est ensuite occupé de façon continue jusqu'au III^e^ siècle ap. J.-C.[248] Dor devient chef-lieu d'une des divisions du royaume de Salomon au X^e^ siècle av. J.-C.[249]. Au VIII^e^ siècle av. J.-C., les Assyriens en font aussi une capitale, de la province qui s'étend du Carmel à Jaffa[250]. Après une éclipse des sources littéraires, Dor réapparaît dans le *Périple* du Pseudo-Scylax, qui attribue sa fondation aux Phéniciens[251]. À cette époque (IV^e^ siècle av. J.-C.), Dor appartient, en effet, à la cité de Sidon[252]. À l'époque hellénistique, le site connaît de fréquents changements politiques : rattaché à l'Égypte ptolémaïque, il passe ensuite sous le joug séleucide, puis sous le gouvernement d'un tyran local, un

[238] STERN 1993 : 368.
[239] STEWART et MARTIN 2005 : 79.
[240] STERN 1993: 358 et STERN 1994 : 23-25.
[241] STERN 1994 : 81.
[242] AVI YONAH 1978: 334-335.
[243] AVI YONAH 1975-78 : 334 et 336.
[244] STERN 1993 : 369-371.
[245] STERN 1993 : 371.
[246] AVI YONAH 1975-78 : 334 et STERN 1993 : 371.
[247] AVI YONAH 1975-78 : 334.
[248] STERN 1993 : 358.
[249] SHARON 1987 : 22 et LIPIŃSKI 1992 : 134. L'information provient de 1 *Rois* 4, 11.
[250] SHARON 1987 : 22 et LIPIŃSKI 1992 : 134.
[251] SHARON 1987 : 22.
[252] SHARON 1987 : 23.

certain Zoïlos, avant d'être annexé au royaume hasmonéen d'Alexandre Jannée[253]. En 63 av. J.-C., Pompée lui accorde l'indépendance. Malgré cela, la ville prospère[254]. Après la fondation de Césarée par Hérode, entre 22 et 10 av. J.-C., Dor subit cependant la concurrence économique et entame une phase de repli[255]. Saint Jérôme la décrit, à la fin du IV^e^ siècle, comme une cité abandonnée ; pourtant on sait que des évêques y résident jusqu'au VII^e^ siècle[256]. À ce moment-là, la ville est provisoirement abandonnée, jusqu'à la construction d'une forteresse croisée par la famille de Merle[257].

Le site, en taille et en importance politique, est l'équivalent des grandes cités phéniciennes de Tyr, Sidon, Byblos ou Arwad[258]. À l'époque hellénistique, il s'organise selon un plan orthogonal préétabli depuis au moins l'époque perse. Une grande continuité caractérise donc l'urbanisme de Dor, malgré de nombreux remaniements des bâtiments[259]. Ainsi, si les façades restent les mêmes, tout comme les plans des lotissements, les pièces des maisons subissent d'importants remaniements : changement des ouvertures, des entrées, des sols, réduction des pièces, agrandissements, etc.[260] La ville est aussi organisée en différents quartiers : les zones résidentielles se trouvent à l'est et au sud, un grand sanctuaire occupe la partie ouest, des ateliers et entrepôts jouxtent le port sud de la ville, tandis que le nord est occupé par des équipements sportifs et de divertissements[261]. Des bâtiments publics ont également été retrouvés dans les zones dédiées aux activités économiques[262]. Enfin, un quartier industriel s'est également développé hors des murs de la ville et a été retrouvé grâce aux prospections sous-marines[263].

Les fortifications de la ville, tombées au IV^e^ siècle av. J.-C., puis reconstruites au III^e^ siècle av. J.-C., ont aussi fait l'objet d'une étude. Comme pour les habitations, leur tracé reste inchangé tout comme la technique de construction dite phénicienne ou des murs à piliers. Toutefois, l'ordonnancement global est d'inspiration grecque. Dor devient une puissante forteresse, qui résiste, en 219 av. J.-C., aux armées d'Antiochos III[264]. Une incroyable quantité de mobilier lié à la vie quotidienne des habitants de Dor[265] a, enfin, été associée à l'ensemble de ces découvertes. Alors qu'à l'époque perse les importations de céramiques grecques croissent pour satisfaire une demande locale, à l'époque hellénistique, ce sont les quantités des imitations locales des formes grecques et des céramiques régionales qui augmentent[266]. Les bols à reliefs, les amphores rhodiennes, les *ESA*, mais également les coquilles de murex, les presses à huile et à vin, ou encore les poids de tissages montrent Dor comme un grand centre d'import-export, économiquement très dynamique. Ces

[253] STERN 1993 : 357. L'ensemble des sources littéraires ayant trait à l'histoire de Dor y est rassemblé.
[254] LIPIŃSKI 1992 : 135. Les différentes phases chronologiques de Dor à l'époque hellénistiques sont données dans STERN 1994 : 201 et dans STEWART et MARTIN 2003 : 131.
[255] SHARON 1987 : 23 et STERN 1993 : 369.
[256] AVI YONAH 1975-78 : 334 et STERN 1993: 358.
[257] AVI YONAH 1975-78 : 334.
[258] STERN 1994 : 21.
[259] SHARON 1987 : 23. Voir aussi STERN 1993 : 361-362 et STERN 1994 : 203, 213 et 215.
[260] STERN 1993 : 362 et STERN 1994 : 213.
[261] STERN 1994 : 215-219.
[262] STERN 1993 : 363.
[263] STERN 1994 : 219.
[264] SHARON 1987 : 23, ainsi que STERN 1994 : 204-206.
[265] STERN 1993 : 363-367 et STERN 1994 : 225-249.
[266] SHARON 1987: 23 et STEWART et MARTIN 2005: 90.

activités étaient complétées par un grand chantier naval[267], et l'exploitation des ressources de la mer, en particulier le poisson et le murex, qui ont pu être spécialement élevés dans des bassins d'eau de mer proches du port[268].

Plus de vingt ans de fouilles archéologiques ont ainsi permis la mise au jour d'un des complexes portuaires les plus prospères de la Méditerranée orientale[269], et l'acquisition d'informations sur une ville phénicienne qui manquent cruellement pour les métropoles situées plus au Nord.

[267] STERN 1993 : 371 et STERN 1994 : 222.
[268] STERN 1994 : 224.
[269] STERN 1993 : 371-372.

Enfeh

Le site d'Enfeh se trouve à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Tripoli. Il s'agit actuellement d'une petite localité côtière vivant de l'exploitation de la plaine bordant le littoral – vigne et olivier pour l'essentiel – ainsi que des marais salants et de la pêche. Protégé, le site a été relativement bien préservé.

La localité d'Enfeh est connue pour sa forteresse, construite par les Croisés au début du XII^{e} siècle et détruite en 1289 par les Mamelouks. Cette forteresse est séparée du bourg moderne, et sied sur la presqu'île s'avançant de 400 mètres dans la mer.

Cette avancée dessine deux anses qui auraient pu abriter un port phénicien traditionnel. C'est en effet sur ce site que les historiens localisent Ampa ou Ampi, mentionnée dans les lettres d'El Amarna puis par les Assyriens, comme appartenant au grand royaume de Sidon au VII^{e} siècle av. J.-C. Enfeh est annexée par Asarhaddon en 677/676[270].

Mentionné par R. Dussaud, le site n'a bénéficié d'aucune fouille ou exploration archéologique (du moins publiée)[271].

[270] LIPIŃSKI 1992 : 27.
[271] DUSSAUD 1927 : 39.

Ghamqé (Tell)/Énhydra

Le site de Tell Ghamqé se trouve sur la rive sud du fleuve du même nom et à la limite sud de la ville de Tartous[272]. Il est implanté au bord de la mer Méditerranée, même si les sources antiques ne lui reconnaissent pas de valeur maritime[273].

En face de l'île de Rouad (Arwad), le site est également proche d'Amrit. L'ensemble a été terrassé en raison d'aménagements agricoles effectués dans les années 1970. Les bords nord et est présentent, toutefois, une forte élévation. Le tell est également coupé dans sa partie occidentale par une corniche récemment aménagée par la municipalité. Aujourd'hui, sa forme est globalement triangulaire. Il mesure environ 200 mètres d'est en ouest et 140 mètres du nord au sud. Son point le plus haut domine le rivage de seize mètres[274].

Exploré lors de la mission de Phénicie, le site révèle une importante activité durant les périodes hellénistique, romaine et byzantine. Ghamqé est alors rapproché d'Énhydra, une ville mentionnée par Strabon et liée à Arwad[275]. Aucune fouille n'est cependant entreprise. Seule une inscription du III^{e} siècle av. J.-C., se rapportant au site, est découverte par R. Dussaud[276]. En 2005, une équipe de la Direction Générale des Antiquités et des Musées entreprend des travaux de sauvetage et mène une campagne de prospection et une de sondages dans la partie basse du site, ainsi qu'au nord et à l'ouest du tell[277]. L'équipe en profite également pour nettoyer une coupe résultant des anciens aménagements agricoles[278].

Les archéologues obtiennent ainsi une stratigraphie partielle de Ghamqé, une confirmation de la succession des occupations, entre le Bronze Ancien et la période byzantine, avec également un peu de matériel ottoman[279]. Deux constructions, à l'architecture simple, ont été découvertes au pied du versant occidental du site, mais ne peuvent être datées faute de matériel suffisant. Les fondations d'un bâtiment monumental ont également été remarquées au pied du versant nord[280]. Les périodes les mieux attestées sont la période phénicienne tardive, représentée par un important assemblage de céramiques ainsi que la période romaine, présente sur l'ensemble du tell[281]. La nécropole de la même époque à Azar pourrait dépendre de cet établissement[282].

[272] AL-MAQDISSI 2008 : 95. Voir également SAPIN 1996 : 25.
[273] REY-COQUAIS 1974 : 65.
[274] AL-MAQDISSI 2008 : 100.
[275] RENAN 1864 : 19-20 et 46. L'identification est confirmée ensuite dans REY-COQUAIS 1974 : 65.
[276] DUSSAUD 1897 : 322-336.
[277] AL-MAQDISSI 2008 : 97.
[278] AL-MAQDISSI 2008 : 100-101.
[279] AL-MAQDISSI 2008 : 100-101.
[280] AL-MAQDISSI 2008 : 102.
[281] AL-MAQDISSI 2008 : 102.
[282] LIPIŃSKI 1992 : 187-188.

Hirbet Asqalan/Ascalon

Le site se trouve au lieu-dit Hirbet Asqalan, à trois kilomètres et demi de la ville d'Ashkelon en Israël. Il est ainsi distant de quelques soixante-trois kilomètres de Tel Aviv et de seize kilomètres de Gaza. Aujourd'hui, l'ancien rempart de la cité entoure le parc national de Yigael Yadin[283].

L'ancienne cité occupe un espace idéal pour le commerce maritime, mais également pour l'agriculture irriguée, en raison de nombreuses sources souterraines qui en font pour ainsi dire une oasis[284]. D'ailleurs son nom provient d'une variété particulière d'oignons cultivés sur place puis exportés tout autour de la Méditerranée, dans de nombreuses cités romaines[285].

Des fouilles y ont été menées dès 1815, puis tout au long du XX^e^ siècle[286], mais c'est surtout à partir de 1985 que des travaux de grande ampleur sont programmés : 64 hectares sont ainsi fouillés[287]. La cité est toutefois encore plus vaste et ne couvre pas moins de 150 hectares à son apogée, ce qui reste exceptionnel pour le Proche-Orient[288]. Les sources égyptiennes la mentionnent d'ailleurs à différentes reprises comme l'une des plus importantes de la côte syro-palestinienne[289]. Les fouilles ont confirmé l'importance d'Ascalon au II^e^ millénaire av. J.-C. et dans la première moitié du suivant[290]. L'influence phénicienne s'y manifeste dès l'âge du Fer II, dans la culture matérielle, ou avec l'apparition de l'alphabet par exemple[291].

C'est sous la domination perse qu'Ascalon devient une possession tyrienne et le siège d'un gouverneur tyrien. La cité connaît à cette époque une phase de grande prospérité[292]. Les restes architecturaux et la richesse du répertoire des importations font de l'époque achéménide une des plus riches du tell[293]. De très grands entrepôts, mis au jour près du port, dont certains contenaient encore des amphores et de la céramique d'importation, témoignent de l'envergure des activités commerciales de la cité[294]. Si la culture matérielle grecque est bien représentée entre le VI^e^ et IV^e^ siècle av. J.-C., la culture phénicienne s'exprime largement, en particulier dans l'onomastique et le domaine religieux[295]. À l'époque hellénistique, une partie d'Ascalon est détruite vers 300 av. J.-C., mais les fouilles montrent une phase de reconstruction immédiate[296]. La cité est encore prospère et

[283] STERN 1993 : 103.
[284] STERN 1993 : 103.
[285] STERN 1993 : 103.
[286] L'ensemble des fouilles sur le site est mentionné dans STERN 1993 : 105.
[287] LIPIŃSKI 1992 : 43.
[288] STERN 1993 : 103.
[289] LIPIŃSKI 1992 : 43.
[290] STERN 1993 : 104.
[291] LIPIŃSKI 1992 : 43.
[292] STERN 1993 : 104. Voir aussi LEMAIRE 2006 : 427. L'auteur s'appuie sur le Pseudo-Scylax 104 et sur Pausanias I, 14.7 pour le rattachement à la cité de Tyr, ainsi que sur d'autres éléments provenant des fouilles américaines en cours de publication.
[293] STERN 1993 : 107.
[294] STERN 1993 : 108.
[295] STERN 1993 : 108-109.
[296] STERN 1993 : 110.

des Phéniciens d'Ascalon émigrent en Méditerranée, dans des cités grecques notamment[297]. Ascalon même connaît la domination des Ptolémées puis celle des Séleucides[298].

Au I[er] siècle av. J.-C., la cité frappe ses propres monnaies, à l'effigie de dieux phéniciens, souvent en rapport avec Tyr. Grand centre méditerranéen exportateur de vin à l'époque byzantine, Ascalon connaît par la suite une histoire médiévale mouvementée, avant d'être détruite en 1240 pendant les Croisades[299].

[297] STERN 1993 : 104.
[298] STERN 1993 : 104.
[299] STERN 1993 : 105.

Hosn Soleiman/Baetocécé

Le site de Baetocécé est un site montagnard du Djebel Ansariyé (ou mont des Alaouites). Il se situe à 1000 mètres d'altitude, entouré de montagnes moins abruptes que celles du Mont Liban plus au sud, creusées par la vallée du Nahr el-Kébir (l'ancien Éleuthère) et ravinées de cours d'eau, ce qui les rend pénétrables[300]. À une trentaine de kilomètres de la côte, il jouxte le village moderne d'Hosn Soleiman[301]. Au cours du XX^e^ siècle, de nombreuses maisons se sont même construites dans l'ancien sanctuaire[302].

Baetocécé se trouve dans une des régions les plus fertiles des monts côtiers, où l'agriculture a été largement développée au plus tard au VIII^e^ siècle av. J.-C., ainsi que l'élevage et la gestion des forêts pour le bois qu'elles procurent[303]. Un sanctuaire a été construit dans un amphithéâtre naturel, à côté d'un village dont il obtient d'ailleurs la propriété à l'époque hellénistique[304].

Au XVIII^e^ siècle, une inscription mentionnant les privilèges du sanctuaire est découverte *in situ*[305]. Elle se compose de cinq parties, désignées par les lettres : un rescrit impérial (A) du III^e^ siècle ap. J.-C. dans lequel Valérien confirme les privilèges accordés à Baetocécé par les rois séleucides. Puis viennent une lettre et un mémorandum d'un roi Antiochos (B et C), accordant d'importants avantages au sanctuaire. Suit un décret d'Auguste (D), rappelant les mêmes informations. L'inscription comprend encore un colophon (E) des autorités locales, contemporain du décret[306]. Si le document a été étudié à de nombreuses reprises, le site n'a bénéficié que de quelques études architecturales, sans jamais avoir été fouillé. Cependant, grâce à la reprise de l'exploration du sanctuaire, à partir des années 1990, la création, en 2007, d'un projet de recherche, de sauvegarde voire de restauration du site était, avant la guerre, d'actualité.

L'histoire de Baetocécé est par conséquent fort mal connue ainsi que son évolution, puisque les seules constructions visibles et préservées datent en grande partie du III^e^ siècle ap. J.-C.[307] Ses vastes dimensions et les privilèges qu'il obtient des Séleucides font penser à un sanctuaire fédéral. Pourtant, même si le lien semble évident avec la puissance régionale d'Arwad, il n'est confirmé par aucune preuve explicite[308]. D'autre part, il semble qu'Antiochos, lorsqu'il fait don du village au

[300] DUYRAT 2005 : 189.
[301] STEINSAPIR 1999 : 183.
[302] DABBOUR et THOLBECQ 2009 : 208.
[303] STEINSAPIR 1999 : 182. Des prospections ont d'ailleurs permis de noter une phase de développement agricole en lien direct avec le sanctuaire.
[304] DUYRAT 2005 : 200 et 202.
[305] FEISSEL 1993 : 13. L'édition définitive du dossier date de 1970 (voir note suivante) et a été complétée en 1997 par l'édition d'un dernier texte découvert en 1966 (voir DABBOUR et THOLBECQ 2009 :216, avec la bibliographie associée).
[306] FEISSEL 1993 : 13. L'édition critique du dossier, définitive pour l'établissement du texte a été menée par J.-P. Rey-Coquais, voir *IGLS* VII, 4028.
[307] LIPIŃSKI 1992 : 64, ainsi que DABBOUR et THOLBECQ 2009 : 208-216 (pour la description des vestiges) et 220-222 (pour la datation des vestiges).
[308] DUYRAT 2005 : 204-205. Voir également REY-COQUAIS 1974 : 112. Il remarque que le sanctuaire occupe le centre de la pérée arwadienne. Il est notamment bordé, à l'Est, d'une série de sites formant une couronne séparée d'une seule journée de marche du sanctuaire.

sanctuaire, prenne les terres sur la *chôra basilikè*, la terre royale. L'accord ne concernerait absolument pas la cité d'Arwad, d'ailleurs absente de la lettre. Le problème est alors la présence d'un domaine de la couronne empiétant sur les possessions arwadiennes. Pour J.-P. Rey-Coquais, cela n'est en rien incompatible avec la maîtrise des grands itinéraires que semblent avoir recherchée les Arwadiens[309]. Cette hypothèse serait même renforcée par le fait que toutes les exemptions accordées au sanctuaire concernent des obligations envers le roi et le pouvoir central.

Depuis Antiochos, en effet, le sanctuaire bénéficie de la propriété du bourg, des terres alentours et de leurs ressources ; d'exemption d'impôts sur les foires bimensuelles qu'il organise ; de l'asylie ; d'une exemption de réquisition de logements dans le village[310].

Finalement, on sait que le sanctuaire de Baetocécé est un lieu religieux d'importance, dédié à un dieu topique, désigné simplement par le toponyme du site[311]. La puissance de la divinité et de son sanctuaire est telle que ce dernier se voit accorder des privilèges par un roi séleucide, confirmés ensuite par les empereurs Auguste et Valérien. Arwad ne semble intervenir qu'au I^{er} siècle, avec peut-être des prétentions sur la propriété des lieux. Avant cela, elle entretient certainement avec le sanctuaire des liens commerciaux – au moins le temps des foires – voire religieux, puisque les dimensions de Baetocécé permettent d'affirmer qu'il n'était pas pour le seul usage des villageois[312].

[309] REY-COQUAIS 1974 : 116.
[310] DUYRAT 2005 : 256.
[311] DUYRAT 2005: 239.
[312] DUYRAT 2005 : 256.

Iris (Tell)

Au sud-ouest de Tell Sianu, à neuf kilomètres à peine de l'actuelle ville de Jablé s'élève le tell Iris. Sis sur un promontoire rocheux, il est presque circulaire à sa base, avec un diamètre de 150 mètres.

Le site est prospecté une première fois par la mission danoise travaillant à Soukas[313]. Après plusieurs visites d'archéologues syriens, Tell Iris est finalement fouillé à partir de 2003, après la création de la mission archéologique syrienne[314].

Quatorze niveaux archéologiques ont été identifiés, allant des tombes bédouines contemporaines, juste sous la surface, à des couches du IV^{e} – début du III^{e} millénaire av. J.-C. Après une grande période d'occupation au II^{e} millénaire, le site connaît un nouvel essor sous la domination perse, aux VI^{e} et V^{e} siècles av. J.-C. La phase hellénistique est bien plus discrète et ne compte que quelques structures d'architecture domestique[315].

[313] Voir la fiche de Soukas p. 614.
[314] BADAWI 2009 : 24.
[315] BADAWI 2009 : 24-25.

Jablé/Gabala

L'ancienne cité phénicienne de Gabala est située sous l'actuelle ville syrienne de Jablé. Sur la côte, à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Lattaquié, le site côtoyait dans l'Antiquité ceux de Soukas plus au sud, de Daruk, de Tweini et d' Iris à quelques kilomètres dans les terres[316]. En tout, ce sont une soixantaine de sites qui ont été dénombrés dans la plaine de Jablé[317].

Jusqu'à ces dernières années, les seules sources dont nous disposions étaient les textes et les émissions monétaires[318] indiquant que Gabala appartenait à la fédération arwadienne à l'époque hellénistique et en marquait la limite septentrionale de la pérée d'Arwad[319]. Des travaux archéologiques avaient été entamés au niveau du théâtre dès les années 1950, mais c'est à partir de 1999 que les fouilles reprennent dans certaines parties de la moderne Jablé[320].

Le site de Msaitbé, au sud-est du port de Jablé, à proximité du bord de mer est fouillé depuis 2001[321]. Il a livré un niveau hellénistique particulièrement important. Compte tenu de l'étude stratigraphique, il pourrait s'agir du lieu d'implantation de l'ancienne Jablé, qui s'est ensuite développée plus au nord, sous la ville médiévale[322]. L'ancienne Gabala s'est, en effet, étendue selon un plan d'urbanisme différent, hippodamien, à partir de l'époque hellénistique[323]. Jablé a également livré plusieurs nécropoles, toutes en dehors du tracé des remparts[324].

Gabala semble bien rester dans le giron arwadien jusqu'au I^{er} siècle av. J.-C.[325] Sur les sites jouxtant immédiatement la pérée, on retrouve dans les niveaux hellénistiques des bronzes de Gabala utilisant l'ère d'Arwad, commencée en 259[326]. Son administration de la monnaie imite également celle de la cité insulaire[327]. La donne change avec l'arrivée des Romains dans la région. Arwad perd le contrôle d'une partie de sa pérée, puisque Gabala inaugure sur ses monnaies une ère propre[328], sans lien avec l'ère d'Arwad[329]. Après son détachement du giron de la cité insulaire, on ignore tout du statut de Gabala.

[316] LIPIŃSKI 1992 : 181.
[317] BADAWI 2009 : 5-6.
[318] DUYRAT 2005 : Partie I. Catalogue.
[319] Strabon XVI, 2. 12, dans DUYRAT 2005 : 194.
[320] BADAWI 2009 : 17.
[321] BADAWI 2009 : 25.
[322] BADAWI 2009 : 26.
[323] BADAWI 2009 : 44-109.
[324] BADAWI 2009: 110-159.
[325] DUYRAT 2005 : 277.
[326] DUYRAT 2005 : 253.
[327] DUYRAT 2005 : 277.
[328] DUYRAT 2005 : 284.
[329] DUYRAT 2005 : 284.

Jaffa

L'ancienne Jaffa se situe actuellement au niveau de la banlieue sud de Tel Aviv. Sur un promontoire s'avançant dans la Méditerranée, la ville s'adossait directement à une zone de collines. Elle était également bordée par une rivière, appelée aujourd'hui le Yarkon.

Au VIII[e] siècle av. J.-C., Jaffa dépend du roi d'Ascalon[330]. Passée ensuite sous différentes dominations, il semble qu'elle devient indépendante au milieu du III[e] siècle av. J.-C., dirigeant probablement un territoire alentour[331]. Le projet de fouille de Jaffa s'inscrit d'ailleurs dans un programme plus global d'exploration de la région qui s'est avérée densément occupée pendant l'Antiquité[332].

En bord de mer, le site a mis à profit le port naturel, au pied du tell, sans doute dès l'âge du Bronze. Aménagé par la suite, ce port bénéficie d'une ligne de rochers formant une sorte de brise-lames protégeant les navires[333].

Les sources écrites mentionnant Jaffa sont nombreuses. Des lettres d'El Amarna aux papyri de Zénon, Jaffa est toujours décrite comme un pôle palestinien important[334]. Les fouilles archéologiques ne débutent pourtant qu'en 1937-1938, à la faveur de travaux dans le centre-ville. Entre 1948 et 1950 les premières fouilles programmées sont menées par l'Université de Leeds. Encore une fois, le réaménagement du centre-ville, comme dans les années 1930, facilitent les recherches des archéologues. À partir de 1955, J. Kaplan entreprend des fouilles systématiques. Trois grandes zones sont fouillées et des sondages réalisés dans d'autres parties de la ville[335].

Au V[e] siècle av. J.-C., le roi Xerxès donne Jaffa aux Sidoniens. La cité est encore qualifiée de phénicienne par le Pseudo-Scylax[336]. Cette période d'occupation phénicienne correspond à une phase de fortification de la ville. Les archéologues ont également mis au jour des traces d'activité artisanale et d'intenses échanges avec la Grèce[337]. Jaffa connaît plus tard un important développement sous les Ptolémées[338]. La cité se dote notamment d'une agora ou d'un marché, retrouvé par J. Kaplan. Mentionnée dans le papyrus de Zénon, dans les années 250 av. J.-C.[339], Jaffa a été apparemment soustraite du territoire phénicien pour devenir indépendante[340]. La cité produit d'ailleurs ses propres frappes sous Ptolémée II. À cette période, Jaffa continue, comme à la période précédente, ses activités artisanales et son commerce avec l'extérieur, comme en attestent des

[330] LIPIŃSKI 1992 : 238.
[331] KAPLAN 1972 : 88.
[332] KAPLAN 1972 : 66.
[333] STERN 1993 : 655.
[334] STERN 1993. Voir également LIPIŃSKI 1992 : 238.
[335] STERN 1993 : 655.
[336] STERN 1993 : 655.
[337] KAPLAN 1972 : 88.
[338] KAPLAN 1973 : 417.
[339] STERN 1993 : 655.
[340] KAPLAN 1972 : 88.

jarres estampillées[341]. Une inscription, appartenant probablement à un sanctuaire, mentionne Ptolémée IV et son épouse Bérénice, ce qui témoignerait d'un culte en leur honneur dans la ville[342].

Au II[e] siècle, Jaffa, hostile aux événements juifs, est plusieurs fois vaincue, la dernière en 144 av. J.-C. par Simon Maccabée[343]. Après sa défaite, elle sert désormais de port pour la Judée, encore sous domination séleucide[344]. Vers 134 av. J.-C., elle est intégrée au royaume hasmonéen, toujours dans son rôle de port méditerranéen[345].

[341] STERN 1993 : 659.
[342] KAPLAN 1963 : 113. Voir également KAPLAN 1972 : 88 et STERN 1993 : 659.
[343] LIPIŃSKI 1992 : 238.
[344] STERN 1993 : 655.
[345] KAPLAN 1972 : 89.

Jiyeh/Porphyréon

À 25 kilomètres au sud de Beyrouth, sur la route de Saïda, se trouve le site archéologique de Jiyeh du nom du village tout proche, Jiyeh-Nebi Younes. Le long de la mer, sur l'itinéraire fréquenté de la *via maris*[346], le site, avant les fouilles de R. Saidah, était enfoui sous des dunes s'étendant sur plus de 30 hectares[347]. Identifiée à l'antique Porphyréon, Jiyeh est implantée dans une baie peu profonde, formée par trois caps dont le plus au Nord, le Ras Nabi Younes supporte les vestiges. Les montagnes qui tombent à pic derrière le Ras en font un lieu difficile d'accès par la terre et une sorte de goulot sur la voie nord-sud[348]. L'eau y est abondante, grâce à de nombreux ouadis présents sur le cap et de deux rivières pérennes, le Nahr el-Damur au Nord et le Nahr el Awali au Sud.

Le site est redécouvert par hasard en 1975, lors de travaux d'extraction de sable[349], alors que son emplacement est signalé en 1893 puis en 1914[350]. Des fouilles très ponctuelles ont lieu à ces deux occasions, mettant au jour une chapelle, un bâtiment byzantins et des mosaïques. En 1975, R. Saidah a pour objectif de mener des fouilles systématiques sur une «Pompéi byzantine enfouie sous le sable»[351]. Un quartier d'habitations byzantin est mis au jour, ainsi que des inscriptions peintes sur les murs et du mobilier. La nécropole, non fouillée est tout de même signalée[352]. La mort prématurée de R. Saidah et la guerre du Liban entraînent la perte des documents de l'archéologue et annihilent le projet[353]. Ce n'est qu'en 1996 qu'il est repris par la mission polonaise fouillant déjà à Chhîm[354]. Le premier objectif est d'obtenir une zone d'extension de l'ancienne Porphyréon. L'équipe polonaise effectue un bilan des recherches précédentes, afin d'établir une chronologie du site et des cartes, malgré l'amputation d'une partie de la zone pour des travaux de construction[355]. Toutefois, les zones rasées ont fait apparaître les niveaux archéologiques antérieurs, dont le niveau hellénistique[356]. En outre, l'équipe a pu mener une prospection géomagnétique sur les zones menacées avant leur destruction[357].

---

[346] La *via maris* est l'appellation et la matérialisation d'une route fréquentée depuis des siècles.

[347] SAIDAH 1977 : 38-43.

[348] WALISZEWSKI *et al*., 2006 : 9-12. D'après Polybe V, 68,6, c'est dans ce lieu qu'Antiochos III choisit de livrer bataille en 218 contre les armées ptolémaïques menées par le stratège Nicolaus. La description des lieux, entre Beyrouth et Sidon, à un endroit particulièrement étroit, a permis de proposer Jiyeh pour l'identification du site de Porphyréon.

[349] SAIDAH 1977 : 39.

[350] ORTALI-TARAZI et T. WALISZEWSKI 2000 : 166.

[351] SAIDAH 1977 : 38.

[352] Un résumé des travaux précédents est donné dans SAIDAH 1977 : 7-9.

[353] WALISZEWSKI *et al.* 1997 : 148.

[354] WALISZEWSKI et KOWALSKI 1996 : 147.

[355] WALISZEWSKI 2004 : 422 et WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 9 et 40. En 2002, un projet de construction de centre touristique menace le site. Des fouilles de sauvetage sont organisées, alors que toute une partie de la nécropole est déjà détruite

[356] WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 40. Des niveaux phénicien et hellénistique avaient toutefois été repérés dès 1997, voir WALISZEWSKI *et al*. 1997 : 152. Voir enfin WALISZEWSKI 2005 : 429. Un particulier, en limite du terrain de fouilles, a creusé sa parcelle pour en faire une cour. Dans le monticule de déblais, de nombreuses céramiques ont été datées du III^{e} siècle av. J.-C.

[357] HERBICH 2004 : 423-428.

Si l'on ignore exactement l'étendue de Jiyeh, on peut supposer que la ville couvrait plusieurs dizaines d'hectares et la nécropole, au nord, un espace encore plus grand[358]. La nature du sol a souvent rendu les fouilles impossibles, les structures faisant corps avec le sable[359]. Aucune topographie générale n'a pu être établie, en raison de la ponctualité des fouilles et de l'inaccessibilité matérielle de certains endroits.

À l'époque hellénistique, Porphyréon est, selon les sources historiques une ville prospère[360]. À l'endroit des fouilles, aucune structure cohérente n'a pourtant été identifiée. Des fosses creusées et des puits, contenant une énorme quantité de céramiques, dont des ratés de cuisson, ont été excavés. Ils devaient jouxter une zone d'ateliers de potiers. Si l'hypothèse se révèle exacte, Jiyeh était un site suffisamment développé pour accueillir un quartier « industriel » de céramiques. Aucun four n'a cependant été reconnu. À la fin de l'époque hellénistique, ou au début de la période romaine, la zone s'ensable et est certainement abandonnée[361]. En 333 ap. J.-C., le Pèlerin de Bordeaux décrit Jiyeh/Porphyréon comme une simple *mutatio* le long de la voie romaine[362]. Toutefois, la céramique et les fouilles précédentes incitent à voir Jiyeh comme une ville prospère et dynamique, avec ses quartiers résidentiels, ses ateliers, ses huileries et ses lieux de culte[363] .

[358] SAIDAH 1977 : 39.
[359] SAIDAH 1977 : 68, figure 77.
[360] LEMAIRE 1972 : 247.
[361] WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 40-79. Les archéologues ont trouvé une couche de sable fin recouvrant des structures hellénistiques. Au-dessus, les niveaux, plus récents, n'ont aucune cohérence interne avec les précédents.
[362] LEMAIRE 1972 : 247.
[363] SAIDAH 1977 : 40 et suivantes, ainsi que ORTALI-TARAZI et WALISZEWSKI 2000 : 166 et WALISZEWSKI *et al*. 2006 : 24-39.

Kamid el-Loz

Au Sud de la Béqaa, à une dizaine de kilomètres de la frontière syrienne, s'élève le tell de Kamid el-Loz. À environ 70 kilomètres au sud-est de Beyrouth, et au nord-est de Saïda, le tell se trouve au carrefour de deux voies de passage ; l'une, est-ouest, lie Damas à la côte et l'autre, nord-sud suit le couloir de la vallée de la Béqaa s'étendant du nord du Liban actuel au fleuve Litani (qui se jette dans la Méditerranée vers Tyr). Tout autour, les plaines fertiles, entre les Monts Liban et Anti-Liban, se sont avérées propice au développement d'installations humaines dès l'âge du Bronze.

Kamid el-Loz est un des plus gros tells de la région. S'élevant à 26 mètres au-dessus de la vallée, il s'étend sur 300 mères du nord au sud et sur 240 mètres d'est en ouest. Les fouilles y débutent en 1963, sous la direction d'une équipe allemande[364]. Interrompues en 1981, en raison du contexte géopolitique, elles sont reprises à partir de 1997[365]. Lors de la première phase, les fouilleurs, après diagnostic[366], s'étaient principalement intéressés à l'établissement du Bronze récent, particulièrement développé, avec des bâtiments monumentaux et une enceinte fortifiée[367]. Ils avaient toutefois obtenu une stratigraphie complète et relevé les découvertes de l'âge du Fer à l'époque romaine[368]. En 1997, la nouvelle équipe revoit totalement ses objectifs : cherchant à connaître l'histoire et le développement du site inscrit dans sa région, elle s'intéresse également aux époques plus récentes, dont la période hellénistique. La méthodologie est également revue (avec l'introduction de nouvelles disciplines, par exemple)[369].

Kamid el-Loz a bénéficié de sa situation privilégiée pour se développer. Inscrit dès le Bronze récent dans des circuits de circulation régionaux[370], il connaît une autre grande phase de développement à l'époque hellénistique, sous les Lagides, puis sous les Séleucides. Le développement agraire de la plaine, attesté par des prospections dans la Béqaa, aboutit à une importante urbanisation du site[371].

Les maisons découvertes, imposantes, ont livré un riche répertoire céramique, ainsi que des zones dédiées aux travaux quotidiens (fours, céramique commune, etc.)[372]. L'étude du mobilier a permis de voir l'implication du tell dans un réseau hellénistique de commerce à longue distance, liant la Vallée de la Houla aux côtes nord et sud de la Syrie et de la Phénicie[373]. Cette dernière est d'ailleurs, très certainement la pourvoyeuse des amphores rhodiennes trouvées sur place[374].

[364] HACHMANN *et al.* 1989 : 9-11.
[365] HEINZ *et al*. 2001 : 5.
[366] HACHMANN et KUSCHKE 1966 : 114
[367] HACHMANN *et al* 1989 : 14-16.
[368] HACHMANN 1966 : 116-120, HACHMANN 1969 : 53-55 ou encore HACHMANN 1973 a : 7-23 et 1973b : 36-37.
[369] HEINZ *et al.* 2001 : 10-13.
[370] HACHMANN 1969 : 60 et HEINZ *et al*. 2001 : 12.
[371] HEINZ *et al*. 2001 : 83 et KULEMANN-OSSEN *et al*. 2007-8 : 170.
[372] HEINZ *et al*. 2004 : 83 et 114-116, ainsi que HEINZ *et al*. 2007 : 17-18.
[373] HEINZ et al. 2006 : 94 ainsi que KULEMANN-OSSEN 2007-8 : 170-174 et 177.
[374] KULEMANN-OSSEN 2007-8 : 174-76.

La présence et le développement de la communauté ituréenne dans la Béqaa se passe sans heurt. Le site, au contraire, en bénéficie[375]. Les Ituréens mettent en place un réseau stable et performant de sites sur la zone qu'ils contrôlent. Chalcis devient leur centre politique, Héliopolis-Baalbek leur centre religieux et Kamid el-Loz joue de sa situation pour devenir un pôle économique[376]. Nombreuses sont les ressemblances entre l'histoire du tell et celle du site de Arqa, dans la plaine du Akkar[377]. Lorsque les Romains arrivent, ils récupèrent le système ituréen en place. Kamid el-Loz continue de prospérer, en témoigne les imposantes maisons retrouvées et la nécropole qui se développe au même endroit que celle d'époque hellénistique et perse[378].

[375] HEINZ *et al*. 2001 : 83-87.
[376] KULEMANN-OSSEN 2007-8 : 177-179.
[377] HEINZ *et al.* 2001 : 7 et KULEMANN-OSSEN 2007-8 : 168-169.
[378] HEINZ *et al*. 2004 : 87-96 et 101.

Kazel (Tell)/Simyra

Le Tell Kazel se trouve à huit kilomètres du Nahr el-Kébir, à dix-huit kilomètres au sud de Tartous. Le tell se trouve à un peu plus de trois kilomètres de la mer[379]. Il domine de 25 mètres la rive sud du Nahr el-Abrash.

Avec Arqa, le site est un des trois plus importants de la plaine du Akkar et de la trouée de Homs. Son importance stratégique lui est donnée par sa position géographique sur la principale voie de passage entre la côte et la Syrie intérieure, au seul endroit où la route est facile entre deux chaînes de montagnes (Djebel al-Ansariyé et Mont-Liban)[380]. En outre, la plaine, au fort potentiel agricole, est une des seules zones aisément exploitables sur la côte syro-libanaise, facilitant ainsi le développement de sites d'importance[381].

Recouvrant une surface ovale de 350 mètres sur 325 à sa base, son sommet s'étend sur 200 mètres carrés. La forme de ses flancs indique la présence de fortifications érigées autour de la cité et trois zones de dépression, au nord, au centre et à l'ouest du tell marquent l'emplacement d'autant de portes[382].

Sa position géographique ainsi que sa taille imposante sont des arguments pour une identification avec la grande cité de Simyra, présente dans les sources depuis le II^{e} millénaire av. J.-C. jusqu'à l'époque romaine[383]. Dans le but de confirmer cette hypothèse, une première prospection a été menée sur le site dans les années 1950, suivie par une campagne de fouilles entre 1960 et 1962. Avec des objectifs élargis, les fouilles reprennent en 1985, sous la direction d'une équipe de l'Université Américaine de Beyrouth.

Dans la zone I, à l'ouest du point culminant du tell, les archéologues ont mis au jour seize niveaux d'occupation successifs[384], avec des niveaux particulièrement conséquents pour l'âge du Bronze récent et la période perse[385]. Les couches hellénistiques contiennent différentes installations, mais qui échappent largement à l'interprétation, en raison de la densité des vestiges et de perturbations plus récentes[386]. La nécropole mise au jour, avec ses quelques 97 tombes, a également été datée de cette époque et de l'époque romaine[387].

Malgré un certain nombre d'objets découverts, l'impossibilité de lire clairement les structures empêchent la bonne compréhension du site, de la nature de son occupation, de son étendue globale. Citée comme pôle urbain hellénistique important, Kazel/Simyra conserve pourtant, à la période précédente, des structures liées à l'agriculture[388], dont on ignore si elles perdurent après

[379] BADRE, SADER et AL-MAQDISSI 1990 : 13.
[380] BADRE, SADER et AL-MAQDISSI 1990 : 13-14.
[381] BORGI 1997 : 12.
[382] BADRE, SADER et AL-MAQDISSI 1990 : 13.
[383] BADRE, SADER et AL-MAQDISSI 1990 : 17-22.
[384] BADRE et GUBEL 1999-2000 : 124.
[385] BADRE, SADER et AL-MAQDISSI 1990 : 13.
[386] BADRE *et al*. 1994 : 261.
[387] BADRE *et al*. 1994 : 285-286 et 293.
[388] BADRE *et al*. 1994 : 267.

la conquête d'Alexandre. À la fin de l'époque hellénistique, le site est abandonné et ne semble réoccupé qu'à la période byzantine, après quatre voire cinq siècles sans occupation[389].

[389] BADRE, SADER et AL-MAQDISSI 1990 : 31.

Keisan (Tell)

Tell Keisan se situe en Israël, dans le bassin septentrional de la plaine d'Akko qui s'étend entre les collines de Basse-Galilée et le cordon de dunes qui borde la baie de Haïfa. Cette plaine est séparée de la vaste plaine d'Esdrelon à l'est par une série de collines. À l'ouest de la plaine s'étend le bassin marécageux et salin du Nahr Na'aman. La plaine elle-même est parcourue de petits oueds descendant des collines à l'est et compte des sources, comme celle d'Ain ed-Da'uk, à trois kilomètres à l'est du tell[390]. Depuis le natoufien, elle est suffisamment drainée et salubre pour être occupée[391], même si la terre reste gorgée d'eau à la saison des pluies. L'abondance des tells qui y sont disséminés montre, qu'à certaines époques au moins, la région fertile a été très habitée, même si beaucoup restent de taille modeste (villages et postes militaires surtout)[392].

L'installation d'une occupation humaine dans la plaine d'Akko, comme à Keisan, est donc largement conditionnée par des facteurs hydrographiques : l'évacuation des eaux vers la mer, dont dépend la stabilité du terrain, et la régularité dans l'approvisionnement en eau. Outre la source d'Ain ed-Da'uk, il est facile de creuser des puits autour du tell, à quelques mètres de profondeur seulement[393]. L'occupation quasi constante du site montre bien que les habitants ont su se fournir en eau. D'autre part, l'assise rocheuse de quelques 300 mètres, procure stabilité et défense naturelle au tell. Enfin, il dispose d'une voie d'accès sûre en toute saison, à l'ouest.

Pourtant, à deux heures de marche à peine vers l'est, s'est développé un autre site important : Tell el-Gharbi. Les explorations et sondages archéologiques ont montré que les sites avaient coexisté aux mêmes époques. Une hypothèse a été proposée pour expliquer leur cohabitation[394] : Tell el-Gharbi serait un des postes avancés des tribus israélites de Galilée. Comme, au contraire, Tell Keisan n'a jamais été considéré comme israélite, ce serait un bastion phénicien. Les deux sites pourraient ainsi survivre de chaque côté de cette frontière politique. Si cette hypothèse concorde avec la carte hydrologique[395], d'autres éléments restent à vérifier (détermination des structures défensives, étude des traces des relations économiques avec le voisinage, etc.).

Keisan possède un profil très général, en tronc de cône, bien que l'assise rocheuse soit encore discernable sur les pentes nord et sud. Il domine la plaine de 25 mètres. La plateforme supérieure s'étend, au maximum, sur 280 mètres (direction nord-ouest/sud-est) et sur 180 mètres dans sa plus grande largeur. À sa périphérie, de légères dépressions surmontent des terrasses aménagées plus bas. Au pied du talus, des ressauts artificiels témoignent sûrement de la présence de segments d'enceinte fortifiée.

---

[390] AVI YONAH 1975-78 : 711 et STERN 1993 : 862.

[391] BRIEND et HUMBERT 1980 : 2. Les silex retrouvés ne datent jamais d'époques antérieures.

[392] BRIEND et HUMBERT 1980 : pl. 1.

[393] BRIEND et HUMBERT 1980 : 2. La facilité d'atteindre les nappes phréatiques s'explique par le contexte géologique.

[394] BRIEND et HUMBERT 1980 : 4.

[395] BRIEND et HUMBERT 1980 : 3. Les seuls accès possibles en toutes saisons se trouvent au nord-ouest et au sud du tell. Il n'y a pas de chemin permanent à l'est, vers Tell el-Gharbi, comme si les deux tells appartenaient à deux ensembles distincts.

Bien que l'importance de la plaine d'Akko soit un consensus, son exploration archéologique est restée longtemps limitée. Seul le tell d'Abu Hawam est fouillé avant les années 1970. Keisan est visité à plusieurs reprises par des voyageurs au XIX^e^ siècle[396] et sondé en 1935-36[397]. En 1971 s'ouvre le chantier de l'École française d'Archéologie de Jérusalem. Sans atteindre les couches du Bronze comme ils le souhaitaient, les archéologues ont toutefois découvert une occupation quasi ininterrompue du tell depuis le premier âge du Fer[398]. La surface a, en outre, révélé des structures et du mobilier mamelouk. Une stratigraphie et une chronologie ont pu être établies.

La période hellénistique succède à la période perse lors d'une transition sans heurt. Aucune structure cohérente n'a été mise au jour, en partie parce que les murs ont systématiquement été démantelés et pillés, la pierre étant un matériau rare dans un rayon d'un kilomètre[399]. Les couches hellénistiques ont tout de même révélé un assemblage céramique témoignant d'une occupation entre le IV^e^ et le II^e^ siècle av. J.-C., dont des vases importés et des amphores rhodiennes. À la période précédente, le site est qualifié de « cité agricole », car outre des lotissements, un grand espace vide de structures a révélé des traces d'artisanat, notamment la teinture de textile avec de la pourpre, et a aussi dû être utilisé comme espace de pacage. On en sait trop peu sur la période hellénistique pour affirmer que Keisan est restée une « cité agricole »[400]. Selon les premières fouilles de 1935-36, il s'agit d'une ville importante, en particulier aux III^e^ et II^e^ siècles av. J.-C.[401] On ignore les raisons de l'abandon du site, mais on peut supposer que cela a un lien avec les incursions hasmonéennes en Galilée occidentale[402]. Après la période hellénistique, le hiatus entre cette dernière et la période byzantine est sans appel. Il faut donc imaginer une réorganisation spatiale, dans laquelle un site comme Keisan aurait perdu ses fonctions précédentes.

[396] BRIEND et HUMBERT 1980: 5 et 13.
[397] AVI YONAH 1975-78 : 712-713.
[398] BRIEND et HUMBERT 1980 : 14-15 (objectifs des fouilles) et 27 (tableau chronologique).
[399] BRIEND et HUMBERT 1980 : 27.
[400] BRIEND et HUMBERT 1980 : 28.
[401] AVI YONAH 1975-78 : 712. Les résultats n'ont toutefois jamais été publiés.
[402] STERN 1993 : 867.

Khaldé

Portant le nom de Khaldé, le site se trouve en réalité au lieu-dit Kobbet Choueifat[403], à une dizaine de kilomètres au sud de Beyrouth. La localité moderne de Khaldé et le Khan Khaldé (la *Mutatio Heldua*) se trouvent en effet à quelques kilomètres plus au sud. Aucun indice n'est venu apporter d'informations sur le nom de la localité antique[404].

En bord de mer, le tell s'élevait à la hauteur des pistes de l'aéroport. À cet endroit, deux promontoires culminant de dix à quinze mètres au-dessus du niveau de la mer s'abaissent graduellement vers le rivage. Les pointes rocheuses les délimitant au nord et au sud ressortent du paysage constitué de plusieurs kilomètres de plages sablonneuses. Entre ces pointes rocheuses, les promontoires s'étendent sur une distance de 500 mètres et forment une petite baie exposée à l'ouest. Tout cet ensemble est actuellement coupé de son contexte géologique suite au percement de l'autoroute qui a nécessité une trouée d'environ 45 mètres de largeur et de 6 mètres de profondeur dans le tell[405]. Aujourd'hui, avec la construction du nouvel Aéroport International Rafic Hariri et le développement du réseau routier libanais, il ne reste rien du site de Khaldé[406].

Bien que le site soit connu et signalé depuis le XIX^{e} siècle[407], aucune exploration archéologique n'avait été menée avant les fouilles systématiques de la Direction Générale des Antiquités dans les années 1960. En effet, dès 1960, lors des travaux de construction de l'autoroute, une série d'habitations privées avec des sols en mosaïques est mise au jour, ainsi que trois tombes isolées[408]. Au début de l'été 1961, une équipe de terrassiers travaillant à construire un mur bordant à l'ouest les pistes aéroportuaires découvre fortuitement des céramiques attribuées à l'âge du Fer. Le fait de trouver ce genre de mobilier *in situ* est jugé assez exceptionnel pour entamer des fouilles systématiques confiées à l'archéologue régional R. Saidah[409].

De 1961 à 1966, une exploration systématique du site est menée. Les résultats apparaissent comme légèrement épars, en raison du contexte de fouille, interrompu par la route et les pistes d'atterrissage. Pour des raisons de sécurité, certaines zones n'ont pu être excavées de manière continue, en particulier celles situées le plus près de l'aéroport[410]. En outre, le percement de l'autoroute, large et profond, a littéralement entamé le tell, détruisant au passage les couches perses, hellénistiques et romaines de haute époque. La stratigraphie a été largement perturbée et dans cette zone, seuls des tessons attestent une occupation à cette époque[411].

[403] SAIDAH 1966 : 51.
[404] SAIDAH 1966 : 83.
[405] SAIDAH 1966 : 51, 53 et 83.
[406] Visite personnelle en décembre 2010. Il est impossible d'accéder au site, englobé aujourd'hui dans la zone sécurisée de l'aéroport et dans la zone militarisée qui la jouxte.
[407] SAIDAH 1966 : 53.
[408] SAIDAH 1965 : 116.
[409] SAIDAH 1966 : 53.
[410] SAIDAH 1967 : 167 et 168.
[411] SAIDAH 1967 : 168 et SAIDAH 1966, p. 83.

Ont toutefois été identifiées des couches romano-byzantines, gréco-perses et de différentes phases de l'âge du Fer[412]. Des traces d'occupations plus anciennes ont été trouvées, datant pour l'une de l'âge du Bronze et pour les autres de la fin du IV^e^ millénaire[413]. Se succèdent ainsi à Kobbet Choueifat des installations depuis la protohistoire jusqu'à la période byzantine.

R. Saidah propose de voir dans le site de Kobbet Choueifat un de ces petits ports semblables à tant d'autres implantés tout le long du littoral proche-oriental au I^er^ millénaire, tels Al Mina, Soukas, Tabbat el Hammam, ou bien Abu Hawam et Atlit[414].

Pour revenir à la période hellénistique, elle n'est représentée, tout comme l'époque perse, que par quelques murs découverts sur la pente nord-ouest du tell, qui reposent directement sur des tombes du premier âge du Fer. Une grande quantité de tessons, dans les déblais de surface (accumulés par les bulldozers lors du percement de l'autoroute) et dans une zone de remplissage à la limite ouest de la nécropole phénicienne, tend à montrer une occupation importante à cette époque. Quant à l'agglomération romano-byzantine, elle comprenait, en plus des habitations privées mises au jour, des structures thermales et des quartiers qualifiés d'« industriels », comprenant des silos, des fours et tout un réseau de canalisations[415].

[412] SAIDAH 1966 : 55.
[413] SAIDAH 1966 : 55-56 et SAIDAH 1967 : 168-169.
[414] SAIDAH 1966 : 83-84.
[415] SAIDAH 1967 : 169.

Khan Khaldé

Khan Khaldé se situe à une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth et à quelques kilomètres du site de Khaldé/Kobbet Choueifat. Fouillé dans un premier temps en 1967 par la Direction Générale des Antiquités, il devient chantier de sauvetage lors du traçage de l'autoroute Beyrouth-Damour, passant sur le tell. Cinq campagnes de fouilles se succèdent entre 1967 et 1975. Sans l'avoir totalement exploré, R. Saidah a tout de même pu esquisser une chronologie du site[416].

Khan Khaldé est un tell plutôt étendu, qui s'élève de quelques dizaines de mètres au-dessus de la Méditerranée. Aujourd'hui traversé par la route côtière[417], le tell est implanté le long d'une étroite plaine, limitée à l'est par les montagnes. Il représente donc un passage obligé sur la *via maris*[418]. Les premiers contreforts du Mont-Liban dominent Khan Khaldé, mais leur faible altitude et leur bonne orientation en font un terrain idéal pour l'exploitation agricole, en particulier pour l'oléiculture[419].

Sur l'emplacement du site subsistait seulement un vieux khan ou caravansérail ottoman. Sur les hauteurs, de nombreuses tombes creusées dans le roc sont signalées par les différents voyageurs ou pèlerins de passage sur le site aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Aussi a-t-on longtemps pensé que Khan Khaldé était seulement le cimetière d'un autre site, Naamé (Leontopolis), implanté plus au Sud[420]. Pourtant des milliaires et des itinéraires citent une *Mutatio Heldua*[421] identifiable au site.

De 1967 à 1973, les fouilleurs explorent partiellement ce qui s'avère être une véritable agglomération et étudient la stratigraphie du tell. Les périodes hellénistique à byzantine se succèdent sans discontinuité, au-dessus d'un niveau du Fer (VIII^{e}-VII^{e} siècles av. J.-C.) et de très nombreux tessons de la fin du III^{e} millénaire av. J.-C., sans que les limites de cette dernière installation aient été déterminées. Enfin, des traces d'occupation du Paléolithique moyen (50000 avant notre ère) ont également été mises au jour[422].

En 1974, commencent les fouilles de sauvetage avant la construction de l'autoroute[423]. La compréhension du maître d'œuvre (les *Grands Travaux de Beyrouth*) et sa contribution financière permettent d'agrandir le chantier dans des proportions importantes et de négocier des mesures de

[416] CALLOT 1982 : 419.
[417] DUVAL et CAILLET 1982 : 313.
[418] CALLOT 1982 : 419.
[419] CALLOT 1982 : 419.
[420] DUVAL et CAILLET 1982 : 313 et p. 315. E. Renan, n'y voit qu'un sanctuaire, car souvent des nécropoles entourent ce genre d'établissement. RENAN 1864 : 516.
[421] CALLOT 1982 : 419.
[422] CALLOT 1982 : 419. Voir également DUVAL et CAILLET 1982 : 315. On ne peut en dire plus sur ces fouilles, car elles n'ont fait l'objet que de deux rapports non publiés dont un est, en outre, non daté. Les photographies sont peu exploitables, les structures étant oblitérées par les bermes laissées en place lors de la fouille.
[423] GEBARA 1982 : 409.

conservation[424]. Malgré les moyens mis à disposition, l'urgence se ressent dans la fouille : le site, divisé en carrés, est fouillé par couches artificielles. Le mobilier ainsi ramassé n'a pu être daté de façon précise et a été réparti en trois grandes périodes, de l'époque hellénistique au VII^{e} siècle. Son étude n'a apporté que la confirmation de la datation de l'occupation déjà admise[425]. Les autres tessons et monnaies attestent seulement une occupation ininterrompue depuis le début de l'époque romaine jusqu'au VII^{e} ap. J.-C.[426].

Pour les périodes les plus récentes, des îlots d'habitations, avec leurs murs et leurs sols mosaïqués, ont été mis au jour, ainsi que plusieurs ruelles, avec canalisations d'égouts et enfin, un certain nombre d'installations pour la fabrication d'huile d'olive[427]. Toutes ces structures ont été remaniées à différentes reprises et même incendiées une fois, mais elles sont restées des constructions soignées, en pierre, au sol mosaïqué[428]. Les plus anciens complexes d'habitation sont hellénistiques et restent en usage jusqu'à la fin de l'époque byzantine[429]. Lors de la dernière phase d'occupation, du IV^{e} au VII^{e} siècle, la ville, *Mutatio Heldua*, atteint son extension maximale[430]. Elle est alors spécialisée dans la production d'huile d'olive, en témoignent la taille importante de ses ateliers et la qualité de ses équipements de presse[431]. Artisanat urbain et production agricole sont donc étroitement liés dans cette agglomération à la fois relais routier, lieu de pèlerinage et centre agricole et commercial[432].

[424] DUVAL et CAILLET 1982 : 318, ainsi que SAIDAH 1975 : 52 et 57. La surface est passée de 2500 à 10000 mètres carrés. Il était prévu de construire la route en viaduc pour protéger le site ainsi que d'exposer les mosaïques découvertes sur les piles de ce viaduc. La guerre a complètement annihilé ces projets.
[425] GEBARA 1982 : 410 et 412.
[426] SAIDAH 1975 : p. 58.
[427] DUVAL et CAILLET 1982 : 315.
[428] CALLOT 1982 : 420.
[429] DUVAL et CAILLET 1982 : 315.
[430] CALLOT 1982 : 419 et 420 (pour la description détaillée de la ville).
[431] La production dépassant certainement les besoins de la ville, les débouchés possibles de la production sont Beyrouth et Sidon.
[432] CALLOT 1982 : 428.

Kharayeb

Le site archéologique de Kharayeb, du nom du village voisin, a été découvert en 1946, par M. Chéhab[433]. La région est alors une des plus déshéritées du Liban, pauvre en ressources et mal desservie[434]. Un réseau de vallons découpe les derniers contreforts du Djebel 'Amel, qui dominent de 150 mètres la plaine côtière à l'Ouest et le cours du Qasmieh au Sud. Aujourd'hui, de nombreuses plantations se sont développées, en particulier les agrumes et les cultures sous serre. La route nationale est toujours distante d'une petite dizaine de kilomètres du site, mais un réseau de petites voies dessert tous les villages. Les constructions fleurissent tout autour du site, actuellement signalé et délimité par un mur de parpaings[435].

Le site se trouve sur la pente d'une terrasse formée par l'une des collines, accessible actuellement par une route depuis le village de Kharayeb. La roche affleure partout, à tel point que certains des vestiges reposaient directement sur elle[436]. Le terrain est irrégulier et caillouteux. Bien qu'aujourd'hui mis en valeur, l'environnement du site conserve en partie son caractère inhospitalier.

En 1946, la découverte de statuettes sur le terrain d'un particulier, près de Kharayeb[437] entraîne la programmation de fouilles, pour devancer des projets immobiliers et agricoles et éviter les fouilles clandestines[438]. La proximité de la frontière palestinienne ainsi que d'autres découvertes archéologiques jugées plus importantes obligent à interrompre rapidement l'exploration du site. B. Kaoukabani reprend les fouilles pour la Direction Générale des Antiquités[439] et mène deux campagnes, en 1969 et 1970. Le site, laissé à l'abandon depuis 1946 et en partie cultivé clandestinement doit être longuement nettoyé[440]. Il est à tel point malmené que la zone de fouille de 1946 est à peine visible en 1969. Les vestiges ont été en partie démantelés et les fondations rasées, notamment pour la récupération des pierres taillées.

Les différentes fouilles ont abouti à la découverte d'un très grand nombre de statuettes en terre cuite, présentant un riche répertoire iconographique[441]. Parmi les vestiges, un seul bâtiment a été fouillé et compris. Des murs ont également été trouvés, mais leur économie n'a pu être reconstituée. Le bâtiment principal, rectangulaire, a été interprété comme un sanctuaire[442]. Il se compose d'une cour flanquée sur au moins deux de ses côtés de salles rectangulaires. À une dizaine

[433] CHÉHAB 1951-54 : 7.
[434] CHÉHAB 1951-54 : 7.
[435] Visite personnelle du site, décembre 2010. Les habitations en construction s'étendent jusqu'au pied du site tout comme les champs d'agrumes ou les serres. L'accès du côté de la route se fait par un portail. Un mur longe le site. Sur les trois autres côtés, l'aire archéologique est limitée par une rangée de conifères et par le relief naturellement escarpé. Si l'emplacement n'était pas indiqué, le site serait certainement introuvable, car il ne subsiste plus rien de l'ancien bâtiment de culte fouillé en 1946 et en 1973.
[436] CHÉHAB 1951-54 : 8.
[437] Parcelle cadastrale 276. CHÉHAB 1951-54 : 7.
[438] Des fouilles clandestines ont déjà été pratiquées au niveau de la *favissa.* CHÉHAB 1951-54 : 12.
[439] KAOUKABANI 1973 : 41.
[440] KAOUKABANI 1973 : 41.
[441] CHÉHAB 1951-54. Voir spécialement le catalogue dans le *BMB* XI (planches).
[442] CHÉHAB 1951-54 : 9.

de mètres de l'angle nord-ouest du bâtiment, une *favissa*[443], d'abord fouillée clandestinement, a été explorée par la mission de 1946. En 1969 et 1970, de nouveaux murs, sans doute destinés à empêcher l'éboulement de la terre en hiver, et un second dallage ont été étudiés, ainsi que la stratigraphie[444]. Deux couches archéologiques se succèdent et révèlent ainsi que le bâtiment, initialement carré, a subi une étape de transformation pour adopter son plan actuel[445].

La faible stratigraphie et l'absence de cohérence dans les vestiges mis au jour ont rendu difficile sa datation. Celle-ci s'est faite sur l'observation des techniques architecturales employées[446] ainsi que sur l'analyse du mobilier[447]. Aussi bien M. Chéhab que B. Kaoukabani arrivent à la conclusion que le sanctuaire a été fréquenté entre la fin du IV^{e} siècle av. J.-C. et celle du I^{er} siècle av. J.-C., c'est-à-dire à l'époque hellénistique[448]. L'absence de vestiges autour de ce bâtiment ne permet pas de s'avancer plus sur la fréquentation et sur l'utilisation d'un tel ensemble architectural.

[443] CHÉHAB 1951-54 : 12.
[444] KAOUKABANI 1973 : 42.
[445] KAOUKABANI 1973 : 44.
[446] CHÉHAB 1951-54 : 8. Les murs sont construits selon deux techniques traditionnelles à l'époque hellénistique.
[447] WILL 1955 : 328. L'ensemble des conclusions de l'analyse du mobilier y est donné.
[448] WILL 1955 : 159 et KAOUKABANI 1973 : 58.

Khirbet Kinniyeh

Le site de Khirbet Kinniyeh ne figure sur aucune carte et n'était connu que par les habitants du village voisin de Tamra. Seuls des tambours de colonnes marquaient l'emplacement de ce site de la plaine d'Akko, à un kilomètre à l'est de Tell Keisan. Les archéologues de Keisan visitent le site pour la première fois en 1973.

En 1978, une nouvelle visite sur le site est effectuée par les mêmes archéologues[449]. Entre-temps, il a été profondément labouré par un bulldozer ayant mis en tas tous les blocs de pierre. Les archéologues effectuent alors un *survey* et procèdent au ramassage des tessons. Les résultats sont publiés dans la monographie du site voisin de Tell Keisan.

Il n'existe pas de stratigraphie pour le site. D'après le témoignage de la céramique, il a au moins été occupé du IV^{e} au II^{e} siècle av. J.-C., si ce n'est plus longtemps. Les archéologues émettent l'hypothèse selon laquelle Khirbet Kinniyeh serait un de ces petits villages témoignant de l'occupation intensive de la plaine d'Akko aux périodes perse et hellénistique. Ils constatent que lors de cette dernière, la plaine est occupée sur une ligne allant du Nord-Ouest au Sud-Est : Akko, Keisan, Khirbet Kinniyeh et Khirbet et-Tira (à trois kilomètres au sud-est de Keisan).

[449] Les informations à propos de Khirbet Kinniyeh proviennent de BRIEND et HUMBERT 1980 : 113-115.

Mariamîn/Mariammè

La cité antique de Mariammè a été identifiée aux ruines se trouvant à Mariamîn, en Syrie[450]. Le site est implanté dans l'est du Meshta, sur le versant oriental du Djebel Ansariyé (monts Alaouites), dominant la vallée de l'Oronte de Homs à Hama, ce qui en faisait un excellent poste d'observation[451]. Aucune fouille ni exploration archéologique quelconque ne sont mentionnées pour Mariammè.

Si la cité est la Meriamon des textes égyptiens, son existence remonterait au II[e] millénaire[452]. À l'époque hellénistique, c'est l'extrémité sud-est de la pérée arwadienne ou du moins la cité la plus importante dans cette zone. Tout comme les autres cités situées aux confins de la pérée d'Arwad, Mariammè devait servir au contrôle des voies caravanières reliant la Syrie à la côte et donc aux ports arwadiens[453].

Mariammè pourrait avoir été coupée de l'ensemble politique dominé par Arwad après le passage de César, puis d'Antoine, lorsque la cité insulaire est amputée d'une partie de sa pérée[454]. À l'époque romaine, Mariammè continue de se développer comme une cité. Des inscriptions provenant du site nous renseignent sur le fonctionnement de ses institutions municipales[455]. En revanche, il semble peu probable qu'elle ait conservé des liens avec la côte et Arwad[456]. L'ère utilisée pour la frappe des monnaies est différente de celle de la cité insulaire. Mariammè devient ensuite le siège d'un évêché, à la période byzantine[457].

[450] DUSSAUD 1927 : 97.
[451] DUSSAUD 1927 : 97.
[452] DUSSAUD 1927 : 97.
[453] DUYRAT 2005 : 195, reprenant REY-COQUAIS 1974 : 109-115.
[454] DUYRAT 2005 : 284-286.
[455] REY-COQUAIS 1974 : 140.
[456] REY-COQUAIS 1974 : 140.
[457] REY-COQUAIS 1974 : 140. Voir également DUSSAUD 1927 : 97.

Massyaf

Massyaf est une place forte, implantée en montagne, sur le versant oriental du Djebel Ansariyé (monts Alaouites). Elle domine un des affluents de l'Oronte, qui se jette dans le fleuve après le pont d'Asarné[458].

Citée notamment par Pline[459], Massyaf appartiendrait à la pérée arwadienne, à cette chaîne de villes qu'ils ont fondée – comme ils ont fondé la chaîne des villes côtières – marquant la limite orientale de leur pérée et assurant en même temps une surveillance des routes caravanières[460]. Après la défaite d'Arwad face aux Romains en 37, Massyaf cesse sûrement vite d'être une cité de la pérée[461]. À l'époque romaine, la zone est occupée, comme en témoigne la découverte d'hypogées peints datant de l'époque impériale[462].

Le site est mentionné plus tard, par Étienne de Byzance, qui le qualifie de ville phénicienne[463]. Massyaf est encore occupée durant la période médiévale. Une forteresse est construite et témoigne une fois encore de son intérêt stratégique. Les vestiges de cette dernière étaient encore en place au début du XX^{e} siècle[464] et des mentions de la forteresse figurent chez plusieurs historiens arabes des Croisades[465].

Massyaf semble donc être occupée sans interruption au moins de l'époque hellénistique à l'époque médiévale. L'absence de fouilles archéologiques nous empêche d'en savoir plus sur sa configuration, son étendue et son statut, notamment au sein de la pérée arwadienne[466].

[458] REY-COQUAIS 1974 : 112.
[459] Pline, V, 81.
[460] REY-COQUAIS 1974 : 112.
[461] REY-COQUAIS 1974 : 140.
[462] CHAPOUTIER 1954 : 172-211.
[463] Étienne de Byzance, *Ethniques*, citation et traduction dans REY-COQUAIS 1974 : 37.
[464] DUSSAUD 1927 : 143.
[465] DUSSAUD 1927 : 143.
[466] REY-COQUAIS 1974 : 112-113.

Mevorakh (Tell)

Mevorakh est un petit tell sis sur la rive sud du Nahal Tannimin qui sépare le bord de mer du Carmel de la plaine du Sharon. Il se situe ainsi à la jonction de l'étroite bande côtière et d'un itinéraire facilement empruntable. La zone est limitée à l'est par les premiers contreforts des montagnes et à l'ouest par des marécages, ce qui fait du tell un passage clé sur une des principales routes de la région[467].

Les premières découvertes à Mevorakh ont lieu en 1923, puis dans les années 1960, un tombeau du X^e^ siècle est également trouvé[468]. Les premières fouilles systématiques n'ont lieu qu'entre 1973 et 1976. Quatre saisons de fouilles permettent d'obtenir une stratigraphie du site[469]. D'importants hiatus sont constatés au fil du temps, ce qui, selon les chercheurs, est caractéristique des petits sites sans existence indépendante. Mevorakh, en effet, est rattaché à Dor jusqu'à l'âge du Fer puis à la fondation sidonienne de la Tour de Straton à partir du V^e^ siècle av. J.-C. L'établissement israélite est alors remplacé par un établissement phénicien jusqu'au I^er^ siècle av. J.-C.[470]

Le site est occupé dès l'âge du Bronze moyen et rapidement fortifié. Malgré des abandons fréquents, le tell présente des vestiges de l'âge du Fer, des périodes perse et hellénistique[471]. À l'époque romaine, en revanche, les chercheurs sont certains que le tell n'est pas occupé, malgré la présence de mobilier. Cela correspond à une période de construction autour du tell, notamment les aqueducs desservant la Tour de Straton devenue Césarée[472].

L'occupation datant d'époque hellénistique se divise elle-même en deux phases : à la période perse jusqu'au IV^e^ siècle av. J.-C., un grand bâtiment occupe tout l'ouest du tell[473]. Des installations destinées à la fabrication de pourpre et la teinture sont également retrouvées en place[474]. S'ensuit un hiatus d'une centaine d'années, correspondant peu ou prou à l'époque ptolémaïque[475], avant que le tell ne soit réoccupé, probablement par une installation agricole, dont l'économie générale échappe totalement aux fouilleurs en raison d'une mauvaise conservation des vestiges[476]. Les techniques de construction restent à cette période comme aux précédentes, phéniciennes[477]. Mevorakh est détruit vers 80 av. J.-C., par Alexandre Jannée[478].

[467] STERN 1978 : 1.
[468] AVI YONAH 1975-78 : 866.
[469] STERN 1993 : 1031 et 1034.
[470] STERN 1978 : 1 et 85.
[471] AVI YONAH 1975-78 : 867-869 (âge du Bronze et du Fer), et 869 (époques perse et hellénistique). Un résumé de la succession des différentes occupations est également donné dans STERN 1978 : 85.
[472] STERN 1993 : 1034.
[473] STERN 1978 : 22.
[474] STERN 1978 : 25.
[475] STERN 1978 : 84.
[476] STERN 1978 : 22.
[477] STERN 1978 : 71.
[478] STERN 1978 : 85.

Michal (Tell)

Tell Michal est un site côtier israélien, se trouvant à une douzaine de kilomètres de Jaffa[479]. Au nord de l'estuaire du fleuve Yarkon, le site occupe une falaise calcaire qui longe la mer[480]. Face à cette dernière, il tourne le dos à la plaine fertile du Sharon.

Michal se compose de plusieurs sites répartis sur cinq collines, sises au milieu de dunes et de buttes plus petites. Seule la plus élevée présente des vestiges de l'âge du Bronze à la période arabe. Les autres ont été occupées temporairement ou pour un usage cultuel ou funéraire. Aucun autre vestige n'a été découvert entre ces collines, si ce n'est des pressoirs à vin de toutes les époques d'occupation[481]. À l'époque hellénistique, Michal se composait d'une occupation sur la plus grande des collines, et de sites cultuels sur les collines nord-est et est. Les zones d'occupation ont diminué comparativement à la période précédente pour laquelle on a également retrouvé une nécropole sur la colline nord et une deuxième occupation sur la colline sud-est[482].

Les premières recherches ont eu lieu en 1922. Après une première prospection, les chercheurs ont proposé un nom pour cet ancien site : Tell Michal. Il faut attendre 1958 pour que des archéologues reviennent sur les lieux. Pendant deux années, des fouilles de sauvetage sont menées sur la colline nord-est, avec la coopération de l'Université de Jérusalem[483]. Un sanctuaire est identifié et daté des époques perse et hellénistique. Du mobilier est mis au jour, en particulier des figurines de terre cuite ayant des parallèles à Abu Hawam et Kharayeb, ainsi que des statues[484]. Dix-sept ans plus tard, quatre campagnes de fouilles sont effectuées dans le cadre d'un projet régional sur le bassin du Yarkon. En parallèle, une prospection archéologique et géologique du site est entreprise. Enfin, en 1982, suite à la découverte de vestiges construits, une campagne de sauvetage est menée sur la colline principale[485].

Le site est occupé depuis l'âge du Bronze de façon plus ou moins continue[486]. À partir du VI^{e} siècle av. J.-C., il sert de relais et de lieu de commerce. Commence alors une période de prospérité de deux siècles, durant laquelle les constructions s'étendent sur le tell. De nombreuses céramiques d'importation, notamment attiques ont été découvertes. Les vestiges ont révélé, en outre, la présence d'une garnison[487]. La présence phénicienne, manifeste à Michal depuis le X^{e} siècle av. J.-C., est encore attestée à l'époque perse avec une inscription signalant qu'un temple était dédié à Baal Shamim[488]. Le site n'est pas détruit lors de la conquête macédonienne et perdure sans changement

[479] LIPIŃSKI 1992 : 270.
[480] STERN 1993 : 1036.
[481] STERN 1993 : 1036.
[482] STERN 1993 : 1036.
[483] STERN 1993 : 1036.
[484] PARROT 1961 : 344.
[485] STERN 1993 : 1036.
[486] DE CONTENSON 1982 : 347-348. Un tableau résumant l'ensemble des occupations se trouve également dans STERN 1993 : 1041.
[487] STERN 1993 : 1038.
[488] STERN 1993 : 1041.

majeur jusqu'à la fin du IV^e^ siècle av. J.-C.[489] Son importance stratégique croît même, confirmant la place de la riche plaine du Sharon dans le commerce phénicien et son importance géographique au sein des différents royaumes hellénistiques[490].

Toutefois, le site change radicalement de type d'occupation : une forteresse, construite autour d'une cour centrale est érigée au centre du grand tell. Au nord de ce dernier, des vestiges d'habitations ont également été découverts. Sur la colline nord, les anciennes habitations servent à paver la colline pour accéder à des cuves et pressoirs à vin, en partie retrouvés, entourés d'un mur. Sur la colline nord-est, les restes d'un autel atteste la pérennité des activités cultuelles. À cette première forteresse succède une série de bâtiments fortifiés, dont un fort hasmonéen puis un autre romain. Le site est occupé par différentes armées jusqu'à la période abbasside[491].

[489] STERN 1993 : 1039.
[490] STERN 1993 : 1041.
[491] STERN 1993 : 1040.

Oumm el Amed/Hammon

Au Liban Sud, tout près de la frontière, se trouve le site d'Oumm el Amed. À environ 20 de kilomètres de Tyr, il est implanté sur la route côtière menant à Acre (Akko-Ptolémaïs), à 26 kilomètres au nord de cette dernière. Sur un promontoire rocheux, le site domine l'important passage nord-sud, la *via maris* des Romains. À l'est du site, les collines calcaires ne laissent, de place en place, que quelques cuvettes exiguës où la terre peut être exploitée pour l'agriculture. De nombreux petits villages sont implantés dans cette région, mais la forte urbanisation des côtes libanaises n'a pas atteint ces lieux, en raison du statut particulier de la zone, déclarée zone tampon avec l'État voisin israélien[492].

Surnommé, « la mère des colonnes »[493], le site se nommait Hammon dans l'Antiquité[494]. À l'Ouest, les bâtiments, encore visibles, dominent la petite plaine côtière qui s'étend en contrebas entre les Ras el Abiad et Ras en-Naqura. Cette plaine est limitée à l'ouest par la mer, au nord par un petit ouadi sans nom et au sud par le ouadi Hamoul. Entre les promontoires rocheux de la côte, cette zone est aisément accessible et praticable, contrairement à l'arrière-pays, très pierreux et peu desservi[495].

Les ruines occupent 18 hectares du plateau rocheux, sur lequel, la plupart du temps, elles reposent directement. À l'est, le rocher reparaît et monte en formant des gradins successifs, exploités en carrières. Le calcaire dur a ainsi servi à la construction du bourg entier. Si la majeure partie des vestiges se concentre sur le promontoire, l'espace des pentes a également été occupé grâce à un important travail de mise en valeur[496]. En outre, le rivage escarpé a au moins accueilli une petite installation portuaire[497].

À partir du XVIII^{e} siècle, des voyageurs viennent régulièrement sur le site, faisant parfois un compte rendu de leur visite[498]. Lors de sa mission de Phénicie, E. Renan y ouvre le premier chantier de fouilles[499]. Oumm el Amed est ensuite délaissé jusqu'au Mandat français. Un chantier est rouvert dans les années 1920, mais il est rapidement fermé et les résultats ne sont pas publiés[500]. En 1943, les dernières fouilles effectuées sur le site sont entreprises jusqu'à ce que les évènements obligent les archéologues à arrêter les recherches. Depuis, le site a été plus ou moins laissé à l'abandon.

---

[492] Ce statut particulier a été une des conditions du retrait d'Israël du Liban Sud. La zone est très contrôlée et militarisée.

[493] DUNAND et DURU 1962 : 10.

[494] DUNAND et DURU 1962 : 10. Les auteurs ne croient pas à cette identification pourtant affirmée dans GUBEL 2002.

[495] DUNAND et DURU 1962 : 10.

[496] DUNAND et DURU 1962 : 54-56. Le roc a été excavé dans les parties hautes pour servir de remblai dans les parties basses des terrasses, soutenues en plus par des murs de soubassement. Les habitants ont ainsi obtenu des espaces globalement plans pour pouvoir construire notamment les enclos et caravansérails.

[497] RENAN 1863 : 749. « Les constructions dans la petite plaine au pied de la colline d'Oumm el-Awamid ont peu d'intérêt ; le port était sans importance ». Ces constructions ont sans doute disparu en 1943, car aucune allusion n'y est faite dans DUNAND et DURU 1962.

[498] DUNAND et DURU 1962 : 1-7 (historique des recherches) et 2-3 (premiers comptes rendus « scientifiques »).

[499] RENAN 1863 : 749. Le chantier est ouvert entre 1860 et 1861.

[500] DUNAND et DURU 1962 : 2 et 5.

Les différents travaux ont révélé une agglomération entière, avec deux temples, des maisons privées, des ateliers, des rues et un caravansérail. Seul le terre-plein de remblayage soutenant l'esplanade du temple de Milkashtart a révélé une occupation antérieure. Au V^e^ siècle av. J.-C., se dressait peut-être à l'emplacement de ce temple un premier édifice cultuel. Un petit sanctuaire rupestre d'époque achéménide a également été découvert, tout près de la rive nord du ouadi Hamoul[501]. La quantité de mobilier du IV^e^ siècle av. J.-C. étant relativement importante, les archéologues ont émis l'hypothèse que de cette époque date peut-être une première extension des constructions au-delà de la zone du sanctuaire.

Les III^e^ et II^e^ siècles av. J.-C. constituent une période d'épanouissement et de grande activité pour le site. Aux alentours du bourg, les archéologues ont mis au jour trois ensembles de nécropoles, mais également des canalisations apportant l'eau du ouadi Hamoul dans le bourg[502], ainsi que diverses installations sur la rive nord de ce même ouadi. De cette période datent aussi les deux temples monumentaux situés aux extrémités ouest et est du site[503]. Outre l'habitat privé[504], les rues fouillées ont livré un grand nombre de pressoirs destinés à produire de l'huile d'olive. Le site s'inscrit, en outre, dans des circuits commerciaux, ce dont témoigne le mobilier domestique, dont une part conséquente est importée, suivant les modes de l'époque[505]. Les fouilleurs pensent qu'Oumm el Amed était un centre religieux rural dépendant de Tyr et/ou un relais-étape sur *la via maris*[506].

Aucune construction ne date du I^er^ siècle av. J.-C., mais seulement quelques monnaies. Le site connaît ensuite un long délaissement. Ce n'est qu'au IV^e^ siècle ap. J.-C. que les vestiges sont réinvestis par un village byzantin, replié dans le temple de Milkashtart[507]. L'emplacement est définitivement abandonné vers le VII^e^ siècle[508].

[501] DUNAND et DURU 1962 : 177-180.
[502] DUNAND et DURU 1962 : 85.
[503] DUNAND et DURU 1962 : 100-141. Les offrandes faites tout au long de l'époque hellénistique montrent également la prospérité du bourg et de ses sanctuaires.
[504] DUNAND et DURU 1962 : 80-85.
[505] DUNAND et DURU 1962 : 197-225.
[506] DUNAND et DURU 1962 : 56 et 233.
[507] DUNAND et DURU 1962 : 95-99.
[508] Les dates sont données dans la conclusion de DUNAND et DURU 1962 : 233-234.

Qaisariya/ Tour de Straton/ Césarée

Le site antique de Césarée, dont le nom nous est parvenu sous sa forme arabe de Qaisariya, se trouve en Palestine, entre Dor et Jaffa. Bâtie par Hérode le Grand, entre 22 et 10 av. J.-C.[509], la cité succède à une installation fondée vraisemblablement par un roi de Sidon[510]. Les autres noms de la cité dans les sources, Césarée de Palestine, Césarée de Straton etc., sont essentiellement destinés à l'identifier parmi les autres sites portant le même nom dans l'Antiquité[511].

Le site représente une centaine d'hectares à son extension maximale, formant un demi-cercle entouré de fortifications[512]. Lors de sa fondation, cependant, la Tour de Straton n'est peut-être qu'un petit établissement, comptoir ou entrepôt, avant de se développer en cité[513]. La fondation de cette Tour par un des rois de Sidon est plausible, puisque cette dernière possède, au même moment, les cités alentours de Dor et Jaffa[514]. L'expansion de Sidon sur la côte palestinienne obéit, en outre, à un contexte particulier : aidées des Perses, les cités phéniciennes se sont pourvues d'une ceinture agricole destinée à compléter les ressources des plaines libanaises, plus étroites et moins fertiles[515]. En outre, cette Tour est un relais supplémentaire de l'important maillage de navigation et de commerce installé le long de la côte palestinienne.

L'histoire de la Tour de Straton avant l'intervention d'Hérode est toutefois un blanc que les sources ne remplissent pas[516]. Sa première apparition dans les textes date du III^{e} siècle av. J.-C., lorsque Zénon mentionne son port, déjà actif vers 259 av. J.-C.[517] La cité semble florissante aux III^{e} et II^{e} siècles av. J.-C., en particulier à la fin de cette période, juste avant l'extension du royaume hasmonéen. Elle est effectivement assez puissante à la fin de l'époque hellénistique pour constituer une prise stratégique pour Alexandre Jannée[518].

Pourtant, dans les différentes aires de fouilles, sous les couches d'occupation de Césarée, la Tour de Straton n'est que très peu représentée, hormis par un assemblage céramique relativement conséquent[519]. Au I^{er} siècle av. J.-C., la céramique indique même un certain déclin, au moment où Hérode choisit son site pour fonder une nouvelle cité[520].

Les fouilles systématiques du site, de grande envergure, ne commencent qu'en 1959, après quelques explorations ponctuelles à partir des années 1940. Elles sont confiées en 1971 à une équipe internationale. Elles s'étendent jusque dans les années 1990, suivant différents axes et projets

[509] HOHLFELDER 1988 : 1.
[510] Pour les principaux événements de la vie de la Tour de Straton/Césarée, voir FOERSTER 1975 : 10-18.
[511] AVI YONAH 1975-78 : 270.
[512] STERN 1993 : 271.
[513] ROLLER et HOHLFELDER 1983 : 61.
[514] LEVINE 1973 : 76 et 78-79. Voir également PARROT 1976 : 349.
[515] FOERSTER 1975 : 9.
[516] WILL 1987 : 246-247.
[517] AVI YONAH 1975-78 : 271. Voir également STERN 1993 : 270, FOERSTER 1975 : 9.
[518] RABAN 1989 : 83.
[519] ROLLER 1980 : 35-36.
[520] STERN 1993 : 282-283.

ambitieux[521]. Avant cela, le port antique avait été repéré dès 1738, au nord de la cité des Croisés[522] et, aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, plusieurs descriptions du site archéologique avaient été publiées par des voyageurs.

Ces fouilles posent un certain nombre de problèmes, dont les principaux concernent les datations, ainsi que l'emplacement exact de la Tour de Straton. En effet, s'il est communément admis qu'elle précède Césarée, rien n'est venu préciser son emprise territoriale. La plupart des découvertes effectuées seraient en réalité des villages et des sites mineurs entourant la ville, puisque la région, extrêmement riche en ressources agricoles, serait organisée en un réseau serré d'agglomérations plus restreintes, entourant les cités[523]. Aujourd'hui, les archéologues penchent pour une localisation sous le centre de Césarée ; la partie hellénistique aurait ainsi servi de noyau au nouveau port et établissement romain. Cette zone étant le cœur de la ville des Croisés, actuel centre touristique, les fouilles y sont impossibles[524].

Pour ce qui est de la datation des structures, le port et les fortifications concentrent les débats[525]. Le port le plus ancien retrouvé, taillé dans le roc selon des techniques hellénistiques répandues[526], est ensuite entretenu et augmenté jusqu'au Moyen Âge[527]. Au II[e] siècle av. J.-C., sis dans la baie, il se constitue de protections naturelles, à savoir des plateformes rocheuses courant parallèlement à la ligne de rivage, et d'un système de fortifications enfermant le port dans les murs de la ville[528]. Les tours et la partie de mur fermant le système ont été fouillées, mais le mobilier associé ne fournit pas de fourchette temporelle assez précise pour affirmer que l'on a affaire au port de la Tour de Straton, dans ce cas amélioré par le souverain de Dor, Zoilos, ou bien au port de la nouvelle Césarée, initiative d'Hérode le Grand[529].

Quoiqu'il en soit, à la fin du II[e] siècle av. J.-C., Zoilos, prend possession de la Tour de Straton, peu avant qu'elle soit incorporée au royaume hasmonéen par Alexandre Jannée. C'est à ce moment qu'une colonie juive y est probablement fondée. Par la suite, Hérode le Grand y fonde Césarée qui devient colonie puis métropole romaine, capitale de province byzantine et bastion croisé. Détruite au XIII[e] siècle, elle ne se relève jamais de ce dernier assaut[530].

[521] STERN 1993 : 271-272.
[522] STERN 1993 : 286.
[523] RABAN 1989 : 86.
[524] ROLLER et HOHLFELDER 1983 : 64-65 et RABAN 1989 : 84.
[525] Débat dans RABAN 1987, 1989 et BLAKELY 1989.
[526] STERN 1993 : 270.
[527] STERN 1993 : 286-290.
[528] STERN 1993 : 286.
[529] HOHLFELDER 1988 : 5-10.
[530] AVI YONAH 1975-78 : 270.

Qal'at el Hosn

Le site de Qal'at el Hosn se trouve dans la haute montagne du Liban Nord. À deux kilomètres au nord du village de Bche'leh, Qal'at el Hosn est distant d'une petite vingtaine de kilomètres du littoral et de la ville de Batroun. Aucune route ne mène directement à Qal'at, ce qui rend son accès très peu aisé, d'autant plus que la zone se caractérise par un relief accidenté dû à la présence de nombreux affleurements rocheux.

À l'aval du site, des terrasses ont pourtant été aménagées pour différentes cultures agricoles dont celles de l'olivier et de la vigne. À l'est, le site surplombe les vallées du Nahr el Jaouz et de Tannourine ainsi que les plaines de Bsâtine el 'Ossi au nord. Tout autour, une série de plateaux culmine à 800 mètres d'altitude. Enfin, à l'ouest, Qal'at el Hosn a une vue dégagée jusqu'au littoral et ses principales villes de Batroun et Tripoli[531].

Le site en lui-même se trouve sur le sommet d'un promontoire rocheux. À 1229 mètres d'altitude et naturellement protégé, il s'étend sur une superficie d'au moins 2 hectares. Des falaises s'élèvent aux trois angles du site. La pointe occidentale se caractérise par un plateau précédant la falaise. Le bas du plateau se constitue quant à lui d'un ensemble de pentes plus ou moins abruptes couvertes aujourd'hui de blocs taillés qui proviennent vraisemblablement d'un ancien glacis.

Le site n'a jamais fait l'objet de fouilles, mais il a été plusieurs fois mentionné, depuis la mission de Phénicie jusque dans les années précédant la guerre du Liban. Durant l'été 2002, une prospection a été menée pour tenter de comprendre la nature et la chronologie des différentes occupations du site. Les vestiges retrouvés, en surface, sont dans un très mauvais état de conservation. Laissés à l'abandon, ils ont autant souffert des conditions naturelles que des fouilles clandestines menées de façon anarchique.

Les archéologues ont toutefois identifié les restes de l'enceinte, ainsi que différents amas de blocs taillés correspondant à d'anciens bâtiments dont certainement un bâtiment fortifié. Des tessons de poterie et de verre ont également été récoltés. Enfin, différentes zones d'extraction de pierre ont pu être identifiées et étudiées. Il s'agit surtout de petites carrières dispersées où ont été mis en exploitation les affleurements de surface[532].

La situation générale du site, avec vue sur les villages environnants et les routes alentours, en fait un point stratégique évident. À l'époque romaine, le site accueille d'ailleurs des bâtiments défensifs. L'hypothèse d'un site ituréen a été posée : il s'agirait d'une place destinée à lancer des raids sur la côte libanaise. À la période byzantine, en revanche, Qal'at el Hosn est probablement un établissement agricole, avec une zone de pressoirs à vin, entouré par les terrasses repérées par les archéologues[533].

[531] GHNANIMÉ-MARION 2007 : 103-105.
[532] Le détail des vestiges et leur identification figurent dans GHANIMÉ-MARION 2007 : 105-109.
[533] GHANIMÉ-MARION 2007 : 138.

Qarnum (Tell)/Carné

Carné a été identifié avec l'actuel Tell Qarnum, à 4 kilomètres de Tartous, en Syrie. Distant de deux kilomètres et demi de l'île d'Arwad, Carné en était son port continental jusqu'à la fin de l'époque hellénistique. Au XX^{e} siècle encore, les petits caboteurs et les pêcheurs d'éponge venaient trouver un abri sur cette partie de côte qui forme une anse, nommée el Mina[534]. Au large de la baie, une ligne de rochers court parallèlement à la ligne de côte, formant un brise-lames, amélioré à certaines périodes par des constructions artificielles. Au nord de la baie, les restes d'un môle ont été aperçus par des voyageurs[535]. Le site en lui-même n'a livré aucun vestige[536]. Carné est seulement connu par les sources littéraires et pour des émissions monétaires hellénistiques retrouvées dans la pérée arwadienne.

Strabon ou le *Stadiasme*[537], deux siècles plus tard, mentionnent ce site, mais aucune source n'est véritablement explicite sur le statut du port ou son histoire. L'étude des émissions monétaires a posé différentes questions, notamment celle de la prise d'autonomie du site à certains moments de la période hellénistique[538]. Finalement, il semble bien que Carné ait rempli son rôle de port continental jusqu'à la période romaine. En revanche, après l'époque des guerres civiles, Arwad a été amputée d'une partie de sa pérée[539]. Il est alors possible que Carné ait été séparée de la cité insulaire. Cela expliquerait la naissance d'Antarados, nouveau port continental d'Arwad qui a complètement supplanté l'ancien à l'époque du *Stadiasme*[540]. À cette époque, Carné n'est plus décrit que comme une rade ouverte aux vents et à la houle.

[534] DUSSAUD 1927 : 125.
[535] NEWBOLD 1856 : 32.
[536] Aucun ouvrage ne précise s'il s'agit d'explorations archéologiques infructueuses ou bien si aucune fouille n'a été menée sur le site.
[537] Strabon, XVI, 2. 12. Il emploie le terme d'*epineion* pour qualifier Carné. Voir aussi Hippolyte, *Stadiasme*, § 128-137. Les traductions sont données dans REY-COQUAIS 1974 : 10-12 et 29-30.
[538] DUYRAT 2005 : 213-214.
[539] DUYRAT 2005 : 284-285.
[540] REY-COQUAIS 1974 : 119.

Rafniyé/Raphanée

L'antique cité de Raphanée est identifiée par R. Dussaud avec les ruines de Rafniyé[541]. Aucune exploration archéologique autre que la sienne n'est jamais mentionnée. En revanche, la cité a fourni des émissions monétaires qui ont d'ailleurs servi à appuyer son rattachement à la pérée arwadienne[542].

Raphanée est principalement mentionnée par des sources écrites, notamment pour avoir reçu un évêché à la période byzantine[543]. Elle appartient à une importante voie de passage, restituée toujours d'après les textes, mais également matérialisée par des éléments archéologiques.

On ignore donc tout de Raphanée à l'époque hellénistique. Elle s'est sans doute détachée d'Arwad au début de la période romaine, tout comme les cités un peu éloignées de la côte. On sait simplement, qu'à cette époque, elle continue de se développer en tant que cité[544].

[541] DUSSAUD 1927 : 98.
[542] REY-COQUAIS 1974 : 111. Voir aussi DUYRAT 2005 : 194.
[543] DUSSAUD 1927 : 99 et 241. Voir également REY-COQUAIS 1974 : 73, 111 et 140.
[544] REY-COQUAIS 1974 : 140.

Sarafand/Sarepta

L'antique Sarepta est sise sur le promontoire de Ras el-Qantara, à treize kilomètres au sud de Saïda/Sidon, à Sarafand. La racine de son nom, *srp*, pourrait avoir un lien avec les activités traditionnelles de la cité[545].

Dès l'époque assyrienne, Sarepta, cité sidonienne, est attribuée à Tyr. Au IV^e^ siècle av. J.-C. la cité appartient encore au territoire tyrien[546]. On en sait peu sur l'histoire de la cité, mais les fouilles ont mis au jour des structures portuaires et « industrielles », reflet d'un pôle urbain dynamique et prospère. En outre, des inscriptions, dont une dédicace d'un pèlerin chypriote, ont été découvertes. Elles attestent la présence d'un sanctuaire, sans doute dédié à Eshmun-Asclépios, dont la renommée dépassait apparemment les frontières de la cité[547]. Des structures cultuelles, dont une dédiée à Tanit-Ashtart, ont d'autres part été fouillées et montrent une activité entre les VIII^e^ et les IV^e^ siècles av. J.-C.[548]

Les fouilles archéologiques, menées en six campagnes entre 1969 et 1974, ont été publiées, mais elles ne rapportent rien de l'époque hellénistique[549]. Les découvertes fortuites faites auparavant sur le site et dans les nécropoles antiques alentours ne concernent pas non plus cette époque[550]. Les rapports d'activités se concentrent sur le port romain et sur le quartier « industriel ». Dans le premier cas, il s'agit d'un important aménagement, comprenant un quai avec des anneaux pour amarrer les bateaux, un bassin de décantation d'eau douce pour le ravitaillement des navires et un bassin à poisson[551]. Dans le second, un secteur a révélé des ateliers de poterie, de teinture, de métallurgie et des huileries. Une trentaine de fours a été excavée, ainsi que des moules pour de la joaillerie. Une gigantesque fosse-dépotoir, d'un diamètre de 50 mètres pour une profondeur de 20, était remplie de coquilles écrasées de murex. La structure construite la plus imposante reste une presse à olive, faite d'une énorme pierre qui tournait dans un bassin pour écraser les olives et extraire ainsi l'huile.

Ce quartier serait toujours en activité aux époques hellénistique et romaine. D'autre part, dans le port, des bâtiments plus anciens ont été fouillés et enregistrés, sans aucune autre précision[552]. Des niveaux hellénistiques, comprenant des structures architecturales, ont effectivement été découverts sous les niveaux romains. Ils ont été datés, car des monnaies attribuées à des souverains séleucides ont été trouvées *in situ*. Cependant, la monographie du site ne donne pas de précision, par choix de l'auteur[553].

---

[545] LIPIŃSKI 1992 : 395. S*rp* signifie brûler, rougir, appliqué au métal, aux briques, voire à la teinture de la laine en rouge.
[546] Pseudo-Scylax 104.
[547] LIPIŃSKI 1992 : 396.
[548] PARROT 1976 : 347. Pour le temple de Tanit-Ashtart, voir BRIQUEL-CHATONNET 1985 : 187.
[549] PRITCHARD 1978. Chronologie des rapports préliminaires publiés en introduction.
[550] PRITCHARD 1971 : 40.
[551] BRIQUEL-CHATONNET 1985 : 186.
[552] PRITCHARD 1971 : 49-50.
[553] PRITCHARD 1978 : 10.

Sahyoun et Sigôn

Le site de Sigôn était identifié à Sahyoun, un fort éperon rocheux, dans une zone montagneuse, commandant plusieurs vallées, à l'est de Jablé/Gabala[554]. Dans cette hypothèse, la forteresse sise en cet endroit, occupée plus tard à l'époque byzantine et à celle des Croisades[555], aurait permis un contrôle ou une sécurisation des routes commerciales arwadiennes reliant l'arrière-pays à la côte.

Les fouilles menées sur le site, cependant, n'ont pas révélé de niveau hellénistique, ni aucun niveau antique, bien que le sol vierge ait été atteint[556]. Tout ce que l'on sait de Sigôn, est qu'elle pourrait faire partie d'une chaîne de villes, destinées au contrôle des routes caravanières, établies au pied du Djebel Ansariyé (monts Alaouites) sur le versant de l'Oronte, au bord de plaines fertiles[557]. Sa localisation reste actuellement inconnue.

[554] DUSSAUD 1920 : 176, DUSSAUD 1927 : 121, 149 et 432. Plus récemment, cette hypothèse a été reprise par REY-COQUAIS 1974 : 109-110 et DUYRAT 2005 : 195. Les auteurs soulignaient toutefois son caractère conjectural.

[555] DUSSAUD 1927 : 432.

[556] Voir la bibliographie proposée dans ALIQUOT et ALEKSIDZÉ 2012 : 180 (note 13).

[557] DUYRAT 2005 : 194, utilisant REY-COQUAIS 1974 : 109-115.

Sianu (Tell)

Sianu est un tell sis à huit kilomètres à l'est de Jablé et à vingt-six kilomètres et demi au sud-est du centre de Lattaquié. De forme ovoïde, il couvre une superficie de dix hectares. Le tell se trouve au pied des montagnes, dominant presque toute la plaine de Jablé du haut de ses 40 mètres[558].

L'idée d'une fouille est venue en 1983, après une prospection cherchant à préciser la nature des liens éventuels des sites de la plaine avec le site principal d'Ougarit[559]. Le site avait été prospecté par la mission danoise travaillant à Soukas, mais ce n'est qu'en 1990, suite au creusement d'un canal moderne au pied occidental du site qu'un chantier de fouilles débute sur le site[560]. Le Département des Antiquités de Lattaquié signale à cette occasion une mosaïque, une huilerie et des éléments en pierre antiques[561].

Malgré des problématiques de recherche centrées sur l'âge du Bronze[562], onze couches archéologiques, allant du XIX^{e} siècle au IV^{e} millénaire av. J.-C., ont été identifiées et étudiées. Le sol vierge a été atteint[563]. Trois de ces couches correspondent à des phases d'occupation particulièrement importantes : le III^{e} millénaire, l'époque perse et le début de l'époque hellénistique[564]. À l'époque perse, des vestiges ont été découverts, associés à du mobilier. La structure la plus importante présente des parallèles avec le temple du niveau G2 de Soukas[565].

Les vestiges de l'époque hellénistique se trouvent sur une surface bien plus réduite et n'ont été trouvés que dans quelques sondages[566]. Deux états se succèdent. Le premier correspond à une installation importante liée à la construction d'un complexe religieux au III^{e} ou début du II^{e} siècle av. J.-C. La taille des fondations indique un bâtiment important que les archéologues ont comparé aux autres hauts lieux de la côte[567]. En revanche, la phase suivante, datée du II^{e} siècle, correspond à une occupation bien plus modeste, représentée par une tombe et un bâtiment complètement disparu[568].

[558] BADAWI 2009 : 22.
[559] AL MAQDISSI 2012 : 297.
[560] AL MAQDISSI 2012 : 298.
[561] AL MAQDISSI 2012 : 298.
[562] BOUNNI et AL MAQDISSI 1993 : 444.
[563] AL MAQDISSI 2012 : 298-302.
[564] AL MAQDISSI 2012 : 302.
[565] AL MAQDISSI 2012 : 302 ; BOUNNI et AL MAQDISSI 1993 : 445 et enfin BOUNNI et AL MAQDISSI 1995 : 159-163.
[566] AL MAQDISSI 2005 : 151.
[567] AL MAQDISSI 2005 : 152-153.
[568] AL MAQDISSI 2005 : 152.

Soukas (Tell)

Le tell Soukas est localisé en Syrie, à 37 kilomètres de Lattaquié et à seulement 6 de Jablé. Il s'est développé sur une presqu'île entre deux anses jumelles formant un bon port naturel, dont celle du sud qui reçoit un petit fleuve, le Nahr Soukas[569].

Le tell s'élève de 24 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur un socle constitué d'une plateforme de calcaire local. Le sommet du tell est largement endommagé, par des tranchées creusées pendant la Première Guerre Mondiale et par des installations de la seconde, pour abriter un poste d'artillerie[570].

En 1934, des sondages sont effectués sur le tell[571], mais ce n'est qu'en 1958 qu'une mission danoise entreprend des fouilles systématiques. La première exploration a mis en évidence le potentiel archéologique du tell, une occupation s'étendant sur six voire sept millénaires[572]. En 1958, les chercheurs ont des objectifs différents, centrés sur la période du Fer.

Ils mettent toutefois en évidence une occupation antérieure des lieux, datant du Néolithique, du Bronze moyen, puis du Bronze récent, quand Soukas était probablement la *Chouksou* des textes, sur la frontière méridionale du royaume d'Ougarit[573]. À l'âge du Fer, Soukas est toujours un pôle urbain important[574], mais c'est surtout pour le débat sur l'existence d'une communauté grecque sur le site que le tell est connu à cette époque[575]. Ce qui est certain, c'est qu'il existe un apport grec conséquent dans la culture matérielle locale entre le IX^{e} et le VI^{e} siècle av. J.-C.[576], avec une augmentation des importations au VI^{e} siècle av. J.-C. De la céramique grecque et phénicienne mélangée a également été mise au jour dans la nécropole du port sud[577]. Enfin, un sanctuaire bâti dès la période perse est plusieurs fois réaménagé, selon des techniques et des styles interprétés tantôt comme régionaux, tantôt comme d'influence grecque[578].

Soukas souffre fortement des guerres médiques, puis connaît vers 380 av. J.-C. une grande phase de reconstruction[579], comprenant notamment les fortifications et le sanctuaire, selon des techniques phéniciennes[580]. À la même époque, le site est qualifié de *chôrion*, autrement dit de bourg fortifié ou bien d'agglomération rurale[581]. L'idée d'un site fortifié est justifiée par sa position géographique, au sortir d'un important itinéraire menant de la Syrie intérieure à la côte

[569] REY-COQUAIS 1974 : 66 et RIIS 1970 : 7.
[570] RIIS 1970 : 13.
[571] RIIS 1970 : 7.
[572] RIIS 1970 : 10.
[573] RIIS 1991 : 509. Voir aussi LIPIŃSKI 1992 : 430 et DUYRAT 2005 : 199.
[574] RIIS 1991 : 511-512.
[575] DUYRAT 2005 : 199.
[576] LIPIŃSKI 1992 : 430 ainsi que RIIS 1991 : 512.
[577] RIIS 1991 : 512.
[578] DUYRAT 2005 : 199. Voir aussi RIIS 1991 : 512-513.
[579] RIIS 1991 : 513.
[580] LIPIŃSKI 1992 : 430 et REY-COQUAIS 1974 : 151.
[581] REY-COQUAIS 1974 : 66.

arwadienne[582]. D'ailleurs, quand R. Dussaud se rend sur les lieux, il propose de placer à Tell Soukas la forteresse évoquée dans le *Stadiasme*, entre Paltos et Gabala[583].

Après sa reconstruction, la ville semble subir une certaine dépopulation[584]. En outre, les tremblements de terre de 140 et 117 av. J.-C. mettent à mal les infrastructures, pourtant chaque fois reconstruites[585]. En 69 av. J.-C., cependant, la ville ne paraît pas survivre à un dernier tremblement de terre. À l'arrivée de Pompée, elle semble abandonnée[586]. Pour J.-P. Rey-Coquais, Soukas est le parallèle de Tabbat el-Hammam, également situé au débouché d'un grand itinéraire commercial : les deux sites se seraient développés sous forme de comptoirs grecs, avant d'évoluer en bourgades rurales à population mixte ou phénicienne[587]. Dans le cas de Soukas, les évènements ont ensuite eu raison de son occupation.

[582] REY-COQUAIS 1974 : 76.
[583] DUSSAUD 1927 : 135.
[584] DUYRAT 2005 : 199.
[585] RIIS 1979 : 61 et 63.
[586] RIIS 1991 : 514.
[587] REY-COQUAIS 1974 : 76-77.

Tabbat al-Hammam

Le tell de Tabbat al-Hammam est situé sur le littoral syrien, dans la plaine du Akkar, au nord du Nahr el-Kébir, à quarante-cinq kilomètres de Tripoli et à moins de un kilomètre au sud-ouest du village de Mantar. Il est visible depuis la route même[588].

Dans les années 1930, dans un contexte de recherche de l'identification du site antique de Simyra, une équipe de l'Université de Chicago y pratique des recherches exploratoires – une série de 29 sondages à Tabbat et ses environs et une collecte de mobilier en surface – ainsi qu'au tell de Simiriyan[589]. Si ce dernier n'a pratiquement présenté que des vestiges du Bronze[590], Tabbat al-Hammam a, en revanche, livré plusieurs couches archéologiques conséquentes[591]. L'expédition américaine est la seule phase de recherche publiée pour ce tell.

L'étendue des vestiges archéologiques dépasse de loin celle du tell, sans que les limites précises aient pu être définies[592]. Situé directement sur la ligne côtière, le tell a été progressivement recouvert de sable de la plage. Il a été impossible aux archéologues de déterminer la taille exacte du tell et celle de la dune s'étant formée dessus. Ils ont seulement proposé une estimation du tell : 150 mètres de diamètre au moins pour une douzaine de mètres de hauteur. Quant à la dune, elle a une hauteur d'au moins cinq mètres[593].

La première occupation remonte au Néolithique[594]. L'âge du Bronze est trop peu représenté pour témoigner d'une réelle occupation du tell à cette période, mais les sondages n'ont peut-être pas atteint les couches archéologiques les plus profondes[595]. Les niveaux de l'âge du Fer ont livré plus de mobilier et des structures architecturées, construites selon des techniques répandues dans la région[596]. De cette époque, du IX^{e} siècle av. J.-C. probablement[597], daterait également l'importante installation maritime retrouvée : une jetée artificielle en L matérialisant un bassin dans lequel les bateaux sont à l'abri des vents du sud-ouest et des courants. Une carrière de pierre fouillée à proximité a sans doute été exploitée en vue de la construction du premier[598]. C'est probablement la position du site, au débouché d'une importante voie commerciale qui a conditionné la construction de cet important ouvrage[599]. Ce port est peut-être celui d'une cité plus importante, telle Simyra[600].

---

[588] HOLE 1959 : 150. Voir également BRAIDWOOD 1940 : 183-184.
[589] BRAIDWOOD 1940 : 184. Le tell est situé à 4 kilomètres de Mantar et à 1 kilomètre d'un village éponyme.
[590] BRAIDWOOD 1940 : 208-218. Le tell de Simiriyan est de forme, elliptique, mesurant 200 sur 150 mètres. Cinq sondages pratiqués sur le tell ont livré seulement du matériel du Bronze et quelques pièces byzantines, sans structures associées. Le tell a sans doute cessé d'être occupé dès le Bronze récent).
[591] BRAIDWOOD 1940 : 188-203 (occupation archéologique) et 203-208 (mole et carrière).
[592] BRAIDWOOD 1940 : 186.
[593] BRAIDWOOD 1940 : 184.
[594] BRAIDWOOD 1940 : 196-203.
[595] BRAIDWOOD 1940 : 195-196.
[596] BRAIDWOOD 1940 : 191-195.
[597] BRAIDWOOD 1940 : 208.
[598] BRAIDWOOD 1940 : 203-208.
[599] REY-COQUAIS 1974 : 76-77.
[600] LIPIŃSKI 1992 : 434.

Les périodes dites classiques n'ont livré aucun vestige, si ce n'est des tuiles et quelques blocs taillés, car pendant la première guerre mondiale, Tabbat al-Hammam a servi de carrière de pierres[601]. Les sondages semblent toutefois montrer que la période hellénistique est l'époque de l'extension maximale du site. Elle est présente dans tous les sondages et le mobilier confirme une occupation longue[602]. Pour J.-P. Rey-Coquais, le site est alors une petite bourgade rurale, sans qu'il définisse exactement son appellation[603]. On ignore si le port artificiel était encore en activité à l'époque hellénistique.

Les établissements des époques romaines et byzantines semblent de peu d'importance[604], même si le site romain compte en plus une nécropole, découverte un kilomètre et demi plus loin, dans une aire rocheuse[605].

[601] BRAIDWOOD 1940 : 189.
[602] BRAIDWOOD 1940 : 188-190.
[603] REY-COQUAIS 1974 : 77.
[604] BRAIDWOOD 1940 : 187-188.
[605] BRAIDWOOD 1940 : 188.

Tartous/Antarados

Tartous tire son nom de celui de l'établissement d'Antarados, provenant de sa position géographique en face de l'île d'Arwad ou Arados[606]. Le site antique, comme moderne, occupe une petite crique au pied du Djebel Ansariyé (monts Alaouites).

La cité médiévale recouvrant les vestiges antiques, on connaît mal l'évolution de la cité. À l'époque hellénistique elle n'est d'ailleurs probablement qu'un bourg, sans rôle politique majeur dans la pérée. Le site sert peut-être même encore de nécropole, comme à la période précédente[607]. De l'époque hellénistique et romaine, les archéologues n'ont trouvé que des statuettes de bronze ou de marbre, imitant des modèles grecs ainsi qu'un masque d'or dont le décor rappelle ceux de Homs et Baalbek[608].

Ce n'est qu'après 37 av. J.-C., lorsqu'Arwad est amputée d'une partie de sa pérée qu'Antarados prend de l'importance, puisque la ville est choisie par les Arwadiens comme installation continentale à la place de Carné. Elle croît alors au détriment d'Amrit et est fondée comme cité indépendante en 333 ap. J.-C.[609]

[606] LIPIŃSKI 1992 : 442.

[607] LIPIŃSKI 1992 : 442. Voir également DUYRAT 2005 : 199-200. Les sarcophages anthropoïdes retrouvés sur place sont une production locale en lave de Safita. Certains sont actuellement conservés au Musée de Tartous.

[608] LIPIŃSKI 1992 : 442. Voir également REY-COQUAIS 1974 : 212 (pour le masque d'or).

[609] REY-COQUAIS 1974 : 119, ainsi que LIPIŃSKI 1992 : 442.

Tripoli

Le site de l'antique Tripoli se trouve sous El Mina, le port et la zone industrielle de l'actuelle Tripoli[610]. Des colonnes de granit jonchaient encore la plage dans les années 1960, bien que l'ancienne ville ait servi de carrière de pierres pour construire la vieille ville de Tripoli au pied du château médiéval[611]. À 97 kilomètres au nord de Beyrouth, le site occupe la pointe occidentale d'une presqu'île que bordent deux fleuves, le Nahr Abu Ali au nord et le Nahr el-Bahsas au sud, ainsi que les premiers contreforts du Liban à l'est[612].

Tripoli-Al Mina bénéficie de conditions maritimes favorables à l'établissement d'un port important, au débouché de la grande plaine du Akkar. Ce sont autant de conditions propices à une implantation humaine. Sur ce sujet, plusieurs sources donnent un avis divergent sur les origines de Tripoli. Bien que l'on ait proposé d'y voir la *Wahliya* des lettres d'El Amarna au II^{e} millénaire av. J.-C., plusieurs textes font de Tripoli une fondation d'époque perse[613]. Les cités d'Arwad, de Sidon et de Tyr auraient construit trois quartiers délimités chacun par ses propres remparts[614]. Une dernière tradition fait remonter sa fondation au VIII^{e} siècle av. J.-C., par les Arwadiens uniquement. Elle serait alors un de ces nombreux comptoirs nés à l'apogée du mouvement de « colonisation » phénicienne, quand rien n'aurait pu empêcher Arwad d'occuper une région entrant naturellement dans sa zone d'influence[615].

En 1967, des découvertes fortuites entraînent trois campagnes de fouilles de la Direction Générale des Antiquités du Liban, cherchant à compléter l'histoire de Tripoli par l'archéologie[616]. Malheureusement, en raison d'infiltrations d'eau, les fouilles sont rapidement limitées. Si les archéologues mettent au jour une succession de couches d'occupation dont une à usage funéraire d'époque hellénistique[617], aucun résultat significatif ne vient éclairer l'histoire du site dans son ensemble.

Tripoli serait à l'époque perse un centre administratif important et le lieu de réunion d'un conseil phénicien[618]. Sans mettre en cause la vraisemblance de la présence des trois cités, Tyr, Sidon et Arwad à Tripoli, peut-être l'interprétation politique est-elle forcée, et nous en savons actuellement trop peu dans ce domaine pour affirmer l'existence d'un tel conseil. Dans tous les cas, Tripoli semble, à la période suivante d'une importance encore limitée. Plusieurs indices pourraient signifier qu'elle prend alors son indépendance[619]. Elle ne se développe, toutefois, qu'à la fin de la période. Prospère

[610] SALAMÉ-SARKIS 1971 : 91.
[611] SALAMÉ-SARKIS 1971 : 91.
[612] LIPIŃSKI 1992 : 471.
[613] LIPIŃSKI 1992 : 471.
[614] REY-COQUAIS 1974 : 78.
[615] REY-COQUAIS 1974 : 79.
[616] SALAMÉ-SARKIS 1971 : 92.
[617] SALAMÉ-SARKIS 1971 : 95-98.
[618] REY-COQUAIS 1974 : 150.
[619] DUYRAT 2005 : 219. Tripoli figure sur une liste de cités mises à contribution par Antigone le Borgne. Elle est la cité la plus septentrionale. Aucun lien avec Arwad n'est plus mentionné. La cité est peut-être déjà indépendante et autonome politiquement.

et même autonome au I[er] siècle av. J.-C., elle bat sa propre monnaie. Si, à cette époque, elle adopte l'étalon arwadien, elle utilise une ère autonome à la fin du même siècle[620]. Sous les Romains, Tripoli confirme sa nouvelle place sur la scène politique et se développe encore, en particulier grâce au changement des conditions de circulation dans la région, qui fait de la trouée de Homs le débouché de la principale voie caravanière à travers le désert. Tripoli concurrence même Arwad[621].

[620] DUYRAT 2005 : 64 (ère autonome) et 260 (utilisation de l'étalon d'Arwad).
[621] REY-COQUAIS 1974 : 80.

Tweini (Tell)

À un kilomètre et demi au nord-est de Jablé et à vingt-huit kilomètres au sud de Lattaquié se dresse Tell Tweini. En forme de poire, dont la partie ouest est la plus étroite, le tell est sis dans une plaine fertile, à un peu plus d'un kilomètre de la ligne de côte. S'étendant sur 400 mètres d'est en ouest et sur 290 du nord au sud, le site recouvre une douzaine d'hectares, à une vingtaine de mètres au-dessus des champs alentours[622].

À la jonction de deux rivières, dont une était encore en partie navigable au XX^e^ siècle, le tell avait à l'âge du Bronze un accès direct à la mer. Des recherches palynologiques et géomorphologiques ont, en effet, révélé une incursion de la mer jusqu'au pied du tell à cette période[623].

Entre 1999 et 2008, une mission syro-belge a mené divers travaux archéologiques sur le site[624]. 18 niveaux archéologiques ont été identifiés, dont les plus anciennes remontent au Bronze Ancien III (2600-2400 av. J.-C.)[625]. Les problématiques de la mission archéologique concernent toutes les niveaux les plus anciens du Bronze et du Fer[626].

Les périodes les plus importantes d'occupation sont, en effet, le Bronze Récent et l'âge du Fer, lorsqu'une ville fortifiée était établie sur le tell[627]. La ville prospère jusqu'en 500 av. J.-C., grâce à la production d'huile et de vin dont de nombreux témoignages ont été découverts[628]. Le plan de l'agglomération a pu être établi grâce à une prospection géomagnétique, tandis que les archéologues ont mis au jour un sanctuaire phénicien associé à un quartier résidentiel[629].

Les périodes suivantes, hellénistique, romaine et byzantine, ne sont attestées que par quelques vestiges détruits et des tessons éparpillés dans la partie ouest et au centre du tell[630]. En ce qui concerne l'époque hellénistique, cela se résume à quelques tombes individuelles en pleine terre et un puits rempli de tessons datés du II^e^ siècle av. J.-C.[631] Les archéologues pensent à un abandon presque total du site entrecoupé de réoccupations ponctuelles, principalement à la période byzantine[632].

---

[622] BADAWI 2009 : 18.
[623] BRETSCHNEIDER et VAN LERBERGHE 2008 : 11.
[624] Prospections géomagnétiques et fouilles pour les plus importantes. Un site internet a été créé, pour expliquer le travail et les résultats de la mission archéologique (dernière visite le 1^er^ mai 2013). http://www.telltweini.com/logic/pages/home.aspx?sctn=telltweini&lng=nl-BE
[625] BADAWI 2009 : 19-20.
[626] BRETSCHNEIDER, VAN VYVE et JAN 2011: 75.
[627] BRETSCHNEIDER, VAN VYVE et JAN 2011: 75. Pour les résultats de la fouille, voir, notamment, BRETSCHNEIDER et VAN LERBERGHE 2008 : 17-42 (sur l'âge du Bronze) et 43-45 (sur l'âge du Fer).
[628] BRETSCHNEIDER, VAN VYVE et JAN 2011: 84-85. À partir de 900 av. J.-C., la ville connaît un important renouveau architectural et une réorientation économique, sans doute liés à la présence des Assyriens.
[629] BADAWI 2009 : 20.
[630] BRETSCHNEIDER et VAN LERBERGHE 2008 : 45.
[631] BADAWI 2009 : 20.
[632] BADAWI 2009 : 21.

Yanouh

Le site de Yanouh se trouve dans l'arrière-pays de Byblos. À une trentaine de kilomètres de l'embouchure du Nahr Ibrahim, l'ancien fleuve Adonis, sur la route menant d'Afqa à Aqoura[633], il est implanté au cœur de la vallée de ce même Nahr, sur sa rive droite. Son altitude moyenne est de 1165 mètres[634].

La vallée de l'Adonis entourant Yanouh prend la forme d'un vaste amphithéâtre, délimité par des plateaux culminant à une altitude moyenne de 1200 mètres : le Djebel el-Laqlouq au nord, le Djebel el-Mnaitri à l'Est et le Djebel Moussa au sud. À cet endroit, l'eau jaillit en sources pour former le Nahr Ibrahim. Les ensembles géologiques de la zone font la richesse agricole du Mont Liban au nord de Beyrouth[635]. Cette région est toutefois mal desservie, par deux chemins peu praticables, menant de la côte à la Béqaa et par une route malcommode au tracé nord-sud. Malgré cet isolement apparent, les études de mobilier antique et médiéval ont montré que Yanouh et ses environs se situent sur des voies commerciales et que les importations leur parviennent des sites côtiers[636].

Si toute la zone entourant Yanouh a été prospectée, seul le site a fait l'objet de fouilles. Il se compose de trois ensembles. Au Sud, le tell de Kharayeb est une colline boisée témoignant de nombreuses phases d'occupation depuis le Bronze Ancien III. Au nord de ce tell, sur un replat, est installé le sanctuaire au lieu-dit Mar Girios el-Azraq, qui comprend actuellement un édifice cultuel antique et une église aménagée à l'intérieur. Tout autour du sanctuaire et sur le tell, dans un rayon de 600 mètres, s'étend un troisième ensemble, formé essentiellement de nombreuses chapelles médiévales[637].

Avant la mission de l'Université Saint Joseph dans les années 2000, aucune fouille ni exploration archéologique n'avait été entreprise, même si les sanctuaires romains, d'Afqa et Yanouh notamment, étaient connus[638]. Cette première prospection archéologique systématique s'est étendue sur six années[639], avec pour objectif d'étudier le peuplement et la mise en valeur de la montagne libanaise à partir de la prospection de la haute vallée du Nahr Ibrahim. Les fouilles ont été programmées pour vérifier les hypothèses formulées et les résultats obtenus[640]. L'ensemble du projet est parti de l'analyse de différentes théories énoncées sur le peuplement de la zone jugée tantôt isolée, tantôt densément occupée[641].

L'archéologie atteste, dans ces montagnes, et à Yanouh en particulier, une occupation humaine dense les trois premiers siècles de notre ère, mais également auparavant, dès l'âge du

[633] NORDIGUIAN 1999 : 579.
[634] ALIQUOT 2006 : 125 et 129.
[635] ALIQUOT 2006 : 126.
[636] GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 15.
[637] GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 11 ainsi que GATIER *et al*. 2001 : 104-106, pour une description détaillée du site.
[638] ALIQUOT 2006 : 125.
[639] ALIQUOT 2006 : 126.
[640] Pour un historique des recherches menées sur le site même de Yanouh, voir GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 8 ainsi que GATIER *et al*. 2001 : 97-100.
[641] GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 7. Pour un état de la question détaillé voir GATIER *et al*. 2001 : 95-97.

Bronze. En outre, une inscription araméenne datée de 110-109 av. J.-C.[642] et l'existence d'un réseau de sites fortifiés[643], d'accès difficile et visibles les uns des autres, tendent à attester une présence ituréenne à Yanouh et ses environs dès le II^e^ siècle av. J.-C.

Avant cette période, différents sites de la région ont révélé des traces d'occupation phénicienne et d'époque perse[644]. Toutefois, dans le domaine du bâti, c'est à Yanouh que l'on retrouve les traces de l'édification d'un sanctuaire précédant le sanctuaire romain, et ayant un parallèle à Tell Dan. Cet édifice cultuel est à associer, sans doute, avec la zone d'habitat hellénistique du tell voisin de Kharayeb. Il est augmenté au milieu du II^e^ s ap. J.-C., pour créer un sanctuaire plus vaste[645]. Autrement dit, à l'époque hellénistique, des populations nombreuses sont installées sur des points fortifiés ou à l'accès difficile. Elles construisent des lieux de culte, comme à Yanouh et vivent principalement de l'exploitation de troupeaux domestiques (consommation et artisanat)[646].

La paix romaine entraîne l'abandon de ces sites ou leur transformation en installations agricoles alors en fort développement. L'autorité impériale intervient également, par l'arpentage et l'aménagement de la zone, en parallèle d'un fort mouvement démographique et agricole[647]. C'est à cette période que le sanctuaire de Yanouh est totalement remanié et agrandi.

Après une occupation à l'époque byzantine et une nouvelle phase d'expansion au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, le site semble presque totalement abandonné dans la deuxième moitié du XIII^e^ siècle, au moins jusqu'au XV^e^ siècle[648].

[642] GATIER *et al.* 2001 : 254 et 2002 : 148-152. Voir aussi GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 30-31.
[643] ALIQUOT 2006 : 127.
[644] NORDIGUIAN 1999 : 580 et GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 10.
[645] GATIER *et al*.2002 : 254-255 et ALIQUOT 2006 : 129.
[646] GATIER *et al*. 2005 : 182-186. Les auteurs proposent une étude complète des restes fauniques pour connaître l'alimentation carnée, mais également l'utilisation secondaire (artisanale notamment) des troupeaux.
[647] GATIER *et al*. 2001 : 113, ALIQUOT 2006 : 126-127 et GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 9.
[648] GATIER et NORDIGUIAN 2005 : 14.

II.- LISTE DE CONCORDANCE DES SITES

La liste suivante donne le nom actuel des sites, leur nom abrégé ou modifié, utilisé lors des traitements informatiques pour des raisons techniques et, enfin, le nom antique lorsque des identifications ont été proposées par les historiens et les archéologues[649]. Les noms proviennent alors des sources classiques ou des monnaies, lorsque les établissements ont changé de nom suite à un événement historique (refondation, entrée dans le royaume séleucide, etc.)

Nom actuel	*Nom abrégé/ modifié*	*Nom antique*
Abu Hawam	Abu H.	-
Akko	-	Akko Ptolémaïs
-	-	Akshaph
Akzib	-	-
Amrit	-	Marathos
Anafa	-	-
Arab al-Mulk	Arab al M	Paltos
Ardé	Arde	Ardata
Arqa	-	-
Arsaf	-	Apollonia
Atlit	-	-
Baniyas	-	Balanée
Batroun	Batr.	Botrys
Cheikh Zenad	Cheikh Z.	-
Chhîm	Chhim	-
Daruk	-	Dor
Dor	-	-
Enfeh	-	-
Ghamqé	Ghamqe/Gha.	Énhydra
Hirbet Asqalan	Asqalan	Ascalon
Hosn Soleiman	Hosn S.	Baetocécé
Iris	-	-
Jablé	Jable	Gabala
Jaffa	-	Jaffa
Jiyeh	-	Porphyréon
Kamid el-Loz	Kamid el L.	-
Kazel	-	Simyra
Keisan	-	-
Khaldé	Khalde	-
Khan Khalde	Khan Kh.	-

[649] Nous mettons les noms antiques lorsqu'ils étaient employés à l'époque hellénistique. Usnu, par exemple, serait le nom de Tell Daruk, mais à l'âge du Bronze. Nous ne le prenons pas en compte ici, car Daruk est devenu un site très modeste dont le nom hellénistique n'est pas connu.

Khane	Kha.	Orthosie
Kharayeb	-	-
Khirbet Kinniyeh	Khirbet K./Khi.	-
Ma'amer	Maamer	-
Mariamîn	Mariamin/Mar.	Mariammè
Massyaf	-	-
Mevorakh	-	-
Michal	-	-
Oumm el Amed	Oumm el A.	Hammon
Qaisariya	Qaisariya	Tour de Straton (Césarée)
Qal'at el Hosn	Qalaat el H.	-
Qarnum	-	Carné
Rafniyé	Rafniye	Raphanée
Regev	-	-
Sarafand	-	Sarepta
Sianu	-	-
-	Sigon/Sig.	Sigôn
Soukas	-	-
Tabbat al-Hammam	Tabbat al H.	-
Tartous	-	Antarados
Tripoli	-	Tripoli
Tweini	-	-
Yanouh	-	-

III.- ORGANIGRAMME : LE CALCUL DES DISTANCES DE COUT ENTRE LES SITES

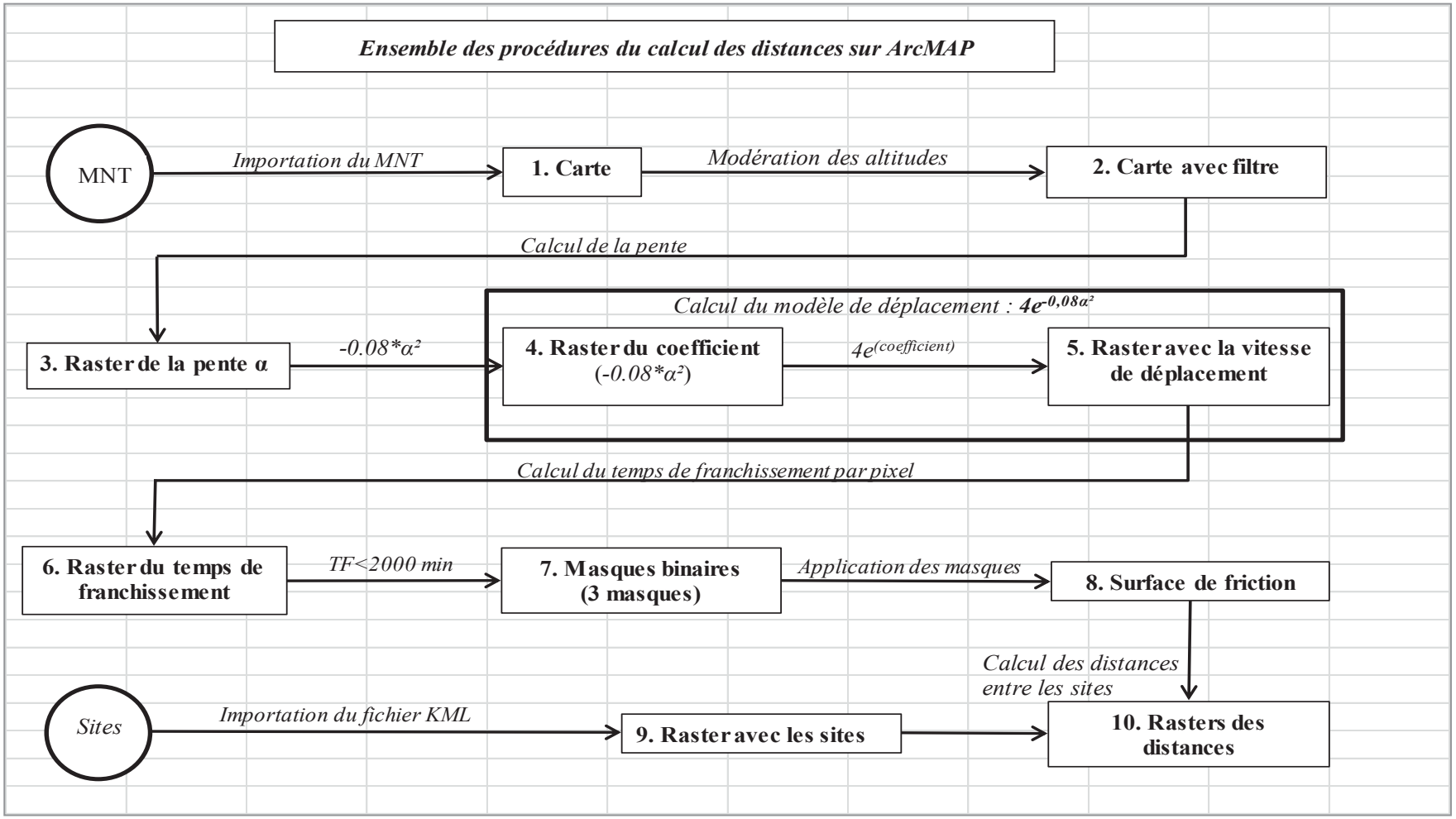

Cartes tirées d'ArcMAP illustrant les procédures du calcul des distances[1]

1. Carte

2. Carte avec filtre

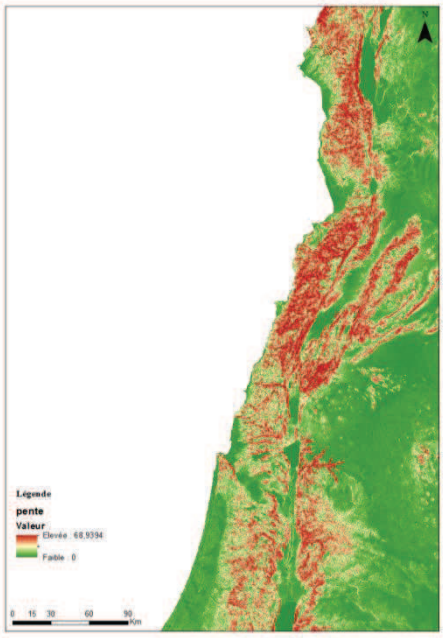

3. Raster de la pente

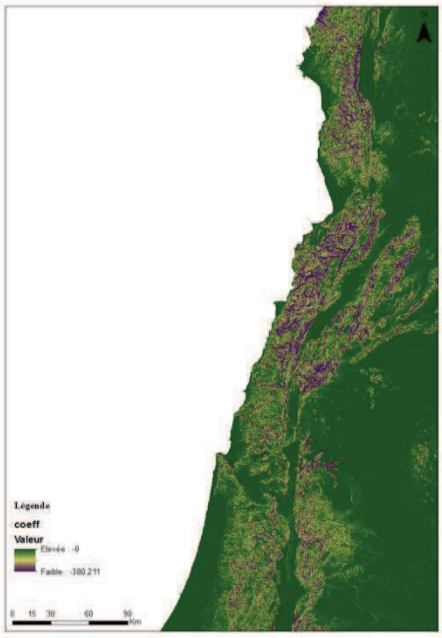

4. Raster du coefficient

[1] Les titres figurant dans les légendes sont ceux donnés aux différents rasters dans ArcMAP. Ils peuvent différer des titres des cartes, mais ils se rapportent strictement aux mêmes rasters.

5. Raster avec la vitesse de déplacement

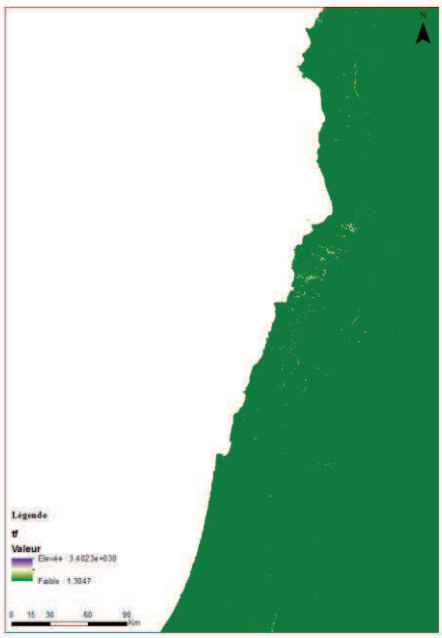

6. Raster du temps de franchissement

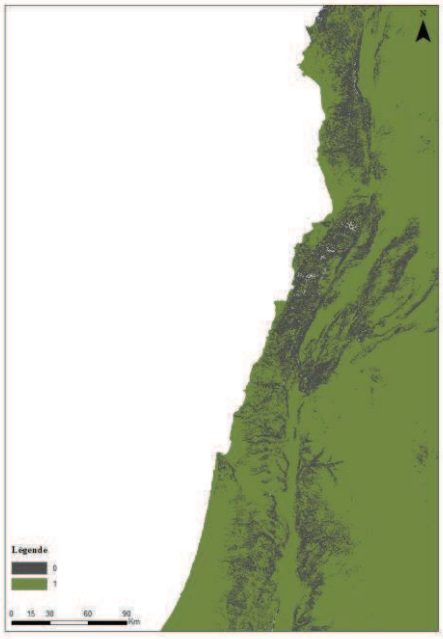

7. Masque binaire 1

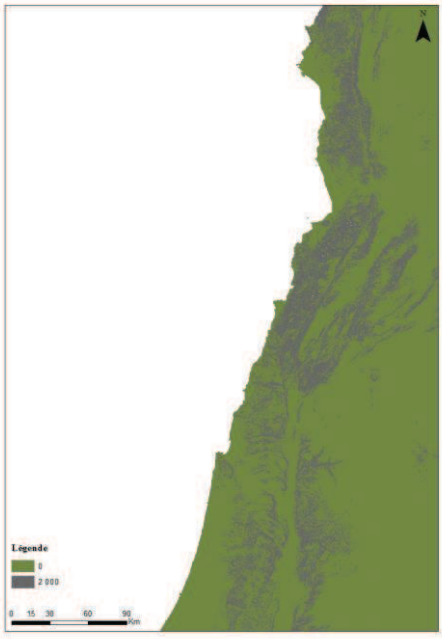

7'. Masque binaire 2

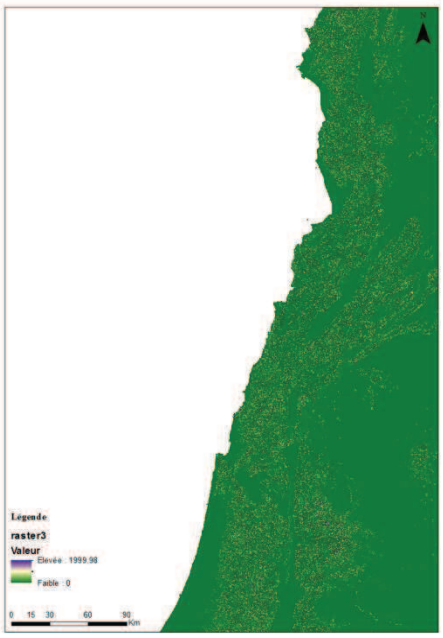

7’’. Masque binaire 3

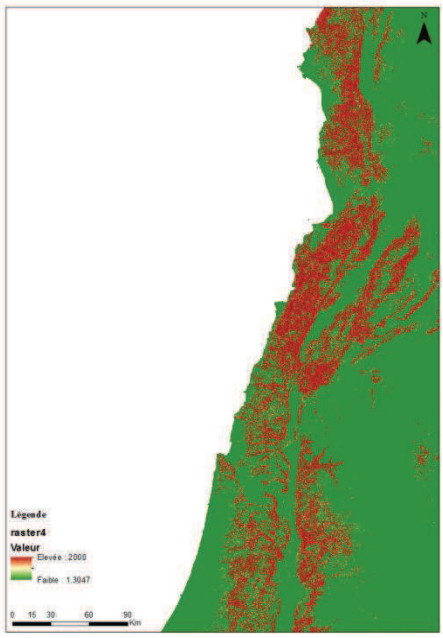

8. Surface de friction

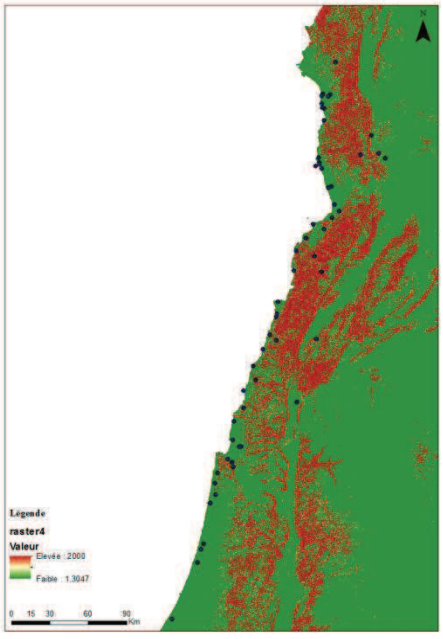

9. Raster avec les sites

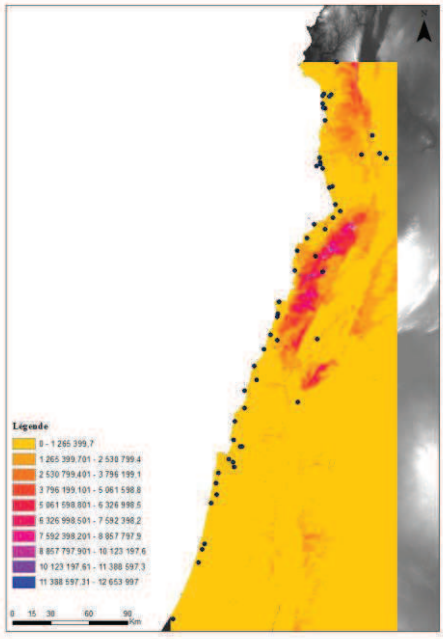

10. Raster des distances (exemple à partir d’Asqalan/Ascalon

IV.- CARTES

Topographie générale de la zone d'étude.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Arwad.

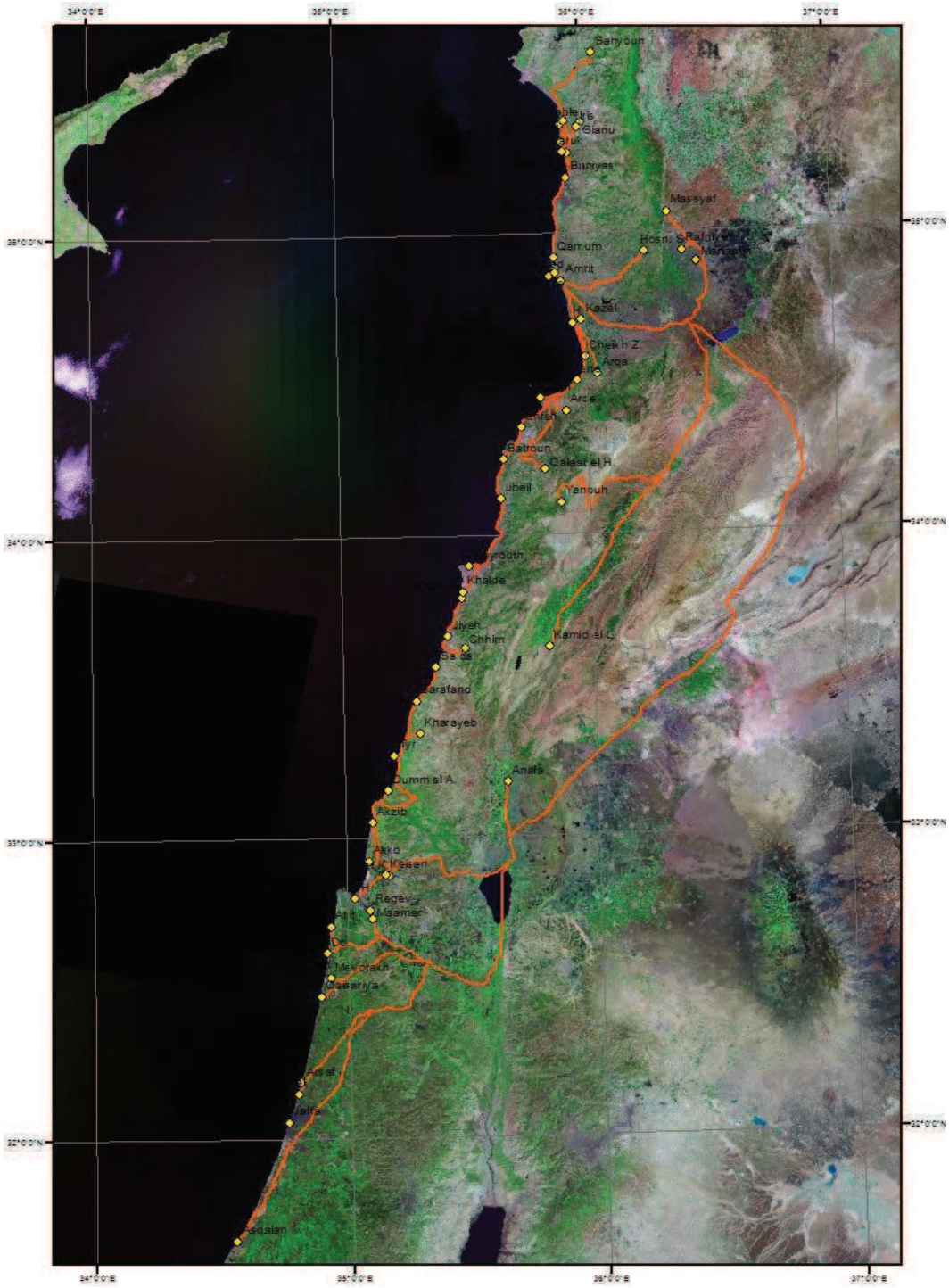

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis la cité d'Arwad.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Jbeil.

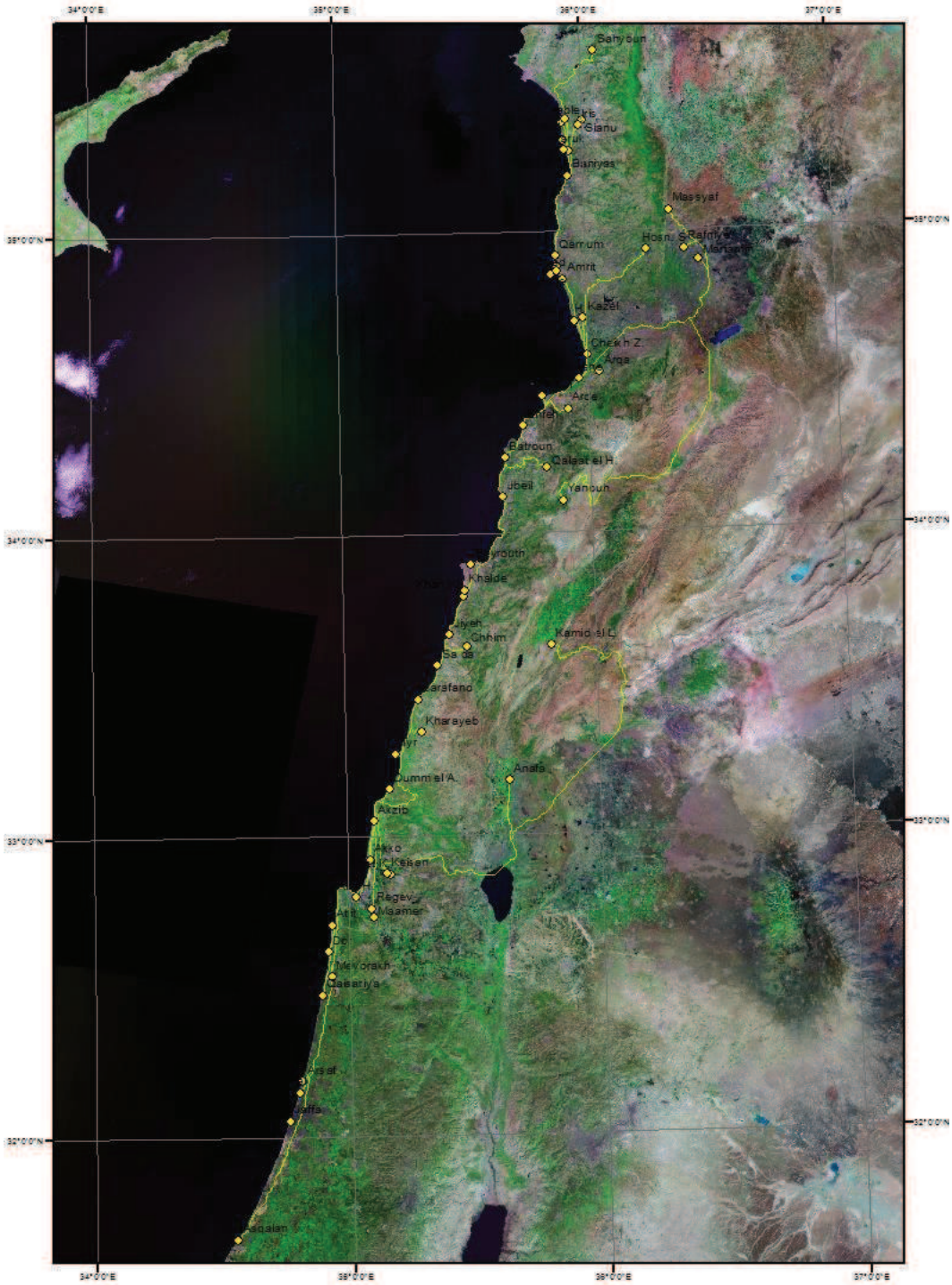

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis la cité de Jbeil/Byblos.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Tyr.

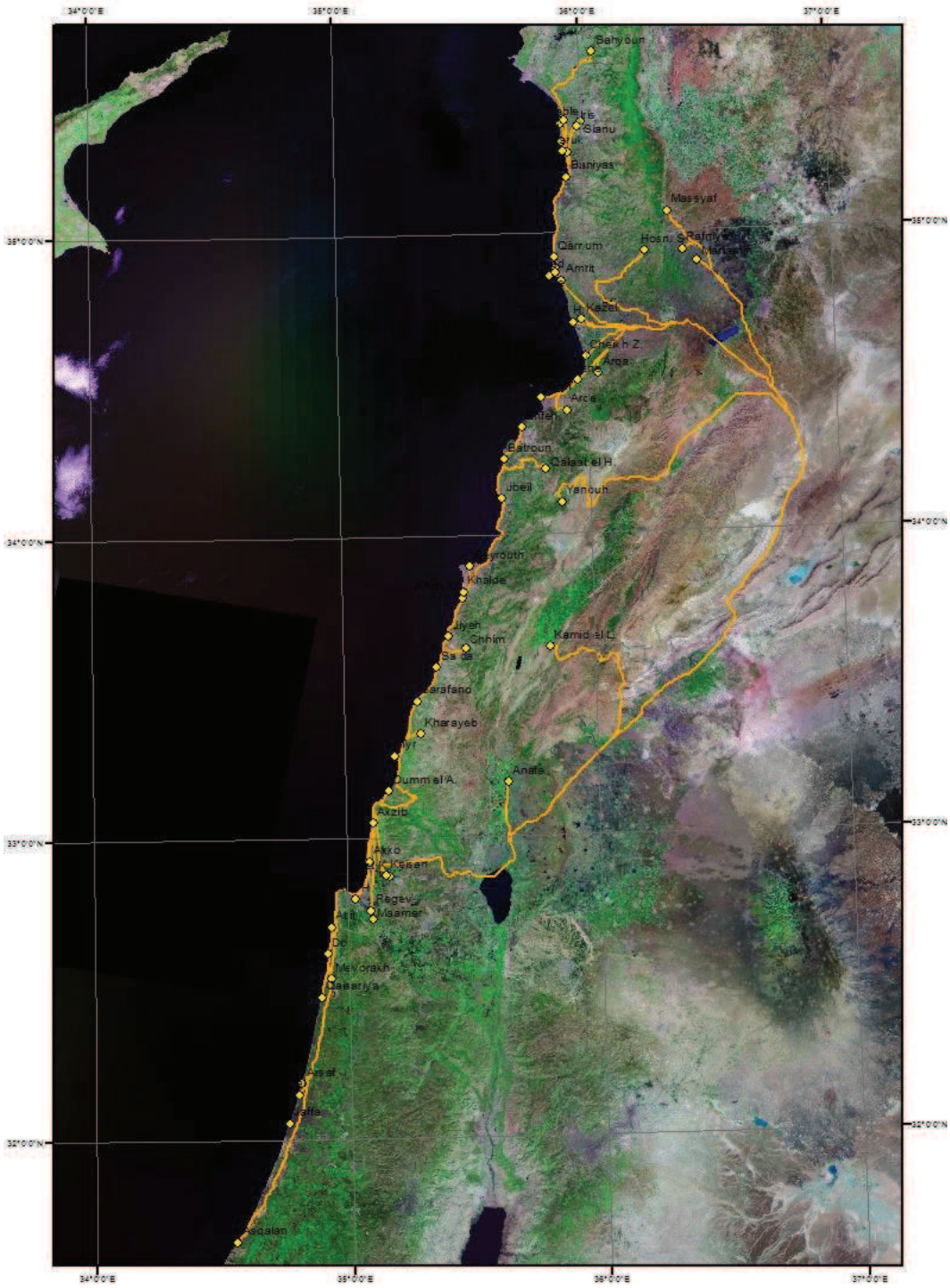

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis la cité de Tyr.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Massyaf.

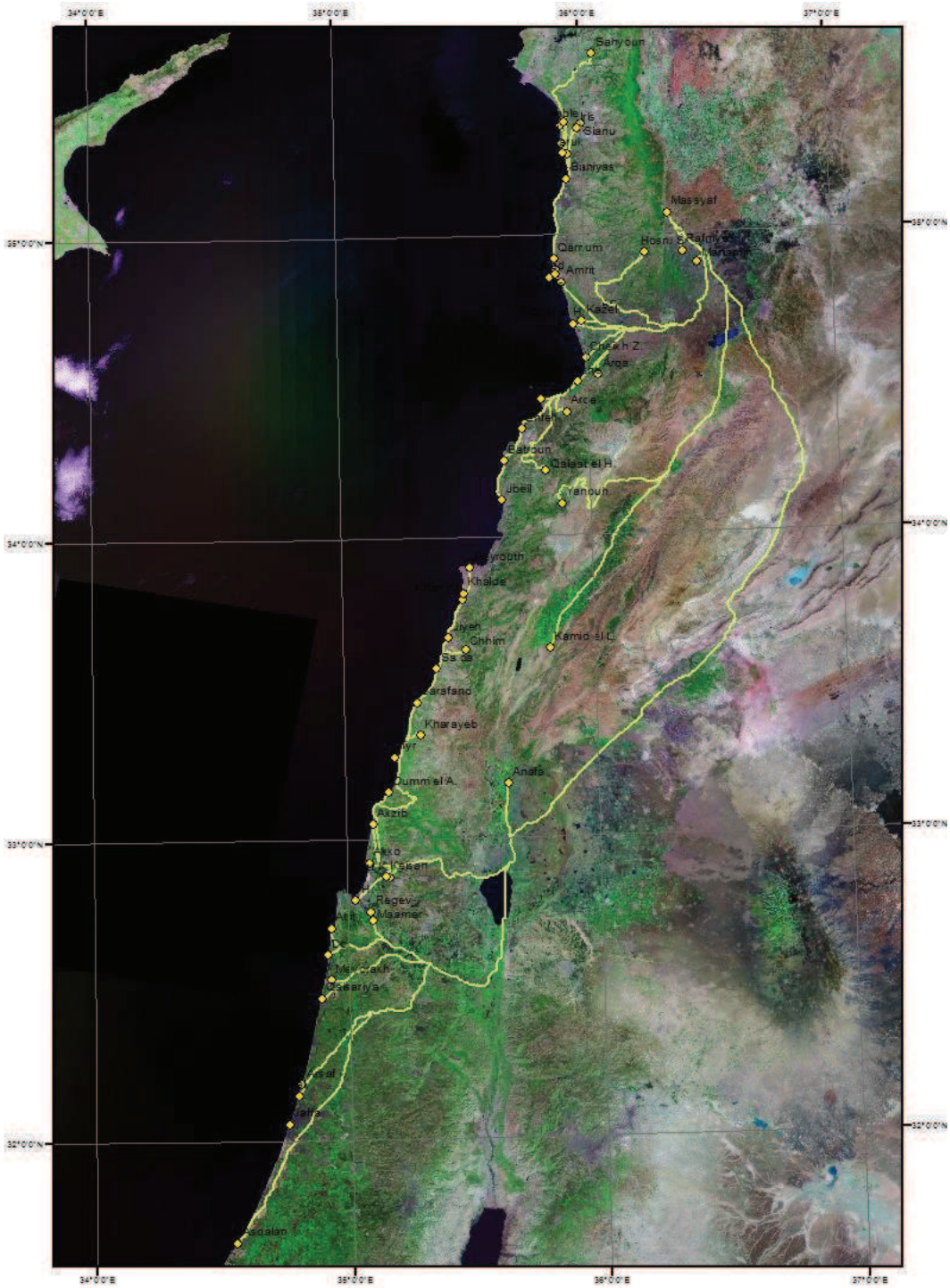

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis le site de Massyaf.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Hosn Soleiman.

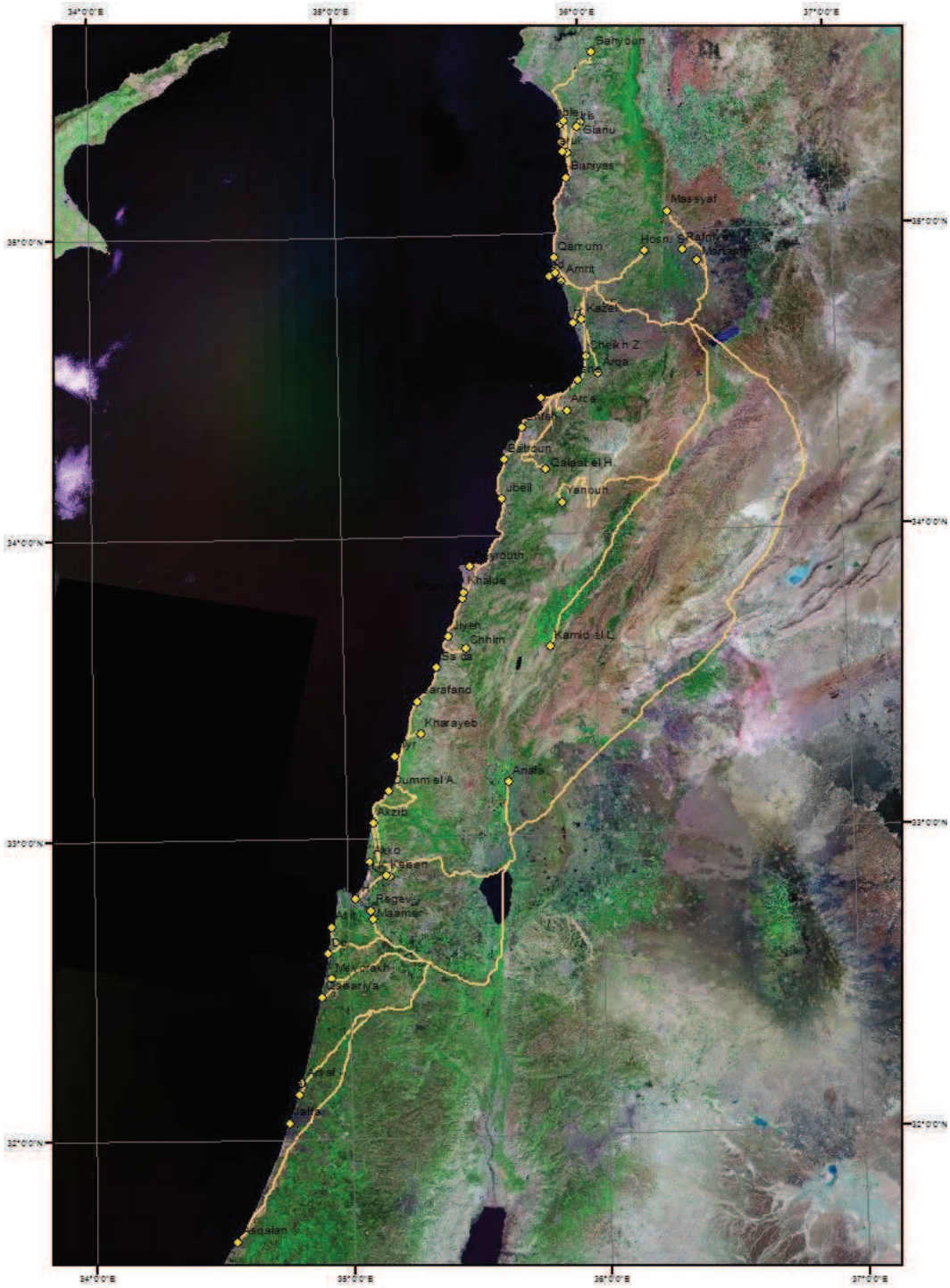

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis le site d'Hosn Soleiman/Baetocécé.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Qal'at el Hosn.

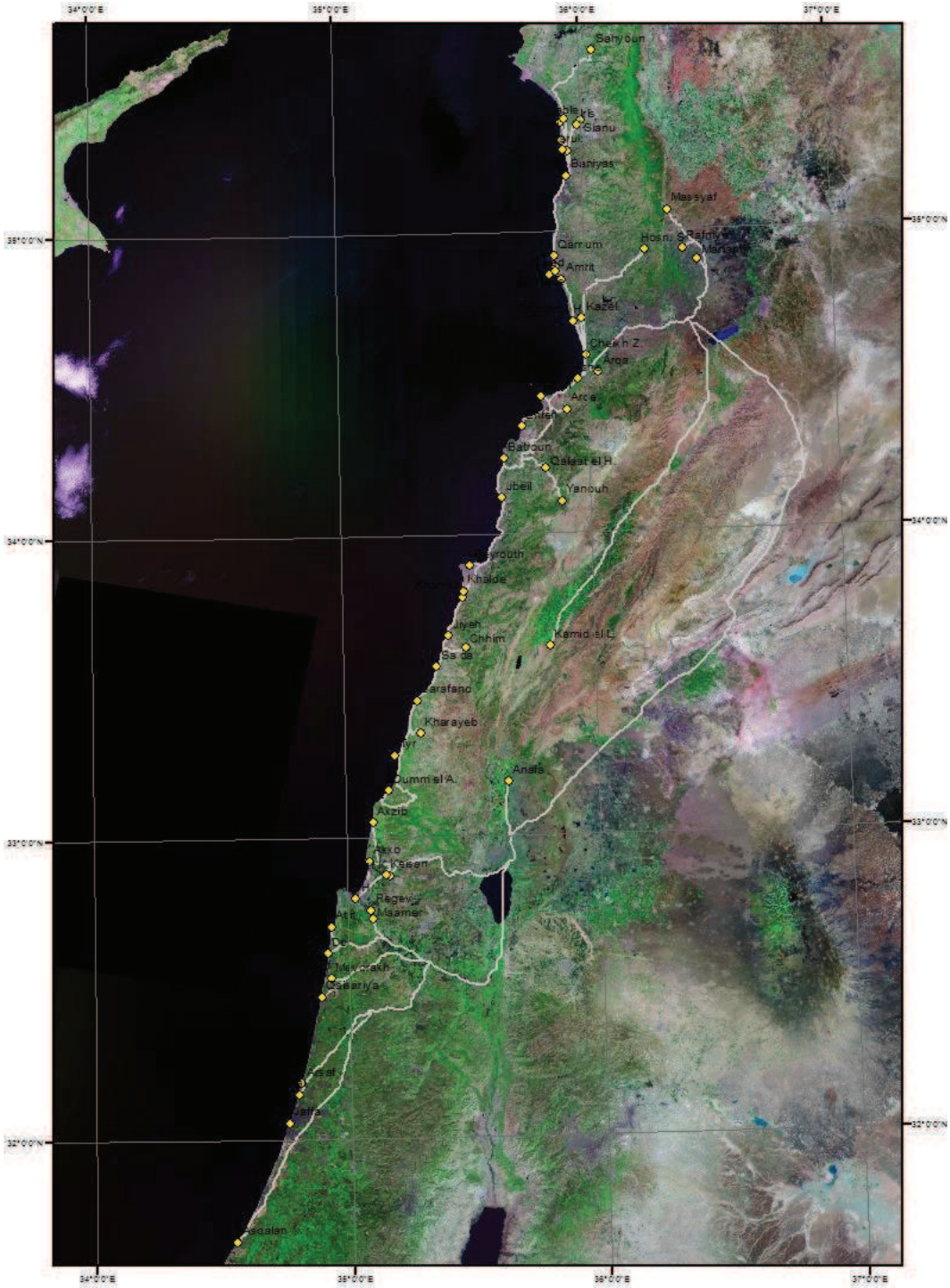

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis le site de Qal'at el Hosn.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Chhîm.

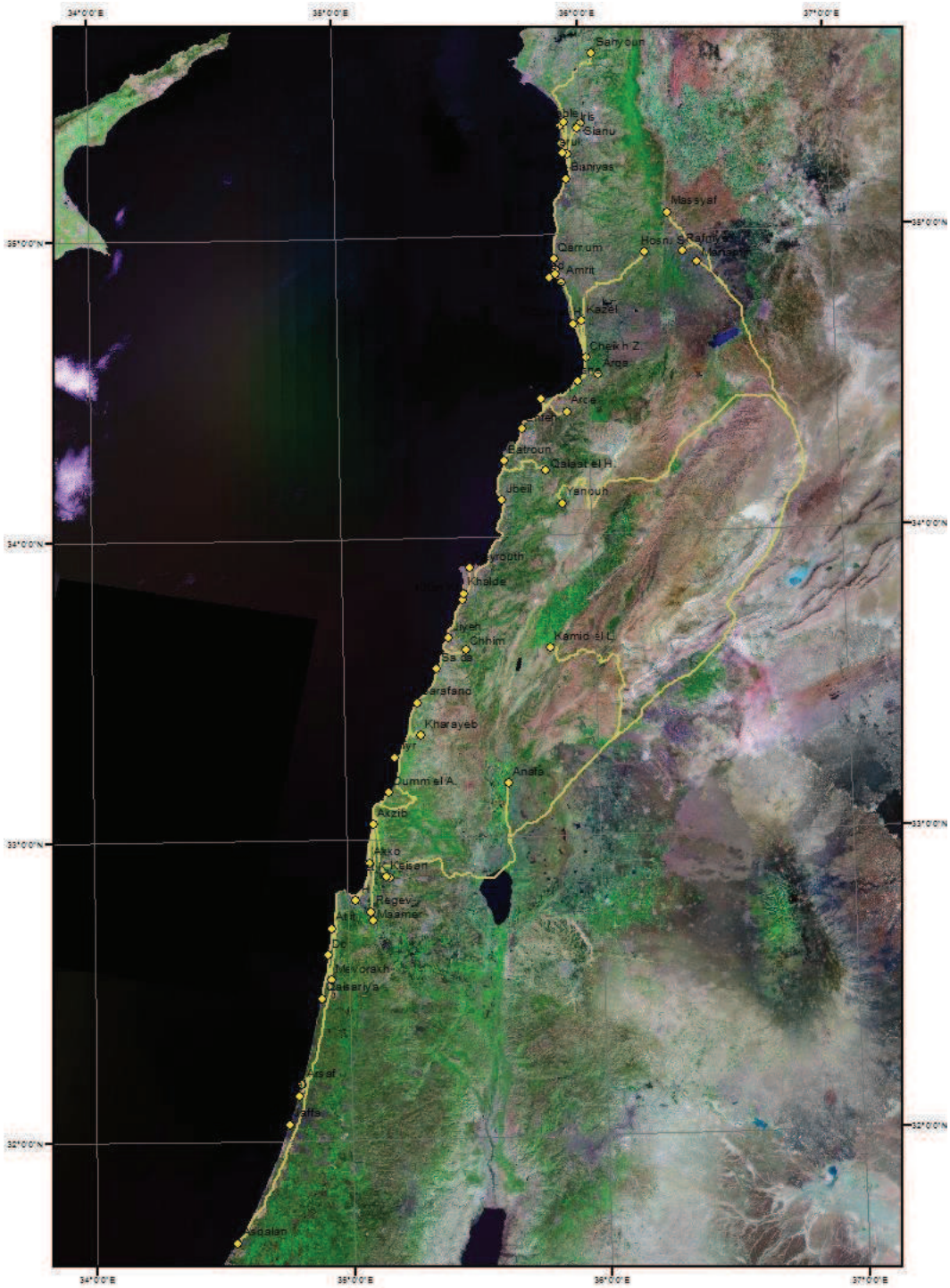

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis le site de Chhîm.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Kamid el-Loz.

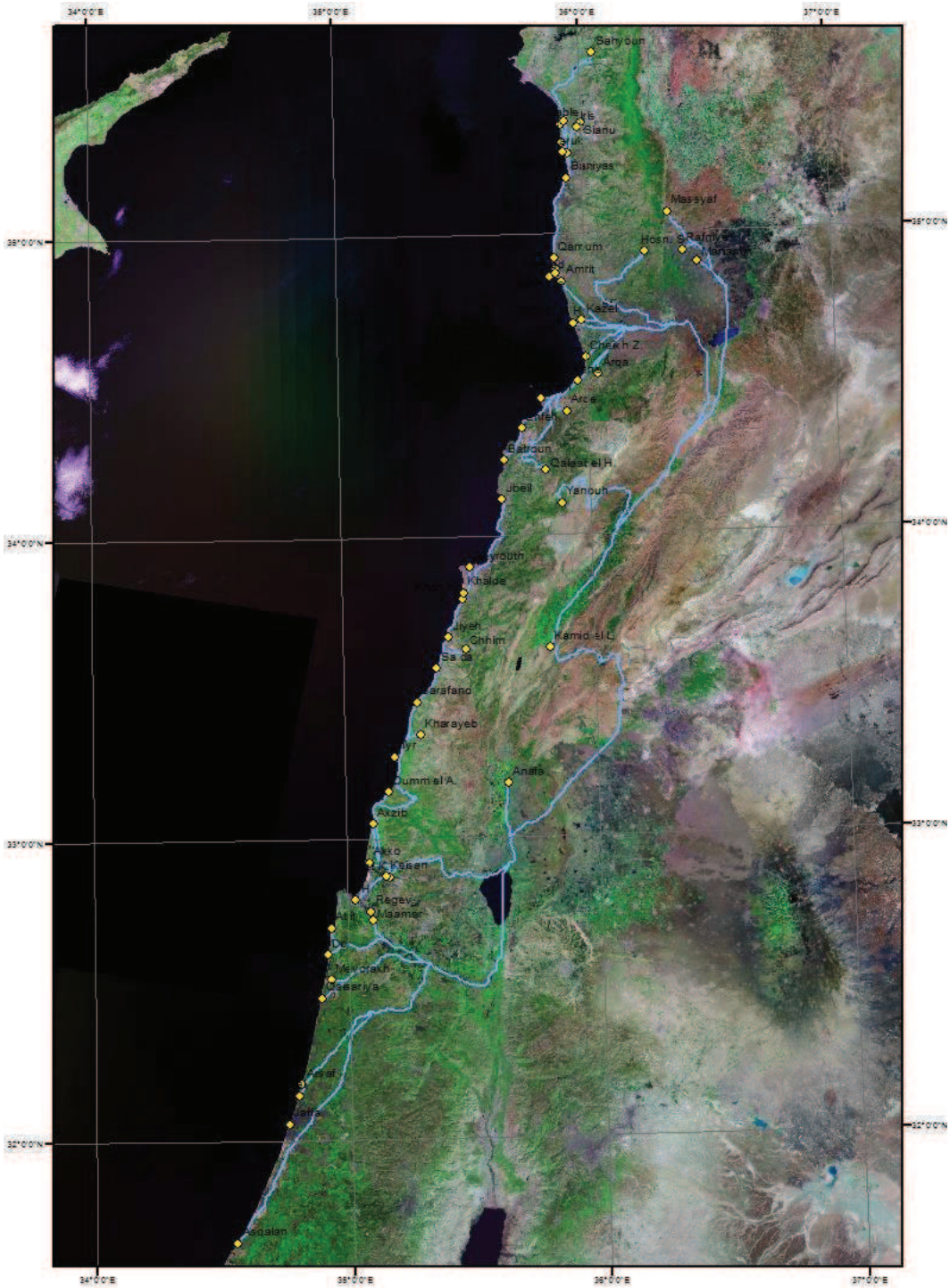

Représentation des chemins de coût calculés depuis Anafa.

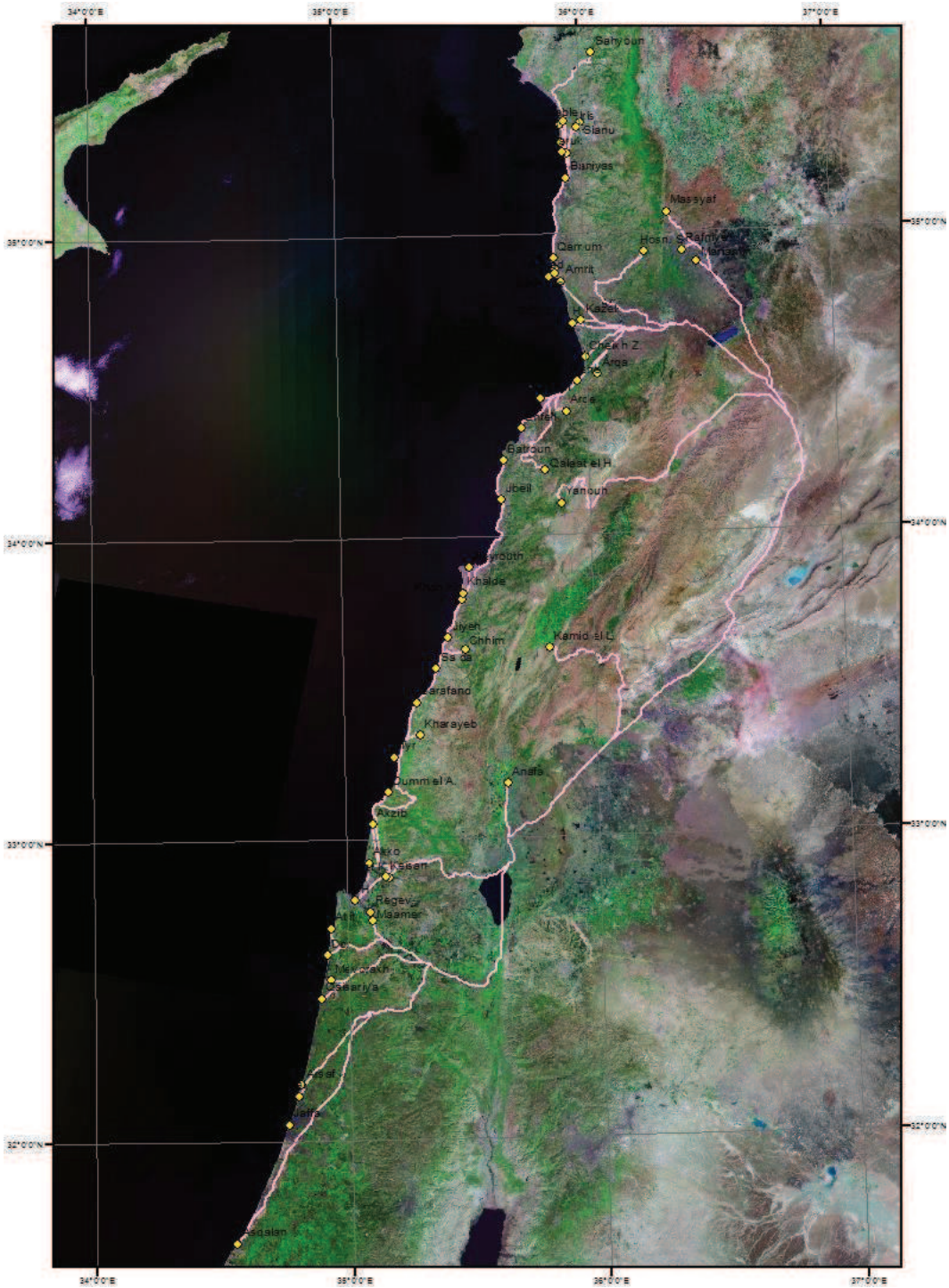

Amrit : sites

: chemins de coût calculés depuis le site d'Anafa.

Représentation des chemins de coût calculés depuis Arwad, Jbeil, Tyr, Massyaf, Hosn Soleiman, Qal'at el Hosn, Chhîm, Kamid el-Loz et Anafa.

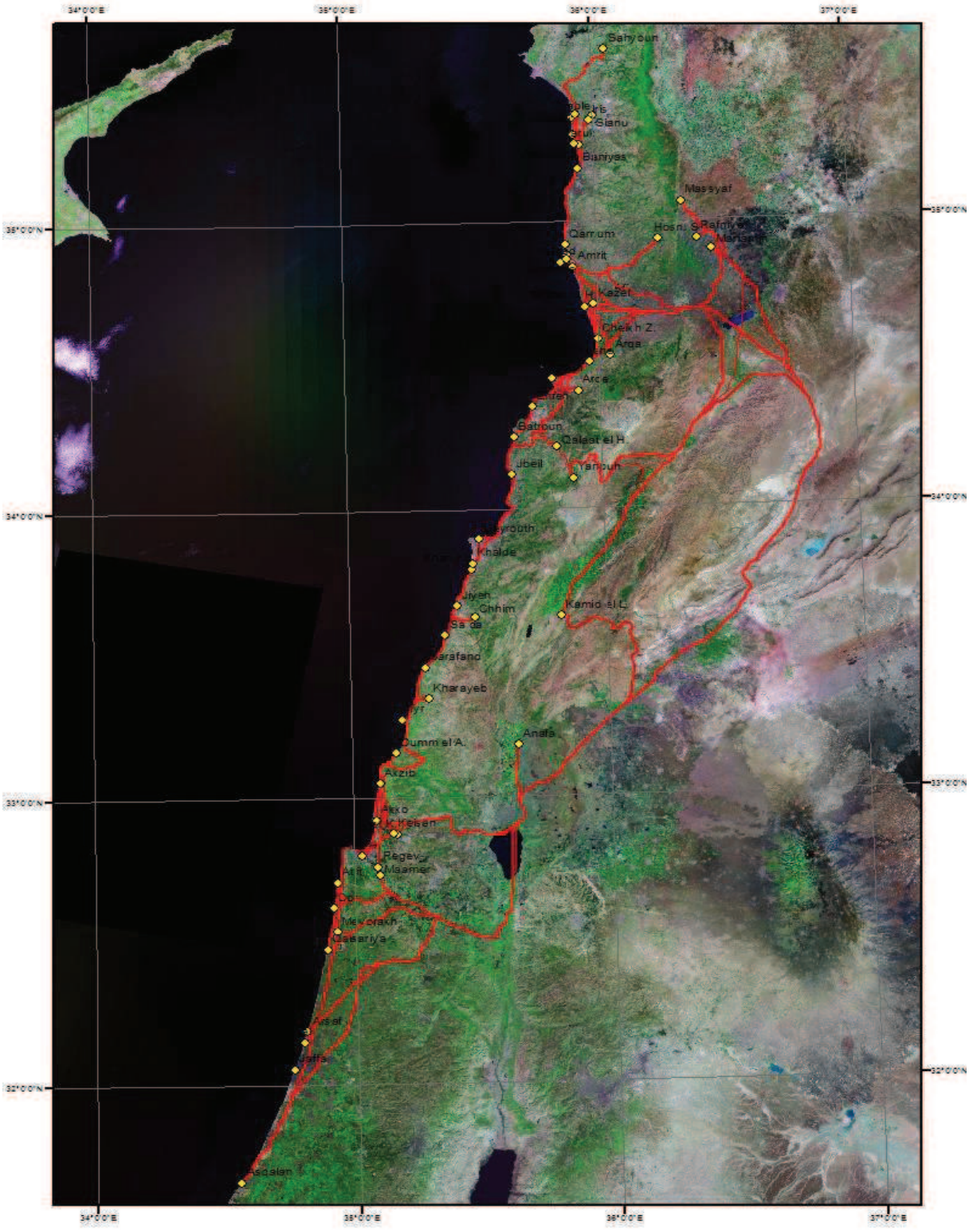

Amrit : sites

: chemins de coût

V.- TABLEAUX

Type et durée des opérations archéologiques par site.

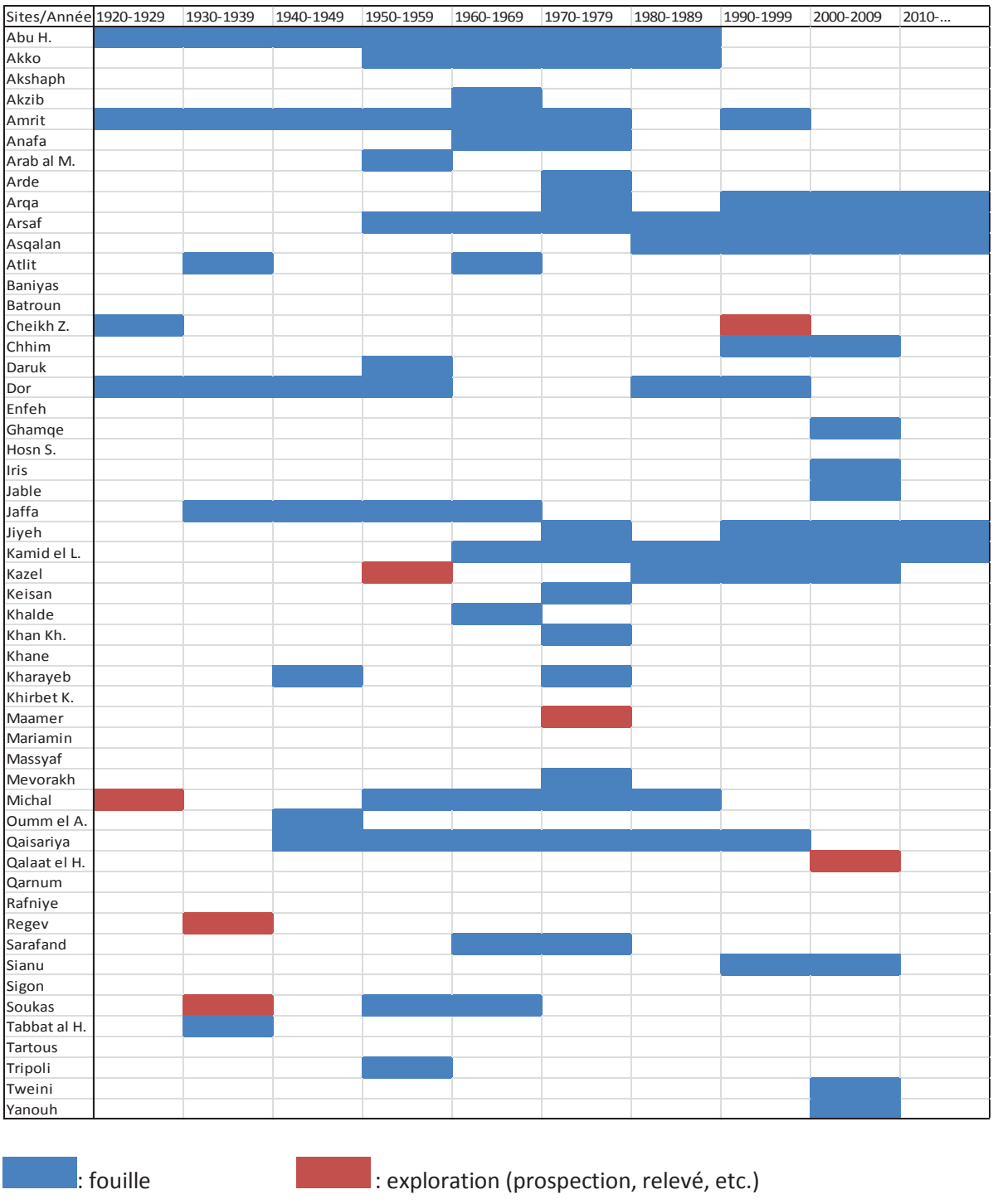

: fouille : exploration (prospection, relevé, etc.)

Publication des résultats des opérations archéologiques menées sur les sites.

Sites	Nom antiq.	Exploration	Rapports	Publications
Abu H.		1	1	0
Akko	Akko Ptolem	1	1	0
Akshaph		0	0	0
Akzib		1	1	0
Amrit	Marathos	1	1	1
Anafa		1	1	1
Arab al M.	Paltos	1	0	1
Arde	Ardata	1	1	0
Arqa		1	1	1
Arsaf	Apollonia	1	1	1
Asqalan	Ascalon	1	0	0
Atlit		1	1	0
Baniyas	Balanee	0	0	0
Batroun		0	0	1
Cheikh Z.		1	1	0
Chhim		1	1	1
Daruk	Usnu	1	0	1
Dor	Dor	1	1	1
Enfeh	Ampa	0	0	0
Ghamqe	Enhydra	1	1	0
Hosn S.	Baetocece	0	0	0
Iris		1	0	0
Jable	Gabala	1	0	1
Jaffa	Jaffa	1	1	0
Jiyeh	Prophyreon	1	1	0
Kamid el L.		1	1	1
Kazel	Simyra	1	1	0
Keisan		1	1	1
Khalde		1	1	0
Khan Kh.		1	1	1
Khane	Orthosie	0	0	0
Kharayeb		1	1	1
Khirbet K.		1	0	0
Maamer		1	0	0
Mariamin	Mariamme	0	0	0
Massyaf		0	0	0
Mevorakh		1	0	1
Michal		1	1	0

Oumm el A.	Hammon	1	1	1
Qaisariya	Tour de Stra.	1	1	0
Qalaat el H.		1	1	0
Qarnum	Carne	0	0	0
Rafniye	Raphanee	0	0	0
Regev		1	0	0
Sarafand	Sarepta	1	1	1
Sianu		1	1	0
Sigon		0	0	0
Soukas		1	0	1
Tabbat al H.		1	1	0
Tartous		0	0	0
Tripoli		1	1	0
Tweini		1	0	0
Yanouh		1	1	1
		41	30	19

Sites explorés : 41/53 77.40%
Rapports[1] : 30/53 56.60%
Publications[2] : 19/53 35.90%

[1] Sont comptés comme rapports, tous types d'articles faisant le bilan des découvertes faites sur les sites : rapports de fouille, rapports d'activité, chroniques archéologiques, etc. Nous n'avons pas pris en compte les mentions de certains sites, comme Regev, Ma'amer, et Iris, qui font simplement état d'une recherche sur les sites en question sans plus de précision.

[2] Sont comptés, comme publication, les monographies ou les recueils concernant un site en particulier. Les résumés des encyclopédies archéologiques ne sont pas comptés.

Tableau attributaire de la période 1.

SITES/CRITERES	Sources	Port	Fortif.	Ed. cult.	Bat. Public	Zone ind.	Amphores	Assiettes	Unguent.	At. monet.	CVN	Totaux
Dor	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	9
Amrit	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	8
Jable	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0	5
Atlit	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	5
Tripoli	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Qaisariya	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	4
Qarnum	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Sarafand	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4
Asqalan	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Jaffa	1	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	5
Kazel	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	4
Akko	1	0	1	0	0	0	1	1	0	1	0	5
Baniyas	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Arab al M.	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3
Arsaf	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ghamqe	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Khane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mariamin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sigon	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Jiyeh	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	4
Tabbat al H.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Cheikh Z.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Akzib	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Abu H.	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	3
Michal	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	3
Soukas	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	5
Oumm el A.	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	1	5
Chhim	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	3
Kharayeb	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2
Arqa	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	3
Keisan	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	4
Yanouh	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Khirbet K.	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Hosn S.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Rafniye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Anafa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batroun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Daruk	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enfeh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Iris	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kamid el L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khalde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khan Kh.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maamer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Massyaf	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mevorakh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Qalaat el H.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Regev	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sianu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tartous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tweini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau attributaire de la période 2.

SITES/CRITERES	Sources	Fortif.	Assiettes	Amphores	ESA	Bols reliefs	Port	Unguent.	Ed. cult.	Bat. Public	Zone ind.	At. monet.	Totaux
Dor	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	11
Qaisariya	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	7
Akko	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	8
Jable	1	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	6
Kazel	1	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	6
Amrit	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	8
Jaffa	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	5
Tripoli	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
Baniyas	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
Jiyeh	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Asqalan	1	0	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	5
Ghamqe	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mariamin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Batroun	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sigon	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Khane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Arab al M.	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	5
Qarnum	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	3
Atlit	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	5
Soukas	0	1	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	5
Oumm el A.	0	0	1	1	0	1	0	1	1	0	0	0	5
Keisan	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	4
Arqa	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	3
Yanouh	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	4
Kharayeb	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Chhim	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Sianu	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Hosn S.	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Michal	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Akzib	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
Sarafand	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	3
Tabbat al H.	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3
Cheikh Z.	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Anafa	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0	0	0	5
Mevorakh	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Kamid el L.	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	3
Abu H.	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Daruk	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Rafniye	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Regev	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maamer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arsaf	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khirbet K.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khan Kh.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khalde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enfeh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Qalaat el H.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Massyaf	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tartous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tweini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Iris	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau attributaire de la période 3[3].

SITES/CRITERES	Sources	Port	Fortif.	ESA	Bat. Public	Zone ind.	Bols reliefs	Ed. cult.	At. monet.	Assiettes	Totaux
Dor	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	8
Asqalan	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	7
Akko	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	5
Jable	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0	5
Tripoli	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	4
Qaisariya	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	4
Amrit	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0	6
Jaffa	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	4
Kazel	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	4
Baniyas	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	3
Arab al M.	1	0	0	1	0	0	1	0	1	1	5
Qarnum	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Jiyeh	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	4
Arqa	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Khane	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Arsaf	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Ghamqe	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mariamin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sigon	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Batroun	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Atlit	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Tabbat al H.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sarafand	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	3
Oumm el A.	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	3
Cheikh Z.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Abu H.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Khan Kh.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Mevorakh	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Yanouh	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Anafa	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	3
Qalaat el H.	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Daruk	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Michal	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Kharayeb	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Hosn S.	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Rafniye	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Tartous	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Akzib	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Keisan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khirbet K.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Regev	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maamer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chhim	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khalde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kamid el L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enfeh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sianu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tweini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Iris	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Massyaf	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

[3] Le site de Soukas ne figure pas dans le tableau, car il a été détruit, à cette période, par un tremblement de terre.

Masse des sites archéologiques pour les trois périodes.

Noms	Période 1		Période 2		Période 3	
	Masses m1	Masses m2	Masses m1	Masses m2	Masses m1	Masses m2
Arwad	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Beyrouth	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Jbeil	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Saida	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Tyr	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Abu H.	33%	72%	23%	64%	18%	60%
Akko	50%	81%	69%	90%	55%	83%
Akshaph						
Akzib	25%	66%	23%	64%	18%	60%
Amrit	75%	92%	69%	90%	64%	87%
Anafa	8%	47%	46%	79%	36%	74%
Arab al M.	33%	72%	46%	79%	55%	83%
Arde	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Arqa	33%	72%	31%	70%	27%	68%
Arsaf	17%	58%	8%	46%	18%	60%
Asqalan	33%	72%	38%	75%	73%	91%
Atlit	50%	81%	46%	79%	27%	68%
Baniyas	33%	72%	31%	70%	36%	74%
Batroun	8%	47%	15%	57%	18%	60%
Cheikh Z.	17%	58%	31%	70%	18%	60%
Chhim	33%	72%	23%	64%	9%	49%
Daruk	8%	47%	15%	57%	18%	60%
Dor	83%	95%	92%	98%	82%	94%
Enfeh	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Ghamqe	17%	58%	15%	57%	18%	60%
Hosn S.	17%	58%	15%	57%	18%	60%
Iris	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Jable	50%	81%	54%	83%	55%	83%
Jaffa	50%	81%	46%	79%	45%	79%
Jiyeh	42%	77%	31%	70%	45%	79%
Kamid el L.	8%	47%	31%	70%	9%	49%
Kazel	42%	77%	54%	83%	45%	79%
Keisan	42%	77%	38%	75%	9%	49%
Khalde	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Khan Kh.	8%	47%	8%	46%	18%	60%
Khane	17%	58%	15%	57%	27%	68%
Kharayeb	25%	66%	23%	64%	18%	60%
Khirbet K.	17%	58%	8%	46%	9%	49%
Maamer	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Mariamin	17%	58%	15%	57%	18%	60%
Massyaf	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Mevorakh	8%	47%	23%	64%	18%	60%
Michal	33%	72%	23%	64%	18%	60%

Oumm el A.	50%	81%	46%	79%	36%	74%
Qaisariya	42%	77%	62%	86%	45%	79%
Qalaat el H.	8%	47%	8%	46%	18%	60%
Qarnum	33%	72%	31%	70%	27%	68%
Rafniye	17%	58%	15%	57%	18%	60%
Regev	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Sarafand	42%	77%	31%	70%	36%	74%
Sianu	8%	47%	23%	64%	9%	49%
Sigon						
Soukas	50%	81%	46%	79%		
Tabbat al H.	25%	66%	31%	70%	18%	60%
Tartous	8%	47%	8%	46%	27%	68%
Tripoli	33%	72%	31%	70%	45%	79%
Tweini	8%	47%	8%	46%	9%	49%
Yanouh	17%	58%	38%	75%	27%	68%

m1 : méthode 1 de normalisation linéaire des masses

m2 : méthode 2 de normalisation des masses avec utilisation d'un coefficient c=0.3

Nous n'avons pas calculé les masses d'Akshaph et de Sigôn, puisqu'il est actuellement impossible de les localiser ; ils ne peuvent donc intervenir dans le modèle gravitaire.

Nous n'avons pas non plus calculé la masse de Soukas pour la dernière période, car le site est détruit par un tremblement de terre.

Tableau des quantités de mobilier à la période 1.[4]

Sites/Mob.	Marmites	Unguentaria	Lampes	Amphores
Abu H.				
Akko				
Akzib				
Amrit				
Anafa				
Arab al M.				
Arqa				
Asqalan				
Atlit				
Cheikh Z.				
Chhim				
Daruk				
Dor				
Jable				
Jiyeh				
Kamid el L.				
Kazel				
Keisan				
Khan Kh.				
Kharayeb				
Khirbet K.				
Oumm el A.				
Qalaat el H.				
Qaisariya				
Sianu				
Soukas				
Tabbat al H.				
Tripoli				
Yanouh				

: faible quantité,

: quantité moyenne,

: grande quantité.

[4] Le tableau fait la synthèse des données de la base sur les quatre types de mobilier les plus présents sur le site à la période 1. Les marmites sont fabriquées localement, les lampes et les *unguentaria* proviennent d'ateliers locaux et régionaux, les amphores sont importées d'Égée.

Tableau des quantités de mobilier à la période 2.[5]

Sites/Mob.	Marmites	Unguentaria	Lampes	ESA	Amphores	Casseroles	Plats	Braseros
Abu H.								
Akko								
Akzib								
Amrit								
Anafa								
Arab al M.								
Arqa								
Asqalan								
Atlit								
Cheikh Z.								
Chhim								
Daruk								
Dor								
Jable								
Jiyeh								
Kamid el L.								
Kazel								
Keisan								
Khan Kh.								
Kharayeb								
Khirbet K.								
Oumm el A.								
Qalaat el H.								
Qaisariya								
Sianu								
Soukas								
Tabbat al H.								
Tripoli								
Yanouh								

: faible quantité,

: quantité moyenne,

: grande quantité.

[5] Le tableau fait la synthèse des données de la base sur les cinq types de mobilier les plus présents sur les sites et les trois types (les casseroles, les plats et les braséros) marquant un changement dans les pratiques alimentaires, à la période 2. Les marmites sont fabriquées localement, les lampes et les *unguentaria* proviennent d'ateliers locaux et régionaux, les *ESA* d'ateliers régionaux, les amphores sont importées d'Égée. Les casseroles proviennent de Grèce mais sont rapidement imitées sur place, les plats proviennent souvent d'Italie. Rien n'est spécifié pour les braséros.

Tableau des quantités de mobilier à la période 3.[6]

Sites/Mob.	Marmites	Unguentaria	Lampes	Amphores	ESA	Casseroles	Plats	Braseros
Abu H.								
Akko								
Akzib								
Amrit								
Anafa								
Arab al M.								
Arqa								
Asqalan								
Atlit								
Cheikh Z.								
Chhim								
Daruk								
Dor								
Jable								
Jiyeh								
Kamid el L.								
Kazel								
Keisan								
Khan Kh.								
Kharayeb								
Khirbet								
Oumm el A.								
Qalaat el H.								
Qaisariya								
Sianu								
Soukas								
Tabbat al H.								
Tripoli								
Yanouh								

: faible quantité,

: quantité moyenne,

: grande quantité.

[6] Le tableau reprend les mêmes informations que celles de la période précédente, mais pour la période 3.

VI.- RÉSULTATS DES ACP

Projection des sites sur les axes principaux 1 et 2 à la période 1.

1.- Avec tous les sites.

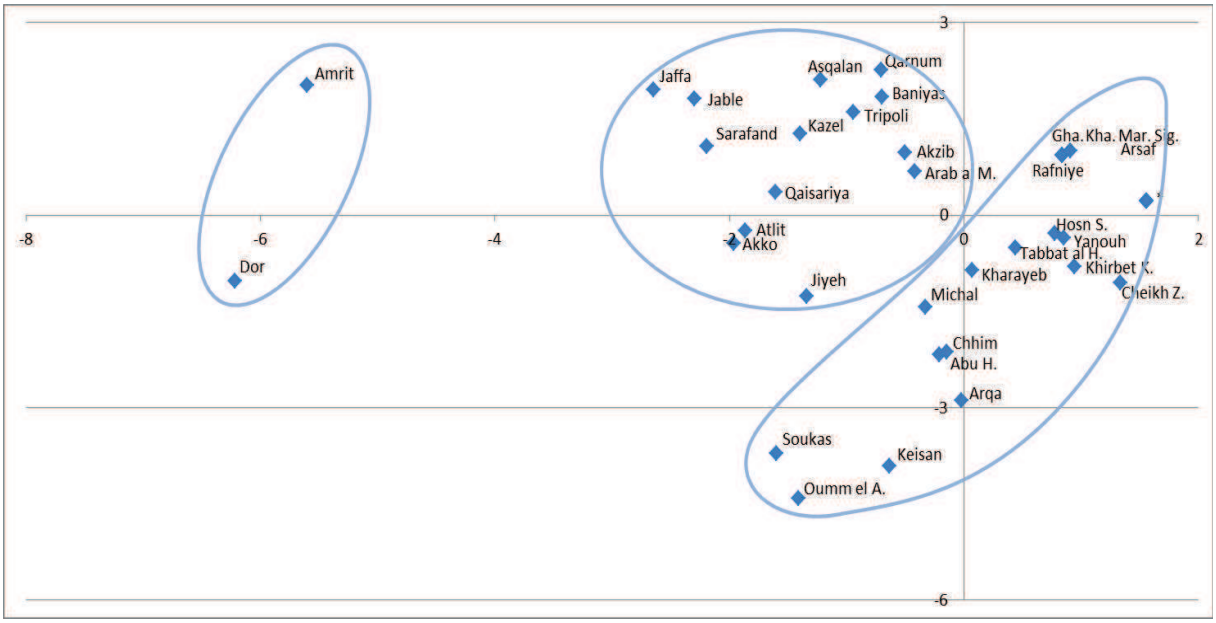

* : Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé

2.- Sans Dor.

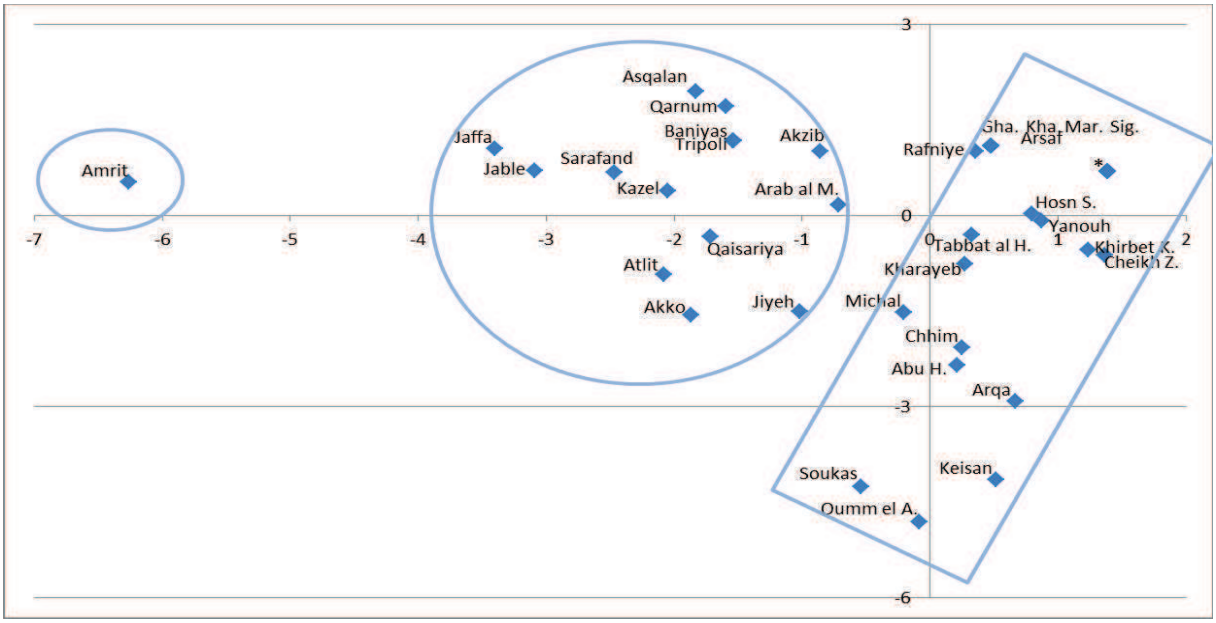

* : Tweini, Tartous, Sianu, Regev, Ma'amer, Mevorakh, Anafa, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Kamid el-Loz, Enfeh, Iris, Daruk, Batroun et Ardé.

Projection des sites sur les axes principaux 1 et 2 à la période 2.

1.- Avec tous les sites.

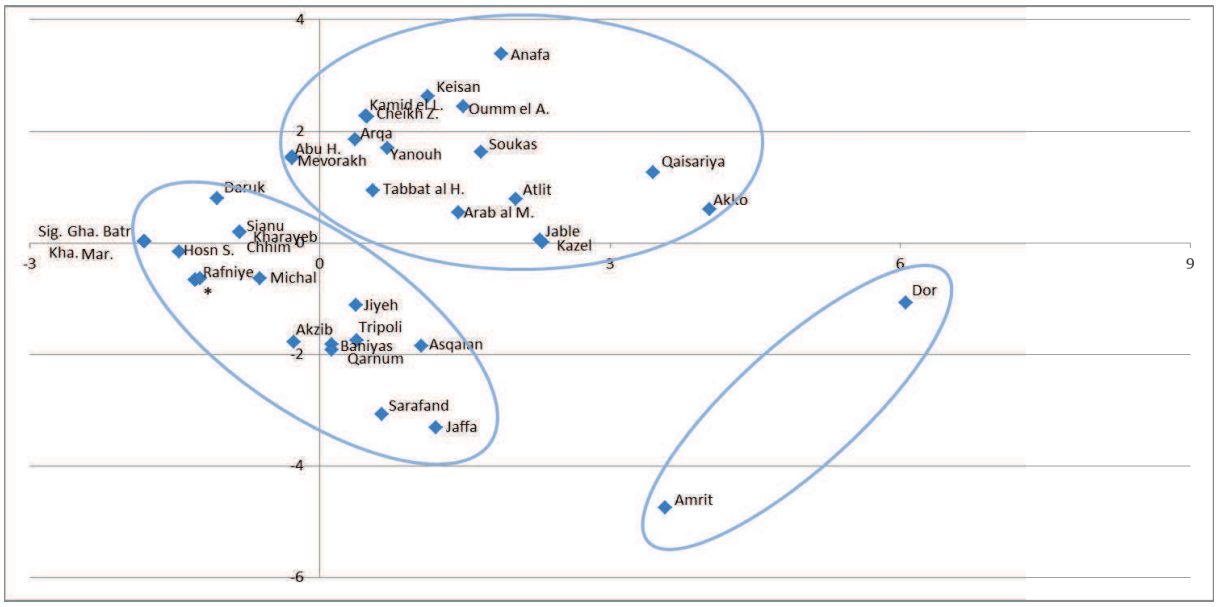

* : Tweini, Tartous, Regev, Ma'amer, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Enfeh, Iris, Batroun et Ardé.

2.- Sans Dor.

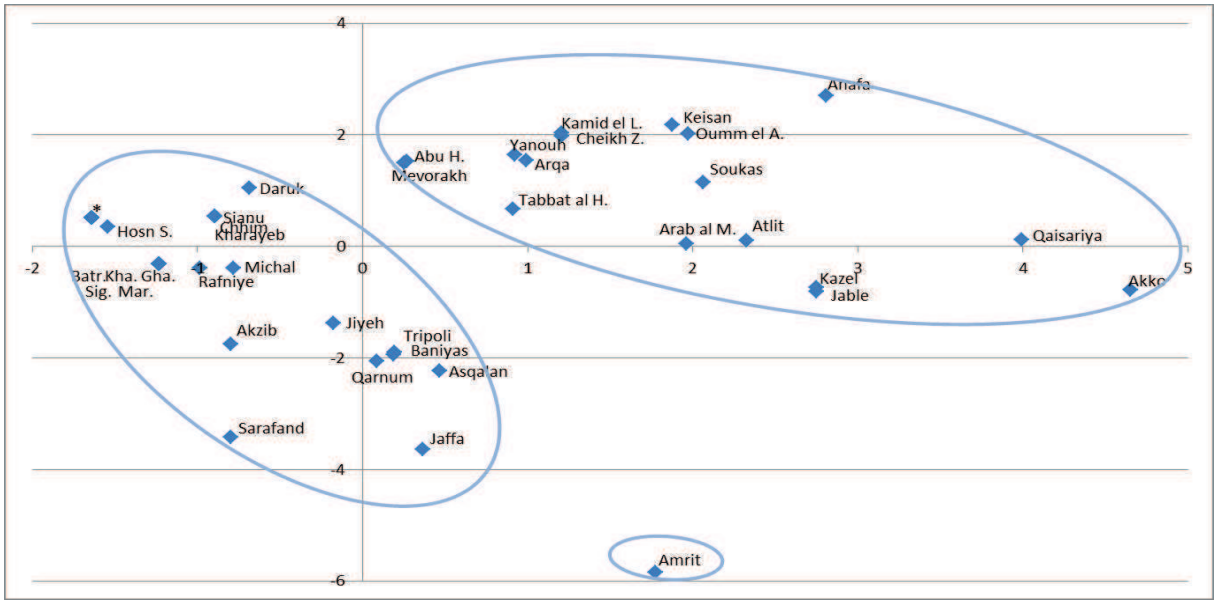

* : Tweini, Tartous, Regev, Ma'amer, Qal'at el Hosn, Massyaf, Khan Khaldé, Khaldé, Enfeh, Iris, Batroun et Ardé.

Projection des sites sur les axes principaux 1 et 2 à la période 3.

1.- Avec tous les sites

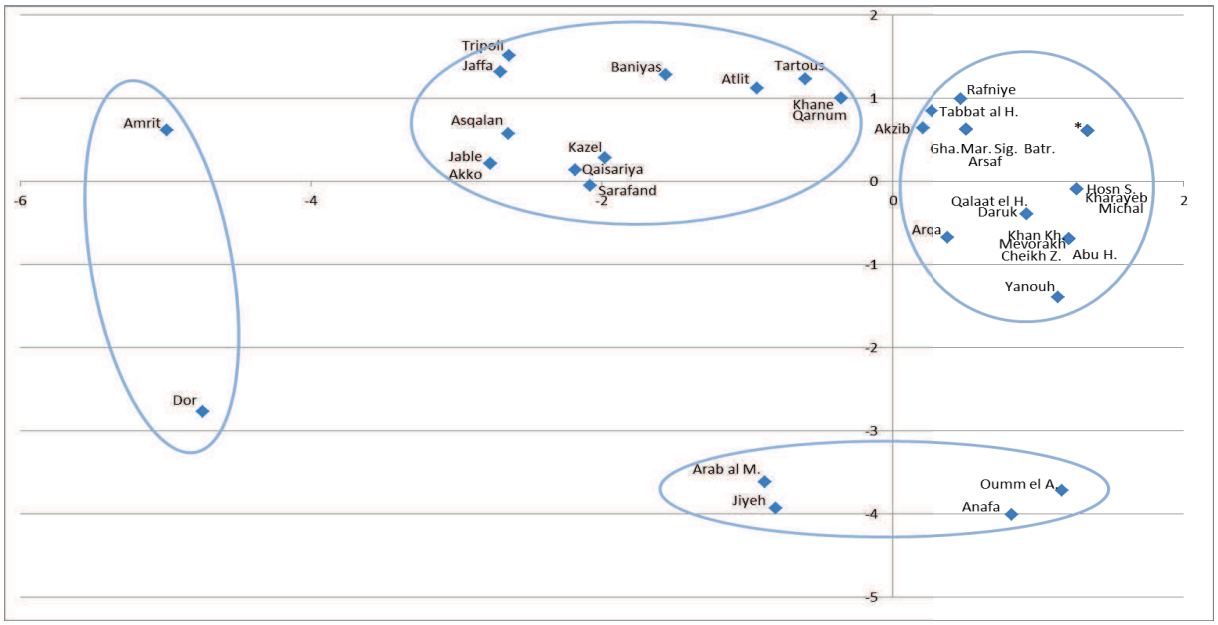

* : Iris, Tweini, Sianu, Enfeh, Kamid el-Loz, Ardé, Chhîm, Ma'amer, Regev, Khirbet Kinniyeh, Keisan.

2.- Sans Dor.

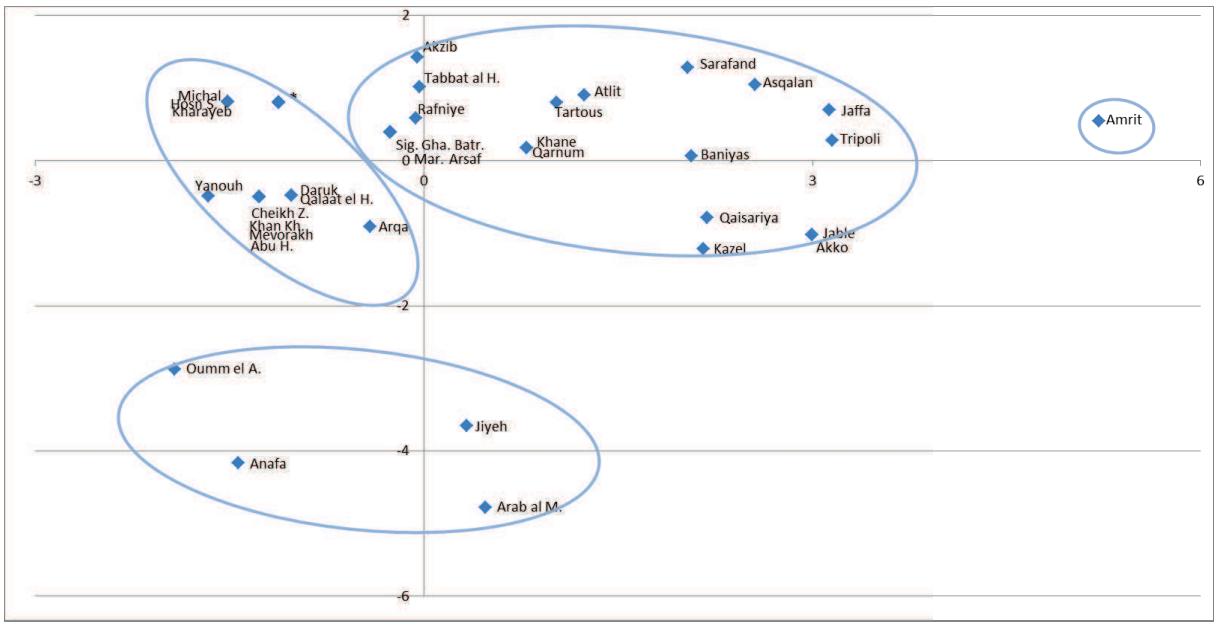

* : Iris, Tweini, Sianu, Enfeh, Kamid el-Loz, Ardé, Chhîm, Ma'amer, Regev, Khirbet Kinniyeh, Keisan.

VII.- DENDROGRAMMES

Dendrogrammes de la période 1.

1.- Avec tous les sites.

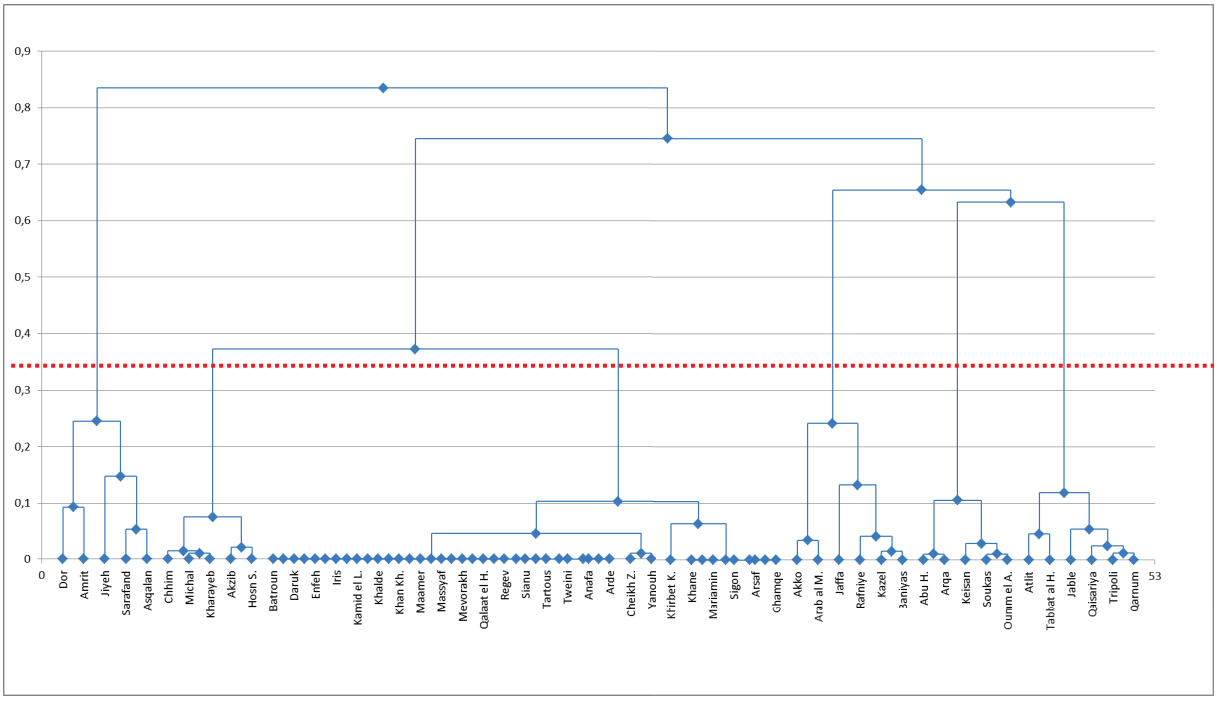

2.- Sans Dor.

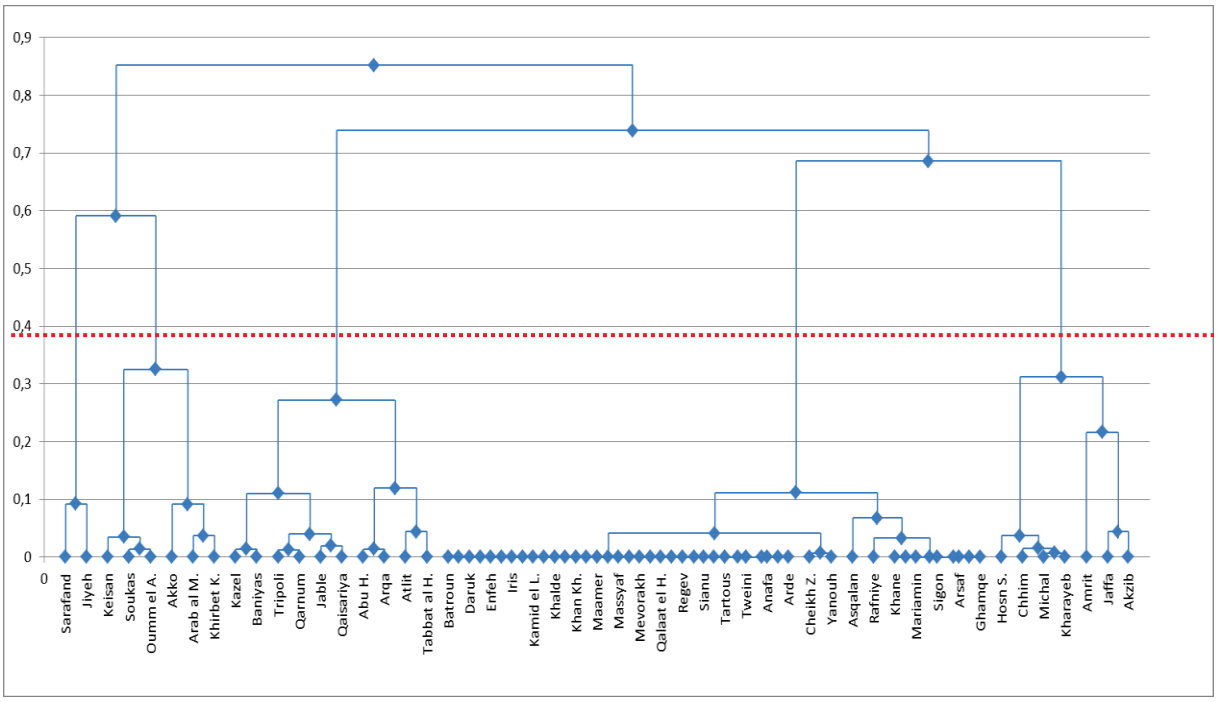

Dendrogrammes de la période 2.

1.- Avec tous les sites.

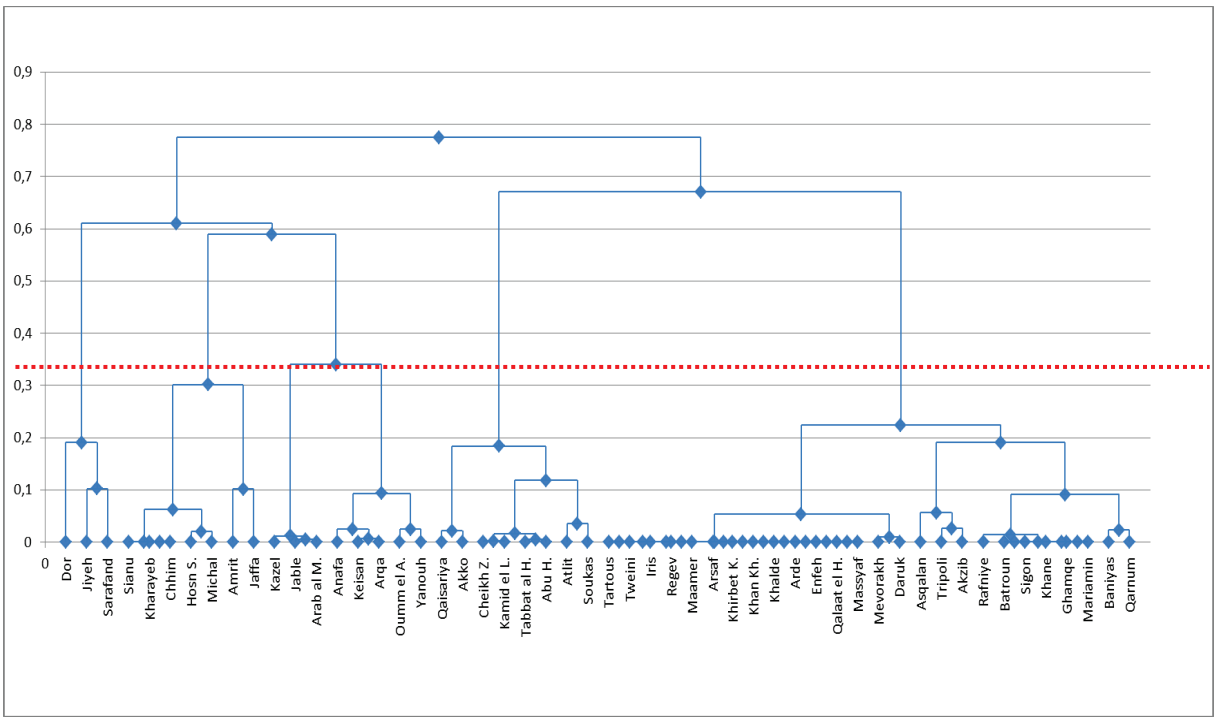

2.- Sans Dor.

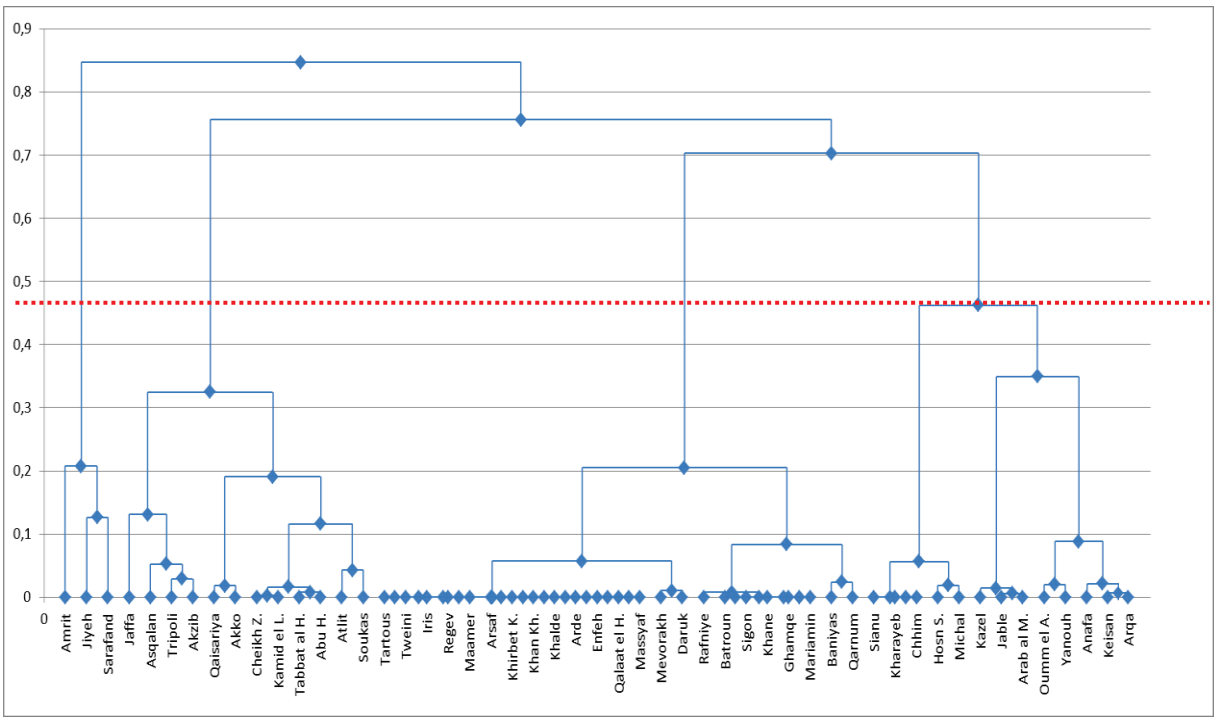

Dendrogrammes de la période 3.

1.- Avec tous les sites.

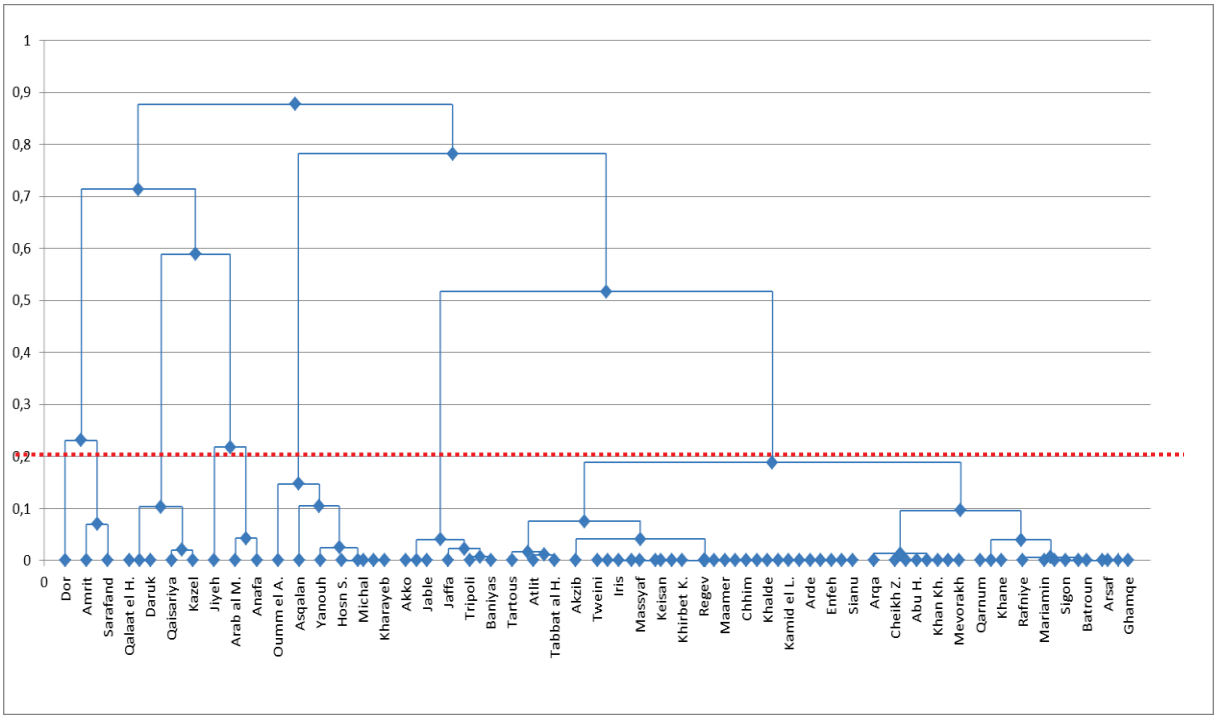

2.- Sans Dor.

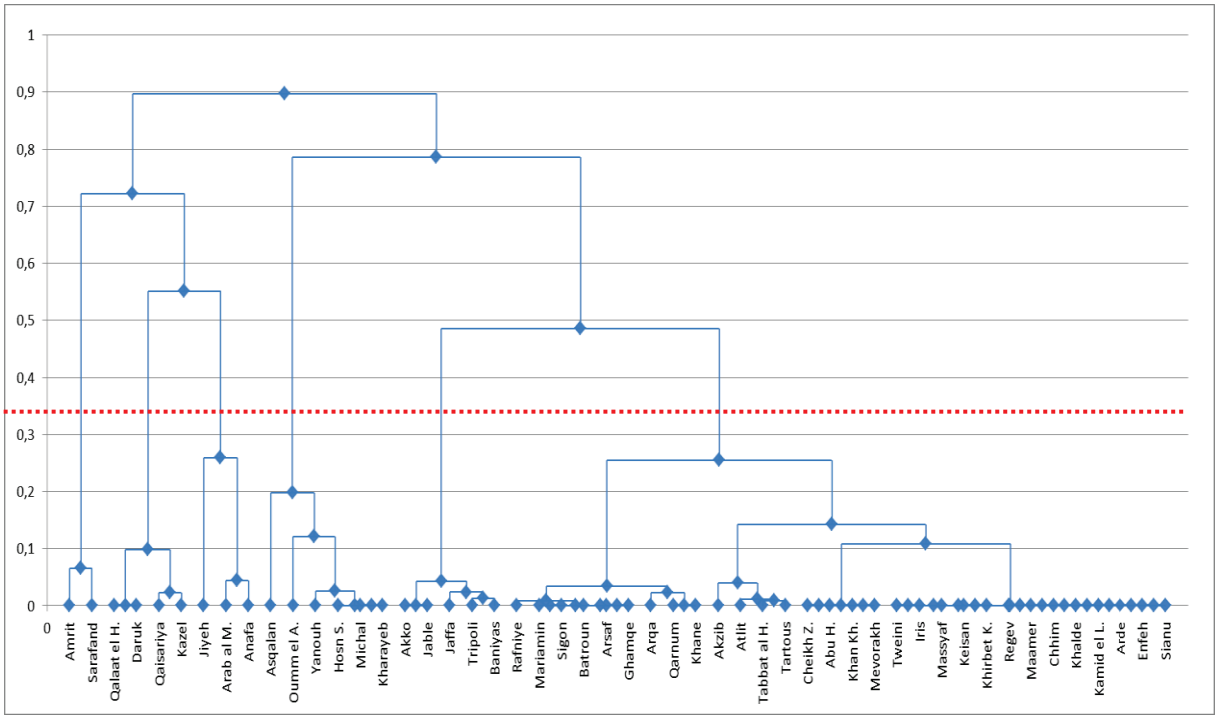

Dendrogramme de la période 1, sans les sites au score nul.

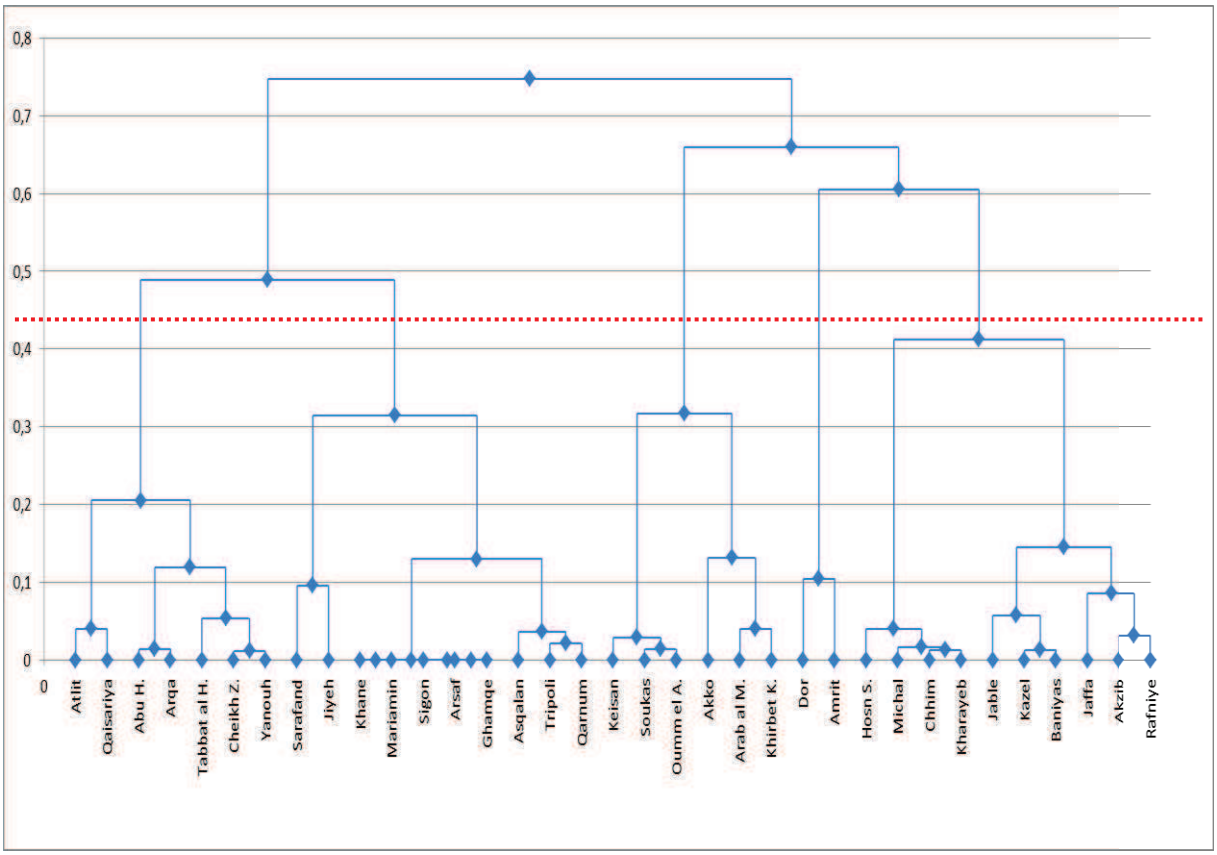

Dendrogramme de la période 2, sans les sites au score nul.

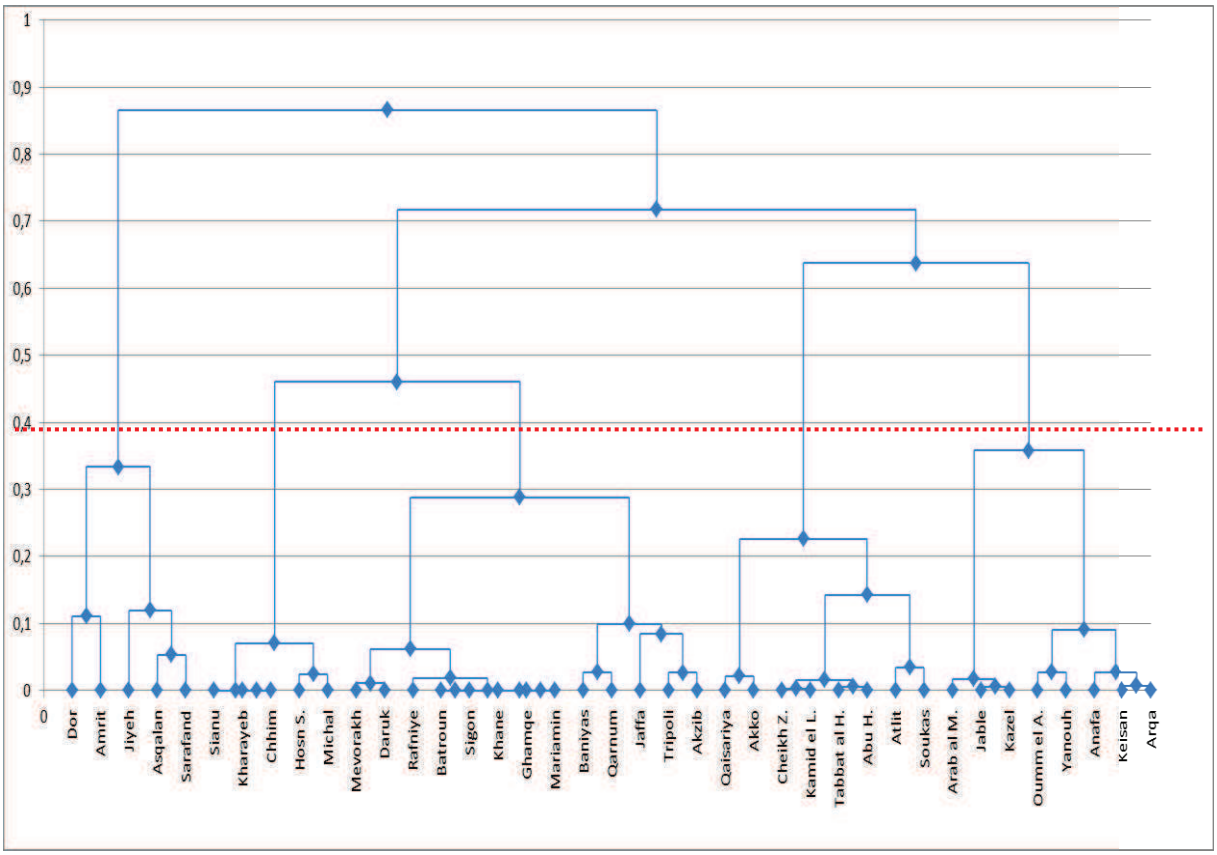

Dendrogramme de la période 3, sans les sites au score nul.

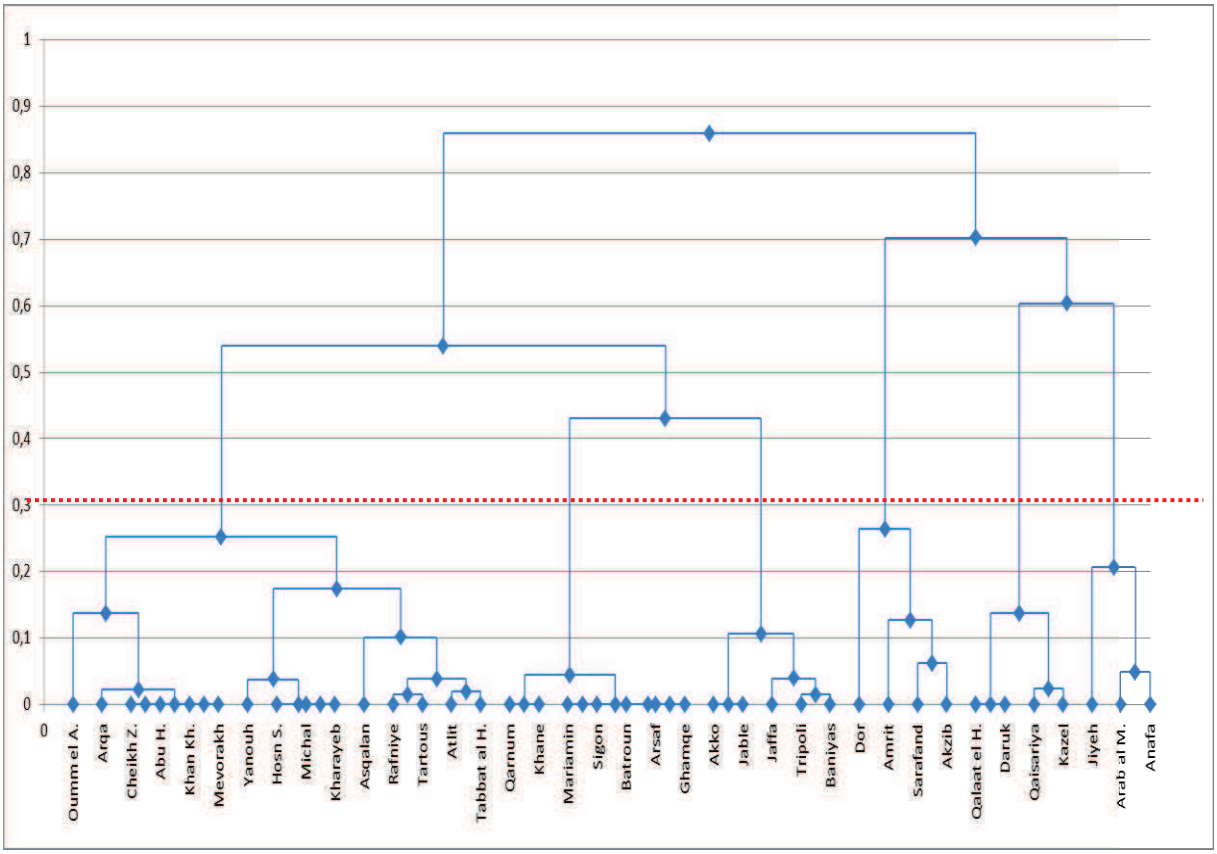

VIII.- ABRÉVIATIONS ET EXPRESSIONS DANS LA BASE DE DONNÉES

La constitution d'une base de données nous a imposé d'harmoniser la description des individus enregistrés. Alors que les archéologues insistent en général sur le côté singulier de leurs découvertes, nous avons dû généraliser l'expression des données. Nous présentons ici l'ensemble des abréviations et des codes d'enregistrement que nous avons utilisé. Tout champ laissé vide signifie que l'information ne figurait pas dans la publication, alors que les champs marquant un ***?*** signifient que les auteurs de la publication écrivent explicitement ne pas savoir. L'ensemble des interprétations que nous avons consignées proviennent des seules publications[7].

Les quantités

Dans la majeure partie des publications, les quantités ne sont pas précisées pour diverses raisons : impossibilité de dénombrer les structures ou les objets à cause d'un contexte de conservation difficile, désintérêt pour certains types de mobilier, etc. Par conséquent, l'évaluation des quantités est subjective et se fonde sur les appréciations des archéologues :

- nombreux (pour les structures),
- très fréquent (pour le mobilier),
- fréquent (pour le mobilier),
- plusieurs,
- peu,
- très peu.

Lorsque les quantités sont spécifiées, nous les avons évidemment enregistrées.

Les catégories de la table *Iconographie*

Dans la table iconographie, nous avons classé les représentations en sept groupes :

- les représentations anthropomorphiques,
- les représentations zoomorphiques,
- les RDP, représentations des dieux et leurs parèdres, qui correspondent aux représentations de divinités, mais aussi de génies, de héros et de créatures de la mythologie,
- les figures apotropaïques, comme le disque solaire ailé,
- les scènes historiées,
- les décors (éléments végétaux, géométriques ou architecturés),

[7] Nous ne parlons ici que des tables *sites*, *mobilier*, *structure*, *iconographie* et *inscriptions*. Les autres tables sont en fait des listes déroulantes qui aident à harmoniser les données lors de leur saisie.

- les objets, comme les maquettes de bateaux de Tell Keisan.

Nous avons également fait figurer l'état de conservation, quand il est donné, car il a un lien avec la lecture que nous faisons de l'image.

Les transcriptions des inscriptions

Dans la table des inscriptions, nous n'avons pu utiliser que l'alphabet latin, d'où le renvoi aux publications ayant mentionné les inscriptions[8].

Provenance et illustration des découvertes

La provenance des découvertes archéologiques est inscrite en suivant le découpage du site ordonné par les archéologues. Nous renvoyons donc aux publications pour plus de détails.

Les planches sont tirées des ouvrages cités dans la bibliographie de la base de données[9].

Tableau des abréviations utilisées dans la base de données

Datation[10]	
1 – 100	I^{er} siècle ap. J.-C.
100 – 1	I^{er} siècle av. J.-C.
200 – 100	II^{e} siècle av. J.-C.
300- 200	III^{e} siècle av. J.-C.
400 – 300	IV^{e} siècle av. J.-C.
500 – 400	V^{e} siècle av. J.-C.

[8] Voir la bibliographie de la base de données, p. 760 *sqq*.
[9] Voir la bibliographie de la base de données, p. 760 *sqq*.
[10] Les dates ont dû être enregistrées en chiffres arabes. Lorsque les publications parlent d'une fin ou d'un début de siècle, nous avons compté les vingt dernières ou premières années : fin du IV^{e} siècle = 320 – 300 ; début du III^{e} siècle = 300 – 280, etc. Lorsque les publications parlent de l'extrême fin d'un siècle, nous avons comptés les dix dernières années du siècle : extrême fin du IV^{e} siècle = 310 – 300, tout début du III^{e} siècle = 210 – 200. Les datations des structures représentent un terminus *ante quem* et un terminus *post quem*.

Dimensions[11]	
D	Diamètre de l'objet
DB	Diamètre de la base
DE	Diamètre de l'embouchure
Di	Dimension de l'objet
Dimax	Dimension maximale du fragment
Dmax	Diamètre maximal de l'objet
Dt	Diamètre du timbre (amphorique)
E	Épaisseur de l'objet
H	Hauteur de l'objet
Hmax	Hauteur maximale du fragment
Ht	Hauteur du timbre (amphorique)
L	Largeur
l	Longueur
lt	Longueur du timbre (amphorique)
P	Poids de l'objet, en gramme
Autres abréviations[12]	
dr	Droite ou droit (pour les monnaies)

[11] Lorsque les archéologues précisent les dimensions de l'objet, nous les avons enregistrées dans la base de données. Nous avons précisé s'il s'agissait des dimensions de l'objet entier, d'un fragment ou d'une partie spécifique. La plupart du temps, malheureusement, rien n'est précisé. Toutes les dimensions sont exprimées en mètre, hormis celles des monnaies qui le sont en millimètre.

[12] Les descriptions comportent des abréviations, toujours en raison du nombre de caractères limité dont nous disposons.

E	Est
Ext	Extérieur/Externe
g	Gauche
Int	Intérieur
m	Mètre
N	Nord
NS	Non stratifié
O	Ouest
Rev	Revers (pour les monnaies)
s.	Siècle
S	Sud

IX.- RÉSULTATS DES REQUÊTES FAITES DANS LA BASE DE DONNÉES

Résultat de la requête sur les éléments liés au tissage.

Nom	Identif.	Quantité	Datation	Provenance
Arqa, Tell	Pesons	3	120 - 1	Niveau 7
	Pesons	10	120 - 1	Niveau 7
	Peson	1	120 - 1	Niveau 7
Cheikh Z.	Peson	1	323 - 66	Matériel de surface collecté en prospection
Asqalan	Fusaïoles	Plusieurs	100 - 1	Section 38, phase 6, pièce 125
	Pesons	Plusieurs	150 - 100	Section 38, phase 8
	Fusaïoles	1	150 - 100	Section 38, phase 8
	Fusaïoles	Très fréquent	150 -100	Section 38, phase 8
	Pesons	Plusieurs	100 - 1	Section 38, phase 6, pièce 125
Jablé	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe N2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe B2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe N2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe N2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe N2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe N2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe (fosse) J1-2005
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe B2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe N2-2006, chambre principale
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe W1-2005, accès
	Peson	1	323 - 66	Msaitbé, chantier A, carré A1
	Peson	1	323 - 66	Msaitbé, chantier A, carré A1
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe M2-2006, fosse
	Peson	1	323 - 66	Msaitbé, chantier A, carré A1
	Fusaïole	1	323 - 66	Jbeibat, tombe B2-2006, chambre principale
Jiyeh	Pesons	Gde quantité	323 - 66	Fosses B1-B3
Kazel, Tell	Pesons	Plusieurs	200 - 100	Zone 1, niveau 2b
Keisan, Tell	Peson	1	323 - 66	Niveau 2b, Loc 113, Sol 5030
	Fusaïole	1	323 - 66	Niveau 2, Fosse 1023
	Fusaïole	1	323 - 66	Niveau 2b, Loc.111
	Fusaïole	1	400 - 300	Niveau 2b, Loc. 113
	Peson	1	323 - 66	Niveau 2a, Fosse 1019
	Fusaïole	1	323 - 66	NS

Résultat de la requête sur la présence d'*unguentaria*.

Nom	Identification	Quantité	Datation
Amrit	Unguentaria	Plusieurs	323 - 66
Anafa, Tell	Unguentaria	3	125 - 110
	Unguentaria	105	125 - 110
	Unguentaria	28	125 - 110
	Unguentarium	1	300 - 250
	Unguentaria	2	300 - 250
	Unguentaria	17	300 - 250
	Unguentaria	8	300 - 250
	Unguentaria	11	110 - 80
Arqa, Tell	Unguentarium	Plusieurs	323 - 66
Atlit	Unguentaria	Fréquent	323 - 66
Chhîm	Unguentaria	2	300 - 100
Dor	Unguentaria	14	500 - 100
	Unguentaria	2	300 - 200
	Unguentaria	5	220 - 100
	Unguentaria	4	150
	Unguentaria	8	Vers 150
	Unguentaria	4	275 - 250
Jablé	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 100
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	200 - 180
	Unguentarium	1	300 - 250
	Unguentarium	1	300 - 250

Jablé	Unguentarium	1	300 - 250
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	300 - 250
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	400 - 300
	Unguentaria	3	100 - 1
	Unguentaria	3	200 - 100
	Unguentarium	1	300 - 250
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	120 - 1
	Unguentarium	1	100 - 1
	Unguentarium	1	120 - 1
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	120 - 1
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	110 - 100
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	125
	Unguentarium	1	120 - 1
Kazel, Tell	Unguentaria	5	300 - 100
	Unguentarium	1	200 - 100
	Unguentarium	1	323 - 66
	Unguentaria	Fréquent	200 - 100

Keisan, Tell	Unguentaria		Fréquent	200 - 100
	Unguentaria		Plusieurs	200 - 100
	Unguentaria		Plusieurs	323 - 66
Kharayeb	Unguentaria ?	Bouteilles	55	323 - 66
Oumm el A.	Unguentaria		Fréquent	323 - 66
	Unguentaria		Fréquent	323 - 66
Sianu	Unguentarium		1	200 - 100
Tripoli	Unguentaria		2	100 - 1
Yanouh	Unguentarium		1	323 - 66

Résultat de la requête sur la présence de lampes.[13]

Nom	Identif.	Quantité	Datation	Description
Akko, Tell	Lampes	Fréquent	323 - 66	Lampes hellénistiques
Akzib	Lampes	Plusieurs	400 - 300	De type cananéen
Amrit	Lampes	Plusieurs	323 - 66	Tournées fermées
Arqa, Tell	Lampes	Plusieurs	120 - 80	AntiochIII:XIII' ou "delphiniformes"
	Lampes	Plusieurs	323 - 66	Tournées globulaires
	Lampes	Plusieurs	300 - 200	Corinth IV, 2:VII'
	Lampes	Plusieurs	220 - 180	CorinthIV,2:XIII' ou "de Cnide"
	Lampe	1	120 - 80	AntiochIII:XIIId' ou "delphiniforme"
	Lampes	Plusieurs	20 - 1	Fragments. Moulées à bec en ogive
	Lampes	Plusieurs	300 - 180	Corinth IV,2:IX'
Atlit	Lampes	Fréquent	323 - 66	Moulées
	Lampes	Fréquent	323 - 66	Carène vive supportant un large rebord
Cheikh Z.	Lampe	1	500 - 300	"En terre"
	Lampe	1	500 - 300	"Funéraire" en terre
	Lampes	2	500 - 300	Lampes "funéraires"
	Lampes	2	500 - 300	"En terre", une cassée par la moitié
	Lampe	1	500 - 300	"En terre"
Daruk, Tell	Lampes	Plusieurs	323 - 100 ap.	Tessons et becs de lampes ouvertes
Dor	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	Après 350	Tournée fermée. Importation attique
	Lampe	1	Vers 350	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	Après 300	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	350 - 250	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	350 -100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	400 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	340 - 240 ou	Tournée. Importation attique ou imitation
	Lampe	1	340 - 240	Tournée. Importation attique ou imitation
	Lampe	1	350 - 270	Tournée. Importation attique ou imitation
	Lampe	1	400 - 250	Tournée fermée. Importation attique ou imitation
	Lampe	1	420 - 290	Tournée fermée. Importation attique
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	420 - 290	Tournée fermée. Importation attique
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampes	2	200 - 50	Moulées, à large palmette sur le bec
	Lampe	1	420 - 290	Tournée fermée. Importation attique
	Lampe	1	200 - 1	Moulée, à poignée en forme de feuille
	Lampe	1	200 - 100	Moulée, à décor rayonnant. Parallèle à Arqa
	Lampe	1	200 - 100	Moulée, à décor rayonnant. Parallèles à Arqa

[13] Les descriptions ne sont pas complètes. Nous faisons figurer ici les types de lampes et leur lieu de fabrication. Voir la requête dans la base de données.

Dor	Lampe	1	175 - 125	Forme d'étoile avec 7 becs. Type rare à Dor et ailleurs. Datée par stratigraphie
	Lampe	1	150 - 80	Forme d'étoile avec 7 becs longs
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	150 - 75	Forme de boîte. Probablement d'Asie Mineure
	Lampe	1	350 - 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	200 - 100	Moulée
	Lampe	1	200 - 100	Moulée, à décor rayonnant
	Lampe	1	200 - 1	Moulée, à poignée en forme de feuille
	Lampe	1	150 - 80	Forme d'étoile avec 7 becs longs. Parallèles à Samarie, Délos, Ibn Hani
	Lampe	1	185 - 75	Moulée, à masque de Silène
	Lampe	1	200 - 1	Moulée, à palmette sur le bec
	Lampe	1	200 - 1	Moulée, à décor radial
	Lampe	1	200 - 1	Moulée, à décor radial côtelé
	Lampe	1	200 - 1	Moulée
	Lampe	1	100 - 100 ap.	Moulée
	Lampe	1	100 - 100 ap.	Moulée
	Lampe	1	150 - 100	Moulée, en forme de cerf-volant
	Lampes	6	200 - 50	Moulées, avec décor radial. Parallèles à Arqa et OEA
	Lampe	1	200 - 100	Moulée. Fragmentaire
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	120 - 1	Fragment. Forme de boîte, multi-becs. D'Asie Mineure
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	200 - 50	Moulée. Aux Eros affrontés
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Fabrication locale
	Lampes	3	200 - 50	Moulées. Au Eros affrontés
	Lampe	1	250 - 150	Tournée. Importation attique
	Lampe	1	Vers 100	Tournée. Fabrication locale
	Lampe	1	200 - 50	Moulée, aux Eros affrontés
	Lampe	1	200 - 50	Moulée. Aux Eros affrontés
	Lampe	1	200 - 50	Moulée. Aux Eros affrontés
	Lampe	1	200 - 50	Moulée. Aux Eros afrontés
	Lampes	2	200 - 50	Moulées. Aux Eros affrontés
	Lampe	1	150 - 50	Tournée. Fabrication locale. Faite à partir d'un prototype attique
	Lampe	1	200 - 50	Moulée.Aux Eros affrontés
Jablé	Lampe	1	300 - 200	Fermée sans anse
	Lampes	2	200 - 100	Tournées fermées
	Lampes	Plusieurs	100 - 1	2 avec nom du fabricant au revers
	Lampe	1	400 - 200	Fermée. Parallèles à Tell Arqa (n°6), Samarie, Kition
	Lampe	1	Vers 250	Fermée sans anse
	Lampes	Plusieurs	100 - 1	
	Lampes	Plusieurs	100 - 1	Fragments. Une illustrée
	Lampes	4	100 - 1	
	Lampes	Plusieurs	100 - 1	
	Lampes	6	100 - 1	
	Lampe	1	200 - 100	Eros affrontés. Parallèle à Chypre
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	Vers 250	Fermée à bec arrondi avec tenon, "rhodienne"
	Lampes	Une quarant	100 - 1	Elégament décorées. Marquées au nom du fabricant
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	200 - 100	Moulée à bec arrondi tubulaire.
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse". Parallèle à Bassit

Jablé	Lampe	1	120 - 1	Moulée "delphiniforme".
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse".
	Lampe	1	Vers 250	Fermée à bec arrondi
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	120 - 1	Moulée "delphiniforme"
	Lampe	1	120 - 1	Moulée "delphiniforme"
	Lampe	1	120 - 1	Moulée "delphiniforme"
	Lampe	1	200 - 1	Moulée "delphiniforme"
	Lampe	1	Vers 150	Moulée "delphiniforme"
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	200 - 100	Fermée, "Cnide"Parallèles à Tell Arqa, Tarse, Samarie, Lattaquié
	Lampe	1	Vers 250	Fermée à bec arrondi avec tenon
	Lampe	1	Vers 250	Fermée à bec arrondi assez long avec tenon
	Lampe	1	300 - 100	Fermée à bec arrondi avec tenon
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec en ogive avec anse, "Ephèse"
	Lampe	1	200 - 100	Fermée, "Cnide". Des parallèles à Arqa, Tarse, Samarie et
				Lattaquié
	Lampe	1	Vers 50	Moulée à bec en ogive à 2 volutes
	Lampe	1	200 - 100	Fermée, "Cnide". Parallèles à Arqa, Tarse, Samarie, Lattaquié
	Lampe	1	200 - 100	Moulée, à bec arrondi
	Lampe	1	200 - 100	Moulée à bec arrondi. Parallèles à Lattaquié
	Lampe	1	120 - 80	Moulée à bec arrondi. Des parallèles à Lattaquié
	Lampe	1	200 - 1	Moulée à bec en ogive. Des parallèles à Lattaquié
	Lampe	1	125 - 25 ap.	Moulée à bec long avec anse "d'Ephèse". Parallèle à Tarse
	Lampe	1	100 - 1	Moulée à bec long avec anse "d'Ephèse". Parallèle à Beyrouth
	Lampe	1	Vers 50	Moulée à bec en ogive à 2 volutes
	Lampe	1	Vers 250	Fermée à bec arrondi assez long avec tenon.
Kazel, Tell	Lampe	1	150 - 100	Moulée. Aux Eros affrontés. Parallèle à Oumm el Amed
Keisan, Tell	Lampe	1	200 - 100 ?	Moulée à relief.
	Lampe	1	200 - 100	Moulée. Importée.
	Lampes	2	323 - 66	Fragments. Pas forcément d'importation : parois sont épaisses
	Lampe	1	300 - 280	Tournée. Importation. Des parallèles à Athènes
	Lampe	1	300 - 200	"Delphiniforme", importée
	Lampes	Fréquent	300 - 200	Tournées. Meilleurs parallèles à Samarie
Kharayeb	Lampes	2	323 - 66	Bec pincé
	Lampes	Plusieurs	323 - 66	Bord haut, lèvres rabattues à plat vers l'int
	Lampe	1	323 - 66	Long bec et rainure autour du trou de remplissage
	Lampe	1	323 - 66	Forme cananéenne à bec pincé
Khirbet K.	Lampe	1	300 - 280	"Delphiniforme". Tournée. Parallèle à Tell Keisan
Mevorakh, T	Lampe	1	200 - 100	Tournée fermée.
	Lampe	1	250 - 75	Fabrication locale. Imitation, tournée fermée
Oumm el A.	Lampes	3	500 - 200	Tournées fermées
	Lampe	1	323 - 66	Tournée
	Lampes	14	300 - 100	"A double volute"
	Lampes	13	220 - 100	"Aux génies/Eros affrontés"
Soukas, Tell	Lampe	1	323 - 66	Bec
	Lampe	1	325 - 150	Base ronde, sans bec, bord avec cercle concentrique
	Lampe	1	325 - 150	Argile chamois à inclusions noires et blanches
	Lampe	1	325 - 150	Traces de flammes sur le bec
	Lampe	1	323 - 66	"hellénistique"
	Lampe	1	323 - 66	Fragment du flanc d'une lampe
Tabbat el-H.	Lampe ?	1	323 - 66	Fragment de bord du trou de remplissage
Tripoli	Lampe	1	100 - 1	"hellénistique"

Requête sur la présence d'assiettes à poisson.

Nom	Identification	Quantité	Datation	Description
Akko, Tell	Assiettes à poisson	Plusieurs	300 - 100	Assiettes à dépression centrale. Vernis
Anafa, Tell	Assiettes à poisson	47	125 - 110	A bord cannelé
	Assiettes à poisson	65	125 - 110	A rebord
	Assiettes à poisson	4	125 - 100	BSP. Type 1
	Assiettes à poisson	3	100 - 75	BSP. Type 1
	Assiettes à poisson	2	75 - 1	BSP. Type 1
	Assiettes à poisson	2	125 - 100	ESA. Type 11
	Assiettes à poisson	2	100 - 75	ESA. Type 11
	Assiettes à poisson	12	125 - 100	BSP. Type 1
	Assiette à poisson	1	250 - 125	A lèvre formant un rebord
Arab al-M.	Assiette à poisson	1	300 - 1	Bord recourbé vers le bas. Argile jaune, vernis rouge
	Assiette à poisson	1	300 - 1	Fragment du haut. Argile jaune et vernis rouge à noir
	Assiette à poisson	1	300 - 1	Fragment. Pied en anneau. Argile jaunâtre clair, vernis noir
	Assiette à poisson	1	300 - 1	Bord d'un bol/d'une assiette à poisson. Lèvre courbée vers le
				bas. Argile jaune, vernis noir
Arqa, Tell	Assiettes à poisson	Fréquent	200 - 180	Basses, à dépression centrale, à parois épaisses. Formes assez
				variées des bords. Vernis rouge-brun à noir
Cheikh Z.	Assiettes à poisson	Plusieurs	Vers 200	Céramique locale. Assiette à dépression centrale, à vernis
				rouge-brun
	Assiettes à poisson	Plusieurs	120 - 100	Céramique locale. Assiette à dépression centrale, à vernis
				brun-rougeâtre
Dor	Assiettes à poisson	5	300 - 100	Bord recourbé vers l'ext, côtelé, , paroi inclinée, légèrement
				convexe, dépression centrale. Assiettes à poisson ou autre type
				de bol ?
	Assiettes à poisson	5	350 - 250	Bord recourbé vers l'ext, paroi inclinée, dépression centrale.
				Vernis noir lustré, d'origine attique
	Assiettes à poisson	6	200 - 100	Bord recourbé vers l'ext, paroi inclinée, profil angulaire,
				dépression centrale
	Assiettes à poisson	11	200 - 100	Bord recourbé vers l'ext, paroi inclinée, dépression centrale
				plus marquée et entourée d'un cercle incisé
Jablé	Assiette à poisson	1	125	Fragment de fond avec engobe rouge clair. Pâte fine, dure, peu
				d'inclusions de grains blancs. Rouge clair. Parallèles à Hama,
				Daruk, Antioche et Samarie
	Assiette à poisson	1	125	Fragment du bord à lèvre arrondie avec engobe rouge clair. Pâte
				fine, très dure, très peu d'inclusions de grains blancs. Pâte rose.
				Parallèles à Hama, Daruk, Antioche et Samarie
	Assiette à poisson	1	125	Fragment du bord à lèvre arrondie, à concavité interne, avec
				engobe brun rouge clair. Pâte fine, dure, gris rose, très peu
				d'inclusions de grains blancs. Rouge clair. Parallèles à Hama,
				Daruk, Antioche et Samarie
	Assiette à poisson	1	125	Pièce complète, avec engobe rouge. Pâte fine, dure, brun rouge
				clair. Parallèles à Hama, Daruk, Antioche et Samarie

Jiyeh	Assiettes à poisson	Peu	323 - 66	Assiettes à dépression centrale et à rebord recourbé vers l'ext
	Assiettes à poisson	Fréquent	323 - 66	Basses, à dépression centrale avec vernis. Importées
Kazel, Tell	Assiettes à poisson	Fréquent	150 - 100	Dépression centrale. Vernis rouge
Keisan, Tell	Assiettes à poisson	Peu	300 - 100	Dépression centrale, présentant une cupule à l'int et au centre
				du vase. Lèvre débordante, déversée selon un angle parfois
				aigu. Peinture rouge
Khirbet K.	Assiette à poisson	1	300 - 200	Lèvre d'assiette à dépression centrale, débordante comme
				à Samarie
Mevorakh, T	Assiettes à poisson	3	200 - 100	Fabrication palestinienne. Dépression centrale, rebord, vernis
Oumm el A.	Assiettes à poisson	Très fréquent	323 - 66	Creux. Profil caréné. Rebord légèrement saillant et rabattu.
				Vernis rouge mat "grossier". Parties saillantes parfois polies.
				Pâte fine
Qaisariya	Assiettes à poisson	Fréquent	120 - 100	
Soukas, Tell	Assiette à poisson	1	225 - 100	A dépression centrale
	Assiettes à poisson	Plusieurs	300 - 1	A dépression centrale
Yanouh	Assiette à poisson	1	200 - 100	Bord d'un vase creux, production rhodienne bicolore

Requête sur la présence d'amphores rhodiennes.

Nom	dentification	Quantité	Datation	Description
Abu H., Tell	Amphores	Plusieurs	300 - 100	Anses rhodiennes timbrées
Akko, Tell	Amphore	1	Vers 100	Anse rhodienne timbrée
	Amphores	Une quarant	220 - 100	Anses rhodiennes timbrées
Anafa, Tell	Amphore	1	150 - 100 ?	Rhodienne. Paire d'anses timbrées. Timbres illisibles
	Amphore	1	180 - 100	Rhodienne. Anse timbrée
	Amphore	1	180 - 150	Rhodienne. Paire d'anses timbrées
	Amphore	1	108	Rhodienne. Paire d'anses timbrées
	Amphore	1	116	Rhodienne. Paire d'anses timbrées
	Amphore	1	180 - 150	Rhodienne. Paire d'anses timbrées
	Amphores	Une centaine	200 - 1	Rhodiennes
	Amphores	2	Avant 123	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphore	1	Avant 123	Rhodienne. Anse timbrée
	Amphores	2	180 - 100	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphore	1	180 - 100	Rhodienne. Anse timbrée
	Amphores	2	180 - 100	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphore	1	Vers 119	Rhodienne. Paire d'anses timbrées
	Amphores	2	180 - 100	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphores	2	Avant 123	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphores	2	180 - 100	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphores	2	180 - 100	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphore	1	180 - 100	Rhodienne. Anse timbrée
	Amphore	1	180 - 100	Rhodienne. Anse timbrée
	Amphores	3	180 - 100	Rhodiennes. Anses timbrées
	Amphore	1	Avant 123	Rhodienne. Anse timbrée
	Amphore	1	Avant 123	Rhodienne. Anse timbrée
Arqa, Tell	Amphore	1	220 - 180 ou	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	220 - 180	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	155 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre circulaire. 2e timbre,
				rectangulaire, sur col
	Amphore	1	Vers 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire brisé à droite
	Amphore	1	Vers 240 ou	Anse rhodienne timbrée. Timbre circulaire
	Amphore	1	150 - 125	Anse rhodienne timbrée. Timbre circulaire
	Amphore	1	250 - 190	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphores	Une dizaine	300 - 1	Anses rhodiennes
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	146-108 ?	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
Atlit	Amphores	Plusieurs	200 - 165	Anses rhodiennes timbrées
Cheikh Z.	Amphores	Plusieurs	200 - 180	Anses rhodiennes. Une anse avec un timbre rectangulaire
Asqalan	Amphores	Plusieurs	200 - 100	Anses rhodiennes

Jablé	Amphore	1	200 - 100	Rhodienne. Anse de section ronde avec timbre circulaire. Enduit
				argileux brun pâle. Pâte assez fine, très dure, peu d'inclusions
				de grains blancs et noirs. Parallèles à Amrit, Soukas, Tweini,
				Beyrouth, Bassit et Lattaquié
	Amphore	1	200 - 100	Rhodienne. Fragment de fond, base en bouton. Enduit argileux
				brun très pâle. Pâte assez fine, très dure, brun rose, très peu
				d'inclusions de grains blancs et chaux. Parallèles à Amrit, Soukas
				Tweini, Beyrouth, Bassit et Lattaquié
	Amphore	1	200 - 100	Rhodienne. Complète. Enduit argileux brun très pâle. 2 grandes
				anses, de section ovale, appliquées sur l'épaule et repliées sous
				l'embouchure, à lèvre éversée, avec timbres différents à corps
				conique et petite base en bouton. Parralèles à Amrit, Soukas
	Amphore	1	200 - 100	Rhodienne. Complète. Enduit argileux gris rose. Col cylindrique,
				2 grandes anses ovales appliquées sur l'épaule et repliées sous
				l'embouchure, à lèvre fléchie, avec timbre à corps conique et
				petite base en bouton. Parallèles à Amrit, Sukas Tweini
Kamid el L.	Amphores	2	Vers 150	Anses rhodiennes timbrées
Kazel, Tell	Amphore	1	125 - 100	Rhodienne. Timbrée
Keisan, Tell	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire, 1 trait vertical à g
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Tibre rectangulaire
	Amphore	1	222 - 217	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	320 - 240	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Amphore probablement rhodienne
	Amphore	1	320 - 80	Lèvre rhodienne
	Amphore	1	320 - 240	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire avec inscription
				et monogramme
	Amphore	1	320 - 240	Anse rhodienne timbrée. Timbre carré
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	320 - 240	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond, en bouton
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre de forme ronde
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire.
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre de forme ronde
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	240 - 220	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire

Keisan, Tell	Amphore	1	269-225	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond en bouton
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	6	323 - 66	Anses rhodiennes timbrées. Timbres ronds
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée
	Amphore	2	323 - 66	Anses rhodiennes timbrées. Timbres ronds
	Amphore	7	323 - 66	Anses rhodiennes timbrées. Timbres rectangulaires
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
	Amphore	1	175 - 150	Anse rhodienne timbrée. Timbre rond
Khirbet K.	Amphore	1	220 - 175	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne timbrée. Timbre rectangulaire
Oumm el A.	Amphores	3	323 - 66	Anses rhodiennes. Terre cuite rosée. Branches des anses aplaties. Timbrées. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne à coude angulaire légèrement aigu. Terre cuite rosée. Timbrée. Timbre circulaire
	Amphores	3	323 - 66	Anses rhodiennes, terre cuite rosée. Coude angulaire et bord du col en partie conservés. Timbrées. Timbres rectangulaires
	Amphores	15	323 - 66	Anses rhodiennes, terre cuite rosée. Timbrées. Timbres rectangulaires

Oumm el A.	Amphore	1	323 - 66	Anse arquée sur col d'amphore à bord rabattu vers l'extérieur et arête aiguë. Terre cuite rosée comme les rhodiennes. Timbre rectangulaire allongé
	Amphores	4	323 - 66	Anses rhodiennes. Terre cuite rosée. Timbrées. Timbres circulaires
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne de modelé peu régulier. Terre cuite rosée. Timbrée. Timbre circulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne, plate, à coude arrondi. Terre cuite rosée. Timbrée. Timbre rectangulaire
	Amphore	1	323 - 66	Anse rhodienne, les deux branches aplaties, à coude arrondi. Terre cuite rosée. Timbrée. Timbre circulaire
Qaisariya	Amphores	Plusieurs	300 - 100	Anses rhodiennes timbrées
	Amphores	Fréquent	150 - 100	Anses rhodiennes timbrées
Soukas, Tell	Amphores	2	280 - 220	Anses rhodiennes timbrées

Résultat de la requête sur la présence d'*ESA*.

Nom	Identif.	Datation	Description
Abu H., Tell	Vases	323 - 66	ESA. Vernis rouge
Akko, Tell	Vases	200 - 1	ESA
	Vases	120 - 100	ESA
Anafa, Tell	Assiettes	100 - 75	ESA. Type 13b-c
	Coupes	100 - 75	ESA. Type 29
	Coupes	75 - 1	ESA. Type 29
	Coupes	75 - 1	ESA. Type 29
	Coupes	100 - 75	ESA. Type 26 + 27
	Coupes	75 - 1	ESA. Type 26 + 27
	Bols	125 - 100	ESA. Type 24. A bord tourné vers l'int
	Bol	125 - 100	ESA. Type 24. A bord tourné vers l'int
	Assiettes	125 - 100	ESA. Type 13a
	Assiettes	125 - 100	ESA. Type 13a
	Assiettes	100 - 75	ESA. Type 13a
	Assiettes	75 - 1	ESA. Type 13a
	Coupe	125 - 100	ESA. Type 29
	Assiettes	125 - 100	ESA. Type 13b-c
	Assiettes	125 - 100	ESA. Type 13b-c
	Assiettes	75 - 1	ESA. Type 13b-c
	Assiettes	125 - 100	ESA. Type 12
	Assiettes	125 - 100	ESA. Type 12
	Assiettes	100 - 75	ESA. Type 12
	Assiettes	75 - 1	ESA. Type 12
	Assiettes	75 - 1	ESA. Type 12
	Assiettes à p	125 - 100	ESA. Type 11
	Assiettes à p	100 - 75	ESA. Type 11
	Bols	125 - 80	Moulés à relief. Technique BSP ou ESA. Bord tourné
			vers l'ext. Décor en 3 registres séparés de rainures
			Frise d'1 motif répétitif, décor de feuilles, rosette
			sur le fond
	Assiettes	250 - 125	ESA. Type 13b-c
	Bols	100 - 75	ESA. Type 30
	Assiettes	75 - 1	ESA. Type 13b-c
	Coupes	125 - 100	ESA. Type 29
	Bol	125 - 100	ESA. Type 36
	Bol	125 - 100	ESA. Type 36
	Bols	100 - 75	ESA. Type 36
	Bols	75 - 1	ESA. Type 36
	Bols	75 - 1	ESA. Type 36
	Bol	75 - 1	ESA. Type 31
	Bol	125 - 100	ESA. Type 30
	Bols	125 - 100	ESA. Type 30
	Bols	75 - 1	ESA. Type 30
	Bols	125 - 80	ESA. Type 28
	Coupes	125 - 100	ESA. Type 25
	Coupes	75 - 1	ESA. Type 25
	Coupes	75 - 1	ESA. Type 25
	Coupes	125 - 100	ESA. Type 25
	Bols	75 - 1	ESA. Type 28

Anafa, Tell	Bols	75 - 1	ESA. Type 14
	Bol	75 - 1	ESA. Type 14
	Bol	100 - 75	ESA. Type 14
	Bol	75 - 1	ESA. Type 15
	Bol	75 - 1	ESA. Type 15
	Bols	75 - 1	ESA. Type 28
	Coupes	100 - 75	ESA. Type 25
Arab al-M.	Bol	100 - 100 ap.	ESA (Samarie), forme 1. Fragment du bord recourbé
	Bol	80 - 20 ap.	ESA probablement. Fragment du rebord. Argile
			rouge clair et vernis rouge
	Assiette	80 - 20 ap.	ESA probablement. Partie basse. Pied en anneau.
			Argile jaune et vernis rouge
	Bol	1 - 30	ESA (Samarie), forme 14 ? Fragment de bord. Paroi
			droite, décorée de rayures verticales. Argile
			avec beaucoup de mica
	Assiette	1 - 30	ESA (Samarie), forme 14. Fragment d'un bord. Pied
			en anneau et cercles à la roulette à l'intérieur
	Lagynos	200 - 1	ESA. Fragment d'un col. Anses à double sillon. Bord
			du col large
	Bol	100 - 1	ESA. Fragment du haut d'un bol hémisphérique,
			avec lignes concentriques incisées. Ligne de la
			panse irrégulière (technique "cut glass")
	Bol	100 - 100 ap.	ESA (Samarie ?), forme 16 ? Fragment du haut d'un
			bord. Pied en anneau. 2 cercles à la roulette à l'int
Arqa, Tell	Bols	100 - 1	ESA. Fragments de pieds et de rebords, forme 16,
			à vernis rouge
	Bols à reliefs	50	ESA. Fragments. Hémisphériques sans pied. Fond
			arrondi et rebord évasé. Vernis rouge
	Bols	20 - 1	ESA. Hémisphérique, forme 18, à vernis rouge
	Plats	100 - 1	ESA. Exemplaires complets et fonds, forme 1, à
			vernis rouge
	Coupes	20 - 1	ESA, forme 22, à vernis rouge
	Plats	100 - 1	ESA. Fonds, vernis rouge et graffiti
Atlit	Vases	200 - 100	ESA
Cheikh Z.	Base de vase	1 - 100 ap.	ESA. Base profilée, vernis rouge
	Coupes	50 - 50 ap.	ESA. Fragments, vernis rouge brillant
Daruk, Tall	Bols	200 - 100 ap.	"Pergaméniens". Tessons vernissés noirs et rouges
Dor	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Zone du bord. Décor en registres.
			Parallèles en Syrie et Palestine
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Fragment de la paroi. Vernis
			brun-rougeâtre. Motifs végétaux en registres
			séparés par les lignes de perles
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Médaillon et partie inférieure, avec
			rosette et cercles concentriques. Motifs végétaux
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Fragment de panse. Vernis
			brun-rougeâtre à l'ext, rouge à l'int. 2 registres
			divisés par 1 ligne de perles. Bucrane et motifs
			floraux
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Fragment de paroi. Vernis
			brun-rouge. Motifs végétaux
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Partie supérieure, sans lèvre.
			Homme. Décor à registres

Dor	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA.Tesson de la paroi. Vernis rouge.
			Motifs végétaux
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Partie du bord. Vernis brun clair
			à l'ext, brun à l'int. Bucrane sous une ligne d'oves
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Partie de paroi. Vernis
			brun-rougeâtre. Bout d'une feuille
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Partie de la paroi. Vernis
			brun-rougeâtre. 2 registres avec décor
			floral sur le 2e
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Fragment de paroi. Vernis brun-rouge
	Assiette	150 - 10/20 a	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 4. Partie du bord et
			de la paroi. Avec bord retourné. Paroi affinée vers
			le haut, épaisse en bas
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Fragment de paroi. Vernis
			brun-rougeâtre. Lignes de perles formant des
			motifs géométriques
	Bol	150 - 50	A reliefs. ESA. Bord et partie haute. Vernis rouge.
			Décor végétal
	Bol	30 av. - 60 ap	ESA. Forme indéfinie. Partie de bord et de paroi.
			Petit. Partie basse évasée et haute presque dr
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne :
			plusieurs lignes et 1 ligne de perles. Vernis noir.
			Bord tourné à l'ext
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne.
			Fragment de bord et de paroi. Vernis brun-rougeâtre
			Plusieurs lignes moulées à l'int et 1 ligne de perles
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne.
			Partie de bord et de paroi. Plusieurs lignes moulées
			à l'int et 1 ligne de perles
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne.
			Fragment de bord et de paroi. Vernis sépia int et
			ext sous le bord, rougeâtre à l'int. Bord incurvé.
			Plusieurs lignes moulurées à l'int
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne.
			Fragment de bord et de paroi. Vernis sepia, simple
			ligne moulurée
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne.
			Fragment de bord et de la partie supérieure. Vernis
			rouge. Bord incurvé à l'ext, ligne incisée et ligne de
			vagues
	Coupe	Avant 30	ESA. Forme Samarie 21. Complet. Carénée près de
			la base. Moulures sur l'ext. Une bande à la roulette
			sous la carène
	Bol	150 - 80	ESA. Forme Samarie 18, avec moulure interne.
			Fragment de bord et de paroi. Vernis gris-noir. Bord
			légèrement incurvé. Plusieurs lignes et 1 ligne de
			perles à l'int
	Bol	200 - 1	A reliefs. Médaillon et partie inférieure. Parallèles
			dans les ESA de Tarse et Pergame dans les éléments
			de décor, avec fabrication locale
	Coupe	Avant 30	ESA. Forme Samarie 27. Partie du pied et inférieure.
			Moulures convexes à l'ext, rainure à l'int

Dor	Assiette	180 - 80	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3.
			Partie du bord et de la paroi près de la base. Bord
			incurvé, paroi carénée
	Coupe	30 av. - 60 ap	ESA. Forme Samarie 23 ou EAA 45. Exemplaire
			complet. Conique, aux parois évasées. Base en
			anneau
	Coupe	30 av. - 60 ap	ESA. Forme Samarie 23 ou EAA 45. Fragment de
			bord et de paroi proche de la base. Parois incurvées
			et bord concave, décoré à la roulette
	Cratère	50 - 50 ap.	ESA. Forme P37. Fragment de bord et de la partie
			supérieure. Rainure sur la face ext du bol.
			Exemplaire à fond arrondi avec bord replié
	Bol	50 - 50 ap.	ESA. Forme P22A. Exemplaire complet avec parois
			incurvées et bord rattaché au corps
	Bol	100 - 100 ap.	ESA. Forme P22A. Partie du bord et de paroi près
			de la base. Parois courtes et incurvées, bord épais,
			s'inclinant vers le haut. Rainures et bandes à la
			roulette à l'ext
	Bol	100 - 100 ap.	ESA. Forme indéfinie, 22 ou 30 ? Fragment de bord
			et de paroi. Bord épais à 2 rainures
	Coupe	Avant 30	ESA. Forme Samarie 21. Fragment de bord et de la
			partie carénée. Même forme que 2138
	Assiette	200 - 100	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3. Partie de paroi et
			du fond. Int décoré avec des palmettes estampées
	Assiette	125 - 30	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3. Partie du bord et
			de la paroi. Grande peu profonde avec bord incurvé
			Carénée à l'int
	Assiette	200 - 100	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3. Fragment de base
			et de la partie basse. Base fine en anneau, bord
			incurvé
	Assiette	200 - 100	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3. Fragment de base
			et de la partie inférieure. Large base en anneau,
			bord incurvé, int décoré à la roulette
	Assiette	200 - 100	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3. Fragment de la
			base et de la partie inférieure. Large base en
			anneau, bord incurvé. Petite dépression au
			niveau du fond, marqué par 2 cercles et 2
			palmettes estampées
	Assiette ?	200 - 100	ESA. Forme Samarie 1 ou EAA 3. Partie inférieure
			avec base. Anneau de la base brisé. Grafitti incisé
			à l'int. Peut-être 1 forme 14 de Samarie, à paroi
			verticale, comme à la période augustéenne
	Assiette	150 - 21/20	ESA. Forme Samarie 3 ou EAA 6. Exemplaire
			complet, bord large, rainure près de la lèvre
	Assiette	150 - 15 ap.	ESA. Forme Samarie 3 ou EAA 6. Morceau de bord
			et de paroi. Bord large, assez épais, avec rainure.
			Peut-être 1 Samaria 4 avec l'angle de la carène
	Assiette	50 - 25	ESA. Forme Samarie 3 ou EAA 6. Partie de bord et
			de paroi. Large, à bord retourné, avec décor
			imprimé en lignes
	Assiette	50 - 25	ESA. Forme Samarie 3 ou EAA 6. Partie de bord et
			de paroi. Large, à bord recourbé, avec décor
			imprimé sur plusieurs lignes

Dor	Coupe	150 - 20 ap.	ESA. Forme Samarie 16 ou EAA 22. Coupe complète Forme hémisphérique, bord perlé, base modelée en anneau
Asqalan	Cruches	200 - 1	ESA. Argile fine, vernis rouge, décors estampés ou à la roulette. Parallèles à Samarie
	Bols	200 - 1	ESA. Argile fine, vernis rouge, décors estampés ou à la roulette. Parallèles à Samarie
	Coupes	200 - 1	ESA. Argile fine, vernis rouge, décors estampés ou à la roulette. Parallèles à Samarie
	Plats	200 - 1	ESA. Argile fine, vernis rouge, décors estampés ou à a roulette. Parallèles à Samarie
Jablé	Assiette	75 - 100 ap.	ESA, à grand pied. Fragment du bord à lèvre redressée et arrondie. Engobe rouge. Pâte très fine, très dure, rose. Parallèle à Hama, Samarie, Anafa, Beyrouth, Arqa
	Assiette	75 - 100 ap.	ESA, à grand pied. Fragment du bord à lèvre redressée et arrondie. Engobe rouge foncé. Pâte très fine, très dure, brun rouge clair. Parallèles à Hama, Samarie, Anafa, Beyrouth, Arqa
Jablé	Assiette	100 - 1	ESA, à petit pied. Fragment du bord à lèvre amincie. Engobe rouge clair. Pâte fine, dure,, brun rouge clair, peu d'inclusions de grains blancs, très peu de noirs. Parallèles à Hama, Samarie, Anafa, Beyrouth, Arqa
Jiyeh	Bols	1 - 100	ESA, forme 47, à vernis rouge
	Assiettes	100 - 1	ESA, forme 3, à vernis rouge. Traces d'usure importantes
	Bol	1 - 100	ESA, fragment de la base, forme 47, portant un timbre rectangulaire
	Assiettes	1 -100	ESA, forme 37, à vernis rouge
	Assiettes	100 - 1	ESA, forme 4, à vernis rouge. Traces d'usure importantes
Kamid el-L.	Bols	125 - 110	ESA. A bord recourbé. Parallèles à Anafa
Khan Kh.	Assiettes	75 - 20. Prép	ESA. Assiette ou plat à bourrelet sur la carène
	Bols	20 - 20 ap.	ESA. Caréné, à division ext triple. Paroi très oblique Plage ext parfois décorée à la roulette
	Bols	75 - 25. Prép	ESA. Bol/Tasse à paroi ext lisse, bord droit. Paroi int marquée par des rainures et un renflement
	Bols	75 - 25. Prép	ESA. Bol/Tasse à paroi évasée. Lèvre légèrement pendante
	Coupes	75 - 25. Prép	ESA. Lèvre renflée roulée vers l'ext, légèrement carénée
	Assiettes	100 - 100 ap.	ESA. Assiette ou plat à parois ext et int arrondies
	Bols	75 - 20 ap.	ESA. Simple, non caréné
Oumm el A.	Plat	200 - 1	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé. Vernis rouge à traînées brunes int et ext. Cercles estampés à l'int au centre
	Plat	200 - 1	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé. Vernis rouge à traînées brunâtres int et ext. 3 cercles concentriques estampés, palmette, 2 cercles concentriques à la roulette, au fond à l'int
	Bol	323 - 66	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé. Vernis rouge mat int et ext. Bande concave entre 2 rainures à l'ext. Zone décorée à la roulette, à l'attache bord-vasque. 3 zones concentriques en relief sous le fond. Bols à parois concaves

Oumm el A.	Plat	323 - 66	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé.
			Vernis rouge mat int et ext. Fragment de cercle
			incisé, à l'int
	Bol	323 - 66	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé.
			Vernis rouge mat int et ext. Fragment de feuille
			d'acanthe en relief. Bol moulé
	Bol	323 - 66	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé.
			Vernis rouge mat rouge orangé int et ext. Bol à
			pied et parois convexes
	Plat	323 - 66	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé.
			Vernis rouge mat int et ext. 2 palmettes
			rayonnantes et 2 cercles concentriques, à l'int
	Plat	200 - 1	"Pergaménien". Vernis rouge et décor estampé.
			vernis mat rouge sombre int et ext. Cercle estampé
			3 cercles concentriques, palmettes rayonnantes, 2
			cercles concentriques à la roulette, à l'int au centre.
			Graffite sous le fond
Qaisariya	Plats	100 - 100 ap.	ESA
	Bols	100 - 100 ap.	ESA
	Vases	150 - 100	ESA. Différentes formes
Soukas, Tell	Bol	323 - 66	"Pergaménien". Vernis rouge, pied en anneau
	Bols	200 - 1	"Pergaméniens". Vernis rouge
	Bols	200 - 1	ESA ? Hauts de bols à vernis rouge
	Bol	323 - 66	"Pergaménien". Bord et une partie de la panse
Tabbat el-H.	Vases	200 - 1	ESA ? Tessons à vernis rouge ?
Yanouh	Bol	200 - 1	ESA. Bol apode
	Patère	125 - 100	ESA. Bord, type TA 3
	Bols	200 - 1	ESA. Bols à pied annulaire
	Plat	200 - 1	ESA. Plat patère
	Tessons	200 - 100	ESA. Une forme identifiable : bol TA 25a
	Bol	125 - 100	ESA. Echinus, type Tel Anafa 24
	Bol	125 - 100	ESA. Type TA 25a/b
	Coupe	125 - 100	ESA. Type TA 30
	Plat	125 - 100	ESA. Type TA 13a
	Tessons	150 - 100	ESA
	Bol	125 - 100	ESA. Bord, vraisemblablement bûlé, type TA 15
	Bol	125 - 100	ESA. Pied, type TA25
	Plat	125 - 100	ESA. Bord, type TA 13c
	Bol à relief	150 - 100	ESA. Bord

Requête sur la présence de bols à reliefs.

Nom	Identif.	Quantité	Datation	Description
Akko, Tell	Bols	Plusieurs	200 - 100	"Mégariens"
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien"
	Bols	Fréquent	200 - 100	"Mégariens"
	Bols	Plusieurs	200 - 100	"Mégariens". Inscription sur l'extérieur de la base
Anafa, Tell	Bols	819	125 - 80	Moulés à relief. Technique BSP ou ESA. Bord tourné vers l'ext.
				Décor en 3 registres séparés de rainures. Frise d'1 motif répétitif
				décor de feuilles, rosette sur le fond
Arab al-M.	Bol	1	323 - 66	"Mégarien". Argile jaune clair, vernis rouge à l'int,
				gris foncé à brun à l'ext
	Bol	1	323 - 66	"Mégarien". Fragment de paroi d'un bol à reliefs.
				Argile jaune, vernis rouge
	Bol	1	323 - 66	"Mégarien". Fragment de paroi d'un bol à reliefs.
				Argile jaune et vernis rouge
Arqa, Tell	Bols	Peu	150 - 80	Verre moulé. Hémisphériques, paroi épaisse, sillons gravés près
				du rebord à l'int. Décoration en godrons à relief
Daruk, Tell	Bol	1	323 - 66	Moulé à reliefs, tesson
	Bols	Plusieurs	323 - 66	"Mégariens". Tessons vernissés noirs et rouges
Dor	Bol	1	240 - 220	"Mégarien". A reliefs, importé d'Attique. Fragment de panse.
				Vernis noir de bonne qualité. Motifs végétaux
	Bol	1	240 - 220	"Mégarien". A reliefs, importé d'Attique. Fragment du médaillon
				et de la partie inférieure. Vernis noir argenté. Motifs végétaux
	Bol	1	240 - 220	"Mégarien". A reliefs, importé d'Attique. Fragment du médaillon
				et de la partie inférieure. Vernis noir. Motifs végétaux en
				plusieurs registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Vernis brun rougeâtre.
				Motifs végétaux complexes
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du médaillon et de
				la partie basse. Vernis brun. Motifs végétaux
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. 2 tessons. Profil préservé.
				Ext avec vernis rouge, bande noire à l'int. Monogramme du
				potier. Motifs végétaux complexes
	Bol	1	120 - 100	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie haute.
				Vernis rouge. Amazonomachie. Monogramme du potier :
				fabriqué à Ephèse
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. 4 fragments préservant
				le profil. Sans vernis. Motifs végétaux sur plusieurs registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Médaillon central et bas
				dela paroi. Motifs végétaux alternés
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Fragment de panse.
				Monogramme du potier. Ephèse. Vernis brun. Motifs végétaux
				et triangles
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Tesson de la paroi.
				Vernis rouge. Motifs végétaux séparés en registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Zone du médaillon
				central, base en aneau. Vernis brun et sombre. Motifs végétaux

Dor	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie ? Fragment de paroi. Vernis rouge-rougeâtre. Motifs végétaux
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie ? Fragment de la paroi. Vernis brillant brun-rougeâtre. Côtelé
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Fragment de paroi. Vernis brun rougeâtre. Motifs végétaux ?
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie supérieure Vernis noir jusqu'en dessous du bord, ensuite rouge. Motifs végétaux en 2 registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du médaillon et de la paroi. Vernis brun. Motifs végétaux imbriqués
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie.Tesson de la paroi. Vernis brun sombre à l'ext, brun-rougeâtre à l'int. Motifs en feuilles imbriquées
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie supérieure Vernis noir. Motifs végétaux séparés en registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie supérieure Vernis noir. Motifs végétaux en registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Fragment de paroi. Vernis. Motifs en feuilles imbriquées
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Fragment de la partie inférieure. Vernis brun. Décor en pomme de pin. Décor uniforme difficile à classer
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du bord et du haut du bol. Vernis noir. Motif de vagues délimité par 2 lignes concentriques. Monogramme du potier. Ephèse
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Fragment de paroi. Vernis gris à rouge. Décor fait de simples lignes
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Médaillon et partie basse Vernis brun. Rosette dans le médaillon délimité par un double anneau concentrique. Lignes et parois lissée
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Médaillon et partie inférieure. Double anneau concentrique délimitant le médaillon 1 rosette à l'int. Sur la paroi, demi cercles et points dans le champ qu'ils délimitent
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du bord et du haut du bol. Vernis noir. Rang de feuilles sous le bord, demi-cercles et points
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du bord. Dessous, 3 lignes de guillochis. Peut-être du type de 2081
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du bord et de la partie haute. Vernis noir à l'ext, brun à l'int, excepté sur le bord fait au tour. Lignes et spirales, sous le bord
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Petit morceau du bord. Vernis brun. Rang de guillochis
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie haute. Vernis noir à l'ext, brun à l'int, sauf sur le bord fait au tour. Décor de spirales, séparé en registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie haute. Vernis brun et rouge. Décor en spirale séparé en registres
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Bord et partie haute. Vernis brun-rougeâtre. 2 zones sur le bord dont 1 avec rosettes. Autre décor indéterminé
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Fragment de la partie haute près du bord. Vernis noir jusqu'au bord, puis brun jusqu'à l'int. Motifs végétaux en registres

Dor	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Partie du bord. Vernis
				brun et rouge à l'ext, brun à l'int, excepté 1 bande noire sur la
				section faite au tour
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Tesson avec vernis noir
				à l'int et brun-rougeâtre à l'ext
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Tesson avec vernis noir
				argenté à l'ext et rouge à l'int, excepté la lèvre
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Tesson à vernis noir
	Bol	1	166 - 69	"Mégarien". A reliefs, importé d'Ionie. Zone du bord. Vernis
				brun et rouge. Motifs végétaux et figure humaine
	Bols	Plusieurs	200 - 1	Moulés et estampés. Technique de fabrication similair aux bols
				"mégariens"
Kazel, Tell	Bols	Plusieurs	200 - 1	"Mégariens". Moulés. Vernis
	Bol	1	150	"Mégarien"
	Bol	1	323 - 66	Moulé à reliefs
Keisan, Tell	Bols	Plusieurs	323 - 66	Bords de petits bols, dépourvus d'anse, assez proches par la
				forme des bols à relief. Peinture brun rouge à l'int et l'ext
Mevorakh, T	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Frise de palmes et palmettes, palmiers de style
				réaliste (rare). Parallèles à Samarie. Importation probable
				d'Antioche
Oumm el A.	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Vernis noir mat int et ext. Rosace à l'ext sous le
				fond. 2 anneaux concentriques autour du fond. Pédoncules
				floraux, feuilles d'acanthe et de nymphéa sur la zone inférieure
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Vernis noir mat int et ext. Listels alternés avec
				rinceaux, oves et darts, pampres avec grappes et feuilles, à l'ext.
				Fragment de bord à rebord incliné vers l'ext
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Vernis mat brun-rougeâtre int et ext. Sur le fond,
				ext : rosace (8 pétales), cercle de perles, corolles végétales de
				feuilles d'acanthe et de petites feuilles découpées, vrilles entre
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Petites feuilles triangulaires imbriquées à l'ext
Qaisariya	Bols	Plusieurs	200 - 100	"Mégariens"
	Bols	Fréquent	150 - 100	"Mégariens"
	Bol	1	150 - 1	"Mégarien". Importé d'Antioche ? Vernis marron mal préservé
	Bol	1	200 - 1	"Mégarien". Importé d'Antioche ? Vernis noir et décor moulé
				mal conservés. Bord recourbé
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Importé d'Antioche ? Vernis noir mal conservé.
				Reliefs moulés représentant une couronne de fleurs
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Palmettes rayonnantes sur les 2/3 du corps à partir
				de la base, ligne de doubles volutes
Qal'at el H.	Bol	1	20 av. - 80 ap	Bol mégarien à panse hémisphérique et décor en relief, à bord
				lisse et haut. Fragment avec décor d'oves sans dards en relief
				sur la face ext. Ext jaune rouge. Int et section roses
	Bol	1	200 - 100	"Mégarien". Type très commun à Samarie, Antioche et Tarse
Soukas, Tell	Bol	1	323 - 66	"Mégarien"

Requête sur la présence d'objets métalliques.

Nom	Identification	Matériau	Provenance	Datation	Description
Akko, Tell	Feuilles	Bronze	Tombe…	300 - 100	Fragments de petites feuilles recouvertes de bronze
	Pointes de flèches	Bronze	…tour ronde. AM E	200 - 100 ?	
	Vases	Bronze	Tombe…	300 - 100	Vases à cosmétiques
Amrit	Poids	Plomb		323 - 66	Forme rectangulaire. Monogramme phénicien
	Poids	Plomb		323 - 66	Forme pyramidale
Arqa, Tell	Pointes de flèches	Bronze	Couches 8A et 7B	120 - 80	Tête triangulaire à 2 ailerons bien développés, nervure centrale
					et fort reflement à la base du pédoncule de section carrée
Atlit	Bélier d'assaut	Bronze	Port	300 - 200	Bélier appartenant à un vaisseau de guerre
Cheikh Z.	Anneau	Argent	Tombe X	500 - 300	
	Anneau	Argent	Tombe F	500 - 300	
	Anneau	Argent	Tombe F	500 - 300	
	Bague	Argent	Tombe F	500 - 300	Chaton en forme de scarabée. Le scarabée est gravé
	Bague	Argent	Tombes C et D	500 - 300	
	Boucles	Argent	Tombe X	500 - 300	Boucles d'oreilles
	Bracelet	Argent	Tombe X	500 - 300	
	Anneau	Bronze	Tombe A	500 - 300	
	Anneau	Bronze	Tombe T	500 - 300	
	Anneaux	Bronze	Tombe O	500 - 300	Un cassé en 3 morceaux
	Bague	Bronze	Tombe L	500 - 300	
	Boucle	Bronze	Tombe I	500 - 300	Boucle d'oreille
	Boucle	Bronze	Tombe F	500 - 300	
	Boucle	Bronze	Tombe F	500 - 300	Boucle d'oreille
	Bracelet	Bronze	Tombe L	500 - 300	
	Bracelet	Bronze	Tombe Z	500 - 300	
	Bracelet	Bronze	Tombe X	500 - 300	
	Bracelets	Bronze	Tombe O	500 - 300	Cassés en morceaux
	Clochette	Bronze	Tombe F	500 - 300	Clochette surmontée d'un croissant
	Clou	Bronze	… caveau ABCD	500 - 300	Large tête
	Clous	Bronze	Tombes B, H, R et X	500 - 300	
	Collier	Bronze	Tombe L	500 - 300	Pièces de collier
	Crochets	Bronze	Tombes C et D	500 - 300	
	Croissant	Bronze	Tombe F	500 - 300	Petit, en bronze
	Croix	Bronze	Tombe T	500 - 300	Petite croix
	Débris	Bronze	Tombes …	500 - 300	
	Médaille	Bronze	Tombe L	500 - 300	
	Pendentif	Bronze	Tombe Z	500 - 300	Incrusté d'émail, sevant probablement d'amulette
	Plaque	Bronze	Tombe W	500 - 300	Grosse plaque. Miroir ?
	Statuette	Bronze	Tombe T	500 - 300	Chien
	Débris	Fer	Tombes O, U et X	500 - 300	Débris et morceaux de fer
	Boucles	Or	Tombe O et X	500 - 300	Boucles d'oreilles
Dor	Barre	Bronze	Dans une épave…	230 - 220	Plaquée d'argent
	Charnières	Bronze	Dans une épave…	230 - 220	De porte
	Clous	Cuivre	Dans une épave…	230 - 220	
	Lingots	Cuivre	Dans une épave…	230 - 220	Lettres grecques sur les lingots
	Charnières	Fer		323 - 66	De porte. Très mauvais état de conservation
	Clés	Fer		323 - 66	Très mauvais état de conservation
	Clous	Fer		323 - 66	Très mauvais état de conservation
	Haches	Fer		323 - 66	Très mauvais état de conservation
	Pioches	Fer		323 - 66	Très mauvais état de conservation
	Poids	Plomb		323 - 66	Petits cubes ou sous forme de tablette ronde. La plupart sont
					estampés, avec le poids

Asqalan	Epingles	Bronze	Section 38, phase 8	150 - 100	
	Ancres	Plomb	Zone A...	400 - 1	Composites, faites de bois et de plomb
Jablé	Anneau	Argent	Caveau 1...	100 - 1	
	Bracelet	Argent	Caveau 1...	100 - 1	
	Perle	Argent	Jbeibat, tombe (fosse)	323 - 66	
	Perle	Argent	Jbeibat, tombe (fosse)	323 - 66	
	Perle	Argent	Jbeibat, tombe (fosse)	323 - 66	
	Perle	Argent	Jbeibat, tombe (fosse) B-	323 - 66	Une partie est en agathe
	Aiguille	Bronze	Caveau 1...	100 - 1	
	Bague	Bronze	Caveau 4...	100 - 1	
	Bracelets	Bronze	Caveau 4...	100 - 1	
	Cloches	Bronze	Caveau 7...	100 - 1	Fragments
	Clou	Bronze	Jbeibat, tombe (fosse)	323 - 66	Complet, de section ronde à extrémité carrée, tête bombée
	Clous	Bronze	Caveau 8...	100 - 1	
	Clous	Bronze	Caveau 1...	100 - 1	Pour la fermeture des sarcophages
	Epingle	Bronze	Jbeibat, tombe M2-2006	323 - 66	Tige rectiligne de section ronde, à une extrémité arrondie et une fortement élargie, aplatie en spatule
	Epingle	Bronze	Jbeibat, tombe N2-2006	323 - 66	Tige rectiligne de section ronde (tordue), à une extrémité arrondie, l'autre est élargie et aplatie en spatule
	Epingle	Bronze	Jbeibat, tombe (fosse)	323 - 66	Tige rectiligne, de section ronde à une extrémité arrondie, l'autre est intégrée dans un cylindre de plomb brisé
	Têtes de clous	Bronze	Caveau 8...	100 - 1	
	Clous	Fer	Caveau 4...	100 - 1	
	Clous	Fer	Caveau 1...	100 - 1	Pour la fermeture des sarcophages
	Boucle d'oreille	Or	Caveau 8...	100 - 1	
	Boucle d'oreille	Or	Caveau 1...	100 - 1	
	Boîte	Plomb	Caveau 1...	100 - 1	
Kamid el-L.	Collier	Argent	Tombe de femme...	323 - 66	
	Déchets	Fer	Pièce 4, maison IV...	323 - 66	Déchets de travail du fer
Kazel, Tell	Boucles d'oreilles	Argent	Zone 2, niveau 3, T75	323 - 66	Anneaux
	Bague	Bronze	Zone 2, niveau 3, T75	323 - 66	
	Bracelet	Bronze	Zone 2, niveau 3, T28	280 - 100	Une seule moitié conservée
	Bracelet	Bronze	Zone 2, niveau 3, T47	323 - 66	Torsadé, extrémités en anneaux
	Bracelet	Bronze	Zone 2, niveau 3, T47	323 - 66	
	Epingle	Bronze	Zone 1, niveau Ic...	323 - 66	Légèrement courbée, branche droite décorée de 2 bandeaux
	Epingles	Bronze	Zone 2, niveau 3, T63	300 - 100	
	Fibule	Bronze	Zone 2, niveau 3, T75	323 - 66	
	Pointe de flèche	Bronze	Zone 1, niveau Ic...	323 - 66	En ovale, émoussée. Pointe peu prononcée
	Clou	Fer	Zone 2, niveau 3, T58	323 - 66	
	Outils	Fer	Zone 1, niveau 2b	200 - 100	
	Perle	Plomb	Zone 2, niveau 3, T37	300 - 100	Partie d'un collier
Keisan, Tell	Clés	Bronze		323 - 66	Type laconien. Un anneau de préhension et un panneton à angle droit garni de dents. Modèle connu en Grèce (Ve s.), diffusion au IVe dans le monde hellénistique. Peut-être les clés d'un bâtiment privé
	Pointes de chasse	Bronze		323 - 66	Trois ailettes, de type hellénistique connu
Kharayeb	Cupule	Bronze	Sur le dallage...	323 - 66	Fond plat, bord haut et évasé
	Godet	Bronze	Sur le dallage...	323 - 66	Conique, découpé en biais dans sa partie supérieure
	Moyeux	Bronze	Kh1120. Favissa	323 - 66	Moyeux évidés de 2 roues à 8 raies
	Tige	Bronze	Kh1121. Favissa	323 - 66	Fragment d'une tige évidée, munie de 2 appendices brisés, ayant peut-être fait partie d'un char
	Ancre	Plomb	Sur le dallage...	323 - 66	Branches inférieures en croissant assez fermé, branches supérieures largement ouvertes
	Tige	Plomb	Sur le dallage...	323 - 66	Tige incomplète, terminée sous forme de tête de serpent. Partie centrale en losange troué

Oumm el A.	Charnière	Bronze	... temple E	323 - 66	Charnière de porte (de la porte monumentale du temple E ?)
	Pointe de flèche	Bronze	... temple M	323 - 66	Forme de triangle. 2 extrémités saillantes
	Pointe de flèche	Bronze	... temple M	323 - 66	Pointe fine, entourée de 2 demi-cercles
	Pointe de flèche	Bronze	... temple M	323 - 66	Forme de triangle émoussé et peu régulier. 2 extrémités saillantes
	Statuette	Bronze	... temple E	323 - 66	Chien
	Feuille	Or	... temple E	323 - 66	Feuille d'or pâle
	Feuille	Or	... temple E	323 - 66	Feuille d'or pâle
	Poids	Plomb	... temple E	323 - 66	Plaquette carrée avec large pédoncule semi-circulaire évidé sans être totalement percé. Faces encadrées d'un fort relief bordé à l'int d'un rang de raie-de-cœur. Scènes figurées de chaque côté
	Poids	Plomb	... temple E	323 - 66	Epaisse plaque circulaire moulée avec court pédoncule non percé représentant le disque flanqué d'uraei. Bordures des scènes figurées en relief
Tartous	Statuettes	Bronze		323 - 66	Reproductions de statues grecques
	Masque	Or		200 - 1	Des parallèles à Homs et Baalbek qui ont permis la datation
Tripoli	Clous	Fer	Nécropole...	100 - 1	Clous de cercueils
	Strigile	Fer	Nécropole...	100 - 1	

Résultat de la requête sur la présence de murex.

Nom	Identif.	Datation	Description
Dor	Murex	323 - 66	Ecrasés. Viennent sans doute de bassins spéciaux "d'élevage"
Mevorakh, T	Murex	323 - 66	Morceaux écrasés de murex

Résultat de la requête sur la présence d'une zone industrielle dans les cités.

Nom	Identification	Date début	Date fin	Description
Dor	Zones "indutrielles"	500	?	Zone d'activités artisanales près du port et au N.
				près du port et au N. 2 bâtiments : 1 apartenant
				à un plus vaste, au coin de la ville, au-dessus du
				port. 1 autre grand, séparé en 3 pièces longues et
				étroites, des unités/huileries. Comme à
				Sarepta. Au N : tannerie
Sarafand	Zone "industrielle"	900	?	Ateliers, 30 fours associés au moins, bassins,
				1 imposante presse à olives et
				1 immense fosse-dépotoire

Résultat de la requête sur la présence de structures portuaires sur les sites.

Nom	Identification	Date début	Date fin	Description
Akko, Tell	Installation portuaire	600 ?	100 ap. ?	Quai. Conservation du mur sur 2 assises, reposant sur un socle de remblai à 3 m de fond. Peut servir de quai. Des parallèles à Atlit, Tyr et Sidon. En service à l'EH, mais probablement antérieur
	Installation portuaire	323	66	Brise-lames. A 70m des 1ères installations portuaires, saillie reposant sur le fond marin et courant sur 50 à 60 m de long (N-S) Un parallèle à Sidon daté de l'EH. Peut servir de jetée pour charger/décharger. Emporium ? Port libre ?
Amrit	Installation portuaire	323	66 ?	Long quai à côté des hangars
Atlit	Installations portuaires	800 - 500	66	Appontements faits de 2 murs, dont l'un conservé sur 3 assises de blocs appuyées sur l'îlot nord et son sous-sol rocheux. L'autre est fait de blocs de 2 m en moyenne et rejoint une porte flanquée de 2 tours
	Installation portuaire	800 - 500	66	Môle fait de 2 rangées de blocs distantes l'une de l'autre de plus de 5 m. Intervalle rempli de petites pierres irrégulières. Longueur totale de 120 m
	Installation portuaire	800 - 500	66	Môle fait de 2 rangées de blocs de 2,20 m de long, distantes l'une de l'autre de 5,50 m, intervalle fait de petites pierres irrégulières. Longueur totale du môle de 95 m. Achevé par un mur de clôture identique. Parallèles à Tyr et Motyè
Dor	Installation portuaire	?	66	Chantier naval. 3 rampes taillées dans le rocher, inclinées vers la mer dans la baie, pour mettre à l'eau les bateaux achevés
Jablé	Installations portuaires	?	?	1 quai N en forme de L renversé. 1 quai S dont il ne reste que 4 assises. Forme 1 presuq'île au large, avec des restes de fortifications
Qaisariya	Installation portuaire	500	1 ?	Quai conservé sur 5x30 m. Part d'une plateforme d'abrasion pour s'enfoncer dans la mer en direction du N. Ligne de quai non droite, évitant des obstacles. Reposant directement sur du roc à 1,5 m de profondeur (que pour les petits navires)
	Installation portuaire	500	200	Môle : mur massif s'avançant dans la mer, appartenant à l'ancien port
Sarafand	Port	?	1 - 100 ap.	Ayant servi de base de construction au quai du port romain, suite à un élargissement
Tabbat al H.	Installation portuaire	1000 - 700	?	Brise-lames à structure en L, la longue branche dans la mer, formant 1 protection contre les vents et servant de quai (?) pour les plus gros bateaux. A son extrémité, gros blocs non appareillés pour augmenter la longueur de la protection

Résultat de la requête sur la présence de fortifications sur les sites.

Nom	Identification	Date début	Date fin	Description
Abu H., Tell	Fortifications	600	300	Mur entourant l'occupation, encore en fonction à l'arrivée d'Alexandre
Akko, Tell	Fortification	323	66	Une tour rectangulaire solide, pierres taillées, attachée à un mur épais en pierre taillée
	Fortification	300	100	Tour ronde en blocs calcaires posés de champ, sans mortier, appartenant à l'ensemble de défense de la ville. 2 assises conservées. Liée à un mur de 3 m de large
Akzib	Fortifications	1100	1	Tronçon retrouvé à l'E, longé par les bâtiments publics
Atlit	Fortifications	800 - 500	66	2 tours situées respectivement aux extrémités des 2 môles. Sol retrouvé pour l'une. Elles intégraient les structures portuaires
Baniyas	Fortifications	800 - 500 ?	?	Conservés sur une hauteur de 5 à 10 m et épais de 5 à 8 m à leur sommet, les murs sont faits d'assises régulières, bloquées par des pierres de calage et maçonnées par un enduit de terre
Dor	Fortifications	400	300	Mur d'1 m de large, technique phénicienne
	Fortifications	300	?	Réagencement des anciennes fortifications : renforcement du rempart, érection de tours carrées de 30 m de haut. Tracé à la grecque
Asqalan	Fortifications	120	?	Reste du mur d'une casemate et d'une tour. Blocs de grès taillés et maintenus en place avec un mortier blanc. Mur intérieur récupéré
Jablé	Fortifications	?	?	Rempart entourant la ville. 3 portes à l'époque romaine. Fortifications entourant également le port, avec des tours aux extrémités
Jaffa	Forteresse	300	1 ?	Angle d'une forteresse et mur en calcaire de 2,5 m de large
	Fortification	600	66	Un grand mur ceignant la ville, construit avec une alternance de piliers et de remplissage. Vestige lié à la domination sidonienne
Michal, Tel	Forteresse	300	100	Grand bâtiment carré de 25 m de côté, cosntruit autour d'une cour centrale. 2 phases d'occupation
Qaisariya	Fortifications	323	66	Mur reliant 2 tours, parallèle à Samarie. Datées d'Hérode, à partir d'éléments hellénistiques
	Fortifications	500	1 ?	2 tours, écroulées par l'action des vagues et un mur, à 200 m du quai. Un mur auj sous l'eau venant fermer n espace portuaire de 2 ha
Soukas, Tell	Fortifications	380	69	Un rempart

Résultats de la requête sur la présence d'édifices publics sur les sites.

Nom	Identification	Date début	Date fin	Description
Akko, Tell	Bâtiment public	300	100	Un grand bâtiment public, reprenant le plan d'un bâtiment perse précédent. Alternance de blocs de champs et d'autres posés en travers, sans mortier, angles liés
Akzib	Bâtiments public	1100	1	Près des murailles E de la ville, superposés les uns aux autres. Entrée pavée menant à une cour fermée sur 3 côtés par de longues pièces rectangulaires. Magasins auN de cette cour
Amrit	Stade	400	?	
Dor	Ed. de divertissement	323	?	Sans plus de détail. Mis au jour lors d'anciennes fouilles. Au N de la ville
	Bâtiment public	500	?	Plan et fonction indéterminés, mais serait lié à des activités administratives et commerciales. A l'emplacement du futur forum d'époque romaine
Asqalan	Théâtre	323	66	Sous le bouleuterion, colonnade s'avançant vers un creux, sans doute l'emplacement d'un théâtre gréco-romain
Jaffa	Agora	323	66	Structure aux murs préservés sur 1 m. Angle de construction, avec plusieurs pièces carrées côte-à-côte. Partie de l'agora ou de la place du marché hellénistique
Sarafand	Bâtiments publics	?	1 - 100 ap.	Mention de bâtiments publics détruits pour construire le port romain. Déduction faite de la qualité des blocs remployés

Résultat de la requête sur la présence d'inscriptions.

Nom	Mob.Id.	Identif.	Langue	Datation	Transcription
Akko, Tell	Stèle	Inscription lapidaire	Grec	130 - 129	DOTHAN 1976, p. 39.
	Stèle ?	Inscription lapidaire	Grec	323 - 66	AVI YONAH 1975-78, p. 18
Amrit	Stèle	Inscription lapidaire	Grec	250 - 200	AL MAQDISSI 1993 p. 453.
Jablé	Pierre taillée	Inscription lapidaire	Grec	110 - 109	SAADE 1985 p. 347.
Jaffa	Support	Inscription lapidaire	Grec	323 - 66	KAPLAN 1972, p. 39.
Kharayeb	Figurine	Inscription lapidaire	Egyptien	100 - 1	KAOUKABANI 1973, p. 54.
	Statue	Inscription lapidaire	Phénicien	400 - 300	CHEHAB 1951-54, Kh1130, p. 77 et BMB XII, p.45
Oumm el A.	Cadran solai	Inscription lapidaire	Phénicien	132 - 131	CIS, I,9 et DUNAND et DURU 1962, 3, p. 185.
	Dalle	Inscription lapidaire	Phénicien	150 - 100	CIS, I,7 et DUNAND et DURU 1962, 1, p. 181-184
	Dalle	Inscription lapidaire	Phénicien	150 - 100	DUNAND et DURU 1962, 9, p. 189-190
	Plaque	Inscription lapidaire	Phénicien	222 - 221	RES, 1205 et DUNAND et DURU 1962, 4, p.185-187.
	Sculpture	Inscription lapidaire	Phénicien	323 - 66	DUNAND et DURU 1962, 13, p. 192-193
	Sculptures	Inscription lapidaire	Phénicien	323 - 66	RES, 504a et DUNAND et DURU 1962, 7, p. 188.
	Sculptures	Inscription lapidaire	Phénicien	300 - 100	RES, 504b et DUNAND et DURU 1962, 8, p. 189.
	Socle	Inscription lapidaire	Phénicien	300 - 100	CIS, I,8 et DUNAND et DURU 1962, 2, p. 184-185.
	Socle de stat	Inscription lapidaire	Phénicien	150 - 100	DUNAND et DURU 1962, 14, p.193
	Stèle	Inscription lapidaire	Phénicien	323 - 66	DUNAND et DURU 1962, 10, p. 190-191
	Stèle	Inscription lapidaire	Phénicien	200 - 100	DUNAND et DURU 1962, 11, p. 191
	Stèle	Inscription lapidaire	Phénicien	300 - 100	DUNAND et DURU 1962, 12, p. 191
	Stèle	Inscription lapidaire	Phénicien	323 - 66	DUNAND et DURU 1962, 15, p. 193-194
	Stèle	Inscription lapidaire	Phénicien	323 - 66	DUNAND et DURU 1962, 16, p. 194-196
	Stèle "de Jac	Inscription lapidaire	Phénicien	250 - 150	RES, 250 et DUNAND et DURU 1962, 5, p. 187-188.
	Stèle à thurif	Inscription lapidaire	Phénicien	323 - 66	Illisible
	Stèle à thurif	Inscription lapidaire	Phénicien	400 - 300	RES, 307 et DUNAND et DURU 1962, 6, p. 188.
Yanouh	Bloc	Inscription lapidaire	Araméen	323 - 66	GATIER et NORDIGUIAN 2005, p. 30.

X.- LEXIQUE DES SIGLES

ACP : Analyse des composantes principales. Méthode des statistiques multivariées permettant l'étude d'un grand nombre de données.

CAH : Classification Ascendante Hiérarchique. Procédure de classification aidant à la détermination de groupes typologiques.

ESA : *Eastern Sigillata* A. Type de céramique à vernis rouge, apparaissant au II^{e} siècle av. J.-C.

ESRI : *Environmental Systems Research Institute, Inc*.

DGA : Direction Générale des Antiquités (Liban et Syrie).

GPS : *Global Positioning System*. Système de géolocalisation fonctionnant au niveau mondial, fondé sur le fait que des signaux transmis par les satellites pouvaient être librement reçus et exploités : un récepteur peut ainsi connaître sa position sur la surface de la Terre.

KML : *Keyhole Markup Language*. Fichiers contenant les informations d'un lieu en trois dimensions : longitude, latitude, altitude.

MNT : Modèle Numérique de Terrain. Représentation renseignant les coordonnées et les cotes d'altitude.

NASA : *National Aeronautic and Space Administration*. Agence gouvernementale ayant en charge la majeure partie du programme spatial civil des États-Unis.

NGA : *National Geographical-Intelligency Agence*. Agence du département de la Défense des États-Unis qui a pour fonction de collecter, analyser et diffuser le renseignement géospatial en utilisant l'imagerie satellite.

SGBD : Systèmes de Gestion de Bases de Données, qui sont un ensemble de logiciels responsables de la création, de la manipulation et de la maintenance d'une base de données.

SRTM : *Shuttle Radar Topographic Mission*. Mission spatiale internationale, février 2000.

SQL : *Standard Query Language*. Langage informatique de recherche.

UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*. Organe de l'Organisation des Nations Unies pour la construction de la paix, la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement durable et du dialogue interculturel.

UTM : *Universal Transverse Mercator*, la Transverse Universelle de Mercator en français, est un système de projection conforme de la surface de la Terre.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

ABC : GRAYSON A. K. 1975, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, New York, Locust Valley, 1975, 300 p. et 26 pl.

ANET : PRITCHARD J. B. (dir.) 1950*, Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton, Princeton University, 1950, 526 p.

ANET^{3} : PRITCHARD J. B. (dir.) 1969*, Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton, Princeton University, 1969, 274 p.

ACFP I : Collectif 1983, *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 5-10 novembre 1979*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, 1983, 3 vol., 922 p.

ACFP II : Collectif 1991, *Atti del II Congreso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 9-14 novembre 1987*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, 1991, 3 vol., 1311 p.

ACFP IV : Collecitf 2000, *Actas del IV Congreso Internacional de Estudios Fenicios y Punicos*, *Cádiz, 2-6 octubre 1995*, Cadix, Universidad de Cádiz, 2000, 4 vol., 1918 p.

CIG : *Corpus Inscriptionum Graecarum*, Berlin, 1825--.

CIS : *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, Paris, 1884--.

IFAO : Institut français d'archéologie orientale.

IFPO : Institut français du Proche-Orient.

IGLS : *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, Beyrouth, 1929--.

IJG : DARESTE R., HAUSSOULLIER B et REINACH T. (éd.) 1965, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, Rome, Bretschneider, 1965, 2 vol., 532 et 387 p. (1ère éd. 1891-1904).

KAI : DONNER H. et RÖLLIG W. 2002, *Kanaanäische und Aramäische Inschriften*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2002, 3 vol., 53 p., 330 p., 85 p. et 34 pl. (1ère éd. 1962-1964).

PCZ : EDGAR C. C. 1971, *Catalogue des antiquités égyptiennes du Musée du Caire : Zenon Papyri*, Le Caire, IFAO, 1971, 5 vol., 183, 207, 293, 291 et 63 p., 24, 30, 30, 34 et 8 pl. (1ère éd. 1925-1926).

RÉS : *Répertoire d'Épigraphie Sémitique*, Paris, 1905--.

TSSI III : GIBSON J. C. L. 1982, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions III. Phoenicians Inscriptions*, Oxford, Clarendon Press, 1982, 122 p.

USJ : Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Abréviations des périodiques[1]

AA : *American Anthropologist*.

AHL : *Archaeology and History in Lebanon*.

AP : *Archéologie et Patrimoine*.

BAIAS : Bulletin of the Anglo-Israelian Archaeological Society.

BiAr : *The Biblical Archaeologist*.

BMB : *Bulletin du Musée de Beyrouth*.

BSGL : *Bulletin de la Société géographique de Liège*.

JQR : *Jewish Quartely Review*.

NEA : *New Eastern Archaeology*.

NMN : *National Museum News* (devenu *AHL*, *Archaeology and History in Lebanon*).

PAM : *Polish Archaeology in the Mediterranean*.

QDAP : *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*.

RSF : *Rivista di Studi Fenici*.

[1] Les abréviations données ici ne figurent pas dans l'*Année Philologique*. Les autres abréviations bibliographiques sont celles utilisées dans l'*Année Philologique*.

ALCOCK S. E., GATES J. E. et REMPEL J. E. 2004, « Reading the Landscape : Survey Archaeology and the Hellenistic *Oikoumene* », in ERSKINE 2004, p. 455-475.

ALIQUOT J. 1999-2003, « Les Ituréens et la présence arabe au Liban du II^e^ siècle a. C. au IV^e^ siècle p. C. », *MUSJ* 56, 1999-2003, p. 161-290.

AL-MAQDISSI M. 2007, « L'architecture religieuse dans la plaine de Jablé. Recherches archéologiques récentes en Phénicie du Nord », in FONTAN et LE MEAUX 2007, p. 62-63.

AL-MAQDISSI, « Amrith et la Phénicie du Nord à l'époque hellénistique », in BONNET et ALIQUOT (à paraître).

AMADI GUZZO M. G. 1995, « Les inscriptions », in KRINGS 1995, p. 19-30.

AMADI GUZZO M. G. 1998, « In memoriam, S. Moscati, 1922-1997 », *Orientalia* 67, 1998, p. 306-310.

AMOURETTI M.-C. 1994, « L'agriculture de la Grèce antique. Bilan des recherches de la dernière décennie », *Topoi* 4, 1994, p. 69-94.

ANTOINE A. 2000, *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2000, 340 p.

APICELLA C. 2002, *Sidon aux époques hellénistique et romaine*, Thèse de Doctorat sous la direction de M. Sartre, Tours, Université François Rabelais, 2002, 403 p.

APICELLA C. 2005, « Rolf A. STUCKY, avec la collaboration de Antonio LOPRIENO, Hans-Peter MATHYS et Rudolf WACHTER (pour la partie épigraphique), *Das Eschmun-Heiligtum von Sidon. Architektur und Inschriften*, Antike Kunst, Beiheft 19, Bâle, 2005 », *Syria* 82, 2005, p. 369-371.

APICELLA C. 2006, « Asklépios, Dionysos et Eshmun de Sidon : la création d'une identité religieuse originale », in COUVENHES et LEGRAS 2006, p. 141-151.

APICELLA C. et BRIQUEL-CHATONNET, « La transition institutionnelle dans les cités phéniciennes des Achéménides à Rome », in BONNET et ALIQUOT (à paraître).

ASMAR C. 2000, « Les Phéniciens et l'Orient », *ACFP IV*, 2000, p. 43-49.

ASTOUR M. C. 1967, *Hellenosemitica. An ethnic and Cultural Study in West Semitic Impact on Mycenaean Greece*, Leyde, Brill, 1967, 424 p.

AUBERGER J. 2001, *Historiens d'Alexandre*, Paris, Les Belles-Lettres, 518 p.

AUBERT C. 1996, « L'apport des premières fouilles de l'IFAPO à la topographie antique de Beyrouth », *AP* 4, décembre 1996, p. 8-11.

AUBERT C. 2002, « Histoire de Beyrouth hellénistique », *RA* 1 (nouvelle série), 2002, p. 205-208.

AUBET M.-E. 2001, *The Phoenicians and the West. Politics, Colonies, and Trade*, Cambridge, Cambridge University, 2001, 432 p. (1ère éd. 1987).

AUBET M.-E. 2007, « Les Phéniciens dans le bassin méditerranéen », in FONTAN et LE MEAUX 2007, p. 39-47.

AUGÉ C. et DUYRAT F. 2002 (éd.), *Les monnayages syriens. Quel apport pour l'histoire du Proche-Orient hellénistique et romain. Actes de la table ronde de Damas, 10-11 novembre 1999*, Beyrouth, IFPO, 2002, 216 p.

AUTRAN C. 1920, *« Phénicien », essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, Paris, Geuthner, 1920, 146 p.

AVI YONAH M. (éd.) 1975-78, *Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land I-IV*, Londres, Oxford University, 1975-1978, 4 vol., 1237 p.

AVLAMI C. (dir.), *L'Antiquité grecque au XIXe siècle. Un* exemplum *contesté ?*, Paris, Montréal, Budapest, L'Harmattan, 2000, 347 p.

AYMARD M. 1996, « Préface », in BRAUDEL 1996, p. I-VIII.

AYMARD M. 1997, « Préface », in BRAUDEL 1997, p. I-IV.

BABELON E. 1888, *Manuel d'archéologie orientale, Chaldée-Assyrie-Perse-Syrie-Judée-Phénicie-Carthage*, Paris, Maison Quentin, 1888, 318 p.

BACCINI A. 2010, *Statistique Descriptive Multidimensionnelle (pour les nuls)*, sur le site http://www.math.univ-toulouse.fr/~baccini/zpedago/asdm.pdf (dernière consultation le 31 mai 2013).

BADOUD N. 2011, « Les Tyriens dans l'épigraphie de Rhodes », in GATIER, ALIQUOT et NORDIGUIAN 2011, p. 63-72.

BAENA PREYSLER *et al*. 1999, « Geographical Information Systems and Archaeology: Methodological Aspects and Display of Results », in GILLINGS, MATTINGLY et DALEN 1999, p. 133-137.

BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. 1995, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995, 1167 p.

BAILLY A. *et al.* 2001, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Colin, 2001, 333 p. (1ère éd. 1984).

BAKER P. 2003, « La guerre à l'époque hellénistique », in PROST. 2003, p. 381-401.

BARAMKI D. 1961, *Phoenicia and the Phoenicians*, Beyrouth, Khayats, 1961, 128 p. et 10 pl.

BARGÈS J. 1878, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie*, Paris, Leroux, 1878, 160 p.

BARTHES R. 1985, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, 359 p.

BARTL K. 1998-99, « Akkar Survey 1997. Archaeological Surface Investigations in the Plan of Akkar/Northern Lebanon. Preliminary Results », *BAAL* 3, 1998-1999, p. 169-179.

BARTOLONI P. 1995, « Techniques et sciences », in KRINGS 1995, p. 354-361.

BASLEZ M.-F. 2003a, « L'Orient méditerranéen à l'époque des Diadoques », in LE DINAHET 2003, p. 9-28.

BASLEZ M.-F. 2003b, *Bible et Histoire. Judaïsme, hellénisme, christianisme*, Paris, Gallimard, 2003, 485 p. (1ère éd. 1998).

BASLEZ M.-F. (dir.) 2004, *L'Orient hellénistique, 323-55 av. J.-C.*, Neuilly, Atlande, 2004, 413 p.

BASLEZ M.-F. 2007, « La question des étrangers dans les cités grecques (Ve-Ier siècles). Immigration et partenariat économique », in *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, *Pallas* 74, 2007, p. 213-236.

BASLEZ M.-F. et BRIQUEL-CHATONNET F. 1991, « Un exemple d'intégration phénicienne au monde grec : les Sidoniens du Pirée à la fin du IVe siècle », *ACFP* II, p. 229-240.

BASTIDE R. 1998, *Anthropologie appliquée*, Paris, Stock, 1998, 286 p. (1ère éd. Payot 1971).

BATTINI L. 2010, « Des théories archéologiques : le cas du Proche-Orient ancien », *Syria* 87, 2010, p. 3-19.

BATTISTINI O. et CHARVET P. (dir.) 2004, *Alexandre le Grand. Histoire et Dictionnaire*, Paris, Laffont, 2004, 1090 p.

BAUD P., BOURGEAT S.et BRAS C. 1995, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995, 432 p.

BAURAIN C. 1986, « Portées chronologique et géographique du terme "Phénicien" », in BONNET, LIPIŃSKI et MARCHETTI 1986, p. 7-28.

BAURAIN C. et BONNET C. 1992, *Les Phéniciens, marins des trois continents*, Paris, Seuil, 1992, 249 p.

BAURAIN C, BONNET C. et KRINGS V. (éd.) 1991, *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée. Actes du colloque de Liège, 15-18 novembre 1989*, Namur, Société des études classiques, 1991, 742 p.

BEAUGUITTE L. *et al*. 2013, *R pour les géographes : éléments d'analyse de données géographiques, d'analyse spatiale et de cartographie avec R*, Manuel mis en ligne en mars 2013, sur http://elementr.parisgeo.cnrs.fr/ (dernière consultation le 27 mai 2013).

BÉRARD V. 1902-03, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, Paris, Colin, 1902-1903, 2 vol., 591 et 630 p.

BERGER J.-F. *et al.* (dir.) 2005, *Temps et espaces de l'Homme en société. Analyses et modèles spatiaux en archéologie, XXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, 2005, 526 p.

BERNAL M. 1996, *Black Athena*. *Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, I. *L'invention de la Grèce antique. 1785-1985*, Paris, PUF, 1996, 612 p. (1ère éd. 1987).

BERRY B. 1964, « Cities as Systems within Systems of Cities », in FRIEDMAN et ALONSO 1964, p. 116-137.

BINFORD L. R. 1962, « Archaeology as Anthropology », *American Antiquity* 28, octobre 1962, p. 217-225.

BLOCH M. 2005, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Colin, 2005, 159 p. (1ère éd. 1949).

BOKSMATI N. 2009, « Space and Identity in Hellenistic Beirut », in OWEN et PRESTON 2009, p. 131-140.

BONDÍ S. F. 1995, « Les institutions, l'organisation politique et administrative », in KRINGS 1995, p. 290-302.

BONDÍ S. F. 1997, « La marche de l'histoire », in MOSCATI 1997a, p. 30-46.

BONNANO D. *et al*., *Alleanze e parentele* : *le "affinità elettive" nella storiografia sulla Sicilia antica. Convegno internazionale, Palermo, 14-15 aprile 2010*, Rome, Salvatore Sciasca, 2010, 228 p.

BONNET C. 2010, « *Errata*, *absurditates*, *deliria* et *hallucinationes*. Le cheminement de la critique historique face à la mythologie phénicienne de Philon de Byblos : un cas problématique et exemplaire de *testis unus* », *Anabases* 11, 2010, p. 123-136.

BONNET C. 2012, « "Cette mission qui m'a mis durant une année dans le contact le plus intime avec l'Antiquité" : Ernest Renan et les paradoxes de la *Mission de Phénicie* », Colloque 2012-2013 du Collège de France, *Hommage à Ernest Renan*, Paris, 11 octobre 2012, http://www.college-de-france.fr/site/colloque-2012/symposium-2012-2013.htm (dernière consultation le 2 avril 2013).

BONNET C. et ALIQUOT J. (dir.), *La Phénicie hellénistique. Nouvelles configurations politiques, territoriales, économiques et culturelles. Actes du colloque international, Toulouse, 18-20 février 2013*, Suppl. à *Topoi* (à paraître).

BONNET C. et GRAND-CLÉMENT A. 2010, « La "barbarisation de l'ennemi" : la parenté entre Phéniciens et Carthaginois dans l'historiographie grecque », in BONNANO *et al.* 2010, p. 161-177.

BONNET C. et KRINGS V. 2006, « Les Phéniciens, Carthage et nous : histoire et

représentation », in VITA et ZAMORA 2006, p. 37-47.

BONNET C. et KRINGS V. (éd.) 2008, *S'écrire et écrire dans l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Grenoble, Millon, 2008, 411 p.

BONNET C., LIPIŃSKI E. et MARCHETTI P. (éd.), *Studia Phoenicia IV. Religio Phoenicia. Acta Colloquii Namurcensis habiti diebus 14 et 15 mensis Decembris anni 1984*, Namur, Société des Études classiques, 1986, 371 p.

BORDREUIL P. 1990, « BAALIM 6, II. 6-8 », *Syria* 67, 1990, p. 493-502.

BOSWORTH A. B. 1980, *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*, Oxford, Clarendon, 1980, 396 p.

BOSWORTH A. B. 1988a, *From Arrian to Alexander. Studies in Historical Interpretation*, Oxford, Clarendon, 1988, 225 p.

BOSWORTH A. B. 1988b, *Conquest and Empire. The Reign of Alexander the Great*, Cambridge, Cambridge University, 1988, 330 p.

BOSWORTH A. B. 1998, *Alexander and the East. The Tragedy of Triumph*, Oxford, Oxford University, 1998, 218 p. (1ère éd. 1996).

BOSWORTH A. B. 2002, « A Tale of Two Empires: Hernán Cortès and Alexander the Great », in BOSWORTH et BAYNHAM 2002, p. 23-49.

BOSWORTH A. B. 2005, *The Legacy of Alexander. Politics, Warfare and Propaganda under the Successors*, Oxford, Oxford University, 2005, 307 p. (1ère éd. 2002).

BOSWORTH A. B. et BAYNHAM E. J. (éd.) 2002, *Alexander the Great in Fact and Fiction*, Oxford, Oxford University, 2002, 370 p. (1ère éd. 2000).

BOUET A. et VERDIN F. 2005, *Territoires et paysages de l'âge du fer au Moyen Âge : mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, Paris, Ausonius, De Boccard, 318 p.

BOURGEY A. 1985, « La guerre et ses conséquences au Liban », *Annales de Géographie* 94, 1985, p. 1-37.

BRAUDEL F. 1990, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Colin, 1990, 588 p. (1ère éd. 1949).

BRAUDEL F. 1996, *Autour de la Méditerranée*, Édition établie et présentée par R. DE ALAYA et P. BRAUDEL, Paris, de Fallois, 1996, 535 p.

BRAUDEL F. 1997, *Les ambitions de l'Histoire*, Édition établie et présentée par R. DE ALAYA et P. BRAUDEL, Paris, de Fallois, 1996, 529 p.

BRESSON A. 1991, *Recueil des inscriptions de la périée rhodienne (périée intégrée)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1991, 249 p.

BRESSON A. 2000, *La cité marchande*, Bordeaux, Ausonius, 2000, 343 p.

BRESSON A. 2008, *L'économie de la Grèce des cités (fin IV^e^-I^er^ siècle av. J.-C.). II. Les espaces de l'échange*, Paris, Colin, 2008, 335 p.

BRIANT P. 1982, *Rois, tributs et paysans. Études sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Paris, Les Belles-Lettres, 1982, 539 p.

BRIANT P. 1996, *Histoire de l'Empire perse, de Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996, 1247 p.

BRIANT P. 2001a, *De la Grèce à l'Orient, Alexandre le Grand*, Paris, Gallimard, 2001, 167 p. (1ère éd. 1987).

BRIANT P. 2001b, *Bulletin d'histoire achéménide II*, Paris, Thotm, 2001, 334 p.

BRIANT P. 2003, *Darius dans l'ombre d'Alexandre*, Paris, Fayard, 2003, 666 p.

BRIANT P. 2012, *Alexandre des Lumières. Fragments d'histoire européenne*, Paris, Gallimard, 2012, 739 p. et 8 pl.

BRIANT P. et BOUCHARLAT R. (éd.) 2005, *L'Archéologie de l'Empire achéménide : nouvelles recherches. Actes du colloque organisé au Collège de France par le Réseau international d'études et de recherches achéménides, 21-22 novembre 2003*, Paris, De Boccard, 2005, 352 p.

BRIANT P. et DESCAT R. 1998, « Un registre douanier de la satrapie d'Égypte à l'époque achéménide », *Bulletin d'égyptologie* 121, 1998, p. 59-104.

BRIANT P. et JOANNÈS F. (dir.) 2006, *La transition entre l'empire achéménide et les royaumes hellénistiques, Actes du colloque organisé au Collège de France par la "Chaire d'Histoire et Civilisation du monde achéménide et de l'empire d'Alexandre" et le "Réseau international d'études et de recherches achéménides", 22-23 novembre 2004*, Paris, De Boccard, 2006, 475 p.

BRIQUEL-CHATONNET F. 1991, « Les derniers témoignages sur la langue phénicienne en Orient », *RSF* 19 (1), 1991, p. 3-21.

BRIQUEL-CHATONNET F. 1992, *Les relations entre les cités de la côte phénicienne et les royaumes d'Israël et de Juda*, Louvain, Peeters, 1992, 382 p.

BRIQUEL-CHATONNET F. 2005, « Les cités de la côte phénicienne et leurs sanctuaires de montagne », *ARG* 7, 2005, p. 20-33.

BRIQUEL-CHATONNET F. 2007, « Présentation », in MOSCATI, PARROT et CHÉHAB 2007, p. 7-16.

BRIQUEL-CHATONNET F. et FAUVEAUD-BRASSAUD C. 2008, « *Ad majorem scientiae fructum*. Le *Corpus inscriptionum semiticarum* dans les correspondances conservées à l'Institut de France », in BONNET et KRINGS 2008, p. 215-228.

BRIZZI G. 1997, « S. Moscati e l'epilogo della storia punica », *Rivista storica dell'antichità* 27, 1997, p. 215-221.

BRULÉ P. 2003, « Avant-propos », in PROST 2003, p. 7-11.

BRUNET M. 2007, « Économie et société en Grèce aux époques classique et hellénistique : le monde rural », in *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, *Pallas* 74, 2007, p. 31-42.

BRUNET R. 1997, *Champs & contrechamps. Raisons de géographe*, Paris, Belin, 1997, 319 p.

BRUNET R. 2000, « Des modèles en Géographie ? Sens d'une recherche », *BSGL* 39, 2000, p. 21-30.

BRUNET R., FERRAS R. et THÉRY H. 2005, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier, RECLUS-La Documentation Française, 2005, 518 p. (1ère éd. 1992).

BULLOCH A. W., GRUEN E. S., LONG A. A. et STEWART A. (éd.) 1993, *Images and Ideologies. Self-Definition in the Hellenistic World*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California, 414 p.

BUNNENS G. 1995, « L'histoire événementielle *partim* Orient », in KRINGS 1995, p. 222-236.

BURY J. B. 1900, *A History of Greece to the Death of Alexander the Great*, Londres, Macmillan, 1900, 909 p.

BUSCENCHUTZ O. (dir.) 2008, *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration*, Paris, CTHS Éditions, 2008, 235 p.

BUTCHER K. 1996, « From Ptolemy to Justinian. The evolution of an urban landscape », *AP* 4, Déc. 1996, p. 25-28.

BUTCHER K. 2001-02, « Small Change in Ancient Beirut. The Coin Finds from BEY006 and BEY045: Persian, Hellenistic, Roman and Byzantine Periods », *Berytus* 45-46, 2001-2002, p. 44-118.

CABANES P. 1995, *Le monde hellénistique de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée, 323-188*, Paris, Seuil, 1995, 276 p.

CABANES P. 2005, « Introduction », in WILL 2005, p. I-IV.

CAPDETREY L. 2007, *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 avant J.-C.)*, Rennes, PUR, 2007, 535 p.

CARAYON N. 2008, *Les ports phéniciens et puniques : géomorphologie et infrastructures,* Thèse de Doctorat sous la direction de T. Petit, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2008, 3 vol., 1372 p.

CARLIER P. 1993, *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Seuil, 1993, 219 p.

CAROZZA L., CAROZZA J.-M. et BURENS-CAROZZA A. 2008, « De l'hypothèse à la représentation : territoires néolithiques dans la moyenne vallée de l'Hérault au moment où apparaît la métallurgie », in BUSCENCHUTZ 2008, p. 203-230.

CARPENTIER F.-G. 2005, *Introduction aux analyses multidimensionnelles*, version du 28 mars 2005, http://geai.univ-brest.fr/~carpenti/2004-2005/PSRS83B-4.pdf, p. 72-81 (dernière consultation le 2 juillet 2013).

CASSAS L.-F. 1799, *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la basse Egypte*, II, n° 87, Paris, Imprimerie de la République, 1799, 2 vol., s. n. p.

CAZEMAJOU J. et MARTIN J.-P. 1983, *La crise du melting-pot : ethnicité et identité aux États-Unis de Kennedy à Reagan*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, 189 p.

CHAMI J.-M. 1967, *De la Phénicie*, Beyrouth, Librairie du Liban, 1967, 167 p.

CHANKOWSKI V. 2007, « Les places financières dans le monde grec classique et hellénistique des cités », in *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, *Pallas* 74, 2007, p. 93-112.

CHOUQUER G. 2000, *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 2000, 208 p.

CHOUQUER G. et FAVORY F. 1991, *Les paysages de l'Antiquité. Terres et cadastres de l'Occident romain (IV^e s. av. J.-C./III^e s. ap. J.-C.)*, Paris, Errance, 1991, 243 p.

CHRISTALLER W. (trad.) 1933*, Central Places in Southern Germany*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1996, 230 p. (1^ère éd. 1933).

CIASCA A. 1997a, « Phénicie », in MOSCATI 1997a, p. 168-184. (1^ère éd. 1988).

CIASCA A. 1997b, « Phoenician Archaeology Yesterday and Today », *NMN* 5, printemps 1997, p. 25-28.

CIFANI G. et STODDART S. (éd.) 2012, *Landcape, Ethnicity and Identity in the Archaic Mediterranean Area*, Oxford, Oxbow, 2012, 358 p.

CLAUSS-BALTY P. (dir.) 2008, *Hauran III. L'habitat dans les campagnes de Syrie du Sud aux époques classique et médiévale*, Beyrouth, IFPO, 2008, 347 p.

CLERMONT-GANNEAU C. 1920, « Le paradeisos royal achéménide de Sidon », *CRAI* 64, 1920, p. 404-405.

COHEN G. M. 1995, *The Hellenistic Settlements in Europe, the islands and Asia Minor*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1995, 481 p.

COLIN G. 2007, *Alexandre le Grand*, Paris, Pygmalion, 2007, 285 p. et 4 pl.

Collectif 1983, *Fenici e Arabi nel Mediterraneo : convegno sul tema, Roma, 12-13 octobre 1982*, Rome, Accademia nazionale dei Lincei, 1983, 231 p.

Collectif 1996, « Les chantiers archéologiques du centre-ville de Beyrouth », *AP* 4, décembre 1996, p. 16-19.

COMPATANGELO-SOUSSIGNAN R. *et al.* 2008, *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques : de la construction des paysages pré-industriels à leur perception par les sociétés contemporaines. Actes du colloque COST du Mans, 7-9 décembre 2006*, Rennes, PUR, 2008, 286 p. et 16 pl.

CONTENAU G. 1923, « Deuxième mission archéologique à Sidon », *Syria* 4, 1923, p. 261-281.

COUVENHES J.-C. et LEGRAS B. (dir.) 2006, *Transferts culturels et politique dans le monde hellénistique. Actes de la table ronde sur les identités collectives (Sorbonne, 7 février 2004)*, Paris, Sorbonne, 2006, 188 p.

CULICAN W. 1967, *Le Levant et la mer, histoire et commerce*, Paris, Bruxelles, Sequoia, 1967, 144 p. (1ère éd. 1966).

CUMONT F. 1926, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris, Geuthner, 1926, 2 vol., LXVIII-533 p. et 124 pl.

DALLA RIVA M. (éd.) 2010, *Meetings between Cultures in the Ancient Mediterranean. Proceedings of the 17th International Congress of Classical Archaeology, Rome 22-26 sept. 2008*, *Bolletino di Archeologia on-line*, 2010, s. n. p.

DALIX A.-S. et CHAAYA A. 2007, « L'activité forestière au Liban dans l'Antiquité pré-classique. De l'exploitation à l'exportation », *AHL* 26, 2007, p. 234-257.

DAVIES G. 2005, « Researches into the Ancient Greek Countryside. The contributions of Paul Guiraud, William Heitland and Alfred Zimmern », *Topoi* 12-13, 2005, p. 385-406.

DAVIES J. K. 2001, « Rebuilding a temple: the economic effects of piety », in MATTINGLY et SALMON 2001, p. 209-229.

DEBARBIEUX B. 2001, « La montagne : un objet géographique », in VEYRET Y. (dir.), *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, Paris, SEDES, 2001, s. n. p., http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsBD/SEDES_LaMontagneUnObjetGeographique_BD.pdf (dernière consultation le 31 août 2013).

DÉCULTOT É. 2000, *Johann Joachim Winckelmann. Enquête sur la genèse de l'histoire de l'art*, Paris, PUF, 2000, 337 p.

DELCOR M. 1991, « L'alphabet phénicien : son origine et sa diffusion de Samuel Bochart à Emmanuel de Rougé. Trois siècles de recherches : XVIIe-XIXe siècles », in BAURAIN, BONNET et KRINGS 1991, p. 21-32.

DESCAT R. 1985, « Mnésimachos, Hérodote et le système tributaire achéménide », *REA* 87/1-2, 1985, p. 97-112.

DESCAT R. 2003, « Qu'est-ce que l'économie royale ? » in PROST 2003, p. 149-168.

DETIENNE M. 2009, *Les Grecs et nous. Une anthropologie comparée de la Grèce ancienne*, Paris, Perrin, 2009, 215 p. (1ère éd. 2005).

DE VAUMAS É. 1960, « Le Djebel Ansarieh. Études de Géographie humaine », *Revue de géographie alpine* 48, 1960, p. 267-311.

DE VAUX R. 1968, « Le pays de Canaan », *JAOS* 88 (1), 1968, p. 23-30.

DE VOGÜÉ M. 1855, « Fragments d'un journal de voyages en Orient », *l'Athenaeum français*, Paris, Thunot, 1855, s. n. p.

DEWAILLY M. 1983, « Acculturation et habillement en Grande Grèce », dans NENCI G. 1983, p. 273-278.

D'HAUTCOURT A. 2001, « HORDEN (Peregrine) et PURCELL (Nicholas), *The Corrupting Sea: a study of Mediterranean history*, Oxford, Blackwell Publishers, 2000 », *RBPh* 79, 2001, p. 219-223.

DI DONATO R. 1983, « Une œuvre, un itinéraire », postface à GERNET 1983, p. 403-420.

DOUKELLIS P. N. et MENDON L. G. (éd.) 1994, *Structures rurales et sociétés antiques, Actes du colloque de Corfou (14-16 mai 1992)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1994, 491 p.

DOYON F. 2002, « Spinoza et la querelle du panthéisme : entre la foi en la raison et les raisons de la foi », *Horizons philosophiques* 13, 2002, p. 1-12.

DROYSEN J. G. 2005, *Histoire de l'Hellénisme*, Grenoble, Millon, 2005, 2 vol., 1769 p. (1ère éd. 1833-43).

DUFAY B. 2001, « Quel avenir pour la carte archéologique urbaine ? Éléments de réflexion », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 85, 2001, p. 37-49.

DUPONT-SOMMER A. 1973, « Ernest Renan et ses voyages », *CRAI* 117, 1973, p. 601-618.

DURAND-DASTÈS F. 1995, « Les modèles en géographie », in BAILLY, FERRAS et PUMAIN 1995, p. 293-307.

DUSSAUD R. 1920, « Max VAN BERCHEM et Edmond FATIO, *Voyage en Syrie*, IFAO, Le Caire, 1913-1915. Compte rendu », *Syria* 1, 1920, p. 74-77.

DUSSAUD R. 1927, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, Geuthner, 1927, 632 p. et 16 pl.

DUYRAT F. 2002, « Les ateliers monétaires de Phénicie du Nord à l'époque hellénistique », in AUGÉ et DUYRAT 2002, p. 21-70.

DUYRAT F. 2005, *Arados hellénistique. Étude historique et monétaire*, Beyrouth, IFPO, 2005, 433 p.

ELAIGNE S. 2003, « Les indices des échanges dans l'Orient hellénistique d'après les données de la céramique », in LE DINAHET 2003, p. 392-409.

ELAIGNE S. 2007, « Les importations de céramiques fines hellénistiques à Beyrouth (site Bey 002) : aperçu du faciès nord-levantin », *Syria* 84, 2007, p. 107-142.

ELAIGNE S., « La vaisselle à vocation régional de Phénicie hellénistique : aperçu à partir des assemblages de Beyrouth », in BONNET et ALIQUOT (à paraître).

ELAYI J. 1982, « Studies in Phoenician Geography during the Persian Period », *JNES* 41, 1982, p. 83-110.

ELAYI J. 1988, *Pénétration grecque en Phénicie sous l'Empire perse*, Nancy, PUN, 1988, 223 p. et 20 pl.

ELAYI J 1989, *Sidon, cité autonome de l'Empire Perse*, Paris, Idéaphane, 1989, 321 p.

ELAYI J. 1990a, *Économie des cités phéniciennes sous l'Empire perse*, Naples, Institut universitaire oriental, 1990, 104 p.

ELAYI J. 1990b, « Les cités phéniciennes entre liberté et sujétion », *DHA* 16 (2), 1990, p. 93-113.

ELAYI J. 2001, « L'antique Beyrouth à la lumière des dernières fouilles archéologiques », http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/l_antique_beyrouth_a_la_lumiere_des_dernieres_fouilles_archeologiques.asp (dernière consultation le 20 avril 2013).

ELAYI J. et A. G. 2004, *Le monnayage de la cité phénicienne de Sidon à l'époque perse*, Paris, Gabalda, 2004, 2 vol., 855 p. et 77 pl.

ELAYI J. 2005, *ʿAbd ʿAštart Ier, Straton de Sidon : un roi phénicien entre Orient et Occident*, Paris, Gabalda, 2005, 191 p.

ELAYI J. et HAYKAL M. R. 1996, *Nouvelles découvertes sur les usages funéraires des Phéniciens d'Arwad*, *Transeuphratène*, Suppl. 4, Paris, Gabalda, 1996, 175 p.

ELAYI J.et SAYEGH H. 1998, *Un quartier du port phénicien de Beyrouth au Fer III, perse. Les objets*, Paris, Gabalda, 1998, 365 p. et 90 pl.

ELAYI J.et SAYEGH H. 2000, *Un quartier du port phénicien de Beyrouth au Fer III, perse. Archéologie et Histoire*, Paris, Gabalda, 2000, 426 p. et 59 pl.

ENNABLI A. 1987, « La campagne internationale de sauvetage de Carthage. Fouilles et recherches archéologiques 1973-1987. Premiers bilans », *CRAI* 131 (2), 1987, p. 407-438.

ERSKINE A. (dir.), *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures, 323-31 av. J.-C.*, Rennes, PUR, 2004, 726 p.

FACHARD S. 2012, *Eretria XXI. La défense du territoire. Étude de la chôra érétrienne et de ses fortifications*, Paris, Infolio, 2012, 358 p.

FANTAR M. H. 1995, *Carthage, la cité punique*, Tunis, ALIF, 1995, 127 p.

FAURIAT-SARTRE A. 2004, *Les voyages dans le Hawrān, Syrie du sud, de William John Bankes, 1816 et 1818*, Bordeaux, Beyrouth, Paris, Ausonius, IFPO, de Boccard, 2004, 331 p. et 20 pl.

FAVORY F. *et al*. 1998, *Des oppida aux métropoles : archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Anthropos, 1998, 280 p.

FAVORY F. et RAYNAUD C. 2000, « Définition ou hiérarchisation des sites ? Approche intégrée en Gaule Méditerranéenne », in PASQUINUCCI et TRÉMENT 2000, p. 223-232.

FEBVRE L. 1992, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Colin, 1992, 455 p. (1ère éd. 1952).

FEDI L. 2000, « La contestation du miracle grec chez Auguste Comte », in AVLAMI 2000, p. 157-192.

FENTRESS E. et DOCTER R. F. 2008, « North Africa : Rural Settlement and Agricultural Production », in VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, p. 101-128.

FERCHIOU N. 1995, *Le paysage pré-impérial dans une zone de contact : Percée de l'Oued Kebir sortant de la Dorsale tunisienne pour aborder la plaine de Thuburbo-Majus*, Tunis, INP, 1995, 14 p.

FERCHIOU N. 2000, « Le paysage pré-romain en Tunisie antique à l'ouest de Carthage », *ACFP IV*, 2000, p. 435- 445.

FERDIÈRE A. et ZADORA-RIO É. (dir.) 1986, *La prospection archéologique. Paysage et peuplement, Actes de la Table Ronde des 14 et 15 mai 1982 à Paris*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986, 178 p.

FINKIELSZTEJN G. 1998a, « Timbres amphoriques du Levant d'époque hellénistique », *Transeuphratène* 15, 1998, p. 83-121.

FINKIELSZTEJN G. 1998b, « More Evidence on John Hyrcanus I's Conquests: Lead Weights and Rhodian Amphora Stamps », *BAIAS* 16, 1998, p. 38-41.

FINKIELSZTEJN G. 2001, *Chronologie détaillée et révisée des éponymes amphoriques rhodiens, de 270 à 108 av. J.-C. environ*, Oxford, Archaeopress, 2011, 260 p.

FISHER P. F. 1999, « Geographical Information Systems: Today and Tomorrow », in GILLINGS, MATTINGLY et DALEN 1999, p. 5-11.

FLOWER M. 2002, « Alexander the Great and Panhellenism », in BOSWORTH et BAYNHAM 2002, p. 96-135.

FONTAN E. et LE MEAUX H (éd.) 2007, *La Méditerranée des Phéniciens de Tyr à Carthage. Exposition, Paris, Institut du Monde Arabe, 6 novembre 2007-20 avril 2008*, Paris, Somogy, Institut du Monde Arabe, 2007, 407 p.

FOXHALL L. 2007*, Olive Cultivation in Ancient Greece. Seeking the Ancient Economy*, Oxford, Oxford University, 2007, 294 p.

FREDRICKSMEYER E. 2002, « Alexander the Great and the Kingship of Asia », in BOSWORTH et BAYNHAM 2002, p. 136-166.

FRÈRE D. et HUGOT L. (dir.), *Les huiles parfumées en Méditerranée occidentale et en Gaule. VIII^e siècle av. – VIII^e siècle apr. J.-C., Actes du colloque, Rome, EFA, du 16 au 18 novembre 2009 organisé par l'Université de Bretagne Sud et l'Université de la Rochelle*, Naples, Rennes, Centre Jean Bérard, PUR, 364 p. et 32 pl.

FRÉZOULS E. (éd.) 1987, *Sociétés urbaines, sociétés rurales dans l'Asie Mineure et la Syrie hellénistiques et romaines. Actes du colloque organisé à Strasbourg par l'Institut et le Groupe de Recherche d'histoire romaine et le Centre de Recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques*, Strasbourg, AECR, 1987, 284 p.

FRIEDMAN J. et ALONSO W. (éd.), *Regional Development and Planning: a Reader*, Cambridge, MIT, 1964, 722 p.

FROST H. 1971, « Recent Observations on the Submerged Harbourworks at Tyre », *BMB* 24, 1971, p. 103-111.

GABRIELSEN V. *et al*. (éd.), *Hellenistic Rhodes : Politics, Culture and Society*, Aarhus, Aarhus University Press, 1999, 358 p. et 48 pl.

GALLO D. 2005, « Introduction » in WINCKELMANN J. J. 2005, p. 11-26.

GARMY P. 2012, *Villes, réseaux et systèmes de villes*, Paris, Errance, 2012, 328 p. (1^ère éd. 2009).

GARMY P. *et al*. 2005a, « Structures spatiales du peuplement antique dans la cité de Luteva », in BOUET et VERDIN 2005, p. 83-100.

GARMY P. *et al.* 2005b, « Logiques spatiales et "systèmes de villes" en Lodévois de l'Antiquité à la période moderne », in BERGER *et al.* 2005, p. 1-12.

GATIER P.-L. 2003, « Évolutions culturelles dans les sociétés du Proche-Orient syrien à l'époque hellénistique », in PROST 2003, p. 106-109.

GATIER P.-L., ALIQUOT J. et NORDIGUIAN L. (éd.) 2011, *Sources de l'histoire de Tyr. Textes de l'Antiquité et du Moyen-Âge*, Beyrouth, IFPO et USJ, 2011, 303 p.

GATIER P.-L., HELLY B. et REY-COQUAIS J.-P. (dir.) 1988, *Géographie historique au Proche-Orient (Syrie, Phénicie, Arabie, grecques, romaines, byzantines). Actes de la Table Ronde de Valbonne, 16-18 septembre 1985*, Paris, CNRS, 1988, 371 p.

GELIN M. 2002, *L'archéologie en Syrie et au Liban à l'époque du Mandat (1919-1946). Histoire et organisation*, Paris, Geuthner, 2002, 114 p.

GENTELLE P. 1995, « Géographie et archéologie », in BAILLY, FERRAS et PUMAIN 1995, p. 203-215.

GERARD C. 2010, *L'épopée phénicienne. De ses origines à la chute de Carthage*, Paris, l'Officine, 2010, 133 p.

GERNET L. 1983, *Les Grecs sans miracle. Textes 1903-1960 réunis par Ricardo di Donato*, Paris, La Découverte/Maspéro, 1983, 426 p.

GEYER B. 1999, *Aridité et sociétés au Proche-Orient : une problématique géo-archéologique*, Habilitation à Diriger des Recherches, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, 1999, 168 p.

GHADBAN C. 1981, « Les frontières du territoire d'Héliopolis-Baalbek à la lumière de nouveaux documents », in Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques, *La géographie administrative et politique d'Alexandre à Mahomet : Actes du colloque de Strasbourg, 14-16 juin 1979*, Leyde, Brill, p. 143-175.

GHADBAN C. 1987, « Observations sur le statut des terres et l'organisation des villages dans la Beqa' hellénistique et romaine », in FRÉZOULS 1987, p. 217-239.

GILLINGS M. et MATTINGLY D. J. 1999, « Introduction », in GILLINGS, MATTINGLY et DALEN 1999, p. 1-3.

GILLINGS M., MATTINGLY D. J. et DALEN J. V. (dir.) 1999, *Geographical Information Systems and Landscape Archaeology*, Oxford, Oxbow, 1999, 146 p.

GNOLI G. 1997, « S. Moscati, 1922-1997 », *East and West* 46, 1997, p. 428-433.

GÓMEZ BELLARD C. 2000, « Avance del estudio de un paisaje rural púnico y romano : Es Cubells-cala d'Hort (Ibiza) », *ACFP IV*, 2000, p. 353-359.

GÓMEZ BELLARD C. 2008, « Ibiza : the Making of New Landscapes », in VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, p. 44-75.

GOTTWALES E. 2006, « La recherche archéologique européenne dans l'espace sud de la Méditerranée », 30 novembre 2006, sur www.ciel.usj.edu.lb/observatoire/164.htm (dernière consultation le 2 avril 2013).

GRAINGER J. G. 1991, *Hellenistic Phoenicia*, Oxford, Clarendon, 1991, 228 p.

GRAN-AYMERICH È. 1998, *Naissance de l'archéologie moderne*, 1798-1945, Paris, CNRS, 1998, 533 p.

GRAN-AYMERICH È. 2001, *Dictionnaire biographique d'archéologie*, Paris, CNRS, 741 p.

GRAN-AYMERICH È. 2007, *Les chercheurs de passé*, *1798-1945. Aux sources de l'archéologie*, Paris, CNRS, 2007, 1270 p. (1ère éd. 1998).

GRAS M., ROUILLARD P. et TEIXIDOR J. 1995, *L'univers phénicien*, Paris, Hachette, 1995, 363 p. (1ère éd. 1989).

GRUEL K. *et al.* 2008, « Les sanctuaires, éléments structurels du territoire antique », in COMPATANGELO-SOUSSIGNAN *et al.* 2008, p. 35-44.

GUBEL E. (dir.) 2002, *Art phénicien : la sculpture de tradition phénicienne*, Paris, Gan, Éd. de la Réunion des Musées nationaux, Snoeck Ducaju & Zoon, 2002, 172 p.

GUBEL E. et CARLO P. (éd.) 1986, *Les Phéniciens et le monde méditerranéen. Exposition à la Générale de Banque, Bruxelles, 6/3-6/5 1986, et la Banque générale du Luxembourg, 21/5-6/7 1986*, Bruxelles, E. Coessens, Générale de Banque, 1986, 295 p.

GUBEL E. et LIPIŃSKI E. (éd.) 1985, *Studia Phoenicia III. Phoenicia and its Neighbours*, *Proceedings of the Colloquium held on the 9th and 10th of December 1983 at the Vrije Universiteit Brussel*, Louvain, Peeters, 1985, 240 p.

GUILLON E. 2008a, *Oumm el Amed : un village phénicien à l'époque hellénistique, entre hellénisation et tradition*, Mémoire de Master 1 sous la direction de C. Bonnet, Toulouse, Université Toulouse II – Le Mirail, 2008, 166 p.

GUILLON E. 2008b, « VAN DOMMELEN P. et GÓMEZ BELLARD C., *Rural Landscapes of the Punic World. Monographs in Mediterranean Archaeology; v. 11*, Londres, Equinox, 2008 », http://bmcr.brynmawr.edu/2009/2009-12-09.html.

GUILLON E. 2009, *Étude des arrière-pays phéniciens à l'époque hellénistique*, Mémoire de Master 2 sous la direction de C. Bonnet et V. Krings, Toulouse, Université Toulouse II – Le Mirail, 2009, 284 p.

GUIRAUD P. 1893, *La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine*, Paris, Hachette, 1893, 654 p.

HAGGETT P. 1973, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Colin, 1973, 206 p.

HAKIMIAN S. 2000, « Le Musée National de Beyrouth au lendemain de la guerre ou le Plan Delta du Musée National », in *ACFP IV*, 2000, p. 1035-1038.

HARDEN D. 1962, *The Phoenicians*, Londres, Thames and Hudson, 1962, 336 p.

HARFOUCHE R. 2007, *Histoire des paysages méditerranéens terrassés : aménagements et agriculture*, Oxford, Archaeopress, 2007, 265 p.

HEEREN A. H. L. 1830, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*, Paris, Didot, 1830, 2 vol., 555 p. et 470 p. (1ère éd. 1793-1796.).

HEITLAND W. E. 1921, *Agricola. A study of agriculture and rustic life in the Greco-Roman world in the point of view of labor*, Cambridge, University Press, 1921, 492 p.

HELAS S. et MARZOLI D. (éd.) 2009, *Phönizisches und punisches Städtewesen : Akten der internationalen Tagung in Rom vom 21. bis 23. Februar 2007*, Mayence sur le Rhin, Von Zabern, 2009, 554 p.

HELBIG W. 1896, *Sur la Question mycénienne*, Paris, Imprimerie impériale, 1896, 112 p. et 2 pl.

HERM G. 1996*, Les Phéniciens : « l'antique royaume de la pourpre »*, Paris, Fayard, 1996, 351 p. et 16 pl. (1ère éd. 1976).

HOŠEK A.-R. 2011, « Contrôler un territoire, contrôler un sanctuaire : aspects religieux de la fondation de Berytus », *Cahiers « Mondes anciens »* 2, mis en ligne le 20 juillet 2011, http://mondesanciens.revues.org/501, (dernière consultation le 3 juillet 2013).

ISAAC B. 1991, « A Seleucid Inscription from Jamnia-on-the-Sea. Antiochos V Eupator and the Sidonians », *IEJ* 41, 1991, p. 132-134.

ISSERLIN B. S. J. 1983, « Phoenician and Punic rural settlement and agriculture: some archaeological considerations », *ACFP I*, 1983, p. 157-163.

JOHNSON M. 1999, *Archaeological Theory. An Introduction*, Malden, Blackwell, 1999, 240 p.

JOUGUET P. 1926, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, Paris, La Renaissance du Livre, 1926, 503 p. et 8 pl.

KATZENSTEIN H. J. 1973, *The History of Tyre*, Jérusalem, Ben Gurion - University of Negev, 1973, 373 p. (*non vidi*).

KEAY S. J. et TERRENATO N. 2001, *Italy and the West: comparative issues in Romanization*, Oxford, Oxbow, 2001, 233 p.

KŒNIG J. 1954, « Eorg Fohrer. *Die Hauptprobleme des Buches Ezechiel* », *RHR* 146, 1954, p. 90-92.

KOWALTI I. 1995, « Bilan de la première campagne d'évaluation des fouilles dans le centre-ville de Beyrouth. Automne 1993 », *AP* 1, juillet 1995, p. 3-6.

KRINGS V. (éd.) 1995, *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de Recherche*, New York, Leyde, Cologne, Brill, 1995, 923 p.

KRINGS V. 2008, « Rereading Punic Agriculture: Representation, Analogy and Ideology in the Classical Sources », in VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, p. 22-43.

LACORNE D. 1997, *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1997, 394 p.

LANCEL S. 1992, *Carthage*, Paris, Fayard, 1992, 525 p.

LANCEL S. 1995, « Les prospections et "*surveys*" *partim* Occident », in KRINGS 1995, p. 106-118.

LANCELLOTTI M. G. 2003, « I bambini di Kharayeb. Per uno studio storico-religioso del santuario », *Studi ellenistici* 15, 2003, p. 341-370.

LANE FOX R. 2004, Alexander the Great, Londres, Penguin, 2004, 568 p. (1ère éd. 1973).

LAQUEUR W. 2010, *L'antisémitisme dans tous ses états. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours*, Genève, Haller, 2010, 288 p. (1ère éd. 2006).

LAURENS H. 2012, « Présentation générale de l'œuvre de Renan », in Colloque 2012-2013 du Collège de France, *Hommage à Ernest Renan*, Paris, 11 octobre 2012, http://www.college-de-france.fr/site/colloque-2012/symposium-2012-2013.htm (dernière consultation le 2 avril 2013).

LE DINAHET M.-T. (dir.) 2003, *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au Ier siècle avant notre ère. Anatolie, Chypre, Égypte, Syrie*, Nantes, Le Temps, 2003, 409 p. et 5 pl.

LE GOFF J. 2005, « Préface » in BLOCH M. 2005, p. 7-31.

LEMAIRE A. 1976, « Le monnayage de Tyr et celui d'Akko dans la deuxième moitié du IVe siècle av. J.-C. », *RN* 18, 1976, p. 13-24.

LEMAIRE A. 1991, « Le royaume de Tyr dans la seconde moitié du IVe siècle av. J-C. », *ACFP II*, 1991, p. 131-149.

LÉVY J. et LUSSAULT M. 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 p.

LEWIN A. 2005, *The Archaeology of Ancient Judea and Palestine*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2005, 204 p.

LINDER E. 1967, « La ville phénicienne d'Athlit, sur la côte d'Israël, a-t-elle eu le premier port artificiel de Méditerranée ? », *Archeologia* 17, juillet/août 1967, p. 25-29.

LIPIŃSKI E. (dir.) 1992, *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Turnhout, Brepols, 1992, 502 p. et 16 pl.

LIPIŃSKI E. 1995, *Dieux et déesses de l'univers phénicien et punique*, Louvain, Peeters, 1995, 536 p.

LÓPEZ CASTRO J. L. 2008a, « The Iberian Peninsula : Landscapes of Tradition », in VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, p. 476-100.

LÓPEZ CASTRO J. L. 2008b, « El pobliamento rural fenicio en el sur de la Península Ibérica entre los siglos VI a III a. C. », *Gerión* 26 (1), 2008, p. 149-182.

MAES A. 1991, « Le costume phénicien des stèles d'Umm el-'Amed », in LIPIŃSKI E. (éd.)1991, *Phoenicia and the Bible, proceedings of the conference held at the University of Leuven on the 15th and 16th of March 1990*, Louvain, Departement Oriëntalistiek, Peeters, 1991, p. 209-230.

MAIRS R. 2010, « An "Identity Crisis"? Identity and Its Discontents in Hellenistic Studies », in DALLA RIVA 2010, p. 55-62.

MALAY H. 1983, « A Royal Document from Aigai in Aiolis », *GRBS* 24/4, 1983, p. 349-353.

MARAVAL P. 2002, *Récit des premiers pèlerins chrétiens au Proche-Orient (IV^e^-VII^e^ siècle)*, Paris, Éd. Du Cerf, 2002, 301 p. (1^ère^ éd. 1996).

MARKOE G. 2000, *Phoenicians,* Berkeley, University of California, 2000, 224 p. et 8 pl.

MARQUIS P. 1995a, « Les fouilles des souks. Chronique archéologique », *AP* 1, juillet 1995, p. 7-10.

MARQUIS P. 1995b, « Résultats récents des fouilles du Centre-Ville de Beyrouth », *AP* 2, novembre 1995, p. 8-11.

MATTINGLY D. J. et SALMON J. (éd.), *Economies beyond Agriculture in the Classical World*, Londres, New York, Routledge, 2001, 324 p.

MAZOYER M. et PÉREZ REY J. (dir.), 2003, *La campagne antique : espace sauvage, terre domestiquée*, Paris, L'Harmattan, 2003, 278 p.

MAZZA F. 1997, « L'image des Phéniciens dans le monde antique », in MOSCATI 1997a, p. 628-653.

MAZZARINO S. 1947, *Fra Oriente e Occidente*, Florence, La nuova Italia, 1995, 408 p.

MICHAUDEL B. 2002, « Étude historique de Qal'at Salāḥ al-Dīn (Sahyūn-Château de Saône) », in MESQUI J. *et al.*, *Le Château de Qal'at Salāḥ al-Dīn en Syrie*, http://www.castellorient.fr/0-Accueil/indexfran.htm (site des *Châteaux du Moyen-Âge au Proche-Orient. Recherche sur l'architecture militaire au Proche-Orient*. Dernière consultation le 25 avril 2013).

MONCHAMBERT J.-Y. et DALIX A.-S. (à paraître), « Port commercial et arrière-pays à Byblos », communication du 12 novembre 2009 dans le cadre du VII^e^ Congrès international des études phéniciennes et puniques, Hammamet, 10-14 novembre 2009.

MORAN W. L. (éd.) 1987, *Les lettres d'El Amarna : correspondance diplomatique du pharaon Aménophis IV*, Paris, Éd. du Cerf, 1987, 630 p.

MOREL J.-P. 2000, « Quelques remarques sur l'économie phénico-punique dans ses aspects agraires », *ACFP IV*, 2000, p. 411-423.

MORENO P. 2001, *La bataille d'Alexandre*, Paris, Seuil, 2001, 135 p.

MOSCATI S. 1949, *Storia e civiltà dei Semiti*, Bari, Laterza, 1949, 248 p.

MOSCATI S. 1966, *Il mondo dei Fenici*, Milan, Il Saggiatore, 1966, 497 p.

MOSCATI S. 1971, *L'épopée des Phéniciens*, Paris, Fayard, 1971, 370 p.

MOSCATI S. 1983, « Dall'Oriente a noi : l'altra faccia della storia (discorso inaugurale) », in Collectif 1983, p. 5-22.

MOSCATI S. (dir.) 1988, *I Fenici*, Milan, Bompiani, 1988, 763 p.

MOSCATI S. 1991a, « Les Phéniciens reconsidérés », in BAURAIN, BONNET et KRINGS 1991, p. 3-17.

MOSCATI S. (dir.) 1991b, *I Celti*, Milan, Bompiani, 1991, 795 p.

MOSCATI S. 1995, Introduction à KRINGS 1995, p. 1-15.

MOSCATI S. (dir.) 1997a, *Les Phéniciens*, Paris, Stock, 1997, 671 p. (1ère éd. 1988).

MOSCATI S. 1997b, « Qui étaient les Phéniciens ? », in MOSCATI 1997a, p. 17-19.

MOSCATI S. 1997c, « Le territoire et les implantations », in MOSCATI 1997a, p. 20-22.

MOSCATI S. 1997d, « La colonisation de la Méditerranée », in MOSCATI 1997a, p. 47-56.

MOSCATI S., PARROT A. et CHÉHAB M. 2007, *Les Phéniciens. L'expansion phénicienne. Carthage*, Paris, Gallimard, 2007, 348 p.

MOSSÉ C. 2001, *Alexandre. La destinée d'un mythe*, Paris, Payot & Rivages, 2001, 318 p.

MOVERS F.-C. 1841, *Untersuchungen über die Religion der Phönizier, mit Rücksicht auf die verwandten Götterdienste der heidnischen Israeliten, der Carthager, Syrer, Babylonier und Aegypter*, Bonn, Weber, 1841, s. n. p.

NASR S. 1990, « Anatomie d'un système de guerre interne : le cas du Liban », *Culture et Conflit* [en ligne] 1, hiver 1990, mis en ligne hiver 2002. (Dernière consultation le 12 décembre 2012).

NENCI G. (dir.), *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Forme di contatto e processi di trasformazione nelle società antiche, actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981) organisé par la Scuola normale superiore [di Pisa] et l'École française de Rome, avec la collaboration du Centre de recherches d'histoire ancienne de l'Université de Besançon*, Pise, Rome, Paris, Scuola normale superiore, EFR, de Boccard, 1983, 1164 p.

NICOLET C. 1997, « Allocution à l'occasion du décès de M. Sabatino Moscati, associé étranger de l'Académie », *CRAI* 141, 1997, p. 788-790.

NIEMEYER H. G. 1995, « Expansion et colonisation », in KRINGS 1995, p. 247-267.

NIXON L. et PRICE S. 1992, « La dimension et les ressources des cités grecques », in MURRAY O. et PRICE S. (dir.), *La cité grecque d'Homère à Alexandre*, Paris, La Découverte, 1992, p. 177-178.

NOUGAYROL J. (éd.) et SCHAEFFER C. (dir.) 1956, *Le Palais royal d'Ougarit. IV. Textes accadiens des archives Sud (archives internationales)*, Paris, Imprimerie Nationale et Klincksiek, 1956, 2 vol., 300 p. et 90 pl.

NUNINGER L. *et al*. 2006, « La modélisation des réseaux d'habitation en archéologie : trois expériences », *M@ppemonde* 83, 2006, p. 2-28.

OGGIANO I. 2009, « La "città" di Nora. Spazio urbano e territorio », in HELAS et MARZOLI 2009, p. 417-432.

OGGIANO I. et BOTTO M. 2012, « Le site phénico-punique de Pani Loriga (Sardaigne). Interprétation et contextualisation des résultats d'analyses organiques de contenus », in FRÈRE et HUGOT 2012, p.151-166.

OGGIANO I. et XELLA P. 2009, « Sidone e il suo territorio in età persiana. Epigrafia e archeologia », in HELAS et MARZOLI D 2009, p. 69-81.

OLMSTEAD A. T. 1948, *History of the Persian Empire*, Chicago, University of Chicago, 1948, 568 p.

OSBORNE R. 2012, « Landscape, ethnicity and the polis », in CIFANI et STODDART 2012, p. 24-30.

OWEN S. et PRESTON L., *Inside the City in the Greek World. Studies of Urbanism from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, Cambridge, Oxbow Books, 140 p.

PAIVA RENESTO F. 2010, « Unions géoculturelles et projet politique », http://www.oragora.com/cgi/forum1354.cgi?numforum=13546&codep=&th=10&nbpage=1&sortmg=30&thread=369&trimv=1&rec=&rech_op=&champ=&read=357-0&session=47be58f662dd08bc, mis en ligne le 8 février 2010 (dernière consultation le 3 juillet 2013).

PARROT A. 1961, « N. Avigad.- *Excavations at Makmish, 1958. Preliminary Report*. Tirage à part de *IEJ*, vol X n°2, 1960, p. 90-96, pl. IX-XII », *Syria* 38, 1961, p. 344-345.

PASQUINUCCI M. et TRÉMENT F. (éd.) 2000, *Non-Destructive Techniques applied to Landscape Archaeology*, Oxford, Oxbow, 2000, 276 p.

PAYEN P. 2005, « Préface » in DROYSEN J. G. 2005, p. 5-82.

PELLEGRINO E. 2007, « Les céramiques communes de Beyrouth (BEY002) au début de l'époque romaine », *Syria* 84, 2007, p. 143-168.

PERREAULT J. 1986, « Céramique et échanges : les importations attiques au Proche-Orient du VI^e^ au milieu du V^e^ siècle avant J.-C. Les données archéologiques », *BCH* 110, 1986, p. 147-175.

PERROT G. et CHIPIEZ C. 1885, *Histoire de l'art dans l'Antiquité, III. Phénicie, Chypre*, Paris, Hachette, 1885, 921 p. et 5 pl.

PHILLIPS P. et WILLEY G. R. 1953, « Method and Theory in American Archaeology: an Operational Basis for Culture-Historical Integration », *AA* 55, décembre 1953, p. 615-633.

PICARD A. 1891, Exposition Universelle internationale de 1889 à Paris. Rapport général, Paris, Imprimerie Nationale, 1891, 408 p.

PIMOUGUET-PEDARROS I. 1997, « Pour une analyse des pratiques territoriales et des politiques de défense en Asie Mineure : l'exemple de la Carie antique », *DHA* 23, 1997, p. 119-143.

PIMOUGET-PEDARROS I. 2003, « Le paysage rural et ses contraintes : le territoire continental de Rhodes à l'époque hellénistique (pérée intégrée) », in MAZOYER et PÉREZ REY 2003, p. 217-246.

POIDEBARD A. 1937, « Reconnaissances dans l'ancien port de Tyr (1934-1936) », *Syria* 18, 1937, p.355-368.

POMMIER É. 2003, *Winckelmann, inventeur de l'histoire de l'art*, Paris, Gallimard, 2003, 288 p.

PONCET P. 2010 : « Géons », *WhereSciences. Knowledge Consortium for Spatial Intelligence*, mis en ligne le 19 avril 2010, http://www.wheresciences.com/articles.php?id=26 (dernière consultation le 20 octobre 2012).

PORNON H. 1992, *Les SIG, mise en œuvre et applications*, Paris, Hermès, 1992, 159 p.

POTTIER E. 1920, « Mission archéologique à Sidon », *Syria* 1, 1920, p. 287-317.

PRÉAUX C. 2002-03, *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient de la mort d'Alexandre à la conquête romaine de la Grèce 323-146 av. J.-C.*, Paris, PUF, 2002-2003, 2 vol., 814 p. (1^ère^ éd. 1978).

PROST F. (dir.) 2003, *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistique*, *Actes du colloque de la SOPHAU (avril 2003)*, Toulouse, PUR/ *Pallas* 62, PUM, 2003, 414 p.

PROST F. 2007, « Les villes de la Grèce égéenne : mutations économiques et sociales entre le IV^e^ et le II^e^ siècle av. J.-C. », in *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, *Pallas* 74, 2007, p. 237-261.

PUMAIN D. 1994, « La modélisation des réseaux urbains », http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00000477/fr/ (dernière consultation le 10 avril 2013).

PUMAIN D. 2003, « Une approche de la complexité en géographie », http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs00000456/fr/ (dernière consultation le 10 avril 2013).

PUMAIN D. *et al*. 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica Anthropos, 2006, 320 p.

PUMAIN D. et SAINT JULIEN T. 2010a, *Analyses spatiales. Les localisations*, Paris, Colin, 2010, 190 p. (1ère éd. 1997).

PUMAIN D. et SAINT JULIEN T. 2010b, *Analyses spatiales. Les interactions*, Paris, Colin, 2010, 218 p. (2ème éd.).

PURCELL N. et HORDEN P. 2000, *The Corrupting Sea: a study of Mediterranean history*, Oxford, Malden, Victoria, Blackwell, 2000, 761 p.

RAKOTOMALALA R. 2005, « TANAGRA : une plate-forme d'expérimentation pour la fouille de donnée », *MODULAD* 32, 2005, p. 70-85.

RAWLINSON G. 1889, *History of Phoenicia*, Londres, Longmans, Green and Co., 1889, 583 p.

REINACH S. 1893, « Le mirage oriental », *L'Anthropologie*, 1893, p. 539-578 et p. 699-732.

RENAN E. 1855, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, Imprimerie Impériale, 1855, 499 p.

RENAN E. 1864, *Mission de Phénicie*, Paris, Imprimerie Impériale, 1864, 2 vol., 884 p. et 70 pl.

RENAN E. 1883, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann-Lévy, 1883, 411 p.

REY-COQUAIS J.-P. 1964, « Notes de géographie syrienne : I, la forteresse de Brochoi », *MUSJ* 40, 1964, p. 289-296.

REY-COQUAIS J.-P. 1974, *Arados et sa pérée aux époques grecque, romaine et byzantine*, Paris, Geuthner, 1974, 289 p. et 24 pl.

REY-COQUAIS J.-P. 1987, « Des montagnes au désert : Baetocécé, le pagus Augustus de Niha, la Ghouta à l'est de Damas », in FRÉZOULS 1987, p. 191-216.

RIBICHINI S. 1986, « Questions de mythologie phénicienne d'après Philon de Byblos », in BONNET, LIPIŃSKI et MARCHETTI 1986, p. 41-52.

RIBICHINI S. 1995, « Les sources gréco-latines », in KRINGS 1995, p. 73-83.

RIBICHINI S. 2004, « MARTIN ALONSO CORRAL, *Ezechiel's Oracles against Tyre. Historical Reality and Motivations* (=*Biblica e Orientalia*, 46), Roma 2002. XIV+250 pp. Editrice Pontifico Istituto Biblico », *RSF* 32, 2004, p. 94-95.

RICE E. E. 1999, « Relations between Rhodes and the Rhodian Peraia », in GABRIELSEN V. *et al*. 1999, p. 45-54.

RIGSBY, K. J. 1996, *Asylia: Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, Berkeley, University of California Press, 1996, 672 p.

ROCHE S. 2000, *Les enjeux sociaux des Systèmes d'Information Géographique. Les cas de la France et du Québec*, Paris, L'Harmattan, 2000, 157 p.

ROLLINGER H. R. *et al.* (éd.) 2010, *Interkulturalitätin der Alten Welt Vorderasien, Hellas, Ägyptenund die vielfältigen Ebenen des Kontakts*, Wiesbaden, Harrasowitz, 2010, 706 p.

ROPPA A., *Comunità urbane e rurali nella Sardegna punica di età ellenistica*, Valence, Departament de prehistòria i arqueologia, Universitat de València, 2013, 156 p.

ROUBINEAU J.-M. 2007, « La fiscalité des cités grecques aux époques classique et hellénistique », in *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique*, *Pallas* 74, 2007, p. 179-200.

SADER H. 2006, « L'archéologie phénicienne en Orient : quel avenir ? », in VITA et ZAMORA 2006, p. 27-33.

SADER H. 2010, « Phoenician "Popular Art" : Transmission, Transformation, and Adaptation of Foreign Motifs in the Light of Recent Archaeological Evidence from Lebanon », in ROLLINGER *et al.* 2010, p. 23-39.

SAID E. 2005, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005, 422 p. (1ère éd. 1978).

SALLES J.-F. 1995, « Phénicie », in KRINGS 1995, p. 553-582.

SANLAVILLE P. *et al.* 1994, « Prospection géomorphologique et préhistorique de la région de Tartous (Syrie) », *Paléorient* 20, 1994, p. 5-19.

SAPIN J. 1980, « Peuplement et milieu de vie dans la vallée du Nahr el Abrach (principalement à l'âge du Bronze) », *Annales de Géographie de l'USJ*, Fascicule 3, 1980, p. 39-58.

SAPIN J. 1989, « Un domaine de la couronne dans la Trouée de Homs (Syrie). Origines et transformations de Tiglat-Phalasar III à Auguste », *Transeuphratène* 1, 1989, p. 21-54.

SAPIN J. 1996, « Symbiose ethno-linguistique, considération géographique et historique sur la toponymie de la Trouée de Homs (Syrie) », *Transeuphratène* 12, 1996, p. 25.

SARKIS S. I. 1980, *Les Phéniciens, panorama d'une civilisation*, Beyrouth, Joquart, 1980, 324 p.

SARTRE M. 1988, « La Syrie creuse n'existe pas », in GATIER, HELLY. et REY-COQUAIS 1988, p. 15-40.

SARTRE M. 2001, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique, IV^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.*, Paris, Fayard, 2001, 1194 p.

SCHMITT J.-C. 2004, *Le Saint lévrier : Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 2004, 282 p. (1ère éd. 1979).

SEVE-MARTINEZ L. 2003, « Quoi de neuf sur le royaume séleucide ? », in PROST 2003, p. 221-242.

SEYRIG H. 1964, « Monnaies hellénistiques. XII. Questions aradiennes », *RN* 6, 1964, p. 9-67.

SPANÒ GIAMMELLARO A., SPATAFORA F. et VAN DOMMELEN P. 2008, « Sicily and Malta: between Sea and Countryside », in VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, p. 129-158.

SQUILLACE G. 2010, « Consensus Strategies under Philip and Alexander. The Revenge Theme », in CARNEY E. et OGDEN D. (éd.), *Philip II and Alexander the Great. Father and Son, Lives and Afterlives*, Oxford, Oxford University, 2010, p. 69-80.

STERN E. (éd.) 1993, *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, Jérusalem, Israel Exploration Society and Carta, 1993, 4 vol., 1552 p.

STEWART A. 1993, *Faces of Power: Alexander's image and Hellenistic politics*, Berkeley, University of California, 1993, 507 p.

STODDART S. et NEIL S. 2012, « Endnote: Situating Ethnicity », in CIFANI et STODDART 2012, p. 287-293.

STUCKY R. A. 2005, *Das Eschmun-Heiligtum von Sidon. Architektur und Inschriften*, Bâle, Antike Kunst, 2005, 332 p. (*non vidi*).

STUCKY R. A., « Ras Shamra-Leukos Limen et Sidon. Hellénisme rural *versus* hellénisation urbaine », in BONNET et ALIQUOT (à paraître).

STUCKY R. et MATHYS H.-P. 2000, « Le sanctuaire sidonien d'Echmoun. Aperçu historique du site, des fouilles et des découvertes faites à Bostan ech-Cheikh », *BAAL* 4, 2000, p. 123-148.

TAL O. 1999, « The Persian Period », in TROLL et TAL 1999, p. 207-210.

TAL O. 2005, « Some Remarks on the Coastal Plain of Palestine under Achaemenid Rule – an Archaeological Synopsis », in BRIANT et BOUCHARLAT 2005, p. 71-96.

TCHALENKO G. 1953-58, *Villages antiques de la Syrie du Nord : le massif du Bélus à l'époque romaine*, Paris, Geuthner, 1953-1958, 3 vol., 442 p., 16 p. et CCXII pl., 191 p.

TOD M. N. 1948, *A Selection of Greek Historical Inscriptions*, II, Oxford, Clarendon, 1948, 343 p.

TORRES ORTIZ M. 2002, *Tartessos*, Madrid, Real Academia de la Historia, 2002, 477 p.

TOULZE F. 2003, « Centre et périphérie à Rome », *Uranie* 3, 2003, p. 87-118.

TRAN N. 2007, « Écrire l'histoire des économies antiques : la controverse entre "primitivisme" et "modernisme" et son dépassement », in PROST F., BRULÉ P. et OULHEN J., *Économie et société en Grèce antique, 478-88 av. J.-C.*, Rennes, PUR, 2007, p. 13-28.

TUPLIN C. 1987, « The Administration of the Achaemenid Empire », in CARRADICE I. (éd.), *Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires*, Oxford, BAR, 1987, p. 140-145.

VAN COMPERNOLLE T. 1983, « Femmes indigènes et colonisateurs », in NENCI G. 1983, p. 1033-1049.

VAN COMPERNOLLE T. 2003, « Royaumes et cités : de la légitimité du pouvoir monarchique dans l'Orient méditerranéen à l'époque hellénistique », in LE DINAHET 2003, p. 29-45.

VAN DER LEEUW 1997, *ARCHAEOMEDES. A DG-XII Research Program to understand the natural and anthropogenic causes of land degradation and desertification in the Mediterranean basin*, Paris, Université de Paris, 1997, s. n. p.

VAN DOMMELEN P. et FINOCCHI S. 2008, « Sardinia: Diverging Landscapes », in VAN DOMMELEN et GÓMEZ BELLARD 2008, p. 159-201.

VAN DOMMELEN P. et GÓMEZ BELLARD C. 2008, *Rural Landscapes of the Punic World*, Londres, Oakville, Equinox, 2008, 283 p.

VIRGILIO B. 2003, *Lancia, diadema e porpora. Il re e la regalità ellenistica*, Pise, Giardini, 2003, 421 p.

VITA J. P. et ZAMORA J. A. (éd.) 2006, *Nuevas perspectivas I. La investigación fenicia y púnica*, Barcelone, Universidad Pompeu Fabra (Laboratorio de Archeología), 2006, 143 p.

VON DONGEN E. 2010, « Phoenicia: Naming and Defining a region in Syria-Palestine », in ROLLINGER R. *et al*. 2010, p. 471-488.

WAELKENS M., POBLOME J. et VYNCKE K. 2010, « Indigenous versus Greek Identity in Hellenistic Pisidia: Myth or Reality? », in DALLA RIVA 2010, p. 19-54.

WEULERSSE J. 1940, *Le Pays des Alaouites*, Tours, Arrault et Cie, 1940, 421 p.

WHEATLEY D. et GILLINGS M. 2002, *Spatial Technology and Archaeology The Archaeological Applications of GIS*, Londres, Taylors & Francis, 2002, 269 p.

WHITE R. 2010, « What is Spatial History? », publication en ligne de Stanford University Spatial History Lab, 1er février 2010 (dernière consultation le 1er août 2013), http://www.stanford.edu/group/spatialhistory/media/images/publication/what%20is%20spatial%20history%20pub%20020110.pdf.

WILL É 2003, *Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C.*, Paris, Seuil, 2003, 401-650 p. (1ère éd. 1966-1967).

WILL Er. 1992, « Nouvelles archéologiques : vers de nouvelles fouilles à Beyrouth », *Syria* 69, 1992. p. 221-225.

WINCKELMANN J. J. 2005, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, Paris, Librairie générale française, 2005, 873 p. (1ère éd. 1764).

WITCHER R. E. 1999, « GIS and Landscapes of Perception », in GILLINGS, MATTINGLY et DALEN 1999, p. 13-22.

XELLA P. 1995a, « Les sources cunéiformes », in KRINGS 1995, p. 39-56.

XELLA P. 1995b, « La Bible », in KRINGS 1995, p. 64-72.

XELLA P. 2007, « S. Moscati e gli studi fenici, prima e dopo », *RSF* 35, 2007, p. 123-127.

XELLA P. *et al*. 2005, « Prospection épigraphique et archéologique dans la région du Nahr al-Awali (Saïda/Sidon) », *BAAL* 9, 2005, p. 269-290.

XELLA P. et ZAMORA J. Á. 2004, « Une nouvelle inscription de Bodashtart, roi de Sidon, sur la rive du Nahr al-Awāli, près de Bustān ēš-Šēḫ », *BAAL* 8, 2004, p. 273-300.

YON J.-B. 2011, « Les Tyriens dans le monde méditerranéen à l'époque hellénistique », in GATIER, ALIQUOT. et NORDIGUIAN. 2011, p. 33-61.

YON M. 1995, « Les prospections et "*surveys*" *partim* Orient », in KRINGS 1995, p. 85-105.

YULE G. U. *et al.* 1936, « Karl Pearson. 1857-1936 », *Obituary Notices of Fellows of the Royal Society* 5, décembre 1936, p. 72.

ZIMMERN A. 1911, *The Greek Commonwealth, politics and economics in fifth-century Athens*, Oxford, Clarendon, 1911, 454 p.

Abu Hawam (Tell)

BALENSI J. 1985, « Revising Tel Abu Hawam », *BASO* 257, 1985, p. 65-74.

HAMILTON R. W. 1934, « Tall Abu Hawam. Interim Report », *QDAP* 3, 1934, p. 74-80.

HAMILTON R. W. 1935, « Excavations at Tell Abu Hawam », *QDAP* 4, 1935, p. 1-69.

Akko-Ptolémaïs

DOTHAN M. 1976, « Akko: Interim Excavation Report First Season, 1973/4 », *BASO* 224, 1976, p. 1-48.

KINDLER A. 1978, « Akko, A City of Many Names », *BASO* 231, 1978, p. 51-55.

KONTORINI V. 1979, « L'autonomie de Ptolémaïs-Akko de Phénicie », *RN* 6 (21), 1979, p. 30-42.

RABAN A. 1980, « The Sea Gate of Ancient Akko », *BiAr* 43, 1980, p. 35-39.

Akshaph

BRIEND J. 1972, « Akshaph et sa localisation à Tell Keisan », *Rbi* 79, 1972, p. 239-246.

Akzib

PRAUSNITZ W. 1965, « Akhziv », *RBi* 72, 1965, p. 544-547.

Amrit/Marathos

AL-MAQDISSI M. 1993, « Chronique des activités archéologiques en Syrie (I) », *Syria* 70, 1993, p. 448-453.

DUNAND M. et SALIBY N. 1985, *Le temple d'Amrith dans la pérée d'Aradus*, Paris, Geuthner, 1985, 55 p. et LXIV p. de pl.

JOURDAIN-ANNEQUIN C. 1992, *Héraclès-Melqart à Amrith. Recherches iconographiques. Contribution à l'étude d'un syncrétisme*, Paris, Geuthner, 1992, 92 p.

Anafa (Tell)

HERBERT S. C. (éd.) 1994-97, *Tel Anafa*, Ann Harbor, Kelsey Museum, 1994-1997, 3 vol., 1200 p.

WEINBERG S. 1971, « Chronique archéologique. Tel Anafa », *Rbi* 78, 1971, p. 412-415.

Arab al-Mulk/Paltos

OLDENBURG E. et ROHWENDER J. 1981, *The Excavations at Tall Darūk (Usnu ?) and Arab al-Mulk (Paltos)*, Copenhague, Munksgaard, 1981, 131 p.

Ard Artusi/Khane/Orthosie

BARTL K. 2007-08, « Sheikh Zenad reconsidered », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 131-140.

Ardé

SALAMÉ-SARKIS H. 1972, « Ardé-Ardata dans le Liban Nord, une nouvelle cité cananéenne identifiée », *MUSJ* 47, 1972, p. 123-145.

SALAMÉ-SARKIS H. 1973, « Chronique archéologique du Liban Nord II : 1973-1974. 6. Les fouilles de Ardé-Ardata », *BMB* 26, 1973, p. 99-102.

Arqa (Tell)

BADRE L. 2007-08, « Tell Arqa et Tell Kazel. Deux sites complémentaires dans la plaine du Akkar à l'âge du Bronze récent », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 110-118.

LEMERLE P. 1976, « Rapport sur l'état et l'activité de l'École Française d'Athènes pendant l'année 1975 », *CRAI* 120 (3), 1976, p. 371-378.

TAWILE T. 2007-08, « Arqa à travers certains textes anciens allant de la période romaine jusqu'à la fin des Croisades », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 119-129.

THALMANN J.-P. 1978, « Tell ʿArqa (Liban Nord). Campagnes I-III (1972-1974). Chantier I. Rapport préliminaire », *Syria* 55, 1978, p. 1-153.

THALMANN J.-P. 1991, « L'âge du Bronze à Tell Arqa. Bilan et perspectives (1981-1991) », *Berytus* 39, 1991, p. 21-38.

THALMANN J.-P. 2000, « Tell ʿArqa », *BAAL* 4, 2000, p. 5-74.

WILL Er. 1975, « Tell Arqa, de l'âge de Bronze au Moyen-Âge », *Les Dossiers de l'Archéologie-Liban* 12, septembre-octobre 1975, p. 44-49.

Arsaf/Apollonia

BERLIN A. M. 2001, « *Apollonia-Arsuf. Final Report of the Excavations. Volume 1: the Persian and Hellenistic Periods* by Israel Roll, Oren Tall », *BASO* 322, 2001, p. 89-91.

HOHLFELDER R. L. 2003, « Maritime Tel Michal and Apollonia : Results of the Underwater Survey 1989-1996 by Eva Grosmann », *BASO* 332, 2003, p. 105-106.

PERKINS A. 1951, « Archaeological News », *AJA* 55, 1951, p. 86-88.

TROLL I. et TAL O. (éd.), *Apollonia-Arsuf: Final Report on the Excavations. Volume I, the Persian and Hellenistic Periods*, Tel Aviv, Institute of Archaeology, 1999, 299 p.

Atlit

ALLYN H. M. 1930, « Excavations near Athlit, Palestine 1929 », *AA* 4, 1930, p. 643-650.

JOHNS C. N. 1934, « Excavations at Pilgrims' Castle, ʿAtlit, (1932) ; The Ancient Tell and the Outer Defenses of the Castle », *QDAP* 3, 1934, p. 145-152.

LINDER E. 1967, « La ville phénicienne d'Athlit, sur la côte d'Israël, a-t-elle eu le premier port artificiel de Méditerranée ? », *Archeologia* 17, juillet/août 1967, p. 25-29.

Batroun/Botrys

MERCHAK J. T. 1997, « Batroun, histoire d'une ville oubliée », *AP* 7, 1997, p. 34-39.

SALAMÉ-SARKIS 1987, « Matériaux pour une histoire de Batrun », *Berytus* 35, 1987, p. 101-119.

SALAMÉ-SARKIS H. 2009, « Histoire de Batroun », *The official website of the city of Batroun*, www.batroun.com/history/histoire-de-batroun, mis en ligne le 27 octobre 2009 (dernière consultation le 1er juillet 2012).

Chhîm

WALISZEWSKI T. et KOWALSKI S. P. 1996, « Chhîm-Jiyeh. Excavations 1996 », *PAM* 8, 1996, p. 147-156.

WALISZEWSKI T. *et al.* 1997, « Chhîm and Jiyeh. Excavations 1997 », *PAM* 9, 1997, p. 139-152.

WALISZEWSKI T. 1998, « Chhîm. Excavations 1998 », *PAM* 10, 1998, p. 177-185.

WALISZEWSKI T. 1999a, « Chhîm. Excavations 1999 », *PAM* 11, 1999, p. 237-245.

WALISZEWSKI T. 1999b, « Découvertes récentes sur le sanctuaire romain de Chhîm (Liban Sud) », *Topoi* 9 (2), 1999, p. 595-606.

WALISZEWSKI T. 2000, « Chhîm. Excavations 2000 », *PAM* 12, 2000, p. 297-306.

WALISZEWSKI T. 2002, « Chhîm. Excavations 2002 », *PAM* 14, 2002, p. 265-276.

WALISZEWSKI *et al*. 2002, « Village romain et byzantin à Chhîm-Marjiyat. Rapport préliminaire (1996-2002) », *BAAL* 6, 2002, p. 5-105.

WALISZEWSKI T. et ORTALI TAZARI R. 2002, *Chhîm, 2000 ans d'histoire au cœur d'un village antique du Liban, Exposition au Palais Beiteddine, 07/09/2002-07/01/2003*, Beyrouth, Varsovie, Ministère de la Culture-DGA, Centre Polonais d'Archéologie Méditerranéenne de l'Université de Varsovie, 2002, 127 p.

WALISZEWSKI T. et PERISSE-VALERO I. 2005, « Chhîm. Explorations 2005 », *PAM* 17, 2005, p. 411-420.

Cheikh Zenad

BARTL K. 2007-08, « Sheikh Zenad reconsidered », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 130-140.

BROSSÉ C.-L., POTTIER É. et DE LA BASSETIÈRE C. 1926, « La nécropole de Cheikh Zenad », *Syria* 7, 1926, p. 193-208.

Daruk (Tell)

OLDENBURG E. et ROHWENDER J. 1981, *The Excavations at Tall Darūk (Usnu ?) and Arab al-Mulk (Paltos)*, Copenhague, Munksgaard, 1981, 131 p.

Dor/Khirbet el-Burj

SHARON I. 1987, « Phoenician and Greek Ashlar Construction Techniques at Tel Dor », *BASO* 267, 1987, p. 21-42.

STERN E. 1994, *Dor, Ruler of the Seas: Twelve Years of Excavations of the Israelite-Phoenician Harbour Town on the Carmel Coast*, Jérusalem, Israel Exploration Society, 1994, 348 p.

STERN E. 1995, *Excavations at Dor, Final Report. Vol. I B. Areas A and C: the finds*, Jérusalem, Institute of Archaeology, Hebrew University of Jerusalem, 1995, 503 p.

STEWART A. et MARTIN S. R. 2003, « Hellenistic Discoveries at Tel Dor », *Hesperia* 72, p. 121-145.

STEWART A. et MARTIN S. R. 2005, « Attic Imported Pottery at Tel Dor: an Overview », *BASO* 337, 2005, p. 79-94.

Ghamqé (Tell)/Énhydra

AL-MAQDISSI M. 2008, « Notes d'archéologie levantine. IX. Travaux archéologiques à Tell Ghamqa au sud de Tartous », *Al Rafidan* 29, 2008, p. 95-104.

Hirbet Asqalan/Ascalon

LEWIN A. 2005, *The Archaeology of Ancient Judea and Palestine*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2005, p. 156-161.

STAGER L., SCHLOEN J. D. et MASTER D. M. 2008, *Ashkelon 1. Introduction and Overview (1985-2006)*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2008, 708 p.

Hosn Soleiman/Baetocécé

DABBOUR Y. et THOLBECQ L. 2009, « Le sanctuaire de Baetocaecé (Hosn Suleiman, Jabal al-Saheliyé, Syrie) : un état des lieux », *Topoi* 16 (1), 2009, p. 207-223.

FEISSEL D. 1993, « Les privilèges de Baitokaiké : remarques sur le rescrit de Valérien et le colophon du dossier », *Syria* 70, 1993, p. 13-26.

STEINSAPIR A. I. 1999, « Landscape and the Sacred: The Sanctuary Dedicated to Holy, Heavenly Zeus Baetocaece », *NEA* 62, 1999, p. 182-194.

Iris (Tell)

BADAWI M. 2009, *Jablé et son territoire à l'époque hellénistique et romaine : développement urbain et culture matérielle*, Thèse de Doctorat sous la direction de J.-M. Dentzer, Paris, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2009, p. 24-25.

Jablé/Gabala

BADAWI M. 2009, *Jablé et son territoire à l'époque hellénistique et romaine : développement urbain et culture matérielle*, Thèse de Doctorat sous la direction de J.-M. Dentzer, Paris, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2009, 2 vol., 428 et 363 p.

Jaffa

KAPLAN J. 1963, « The Fifth Season of Excavations at Jaffa », *JQR* 54, 1963, p. 110-114.

KAPLAN J. 1972, « The Archaeology and History of Tel Aviv - Jaffa », *BiAr* 35, 1972, p. 65-95.

KAPLAN J. 1973, « Chronique archéologique. Jaffa », *RBi* 80, 1973, p. 415-417.

Jiyeh/Porphyréon

HERBICH T. 2004, « Jiyeh. Geophysical Survey 2003 », *PAM* 16, 2004, p. 423-428.

LEMAIRE A. 1972, « Porphyréon, Halzon, Tell Keisan ? », *RBi* 79, 1972, p. 247-250.

ORTALI-TARAZI R. et WALISZEWSKI T. 2000, « La mosaïque du Nil découverte à Jiyé », *BAAL* 4, 2000, p. 165-177.

SAIDAH R. 1977, « Porphyréon du Liban, une Pompéi byzantine enfouie sous le sable », *Archeologia* 104, mars 1977, p. 38-43.

WALISZEWSKI T. et KOWALSKI S. P. 1996, « Chhîm-Jiyeh. Excavations 1996 », *PAM* 8, 1996, p. 147-156.

WALISZEWSKI T. *et al.* 1997, « Chhîm and Jiyeh. Excavations 1997 », *PAM* 9, 1997, p. 139-152.

WALISZEWSKI T. 2004, « Jiyeh (Porphyreon). Explorations 2003-2004 », *PAM* 16, 2004, p. 419-422.

WALISZEWSKI T. et WICENCIAK U. 2005, « Jiyeh (Porphyreon). Explorations 2005 », *PAM* 17, 2005, p. 421-429.

WALISZEWSKI T. *et al*. 2006, « Jiyeh (Porphyreon) – Hellenistic, Roman and Byzantine Settlement on the Southern Coast of Lebanon. Preliminary Report on the 1997 and 2003-2005 Seasons », *BAAL* 10, 2006, p. 5-84.

Kamid el-Loz

HACHMANN R. et KUSCHKE A. 1966, « Rapport préliminaire sur les travaux au tell Kamid el-Loz durant les années 1963 et 1964 », *BMB* 19, 1966, p. 107-136.

HACHMANN R. 1969, « Rapport préliminaire sur les fouilles au tell de Kamid el-Loz de 1966 à 1968 », *BMB* 22, 1969, p. 49-65.

HACHMANN R. 1973a, « Rapport préliminaire sur les fouilles au tell de Kamid el-Loz de 1969 à 1972 », *BMB* 30, 1973, p. 7-23.

HACHMANN R. 1973b, « Rapport préliminaire sur les fouilles au tell de Kamid el-Loz en 1973 », *BMB* 30, 1973, p. 24-41.

HACHMANN R. *et al.* 1989, Kamid el-Loz, *Berytus* 37, 1989, 198 p.

HEINZ M. *et al*. 2001, « Kamid el-Loz in the Beqa'a plain/Lebanon. Continuity and Change in the Settlement of the Region », *BAAL* 5, 2001, p. 5-91.

HEINZ M. *et al*. 2004, « Kamid el-Loz in the Beqa'a plain/Lebanon. Excavations in 2001, 2002 and 2004 », *BAAL* 8, 2004, p. 83-117.

HEINZ M. *et al*. 2006, « Notes on the 2005 Season at Kamid el-Loz. From the Romans to the Late Bronze Age », *BAAL* 10, 2006, p. 85-96.

HEINZ *et al.* 2007, « Kamid el-Loz: intermediary between cultures. More than ten years of archaeological research in Kamid el-Loz (1997-2007) », *BAAL*, Suppl. 7, 2007, 221 p.

KULEMANN OSSEN S., LEICHT M. et HEINZ M. 2007-08, « Kamid el-Loz. A Reloading Point in the Long Distance Trade During Hellenistic Period? », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 168-181.

Kazel (Tell)/Simyra

BADRE L., SADER H. et AL-MAQDISSI M. 1990, « Tell Kazel, Syria. AUB Museum Excavations, 1985-1987. Preliminary Reports », *Berytus* 38, 1990, p. 10-124.

BADRE L. *et al.* 1994, « Tell Kazel (Syrie). Rapport préliminaire sur les 4-8 campagnes de fouilles (1988-1992) », *Syria* 71, 1994, p. 259-356.

BADRE L. et GUBEL E. 1999-2000, « Tell Kazel, Syria. Third Preliminary Report excavations of the American University of Beirut Museum, 1993-1998 », *Berytus* 44, 1999-2000, p. 123-136.

BORGI G. *et al.* 1997, « Avant Tripoli : Tell Arqa et la plaine du Akkar aux âges du Bronze et du Fer », *AP* 7, 1997, p. 11-18.

Keisan (Tell)

BRIEND J. et HUMBERT J.-B. (dir.) 1980, *Tell Keisan (1971-1976). Une cité phénicienne en Galilée,* Fribourg, Göttingen, Paris, Éditions Universitaires, Vandenhoeck & Ruprecht, Gabalda, 1980, 392 p. et 142 pl.

Khaldé

SAIDAH R. 1965, « Chroniques. F. Fouilles de Khaldé », *BMB* 18, 1965, p. 116-117.

SAIDAH R. 1966, « Fouilles de Khaldé. Rapport préliminaire sur la première et deuxième campagnes (1961-1962) », *BMB* 19, 1966, p. 51-90.

SAIDAH R. 1967, « Chroniques. G. Fouilles de Khaldé », *BMB* 20, 1967, p. 165-169.

Khan Khaldé

CALLOT O. 1982, « Remarques sur les huileries de Khan Khaldé (Liban) », in *Archéologie au Levant. Recueil à la mémoire de Roger Saidah*, Lyon, Maison de l'Orient, 1982, p. 419-428.

DUVAL N. et CAILLET J.-P. 1982, « Khan Khaldé (ou Khaldé III). Les fouilles de Roger Saidah dans les églises, mises en œuvre d'après les documents de l'auteur », in *Archéologie*

au Levant. Recueil à la mémoire de Roger Saidah, Lyon, Maison de l'Orient, 1982, p. 311-394.

GEBARA C. 1982, « Remarques sur la sigillée orientale d'après les fouilles de Khan Khaldé (Heldua) », in *Archéologie au Levant. Recueil à la mémoire de Roger Saidah*, Lyon, Maison de l'Orient, 1982, p. 409-417.

SAIDAH R. 1975, « Khan Khaldé. Une ville paléochrétienne sort de terre », *Les Dossiers de l'Archéologie* (Liban) 12, octobre 1975, p. 50-59.

Kharayeb

CHÉHAB M. 1951-54*, Les terres cuites de Kharayeb*, Paris, Maisonneuve, 1951-1954, 2 vol., 186 p. et 28 p., 101 pl.

KAOUKABANI B. 1973, « Rapport préliminaire sur les fouilles de Kharayeb. 1969-1970 », *BMB* 26, 1973, p. 41-58.

WILL Er. 1955, « Maurice Chéhab. *Les terres cuites de Kharayeb* », *Syria* 32, 1955, p. 327-331.

Khirbet Kinniyeh

BRIEND J. et HUMBERT J.-B. (dir.) 1980, *Tell Keisan (1971-1976). Une cité phénicienne en Galilée,* Fribourg, Göttingen, Paris, Éditions Universitaires, Vandenhoeck & Ruprecht, Gabalda, 1980, p. 113-115.

Massyaf

CHAPOUTIER F. 1954, « Les peintures murales d'un hypogée funéraire près de Massyaf », *Syria* 31, 1954, p. 172-211.

Mevorakh (Tell)

STERN E. 1978, *Excavations at Tel Mevorakh (1973-1976). Part one: from the Iron Age to the Roman Period*, Jérusalem, Institute of Archaeology, Hebrew University of Jerusalem, 1978, 105 p. et 98 p. de pl.

Michal (Tell)

DE CONTENSON H. 1982, « Ze'ev Herzog, *Excavations at Tell Michal, 1978-1979* », *Syria* 59, 1982, p. 347-348.

PARROT A. 1961, « N. Avigad.- *Excavations at Makmish, 1958. Preliminary Report*. Tirage à part de *IEJ*, vol X n°2, 1960, pp. 90-96, pl. IX-XII », *Syria* 38, 1961, p. 344-345.

Oumm el Amed/Hammon

DUNAND M. et DURU R. 1962, *Oumm el 'Amed, une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris, Maisonneuve, 1962, 1 vol. de 246 p. et un album de pl.

Qal'at el Hosn

GHANIMÉ-MARION P. 2007, « Qal'at el Hosn. Un site antique dans la montagne libanaise », *BAAL* 11, 2007, p. 103-141.

Qaisariya /Tour de Straton/Césarée

BLAKELY J. A. 1989, « The City Walls of Straton's Tower: a Stratigraphic Rejoinder », *BASO* 273, 1989, p. 79-82.

FOERSTER G. 1975, « The Early History of Caesarea », *BASO* Suppl. 19, 1975, p. 9-22.

HOHLFELDER R. 1988, « « The 1984 Explorations of the Ancient Harbor of Caesarea Maritima, Israel », *BASO* Suppl. 25, 1988, p. 1-12.

LEVINE L. 1973, « À propos de la fondation de la Tour de Straton », *RBi* 80, 1973, p. 75-81.

PARROT A. 1976, « Joseph Ringel, *Césarée de Palestine. Étude historique et archéologique* », *Syria* 53, 1976, p. 349.

RABAN A. 1987, « The City Walls of Straton's Tower: Some New Archaeological Data », *BASO* 268, 1987, p. 71-88.

RABAN A. 1989, « [The City Walls of Straton's Tower]: Response », *BASO* 273, 1989, p. 83.

ROLLER D. W. 1980, « Hellenistic Pottery from Caesarea Maritima: a Preliminary Study », *BASO* 238, 1980, p. 35-41.

ROLLER D. W. et HOHLFELDER R. 1983, « The Problem of the Location of Straton's Tower », *BASO* 252, 1983, p. 61-68.

Université d'Haïfa 1986, *Mound and Sea: Akko and Caesarea trading centers*, Haïfa, Université d'Haïfa, 1986, 46 p.

WILL Er. 1987, « La Tour de Straton : mythes et réalités », *Syria* 64, 1987, p. 245-251.

Qarnum (Tell)/Carné

NEWBOLD C. 1856, « On the Site of Caranus and the Island of Ar-Ruád, the Ariad or Arpad of Scripture », *JAS* 16, 1856, p. 32-36.

Sarafand/Sarepta

BRIQUEL-CHATONNET F. 1985, « J. B. Pritchard. *Recovering Sarepta, a Phoenician City* », *RHR* 202, 1985, p. 185-187.

PARROT A. 1976, « James B. Pritchard. *Sarepta. A Preliminary Report on the Iron Age. Excavations of the University Museum of the University of Pennsylvania 1970-72* », *Syria* 53, 1976, p. 346-347.

PRITCHARD J. B. 1971, « The Roman Port at Sarafand (Sarepta). Preliminary Report on the Seasons of 1969 and 1970 », *BMB* 24, 1971, p. 39-56.

PRITCHARD J. B. 1978, *Recovering Sarepta, a Phoenician City: excavations at Sarafand, Lebanon*, Princeton, Princeton University Press, 1978, 162 p.

Sahyoun (Sigôn)

ALIQUOT J. et ALEKSIDZÉ Z. 2012, « La reconquête byzantine de la Syrie à la Lumière des sources épigraphiques : autour de Balātunus (Qal'at mehelbe) », *REByz* 70, 2012, p. 175-208.

Sianu (Tell)

AL-MAQDISSI M. 2005, « Notes d'Archéologie Levantine V. À propos de l'occupation hellénistique à Tell Sianu (plaine de Jablé) », in BIELIŃSKI P. et STEPNIOWSKI F. M. (éd.), *Aux pays d'Allat. Mélanges offerts à Michal Gawlikowski*, Varsovie, Institut Archéologique, Université de Varsovie, 2005, p. 151-160.

AL-MAQDISSI M. 2012, « Notes d'Archéologie Levantine XXVII. Vingt ans de fouilles archéologiques à Tell Sianu dans la plaine de Jablé (1990-2009) », in MATOÏAN V., AL-MAQDISSI M. et CALVET Y., *Études ougaritiques II, Ras Shamra – Ougarit XX*, Louvain, Peeters, 2012, 318 p., p. 297-316.

BADAWI M. 2009, *Jablé et son territoire à l'époque hellénistique et romaine : développement urbain et culture matérielle*, Thèse de Doctorat sous la direction de J.-M. Dentzer, Paris, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2009, p. 21-24.

BOUNNI A. et AL-MAQDISSI M. 1993, « Chronique archéologique. 1.1.1. Tell Sianû », *Syria* 70, 1993, p. 444-447.

BOUNNI A. et AL-MAQDISSI M. 1995, « Chronique archéologique. 1.1.1. Tell Sianû », *Syria* 72, 1995, p. 159-163.

Soukas (Tell)

RIIS P. J. 1970, *Sūkās I. The North-East sanctuary and the first settling of Greeks in Syria and Palestine*, Kobenhavn, Munksgaard, 1970, 179 p.

RIIS P. J. 1979, *Sūkās VI. The Graeco-Phoenician cemetery and sanctuary at the Southern Harbour*, Kobenhavn, Munksgaard, 1979, 68 p.

RIIS P. J. 1991, « La ville phénicienne de Soukas de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine », *ACFP* II, 1991, p. 509-515.

Tabbat al-Hammam

BRAIDWOOD R. J. 1940, « Report on two sondages on the coast of Syria, South of Tartous », *Syria* 21, 1940, p. 183-226.

HOLE F. 1959, « A Reanalysis of Basal Tabbat al-Hammam, Syria », *Syria* 36, 1959, p. 149-183.

Tripoli

SALAMÉ-SARKIS H. 1971, « Chronique archéologique du Liban-Nord. I. Fouilles d'El-Mina - Tripoli », *BMB* 24, 1971, p. 91-102.

Tweini (Tell)

BADAWI M. 2009, *Jablé et son territoire à l'époque hellénistique et romaine : développement urbain et culture matérielle*, Thèse de Doctorat sous la direction de J.-M. Dentzer, Paris, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2009, p. 18-21.

BRETSCHNEIDER J. et VAN LERBERGHE K. 2008, « Tell Tweini, Ancient Gibala, between 2600 B.C.E. and 333 B.C.E », in BRETSCHNEIDER J. et VAN LERBERGHE K. (éd.), *In search of Gibala. An Archaeological and Historical Study based on Eight Seasons of Excavations at Tell Tweini (Syria) in the A and C fields (1999-2007*), Barcelone, 2008, p. 11-68.

BRETSCHNEIDER J., VAN VYVE A.-S. et JAN G. 2011, « Tell Tweini: A Multi-Period Harbour Town at the Syrian Coast », in MYNÁROVÁ J. (éd.), *Egypt and the Near East - the Crossroads Proceedings of the International Workshop on the Relations between Egypt and the Near East in the Bronze Age, Prague, September 1-3, 2010*, Prague, Charles University, Faculty of Arts, Czech Institute of Egyptology, 2011, 73-87.

Yanouh

ALIQUOT J. 2006, « La vallée d'Adonis : à propos de Yanouh et le Nahr Ibrahim », *Chronos* (*Revue d'histoire de l'Université de Balamand*) 14, 2006, p. 125-135.

GATIER P.-L. *et al*. 2001, « Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim. Rapport préliminaire 1999-2001 », *BAAL* 5, 2001, p. 93-152.

GATIER P.-L. *et al*. 2002, « Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim. Rapport préliminaire 2002 », *BAAL* 6, 2002, p. 211-258.

GATIER P.-L. et NORDIGUIAN L. 2005 (dir.), *Yanouh et le Nahr Ibrahim. Nouvelles découvertes archéologiques dans la vallée d'Adonis*, Beyrouth, USJ, 2005, 79 p.

NORDIGUIAN L. 1999, « Le sanctuaire de Mar Girios al-Azraq à Yanouh : notes préliminaires » *Topoi* 9 (2), 1999, p. 579-594.

Webographie complémentaire

Site « Épistémologie de la géographie », du Professeur A. BELHEDI de la Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis (dernière consultation le 15 février 2013) :
http://epigeo.voila.net/newgeo.htm

Site officiel de la Bibliothèque Nationale de France (dernière consultation le 15 février 2013) :
http://www.bnf.fr/documents/directeurs_medailles.pdf
http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/lesecritures/phenicie/04.htm

Site officiel de la Cornell University (dernière consultation le 15 mai 2013) :
www.arts.cornell.edu/jrz3/Tel_Dor_Bibliography.htm

Site officiel de l'Encyclopédie italienne (dernière consultation le 6 décembre 2012) :
http://www.treccani.it/enciclopedia/moscati_(Enciclopedia_Italiana)/

Site officiel d'ESRI (dernière visite le 22 octobre 2012) :
http://www.esri.com/

Site officiel de la revue *Études rurales* (dernière consultation le 10 janvier 2013) :
http://etudesrurales.revues.org

Site officiel du Laboratoire d'anthropologie sociale de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris (dernière consultation le 10 janvier 2013) :
http://las.ehess.fr

Site officiel de la revue *Landscape History* (dernière consultation le 10 janvier 2013) :
www.landscapestudies.com

Site officiel du Musée du Louvre, Paris (dernière consultation le 5 novembre 2012) :
http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/base_de_donn%C3%A9es/185906
http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/sarcophage-deshmounazor-ii-roi-de-sidon
www.louvre.fr/oeuvre-notices/cippe-de-malte

Site officiel du Musée National de Beyrouth (dernière consultation le 20 juin 2012) :
www.beirutnationalmuseum.com/collection-fer.htm

Site du projet collaboratif de cartographie *Open StreetMap* (dernière consultation le 15 décembre 2012) :
www.openstreetmap.org

Site officiel du Sénat (dernière visite le 9 mai 2013) :
http://www.senat.fr/rap/r02-241/r02-24122.html

Site officiel de l'UNESCO (dernière consultation le 6 décembre 2012) :
http://whc.unesco.org/en/list/37

Site officiel de l'Université de Saint Andrew (dernière visite le 31 mai 2013) :
http://www-history.mcs.st-andrews.ac.uk/Biographies/Hotelling.html

Bibliographie de la base de données[2]

AL MAQDISSI 1993 :
BOUNNI A. et AL-MAQDISSI M. 1993, « Chronique archéologique. 1.1.1. Tell Sianû », *Syria* 70, 1993, p. 444-447.

AL MAQDISSI 1995 :
BOUNNI A. et AL-MAQDISSI M. 1995, « Chronique archéologique. 1.1.1. Tell Sianû », *Syria* 72, 1995, p. 159-163.

AL MAQDISSI 2005 :
AL-MAQDISSI M. 2005, « Notes d'Archéologie Levantine V. À propos de l'occupation hellénistique à Tell Sianu (plaine de Jablé) », in BIELIŃSKI P. et STEPNIOWSKI F. M. (éd.), *Aux pays d'Allat. Mélanges offerts à Michal Gawlikowski*, Varsovie, Institut Archéologique, Université de Varsovie, 2005, p. 151-160.

AL MAQDISSI 2008 :
AL-MAQDISSI M. 2008, « Notes d'archéologie levantine. IX.Travaux archéologiques à Tell Ghamqa au sud de Tartous », *Al Rafidan* 29, 2008, p. 95-104.

AL MAQDISSI 2012 :
AL-MAQDISSI M. 2012, « Notes d'Archéologie Levantine XXVII. Vingt ans de fouilles archéologiques à Tell Sianu dans la plaine de Jablé (1990-2009) », in MATOÏAN V., AL-MAQDISSI M. et CALVET Y., *Études ougaritiques II, Ras Shamra – Ougarit XX*, Leuven, Peeters, 2012, 318 p., p. 297-316.

AVI YONAH 1975-78 :
AVI YONAH M. (éd.) 1975-78, *Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land I-IV*, Londres, Oxford University, 1975-78, 4 vol., 1237 p.

BADAWI 2009 :
BADAWI M. 2009, *Jablé et son territoire à l'époque hellénistique et romaine : développement urbain et culture matérielle*, Thèse de Doctorat sous la direction de J.-M. Dentzer, Paris, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, 2009, p. 24-25.

BADRE 1990 :
BADRE L., SADER H. et AL-MAQDISSI M. 1990, « Tell Kazel, Syria. AUB Museum Excavations, 1985-1987. Preliminary Reports », *Berytus* 38, 1990, p. 10-124.

BADRE 1994 :
BADRE L. *et al.* 1994, « Tell Kazel (Syrie). Rapport préliminaire sur les 4-8 campagnes de fouilles (1988-1992) », *Syria* 71, 1994, p. 259-356.

BADRE 2000 :

[2] Nous avons utilisé un système d'abréviation différent dans la base de données, en raison du nombre de caractères limité. Nous donnons ici les correspondances.

BADRE L. et GUBEL E. 1999-2000, « Tell Kazel, Syria. Third Preliminary Report excavations of the American University of Beirut Museum, 1993-1998 », *Berytus* 44, 1999-2000, p. 123-136.

BARTL 1998-99 :
BARTL K. 1998-99, « Akkar Survey 1997. Archaeological Surface Investigations in the Plan of Akkar/Northern Lebanon. Preliminary Results », *BAAL* 3, 1998-1999, p. 169-179.

BARTL 2007-08 :
BARTL K. 2007-08, « Sheikh Zenad reconsidered », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 130-140.

BMC :
HILL G. F. 1910, *A Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*, Londres, British Museum, 1910, 361 p. et 45 p. de pl.

BRAIDWOOD 1940 :
BRAIDWOOD R. J. 1940, « Report on two sondages on the coast of Syria, south of Tartous », *Syria* 21, 1940, p. 183-226.

BRIEND et HUMBERT 1980 :
BRIEND J. et HUMBERT J.-B. (dir.) 1980, *Tell Keisan (1971-1976). Une cité phénicienne en Galilée,* Fribourg, Göttingen, Paris, Éditions Universitaires, Vandenhoeck & Ruprecht, Gabalda, 1980, 392 p. et 142 p. de pl.

BROSSE 1926 :
BROSSÉ C.-L., POTTIER É. et DE LA BASSETIÈRE C. 1926, « La nécropole de Cheikh Zenad », *Syria* 7, 1926, p. 193-208.

BUHL 1983 :
BUHL, M.-L. 1983, *Sukas VII. The Near Eastern Pottery and Objects of Other Materials from the Upper Strata*, Copenhague, Regia Academia Scientarum Dania, Kommisionnær, Munksgaard, 1983, 131 p.

CHEHAB 1951-54 :
CHÉHAB M. 1951-54*, Les terres cuites de Kharayeb*, Paris, Maisonneuve, 1951-1954, 2 vol., 186 p. et 28 p., 101 pl.

CIS :
Corpus Inscriptionum Semiticarum, Paris, 1884--.

DOTHAN 1976 :
DOTHAN M. 1976, « Akko : Interim Excavation Report First Season, 1973/4 », *BASO* 224, 1976, p. 1-48.

DUNAND et DURU 1962 :
DUNAND M. et DURU R. 1962, *Oumm el 'Amed, une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris, Maisonneuve, 1962, 1 vol. de 246 p. et 1 vol. de pl.

DUNAND et SALIBY 1985 :

DUNAND M. et SALIBY N. 1985, *Le temple d'Amrith dans la pérée d'Aradus*, Paris, Geuthner, 1985, 55 p. et LXIV p. de pl.

GHANIMÉ-MARION 2007 :
GHANIMÉ-MARION P. 2007, « Qal'at el Hosn. Un site antique dans la montagne libanaise », *BAAL* 11, 2007, p. 103-141.

GATIER 2002 :
GATIER P.-L. *et al*. 2002, « Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim. Rapport préliminaire 2002 », *BAAL* 6, 2002, p. 211-258.

GATIER et NORDIGUIAN 2005 :
GATIER P.-L. et NORDIGUIAN L. 2005 (dir.), *Yanouh et le Nahr Ibrahim. Nouvelles découvertes archéologiques dans la vallée d'Adonis*, Beyrouth, USJ, 2005, 79 p.

GEBARA 1982 :
GEBARA C. 1982, « Remarques sur la sigillée orientale d'après les fouilles de Khan Khaldé (Heldua) », in *Archéologie au Levant. Recueil à la mémoire de Roger Saidah*, Lyon, Maison de l'Orient, 1982, p. 409-417.

GUBEL 2002 :
GUBEL E. (dir.) 2002, *Art phénicien : la sculpture de tradition phénicienne*, Paris, Gand, Éd. de la Réunion des Musées nationaux, Snoeck Ducaju& Zoon, 2002, 172 p.

HACHMANN 1966 :
HACHMANN R. et KUSCHKE A. 1966, « Rapport préliminaire sur les travaux au tell Kamid el-Loz durant les années 1963 et 1964 », *BMB* 19, 1966, p. 107-136.

HACHMANN 1969 :
HACHMANN R. 1969, « Rapport préliminaire sur les fouilles au tell de Kamid el-Loz de 1966 à 1968 », *BMB* 22, 1969, p. 49-65.

HACHMANN 1973 :
HACHMANN R. 1973, « Rapport préliminaire sur les fouilles au tell de Kamid el-Loz en 1973 », *BMB* 30, 1973, p. 24-41.

HAMILTON 1934 :
HAMILTON R. W. 1934, « Tall Abu Hawam. Interim Report », *QDAP* 3, 1934, p. 74-80.

HAMILTON 1935 :
HAMILTON R. W. 1935, « Excavations at Tell Abu Hawam », *QDAP* 4, 1935, p. 1-69.

HEINZ 2001 :
HEINZ M. *et al*. 2001, « Kamid el-Loz in the Beqa'a plain/Lebanon. Continuity and Change in the Settlement of the Region », *BAAL* 5, 2001, p. 5-91.

HEINZ 2004 :
HEINZ M. *et al*. 2004, « Kamid el-Loz in the Beqa'a plain/Lebanon. Excavations in 2001, 2002 and 2004 », *BAAL* 8, 2004, p. 83-117.

HEINZ 2006 :
HEINZ M. *et al*. 2006, « Notes on the 2005 Season at Kamid el-Loz. From the Romans to the Late Bronze Age », *BAAL* 10, 2006, p. 85-96.

HERBERT 1994-97 :
HERBERT S. C. (éd.) 1994-97, *Tel Anafa*, Ann Harbor, Kelsey Museum, 1994-1997, 3 vol., 1200 p.

KAPLAN 1963 :
KAPLAN J. 1963, « The Fifth Season of Excavations at Jaffa », *JQR* 54, 1963, p. 110-114.

KAPLAN 1972 :
KAPLAN J. 1972, « The Archaeology and History of Tel Aviv - Jaffa », *BiAr* 35, 1972, p. 65-95.

KAPLAN 1973 :
KAPLAN J. 1973, « Chronique archéologique. Jaffa », *RBi* 80, 1973, p. 415-417.

KAOUKABANI 1973 :
KAOUKABANI B. 1973, « Rapport préliminaire sur les fouilles de Kharayeb. 1969-1970 », *BMB* 26, 1973, p. 41-58.

KULEMANN 2008 :
KULEMANN OSSEN S., LEICHT M. et HEINZ M. 2007-08, « Kamid el-Loz. A Reloading Point in the Long Distance Trade During Hellenistic Period? », *AHL* 26-27, 2007-2008, p. 168-181.

LINDER 1967 :
LINDER E. 1967, « La ville phénicienne d'Athlit, sur la côte d'Israël, a-t-elle eu le premier port artificiel de Méditerranée ? », *Archeologia* 17, juillet/août 1967, p. 25-29.

LIPINSKI 1992 :
LIPIŃSKI E. (dir.) 1992, *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, Turnhout, Brepols, 1992, 502 p. et XVI p. de pl.

NEWELL :
NEWELL E. T. 1921, *The First Seleucid Coinage of Tyre*, New York, American Numismatic Society, 1921, 40 p. et 8 p. de pl.

NEWELL E. T., 1936, *The Seleucid coinages of Tyre. A supplement*, New York, American Numismatic Society, 1936, 36 p.

OLDENBURG et ROHWEDER 1981/ OLDENBURG 1981 :
OLDENBURG E. et ROHWENDER J. 1981, *The Excavations at Tall Darūk (Usnu ?) and Arab al-Mulk (Paltos)*, Copenhague, Munksgaard, 1981, 131 p.

PRAUSNITZ 1965 :
PRAUSNITZ W. 1965, « Akhziv », *RBi* 72, 1965, p. 544-547.

PRITCHARD 1971 :
PRITCHARD J. B. 1971, « The Roman Port at Sarafand (Sarepta). Preliminary Report on the Seasons of 1969 and 1970 », *BMB* 24, 1971, p. 39-56.

PRITCHARD 1978 :
PRITCHARD J. B. 1978, *Recovering Sarepta, a Phoenician City : excavations at Sarafand, Lebanon*, Princeton, Princeton University, 1978, 162 p.

RES :
Répertoire d'Épigraphie Sémitique, Paris, 1905--.

RIIS 1970 :
RIIS P. J. 1970, *Sūkās I. The North-East sanctuary and the first settling of Greeks in Syria and Palestine*, Kobenhavn, Munksgaard, 1970, 179 p.

RIIS 1979 :
RIIS P. J. 1979, *Sūkās VI. The Graeco-Phoenician cemetery and sanctuary at the Southern Harbour*, Copenhague, Munksgaard, 1979, 68 p.

ROGERS :
ROGERS E., 1927, *The Second and Third Seleucid coinage of Tyre*, New York, American Numismatic Society, 1927, 33 p.

ROLLER 1980 :
ROLLER D. W. 1980, « Hellenistic Pottery from Caesarea Maritima: a Preliminary Study », *BASO* 238, 1980, p. 35-41.

SAIDAH 1965 :
SAIDAH R. 1965, « Chroniques. F. Fouilles de Khaldé », *BMB* 18, 1965, p. 116-117.

SAIDAH 1966 :
SAIDAH R. 1966, « Fouilles de Khaldé. Rapport préliminaire sur la première et deuxième campagnes (1961-1962) », *BMB* 19, 1966, p. 51-90.

SAIDAH 1967 :
SAIDAH R. 1967, « Chroniques. G. Fouilles de Khaldé », *BMB* 20, 1967, p. 165-169.

SAIDAH 1975 :
SAIDAH R. 1975, « Khan Khaldé. Une ville paléochrétienne sort de terre », *Les Dossiers de l'Archéologie* (Liban) 12, octobre 1975, p. 50-59.

SALAME-SARKIS 1971 :
SALAMÉ-SARKIS H. 1971, « Chronique archéologique du Liban-Nord. I. Fouilles d'El-Mina - Tripoli », *BMB* 24, 1971, p. 91-102.

SALAME-SARKIS 1972 :
SALAMÉ-SARKIS H. 1972, « Ardé-Ardata dans le Liban Nord, une nouvelle cité cananéenne identifiée », *MUSJ* 47, 1972, p. 123-145.

SALAME-SARKIS 1973 :
SALAMÉ-SARKIS H. 1973, « Chronique archéologique du Liban Nord II : 1973-1974. 6. Les fouilles de Ardé-Ardata », *BMB* 26, 1973, p. 99-102.

STAGER 2008 :
STAGER L., SCHLOEN J. D. et MASTER D. M. 2008, *Ashkelon 1. Introduction and Overview (1985-2006)*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2008, 708 p.

STERN 1978 :
STERN E. 1978, *Excavations at Tel Mevorakh (1973-1976). Part one : from the Iron Age to the Roman Period*, Jérusalem, Institute of Archaeology, Hebrew University of Jerusalem, 1978, 105 p. et 98 p. de pl.

STERN 1993 :
STERN E. (éd.) 1993, *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, Jérusalem, Israel Exploration Society and Carta, 1993, 4 vol., 1552 p.

STERN 1994 :
STERN E. 1994, *Dor, ruler of the Seas: twelve years of excavations of the Israelite-Phoenician harbour town on the Carmel Coast*, Jérusalem, Israel Exploration Society, 1994, 348 p.

STERN 1995 :
STERN E. 1995, *Excavations at Dor, final report. Vol. I B. Areas A and C : the finds*, Jérusalem, Institute of Archaeology, Hebrew University of Jerusalem, 1995, 503 p.

THALMANN 1978 :
THALMANN J.-P. 1978, « Tell ʿArqa (Liban Nord). Campagnes I-III (1972-1974). Chantier I. Rapport préliminaire », *Syria* 55, 1978, p. 1-153.

Université d'Haïfa 1986 :
Université d'Haïfa 1986, *Mound and Sea: Akko and Caesarea trading centers*, Haïfa, Université d'Haïfa, 1986, 46 p.

WALISZEWSKI 1996 :
WALISZEWSKI T. et KOWALSKI S. P. 1996, « Chhîm-Jiyeh. Excavations 1996 », *PAM* 8, 1996, p. 147-156.

WALISZEWSKI 1997 :
WALISZEWSKI T. *et al.* 1997, « Chhîm and Jiyeh. Excavations 1997 », *PAM* 9, 1997, p. 139-152.

WALISZEWSKI 1998 :
WALISZEWSKI T. 1998, « Chhîm. Excavations 1998 », *PAM* 10, 1998, p. 177-185.

WALISZEWSKI 1999 :
WALISZEWSKI T. 1999a, « Chhîm. Excavations 1999 », *PAM* 11, 1999, p. 237-245.

WALISZEWSKI T. 1999b, « Découvertes récentes sur le sanctuaire romain de Chhîm (Liban Sud) », *Topoï* 9 (2), 1999, p. 595-606.

WALISZEWSKI 2000 :
WALISZEWSKI T. 2000, « Chhîm. Excavations 2000 », *PAM* 12, 2000, p. 297-306.

WALISZEWSKI 2002 :
WALISZEWSKI T. 2002, « Chhîm. Excavations 2002 », *PAM* 14, 2002, p. 265-276.

WALISZEWSKI *et al*. 2002, « Village romain et byzantin à Chhîm-Marjiyat. Rapport préliminaire (1996-2002), *BAAL* 6, 2002, p. 5-105.

WALISZEWSKI T. et ORTALI TAZARI R. 2002, *Chhîm, 2000 ans d'histoire au cœur d'un village antique du Liban, Exposition au Palais Beiteddine, 07/09/2002-07/01/2003*, Beyrouth, Varsovie, Ministère de la Culture-DGA, Centre Polonais d'Archéologie Méditerranéenne de l'Université de Varsovie, 2002, 127 p.

WALISZEWSKI 2005 :
WALISZEWSKI T. et PERISSE-VALERO I. 2005, « Chhîm. Explorations 2005 », *PAM* 17, 2005, p. 411-420.

WALISZEWKI 2006 :
WALISZEWSKI T. *et al.* 2006, « Jiyeh (Porphyreon) – Hellenistic, Roman and Byzantine Settlement on the Southern Coast of Lebanon. Preliminary Report on the 1997 and 2003-2005 Seasons », *BAAL* 10, 2006, p. 5-84.

INDEX

1.- Index des sources

Aristote
Politique
III, 13.13-14.1284a, **244**
Arrien
Anabase d'Alexandre
I, 11.6-8, **219**
I, 12.1-7, **219**
I, 17.12, **219**
I, 18.6-8, **224**
I, 20.1, **224**
I, 25, **219**
I, 7.8, **219**
II, 13.7, **229**, **257**, **260**, **267**, **269**, **458**
II, 13.7-8, **213**, **227**, **247**, **458**
II, 15.6, **213**, **227**
II, 15-16, **257**
II, 15-24, **287**
II, 16.7, 213, **226**
II, 16.7-8, **227**, **257**
II, 16.9, **229**
II, 17, **226**
II, 17.2-3, **226**
II, 18.2, **226**
II, 20.1-3, **212**, **226**
II, 25.1, **227**
II, 4.89, **220**
III, 6.8, **229**
V, 25-28, **219**
VI, 1-4, **222**
Athénée
Deipnosophistes
I, 27-28, **466**, **473**
XII, 531a-532c, **513**
Bible
1 Chroniques
1, 52-53, **42**
1 Rois
16, 29-34, **42**
16, 31-32, **51**
16-18, **51**
17, 19, **282**
4, 11, **571**
5, 24-25, **52**
5-13, **51**
7, 13-14, **42**
2 Maccabées
4, 12-20, **74**
4, 21-22, **52**
2 Rois
23, 10, **52**
Esdras
1, 1-4, **52**
3, 7, **52**, **210**, **466**
4, 20, **209**
4, 8, **149**
Ezéchiel
26-28, **51**
27, 3-25, **12**
Genèse
10, **56**
Jérémie
19, 5-6, **52**
7, 31-32, **52**
Jos
11, 1, **546**
12, 20, **546**
19, 25, **546**
Luc 4, 26, **282**
Néhémie
13, 16, **52**
2, 8, **209**
Caton l'Ancien
De l'Agriculture, **100**
Diodore de Sicile
Bibliothèque historique
XIX, 58.1-4, **247**
XIX, 58.4, **466**, **497**
XIX, 93.7, **248**
XVI, 40-45, **208**
XVI, 41, 16, **149**, **211**
XVI, 41-45, **204**, **210**
XVI, 42.1-2, **211**
XVI, 42.3-4, **211**
XVI, 43-45.6, **211**
XVI, 45.1, **213**
XVI, 79.8, **210**
XVI, 89, 219, **221**
XVII, 17.2, **207**

XVII, 2.3-6, **219**
XVII, 39.1-4, **226**
XVII, 40.2, **213**
XVII, 40.3, **227**
XVII, 40-46, **287**
XVII, 47.1, **212**
XVII, 9-14.1, **219**
XVIII, 3.1, **229**
XX, 14, **52**
XX, 73.3, **203**
XXXIII, 5.1-2, **267**, **268**, **462**
XXXIII, 5.4-6, **267**, **268**, **462**
Dion Cassius
Histoire romaine
XLVIII, 24.3, **259**
Étienne de Byzance
Ethniques, **600**
Étienne de Byzance
*Ethniques, **458***
Flavius Josèphe
Antiquités judaïques
IX, 284-287, **278**
VIII, 324, **564**
Contre Apion
I, 123, **281**
I, 157, **281**
Hérodote d'Halicarnasse
Enquête
II, 44, **54**
III, 19, **210**
III, 89, **206**
III, 91, **206**
IV, 38, 65, **295**
IV, 44, **223**
V, 52-54, **203**
VII, 44, **210**
VII, 89, 65, **295**
VIII, 144, **16**
VII-IX, **221**
V-VI, **221**
Hésiode
Les travaux et les jours
v. 427-435, **100**
v. 458-472, **100**
Hippolyte
Diamerismos
124-127, **554**
Stadiasme de la Grande Mer
128-137, **609**
129, **149**
Homère
Iliade
VI, 288-295, **53**
Odyssée
XIV, 287-300, **53**
OdysséeXIII
271-286, **53**
Isocrate
Philippe
102-103, **210**
Justin
Abrégé des Histoires politiques
IX, 7.12, **219**
X, **211**
XI, 2.3, **219**
Palladius
De l'Agriculture, **100**
Pausanias
Périégèse
I, 14.7, **576**
II, 1.8, **267**
Platon
République
337a, **52**
Pline l'Ancien
Histoire naturelle
V, 78, 149, **267**
V, 78-79, **552**
V, 79, **149**
V, 81, **600**
XII, 124, **267**
Histoire Naturelle
V, 78, **468**
XII, 46-62, **514**
Plutarque
De la supersition
VI, 13, **52**
Vie d'Alexandre
28.1, **241**
5.7, **219**
62, **219**
9.2-4, **219**
Polybe
Histoires
V, 68.7, **259**

X, 28.2-4, **203**
Polyen
Stratagèmes
IV, **287**
Pomponius Mela
Chorographie
I, 12, **267**
Pseudo Aristote
Les Économiques, II, 1.3, **208**
Pseudo-Scylax
Périple
104, **257**, **260**, **289**, **295**, **561**, **576**, **611**
Quinte-Curce
Histoire d'Alexandre le Grand
1.15, **213**
1.15-26, **247**
I, 19-20, **225**
IV, 1.15, 213, **227**
IV, 1.15-26, **227**
IV, 1.16, **213**
IV, 1.4, **229**
IV, 1.5-6, **247**, **458**
IV, 1.5-7, **257**, **263**
IV, 1.7-14, **227**
IV, 1-36, **212**
IV, 2-3, **287**
IV, 2-4, **227**
IV, 5.1, **227**
IV, 5.9, **229**
IV, 6.1-2, **226**
IV, 8.11, **229**
IV, 8.9-11, **227**
IV, 9.34, **220**
V,7, **222**
VIII, 8, **220**
X, 10.2, **229**
Histoire d'Alexandre le Grands
IV, 1.5-6, **227**
Strabon
Géographie
XVI, 18, **456**
XVI, 2.12, 267, **552**, **581**, **609**
XVI, 2.12-14, **260**
XVI, 2.12-21, **65**, **295**
XVI, 2.13, **262**
XVI, 2.14, **257**
XVI, 2.18, **565**
XVI, 2.18-20, **498**
XVI, 2.24, **257**
XVI, 2.34, **501**
Thucydide
Histoire de la guerre du Péloponnèse
VI, 2. 6, **18**, **523**
Varron
De l'Agriculture
agri cultura, pastio agrestis, pastio villatica, **100**
Xénophon
L'Économique, **100**
L'Anabase, **100**, **223**

2.- Index thématique

Abdalonymos, 227, 247
Abu Hawam, 295, 296, 297, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 345, 346, 381, 445, 454, 541, 543, 591, 593, 602, 624, 747
Abu Zeitun, 298
Achéménide (voir aussi perse), 21, 26, 28, 128, 149, 174, 197, 200, 204, 207, 212, 214, 218, 219, 220, 228, 246, 252, 299, 495, 516, 518, 526, 527, 530
ACP, 155, 156, 158, 163, 165, 167, 168, 170, 305, 307, 316, 324, 325, 331, 333, 336, 339, 346, 347, 443, 523, 525, 671, 714
Afrique du Nord, 30, 32, 88, 90, 115
Agglomération, 43, 123, 259, 526, 527, 535
Agriculture, 19, 31, 85, 90, 93, 114, 178, 203, 261, 276, 284, 291, 459, 464, 467, 468, 472, 478, 521, 534, 567, 586, 594, 601
Akkar, 22, 174, 175, 261, 274, 444, 445, 455, 457, 481, 526, 548, 554, 558, 559, 568, 569, 587, 588, 616, 619
Akko, 27, 127, 143, 145, 205, 230, 244, 245, 248, 251, 253, 278, 289, 290, 295, 296, 297, 298, 312, 315, 322, 331, 332, 339, 340, 343, 371, 377, 379, 381, 383, 388, 389, 395, 397, 399, 403, 404, 407, 409, 411, 415, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 433, 435, 436, 442, 446, 454, 463, 467, 469, 482, 496, 501, 510, 525, 527, 528, 543, 544, 604, 624, 747
Akko (plaine d'), 175, 177, 297, 543, 547, 590, 591, 598
Akzib, 94, 150, 289, 290, 295, 296, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 346, 454, 543, 547, 624, 747
Alep, 274, 527
Alexandre Balas, 500
Alexandre IV, 235, 237, 238
Alexandre Jannée, 501, 572, 601, 606, 607
Alexandre le Grand, 24, 26, 27, 28, 59, 81, 126, 174, 195, 197, 200, 201, 203, 205, 207, 212, 216, 218, 219, 220, 222, 228, 231, 234, 237, 240, 241, 243, 260, 265, 287, 494, 495, 528
Amrit, 47, 65, 143, 145, 148, 149, 151, 154, 225, 227, 264, 265, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 275, 277, 312, 315, 322, 329, 331, 332, 333, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 345, 346, 348, 349, 371, 377, 381, 391, 397, 407, 409, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 435, 442, 453, 454, 458, 466, 487, 489, 496, 510, 516, 525, 527, 528, 548, 549, 575, 618, 624, 747
Anafa, 19, 128, 141, 154, 254, 286, 290, 291, 312, 313, 314, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 349, 369, 371, 376, 387, 395, 399, 403, 409, 411, 433, 436, 443, 455, 476, 478, 491, 506, 514, 517, 518, 526, 533, 550, 551, 624, 671, 747
Angleterre, 53, 55, 58, 97, 201
Ansariyé (Djebel), 174, 176, 178, 261, 262, 273, 274, 275, 370, 387, 391, 397, 399, 444, 455, 458, 460, 462, 525, 527, 533, 578, 588, 599, 600, 612, 618
Antarados (voir Tartous), 265, 343, 525, 549, 609
Antigone Gonatas, 237, 239
Antigone le Borgne, 236, 237, 238, 239, 241, 242
Anti-Liban, 174, 177, 179, 180, 227, 466, 472, 526
Antioche, 178, 250, 475, 544, 568
Antiochos Ier, 250

Antiochos II, 250, 528
Antiochos III, 29, 250, 251, 292, 481, 482, 494, 502, 528, 544, 565, 572, 584
Antiochos IV, 252, 269
Antiochos VII, 500, 544
Antipatros, 235, 238
Antisémitisme, 50, 58, 59, 78
Apamée (paix d'), 490, 495, 502
Apollonia (voir Arsaf), 296, 297, 312, 315, 528, 560
Arab al-Mulk, 127, 149, 153, 268, 277, 312, 315, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 345, 401, 404, 407, 433, 453, 454, 552, 570, 624, 748
Arabes, 494, 498, 505, 509, 535
Arados (voir Arwad), 54, 251, 260
ArcGIS, 135
Archéogéographie, 35
Archéologie, 22, 34, 64, 65, 66, 71, 91, 94, 100, 102, 103, 104, 105, 117, 129, 134, 146, 202, 284, 297, 450, 451, 529
ArcMap, 180, 182, 183
Ardé, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 463, 556, 624, 671, 672, 673, 748
Aristobule, 501
Arqa, 87, 147, 251, 265, 269, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 345, 346, 476, 482, 493, 499, 504, 529, 558, 559, 587, 588, 624, 748
Arrière-pays, 12, 15, 16, 17, 23, 31, 32, 39, 83, 115, 144, 278, 284, 285, 289, 290, 383, 399, 415, 435, 436, 442, 443, 449, 453, 456, 461, 462, 464, 468, 473, 476, 494, 497, 502, 503, 508, 510, 512, 513, 514, 518, 521, 522, 524, 525, 526, 527, 530, 531, 534, 535
Arsaf, 289, 290, 295, 296, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 528, 560, 624, 748
Arsenaux, 22, 205
Artaxerxès III, 201, 205, 208, 210, 211, 225, 295
Arwad, 21, 28, 47, 65, 186, 187, 203, 213, 215, 225, 226, 230, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 257, 259, 261, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 273, 274, 276, 277, 278, 285, 295, 301, 355, 359, 365, 370, 371, 376, 380, 383, 387, 388, 395, 399, 401, 404, 405, 407, 411, 415, 417, 419, 425, 427, 431, 433, 435, 442, 452, 453, 454, 455, 458, 461, 462, 463, 467, 478, 481, 483, 484, 490, 497, 499, 504, 521, 524, 525, 527, 528, 530, 563, 570, 572, 575, 578, 579, 581, 599, 609, 618, 619
Ascalon (voir Hirbet Asqalan), 525, 528, 576, 577
Ashtart/Astarté, 281, 474, 489, 497, 511
Asie, 59, 70, 72, 197, 203, 218, 219, 220, 231, 234, 235, 237, 238, 243
Asie Mineure, 210, 225, 226, 236, 239, 494, 502
Assiettes (à poisson), 153, 309, 310, 311, 316, 317, 325, 326, 336, 476, 691
Atelier monétaire, 152, 309, 310, 311, 316, 317, 318, 325, 326, 327, 336
Athènes, 24, 61, 70, 212, 214, 240, 280, 473
Atlit, 52, 295, 296, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 389, 419, 442, 454, 525, 561, 562, 593, 624, 749
Attique, 27, 214, 215, 216, 474, 475
Auguste, 26, 237, 270, 272, 505, 514, 578, 579
Baalbek, 178, 489, 499, 503, 505, 566, 587
Babylone, 26, 208, 210, 219, 220, 226, 227, 228
Baetocécé (voir Hosn Soleiman), 248, 262, 263, 267, 270, 272, 275, 489, 578
Balanée (voir Baniyas), 267, 563
Balawat, 54
Baniyas, 149, 150, 174, 176, 205, 264, 266, 268, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 442, 454, 525, 552, 563, 570, 624

Barada (vallon du), 177, 179, 472, 492, 526
Base de données, 42, 125, 133, 139, 140, 141, 142, 143, 522, 540, 680, 681
Bâtiment public, 149, 309, 310, 311, 316, 317, 325, 326, 327, 335, 336
Batroun, 149, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 329, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 453, 454, 483, 499, 503, 504, 564, 565, 608, 624, 671, 672, 749
Béqaa, 22, 37, 113, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 203, 227, 228, 285, 370, 376, 436, 444, 458, 460, 465, 472, 475, 482, 489, 492, 494, 495, 497, 499, 500, 501, 503, 504, 505, 526, 529, 565, 586, 587, 622
Bérytos (voir Beyrouth), 282, 283
Beyrouth, 30, 31, 39, 64, 87, 94, 151, 175, 179, 186, 282, 283, 284, 285, 286, 371, 375, 383, 388, 404, 450, 454, 467, 476, 477, 499, 505, 514, 517, 525, 529, 533, 534, 564, 565, 566, 584, 586, 592, 594, 619, 622
Bodashtart, 175, 279, 280, 281
Bois (voir aussi sylviculture), 52, 82, 203, 254, 465, 466, 472, 473, 494, 496, 497, 518, 534, 558, 578
Bol à reliefs, 153, 317, 460, 572, 703
Bostan ech-Cheikh, 87, 281
Botrys (voir Batroun), 453, 565
Bricolage culturel, 509, 513, 515
Būmi, 206, 207, 209
Buraq (tell el), 283
Byblos (voir Jbeil), 47, 65, 186, 205, 213, 225, 227, 246, 247, 269, 388, 404, 454, 466, 480, 483, 497, 503, 504, 505, 525, 556, 565, 572, 622
CAH, 155, 170, 171, 172, 305, 307, 339, 345, 347, 349, 442, 523, 525, 714
Campagne, 17, 18, 90, 97, 98, 99, 114, 254, 468, 508, 521, 530, 543
Canaan, 51
Carmel (mont), 82, 175, 177, 289, 290, 294, 295, 297, 525, 541, 571, 601
Carné (voir Qarnum), 267, 527, 549, 609, 618
Carthage, 19, 33, 54, 70, 73, 88, 89, 90, 117, 254, 290
Cartographie, 131, 133
Cassandre, 236, 238
Cèdre, 176, 177, 209, 465, 518
Cèdres (col des), 176
Céramique, 27, 144, 145, 150, 152, 214, 215, 284, 286, 470, 472, 474, 475, 476, 492, 513, 515, 534, 541, 547, 551, 552, 560, 562, 567, 570, 572, 575, 576, 585, 586, 591, 598, 602, 606, 614
Cercle des corrélations, 307, 309, 310, 311, 317, 318, 319, 325, 326, 327, 333, 334, 335, 336
Césarée (voir Qaisariya), 285, 297, 562, 572, 601, 606, 607
Chalcis du Liban (voir Majdel Anjar), 499, 504
Chantier naval, 150, 205, 247, 466, 471, 497, 573
Chawakir (tell), 453
Cheikh Zenad, 27, 147, 150, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 346, 454, 476, 554, 568, 624, 750
Chemin de coût, 441, 460, 462, 474, 521, 522, 525
Chéronée, 219, 221
Chhîm, 116, 144, 145, 149, 150, 154, 254, 278, 284, 285, 312, 315, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 339, 340, 343, 346, 375, 381, 389, 395, 397, 411, 415, 435, 436, 443, 452, 455, 456, 458, 459, 460, 461, 469, 484, 487, 516, 526, 533, 566, 567, 624, 673, 749
Chiliarchie, 207
Chôra, 17, 98, 280, 521
Chôra basilikè, 208, 245, 248, 252, 270, 273, 276, 489, 579
Chôrion, 149, 614
Chouf, 176, 456, 459, 566
Chypre, 57, 145, 153, 205, 239, 474, 514

Cité, 15, 16, 20, 21, 23, 25, 28, 39, 40, 95, 115, 117, 134, 135, 149, 186, 204, 209, 210, 212, 215, 221, 223, 245, 248, 252, 253, 264, 277, 279, 290, 363, 371, 379, 436, 443, 450, 456, 461, 462, 464, 467, 468, 470, 471, 476, 483, 484, 492, 495, 504, 508, 512,513, 519, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 531, 532, 533, 534, 535
Classification, 146, 155, 170, 714
Colonies, 49, 54, 83, 84, 263
Colonisation, 48, 84, 99
Commerce, 19, 49, 55, 69, 80, 86, 93, 117, 203, 212, 262, 286, 454, 474, 533, 544, 551, 586, 602
Confédération, 259, 263, 264, 266, 267, 268, 273, 274, 277, 458, 462, 480, 483, 491
Continuité, 95, 108, 112, 115, 136, 197, 253, 282, 288, 298, 435, 436, 443, 491, 504, 506, 518, 527, 529, 535, 572
Continuity and Change, 13, 26, 82
Coordonnées (géographiques), 156, 157, 161, 182, 714
Corinthe, 219
Corpus (constitution), 41, 126, 137, 139, 141, 261, 522, 523, 524, 525, 526, 528, 551
Cratère, 235, 241
CVN, 309, 310, 336
Cyrus, 204, 207, 210, 231
Dahr el Baidar, 176
Damas, 179, 204, 230, 290, 475, 478, 506, 550, 586
Darius Ier, 206, 210, 231
Darius III, 200, 201, 205, 218, 219
Daruk, 127, 312, 313, 314, 315, 322, 323, 329, 331, 338, 339, 340, 343, 415, 570, 581, 624, 671, 750
Délos, 16, 215, 515
Delphes, 221
Démétrios II, 269, 500
Démétrios Poliorcète, 237, 239, 242
Dendrogramme, 171, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 674, 675, 676, 677, 678, 679
Descripteurs, 147, 148, 155, 186
Diachronie, 117, 124, 125, 126, 128, 152, 365
Diadoques, 195, 198, 199, 233, 239, 497
Dîme, 290, 463
Dimension, 135, 156, 157, 158, 161, 163, 165, 167, 530, 531, 534
Distance, 136, 170, 171, 173, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 351, 371, 523, 525, 527, 627
Dor, 27, 52, 83, 127, 143, 145, 148, 149, 150, 151, 246, 285, 289, 295, 296, 297, 301, 312, 315, 322, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 345, 346, 348, 349, 355, 365, 369, 371, 377, 379, 381, 383, 387, 388, 389, 395, 397, 399, 403, 404, 407, 409, 411, 415, 419, 423, 425, 427, 431, 435, 442, 443, 446, 452, 454, 462, 464, 466, 467, 476, 482, 483, 496, 501, 505, 516, 517, 522, 527, 528, 533, 543, 571, 572, 601, 606, 607, 624, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 750
Ebir Nahī, 206
Édifice cultuel, 143, 144, 145, 151, 311, 316, 317, 318, 325, 326, 327, 335, 336
Égée, 79, 228, 471, 475, 485, 667
Égypte, 60, 64, 72, 205, 206, 210, 211, 224, 227, 228, 236, 237, 238, 243, 244, 251, 295, 300, 492, 497, 531
Éleuthère (voir Nahr el-Kébir), 262, 275, 527, 554
Élevage, 284, 291, 466, 468, 551, 564, 567, 578
Emporion, 274, 479
Enfeh, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 395, 453, 454, 455, 460, 463, 505, 574, 624, 671, 672, 673
Énhydra (voir Ghamqé), 312, 315, 575
Érétrie, 34, 36, 465, 521, 531

ESA, 29, 153, 316, 317, 325, 326, 460, 471, 475, 529, 572, 667, 697, 714
Eshmunazor II, 52, 247, 279, 285, 295
Espace, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 23, 29, 30, 32, 34, 35, 67, 103, 105, 107, 109, 110, 134, 136, 173, 204, 243, 244, 263, 293, 450, 522, 523, 524, 525, 526, 529, 530, 532, 533, 534
Espagne, 90
Établissement, 43, 123, 443, 522, 525, 527, 528, 529, 530, 532, 535
Ethnè, 28, 245
Ethnoclasse, 216, 220
Eumène de Cardia, 236
Europe, 24, 48, 49, 50, 53, 55, 59, 64, 69, 70, 72, 74, 104, 107, 123, 201, 212, 228, 234, 237
Expansion, 19, 24, 30, 52, 54, 69, 79, 80, 83, 86, 88, 92, 117, 226, 296, 489, 499, 501, 505, 521
Expansionnisme, 500, 502
Fiscalité, 479
Flux, 124, 126, 135, 214, 522, 529, 533, 535
Fondation, 25, 49, 56, 149, 200, 244, 248, 253, 263, 295, 462, 479, 496, 554, 563, 564, 571
Forteresse, 176, 205, 253, 268, 297, 300, 562, 563, 572, 600, 603
Fortification, 148, 309, 310, 316, 317, 325, 326, 327, 336
France, 22, 34, 40, 61, 64, 68, 234
Frontière, 15, 23, 38, 39, 111, 126, 144, 149, 239, 246, 250, 251, 253, 265, 274, 286, 292, 296, 459, 464, 469, 474, 479, 481, 482, 483, 484, 490, 492, 493, 495, 497, 522, 529, 590
Gabala (voir Jablé), 262, 552, 615
Galilée, 29, 175, 177, 179, 286, 292, 297, 493, 501, 505, 547
Gaule, 126
Gaza, 175, 203, 225, 227, 250, 295, 297, 481, 492, 501, 576
Génie, 61, 73
Géoculturel, 14, 16
Géographie, 34, 103, 105, 110, 115, 117, 129, 134, 155, 535
Géolocalisation, 135
Géopolitique, 23, 117, 126, 246, 249, 251, 266, 493, 502, 524, 527, 528, 535
Ghab (fossé du), 176, 178
Ghamqé, 268, 270, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 407, 453, 454, 575, 624, 750
Ghor, 174, 178, 179, 526
Gibraltar, 18
Grec, 11, 12, 15, 16, 18, 19, 24, 25, 27, 31, 38, 42, 47, 48, 49, 53, 59, 95, 98, 99, 154, 212, 215, 222, 223, 230, 247, 250, 253, 254, 300, 449, 454, 494, 495, 496, 508, 509, 510, 515, 521, 522, 527, 531, 533, 534, 535, 548
Grèce, 20, 22, 24, 50, 60, 71, 79, 100, 116, 214, 218, 219, 229, 240, 254, 521, 544, 547, 582
Guerre, 84, 88, 199, 209, 211, 214, 217, 221, 224, 239, 241, 249, 250, 286, 482, 493, 494, 497, 502, 529
Hasmonéen, 292, 449, 483, 491, 493, 494, 495, 498, 499, 500, 501, 505, 506, 518, 528, 531
Hellénisation, 25, 74, 82, 154, 226, 246, 254, 507, 512, 514, 517, 518, 519, 535
Hellenismus, 24, 74, 234
Hellénistique, 23, 24, 27, 39, 74, 128, 138, 153, 197, 199, 200, 231, 234, 236, 239, 240, 244, 249, 252, 294, 297, 483, 492, 494, 506, 507, 508, 509, 515, 522, 523, 524, 526, 527, 528, 529, 531, 533, 534, 535
Hérault (vallée de), 39, 121
Hermel, 178
Hermon, 179, 180, 472
Hiérarchie, 38, 39, 170, 184, 186, 189, 264, 267, 297, 363, 371, 375, 376, 379, 383, 409, 415, 435, 442, 443, 451, 455, 461, 464, 482, 506, 523, 526, 527, 528

Hirbet Asqalan, 102, 147, 151, 174, 289, 290, 295, 297, 301, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 387, 395, 403, 404, 409, 415, 419, 462, 496, 501, 505, 516, 525, 576, 624, 751
Homs (Trouée de), 175, 176, 177, 179, 261, 263, 275, 370, 458, 492, 505, 526, 527, 554, 558, 568, 588, 620
Hosn Soleiman, 143, 144, 151, 266, 270, 273, 276, 277, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 346, 370, 371, 381, 387, 457, 462, 484, 485, 490, 526, 578, 624, 751
Houla, 179, 436, 445, 472, 476, 478, 526, 586
Huile, 151, 254, 263, 466, 467, 470, 473, 484, 572, 595, 605, 611, 621
Ibérique (péninsule), 32, 90, 215
Ibiza, 30, 31, 32, 90, 91, 115, 274, 467
Identité, 16, 38, 48, 49, 50, 51, 55, 59, 65, 72, 80, 81, 82, 89, 92, 94, 222, 237, 252, 451, 507, 508, 522, 531, 533
Immi-Ashtart, 279
Inde, 227
Interaction, 14, 103, 113, 135, 173, 184, 185, 187, 191, 365, 370, 376, 379, 381, 383, 385, 387, 415, 423, 427, 431, 435, 436, 451, 455, 460, 461, 465, 482, 490, 491, 497, 506, 507, 508, 509, 518, 523, 526, 527, 528, 532, 533
Interface, 253, 273, 274, 275, 276, 284, 301, 453, 456, 481, 492, 532, 533
Ipsos, 239, 250
Iris, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 580, 581, 624, 658, 671, 672, 673, 751
Israël, 51, 173, 177, 179, 181, 290, 476, 533, 550, 560, 576, 590
Issos, 197, 224, 225
Itinéraire, 203, 262, 273, 275, 276, 291, 436, 437, 455, 526, 527, 533, 563, 579, 614, 615
Iturée, 499
Ituréens, 269, 449, 459, 460, 483, 489, 490, 491, 493, 494, 495, 498, 499, 500, 501, 503, 504, 505, 506, 509, 529, 551, 565, 587, 608
Jablé, 127, 149, 154, 174, 248, 261, 264, 266, 267, 274, 275, 277, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 377, 380, 383, 387, 388, 391, 395, 397, 399, 404, 407, 417, 419, 433, 436, 442, 443, 450, 454, 462, 463, 476, 478, 510, 517, 525, 527,533, 580, 581, 614, 621, 624, 751
Jablé (plaine de), 127, 174, 277, 376, 387, 581, 613
Jaffa, 52, 143, 145, 149, 151, 285, 289, 292, 295, 296, 297, 299, 301, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 369, 370, 371, 377, 387, 388, 389, 395, 419, 442, 462, 464, 483, 497, 498, 510, 522, 525, 527, 528, 560, 571, 582, 583, 602, 606, 624, 751
Jbeil, 371, 375, 388, 404, 525
Jérusalem, 52, 58, 280, 292, 500, 501
Jezréel (plaine de), 175, 177, 492
Jiyeh, 147, 151, 152, 278, 284, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 346, 389, 393, 454, 456, 466, 472, 476, 481, 566, 584, 585, 624, 751, 752
Jourdain, 174, 175, 179, 180, 436, 469, 472, 476, 492, 501, 504, 505, 541
Judée, 29, 174, 280, 291, 292, 296, 500, 501, 506, 583
Kamid el-Loz, 95, 154, 312, 313, 314, 315, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 338, 339, 340, 343, 355, 359, 376, 415, 436, 443, 444, 455, 460, 461, 462, 475, 476, 478, 483, 504, 505, 526, 533, 586, 587, 624, 671, 673, 752
Kazel, 148, 152, 153, 264, 265, 268, 270, 277, 312, 315, 322, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 377, 381, 387, 388, 391, 397, 407, 415, 417, 423, 425, 429, 433, 435, 442, 443, 446, 468, 476, 480, 525, 527, 528, 559, 588, 624, 753

Keisan, 149, 153, 295, 296, 298, 312, 315, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 371, 381, 395, 397, 433, 435, 476, 515, 543, 546, 590, 591, 598, 624, 673, 681, 753
Khaldé, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 329, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 454, 592, 594, 624, 671, 672, 753
Khan Khaldé, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 329, 331, 338, 339, 340, 343, 454, 592, 594, 671, 672, 753
Khane, 151, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 454, 483, 499, 503, 504, 525, 554, 625, 748
Kharayeb, 43, 144, 145, 151, 278, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 346, 409, 457, 484, 511, 526, 596, 602, 625, 754
Khirbet Kinniyeh, 298, 312, 315, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 339, 340, 343, 411, 433, 598, 625, 673, 754
Kishon, 175, 541
Kition, 56
Kourazim, 179
Lampe, 215, 514, 515, 665, 667, 688
Languedoc, 123, 185
Laodicée, 244, 250, 262, 265, 274, 527
Laomédon de Mytilène, 229, 236
Lattaquié, 174, 261, 581, 613, 614, 621
Léontopolis, 282, 283
Liban, 22, 31, 34, 47, 64, 87, 94, 137, 147, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 209, 286, 391, 436, 443, 455, 457, 459, 461, 462, 465, 472, 494, 498, 499, 503, 505, 525, 526, 558, 564, 565, 566, 567, 568, 588, 594
Litani, 178, 180, 282, 283, 285, 286, 289, 492, 526, 586
Littoral, 12, 17, 82, 111, 176, 178, 253, 284, 383, 399, 435, 436, 443, 456, 459, 460, 468, 473, 497, 525, 526, 593
Lodève, 124, 125
Lodévois, 35, 123, 185, 186, 535
Lysimiaque, 236, 238, 239
Ma'amer, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 328, 329, 330, 331, 332, 338, 340, 381, 543, 625, 658, 671, 672, 673
Maayan-Barouh, 179
Maccabées, 500, 501
Macédoine, 218, 235, 238, 502
Macédonien, 64, 449, 494, 495, 496, 509, 524
Maghreb, 90
Magnésie du Sipyle, 490, 502
Magon, 94
Majdel Aanjar, 499
Malte, 32, 56, 90, 115
Marathos (voir Amrit), 248, 253, 260, 261, 267, 315, 516, 525, 527
Mariamîn, 149, 179, 266, 268, 270, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 349, 359, 370, 371, 376, 380, 381, 385, 387, 395, 399, 404, 411, 455, 458, 471, 479, 493, 526, 529, 533, 599, 625
Mariammè (voir Mariamîn), 260, 261, 262, 276, 312, 315, 526, 529, 599
Marseille, 70
Mashuk (tell), 453
Masse (des sites), 173, 184, 185, 186, 306, 351, 353, 355, 363, 415, 662, 663
Massyaf, 149, 179, 262, 266, 268, 270, 276, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 329, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 381, 455, 458, 462, 479, 493, 526, 529, 533, 600, 625, 671, 672, 754
Médique (guerre), 210, 221, 222, 614
Méditerranée, 11, 18, 19, 22, 36, 37, 54, 55, 69, 76, 92, 94, 100, 109, 110, 111, 112, 113, 116, 174, 214, 215, 216, 228, 244, 253, 275, 276, 284, 286, 292, 300, 301, 371, 381, 451, 452, 453, 454, 456, 464, 471, 481, 491, 492, 495, 496, 500, 504, 505, 521, 523, 529, 530, 531, 532, 533, 535
Megiddo, 175
Melqart, 54, 226, 257, 489, 548
Mer Morte, 174
Mésopotamie, 84

Métropole, 269, 288, 291, 298, 463
Mevorakh, 205, 295, 296, 312, 313, 314, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 476, 571, 601, 625, 671, 754
Michal, 144, 145, 151, 295, 296, 297, 301, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 346, 387, 395, 419, 484, 560, 602, 625, 754
Microecologie, 34, 36, 113, 115, 464, 465, 468, 530, 532
Microrégion, 22, 36, 530, 531, 532
Milkashtart, 291, 474, 484, 489, 605
Modèle (de déplacement), 180, 181, 183, 523, 524, 527, 530, 532, 533
Modèle (gravitaire), 184, 185, 187, 189, 305, 353, 363, 523, 527
Modélisation, 103, 130, 131, 132, 134, 270, 297, 305, 351, 359, 442, 444, 453, 463, 479, 482, 491, 530, 531, 535, 540
Montagne, 19, 47, 111, 144, 176, 399, 442, 444, 445, 449, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 468, 473, 489, 523, 525, 526, 533, 558
Multiculturalisme, 25, 508
Murex, 476, 480, 529, 560, 572, 611, 709
Nabatéens, 498, 499, 501
Nahr Beyrouth, 175
Nahr ed-Damour, 175, 285, 286
Nahr el Awali, 175, 584
Nahr el-Abrash, 588
Nahr el-Kébir, 174, 175, 261, 554, 558, 568, 578, 588, 616
Nahr el-Kelb, 175
Nahr ez-Zahrani, 175, 289
Nahr Ibrahim, 175, 499, 526, 622
Napoléon III, 63
Nécropole, 88, 89, 147, 541, 544, 547, 548, 560, 561, 562, 564, 568, 575, 584, 585, 587, 588, 593, 602, 605, 614, 617, 618
Néguev, 175, 476
Niha, 116, 509
Numismatique, 21, 147, 260, 262, 283, 289
Occident, 25, 59, 70, 72, 73, 74, 234
Olympias, 219, 237
Oppidum, 148, 149, 549, 565
Orient, 24, 25, 55, 59, 62, 65, 69, 71, 72, 74, 197, 200, 216, 220, 228, 234, 238, 469, 492, 498, 524, 529, 530, 531, 533, 534
Orientalisme, 55, 58, 59, 72, 197
Ornithopolis, 282, 283
Oronte, 149, 175, 177, 178, 180, 262, 273, 274, 436, 455, 469, 492, 504, 505, 526, 527, 556, 599
Orthosie (voir Khane), 261, 262, 312, 315, 525, 554
Ottoman (empire), 59, 64, 72, 197
Ougarit, 262, 283, 290, 527, 613, 614
Oumm el Amed, 27, 43, 47, 67, 128, 142, 144, 147, 149, 150, 151, 153, 154, 254, 276, 278, 284, 290, 291, 310, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 389, 399, 409, 436, 454, 463, 473, 478, 489, 490, 497, 511, 513, 516, 567, 604, 605, 625, 755
Palaityros (Usu), 287, 288
Palestine, 35, 65, 174, 178, 210, 224, 247, 251, 285, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 507, 529, 530, 531, 543, 544, 568, 571, 606
Paltos (voir Arab al-Mulk), 150, 267, 453, 552, 615
Panhellénisme, 221, 222
Paradeisos, 204, 209
Paradis, 204, 208, 210, 211, 246
Pella, 219
Pente, 180, 181, 183
Perdiccas, 235, 236, 237, 238, 241
Pérée, 21, 225, 254, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 268, 273, 275, 277, 281, 497, 522, 527, 528, 548, 563, 581, 600
Perse, 35, 51, 73, 84, 153, 197, 204, 206, 209, 211, 216, 220, 226, 268, 290, 295, 298, 299, 301, 496, 513, 530
Perse (empire), 16, 195, 198, 200, 202, 204, 207, 209, 210, 214, 218, 222, 299
Persique (golfe), 221

Phénicie, 12, 14, 15, 17, 18, 20, 27, 38, 40, 50, 51, 54, 57, 60, 65, 66, 68, 79, 95, 111, 115, 116, 173, 174, 198, 202, 204, 205, 206, 216, 223, 224, 228, 236, 239, 244, 247, 251, 282, 285, 287, 294, 295, 296, 329, 383, 444, 449, 451, 469, 476, 477, 481, 483, 492, 497, 501, 502, 504, 505, 514, 521, 522, 523, 524, 527, 528, 529, 530, 531, 535, 547, 586
Phénicien, 11, 15, 16, 27, 35, 36, 37, 41, 47, 49, 50, 52, 55, 69, 94, 198, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 215, 216, 222, 223, 240, 247, 294, 298, 299, 300, 301, 449, 451, 453, 456, 459, 473, 494, 502, 503, 505, 506, 508, 509, 510, 522, 523, 524, 526, 529, 530, 532,534, 535, 551, 571
Phénicomanie, 69, 70
Phénicophobie, 72
Philippe Arrhidée, 235, 237
Philippe II, 218, 221, 235, 241
Philistie, 175, 209, 297
Philon de Byblos, 41
Philotas, 220, 229
Pirée, 16, 215
Plaine, 111, 173, 298, 456, 458, 460, 468, 525, 526
Pôle, 37, 114, 254, 267, 270, 272, 273, 276, 282, 284, 351, 381, 395, 409, 415, 427, 429, 435, 436, 442, 443, 454, 455, 459, 505, 527, 528, 530, 533, 534
Polis, 95, 249, 254, 298, 507, 518
Polybe, 584
Pompée, 26, 237, 265, 266, 495, 498, 499, 501, 502, 507, 527, 545, 554, 565, 572, 615
Pompéi, 195, 197
Porphyréon (voir Jiyeh), 283, 584, 585
Port, 12, 15, 17, 18, 20, 36, 37, 47, 54, 67, 150, 151, 214, 251, 254, 274, 275, 276, 283, 296, 309, 310, 311, 316, 317, 325, 326, 327, 335, 336, 451, 453, 454, 456, 467, 479, 482, 484, 492, 521, 526, 529, 532, 534, 541, 543, 544, 548, 551, 561, 564, 571, 572,576, 583, 606, 607, 609, 611, 616, 617
Portugal, 91
Pourpre, 51, 150, 203, 254, 295, 466, 476, 529, 560, 591, 601
Proche-Orient, 15, 19, 24, 27, 38, 40, 48, 54, 72, 95, 99, 216, 218, 231, 276, 301, 469, 471, 476, 481, 492, 493, 494, 502, 503, 524, 529, 530, 534
Ptolémaios (fils de Mennaios), 499
Ptolémaïs (voir Akko), 248, 289, 296, 496, 505, 528, 544
Ptolémée Ier, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 244, 246, 250, 285, 289, 497
Ptolémée II, 248, 250, 289, 496, 543, 544, 582
Ptolémée IV, 511, 583
Punique, 30, 31, 53, 90, 92, 94, 115, 116, 117, 454, 522
Qadisha, 176
Qadmous, 176
Qaisariya, 295, 312, 315, 322, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 388, 389, 395, 423, 433, 435, 442, 454, 525, 606, 625, 755
Qal'at el Hosn, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 331, 338, 340, 411, 443, 458, 459, 460, 463, 477, 608, 625, 671, 672, 755
Qalamoun, 180
Qarnum, 149, 151, 265, 266, 268, 275, 277, 287, 288, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 346, 407, 453, 454, 527, 609, 625, 756
Rachidiye (tell), 257, 453
Rafniyé, 266, 268, 270, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 381, 455, 458, 479, 493, 526, 529, 533, 610, 625
Raphanée (voir Rafniyé), 262, 276, 312, 315, 526, 529, 610
Ras el Abiad, 604
Ras el-Bassit, 206
Ras en-Naqura, 604
Raster, 182

Regev, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 381, 543, 625, 658, 671, 672, 673
Réseau, 22, 23, 37, 38, 39, 117, 123, 126, 129, 132, 136, 173, 180, 185, 186, 187, 203, 205, 216, 249, 251, 259, 263, 268, 270, 272, 273, 274, 275, 279, 281, 286, 296, 299, 301, 306, 351, 363, 367, 379, 383, 385, 399, 403, 415, 431, 435, 443, 449, 468, 474, 477,482, 484, 492, 493, 494, 503, 508, 513, 518, 523, 524, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 587
Reshef, 295, 560
Résilience, 126, 528, 530
Rhodes, 33, 154, 259, 277, 281, 474, 511, 515
Rhodiennes (amphores), 154, 309, 310, 311, 316, 317, 336, 478, 506, 507, 551, 559, 572, 586, 591, 693
Romains, 35, 42, 47, 48, 53, 98, 124, 126, 265, 270, 449, 490, 492, 494, 495, 498, 501, 502, 507, 509, 518, 535, 549
Rome, 12, 13, 38, 100, 498, 499, 501, 502
Roxane, 221, 235, 237
Royauté, 219, 220, 239, 240, 241, 242, 246, 282, 484, 496
Rural, 17, 31, 32, 40, 97, 98, 99, 101, 102, 114, 116, 149, 205, 280, 298, 468, 473, 508, 509, 518
Rus in Urbe, 473
Safita, 618
Sahyoun, 261, 262, 274, 612, 756
Saïda, 47, 186, 586, 611
Samarie, 52, 175, 177, 227
Sanctuaire, 28, 43, 143, 144, 151, 204, 243, 245, 270, 271, 273, 301, 315, 457, 459, 462, 470, 484, 485, 489, 490, 509, 526, 535, 548, 567, 572, 578, 583, 602, 605, 611, 614, 621, 623
Sarafand, 128, 151, 282, 283, 289, 290, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 381, 389, 393, 397, 415, 455, 466, 472, 476, 517, 611, 625, 756
Sardaigne, 30, 31, 32, 90, 91, 115
Sarepta (voir Sarafand), 286
Satrapie, 206, 209, 229, 245, 251
Séleucie, 244, 250, 253
Séleucos, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 244, 246, 250, 262, 502
Sémite, 49, 53, 59, 69, 73, 74, 292
Sharon (plaine du), 52, 175, 297, 560, 601, 602, 603
Sianu, 144, 145, 151, 271, 272, 312, 313, 314, 315, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 338, 339, 340, 343, 487, 580, 613, 625, 671, 673, 756
Sicile, 18, 32, 42, 90, 91, 95, 115, 215, 222, 512
Sidon (voir Saïda), 11, 21, 27, 51, 65, 144, 148, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 211, 213, 214, 216, 223, 225, 227, 230, 247, 251, 254, 257, 269, 278, 279, 284, 285, 286, 288, 289, 294, 295, 297, 299, 300, 301, 381, 446, 453, 454, 455, 462, 464, 476, 482, 490, 491, 493, 497,498, 499, 504, 516, 517, 521, 524, 530, 544, 551, 561, 566, 571, 572, 606, 619
Sigôn, 149, 260, 261, 262, 268, 270, 276, 312, 315, 322, 331, 332, 340, 458, 526, 612, 625, 756
Simyra (voir Kazel), 149, 261, 267, 415, 480, 525, 527, 528, 588, 616
Site, 42, 102, 106, 107, 134, 137, 138, 140, 186, 204, 259, 298, 301, 315, 345, 346, 409, 415, 423, 436, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 529, 532, 533, 540, 655, 657
Soukas, 82, 144, 145, 148, 149, 215, 265, 271, 274, 312, 315, 322, 323, 339, 340, 345, 346, 371, 377, 387, 436, 454, 478, 527, 552, 570, 581, 593, 613, 614, 615, 625, 661, 757
Sources, 309, 310, 316, 317, 318, 325, 326, 327, 336
Statistiques, 155, 156, 261, 305, 307, 442, 530, 714

Straton Ier de Sidon, 213, 525, 528
Straton II de Sidon, 212, 227, 513, 525, 528
Surface de friction, 181, 183
Sylviculture, 209, 466, 534
Synchronie, 35, 124, 365
Syrie, 22, 34, 47, 99, 174, 175, 178, 179, 181, 223, 236, 244, 249, 250, 251, 253, 273, 445, 504, 505, 514, 529, 533, 535, 558, 586
Système, 38, 106, 112, 117, 127, 129, 132, 532
Tabbat al-Hammam, 150, 274, 275, 312, 315, 322, 329, 339, 340, 346, 454, 455, 478, 480, 527, 616, 625, 757
Table, 140, 141, 143, 308, 310, 326, 680, 681
Table des corrélations, 305, 308, 316, 317, 325, 334, 335
Tableau attributaire, 146, 155, 158, 307, 659, 660, 661
TANAGRA, 156
Tannourine, 608
Tartous, 65, 151, 173, 287, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 329, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 407, 453, 454, 525, 548, 563, 575, 588, 609, 618, 625, 671, 672
Taurus, 218, 224, 226, 230
Temple, 13, 43, 254, 280, 281, 490, 499, 500, 511, 516, 544, 566
Tennès (révolte de), 203, 208, 210, 211, 225, 228
Territoire, 15, 16, 19, 28, 29, 49, 54, 67, 91, 98, 100, 103, 117, 123, 135, 136, 174, 185, 202, 206, 243, 247, 252, 253, 259, 265, 266, 267, 269, 270, 273, 277, 278, 279, 284, 287, 289, 292, 294, 296, 301, 415, 435, 442, 443, 450, 456, 461, 463, 464, 478, 479, 490,494, 495, 496, 503, 504, 505, 509, 510, 519, 521, 522, 523, 524, 527, 529, 531, 532, 543, 558, 561
Tétrapole, 244, 250, 496
Thalassocratie, 70, 76
Thapsaque, 274, 527
Thrace, 230, 236, 238
Tibériade (lac), 179
Tissage, 150, 203, 476, 684
Tour de Straton (voir Qaisariya), 52, 285, 292, 295, 296, 297, 525, 528, 601, 606, 607
Transeuphratène, 204, 206, 300
Triparadeisos, 238, 239
Tripoli, 16, 39, 149, 174, 205, 262, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 332, 339, 340, 343, 345, 346, 371, 377, 380, 381, 383, 387, 388, 397, 401, 404, 407, 419, 423, 425, 436, 442, 443, 444, 454, 455, 463, 469, 497, 499, 503, 504, 505, 525, 527, 554, 556, 558, 564, 574, 608, 616, 619, 625, 757
Tunisie, 31
Tweini, 312, 313, 314, 315, 320, 321, 322, 323, 328, 329, 330, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 376, 581, 621, 625, 671, 672, 673, 757
Typologie, 17, 31, 32, 106, 125, 146, 189, 305, 307, 523, 524, 525
Tyr, 11, 12, 42, 47, 51, 52, 54, 65, 148, 150, 178, 186, 205, 208, 215, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 247, 248, 251, 254, 257, 269, 278, 282, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 300, 301, 370, 371, 376, 381, 385, 388, 389, 399, 404, 407, 409, 415, 446, 453, 454, 461, 462, 463, 467, 472, 474, 476, 478, 482, 489, 491, 497, 499, 501, 504, 505, 512, 513, 516, 517, 521, 525, 530, 535, 543, 546, 550, 551, 561, 564, 572, 576, 605, 611, 619
Unguentarium, 154, 316, 318, 336, 514, 665, 667, 685
Urbain, 16, 17, 19, 114, 280, 281, 468, 473, 508, 518, 533
Vallée, 173, 175, 177, 436, 445, 458, 460, 468, 476, 492, 499, 526, 527, 533

Variable, 156, 158, 159, 161, 163, 165, 167, 170, 305, 307, 308, 310, 311, 316, 317, 318, 324, 325, 326, 327, 334, 335, 336
Venise, 78
Village, 36, 276, 297, 298, 531, 542, 562, 598
Ville, 17, 36, 38, 42, 47, 54, 98, 103, 114, 135, 264, 268, 450, 468, 523, 530, 533
Vitesse, 180, 181, 183
Yammouneh (faille de), 458, 526
Yanouh, 116, 144, 145, 154, 254, 312, 315, 322, 323, 329, 331, 339, 340, 343, 345, 346, 395, 411, 436, 443, 452, 458, 459, 460, 469, 483, 484, 489, 498, 499, 504, 526, 622, 623, 625, 758
Yarkon, 175, 492, 582, 602
Ydlal, 280, 281
Zoilos, 501, 607
Zone industrielle, 150, 151, 309, 310, 311, 317, 318, 325, 326, 327, 336, 466, 473, 529, 709

Table des Figures

Figure 1. Les étapes de la modélisation. 132
Figure 2. Nombre d'enregistrements par champ dans la base de données. 139
Figure 3. Structure de la base de données. 140
Figure 4. Extrait de la table "Iconographie", enregistrement n°1. 142
Figure 5. Résultat de la requête sur la présence d'édifices cultuels sur les sites. 145
Figure 6. Coordonnées géographiques de quelques sites du corpus. 157
Figure 7. Coordonnées géographiques et altitude de quelques sites du corpus. 157
Figure 8. Représentation des sites en trois dimensions. 159
Figure 9. Représentation des sites en deux dimensions (sans l'altitude). 161
Figure 10. Représentation des sites en deux dimensions (coordonnée Est et altitude). 163
Figure 11. Représentation des sites en une seule dimension. 165
Figure 12. Tableau des notes des élèves du collège λ. 167
Figure 13. Graphe 1 : Cercle des corrélations avec les axes principaux (1 et2). 168
Figure 14. Score des élèves dans les composantes principales. 169
Figure 15. Projection des individus (élèves) dans l'espace des composantes principales. 169
Figure 16. Application d'une CAH à un groupe de données ABCDEF. 171
Figure 17. Résultat de la CAH dans l'exemple des élèves du collège λ. 172
Figure 18. Réseau des établissements dans la région d'Arwad. 189
Figure 19. Grande mosaïque d'Alexandre. Maison du Faune, Pompéi, actuellement exposée au Musée archéologique de Naples. 195
Figure 20. Tableau des valeurs exprimant la variance pour la période 1. 308
Figure 21. Table des corrélations pour la période 1. 308
Figure 22. Cercle des corrélations pour la période 1, avec les axes 1 et 2. 309
Figure 23. Cercle des corrélations pour la période 1, avec les axes 1 et 3. 311
Figure 24. Projection des sites sur les axes 1 et 2. Période 1. 313
Figure 25. Projection des sites sur les axes 1 et 3. Période 1. 314
Figure 26. Tableau des valeurs exprimant la variance pour la période 2. 316
Figure 27. Table des corrélations pour la période 2. 317
Figure 28. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 2. Période 2. 318
Figure 29. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 3. Période 2. 319
Figure 30. Projection des sites sur les axes 1 et 2. Période 2. 320
Figure 31. Projection des sites sur les axes 1 et 3. Période 2. 321

Figure 32. Tableau des valeurs exprimant la variance pour la période 3. 324
Figure 33. Table des corrélations pour la période 3. 325
Figure 34. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 2. Période 3. 326
Figure 35. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 3. Période 3. 327
Figure 36. Projection des sites sur les axes 1 et 2. Période 3. 328
Figure 37. Projection des sites sur les axes 1 et 3. Période 3. 330
Figure 38. Comparaison des cercles des corrélations avec et sans Dor pour la période 1. 333
Figure 39. Comparaison des cercles des corrélations avec et sans Dor pour la période 2. 334
Figure 40. Comparaison des cercles des corrélations avec et sans Dor pour la période 3. 335
Figure 41. Cercle des corrélations avec les axes 1 et 2 (obtenus sans Dor ni Amrit) pour la période 1. 336
Figure 42. Projection des sites sur les axes 1 et 2 (obtenus sans Dor ni Amrit). Période 1. .. 338
Figure 43. Dendrogramme de la période 1. 341
Figure 44. Dendrogramme de la période 2. 342
Figure 45. Dendrogramme de la période 3. 344
Figure 46. Dendrogramme de la période 1, sans Dor ni Amrit. 348
Figure 47. Extraits de la carte représentant les distances calculées entre les sites. 351
Figure 48. Fonction de frein de la distance, avec a=0.03 et α=3. 353
Figure 49. Extraits de la carte des interactions avec les coefficients a =0.03 et α=3. 355
Figure 50. Comparaison des méthodes de normalisation des masses des sites. 357
Figure 51. Extraits de la carte des interactions avec les coefficients c=0.3, a =0.03 et α=3. . 359
Figure 52. Fonction de frein de la distance, avec a=0.3 et α=4. 361
Figure 53. Extraits de la carte des interactions avec les coefficients c=0.3, a =0.3 et α=4. ... 363
Figure 54. Les réseaux d'interactions de la période 1. 367
Figure 55. Structure des réseaux d'interactions du sud de la Phénicie à la période 1. 369
Figure 56. Structure du réseau d'interactions du centre de la Phénicie à la période 1. 369
Figure 57. Structure des réseaux d'interactions du nord de la Phénicie à la période 1. 370
Figure 58. Les réseaux hiérarchiques de la période 1. 373
Figure 59. Structure des réseaux hiérarchiques du centre de la Phénicie à la période 1. 375
Figure 60. Structure du réseau de Tyr à la période 1. 375
Figure 61. Structure du réseau hiérarchique d'Arwad à la période 1. 376
Figure 43. Les réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites à la période 1... 377
Figure 63. Structure du réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du centre de la Phénicie à la période 1. 379

Figure 64. Structure des réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du sud de la Phénicie à la période 1. 380
Figure 65. Structure des réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du nord de la Phénicie à la période 1. 380
Figure 66. Les interactions et le réseau hiérarchique à la période P1. 383
Figure 67. Les réseaux d'interactions en Phénicie à la période 2. 385
Figure 68. Structure des réseaux du nord de la Phénicie à la période 2. 387
Figure 69. Structure du réseau d'interactions du sud de la Phénicie à la période 2. 388
Figure 70. Les réseaux hiérarchiques de la période 2. 389
Figure 71. Structure du réseau hiérarchique de Saïda à la période 2. 391
Figure 72. Structure du réseau hiérarchique de Tyr à la période 2. 391
Figure 73. Structure du réseau hiérarchique d'Arwad à la période 2. 393
Figure 74. Les réseaux d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites à la période 2. 393
Figure 75. Structure du réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du centre de la Phénicie à la période 2. 395
Figure 76. Structure du réseau d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du sud de la Phénicie à la période 2. 395
Figure 77. Structure des réseaux d'interactions, avec les niveaux hiérarchiques, du nord de la Phénicie à la période 2. 396
Figure 78. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 2. 397
Figure 79. Les réseaux d'interactions à la période 3. 401
Figure 80. Structure du réseau d'interactions du nord de la Phénicie à la période 3. 403
Figure 81. Structure des réseaux du sud de la Phénicie à la période 3. 403
Figure 82. Structure du réseau hiérarchique de Saïda à la période 3. 404
Figure 83. Les réseaux hiérarchiques à la période 3. 405
Figure 84. Structure du réseau hiérarchique d'Arwad à la période 3. 407
Figure 85. Structure du réseau hiérarchique de Tyr à la période 3. 407
Figure 86. Les réseaux d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, à la période 3. 409
Figure 87. Structure du réseau d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, au nord de la Phénicie à la période 3. 411
Figure 88. Structure du réseau d'interactions, avec le niveau hiérarchique des sites, en Phénicie du sud à la période 3. 413
Figure 89. Le réseau des interactions et le réseau hiérarchique à la période 3. 413
Figure 90. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 1. 417

Figure 91. Structure du réseau polarisé vers Amrit à la période 1. 419
Figure 92. Structure du réseau des interactions polarisé vers Akko à la période 1. 419
Figure 93. Les interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 2. 421
Figure 94. Structure du réseau polarisé vers Amrit à la période 2. 421
Figure 95. Structure des réseaux modifiés du sud de la Phénicie à la période 2. 423
Figure 96. Les réseaux d'interactions avec la modification du poids d'Arwad et Dor. Période 3. 425
Figure 97. Structure du réseau polarisé vers Amrit à la période 3. 427
Figure 98. Structure du réseau polarisé vers Dor à la période 3. 427
Figure 99. Les réseaux d'interactions avec les poids d'Arwad et de Dor modifiés aux trois périodes. 429
Figure 100. Les réseaux d'interactions aux trois périodes. 431
Figure 101. Les réseaux hiérarchiques aux trois périodes. 433
Figure 102 Représentation du coût de déplacement cumulé minimum calculé à partir de Tyr. 437
Figure 103. Répartition des sanctuaires (figurant en bleu) au II^{e} siècle av. J.-C. 487

Table des Matières du CD-Rom

Le corpus :

- Base de données
- Mode d'emploi pour la base de données

Les cartes :

- Cartes typologiques aux trois périodes :

  Sites Typo P1
  Sites Typo P2
  Sites Typo P3

- Cartes typologiques sans Dor et sans Dor ni Amrit, aux trois périodes :

  Typo P1 ss Dor
  Typo P1 ss DorAmrit
  Typo P2 ss Dor
  Typo P3 ss Dor

- Cartes typologiques sans les sites au score nul :

  Typo P1 ss 0
  Typo P2 ss 0
  Typo P3 ss 0

- Carte des distances (sans modèle gravitaire) :

  Reseau distances

- Carte des interactions avec modèle gravitaire, coefficients de GARMY et *al*. 2005b, p. 6 :

  Reseau p1 a0.03 alpha3_exp0.3

- Cartes des réseaux d'interactions aux trois périodes :

  Reseau P1 a0.3 alpha4_exp 0.3
  Reseau P2 a0.3 alpha4_exp 0.3
  Reseau P3 a0.3 alpha4_exp 0.3

- Cartes des interactions avec le poids de Dor et Arwad modifié aux trois périodes :

  Reseau P1 Dor Arwad_m
  Reseau P2 Dor Arwad_m
  Reseau P3 Dor Arwad_m

- Cartes des réseaux hiérarchiques aux trois périodes :

  Reseau Hierarchique P1
  Reseau Hierarchique P2
  Reseau Hierarchique P3

- Carte des réseaux d'interactions avec le niveau hiérarchique des sites, aux trois périodes :

  Reseau P1 ac hierarchie
  Reseau P2 ac hierarchie
  Reseau P3 ac hierarchie

- Carte de comparaison des réseaux d'interactions :

  Reseaux ttes periodes

- Carte de comparaison des réseaux hiérarchiques :

  Reseaux h ttes periodes

- Carte de comparaison des réseaux hiérarchique et d'interactions pour chaque période :

  P1 comparaison
  P2 comparaison
  P3 comparaison

- Carte des chemins de coûts :

  Chemin Arwad
  Chemin Jbeil
  Chemin Tyr
  Chemin Massyaf
  Chemin HosnS
  Chemin Qalaat_el_H
  Chemin Chhim
  Chemin Kamid_el_L
  Chemin Anafa

Les tableaux :

- Tableaux des distances
- Tableaux des distances en jours

Table des Matières

Remerciements 7

Introduction 11

1.- L'espace des sociétés anciennes, un objet d'étude à part entière 12

2.- Une histoire de mots : la définition de l'objet d'étude 15

3.- L'émergence d'un objet d'étude : du paysage phénicien au territoire des cités phéniciennes 17

4.- D'Alexandre à Pompée, le choix de la période hellénistique..... 23

5.- Période hellénistique et périodisation de notre enquête 28

6.- Les études spatiales pluridisciplinaires, des exemples à suivre pour la Phénicie..... 30

7.- Enjeux et méthodes de l'étude de l'espace phénicien 38

8.- La composition du corpus 41

Première Partie La découverte des Phéniciens : anciennes et nouvelles études sur un peuple méditerranéen 45

Chapitre 1.- La découverte des Phéniciens de S. Bochart à nos jours : entre préjugés et avancées scientifiques..... 47

I.- L'émergence d'une civilisation phénicienne, de la découverte de la langue à celle du territoire 50

1.- La naissance des études phéniciennes suite à l'émergence d'une identité phénicienne 50

1.1.- Images et représentations des Phéniciens de l'Antiquité au XVII^{e} siècle 50

1.2.- Les précurseurs des études phéniciennes..... 55

1.3.- Le contexte de réception des premières études phéniciennes..... 57

2.- La redécouverte de la Phénicie et des Phéniciens 62

2.1.- La mission d'E. Renan en Phénicie (1860-1861) 63

2.2.- Les résultats de la mission d'E. Renan en Phénicie 66

2.3.- Phénicomanie et phénicophobie : la réception des nouvelles découvertes 69

3.- Le développement des études phéniciennes durant l'« ère Moscati » 76

3.1.- Sabatino Moscati et les études phéniciennes 76

3.2.- Développement et orientation des études phéniciennes selon S. Moscati 80

II.- L'étude de l'expansion phénicienne : vers un renouvellement des problématiques de recherche 86

1.- La fracture Est-Ouest de la zone d'études phéniciennes 86

1.1.- La fermeture du Liban comme zone d'étude 87

1.2.- Le cas particulier de Carthage 88

1.3.- L'explosion des recherches dans la zone d'influence punique 90

2.- Les études phéniciennes après S. Moscati 92

2.1.- Bilan sur la place du territoire et des questions agraires dans les études phéniciennes 93

2.2.- Les années 1990 ou l'heure du bilan pour les études phéniciennes et puniques 94

III.- L'environnement et les questions agraires dans les études puniques et phéniciennes 97

1.- Les études rurales ou l'introduction de la campagne dans les recherches historiques 97

1.1.- Les prémices et les limites des études rurales 98

1.2.- Le développement des études rurales en Méditerranée 101

2.- La *New Archaeology* américaine, une modernisation de l'archéologie traditionnelle 103

2.1.- Naissance et réception de la New Archaeology aux États-Unis 103

2.2.- Les grands principes de la New Archaeology 104

3.- Les études méditerranéennes, des *Annales* à Oxford 107

3.1.- Les principes 108

3.2.- La Méditerranée sous l'œil de F. Braudel 109

3.3.- The Corrupting Sea : une autre « histoire totale » de la Méditerranée 112

4.- Les développements les plus récents 115

Chapitre 2.- Parcours méthodologique en Phénicie, du rapport de fouilles au réseau modélisé 121

I.- Objectifs, intérêt et limites de la proposition d'un modèle géographique pour la Phénicie 123

1.- Les objectifs poursuivis 123

1.1.- Quelques études pionnières 123

1.2.- Les objectifs généraux 125

1.3.- Les objectifs méthodologiques 126

2.- Les limites de notre démarche méthodologique 127

3.- Intérêt et enjeux des outils employés 129

3.1.- Intérêt de la modélisation 130

3.2.- Intérêt du SIG 132

II.- Constitution et utilisation typologique du corpus 137

1.- La constitution du corpus 137

1.1.- Le choix des sites 138

1.2.- Les choix d'enregistrement 139

1.3.- La base de données relationnelle 141

2.- Les tableaux attributaires 146

2.1.- Le choix des descripteurs 148

2.2.- La construction des tableaux attributaires 155

3.- Statistiques et classification appliquées au corpus 155

3.1.- L'ACP 156

3.2.- La CAH 170

III.- Le traitement spatial 173

1.- Géographie de la zone d'étude 173

1.1.- La plaine littorale de Jablé à Hirbet Asqalan 174

1.2.- Les montagnes à l'ouest de la zone d'étude 176

1.3.- La Béqaa et les grandes vallées intérieures 177

1.4.- Les montagnes de l'Anti-Liban 179

2.- Les distances 180

2.1.- Le modèle de déplacement 180

2.2.- L'acquisition du support géoréférencé 181

2.3.- Organigramme méthodologique : l'obtention des distances avec ArcMap 183

3.- Représentation des réseaux avec un modèle gravitaire 184

3.1.- Le modèle gravitaire 184

3.2.- La détermination des masses pour le modèle gravitaire 185

3.3.- Conclusion : la construction des réseaux 186

Deuxième Partie Les cités phéniciennes et leur territoire d'Alexandre à Pompée, essai d'analyse historique 193

Chapitre 3.- De la Phénicie achéménide à la Phénicie hellénistique : continuités et changements territoriaux et politiques 195

I.- La Phénicie achéménide au IV^{e} siècle av. J.-C. 200

1.- Darius et son Empire : le contexte achéménide des cités phéniciennes 200

1.1.- Darius III et ses images 201

1.2.- L'Empire achéménide de Darius 202

2.- Les cités phéniciennes, entre autonomie et sujétion 206

2.1.- Les questions de territoire 206

2.2.- Les cités phéniciennes et le pouvoir perse 210

2.3.- L'autonomie des cités phéniciennes 212

II.- De l'« agression macédonienne » à l'Empire d'Alexandre 218

1.- L'homme et son projet 218

1.1.- Alexandre de Pella à Babylone, 336-323 av. J.-C. 219

1.2.- Les Hellènes et les autres : les justifications de la conquête 221

2.- La conquête 224

2.1.- Les cités entre Darius et Alexandre 224

2.2.- Le cadre chronologique des événements de 333/2 226

2.3.- Alexandre, nouveau maître de l'Orient 228

III.- Les conséquences de la conquête : l'émergence des royaumes hellénistiques 233

1.- Alexandre et les Diadoques. Un héritage et de nouvelles ambitions 234

1.1.- L'entrée en scène des Diadoques 235

1.2.- L'image d'Alexandre, un héritage ambivalent 237

2.- Les cités phéniciennes au sein du nouvel échiquier hellénistique 239

2.1.- La royauté hellénistique : un nouveau contexte politique 240

2.2.- Les cités phéniciennes en mutation 246

3.- La Phénicie entre Lagides et Séleucides 249

3.1.- Quelques éléments de chronologie des guerres de Syrie 249

3.2.- Les rois et leur royaume 251

Chapitre 4.- Arwad, Sidon et Tyr. Étude des configurations territoriales de trois puissances régionales 257

I.- Arwad et sa pérée, une puissance politique et économique nord-phénicienne 259

1.- Constitution et fonctionnement de la communauté arwadienne 260

1.1.- Naissance et développement d'une entité territoriale, économique et politique 261

1.2.- Évolution de la communauté arwadienne du IV^{e} au I^{er} siècle av. J.-C. 264

2.- Pôles urbains, pouvoir et rivalités : l'équilibre de la communauté arwadienne 267

2.1.- Les grands pôles continentaux : « métropoles d'équilibre » de la pérée ou rivales d'Arwad ? 267

2.2.- Les grands sanctuaires : un maillage religieux du territoire ? 270

2.3.- Routes et interfaces commerciales : la structuration économique du territoire 273

II.- Sidon et Tyr, deux puissances rivales en Phénicie méridionale 278

1.- Sidon et les enseignements des inscriptions d'Eshmunazor II et de Bodashtart 279

1.1.- Sidon de la mer, Sidon de la campagne : l'organisation du territoire 279

1.2.- La configuration du territoire sidonien 282

1.3.- Les frontières et l'extension du territoire sidonien 285

2.- Parcours territorial à Tyr du siège d'Alexandre à l'indépendance 287

2.1.- Le siège d'Alexandre et ses conséquences 287

2.2.- L'extension du territoire 289

2.3.- Les rapports de Tyr avec son arrière-pays limitrophe 290

III.- La Phénicie du Sud, un cas d'étude particulier 294

1.- Occupation du territoire et contrôle politique en Phénicie du Sud hellénistique 294

1.1.- Tyr, Sidon et les autres cités en Phénicie du Sud 294

1.2.- Évolution des possessions phéniciennes en Palestine du IV^{e} au I^{er} siècle av. J.-C. 296

2.- Interdisciplinarité et interprétation territoriale en Phénicie du Sud 297

2.1.- Archéologie et modélisation de réseaux phéniciens en Palestine 297

2.2.- Les problèmes d'interprétation 299

Troisième Partie Essai d'une approche pluridisciplinaire des cités phéniciennes et de leurs arrière-pays 303

Chapitre 5.- Les images de la Phénicie hellénistique d'après les traitements typologiques et spatiaux 305

I.- ACP et CAH, ou la recherche d'une logique d'ordre typologique 307

1.- Le poids des variables et la répartition des sites qui en découle 307

1.1.- Résultats de l'ACP pour la période 1 307

1.2.- Résultat de l'ACP pour la période 2 316

1.3.- Résultats de l'ACP pour la période 3 324

1.4.- Essai d'interprétation typologique sur les résultats statistiques des trois périodes 331

1.5.- La reprise des analyses sans Dor ni Amrit 333

2.- Formation et répartition spatiale de groupes typologiques 339

2.1.- Les dendrogrammes des trois périodes 340

2.2.- Présentation et comparaison des groupes typologiques 345

2.3.- Les nouvelles analyses sans Dor et sans les sites au score nul 346

3.- Spatialisation des résultats 349

II.- La modélisation des réseaux, une recherche sur l'organisation spatiale des territoires de la Phénicie hellénistique 351

1.- À propos du modèle gravitaire : choix de l'expression des masses et des coefficients 353

2.- Les réseaux en Phénicie hellénistique 363

2.1.- Les réseaux de la période 1 367

2.2.- Les réseaux de la période 2 385

2.3.- Les réseaux de la période 3 399

2.4.- Les réseaux où le poids de Dor et Arwad a été minimisé 415

3.- La comparaison des réseaux : quelques pistes de réflexion sur l'organisation de la Phénicie hellénistique 431

3.1.- Analogies et dissemblances des réseaux aux trois périodes 431

3.2.- Conclusion sur les réseaux : continuités et changements en Phénicie hellénistique 435

4.- Au-delà des réseaux, les itinéraires et les chemins 437

III.- Apports et limites de la démarche de modélisation spatiale 442

1.- La confrontation des résultats : une proposition de lecture globale de l'espace phénicien 442

2.- Une nouvelle mise en valeur de la documentation archéologique phénicienne 444

3.- Les carences de l'approche territoriale 445

Chapitre 6.- Les Phéniciens et leur espace : essai de synthèse sur l'organisation territoriale phénicienne à l'époque hellénistique 449

I.- La Phénicie, la mer, la montagne et les cités 451

1.- La Phénicie et la Méditerranée 451

1.1.- La mer, élément structurant de l'espace phénicien 451

1.2.- Les ports, un espace pluriel, indispensable à la vie des cités 453

2.- La Phénicie montagneuse 456

2.1.- La montagne comme espace de circulation et d'occupation humaines 457

2.2.- Les sites de montagne à l'époque hellénistique 458

2.3.- Les interactions entre le littoral et la montagne 460

3.- Des cités tournées vers leur arrière-pays 461

3.1.- Le rapport des cités à leur territoire 461

3.2.- La maîtrise des ressources 464

II.- Les cités marchandes 470

1.- Circuits et marchandises 471

1.1.- Les échanges dans la cité 471

1.2.- Les échanges dépassant les frontières des cités 474

2.- Frontières, portes et taxes 479

2.1.- Coordination, contrôle et législation des zones portuaires de la cité. 479

2.2.- Les frontières, les échanges et les droits de douane 481

2.3.- Un cas particulier : la limite entre espace sacré et espace profane 484

3.- Régionalisation et ouverture sur la Méditerranée : les logiques des échanges 490

III.- Les échanges et leurs acteurs : poids des groupes locaux et régionaux dans l'organisation de l'espace phénicien 494

1.- Les acteurs 495

1.1.- Les Grecs, les Phéniciens et l'organisation des cités phéniciennes ... 495

1.2.- En marge de la Phénicie : la principauté ituréenne 498

1.3.- En marge de la Phénicie : l'État juif des Hasmonéens 500

1.4.- Les Romains en Phénicie 502

2.- De nouvelles logiques territoriales dans les arrière-pays des cités phéniciennes 503

2.1.- La mise en valeur des marges 503

2.2.- Les visées maritimes des nouveaux États 505

3.- Des acteurs et des échanges culturels, ou la question des modes d'interactions culturelles 507

3.1.- Les contacts culturels en Phénicie hellénistique : la fin d'une dualité 508

3.2.- Œuvres d'art hellénistiques et inscriptions grecques dans les arrière-pays 510

3.3.- Le mobilier d'origine hellénique ou italique 513

3.4.- Architecture et urbanisme dans les cités, entre traditions phéniciennes et innovations hellénistiques 515

Conclusion 521

ANNEXES 537

BIBLIOGRAPHIE 717

INDEX 767

1.- Index des sources 769

2.- Index thématique 772

Table des Figures 784

Table des Matières du CD-Rom 788

Table des Matières 790